

MAKRIZI, Al-
c

Vols I, ~~pt 1~~ & II pt 1 only

HISTOIRE

DES

SULTANS MAMLOUKS.

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, N° 56.

HISTOIRE

DES

SULTANS MAMLOUKS,

DE L'ÉGYPTE,

ÉCRITE EN ARABE

PAR TAKI-EDDIN-AHMED-MAKRIZI,

TRADUITE EN FRANÇAIS,

ET ACCOMPAGNÉE DE NOTES PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, GÉOGRAPHIQUES,

PAR M. QUATREMÈRE,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

TOME PREMIER.



PARIS,

PRINTED FOR THE ORIENTAL TRANSLATION FUND

OF GREAT BRITAIN AND IRELAND:

SOLD BY A. J. VALPY, A. M. LONDON;

AND BENJAMIN DUPRAT, RUE DU CLOÎTRE SAINT-BENOÎT, N° 7, PARIS.

M DCCC XXXVII.


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

PRÉFACE.

Le morceau historique dont j'offre ici la traduction fait partie d'un ouvrage d'une grande étendue, et, je puis le dire, d'une haute importance. Il retrace les événements dont l'Égypte et la Syrie ont été le théâtre sous le règne des princes Aïoubites, ainsi que sous la domination des deux dynasties des sultans Mamlouks. Il a pour titre : كتاب السلوك في معرفة دول الملوك « Le livre de l'introduction, qui fait connaître l'histoire des dynasties des Rois. » Avant de parler de la nature de mon travail, je dois présenter ici quelques renseignements sur l'auteur et les nombreux ouvrages qu'a produits sa plume féconde. J'ai peu de détails à donner sur la personne et les actions de Makrizi. On sent bien que la vie d'un homme de lettres, constamment occupé de la rédaction d'une foule d'ouvrages, ne saurait offrir une suite de faits tant soit peu intéressants. Déjà, des articles biographiques, écrits par des auteurs contemporains, Abou'lmahâsen et Sakhâwi, ont été publiés par M. le baron Silvestre de Sacy (1) et par feu M. Hamaker (2). On peut y joindre un autre morceau, rédigé par l'historien Ahmed-Askalâni, qui avait été contemporain et ami de Makrizi (3). Il faut observer que ce fragment, qui n'a pas une grande étendue, a été copié mot pour mot par Sakhâwi. Je vais m'attacher à présenter ici le petit nombre de renseignements que j'ai recueillis, et qui, s'ils ne sont pas d'une haute importance, auront du moins l'avantage de compléter, sur quelques points, les détails contenus dans les deux morceaux que je viens de citer.

Taki-eddin-Ahmed, surnommé Makrizi, eut, ainsi qu'il nous l'ap-

(1) *Chrestomathie arabe,* 2e édition, tom. I, pag. 112 et suiv.

(2) *Specimen catalogi codicum mss. orientalium Bibliothecæ Academiæ Lugduno Batavæ*, p. 207 et suiv.

(3) Man. arab. 657, fol. 259 v°, 260 r°.

prend (1), pour aïeul paternel le scheïkh Mohi-eddin-Abou-Mohammed-Abd-alkâder-ben-Mohammed-ben-Ibrahim... Makrizi المقريزي. C'était un jurisconsulte de la secte de Hanbal, et un homme distingué par ses talents dans la science des traditions. Il avait pris à Balbek les leçons de Zaïnab, fille de Kendi, et à Damas celles d'Omar-ben-Kawasiah, et d'autres maîtres. Il professa les traditions, lut ou transcrivit de sa main un grand nombre d'ouvrages. Il fit un voyage au Caire, et fut compté au nombre des plus célèbres jurisconsultes et interprètes des traditions. Il mourut à Damas, le dix-huitième jour du mois de Rebi premier, l'an 733 de l'hégire (de J. C. 1332). Sa vie fut écrite par le scheïkh Taki-eddin-Ebn-Râfé (2). On voit que le surnom de *Makrizi* المقريزي, qui devait son origine au quartier de Makriz مقريز, l'un des faubourgs de Balbek, était héréditaire dans la famille de notre auteur. Il est donc inutile d'admettre, pour lui, le surnom d'*Ebn-Makrizi*, ainsi que l'avait proposé feu M. Langlès (3).

Ala-eddin-Ali, fils d'Abd-alkâder-ben-Mohammed, et surnommé *Balbeki-Makrizi*, fut le père de notre historien (4). Il mourut l'an 779 (de J. C. 1377). Il avait épousé, l'an 765 (de J. C. 1363), Asmâ, fille du scheïkh Schems-eddin-Mohammed-ben-Abd-errahman. Elle était née l'an 747 (de J. C. 1346). Par conséquent, à l'époque de ce mariage, qui était pour elle le second qu'elle eût contracté, elle avait dix-huit ans. C'était une femme de mérite, qui joignait à beaucoup de sens un grand zèle pour la religion. Elle fut mère de Makrizi, qui lui consacra un article biographique. Le père d'Asmâ avait cultivé la poésie avec succès. Elle avait eu pour oncle paternel le kadi Tadj-eddin-Abou'lféda-Ismaïl-ben-Ahmed-ben-Abd-alwahhab-Makhzoumi (5). Makrizi avait un frère plus jeune que lui, et nommé Nâser-eddin-Mohammed.

Il paraît que des amis plus zélés qu'éclairés, croyant rehausser la gloire de Makrizi, ou dans l'espoir de flatter sa vanité, lui avaient créé une

(1) *Solouk*, tom. I, p. 859. Voyez aussi Abou'l-mahâsen, *Manhel-sâfi*, man. 750, fol. 79 r°.

(2) Ahmed-Askalâni, man. 657, folio 260 r°.

(3) *Notices et Extraits des Manuscrits*, tom. VI, pag. 323.

(4) Ahmed-Askalâni, *Histoire d'Égypte*, m. 656, f. 19 r°; Makrizi, *Solouk*, man. 673, f. 460 r°.

(5) Makrizi, *Description de l'Égypte*, man. 798, fol. 92 r°.

généalogie qui rattachait sa naissance à des familles illustres. Le scheïkh Taki-eddin-Ebn-Râfé (1), qui avait écrit la vie de l'aïeul paternel de notre auteur, assurait qu'il descendait d'un *Ansari,* c'est-à-dire d'un des auxiliaires de Mahomet. Il est vrai que Makrizi repoussait cette assertion, et demandait où l'écrivain avait puisé ce fait. Suivant d'autres, Makrizi descendait de Temim, fils du khalife fatimite Moëzz. Et voici ce que rapporte à cette occasion Ahmed-Askalâni (2) : « Un habitant de la Mecque ayant lu, sous la direc- « tion de Makrizi, un des ouvrages de cet auteur, écrivit en tête du « volume, une généalogie qui rapportait l'origine de l'écrivain à Temim, « fils de Moëzz; mais Makrizi effaça de sa propre main ce qu'avait écrit « son imprudent admirateur. » Et, en effet, dans trois passages de ses compositions historiques, notre auteur, parlant de son aïeul (3), de son père (4) et de son frère (5), ne fait remonter leur généalogie, et par suite la sienne, qu'à Temim, trisaïeul d'Abd-alkâder. On pourrait présumer que cet habitant de la Mecque, qui avait ou transcrit ou forgé la filiation des ancêtres de Makrizi, trouvant dans cette liste un personnage nommé Temim, avait cru ou voulu faire croire qu'on devait reconnaître en lui Temim, fils du khalife Moëzz. Si telle fut la prétention de ce généalogiste, son assertion trahissait une extrême ignorance : car il était absurde de vouloir remplir, avec un si petit nombre de générations, les quatre siècles qui s'étaient écoulés entre la mort du fils de Moëzz et la naissance de Makrizi. On doit donc être peu étonné que celui-ci ait repoussé hautement une prétention absolument fausse, et qui, aux yeux des hommes instruits, aurait couvert de ridicule l'homme assez vain pour l'avoir adoptée sans examen. Du reste, il paraît que, si notre auteur se croyait obligé de rejeter ostensiblement une imposture trop grossière, il n'était pas cependant fâché qu'on le regardât comme issu des khalifes Fatimites, et que, dans la société de ses amis intimes, il souffrait volontiers qu'on lui attribuât cette origine illustre. Nâser-eddin, frère de Makrizi, racon-

(1) Man. 657, fol. 260 r°.

(2) *Ibid.,* fol. 259 v°.

(3) *Solouk,* tom. I, man. 672, pag. 859.

(4) Tom. II, man. 673, fol. 111 r°.

(5) *Ibid.,* fol. 333 r°.

tait à l'historien Ahmed-Askalâni, qu'ayant demandé à son frère sur quel motif il s'appuyait pour se croire issu des khalifes Fatimites, il avait reçu de lui cette réponse : « J'entrai un jour avec mon père dans la grande « mosquée de Hâkem ; lorsque nous fûmes au milieu de cet édifice, mon « père me dit : Voilà, ô mon fils, la mosquée de ton aïeul Hâkem. » Si Makrizi, à ce qu'il paraît, n'avait pas de motifs plus graves pour étayer sa généalogie, on sent très-bien qu'il n'y croyait pas lui-même, et qu'il se serait bien gardé de soutenir devant un public éclairé, une prétention complétement inadmissible.

Makrizi nous apprend que l'Égypte fut le pays de sa naissance, celui qu'habitait sa famille, où il passa son enfance, et séjourna toute sa vie (1). Il vint au monde dans la ville du Caire, après l'année 760 de l'hégire (de J. C. 1358) (2). Quelques écrivains fixent à l'année 769 (de J. C. 1367) la naissance de Makrizi ; et même, dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (3), cet événement est placé sous la date de l'année 679 (de J. C. 1280), ce qui est réellement une faute, non de l'auteur, mais du copiste. Peut-être, dans les différents passages où cette date est relatée, faut-il lire سبعة *sept* au lieu de تسعة *neuf*. Mais Ahmed-Askalâni, qui tenait de Makrizi lui-même ou de son frère, les détails consignés dans son histoire, assure expressément que notre écrivain était venu au monde l'an 766 (de J. C. 1364). Par conséquent, il fut le premier enfant qui naquit du mariage d'Alâ-eddin avec Asmâ. Probablement, il se distingua par des dispositions et des talents bien précoces : suivant ce qu'il nous apprend lui-même (4), il fut de bonne heure employé dans les bureaux de la chancellerie, auprès du kadi Bedr-eddin-Mohammed-ben-Fadl-allah-Omari, et copiait les lettres émanées du sultan. Il conserva ces fonctions jusque vers l'année 790 (de J. C. 1388) : انا جلست بديوان الانشاء عند القاضى بدرالدين محمد بن فضل الله العمرى ايام مباشرتى التوقيع السلطانى الى نحوالسبعين وسبعماية. En effet, il est clair que, dans ce passage, il s'est glissé une faute de copiste, et qu'il faut substituer

(1) Makrizi, *Description de l'Égypte*, m. 673 C, tom. I, fol. 1.

(2) *Ibid.*, fol. 3.

(3) Man. 595 A, tom. I, 2e part., fol. 139 r°.

(4) Man. 673 C, tom. III, fol. 20.

à la leçon سبعين celle de تسعين *quatre-vingt dix,* ainsi que l'offrent deux manuscrits qui sont sous mes yeux (1).

Lorsque, dans l'année 775 (de J. C. 1373), la sécheresse et la famine désolèrent l'Égypte, l'auteur, qui était alors âgé de neuf ans, assista à la procession et aux prières que l'on fit dans la ville du Caire, afin d'obtenir une crue du Nil plus abondante (2).

Makrizi se trouvait à la Mecque l'an 787 de l'hégire (de J. C. 1385) (3).

L'an 801 (de J.C. 1398), le vingt et unième jour du mois de Redjeb (4), Makrizi fut choisi pour remplir les fonctions de *mohtesib* du Caire et de la partie septentrionale de l'Égypte, en remplacement de Schems-eddin-Mohammed-Mohâsini. Mais, soit que les goûts studieux de notre écrivain ne lui permissent pas de se livrer entièrement avec un zèle exclusif aux occupations multipliées qu'exigeait un emploi de ce genre, soit que l'envie et l'intrigue se fussent réunies pour le supplanter, il fut destitué le premier jour du mois de Dhou'lkadah. Il est vrai qu'il fut réintégré dans cette place l'année suivante.

A l'époque de la disette affreuse, et des malheurs de tout genre qui affligèrent l'Égypte, l'an 806 (de J. C. 1403), et dans les années suivantes (5), une des filles de Makrizi se trouvait malade. Son père ayant voulu acheter pour elle deux poulets, le vendeur exigea une somme de plus de soixante-quatorze pièces d'argent.

L'an 811 (de J. C. 1408) (6), Makrizi fut nommé inspecteur du *wakf* (la fondation pieuse) de Kalânesi وقف القلانسي à Damas. Bientôt après, il fut choisi pour remplir les fonctions de kadi de cette ville; mais il refusa cet honneur.

L'an 822 (de J. C. 1419), le samedi, troisième jour du mois de Rebi second, Makrizi perdit son frère (7) Nâser-eddin-Mohammed, qui était né le dimanche, troisième jour du mois de Djoumada second, l'an 772 (de J. C. 1370).

(1) Man. 798, f. 196 r°; man. 680, f. 180 v°.
(2) *Solouk,* tom. II, man. 673, fol. 80.
(3) Man. 673 C, tom. III, fol. 64.
(4) *Solouk,* tom. III, man. 674, fol. 4; Ahmed-Askalâni, man. 656, fol. 146 v°.
(5) *Solouk,* tom. III, fol. 42 r°.
(6) Man. 674, fol. 70 v°.
(7) Man. 673, fol. 333.

L'an 834 (de J. C. 1430) (1), Makrizi fit avec sa famille le pèlerinage de la Mecque. La caravane fut attaquée en route par les Arabes. Il était encore dans cette ville l'an 839 (de J. C. 1435) (2), et il paraît qu'il y passa quelque temps, occupé presque exclusivement des exercices de la vie religieuse.

Makrizi, par complaisance pour son aïeul maternel, avait suivi les principes d'Abou-Hanifah. Mais à l'âge de vingt ans, après la mort de son père, il embrassa les dogmes de Schaféi; et depuis cette époque, il montra contre les partisans d'Abou-Hanifah une partialité qui lui a été reprochée par ses contemporains. Il paraît que Makrizi penchait beaucoup pour les principes de la secte des Ascharis, car dans un passage de ses ouvrages, il s'exprime ainsi : *Nos compagnons les Ascharis* اصحابنا الاشعرية (3) Suivant les biographes, Makrizi était un homme qui excellait dans des genres de connaissances fort variés. Il était vertueux, attaché à la religion, exact, d'un commerce charmant, d'une conversation agréable. Il aimait les hommes attachés à la *Sunnah*, montrait un grand zèle pour étudier et mettre en pratique les traditions musulmanes. On supposait qu'il partageait les principes des partisans du sens extérieur, c'est-à-dire, probablement, de ceux qui s'en tenaient à la lettre des versets de l'Alcoran ou des traditions, sans vouloir y chercher un sens caché et allégorique (4). Sakhâwi, dans *l'histoire des Kadis de l'Égypte* (5), cite une apostille donnée par Makrizi. Plus loin (6), il transcrit une lettre écrite par cet historien. Ce dernier (7) rapporte quelques vers dont il était l'auteur. Ebn-Aïas (8) cite, comme un échantillon du talent de Makrizi, les deux vers qu'on va lire, et qui probablement, ne passeront pas pour un chef-d'œuvre de poésie :

في حكم قاضي الهوى طالبته بدمي * فقال لي ما لهذا القول تصحيح
فقلت خدك هذا شاهد بدمي * فقال لي ان هذا الخد مجروح

(1) Man. 673, fol. 404 r°.

(2) *Opuscules*, fol. 76 v°, et 220 v°.

(3) *Id.*, fol. 257 v°.

(4) Ebn-Athir, dans son *Traité de Rhétorique* (tom. II, man. d'Asselin 539, f. 69 r°), s'exprime en ces termes : لهذا ذهب داود الظاهري الى الاخذ بظاهر الاية « D'après cela, Daoud-Dâheri « prétendit qu'il fallait admettre le sens strict et « littéral du verset. »

(5) Man. 690, fol. 40 v°.

(6) Fol. 73 r°.

(7) *Description de l'Égypte*, m. 798, f. 95 v°.

(8) *Loc. laud.*, fol. 139 r°.

« Je vins devant le kadi de l'Amour, poursuivre contre une femme la « restitution de mon sang.

« Elle me dit : Quelle preuve peux-tu alléguer pour justifier ta récla- « mation ?

« Je lui dis : Ta joue témoigne que tu as mon sang.

« Elle me répondit : Cette joue a été blessée. »

Makrizi se plaît, en plusieurs endroits de ses ouvrages, à raconter des faits plus ou moins importants dont il avait été témoin. « Il nous ap- « prend (1) qu'il avait connu un religieux qui mourut l'an 800 de l'hégire « (de J. C. 1397), qui dormait quarante jours et quarante nuits de suite, « sans s'éveiller; puis, restait un égal nombre de jours et de nuits sans « dormir. » Ailleurs (2), il rend compte d'une petite anecdote qui avait eu lieu en sa présence. « Un jour, dit-il, un peu après l'année 780 (de J. C. 1378), « je passais près de la mosquée appelée *Mesdjid-Ebn-albennâ.* A cette « époque, on ne pouvait circuler dans la grande rue du Caire sans être « incommodé par la foule, attendu le nombre immense d'hommes à pied « et à cheval qui se pressaient continuellement dans ce passage. Je me « trouvais devant les premiers bâtiments de cette mosquée, lorsqu'un in- « dividu qui marchait devant moi, dit à son compagnon : « Par Dieu ! mon « frère, je n'ai jamais passé dans cet endroit, sans avoir vu ma chaussure « déchirée. » Il n'avait pas achevé de prononcer ce mot, que, dans le mo- « ment où il étendait le pied pour faire un pas, un inconnu qui, par « derrière, se trouvait pressé par la foule, marcha sur le soulier de cet « homme ; et cette chaussure fut déchirée devant la porte de la mos- « quée. »

Makrizi mourut l'an 845 de l'hégire (de J. C. 1441), le jeudi vingt-neuvième jour du mois de Ramadan, à la suite d'une longue maladie (3). Son corps fut enterré dans l'enclos حوش (4) des Sofis-Beïbarsis. Suivant Sa-

(1) Man. 673 C, tom. III, fol. 171.

(2) *Ibid.*, fol. 163 r°.

(3) Suivant le récit de Sakhâwi, ce fut le seizième jour du mois de Ramadan qui fut l'époque de la mort de Makrizi.

(4) Le mot *housch* حُوش, ou *haousch* حَوْش, qui fait au pluriel *âhwâsch* احواش, désigne *un enclos, une cour.* Ce terme, écrit حُوش ou حوش, se trouve déjà dans un ouvrage de Masoudi (*Tenbih,* man.

khâwi, notre auteur était âgé de quatre-vingts ans accomplis; mais cette assertion est peu exacte. En effet, si Makrizi, suivant l'opinion la plus probable, était né l'an 766 (de J. C. 1364), il avait en 845 (de J. C. 1441), non pas quatre-vingts, mais soixante-dix-neuf ans.

de S.-Germain, 337, f. 160 v°), où il est expliqué par بستان *jardin*. On lit dans le *Bark-Yémani* (man. ar. 827, fol. 34 r°) : ادخلوا حوشا كبيرا له باب واحد « On les fit entrer dans un grand en- « clos qui n'avait qu'une seule porte. » Dans l'*Histoire des kadis d'Égypte* de Sakhâwi (man. 690, fol. 103 r°) : امر بدفنه فى تربته فدفن بحوشها « Il ordonna qu'on l'enterrât dans son mausolée, « et il fut placé dans l'enclos. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi, l'auteur, parlant du terrain qui s'étendait hors de la porte de *Nasr,* s'exprime ainsi (m. 798, f. 128 r°) : كان من وراء هذا السوق احواش فيها قباب من لبن معقودة . . . . . كان من جملة هذه الاحواش حوش فيه اربعماية قبّة يسكن فيها البزادرة... فيتحصل من هذا الحوش فى كل شهر مبلغ ثمان ماية درهم فضة وكان يعرف بحوش الاحمدى « Derrière ce mar- « ché étaient plusieurs enclos, qui renfermaient « des pavillons de briques, voûtés . . . . . L'un « de ces enclos comprenait quatre cents pavillons, « habités par des fauconniers; et ce terrain pro- « duisait chaque mois une somme de huit cents « pièces d'argent. Il portait le nom d'*enclos d'Ah-* « *medi.* » Ailleurs (folio 148 v°) : رسم ان يعمل فيها احواشا للخيل والجمال « Il ordonna de for- « mer, dans cet endroit, des enclos pour les che- « vaux et les chameaux. » (Voyez aussi fol. 199 r°). On lit dans l'ouvrage de Khalil-Dâheri (m. 695, fol. 47 v°) : امّا الحَوش الشريف فانه متّسع جدّا و به بستان عظيم و به بحرة معظمة « L'enclos au- « guste est extrêmement vaste, et renferme un « grand jardin et un large étang. » Ailleurs (folio 256 r°) : الأحْواش هى متعددة بكل اقليم من اقاليم الديار المصرية كل حوش يشتمل على عدة شباك و صيّادين يصيدون من جَميع اصناف الطيور « Dans chaque province de l'Égypte on voit « un grand nombre d'enclos, dont chacun ren- « ferme quantité de filets, et des chasseurs des- « tinés à prendre toutes sortes d'oiseaux. » Dans le *Inschâ* (man. ar. 1573, fol. 127 v°) : احواش الطير « Les enclos destinés pour les oiseaux. » Dans l'histoire du continuateur d'Elmacin (man. 619, fol. 242 r°) : اعمر له حوشا برسم الطيور « Je lui « bâtirai un enclos destiné pour les oiseaux. » Ce mot existe encore, avec ses diverses significations, dans la langue arabe. Au rapport de Burckhardt (*Travels in Arabia,* tom. I, pag. 84), le mot *hosh* désigne, en Égypte, *une cour;* et dans le Hedjaz, *un khan.* Le même écrivain, donnant ailleurs la description de la ville de Médine (t. II, pag. 155), s'exprime en ces termes : « La plus « grande partie des faubourgs se compose de « grandes cours, avec des appartements bas, cons- « truits tout au tour, au rez-de-chaussée, et sé- « parés l'un de l'autre par des jardins et des plan- « tations. Ces enclos portent le nom de *hosh* « (au pluriel *hyshan*), et sont habités par les « hommes de la basse classe, quelques bédouins « qui se sont fixés là, et tous ceux qui se livrent « aux travaux de l'agriculture. Chaque *hosh* con- « tient trente ou quarante familles. Ils forment « ainsi de petits hameaux séparés, qui, dans les « temps d'anarchie, se font les uns aux autres une « guerre acharnée. Le bétail est renfermé dans la « cour, au milieu de laquelle se trouve un large « puits. Cette enceinte n'a qu'une porte, qui est ré- « gulièrement fermée à la nuit. » M. Caillaud (*Voyage à Méroé, au fleuve Blanc,* tom. III, pag. 105) dit, en parlant de la ville de Chendy, « Les maisons sont contiguës à des enclos spacieux

Makrizi avait composé un grand nombre d'ouvrages, plus ou moins importants, et dont une partie n'est point arrivée jusqu'à nous. 1° Un grand traité, composé de six volumes, et qui renfermait l'histoire de Mahomet, de sa famille. Il avait pour titre : كتاب امتاع الاسماع بما للرسول من الانباء و الاحوال و الحفدة و المتاع « *Le livre de la jouissance donnée aux oreilles,* « *concernant les faits, les événements relatifs au Prophète, ses petits-fils,* « *ses biens* (1). » 2° *Une histoire des hommes* كتاب الخبر عن البشر, qui contenait des détails sur les tribus arabes, et comprenait quatre volumes, sans compter un volume d'introduction. 3° *Une histoire des hommes illustres qui étaient morts depuis la naissance de l'auteur.* Il formait trois volumes, et avait pour titre : درر العقود الفريدة في تراجم الاعيان المفيدة (2) « *Les* « *colliers de perles, concernant la biographie importante des hommes de* « *mérite.* » 4° Un recueil d'histoires diverses, auquel il avait donné pour titre : مجمع الفوايد و منبع العوايد, et dont il avait terminé environ soixante volumes. 5° Une histoire de la ville de Fostat, sous ce titre : كتاب عقد جواهر الاسفاط من اخبار مدينة الفسطاط « *Le livre du collier des pierreries des écrins, con-* « *cernant l'histoire de la ville de Fostat* (3). » 6° *Une histoire des khalifes Fatimites,* qui avait pour titre : كتاب اتعاظ الحنفاء باخبار الخلفاء « *Livre* « *de l'instruction des hommes orthodoxes, concernant l'histoire des* « *khalifes.* »

De tous les ouvrages de Makrizi, le plus considérable, sous le rapport de l'étendue, devait être celui qui a pour titre : *La grande chronique d'Égypte:* التاريخ الكبير لمصر (4), ou تاريخ مصر الكبير المقفا (5), ou التاريخ الكبير المقفى لمصر (6),

« nommés *kochs* dont quelques-uns ont trois cents « pieds d'étendue en carré. Ils servent à renfermer « les chameaux : ils font aussi l'office de bazars, « pour les caravanes. » Dans les *Nouvelles Annales des Voyages* (mai 1835, pag. 194), le mot *haoutch* est expliqué par *ferme.* C'est de là que s'est formé l'adjectif حوشي, qui signifie *bas, rustique.* On lit dans les *Prolégomènes* d'Ebn Khaldoun (f. 235 r°): ليجتنب الشاعر الحوشي من الالفاظ « Que le « poëte ait soin d'éviter l'emploi des expressions « basses. »

(1) Abou'lmahâsen, Sakhâwi, Makrizi, *Description de l'Égypte,* m. 673 C, t. III, f. 196 r°; *Opuscules,* fol. 141 r°, 166 v°.

(2) *Opuscules,* fol. 187 r°.

(3) Abou'lmahâsen, Sakhâwi, Makrizi, *Description de l'Égypte,* m. 797, f. 169 r°; m. 672, pag. 3.

(4) Makrizi, *Opuscules,* fol. 107 v°.

(5) *Ibid.,* fol. 114 r°.

(6) *Ibid.,* fol. 119 r°.

ou كتاب التاريخ الكبير المقفى (1), ou كتاب التواريخ الكبير المقفى (2), le même que j'ai cité plus d'une fois sous le titre abrégé de *moukaffâ* المقفى. J'ai dit *devait être;* car nous savons par le témoignage d'Abou'lmahâsen et de Sakhâwi, que ce travail, qui aurait formé plus de quatre-vingts volumes, ne fut jamais terminé. Il paraît qu'il n'en exista jamais que seize volumes. Ce recueil biographique, entrepris sur une vaste échelle, et disposé par ordre alphabétique, comprenait l'histoire de tous les princes qui avaient régné en Égypte, de tous les personnages qui avaient fleuri dans cette contrée, et même de tous ceux qui l'avaient habitée ou visitée momentanément. C'est à ce dernier titre, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, que la vie du khalife Mamoun avait trouvé place dans cette immense galerie (3). Il paraît même que l'auteur avait encore étendu, un peu arbitrairement, ce cadre déjà si vaste; car on trouve dans ce livre la vie d'Abd-errahman, fondateur de la puissance des Ommiades en Espagne. Or, ce prince n'avait point résidé en Égypte, et n'avait fait que traverser rapidement cette province, lorsqu'il fuyait vers l'Occident, pour échapper à la poursuite acharnée des destructeurs de sa famille. Les deux premiers khalifes Abbassides, Abou'labbas-Saffah et Mansour, ont également trouvé place dans cette compilation, quoiqu'ils n'eussent réellement jamais mis le pied en Égypte. Mais, comme cette province, ainsi que la plus grande partie de l'empire musulman, avait été soumise aux loix des enfants d'Abbas, l'auteur avait, suivant toute apparence, admis dans sa collection, la vie de tous les khalifes issus de l'oncle de Mahomet, et dont l'autorité avait été, soit réellement, soit de nom, reconnue en Égypte (4). L'ouvrage de Makrizi comprenait non-seulement les personnages musulmans, mais encore les Chrétiens; car lui-même nous apprend (5) que dans ce recueil, il avait exposé fort au long la vie de saint Marc.

Nous pouvons parfaitement juger l'ensemble et les détails du plan

(1) *Opuscules,* fol. 122 r°.

(2) Man. 673 C, tom. III, fol. 124 v°.

(3) *Opuscules,* fol. 114 r°.

(4) Abou'lmahâsen (*Manhel-sâfi,* man. 750, fol. 176 r°), réfute une assertion de Makrizi, relativement au kadi Ebn-aladim. Il est probable que l'article biographique indiqué par Abou'lmahâsen faisait partie du *Kitab-moukaffâ.*

(5) *Solouk,* tom. II, fol. 331 r°.

que s'était tracé Makrizi : car nous possédons, sous le n° 675 des manuscrits arabes de la bibliothèque du Roi, un volume du *Kitab-moukaffâ*. Et ce livre présente un caractère qui le rend bien précieux pour nous : c'est que, d'un bout à l'autre, il a été écrit de la main même de l'auteur. On ne saurait douter de la vérité du fait; car le volume dans toute son étendue, est couvert de ratures, de corrections et d'additions marginales, et accompagné d'une foule de petits fragments de papier, qui souvent avaient déjà reçu une autre écriture, et sur lesquels Makrizi a consigné des observations plus ou moins importantes. Enfin, quelques articles sont restés imparfaits, l'auteur se promettant de les compléter à loisir. Ce volume comprend une partie des trois lettres ع, ظ, ط. Cet ouvrage, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre, n'est en général qu'une vaste compilation, mais une compilation faite avec goût, avec discernement. L'auteur a puisé dans les meilleures sources, et les articles biographiques contenus dans le volume qui est sous nos yeux, peuvent être mis au nombre des meilleurs morceaux de ce genre; l'on peut dire que les historiens orientaux nous en offrent peu qui réunissent au même degré l'abondance des faits, et la variété des détails, souvent curieux et instructifs. Je dois finir par une observation. Au rapport des bibliographes de Makrizi, son grand ouvrage biographique aurait dû former plus de quatre-vingts volumes. Seize seulement se trouvaient terminés; et cependant l'auteur avait traité quelques articles, comme la vie de saint Marc, qui avaient dû trouver leur place dans une des dernières lettres de l'alphabet. Mais on peut croire que Makrizi, n'ayant pas l'espérance de conduire à son terme cette composition gigantesque, s'était contenté de rédiger les morceaux les plus importants, se promettant, si l'âge le lui permettait, d'écrire cette foule de notices d'un moindre intérêt, qui devaient remplir la plus grande partie de chacune des lettres.

Parmi les ouvrages de Makrizi, il n'en est pas, sans contredit, de plus important et de plus célèbre que sa *Description de l'Égypte et du Caire*. C'est là que notre auteur a déployé toute son érudition historique; c'est là qu'il a réuni au plus haut degré des renseignements pleins d'intérêt, des obser-

vations neuves, et remarquables à plus d'un titre; des anecdotes piquantes qu'il a extraites d'une foule d'ouvrages, et que, dans l'état de nos connaissances, on chercherait vainement ailleurs. Je ne m'étendrai point sur ce beau monument, dont le nom est connu, même des personnes étrangères à la littérature orientale, et auquel je me propose de faire des emprunts fréquents pour enrichir mon commentaire. Il paraît que cet ouvrage fut écrit dans l'intervalle qui s'écoula entre les années 819 et 828 de l'hégire (de J. C. 1416-1424); car ces deux dates s'y trouvent désignées d'une manière expresse, comme étant les deux principales époques où l'auteur consignait par écrit quelques-uns des faits qu'il rapporte (1). Je dois faire observer que, suivant l'assertion de l'auteur, cette description historique devait se terminer par une septième partie, dans laquelle il eût exposé les causes qui avaient amené la dépopulation de l'Égypte (2). Mais cette section ne se trouve dans aucun des manuscrits que j'ai pu consulter.

Un historien contemporain, Sakhâwi, auquel nous devons des détails assez étendus sur la vie de Makrizi (3), n'a pas craint d'enlever à celui-ci son plus beau titre de gloire littéraire. Si on l'en croit, la *Description de l'Égypte* ne fut point réellement l'ouvrage de Makrizi. Ce dernier ayant en sa possession le brouillon d'un ouvrage écrit sur cette matière par Aouhadi, s'appropria ce livre tout entier, et se contenta d'y faire des additions de peu d'importance. Une pareille accusation est à coup sûr, extrêmement grave. Devons-nous, sur la foi d'un simple chroniqueur, admettre comme certain un fait qui flétrirait avec justice la réputation de Makrizi, et qui paraît avoir été entièrement inconnu à Ahmed-Askalâni, Abou'lmahâsen, et aux autres biographes de l'historien? Devons-nous croire que Sakhâwi a eu à sa disposition de meilleurs mémoires, qui lui ont révélé la fraude inexcusable de Makrizi? Ou bien, faut-il voir dans cette inculpation, une suite de cette malveillance qui trop souvent s'attache aux pas des hommes supérieurs, et qui, ne pouvant nier leurs importants travaux, s'efforce

(1) Man. 673 C, tom. III, fol. 7; man. 797, fol. 148 r°.

(2) Man. 797, fol. 3 v°; man. 676, fol. 3 r°.

(3) Hamaker, *Specimen catalogi Bibliothecæ Lugduno-Batavæ*, pag. 217.

au moins de leur en dérober la propriété, soit entière, soit partielle? Placés à une si grande distance de l'époque qui vit fleurir Makrizi, n'ayant sous les yeux qu'un petit nombre d'écrivains contemporains, ne pouvant en aucune manière, apprécier les motifs qui militent pour ou contre cette assertion, nous devons nous tenir dans un silence prudent, et nous garder de prononcer un jugement absolu. Si Makrizi a réellement commis le vol littéraire qu'on lui impute, il est à coup sûr complétement inexcusable, car il a joint à un plagiat honteux une fourberie insigne. En effet, dans un passage de la *Description de l'Égypte*, il s'exprime en ces termes (1) : « Parmi les « ouvrages que j'ai consultés et qui traitent des édifices de l'Égypte, le « plus récent est celui qui a pour titre : ايقاظ المتغفّل واتّعاظ المتامّل (Le réveil « de celui qui est plongé dans l'apathie, et la prédication à l'usage de « l'homme qui réfléchit.) Il a pour auteur le *reïs* Tadj-eddin-Mohammed- « ben-Abd-alwahhab, et se termine à l'année 725 (de J. C. 1324). » Or, l'historien Ahmed-Askalâni (2), donnant le récit des faits qui signalèrent l'année 811 de l'hégire (de J. C. 1408), indique la mort de l'écrivain Schehâb-eddin-Ahmed-ben-Hasan-ben-Tougan-Aouhadi, puis il ajoute : « Il était passionné pour l'histoire, et composa un ouvrage consi- « dérable, qui avait pour objet les monuments de Misr et du Caire خطط مصر « والقاهرة. Une partie était mise au net. Ce travail renfermait quantité de « faits utiles. » L'historien ne parle pas, il est vrai, du plagiat révoltant attribué à Makrizi ; mais il est certain, ou du moins fort probable, que ce dernier avait pu et dû connaître le travail de son contemporain, et qu'il s'est bien gardé d'en faire aucune mention.

D'ailleurs, en reconnaissant la profonde érudition, la sagacité, la critique judicieuse de Makrizi, on ne peut s'empêcher de lui adresser un reproche qu'il a trop mérité : c'est d'avoir souvent copié les écrits de ses prédécesseurs, sans avouer les emprunts importants et multipliés qu'il leur faisait. J'ai eu occasion, dans un autre ouvrage, de citer des articles biographiques, tirés mot pour mot du *Kitab-alagâni*, sans qu'une seule parole indique au lecteur la source où ces renseignements ont été puisés.

(1) Man. 673 C, tom. II, fol. 4.

(2) Man. 656, fol. 254 r°.

Il existe un ouvrage volumineux, intitulé *Mesalek-alabsar*, dont je donnerai ailleurs une notice détaillée. La partie qui traite de l'Égypte et de la Syrie est peut-être, je ne crains point de le dire, le traité qui, dans un nombre de pages assez borné, renferme le plus de renseignements curieux et instructifs sur cette contrée importante, son administration, l'étiquette de la cour, etc. Or, tous ces détails ont été textuellement copiés par Makrizi; et cependant il n'a jamais prononcé le nom de l'auteur, ni le titre de son ouvrage. L'historien Djemâl-eddin-ben-Wâsel a fourni à Makrizi, pour l'histoire des Aïoubites et le commencement de celle des Sultans Mamlouks, des renseignements nombreux qu'il a reproduits avec une fidélité scrupuleuse. Et toutefois, à peine daigne-t-il, dans quelques circonstances, invoquer le témoignage de cet annaliste consciencieux et éclairé. Nowaïri n'est pas cité davantage. Si nous avions sous les yeux quantité d'ouvrages plus ou moins étendus, qui traitaient de l'histoire d'Égypte, et dont les titres nous sont donnés par d'autres écrivains, sans doute nous retrouverions la trace des emprunts nombreux que leur a faits Makrizi. Et toutefois, dans la préface de la *Description de l'Égypte* (1), l'auteur proteste qu'il ne manquera jamais de citer les écrivains auxquels il sera redevable de son érudition. Mais en blâmant, avec toute raison, un plagiat aussi condamnable, il faut au moins, sous d'autres rapports, rendre justice à notre historien, et reconnaître qu'il a en général parfaitement choisi ses guides, et qu'il était difficile de faire un usage plus judicieux des trésors littéraires qu'il avait à sa disposition. Je n'hésite pas à dire que, sous le rapport de l'abondance et de la variété des faits, du choix et de la disposition des matières, les ouvrages historiques de Makrizi sont bien au-dessus de ceux d'Abou'lmahâsen, qui était son contemporain, son ami, qui fut son biographe, et qui lui survécut de plusieurs années.

Un manuscrit, apporté d'Égypte à l'époque de l'expédition française, et qui appartient à la bibliothèque du Roi, contient divers opuscules de Makrizi, savoir :

1° *Le Traité sur les famines de l'Égypte.* Ce petit ouvrage, ainsi que

(1) Man. 676, fol. 3 r°.

l'auteur nous l'apprend (1), fut composé l'an 808 de l'hégire (de J. C. 1405). A cette époque, l'Égypte était depuis deux ans en proie à la sécheresse, la famine, et à tous les genres de malheurs. Comme dans cette circonstance bien des personnes s'abandonnaient au désespoir, se persuadant que les calamités contre lesquelles on avait à lutter étaient sans exemple comme sans remède, l'auteur entreprit de démontrer par des faits historiques, que l'Égypte, à différentes époques, avait éprouvé des maux de même nature; que cette disette provenait moins de l'inclémence des saisons, que des fautes de l'administration. Enfin, il indique les moyens que l'on peut prendre pour faire cesser une pareille catastrophe, et en empêcher le retour. Ce traité, qui renferme des détails curieux et importants, n'offre dans le manuscrit aucun titre. Mais, si je ne me trompe, c'est le même ouvrage qui, dans la liste donnée par Abou'lmahâsen et Sakhâwi, est désigné par ce titre : كتاب ازالة التعب و العناء فى معرفة الحال فى الغناء.

MM. Silvestre de Sacy et Hamaker ont vu dans le traité indiqué par ces biographes, un ouvrage consacré à la musique. Mais je ne saurais partager cette opinion. D'abord, dans aucun passage des productions de Makrizi, et dans le récit des historiens, ses contemporains, je n'ai vu un seul mot qui donne à entendre que notre auteur ait jamais cultivé la musique, et écrit sur cette science. Je sens bien que cette raison, si elle était seule, ne formerait pas une preuve convaincante. Mais, 1° si Makrizi avait voulu composer un traité sur la musique, il est fort douteux qu'il eût employé cette manière de parler assez impropre : فى معرفة الحال فى الغنا. 2° *Le Traité sur les famines de l'Égypte* se trouverait complétement omis dans la liste que nous offrent Abou'lmahâsen et Sakhâwi, et le fait est d'autant moins vraisemblable, que l'on trouve dans cette liste l'indication de plusieurs opuscules infiniment moins importants, et dont quelques-uns ne contiennent qu'un petit nombre de pages. 3° Enfin, ce traité ayant pour objet non-seulement de constater les fléaux que la famine avait, à différentes époques, fait tomber sur l'Égypte, mais encore d'indiquer les moyens propres à prévenir le retour de pareilles catastrophes, et à main-

(1) *Opuscules*, fol. 18 r°, 35 r°.

tenir le pays dans une position florissante, cette intention me semble bien caractérisée par le titre que porte ce traité, et que je traduis ainsi : « Livre qui traite des moyens de faire cesser la fatigue et la misère, et « qui fait connaître ce qui constitue la richesse. »

2° *Traité des monnaies.* Cet opuscule a été publié en arabe et en latin par O. Tychsen. M. Silvestre de Sacy en a donné une traduction française.

3° *Traité sur les abeilles.*

4° Un traité sur l'histoire de la vallée de Hadramaout : وادى حضرموت. Il fut composé l'an 839 (de J. C. 1435), à l'époque où l'auteur était en retraite dans la ville de la Mecque.

5° *Traits concernant l'histoire de Temim-Dâri.* Cet opuscule a pour titre : ضوء السارى لمعرفة تميم الدارى.

6° *Traité des khalifes et des rois qui ont fait le pèlerinage de la Mecque.* Il a pour titre : الذهب المسبوك فى ذكر من حج من الخلفاء والملوك.

7° *Traité dans lequel l'auteur s'attache à réfuter les prétentions des descendants d'Omaïah, qui s'étaient arrogé la dignité de khalife, au mépris des droits de la famille de Mahomet.* C'est celui qui a pour titre : كتاب التنازع والتخاصم فيما بين بنى امية وبنى هاشم.

8° *Traité concernant les droits et les prérogatives qui appartiennent exclusivement à la famille du Prophète.* Son véritable titre est donné ainsi par Abou'lmahâsen : كتاب فى معرفة ما يجب لآل البيت من الحق على ما عداهم. Il fut écrit au mois de Dhou'lkadah, l'an 841 de l'hégire (de J. C. 1437) (1).

9° *Traité des substances minérales.* Il fut écrit au mois de Schewal de la même année.

10° *Traité des tribus arabes établies en Égypte.* Il fut écrit au mois de Dhou'lkadah de la même année.

11° *Traité des rois musulmans qui avaient gouverné l'Abyssinie.* Cet opuscule a été publié par Rinck, en arabe et en latin, mais d'une manière peu correcte. Je me propose de le réimprimer.

12° *Traité de l'unité de Dieu.* Il a pour titre : كتاب تجريد التوحيد المفيد. Il fut composé l'an 841 (de J. C. 1437).

(1) *Opuscules*, folio 189 v°.

13° *Opuscule qui a pour but d'engager les hommes à mettre tout en œuvre pour acquérir une réputation durable.* Ce petit traité, dans notre manuscrit, ne porte aucun titre. Mais, comme, vers la fin, on lit ces mots : قد جاء في معنى خاتمة الخير احاديث وآثار, je crois que nous avons ici le traité, qui, dans le catalogue donné par Abou'lmahâsen, est intitulé : كتاب حصول الانعام و المير في سوال خاتمة الخير.

14° *Explication d'une énigme, dont l'eau était le sujet.*

Il faut ajouter à cette collection le *Traité des poids et des mesures,* qui a été publié en arabe et en latin par feu M. O. Tychsen, et en français par M. Silvestre de Sacy.

Outre les ouvrages indiqués par Abou'lmahâsen et Sakhâwi, Makrizi, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même (1), avait composé un grand traité biographique, sur les Vizirs de l'Islamisme; et un autre, plus spécial, où il donnait l'histoire des Vizirs qui avaient gouverné l'Égypte. L'un ou l'autre de ces deux ouvrages est probablement celui que l'écrivain cite ailleurs sous ce titre (2) : تلقيح العقول و الاراء في تنقيح اخبار الجلة الوزراء.

Makrizi (3) cite l'ouvrage qui avait pour titre : درر العقود الفريدة في تراجم الاعيان المفيدة. Ailleurs (4), il cite celui qui était intitulé : كتاب عقد جواهر الاسفاط في اخبار مدينة الفسطاط. L'auteur nous apprend (5) que son ouvrage intitulé : كتاب الخبر عن البشر, *Histoire des hommes,* servait d'introduction au volumineux traité qui avait pour titre : كتاب امتاع الاسماع, etc.

Makrizi, ainsi qu'il nous l'apprend (6), se proposait d'écrire un traité spécial, dans lequel il eût exposé, avec les plus grands détails, tout ce qui concernait la nature des impôts de l'Égypte, depuis la conquête de cette province, jusqu'à l'époque où vivait l'auteur. Il paraît que la mort ne lui permit point de réaliser ce projet.

Après ces détails sommaires sur la vie et les productions littéraires de Makrizi, je dois dire quelques mots sur l'ouvrage dont j'ai entrepris la traduction. L'auteur expose en ces termes les motifs qui présidèrent à la

(1) *Description de l'Égypte,* m. 798, f. 194 r°.
(2) Man. 797, fol. 364 v°.
(3) Man. 798, fol. 49 r°.
(4) Man. 797, fol. 169 r°.
(5) *Opuscules,* fol. 83 r°.
(6) *Ibid.,* fol. 26 r°.

composition de cet ouvrage (1). « Ayant eu, dit-il, le bonheur de terminer « deux compositions historiques, dont l'une a pour titre : *Le Collier de « perles des écrins, concernant l'histoire de Fostat* كتاب عقد جواهر الاسفاط « من اخبار مدينة الفسطاط, l'autre : *Les avis donnés aux Orthodoxes sur l'his- « toire des Khalifes*, اتعاظ الحنفاء باخبار الخلفاء, qui contiennent la vie des « émirs et des khalifes qui ont gouverné l'Égypte, avec le récit des événe- « ments dont cette contrée a été le théâtre, depuis sa conquête jusqu'à la « destruction de la dynastie des Fatimites, j'ai cru devoir traiter en « détail l'histoire des souverains qui ont régné depuis cette époque en « Égypte ; je veux dire des princes Curdes-Aïoubites, et des Sultans- « Mamlouks, Turcs et Circassiens. » L'ouvrage se compose de trois volumes, formant les n[os] 672, 673, 674, des manuscrits arabes de la bibliothèque du Roi. Il comprend l'histoire de l'Égypte et de la Syrie, depuis le commencement du règne de Saladin jusqu'à l'année 844 de l'hégire (de J. C. 1440), c'est-à-dire, jusqu'à l'année qui précéda immédiatement la mort de l'auteur (2).

J'aurais dû naturellement commencer mon travail par l'histoire des Aïoubites ; mais, d'après un plan arrêté depuis longtemps, une histoire complète de cette dynastie, réunie à celle des khalifes Fatimites, devait se trouver placée par forme d'introduction, en tête de la *Collection des Historiens des Croisades*. Des circonstances indépendantes de ma volonté m'ont empêché de réaliser ce projet qui, j'ose le croire, n'aurait pas été sans utilité. Comme ma traduction était déjà sous presse, il ne m'a plus été permis de revenir sur mes pas, et de publier cette première partie, que j'avais cru devoir omettre, afin de ne pas répéter inutilement ce que j'aurais dit ailleurs. D'un autre côté, *l'Histoire des Mamlouks* présente une masse de faits tellement considérable, que je ne saurais guère me flatter de pouvoir en offrir une traduction complète. Enfin, en supposant que la brièveté de la vie me laisse le temps de terminer cette tâche, il sera,

(1) Man. 672, pag. 3, 4.

(2) Si je ne me trompe, c'est ce même ouvrage que Makrizi indique sous le titre de : اخبار ملوك مصر *Histoire des rois d'Égypte*, lorsque, dans ses *Opuscules* (f. 122), parlant du sultan Bibars-Bondokdari, il ajoute : « J'ai raconté au long la « vie de ce prince, dans le livre de l'histoire des « rois d'Égypte » كتاب اخبار ملوك مصر.

je crois, à propos de continuer les récits de Makrizi, à l'aide des autres historiens qui ont suivi la même méthode, et de conduire cette histoire jusqu'à l'époque où la puissance des Sultans-Mamlouks croula sous les armes victorieuses de Selim II.

Je n'ai rien à dire de ma traduction. Je laisse aux lecteurs instruits le soin de juger et d'apprécier mon travail. J'ai pensé que j'ajouterais à l'utilité de cet ouvrage, si je l'accompagnais de notes nombreuses, qui offriront, je l'espère, sur la philologie, l'histoire et la géographie, quelques renseignements instructifs.

Ce fruit de mes recherches n'aurait probablement jamais vu le jour, si je n'avais trouvé chez MM. les membres du *Comité des traductions orientales* un zèle noble et éclairé, qui ne recule devant aucun sacrifice pécuniaire, lorsqu'il s'agit de propager la connaissance de l'histoire et des littératures de l'Orient.

HISTOIRE

DES

SULTANS MAMLOUKS,

PAR MAKRIZI[1].

RÈGNE

DU SULTAN MELIK-MOËZZ-IZZ-EDDIN-AÏBEK,

LE DJASCHENKIR-TURKOMANI-SÂLÉHI.

Aïbek (2) était Turc d'origine et de naissance. Il passa au service du sultan Page 227
Melik-Sâleh-Nedjm-eddin-Aïoub, après avoir appartenu à l'un des enfants du Turkoman (3), d'où lui vint, chez les Mamlouks-Bahris, le surnom d'Aïbek-Turkomani.

(1) Manuscrit arabe 672, page 227.

(2) Abou'lmahasen (man. arab. 661, fol. 161, verso) fait observer avec raison que le nom *Aï-bek*, أي بك est formé de deux mots turcs, dont le premier signifie la *lune*, et le second répond au mot arabe *émir* امير. C'est ainsi que deux des concubines de Saladin portaient le nom de *Aï-Khatoun*, أي خاتون (Nowaïri, man. de Leide, 26e partie, fol. 107, recto et verso).

(3) Les enfants du Turkoman étaient des hommes qui jouèrent un rôle important sous la dynastie des Aïoubites. Nour-eddin-Omar-ben-Ali-ben-Resoul le Turkoman نورالدين عمر بن على بن رسول التركمانى avait été nommé, l'an 616 de l'hégire (1219 de J. C.), pour gouverner le Yémen, en l'absence de Melik-Masoud-Iousouf, roi de cette contrée. Ce prince étant mort à la Mecque, dans le courant

Il monta successivement en grades, prit rang parmi les émirs Sâlehis, et obtint la charge de *djaschenkir*, جاشنكير (4), qu'il exerça jusqu'à la mort de Melik-Sâleh, et le massacre de son fils Melik-Moaddam. Sous le gouvernement de Schedjer-addorr, il fut nommé *Atabek des armées* اتابك العساكر (5). Cette nouvelle étant

de cette année, Nour-eddin établit sa domination sur le Yémen, envoya de nombreux présents à Melik-Kâmel, père de Melik-Masoud, et lui déclara qu'il se considérait comme le délégué du sultan. Sa postérité conserva la souveraineté du Yémen (Makrizi, *Solouk*, t. I, pag. 152). Il prit le titre de *Melik-Mansour*. Nous le voyons, en plusieurs circonstances, envoyer des sommes d'argent considérables à Radjih, schérif de la Mecque, afin de le mettre en état de lever des troupes pour faire la guerre au sultan d'Égypte (*ibid.* pag. 158, 159). L'an 623 (1226 de J. C.) (*ibid.* pag. 161), il fit marcher une armée pour occuper la Mecque; mais le général qui commandait ces troupes fut fait prisonnier, et conduit au Caire. L'année suivante, il alla en personne attaquer la Mecque, dont il se rendit maître sans coup férir. Mais cette place fut bientôt reprise avec non moins de facilité (*ibid.* pag. 163). L'an 635 (1237 de J. C.), il fit de nouveau la conquête de la Mecque (*ib.* pag. 170). L'an 638 (1240 de J. C.), le sultan d'Égypte, voulant enlever cette ville au prince du Yémen, fit partir, pour cette expédition, un corps de troupes sous les ordres d'Ahmed, fils du Turkoman احمد بن التركماني (*ib.* pag. 187).

(4) Ce mot est, comme l'on voit, le terme persan *tchaschni-ghir*, چاشنى كير, qui, en passant, avec une légère altération, dans le langage arabe de l'Égypte, a conservé sa signification primitive. En effet, un écrivain arabe (*Inscha*, man. arab. 1573, f° 128, r°) l'explique ainsi : « Le *djaschenkir* est « l'officier préposé pour goûter, avant le sultan, les mets et les boissons que l'on sert sur la table du « prince, dans la crainte que l'on n'y mêle du poison. » Le sultan Bâber, dans ses mémoires historiques (man. pers. de Leroi, 4, fol. 198 r°), atteste expressément que le même officier qui, chez les Turks, portait le titre de *bakawul* بكاول était désigné dans l'Inde par le nom de *tchaschni-ghir* چاشنى كير. Le mot چاشنى a pris, chez les Arabes d'Égypte, la forme *schaschni* شاشنى. Nous lisons dans un passage de Nowaïri (26e partie, ms. de la bibliothèque royale de Leide, fol. 108 r°) : قدّم المشروب فاخذ منه على سبيل الشاشنى و ناوله لصغير « On lui présenta la liqueur. Il en prit « un peu pour la goûter, et remit le vase à un enfant. » Abou'lmahasen (ms. 661, fol. 157 v°), après avoir dit que Melik-Sâleh-Aïoub avait choisi Aïbek pour son *djaschenkir*, ajoute : لهذا لما امّره كان عمل رنكه صورة خونجا « Pour cette raison, lorsque le prince lui conféra le titre « d'émir, il lui donna, pour armoiries, la figure d'une petite table. » Car, si je ne me trompe, le mot خونجا répond à celui de خونچه ou خوانچه qui, en persan, désigne *une petite table*. Ce terme existe encore aujourd'hui : car, au rapport de M. Rich (*Narrative of a residence in Koordistan*, t. I, p. 126), *khuantchee* indique « une table oblongue, sur laquelle on pose les plats. »

(5) Le mot *Atabek*, اتابك, composé des deux expressions turques *ata*, اتا, *père*, et *bek*, بك, *seigneur*, désignait, dans l'origine, *le tuteur d'un prince*, *le régent du royaume*. Il devint ensuite un titre que l'on conférait à des émirs d'un rang distingué. Mirkhond (IVe partie, fol. 87 r°) parlant du célèbre Nizam-almulk, s'exprime en ces termes : « Le sultan lui donna les titres d'*Atabek*, اتابك, « et d'*Ata-khodjah*, اتاخواجه : car ces surnoms, et d'autres semblables, étaient, à cette époque, « affectés à des émirs. » On sait que plusieurs de ces personnages éminents ayant usurpé la puissance suprême, conservèrent, au faîte des grandeurs, le titre qu'ils avaient porté dans l'origine, et dont

arrivée à Bagdad, le khalife Mostasem-billah expédia en Égypte une lettre dans laquelle il désapprouvait la conduite des émirs et leur disait : « S'il n'existe pas « un homme parmi vous, faites-le-moi savoir, et je vous enverrai un homme. » Sur ces entrefaites, on apprit que Melik-Nâser (6) s'était emparé de Damas. Aussitôt, les émirs *Bahris* ayant tenu conseil, convinrent unanimement d'élever à la dignité de sultan l'émir Izz-eddin-Aïbek, général des armées, et lui donnèrent le titre de *Melik-Moëzz.* Il jouissait parmi eux d'une haute réputation, comme réunissant au zèle pour la religion et à la générosité une prudence consommée. Les émirs le firent monter à cheval, le samedi, dernier jour du mois de Rebi-second. Chacun d'eux alternativement portait devant lui le *Gâschiah,* الغاشية (7). Le cor-

la forme plus modeste semblait déguiser l'ambition de ces hommes que leur épée et leur bonheur avaient élevés au thrône. On connaît plusieurs dynasties dont les princes n'ont pris d'autre titre que celui d'*Atabek.* Au rapport d'Abou'lmahasen (man. arab. 661, fol. 16 v°) Melik-Gazi, fils de Zenghi, fut le premier d'entre les Atabeks qui fit flotter un drapeau au-dessus de sa tête. Ses prédécesseurs n'avaient pas osé adopter cet attribut de souveraineté, dans la crainte de déplaire aux princes Seldjoucides. Ce mot passa en Égypte avec la dynastie des Aïoubites, et devint un titre qui désignait le premier officier du royaume. Nous lisons dans un ouvrage de Makrizi (*Kitab-assolouk*, t. I, man. arab. 672, pag. 139), que Melik-Afdal-Ali, fils de Saladin, après avoir été prince de Damas, passa en Égypte, et remplit les fonctions d'Atabek auprès de Mansour, fils d'Aziz. Khâlil-Daheri (man. arab. 695, fol. 230 v°) s'exprime en ces termes : « L'Atabek des armées اتابك العساكر est le même que le « *grand émir,* et porte encore le titre de *bekler-beki* بكلر بكي » Abou'lmahasen (*Manhel-safi*, t. III, man. arab. 749, fol. 140 r°) fait mention de la dignité d'*Atabek des armées* اتابكية العساكر. Le même écrivain, dans son *histoire de l'Égypte* (man. arab. 663, fol. 182, v°), nous donne les détails suivants : « L'Atabek des armées, l'émir Scheïkhoun-Omari fut le premier Atabek qui porta le titre « d'*émir-kébir,* الامير الكبير (grand émir). Depuis ce temps, la charge d'*Atabek* الاتابكية devint et « est encore une dignité وظيفة qui se confère par le don d'une *khilah* (robe d'honneur). Jusqu'alors, « l'usage voulait que celui d'entre les émirs qui était le plus ancien prît le titre d'*émir-kébir*, sans « porter un costume distinctif خلعة, et l'on voyait à la fois plusieurs de ces officiers porter le surnom « d'*émir-kébir.* Mais lorsque l'émir Scheïkhoun, ayant été nommé Atabek des armées ولي اتابكية العساكر, « eut adopté le titre d'*émir-kébir,* l'ancien usage tomba en désuétude ; et cette charge devint une des « principales que pouvaient ambitionner les émirs. » Pierre Martyr (*Legatio babylonica*, fol. 85 v°) s'exprime en ces termes : « *Émir-chébir, is est magistratus primus post soldanum.* » Dans l'histoire arménienne des Orpélians (*Mémoires sur l'Arménie*, t. II, p. 164), le mot *Atabek* est écrit *աթաբակ*, et la charge d'Atabek est désignée par *աթաբակութիւն.*

(6) Melik-Nâser-Sâlah-eddin-Iousouf, fils de Melik-Aziz, et arrière-petit-fils de Saladin, avait hérité de son père la principauté d'Alep et ses dépendances. Convoitant la conquête de toute la Syrie, qui, dans ses rêves ambitieux, devait le conduire à la possession de l'empire de l'Égypte, il commença par réunir à ses États la forteresse de Hems ; et, dans le cours de l'année 648 (de J. C. 1250), il s'était rendu maître de la ville de Damas.

(7) Le mot *gâschiah* غاشية, pour être bien compris, exige de moi des détails étendus. Il signifie

tége se rendit au château de la montagne, et les émirs se placèrent à table avec le nouveau souverain. On ordonna par une proclamation de décorer les villes du Caire et de Fostat; ce qui fut exécuté.

quelquefois *un cercle, une réunion, ceux qui entourent habituellement un homme.* On lit dans une tradition rapportée par Bokhari (*Sahih,* t. I, man. arab. 242, fol. 163 v°) : لما دخل عليه فوجده في غاشية اهله « Lorsqu'il entra chez lui, il le trouva au milieu d'une réunion de sa famille. » Dans le *Kitab-alagâni* (t. I, fol. 90 v°), on lit, en parlant du khalife Hescham-ben-Abd-almelik: قد خرج بقرابته وحشمه وغاشيته وجلسايه « Il était sorti, accompagné de ses parents, de ses « serviteurs, de ses familiers et de ses courtisans. » Plus bas (fol. 91 v°) : امر بنقلان قرابته واهله وحشمه وغاشيته من جلسايه « Il ordonna d'emmener ses parents, sa famille, ses domestiques, et ceux qui « composaient sa société habituelle. » Dans les *Prolégomènes historiques* d'Ebn-Khaldoun (fol. 80 recto), il est fait mention de grandes mosquées qui peuvent contenir une foule nombreuse, مساجد عظيمة كثيرة الغاشية.

Dans un autre sens, le mot غاشية désigne *une couverture* plus ou moins riche que l'on mettait par-dessus la selle du cheval. Dans une histoire d'Égypte, il est fait mention (man. arab. 689, fol. 22 r°) de chevaux qui portaient des couvertures d'or غواشي ذهب. Plus bas (fol. 25 v°), il est parlé de couvertures de soie jaune غواشي حرير اصفر. Le commentateur turc du *Gulistân* de Sadi explique le mot غاشية par ما يستر السرج *ce qui recouvre la selle.* C'était toujours un esclave qui portait ce meuble. De là vient que Sadi emploie cette expression (*Rosarium,* pag. 152) :

ان لم اكن راكب المواشي اسعى لكم حامل الغواشي

« Si je ne suis pas homme à monter sur des chevaux, je courrai devant vous, portant le *gâschiah* » (c'est-à-dire, « je serai votre esclave. ») De là s'est formée l'expression غاشيه داري. On lit dans le *Djihan-kuschaï* (man. persan de Ducaurroy, 36, fol. 20 v°) : اگر رستم در زمان او بودي جز غاشيه داري او نكردي « Si Rustem eût vécu de son temps, il n'aurait fait autre chose « que porter son *gâschiah* ». (c'est-à-dire *le servir*). Dans le *Tarikhi-Wassaf* (fol. 161 recto) : جز غاشيه داري در خدمت ركاب ايشان هيچ شغلى اختيار نكنند « Pour ce qui concerne le « service personnel des princes, ils ne choisissent d'autre fonction que celle de porter le « *gâschiah.* » Dans l'*Akbar-nâmeh* d'Abou'lfazl (man. persan de l'Arsenal 19, fol. 260 v°): كلانتران الوس غاشيه داري او ميكردند « Les grands de la nation portaient auprès de lui le *gâ-* « *schiah.* » De là viennent les expressions غاشيه كشيدن *porter le gâschiah,* غاشيه بردوش داشتن ou گرفتن « *avoir le gâschiah sur l'épaule* (c'est-à-dire *servir*), et غاشيه كش *celui qui porte le gâschiah* (c'est-à-dire l'*esclave*). On lit dans un vers cité par Devletschah (*Tezkiret-aschchoara,* man. pers. 250, fol. 162 r°) :

سپهر مهر عطا بايسنغر آن كز طبع كشيد غاشيه بر دوش مهر وكيوانش

« Ce ciel du soleil de la générosité, ce Baïsengar, qui est tel, que naturellement le soleil et Saturne « ont pris pour lui le *gâschiah* sur leur épaule (c'est-à-dire sont ses esclaves). » Dans le *Matla-assaadeïn* (man. pers. de l'Arsenal 24, fol. 98 r°) on lit : حلقهٔ بندگى در گوش وغاشيهٔ چاكرى بر دوش دارد « Il porte à son oreille l'anneau de l'esclavage, et sur son épaule le *gâschiah* de la domesticité. » Dans un autre passage (fol. 255 v°) : ميرزا ابو القاسم بابر كه شاهان گردنكش وخسروان

Le dimanche suivant, on reçut la nouvelle que Melik-Moughith s'était emparé de Karak et de Schaubak; et que la forteresse de Soubaïbah قلعة الصُبيبة (8) était tombée

تاج بخش غاشيهٔ هواخواهي او بر دوش ارادت داشتند «Mirza-Abou'lkasem-Bâber, ce prince si grand « que les rois les plus fiers et les monarques distributeurs de couronnes portaient avec empressement sur «leurs épaules le *gâschiah* de l'affection pour lui» (c'est-à-dire, se faisaient gloire d'être ses serviteurs, ses vassaux). Dans le *Habib-assiiar* de Khondémir (t. II, fol. 225 v°): غاشيهٔ ملازمت بر دوش ميكيرند «Ils s'empressent de rechercher le titre de ses courtisans.» (Tom. III, fol. 208 verso): حلقهٔ ارادت در كوش كشيده وغاشيهٔ حسن عقيدت بر دوش افكنده. Plus bas (fol. 242 v°): شجعاني كه در تاب وتوان خودرا از رستم دستان زياده مي پنداشتند و در جراءت وجلادت اسفنديار رويين تن را غاشيه كش خويش مي انكاشتند «Ces braves qui, sous le rapport de «la force et de la puissance, se croyaient supérieurs à Rustem-Destân; qui, pour ce qui concerne le courage «et l'audace, supposaient qu'Esfandiar, au corps d'airain, aurait porté devant eux le *gâschiah.*» Ailleurs (f. 246 v°): غاشيهٔ متابعت شاهزاده بر دوش كرفت «Il se dévoua au service du prince.» Ailleurs (fol. 259 v°): غاشيهٔ متابعت بر دوش كرفته. Et enfin (fol 266 v°): غاشيهٔ اطاعت بر دوش افكنده. Dans le *Tarikhi-Wassaf* (f. 60 v°): غاشيه كش روزكار «L'esclave du monde.» Dans le *Tarikhi-guzideh* (m. de Bruix, 9, f. 208 v°): حربي اتّفاق افتاد كه اكر رستم زنده بودي غاشيهٔ آن دليري بر دوش كرفتي «Il se livra un combat tel, que si Rustem eût été vivant, il aurait reconnu la supériorité d'une pareille «bravoure.» Dans l'*Anvari-Sohaïli* (éd. de Calcutta, fol. 5 v°): غاشيهٔ امتثال بر دوش دل كرفته Plus bas (fol. 35 v°): غاشيهٔ بندكي بر دوش هواداري افكند. Dans l'histoire de Mirkhond (V^e partie, fol. 62 v°): اهل حله عاقبت غاشيهٔ او بر دوش كشيده «Les habitants de Helleh se sou- «mirent enfin à lui.» Dans une histoire des Mongols de l'Inde (man. pers. 74, t. II, fol. 30 v°): غاشيهٔ اطاعت بر دوش كرفته. Et plus bas (fol. 58 v°): خاقاني كه قيصر روم غاشيهٔ اطاعت او بر دوش همّت ميكشيد «Un monarque si puissant, que l'empereur des Grecs recherchait avec ardeur le «titre de son vassal.»

Le mot غاشية se trouve souvent employé chez les écrivains arabes. Plusieurs auteurs nous en donnent l'explication en ces termes (Makrizi, *Description de l'Égypte,* man. arab. 798, fol. 175 v°; *Mesalek-alabsar,* man. arab. 583, fol. 169 v°; *Inscha,* man. arab. 1573, fol. 121 v°): « Le mot « *gâschiah* غاشية désigne une couverture de selle, qui était formée de cuir et tellement brodée en « or, qu'elle semblait une pièce d'orfévrerie. Elle était portée devant le sultan, par un des écuyers qui « s'avançait à pied, au milieu du cortége. Dans les marches pompeuses, c'était un des grands « بعض المهتاريّة qui le tenait; à l'extrémité de cet ornement, à droite et à gauche, était attaché « le *Djeftah* الجفتاه. » C'était, comme l'on voit, un des insignes de la souveraineté; et, dans les occasions les plus solennelles, lorsque le monarque devait paraître avec tout l'appareil du pouvoir, et de manière à commander un respect universel, c'était un des principaux personnages de l'État qui portait devant lui ce signe de l'autorité. Lorsque le sultan Bibars-Bondokdari associa au thrône son fils Melik-Saïd; il le fit monter à cheval, environné de toute la pompe de la royauté. Lui-même,

au pouvoir de Melik-Saïd. Bientôt après, les émirs s'étant réunis, se dirent entre eux : « Nous ne pouvons nous dispenser d'adjoindre à Melik-Moëzz un membre

marchant à pied, auprès de l'étrier du jeune prince, portait le *Gâschiah*. Ensuite, les émirs le prirent successivement. Ils firent ainsi leur entrée au Caire, à pied, en portant le *Gâschiah* (Nowaïri, *Vie de Bibars*, man. d'Asselin, fol. 24 v°). Melik-Kâmel, ayant désigné pour son successeur son fils Melik-Sâleh, lui fit traverser le Caire, avec tout l'appareil de la royauté. Les émirs portaient alternativement le *Gâschiah*.

Ebn-Athir (*Kâmel*, t. VII, p. 187), décrivant l'inauguration de Melik-Moëzz-Aïbek, remarque expressément que les émirs portaient, à tour de rôle, le *Gâschiah* devant lui. Le sultan Ahmed, quittant l'Égypte, pour se retirer à Karak, choisit dans le trésor les objets les plus précieux, et entre autres, le *Gâschiah* d'or (Abou'lmahasen, *Histoire d'Égypte*, man. arab. 663, fol. 140 v°). Mais bientôt après, Ismaïl, frère d'Ahmed, étant monté sur le trône, écrivit au prince déchu de lui renvoyer le *Gâschiah* et autres insignes de la souveraineté (*ibid.* fol. 141 v°). Melik-Sâleh-Sâleh, ayant reçu le titre de sultan, l'an 752 de l'hégire (1351 de J. C.), on porta devant lui le *Gâschiah*. Les émirs et les personnages les plus distingués marchaient devant lui : l'émir Taz et l'émir Mankli-Boga tenaient le mors de son cheval (*ib.* fol. 173 v°). A l'époque où Toman-Bey fut élu sultan d'Égypte, on chercha inutilement dans l'arsenal les *Gâschiah* d'or الغواشي الذهب et les autres insignes de la royauté (man. arab. 689, fol. 702 v°).

Ce n'était pas seulement le sultan d'Égypte qui avait le droit de faire porter devant lui le *Gâschiah*. Tous les princes de Syrie et autres qui appartenaient à la famille de Saladin, et qui étaient censés exercer une souveraineté absolue dans leurs petits États, se montraient en public avec cette marque d'une autorité indépendante. Lorsque Melik-Sâleh-Aïoub prit possession de Damas, Melik-Djewad portait le *Gâschiah* devant lui (Makrizi, *Solouk*, t. I, p. 173). Melik-Aschraf se rendant à Alep, apporta avec lui le diplôme تقليد qui conférait la souveraineté de cette ville à Melik-Aziz. Mohammed, fils de Daher-Gazi-Aziz, qui était alors âgé de dix ans, sortit à la rencontre du prince, qui le revêtit des robes d'honneur خلع, envoyées par Melik-Kâmel, et porta le *Gâschiah* devant lui. Après avoir séjourné quelques jours à Alep, il prit le chemin de Harran (*ibid.*, p. 137). Melik-Mansour, prince de Hamah, étant arrivé à la cour du sultan Kelaoun, ce prince le combla d'honneurs et de bienfaits, lui assigna pour logement l'édifice appelé *Kabsch;* par son ordre, on le fit marcher en pompe, accompagné du *Gâschiah* et des drapeaux, emblèmes de la souveraineté (*Mesalek-alabsar*, man. arab. 642, fol. 121 v°). Melik-Modaffar ayant été nommé prince de Hamah, à la place de son père, on lui apporta, entre autres marques de sa dignité, le diplôme d'investiture تقليد, la robe d'honneur تشريف, l'épée, le *Gâschiah*, etc. (Ebn-Athir, *Kâmel*, t. VII, p. 385, 386). Melik-Afdal-Mohammed, fils de l'historien Aboulféda, succédant à son père, comme prince de Hamah, on porta le *Gâschiah* devant lui (Hasan-ben-Omar, man. arab. 688, fol. 194 v°. Continuateur d'Elmacin, man. arab. 619, fol. 217 v°). L'an 625 de l'hégire (1227 de J. C.), Melik-Kâmel envoya le *Scheikh-aschschoïoukh* Ebn-Hamouieh pour porter des robes d'honneur à son neveu Melik-Nâser-Daoud, souverain de Damas. L'ambassadeur porta le *Gâschiah* devant le prince; après quoi, ce devoir fut rempli par Aziz et Sâleh, oncles paternels de Daoud (Makrizi, *Solouk*, t. I, p. 144). Melik-Moudjahid, souverain du Yémen, ayant reçu une *Khilah* de la part du sultan Mohammed-ben-Kelaoun, on porta le *Gâschiah* devant lui (Continuateur d'Elmacin, man. arab. 619, fol. 203 v°). Mais le même prince, faisant le pèlerinage de la Mecque, les émirs égyptiens s'opposèrent à ce qu'il parût accompagné de

«de la famille royale, afin que son autorité soit universellement reconnue, et que «les princes de sa maison se soumettent à lui sans répugnance.» D'un consen-

cet insigne de la royauté (Abou'lmahasen, man. arab. 663, fol. 138 v°). On conçoit sans peine que ces officiers, jaloux de maintenir les prérogatives de leur maître, ne voulaient pas souffrir qu'un autre que lui se montrât avec les marques de la souveraineté dans une ville soumise à la puissance du sultan d'Égypte. Quelquefois des personnages d'un rang élevé, dévorés d'ambition, et profitant de la faiblesse de leur maître, osaient s'arroger un privilége qui devait appartenir exclusivement au souverain. Nous lisons dans l'histoire des Seldjoucides, écrite par Bondari (man. arab. 767 A, fol. 93 v°), qu'un vizir parut solennellement en public, faisant porter devant lui le *Gâschiah* et des épées nues.

Ce n'était pas seulement sous le règne des sultans d'Égypte que le *Gâschiah* fut un des insignes de la puissance suprême; cet usage existait bien antérieurement. On lit dans l'ouvrage d'Ebn-Athir (*Kâmel*, t. V, p. 14), que l'an 529 de l'hégire (1134 de J. C.), le sultan Seldjoucide Masoud, ayant fait sortir en public le khalife, escorté de toute la pompe royale, porta lui-même le *Gâschiah* devant ce prince. Melik-schah, ayant vaincu et fait prisonnier le khan de Samarkand, voulut, pour honorer son captif, marcher à pied, près de son étrier, et porter sur son épaule le *Gâschiah*, emblème de la souveraineté (Bondari, man. arab. 767 A, fol. 40 r°). Il paraît que cet ornement n'était ni pesant, ni d'un gros volume, car nous voyons dans une circonstance, un personnage mettre le *Gâschiah* sous son aisselle (Fakhr-eddin-Razi, man. arab. 895, fol. 131 r°). C'est, je crois, d'après cette signification du mot غاشية qu'il faut expliquer un passage d'Imad-eddin-Isfahani (*Conquête de Jérusalem*, man. arab. 714, fol. 5, v°), où on lit, en parlant des chrétiens, يخطبون غاشية الموت: si je ne me trompe, l'auteur a voulu dire que les croisés ambitionnaient le droit de porter le *Gâschiah* de la mort, c'est-à-dire, de se soumettre à son empire, qu'ils brûlaient de mourir pour la défense de leur religion. Le verbe خطب serait pris ici dans le sens qu'il a dans un passage du même historien, où on lit (fol. 47 v°) : خطب الرتبة « Il ambitionna ce rang. »

Je ne parlerai point ici des autres insignes de la souveraineté, attendu qu'il en sera fait mention dans le cours de cette histoire. Mais il est une expression qui s'est trouvée employée dans cette note, et sur laquelle je dois donner quelques détails. Je veux parler du mot حلقة *anneau, pendant d'oreille,* qui se prend comme emblème de la servitude; d'où viennent les locutions : حلقه بگوش ou درگوش *esclave*, حلقه بگوشي *service, esclavage*, et حلقه درگوش داشتن ou کشیدن *se soumettre à quelqu'un, se rendre son esclave.*

On lit dans le *Tarikhi-Wassaf* (manuscr. de la Bibliothèque du Roi, fol. 13 verso) : کیوان چون هندوي حلقه درگوش « La planète de Saturne est comme un Indien, esclave.» Plus loin (f. 60 v°) : حلقه بگوش آفتاب « Le soleil est son esclave.» Dans la continuation de l'histoire de Raschid-eddin (man. pers. 68 A, fol. 479 v°) : من برقرار حلقهٔ بندگی قاآن درگوش دارم « Je porte, comme «à l'ordinaire, à mon oreille, l'anneau du service du *Kaân* » (c'est-à-dire « Je suis son esclave. ») Dans le *Habib-assiiar* de Khondémir (t. III, fol. 260 r°) : حلقهٔ چاکري وانقياد درگوش کشيده « Ayant mis à son oreille l'anneau de la servitude et de l'obéissance.» Dans l'*Anvari-Sohaïli* (éd. de Calcutta, fol. 5 v°) : حلقهٔ عبوديت درگوش جان کشيده « Ayant mis l'anneau de son service à «l'oreille de son âme (c'est-à-dire : « se soumettant à lui de tout son cœur »). Dans le *Matla-assaadeïn*

tement unanime, ils portèrent au trône, comme collègue de Melik-Moëzz, Melik-Aschraf-Moudaffer-eddin-Mousa, fils de Melik-Nâser-Iousouf, qui était âgé d'en-

(fol. 308 v°) : حلقهٔ عبوديت در كوش هوش كشيدند. Dans l'histoire des poëtes persans de Devletschah (man. pers. 250, fol. 120 r°) : تاجوران حلقهٔ بندكى اورا دركوش كشيدند « Les rois se sou« mirent à lui. » Dans l'*Akbar-nâmeh* (m. de l'Arsenal 19, f. 203 r°) : ازظهوراين عجايب اصحاب ظاهر چون اهل معنى در مقام حلقه بكوشى در آمدن كرفتند « A la vue de ces merveilles, les « hommes qui s'occupent des objets extérieurs, comme ceux qui pensent aux choses solides, commen« cèrent à se soumettre. » Plus bas (fol. 239 v°) : متمردان اقصاى هندوستان حلقهٔ ارادت دركوش انقياد كشيده « Les rebelles des parties les plus reculées de l'Hindoustan se soumirent volon« tairement. » Ailleurs (fol. 248 r°) : حلقهٔ عبوديت دركوش اطاعت افكند, (f. 280 v°) : در سلك حلقه بكوشان دركاه والا انتظام دهد « Il l'admettra parmi les serviteurs de la sublime cour. » *Ibid.* : اكر حلقهٔ بندكى آن دركاه والا در كوش هوش نكشند Et enfin (fol. 290 v°) : پدر من از حلقه بكوشان دركاه والا بوده « Mon père fut un des serviteurs de la cour. »

Dans le *Bostân* de Sadi (édit. de Calcutta, p. 89 et 132) : اى حلقه دركوش حكمت جهان « O toi, « l'esclave de la sagesse du monde. » Dans le *Gulistan* du même auteur (*Rosarium politicum*, ed. Gentio, p. 60), on lit ces vers :

بنده حلقه بكوش ارننوازى برود
لطف كن لطف كه بيكانه شود حلقه بكوش

« Un esclave, si tu ne le traites pas bien, s'échappera. Agis avec tant de bonté et de douceur, qu'un « étranger vienne volontairement se rendre ton esclave. » Ailleurs (pag. 118, ed. Semel.) : حلقه بكوش ايشانم « Je suis leur serviteur. » Enfin, dans le *Secander-nâmeh* de Nizami (éd. de Calcutta, p. 198), on lit : چو زآهن كنم حلقه درزير سنك ; ce que le commentateur explique en ces termes : يعنى چون ازآهن سنكرا حلقه در كوش سازم يعنى به تيغ وتبر ونيزه سنكرا بنده سازم C'est-à-dire : « Comme je soumets la pierre par le moyen du fer. » Ces locutions, où le pendant d'oreille est employé comme symbole de l'esclavage, rappellent la loi qui existait chez les Israélites (Exod. cap. XXI, v. 6), et, en vertu de laquelle, lorsqu'un esclave voulait rester perpétuellement au service de son maître, celui-ci le conduisait devant le tabernacle, et lui perçait l'oreille. C'est ainsi que Juvénal (*Sat.* I, v. 104) dit, en parlant d'un affranchi :

Natus ad Euphratem ; molles quod in aure fenestræ
Arguerint, licet ipse neget.

On peut consulter, sur ce sujet, la note de M. Rosenmüller (*Scholia in Exodum*, pag. 358—360).

(8) Le manuscrit qui est sous mes yeux offre ces mots قلعة الصّبية ; et la même leçon se trouve aussi dans d'autres passages (tom. I, p. 203, *it.* 225). Mais je n'ai pas hésité à lire *Soubaïbah* الصُّبَيبة. En effet, dans une Vie du sultan Bibars (man. arab. 803, fol. 14 r°), on trouve ces mots :

viron six ans; il fut décidé que Moëzz-Aïbek serait chargé de tous les soins de l'administration. Le jeune sultan fut mis en possession de sa dignité, le troisième jour du mois de Djoumada-premier. Il s'assit à table, et reçut l'hommage des émirs, le jeudi, cinquième jour du même mois. Tous les ordres, tous les diplômes, étaient censés émaner des deux sultans Aschraf et Moëzz. Mais le premier n'avait de la souveraineté que le nom; tandis que Moëzz-Aïbek jouissait de toute la plénitude du pouvoir.

Dans la ville de Gazah, se trouvait alors un corps de troupes, commandé par l'émir Rokn-eddin-Khass-Turk. Ces soldats, à leur retour à Sâléhieh, s'étant concertés avec un grand nombre d'émirs, élevèrent au trône Melik-Moughith-Omar, fils d'Adel le jeune, et prince de Karak. Ils firent la *Khotbah* au nom de ce nouveau souverain, dans la ville de Sâléhieh, le vendredi, quatrième jour du mois de Djoumada-second. Dès que la nouvelle de cet événement se fut répandue, on fit proclamer dans les villes du Caire et de Misr, le dimanche, sixième jour

ملك الصبيبة واعمالها ومدينة بانياس واعمالها « Il s'empara de Soubaïbah et de son territoire. « Il prit également la ville de Banias et ses dépendances. » Nous lisons dans l'histoire de Nowaïri (man. arab. de la bibliothèque royale de Leide, fol. 146 v°) que Melik-Aziz se trouvait dans la ville de Soubaïbah. Et le même écrivain nous apprend (*ibid.* fol. 152 r°) que la forteresse de Soubaïbah dut sa fondation au même prince, c'est-à-dire, à Melik-Aziz-Fakhr-eddin-Othman, fils de Melik-Adel. L'an 645 de l'hégire (1247 de J. C.), cette forteresse tomba au pouvoir de Melik-Sâleh-Nedjm-eddin-Aïoub (*ibid.* fol. 181 r°). L'an 648 (1250 de J. C.), elle fut occupée par Melik-Saïd, fils de Melik-Aziz-Othman (*ibid.* fol. 190 verso). L'an 812 (1409 de J. C.), Melik-Nâser-Feredj mit en liberté les prisonniers qui étaient détenus dans la forteresse de Soubaïbah (Ahmed-Askalani, t. II, man. arab. 657, fol. 2 recto). L'an 814 (1411 de J. C.), plusieurs émirs furent enfermés dans la même place (*ib.* fol. 22 v°). Abou'lféda, dans sa Description de la Syrie (*Descriptio Syriæ,* pag. 19, 96), place Banias et Soubaïbah à une journée et demie de Damas, à l'ouest-sud de cette ville. Si l'on en croit cet écrivain, Soubaïbah n'est autre chose que la citadelle de Banias. Son assertion est confirmée par Khalil-Dâheri (man. arab. 695, fol. 92 r°), qui parle de cette ville en ces termes : « La ville de Soubaïbah, autrement nommée Banias, a une citadelle très-forte. C'est « une jolie ville, sur le territoire de laquelle on sème du riz, que l'on transporte à Damas et ailleurs. « Elle est la capitale d'un district اقليم, dont une partie porte le nom de *houlah,* الحُولة. Il contient « deux cents villages. Cette ville est comprise dans la province de Damas. » Ce témoignage paraît en contradiction avec ceux que je viens de citer, et dans lesquels ces deux places se trouvent désignées comme séparées l'une de l'autre. On pourrait concilier ces assertions en supposant que, dans le récit d'Abou'lféda, le mot قلعتها ne doit pas être pris à la lettre, et indique seulement que Soubaïbah était la ville la plus forte du territoire de Banias. Je n'ai pas besoin de faire observer que Banias est la *Paneas* ou *Cesarea Philippi* des anciens. Du reste, si l'on veut connaître des détails sur les ruines de cette ville, on peut consulter avec fruit les relations de Bremond (*Viaggi nell' Egitto,* pag. 270-272, et Burckhardt (*Travels in Syria,* pag. 37 et suiv.).

228 du même mois, que le pays appartenait au khalife Abbasside Mostasem-billah, et que Melik-Moëzz-Izz-eddin-Aïbek était son délégué. Le lendemain, les troupes furent invitées à sortir de la ville; et l'on renouvela le serment de fidélité qui avait déjà été prêté aux deux sultans Melik-Aschraf-Mousa et Melik-Moëzz-Aïbek. On décida que les noms des deux princes seraient écrits conjointement sur les actes et les diplômes, et gravés sur la monnaie; et que la *khotbah* serait faite au nom des deux princes collectivement. Scherf-eddin-abou-Saïd-Hibet-Allah-ben-Saëd-Faïzi, surnommé Asad, fut élevé au rang de vizir.

Sur ces entrefaites, les deux eunuques, Schehab-eddin-Reschid l'aîné, et Schehab-eddin le jeune, avaient quitté la ville de Sâléhieh, accompagnés de Rokn-eddin-Khass-Turk, et de Akisch l'inspecteur, المشرف (9). Schehab-eddin le jeune ayant été arrêté, fut conduit au Caire, et mis en prison. Les autres échappèrent par la fuite. Cependant on envoya aux troupes qui étaient restées à Sâléhieh une amnistie pleine et entière, une gratification et des robes d'honneur.

Le jeudi, dixième jour du même mois, les deux souverains, Aschraf et Moëzz, se mirent en marche, accompagnés des drapeaux affectés aux sultans, et parcoururent les rues du Caire. Moëzz remplissait auprès d'Aschraf les fonctions de chambellan (10), et chacun des émirs portait alternativement le *gâschiah*.

(9) Le mot مُشْرِف signifie *inspecteur, surintendant.* On lit dans la *vie de Bibars*, par Nowaïri (man. arab. d'Asselin, fol. 91 v°) : مشرف الممالك مرتبته دون الوزارة « Le surintendant du « royaume avait rang immédiatement au-dessous du vizir. » Dans l'ouvrage biographique d'Ebn-Khallikan (man. arab. 730, fol. 328 v°) : جعله مشرف مملكته كلها « Il le nomma surintendant de tous ses « États. » Dans l'*Histoire de la Conquête de Jérusalem* (man. arab. 714, fol. 191 r°) : ابصرتُ عنده مشرفي المطابخ والابيات « Je vis auprès de lui le surintendant des cuisines et celui du palais. » Dans l'histoire d'Abou'lmahasen (man. arab. 661, fol. 41 v°) : جعله الخليفة مشرفا في المخزن « Le « khalife le plaça comme surintendant du trésor. » Le mot أشراف désigne *la place d'inspecteur, de surintendant.* On lit dans l'ouvrage d'Ebn-Khallikan (fol. 330 r°) : رتّبه في اشراف الديوان « Il le « nomma surintendant du bureau. » Ailleurs (fol. 430 v°) : الإشراف على الاقامات « La place « d'inspecteur des provisions. » Et enfin (*ibid*) : الإشراف بالمخزن « La place d'inspecteur du « trésor. »

(10) Le verbe حَجَبَ se prend en arabe dans deux acceptions. En parlant d'un prince, il signifie : *Le tenir renfermé, le séquestrer de la société des hommes, le soustraire à tous les regards.* On lit dans l'histoire de Nowaïri (man. arab. de la bibliothèque royale de Leide, 26[e] partie, fol. 14 v°) : زاد على ذلك بان حجبه و منعه من الظهور الى الناس الّا معه « Il alla jusqu'à le tenir renfermé, et

Cependant les troupes de Melik-Nâser s'étaient avancées jusqu'à Gazah. L'émir Fâres-eddin-Aktaï, le *djemdar*, الجمدار (11), qui avait le commandement des Mamlouks-Bahris, sortit du Caire, à la tête de deux mille cavaliers, le jeudi, cinquième jour du mois de Redjeb, et se dirigea vers Gazah. Arrivé près de cette ville, il attaqua l'armée de Melik-Nâser, et la mit en déroute.

Le jeudi, vingt-sixième jour du même mois, tous les membres du gouvernement résolurent, d'un commun accord, de transférer le corps de Melik-Sâleh, de son palais, situé dans l'île de Raudah, au tombeau qui lui avait été élevé, dans le voisinage des colléges de Sâleh (12), entre les deux châteaux. En consé-

« l'empêcher de paraître en public, excepté dans sa compagnie. » Plus bas (fol. 168 v°) : حجبه في الدار القطبية عند عمّته « Il le tint renfermé dans la maison *Kotbiâh*, chez sa tante paternelle. » Et ailleurs (fol. 200 v°) : كان الملك الاشرف في هذه المدّة قد حجب عن الناس واسمه قايم دون شخصه « Pendant tout ce temps Melik-Aschraf était dérobé à la vue des hommes. Son nom seul « figurait, et non sa personne. » Dans l'histoire d'Ahmed-Askalani (man. arab. 656, fol. 40 r°) : كانت المملكة باسمه وهو محجوب « L'autorité s'exerçait sous son nom, tandis qu'il était caché à « tous les yeux. » Le même verbe signifie *Exercer auprès d'un prince les fonctions de chambellan.* On lit dans le *Kitab-alagâni* (t. III, fol. 383 v°) : ...حاجبه... وقد حجب بعده عبد الملك بن مروان « Son chambellan . . . qui exerça les mêmes fonctions auprès d'Abd-almelik-ben-Merwan. » Les mêmes détails se retrouvent plus bas (fol. 385 r°).

Quelquefois le verbe حَجَبَ signifie *Exclure quelqu'un, lui refuser l'entrée auprès du prince.* Nous lisons dans le *Kitab-alagâni* (tom. III, fol. 426 v°) : حجبه الحاجب « Le chambellan lui refusa « l'entrée. » Plus loin (*ib.*) : رأيتُ القوّاد يُحجَبُون « J'ai vu les généraux que l'on empêchait d'entrer. » Et enfin (fol. 478 r°) : اتحجبين علي بن هشام « Refuserez-vous d'admettre Ali-ben-Hescham ? »

(11) L'auteur de l'ouvrage intitulé *Inscha* (man. arab. 1573, fol. 1231 r°), parlant des Mamlouks appelés *Djemdars* الجمداريّة, dit qu'ils étaient, pour le rang et les fonctions, au-dessous de ceux qui portaient le nom de *khassekis*, الخاصكيّة. Le mot جمدار est l'abréviation du terme persan *Djameh-dar* جامه دار (maître de la garde-robe). Voyez M. le baron Silvestre de Sacy, *Chrestomathie arabe,* tom. I, pag. 135; tom. II, pag. 180, 186. Le mot *djemdar*, employé pour désigner un émir d'un rang élevé, se trouve plusieurs fois dans la *Description de l'Hindoustan*, qui fait partie du *Mesalek-alabsar.* Ce terme existe encore aujourd'hui : car nous lisons dans le Voyage de M. Stocqueler (*Fifteen months pilgrimage,* tom. I, p. 254), que, dans les États de l'Imam de Mascate, le titre *Jemadar* désigne un *commandant.* Il en est de même dans le Beloutchistan (Pottinger's *Travels*, pag. 14.)

(12) Makrizi décrit en ces termes le collége Sâléhi المدرسة الصالحية et le mausolée qui en était voisin. Au rapport de cet historien (*Description de l'Égypte*, man. arab. 798, fol. 323 v°) : « Le « *Medreseh Sâléhieh* était situé au Caire, dans la rue qui règne entre les deux palais. Son emplacement « faisait partie du grand palais oriental. Melik-Sâleh-Nedjm-eddin-Aïoub, fils de Kâmel, y fit construire

quence, le vendredi suivant, la foule se porta au palais de Raudah; on enleva le corps du sultan, sur lequel on fit la prière, immédiatement après l'office du vendredi. Les soldats étaient tous vêtus de blanc, et les Mamlouks avaient coupé leurs cheveux. On célébra les obsèques du prince, qui fut enterré la nuit même. Le samedi, les deux souverains, Aschraf et Moëzz, descendirent du château de la montagne, et se rendirent au tombeau de Sâleh التربة الصالحية, accompagnés de tous les Mamlouks-Bahris, des *djemdars*, الجمدارية, des émirs, des kadis, et des principaux personnages de l'État. On fit fermer les marchés du Caire et de Fostat. Une pompe funèbre fut célébrée entre les deux châteaux, au son des tambours de basque. Jusqu'au lundi suivant, tout le monde se présenta pour prendre part à la cérémonie. On plaça près du tombeau les drapeaux, emblèmes de la royauté, le coffre بقجة (13) du prince, son arc et son carquois تركاش (14). Des lecteurs y furent installés, avec ordre de réciter l'Alcoran.

«ces deux colléges. On commença à démolir cette portion du palais, le 13e jour du mois Dhou'lhidjdjâh, «de l'année 639 (1241 de J. C.). Les fondements furent jetés le 14e jour de Rebi-*akhir*, l'an 640 «(1242 de J. C.). L'année suivante, le sultan ordonna que quatre leçons seraient faites dans ce «collége, par quatre jurisconsultes attachés aux quatre sectes orthodoxes; et ce fut la première «fois que l'on vit, en Égypte, quatre chaires دروس réunies dans un même local. Le premier «d'entre les Hanbalis, qui professa dans ce collége, fut le *Kadi-alkodat* Schems-eddin-abou-«Bekr-Mohammed-ben-Emad-Mokaddesi.» «Le tombeau de Sâleh, قبة الصالح, dit ce même «écrivain (*ibid.* fol. 324 r°), est situé dans le voisinage du collége appelé *Medreseh-Sâléhieh.* «L'emplacement qu'il occupe était primitivement l'édifice قاعة habité par le scheikh des Mâlekis. «Il fut construit aux frais d'Ismet-eddin-Schedjer-addorr-Omm-Khalil, qui le fit élever pour son «maître et son époux, Melik-Sâleh-Nedjm-eddin-Aïoub, lorsque ce prince mourut, au moment «où il était en présence des Francs, dans les environs de Mansourah, le 15e jour du mois de «Schaban, de l'année 647 (1249 de J. C.). Schedjer-addorr, craignant d'encourager les Francs, cacha la «mort du prince, et ne la fit connaître qu'à deux personnages, l'émir Fakhr-eddin-Iousouf, fils du «*Scheikh-aschschoïoukh*, et l'eunuque الطواشي Djemal-eddin-Mouhsin. Tous deux gardèrent, à cet «égard, un profond secret. Les affaires étaient administrées comme à l'ordinaire. Schedjer-addorr «expédiait des lettres, des rescrits, des diplômes, qui portaient une apostille علامة de la main d'un «esclave appelé Sohaïl, et personne ne doutait que ce ne fût l'écriture du sultan. Bientôt après, Schedjer-«addorr annonça que la maladie du prince se prolongeait et qu'il ne pouvait recevoir personne. Nul «n'osa parler de la mort du sultan, jusqu'à l'époque où Schedjer-addorr eût fait venir, de Hisn-Keïfa, «Melik-Moaddam-Touranschah, fils de Sâleh. Cependant cette princesse ayant embarqué sur un bateau «le corps de son mari, le fit transporter de Mansourah au château de Raudah, situé vis-à-vis de la ville «de Misr. Il fut déposé dans un des bâtiments قاعات dont se composait ce palais. La chose avait «été exécutée dans le plus grand secret, et quelques personnes seulement avaient été mises dans la «confidence.»

(13) Le mot بقجة, au pluriel بقج, désigne un *coffre*. On lit dans la *vie du sultan Bibars* (man.

Cette même année, Bedr-eddin-abou'lmahasen-Iousouf-ben-Hasan-Sindjari fut destitué des fonctions de kadi du Caire, et remplacé par Imad-eddin-abou'l-kâsem-ben-Moukanscha-Hamawi. Après la mort d'Afdal-eddin-Kounedji, il fut nommé kadi de Fostat, et Sadr-eddin-Mauhoub-Djezeri fut choisi pour kadi de la

arab. 803, fol. 21 v°) : اشتري برسم السلاح و البقج وغير ذلك ماية مملوك « Il acheta cent «Mamlouks pour porter les armes, les coffres et autres objets. » Dans l'histoire d'Ahmed-Askalani (man. arab. 656, fol. 130 r°) : استدعي بقجة كبيرة فيها وثايق بديون له علي كثير من الناس « Il «se fit apporter un grand coffre contenant les obligations des sommes qui lui étaient dues par un «grand nombre de personnes. » Dans une histoire d'Égypte (man. arab. 689, fol. 25 v°) : ثم مشت البقج و المجامع بالاغطية الحرير « Ensuite venaient les coffres et les caisses, avec leurs couvertures « de soie. » Dans l'histoire de Makrizi (*Kitab-assolouk*, t. II, man. arab. 673, fol. 75) : خمسة وعشرون بقجة قماش « Vingt-cinq coffres pleins d'étoffes. » Dans l'ouvrage biographique d'Ebn-Khallikan (man. arab. 730, fol. 504 v°) : احضرلي بقجة فيها ملبوس « Il m'apporta un coffre qui renfermait un «habit. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (man. arab. 595, A. fol. 82) : قدامها المجمع و البقج السلطانية « Devant elle étaient la caisse et les coffres qui appartenaient au sultan. » Ailleurs (fol. 106) : بقجة فيها قماش « Un coffre renfermant des étoffes. » Et enfin (fol. 200) : سرق من تحت راسه بقجة قماش « On enleva de dessous sa tête un coffre plein d'étoffes. » Voyez aussi Abou'lmahasen, *ap. Chrestomathie arabe*, t. II, p. 189, et la note de M. Silvestre de Sacy, t. I, p. 135. Dans un passage du *Manhel-safi* d'Abou'lmahasen, ce mot est écrit بقشة. On y lit (t. III, fol. 207 v°) : بقشة قماش « Un coffre « d'étoffes. » Le terme بقجة n'était pas employé exclusivement en Égypte, car, dans les lettres arabes, publiées par Sousa (*Documentos arabicos para a historia Portuguesa*, pag. 52), on lit : لا تخرج بقجة من الديوان « Qu'il ne sorte pas un coffre de la douane. » Du mot بقجة s'était formé مبقج, qui signifiait : *renfermé dans des coffres*. Dans un passage de l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahasen (man. arab. 663, fol. 162 v°), je trouve cette phrase : تعابي قماش مبقجة «Des robes d'étoffes enfermées «dans des coffres. » Le mot بقجة étant employé dans le passage de notre historien, pour indiquer un des insignes de la souveraineté, désignait, probablement, ou le coffre qui renfermait les habits royaux, ou plutôt celui dans lequel étaient déposées les archives de l'État, les pièces diplomatiques, etc.

(14) Le mot *tarkasch* تركاش est le terme persan *tarkesch* تركش qui désigne un *carquois*. Il prenait, au pluriel, la forme تراكيش. Je lis dans un passage de notre historien (*Kitab-assolouk*, t. II, f. 239 r°) : احضروا تراكيشكم التي فيها القسي والنشاب « Faites venir vos carquois qui renferment des « arcs et des flèches. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalani (t. II, man. arab. 657, f. 189 v°), on lit : ماية تركاش « Cent carquois. » Ce terme a passé dans les langues de l'Europe, où il a formé le mot ταρκάσιον ou ταρχάσιον des écrivains de la Byzantine (v. du Cange, *Glossarium mediæ et infimæ græcitatis*, tom. II, col. 1534. Meursii, *Glossarium græco-barbarum*, pag. 550), le mot latin *Turcasia* (du Cange, *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, tom. III, col. 1222, éd. de 1678, *Glossarium manuale ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis*, tom. VI, pag. 684), l'italien *Turcasso*. Dans quel-

229 même ville, à l'époque où Ebn-alkotb fut transféré au Caire pour y remplir les mêmes fonctions.

A la fin du mois de Redjeb, Bedr-eddin-Sindjari fut réintégré dans la place de kadi du Caire, et Ebn-alkotb dans celle de kadi de Fostat. Le quatrième jour de Schaban, Fâres-eddin-Aktaï revint de Gazah au Caire. Le cinquième jour du même mois, on arrêta et on mit en prison l'émir Zeïn-eddin, *Émir-djandar-Sâlehi* (15) امیرجاندر

ques ouvrages français du moyen âge, et en particulier dans la Relation du Voyage de Bertrandon de la Brocquière (pag. 504 et *passim*), on lit constamment *Tarquais*, pour désigner *un carquois;* et ce dernier mot est évidemment une altération du premier.

(15) Le mot *djandar* جاندار, qui est d'origine persane, et qui fait au pluriel *djandariah*, جاندارّية, se rencontre plusieurs fois dans l'*Histoire de la Conquête de Jérusalem*. On y lit (man. arab. 714, fol. 16 v°) : احضر الجانداريّة والنقّابين « Il fit venir les *djandars* et les sapeurs. » Ailleurs (fol. 79 r°) : جينا في خواصّنا و الجاندارية « Nous vînmes, accompagnés de nos courtisans intimes et des *djandars*. » Plus loin (fol. 244 r°) : نقيب الجاندارية الناصرية « Le chef des *djandars* nâseris. » On le trouve également chez les écrivains persans. On lit dans le *Tarikhi-Wassaf* (manuscrit, fol. 169 r°) : اورا جاندار وقايد جيش ميشمرد « On le regardait comme un *djandar*, et un chef d'armée. » Dans le *Bostân* de Sadi (édit. de Calcutta, pag. 220) : زجانداری افتد بخربندگی « Du rang de *djandar*, il tombera « à celui de gardien d'ânes. » Et dans le commentaire, le mot جانداری est expliqué par سلاح داری و نگاهبانی, c'est-à-dire : *les fonctions d'écuyer et de garde*. Dans le dictionnaire persan intitulé *Borhani-kati* (édit. de Calcutta, pag. 267), le mot جاندار est rendu par محافظت کننده و نگاهبان *gardien*, et par سلاحدار *écuyer*. Dans l'ouvrage arabe qui a pour titre *Inscha* (man. arab. 1573, fol. 127 v°), on lit جندار, et dans les *Prolégomènes* d'Ebn-Khaldoun (fol. 88 v°), on trouve, au pluriel جنادرة. Le premier de ces deux ouvrages nous offre les détails suivants : « *Emir-djandar*, « امیر جندار. Ce titre est composé de deux mots, dont l'un *djan*, جان en turc (en persan), désigne « l'*âme*, الروح, et l'autre دار signifie *celui qui prend*, مُمسك. De manière que le nom entier doit se « traduire par ممسك الروح, *celui qui tient l'âme*. Dans l'origine, le *Djandar* était l'officier qui de- « mandait la permission d'introduire les émirs auprès du prince, lorsqu'ils avaient à remplir leurs « fonctions, et qui entrait devant eux toutes les fois qu'ils allaient rendre hommage au sultan dans la « salle d'audience. Il précédait les employés de la poste البريد, avec le Dewadar et le gardien de la porte. « Il a également sous ses ordres les *Berd-dars* et les *Djandars* البردداريّة والجندارية. Lorsque « le sultan veut faire périr un homme quelconque, l'exécution a lieu en présence de l'*Émir-Djandar*. Il « a sous sa juridiction le *zerd-khanah* الزردخاناه, qui est une maison de détention d'un rang plus « élevé que la prison ordinaire. Quelquefois, on choisissait pour remplir ce poste un commandant « مقدم, quelquefois un *Émir-Tablkhaneh*. Aujourd'hui, cette place a beaucoup perdu de son impor- « tance, car on la donne à des émirs de dix العشرات, ou à des officiers d'un rang inférieur. » Ebn-Khaldoun (*Prolégomènes*, fol. 88 v°) parlant de la dynastie africaine des Benou-Merin, s'exprime en

الطاكي, et Sadr-Eddin, kadi de la ville d'Amid, qui avait été un des principaux personnages de l'État, sous le règne de Melik-Sâleh.

Le dix-neuvième jour de Schaban, en vertu d'une résolution adoptée unanimement par tous les membres du gouvernement, on procéda à la démolition de la ville de Damiette. On fit partir du Caire, pour cet effet, un grand nombre de carriers, de maçons, et d'ouvriers de tout genre. Les murailles furent abattues, et la ville entièrement rasée. La grande mosquée échappa seule à la destruction. Quelques-uns des plus pauvres habitants se construisirent des cabanes de roseaux اخصاص, sur le bord du Nil, au midi du terrain qu'occupait la ville, et tracèrent ainsi le plan d'une nouvelle enceinte منشية, sur l'emplacement de laquelle s'est élevée la Damiette de nos jours.

Le vingt-sixième jour du même mois, on arrêta l'émir Djemal-eddin-Nedjebi; et le lendemain, Akesch-Adjemi fut également conduit en prison.

Cependant, Melik-Nâser, souverain de la Syrie, à l'instigation de l'émir Schems-eddin-Loulou-Amini, résolut d'entreprendre la conquête de l'Égypte. Il partit de Damas, à la tête de ses troupes, le dimanche, quinzième jour du mois de Ramadan. Il avait avec lui Melik-Sâleh-Ismaïl, fils d'Adel-abou-Bekr, fils d'Aïoub, Melik-Aschraf-Mousa, fils de Mansour, Ibrahim, fils de Schirkouh, Melik-Moaddam-Touranschah, fils du sultan Salah-eddin le grand, Nosret-eddin, frère de Touranschah, Melik-Dâher-Schadi, fils de Nâser-Daoud, et son frère Melik-Amdjed-Hasan, Melik-Amdjed-Abbas, fils d'Adel, et plusieurs autres princes. Cette nouvelle porta l'effroi dans le gouvernement de l'Égypte. On donna ordre de rassembler les Arabes du Saïd. Le second jour de Schewal, au moment où l'on apprit l'arrivée de Melik-Nâser à Gazah, l'on fit arrêter plusieurs émirs qui étaient soupçonnés de favoriser secrètement les prétentions de ce prince.

ces termes : «La garde de la porte du prince, et le soin de le soustraire à l'importunité du public, sont «confiés à un dignitaire qui porte le titre de *Mezwâr* المزوار. Ce mot désigne le chef des *Djandars* «مقدم الجندارية, qui sont placés constamment à la porte du sultan, pour accomplir ses ordres, faire «subir les châtiments qu'il a décrétés, exécuter ses arrêts sévères, et garder ceux qui sont détenus «dans les prisons.» L'auteur de l'ouvrage intitulé *Mesalek-alabsar* (man. arab. 583, fol. 179 r°), après avoir donné sur les fonctions de l'*Émir-Djandar* les détails que l'auteur de l'*Inscha* lui a probablement empruntés, ajoute : «Si le sultan veut faire appliquer à la torture ou mettre à mort un homme, «c'est l'*Émir-Djandar* qui est chargé de l'exécution de la sentence. Aussi, dans les voyages du prince, «il est soir et matin occupé à faire la garde autour de lui, accompagné de son cortége ordinaire.» On peut voir sur ce mot M. Silvestre de Sacy, *Chrestomathie arabe*, tom. II, pag. 178.

Le lendemain, la nouvelle s'étant confirmée, on se prépara sérieusement à la guerre, et l'on fit revenir les chevaux qui étaient au vert, احضرت الخيول من الربيع (16).

16. Le mot ربيع qui, dans son acception primitive, désigne le *printemps*, s'emploie, surtout en Égypte, pour signifier un champ couvert d'orge, de trèfle, et autres plantes, encore en herbe, et dans lequel on laissait les chevaux paître en liberté, afin que l'usage de cette nourriture rafraîchissante et pleine de suc les délassât de leurs fatigues, et leur donnât de nouvelles forces. On lit dans l'histoire d'Ahmed-Askalani (man. arab. 656, fol. 163 v°), en parlant des chevaux du sultan : امر بطلوعها من الربيع بالجيزة « Il ordonna de les ramener des pâturages de Djizeh. » Dans le *Kâmel* d'Ebn-Athir (manuscrit, tom. VII, pag. 204) : تقدّم باحضار الدوابّ من الربيع « Il commanda de faire venir « du pâturage les animaux destinés à être montés. » Dans la *vie de Bibars* (man. arab. 803, fol. 62 r°): بحكم انها ايام الربيع وخيول الاسلام مربوطة عليه « On était alors à l'époque où l'herbe est verte, et « où les chevaux de l'Islamisme sont attachés dans les champs. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahasen (man. arab. 663, fol. 184 v°) : لم يجد خيلا لانّ الخيل كانت في الربيع « On ne trouva point « de chevaux, attendu que ces animaux étaient alors au vert. » Dans le *Manhel-safi* du même auteur (tom. III, man. arab. 749, fol. 152 v°) : ما راى الربيع ولا عدى البحر الي برّ الجيزة « Il ne vit point « le pâturage, et n'alla point à Djizeh, sur l'autre rive du Nil. » Plus loin (*ibid.*), on lit : قال له السلطان انزل اليوم وعدّ البحر الى الربيع « Le sultan lui dit : Descends aujourd'hui, et passe le fleuve, pour te « rendre au pâturage. » Ailleurs (*ib.* v°) : توجّه الى الربيع واقام به اياما « Il se dirigea vers le pâturage, « et y séjourna plusieurs jours. » Et enfin (fol. 201 r°) : عدي برّ الجيزة للربيع « Il passa sur la rive de « Djizeh, pour aller chercher le pâturage. » Dans le *Commentaire de Soïouti sur le Mogni* (man. arab. 1238, fol. 100 r°), on lit, en parlant du petit d'une autruche : هو الذى اكل الربيع « Lui qui mangeait « l'herbe tendre. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalani (t. II, fol. 100 r°) : السلطان هو في ربيع خيله « Le sultan était dans les pâturages de ses chevaux. » Ailleurs (fol. 118 r°) : توجّه طرباي الي الربيع عند خيله بالجيزة « Tarbaï se rendit auprès de ses chevaux qui étaient au vert à Djizeh. » Et enfin (fol. 128 r°) : خرج السلطان الي وسيم بالجيزة زمن الربيع « Le sultan se rendit à Wasim, « dans le canton de Djizeh, à l'époque où les animaux sont au vert. » De là on a formé le verbe رَبَّعَ à la seconde forme, qui signifie *mettre un cheval au vert*. Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (man. arab. 798, fol. 188 v°), on lit : لهم البراسيم لتربيع دوابهم « Ils avaient des champs « de trèfle, pour mettre leurs animaux au vert. » Et plus bas (*id. ibid.*) : عندما يخرج السلطان الي مرابط خيله في الربيع عند اكتمال تربيعها « Lorsque le sultan allait visiter ses chevaux qui étaient « au vert, à l'époque où leur temps était fini. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahasen (man. arab. 663, fol 60 v°), on trouve ces mots : يربّعوا خيولهم شهر واحد « Qu'ils laissent leurs chevaux au « vert l'espace d'un mois. » Dans la continuation de l'histoire d'Elmacin (man. arab. 619, fol. 52 v°) : اربّع خيلي واعود اليكم في زمن الشتاء « Je mettrai mes chevaux au vert; puis je reviendrai vous « trouver à l'époque de l'hiver. » Ces faits sont parfaitement confirmés par le témoignage des voyageurs

Le lundi, huitième jour de ce mois, l'émir Hosam-eddin-abou-Ali partit du Caire. On était alors en hiver.

Le neuvième, l'émir Fâres-eddin-Aktaï le *djemdar,* chef des Mamlouks-Bahris, se mit en marche, à la tête du principal corps d'armée, composé de Turcs. Le reste de l'armée partit le onzième jour du même mois, et la réunion eut lieu dans la ville de Sâléhieh.

Le samedi, 13 du même mois, Melik-Moëzz-Aïbek nomma pour gouverner l'Égypte en son absence, l'émir Ala-eddin-Bondokdari. Il donnait des audiences continuelles dans les colléges de Sâleh المدارس الصالحية, accompagné des délégués de la maison de justice نواب دار العدل, afin de régler les affaires, et de juger les procès.

Le samedi, 20 du même mois, on proclama la prohibition de la vente du vin et l'abolition de l'impôt unique الجهة المفردة (17).

européens qui, à différentes époques, ont parcouru l'Égypte. Pierre Martyr, dans le récit de son ambassade (*Legatio Babylonica, Basilæ*, 1533, fol. 89 v°), après avoir raconté l'excursion qu'il avait faite aux Pyramides, continue en ces termes : « En traversant les prairies qui bordent le Nil, « nous rencontrâmes des troupeaux immenses de chevaux et de chameaux, et des tentes de « Mamlouks, disposées en forme de camps. Nous apprîmes de notre drogman que, dans l'Égypte, « c'est aux mois de janvier et de février que l'on met les animaux au vert; et que les tentes qui « de tous côtés frappaient notre vue, étaient destinées à servir, pendant la nuit, de retraite aux « esclaves chargés du soin de ces divers animaux. » Puis il ajoute : « Je fus curieux de connaître « la méthode que l'on employait pour nourrir ces animaux, de manière à ce qu'ils ne pussent avec « leurs pieds gâter le pâturage. Et voici ce que j'appris. Aussitôt que chaque Mamlouk, avec ses « chevaux et ses chameaux, a occupé l'espace de terrain qui lui est assigné, chaque esclave attache « ces animaux par les jambes de derrière à des poteaux formés de pièces de bois passées au « feu, de manière à ce que l'animal puisse à peine, en étendant le cou, prendre l'herbe avec ses « dents. Dès que cette herbe se trouve consommée, on arrache les poteaux, et on les transporte un « peu plus loin. Chaque jour, on fait ainsi avancer les animaux, jusqu'à ce que l'on arrive aux « dernières limites du pâturage; car, les diverses parties de ces champs, après avoir été mesurées, « sont assignées par le sultan à chaque Mamlouk, en proportion du rang qu'il occupe. » Suivant le témoignage de Prosper Alpin (*Rerum Ægyptiacarum,* lib. I, t. I, p. 6 et 7), dans l'Égypte, au mois de novembre, on coupe le trèfle, que l'on réunit en bottes, et que l'on donne aux chevaux, pendant quelques jours, afin de conserver la santé de ces animaux. M. le comte de Chabrol (*Essai sur les mœurs de l'Égypte*, p. 425) atteste également que, dans la saison du printemps, on fait manger aux chevaux de l'orge en herbe.

(17) Les mots جهة مفردة se trouvent, avec le même sens, dans un passage de l'histoire de Nowaïri. On y lit (26[e] partie, man. arabe de Leide, fol. 120 v°) : « que dans la ville de Hamah حماة, « un homme appelé Ibrahim-ben-alfrandjiah était le fermier de l'impôt particulier » رجل يقال له ابراهيم بن الفرنجية كان ضامن الجهة المفردة. Le terme جهة signifie souvent *un impôt.* L'ouvrage de Khalil-Dâheri (man. arab. 695, fol. 222 v°) nous offre cette phrase : متحصل جهات ثغر دمياط « Le produit

En même temps, on apprit par de nombreux rapports que Melik-Nâser était arrivé à Daroum.

Le 29 du même mois, Melik-Moëzz fit revêtir d'une robe d'honneur Melik-
230 Mansour-Mahmoud, et son frère Melik-Saïd-Abd-almelik. Ces deux princes, fils de Melik-Sâleh-Ismaïl, avaient été mis en prison par ordre du sultan Melik-Sâleh-Nedjm-eddin. On leur fit parcourir les rues du Caire, afin de persuader au peuple que leur père Melik-Sâleh favorisait le parti de Moëzz contre Melik-Nâser, en attendant que le sort des armes prononçât entre les deux rivaux.

Le mardi, premier jour du mois de Dhou'lkadah, on fit proclamer dans la ville du Caire que Melik-Moëzz et les Mamlouks-Bahris avaient conclu un traité de paix avec Melik-Moughith-Omar, fils d'Adel, prince de Karak. Le fait était entièrement faux. Mais on se proposait, par cette imposture, d'arrêter la marche de Melik-Nâser.

Le jeudi, troisième jour du même mois, Melik-Moëzz descendit du château de la montagne, à la tête des troupes qui étaient restées auprès de lui, et se rendit à Sâléhieh, où se trouvaient réunis les différents corps d'armée qu'il avait

« des impôts du territoire de Damiette. » Ailleurs (*ibid.* fol. 209) : جهات الطرانة جهات منفلوط « Les droits qu'on levait à Teraneh et à Manfalout. » Dans le livre intitulé *Inscha* (man. arab. 1573, fol. 135 v°) on lit : نظر الجهات موضوعها (lis. موضوعه) التحدث فيما يتحصل من التجار برًّا و بحرًا « La charge appelée *Nadar-aldjihat* a pour attributions essentielles la perception des droits « qu'on lève sur les marchands, tant par terre que par mer. » Dans un passage de *Manhel-safi*, d'Abou'lmahasen (tom. III, man. arab. 749, fol. 119 r°) : خدم في جهات المكس و غيرها « Il fut « employé dans la perception des droits de douane et autres impôts. » Dans un autre endroit du même ouvrage (fol. 87 v°) : باشر عدّة جهات بالكرك و دمشق « Il remplit plusieurs emplois de finances, « à Karak et à Damas. » Dans l'histoire de Makrizi (man. arab. 672, pag. 706) : ابطلت عدّة جهات من المكوس « On supprima un grand nombre de droits levés sur les marchands. » Et plus loin (*ibid.*) : انها اعظم الجهات الديوانية « C'était le plus considérable des droits que levait le fisc. » Et dans un autre endroit du même ouvrage (tom. II, man. arab. 673, fol. 485 r°) : استولي علي جميع ما هو موقوف عليه وهو ثلاث جهات « Il s'empara de tout ce qui lui était dévolu, et qui consistait en trois « impôts. » Le mot جهات, en passant dans la langue persane, a conservé le sens de *biens*, *richesses*. On lit dans le *Habib-assiar* (tom. III, fol. 305 v°) : بتحقيق براق و جهات او مشغول شدند « Ils s'occupèrent à constater le montant de ses meubles et de ses biens. » Plus loin (fol. 308 v°) : جهات و متملكات ازواج را گرفتند « Ils saisirent les biens et les propriétés des maris. » Ailleurs (f. 309 r°) : از جهات امراء واركان دولت « Des biens des émirs et des principaux personnages de l'État. » Et enfin (fol. 358 v°) : بسياري از جهات بيگناهان غارت وتاراج يافت « La plus grande partie des biens « des innocents fut livrée au pillage. »

envoyés en avant. Il laissa dans le château de la montagne Melik-Aschraf-Mousä. Les troupes égyptiennes restèrent campées à Sâléhieh, jusqu'au lundi, septième jour du mois. Cependant Melik-Nâser, à la tête de son armée, s'était avancé jusqu'à Kera كراع (18), bourg situé dans les environs d'Abbaseh. Les deux partis se trouvèrent alors à peu de distance l'un de l'autre. Tout le monde était persuadé que Melik-Nâser obtiendrait infailliblement la victoire sur les Bahris, attendu que ses forces étaient supérieures en nombre, et que, d'ailleurs, la plus grande partie des troupes égyptiennes penchait secrètement en sa faveur. Nâser avait auprès de sa personne un grand nombre de Mamlouks, qui avaient été attachés à son père Melik-Moëzz; c'étaient des Turcs qui inclinaient pour le parti des Mamlouks, parce qu'ils voyaient en eux des compatriotes, et parce qu'ils détestaient l'émir Schems-eddin-Loulou, qui était le chef de l'administration.

Au moment où Nâser vint camper à Kera منزلة الكراع, près de Khaschbi (19),

(18) Il est fait mention du bourg de Kera كراع dans un passage de la *Vie de Bibars*, par Nowaïri (man. d'Asselin, fol. 57 v°. *Mémoire sur les Nabatéens*, pag. 27), et dans l'*Histoire du prétendu Hasan-ben-Ibrahim* (man. arab. non catalogué, fol. 116 r°). Notre historien, dans plusieurs endroits, nomme ce même lieu. On lit également dans le *Kâmel* d'Ebn-Athir (tom. VII, pag. 205) : كراع هي قريبة من العباسة و السدير « Kera est un lieu voisin d'Abbaseh et de Sédir. »

(19) Le manuscrit que j'ai sous les yeux offre ces mots : قريبًا من الحشي بالرمل. J'avais supposé qu'il fallait lire الحِسْي, et traduire *près du puits*. En effet, le mot حِسْي, qui fait au pluriel حِساء ou أحْساء, désigne *un puits creusé dans le sable*. Il se trouve dans un poëme manuscrit d'Amrou'lkaïs (man. d'Asselin, fol 11 v°), et le commentateur l'explique par بيرفي الرمل. Dans des vers du poëte Zohaïr (*ibid.* fol 68 r°), le pluriel حساء est rendu par ابآرفي الرمل. Meïdani (*Proverb.* 6018) parlant du mot حِسْي, l'explique ainsi : بيرتحفرفي الرمل قريبة القعر « Un puits creusé « dans le sable, et qui est peu profond. » Nous lisons dans la *Géographie d'Edrisi* (man. d'Asselin, fol. 79 v°) : مياهها من احساء تحفرفي الرمل « L'eau que l'on y consomme provient de puits creusés « dans le sable. » Dans l'ouvrage intitulé *Kitab-alíktifa* (man. arab 653, fol. 49 r°), on trouve ces mots : ما بين العذيب والقادسية هي احساء « Tout l'espace compris entre Adhib et Kadesieh est « rempli de puits creusés dans le sable. » Plus loin (*ibid.*) on lit : نزلنا باحساء العذيب « Nous « allâmes camper près des puits d'Adhib. » Au rapport d'Imad-eddin-Isfahani (man. arab. 714, fol. 291 r°), les Francs, après s'être emparés de la ville de Daroum, au midi de la Palestine, établirent leur camp sur le bord d'une source appelée *Hisi* ماء يقال له الحسي. Plus loin, l'auteur ajoute (fol. 292 v°) : عبروا على ماء الحسي « Ils passèrent près de la source de Hisi. » L'auteur du *Lexique géographique arabe* (manuscrit, pag. 18), parlant de la ville et de la province d'Arabie qui portent le

au milieu des sables, Moëzz-Aïbek partit de Sâléhieh, à la tête des troupes égyptiennes, et vint se placer vis-à-vis de son ennemi, au lieu nommé *Semout* سمّوط.

nom de *Ahsâ*, الاحساء, s'exprime ainsi : « Ahsâ est le pluriel du mot حسا (lis. حِسْي). Celui-ci désigne « l'eau qui a été absorbée par une terre sablonneuse, où elle s'enfonce jusqu'à ce qu'elle rencontre des « substances dures, qui ne lui permettent pas de pénétrer plus loin. Les Arabes creusent des puits « dans le sable, et en tirent ces eaux qui se trouvent en abondance dans le désert. » Le même écrivain fait également observer (*ibid.*) que le mot *ahsiah* أحْسِيَة, qui est le nom d'un lieu du Yémen (V. *Taberistanenses Annales*, tom. I, pag. 56), est également un pluriel du terme arabe حِسْي. Enfin, il fait mention (pag. 195) de plusieurs sources nommées *Hisa* الحِساء, qui appartenaient aux Benou-Fezarah, et qui étaient situées dans un lieu appelé *Dhou-hisâ* ذو حساء. Toutes ces autorités me semblaient confirmer pleinement ma conjecture. Toutefois, d'autres faits viennent la contredire; et il paraît qu'il faut lire ici *khaschbi* الخشبي. En effet, le *Kâmel* d'Ebn-Athir (manuscrit, t. VII, pag. 29), offre ces mots : نزلوا بالخشبي و هو طرف الرمل « Ils vinrent camper au lieu nommé « Khaschbi, situé sur la limite des sables. » Dans l'histoire de Nowaïri (26[e] partie; man. de Leide, fol. 191 v°, et 200 v°) on lit : بمنزلة الكراع بالقرب من الخشبي ; et nous lisons dans l'histoire d'Ebn-Khallikan (man. arab. 730, fol. 334 v°) que le vizir Safi-eddin retournant en Égypte, « ses partisans vinrent à sa rencontre jusqu'au lieu appelé *Khaschba*, situé non loin d'Abbaseh » خرج اصحابه للقايه الى الخشبا المنزلة المجاورة للعبّاسة (lisez الخشبي). Quant au mot *Raml* الرمل, qui se trouve souvent chez notre historien et ailleurs, il désigne cette vaste plaine de sable qui s'étend à l'orient de l'Égypte vers l'Arabie et la Palestine. On lit dans l'ouvrage d'Ebn-Athir (tom. VII, pag. 2) : الرمل الذي بين العريش و ديار مصر « Les sables qui règnent entre la ville « d'Alarisch et l'Égypte. » Makrizi (*Kitab-assolouk*, t. I, man. arab. 672, pag. 184) nous offre ces mots : « Ils entrèrent en Égypte; et, après avoir pénétré dans les sables الرمل, ils arrivèrent à la ville « de Belbeïs. » Il atteste (pag. 203), aussi bien qu'Ebn-Athir (tom. VII, pag. 324), que Sâléhieh était à l'entrée des sables الرمل. Quant au lieu nommé *Sédir* السدير, sur lequel M. le baron Silvestre de Sacy a donné jadis des détails intéressants (*Mémoire sur la version arabe des livres de Moïse*, p. 71), et dont j'ai eu moi-même occasion de parler ailleurs (*Mémoires sur l'Égypte*, t. I, pag. 61, 62), il se trouve plusieurs fois nommé chez les historiens arabes. Au rapport de Nowaïri (*Vie de Bibars*, man. d'Asselin, fol. 57 v°), Bibars arriva près de la source qui était dans la vallée de Sédir, et vint camper à Kera. Ebn-Athir atteste (*Kâmel*, tom. VII, pag. 205) que « Kera est situé près d'Abbaseh et « de Sédir. » Imad-eddin-Isfahani (ap. *Kitab-arraoudataïn*, man. arab 707 A, fol. 144 v°) raconte « que « Saladin étant venu camper en dehors de Belbeïs, les personnes de sa suite prirent les devants « pour gagner Sédir السدير, et s'arrêtèrent au lieu nommé *Moubarraz* المبرز. » Dans des vers composés par le même historien (*ibid.* fol. 141 v°), on lit :

و ملنا الى ارض السدير و جنّة * هناك من طلح نضيد و من سِدر

« Nous allâmes gagner Sédir. Là se trouvait un jardin composé de *sidr* (lotier) et d'arbres de *Talah*, « serrés les uns contre les autres. »

Le jeudi, dixième jour du mois, Moëzz se prépara au combat, et Nâser, de son côté (20), rangea ses troupes en bataille. Les deux partis en vinrent aux mains à la septième heure du jour. Il arriva dans cette circonstance un fait singulier, et dont on a vu bien peu d'exemples. L'armée égyptienne, battue d'abord, reprit l'avantage, et défit celle des Syriens. L'aile droite et l'aile gauche de ceux-ci attaquèrent avec une extrême impétuosité les corps qui leur étaient opposés. La gauche des Égyptiens fut rompue et mise en pleine déroute. Les plus braves d'entre les Syriens s'acharnèrent à la poursuite de l'ennemi, sans s'occuper de ce qui se passait derrière eux. Pendant ce temps, la droite des Syriens avait été défaite. Les deux centres tinrent ferme et continuèrent le combat. Les fuyards de l'armée égyptienne prirent la route du Saïd; et tous leurs bagages furent pillés par l'en-

Puisque j'ai parlé des sables qui font partie de l'isthme de Suez, on me permettra, je crois, de consigner ici un fait qui, par sa singularité, m'a paru mériter une mention spéciale. Un voyageur anglais, Veryard, qui a parcouru l'Égypte et une partie de l'Orient, à la fin du XVII[e] siècle, parlant de son séjour à Suez, continue en ces termes (*An account of divers choice remarks*, *London*, 1701, pag. 302) : « De là, nous fîmes une excursion d'environ cinq lieues, dans l'intérieur de l'isthme, « pour voir une pyramide qui, pour toutes ses dimensions, peut le disputer à la plus grande de « celles qui sont situées au voisinage du Caire. D'un côté, elle offre également des degrés, par « lesquels nous montâmes au sommet, sur lequel nous trouvâmes un obélisque qui a environ quatre « pieds en carré à sa base, dix-huit pieds de hauteur, et qui est couvert d'hiéroglyphes. Il paraît « être d'une seule pierre. J'ai peine à concevoir comment on a pu élever une pareille masse à une « hauteur si prodigieuse. Car, autant que je puis croire, nos plus habiles architectes modernes ne « sauraient exécuter un travail de ce genre. Au pied de la pyramide, à la lueur d'une torche, « nous entrâmes par un passage étroit, dans une grande chambre voûtée, dans laquelle nous vîmes « trois tombes, qui s'élèvent du sol à la hauteur d'environ quatre pieds, et dont deux sont couvertes « d'hiéroglyphes. De là, en escaladant vingt-trois degrés, nous arrivâmes dans une autre salle, « voûtée comme la première, mais un peu moins vaste. Nous y remarquâmes six niches pratiquées « dans le mur, et au milieu, un siége de pierre, qui est supposé avoir soutenu une statue, dont les « fragments sont encore dispersés au-dessus et au-dessous de cette place. Cette pyramide forme un « monument d'antiquité bien remarquable, et fut probablement le tombeau de quelque personnage « d'un haut rang, quoique les histoires anciennes et modernes gardent à ce sujet le plus profond « silence. » Ce récit présente un problème difficile à résoudre. Si la narration du voyageur n'est qu'une imposture, comment supposer qu'un homme qui, sur d'autres points, se montre exact et véridique, aura, sans aucun intérêt quelconque, imaginé un mensonge grossier, dont la fausseté pouvait être facilement démontrée par quelque observateur que le hasard ou l'amour de la science aurait conduit en Égypte. Et, d'un autre côté, si un monument aussi gigantesque existe réellement à quelques lieues de Suez, comment a-t-il échappé aux investigations de tant d'hommes plus ou moins habiles qui, depuis cette époque, ont parcouru la même contrée.

(20) J'ai lu ورتب الملك الناصر عساكره au lieu des mots ورتب ايضًا عساكره que présente le manuscrit.

nemi. Au moment où ils passèrent devant le Caire, on fit, dans cette ville, la *Khotbah* au nom de Melik-Nâser, et on lui prépara des provisions de bouche وجهزت له الاقامة (21).

Ce prince ignorait complétement ce qui se passait; il était resté campé à Kera,

(21) Le mot إقامة se prend souvent chez les écrivains arabes, dans le sens de *provisions.* On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahasen (man. arab. 661, fol. 36 r°) : بعث اليهم بالخلع و الاموال والاقامات « Il leur envoya des robes d'honneur, de l'argent et des provisions. » Dans la *Vie de Bibars* de Nowaïri (man. arab. d'Asselin, fol. 4 v°) : كتب السلطان الى النوّاب بالمبالغة فى خدمته و ترتيب الاقامات له و لمن معه فى الطرقات من دمشق الى القاهرة « Le sultan écrivit « aux gouverneurs pour leur enjoindre de le recevoir avec les plus grands égards, et de préparer des « provisions pour lui et pour les gens de sa suite, sur les chemins, depuis Damas jusqu'au Caire. » Dans une autre partie de l'histoire de Nowaïri (man. arabe de Leide, fol. 80 v°) : رتب شاور له ولمن معه الاقامات الوافرة « Schawer disposa pour lui et pour tous ceux qui l'accompagnaient des pro- « visions abondantes. » Ailleurs (fol. 156 v°) : اقيمت له الاقامات الوافرة من المخزن المعمور فى كل يوم « On lui fournissait chaque jour, des magasins du prince, des provisions abondantes. » Plus loin (fol. 192 r°) : رتّب له كل يوم ماية دينار و الاقامات الوافرة « Il lui assigna, pour chaque jour, cent « pièces d'or et des provisions abondantes. » Dans l'histoire de Makrizi (*Kitab-assolouk*, man. arab. 672, pag. 143) : تلقّاه الكامل بالاقامات من الاسكندرية الى القاهرة « Kâmel partant d'Alexan- « drie, avec des provisions, vint à sa rencontre jusqu'au Caire. » Dans un autre volume du même ouvrage (man. arab. 673, fol. 94 v°) : خرجت الاقامات من الشعير و الدقيق لتوضع فى المنازل بطريق مكة « On envoya des provisions consistant en orge et en farine, que l'on fit déposer dans « les lieux de station qui se trouvaient sur la route de la Mecque. » Enfin, dans la *Description de l'Égypte*, du même écrivain (article de *la Terre de Louk*, man. arab. 798 fol. 109 v°) : امر باكرامهم و تجهيز الاقامات لهم « Il ordonna de les combler d'honneurs, et de leur préparer des provisions. » Dans la *Vie du sultan Kelaoun* (man. arab. de Saint-Germain des Prés, 118 *bis*, fol. 47 r°) : حُملت اليه الاقامات على اختلافها من كل شى يليق اكرام مثله بمثله « On lui porta des provisions de tout « genre, savoir tout ce qui pouvait faire honneur à un homme tel que lui. » Plus loin (fol. 82 v°) : كثرت الاقامات عليهم من كل شى من ساير الاصناف « On leur présenta des provisions de toute « espèce. » Et enfin (fol. 341 v°) : حملت اليه الاقامة « On lui porta des provisions. » Dans un passage de la *Vie de Mahmoud*, écrite par Otbi (man. arab. de Ducaurroy 27, fol. 39 r°), on lit : واصل لهم الاقامات و الاطماع « Il leur fournit constamment des provisions, et tout ce qui pouvait flatter leurs « désirs. » En marge du manuscrit se trouve cette note : الاقامة هى تستعمل عرفاً فى اقوات النازلين و ما يحتاجون اليه فى اقامتهم من المطعم و المشرب و نحوهما « Le mot *ikâmah* est ici employé dans « une signification technique. Il désigne les provisions destinées aux voyageurs qui arrivent dans un « endroit, et les aliments, les boissons et autres objets qui peuvent leur être nécessaires pendant « leur séjour. »

avec ses drapeaux, ses trésors et ses serviteurs. La droite de l'armée syrienne ayant été rompue, ainsi que nous l'avons dit, une foule de soldats tomba sous le fer des Égyptiens au milieu des sables; et le nombre des prisonniers dépassa encore celui des morts. Toutefois, la victoire se déclarait pour Nâser. Ce prince resta ferme à la tête du centre; et, vis-à-vis de lui, Moëzz-Aïbek conservait aussi sa position. Cependant les émirs de la cour de Nâser, craignant, si ce prince 231
obtenait un avantage décisif, qu'il ne méditât leur perte, se concertèrent pour le trahir, et passèrent avec leurs corps de troupes sous les drapeaux de Melik-Moëzz. Voici les noms de quelques-uns de ces transfuges : l'émir Djemâl-eddin-Idgodi-Azizi, l'émir Djemâl-eddin-Akous-Hosami, l'émir Bedr-eddin-Bektout-Dâheri, l'émir Soleïman-Azizi. Cette défection affaiblit d'une manière sensible le parti de Nâser (22). Melik-Moëzz, à la tête de ses troupes, fondit sur les drapeaux de Nâser, croyant y trouver ce prince. Mais celui-ci, dès qu'il s'était vu abandonné d'une partie de ses émirs, avait quitté ses drapeaux, accompagné d'un corps de troupes peu nombreux. Moëzz-Aïbek se vit trompé dans ses espérances, et se disposa à regagner son camp. Les Syriens, reprenant courage, se mirent à la poursuite de ce prince, lui tuèrent du monde, et enlevèrent beaucoup de butin. Les émirs Betmeris, charmés de voir le sultan dans cette position critique, se préparèrent à l'attaquer, espérant le faire prisonnier. Mais leurs soldats s'étaient débandés pour aller au pillage. Moëzz fondit sur eux, et éprouva de leur part une vive résistance. Contraint de reculer, il se disposa à prendre la fuite, et à se diriger vers Schaubak.

Cependant Nâser, revenu de sa frayeur, était rentré sous ses drapeaux, escorté d'un nombre d'émirs Azizis et autres. Moëzz, accompagné de Fares-Aktaï, et d'environ trois cents Mamlouks-Bahris, s'approcha de son ennemi dans l'intention de l'attaquer. En ce moment, plusieurs des serviteurs de Nâser le trahirent, et allèrent se réunir à Moëzz et aux Bahris. Nâser, découragé par cette défection, prit la fuite du côté de la Syrie, n'ayant autour de lui que ses courtisans intimes et ses pages. Ses drapeaux tombèrent au pouvoir des Bahris, qui brisèrent ses caisses et pillèrent ses trésors. Moëzz se mit en marche pour attaquer les corps dont se composait l'armée de Syrie. Il chargea successivement et mit en désordre les bandes commandées par l'émir Schems-eddin-Loulou, l'émir Hosam-eddin-Kaïmeri, l'émir Daïa-eddin-Kaïmeri, Tadj-almolouk, fils de Moaddam, l'émir

(22) Le texte porte حارت قوي الناس ; j'ai cru devoir lire قوي الناصر.

Schems-eddin-Hamidi, Bedr-eddin-Zerzari et autres. Moaddam-Touranschah, fils de Salah-eddin, fut fait prisonnier ainsi que son frère Nosret-eddin-Mohammed, Melik-Sâleh-Emad-eddin-Ismaïl, fils d'Adel, Melik-Aschraf, prince de Hems, Melik-Zahed, l'émir Schehab-eddin-Kaïmeri (23), l'émir Hosam-eddin-Tarantaï-Azizi, l'émir Daïa-eddin-Kaïmeri; l'émir Schems-eddin-Loulou, chef du gouvernement de la province d'Alep, les principaux personnages de cette même province, et une foule d'autres personnes. Parmi les morts, on distinguait les émirs Schems-eddin-Hamidi, et Bedr-eddin-Zerzari.

L'émir Hosam-eddin-abou-Ali-Hadhbeni commandait l'aile gauche des troupes égyptiennes. Au moment où cette partie de l'armée fut rompue et complétement défaite, les soldats de l'émir se débandèrent. Lui-même tomba de cheval, et cou-
232 rait risque d'être pris, s'il ne s'était trouvé auprès de lui des personnes qui l'aidèrent à remonter à cheval; il alla rejoindre Melik-Moëzz. Ce prince ayant prononcé une sentence de mort contre l'émir Schems-eddin-Loulou, mille épées se levèrent contre ce général et le mirent en pièces. L'émir Daïa-eddin-Kaïmeri eut la tête tranchée. On amena Melik-Sâleh-Ismaïl, qui était à cheval. Melik-Moëzz le salua, le fit placer à ses côtés, et dit à l'émir Hosam-eddin-abou-Ali : « Pourquoi « ne salues-tu pas ton maître Melik-Sâleh? » L'émir, s'approchant, embrassa le prince et le salua. Melik-Moaddam sortit accompagné de son fils Tadj-almolouk. Le schérif reçut un coup violent sur le visage. On voulait le massacrer; mais on finit par lui faire grâce. Les troupes de Syrie, complétement débandées, marchèrent durant trois jours au travers des sables. Melik-Nâser prit la route de Damas, accompagné de Naufal-Zobaïdi et d'Ali-Saadi. Quant à la partie de l'armée syrienne qui avait battu l'aile gauche des Égyptiens, étant arrivée près d'Abbaseh, elle campa en cet endroit, et y dressa la tente destinée pour le sultan. On distinguait dans cette troupe, parmi un grand nombre d'émirs de la cour de

(23) Les membres de la famille curde Kaïmerieh القيمرية, qui habitaient Damas, et qui tiraient sans doute leur nom d'un chef appelé Kaïmer, sont souvent indiqués dans l'*Histoire d'Égypte*, et désignés comme des personnages d'un rang distingué. Suivant le témoignage de Nowaïri (man. de Leide, 26[e] partie, fol. 186 v°), Melik-Sâleh-Nedjm-eddin-Aïoub, dans les derniers avis qu'il donna à son fils, lui recommanda les Kaïmeris comme des êtres sur la fidélité desquels il pouvait compter pleinement. Le même écrivain (fol. 187 r°) fait mention de Daïa-eddin-Kaïmeri, et Seïf-eddin-Kaïmeri. Plus bas (fol. 190 r°) il parle des émirs Kaïmeris الامراء القيمرية, de l'émir Sârem-eddin-Kaïmeri, et de Nâser-eddin-Kaïmeri (*ibid.* v°). Dans le *Manhel-safi* d'Abou'lmahasen (tom. IV, man. 750, fol. 146 v°) il est fait mention de Nâser-eddin-ebn-Kaïmeri. Il ne faut pas confondre cette famille avec celle de Kaïmâz, dont je parlerai ailleurs.

Nâser, l'émir Djemâl-eddin-Ben-Iagmour, vice-roi de Damas, نايب السلطنة. Tous ces officiers étaient convaincus que la puissance des Égyptiens se trouvait complétement anéantie, qu'ils allaient voir Melik-Nâser, et qu'ils accompagneraient ce prince lorsqu'il ferait son entrée au Caire. Tandis qu'ils se livraient à ces illusions, ils reçurent la nouvelle que Nâser avait pris la fuite, que les émirs avaient été massacrés, et que des princes et autres personnages importants étaient tombés au pouvoir de l'ennemi. Quelques-uns d'entre eux (24) proposèrent de marcher sur le Caire, et de s'emparer de cette ville. D'autres furent d'avis de reprendre la route de la Syrie, et cette opinion finit par réunir tous les suffrages.

Cependant celles des troupes égyptiennes qui avaient été mises en déroute au commencement du combat, étaient arrivées au Caire le lendemain, vendredi, onzième jour du mois. Les habitants, en voyant les fuyards, ne doutèrent pas que la victoire ne se fût complétement décidée en faveur de Melik-Nâser, et que les Mamlouks-Bahris ne fussent perdus sans ressource. Dans le château de la Montagne se trouvaient alors plusieurs personnages importants, renfermés dans un cachot. C'étaient l'émir Nâser-eddin-Ismaïl-Ben-Iagmour, qui avait été l'*ostâdâr* استادار (25) (le majordome) de Melik-Sâleh-Ismaïl; Amin-eddaulah-Aboul'hasan-

(24) Le texte porte : فهم فى طايفة منهمان يسيروا; je lis : . . . فهمّ طايفة منهم.

(25) Le mot *ostâdâr* ou *ostâd-dâr* أُستاد الدار, ou أُستاددار, ou أُستادار, ou استدار, qui signifie *grand-maître de la maison, majordome*, est dérivé du mot persan *ostâd* اوستاد, *maître*, *homme habile*, qui se reneontre déjà dans le *Schah-nâmeh*, où on lit (tom. I, pag. 300):

سرت زآزمايش نگشت اوستاد

« Ta tête n'a point été mûrie par l'expérience. »

Ce mot a passé dans la langue arabe. Tebrizi, dans son commentaire sur les poésies de Motanebbi (man. arab. 1431, fol. 11 v°), remarque avee raison que le mot استاد est d'origine étrangère, qu'il signifiait dans l'origine *un artisan habile :* il ajoute que, de son temps, on l'employait aussi pour désigner *un eunuque*. Le grade d'*ostâdâr* ou *ostâd-dâr* existait chez tous les monarques de l'Orient. On lit dans la *Vie du sultan Djelâl-eddin-Mankberni*, écrite par Mohammed-Nisawi, les détails suivants (man. arabe 849, fol. 242) : « Chez les princes du Khawârizm, l'*ostâd-dâr* reeevait, en di« verses espèces de fonds, soit en argent tiré du trésor, soit en assignation sur les différentes « provinces, une somme fixe, qui était répartie et distribuée par lui, pour la dépense de la bou« langerie, des euisines, des éeuries, les gages et les pensions des serviteurs du prince الحاشية, « et autres objets au moyen de cédules وصولات, revêtues de toutes les signatures. Il devait en effet « prendre eelles du vizir, du *moustaoufi* (trésorier), de l'intendant المُشرف, de l'inspeeteur, de l'officier « chargé du recensement des troupes العارض, et des substituts de ees dignitaires; ce qui formait « en tout douze signatures. Ces formalités étaient nécessaires pour ee qui concernait les serviteurs « du prinee, mais non pas pour ce qui avait rapport aux dépenses du palais. » Suivant l'auteur du

Ben-Gazal, le médecin, surnommé *Sameri* (le Samaritain), autrefois vizir du même Melik-Sâleh; l'émir Seïf-eddin-Kaïmâzi (26), et d'autres encore. Tous

Mesalek-alabsar (man. 588, fol. 179 r° et v°), et Makrizi (man. arab. 798, fol. 193 r°) : « Chez « les sultans mamlouks de l'Égypte, l'*ostâdâr* ou *ostâdâr suprême* استادار العالية avait la surintendance « de tous les palais, réglait tout ce qui avait rapport à la cuisine, aux boissons, aux serviteurs, « aux pages. Il marchait à la suite du sultan, dans ses voyages et dans ses courses. Il avait sous sa dé- « pendance les pages غلمان et le portier du prince. Il exerçait aussi sa juridiction sur les *djaschenkirs*, « quoique le chef de ces derniers eût un rang égal au sien, et fût, comme lui, commandant de « deux cents hommes. Il avait tout pouvoir, une pleine autorité, pour réclamer l'argent, les vête- « ments, et autres objets qui étaient nécessaires pour les personnes attachées aux palais. Tel fut le « rang de l'*ostâdâr* jusqu'au règne du sultan Dâher-Barkok. A cette époque ce prince ayant choisi « pour *ostâdâr* l'émir Djemâl-eddin-Mahmoud-ben-Ali, joignit à ses attributions l'administration « des finances de l'empire, et réunit sous sa juridiction ce qui constituait les charges du vizir et de l'ins- « pecteur du domaine particulier ناظر الخاص. Ces deux dignitaires devaient se rendre auprès de lui « et n'agir que d'après ses avis. Les fonctions d'*ostâdâr* acquirent alors une haute importance. Cet « officier fut absolument ce qu'avait été le vizir du temps des khalifes. Surtout si l'on se rappelle la « position de l'émir Djemâl-eddin-Iousouf, qui exerça la charge d'*ostâdâr* sous le règne de Nâser-Feredj, « fils de Barkok, on reconnaîtra qu'il avait toute l'autorité d'un grand vizir, puisqu'il commandait « avec un plein pouvoir, et exerçait sa juridiction sur toutes les branches de l'administration. Aujour- « d'hui, ajoute Makrizi, tous ceux qui sont revêtus de cette dignité jouissent des mêmes préroga- « tives. » Je dois faire observer que, dans ce récit, tout ce qui concerne les attributions de l'*ostâdâr*, à l'exception des faits qui ont rapport au sultan Barkok, appartient à l'auteur du *Mesalek-alabsar*, que Makrizi copie sans changer un seul mot. Khalil-Dâheri s'exprime en ces termes (man. arab. 695, fol. 220 r° et v°) : « L'*ostâdâr suprême* استادار العالية a sous sa juridiction tous les cantons dévolus « au trésor particulier du sultan, et dont les revenus sont destinés à payer la solde des Mamlouks du « prince; et, dans la plupart des provinces, il exerce des droits de plusieurs genres. Autrefois, « la charge d'*ostâdâr* était environnée de la plus grande pompe; et un de ces dignitaires ayant été « arrêté et soumis à une enquête, sur ce qui concernait l'emploi des revenus dont il avait le maniement, « on lui fit restituer une somme de 500,000 pièces d'or, sans compter les meubles et autres objets. » Suivant l'auteur de l'ouvrage intitulé *Inscha* (man. arab. 1573, fol. 126 r° et v°), « le mot *istedâr* « إستدار est composé de deux termes persans : l'un, *isted* إستد, signifie *l'action de prendre* الاخذ; « l'autre, *dar* دار, désigne *celui qui tient* الممسك. En sorte que le mot entier doit se traduire par « *celui qui est préposé à la perception de l'argent*, المتولي الاخذ المال (lisez لأخذ). En effet, cet « officier est chargé de la perception des revenus de l'État. Ce mot se présente aussi sous la forme « *sitidâr* ستدار; quelques écrivains ont, par erreur, ajouté un *élif* au commencement du mot, et un « autre après le *ta*, de manière qu'ils prononcent *ostâd-addâr* استاد الدار, ou *ostâd-dâr* استاد دار, « parce qu'ils supposent que le mot دار désigne *une habitation*, et que *ostâd* répond à *seid* سيد *maître*, « *seigneur*. » L'auteur ajoute : « Celui qui exerce ces fonctions est un chef مقدم qui a sous lui des « subordonnés أتباع, choisis parmi les émirs de *Tabl-khanah*, et de dix. Les uns ont l'inspection sur « les vivres, d'autres sur les propriétés territoriales الاملاك, d'autres, enfin, sur les objets vendus

étaient prisonniers depuis le règne de Melik-Sâleh-Nedjm-eddin-Aïoub. Lorsqu'ils eurent appris la nouvelle qui venait de se répandre, ils sortirent de leur cachot,

« ou achetés. Leur chef est distingué par le titre d'*Istedâr suprême* استدار العالية. Lorsque Dâher-« Barkok parvint à la dignité de sultan, ce prince ayant acheté un grand nombre de Mamlouks, créa « pour eux un bureau auquel il affecta des cantons, dont le revenu devait être employé pour la solde « et la provision d'orge attribuées à ces Mamlouks. Ce bureau reçut le nom de *bureau particulier* « ديوان المفرد, et fut mis sous la juridiction de l'*Istedâr suprême*. On y joignit aussi l'inspection sur « les vivres, les propriétés territoriales et autres objets, ainsi que les gages des serviteurs du prince « Sous le règne de Nâser-Feredj, on joignit à ses attributions le gouvernement de la partie septen-« trionale de l'Égypte نيابة الوجه البحري avec tous les fiefs qu'elle contient ; il a un associé « رفيق choisi parmi les gens de loi من المتعممين, un inspecteur qui, conjointement avec lui, sur-« veille l'emploi des fonds et des récoltes, et des serviteurs pris parmi les *moubaschers* (intendants), « qui gardent l'argent. Le diplôme d'investiture conféré à ce fonctionnaire est écrit sur un papier qui « a les deux tiers d'une feuille. » Le mot *ostâdâr* ou *ostâd-dâr* fait, au pluriel, *ostâdâriah* استادارية ou *ostâd-dâriah*. On lit dans la *Vie du sultan Kelaoun* (man. de Saint-Germain 118 *bis*, fol. 246 v°) تقدم الي الاستاددارية « Il ordonna aux ostâddârs. » L'auteur du *Inscha* nous fait connaître un autre *ostâdâr*, attaché également au service du sultan, et qu'il désigne par le nom de *ostâdâr-assohbah* استادار الصحبة (l'ostâdâr de la société), et dont il décrit ainsi les attributions (man. 1573, fol. 128 r°) : « C'est lui qui préside à la confection des ragoûts المتحدث علي طبخ الامراق, qui demande au vizir « ce qui est nécessaire pour la table : il a sous sa juridiction les chefs de la cuisine المعلمين الطبخ « leurs aides, leurs garçons, et les ustensiles de leur profession. C'est lui qui se concerte avec le prince « pour tout ce qui a rapport aux mets. Le plus souvent il a avec lui un intendant مشرف qui surveille « les cuisiniers. » Il y avait aussi des ostâdârs attachés au service des grands personnages de l'État.

On désignait par le mot *ostâdâriah* استادارية, ou *ostâdiât-addâr* استادية الدار, la charge de l'*ostâdâr*. On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. arab. 661, fol. 10 v°, 11 r°) : « Sous « l'année 535 de l'hégire (1140 de J. C.), le khalife abasside Mouktafi-billah fit passer, de la « charge d'ostâdâr à celle de vizir, Modaffar-Ben-Mohammed. » Et l'écrivain ajoute : « C'est la première « fois qu'il est fait mention du titre d'*ostâdâr*. » Le même auteur, dans le *Manhel-safi* (t. IV, man. arab. 750, fol. 6 v°) parle d'un personnage qui remplit les fonctions d'*ostâdâr* باشر الاستادارية, et plus bas (fol. 39 r°) : ولاه الاستادارية « Il le nomma *ostâdâr*. » Dans l'*Histoire de Noradin et de Saladin* (man. arab. 707 A, fol. 105 v°), on lit : استادية الدار العزيزة « La surintendance du palais au-« guste. » Je dois avertir, en finissant, que les détails grammaticaux donnés par l'auteur du *Inscha*, me paraissent peu exacts, et je crois qu'il vaut mieux regarder le mot *ostâdâr* comme formé d'une manière irrégulière, par la réunion du mot persan *ostâd* (maître), et du terme arabe *dâr* دار (maison).

(26) La famille de Kaïmâz قيماز, établie à Damas, est souvent nommée dans l'*Histoire de l'Égypte et de la Syrie*. L'écrivain Imad-eddin-Isfahâni fait mention de l'émir Sârem-eddin Kaïmâz-Nedjmi (man. arab. 714, fol. 120 r°, 142 r°, 189 v°, 192 v°, 209 r°, 245 r°, 265 r°). On lit dans l'histoire de Nowaïri (26ᵉ partie, fol. 168 r°) que le sultan Melik-Aschraf avait acheté la maison de Kaïmâz-Nedjmi. Abou'lmahâsen (*Manhel-safi*, tom. IV, man. arab. 750, fol. 114 r°) parle d'un collége situé à Damas, et appelé *Kaïmâziah* القيمازية. Dans l'*Histoire d'Égypte*, du même écrivain (man. arab. 661,

et firent éclater leur joie et leur satisfaction. Ils voulaient s'emparer de la citadelle; mais l'émir Seïf-eddin-Kaïmâzi refusa de les seconder, et les abandonna. Il alla se placer à la porte de la maison de Moëzz-Aïbek, attendu que sa famille s'y trouvait renfermée. Il défendit cette maison et força le peuple à se retirer, sans y avoir fait aucun dégât. Le reste de la population proclama la victoire de Nâser. On fit la prière au nom de ce prince, dans le château de la Montagne, à Fostat, et dans toutes les villes où s'était répandue la nouvelle de ses succès. Dans la principale mosquée du Caire se trouvait le scheïkh Izz-eddin, fils d'Abd-asselam; il se
233 leva sur ses pieds, prononça deux sermons (خطبة) très-courts, et fit la prière du vendredi; d'autres firent celle de midi. A peine l'office était-il terminé, que l'on reçut des nouvelles authentiques qui annonçaient la victoire de Melik-Moëzz, et la fuite de Nâser. Les tambours furent frappés en signe de réjouissance. Bientôt après, on vit arriver un détachement qui amenait Nosret-eddin, fils du sultan Salâh-eddin-Iousouf, et le renferma dans le château de la Montagne. On arrêta Nâser-eddin-Ben-Iagmour, l'ancien vizir Amin-eddaulah et leurs compagnons, et on les fit rentrer dans leur cachot. A la fin du jour, on proclama au Caire et à Fostat un ordre de décorer ces deux villes.

Cependant Melik-Moëzz, après avoir, ainsi que je l'ai rapporté, fait mettre à mort plusieurs émirs (27), se dirigea vers la ville d'Abbaseh. Mais, ayant aperçu la tente de Melik-Nâser, il conçut des inquiétudes, et prit la route d'Alâkimeh العلاقمة (28) pour se rendre à Belbeïs, s'imaginant qu'une révolution avait éclaté au Caire. La nouvelle de sa marche étant parvenue à ceux qui se trouvèrent dans la tente, ils la renversèrent durant la nuit, et partirent pour la Syrie. Melik-Moëzz apprit cet événement tandis qu'il était campé à Belbeïs; aussitôt, délivré de toute crainte, il se remit en marche, et prit le chemin du Caire. Il fit son entrée dans cette ville le samedi, douzième jour du mois Dhou'lkadah. On conduisait devant lui, avec les prisonniers, leurs drapeaux renversés, leurs tambours crevés, leurs chevaux et toutes leurs richesses. Le sultan étant arrivé dans l'espace qui règne entre les deux palais, les Mamlouks s'exercèrent à jouer de la lance et se livrèrent des combats simulés. Moëzz suivait le cortége, ayant à ses côtés l'émir Hosam-

fol. 24 r°), sous le règne du khalife Faïz, il est fait mention de Tadj-almolouk-Kaïmâz, qui était un des principaux émirs du royaume.

(27) Le texte porte : بعدما تقدم ذكره من قبله الامرا ; j'ai lu : من قتلة.

(28) On peut voir, sur ce lieu, Makrizi (man. 797, fol. 144 r°, 293 v°), et *Relation de l'Égypte*, par Abd-allatif (pag. 606).

eddin-abou-Ali, et devant lui Melik-Sâleh-Ismaïl, qui était gardé à vue. Lorsque l'on fut arrivé devant le tombeau de Melik-Sâleh-Nedjm-eddin, les Mamlouks-Bahris entourèrent Sâleh-Ismaïl, et s'écrièrent : « O seigneur, où sont tes yeux ? « Tu vois ton ennemi Ismaïl. » De là on se rendit au château de la Montagne; Sâleh-Ismaïl y fut mis en prison, ainsi que les autres princes, et les prisonniers syriens furent jetés dans des cachots. Au moment où Melik-Moëzz entrait dans la forteresse, Melik-Aschraf-Mousâ vint à sa rencontre, et le félicita de sa victoire. L'émir Fâres-eddin-Aktaï, s'adressant à Melik-Aschraf, lui dit : « Tout ce qui est « arrivé est une suite de votre bonne fortune, et nous n'avons eu en vue que l'affer-« missement de votre règne. » Il désirait la conservation d'Aschraf, dans la crainte que Moëzz ne régnât seul avec une autorité absolue. Cette journée fut une des plus marquantes qu'aient offertes l'histoire du Caire. Cette ville, Fostat, le château de la Montagne et celui de l'île de Raudah, furent décorés (29) durant plusieurs jours.

(29) Le verbe زين qui se trouve souvent chez notre auteur, signifie : *Décorer une ville de tapis, d'ornements de tout genre, et de tout ce qui annonce des réjouissances publiques.* On lit dans l'histoire de Nowaïri (26e partie, man. arab. de Leide, fol. 51 r°) : زُيِّنت مصر والقاهرة. Au rapport d'Ebn-Aïas (man. arab. 595 A, t. II, fol. 250 r° et v°), lorsque Soliman II monta sur le trône des Ottomans, la ville du Caire fut, durant trois jours, le théâtre des fêtes et des divertissements زينت. Dans l'histoire d'Ahmed-Askalâni (t. II, man. arab. 657, fol. 5 r°) on lit : زيّنوا البلد; et ailleurs (fol. 75 r°) : له زيّنت القاهرة. Nous lisons dans le même ouvrage (fol. 250 r°), que des ambassadeurs de Schah-rokh étant arrivés à la cour d'Égypte, l'an 844 de l'hégire (1440 de J. C.), la ville du Caire fut, à cette occasion, le théâtre de réjouissances qui régnaient dans toutes les rues, avec un degré de magnificence supérieure à celle que l'on déployait au moment du départ du voile destiné pour la Mecque. Les fêtes devaient durer un mois et plus, mais, tout à coup, le sultan les fit cesser. Au rapport d'Abou'lmahâsen (*Manhel-safi,* tom. IV, fol. 85 v°), à l'époque de la convalescence d'Abd-alkerim, surnommé Kerim-eddin le Grand, la ville du Caire fut décorée comme pour une fête زينت القاهرة. Et le mot *Zinah* زينة désigne les fêtes de toute espèce qui ont lieu dans les occasions solennelles. Ce terme a été plus ou moins altéré par les voyageurs modernes. Shaw écrit *Zeenah* (*Voyages en plusieurs provinces de la Barbarie,* pag. 352); Bremond (*Viaggi nell' Egitto,* pag. 252), *Aizine,* et ailleurs (pag. 84) *Eizine;* Coppin (*Bouclier de l'Europe,* pag. 210), *Ezine;* Vansleb (*Relation de l'Égypte,* pag. 335), *Ziné;* Thevenot (*Voyages du Levant,* tom. III, pag. 119), *Zinéh.*

Ce mot, sous la forme زينت, a passé dans la langue turque. On lit dans l'*Histoire de la Conquête de l'Égypte* (édit. de Constantinople, fol. 44 v°) : سلطان سليم . . . . شهرو بازارلرة زينت اولسون ديو بيوردیلر « Le sultan Sélim ordonna de décorer la ville et les bazars. » Il existe en persan un mot qui, pour la signification, a les plus grands rapports avec celui de *Zinah* زينة, je veux dire *Azin* آذين. On lit dans le *Schah-nâmeh* (tom. I, pag. 283, édit. de Calcutta) : همه شهرسر تا سرآذين به بست « On para toute la ville d'un bout à l'autre. » Dans le *Habib-assiiar* (tom. III, fol. 346 v°) : ساكنان

Le lundi, quatorzième jour de ce mois, l'émir Nâser-eddin-Ismaïl-Ben-Iagmour, qui avait été ostâdâr (majordome) de Sâleh-Ismaïl, Bekdjesa, prince du Khawarizm, Amin-eddaulah-Abou'lhasan, le Samaritain, ancien vizir, furent étranglés à la porte du château de la Montagne, ainsi que Moudjir-Ben-Hamdan, l'un des
234 habitants de Damas. On trouva chez Amin-eddaulah, en argent, objets précieux et pierreries, des richesses considérables, telles qu'elles n'existent ordinairement que chez les khalifes. Ce que l'on découvrit, sans compter ce qui était déposé dans des mains sûres, s'élevait à une valeur de 3,000,000 de pièces d'or. La bibliothèque renfermait dix mille volumes, tous remarquables comme chefs-d'œuvre de calligraphie, et des ouvrages d'un grand prix.

Le dimanche, vingt-septième jour du mois de Dhou'lkadah, on fit mettre à mort, dans le château de la Montagne, Melik-Sâleh-Imad-eddin-Ismaïl, fils de Melik-Adel et petit-fils d'Aïoub. Il était âgé d'environ cinquante ans. L'historien Ebn-Wâsel rapporte, à cette occasion, un fait qui offre, comme il le dit, le rapprochement le plus étrange. Melik-Djewâd-Maudoud étant détenu en prison par ordre de Melik-Sâleh-Ismaïl, celui-ci envoya des émissaires qui étranglèrent le prince, puis le laissèrent, croyant qu'il était mort; mais il ne tarda pas à reprendre l'usage de ses sens. Une femme l'ayant vu en cet état, avertit les bourreaux, qui revinrent sur leurs pas et étranglèrent de nouveau Maudoud, jusqu'à ce qu'il expira. Or, dans la nuit indiquée ci-dessus, Melik-Sâleh-Ismaïl fut conduit hors du château par ordre de Moëzz-Aïbek. Les émissaires chargés de l'exécution portaient une lumière qu'ils éteignirent : après quoi ils étranglèrent le prince, et se retirèrent, pensant qu'il était expiré. Au bout de quelque temps il revint à lui; mais une femme qui l'aperçut avertit les exécuteurs, qui, rebroussant chemin, l'étranglèrent une seconde fois, et ne le quittèrent pas qu'il ne fût mort. Il fut enterré dans le même endroit. Il avait eu pour mère une femme grecque. C'était un prince plein de fierté, de courage et de mérite, qui était universellement obéi, et jouissait de la plus haute considération.

Le vingt-huitième jour de ce mois, Melik-Moëzz renvoya à Damas tous ceux de l'armée de Nâser qui avaient pénétré dans la ville du Caire. Ils étaient au nombre d'environ trois mille. On les fit monter sur des ânes, eux et leurs serviteurs.

آن بلده بآذین بستن شهر پرداختند « Les habitants de la ville s'occupèrent à la décorer. » Et plus bas (fol. 347 v°) : تمامی دکان و بازاررا آذین بستند «On décora toutes les boutiques et le bazar. »

Il n'y en eut que six environ qui obtinrent le privilége de faire la route à cheval.

Cette même année, Melik-Nâser reçut de la part du kan, roi des Tatars, un écrit qui contenait (30) une formule d'amnistie; il le portait habituellement dans sa ceinture (31). Il envoya au monarque mongol des présents considérables. Lorsque Houlagou entreprit son expédition et opéra ses brillantes conquêtes, Nâser eut l'air de négliger ce prince et ne lui adressa aucun don. Cette conduite blessa vivement le souverain mongol, qui ne manquait pas, en toute occasion, de blâmer avec amertume le retard que mettait Nâser à lui envoyer, suivant l'usage, des présents et des objets de prix.

Cependant les Mamlouks commettaient en Égypte de nombreux désordres. Ils attaquaient les habitants, les égorgeaient, pillaient leurs richesses, enlevaient les femmes. Ils se portèrent à des excès tels, que les Francs, s'ils avaient été maîtres du pays, n'en auraient pas fait autant.

Le vingt-septième jour du mois de Dhou'lhidjdjah, l'émir Fâres-eddin-Aktaï partit du Caire à la tête de trois mille hommes, se dirigeant vers Gazah, et se rendit maître de cette ville.

Le dimanche, quatrième jour du mois de Redjeb, correspondant au cinquième jour de Babeh (Paophi) de l'an 967 (32) de l'ère des martyrs (1251 de J. C.), Athanase,

(30) Le texte porte : طهبغا; je lis : طهغا.

(31) Le texte porte : فى حياصته. Le mot حياصة, qui fait au pluriel حوايص, désigne *une ceinture*. On lit dans la *Description de l'Égypte*, de Makrizi (*article des marchés*, man. arab. 798, fol. 93 r°) : الحوايص هى التي تعرف بالمنطقة فى القديم « On entend par le mot الحوايص ce que l'on nommait « jadis منطقة (ceinture). » Dans l'ouvrage intitulé *Mesalek-alabsar* (man. 583, fol. 185 v°), on lit : حياصة ذهب « Une ceinture d'or. » Ailleurs (fol. 167 v°) : يفرّق حوايص ذهب علي المقدّمين Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (man. arab. 798, fol. 188 v°) : للامرا المقدّمين حوايص ذهب « Les émirs commandants portaient des ceintures d'or. » Khalil-Dâheri (man. arab. 695, fol. 248 r°) indique, parmi les objets précieux que renfermait le trésor du sultan, حوايص ذهب « des ceintures d'or. » Makrizi, parlant des Mamlouks, dit (man. arab. 798, fol. 189 r°) : معظم حوايص المماليك فضّة ومنهم من كان يعملها من الذهب « Leurs ceintures, pour la plupart, sont « d'argent : quelques-uns les faisaient faire en or. » On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (tom. II, man. arab. 657, fol. 117 r°) : كان يكتسب من التجارة فى الحوايص « Il gagnait sa vie en « faisant le commerce de ceintures. » Et ailleurs (fol. 127 r°) : صُوَر رجال فى اوساطهم شبه حوايص « On « voyait sur leurs reins, des portraits d'hommes disposés en forme de ceintures. » Le mot حوايصى désignait *un vendeur de ceintures* (Makrizi, (man. 798, fol. 93 r°).

(32) J'ai suppléé le nombre ستين, qui manque dans le manuscrit.

fils de Kaïs-Abou'lmakârem, fut nommé patriarche, et remplit ces fonctions l'espace de onze années et cinquante-cinq jours. Il mourut le dimanche premier jour de
235 Koïhak, l'an 978 de l'ère des martyrs, correspondant au troisième jour de Moharram, de l'an 660 de l'hégire (1261 de J. C.). Après son décès, le trône patriarcal resta vacant l'espace de trente-cinq jours.

Cette même année l'empereur, roi des Francs d'Allemagne, mourut en Sicile (33), et eut son fils pour successeur. A cette époque, Nâser-Iousouf régnait à Damas, ayant sous sa domination la Syrie et l'Orient. L'Égypte était soumise à Melik-Moëzz-Izz-eddin-Aïbek, et la prière se faisait conjointement au nom de ce prince et au nom de Melik-Aschraf-Mousâ. L'administration des affaires était, en grande partie, confiée à trois émirs d'entre les Mamlouks-Bahris, savoir : Fâres-eddin-Aktaï, Rokn-eddin-Bibars-Bondokdari, et Seïf-eddin-Belban-Reschidi.

Cette année vit mourir, entre autres personnages distingués, Melik-Moaddam-Gaïath-eddin-Touranschah, qui était fils de Melik-Sâleh-Nedjm-eddin, et fut égorgé le lundi, vingt-neuvième jour de Moharram ; l'émir Schems-eddin-Loulou-Amini (34), général des troupes d'Alep, qui périt également du dernier supplice, le jeudi dixième jour de Dhou'lkadah ; Reschid-eddin-Abou-Mohammed-Abd-alwahab-Ben-Taher, de la ville d'Alexandrie et de la secte de Mâlek, qui n'était âgé que de quarante-neuf ans (35) ; le *Hâfid* Schems-eddin-Abou'lhadjadj-Iousouf-Ben-Khalil, de la ville de Damas, mourut à Alep, à l'âge de quatre-vingt-treize ans (36).

AN 649 L'émir Fâres-eddin-Aktaï s'empara du *Sâhel* (la Phénicie), de la ville de Nabolos (Naplouse), et poussa ses conquêtes jusqu'au Schariah الشريعة (37). Ensuite, il

(33) L'empereur Frédéric II mourut cette année, non pas en Sicile, mais à Fiorentino, dans la Pouille.

(34) Abou'lmahâsen (man. arab. 661, fol. 162 r°) et Hasan-Ben-Omar (man. arab. 688, fol. 3 r°), qui parlent de la mort de ce général, s'accordent à le représenter comme un homme d'un mérite éminent, chez qui le zèle pour la religion était joint à la fermeté, la prudence, l'habileté, et à des vertus de tout genre, qui lui avaient concilié un respect et une considération universels. Au rapport d'Abou'lmahâsen, il montrait, en toute occasion, un profond mépris pour les Mamlouks, et il avait coutume de dire : « Dix Mamlouks valent à peine un Curde. » Et, comme on l'a vu, il périt sous les coups des Mamlouks-Bahris.

(35) Voy. Hasan-Ben-Omar (*loc. laud.*)

(36) Au rapport du même historien (fol. 3 v°), Schems-eddin-abou'lhadjadj-Iousouf jouissait, dans la ville d'Alep, d'une haute considération. Il avait voyagé dans l'Irak et à Isfahan. Il écrivit beaucoup d'ouvrages ; et, jusqu'à sa mort, de nombreux disciples s'empressaient de venir entendre ses leçons.

(37) Le mot *schariah* الشريعة désigne la rivière du Jourdain. C'est ce qu'attestent expressément Makrizi lui-même, dans un passage que l'on trouvera plus bas ; Abou'lféda (*Descriptio Syriæ*, pag. 147, 148) ; Nowaïri qui, dans la *Vie du sultan Bibars* (manuscrit d'Asselin, fol. 31 v°), s'exprime

reprit la route du Caire. Cependant Melik-Nâser fit partir de Damas un corps d'armée avec ordre d'aller occuper Gazah. Ces troupes vinrent camper à Tell-Adjoul تل العجول. De son côté, Moëzz-Aïbek se mit en marche, accompagné d'Aschraf-Mousâ, de Fâres-Aktaï et de tous les Mamlouks-Bahris (38), et vint se poster à Saléhieh. Les troupes égyptiennes occupaient le canton de Sânih ارض السانح (39), dans le voisinage d'Abbaseh, et les troupes de Syrie résidaient près de Sittin قريبًا من ستين. Des négociations s'établirent entre les deux partis. A cette époque le vizir Asad-Faïzi imagina, à l'égard des sujets de l'Empire, des vexations nombreuses.

Cette année, Moëzz-Aïbek donna ordre d'évacuer le château de Raudah; et tout ce qui s'y trouvait de Mamlouks, de soldats de garnison حرسية (40) et autres, alla s'établir ailleurs. Le *kadi-alkodat* Imad-eddin-Abou'lkâsem, surnommé Ebn-Kisb-Hamawi, fut destitué des fonctions de kadi de Fostat, et ses attributions furent réunies à celles du *kadi-alkodat* Bedr-eddin-Sindjâri. Vers ce même temps l'émir Hosam-eddin-Abou-Ali, voulant faire le voyage du Hedjaz, laissa à Sânih بالسانح son corps de troupes طُلْب (41) sous la conduite de son 236

en ces termes : نهر الاردن ... يسمونه الشريعة. L'auteur d'une *Histoire d'Égypte*, dont le manuscrit, qui appartenait à M. Marcel, est aujourd'hui dans ma bibliothèque, nous donne les détails suivants (sous l'année 506) : ساروا الي الاردن و نزل بغدوين على الصنبرة و بينهما الشريعة «Ils marchèrent « vers Arden. Baudouin vint camper à Sanbarah. Ils étaient séparés par le Schariah (le Jourdain). » Au rapport de Burckhardt (*Travels in Syria*, pag. 43), le Jourdain, au sud du lac de Tibériade, et jusqu'à son embouchure dans la mer Morte, porte le nom de *Sherya*. Pockocke (*Descript. of the East*, t. II, p. 73) écrit *Shriaah*.

(38) J'ai lu البحرية au lieu de الحجرية, qu'offre le manuscrit.

(39) Comme ce canton de Sânih سانح ne m'est point connu d'ailleurs, j'avais soupçonné que partout où ce nom se trouve, il fallait lire ارض السباخ «Le canton des lacs salés.» (V. Makrizi, m. 797, fol. 181 v°.) Mais le nom *sânih* السانح, que notre auteur a déjà employé plus haut (p. 203), se trouve écrit de la manière la plus distincte dans plusieurs passages de l'historien Djemâl-eddin-Ebn-Wâsel (m. *non catalogué*, f. 375 v°, 380 r°), et de l'auteur du *Mesalek-alabsar* (man. arab. 642, fol. 94 r°).

(40) Le mot حرسي, au pluriel حرسيّة, désigne *un soldat destiné à garder une place*. On lit dans l'ouvrage de Khalil-Dâheri (man. arab. 695, fol. 76 r°) : على كل برج منه اعلام و طبلخاناه و ابواق و حرسية «Chaque tour renfermait des drapeaux, des tymbales, des trompettes, et une garnison.» Ailleurs (fol. 63 v°) : بها حرسية «Il s'y trouvait une garnison.» Plus bas (fol. 118 r°) : اقامة الحرسية «Le séjour de la garnison.» Et enfin (fol. 277 r°) : كلما وصلوا الي ساحل وجدوا عليه حرسية «A «mesure qu'ils débarquaient sur une côte, ils y trouvaient un corps de troupes.»

lieutenant. Il remonta le Nil jusqu'à Kous, et de là s'embarqua sur la mer pour se rendre à la Mecque. Bientôt après, le bruit se répandit qu'un négociateur, nommé

(41) Le mot *tolb* طُلْب, qui fait au pluriel *atlab* أَطْلاب, exige, pour être bien compris, que j'entre ici dans quelques détails. Au rapport de Makrizi (*Description de l'Égypte,* chapitre des impôts, man. arab. 797) : الطلب بلغة الغز هو الامير المقدّم الذي له علم معقود و بوق مضروب و عدّة من مايتى فارس الي ماية فارس الي سبعين فارس « Le mot *tolb*, dans la langue des « Gozzs, désigne un émir commandant, qui a un drapeau roulé, ainsi qu'une trompette que l'on « sonne; et sous ses ordres, un nombre de deux cents, cent ou soixante et dix cavaliers. » Mais, plus souvent, ce mot signifie un corps de troupes plus ou moins nombreux, commandé par un officier supérieur. On lit dans l'*Histoire de la conquête de Jérusalem* (man. arab. 714, fol. 14 r°) : رتّب ابطاله و اطلابه « Il rangea en bataille ses braves et ses phalanges. » Plus bas (*ibid.*) : ثار كل طُلب بطلب الثار « Tous les corps se levèrent pour courir à la vengeance. » Ailleurs (fol. 131 v°) : رتّب ثمانية اطلاب من الابطال « Il disposa huit bataillons composés de braves. » Et enfin (*ibid.*) : انتخب من كل طُلب عشرين فارسا « Il choisit sur chaque corps vingt cavaliers. » Dans la *Vie de Saladin,* par Beha-eddin (pag. 14) : ترتّبت الاطلاب « Les corps furent rangés. » Dans l'ouvrage intitulé *Mesalek-alabsar* (man. arab. 583, fol. 113 v°) : ترتّب المغل احدعشر طلبا كل طلب يزيد على الف فارس « Les Mongols se partagèrent en onze corps, dont chacun contenait plus de mille « cavaliers. » Dans l'histoire de Makrizi (*Kitab-assolouk,* t. I, man. arab. 672, pag. 160) : التتر قد وصلوا الي سنجار في ماية طلب كل طلب خمسماية فارس « Les Tatars étaient arrivés à Sindjar, au « nombre de cent bataillons, dont chacun comprenait cinq cents cavaliers. » Ailleurs (p. 1099) : اختار من طلبه عدّة خيول و جمال و هجن « Il choisit dans son corps un nombre de chevaux, de chameaux et « de dromadaires. » Dans l'histoire de Nowaïri (man. arab. 683, fol. 6) : ترتّبت الاطلاب « Les corps « furent rangés. » Dans une autre partie du même ouvrage (man. arab. de Leide, 26e partie, fol. 184 r°) : صدمه طلب الداوية « Il fut attaqué vivement par le corps des templiers. » Dans une histoire d'Égypte, dont le manuscrit m'appartient, on lit (fol. 39 v°) : جاء في طلب كثير « Il arriva « à la tête d'un corps nombreux. » Plus bas (fol. 40 r°) : الطلب الذي فيه كتبغا « Le corps dans « lequel se trouvait Ketboga. » Et enfin (fol. 63 v°) : ساروا باطلابهم « Ils s'avancèrent à la tête de « leurs bataillons. » Dans l'*Histoire du prétendu Hasan-Ben-Ibrahim* (manuscrit de la Bibliothèque du Roi, fol. 60) : اقبلوا في ماية طلب كل طلب خمسماية فارس « Ils marchaient, formant cent corps « de troupes, dont chacun se composait de cinq cents cavaliers. » Dans une autre histoire, qui fait partie de celle d'Ebn-Aïas (man. arab., 689, fol. 21 v°, 22 r°) : خرج طُلب السلطان « Le corps du « sultan se mit en marche. » Et plus loin (fol. 22 v°) : اطلاب الامراء « Les corps commandés par les « émirs. » Dans la *Vie du sultan Kelaoun* (man. de Saint-Germain des Prés 118 *bis,* fol. 343 r°) : لما خرج السلطان . . . خرج طُلبه علي اعظم ابهة و كثرة و جلالة و تجمّل « Lorsque le sultan partit, « la troupe qui formait son cortége se mit en marche, offrant au plus haut point tout ce que peuvent

Bâderâïi, arrivait, chargé par le khalife de rétablir la paix entre Nâser et Moëzz. Mais il tardait à venir, et l'on tenait, à ce sujet, des propos divers; l'émir Schehâb-eddin-Gâzi-Ben-Aïaz, surnommé Ebn-Almimad, un de ceux qui avaient été envoyés à la suite de l'émir Djemâl-eddin-Mousâ-Ben-Iagmour, fit, à cette occasion, les vers suivants :

« Le souvenir du temps consacré au plaisir, que nous avons passé à Tell-Adjoul,
« nous rappelle le temps de la dévotion.

« Nous cherchons un musulman qui nous rapporte des traditions authentiques,
« choisies parmi celles du prophète (42). »

Sur ces entrefaites, la ville de la Mecque éprouva une grande disette. Parmi les personnages distingués qui moururent dans le cours de cette année, on distingue : 1° le *kadi-alkodat* de Bagdad, Kemâl-eddin-Abou'lfadl-Abd-errahmân-Ben-Abd-esselam-Damegâni, de la secte d'Abou-Hanifah (43); 2° Beha-eddin-

« avoir d'imposant, le nombre des hommes, la pompe, le faste, la magnificence. » Ailleurs, dans le même ouvrage, on lit : « Ils tombèrent sur un corps d'Arméniens طُلب من الارمن, composé « d'environ cinq cents cavaliers. » De là est venu le verbe طَلَّب qui signifie : *disposer, ranger en bataille les différents corps de troupes*. On lit dans une histoire déjà citée (man. 689, fol. 82 r°) : طَلَّب طُلْبًا « Il disposa un bataillon. » Dans l'*Histoire de la conquête de Jérusalem* (man. arab. 714, fol. 143 r°) : طلّبوا الفرسان « Ils partagèrent les cavaliers en différents corps. » Dans l'histoire d'Ebn-Aïas (man. arab. 595 A, fol. 308) : طلّب طُلْبًا كاطلاب الامراء « Il forma un corps semblable à ceux « que commandaient les émirs. » Le nom d'action تطليب se trouve dans un passage de l'histoire de Makrizi (*Kitab-assolouk*, tom. III, man. arab. 674, fol. 114 v°) : سار السلطان من غير تطليب فى قليل من العسكر « Le sultan se mit en marche, avec un petit nombre de troupes, qui n'étaient « nullement partagées en corps réguliers. » Le participe مطلّب signifie *celui dont les troupes sont dans un ordre parfait*. On lit dans la *Vie de Bibars*, par Nowaïri (man. arab. d'Asselin, fol. 85 r°) : ركب السلطان و اصبح علي ابواب عكا مطلّبًا « Le sultan partit, et arriva le matin aux portes « d'Akka, avec ses troupes bien rangées. » Et plus loin (fol. 87 r°) : السلطان ساق مطلّبا « Le sultan se « mit en marche en ordre de bataille. » Et dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (tom. II, man. arab. 657, fol. 238 r°) : طَلَّبوا و دخلوا الشام « Ils se formèrent en bataillons, et pénétrèrent dans la « Syrie. » Dans la *Vie du sultan Kelaoun* (man. de Saint-Germain des Prés 118 *bis*), on lit : اصبحوا مطلّبين « Ils se trouvèrent en ordre de bataille. »

(42) يذكرنا زمان الزهد ذكري * زمان اللهو فى تل العجول
و نطلب مسلما يروي حديثا * صحيحا من احاديث الرسول

(43) Au rapport de l'historien Hasan-Ben-Omar (man. arab. 688, fol. 4 r°), le kadi Kemâl-eddin... Damegâni appartenait à une famille distinguée, où le mérite, la science étaient héréditaires, et dont les membres avaient exercé avec honneur les fonctions de kadi. Il commença par professer dans le collége Mostanseriah, et le *Meschhed* de l'Imam Abou-Hanifah. Ensuite, il fut nommé suppléant

Abou'lhasan-Ali-Ben-Hibet-Allah, de la ville de Djizeh et de la secte de Schafeï, *Khatib* (prédicateur) du Caire, qui était regardé comme l'homme le plus savant de son temps; il était âgé de quatre-vingt-dix ans (44); 3° le *Sâheb* Djemâl-eddin-Abou'lhosaïn-Iahia-Ben-Isâ, vizir de la Syrie et poëte, âgé de cinquante-sept ans (45); 4° Raschid-eddin-Abou-Mohammed-Abd-addâher-Ben-Naschwan (46), l'un des principaux lecteurs شيخ القرآآت (47); 5° Alem-eddin-Kaïsar-Ben-Abi'lkâsem, surnommé Teasif تعاسيف, *fakih* (jurisconsulte), de la secte d'Abou-Hanifah, à Damas. C'était un des hommes les plus habiles dans les sciences mathématiques (48).

AN 650 Cette année, l'émir Hosam-eddin-Ali arriva du Hedjaz, et vint descendre dans le camp placé à Saléhieh, dans le canton de Sânih ارض السانح. Bientôt après, le scheïkh Nedjm-eddin-Abd-Allah-Ben-Mohammed-Bâderâïi arriva de Bagdad, comme ambassadeur du khalife, et chargé de la mission de réconcilier Melik-Moëzz et Melik-Nâser. Le kâdi Bedr-eddin-Khedr-ben-Hasan-Sindjâri vint de Katia avec un nombreux cortége à la rencontre du négociateur, et eut avec lui des conférences sur l'objet de son ambassade. Nâser exigeait que la *Khotbah* fût faite en son nom dans toute l'Égypte. Moëzz refusa de souscrire à cette condition; il voulait avoir sous sa dépendance, outre l'Égypte, le pays qui s'étend depuis Gazah jusqu'au défilé de Kabak عقبة قبق.

Sur ces entrefaites, on reçut la nouvelle que Mangou-Khan, empereur des Tatars, avait envoyé son frère Houlagou pour faire la conquête de l'Irak; que ce

de plusieurs juges de Bagdad. Promu au rang de *kadi-alkodat,* il conserva ce poste jusqu'à sa mort, et mérita l'estime et le respect de tout le monde.

(44) Hasan-Ben-Omar parle également de la mort de ce personnage (*loc. laud.*), dont il fait un éloge pompeux. Abou'lmahâsen (fol. 162 v°) ajoute : « Il vivait dans la société des princes. A l'époque « de son pèlerinage à la Mecque, il accepta un présent que lui envoya le souverain du Yémen; et ce « motif indisposa contre lui Melik-Sâleh-Nedjm-eddin-Aïoub. Il mourut à Misr (Fostat) au mois de « Dhou'lhidjdjah, et fut enterré dans le quartier de Karafah. »

(45) Voyez Hasan-Ben-Omar (fol. 4 r° et v°) et Aboulféda (*Annales Moslemici,* tom. IV, 526, 528). Abou'lmahâsen (man. 661, fol. 163, 164 r°) place sa mort sous l'année 650.

(46) Hasan-Ben-Omar (fol. 4 v°), qui place à la même époque la mort de ce personnage, lui attribue, entre plusieurs genres de mérite, une connaissance approfondie de la langue arabe.

(47) C'est ainsi que je lis, au lieu de شيخ الفرات que présente le manuscrit.

(48) Au rapport de Hasan-Ben-Omar (fol. 4 r°), Alem-eddin-Kaïsar avait suivi les leçons des plus savants hommes de la Syrie et de l'Égypte. Il se distinguait surtout par une connaissance profonde de la musique. Il mourut à Damas, à l'âge de soixante-quinze ans. (Voyez aussi Aboulféda, *Annales Moslemici,* tom. IV, pag. 528).

prince ayant envahi la contrée des Ismaëliens, l'avait pillée, saccagée, exterminé ou emmené en esclavage toute la population; qu'il avait étendu ses courses jusqu'à Diar-Bekir et Méïafârekin; que ses soldats ayant fait une incursion sur les territoires de Ras-aïn et de Seroudj (49), avaient massacré plus de dix mille hommes, et fait un égal nombre de prisonniers; que, rencontrant une caravane qui se rendait de Harran à Bagdad, ils lui avaient enlevé des richesses immenses, entre 237
autres six cents charges de sucre, fabriqué en Égypte, et six cent mille pièces d'or; qu'ils avaient égorgé les vieillards, les vieilles femmes, et emmené comme esclaves les femmes et les enfants; que les habitants de l'Orient, effrayés de cette invasion, s'étaient enfuis précipitamment et avaient traversé l'Euphrate.

Sur ces entrefaites, Melik-Moëzz fit supprimer dans la *Khotbah* le nom de Melik-Aschraf, et resta seul avec le titre de sultan. Il emprisonna Aschraf, s'empara de tous les trésors, et mit en œuvre toutes sortes de moyens pour se procurer de l'argent. Le vizir Asad-Scherf-eddin-Hibet-allah-Faïzi imagina à cet égard des expédients jusqu'alors inconnus. Il établit des impôts sur les marchands et les propriétaires, fixa des contributions et des redevances qu'il désigna par les noms de *droits du sultan* الحقوق السلطانية, *opérations financières* المعاملات الديوانية. Il leva sur les peuples tributaires des capitations doubles du taux ordinaire. Il inventa un cadastre تقطيع et une évaluation des biens تقويم, et quantité d'autres mesures vexatoires.

Melik-Moëzz éleva son Mamlouk, l'émir Seïf-eddin-Koutouz, au rang de vice-roi de l'Égypte نايب السلطنة بمصر, et donna à plusieurs de ses Mamlouks le grade d'*émir*. Les *Bahris* acquirent une grande influence, et leur perversité s'accrut dans la même proportion. Leur chef, Fâres-eddin-Aktaï, le *djemdar* جمدار, était leur appui. C'était à lui qu'ils avaient recours dans leurs besoins, et il se concertait avec Melik-Moëzz sur les détails de l'administration. Bientôt après, Aktaï reçut, à titre de fief, le canton d'Alexandrie, et la cession lui en fut faite par un diplôme en bonne forme. Cependant, l'insolence des Bahris était portée à l'excès. Leur insubordination et leur révolte allaient chaque jour en croissant. Au moment où l'année finit, Melik-Moëzz, à la tête des armées d'Égypte, était campé à Sânih السانح, et les troupes de Syrie à Gazah. Melik-Nâser résidait à Damas, et Melik-Moughith-Omar à Karak. Le Nil était alors dans sa crue, et atteignit une hauteur de dix-huit coudées et dix-sept doigts. On mura la *porte du fleuve* باب البحر près de Maks.

(49) Abou'lmahâsen (man. arab. 661, fol. 163 r°).

Cette même année, la ville d'Alep fut ravagée par un incendie terrible, qui, comme on en acquit la certitude, fut allumé par les Francs; et il dévora des richesses incalculables et six cents maisons. Cette même année, la caravane de l'Irak fit le pèlerinage de la Mecque.

Parmi les hommes distingués que cette année vit mourir, on comptait : 1° le savant Radi-eddin-Abou'lfadaïl-Hasan-Ben-Mohammed-Omari-Sagâni, de la secte d'Abou-Hanifah, célèbre grammairien. Il périt à Bagdad, et fut enterré à la Mecque. Il était âgé de soixante et treize ans (50); 2° Fakhr-alkodat-Abou'lfatah-Nasr-allah-Ben-Hibet-allah-Kenâni, qui avait été secrétaire et vizir de Nâser-Dâoud. C'était un homme lettré et habile calligraphe; 3° Schems-eddin-Abou-Abd-allah-Mohammed-ben-Saad-Ansâri, natif de Jérusalem, jurisconsulte, de la secte de Schafeï, habile dans la science des traditions, lecteur, grammairien, homme instruit, et calligraphe distingué; il mourut à Damas, âgé de soixante et dix-neuf ans (51);
238 4° L'oracle de l'Irak مسند العراق, Moutemen-Abou'lkâsem-Iahia-Ben-Nasr-Temimi, marchand et voyageur, âgé de quatre-vingt-cinq ans. Il avait professé, en Égypte et ailleurs, la science des traditions; 5° Le Nakib des schérifs (52), *Kadi-alasker*, professeur du collége Scherifiah, à Fostat, le schérif Schems-eddin-Abou-Abd-allah-Mohammed-ben-Hasan-Tawi-Hosaïnï-Ormawi; il mourut, au rapport des schérifs (53), le treizième jour de Schewal de l'an 650 (1252 de J. C.). Il était profondément versé dans la jurisprudence, les sciences fondamentales, la polémique. Il était âgé de plus de soixante et dix ans (54).

AN 651 L'année 651 vit conclure la paix entre Melik-Moëzz-Aïbek et Melik-Nâser,

(50) Hasan-Ben-Omar (man. arab. 688, fol. 4 v°).

(51) Au rapport de Hasan-Ben-Omar (fol. 5 r°), ce personnage avait été élevé dans la ville de Gaznah, et avait fixé son séjour à Bagdad, où il avait pris des leçons, ainsi qu'à la Mecque. Homme éminemment religieux, profondément versé dans la jurisprudence, la science des traditions, la connaissance de la langue arabe, il composa sur la grammaire des ouvrages volumineux et extrêmement instructifs. Suivant le récit d'Abou'lmahâsen (man. 661, fol. 163 r° et v°), cet homme célèbre était né dans la ville de Lahor, le onzième jour du mois de Safar, l'an 577 de l'hégire (1181 de J. C.). Il écrivit entre autres ouvrages, un traité grammatical intitulé *Madjma-albahreïn* مجمع البحرين (*la réunion des deux mers*), qui formait douze volumes. L'ouvrage qui avait pour titre كتاب العباب الزاخر *Kitab-alabab-alzakher* (la masse d'eau enflée) se composait de vingt volumes. L'auteur mourut à Bagdad le vendredi, dix-neuvième jour du mois de Schaban.

(52) Je lis نقيب الاشراف, au lieu de بقية الاشراف.

(53) Le texte porte : حدثنا الاشراف ; j'ai lu : . . . على ما حدثنا.

(54) Hasan-Ben-Omar (fol. 5 v°), et Abou'lmahâsen (fol. 163 v°), qui parlent de ce personnage,

prince de Damas, grâce à la médiation de Nedjm-eddin-Bâderâïi. Il s'était rendu au Caire, accompagné d'Izz-eddin-Ezdemur, et du secrétaire de la chancellerie de Bagdad, Nidam-eddin-Abou-Abd-allah-Mohammed, fils de Maulâ-Halebi, afin de négocier ce traité; et ils ne cessèrent point leurs démarches, jusqu'à ce qu'ils eussent réussi dans leur entreprise. On convint que les Égyptiens posséderaient le pays qui s'étend jusqu'au Jourdain, et que tout ce qui est au delà appartiendrait à Melik-Nâser; que le partage assigné aux Égyptiens comprendrait Gazah, Jérusalem, Naplouse, et le *Sâhel* tout entier (la Phénicie); que Moëzz rendrait la liberté à tous les partisans de Nâser qui étaient tombés entre ses mains. Chacun des princes jura l'observation du traité, et ce serment fut confirmé par des actes en bonne forme. Melik-Moëzz, à la tête de son armée, reprit le chemin de l'Égypte, et rentra au château de la Montagne le mardi, septième jour du mois de Safar. Bâderâïi séjourna au Caire. Moëzz mit en liberté Melik-Moaddam-Touranschah, fils du sultan Sâlah-eddin-Iousouf, son frère Nosret-eddin, et les autres princes et émirs qui étaient ses prisonniers. Il les fit venir dans la maison du vizirat, afin qu'ils fussent témoins du serment qu'il allait prêter comme allié de Melik-Nâser. Après quoi, il fit remettre à Melik-Moaddam un présent magnifique. Nidam-eddin, fils de Maulâ, et son associé Izz-eddin-Ezdemur, reçurent chacun une somme de 10,000 pièces d'or.

Cependant les Mamlouks-Bahris, prenant chaque jour plus d'ascendant, montraient en même temps un surcroît d'audace et d'insolence. Ils en vinrent au point de comploter la mort de Moëzz. Bientôt après, les Egyptiens s'emparèrent de la forteresse de Schaubak : en sorte que Melik-Moughith ne conserva plus que la ville de Karak, Balka, et une partie de la province de Gaur. Cette même année, Moëzz supprima le traitement خبز que touchait l'émir Hosam-eddin, fils d'Abou-Ali. Cet officier, après être resté confiné dans sa maison, obtint de Moëzz la permission de se rendre en Syrie. Melik-Nâser l'accueillit avec honneur, l'attacha à son service, et lui donna le commandement de cent cavaliers.

attestent qu'il avait été secrétaire des deux princes Melik-Sâleh-Ismaïl et Melik-Nâser-Dâoud. Il se livrait à la poésie, et les deux historiens nous donnent des échantillons de son talent. Voici les deux vers que cite Abou'lmahâsen :

لنا بقدوم طلعتك هناءٓ * وللعداءٓ وبجهم الفناءٓ
قدمت فكنت شبه الغيث وافا * بلادا قد حلّ بها الظمآء

« Ta présence nous a apporté le bonheur, et à nos ennemis la destruction.
« Tu arrives, semblable à une pluie qui vient rafraîchir des contrées sur lesquelles régnait la soif. »

Cependant, les Arabes du Saïd et de la partie septentrionale de l'Égypte (55) se soulevèrent, et commirent de nombreux brigandages, tant par terre que par
239 eau, en sorte que les marchands et les voyageurs n'osaient plus se mettre en route. Le schérif Hisn-eddin-Thaaleb, fils de l'*émir-Kébir* Nedjm-eddin-Ali, le principal personnage حيد des Arabes de la famille de Thaaleb-Ben-Iakoub, prit les armes, en disant : « C'est à nous que le pays appartient. » Les révoltés empêchèrent les soldats de lever les impôts. Ils disaient, ainsi que leur chef : « Nous sommes « plus dignes que les Mamlouks de commander dans cette contrée; c'est bien « assez pour nous d'avoir servi les fils d'Aïoub, qui étaient des révoltés et des « usurpateurs de la souveraineté. » Ils refusaient avec mépris de se soumettre aux Turcs, qui n'étaient, disaient-ils, que des esclaves de révoltés. Ils écrivirent à Nâser, prince de Damas, pour le presser de marcher vers l'Égypte. Les Arabes étaient à cette époque nombreux, riches en argent et en chevaux; ils se réunirent auprès de l'émir Hisn-eddin-Thaaleb, qui habitait le canton de Dehrout-Sarbân دهروط صربان. Ils vinrent en foule de l'extrémité du Saïd, et des frontières du Bohaïrah et du Fayoum, pour prêter à cet émir serment de fidélité. Leur armée se composait de douze mille cavaliers et d'une infanterie innombrable. Moëzz fit marcher contre eux Fâres-eddin-Aktaï, le *djemdar,* et l'émir Fâres-eddin-Aktaï Mostareb المستعرب, à la tête de cinq mille cavaliers. Ces généraux s'avançant vers le canton de Dehrout دهروة, l'émir Hisn-eddin-Thaaleb marcha à leur rencontre. Les deux partis en vinrent aux mains, et le combat dura depuis le point du jour jusqu'à midi. L'émir Hisn-eddin étant tombé de son cheval تقنطر عن فرسه (56), ses compagnons se rangèrent autour de lui. Les Turcs les attaquèrent avec courage, et quatre cents Arabes ou Nègres عبيد furent tués autour de leur chef. Enfin, on le fit remonter à cheval. Mais, comme il vit que les Arabes s'étaient débandés, il ne

(55) Le texte porte : واري بحري; j'ai cru devoir lire : والوجه البحري.

(56) Le verbe تَقَنْطَرَ signifie *être renversé, tomber.* On lit dans un passage de notre historien (man. arab. 672, pag. 316) : تقنطر عن فرسه. Les mêmes mots se trouvent répétés dans la *Vie du sultan Kelaoun* (man. de Saint-Germain 118 *bis,* fol. 4 r°). Dans l'histoire d'Ahmed-Askalâni (fol. 81 v°), on lit également : تقنطرت به فرسه. Dans le même ouvrage (t. II, man. 657, fol. 42), et dans une foule d'autres passages, قَنْطَر signifie *renverser, faire tomber.* On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. arab. 671, fol. 32 v°) : قنطره عن جمله صريعًا « Il le précipita en bas « de son chameau. » Dans l'histoire d'Ebn-Aïas (man. arab. 595 A, t. II, fol. 56) : قنطروه من على فرسه « Ils le jetèrent en bas de son cheval. »

vit d'autre parti que la retraite. Les Turcs poursuivirent les fuyards, égorgeant ou faisant prisonniers tous ceux qu'ils pouvaient atteindre, jusqu'au moment où la nuit vint arrêter leurs efforts. Ils enlevèrent un riche butin, et emmenèrent une si grande quantité de femmes, d'enfants, de chevaux, de chameaux, qu'il leur eût été impossible d'en faire le compte. Les vainqueurs retournèrent à leur camp, qui était placé près de Belbeïs. De là, ils marchèrent contre les Arabes des tribus de Senbes et de Lewatah, qui formaient la population des provinces de Garbiah et de Menoufiah, et qui s'étaient réunis en armes dans les cantons de Sakha et de Senhour. Ils les défirent, égorgèrent les hommes, et emmenèrent les femmes en captivité. Depuis cette époque, les Arabes d'Égypte se trouvèrent dispersés, et perdirent entièrement leur puissance (57). Le schérif Hisn-eddin ayant rejoint ce qui lui restait de partisans, députa vers Melik-Moëzz pour demander une amnistie. Le sultan l'accorda sans difficulté, et promit de conférer à l'émir, ainsi qu'à ses compagnons, des bénéfices militaires, de manière qu'ils feraient partie de l'armée, et combattraient contre les ennemis de l'État. Hisn-eddin, trompé par son orgueil, s'imagina que les Turcs ne pourraient se passer de son secours, dans leurs guerres contre Melik-Nâser. Il se rendit à Belbeïs, à la tête de ses soldats, et sans aucune inquiétude. Au moment où il approchait de la tente du sultan, il descendit de cheval, afin d'entrer dans la salle où était ce prince. Mais aussitôt, il fut arrêté avec tous ceux qui l'accompagnaient, et qui étaient au nombre d'environ deux mille cavaliers, et six cents fantassins. On dressa des potences dans l'espace qui s'étend depuis Belbeïs jusqu'au Caire, et ces malheureux furent tous étranglés. Le schérif Hisn-eddin fut envoyé à
Alexandrie pour y être détenu en prison, et confié à l'émir Schems-eddin-Mo- 240
hammed-Ben-Bâkhil, gouverneur de cette place. Moëzz donna ordre d'augmenter la contribution قطيعة (58) qu'on levait sur les Arabes, d'exiger d'eux un présent

(57) خمدت جمرتهم; mot à mot : *leur charbon fut éteint.*

(58) Le mot قطيعة désigne : *Une contribution, soit celle que l'on impose dans une occasion extraordinaire et unique, soit celle qui est levée annuellement.* On lit dans l'*Histoire de la Conquête de Jérusalem* (man. arab. 714, fol. 247 v°) : ما قرروه من القطيعة « La contribution qu'ils avaient fixée. » Et plus loin (fol. 253 r°) : قطيعة فظيعة « Une contribution très-onéreuse. » Dans la *Vie du sultan Kelaoun* (man. de Saint-Germain, 118 *bis*, fol. 112 r°) : يقطعون عليهم قطيعة « Ils fixeront pour eux-« mêmes une contribution. » Plus bas (fol. 163 v°) : سال في تقرير قطيعة عليه يحملها كل سنة « Il « demanda que l'on fixât une contribution qu'il acquitterait chaque année. » Et enfin (fol. 165 r°) : إحضار سنة معجلة من هذه القطيعة « Payer d'avance une année de cette contribution. » Dans

de chevaux قود (59) plus nombreux qu'auparavant, et de les traiter avec rigueur et dureté. Ces nomades furent réduits à une extrême humiliation; leur nombre

l'histoire de Nowaïri (man. de Leide, fol. 97 v°): قرروا على انفسهم مثل قطيعة اهل البيت المقدس «Ils s'engagèrent à payer une contribution égale à celle des habitants de Jérusalem.» Dans la *Vie de Bibars*, du même écrivain (man. d'Asselin, fol. 75 r°): «Il exigeait des villes des Ismaëliens les «contributions القطايع qui consistaient en douze cents pièces d'or, et cent mesures de froment.» Dans l'*Histoire des Aïoubites*, par Schems-eddin (man. arab. non catalogué, fol. 19): كان الامير يطلقهم وياخذ القطيعة منهم «L'émir les mettait en liberté, et exigeait d'eux une rançon.» Dans l'ouvrage biographique d'Ebn-Khallikan (man. arab. 730, fol. 347 v°): جبى القطايع التى كانت على البربر «Il leva les contributions qui avaient été imposées aux Berbers.» Dans l'ouvrage historique de Makrizi (*Solouk*, tom. I, pag. 704): ورد لجباية القطيعة «Il partit pour lever la contribution.» Et dans une *Histoire d'Égypte* (de mon manuscrit, fol. 11 r°): تحمل القطيعتين «Elle payera les «deux contributions.» Le verbe قطع signifie : *Imposer un tribut, une contribution.* On lit dans l'*Histoire des Patriarches d'Alexandrie* (tom. II, man. arab. 140, pag. 318): قطعا على انفسهما ثلثة الاف دينار «Ils s'imposèrent eux-mêmes à trois mille pièces d'or.» Dans le *Kâmel* d'Ebn-Athir (manuscrit, tom. IV, fol. 148 r°): قطع على اهل البلد ستون الف دينار «On imposa sur les habitants «de la ville une contribution de soixante mille pièces d'or.» Dans la *Vie de Bibars*, par Nowaïri (man. d'Asselin, fol. 81 v°): قطعت على بنت لها قطيعة «On imposa une contribution à sa fille.» Dans la *Vie du sultan Kelaoun* (*loc. laud.*) : يقطعون عليهم قطيعة. Le même verbe, à la troisième forme, prend aussi la même signification. On lit dans l'histoire de Nowaïri (man. arab. 645, fol. 9 r°): ارسل الى ديوان الخلافة فقاطع عليها بمال فحمله «Il députa vers le conseil du khalife, et imposa «une contribution qui lui fut payée.» Plus bas (*ib.* v°): يسال ان يقاطع على اعمال الري وما يليها على سبعماية الف دينار «Il demanda que l'on imposât sur le canton de Reï et ceux du voisinage une «contribution de sept cent mille pièces d'or.» De là vient le mot مقاطعة, pris dans le sens de *tribut, contribution.* On lit dans la *Vie du sultan Mahmoud,* écrite par Otbi (man. arab. de Ducaurroy 27, fol. 183 v°): اخل بحمل مال المقاطعة «Il manqua à payer le montant de la contribution.» Dans la *Vie de Noradin et de Saladin* (man. arab. 707 A, fol. 54): المقاطعة المحمولة اليهم من دمشق ثمانية الاف دينار «La contribution qui leur était payée par la ville de Damas se montait à huit cent mille «pièces d'or.» Dans l'*Histoire des Seldjoucides* de Bondari (m. ar. 767 A, f. 97 r° et v°): كان للخزانة السلطانية في كل سنة على الاعمال الشروانية . . . مقاطعة مبلغها اربعون الف دينار «Le trésor du «sultan levait chaque année, sur la province de Schirwan, une contribution qui s'élevait à «quarante mille pièces d'or.»

(59) Le mot *kaoud* قود désigne : *Un présent ou une contribution que payaient les Arabes, et qui consistait en chevaux, chameaux, etc.* On lit dans l'ouvrage de Makrizi (*Solouk*, tom. I, pag. 674): وصل بالقود «Il amena le présent.» Ailleurs (pag. 691): جهز القود على العادة «Il envoya le présent «suivant l'usage.» Plus bas (pag. 698): بعث القود اثنى عشر فرسا «Il envoya le présent qui se com-

diminua, et ils se trouvèrent dès lors dans la position où ils sont de nos jours. Cette même année, l'émir Seïf-eddin-Aktaï s'allia, par un mariage, avec Melik-Modaffer, souverain de Hamah. Il envoya pour chercher la fille de ce prince, Fakhr-eddin-Mohammed, fils du *Sâheb* Beha-eddin-Ali-ben-Hannâ, à une époque où celui-ci n'avait point encore été promu au vizirat, mais où cette place lui était destinée. La jeune mariée fut amenée à Damas avec la pompe la plus magnifique. Aktaï demanda à Moëzz la permission d'habiter avec son épouse le château de la Montagne. Cette proposition déplut vivement au sultan, qui, depuis cette époque, chercha un prétexte pour faire périr Aktaï. Ce dernier était à charge au prince (60), qui n'avait plus sur les *Bahris* ni pouvoir, ni autorité, ni droit de commandement ou de répression. Aucun d'eux ne daignait obéir à ses ordres; s'il assignait un présent à quelqu'un, il se voyait hors d'état de tenir sa promesse : si au contraire c'était un des Bahris au bénéfice de qui la gratification fût accordée, il se faisait donner plusieurs fois la valeur de ce qu'il devait recevoir. Tous se réunissaient au logis de Fâres-eddin-Aktaï, qui se trouva à la tête de toute l'administration. C'était à lui qu'étaient adressées les lettres écrites par Melik-Nâser et autres. Personne n'eût osé ouvrir une lettre, ou traiter de quelque objet, ou terminer une affaire, si ce n'est en présence d'Aktaï, qui en imposait par la multitude de ses adhérents خشداشيته (61). Cette même année, des pèlerins

« posait de douze chevaux. » Ailleurs (pag. 735) : صار يحمل القود فى كل سنة « Il envoyait son présent « chaque année; (pag. 1096) : وصل بقوده . . . قدم ومعه ماية فرس مثمنة سوى الهجن و غيرها « Il « amena le présent . . . Il conduisait avec lui cent chevaux de grand prix, sans compter les dromadaires et autres animaux; » (pag. 1102) : احضر قودًا فيه عدّة خيول « Il amena un présent, qui « comprenait un grand nombre de chevaux; » (pag. 1167) : قدم بقوده و فيه اثنان و سبعون فرسا « Il « amena son tribut où se trouvaient soixante et douze chevaux; » (tom. II, fol. 13 v°) : حضر بقود كبير من جمال و خيل « Il amena un présent considérable composé de chameaux et de chevaux. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (man. arab. 656, fol. 9 v°) : وصل قود منجك نايب الشام وكان شيأ كبيرًا الى الغاية و فيه سباع و ضبع و ايل و غير ذلك « On vit arriver le présent de « Mendjek, vice-roi de Syrie : il était extrêmement considérable, et renfermait des lions, une hyène, « un cerf, et d'autres animaux. » De là s'est formé le verbe قوّد qui signifie : *Livrer le présent ou le tribut désigné par le mot* قَود. On lit dans l'histoire de Makrizi (*Solouk*, tom. I, pag. 205) : قوّد ماية فرس كل سنة « Il livra, chaque année, par forme de présent, cent chevaux. »

(60) Je lis ثقل, au lieu de نقل.

(61) Le mot *khodjdasch* خُجداش, autrement خوجداش, ou *khoschdasch* خشداش, ou خوشداش,

arrivèrent en grand nombre, par terre et par mer. La station au mont Arafat devait avoir lieu le vendredi (62). Bientôt après le schérif Djamaz-Ben-Hasan

et qui prend au pluriel les formes خوجداشية, ou خوشداشية, ou خشداشية, n'est autre chose que le terme persan *khodjah-tasch* خواجه تاش. Il désigne, dans le langage de l'Égypte, *Un Mamlouk qui avait été avec un autre au service d'un personnage important;* et cette circonstance perpétuait entre ces hommes des liens de confraternité, d'amitié, et de dévouement, réciproques. Je vais citer des exemples des différentes manières dont ce mot est écrit. On lit dans le *Manhel-safi* d'Abou'lmahâsen (tom. III, man. arab. 749, fol, 211 v°) : كان يعدّ نفسه غريبًا فى بيت السلطان لكونه لم يكن له خجداش « Il se regardait lui-même comme étranger dans le palais du sultan, attendu « qu'il n'avait pas été camarade de ce prince. » Plus loin (f. 212 r°) : هذا قرابتى وخجداشى « Cet homme « est mon parent et mon camarade. » Dans un autre endroit du même ouvrage (tom. IV, man. 750, fol. 8 v°) : هو وخجداشه يلبغا العامرى « Lui et son camarade Ilboga-Ameri. » Ailleurs (fol. 171 r°) : مملوك من خجداشيته « Un Mamlouk de ses camarades. » Ailleurs (fol. 145 r°) : قصد خجداشيته بحلب « Il rejoignit à Alep ses camarades. » Et enfin (fol. 222 r°) : التجاء الى خجداشه الامير ارغون شاه « Il se réfugia auprès de son camarade l'émir Argoun-schah. » Dans la *Vie du sultan Bibars* (man. arab. 803, fol. 13 r°) : سال السلطان جماعة من خوجداشيته الشهادة له « Le sultan engagea « quelques-uns de ses camarades à rendre témoignage pour lui. » Dans la *Vie du sultan Mohammed-ben-Kelaoun* (man. arab. de Saint-Germain 97, fol. 85 r°) : بعض خوجداشيته الامراء « Quelques-uns « des émirs ses camarades. » Et plus bas (*ibid.*) : يا خوجداش « O camarade. » خوجداشك « Ton « camarade. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. arab. 667, fol. 74 r°) : لكونه خشداشهم « Attendu qu'il était leur camarade. » Dans le même ouvrage (man. arab. 663, fol. 76) : كان الامير افرم خشداش المظفر بيبرس وخصيصا به « L'émir Afrem était le camarade et l'ami intime de Modaffer-« Bibars. » Plus loin (fol. 131) : منعه خشداشيته ان يخرج من عندهم « Ses camarades s'opposèrent « à ce qu'il les quittât. » Dans le *Kitab-assolouk* de Makrizi (tom. I, pag. 607) : انه خشداشه وكلاهما مملوك لصالح علي « C'était son camarade, car ils avaient été l'un et l'autre Mamlouks de Sâleh-« Ali. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (man. arab. 595, A, tom. II, fol. 76) : كان نايب حلب خشداشه « Le gouverneur d'Alep était son camarade. » Dans une histoire du même pays (de mon manuscrit, fol. 55 v°) : هو خشداشي وانا مملوكه « Il est mon camarade, et moi je suis son Mamlouk. » Dans l'histoire de Nowaïri (man. de Leide, 26[e] partie, fol. 203 v°) : اتصل ذلك بالامراء خوشداشيته « La chose arriva aux oreilles des émirs ses camarades. » Dans la *Vie de Bibars,* du même écrivain (man. ar. d'Asselin, f. 23 v°) : الاجناد يموت الواحد منهم فيستولى خوشداشيته علي موجوده « Un soldat de la « milice venant à mourir, ses camarades s'emparaient de ce qu'il possédait. » De là vient, au féminin, le mot *khoschdaschah* خشداشة, signifiant : *Une camarade*, *une compagne d'esclavage.* Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. arab. 661, fol. 156 v°), on lit : حالت الامراء الصالحيّة بينهم وبينها حميّة لشجر الدرّ لانّها خشداشتهم « Les émirs *Sâléhis* défendirent contre eux Schedjer-addorr, « dont ils prenaient vivement les intérêts, attendu qu'elle avait été leur camarade. » En effet, cette princesse, avant de devenir l'épouse de Melik-Sâleh-Nedjm-eddin-Aïoub, avait été esclave de ce sultan. De là on a formé également le substantif *khodjdaschiah* خوجداشية, signifiant : *La position*

s'empara de la ville de la Mecque, où il séjourna jusqu'à la fin du mois de Dhou'lhidjdjah.

Parmi les personnages marquants qui moururent dans le cours de cette année, on distinguait : 1° le schérif Abou-Saïd-Hasan-ben-Ali-ben-Katadah-ben-Edris-Hasani, émir de la Mecque. Il eut pour successeurs dans cette dignité son fils Abou-Nemi, et son frère Edris; 2° Melik-Sâleh-Ahmed-ben-Dâher-Gazi-ben-Nâser-Iousouf-ben-Aïoub, prince d'Aïntab : il était âgé de cinquante et un ans; 3° Kemâl-eddin-Abou-Mohammed-Abd-alwahid-ben-Abd-alkerim-Ansâri-Zamelkâni, de la secte de Schaféï (63), natif de Damas, et qui mourut dans cette ville (64);

d'un homme qui a été conjointement avec un autre, au service d'un même maître. On lit dans la *Vie de Bibars* (man. arab. 803, fol. 116 r°) : كان بين هذا و السلطان خوجداشية اكيدة و صحبة « Le sultan avait avec cet homme des liens solides de confraternité et d'amitié. »

(62). Le texte porte فانها كانت وقفة الجمعة ; il faut lire : كانت الوقفة في الجمعة, ou الجمعة.

Le mot *wakfeh* وقفة, qui signifie, en général, *une station*, désigne, lorsqu'il s'agit du pèlerinage de la Mecque, la station qui a lieu au mont Arafat. On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (tom. II, man. arab. 657, fol. 112 v°) : كانت الوقفة يوم الجمعة. Ailleurs (fol. 144 v°) : الوقفة كانت يوم الاثنين و كانت بالقاهرة يوم الاحد « La fête eut lieu (à la Mecque) le lundi, et au Caire le « dimanche. » Plus bas (fol. 255 r°) : الوقفة يوم الجمعة (Voy. Burckhardt, *Travels in Arabia*, tom. II, pag. 46, 48, 76). Le verbe وقف signifie *faire la station au mont Arafat.* On lit chez l'historien Askalâni (fol. 259 r°) : وقفوا يوم الجمعة و نفروا ليلة السبت « Ils firent la station le vendredi, et « jetèrent les cailloux la nuit du samedi. » Le mot وقوف en est le nom d'action. On lit (*ibid.*) : ادركوا الوقوف بعرفة. Le participe واقف se rencontre dans un passage du *Manhel-safi* d'Abou'lmahâsen (t. IV, man. arab. 750, fol. 182 r°), où on lit : هو واقف بعرفة « Il était en train de faire la « station au mont Arafat. » Le mot وقفة, employé pour désigner, en général, la fête du second Baïram, se rencontre dans un ouvrage turc d'Ali-schir. On y lit (*Koulliati-Newaïi* (t. II, fol. 767 r°) : قربان وقفه سی بولدي « C'était la fête des victimes. » Et l'auteur était alors dans la ville de Meschhed.

(63) Suivant le témoignage de l'historien Hasan-ben-Omar (man. arab. 688, fol. 6 v°), ce personnage était surnommé, non pas *Zamelkâni*, mais *Ebn-Zamelkâni* ابن الزملكاني. L'écrivain ajoute que cet homme, dont il fait un pompeux éloge, était surtout habile dans la rhétorique et l'éloquence في علم المعاني و البيان; qu'il avait rempli les fonctions de professeur تدريس dans la ville de Balbek, celles de kadi à Sarkhad صرخد, et qu'il faisait d'excellents vers.

(64) Hasan-ben-Omar (*loc. laud.*) et Abou'lmahâsen (man. arab. 661, fol. 164 v°) ajoutent à cette liste le scheïkh Saad-eddin-Abou-Abd-allah-Mohammed-ben-Mouwaïad-ben-Hamwaïh, surnommé *Djouwaini* الجويني, parce qu'il était natif du canton de Djouwaïn, dans le Khorasan. C'était un homme savant, austère, zélé pour les pratiques de la vie religieuse, et profondément attaché aux

4° Djemâl-eddin-Abou'lkâsem-Abd-errahman-ben-Meki, natif de la ville d'Alexandrie. C'était le petit-fils سبط du *Hâfid* Abou-Tâher-Selefi, et il était l'oracle de son siècle (65) sous le rapport des traditions (66).

AN 652 A cette époque, Fâres-eddin-Aktaï, le *djemdar*, se trouvait au faîte des honneurs. Les Mamlouks-Bahris le reconnaissaient pour leur chef, et se livraient à de

dogmes des sofis. Il voyagea en Syrie, en Égypte, fit le pèlerinage de la Mecque, et établit sa résidence à Damas. Après avoir mené en Syrie la vie d'un fakir, il retourna dans l'Orient, eut des entrevues avec l'empereur mongol, qui conçut de lui une haute opinion, et lui fit présent de sommes considérables. Il convertit à l'islamisme un grand nombre de Mongols. Retiré dans sa patrie, il y fit construire un monastère خانقاة, et tout auprès un tombeau تربة. Ce fut là qu'il mourut dans les exercices de la vie religieuse.

(65) Le texte porte : وقد انتهى اليه علوّ الاسناد. Dans un passage d'Abou'lmahâsen (*Manhel-safi*, tom. IV, man. 750, fol. 87 v°) on lit absolument les mêmes mots : انتهى اليه علوّ الاسناد. Plus bas (fol. 91 r°) : رُزق السعادة فى إسناده. Dans l'histoire d'Ebn-Khallikan (man. arab. 730, fol. 265 r°) : كان من المشهورين بعلوّ الاسناد. Dans l'ouvrage d'Ahmed-Askalâni (tom. II, man. arab. 657, fol. 170 r°) : لم يُرزق الاسناد العالى. Le mot إسناد qui signifie en général l'*attribution*, désigne, lorsqu'il s'agit de traditions musulmanes : *L'action d'indiquer par quelle bouche a passé chaque tradition, en remontant jusqu'à Mahomet.* On lit dans le *Tarifat :* الاسناد فى الحديث ان يقول المحدث حدثنا فلان عن فلان عن رسول الله. D'après cela, si je ne me trompe, ces mots انتهى اليه علوّ الاسناد signifient : « Il possédait au plus haut point le talent de citer les traditions et d'indiquer leurs « sources, et les témoignages sur lesquels se fondait leur authenticité. » De là s'est formé l'adjectif مُسْنِد, signifiant : *Celui qui connaît les traditions, et indique leurs sources.* On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. 661, fol 5 r°) : كان مسند الديار المصرية « Il était, sous le rapport des traditions, « l'oracle de l'Égypte. » Plus loin (fol. 13 v°) : مسند الاندلس « L'oracle de l'Espagne. » Dans le *Manhel-safi* du même écrivain (t. IV, fol. 37 v°) : الشيخ المقرى المُسْنِد. Ailleurs (fol. 68 r°) : مسند الديار المصرية بعد ابيه « Il fut, après son père, l'oracle de l'Égypte. » Dans l'*Histoire des kadis* de Sakhawi (man. arab. 690, fol. 4 v°) : كفلته والدته المسندة « Il fut élevé sous la tutelle de sa mère, « qui était une femme versée dans la science des traditions. » Le mot سَنَد est souvent employé comme équivalent de اسناد. On lit chez un écrivain arabe (man. arab. 1407, fol. 14 r°) : رَوَى على سَنَد ; et la scholie explique le mot سَنَد en ces termes : هو اعزاء المروى الى من اخذ منه « C'est l'action de « rapporter une tradition à celui de qui elle émane. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (man. arab. 689, fol. 32 v°) : له سند عالى فى الحديث « Il était un oracle en fait de traditions. » Dans le *Manhel-safi* d'Abou'lmahâsen (t. IV, fol. 37 v°) : ساوى والده فى علوّ السند « Il égala son père, pour » sa vaste connaissance des traditions. » Et plus bas (fol. 180 v°) : انتهى اليه علوّ السند « Il fut l'oracle « de son siècle, en fait de traditions. »

graves désordres. Toutes les fois que cet officier montait à cheval pour se rendre de sa maison au château, il avait devant lui une troupe de Mamlouks tout prêts à exécuter ses ordres; et lui, recevait sans répugnance ces marques de respect. Ses partisans enlevaient, de leurs propres mains, les richesses, les femmes, les enfants des particuliers, sans que personne pût les empêcher. Ils pénétraient 241
dans les bains, et en arrachaient les femmes par violence. Moëzz recueillait l'argent. Toutefois, ce prince était fatigué de la conduite d'Aktaï. Quelques-uns de ses Mamlouks ayant concerté avec lui l'assassinat de cet officier, le mercredi, troisième jour du mois de Schaban, à l'heure de midi, Moëzz fit dire à Aktaï de venir le trouver au château de la Montagne, attendu qu'il voulait le consulter sur une affaire. Aktaï partit aussitôt, sans aucune pompe et sans inquiétude. Lorsqu'il eut franchi la porte du château, et qu'il se dirigeait vers la salle des colonnes قاعة العواميد (67), on ferma la porte, et on empêcha ses Mamlouks d'entrer avec lui. A peine était-il arrivé dans le vestibule الدهليز, qu'il fut assailli

(66) Cette année, la hauteur primitive du Nil fut de cinq coudées huit doigts; et la crue s'éleva à dix-sept coudées dix-sept doigts (Abou'lmahâsen, fol. 165 r°).

(67) Le mot *kaah* قاعة désigne *une salle*. Il se trouve continuellement, avec cette signification, dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi. Ainsi, dans sa notice sur le *Château de la Montagne* (man. arab. 798, fol. 178 r°), on lit : بنى . . . قاعات مرخمة « Il bâtit des salles ornées de marbre. » Ailleurs (man. 797, fol. 377 r°) : كان من جملة القصر الغربى قاعة كبيرة « Dans l'enceinte du palais « occidental, était comprise une grande salle. » Plus loin (fol. 388 v°), il parle d'une tente qui contenait quatre salles اربع قاعات. Dans l'histoire de Nowaïri (man. de Leide, 26e partie, fol. 49 v°) : دخل الى قاعة من قاعات القصر « Il entra dans une des salles du palais. » Ailleurs (fol. 68 v°) : يجلس فى قاعة الخطابة بالجامع العتيق « Il s'asseyait dans la mosquée *Atik* (la mosquée d'Amrou), « dans la salle destinée au *Khatib* (prédicateur). » Et enfin (fol. 159 v°) : عمر قاعة بقلعة الجبل يجلس فيها مع الفقهاء و الصالحين « Il fit bâtir, dans le château de la Montagne, une salle où il venait tenir « des conférences avec les jurisconsultes et les hommes vertueux. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (tom. II, man. 595 A, fol. 125) : جدد عمارة قاعة المقياس « Il fit rebâtir la salle du *Mekiâs*. » Ce mot fait au pluriel قاعات ou قياع. On lit dans l'ouvrage de Khalil-Dâheri (man. arab. 695, fol. 245 v°) : القياع التى تختص بسكناهم « Les salles destinées exclusivement pour leur habitation. » Ce terme existe encore aujourd'hui, avec la même signification. Voy. Russel (*History of Aleppo*, t. I, pag. 31). Dans un passage de la *Description de l'Égypte* de Makrizi (man. arab. 673 C, t. I, p. 49), قاعة est employé pour désigner le lit d'un canal. On y lit : بلطت قاعته « Elle fit paver le lit de ce « courant d'eau. »

par Koutouz, Béhadur et Sandjar-Gatmi, qui avaient été apostés pour le tuer, et qui le frappèrent de leurs épées jusqu'à ce qu'il expirât (68). Cependant le bruit de sa mort se répandit dans le château et dans la ville du Caire. Ses partisans, au nombre d'environ sept cents cavaliers, se présentèrent sous les murs du château. Ils étaient persuadés que leur chef n'avait point été tué, mais seulement arrêté, et qu'ils obtiendraient de Moëzz sa liberté. On distinguait parmi eux Bibars-Bondokdari, Kelaoun-Alfi, Sonkor-aschkar, Baïseri, Tenkez et Beramek. Au moment où ils ne s'y attendaient pas, Moëzz leur fit jeter la tête d'Aktaï qui tomba devant eux. A cette vue, tous ces Mamlouks perdant courage, se dispersèrent (69). Ils profitèrent de la nuit pour sortir du Caire, et mirent le feu à la

(68) Le nom de Fâres-eddin-Aktaï اقطاي est écrit chez les historiens de plusieurs manières. Dans le manuscrit de l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. 661), on lit presque partout *Aktiâ* اقطيا. Mais, dans le *Manhel-safi* du même auteur (tom. I, man. 747, fol. 209 r° et v°), ce mot est écrit *Aktaï;* et les détails dans lesquels entre le biographe ne permettent pas de douter que ce ne soit là la véritable orthographe : ce qui est d'ailleurs confirmé par le témoignage de Makrizi et d'autres écrivains.

(69) Le texte porte : سقط في ايديهم. Le verbe doit être lu au passif سُقِطَ. On peut voir, sur ce sujet, les observations de Hariri (*Dorret-algavvas* (man. arab. de Ducaurroy 45, fol. 39 r°). Cette expression signifie tantôt *perdre courage, rester interdit,* et tantôt *se repentir.* Dans l'*Histoire de la Conquête de Jérusalem*, par Imad-eddin-Isfahâni (man. 714, fol. 58 r°), on lit : سُقِطَ في يده, ainsi que dans un passage de la *Vie de Mahmoud* par Otbi (man. ar. de Ducaurroy 27, fol. 18 r°), et une glose marginale explique cette locution par ندم « Il se repentit. » Dans le *Kitab-assolouk* de Makrizi (man. arab. 672, pag. 645) : سقط في يده وعلم زوال امره « Il resta interdit, et sentit que sa ruine « approchait. » Dans l'Alcoran (*Surat.* VII, v. 148) : لما سُقِطَ في ايديهم ; et Zamakhschari explique ces mots par le verbe ندم (*Kaschschaf,* tom. II, fol. 25 v°). Le verbe s'emploie également à la quatrième forme. On lit dans le *Sirat-arresoul* (man. arab. 629, fol. 109 r°) : أُسْقِطَ ذلك في ايدي القوم « Ce « fait excita leur repentir. » Dans l'histoire d'Ebn-Djouzi (man. arab. 640, fol. 20 r°) : أُسْقِطَ في يدي محمد الامين « Mohammed-Amin tomba dans le découragement. » Dans les poésies d'Omar-ben-Fâred (man. arab. 1479, fol. 39 v°), on lit : أُسْقِطَ حُزْنًا في يدَيّ « La tristesse me jette dans le désespoir. » Et l'auteur du Commentaire donne cette explication : أُسْقِطَ في يده زلّ واخطاء وندم وتحيّر. « Les « mots اسقط في يده signifient : *Il a bronché, il s'est trompé, il s'est repenti, il est resté interdit.* » Meïdâni, dans son *Recueil de proverbes arabes* (*Proverb.* 2167), s'exprime en ces termes : سُقِطَ في يده. Ces mots se disent proverbialement d'un homme qui se repent. Suivant Akhfasch, on doit dire :

porte des marchands de trèfle باب القرّاطين qui, depuis cette époque, a conservé le nom de *Bab-mahrouk* الباب المحروق, c'est-à-dire *porte brûlée* (70). Quelques-uns d'entre eux se rendirent à Karak, auprès de Melik-Moughith; d'autres allèrent à Damas, trouver Melik-Nâser; d'autres enfin s'établirent dans les villes de la province de Gaur, à Balka, à Karak, à Schaubak, à Jérusalem, commettant des brigandages sur les routes, et se procurant leur subsistance à la pointe de leur épée. Douze des Mamlouks-Bahris s'étant engagés dans le désert appelé *Tih-beni-Israïl* تيه بنى اسرايل, y errèrent à l'aventure pendant cinq jours. Le sixième, ils aperçurent de loin des débris vers lesquels ils se dirigèrent. Ils trouvèrent une grande ville (71) qui avait des murailles et des portes bien solides, toutes construites de marbre vert. Ils parcoururent l'intérieur de cette cité, dont le sable avait couvert les rues et les

« سُقِطَ في يده. Au rapport d'Abou-Amrou, on ne doit pas employer أُسْقِطَ à la quatrième forme, « lorsque l'agent n'est pas nommé (*c'est-à-dire* au passif). Thâleb est également de cet avis. Suivant « Fera et Zadjadj, on dit indifféremment سُقِطَ et أُسْقِطَ في يده, c'est-à-dire : « Il s'est repenti. » Mais, « de l'avis du premier de ces écrivains, la forme سُقِطَ s'emploie plus fréquemment, et est meilleure. « Suivant le témoignage d'Abou'lkâsem-Zadjadji, la locution سُقِطَ في ايديهم n'était point en usage « avant l'Alcoran, les anciens Arabes ne la connaissaient point; et on la chercherait inutilement dans « leurs poésies. Et une preuve atteste la vérité de cette assertion. Lorsque les poëtes de l'Islamisme « eurent connaissance de cette locution, et voulurent s'en servir, ils ne surent pas la véritable ma- « nière de l'employer, attendu qu'elle ne leur était nullement familière. Le poëte Abou-Nawas a dit : « ونشوة سُقِطْتُ منها في يدى « Combien de fois l'ivresse m'a ôté l'usage de mon esprit ». « Abou- « Nawas était un homme savant et habile. Toutefois il s'était trompé dans cette occasion. En effet, « la forme فُعِلْتُ ne peut venir que d'un verbe actif. On ne peut pas dire رُغِبْتُ, ni غُضِبْتُ; mais « on doit employer la forme رُغِبَ فِيَّ et غُضِبَ عَلَيَّ. Au rapport d'Abou-Hâtem, on peut dire : « سُقِطَ فلان في يده « Il s'est repenti. » Mais c'est là une erreur semblable à celle d'Abou-Nawas. »

Meïdâni ajoute les observations suivantes : « Le mot يد *main*, se trouve employé ici, attendu que « l'homme qui se repent se mord les mains, et les frappe l'une contre l'autre en signe de tristesse, « suivant ces expressions : *Au jour où l'homme injuste se mordra les mains;* et celle-ci : *Il agitait ses* « *mains de chagrin de la dépense qu'il avait faite.* Et l'abattement des mains est devenu ici un symbole « du repentir. »

(70) Makrizi, dans sa *Description de l'Égypte* (man. arab. 797, fol. 315 r° et v°), répète absolument les mêmes détails.

(71) Makrizi, dans sa *Description de l'Égypte* (man. 797, fol. 169 v°), a reproduit les mêmes détails. J'ai, dans un autre ouvrage, offert la traduction de ce morceau. Je n'ai pas besoin d'insister ici pour faire comprendre que les ruines dont il est question appartenaient à la ville de *Petra.*

maisons. Les vases et les vêtements, lorsqu'on les touchait, se décomposaient et tombaient en poussière. On trouva dans des vases, qui avaient appartenu à un marchand d'étoffes, neuf pièces d'or, sur chacune desquelles était gravée la figure d'une gazelle entourée d'une inscription en lettres hébraïques. Les Mamlouks ayant creusé dans un endroit rencontrèrent un pavé qu'ils enlevèrent; au-dessous était une eau plus fraîche que la neige, et dont ils burent à longs traits. Ayant marché toute la nuit, ils rencontrèrent une troupe d'Arabes qui les conduisirent à Karak. Là ils présentèrent les pièces d'or à des changeurs, et l'un d'eux leur dit : « Cette monnaie a été frappée du temps de Moïse. » S'étant informés du nom de la ville, ils apprirent que c'était la cité verte المدينة الخضرا qui avait été bâtie à
242 l'époque où les enfants d'Israël erraient dans le désert; qu'elle avait éprouvé un déluge de sable, qui tantôt augmentait et tantôt diminuait, et qu'elle n'était jamais rencontrée que par des voyageurs égarés dans le désert. On changea les pièces d'or au cours de cent pièces d'argent pour chacune.

Cependant, parmi les Mamlouks, Kaschtemur-Adjemi, Scharbasch-Adjemi, Sandjâr-Havouk, Rokn-Farekâni, Sonkor-Djobaïli, Sonkor-Habischi *Alkebir* (le grand), et Habischi *Assaghir* (le petit), qui avait rempli les fonctions de chambellan, Saïkal, Gatmi, Belbân-Nedjmi, Bekmesch-Masoudi, Abou-Aïbah, Némisi, Fakhr-eddin-Mâma, Aïdemur-*djemdar*-Roumi, Sonkor-Rokni, Hosam, parent de Senkez, Idgâdi-Fâresi, Belbân-Zohaïri, Sandjâr-Bedri, Ezdemur-Saïfi, Ezdemur-Bawaschki, mamlouk de Reschid *alkebir* (le grand), Aïntâbi, Mostakâri, Sonkor-Bediwi, Aïbek-Schekâri, Idgâdi-Fitneh, Seïd-eddin-Aschal, Kholâni, Sandjar-Sekâri, Matrouhi, Aïbek-Fâresi, Aïas-Mokri, partirent accompagnés d'un grand nombre d'autres Mamlouks d'un rang inférieur qui étaient *djemdars* Sâléhis. Ceux-ci avaient pour chefs l'émir Alem-eddin-Sandjâr-Baschkirdi, le plus habile et le plus intelligent d'entre eux, et l'émir Schems-eddin-Sonkor-Djobaïli, qui passait pour le plus belliqueux et le plus actif de tous افرسهم واشهرهم بالشطارة (72). Ils se rendirent auprès du

(72) Le mot arabe *schatir* شاطر, qui a également passé dans la langue persane, se prend dans deux significations. D'abord, il désigne *un brigand, un voleur*. On lit dans le *Kitab-alagâni* (t. IV, fol. 159 v°) : كان يصحب الشطّار « Il était associé avec les brigands. » Dans l'ouvrage biographique d'Ebn-Khallikan (man. arab. 730, fol. 226 v°), et dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. arab. 659, fol. 145 v°), on trouve ces mots : كان شاطرًا يقطع الطريق « Il était brigand, et volait « sur les grands chemins. » De là s'est formé le verbe تشطّر, qui signifie : *se livrer au brigandage*. On lit dans le *Kitab-alagâni* (*loc. laud.*) : كان يتشطر ويصحب الشطّار « Il se livrait au brigandage, et

sultan Ala-eddin, prince du pays de Roum (l'Asie Mineure). Moëzz-Aïbek, ayant appris de grand matin que les Mamlouks-Bahris avaient quitté le Caire, fit arrêter ceux qui étaient restés dans la ville, en punit de mort quelques-uns, et jeta les autres en prison. Il fit saisir leurs propriétés, leurs richesses, leurs femmes, leurs serviteurs, s'empara de l'argent et des objets précieux (73), et des

« était associé avec les voleurs. » Suivant le témoignage d'un voyageur portugais, Tenreiro, qui parcourait l'Orient dans le 16e siècle (*Itinerario,* édit. de 1762, pag. 387), les Bohémiens portent en arabe le nom de *Xatres.* Et cette dénomination leur a sans doute été appliquée en raison des habitudes de brigandage que ces vagabonds conservent dans tous les pays qu'ils habitent. Dans un passage de l'*Anthologie arabe* de Soïouti (man. arab. 1568, fol. 210 r°) cet écrivain emploie le mot شاطر dans le sens de *criminel condamné à la mort.* Parlant des Bohémiens qui remplissaient en Égypte les fonctions de bourreaux, il compte parmi les droits attribués à ces hommes سلب الشطّار « La dépouille des criminels. » Ce qu'il explique ainsi : يعني كل من شنق يكون لهم ما عليه من الثياب « Lorsqu'un homme était étranglé, tous les habits qu'il avait sur le corps appartenaient aux « bourreaux. »

Le mot شاطر, employé dans un autre sens, désigne *un homme habile, actif.* Dans un passage du *Bostan* de Sadi (édit. de Calcutta, pag. 82), le mot شاطر est expliqué par چالاك. Dans une histoire de la ville de Kaïrowan (man. arab. 752, fol. 60 v°), on lit : انا الشاطر الداعر فسل عني الشطّار الطنابريين و العوّادين « Je suis un homme habile, un vaurien; consulte, à cet égard, les « musiciens qui touchent le mieux la lyre et le luth. » Dans la *Vie du sultan Kelaoun* (man. de Saint-Germain 118 *bis*) : الرجال الامناء الشطّار « Les hommes sûrs et habiles. » De là s'est formé le substantif *schetarah* شطارة, qui signifie *habileté, adresse.* On lit dans le *Mesalek-alabsar* (man. arab. 583, fol. 108 r°) : صلاح الدين يظهر العجب من شطارته و خفّة حركته « Saladin témoigna son « étonnement de l'adresse de cet homme, et de la rapidité de ses mouvements. » Dans le *Roman d'Antar* (manuscrit, t. III, fol. 108 r°), on lit : قد تظاهر بالشطارة « Il a montré son adresse. » Plus loin (fol. 158) : في اربعين عبد معروفين بالفروسية و الشطارة « Il était accompagné de quarante « esclaves, tous distingués par leurs talents pour l'équitation et leur adresse. » Et enfin (fol. 278 v°) : كان يعلم منهم القوة و الشطارة « Il connaissait leur force et leur adresse. » Dans l'*Histoire des Mongols* de Raschid-eddin (man. pers. 68 A, fol. 357 v°), on lit : اقدام و شطارت « L'audace et l'adresse. » Le mot شاطر désigne encore : *un coureur à pied, un messager.* (Chardin, *Voyages en Perse,* tom. II, pag. 46, 47, 90. Fraser, *Journey into Khorasan,* pag. 115, 297, 298. *Mémoires du chevalier d'Arvieux,* tom. II, pag. 539 et suiv. etc.) Dans le *Voyage* de Moquet (pag. 179) ce mot est écrit *Citere.*

(73) Le mot *hautah* حَوْطَة signifie : *garde, surveillance*, et par suite « Les précautions que l'on « prend pour s'assurer d'une personne ou d'un objet qui se trouve sous la main de l'autorité. » On lit dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (t. IV, fol. 82 v°) : تولّى الحوطة على حواصله « Il fut chargé « de saisir ses biens. » Plus loin (fol. 130 r°) : وقعت الحوطة في الليل على دور الجميع « Pendant « la nuit, on fit garder à vue les maisons de tous ces personnages. « Dans la *Vie de Bibars* (man. 803,

greniers (74) qui leur appartenaient اوقع الحوطة على املاكهم . . وشونهم. La confiscation des biens de Fâres-Aktaï lui procura des sommes immenses. On fit proclamer dans les villes du Caire et de Fostat des menaces terribles contre ceux qui

fol. 11 v°) : كان هذا الملك تحت حوطة الديوان « Cette propriété était saisie par le divan. » Dans l'histoire d'Ahmed-Askalâni (t. II, man. arab. 657, fol. 133 r°) : ارسله الى الصعيد للحوطة على تركة عمر « Il l'envoya dans le Saïd, afin de s'assurer de la succession d'Omar. » Abou'lmahâsen, *Hist. d'Égypte* (m. 662, f. 40) s'exprime ainsi : سيره تحت الحوطة الى الديار المصرية « Il l'envoya sous « bonne garde en Égypte. Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (art. قيسارية الفايزي) : وقعت الحوطة على ساير امواله « On saisit toutes ses richesses. » Et les mêmes mots se trouvent répétés dans le *Kitab-assolouk* du même auteur (tom. III, fol. 15). Le verbe حاط à la quatrième et à la huitième forme, ayant après lui la préposition على ou ب signifie : *s'assurer d'une chose, la saisir, la confisquer.* On lit dans l'histoire d'Ahmed-Askalâni (tom. II, fol. 141 v°) : احيط بداره « On saisit sa « maison. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. 662, fol. 40) : جهزه الى الديار المصرية بعد ان احيط على جميع موجوده « Il l'envoya en Égypte, après qu'on eut saisi tous ses biens. » Dans la *Description de l'Égypte* par Makrizi (art. دار فتح الله) : احيط بجميع امواله و اسبابه « On saisit » tous ses biens et ses effets. » Dans l'histoire d'Ahmed-Askalâni (tom. II, fol. 23 v°) : احتاط على اموالهم « Il s'assura de leurs richesses. » Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. IV, fol. 55 r°) : احتاط على موجوده « Il saisit ses propriétés. » Plus loin (fol. 146 r°) : احتاطوا على موجوده. Dans l'*Histoire d'Égypte* du même auteur (man. 662, fol. 38) : سيره الى الديار المصرية محتاطاً عليه « Il «l'envoya, sous bonne garde, en Égypte. » Dans l'histoire d'Ebn-Aïas (man. arab. 595 A, tom. II, fol. 68) : احتاط على جميع الخيول التى فى الشرقية « Il saisit tous les chevaux qui se trouvaient « dans la province de Scharkiah. ».

(74) Le mot *schounah* شونة, au pluriel *schouwen* شون, dans le langage arabe de l'Égypte, désigne *un grenier.* On lit dans l'ouvrage de Khalil-Dâheri (man. arab. 695, fol. 61 r°) : الشون السلطانية « Les greniers du sultan. » Ailleurs (fol. 248 v°) : الشون والاهراء. Et plus loin (*Ib.* et 249) on trouve la définition de ces deux mots : الشون يوضع بها ما يستعمل من الغلال و الاحطاب و الاتبان و ما اشبه ذلك و الاهراء يوضع بها ما يخزن من الغلال المتنوعة لا تفتح الا عند الضرورة « On entend par le mot *schouwen* l'endroit où l'on dépose tout ce que l'on emploie habituellement « de grains, de bois, de paille, et autres objets semblables ; et le mot *Ahra* désigne les lieux destinés « à tenir en réserve des grains de toute espèce, et que l'on n'ouvre qu'au moment où la nécessité « l'exige. » On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (man. 595 A, tom. II, fol. 148) : رسم بحرق الشون « Il ordonna de livrer les greniers aux flammes. » Plus bas (fol. 150) : توجهوا الى شون القمح

cacheraient un Mamlouk-Bahri. Dès ce moment, Melik-Moëzz se trouva véritablement le maître. Il réunit au domaine du sultan la ville d'Alexandrie. Il diminua une partie des droits et des contributions vexatoires qu'il avait récemment établies.

Cependant, les Mamlouks-Bahris, parmi lesquels se trouvaient Rokn-eddin-Bibars-Bondokdâri, Seïf-eddin-Belbân-Reschidi, Izz-eddin-Ezdemur-Saïfi, Schems-eddin-Sonkor-aschkar, Seïf-eddin-Scheker, Seïf-eddin-Kelaoun, et Bedr-eddin-Baïseri, étant arrivés à Gazah, écrivirent à Melik-Nâser qu'ils étaient disposés à entrer à son service. Ce prince ayant accueilli leurs propositions, ils firent des courses sur les terres des Francs, dans le *Sâhel* (la Phénicie), et portèrent partout le carnage et la dévastation. Lorsqu'ils furent arrivés à peu de distance de Damas, Melik-Nâser sortit à leur rencontre, les revêtit de robes d'honneur, et leur distribua de magnifiques présents. Ils pressaient ce prince de tenter la conquête de l'Égypte; mais Nâser ne répondait à leurs sollicitations que par des paroles évasives.

Sur ces entrefaites, Moëzz, qui redoutait l'audace de ces Mamlouks, écrivit à 243
Nâser, pour lui inspirer des soupçons contre eux, et lui faire croire qu'il avait tout à craindre de leurs inclinations perverses. Nâser, de son côté, redemanda à Moëzz les villes du *Sâhel,* dont il s'était emparé, à cause des Bahris, attendu qu'elles faisaient partie de leurs fiefs. Moëzz les restitua à Nâser; celui-ci assura à chacun le bénéfice militaire qui lui appartenait, et en confirma la donation par des diplômes délivrés en son nom aux Bahris.

En même temps, Moëzz écrivit au sultan du pays de Roum que les Bahris

الذي بمصر وبولاق « Ils se rendirent aux greniers de froment, situés à Fostat et à Boulak. » Et enfin (fol. 167) : كاتب الشعير بالشون السلطانية « L'écrivain chargé d'enregistrer l'orge dans les « greniers du sultan. » Le pluriel شون se trouve aussi dans l'ouvrage biographique d'Ebn-Khallikan (man. 730, fol. 277 r°). Ce mot n'a point été inconnu aux voyageurs européens. Dans l'ouvrage de Prosper-Alpin (*Historia Ægypti naturalis,* pag. 21), on lit : « *Horreum* Sone *nuncupatum.* » Dans le *Traité des revenus de l'Égypte* de Séquezzi (*Relations véritables et curieuses de l'île de Madagascar,* 2e partie, pag. 87), ce mot est écrit *sorna* (souna). Le même terme se trouve également dans la Relation de Vansleb (pag. 130), où il est écrit *scione.* Dans celle du P. Sicard (*Mémoires des Missions,* tom. II, pag. 161, 162), on lit *chouné.* Et ce missionnaire en parle en ces termes : « Je me rendis à « la *chouné,* c'est-à-dire au magasin public du froment et des légumes. Les *chounés* sont de grandes « cours fermées, où les grains sont exposés en divers monceaux, et entassés à l'air. Des enfants à « gage y font sentinelle le long du jour contre une armée d'oiseaux que ces grains attirent de toutes « parts, etc. »

étaient des hommes mal famés, méprisables قوم مناحيس اطراف (75), qui ne se montraient jamais fidèles à leurs serments, et refusaient de se soumettre à l'autorité d'aucun maître. Il ajoutait : «Si vous leur donnez une amnistie, ils vous «tromperont. Si vous leur demandez un serment, ils y manqueront. Si vous leur «témoignez de la confiance, ils y répondront par la perfidie. Prenez donc bien «vos précautions à leur égard. En effet, ce sont des hommes fourbes, artificieux, «menteurs; et je crains qu'ils ne trament contre vous quelque complot.» Cette lettre porta l'inquiétude dans l'âme du sultan de Roum. Il manda les Mamlouks, qui étaient au nombre de cent trente cavaliers, et leur dit : «Émirs, quel motif «avez-vous eu de vous plaindre de votre maître?» L'émir Alem-eddin-Sandjâr-Baschkirdi, s'avançant hors des rangs, dit au prince ; «Notre seigneur, quel est, «suivant vous, notre maître?» Le sultan dit : «C'est Melik-Moëzz, souverain de «l'Égypte.» L'émir répondit : «Que dieu protége les jours de notre seigneur le «sultan. Si Melik-Moëzz a dit dans sa lettre qu'il est notre maître, certes il s'est «trompé. Il n'était autre que notre collègue. C'est nous qui lui avons déféré «l'autorité, tandis que nous avions au milieu de nous des hommes plus âgés, d'un «rang plus distingué, plus belliqueux, et plus dignes de l'empire. Pour récom-«pense, il a fait égorger, emprisonner, ou noyer une partie des nôtres. Aussi, pour «échapper à sa fureur, nous avons pris la fuite, et nous sommes répandus dans «différentes contrées. Et, quant à nous autres, c'est auprès de vous que nous «sommes venus chercher un asile.» Cette réponse plut au sultan, qui admit les Mamlouks à son service.

Cette même année, la paix fut conclue entre Melik-Nâser et les Francs, possesseurs d'Akka, pour un espace de deux ans six mois et quarante jours, à

(75) Le mot pluriel *atraf* اطراف, qui signifie, en général, *les extrémités,* désigne quelquefois *des hommes vils*, ou *des hommes d'une condition inférieure.* On lit dans les *Additamenta ad historiam Arabum* (pag. 81) : كان من اطراف اهل البصرة «Il était au nombre des hommes de la basse classe, «dans la ville de Basrah.» Dans le *Kâmel* d'Ebn-Athir (tom. VII, pag. 333) : رجل من اطراف الناس «Un homme de la plus basse classe.» Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. IV, man. arab. 750, fol. 5 r°) : كان من الاطراف الذين قدّمهم الملك المؤيّد شيخ «Il était du nombre des «hommes d'une condition inférieure, que Melik-Mouwaïad-Scheïkh avait élevés en honneur.» Et dans l'histoire de Nowaïri (man. arab. de Leide, fol. 19 r°) : يتجنبون الفقهاء و العلماء و الادباء و العقلاء وكانوا يطلبون اطراف البلاد «Ils évitaient la société des jurisconsultes, des savants, des «littérateurs, des hommes habiles; et ne recherchaient, dans chaque ville, que la société des «hommes de la plus basse classe.»

partir du premier jour de Moharram. On convint que les Francs auraient pour tributaire مغرم (76) le pays qui s'étend depuis le *scheriah* الشريعة, c'est-à-dire le Jourdain. Les deux partis jurèrent l'observation de ce traité. Cependant, Melik-Moëzz concéda à l'émir Ala-eddin-Idgâdi-Fehri la ville de Damiette, en sus des autres fiefs qu'il possédait déjà. Le produit de cette place s'élevait alors à trente mille pièces d'or. Bientôt après, ce prince sortit du château de la montagne à la tête de ses troupes, et vint camper à Bârideh الباردة (77), dans le voisinage

(76) Le mot *garam* ou *gorm*, غَرَمَ ou غُرم en arabe, signifie souvent *une taxe, un tribut*. Dans un vers transcrit par Khalil-Dâheri, on lit ces mots (fol. 278 r°) : قولوا له يعطي لمصر الغرم لا يتمنع «Dites-lui qu'il paye, pour l'Égypte, un tribut sans difficulté.» Le mot *garam* est employé avec la même signification à Tunis (Maggill, *Voyage à Tunis*, pag. 35); à Alger (*Nachrichten über die Algierschen staat*, tom. III, pag. 24; Pananti, *Relation d'un séjour à Alger*, pag. 278; *Mémoires du chevalier d'Arvieux*, tom. V, pag. 267), et à Maroc (*Journey to Mequinez*, pag. 70; *Relations des voyages à Maroc*, pag. 73, 123; Pidou de Saint-Olon, *Relation de Maroc*, pag. 19; *Relation de l'affaire de Larache*, pag. 101, 346, 366). Voyez aussi Sousa (*Vestigios*, etc., pag. 101), et Cobarruvias (*Tesoro*, etc., folio 430). Le mot *magram* مغرم a aussi en arabe le sens de *contribution, impôt*. On lit dans les *Prolégomènes* d'Ebn-Khaldoun (fol. 53 r°) : شان المغارم و الضرايب «Ce qui concerne les impôts et les contributions.» Plus loin (*ibid.*) : لان في المغارم و الضريب ضيما و مذلة «Car les impôts et les contributions sont un signe de vexation et de faiblesse.» Ailleurs (*ib.*) : يودون المغارم لمن كان على عهدهم من الملوك «Ils payaient des impôts aux rois du temps desquels ils vivaient.» Et enfin (fol. 55 v°) : ما ياخذونه من اموال الناس نهبا و مغرما «Ce qu'ils enlèvent aux hommes par voie de pillage ou d'impôt.» Dans le *Kitab-assolouk* de Makrizi (tom. II, fol. 340 v°) : نودي بابطال المغارم التي حدثت على الحراريق في عمل الجسور «On proclama l'abolition des droits qui avaient été établis sur les barques pour servir à la construction des ponts.»

Le mot *gârem* غارم signifie quelquefois : *Celui qui paye un tribut, une contribution*. On lit dans les *Prolégomènes*, d'Ebn-Khaldoun (fol. 53 r°) : ان القبيل الغارمين ما اعطوا اليد لذلك حتى رضوا بالمذلة «Les tribus qui payent un impôt, lorsqu'elles ont consenti à l'acquitter, se sont soumises à l'humiliation.» Le verbe غَرَمَ, à la quatrième forme, signifie : *Soumettre quelqu'un à un tribut, à une contribution*. On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (tom. II, fol. 56 r°) : اغرمه مالا كثيرا «Il le condamna à payer une somme considérable.» Dans l'ouvrage biographique d'Ebn-Khallikan (f. 443, v°) : اغرمه ستة الاف الف «Il l'imposa à six millions de pièces d'argent.»

(77) Le nom de cette ville est écrit de plusieurs manières. Tantôt on lit *Wârideh* الواردة (voy. *Mémoires géographiques sur l'Égypte*, t. I, p. 53); et plus souvent *Wârredeh* الوارّدة. Khalil-Dâheri (f. 238 v°) indiquant les rélais de la poste aux pigeons, tels qu'ils étaient placés sur le chemin de la Syrie, indique Belbeïs, Sâléhieh, Katïa et Warrâdeh. Lorsque l'on transportait des charges de neige, de la Syrie au Caire (*ibid.*, fol. 240 r°), on se rendait d'Alarisch à Warrâdeh. Le même nom

d'Abbaseh العباسة. Il craignait les entreprises des Bahris, qui étaient alors postés près d'Aoudja العوجا (78).

Cette même année, Melik-Moëzz exila dans les contrées soumises à Lascaris (l'empire grec) Aschraf-Mousa, fils de Nâser-Iousouf. A cette époque, le scheïkh Nedjm-eddin, fils d'Abd-esselam, professa dans le collége *Sâléhi*. Sur ces entrefaites, on vit arriver à Damas le schérif Izz-eddin-Abou'lfotouh-Mountadah, fils d'Abou-Tâleb. . . Hosaïni. Il amenait avec lui la princesse الخوندة Melikah-Khatoun,
244 fille du sultan Ala-eddin-Kaïkobad, souverain du pays de Roum; elle devait épouser Melik-Nâser-Iousouf. Elle fut présentée à ce prince (79), qui l'accueillit avec la plus haute distinction, et déploya dans le festin nuptial une extrême magnificence. Vers ce même temps, un feu qui parut dans la ville d'Aden, porta l'effroi dans tous les cœurs. Melik-Mansour choisit pour kâdi de la ville de Hamah Schems-eddin-Ibrahim-ben-Hibet-Allah-Barezi. Il succédait à Mohii-Hamzah-ben-Mohammed. Cette année vit mourir le roi des Tatars, Sartak-Khan fils (arrière-petit-fils) de Djenghiz-Khan, après un règne d'un an et quelques mois. Il eut pour successeur Berekeh-Khan, fils de Batou-Khan, petit-fils de Douschi-Khan, et arrière-petit-fils de Djenghiz-Khan. Le nouveau prince embrassa l'islamisme, fit fleurir dans ses États la religion musulmane, fonda des colléges, et combla d'honneurs les théologiens. Son épouse, nommée Djedjek adopta les mêmes principes religieux, et

se retrouve encore dans le même ouvrage (fol. 242 v°), en parlant de la poste البريد qui partait du château de la montagne et se dirigeait vers la Syrie. On lit dans l'histoire de Nowaïri (26e partie, man. de Leide, fol. 160 r°) : « Après la mort de Melik-Kâmel, Melik-Nâser-Daoud s'étant emparé « de Gazah et de la côte de Syrie ساحل, poussa ses incursions jusqu'à Warrâdeh, et renversa le « colombier qui se trouvait dans cette ville. » Makrizi nous apprend (*Description de l'Égypte*, man. 797, fol. 181 v°) que Warrâdeh الورّادة était à dix-huit milles d'Alarisch. Un lieu nommé *Omm-albârid*, est indiqué dans un passage de Nowaïri. On y lit (fol. 201 r°) : نزل علي امّ البارد عند العباسة « Il vint « camper à Omm-albarid, non loin d'Abbaseh. » On pourrait croire que la leçon est fautive, et qu'il faut lire : أمّ العرب, *Omm-alarab*. Car Makrizi (*loc. laud.*) place un lieu de ce nom près d'Abbaseh et de Warrâdeh. Mais Omm-albârid se trouve indiqué ailleurs. Aboulmahâsen (man. ar. 661, fol. 159 v°) fait mention d'un lieu nommé *Bir-alkâdi* بير القاضي (le puits du kadi), situé entre Warrâdeh et Alarisch, qui devait former la frontière de la Syrie et de l'Égypte.

(78) Imad-eddin-Isfahâni fait mention (man. 714, fol. 265 v°) de la rivière d'Aoudja نهر العوجا qui n'était pas éloignée de la ville d'Arsouf. Il en est également parlé dans l'histoire de Novaïri (26e partie, man. de Leide, fol. 171 r°).

(79) Je lis : فزفت اليه, au lieu de فوفت.

fit disposer, pour son usage, une mosquée formée d'une tente. Elle employa, pour cet effet, le ministère du scheikh Nedjm-eddin-Kebra.

Medj-eddin-Abou'lbarakat-Abd-asselam-ben-Abd-allah. . . de la ville de Harran, de la secte des Hanbalis, mourut cette année, à l'âge de soixante et deux ans (80); Kemâl-eddin-Abou-Sâlem-Mohammed-ben-Ahmed. . . de la ville de Nisibin, de la secte de Schafeï, *Khatib* (prédicateur) de Damas, mourut à Alep, au moment où il venait de faire le voyage du Caire (81).

Cette même année (82), la Mecque fut prise sans combat par le schérif Radjih-ben-Djemaz-ben-Hasan. Au mois de *Rebi awal* (Rebi premier), son fils Gânem s'empara de la même ville, sans coup férir. Au mois de Schewal, le schérif Abou-Nemi, et le schérif Edris, prirent les armes, attaquèrent Gânem, et se mirent en possession de la Mecque. Mais, le vingt-cinquième jour du mois de Dhou'lkadah, Bârez-ben-Ali-ben-Bertas, arriva du Yémen, attaqua et vainquit les deux schérifs, et présida aux cérémonies du pèlerinage.

L'émir Izz-eddin-Aïbek-Afram-Sâléhi s'étant retiré dans le Saïd, réunit les AN 653
Arabes, et annonça hautement le dessein de se soustraire à l'obéissance de Melik-Moëzz. Celui-ci envoya des troupes sous les ordres du vizir Asad-Scherf-eddin-Halbizi, qui parvint à pacifier la province. Cependant Melik-Nâser fit marcher contre l'Égypte un corps d'armée, dans lequel se trouvaient les Mamlouks-Bahris, savoir : l'émir Seïf-eddin-Belbân-Raschidi, Izz-eddin-Ezdemur, Schems-eddin-Sonkor-Roumi, Schems-eddin-Sonkor-aschkar, Bedr-eddin-Beïsari, Seïf-eddin-Kelaoun, Seïf-eddin-Belbân-Masoudi, Rokn-eddin-Bibars-Bondokdari, et plusieurs autres Mamlouks, qui avaient appartenu à Fâres-Aktaï. Cette même

(80) Au rapport d'Abou'lmahâsen (man. 661, fol. 165 r°) ce personnage était né vers l'an 570 (1174 de J. C.). Il avait, dans sa jeunesse, étudié la jurisprudence sous son oncle paternel le *Khatib* (prédicateur) Izz-eddin. Il excellait dans cette science aussi bien que dans celle des traditions. Il avait beaucoup voyagé, et rempli, à plusieurs reprises, les fonctions de professeur. Il mourut dans la ville de Harran, sa patrie, le jour de la rupture du jeûne يوم الفطر.

(81) Au rapport de Hasan-ben-Omar (man. 688, fol. 7 v°, 8 r°), cet homme, qui excellait dans la jurisprudence et d'autres sciences, qui écrivait également bien en prose et en vers, avait fait le voyage de Nisabour, et parcouru diverses contrées. Il avait ensuite fixé sa résidence à Damas, où il remplit les fonctions de prédicateur, dans la grande mosquée de cette ville. De là il retourna à Nisibin, sa patrie, où il fut promu au rang de kadi; et enfin, il se rendit à Alep, où il séjourna jusqu'à sa mort.

(82) Au rapport d'Abou'lmahâsen, cette année, la hauteur primitive du Nil fut de quatre coudées, six doigts; et la crue s'éleva à dix-sept coudées, douze doigts.

année, Melik-Moëzz fit arrêter l'émir Ala-eddin-Idgâdi-Azizi, Fâres-Aktaï-Azizi et Fâres-Aktaï l'Atabek. Le premier fut mis à mort par ordre du sultan, Akesch-Rokni parvint à s'échapper.

245 Melik-Moëzz ordonna, par un édit, que les femmes ne sortissent pas de leurs maisons, et qu'aucun homme ne parût en public sans robe de dessus لباس. Abou'lhosaïn-Djezzar fit, à cette occasion, les vers suivants :

« Melik Moëzz s'est montré sévère envers ses sujets, et les a astreints aux lois « que l'honneur réclame;

« Il a préservé leurs femmes de toute insulte, et les a revêtus eux-mêmes des « caleçons, symbole de la noblesse البسهم سراويل الفتوة (83).

(83) Le mot *fotouweh* فتوة signifie, d'abord, *la jeunesse*, et ensuite, *la générosité*. Mais ici, comme dans beaucoup d'autres passages, il doit se prendre dans un sens particulier, probablement celui de *prééminence, excellence, noblesse*. On lit dans l'ouvrage de notre historien (man. arab. 672, pag. 110) : شرب ملوك الاطراف كاس الفتوة للخليفة الناصر و لبسوا سراويل الفتوة « Les rois des « différentes contrées burent, en l'honneur du khalife Nâser, la coupe, symbole de la noblesse, et « revêtirent les caleçons, marques de la noblesse. » Plus loin (pag. 140) : لبس سراويلات الفتوة « Il revêtit les caleçons, symboles de la prééminence. » Ailleurs (pag. 301) : لبس الفتوة « Il revêtit les « habits, signes de la noblesse. » Et enfin (pag. 304) : البس عدة امرا . . . الفتوة « Il revêtit plusieurs « émirs . . . des habits, symboles de la noblesse. » Suivant l'auteur de la *Vie du sultan Melik-Aschraf* (de mon manuscrit, f. 92 r° et v°, et 93 r°), « Le scheïkh Abd-alhamid arriva en ambassade, de la part « d'Ala-eddin-Hakkâri, l'un des plus puissants princes curdes. Celui-ci priait le sultan de lui envoyer « l'habit, marque de la noblesse لباس الفتوة, et de lui permettre d'en revêtir ses émirs, les membres « des tribus, et les habitants de toutes ces montagnes. En effet, disait-il, tous ont pour la noblesse « et ses vêtements le plus grand amour, chacun d'entre eux ne jure que par les droits de la noblesse : « et parmi ceux qui ont fait ce serment, il n'en est presque pas qui prononce jamais un mensonge. » « Il priait le sultan, lorsqu'il leur aurait accordé la *noblesse* فتوة, de leur envoyer l'habit, qui consistait « en une tunique قميص, une robe لباس, etc. Le sultan fit mettre ces vêtements dans un coffre fermé « par une serrure d'argent. Ils étaient de satin, parfumés d'ambre et de musc, et attachés par un « cordon تكة de soie. Abd-alhamid reçut l'autorisation de revêtir le prince de ces habits. La lettre « qui accompagnait ce présent commençait par ces mots : الحمد لله الذى جعل انساب الفتوة متصلة « باشرف اسباب النبوة « Louange à Dieu, qui a uni les généalogies de la *noblesse* aux plus augustes « prérogatives de la prophétie. » Enfin, on lit, plus bas, en parlant du sultan (fol. 96 v°, 97 r°) : « الذى انتهى اليه عن امير المومنين . . . على بن ابى طالب . . . شرف الفتوة اتصال الانساب « و الاحساب « Celui qui a hérité du prince des croyants, Ali, fils d'Abou-Tâleb, l'honneur de la « *noblesse*, la gloire d'une généalogie illustre. » Ces passages semblent prouver, je crois, que les mots لباس الفتوة, كاس الفتوة et d'autres du même genre, ne désignent pas simplement *des habits magnifiques, une coupe magnifique*, etc. ; mais que le terme فتوة indique d'une manière spéciale *Les pré-*

Cette même année, Nâser-Daoud, fils de Moaddam-Isa, se rendit à Bagdad, pour réclamer les pierreries qu'il avait déposées entre les mains du khalife, et dont la valeur s'élevait à cent mille pièces d'or. Voyant qu'on retardait de jour en jour cette restitution, il prit la route du Hédjaz, et alla chercher des intercesseurs qui sollicitassent auprès du khalife la remise du dépôt. Mais, lorsqu'il fut de retour dans l'Irak, on lui rendit, en échange de ses pierreries, une somme insignifiante, et on le renvoya en Syrie.

rogatives de celui qui appartenait par quelque lien à la famille de Mahomet. Et, en effet, nous voyons dans plusieurs passages le mot فتوة employé, pour ainsi dire, comme synonyme de نبوة (prophétie). Dans le *Habib-assiïar* de Khondemir (tom. II, fol. 48 r°), Mohammed, le neuvième Imam, est appelé نهال گلستان فتوت « Le rejeton du parterre de la noblesse. » Et ailleurs (tome III, fol. 366 r°), on lit : عزيز مصر نبوت و سلطان تختگاه فتوت « Le vizir de la prophétie, le sultan du « trône de la noblesse. » Il paraît donc que ce mot correspond, en quelque manière, à celui de *vilaïet* ولايت *sainteté*. D'ailleurs nous apprenons du continuateur d'Elmacin (manuscrit arabe 619, folio 7 verso) « que le sultan Bibars-Bondokdari désirait ardemment recevoir le vê-« tement de la noblesse لباس الفتوت, et que le khalife Abasside le lui accorda avant son départ. » Suivant l'assertion du même écrivain, *la noblesse* فتوة passa immédiatement du khalife Ali à Selmân-Fârsi, et après quelques degrés intermédiaires, au fameux Abou-Moslem, etc. Au rapport de l'historien de la famille d'Ali (*Omdat-attalib*, manuscrit arab. 636, fol. 101 r°) : « Le *nakib* Tadj-« eddin-Mohammed était chargé exclusivement de conférer le vêtement de la noblesse الباس لباس « الفتوة. Tous les membres de sa famille le regardaient comme leur chef, et lui obéissaient avec une « soumission sans bornes; cette prérogative était dévolue à la branche de Maïah معية, depuis le règne « du khalife Nâser-li-din-allah. » L'auteur ajoute (*ibid.* v°). en parlant du même Tadj-eddin : كان اليه لباس خرقة التصوف من غير منازع في ذلك لا يلبسه احد غيره او من يعتزي اليه « C'était « lui qui, sans aucune contradiction, avait le privilége de conférer le *khirkah* (l'habit) des sofis. Il « ne pouvait être donné que par lui ou par l'un de ceux qui lui étaient attachés. » Ces passages, rapprochés les uns des autres, pourraient faire croire que par les mots لباس الفتوة, il faut entendre le vêtement des sofis, dont ces sectaires prétendaient faire remonter l'origine jusqu'à Ali, fils d'Abi-Tâleb. Mais, dans les textes cités, ces deux genres d'habits sont évidemment distingués l'un de l'autre. On peut donc admettre, si je ne me trompe, que le mot فتوة désignait, d'une manière spéciale, « l'ex-cellence, la noblesse, les prérogatives éminentes, qui étaient l'attribut de la famille du *Prophète*, et « auxquelles participaient, en quelque degré, ceux qui s'affiliaient avec cette auguste race, soit à « titre d'amis, soit à titre de clients. » Il paraît que ceux qui avaient obtenu cet honneur se servaient de vêtements, de vases, et autres objets qui, par leur forme, leur couleur, se distinguaient essen-tiellement des ustensiles du même genre, appartenant à des personnes de toute autre classe. On voit, par les passages rapportés ci-dessus, que le droit de concéder le titre et les insignes de cette association appartenait exclusivement aux différentes branches de la famille de Mahomet, tant aux descendants d'Ali qu'à ceux d'Abbas, ou aux princes qui, comme les sultans d'Égypte, étaient censés avoir reçu immédiatement du khalife Abasside, des pleins pouvoirs, et les prérogatives les plus complètes et les plus éminentes.

Cette même année (84), Abou-Nemi et Edris, accompagnés de Djemaz, marchèrent vers la Mecque, attaquèrent Mobârez-Ebn-Bertas, et se rendirent maîtres de la ville.

Parmi les hommes marquants qui moururent dans le cours de cette année, on distinguait : 1° l'émir Scherf-eddin-Iousouf-ben-Abi'lfawâris. . . Kaïmeri, qui mourut à Naplous, et fut enterré à Damas; 2° le *nakib* des schérifs d'Alep (85), le schérif Izz-eddin-Abou'lfotouh-Mourtadâ-ben-Abi-Tâleb. . ., mourut à Alep, à l'âge de soixante et quatorze ans (86); 3° Nidam-eddin-Abou-Abd-allah-Mohammed-ben-Mohammed. . . Balkhi, de la secte des Hanefis, natif de Bagdad, qui mourut à Alep, à l'âge de soixante et dix-neuf ans (87); 4° Daïa-eddin-Abou-Mohammed-Djafar-ben-Iahia. . . de la secte de Schaféï (88), mourut dans la même ville, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans.

AN 654 Le scheïkh Nedjm-eddin-Abd-allah-ben-Mohammed-Baderâïi arriva en Égypte, chargé par le khalife Mostasem-billah de renouveler le traité de paix conclu précédemment entre Nâser et Moëzz. Le sultan envoya, à la rencontre du négociateur,

(84) Au rapport d'Abou'lmahâsen, cette année, la hauteur primitive du Nil était de cinq coudées, douze doigts; et la crue s'éleva à dix-huit coudées.

(85) Je lis : نقيب الاشراف, au lieu de : بقية.

(86) Au rapport de Hasan-ben-Omar (fol. 8 v°), ce *schérif* avait fait relever le monument مشهد bâti en l'honneur de son père, sur la montagne de *Djouschen* جبل جوشن, située à l'occident d'Alep. Ce fut là qu'il mourut et fut enterré. Son aïeul Abou-Ibrahim avait été l'objet des louanges du poëte Abou'lala, qui, dans une pièce de vers, en parla en ces termes :

« Les grandes qualités de Mohammed sont telles, que les pensées et les idées les plus délicates ne « sauraient les exprimer;

« Ses paroles nous charment, comme les amants sont charmés des accords des musiciennes aux « sons harmonieux;

« O perle, tu viens d'une mer, dont les flots roulent avec impétuosité;

« O Abou-Ibrahim, les vers sont trop faibles pour te peindre; car ton portrait se trouve dans « l'Alcoran;

« Les Musulmans ont vu en toi une foi vive, qui a été pour eux une source de bonne direction et « de lumières. »

(87) J'ai lu 79 au lieu de 99, que donne le manuscrit. J'ai suivi en cela l'autorité de Hasan-ben-Omar. Au rapport du même historien, Nidam-eddin avait rempli les fonctions de jurisconsulte dans le Khorasan.

(88) Suivant le témoignage de Hasan-ben-Omar, ce personnage avait beaucoup de talent pour la poésie. L'historien cite, comme échantillon, ces deux vers :

« Si un homme prétend avoir une position qui le fasse sortir des voies de la religion,

« Que chacun évite la société de cet homme; car elle ne peut que nuire, sans offrir aucune utilité. »

Borhan-eddin-Khedr-Sindjâri, qui se rendit à Katiah, accompagné d'un nombre de jurisconsultes distingués, et amena avec lui l'ambassadeur. On convint, pour conditions de la paix, que Melik-Moëzz possèderait, outre l'Égypte, la partie du *Sâhel* de la Syrie qui avait appartenu à Melik-Sâleh-Nedjm-eddin-Aïoub; que Melik-Nâser ne donnerait asile à aucun des Mamlouks-Bahris. Ceux-ci, en conséquence, se retirèrent à Karak auprès de Melik-Moughith. Ce fut le kadi des kadis Bedr-eddin-Sindjâri qui présida à la conclusion du traité. Quand tout fut terminé, Baderâïi partit de l'Égypte. Melik-Nâser quitta Tell-Adjoul pour retourner à Damas. De son côté, Moëzz abandonna la ville d'Abbaseh, où il avait séjourné trois années consécutives, et rentra au château de la Montagne.

L'émir Schems-eddin-Sonkor-akra partit pour Bagdad, accompagné du scheïkh 246
Nedjm-eddin-Baderâïi, comme ambassadeur auprès du khalife. Ils étaient chargés de demander pour Melik-Moëzz, un diplôme d'investiture تقليد, des robes d'honneur الخلع, et des drapeaux, à l'imitation de ce qui s'était fait pour les princes qui avaient avant lui régné sur l'Égypte. Le négociateur arriva à Bagdad. En même temps, Moëzz députa vers Melik-Mansour, fils de Moudaffer, souverain de Hamah, et vers Bedr-eddin-Loulou, prince de Mausel; il demandait pour lui-même la fille de chacun de ces princes. Cette démarche déplut à son épouse Schedjer-addor, qui fut vivement indisposée contre lui. De son côté Moëzz avait conçu contre elle des sentiments de haine. Enfin, les deux époux se trouvant divisés par une inimitié irréconciliable, la princesse commença à comploter la mort de son mari.

Le cinquième jour du mois de Djoumada second, on vit paraître dans le Hedjaz un feu, qui se montra durant un mois entier à l'orient de Médine, dans le canton de la vallée de Schadâ وادي شظا (89), vis-à-vis la montagne d'Ohod, en sorte qu'il remplissait toutes les vallées du voisinage. Il en sortait des jets de flamme qui dévoraient jusqu'aux pierres. La ville de Médine éprouva, par suite de ce phénomène, un tremblement de terre. Cinq jours avant son apparition, le lundi, premier jour du mois, on entendit des bruits effrayants, qui ne cessèrent ni jour ni nuit, jusqu'au vendredi suivant, que le phénomène se manifesta. Dans la vallée de Schadâ, la terre s'entr'ouvrit, et laissa échapper un immense torrent de flammes qui s'étendait à la distance de quatre parasanges, sur une largeur de

(89) Abou'lmahâsen atteste (man. 661, fol. 161 r°) que le torrent qui traversait ce ravin cessa dès lors de couler. Il ajoute, sur l'autorité d'un témoin oculaire, que la plaine appelée *Harrah* الحرة, qui était sur le passage des pèlerins de l'Irak, fut entièrement obstruée.

quatre milles, et l'épaisseur d'une toise et demie. Il en sortait des pierres liquéfiées, auxquelles succédèrent des charbons noircis. Sa lumière était si brillante, que toutes les maisons de Médine s'en trouvaient éclairées pendant la nuit, comme si chacune avait renfermé une lampe allumée. La lueur s'apercevait jusqu'à la Mecque. Les habitants de Médine allèrent se réfugier auprès du tombeau de l'apôtre de Dieu, lui adressèrent leurs supplications, et implorèrent la miséricorde de Dieu. Ils s'empressèrent d'affranchir leurs esclaves, et de distribuer d'abondantes aumônes. Un poëte fit, à cette occasion, les vers suivants :

« O toi, qui écartes le mal, en pardonnant à nos fautes, ô Dieu! un fléau « terrible nous environne de toutes parts;

« Nous venons nous plaindre à toi d'accidents que nous ne pouvons supporter, « et que certes nous méritons bien;

« Des tremblements de terre qui renversent les êtres les plus forts et les plus « robustes. Et comment un roc élevé شماء pourrait-il résister à de pareilles secousses?

« On voyait une mer de feu, sur laquelle voguaient des vaisseaux, c'est-à-dire « les collines, qui avaient été jusqu'alors profondément enfoncées dans le sol;

« On apercevait des jets de flamme, semblables à une citadelle, lancés rapide- « ment, comme une pluie qui tombe à gouttes pressées.

« Leurs langues allaient dire aux sept planètes qu'elles avaient rencontré l'eau « sous la terre (90).

« Par suite de ce phénomène, l'air a été enveloppé d'une fumée si épaisse, que « le soleil est devenu entièrement noir.

« O prodige qui est un des miracles de l'apôtre de Dieu, et qui est compris par « les hommes intelligents!

247 « Sois indulgent, donne, montre de la générosité, de la munificence, par- « donne; mais la douceur poussée à l'excès est une faute.»

Quelques Arabes, qui se trouvaient à cette époque dans le canton de Bosrâ, qui fait partie de la Syrie, assurèrent qu'à la lueur de ce feu ils apercevaient les vertèbres du cou de leurs chameaux صفحات (91).

(90) Sur l'expression : *langues de feu*, on peut voir Isaïe. ch. V, v. 34. *Actes des Apôtres*, ch. II, v. 3, Virgile a dit (Æneid. II, v. 648) : *Lambere flamma comas*.

(91) Pour entendre ce passage, il faut se rappeler que, suivant une parole attribuée à Mahomet, parmi les signes précurseurs du jugement dernier, il faut placer l'apparition d'un feu, qui doit se montrer dans le Hedjaz, et répandre au loin une clarté si vive que, dans les environs de la ville de Bosrâ, située au sud-est de Damas, on pourra, en pleine nuit, apercevoir distinctement le cou des chameaux (Nowaïri, Hasan-ben-Ibrahim, fol. 130 v°).

La nuit du vendredi, premier jour du mois de Ramadan, la mosquée de *l'apôtre de dieu,* à Médine, fut consumée par un incendie qu'alluma la lampe du gardien القيّم. La flamme dévora toute la toiture et une partie des colonnes. Le toit de la chapelle auguste الحجرة الشريفة fut entièrement brûlé (92). Cette même année, une inondation submergea Bagdad, et fit périr un grand nombre d'habitants (93). Des barques voguaient dans les rues de cette ville. A cette époque, Houlagou, fils de Toulou-Khan, et petit-fils de Djenghiz-Khan, acquit une puissance redoutable; son nom devint célèbre, et il conquit, dans l'Orient, quantité de places fortes. Sur ces entrefaites, un général des armées Tatares, ayant pénétré dans le pays de Roum, le sultan Gaïath-eddin-Kaïkhosrev se retira devant lui, et périt dans sa fuite. Il eut ses trois fils pour successeurs. Cependant, les Tatars s'emparèrent de Kaiserieh (Césarée) et de tout le terrain qui l'entoure. Enfin, ils se virent maîtres, dans la contrée de Roum, d'un pays qui s'étendait l'espace d'un mois de marche.

Bientôt après, le vizir de Bagdad, Mouwaïed-eddin-ben-Alkâmi, reçut la visite d'espions envoyés par Houlagou, et qui s'abouchèrent avec lui. Ils firent des promesses magnifiques à plusieurs des émirs de Bagdad. Pendant ce temps, le khalife, entièrement livré au jeu et à la dissipation, ne faisait nulle attention à ce qui se passait. Sur ces entrefaites, Tadj-eddin-Abou-Mohammed-Abd-alwahhab-ben-Khalf fut nommé aux fonctions de kadi des kadis, en remplacement de Bedr-eddin-Iousouf-Sindjâri. Dans le même temps, Edris se rendit auprès de Râdjih, et Abou-Nemi s'empara de la Mecque. Râdjih arrivant dans cette ville, accompagné d'Edris, conclut la paix entre celui-ci et Abou-Nemi. La caravane des pèlerins de l'Irak arriva à la Mecque; et ce fut la dernière qui vint de cette contrée.

(92) Les poëtes du temps firent, à l'occasion de cet événement, des vers plus ou moins harmonieux. En voici deux que rapportent Hasan-ben-Omar et Abou'lmahâsen, et qui prouvent moins le talent de l'auteur, que son fanatisme aveugle et plein d'aigreur :

« Le sanctuaire du prophète a été livré aux flammes, cet événement n'annonce point une catastrophe effrayante, et n'a rien de flétrissant;

« Mais, les mains des Rafidis (des Schiites) ayant touché cet édifice, le feu l'a purifié. »

(93) Cette année, la hauteur primitive du Nil fut de quatre coudées, seize doigts; et la crue de dix-huit coudées, trois doigts.

Cette année vit mourir, entre autres personnages distingués :

1° Zeki-eddin-Abou-Mohammed-Abd-aladim-ben-alwâhed, plus connu sous le nom d'Ebn-Abou'lisba ابن ابي الاصبع Misri. Il naquit en Égypte, l'an 585 (1189 de J. C.), ou, suivant d'autres, l'an 589 de l'hégire (1193 de J. C.). Il se distingua par ses connaissances dans la jurisprudence, la langue arabe, la littérature. Il fut surtout un excellent poëte, et se fit une réputation brillante par

AN 655 Cette année vit croître la haine qui régnait entre Melik-Moëzz-Aïbek et Schedjer-addorr. Moëzz songeait à faire périr cette princesse. Un astrologue, qu'il avait à sa cour, lui avait annoncé qu'il périrait par suite des complots d'une femme; et ce fut Schedjer-addorr qui devait réaliser cette prédiction. Moëzz, indisposé contre elle, avait envoyé demander en mariage la fille du prince de Mausel. Sur ces entrefaites, et tandis qu'il résidait dans le lieu nommé Omm-albârid (94), il fit arrêter un grand nombre de Mamlouks-Bahris, et les dirigea vers le château de la Montagne, où ils devaient être mis en prison. Parmi eux se trouvait Idekin-Sâléhi. Lorsque cette troupe arriva sous le balcon شباك où s'asseyait d'ordinaire Schedjer-addorr, Idekin se douta que cette princesse s'y trouvait; alors, faisant un salut de la tête فخدم براسه (95), il dit en langue turque : «C'est le mamlouk «Idekin, le *Baschmakdar*. Au nom de Dieu, princesse باخوند (96), nous ignorons

un grand nombre d'ouvrages. Il mourut dans sa patrie, à l'âge de soixante et cinq ans (man. ar. 688, fol. 10 r° et v°; man 661, fol. 166 v°).

2° Le scheïkh, l'historien, Schems-eddin-Abou'lmodaffar-Iousouf-ben-Karâgoli قراغلی ben-Abd-allah-Bagdâdi-Dimaschki. Il était attaché à la secte d'Abou-Hanifah, et petit-fils سبط du *Hâfid* Abou'lfaradj-ben-Djouzi. Son père, Hosam-eddin-Karâgoli était au nombre des Mamlouks du vizir Aoun-eddin-Iahia-ben-Hobaïrah, qui le traitait comme son fils, lui donna la liberté, et le fit élever et instruire. Schems-eddin naquit à Bagdad, l'an 582 (1186 de J. C.), et fut élevé par les soins de son aïeul maternel Abou'lfaradj-Ebn-Djouzi, jusqu'à la mort de ce dernier, qui arriva l'an 597 (1200 de J. C.). Il se distingua par ses talents dans un grand nombre de sciences, prêcha وعظ à Bagdad, et dans plusieurs autres villes. De là il se rendit à Damas, où il établit sa demeure. Il obtint une grande considération auprès des princes, surtout auprès de Melik-Moaddam-Isa, à la cour duquel il jouissait de la plus haute faveur. Il voyagea dans différentes contrées, où il étudia la science des traditions, et se livra à la prédication. Il avait une éloquence douce, qui produisait sur l'esprit des auditeurs une vive impression. Enfin, il avait su gagner une approbation universelle. Il composa plusieurs ouvrages utiles, parmi lesquels on distingue l'histoire intitulée *Mirât-azzemân* مرآة الزمان (le miroir du temps), l'un des meilleurs livres qui aient été écrits sur cette matière. Il mourut au mois de Dhou'lhidjdjah de cette année (Abou'lmahâsen, fol. 166 v°, 167 r° Nowaïri, man. de Leide).

(94) Le texte porte : وهو على ام البادر; je crois qu'il faut lire : في ام البارد.

(95) Le verbe خدم, qui signifie proprement *servir*, se prend quelquefois dans le sens de *donner, par un acte de politesse, un témoignage de soumission*. On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. arab. 671, fol. 13) : سلم وخدم بيده الى الارض خمسة مرات «Il salua, et montra sa «soumission, en abaissant cinq fois sa main vers la terre.»

(96) Le mot خوند qui, suivant le témoignage de Khalil-Dâheri, doit être écrit *khawend* خَوَنْد, signifie *maître, seigneur*. Au féminin, ou on l'emploie sans aucun changement, ou on y ajoute le ة final. Dans la *Vie de Noradin et de Saladin* par Abou-Schâmah (man. arab 707 A, fol. 30), on lit :

« absolument quelle faute a pu motiver notre arrestation. Seulement, lorsque « Moëzz a fait demander en mariage la fille du prince de Mausel, nous avons, à

يا خوند ايش ننفع نحن « Seigneur, de quelle utilité pourrons-nous être? » Voyez la *Description de l'Égypte* de Makrizi (chapitre des Ponts, et *passim*). Dans un endroit du même ouvrage (tom. II, fol. 177 v°) Melik-Adel s'adressant à Saladin, son frère, lui dit : ياخوند « Seigneur; » Et dans l'ouvrage historique du même auteur (*Solouk*, tom. I, pag. 466), des sujets, adressant la parole au sultan, lui disent : ياخوند « Seigneur. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. 663, fol. 14 r°, 27 v°), le même mot est employé avec le même sens. Dans l'histoire écrite par Ahmed-Askalâni (tom. II, fol. 55 v°), on lit : قال كاتبه للسلطان يا خوند « Son secrétaire dit au sultan : ô seigneur. « Dans l'ouvrage du continuateur d'Elmacin (man. arab. 619, fol. 237 r°) : قال لا و الله يا خوند « Il dit : non, par Dieu, ô seigneur. » (Voyez aussi fol. 261 v°, 262 r° et *passim*.). Dans un passage du *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (m. ar. 750, f. 195 recto) les mots ياخوند (seigneur) sont adressés à un kadi. Et même, suivant Ebn-Wâsel (f. 382 r°), le sultan Aïbek dit à l'émir Hosâm-eddin ياخوند.

Le mot *khond* ou *khavend* خوند, ou avec la forme féminine, *khavendah* خوندة, c'est-à-dire *dame, maîtresse,* était un titre par lequel on désignait l'épouse ou les épouses du sultan d'Égypte. On lit chez le continuateur d'Elmacin (f. 232 v°) : يدعى نساء ملوك مصر خوندة « Les femmes des princes d'Égypte « sont désignées par le nom *khavendah.* » Dans l'histoire de Hasan-ben-Omar (m. ar. 688, f. 3 v°) : الخوندة شجر الدرّ « La princesse Schedjer-addorr. Dans l'*Histoire des kadis d'Égypte* de Sakhâwi (man. arab. 690, fol. 2 v°) : زوجته خوند الاحمدية « Son épouse, la princesse Ahmediah. » Et plus loin (fol. 84 r°) : تولّى عقد تزويج السلطان جاريته امّ ابنته و صارت خوند الكبرى بعد موت خوند شكرباى الاحمدية « Le soin de marier le sultan fut remis à son esclave, de qui il avait eu une fille. « Elle devint ensuite principale épouse, après la mort de Schekerbaï-Ahmediah. » Khalil-Dâheri (man. arab. 695, fol. 245 v°, 246 r°), s'exprime en ces termes : العادة القديمة ان الخوندات تكون اربعة لايطلق فى حق احد من النساء لفظ خوند الا اذا كانت زوجة السلطان « Suivant » l'ancien usage, les *khavends* (princesses) sont au nombre de quatre. Aucune femme ne peut prendre « ce titre, à moins qu'elle ne soit épouse du sultan. » Le même écrivain dit ailleurs (fol. 77 verso) : اخت زوجته خوند الخوندات « La sœur de son épouse était *khavend des khavends* (princesse « suprême). » Ailleurs (fol. 46 v°, 47 r°), il fait mention de la *grande khavend* خوند الكبرى, de la seconde, de la troisième, de la quatrième : خوند الثانية خوند الثالثة خوند الرابعة. Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (man. arab. 595 A, tom. II, fol. 8), on lit : لم يتفق هذا لخوند قبلها « Cela « n'était arrivé à aucune princesse avant elle. » Ailleurs (fol. 73) : الذى وقع لخوند اصل باى لم يقع لاحد قبلها من الخوندات « Ce qui arriva à la princesse Asl-baï, n'était arrivé, avant « elle, à aucune princesse. » Et plus loin (fol. 226) : خوند زوجة السلطان « La princesse, épouse du « sultan. » Dans l'histoire d'Ahmed-Askalâni (tom. II, man. 657, fol. 178 r°) : هاجر خوند بنت منكلى بغا زوج برقوق « Hagar-khavend, fille de Mankli-Boga, et épouse de Barkok. » Et Abou'lmahâsen (*Manhel-sâfi,* tom. IV, man. arab. 750, fol. 55 r°), fait mention d'Abd-errahman, frère de cette princesse هاجرخوند. Dans l'*Histoire d'Égypte* de Makrizi (*Solouk,* tom. II, man. 673, f. 38 r°) : تزوّج الامير يلبغا بخوند طولونية زوجة السلطان حسن « L'émir Ilboga épousa khavend (la princesse) « Toulouniah, épouse du sultan Hasan. » Plus bas (f. 61 v°) : اخت السلطان و هى خوند سارة « La

«cause de vous, désapprouvé cette démarche. En effet, nous devons tout à votre «bienveillance et à celle de feu votre époux. Moëzz, blessé de nos reproches, a

«princesse Sarah, sœur du sultan.» Ailleurs (fol. 66 r°): خوند بركه امّ السلطان «La princesse Berekeh, «mère du sultan.» Plus loin (fol. 69 v°): خوند . . . زوجة السلطان «La princesse... épouse du sultan.» Et (fol. 176 r°): حمل جهاز خوند ابنة الامير طشتمر الى الامير الكبير برقوق «On transporta le trousseau «de la princesse, fille de l'émir Taschtemur chez le grand émir Barkok.» Dans la *Description de l'Égypte* du même historien (manuscrit arab. 798, fol. 47 recto), «il est fait mention d'une place «du Caire appelée *Rahbat-alkhavend* رحبة الخوند (la place de la princesse). Elle devait son nom «à la princesse Erdekin, fille de Nogaïah le *silahdâr* (l'écuyer), et qui fut successivement épouse «de Melik-Aschraf-ben-Kelaoun, et de Melik-Nâser-Mohammed, frère de ce sultan.» Cette princesse «avait également donné son nom à une maison appelée *Dâr-khavend* دار خوند (la maison de la prin- «cesse) située dans la même ville (*ib.*, fol. 58 v°).» Abou'lmahâsen, dans son *Histoire d'Égypte* (man. arab. 663, fol. 3 v°), s'exprime ainsi : خرجت الخوندات حاسرات «Les princesses sortirent, le «visage découvert.» Enfin, dans l'ouvrage intitulé *Inschâ* (man. arab. 1573, fol. 160 v°), on lit : الخواتين من نساء الملوك يعبر عنهن فى زماننا بالخوندات «Les princesses, épouses des rois, «sont désignées aujourd'hui par le nom de *khavendât*.» Il faut observer que Nowaïri, dans sa grande histoire (man. arab. de Leide, 26e partie, fol. 158 r°, 169 r°), lorsqu'il représente des sujets, adressant la parole au sultan, emploie, au lieu de *khond* ou *khavend* خوند, le mot *akhond* اخوند; et cette remarque, comme on va le voir, n'est pas sans quelque importance. Me voici amené naturellement à parler d'un terme bien connu, sur lequel il convient de donner quelques détails.

Parmi tous les titres, plus ou moins pompeux, plus ou moins emphatiques, que les monarques ottomans ont adoptés pour relever leur grandeur, ou qui leur ont été décernés par la flatterie, il en est un, que connaissent parfaitement tous ceux qui ont tant soit peu étudié l'histoire de l'Orient, mais dont l'origine n'a point encore été fixée, ce me semble, d'une manière indubitable. On sent que je veux parler du mot *Khonkâr* خونكار. Comme ce terme, dans sa forme actuelle, s'explique assez bien, à l'aide de la langue persane, et paraît signifier *celui qui répand le sang*, on a supposé que ce devait être là sa véritable acception; et que les princes turcs, en adoptant une pareille dénomination, avaient eu pour but de s'annoncer au monde comme des guerriers terribles, comme des souverains implacables dans leurs vengeances. M. le baron Silvestre de Sacy qui, tout récemment, dans le *Journal asiatique*, a soumis ce point de critique à une discussion savante et approfondie, n'a pas eu de peine à prouver que l'explication dont je viens de faire mention, n'avait réellement rien de solide. Et en effet, des raisons convaincantes s'opposent à ce que l'on adopte cette opinion. 1° Le mot خونكار dans l'acception de *sanguinaire*, est-il réellement un terme persan? Je ne me souviens pas d'en avoir vu des exemples. On trouve dans le même sens, les mots خون خوار, خون ريز, mais non pas خونكار. En second lieu, il est peu probable qu'un souverain se soit donné à lui-même un titre plus convenable à un bourreau qu'au monarque d'une grande nation. Que l'on parcoure l'histoire de l'Orient, à toutes les époques, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, que l'on examine la longue série des titres divers adoptés par les rois des différentes nations qui jouèrent successivement ou simultanément, sur la scène politique, un rôle plus ou moins brillant, plus ou moins important, et l'on ne trouvera rien qui ressemble à ce nom si étrange, et si barbare. On y rencontre les mots شاه, شهريار, c'est-à-dire l'*ami de la ville*, ملك, *khalife*, خليفة, *Radjah*, *Khân*, *Khakân*, et

« conçu de la haine contre nous, et nous a traités comme vous voyez. » Schedjer-addorr lui fit signe avec un mouchoir, pour lui faire comprendre qu'elle avait

d'autres qu'il serait facile de rassembler, et qui tous, en exprimant des idées de grandeur, de puissance, de bonté, n'offrent rien qui rappelle l'image de la tyrannie, le symbole d'une férocité brutale. Je sais bien qu'un khalife, fondateur de la dynastie des Abassides, porta le surnom de *Saffah* سفاح, c'est-à-dire *celui qui répand* (*le sang*); mais ce ne fut pas ce prince qui adopta lui-même cet affreux sobriquet. Il lui fut décerné par ses contemporains, qui voulurent conserver et transmettre à la postérité le souvenir des cruautés odieuses par lesquelles ce parent de Mahomet s'était frayé la route à la puissance suprême. Que, dans des temps bien rapprochés de nous, le terrible pacha de Saint-Jean d'Acre, ait reçu d'une population épouvantée le surnom affreux de *Djezzar* جزار, c'est-à-dire de *boucher*, et ait lui-même accueilli avec plaisir un sobriquet parfaitement justifié par des actes répétés de la cruauté la plus atroce, le fait, quoiqu'il semble peu probable, n'en est pas moins réel. Mais ce qui peut se concevoir dans un gouverneur de province, dominé par la soif du sang, par des passions ignobles et brutales, ne saurait s'expliquer, lorsqu'il s'agit du souverain d'un empire immense, environné d'une puissance imposante, jouissant d'une autorité absolue, et qui n'a nul besoin d'annoncer au monde qu'il peut, quand il lui plaît, réprimer les entreprises de ses ennemis, porter la guerre dans leur pays, déployer la sévérité des lois pour punir les crimes, ou prévenir les révoltes. 3° Le mot *Khonkar* خونكار, dans sa forme actuelle, ne se trouve que chez des écrivains d'un âge assez récent. Je le rencontre une fois dans l'*histoire des Tatars* d'Abou'lgâzi (pag. 118). Mais en général, les historiens qui en font usage, l'emploient sous la forme خنكار, en supprimant le و; ce qui dépose peu en faveur de l'origine persane, indiquée plus haut. Dans une histoire des Mongols de l'Inde, écrite au XVIIIe siècle (man. pers. de la Bibliothèque du roi, 74, t. II, f° 21 v° 22 r°), il est fait mention du *Khonkar* de Roum خنكار روم. L'historien Ebn-Aïas, qui écrivait en Égypte, postérieurement à l'invasion de cette contrée par les armes ottomanes, emploie aussi la forme *khonkar* خنكار, sans و. On y lit (man. arab. 595 A, t. II, fol. 187) : لما بلغ الخنكار هذه الاخبار « Lorsque ces nouvelles parvinrent aux oreilles du *khonkar*. » Plus bas (*ibid.*, fol. 188) : كاتبوا الخنكار في امره « Ils écrivirent au *khonkar* à son sujet. » Ailleurs (*ib.*, fol. 189) : خنكار بن عثمان « Le *khonkar*, fils d'Othman. » (Voyez *ibid.*, fol. 199, 217.) Mais partout ailleurs, et surtout chez les chroniqueurs les plus anciens, le mot est écrit *khondkar* خواندكار خوندكار, ou خندكار. On lit dans l'*Histoire d'Égypte* de Makrizi le *khondkar*:... (*Kitab-assolouk*, t. III, man. arab. 674, fol. 118 r°) le *khondkar*, prince du pays de Roum (l'Asie-Mineure) : .·. الخواندكار ملك الروم (*ibid.*, t. II, man. arab. 673, fol. 221 v°). Dans le *Bark-Yemâni* (man. arab. 827 fol. 10 v°): *Le grand khondkar* الخندكار الاعظم. Les historiens persans s'accordent, à cet égard, avec les écrivains arabes. Dans la vie de Schah-Abbas le grand (man. de M. Silvestre de Sacy, fol. 110), on trouve ces expressions : سلطان سليمان خواندكار روم « Sultan Soleïman, *khondkar* du pays de Roum. » Plus bas (*ibid.*, fol. 125) : حقيقت احوال بدركاه خواندكار نوشت « Il manda par écrit à la cour du « *khondkar*, le véritable état des choses. » Ailleurs (*ibid.*, fol. 147) : از جانب خواندكار روم مرتبهٔ پاشاى يافته « Il obtint du *khondkar* de Roum le rang de Pascha. » Enfin, nous apprenons de l'ouvrage généalogique, intitulé *Moëzz-alensab* معز الانساب (man. persan 67), qu'une princesse, de la

entendu son discours. Lorsque ces Mamlouks eurent été enfermés dans leur cachot الجب (97), Idekin leur dit : « Si Moëzz nous a emprisonnés, nous lui

race de Timour, nommée Bagdad-schah-Khatoun portait le surnom de *khondkar* خوندكار. Ce passage prouve deux points : d'abord, que ce titre n'était point réservé exclusivement pour le chef de la maison Ottomane, puisqu'il pouvait être donné à une princesse qui n'avait aucun rapport de parenté avec cette illustre famille. Il suffirait d'ailleurs, au défaut de tout autre témoignage, pour démontrer la fausseté du sens que l'on a longtemps attribué à ce surnom : car, la princesse dont il s'agit, et sur laquelle l'histoire ne nous donne que peu de détails, était, suivant toute apparence, d'une humeur pacifique ; et n'aurait nullement ambitionné un titre qui lui eût attribué des inclinations féroces, le goût de la guerre et de l'effusion du sang. Chez les auteurs arméniens, on trouve le mot *khondkar* écrit de diverses manières, mais qui produisent toutes un sens analogue. Enfin, un historien arabe, que j'ai cité dans les notes de l'*Histoire des Mongols*, nous offre le mot *khond-khan* خوندخان.

Il ne saurait donc rester de doute sur la véritable orthographe de ce nom. Maintenant, il s'agit de déterminer quelle est l'origine de ce titre, dont la forme a quelque chose d'anomal. M. Silvestre de Sacy, dans le mémoire que j'ai cité plus haut, s'attache à prouver que *Khondkar* doit être considéré comme une altération du mot persan, خداوندكار *Khodavendkar*, c'est-à-dire *seigneur*. Cette étymologie paraît extrêmement probable. Et j'avoue que, depuis plusieurs années, j'avais conçu la même idée, dont je me proposais d'offrir le développement, dans une discussion approfondie. Mais, après de nouvelles réflexions, j'ai cru devoir renoncer à cette hypothèse. Et voici les raisons qui m'ont fait changer de sentiment. D'abord, il est difficile de croire que les Turks aient emprunté à une langue étrangère le titre qui devait désigner leur souverain, et n'aient pas trouvé dans leur idiome un mot assez expressif pour indiquer le rang du monarque dont ils recevaient les lois. En second lieu, le mot خوندكار s'éloigne beaucoup de خداوندكار. Les Persans, je le sais, ont adopté dans leur langage le mot *Khavend* خوند, que l'on prononce *Khond*, et qui entre dans la composition des noms propres Khavend-schah, Mir-Khond ou Mir-Khavend, et Khond-émir ou Khavend-émir. Les lexicographes persans donnent au mot *Khavend* خوند, comme à celui de *Khodavend* خداوند, le sens de *seigneur*. La chose est parfaitement vraie. Mais l'est-il également que خوند soit une altération de خداوند ; c'est ce que je ne saurais croire. En effet, que des étrangers aient ainsi corrompu les mots persans qu'ils admettaient dans leur idiome, cela n'aurait rien d'étonnant. Mais il est peu vraisemblable que les Persans eux-mêmes aient altéré à plaisir, et sans nécessité, les mots de leur langage. D'ailleurs, c'est un fait certain que le terme خداوند a été constamment en usage dans la Perse ; tandis que celui de خوند n'a guère été employé, et se trouve presque exclusivement relégué dans la composition de quelques noms propres. On pourrait donc soupçonner que ce dernier mot n'appartient pas originairement à la langue persane. Et un fait vient à l'appui de cette conjecture. Je n'ai trouvé le terme خوند dans aucun auteur persan, tant soit peu ancien. Je ne le rencontre pas même chez les écrivains de l'histoire Mongole. On ne commence à remarquer sa présence que chez les auteurs qui sont postérieurs à l'invasion de Timour. Ne serait-il pas naturel d'admettre que ce sont les Turcs orientaux qui ont apporté ce nom dans la Perse, où il n'a pu s'introduire qu'avec beaucoup de peine. Je sais bien que, dans un temps antérieur à cette époque, nous trouvons le mot خوند employé dans la Syrie et dans l'Égypte, à la cour de Saladin. Ainsi, on pourrait, à la rigueur, attribuer l'introduction de ce mot aux Seldjoucides et

«préparons la mort.» Schedjer-addorr envoya Nasr-Azizi chargé d'un présent 248
pour Melik-Nâser-Iousouf. Elle fit dire à ce prince : «J'ai dessein, après avoir

autres dynasties turques, qui dominèrent si longtemps sur une bonne partie de l'Orient. D'ailleurs, d'autres faits semblent confirmer l'origine étrangère du mot خوند. Nous le retrouvons avec une forme un peu altérée, dans celui de *Akhond* آخوند, ou *Akhavend* اخواند, qui signifie *maître*. On lit dans l'*Akbar-nâmeh* (man. pers. de l'Arsenal 19, fol. 144 r°) : ازین آخواند شکایت کردند «Ils se «plaignirent de ce maître.» Plus bas on lit : اورا در آخواندی متفرّد بوده بسعادت این خدست سر بلندی یابد «Étant attaché au prince par le titre de maître, il s'enorgueillira de ce poste.» Ailleurs (fol. 163 r°) : مولانا روح الله كه بشرف آخوندی آنحضرت اختصاص داشت «Maulana «Rouh-allah, qui avait l'honneur d'être attaché comme maître à la personne de ce prince.» Aujourd'hui encore, ce mot existe dans les contrées orientales de la Perse. Au rapport de M. Burnes (*Travels into Bokhara*, t. I, p. 200), le terme *Akhoond* désigne *Un instituteur*. Mais il paraît qu'il a, dans d'autres provinces, une signification plus étendue; car, dans la relation du voyage au Beloutchistan, de M. Pottinger (pag. 335, 336), *Akhoond* désigne *Un chef de canton, une sorte de maire*. Comme ce mot s'est conservé sans altération, tandis que celui de خوند a disparu de la Perse, on pourrait croire que la première forme est la forme primitive. Or, il est impossible de supposer que les Persans aient corrompu le terme خداوند au point de le changer en اخوند. D'un autre côté, nous voyons, chez les Mamlouks de l'Égypte, les mots خوند et اخوند employés concurremment, et avec la même signification. Or, on sait que cette inconstance dans l'orthographe des mots est un des caractères distinctifs de la langue turque. On peut donc supposer que le mot اخوند ou خوند appartient à cet idiome; et qu'apporté dans la Perse par les Seldjoucides, et oublié ensuite, il ne s'y sera naturalisé qu'à l'époque des conquêtes de Timour. On voit quelquefois, comme je l'ai dit, ce terme employé en Syrie et en Égypte, dès le règne des princes de la famille de Saladin. Mais comme on le rencontre surtout depuis l'époque des Sultans Mamlouks, on pourrait présumer que ce sont ces princes ou les autres esclaves turks qui l'ont apporté immédiatement des contrées situées au nord de la mer Noire et de la mer Caspienne. Si le titre خوندكار paraît bien modeste, lorsqu'il désigne un monarque aussi puissant que le Grand-Seigneur, on pourra se rappeler que, suivant l'assertion d'un historien arabe, dont j'ai cité ailleurs le témoignage, les sultans turks, et Bajazet lui-même, loin de briguer des titres pompeux, se contentaient des surnoms les plus simples, qu'aurait repoussés avec dédain l'orgueil des autres potentats de l'Orient.

On ne m'objectera pas sans doute que le mot آخوند ou خوند ne se trouve plus aujourd'hui dans le langage des Turcs de Constantinople. On sait que beaucoup d'autres termes, qui appartenaient à l'idiome primitif des Turcs, ont également disparu du dialecte que l'on parle sur les rives du Bosphore. Beaucoup de ces termes se sont, dit-on, conservés dans l'Asie Mineure. Peut-être doit-on attribuer à une cause particulière la perte du mot آخوند ou خوند. Comme on se persuada, dans un âge plus récent, qu'il n'offrait qu'une altération du terme خداوند, on repoussa un mot que l'on regardait comme corrompu, et l'on employa de préférence celui que l'on regardait comme le terme original. Au surplus, cette discussion ne présente, à vrai dire, qu'une sorte de dispute de mots :

« fait périr Moëzz de vous épouser et de vous assurer le trône d'Égypte. » Nâser, craignant que cette proposition ne cachât quelque perfidie, n'y fit aucune réponse. Cependant Bedr-eddin-Loulou, prince de Mausel, écrivit à Moëzz, pour l'engager à se méfier de Schedjer-addorr, attendu qu'elle entretenait des intelligences secrètes avec Melik-Nâser. Cette révélation achevant de mettre la division entre les deux époux, Moëzz songea à faire sortir la princesse du château de la Montagne, et à la confiner dans la maison du vizirat. Jusque-là, cette femme avait conduit, avec une autorité absolue, les affaires du royaume, et n'en communiquait aucune à son mari. Elle ne lui permettait pas d'avoir aucune entrevue avec la mère de son fils Ali, et l'avait forcé de répudier cette femme. Enfin, elle avait refusé de lui faire connaître où se trouvaient les trésors de Melik-Sâleh.

Moëzz avait séjourné quelques jours dans les belvédères de Louk; mais, persuadé par les serments d'un émissaire que lui avait envoyé son épouse, il se prépara à remonter au château (98). Schedjer-addorr avait aposté cinq assassins, parmi lesquels étaient Mohsin-Djaudjeri, un eunuque خادم, nommé Nasr-Azizi,

car, quelle que soit l'idée que l'on se forme du mot خوند, qu'on lui donne une origine persane ou turque, il n'en restera pas moins démontré que le titre *Khondkar* خوندكار signifie *Seigneur, maître.*

(97) Le mot *djub* جُبّ, qui signifie proprement *une fosse*, désigne par suite *un cachot.* Nous verrons ailleurs d'autres exemples de cette signification.

(98) Suivant le récit du scheïkh Kotb-eddin, cité par Abou'lmahâsen (man. ar. 661, fol. 156 r°), Schedjer-addorr, qui avait conçu contre Moëzz une jalousie profonde, savait d'ailleurs que ce prince, irrité de la tyrannie qu'elle exerçait à son égard, avait résolu de l'éloigner, et même de la faire périr. Elle se décida à prévenir ces desseins, en faisant assassiner son mari. Elle manda auprès d'elle Safi-eddin-Marzouk, lui demanda conseil, et lui promit la place de vizir. Loin d'accepter cette offre, il blâma formellement le projet formé par Schedjer-addorr, et la pressa d'y renoncer. Mais cette princesse, persistant dans sa résolution, fit venir un mamlouk, qui était au service de l'eunuque Mohsin-Sâléhi, lui proposa de se mettre à la tête du complot et lui fit les promesses les plus magnifiques, s'il voulait consentir à assassiner Moëzz. Ensuite, elle manda quelques-uns de ses serviteurs, avec lesquels elle concerta son plan. Le mardi, vingt-troisième jour du mois de Rebi premier, Moëzz ayant joué à la paume avec les personnes de son cortége, monta, vers le soir, au château, et entra dans le bain. A peine avait-il dépouillé ses habits, que Mohsin-Djaudjeri se précipita sur lui accompagné de ses esclaves : ils percèrent ce prince de traits et l'étranglèrent. Schedjer-addorr manda Ebn-Merzouk, de la part de Moëzz. Il monta sur son âne et arriva au château, où il entra par la porte secrète. Il vit Schedjer-addorr qui était assise, et devant laquelle était étendu le corps de son mari. Elle lui raconta ce qui s'était passé; et ce récit produisit sur Ebn-Merzouk une horreur profonde. Consulté par la princesse, il lui répondit : « Je ne sais que dire : vous vous êtes jetée vous-même dans un péril grave, « auquel vous ne pouvez échapper. » Schedjer-addorr manda alors l'émir Djemâl-eddin-Idgadi, et Izz-eddin-Aïbek-Halebi. Elle offrit à chacun d'eux la dignité de sultan; mais tous deux refusèrent. Au

et un Mamlouk, appelé Sandjar. Le mardi, vingt-quatrième jour du mois de Rebi premier, Moëzz partit du *meïdan* (l'hippodrome), placé sur le terrain de Louk, et monta au château de la Montagne, où il arriva à la fin du jour. Il était déjà nuit, lorsqu'il entra dans le bain. Aussitôt, la porte fut fermée sur lui par Mohsin-Djaudjeri, qui était accompagné d'un page extrêmement robuste, et de plusieurs autres émissaires. Ils se précipitèrent sur Moëzz : les uns le saisirent par les testicules, d'autres le prirent à la gorge. Il appelait à son secours Schedjer-addorr, qui dit aux assassins de renoncer à leur projet (99). Mais Mohsin lui adressa des paroles dures, et lui dit : « Si nous l'épargnons maintenant, il n'épargnera ni « vous ni nous. » Le sultan périt sous les coups de ces furieux (100). Cette nuit même, Schedjer-addorr envoya à l'émir Izz-eddin-Aïbek-Hâlebi *Alkebir* (le grand), le doigt et l'anneau de Moëzz, et lui fit dire : « Mets-toi en possession de l'au- « torité. » Mais il n'osa faire une démarche aussi hardie. On répandit le bruit que Moëzz était mort subitement, pendant la nuit, et l'on introduisit des pleureuses (101) dans le château. Cependant, les Mamlouks de Moëzz refusèrent d'ajouter foi à cette nouvelle. L'émir Alem-eddin-Sandjar-Gatmi, qui était, à cette époque, le plus puissant et le plus redoutable d'entre les *Bahris*, partit en hâte, à la tête des Mamlouks, et pénétra dans le palais du sultan (102). Ils se saisirent

point du jour, la nouvelle de cette catastrophe s'étant répandue, excita dans toute la ville une extrême confusion.

(99) Suivant un autre récit, transcrit par Abou'lmahâsen, Schedjer-addorr frappa son mari à coups de pantoufles de bois jusqu'à ce qu'il expira.

(100) Le texte porte : و جماعة ; je lis و خاتمه.

(101) Au lieu de اقاموا الصايح que porte le manuscrit, je crois qu'il faut lire النوايح, *les pleureuses*.

(102) Suivant le récit d'Abou'lmahâsen, Schedjer-addorr voyant les émirs et les Mamlouks arriver au château, et ne sachant quel parti prendre, envoya un message vers Melik-Mansour-Nour-eddin-Ali, fils de Moëzz, et lui fit dire, comme de la part de son père, de se rendre sur le bord du Nil, à la tête d'une partie des émirs, afin de faire équipper les galères qui devaient partir pour Damiette. Elle espérait par là diminuer la foule qui se pressait à la porte du château, et avoir le temps de réaliser ses projets; mais elle fut trompée dans son attente. Cependant le trouble et la confusion régnaient dans la ville. Les troupes se dirigèrent vers le château, qu'elles bloquèrent de toutes parts. Les Mamlouks de Moëzz-Aïbek pénétrèrent dans cette forteresse, accompagnés de l'émir Beha-eddin-Bogdi-Aschrafi, commandant de la *Halkah*. L'émir Izz-eddin-Halebi aspirait à la souveraineté, et était secondé par plusieurs émirs Sâléhis. Mais il ne put réussir. Cependant, ceux qui se trouvaient dans le château mandèrent le vizir Scherf-eddin-Faïzi, et se concertèrent pour mettre sur le trône Melik-Mansour-Nour-eddin, fils d'Aïbek. Le jeudi, quinzième jour du même mois, une sédition terrible ayant éclaté dans la ville, et les troupes marchant vers le château, ceux qui se trouvaient dans cette

des esclaves, des femmes, les appliquèrent à la torture, et en arrachèrent l'aveu de ce qui s'était passé. Bientôt après, ils arrêtèrent Schedjer-addorr, Mohsin-Djaudjeri, Nâser-eddin-Halawah, et Sadr-albaz. Nasr-Azizi s'échappa, et se retira en Syrie. Les Mamlouks de Moëzz voulaient massacrer Schedjer-addorr; mais elle fut protégée par les Mamlouks-Sâléhis, et on l'enferma dans la Tour rouge البرج الاحمر. Lorsque le fils de Moëzz eut été placé sur le trône, Schedjer-addorr fut conduite en présence de la mère de ce prince, le vendredi, vingt-septième jour du mois; et les jeunes esclaves la frappèrent si violemment à coups de semelles de bois القباقيب qu'elle mourut le lendemain. Son corps, revêtu d'un caleçon et
249 d'une chemise, fut précipité du haut du mur du château dans le fossé. Il y resta quelques jours. Un homme du peuple enleva les bandes qui attachaient le caleçon. Enfin, après plusieurs jours de délai, lorsque le cadavre exhalait déjà une odeur fétide, on songea à l'ensevelir. On le porta dans une corbeille, au tombeau destiné pour cette princesse, et qui était situé dans le voisinage du Meschhed-Nefisi. Cette femme altière, lorsqu'elle se vit tombée au pouvoir de ses ennemis, anéantit une énorme quantité de pierreries et de perles qu'elle broya dans un mortier. Mohsin-Djaudjeri fut pendu à la porte du château. Quarante eunuques furent fendus en deux (103) sous les murs de cette forteresse, puis

forteresse résolurent de décerner le titre de sultan à l'émir Alem-eddin-Sindjar-Halebi, qui était Atabek de Melik-Moëzz. On lui fit prêter serment de fidélité par les troupes et par les émirs Sâléhis, quoique, pour la plupart, ils répugnassent à cet acte. L'émir Izz-eddin refusa d'abord; mais ensuite, craignant pour sa vie, il prêta le serment. Tout paraissait pacifié; mais ce calme ne fut pas de longue durée.

(103) Le verbe وَسَّطَ signifie : *Mettre un homme à mort, en lui fendant le corps en deux*. Ce supplice cruel a toujours été en usage dans l'Orient. On lit dans le *Kitab-alagâni* (tom. II, fol. 45 r°) : ضرب الحرث وسط الغلام بالسيف فقطعه باثنين « Hareth frappa avec son épée le milieu du corps « du page, et le coupa en deux. Dans l'*Histoire de Kaïrowan* (man. arab. 752, fol. 70 r°) : امر العامل ان يوسّط صاحب المحرس فوقع نصفه من جانب و نصف الاخر من جانب « Le gouverneur ordonna que le commandant du château fût coupé en deux . . . Une partie du corps « tomba d'un côté, et l'autre partie de l'autre côté. » Dans l'ouvrage historique de Makrizi (*Solouk*, (t. II, fol. 237 v°, 353 r°) : وسّطه بالسيف نصفين. Au rapport du même écrivain (*ib.*, f. 445 v°), et d'Abou'lmahâsen (man. 667 fol. 29 v°, 30 r°) « Le sultan d'Égypte Borsebaï attaqué d'une maladie « dangereuse, et qu'aucun remède n'avait pu soulager, s'en prit à ses deux médecins, dont il avait « infructueusement suivi les ordonnances, et ordonna de leur ouvrir le corps en deux. Un de ces « infortunés se résigna à son triste sort, et subit la mort sans se plaindre. L'autre, ayant voulu « opposer à l'exécution de cet arrêt inique une résistance énergique, périt lentement, par un supplice

attachés à des potences placées depuis le château jusqu'à la porte de Zawilah. On arrêta le *sâheb* Beha-eddin-ben-Hinna, attendu qu'il avait été vizir de Schedjer-addorr, et on lui fit souscrire un engagement de soixante mille pièces d'or. Melik-Moëzz avait régné sept ans moins trente-trois jours. Il était âgé d'environ soixante ans. C'était un prince prudent, brave, enclin à répandre le sang; il fit égorger ou étrangler un grand nombre de personnes innocentes, uniquement pour se faire redouter de tous ses sujets. Il imagina des exactions et des actes de tyrannie qui furent continués par ses successeurs. Il eut pour vizir le *sâheb* Tadj-eddin-Abd-alwahhab-ben-Bint-alaaz. Ensuite, il le destitua, et choisit, pour le remplacer, le kadi Asad et Scherf-eddin-Hibet-allah-ben-Sâëd-Faïzi. Ce dernier prit sur lui un extrême ascendant, et inventa les vexations les plus odieuses. Il choisit pour son suppléant نايب, dans les fonctions du vizirat, le kadi Zeïn-eddin-Iakoub-ben-Zobaïr. Comme ce dernier savait la langue turque, il était chargé d'observer les réunions des émirs du royaume, et de rapporter au vizir ce qu'on disait de lui.

« des plus cruels, et fut mutilé d'une manière affreuse وسّطوه توسيطا شنيعا. Schiltberger (*Reise in den Orient*, pag. 102,) rapporte que le sultan d'Égypte, successeur de Warachloch (Barkok), ayant été fait prisonnier, fut scié en deux. Le voyageur Frescobaldi, qui parcourait l'Égypte à la fin du XIV[e] siècle, nous donne, sur ce supplice, les détails suivants (*Viaggio in Egitto e in Terra santa*, pag. 171) : « Le criminel entièrement nu, fut placé sur un chameau, lié à des morceaux de bois, « disposés en forme de croix; et ses bras étaient attachés si haut, qu'il paraissait comme suspendu. « Le bourreau arriva, armé d'un grand sabre nu; piqua un peu le patient : puis, aussitôt, il lui « appliqua, au-dessus du nombril, un si grand coup de sabre, qu'il lui fendit le corps en deux. Les « bras et la partie supérieure du corps restèrent pendus. Les cuisses et le reste du tronc demeurèrent « sur le chameau. Les intestins seuls tombèrent à terre. » Le voyageur Baumgarten (*Peregrinatio in Ægyptum*, *Arabiam*, etc., pag. 86), parle d'un Maronite qui, ayant été fendu en deux, survécut encore trois heures. Ce genre de supplice est très-fréquent dans la Perse; mais avec cette différence, que l'on se contente d'ouvrir le corps du criminel, sans le fendre entièrement (Chardin, *Voyages en Perse*, tom. I, pag. 243, tom. II, pag. 301).

En persan, l'action de faire subir ce supplice, est exprimée par les mots : ميان بدونيم زدن. On lit dans le *Djihan-kuschaï* (man. pers. de Ducaurroy, 36, f. 12 r°) : ديگر ياران را ميان بدونيم زدند « On « fendit par le milieu du corps ses autres amis. » Et chez le continuateur de Raschid-eddin (f. 494 r° et v°) : ميانش بدونيم زد. Dans le *Schah-nâmeh* (tom. I, pag. 394), il est fait mention d'une femme qui fut condamnée, par ordre du roi Kaïkaous, à être sciée par le milieu du corps. On dit aussi simplement, et dans le même sens, بدونيم كردن. On lit dans l'histoire de Raschid-eddin (f. 296 v°) : اورا بكنار دجله بدونيم كردند « On le coupa en deux, sur le bord du Tigre. »

RÈGNE

DU SULTAN MELIK-MANSOUR-NOUR-EDDIN-ALI,

FILS DE MELIK-MOËZZ-AÏBEK.

AN 655 Ce prince fut élevé au rang de sultan par les émirs, dans le château de la Montagne, le jeudi vingt-sixième jour de Rebi premier, l'an 655 (de J. C., 1257). Il était âgé d'environ quinze ans. Les émirs lui jurèrent fidélité et lui firent prêter serment par toute l'armée. Le seul émir Izz-eddin-Aïbek-Halebi, plus connu sous le nom d'Aïbek le Grand, hésita d'abord à suivre l'impulsion, attendu qu'il aurait voulu s'emparer de l'autorité. Mais enfin il céda, parce qu'il craignait pour sa vie. L'émir Koutouz monta à cheval, accompagné des autres émirs. Il arrêta l'émir Sandjar-Halebi, le vendredi dixième jour de Rebi second, et le fit mettre en prison. De son côté, l'émir Aïbek *alkebir* (le Grand) se mit en marche à la tête des émirs Saléhis, et avec des dispositions peu pacifiques. Mais il tomba de cheval, en dehors de la porte de Zawilah. Il était déjà mort, lorsqu'on le transporta au château. L'émir Seïf-eddin-Koutouz fut maintenu dans le rang de vice-roi نايب السلطنة et de chef de l'administration de l'empire. L'émir Fâres-eddin-Aktaï-Mostareb (104) Saléhi fut nommé Atabek des armées, en remplacement de l'émir Alem-eddin-Sandjar-Halebi. Le vizir Scherf-eddin-Faïzi continua à remplir les
250 mêmes fonctions. Les deux émirs, Seïf-eddin-Bourna-Saïrafi, et Nâser-eddin-Mohammed-ben-Atrousch, le Kurde, *Émir-Djandar*, rapportèrent que le vizir avait dit: « L'empire ne saurait être bien gouverné par des enfants : Nous n'avons rien de

(104) Au rapport d'Abou'lmahâsen (*Manhel-sâfi,* tom. I, man. 747, fol. 209 v°), l'émir Fâres-eddin-Aktai, fils d'Abd-allah, et surnommé Nedjmi النجمي, qui mourut l'an de l'hégire 672 (de J. C. 1273) avait d'abord été mamlouk de Nedjm-eddin-Mohammed-ben-Yémen. Il passa ensuite au service du sultan Nedjm-eddin-Aïoub. De là lui vint le surnom de *Mostareb* المستعرب, c'est-à-dire : « Celui qui est devenu Arabe. »

« mieux à faire que de donner le trône à Nâser. » La mère de Mansour, soupçonnant que le vizir entretenait des intelligences avec Nâser, le fit arrêter et conduire dans l'intérieur du palais, où on le força de signer un acte, par lequel il se reconnaissait débiteur de cent mille pièces d'or. On lui donna pour successeur dans la place de vizir, le *kadi-alkodat* Bedr-eddin-Iousouf-ben-Hasan-Sindjâri. Il joignit ce titre à celui de *kadi*, qui venait de lui être rendu. On confisqua les biens de Faïzi, et on arrêta, à cause de lui, un grand nombre de personnes. Cependant, Sindjâri ayant demandé qu'on le déchargeât des fonctions de vizir, quitta cette place, au mois de Rebi second; et il eut pour successeur le *kadi-alkodat* Tadj-eddin-Abd-alwahhab-ben-Khalaf-Alaï, plus connu sous le nom d'Ebn-Bint-alaazz. Le quinzième jour du mois de Djoumada second, la lune s'éclipsa, et prit une teinte extrêmement rouge. Le soleil était de la même couleur, et resta ainsi durant plusieurs jours, ne présentant qu'un éclat pâle et décoloré.

Cependant les Mamlouks-Bahris, qui se trouvaient dans le pays de Roum, ayant appris la mort de Melik-Moëzz, se mirent en marche, tant par terre que par mer, et arrivèrent au Caire. Ils ne tardèrent pas à voir de mauvais œil le trône occupé par Melik-Mansour, attendu que ce jeune prince passait, dans le château, la plus grande partie de son temps à jouer avec des pigeons, à faire combattre des coqs ou des béliers, à monter des ânes fringants, et à s'exercer à lancer des pierres. Au mois de Djoumada premier, Sarem-eddin-Ahmar-Aïnouh-Sâléhi, accompagné de plusieurs complices, pénétra dans le lieu où était détenu le vizir Faïzi et le massacra. Le corps fut enlevé dans une couverture. Suivant le témoignage d'Ebn-Wâsel, le kadi Borhan-eddin, frère du *Sâheb* Beha-eddin-ben-Hinna, donnait à cet égard les détails suivants : « J'entrai auprès de Scherf-eddin-Faïzi, qui était alors en prison. Il me pria de solliciter sa mise en liberté, s'engageant à payer chaque jour une somme de mille pièces d'or. Je lui demandai comment il pourrait suffire à une pareille dépense. Il me répondit : Je puis la supporter pendant une année; et, dans cet intervalle, Dieu viendra à mon secours. » Les Mamlouks de Melik-Moëzz, loin d'accepter cette proposition, se hâtèrent d'ordonner sa mort, et le firent étrangler. Son corps fut porté au quartier de Karâfah, où il reçut la sépulture.

Sur ces entrefaites, la division éclata entre Melik-Nâser et les Mamlouks-Bahris qui se trouvaient à sa cour. Ils quittèrent ce prince, au mois de Schewal, et se rendirent auprès de Melik-Moughith, seigneur de Karak. L'émir Seïf-eddin-Koutouz, ayant fait marcher des troupes vers la ville de Sâléhieh, attaqua

l'ennemi, le samedi, quinzième jour du mois de Dhou'lkadah. Les émirs Seïf-eddin Kelaoun, Seïf-eddin-Belban-Reschidi, furent faits prisonniers. L'émir Seïf-eddin-Belban-Aschrafi périt dans le combat. Les troupes de Karak prirent la fuite, accompagnées de Bibars-Bondokdari, qui monta ensuite sur le trône d'Égypte. L'armée égyptienne étant de retour au Caire, l'émir Scherf-eddin
251 Kiran Moëzzi, l'*Ostadar* (majordome) du sultan, se rendit caution de l'émir Kelaoun, et le fit mettre en liberté. Celui-ci, après avoir séjourné peu de temps au Caire, se cacha dans le quartier appelé *Hosaïniah*, chez Seïf-eddin-Katlidja-Roumi, qui lui fournit des provisions de voyage, et il parvint à regagner la ville de Karak.

Cependant, le khalife envoya à Nâser-Iousouf, souverain de Damas, une *khilah*, un diplôme d'investiture et un collier. Melik-Moughith, que les Mamlouks-Bahris pressaient d'entreprendre la conquête de l'Égypte, écrivit à un grand nombre d'émirs, et leur adressa de magnifiques promesses. Sur ces entrefaites, Houlagou, fils de Touli, et petit-fils de Djenghiz-Khan, faisant chaque jour de nouveaux progrès, marcha vers Bagdad. Il députa vers le khalife, pour inviter ce prince à lui payer un tribut يطلب الضيافة من الخليفة (105). L'effroi s'étant répandu dans la ville, les habitants en sortirent en foule et se dispersèrent de différents côtés. Houlagou vint camper vis-à-vis le palais du khalife, s'empara des dehors de Bagdad, et massacra un grand nombre de personnes.

Cette même année, on vit arriver à Damas les Fakirs-Haïdaris. Ils portaient sur

(105) Le mot *Diâfah* ضيافة, qui signifie en général l'*hospitalité*, désigne quelquefois un *festin*, attendu qu'un repas accompagne toujours la réception d'un hôte. On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (t. II, f. 180 r°) : عمل له السلطان ضيافة بخليج الزعفران « Le sultan lui donna un festin sur « les bords du canal de Zaferan. » Plus bas (fol. 192 r°) : عمل له ضيافة. Dans l'ouvrage historique de Makrizi (*Solouk*, t. I, pag. 748) : عمل له ضيافة عظيمة « Il lui fit préparer un festin somptueux. » Le même mot désigne également *un présent, un don, soit volontaire, soit forcé*. On lit dans l'ouvrage d'Ahmed-Askalâni (tom. I, man. 656, fol. 250 r°) : شرط عليه ان لا ياخذ من الباعة ضيافة القدوم « Il stipula qu'il n'exigerait point des marchands le présent qu'ils étaient tenus de payer à « leur arrivée. » Dans le même livre (t. II, fol. 90 r°) : فرض على كل قرية مالا سماه ضيافة « Il im-« posa sur chaque bourg une contribution, désignée par le nom de *Diâfah*. » Plus loin (*ibid.*) : اخذ الضيافة على العادة « Il leva la contribution suivant l'usage. » Ailleurs (f. 142 r°) : ...حضر رسول ومعه ضيافة « Il arriva un ambassadeur qui apportait un présent. » Plus bas (fol. 149 v°) : حملوا اليهم الهدايا والضيافات « Ils leur apportaient des dons et des présents. » Et dans l'histoire de Makrizi (*Solouk*, tom. III, fol. 15 v°) : اتاهم الناس بكل ضيافة فاخرة « Chacun se présenta devant eux, « apportant des dons magnifiques de tout genre. »

leurs têtes des bonnets appelés *tartour* طراطير (106); ils avaient la barbe rasée, à l'exception de la moustache : car leur scheïkh (supérieur) Haïdar, ayant été fait prisonnier par les Ismaéliens الملاحدة, ces sectaires lui avaient coupé la barbe, et laissé la moustache; et ses disciples se firent un devoir d'imiter leur maître. Ils se bâtirent un monastère زاوية, en dehors de Damas, et de là se rendirent en Égypte. Il mourut, dans le cours de cette année (107), plusieurs personnages marquants, savoir : 1° Nedjm-eddin-Abou-Mohammed-Abd-allah-ben-Mohammed .... Bâderâïi البادرائي, natif de Bagdad, de la secte de Schaféï, ambassadeur du khalife, et kadi de Bagdad. Il était âgé de soixante et un ans (108); 2° Izz-eddin-Abou-Hâmed-ben-Abd-alhamid-ben-Hibet-allah..... Medaïni, auteur de l'ouvrage intitulé الفلك الداير على المثل السائر «*Le ciel qui tourne, concernant les proverbes courants;*» 3° Le souverain du pays de Roum, Ala-eddin-Kaikobad, qui eut pour successeur son frère Izz-eddin Kaïkaous. Ce dernier ayant perdu la ville de Koniah, qui fut conquise par les Tatars, alla se réfugier dans la ville d'Alâïa علايا.

Cette année, la famine et une maladie dangereuse, وبا désolèrent toutes les AN
contrées de l'Orient. A Damas, à Alep et en Égypte, les prix des denrées devinrent 656

(106) Le mot *tartour* طرطور, qui fait au pluriel *tarâtir* طراطير, désigne *une sorte de bonnet.* On lit dans l'*Histoire des hommes illustres de la ville de Kaïrowan* (man. arab. 752, fol. 88 v°) : الطرطور على راسى «Le bonnet était sur ma tête.» Dans l'ouvrage géographique d'Abou-Obaïd-Bekri (man. arab. 580, pag. 238) : يحمل الطراطير المذهبة عليها عمايم القطن «Il porte des bonnets dorés sur «lesquels sont des turbans de coton.» Dans l'ouvrage historique de Makrizi (*Solouk,* tom. I, p. 806): مشعل و طرطور «Un *maschal* et un *tartour.*» Plus loin (pag. 958) : عمايم مضلعة كهيات الطرطور «Des turbans à côtes, qui avaient la forme d'un tartour.» Ailleurs (pag. 980) : كان لبسهم الطراطير الحمر من تحت العمايم «Leur costume de tête était des tartours rouges placés sous des turbans.» Dans un autre endroit (tom. II, fol. 176 v°) : شهر امراة و على راسها طرطور احمر «On fit promener «ignominieusement une femme qui avait sur la tête un *tartour* rouge.» Dans le voyage de Pagès (*Voyage autour du monde,* tom. I, pag. 386), on lit : «*Tantoura* désigne une coiffure en cône «d'argent que portent les femmes Druses.» Mais au mot *tantoura* il faut substituer celui de *tartoura.*

(107) Cette année, la hauteur primitive du Nil fut de quatre coudées, vingt-cinq doigts; et la crue s'éleva à dix-sept coudées et dix-sept doigts.

(108) En effet, il était né l'an 594 (de J. C. 1197). Au rapport de Hasan-ben-Omar (fol. 11 r°), et d'Abou'lmahâsen (f. 172 v°), il avait rempli les fonctions de professeur dans le collége *Nidamiah*, à Bagdad. Il fut plusieurs fois envoyé en ambassade de la part du khalife, auprès des princes de l'Égypte et de la Syrie. Arrivé à Damas, il y fit construire un collége, dont les bâtiments se faisaient remarquer par leur grandeur et leur élévation, et il fut le premier qui professa dans la grande salle de cet édifice. Melik-Nâser, les principaux personnages de l'État et les savants les plus distingués assistèrent à ses leçons. Ayant repris la route de Bagdad, il fut promu, dans cette ville, au rang de *kadi-alkodat.*

exorbitants (109). A Alep, le *makouk* (110) de froment se vendait cent pièces d'argent, celui d'orge soixante, un melon vert coûtait trente dirhems. Et tous les objets étaient dans la même proportion.

Le quatrième jour de Ramadan vit tomber un des obélisques مسلّ de Pharaon, qui se trouvait à Aïn-schems; on en retira environ 200 *kintar* de cuivre (111). Le sommet seul produisit dix mille pièces d'or. Le sixième jour de Safar, Houlagou, s'étant rendu maître de la ville de Bagdad, fit périr le khalife Mostasem-billah, qui avait occupé le trône l'espace de quinze années sept mois et six jours. Sa mort anéantit la famille des fils d'Abbas; et les Musulmans restèrent sans khalife jusqu'à l'année 659. Ainsi se vérifia une tradition rapportée par Djemil-ben-Abi-
252 Thâbet, suivant laquelle l'apôtre de Dieu...... se leva un jour et dit : « Arabes « de la tribu de Koraïsch, l'autorité ne cessera pas de vous appartenir, jusqu'au « moment où vous vous livrerez à des actes coupables, qui amèneront pour vous « la perte de vos prérogatives. Dans ce cas, Dieu choisira, pour vous opprimer, « les plus méchants des hommes; et ils vous dépouilleront comme on écorce « une branche d'arbre. » Une partie des habitants de Bagdad fut égorgée, le reste se dispersa dans diverses contrées. Les vainqueurs renversèrent les *djamis*, les mosquées, les *meschhed*; et le sang coula par torrents dans les rues. Ces excès se prolongèrent durant quarante jours. Houlagou ayant donné l'ordre de compter les morts, le nombre s'éleva à environ deux millions. La ville se trouva dans la situation la plus triste. Cependant, les Tatars s'emparèrent d'Arbel, et Bedr-eddin-Loulou, prince de Mausel, se soumit à leur autorité.

Cette même année, une maladie pestilentielle وبا fit, en Syrie, de grands ravages. Il mourait, à Alep, douze cents personnes par jour. Un grand nombre d'habitants de Damas fut victime de ce fléau. Le *ritl* de *Tamar-Hindi* (tamarin) se vendit jusqu'à soixante pièces d'argent. Melik-Nâser, souverain de Damas, envoya comme ambassadeur auprès de Houlagou, son fils Melik-Aziz, accompagné d'un grand nombre d'émirs, et chargé de présents. Le jeune prince étant arrivé à la

(109) On peut voir, sur ce qui concerne cette famine, l'historien Djemâl-eddin-ben-Wâsel (manuscrit non catalogué, fol. 386).

(110) Voyez, sur cette mesure, Makrizi : *Tractatus de legalibus Arabum ponderibus et mensuris*, pag. 34, 36, 41, 44.

(111) Notre auteur, dans sa *Description de l'Égypte*, à l'article de la ville d'Aïn-schems (man. arab. 797, fol. 184 r°), raconte le même fait. Voyez aussi M. Silvestre de Sacy (*Relation de l'Égypte*, par Abd-allatif, pag. 228).

cour du monarque mongol, lui offrit tous les objets dont il était porteur, et le pria, au nom de son père, de lui accorder son secours, afin qu'il pût enlever l'Égypte aux Mamlouks. Houlagou donna ordre que le prince, à son retour, fût escorté d'un corps de troupes composé d'environ vingt mille cavaliers. Dès que cette nouvelle parvint à Damas, les Mamlouks-Bahris qui s'y trouvaient abandonnèrent cette ville, et se retirèrent à Karak, auprès de Melik-Moughith, qu'ils pressèrent de tenter la conquête de l'Égypte. Ce prince, en effet, rassembla ses troupes et se mit en campagne. L'émir Koutouz, de son côté, se prépara à la guerre, et partit du château de la Montagne, à la tête de l'armée égyptienne. Lorsqu'il fut arrivé à Sâléhieh, ceux des émirs qui avaient écrit secrètement à Melik-Moughith, désertèrent et allèrent le joindre. Koutouz ayant attaqué l'ennemi, les troupes de Melik-Moughith furent mises en déroute, et lui-même, à la tête d'un faible détachement, reprit la route de Karak. Les Mamlouks-Bahris se dirigèrent du côté de la ville de Tour الطور (112) et se liguèrent avec les Schehrzouris, qui venaient de l'Orient. Le reste de l'armée vaincue, ainsi que ses bagages, tomba au pouvoir des Égyptiens, qui retournèrent vers le château de la Montagne, conduisant avec eux une foule de prisonniers. Koutouz était irrité contre beaucoup d'émirs, parce qu'ils montraient des dispositions favorables à Melik-Moughith; il fit arrêter les émirs Izz-eddin-Aïbek-Roumi-Sâléhi, Seïf-eddin-Bekri-Salehi-Kâfouri-Aschrafi, Bedr-eddin-Bektout-Aschrafi, Bedr-eddin-Belgan-Aschrafi, ainsi que plusieurs autres. Il leur fit trancher la tête, le vingt-sixième jour du mois de Rebi premier, et confisqua tous leurs biens.

Cependant, des soldats de l'armée de Houlagou, nommés les Schehrzouris (113),

(112) Le mot *tour* طور, qui se retrouve dans les langues syriaque et chaldaïque, et qui désigne une *montagne,* répond au terme hébreu *tsour* צור *rocher*. Le mont Sinaï est ainsi nommé comme étant la montagne par excellence, celle du haut de laquelle Dieu donna ses lois aux Israélites. C'est du mot *tour* qu'est venue la dénomination de *mont Taurus*. Et les anciens, en adoptant ce nom, ont fait un pléonasme semblable à celui qui est en usage chez les Siciliens, lorsqu'ils désignent le mont Ethna par le nom de *monte-Gibello*, qui veut dire le *mont Montagne*. Les Arabes, comme je l'ai dit, se servent du mot طور pour indiquer une montagne quelconque. Masoudi (*Tenbih,* man. de Saint-Germain, 337, fol. 84) nomme طور زيتا « Le mont des Oliviers; » طور سينا « Le mont Sinaï. » Plus bas, il dit : الاطوار الجبال. Je parlerai plus bas de la ville de Tour.

(113) Les Schehrzouris, ainsi que leur nom l'indique, étaient des Curdes, habitants de la ville de Schehrzour, et qui, ayant fui leur patrie, pour échapper aux armes des Mongols, se réfugièrent en Syrie, en Égypte, et jusque dans le *Magreb* (l'Afrique). Ebn-Khaldoun, dans son histoire (manuscrit de la Bibliothèque du Roi, tom. VI, fol. 300 v°), atteste, en effet, que des Curdes, à l'époque de

désertèrent ses drapeaux et se réfugièrent à Damas. Ils étaient au nombre d'environ trois mille, et avaient avec eux leurs femmes et leurs enfants. Melik-Nâser, charmé de leur arrivée et voulant augmenter ses forces, les prit à son service. Leur insolence allait chaque jour en croissant, et leurs prétentions devenaient excessives. Nâser, redoutant leur audace, s'efforça de les gagner par ses bienfaits; mais il ne fit qu'augmenter leur insubordination. Enfin, ils abandonnèrent
253 ce prince, et se retirèrent à Karak, auprès de Melik-Moughith. Celui-ci les reçut avec plaisir, et se flatta de pouvoir, avec leurs secours, conquérir Damas. Melik-Nâser, effrayé, et redoutant les émirs Kaïmeris, qui se trouvaient dans sa capitale, était dévoré d'inquiétudes, et ne savait à quoi se résoudre.

Cette même année, au mois de Redjeb, mourut Abou-Iahia-ben-Abd-alhakk... émir des Benou-Merin. Il eut pour successeur son fils Amrou, qui trouva un compétiteur dans son oncle paternel Iakoub, fils d'Abd-alhakk. Abou-Iahia avait fait de grandes conquêtes et fondé un empire (114). Il partagea les provinces du Magreb entre les diverses tribus des Benou-Merin, et professait les principes de l'émir Abou-Zakaria, fils d'Abou-Hafs, souverain de Tunis. Abou-Iahia fut le premier qui s'entoura de la pompe royale. Maître absolu du Magreb-aksa, il s'empara de la ville de Fez. Les Benou-Abd-alwahid régnaient sur le Magreb-aousat, et les Benou-Abi-Hafs, sur la ville de Tunis, dans la province d'Afrikiah. A cette époque, la puissance des Almouwahids, fils d'Abd-almoumin était sur le penchant de sa ruine (115).

Les fils de Hasan étant entrés dans la Mecque, firent prisonnier Edris. Ils séjournèrent dans cette ville l'espace de six jours; mais Abou-Nemi les força de l'évacuer sans qu'il y eût de part ni d'autre une goutte de sang répandue (116).

la prise de Bagdad par Houlagou, avaient quitté la ville de Schehrzour, et étaient venus se mettre au service des souverains du *Magreb*.

(114) Je lis : اقام رسوم المملكة ; au lieu de رسول.

(115) Cette année, la hauteur primitive du Nil fut de quatre coudées dix-neuf doigts, et la crue s'éleva à dix-sept coudées cinq doigts.

(116) Cette année vit mourir quelques hommes d'un grand mérite, tels que : 1° Aoun-eddin-ben-Adjemi عون الدين بن العجمي qui avait été un des principaux personnages de la cour de Melik-Nâser. Son père, nommé Beha-eddin, avait occupé dans la ville d'Alep un rang des plus distingués, et rempli entre autres fonctions celle d'administrateur des fondations pieuses. Aoun-eddin joignait à des qualités brillantes une belle figure, et le talent de la poésie.

2° Nidam-eddin-ben-Maulâ, l'un des écrivains de la chancellerie du sultan Melik-Nâser. 3° Le scheïkh Zeki-eddin-ben-Abd-aladim, qui mourut en Égypte, était scheïkh (supérieur) de la maison

Cette année, les Tatars attaquèrent sans succès la ville de Mardin; forcés de lever le siége, ils allèrent bloquer Méïâfârekin. La disette se fit sentir dans cette AN 657

consacrée à l'étude des traditions دار الحديث, qui avait été élevée au Caire par le sultan Melik-Kâmel, entre les deux palais. Il fut aussi professeur dans la mosquée *Dâferi*. C'était un des docteurs les plus distingués dans la science des traditions, et des plus connus comme *hâfid*, c'est-à-dire, comme sachant l'Alcoran par cœur. Il composa, entre autres ouvrages, un abrégé du *Sahih* de Mousallam, et des *Sunen* d'Abou-Daoud. Il se livrait également à la poésie. Il mourut au Caire à l'âge de soixante et quinze ans, le samedi, troisième ou quatrième jour du mois de Dhou'lkadah. La prière fut faite sur son corps, le dimanche, après-midi, dans le collége Kâmelieh, au Caire; puis, au pied du château, et enfin, vers le soir, près du tombeau placé au pied du mont Mokattam : il était né à Fostat, le premier jour du mois de Schaban de l'année 581 (de J. C. 1185). 4° Le scheïkh Abou-Abd-allah-Kâsem, qui mourut à Alep, était profondément versé dans la connaissance de la langue arabe, et lecteur célèbre. Il avait un rare talent pour l'explication de l'Alcoran, et avait composé un beau commentaire sur le poëme intitulé : *Schâtebieh* القصيدة الشاطبية. 5° Le *hâfid* Sadr-eddin-Mohammed-ben-Bekri, qui mourut à Damas, prétendait descendre de Mohammed, fils du khalife Abou-Bekr. 6° Le scheïkh Saad-eddin, fils du scheïkh Mouhi-eddin. C'était un homme d'un grand mérite, et qui possédait à un haut degré le talent de la poésie. 7° L'émir Seïf-eddin-Ali-ben-Sâbik-eddin, surnommé *Mouschidd* المشد, parce qu'il était à la tête des bureaux de l'administration. Il tenait un rang distingué à la cour de Melik-Nâser. Il était parent de l'émir Djemâl-eddin-ben-Iagmour, et fils du frère de l'émir Fakhr-eddin Othman, *ostâdâr* de Melik-Kâmel. Il se distinguait, comme poëte, par un beau talent. On cite de lui ces vers adressés à son souverain :

« Le prince, dans ses dons, est comparable à une mer; si ce n'est que les flots épanchés de ses « mains sont plus doux.

« Lorsqu'un étranger arrive vers lui, il prodigue envers son hôte les bienfaits les plus nobles.

« O prince, puissent vos ennemis être tous suspendus aux troncs des palmiers.

« Puisse cette année, qui se renouvelle, vous amener tout ce qui est l'objet de vos vœux et de vos « espérances. »

» Vivez, pour combler l'attente de tous les hommes, pour opérer de pareils bienfaits, tant que « brillera l'étoile du matin. »

Il était né à Fostat, au mois de Schewal de l'an 602 (de J. C. 1205), et mourut à Damas, le dixième jour du mois de Moharram.

8° Le scheïkh Djemâl-eddin-abou-Zakariâ-Iahia-ben-Iousouf joignait à la dévotion la plus austère des connaissances variées et profondes. Il se distingua surtout par son talent pour la poésie. Il chanta, dans une multitude innombrable de poëmes, les louanges du Prophète. On assure que les pièces de vers qu'il composa sur cette matière pourraient former environ vingt volumes.

9° Le *sâheb* Mouhi-eddin-Abou-Abd-allah-Mohammed, fils du *kadi-alkodat* Nedjm-eddin-Abou'lhasan-Ahmed, natif de la ville d'Alep, et surnommé Ebn-aladim ابن العديم. C'était un homme d'un mérite distingué, d'un grand savoir, dont la maison était le rendez-vous de tous les personnages de talent. Il mourut à Alep, à l'âge de soixante et six ans.

10° Nidam-eddin-Abou-Abd-allah-Mohammed, plus connu sous le nom d'Ebn-Maulâ-Halebi, chef

place à un tel point, que les habitants furent réduits à manger le cuir des sandales.

de la chancellerie d'Alep. Il se distinguait par la réunion des qualités les plus brillantes, et jouissait d'un grand crédit auprès de Melik-Nâser.

11° Beha-eddin-Abou'lfadl-Zohaïr-Mekki-Misri, plus connu sous le nom de Beha-Zohaïr البها زهير. Voué au service de Melik-Sâleh-Nedjm-eddin-Aïoub, à l'époque où ce prince gouvernait au nom de son père Melik-Kâmel, il le suivit en Orient, et s'attacha à sa personne. Melik-Sâleh ayant été fait prisonnier et enfermé dans la citadelle de Karak, Beha-eddin établit sa résidence à Naplouse, afin de veiller aux intérêts de son maître. Celui-ci recouvra enfin sa liberté. Beha-eddin rentra à son service, et l'accompagna en Égypte. Il acquit auprès de son souverain un crédit sans bornes, fut dépositaire de tous ses secrets, et remplit à sa cour les fonctions de chef de la chancellerie. Il mourut en Égypte à l'âge de soixante et quinze ans, le dimanche, quatrième jour du mois de Dhou'lkadah; il fut enterré le lendemain, à l'issue de la prière de midi, dans le tombeau qu'on lui avait élevé, dans le quartier du grand Karâfah, près du mausolée de l'Imam Schaféi. Il était né à Wadi-Nakhlah وادى نخلة près de la Mecque, l'an 581 (de J. C. 1185), et avait été élevé à Kous, ville du Saïd. Il joignait à de nombreux talents celui de la poésie, et le recueil de ses vers jouissait d'une haute réputation.

12° Le kadi Sadr-eddin-Abou-Mohammed-Abd-errahim, natif de Balbek, et qui remplit dans sa patrie les fonctions judiciaires. On cite de lui ces vers :

« O ami, toi que le pouvoir a rendu injuste, ne trompe plus désormais les vœux de celui qui « espère te posséder.

« Tu ne pouvais jadis rester un moment loin de nous. Aujourd'hui, on t'a fait connaître l'absence, « qui t'a distrait de notre souvenir :

« O séparation, qui nous a désunis; quelle vengeance tu mérites de la part d'un ami.

« N'augmente point désormais ses douleurs; car, aujourd'hui, tu as, en ce genre, atteint tout ce « que tu pouvais espérer. »

13° Le scheïkh Abou-Ishak-Ibrahim-ben-Iahia-Osiouti mourut au Caire, le soir du septième jour du mois de Dhou'lkadah, et fut enterré au pied du mont Mokattam. Il était né vers l'année 570 (de J. C. 1174). Il se distinguait par une connaissance profonde des principes de l'Imam Schaféi. Doué du plus noble caractère, il ne laissait pas, quoique pauvre, de pratiquer l'aumône avec une rare générosité.

14° Scherf-eddin-Abou'ttaïb-Ahmed-ben-Mohammed-Mauseli, plus connu sous le nom d'Ebn-Halâwi ابن الحلاوى. Il joignait à la plus belle figure les manières les plus aimables et les qualités les plus distinguées. Doué d'un rare talent pour la poésie, il voyagea dans différentes contrées, et chanta les louanges des khalifes et des rois. Il s'attacha au service de Bedr-eddin-Loulou, prince de Mausel, et porta dans cette cour le costume militaire. Ses poésies sont remarquables par la grâce et la douceur : il mourut à l'âge de cinquante-trois ans (Nowaïri, manuscrit de Leide, Schehâb-eddin, ou plutôt Djemâl-eddin-ben-Wâsel, fol. 386 et suiv.; Hasan-ben-Omar, man. 688, fol. 13 et suiv.; Abou'lmahâsen, man. 661, fol. 173 et suiv.; *Abulfedæ Annales*, pag. 564, 566).

Les historiens Djemâl-eddin-Ebn-Wâsel (man. non catalogué, fol. 386 v°); Hasan-ben-Omar (man. 688, fol. 13 v°); et Abou'lféda, (*Annales* tom. IV, pag. 566), fixent à l'année 656 (de J. C. 1258) la mort du chroniqueur Schems-eddin, surnommé Sebt-Ebn-Djouzi, tandis que, sur l'autorité de

Melik-Moughith partit de Karak, à la tête de ses troupes, et se dirigea vers Damas. Melik-Nâser marcha à sa rencontre, et, l'ayant joint près de Ariha (Jéricho), il lui livra bataille. Melik-Moughith, vaincu, regagna précipitamment la ville de Karak. Melik-Nâser étant arrivé à Jérusalem, s'y arrêta quelques jours. De là, il se rendit à Zirâ زيرا, campa sur le bord de l'étang (117), et y séjourna six mois. Cependant des négociations étaient entamées entre lui et Melik-Moughith. Enfin, la paix fut conclue, sous la condition que Moughith rendrait à Nâser le corps entier des Mamlouks-Bahris, et éloignerait de sa personne les Schehrzouris. Ceux-ci, ayant en effet quitté Karak, se retirèrent dans les provinces maritimes البلاد الساحلية. L'émir Rokn-eddin-Bibars-Bondokdari écrivit à Melik-Nâser, pour lui demander une amnistie. Dès qu'il eut reçu le serment de ce prince, il se rendit auprès de lui, sur les bords de l'étang de Zirâ. Il était accompagné de Bedr-eddin-Baïsari, Itmesch-Masoudi, Taïbars-Véziri, Belban-Roumi, le *dewâdâr*, Akousch-Roumi, Ladjin-Derfil, le *dewâdâr*, Kestgadi-asserf, Idgamisch, Aïbek-Scheïkhi, Belban-Herani, Ras-Turk-Kebir, Sandjar-Masoudi, Aïas-Nâseri, Sandjar-Hami, Aïbek-Alaï, Taman, Ladjin-Schakiri, Sultan-Akdekezi, Belban-Aksisi et Izz-eddin-Bibars. Melik-Nâser reçut Bibars avec la plus haute distinction, lui concéda, à titre de fief, la moitié des villes de Nabolos (Naplouse), de Djabin نابلس وجبين et de leur territoire; il lui donna le commandement de cent vingt
cavaliers. Moughith renvoya à Nâser le reste des Bahris. Ce prince, ayant quitté 254
Zirâ, pour retourner à Damas, fit arrêter et mettre en prison ces Mamlouks.

Melik-Aziz, fils de Melik-Nâser, arriva de la cour de Houlagou, apportant une lettre conçue en ces termes : « Nous faisons savoir à Melik-Nâser, prince d'Alep, « que, par la force de l'épée du Dieu très-haut, nous avons conquis Bagdad, « exterminé les guerriers de cette ville, détruit les édifices, et fait prisonniers les « habitants, suivant cette maxime que Dieu a consignée dans le livre sacré : « Lorsque les Rois entrent dans un bourg, ils y portent le ravage, et réduisent

Nowaïri et d'Abou'lmahâsen, j'ai rapporté cet événement à l'année 654 (de J. C. 1256). (Voy. p. 56.)

(117) L'étang de Zirâ était à deux journées de la ville de Karak, du côté du nord : بركة زيرا هى على مرحلتين من الكرك (Djemâl-eddin-ben-Wâsel, fol. 389 v°. *Kâmel*, tom. VII, pag. 286). Nous lisons dans la *Vie de Bibars* (man. arab. 803, fol. 93 v°), que ce prince, se rendant à Karak, tomba de cheval, près de l'étang de Zirâ : قريب بركة زيرا. Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni, sous l'année 814 de l'hégire (de J. C. 1411), il est fait mention d'un combat qui eut lieu entre les pèlerins de Damas et les Arabes, dans les environs de Zirâ بناحية زيرا (m. ar. 657, fol. 25 v°); Abou'lféda (*Tabula Syriæ*, pag. 91), place l'étang de Zirâ بركة زيرا (et non pas *Zizâ* زيزا), à une journée, au midi de la ville d'Ammân.

« au dernier degré de l'humiliation les plus distingués d'entre les habitants. » Nous « avons fait comparaître devant nous le khalife, et lui avons adressé des questions « auxquelles il a répondu par des mensonges. Mais il a eu bientôt à se repentir « de sa conduite, et a bien mérité la mort que nous lui avons fait subir. Cet « homme pervers ne se plaisait qu'à entasser des richesses, qu'à amasser des « objets précieux, sans s'occuper en aucune manière de ses sujets. Sa réputation « était répandue au loin; et il occupait le rang le plus élevé. Que Dieu nous « garde de la perfection et du faîte de la grandeur.

« Dès qu'une chose est arrivée à sa plus haute limite, elle commence à dé-« croître (118) :

« Lorsque tu entends dire : Elle est parfaite, crains une catastrophe.
« Si tu es dans la prospérité, conserve-la avec soin;
« Car les crimes entraînent la perte du bonheur.
« Combien d'hommes ont passé la nuit au sein de la félicité,
« Sans se douter que la mort allait fondre sur eux à l'improviste.

« Dès que tu auras pris lecture de ma lettre, hâte-toi de soumettre au Roi des « Rois (119), souverain du monde, ta personne, tes sujets, tes guerriers et tes ri-« chesses. Par cette conduite, tu éviteras sa colère, et mériteras ses bienfaits, ainsi « que le Dieu très-haut l'a dit dans son livre auguste : « Oui, l'homme ne recueillera « que le prix de ses efforts; et Dieu, qui verra son zèle, ne manquera pas de le « récompenser avec une extrême munificence (120). » Garde-toi bien, comme tu « l'as fait précédemment, d'emprisonner nos ambassadeurs (121). Mais, observe « envers eux les lois de la justice et congédie-les avec des témoignages de bien-« veillance. Nous avons appris que des marchands Syriens et autres, se sont ré-« fugiés dans un Karavanseraï avec leurs femmes et leurs richesses. Mais, s'ils « se retirent sur les montagnes, nous les ferons écrouler; s'ils se cachent sous « la terre, nous la bouleverserons.

(118) Ceci rappelle le vers de Corneille :

Et monté sur le faîte, il aspire à descendre.

(119) Le texte porte : شاهنشاه روا زمين. Je lis : شاهنشاه روى زمين « Le Roi des Rois, de la face « de la terre. »

(120) Coran, *Surat.* LIII, v. 40 et suiv.

(121) Le verbe عَوَّقَ signifie *emprisonner*. On lit dans l'histoire d'Ahmed-Askalâni (t. II, f. 141 v°) : عُوِّقَ فى البرج بالقلعة « Il fut emprisonné dans la tour du château. » Dans l'histoire de Makrizi (t. I, p. 674) : هما معوّقان بالقلعة. Ailleurs (t. II, f. 107 r°, 108 r°) : عوّق بقلعة الجبل « Il fut em-« prisonné dans le château de la Montagne. »

«Où se sauver? car aucun fugitif ne saurait trouver un asile.
«Les deux éléments, la terre et l'eau, m'appartiennent.
«Notre force redoutable nous a soumis les lions :
«Les émirs et les vizirs sont sous notre dépendance.»

Nâser, effrayé d'un pareil message, envoya son épouse à Karak. Les habitants de Damas ayant appris que les Tatars avaient déjà traversé l'Euphrate, furent frappés de terreur. Un grand nombre d'entre eux prit le chemin de l'Égypte; mais, comme on était alors en hiver, beaucoup de ces fugitifs périrent en route; et les autres, pour la plupart, furent dépouillés de tout ce qu'ils portaient. Nâser n'eut pas plutôt appris que Houlagou était en marche pour entrer en Syrie, qu'il dépêcha en Égypte le *sâheb* Kemâl-eddin-Omar-ben-Adim, afin de demander le secours des troupes de cette contrée. Ce négociateur étant arrivé au Caire, on convoqua une réunion au château, en présence de Melik-Mansour. Le *kadi-alkodat* Bedr-eddin-Hasan-Sindjâri et le scheïkh Izz-eddin-ben-Abd-asselam 255
assistaient à cette conférence. On leur demanda si l'on pouvait légitimement prendre les biens du peuple pour les employer aux dépenses que l'armée exigeait. Ebn-Abd-asselam répondit : «S'il ne reste plus d'argent dans le trésor; si vous «avez sacrifié vos ceintures dorées et vos autres ornements; si, dans votre cos«tume, vous ne vous distinguez du peuple que par votre armure; si chaque «officier ne possède plus autre chose que le cheval qu'il monte, alors on peut «licitement prendre une partie des biens de la multitude pour repousser l'ennemi: «bien plus, si l'ennemi se présente, tout homme, sans exception, est tenu, pour «l'écarter, d'exposer sa vie et ses richesses.» L'assemblée se sépara sans avoir rien résolu. Cependant l'émir Koutouz saisit cette occasion pour décrier Melik-Mansour : «Il nous faut absolument, disait-il, un sultan belliqueux, qui puisse «se mesurer avec l'ennemi : et Mansour est un enfant, hors d'état de gouverner «un empire.» En effet, ce jeune prince se livrait à un grand nombre d'actes répréhensibles, et ne s'occupait que de ses amusements. C'était sa mère qui régnait en son nom; et les affaires étaient en désordre.

L'émir Seif-eddin-Koutouz, qui aspirait au rang de sultan, attendit le moment où les émirs allaient à la chasse. Profitant de l'absence des émirs Alem-eddin-Sandjar-Gatmi, et Seïf-eddin-Béhadur, il se saisit de Melik-Mansour, de son frère Kakan et de leur mère (122), et les mit en prison dans une tour du château de la Montagne. Mansour avait régné deux ans, huit mois et trois jours.

(122) J'ai suppléé ces mots قبض على الملك المنصور, qui manquent dans le manuscrit.

RÈGNE

DE MELIK-MODAFFER-KOUTOUZ.

AN 657 L'émir Seïf-eddin-Koutouz s'assit sur le trône, dans le château de la Montagne, le samedi, vingt-quatrième jour du mois de Dhou'lkadah, l'an 657 (de J. C. 1259). Ce fut le troisième prince turc qui gouverna l'Égypte. Le vingt-cinquième jour du même mois, il choisit pour vizir Zeïn-eddin-Iakoub-ben-Abd-arrafi, après avoir destitué Tadj-eddin-Abd-alwahhab-ben-Bint-alaazz. Cependant, les émirs ayant appris cet événement, se rendirent au château de la Montagne, et reprochèrent vivement à Koutouz l'arrestation de Melik-Mansour, et l'usurpation du trône. Koutouz, redoutant leur colère, s'excusa auprès d'eux, alléguant que les Tatars marchaient vers la Syrie et l'Égypte; que, d'un autre côté, on avait à redouter les entreprises de Melik-Nâser, prince de Damas. « Je n'ai eu d'autre in« tention, leur dit-il, que de réunir toutes nos forces pour combattre les Tatars. « Or, un roi seul pouvait atteindre ce but. Du reste, aussitôt que nous aurons « vaincu l'ennemi, vous rentrerez dans vos droits, et vous élèverez au trône qui « vous voudrez. » Les émirs s'étant séparés, Koutouz s'attacha à les gagner individuellement, et se vit bientôt paisible possesseur de l'autorité. Il fit partir pour Damiette, Mansour, son frère et sa mère, et les fit renfermer dans une tour dont il avait ordonné la construction, et qui avait reçu le nom de *tour de la chaîne* برج السلسلة. Ensuite, il les déporta dans les états de Lascaris (l'empire grec). Il fit arrêter et mettre en prison les émirs Alem-eddin-Sandjar-Gatmi-Moaddami, Izz-
256 eddin-Aïdemur-Nedjibi *assaghir* (le petit), Scherf-eddin-Kiran-Moëzzi, Seïf-eddin-Béhadur, Schems-eddin-Kara-sonkor, Izz-eddin-Aïbek-Nedjmi *assaghir* الصغير (le petit), Seïf-eddin-Addoud, oncle maternel de Melik-Mansour, l'eunuque Hosam-eddin-Belal-Moughithi, *le djemdar*. S'étant fait prêter serment de fidélité par les émirs et les troupes, il maintint dans le rang d'*atabek* l'émir Fâres-eddin-Aktaï-Saghir-Sâléhi, surnommé *Mostareb* المستعرب, et lui remit, ainsi qu'au *sâheb* (vizir),

l'organisation de l'armée, le soin d'enrôler des soldats, et tous les détails de l'administration. Lui-même s'occupa avec ardeur de compléter ses troupes et de se préparer à la guerre.

Cependant, on reçut la nouvelle qu'un corps auxiliaire, envoyé par Houlagou à Melik-Nâser, marchait vers Damas. Koutouz, qui redoutait Nâser, lui écrivit une lettre pleine de soumission, dans laquelle il protestait avec serment qu'il n'avait nul dessein de lui résister et de lui disputer le trône; qu'il se considérait comme gouverneur de l'Égypte en son nom; puis il ajoutait : «Dès que tu arriveras dans «ce pays, je te placerai sur le trône; si tu veux accepter mes services, je viendrai «à la tête de mon armée te secourir contre ceux qui s'avancent aujourd'hui vers «toi. Si ma présence te cause quelque inquiétude, je t'enverrai mes troupes sous «la conduite du général que tu choisiras.» Cette lettre calma tout à fait les craintes de Melik-Nâser.

Cependant, Houlagou partit en personne de Bagdad, et entra dans la province de Diar-Bekr, se dirigeant vers Alep. Après avoir campé près d'Amid, il vint assiéger Harran, qui était soumise à Nâser-Iousouf, la battit avec des machines de guerre, et s'en rendit maître. Une partie de son armée traversa l'Euphrate, et ravagea les contrées voisines. Les habitants d'Alep, déterminés à fuir, évacuèrent la place précipitamment. Le gouverneur de cette ville, Melik-Moaddam-Touranschah, fils de Melik-Nâser-Iousouf (Saladin), se mit en état de défense, et rassembla la population des provinces voisines. Les Tatars, s'étant approchés d'Alep, taillèrent en pièces une bonne partie de la garnison qui était sortie pour les combattre. Après quoi, ils s'éloignèrent en hâte. Nâser tout troublé, songea d'abord à résister à Houlagou, et vint camper à Berzah (123). Il écrivit à Melik-Moughith, prince de Karak, et à Melik-Modaffer-Koutouz pour leur demander du secours. Mais, dans cet intervalle, la faiblesse et la lâcheté prirent le dessus dans l'esprit de ce prince : d'un autre côté, ses émirs et ses soldats redoutaient vivement les forces de Houlagou : enfin, l'émir

(123) Ce lieu, qui n'est aujourd'hui qu'un village, est situé au nord de Damas. C'est ce qu'atteste l'historien Schehâb-eddin, ou plutôt le kadi Djemâl-eddin-Ebn-Wâsel (manuscrit non catalogué, fol. 391 r°, *Kâmel*, tom. VII, pag. 290), et son témoignage est confirmé par celui d'une *Histoire de Damas*, (man. arab. 823, fol, 51 v°); Abou'lmahâsen (man. 667, fol. 2 r°), se contente de dire que Berzah est situé aux environs de Damas. Mais ailleurs (m. 661, f. 177 v°), il place ce lieu au nord de la ville. Pockocke fait mention de Berzeh (*Description of the East*, tom. II, pag. 150), aussi bien que l'auteur d'un voyage d'Alep à Damas (*A journey from Aleppo to Damascus*, pag. 53).

Seïf-eddin-Hâfidi, agissant auprès de Nâser, lui exagérait la puissance du monarque mongol, lui conseillait de ne pas tenter le sort des combats, mais de désarmer son ennemi en se soumettant à lui volontairement. L'émir Rokn-eddin-Bibars-Bondokdari s'emporta contre cet émir, jusqu'à le frapper et l'accabler de reproches. « Vous serez, lui dit-il, la cause de la ruine des Musulmans. » Après quoi, il le quitta, et se retira dans sa tente. Cependant Zeïn-eddin-Hâfidi se rendit auprès de Melik-Nâser, et se plaignit vivement de la manière dont l'avait traité l'émir Bibars. Dès que la nuit fut arrivée, une partie des Mamlouks
257 entra brusquement dans l'endroit où logeait Nâser, avec l'intention de massacrer le prince, et de placer un autre sur le trône. Nâser était alors dans un jardin. Il prit la fuite, accompagné de son frère Melik-Dâher, et se retira dans la citadelle de Damas. Les émirs *Kaïmeris,* l'émir Djemâl-eddin-ben-Iagmour, et les principaux personnages de l'État s'étant rendus à la citadelle, conseillèrent à Nâser de retourner à son camp. Ce que le prince exécuta. Au moment où il sortait, Bibars monta à cheval et prit la route de Gazah. L'émir Nour-eddin-Bedlan, commandant des Schehrzouris, se trouvait alors dans cette ville. Il sortit à la rencontre de Bibars et le reçut chez lui. En même temps, il dépêcha Ala-eddin-Taïbars-Wéziri vers Melik-Modaffer-Koutouz, afin de recevoir le serment de ce prince.

Sur ces entrefaites, Nâser ayant appris que Houlagou était maître de la forteresse de Harran ainsi que des provinces voisines, et qu'il se disposait à conquérir Alep, tomba dans le découragement, et fit partir pour l'Égypte son épouse, son fils et ses trésors. Les femmes des émirs et la plus grande partie des habitants prirent la même route. Toute l'armée se débanda; et Nâser n'eut plus autour de lui qu'un corps d'émirs.

Houlagou, étant venu mettre le siége devant Birah, s'empara de cette forteresse; il y trouva Melik-Saïd, fils d'Aziz, qui y était détenu en prison depuis neuf ans, et lui donna le gouvernement de Soubaïbah et de Banias. Delà, Houlagou vint camper sous les murs d'Alep. Les habitants de Damas et des villes voisines, se hâtèrent de prendre la fuite, après avoir vendu leurs biens au plus bas prix. On était alors au cœur de l'hiver; et une grande partie de ces fugitifs périt sur les chemins. Melik-Moughith fit partir ceux des Mamlouks-Bahris qui étaient restés auprès de lui, après les avoir fait enchaîner et placer sur des chameaux. Ils étaient au nombre d'environ cinquante, parmi lesquels on distinguait l'émir Sonkor-aschkar. Quatre *Bahris* se rendirent en Égypte, savoir : Kelaoun-Alfi, Bektasch-Fakhri, *Emir-silah,* Bektasch-Nedjmi, et Hâdj-Taïbars-Wéziri.

Cette année, de nombreux tremblements de terre se firent sentir en Égypte, le douzième jour du mois de Djoumada second. On leva une contribution sur les propriétés du Caire et de Misr (Fostat) (124). Au mois de Schaban, on arrêta un individu, appelé Kourâni, auquel on fit subir une violente bastonnade, parce qu'il avait émis des opinions hétérodoxes. Mais, ayant renouvelé sa profession de foi musulmane, entre les mains du scheïkh Izz-eddin-ben-Abd-asselam, il fut mis en liberté, et établit sa demeure sur la Montagne rouge.

Cette même année, à l'instigation de *Khodjah* Nâsir-eddin-Mohammed-Tousi, on construisit un observatoire dans la ville de Maragah. C'était une maison destinée pour les jurisconsultes, les philosophes et les médecins. On y voyait une grande partie des livres enlevés de Bagdad; et des fondations pieuses fournissaient à l'entretien des personnes attachées à cet édifice.

Cette même année, Iakoub-ben-Abd-alhakk, roi des Benou-Merin, resta maître absolu de la ville de Fez et de la totalité du Magreb-aksa. Izz-eddin-Kaïkaous, et Rokn-eddin-Kilidj-Arslan, fils de Kaïkhosrev, et petit-fils de Kaïkobad, partirent de Koniah pour se rendre à la cour de Houlagou; et, après avoir séjourné quelque temps auprès de ce prince, ils retournèrent dans leurs États.

Dans ce même temps, le treizième jour du mois de Schaban, mourut Bedr-eddin-Loulou, l'*atabek*, prince de Mausel; il était âgé de quatre-vingts ans, et avait régné l'espace d'environ cinquante années. Il eut pour successeur son fils Sâleh-Ismaïl. Son autre fils Ala-eddin-Ali abandonna son frère, et se retira en Syrie. 258

(124) Le texte porte : جبى التصقيع عن املاك القاهرة و مصر.

Le verbe صَقَّعَ, à la deuxième forme, signifie : *Cadastrer des maisons ou autres propriétés, afin de les soumettre à une imposition*. On lit dans la *Vie de Bibars* par Nowaïri (man. d'Asselin, fol. 2 r°) : تصقيع الاملاك و تقويمها و اخذ زكاتها « L'action de cadastrer les propriétés et de les évaluer, afin « d'en exiger la dîme. » Dans une autre histoire du même prince (man. arab. 803, fol. 11 r°) : قرر على اهل القاهرة و مصر جباية الدينار و التصقيع للاملاك و التقويم « Il imposa sur les habitants « du Caire et de Fostat une contribution d'une pièce d'or, et arrêta que les propriétés seraient « cadastrées et évaluées. » Dans l'ouvrage que je traduis (tom. I, pag. 269), on lit : تصقيع الاملاك و تقويمها و اخذ زكاتها. Dans l'*Histoire des Patriarches d'Alexandrie* (t. II, man. arab. 140, p. 328) : قرروا تصقيع الاملاك بمصر و اخذ اجرتها « On arrêta que l'on cadastrerait les maisons de Fostat, « et qu'on en lèverait le loyer. » Et enfin, dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. arab. 663, fol. 19 v°) : يسال رفع التصقيع عن ثغر الاسكندرية « On demandait que le cadastre fût supprimé sur « le territoire d'Alexandrie. »

Cette même année vit mourir 1° Le schérif Mounif-ben-Schahnah-Hosaïni, émir de Médine; 2° Sadr-eddin-Abou'lfatah-Asad-ben-Nadja-Tenoukhi, natif de Damas, de la secte de Hanbal, inspecteur de la mosquée des Ommiades, âgé de soixante ans; 3° Nedjm-eddin-Abou'lfatah-Modaffer-ben-Mohammed-Ansâri, natif de Damas, et de la secte de Schaféï, *mohtesib* de Damas, et *vâkil* (agent) du trésor; 4° l'*adib* (le lettré) Beha-eddin-Abou-Abd-allah-Mohammed-ben-Mekki, natif de Damas. Il était âgé de soixante et six ans.

AN 658 Au mois de Moharram, Houlagou vint camper sous les murs d'Alep. Il députa vers Melik-Moaddam, gouverneur de cette ville, pour le sommer de livrer la place, lui offrant, à ce prix, une amnistie pleine et entière pour lui et ses sujets. Moaddam refusa d'accepter ces conditions (125), et s'obstina à tenter le sort des armes. Les Tatars, après sept jours d'attaque, emportèrent Alep d'assaut, y firent un affreux carnage, réduisirent en captivité les femmes et les enfants, et pillèrent toutes les richesses. Durant cinq jours, la vie des habitants fut abandonnée à la furie du vainqueur. Les rues étaient encombrées de morts, et les troupes des Tatars marchaient partout sur des cadavres. On assure que le nombre des femmes et des enfants réduits en esclavage, s'éleva à plus de cent mille. La citadelle d'Alep, continuant à se défendre, fut prise le dixième jour du mois de Safar. Houlagou la fit raser, ainsi que la totalité des remparts de la ville, les *djamis*, les mosquées et les jardins : en sorte que cette capitale n'offrait plus qu'un espace désert. Melik-Moaddam étant venu se livrer au vainqueur, celui-ci, en considération de son grand âge, ne lui fit éprouver aucun mauvais traitement. Mais, Moaddam mourut au bout de quelques jours. Neuf Mamlouks-Bahris étaient détenus dans les prisons d'Alep; Houlagou leur rendit la liberté et les combla d'honneurs. On distinguait parmi eux Sonkor-aschkar (126) Seïf-eddin-Tenkez, Seïf-eddin-Beramak, Bedr-eddin-Bekmesch-Masoudi, Ladjin *djemdar*-Sâléhi, Kidgadi-*assaghir* (le petit).

(125) Le texte porte : فلم تجبه. Je lis : فلم يجبه. Du reste, on peut voir sur la prise d'Alep, et sur les événements qui suivirent cette catastrophe, les récits de Novaïri (man. de Leide, fol. 194 et suiv.); Abou'lmahâsen (man. 661, f. 178 et suiv.); Djemâl-eddin-ben-Wâsel) man. non catalogué, fol. 393); *le prétendu Hasan-ben-Ibrahim* (man. non catalogué, fol. 150 et suiv.); Abou'lféda (*Annales*, pag. 572 et suiv.), etc.

(126) On a déjà vu dans le cours de cette histoire, et l'on verra souvent dans la suite du récit, des noms d'émirs et autres personnages, dans la composition desquels entre le mot *sonkor* سُنْقُر. Tels sont ceux de *Kara-Sonkor* (sonkor noir), *Ak-Sonkor* (sonkor-blanc), *Sonkor-aschkar* (sonkor-roux), etc. On me permettra, je pense, d'entrer, à cet égard, dans quelques détails.

Dès qu'on reçut à Damas la nouvelle de la prise de la citadelle d'Alep, toute la ville fut dans la consternation. Melik-Nâser avait imposé des contributions sur les

Parmi les différents oiseaux de proie que l'on employait à la chasse, il en est un qui tenait le premier rang dans la fauconnerie des princes orientaux. Je veux parler du *sonkor* ou *schonkar*. Les historiens et les voyageurs varient un peu sur la manière dont ils écrivent ce nom. Les Arabes, tels que Kazwini (*Adjaïb-almakhloukat*, man. arab. 898, fol. 265 r° et v°; traduction persane, man. d'Anquetil 74, fol. 263 v°), Khalil-Dâheri (man. arab. 695, fol. 253 v°); Nowaïri (*Vie de Bibars*, fol. 24 r°); Makrizi (*Kitab-assolouk*, tom. I, pag. 982; tom. II, fol. 149 v°); Ebn-Ferat (man. arabe de Vienne, t. VI, p. 22), Abou'lmahâsen (man. arab. 663, fol. 104 r°), etc., écrivent constamment *sonkor* سُنْقُر, et au pluriel *sanâkir* سناقر. Raschid-eddin écrit, tantôt *schonkour* شنقور (man. persan 68 A, fol. 116 v° 261), tantôt, à la manière des Tartares, *schongour* شنكقور (*ibid.*, fol. 202, 248), tantôt *schonkâr* شنقار (*ibid.*, fol. 453 A v°, 479 r°). Cette dernière orthographe est celle qu'ont suivie Mirkhond (V[e] partie, man. d'Otter, fol. 54 r°); Abd-errazzak (man. de l'Arsenal 24, fol. 100 v°, 265 r°, 271 r°) qui, cependant, écrit quelquefois *schongâr* شنغار (*ib.*, f. 44 r°, 92 v°, 130 v°, 131 r° et v°). Dans le *Zafer-nâmeh*, on lit, tantôt *schonkâr* شنقار (de mon manuscrit, fol. 326 r°), ou *schounkâr* شونقار (*ibid.*, r° et v°), tantôt *schoungâr* شونغار (*ibid.*, fol. 363 r°); Pallas (*Voyages dans plusieurs provinces de l'empire de Russie*, tom. III, pag. 16, *Samlungen historischer nachrichten*, etc.; tom. I, pag. 147), écrit *schonkar*. Dans le vocabulaire Ouigour (*ap.* Langlès, *alphabet Mantchou*, 3[e] édit., pag. 23, et dans l'*Histoire des Tatars* (pag. 100, 205), on lit *schongar*, que Strahlenberg prononce *tzungar* (*Der nord und ostliche Theil von Europa und Asia*, p. 353).

La forme *sonkor* سنقر se trouve aussi chez les écrivains persans. On lit dans le *Tarikhi-Wassâf* (manuscrit, fol. 306), que des ambassadeurs de Toktaï, souverain du Kaptchak, avaient apporté vingt et un *sonkors* سنقر. Ailleurs, ce mot est écrit *sonkour* سنقور. On lit dans l'histoire de Raschid-eddin (fol. 311 v°) : با هدايا از باز و سنقورو شاهين و غيران «Un présent composé d'éperviers, de «sonkours, de faucons et autres objets.» L'auteur du *Tarikhi-Wassâf* rapporte que le prince du Kaptchak envoya à Gazan-Khan des sonkours au vol rapide سنقوران بعيدة المطار (fol. 304 v°). Ailleurs, cet écrivain, dans son style emphatique (fol. 288 v°), désigne la *nuit* par le mot *karâ-sonkour* قراسنقور (sonkour noir), et le *jour* par le mot *âk-sonkour* آق سنقور (le sonkour blanc). Enfin, Raschid-eddin écrit *songour* سنكقور (fol. 165 v°).

Avant d'examiner quels sont les noms du *schongar* en mantchou et en chinois, il est nécessaire de donner quelques détails sur cet oiseau. Il est certain qu'il a toujours été mis au premier rang de ceux que les princes de l'Orient employaient à la chasse. «Si l'on en croit l'opinion commune, dit «Khalil-Dâheri (man. arab. 695, fol. 253 v°, 254 r°), l'aigle est le roi des oiseaux; mais, dans la «réalité, ce titre appartient au *sonkor*, qui est vraiment l'*émir* des oiseaux; en effet, si, lorsqu'il est «rassasié, il aperçoit une pièce de gibier, il ne manque pas de fondre dessus, contre l'ordinaire des «autres oiseaux de proie». «Le *sonkor*, dit Kazwini (man. arab. 898, fol. 265 r° et v°; man. persan «d'Anquetil 74, fol. 263 v°), est un oiseau de proie de la taille du faucon; mais il a les pieds plus «charnus, et la jambe de la grosseur de celle d'un enfant. On le trouve dans le Turkestan, et il ne «vit que dans les contrées les plus froides. Lorsqu'on le lâche sur des oiseaux, il commence par «s'élever au-dessus d'eux; ensuite il plane tout autour en décrivant un cercle, de manière qu'il re-

habitants, et fait des levées pour aller combattre les Tatars. Son armée se montait à près de cent mille hommes, qui se composaient d'Arabes et de Persans. Mais, au

« vient au point d'où il est parti. Cependant, les oiseaux renfermés dans ce cercle se rassemblent vers « le centre, et aucun d'eux n'ose en sortir, fussent-ils au nombre de mille. Le *sonkor* descend peu à « peu, et les oiseaux descendent avec lui, jusqu'à ce qu'ils arrivent à terre; aussitôt les fauconniers « les prennent, sans qu'il en échappe un seul. » J'avais toujours cru que le *schongar* était le gerfaut; et j'ai vu avec plaisir que mon opinion était appuyée du témoignage de Pallas (*Samlungen historischer nachrichten über die mongolischen völkerschaften,* tom. I, p. 147; *Voyages dans plusieurs provinces de l'empire de Russie,* t. III, p. 16). Ce judicieux observateur dit expressément que le gerfaut mâle est appelé par les Baschkirs *schonkar*, et la femelle *itælié*. Les Russes le nomment *kretschet* (V. aussi Abou'lgâzi (*Histoire généalogique des Tatars,* p. 100, 205). C'est le même oiseau que Marco-Polo appelle *grifon, grifalque, grifaucon* (*Relation des pays orientaux*, col. 51, 54, 75, 78, 162). Suivant l'opinion de M. Langlès (*Ambassades réciproques d'un roi de Perse,* etc., p. 49, note 3; *Alphabet mantchou,* p. 23), c'est celui que les Chinois désignent sous le nom de *song-eul,* et les Mantchoux sous ceux de *soung-el,* et *atchike-hia-chelmen.* Mais je ne puis être de cet avis. D'abord, je ferai remarquer que le mot *soung-el,* quoique inséré dans le dictionnaire du père Amyot, ne se trouve pas dans le t. XXX du grand dictionnaire mantchou, expliqué dans la même langue. On y lit seulement que l'oiseau appelé *atchiké-hia-chelmen,* s'appelle en chinois *soung-el.* En second lieu, la femelle, qui se nomme simplement *hia-chelmen,* est annoncée comme un oiseau un peu gros. Or, le mâle étant encore plus petit, ainsi que l'indique l'épithète de *atchike,* cette description ne saurait convenir à un oiseau de la taille du gerfaut. Enfin, dans le vocabulaire *Ouigour,* envoyé par le père Amyot, le mot *schongar* est rendu en chinois, non pas par *soung-eul,* mais par *haï-tsing.* Or, ce mot, ainsi que nous l'apprennent le lexicographe mantchou (tome XXX), et le père Amyot, dans ses notes sur l'éloge de *Moukden* (*Éloge de la ville de Moukden,* pag. 265), désigne le même oiseau que les Mantchoux nomment *schonkon.* « Cet oiseau, dit le *Dictionnaire mantchou* (tome XXX, p. 9), ressemble un peu à « l'*Itoulhen*, c'est-à-dire à l'épervier. Il est très-adroit, et vole avec beaucoup de rapidité. Il prend « à la chasse tous les oiseaux du genre de l'oie sauvage. » Cette description, comme l'on voit, est presque mot pour mot la même que celle qui se trouve dans le dictionnaire du père Amyot (*Dictionnaire tartare-mantchou,* tom. II, p. 155). Ce savant missionnaire, dans ses notes sur l'éloge de Moukden, donne sur cet oiseau des détails plus étendus (p. 265, 266) : « Le *schonkon,* dit-il, vient « du *Sahalien-oula*, aux environs duquel il se tient une grande partie de l'année. Il a le bec et les « serres comme les oiseaux de proie; il a le corps petit, mais il est d'une force extraordinaire. Il fait « la guerre aux oies, aux cygnes, aux lièvres, et à quantité d'autres animaux plus gros que lui. Le « *schonkon,* dit la géographie de *Moukden,* est de tous les *tamin*, celui qui a le plus de force et « d'adresse pour la guerre. Quoique son corps soit petit, il est d'une force prodigieuse, et prend des « oiseaux beaucoup plus gros que lui. Ses serres et son bec sont très-pointus et très-forts. Cet oiseau « se tient aux environs des fleuves *Sahalien-oula, Ousouri-oula,* et autres. » Le *Dictionnaire mantchou* (t. XXX, p. 9) donne la notice de deux autres oiseaux de la même espèce. « Le premier, qui se nomme « *schanian-schonkon,* c'est-à-dire *schonkon blanc*, est plus gros que le *schonkon* ordinaire, et a les « plumes du dos d'une blancheur éclatante. Le second, appelé *tschakiri-schonkon*, a la tête parsemée « de taches blanches, et les plumes du dos et des ailes mélangées de blanc et de noir. » On voit que le

moment de la catastrophe d'Alep, ces troupes se débandèrent. Chacun abandonnait ses meubles, les vendait au plus bas prix, et fuyait en toute hâte. Melik-

schonkon des Mantchoux, et le *haï-tsing* des Chinois sont identiquement le même oiseau que le *schongar* des Tartares. Quant au mot *soung-eul*, je crois qu'il désigne l'oiseau de proie appelé *sakr* par les Orientaux, et auquel les Français ont conservé son nom dans celui de (sacre).

Quant à la patrie du *schongar* ou *schonkar*, il est certain que cet oiseau habite les contrées septentrionales de l'Asie. Marco-Polo rapporte (*Relations des pays orientaux*, col. 51) « que dans les îles de la mer « Glaciale, on trouvait quantité de *griffons*, que les chrétiens transportaient en Tartarie. » Daï-Ming, envoyant à Schah-rokh sept couples de *schongar* (*Matla-assaadeïn*, m. pers. de l'Arsenal 24, f. 100 r°, *Ambassades réciproques d'un roi de Perse*, etc., p. 56), atteste « que cet oiseau ne se trouvait pas à la « Chine, mais qu'il n'en manquait pas, attendu qu'il en recevait continuellement un certain nombre, « qui lui étaient envoyés en présent des pays au delà de la mer. » M. Foucher d'Obsonville (*Essais philosophiques sur les mœurs de divers animaux étrangers*, p. 55), dit « que les gerfauts se propagent « dans les branches du Caucase qui s'étendent au nord du Tibet. » Enfin, au rapport de Pallas (*Samlungen historischer nachrichten*, etc., p. 147), « le gerfaut (*schonkar*) et le faucon de passage « (*naatschin*) ne se trouvent point dans les plaines habitées par les Kalmouks. Mais les chefs de ce « peuple tâchent d'en acheter des Baschkirs (*Voyages dans plusieurs provinces de l'empire de Russie*, « tom. III, p. 16), dont les montagnes sont ordinairement la retraite favorite de ces oiseaux précieux. « Les Baschkirs les prennent avec des filets à trappe, au-dessus desquels ils suspendent des plumes « flottantes à des ficelles tendues d'un arbre à l'autre. Des pigeons attachés sur la terre servent d'appât. « Les gerfauts que l'on y prend sont envoyés à la cour de Russie (Pallas, *Voyages*, etc., t. III, p. 17). » Le *schonkar* étant un oiseau rare et précieux, qui ne se trouve pas dans les pays méridionaux, on ne doit pas être surpris qu'il ait de tout temps été un des présents auxquels les princes orientaux attachaient le plus de prix, et qui leur était souvent offert, ou par leurs vassaux ou par leurs égaux. Les *Kirghis* s'étant soumis à Tchenghiz-Khan lui envoyèrent un *schongar* de couleur blanche (Raschid-eddin, fol. 116 v°, *Histoire généalogique des Tatars*, p. 100, 205). « Des marchands de la même « nation, s'étant rendus à la cour de Koubilaï, présentèrent à ce prince un aigle blanc et un *schongar* « blanc, qui avait les pattes et le bec rouges (Raschid-eddin, fol. 261 v°; Mirkhond, V^e^ partie, « f. 54 r°). » L'auteur de l'ouvrage intitulé : *De l'estat et de la gouvernance du grant Caan de Cathay*, (man. français 7500 C, fol. 142 r° et v°), après avoir parlé de la suzeraineté que le grand Kaân exerçait sur les autres princes mogols, ajoute : « Ces trois empereurs envoient tous les ans licupars « tous vifs, camelz, gerffaulx, et très grant plenté d'autres précieux joyaux au dit Caan leur seigneur. « Car ilz le recongnoissent leur seigneur et leur souverain. » L'an 658 de l'hégire (de J. C. 1260) (Raschid-eddin, fol. 248 r°), à l'époque où Koubilaï fut élevé sur le trône des Mogols, Dourtchi, l'un des principaux émirs, fit dire à Arik-bouka « que ses projets étant connus de Koubilaï, il devait, pour « dissiper les soupçons de ce prince, lui envoyer une ambassade, présidée par un *noian* du premier « rang, pour lui présenter un *schongar* et un autre animal. » Arik-bouka, ayant suivi ce conseil, envoya à Koubilaï des députés qui lui offrirent cinq *schongars*. L'an 702 de l'hégire (de J. C. 1302) (Raschid-eddin, fol. 202 r°), Naïan, l'un des descendants de Djoudji, envoya à Gazan-Khan deux de ses principaux émirs, qui lui présentèrent un *schongar* et d'autres objets précieux. Trois ans après, Oldjaïtou reçut un de ces oiseaux de la part de Timour-Kaân (*ibid.*, fol. 453 A v°). L'an 716 (de J. C. 1316), des ambassadeurs de ce prince, apportant à Oldjaïtou un faucon et un *schongar*, furent

Nâser partit de Berzah le vendredi, quinzième jour du mois de Safar, accompagné du peu de soldats qui lui restaient, prit la route de Gazah, laissant

arrêtés et mis en prison par ordre d'Isen-boga (*ibid.*, fol. 479 r°). L'an 793 (de J. C. 1390), des ambassadeurs de Toktamisch, khan du Kaptchak, présentèrent à Tamerlan un *schongar*, et neuf chevaux d'une vitesse surprenante (*Histoire de Timur-beck*, tom. II, p. 75). Les deux princes Mohammed-Sultan et Abou-Bekr offrirent au même conquérant un *schonkar* (*Zafer-nâmeh*, fol. 326 r° et v°). Plus tard (*ib.*, fol. 363 r°) un ambassadeur d'Idekou, prince du Kaptchak, présenta à Tamerlan un oiseau de la même espèce. Clavijo (*Vida del gran Tamorlan*, deuxième édition page 120), fait aussi mention des gerfauts qui furent présentés à ce prince. En l'année 812 (de J. C. 1409), lorsque Schah-rokh fut de retour du Ma-waran-nahar (*Matla-assaadeïn*, fol. 44 r°), il reçut une ambassade de la part de Foulad-khan et des émirs Idekou-Béhadur et Isi, qui gouvernaient le Kaptchak et le pays des Uzbeks. Les députés lui offrirent des présents magnifiques, et entre autres un *schongar* et plusieurs animaux utiles pour la chasse. L'an 820 (de J. C. 1417) (*ib.*, fol. 92 v°, *Ambassades réciproques*, etc., p. 49), Schah-rokh reçut un oiseau de cette espèce de la part de Daï-ming, empereur de la Chine. Deux ans après (man. de l'Arsenal 24, f. 100 r°, *Ambassades réciproques*, etc., pag. 56), ce prince, envoyant à Schah-rokh une ambassade, joignit à ses présents sept couples de *schongars*, qu'il avait dressés lui-même. Le même monarque (f. 130 v°, 131 r°) en envoya dix. Plus loin (f. 131 v°), il est fait mention d'un schongar bleu. L'an 859 (de J. C. 1455) (m. de l'Arsenal 24, f. 265 r°), le sultan Abou-Saïd envoya à Mirza-Abou'lkâsem-Bâber, entre autres présents, de beaux chevaux, et quelques couples de *schongars*. L'an 861 (de J. C. 1456), Abou'lkâsem-Bâber étant à la chasse, un *schongar* blanc qu'il affectionnait beaucoup se rompit une serre; ce qui lui causa un extrême chagrin (*Matla-assaadeïn*, fol. 271 r°). Moustafa-khan, un des princes Uzbeks, ayant conclu un traité avec le sultan Abou'lgâzi-Hosaïn, lui envoya en présent le *schonkar* dont il se servait habituellement (Mirkhond, *ou plutôt* Khoudemir, t. VII, f. 7 r°). M. Foucher d'Obsonville atteste que les gerfauts étaient offerts en présent ou en tribut aux empereurs de Delhi (*Essais philosophiques sur les mœurs de divers animaux étrangers*, p. 55).

Lorsque l'an 1024 de l'hégire (de J. C. 1615), le czar de Russie envoya une ambassade au roi Schah-Abbas, au nombre des présents étaient quelques couples de *schonkars*. Et l'historien persan ajoute que cet oiseau ne se trouve dans aucun pays du monde, excepté en Russie. Schah-Abbas donna un couple de ces oiseaux à Khan-Alem, ambassadeur de Selim, souverain de l'Indoustan (*Vie de Schah-Abbas*, f. 213 r°). Et Chardin parle d'un oiseau de proie qui vient de la Moscovie, et qui, certainement, n'est autre que le *schonkar* ou gerfaut (*Voyages en Perse*, tom. II, pag. 32). L'an 662 (de J. C. 1263), le sultan Bibars reçut une ambassade de la part de Charles, frère de saint Louis. Les députés apportaient, entre autres présents, un certain nombre de *sonkors* gris : عدة من السناقر الشهب (Nowaïri, *Vie de Bibars*, f. 24 r°; Ebn-Ferat, man. de Vienne, tom. VI, pag. 22). L'an 684 de l'hégire (de J. C. 1285), le sultan d'Égypte Kelaoun reçut en présent des Génois, six *sonkors* et un chien blanc qui, suivant quelques historiens, était plus gros qu'un lion (Ebn-Ferat, man. de Vienne, tom. VIII, pag. 36).

Au rapport de Makrizi (*Kitab-assolouk*, man. arab. 672, pag. 982, 983) et d'Abou'lmahâsen (man. arab. 663, fol. 104 r°), « le sultan d'Égypte Mohammed-ben-Kelaoun aimait passionnément la chasse, « et faisait venir de tous côtés des *sakrs* (sacres), des *sonkors*, des faucons, des éperviers, et d'autres « oiseaux de proie. Sous le règne de ce prince, les *sonkors* devinrent si communs en Égypte, que chaque

Damas sans défense. La population était rangée autour des murs. Le prix du louage d'un chameau s'élevait à sept cents pièces d'argent. On était alors en hiver. Dès que l'on eut vu partir Melik-Nâser, les habitants de Damas perdirent courage, et s'enfuirent précipitamment et en désordre. On eût cru que le jour de la résur-
rection était arrivé (127). Melik-Nâser avait régné, tant à Alep qu'à Damas, l'espace 259

« émir en avait dix, plus ou moins. Il établit des fauconniers dont plusieurs étaient en possession de « fiefs importants, et recevaient une quantité considérable de viande, de fourrage, d'habits et autres « objets. Lorsque Mohammed mourut, les *sonkors* destinés spécialement pour l'usage du sultan « montaient à cent vingt. Jamais ses prédécesseurs n'en avaient possédé, à beaucoup près, un si « grand nombre. Kelaoun n'avait qu'un seul *sonkor;* dans les marches solennelles son fauconnier « était à cheval, portant cet oiseau sur le poing. L'émir Hosam-eddin-Tarantaï, partant pour aller « assiéger Sonkor-alaschkar, dans la ville de *Sahioun,* sollicita la permission de mener avec lui le « *sonkor* comme un objet rare et magnifique, promettant du reste de ne pas s'en servir à la chasse « et de ne le lâcher sur aucune pièce de gibier. »

L'historien Abou'lféda nous apprend (*Abulfedæ Annales,* tom. V, p. 306) « que, lorsqu'il fit un « voyage en Égypte, au moment où il arrivait dans la ville de Seriâkous, située près du Caire, il vit « venir à sa rencontre l'émir Seïf-eddin-Kedjri, grand veneur امير شكار, qui lui apportait un *sonkor.* » Le même écrivain (*ibid.,* pag. 376) rapporte qu'il reçut du sultan Mohammed-ben-Kelaoun un présent composé de *sonkors* et de sakrs. Reiske, qui a commenté si doctement l'histoire d'Abou'l-féda, a été fort embarrassé sur la manière de rendre le mot سنقر. Tantôt, il suppose (pag. 423) que ce terme désigne *l'oiseau de proie appelé sacre;* tantôt (pag. 307) il croit qu'il faut entendre par là *un faucon ou un milan;* tantôt enfin (*ib.*), il conjecture que ce mot signifie *une conserve formée de sucre.*

L'an 786 (de J. C. 1384) (*Kitab-assolouk,* man. arab. 673, fol. 149 v°), des ambassadeurs de Toktamisch, khan du Kaptchak, offrirent au sultan d'Égypte sept *sonkors*, avec beaucoup d'autres présents. Parmi les présents que Timour ou Tamerlan envoya au sultan d'Égypte, l'an 805 de l'hégire (de J. C. 1402), on voyait un éléphant, une once, un épervier, un sakr et un *sonkor.*

Au rapport de Pétis de la Croix (*Histoire de Timur-beck*, tom. II, p. 75, note *a*), « les Russes et les « Tartares de Crimée étaient autrefois tenus d'envoyer tous les ans au Grand-Seigneur un *schongar,* « orné d'un certain nombre de diamants. » Enfin, dans l'*Histoire des Mongols,* qu'a publiée M. Schmidt (*Geschicte der Ost Mongolen,* pag. 74), on voit un aigle envoyé en présent, comme marque de soumission. Peut-être cet aigle était-il un *schonkar.*

(127) Comme le jour de la résurrection doit-être pour tous les hommes un jour redoutable, ce mot, chez les peuples de l'Orient, est devenu le terme caractéristique qui exprime, au plus haut point, *le trouble*, *l'effroi*, *la consternation.* On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (m. 661, fol. 171 r°) : ان القيامة فى بغداد قد وُجدت « La consternation régnait dans Bagdad. » Dans le même ouvrage (man. 663, fol. 145 r°) : تقوم قيامته لذلك « Il était consterné de ce fait. » Ailleurs (man. 671, fol. 180) : لما بلغ الحاكم قامت قيامته وهان فى اعين الناس « Hakem, ayant appris la « chose, fut consterné et méprisé de ses sujets. » Dans le *Manhel-sâfi* du même historien (tom. II, man. 748, *article de Timour*) : قامت قيامته و كرّ راجعا « Il fut consterné et retourna sur ses pas. » Plus loin (tom. III, man. 749, *article d'Adel*) : قامت عليه القيامة « Il vit lever sur lui le jour de la

de vingt-trois ans et sept mois; il avait commandé à Damas l'espace de dix ans, moins cinquante jours. Melik-Aschraf-Mousa, fils de Mansour, prince de Hems, vint joindre Houlagou. Melik-Mansour, fils de Modaffer, et prince de Hamah, se rendit en Égypte, avec ses femmes et ses enfants. Toute la population de Hems et de Hamah prit la fuite (128).

Cependant, Houlagou, seize jours après la conquête d'Alep, se dirigea vers Damas. L'émir Zeïn-eddin-Soleïman, fils d'Ali, petit-fils d'Amer-Mouwaïiad, et surnommé Zeïn-Hâfidi, prit les rênes du pouvoir, et ferma les portes de la ville.

« résurrection. » Dans l'*Histoire des rois d'Abyssinie*, écrite par Makrizi (pag. 18) : قامت قيامة عمّه « son oncle fut consterné. » Dans l'histoire du *prétendu Hasan-ben-Ibrahim* (man. non catalogué, fol. 108) : قامت على العسكر القيامة ودعوا على الصالح « Les troupes furent consternées, et firent « des imprécations contre Sâleh. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (tom. II, man. 657, fol. 5 v°) : قامت قيامة اعدايه « Ses ennemis furent consternés. » Dans l'*Histoire de la Conquête de Jérusalem* (man. 714, fol. 13 v°) : قامت قيامة القومص « Le comte fut consterné. » Plus loin (f. 40 r°) : دون القيامة تقوم القيامة « Avant le jour de la résurrection arrivait une catastrophe analogue. » Ailleurs (fol. 65 v°) : عدمتم سلامتكم واقمتم قيامتكم « Puissiez-vous perdre votre sécurité, et voir « lever pour vous le jour de la résurrection! »

Le mot *haschar* حشر, qui a le même sens que قيامة, s'emploie aussi pour exprimer la même idée. Dans un passage de l'historien que je viens de citer (man. 714, fol. 203 v°), on lit : لقد قامت بها قيامة الحشر. Dans des vers composés à la louange du général fatimite Djauher, et cités par Makrizi (*Description de l'Égypte*, m. 797, f. 311 r°), et Abou'lmahâsen (m. 671, f. 120 r°), on lit : يوم من الحشر اروع « Un jour plus redoutable que celui de la résurrection. »

Le mot persan *restkhiz* رستخيز, qui désigne également *la résurrection*, se prend aussi dans le sens de *catastrophe* ou de *consternation*. On lit dans le *Schah-nâmeh* (tom. I, pag. 83) : در افكند در كنم رستخيزى « Il fit tomber la consternation sur les rebelles. » Plus loin (p. 221) : سركشان رستخيز زديوان بر « Je ferai tomber une catastrophe sur les Touraniens. » Ailleurs (pag. 270) : بتورانيان آوردى او رستخيز « Il amenait la catastrophe des génies. » Ailleurs (pag. 374) : تو كفتى مكر رستخيز آمده است « Vous diriez que le jour de la résurrection est peut-être arrivé. » Et enfin (p. 391) : كه كفتى شب رستخيزست راست « On dirait que c'est là précisément la nuit de la résurrection. » Dans le *Zafer-nâmeh* (de mon manuscrit, fol. 293 v°) : در تمام ميمنه وميسره درپيوسته رستخيز بر خاست « Dans toute l'aile droite et l'aile gauche, un désordre complet se manifesta. » Plus loin (f. 334 v°) : برآمد زان شارستان رستخيز « La consternation se répandit dans cette ville. » Et enfin (fol. 381 v°) : چه رستخيز واقع شد « Quel trouble régna partout. »

(128) J'ai lu : جفل اهل حمص و حماة, au lieu de جعل qu'offre le texte.

Ayant réuni tout ce qui restait d'habitants, il convint avec eux de livrer Damas à Houlagou. La place fut remise à Fakhr-eddin-Merdegaï, au fils du commandant d'Arzen, et au schérif Ali. Tous trois avaient été envoyés, comme négociateurs, auprès de Melik-Nâser, de la part de Houlagou, qui était alors campé à Berzah. Ils se hâtèrent de mander cet événement au prince mongol. Celui-ci fit partir aussitôt un corps de Tatars, auxquels il recommanda les habitants de Damas, leur défendant de prendre à personne une pièce d'argent, ou une valeur plus considérable. Le dimanche, dix-neuvième jour du mois de Safar, les députés de Houlagou arrivèrent à Damas, accompagnés du kadi Mouhi-eddin-ben-Zeki. Celui-ci était parti de cette ville, et s'était rendu à Alep, auprès de Houlagou, qui l'avait revêtu d'une robe d'honneur, lui avait conféré le titre de kadi de la Syrie tout entière, et l'avait renvoyé à Damas, avec le gouverneur de cette place. Les habitants ayant banni toute inquiétude, se réunirent le lendemain dans la principale mosquée. Ebn-Zeki, revêtu de la *khilah* qu'il tenait de Houlagou, ayant convoqué les jurisconsultes et autres, fit devant eux la lecture du diplôme d'investiture تقليد que lui avait délivré le souverain mongol. On lut également les ordres فرمانات par lesquels ce prince garantissait l'amnistie aux habitants de Damas. Ceux-ci, toutefois, tremblaient et étaient en proie à la plus vive frayeur.

Le seizième jour de Rebi premier, les lieutenants de Houlagou arrivèrent à la tête d'un nombreux corps de Tatars, et accompagnés par Kitboga-noïan (129). On fit la lecture de l'acte d'amnistie. Bientôt après, un diplôme, émané du prince, conféra au kadi Kemâl-eddin-Omar-Teflisi le titre de *suppléant* نايب الحكم (130) du

(129) J'ai lu نوين au lieu de نوين que présente le manuscrit. Du reste, le nom de ce général mongol est écrit de plusieurs manières. On lit tantôt *Kitboga* كتبغا, tantôt *Kitbouka* ou *Kitbouka* كتبوقا ou كيتبوقا, et enfin *Kitoubouka* كيتوبوقا.

(130) Abou'lmahâsen (*Manhel-sâfi*, tom. IV, fol. 93 v°, 94 r°), nous donne à ce sujet les détails suivants : « Dans les premiers temps de l'Islamisme, l'administration de la justice الحكم, en Égypte, « fut confiée à quelques-uns des compagnons du Prophète الصحابة, et des *tabi* التابعين, jusqu'à « l'époque où prit naissance la secte du grand *Imam* Abou-Hanifah. Dès ce moment, l'administration « de la justice الحكم, en Égypte, ainsi que dans toutes les contrées, tant orientales qu'occidentales, « fut remise aux kadis Hânefis. Les Fatimites s'étant emparés de l'Égypte, y anéantirent les diverses « sectes musulmanes, firent triompher les opinions des Schiites, et nommèrent pour kadis ceux « d'entre leurs coreligionnaires qu'ils jugeaient à propos de choisir. Lorsque cette dynastie tomba « sous les coups des fils d'Aïoub, ceux-ci qui étaient Curdes d'origine, et attachés à la secte de « Schaféï, choisirent pour kadi un homme qui partageait les mêmes dogmes. A cette époque, le « Caire était prodigieusement déchu de sa splendeur, et presque désert. Les villages et les bourgs de

kadi des kadis Sadr-eddin-Ahmed-ben-Seni-eddaulah, de manière à ce qu'il remplit les fonctions de *kadi-alkodat* dans les villes de la Syrie, à Mausel, à Mâredin et à Méïâfârekin. Le même acte lui donnait aussi l'inspection des mosquées, et de toutes les fondations pieuses. Cet ordre fut lu publiquement dans le *Meïdân-akhdar* (la place verte).

Cependant, les Tatars envahirent toute la Syrie, et pénétrèrent jusqu'aux environs de Gazah, à Beït-Djebraïl, Khalil (Hébron), l'étang de Zirâ, et la ville de Salt. Partout ils égorgèrent ou emmenèrent en captivité la population, et enlevèrent tout ce qu'ils purent trouver de butin. Après quoi, ils reprirent la route de Damas, où ils vendirent les troupeaux et les autres objets tombés en leur pouvoir.

Les Chrétiens qui se trouvaient à Damas commencèrent à prendre un ascendant marqué sur les Musulmans. Ayant obtenu de Houlagou un diplôme
فرمان qui leur garantissait une protection expresse, et le libre exercice de leur
religion, ils buvaient du vin publiquement dans le mois de Ramadan, et en
260 versaient au milieu des rues sur les habits des Musulmans, et sur les portes des mosquées. Lorsqu'ils passaient, portant la croix, ils contraignaient les marchands de se lever, et maltraitaient ceux qui refusaient de le faire : ils parcouraient les rues, accompagnés de la croix, et se rendaient à l'église de Marie, où ils prononçaient des sermons consacrés à l'éloge de leur religion, et ils disaient ouvertement : « La foi véritable, la foi du Messie triomphe aujourd'hui. » Les Musulmans indignés, allèrent porter leurs plaintes au gouverneur établi par Houlagou; mais cet officier les traita avec mépris, et plusieurs d'entre eux reçurent, par ses ordres, la bastonnade. Il comblait d'honneurs les prêtres chrétiens, fréquentait leurs églises, et protégeait hautement leur religion. Zeïn-Hâfidi ayant levé sur la population des sommes immenses, les employa à acheter des étoffes, dont il fit

« son territoire étaient, en grande partie, ruinés. D'une autre part, les Francs, depuis un laps de « temps considérable, occupaient Jérusalem et le plus grand nombre des villes maritimes de la Syrie. « Salah-eddin-Iousouf ayant pris le titre de sultan, comme délégué de Nour-eddin, s'occupa de « régler les affaires de l'Égypte, fit des conquêtes prodigieuses, et parvint au faîte de la puissance. « Il eut pour successeurs plusieurs princes de sa famille; mais cette dynastie fut renversée, et remplacée par les Sultans-Turcs. Melik-Dâher-Bibars étant monté sur le trône, imagina, dans le cours « de l'année 664 (1265 de J. C.) ou de l'année précédente, d'établir en Égypte quatre kadis. Les « magistrats de la secte de Schaféï avaient été exclusivement en possession de rendre la justice en « Égypte, l'espace de cent années, depuis l'an 564 (1168 de J. C.), époque du règne de Melik-Mansour-« Asad-eddin-Schirkouh. » Je donnerai, plus bas, sur cette matière, des détails plus circonstanciés.

présent à Kitboga, qui gouvernait la ville au nom de Houlagou, à Baïdera, aux émirs et aux généraux Tatars. Il leur envoyait chaque jour des objets de tout genre.

Cependant, Kitboga et Baïdera se rendirent à Merdj-Bargout. Melik-Aschraf, prince de Hems, arriva du camp de Houlagou, apportant un diplôme qui le nommait vice-roi de Damas et de toute la Syrie. Kitboga s'empressa d'obéir à cet ordre; et c'était chez lui que se tenaient les conseils, et tout ce qui avait trait au gouvernement.

Quelques jours après, l'émir Bedr-eddin-Mohammed-ben-Karmdjah, gouverneur de la citadelle de Damas, de concert avec l'émir Djelâl-eddin-ben-Saïrafi, prit les armes, et ferma les portes de cette forteresse. Kitboga-noïan, à la tête des troupes Tatares, vint mettre le siége devant la place, le sixième jour du mois de Rebi second. Cependant, Dieu fit tomber du ciel de la pluie, de la grêle accompagnées d'un vent violent, d'éclairs, de tonnerres, et d'un tremblement de terre qui renversa quantité de lieux habités. Toute la population passa la nuit dans des transes mortelles, redoutant à la fois les fléaux dont les menaçaient le ciel et la terre. Les attaques contre la citadelle étaient infructueuses. Le siége se prolongea jusqu'au vingt-deuxième jour du mois de Djoumada premier. Les Tatars avaient dressé devant cette place plus de vingt machines de guerre, qui jouaient sans interruption, et renversèrent une partie des fortifications. Les assiégés demandèrent alors à capituler. Les Tatars étant entrés dans la place, livrèrent au pillage tout ce qui s'y trouvait de précieux, mirent le feu en plusieurs endroits, démolirent un grand nombre de tours, et détruisirent toutes les machines et les munitions de guerre. De là ils se dirigèrent vers Balbek, dont ils ruinèrent la citadelle. Un autre corps prit la route de Gazah, saccagea la ville de Banias, et porta dans toute la contrée le carnage, la dévastation et le pillage.

Le samedi, vingt-deuxième jour du mois de Rebi premier, l'émir Rokn-eddin-Bibars-Bondokdari arriva au Caire. Melik-Modaffer-Koutouz sortit à sa rencontre. lui assigna pour logement la maison du vizirat, et lui concéda, à titre de bénéfice militaire, la ville de Kalioub. 261

Sur ces entrefaites, Houlagou s'empara de Mâredin, égorgea les émirs de cette ville, et renversa les murs de la citadelle.

Melik-Nâser était arrivé à Katia. Koutouz, effrayé de l'approche de ce prince, vint camper à Sâléhieh, à la tête de ses troupes. Nâser se vit abandonné d'une partie de ses émirs et des officiers Schehrzouris, qui allèrent se ranger sous les drapeaux de Koutouz. Quelques-uns d'entre eux, tels que Hosam-eddin-Tarantaï,

Bedr-eddin-Taïdemur-alakhout, Bedr-eddin-Aïdemur, le *dewadâr*, et Idgâdi-Hadji se fixèrent à Belbeïs. Nâser, voyant ses affaires en désordre, et ses partisans se débander journellement, quitta la ville de Katia, et vint camper à Balka. Koutouz, de son côté, rentra au château de la Montagne. Il fit arrêter et enfermer dans cette forteresse l'émir Djemâl-eddin-Mousa-ben-Iagmour. Tous ceux d'entre les pages et les secrétaires de Nâser, qui étaient venus se joindre à lui, furent exposés à des vexations rigoureuses, et dépouillés de leurs biens. Il contraignit l'épouse de Melik-Nâser à montrer tout ce qu'elle possédait de pierreries, et dont il enleva une énorme quantité. Il extorqua des sommes immenses aux femmes des émirs Kaïmeris; et quelques-unes d'entre elles furent mises à la torture.

Quant à ce qui concerne Melik-Nâser, un de ses pages, nommé Hosaïn-Kurdi le *tabardâr* (131), se saisit de ce prince, ainsi que de son fils Melik-Aziz, de son frère Gâzi, d'Ismaïl-ben-Schadi, et de toutes les personnes de sa suite. Il envoya ces prisonniers à Houlagou. Celui-ci, sur ces entrefaites, quitta Alep, pour retourner vers les contrées de l'Orient. Il nomma Kitboga-noïan pour commander en son nom dans la ville d'Alep, et établit Baïdera gouverneur de Damas. Il emmena avec lui sept émirs *Bahris*, parmi lesquels se trouvaient Sonkor-aschkar, Tenkez, Beramek et Bekmesch.

(131) Le mot *tabardâr* طبردار, qui est persan d'origine, signifie *porte-hache*. Le terme *tabar* طبر se trouve dans un passage de l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas, où on lit (man. arab. 689, fol. 22 v°) : في يده طبر « Il tenait à la main une hache. » Dans l'histoire de Nowaïri (26ᵉ partie, fol. 194 v°), et dans celle du *prétendu Hasan-ben-Ibrahim* (man. non catalogué, fol. 153 r°), il est également fait mention du curde Hosaïn, *tabardâr* de Melik-Nâser, souverain de Damas. L'auteur de l'ouvrage intitulé *Inschâ* (man. arab. 1573, fol. 122 r°), parlant des *tabardârs*, s'exprime en ces termes : « Les *tabardârs* طبردارية sont des enfants de milice أولاد الجند, commandés par un émir. « Dans les marches du prince, ils sont autour de lui, se tenant à sa droite et à sa gauche, tout prêts « à frapper un ennemi qui oserait, sans permission, s'approcher du monarque. Ils sont au nombre « de dix. » Plus loin (fol. 128 v°), le même écrivain nous donne les détails suivants : « L'*émir-tabar* « امير طبر commande les *tabardârs*, et a le même rang que l'officier appelé *Râs-annaubah* راس « النوبة. »

Je dois réparer ici une omission qui m'a échappé. Dans une page précédente (pag. 64), il est fait mention d'un officier qui portait le titre de *Baschmak-dâr* بشمقدار. Suivant l'auteur du *Inschâ* (man. 1573, fol. 129 r°), ce mot s'écrivait également *Badjmak-dâr* بجمقدار. Il dérive du terme turc *baschmak* بشمق *sandale*. « On désignait par le mot *Baschmak-dâr* un officier qui avait la « charge de porter les sandales du sultan. L'usage voulait qu'il y en eût deux qui se relayassent dans « cette fonction. »

Bientôt après des ambassadeurs de Houlagou arrivèrent en Égypte apportant une lettre conçue en ces termes :

« De la part du Roi des Rois de l'Orient et de l'Occident, le kaân suprême :

« En votre nom, ô Dieu, qui avez étendu la terre et élevé les cieux; Melik-« Modaffer-Koutouz est de la race de ces Mamlouks, qui ont fui dans cette contrée « pour échapper à nos glaives, qui jouissent des bienfaits de ce prince, et « égorgent les sujets soumis à son autorité. Que Melik-Modaffer-Koutouz sache, « aussi bien que tous ses émirs, et les peuples de son empire, qui habitent « l'Égypte et les contrées voisines, que nous sommes les soldats de Dieu sur la « terre; qu'il nous a créés dans sa colère, et livré entre nos mains tous ceux qui « sont l'objet de son courroux; ce qui s'est passé dans les autres contrées doit « être pour vous un sujet de réflexion, et vous détourner de penser à nous faire « la guerre. Instruisez-vous par l'exemple des autres et remettez-nous votre sort, « avant que le voile se déchire, et que, livrés au repentir, vous ne voyiez « tomber sur vous la peine de vos fautes : car, nous ne nous laisserons point « toucher par les pleurs; et nous serons insensibles aux plaintes. Vous avez « appris que nous avons conquis une vaste étendue de pays; que nous avons « purifié la terre des désordres qui la souillaient; et que nous avons égorgé la plus « grande partie des habitants. C'est à vous de fuir, et à nous de vous poursuivre; 262
« et quelle terre vous offrira un asile? quelle route pourra vous sauver? quelle « contrée vous conservera la vie? Vous n'avez aucun moyen d'échapper à nos « glaives, de vous soustraire à la terreur de nos armes. Nos chevaux sont extrê-« mement légers à la course; nos flèches sont perçantes; nos épées sont pareilles « à la foudre; nos cœurs sont durs comme des montagnes; le nombre de nos « soldats égale celui des grains de sable; les forteresses ne peuvent tenir devant « nous; les armées ne sauraient nous résister avec succès. Les prières que vous « adresseriez à Dieu contre nous ne seraient point écoutées. En effet, vous vous « enrichissez par des moyens illicites; vous ne tenez aucune parole; vous violez « les promesses et les serments les plus solennels. La révolte et la désobéissance « règnent au milieu de vous; sachez donc que vous allez voir tomber sur vous « l'humiliation et l'opprobre. Aujourd'hui, vous allez recevoir un châtiment igno-« minieux, en punition de l'orgueil insensé qui vous animait sur la terre, et des « excès auxquels vous vous livriez. Ceux qui ont commis l'injustice vont savoir « quel sort les attend; ceux qui oseront nous faire la guerre, auront à s'en re-« pentir; ceux qui rechercheront notre protection seront seuls en sûreté. Si vous

« vous soumettez à nos ordres, et aux conditions que nous vous proposons, « vous partagerez tout ce qui est à nous et contre nous. Si vous résistez, vous « périrez : n'allez pas vous causer la mort à vous-mêmes : celui qui est averti doit « être sur ses gardes. Vous êtes persuadés que nous sommes des infidèles : et « nous, nous vous regardons comme des êtres criminels. Et ce Dieu, dont les « ordres sont irrévocables, dont les arrêts sont parfaitement sages, nous a fait « triompher de vous; vos armées les plus fortes sont à nos yeux comme un petit « nombre d'hommes; vos personnages les plus marquants sont devant nous des « êtres méprisables. Vos rois n'ont à attendre de nous que l'opprobre. Ne délibérez « pas longuement : hâtez-vous de nous rendre réponse, avant que la guerre « allume ses feux, et lance sur vous ses étincelles : alors, vous ne trouveriez « plus d'asile, de force, de protecteur, d'appui. Vous éprouveriez de notre part « les catastrophes les plus terribles, et vous laisseriez bientôt vos contrées désertes. « En vous adressant ce message, nous avons agi noblement envers vous; nous « avons cherché, par nos avis, à vous réveiller de votre assoupissement. Main- « tenant vous êtes les seuls ennemis contre lesquels nous devions marcher. Que « le salut soit sur nous, sur vous, et sur tous ceux qui suivent la direction di- « vine, qui redoutent les suites de la mort, et qui se soumettent aux ordres du « roi suprême.

« Dis à l'Égypte : Voilà Holaoun (132) qui arrive, escorté d'épées nues, et de « glaives acérés.

« Il va réduire à l'humiliation les personnages éminents de cette contrée (133). « Il enverra les enfants rejoindre les vieillards. »

Koutouz (134) ayant réuni les émirs, tous furent d'avis de faire périr les ambassadeurs, et de se diriger vers Sâléhieh. En conséquence, les députés furent arrêtés et mis en prison. Le sultan s'occupa de faire prêter serment de fidélité à ceux d'entre les émirs qu'il avait choisis, et donna l'ordre du départ. Les émirs n'entreprenaient cette expédition qu'avec répugnance, parce qu'ils crai-

(132) C'est de cette manière que plusieurs historiens arabes écrivent le nom de Houlagou. De même dans l'histoire de Haïthon (*Histoire orientale*, col. 43, 44, 45, 46, etc.), on lit *Haolon*, et *Olaon* dans une lettre que le pape écrit à ce prince (Mosheim, *Historia ecclesiastica Tartarorum*, append. pag. 66), etc.

(133) Je lis اذلّة, au lieu de اذالة.

(134) Je lis قطز, au lieu de نظر.

gnaient d'en venir aux mains avec les Tatars. Le lundi, quinzième jour du mois de Schaban, Melik-Modaffer, à la tête de toutes les troupes de l'Égypte, d'une 263 partie des forces de la Syrie, des Arabes, des Turcomans, etc., sortit du château de la Montagne, et prit la route de Sâléhieh. Avant son départ, il fit comparaître devant lui les ambassadeurs tatars, qui étaient au nombre de quatre. Un d'eux fut coupé en deux dans le marché des chevaux, au pied du château de la Montagne; un autre, hors de la porte de Zawilah; le troisième, hors de la porte de Nasr; et le quatrième, dans le lieu nommé Ridaniah الريدانية (135). On suspendit leurs têtes à la porte de Zawilah; et ce furent les premières têtes de Tatars qui furent attachées dans cet endroit. Parmi ces députés se trouvait un enfant, auquel le sultan fit grâce, et qu'il reçut au nombre de ses Mamlouks. On proclama dans les villes de Misr et du Caire et dans les environs, que chacun prît les armes pour défendre la cause de Dieu, et soutenir la religion du *Prophète*. Les gouverneurs eurent ordre d'exciter les soldats à partir. Tous ceux qui se cacheraient et viendraient à être découverts, devaient recevoir des coups de fouet.

Le sultan vint camper à Sâléhieh, où toutes ses forces se trouvèrent réunies : ayant convoqué les émirs, il leur proposa de poursuivre l'expédition; mais tous s'y opposèrent, et refusèrent obstinément de marcher. Koutouz, irrité, leur dit: « Émirs des Musulmans, voilà longtemps que vous mangez les richesses du « trésor; et maintenant, vous répugnez à marcher contre l'ennemi. Eh bien! je « vais me mettre en marche; ceux qui sont zélés pour la défense de la religion, « n'ont qu'à m'accompagner. Quant à ceux qui pensent autrement, ils peuvent « retourner chez eux. Dieu voit tout ce qui se passe; et le péché des femmes des « Musulmans retombera sur la tête de ceux qui auront refusé de partir. » Ceux des émirs que le sultan avait choisis (136), et auxquels il avait fait prêter serment, s'étant, d'un commun accord, engagés à faire partie de l'expédition, les autres ne purent se dispenser de suivre leur exemple. L'assemblée se sépara. Dès que la nuit fut arrivée, le sultan fit battre ses tambours, et dit hautement : « J'irai seul « attaquer les Tatars. » Les émirs voyant que le prince était décidé à partir se mirent en marche malgré leur répugnance. L'émir Rokn-eddin-Bibars-Bondokdari

(135) On désignait par ce nom un jardin qui avait appartenu à un esclavon appelé Ridan. Cet homme était attaché au service du khalife fatimite Aziz, et portait le dais sur la tête de ce prince. Il fut mis à mort, le mardi, dixième jour du mois de Dhou'lhidjdjah, l'an 393 (de J. C. 1002) (Makrizi, *Description de l'Égypte,* man. ar. 798, fol. 128 r°).

(136) Je lis تخيّرهم, au lieu de يخبرهم.

eut ordre de se porter en avant, à la tête d'un corps de troupes, afin de reconnaître les mouvements des Tatars. Il se présenta devant la ville de Gazah, qui était occupée par une garnison de ce peuple. L'ennemi, apprenant l'arrivée de Bibars, évacua la place, dont l'émir prit possession. Le sultan, suivi de toutes ses forces, vint camper à Gazah, où il s'arrêta un jour. Il prit la route du *Sâhel*, et se dirigea vers la ville d'Akka. Les Francs, qui étaient alors maîtres de cette place, sortirent avec des présents à la rencontre de Koutouz, et lui offrirent de l'accompagner comme auxiliaires. Il les remercia, et leur fit promettre d'observer dans cette guerre une stricte neutralité. Il leur jura que, si un de leurs cavaliers ou de leurs fantassins, suivait l'armée des Musulmans, avec l'intention de lui nuire, il reviendrait sur ses pas et les attaquerait, avant de marcher contre les Tatars. Ayant ensuite convoqué les émirs, il les exhorta à ne pas craindre de se mesurer avec l'ennemi. Il leur remit devant les yeux le carnage, le pillage, les incendies, qui avaient désolé les diverses provinces, et les engagea à prévenir le retour de
264 pareils excès. Il les exhorta à délivrer la Syrie des mains des Tatars, à défendre courageusement l'Islamisme et les Musulmans, et à éviter les châtiments que Dieu ferait tomber sur eux. Tous fondirent en larmes, et jurèrent unanimement de faire tous leurs efforts pour vaincre les Tatars, et les chasser des provinces qu'ils avaient conquises. L'émir Rokn-eddin-Bibars-Bondokdari s'étant avancé, par ordre du sultan, à la tête d'un corps de troupes, rencontra les coureurs des Tatars. Il se hâta d'écrire au sultan, pour l'informer de cet événement, et commença à escarmoucher avec l'ennemi, tantôt avançant, tantôt reculant; Koutouz le joignit près d'Aïn-Djalout.

Kitboga et Baïdera, les deux gouverneurs choisis par Houlagou, n'eurent pas plutôt appris la marche de l'armée égyptienne, qu'ils se hâtèrent de rassembler tous les Tatars qui étaient dispersés dans la Syrie, et se mirent en marche, pour aller combattre les Musulmans. Les coureurs égyptiens ayant rencontré ceux des Tatars les mirent en déroute. Le vendredi, vingt-cinquième jour de Ramadan, les deux partis se trouvèrent en présence. Les Musulmans ne se disposaient qu'avec une crainte extrême à se mesurer avec les Tatars. Le soleil venait de se lever. La vallée était remplie de troupes : de toutes parts on entendait les cris des laboureurs des villages, et le son continu des tambours du sultan et des émirs. Les Tatars montèrent alors à cheval et la bataille s'engagea. Une des ailes de l'armée du sultan fut mise en désordre et rompue. En ce moment, Melik-Modaffer, ôtant son casque de dessus sa tête, le jeta à terre, et s'écria de toute sa force : *O Isla-*

misme! Il se précipita en personne sur l'ennemi, escorté de ceux qui l'entouraient, et combattit avec une extrême intrépidité. Dieu seconda ses efforts. Kitboga, général des Tatars, fut tué dans l'action. Après lui, périt Melik-Saïd-Hosaïn, qui servait dans l'armée des Tatars. Dieu fit fuir le reste de leurs troupes devant les Musulmans (137), qui les poursuivirent l'épée dans les reins, massacrèrent un grand nombre d'hommes, et firent une multitude de prisonniers. L'émir Bibars se distingua par son courage sous les yeux du sultan. Le jeune homme, qui faisait partie des envoyés Tatars, et que le sultan avait épargné et incorporé parmi ses Mamlouks, se trouvait à cheval, derrière ce prince, au moment du combat. Lorsqu'il vit la bataille engagée, il plaça sur son arc une flèche, qu'il dirigeait contre le sultan. Mais, frappé par un de ceux qui étaient à côté de lui, il fut saisi et massacré sur la place. Suivant un autre récit, il décocha en effet la flèche qui atteignit le cheval du prince, et le renversa à terre. Koutouz se trouvait ainsi à

(137) Le texte porte ces mots : منح الله ظهورهم المسلمين.

L'expression مَنَحَ الاكتاف, qui répond à celle de منح الظهور, se prend, en arabe, dans deux sens. Tantôt elle signifie, comme les mots latins *terga dare*, *fuir devant un ennemi*. On lit dans le *Sirat-arresoul* (man. arab. 629, fol. 119) : منحناهم اكتافنا « Nous avons fui devant eux. » Dans l'histoire d'Ebn-Khaldoun (man. de la Bibliothèque du Roi, tom. VII, fol. 96 r°) : افتلّ مصافهم و منحوا اكتافهم « Leurs rangs furent rompus, et ils prirent la fuite. » Ailleurs (f. 144 v°) : منحوا العدو اكتافهم « Ils fuirent devant l'ennemi. » Et plus loin (fol. 239 v°) : ولّوا الادبار و منحوهم الاكتاف « Ils prirent « la fuite, et tournèrent le dos à l'ennemi. » Tantôt cette expression signifie, en parlant de Dieu : *Faire fuir un des adversaires devant l'autre,* comme dans ce passage du même historien (t. VII, f. 155 v°) : منح الله المسلمين اكتافهم « Dieu les fit fuir devant les Musulmans. » Dans un passage du *Roman d'Antar* (tom. III, fol. 195 r°), les mots اعطاه ظهره signifient : *Il lui tourna le dos.*

Dans la langue hébraïque, l'expression נָתַן עֹרֶף ou פָּנָה עֹרֶף ou הָפַךְ עֹרֶף signifie *fuir;* et d'autres fois נָתַן עֹרֶף signifie *faire fuir* (Exod. chap. XXIII, v. 27; Psaume XVIII, v. 41).

En langue persanne, les mots پشت دادن signifient : *Tourner le dos, s'enfuir* (Voy. *Gulistan,* ed. Semel. pag. 29). Dans le *Matla-assaadeïn* (fol. 214 v°), on lit : امیر پیرلقهان برلاس شاهزاده‌را پشت داده « L'émir Lokman Berlas ayant fui devant le prince. » Plus loin (fol. 3.7 r°) : بیکبار پشت داده رو بگریز نهادند « Ayant tous à la fois tourné le dos, ils prirent la fuite. » Ailleurs (f. 305 r°), on trouve cette expression : پشت بهزیمت دادند « Ils eurent recours à la fuite. » Les mots پشت گردانیدن signifient également : *Tourner le dos;* comme dans ce passage de Khondémir (*Habib-assiiar,* tom. III, fol. 261 r°) : پشت برکارزار میدان گردانیده روی بوادی فرار آورد « Tournant le « dos au champ de bataille, il prit le parti de la fuite. »

pied; Fakhr-eddin-Maina, descendant de son cheval, le fit monter à sa place, et, lorsque l'on eut amené un des chevaux de main, il se remit lui-même en selle.

L'armée égyptienne poursuivit les Tatars jusque dans le voisinage de Baïsan. Là, ils firent volte-face, et engagèrent un combat plus acharné que le premier. Mais, grâce à Dieu, ils furent mis en déroute, et perdirent, avec leurs chefs, un grand nombre de leurs soldats. Les Musulmans avaient été violemment ébranlés. Le sultan, à trois reprises, cria d'une voix forte, de manière à être entendu de
265 la plus grande partie de l'armée : « O Islamisme! ô Dieu, protégez votre serviteur « Koutouz, et faites-le triompher des Tatars! » Lorsque ceux-ci eurent été vaincus pour la seconde fois, le sultan mit pied à terre, frotta son visage sur la poussière, la baisa humblement, et fit une prière, accompagnée de deux *rikah,* pour rendre grâce à Dieu de la victoire. Après quoi il remonta à cheval. Les troupes arrivèrent chargées de butin. La nouvelle de la défaite des Tatars parvint à Damas, le dimanche, vingt-septième jour du mois. La tête de Kitboga, leur général, fut portée au Caire.

Zeïn-Hâfidi, et les gouverneurs Tatars, quittèrent précipitamment la ville de Damas, accompagnés des personnes de leur suite; mais les habitants des villages les attaquèrent et pillèrent tout leur bagage. Damas avait été au pouvoir des Tatars l'espace de sept mois et dix jours.

Le même dimanche, le sultan vint camper à Taberiah. De là, il écrivit aux habitants de Damas, pour leur notifier la victoire dont Dieu l'avait gratifié, et la défaite des Tatars. C'était la première lettre qu'il eût adressée à la population de cette ville. Dès qu'on eut reçu cette dépêche, les habitants s'abandonnèrent aux transports de la joie la plus vive. Ils se précipitèrent sur les maisons des Chrétiens, les livrèrent au pillage, et détruisirent tout ce qu'ils purent démolir. Ils renversèrent l'église des Jacobites, ainsi que celle de Marie, et mirent le feu à celle-ci, en sorte qu'il n'en resta plus qu'un monceau de ruines. Ils égorgèrent un grand nombre de Chrétiens, et réduisirent les autres en esclavage. Ils se vengeaient ainsi de ce que, durant la domination des Tatars, les Chrétiens avaient songé plus d'une fois à faire main basse sur les Musulmans, avaient détruit des mosquées, des minarets, qui se trouvaient dans le voisinage de leurs églises. Ils frappaient publiquement leurs cloches, marchaient en pompe avec la croix, buvaient du vin dans les rues, et en répandaient sur les Musulmans.

Le vingt-deuxième jour du même mois, les habitants de Damas pillèrent les

maisons des Juifs, sans y laisser la moindre chose. Les boutiques qu'ils possédaient dans les marchés furent changées en monceaux de décombres. Cependant des soldats de la milice ayant pris les armes, empêchèrent la multitude de livrer aux flammes les synagogues et les maisons des Juifs. En même temps, les habitants de Damas attaquèrent plusieurs Musulmans qui avaient embrassé le parti des Tatars, les massacrèrent, démolirent les maisons qui se trouvaient dans le voisinage des églises, et égorgèrent un grand nombre de Mogols. Toute la ville offrait un spectacle affreux.

Le vingt-neuvième jour du même mois, au point du jour, l'émir Djemâl-eddin-Mohammedi-Sâléhi arriva à Damas, apportant un diplôme du sultan Melik-Modaffer-Koutouz. Cet acte, qui fut lu publiquement, dans la maison appelée *Dâr-assaadâh* دار السعادة (la maison du bonheur), avait pour objet d'accorder aux habitants une amnistie, et de calmer leurs inquiétudes. Le mercredi, dernier jour du mois de Ramadan, Melik-Modaffer, à la tête de ses troupes, arriva sous les murs de Damas, et y établit son camp. Après avoir séjourné dans cet endroit, jusqu'au deuxième jour de Schewal, il fit son entrée dans la ville, et choisit pour sa demeure la citadelle. L'émir Rokn-eddin-Bibars, envoyé par le prince du côté de Hems, massacra ou fit prisonniers un grand nombre de Tatars, et rentra victorieux à Damas. Melik-Modaffer conquit toutes les villes de la Syrie, depuis les bords de l'Euphrate jusqu'à la frontière de l'Égypte. Il conféra aux émirs Sâléhis et Moëzzis (138), ainsi qu'à ses officiers, des fiefs en Syrie. Il nomma au
gouvernement de Damas l'émir Alem-eddin-Sandjar-Halebi, et lui adjoignit l'émir 266
Moudjir-eddin-Abou'lhaïdja, le curde.

Melik-Aschraf-Mousa, prince de Hems, et qui avait commandé en Syrie, au nom de Houlagou, ayant fait demander une amnistie, elle lui fut aussitôt accordée. Melik-Modaffar-Ala-eddin-Ali, fils de Bedr-eddin-Loulou, prince de Sindjâr, fut envoyé à Alep, en qualité de gouverneur, et le territoire de cette ville fut, par ordonnance du sultan, partagé en plusieurs fiefs. Melik-Mansour fut confirmé dans la possession des villes de Hamah et de Barin. On lui rendit celle de Maarrah, qui, depuis l'année 635, était au pouvoir des habitants d'Alep; mais on lui prit la

(138) Je dois, une fois pour toutes, exposer en peu de mots, ce qui concerne ce genre de surnoms. Ces adjectifs, terminés par la lettre *i*, indiquent que celui qui les portait avait été ou était au service de tel ou tel prince. Ainsi le mot *Sâlêhi* désignait un serviteur de Melik-Sâleh; *Moëzzi*, un serviteur de Melik-Moëzz; *Azizi*, un serviteur de Melik-Aziz; et ainsi des autres.

ville de Salamiah, qui fut donnée à l'émir Scherf-eddin-Isa-ben-Mohanna, émir des Arabes. L'émir Schems-eddin-Akousch, le turc, l'Azizi, fut nommé commandant du *Sâhel* et de Gazah; et on laissa auprès de lui un grand nombre d'Azizis. Cet officier avait abandonné le parti de Nâser-Iousouf, et s'était rendu au Caire, où le sultan l'avait reçu avec la plus haute distinction. Ayant accompagné ce prince dans son expédition, il s'était trouvé au combat d'Aïn-Djalout; on fit étrangler Hosaïn-Kurdi, le *tabardâr,* pour le punir d'avoir trahi Melik-Nâser.

Cependant, plusieurs des *Odjâkis* الاوجاقية (139), (pages) Mamlouks du sultan, secondés par une partie de la populace de Damas, se jetèrent sur les Chrétiens, et pillèrent leurs maisons. On en étrangla une trentaine. Les Chrétiens de cette ville ayant été imposés, par ordre du sultan, à une contribution de cent cinquante mille pièces d'argent, ils recueillirent cette somme, qui fut présentée au prince, par l'entremise de l'émir Fâres-eddin-Aktaï-Mostareb, atabek des armées.

Les Tatars, se voyant poursuivis jusqu'à Hems, abandonnèrent leurs bagages et tous leurs effets, relâchèrent leurs prisonniers, et se dirigèrent vers la route

(139) Le mot *odjâki* اوجاقى *un page,* se retrouve dans un passage du *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (t. IV, f. 85 v°), où on lit : ارباب الوظايف و الجهدارية الصغار وكل واحد حتى الاوجاقية « Les possesseurs de charges, les *djemdars* d'un rang inférieur, et tout le monde jusqu'aux pages. » Voyez aussi Khalil-Dâheri, folio 253 recto; Makrizi, manuscrit 798, folio 195 recto. Ailleurs, on lit *oschâki* اوشاقى. Dans la *Vie de Bibars,* par Nowaïri (man. d'Asselin, fol. 23 v°) : يجعل اليتيم اوشاقيه « Il faisait de l'orphelin son page. » Dans la suite de l'*Histoire d'Égypte* du même écrivain (man. 683, fol. 20) : اخذهم الغلمان و الاوشاقية « Ils furent pris par les pages et les « esclaves. » On rencontre aussi la forme وشاقى. On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. 661, fol. 181 r°) : لم يصادف المظفر احدا من الوشاقية « Modaffer ne rencontra pas un seul « de ses pages. » Et plus loin (*ibid.*) : تلاحقت الوشاقية اليه « Les pages se réunirent auprès de lui. » On pourrait être tenté de croire que la leçon اوجاقى est la meilleure, et qu'il faut dériver ce mot du terme turc *odjak* أوْجاق, *chambre, foyer.* Mais j'aime mieux admettre l'opinion contraire, et donner au mot اوشاقى ou وشاقى une origine persane. En effet, le terme *wischâk* وشاق désigne *un page.* C'est ce qu'atteste l'auteur du *Borhani-kati* (éd. de Calcutta, pag. 937), et que confirment de nombreux exemples. Dans le *Tarikhi-Wassâf* (manuscrit, fol. 14 r°) : وشاقان est expliqué, à la marge, par غلامان *des pages.* Plus loin (fol. 214 r°), on lit : خواتين و وشاقان حضرت « Les « femmes et les pages du prince. » (Voyez aussi fol. 367 verso). Dans le *Djihan-kuschaï* (f. 107 r°) : وشاقان حضرت خيل اورا بغارت دادند « Les pages du prince enlevèrent ses chevaux. » Dans l'histoire de Mirkhond (IV[e] partie, fol. 98 v°) : اسلحه و وشاقان و دختران حرم سرا « Les armes, « les pages, et les filles du Harem. » Dans le *Zafer-nâmeh* (fol. 197 r°) : وشاقان ... زود خيز « Les « pages à la marche légère. » Dans le *Bostan de Sadi* (éd. de Calcutta, p. 104), on lit : وشاقان گردن فراز « Les pages orgueilleux. »

du *Sâhel.* Mais les Musulmans les ayant surpris, en tuèrent une partie, et le nombre des prisonniers dépassa encore celui des morts.

Houlagou, ayant appris la défaite de son armée et la mort de son vice-roi Kitboga, en fut vivement affligé. C'était le premier échec que ses troupes eussent éprouvé. Il décampa ce jour-là même. Melik-Nâser-Iousouf, fils de Melik-Aziz, et prince de Damas, étant arrivé auprès de lui, Houlagou le combla d'honneurs, lui assigna une pension annuelle, l'admit dans sa société intime, le fit asseoir sur un trône auprès de sa personne, et but avec lui. Il lui délivra un firman qui le nommait souverain des deux royaumes de la Syrie et de l'Égypte. Après l'avoir revêtu de robes d'honneur, lui avoir fait présent d'un grand nombre de chevaux et de richesses considérables, il le fit partir pour la Syrie. Mais, dès qu'il eut reçu la nouvelle de la défaite de ses troupes, il rappela ce prince, le fit comparaître devant lui, et mettre à mort dans les montagnes de Selmas.

Le douzième jour du mois de Schewal, Melik-Dâher-Gâzi, frère de Nâser, Melik-Sâleh, fils de Schirkouh, et plusieurs autres princes, partagèrent le même sort. Tokouz-Khatoun, épouse de Houlagou, intercéda en faveur de Melik-Aziz, fils de
Nâser; et ce fut le seul qui échappa à la mort. Houlagou retourna dans ses États. 267

Cependant, la population était rentrée dans la ville de Damas, où le manque de vivres produisait une cherté excessive. D'ailleurs, on n'y voyait plus de monnaie de cuivre فلوس. Les habitants, obligés de se servir de pièces d'argent, étaient lésés dans leurs marchés; et des embarras de tout genre avaient succédé à la prospérité primitive. Le sultan, après avoir établi dans les villes de la Syrie des gouverneurs, des *Walis* (140), des inspecteurs شادين (141), partit de Damas,

(140) Le mot *wâli* وال, qui signifie souvent *un gouverneur*, désigne, dans le langage de l'Égypte : *Un officier chargé de la police d'un quartier, et du soin de faire des rondes nocturnes pour réprimer les malfaiteurs.* On peut voir, sur ce sujet, les observations de Makrizi, transcrites par M. Silvestre de Sacy (*Relation de l'Égypte,* par Abd-allatif, pag. 381), et la note de M. Marcel (*Contes du Cheykh el-Mohdy,* tom. III, p. 384, 385); d'autres témoignages viennent encore confirmer ces assertions. On lit dans le *Mesâlek-alabsar* (man. 583, fol. 173 r° et v°) : « L'usage veut que les *wâlis* ولاة de « chaque ville, c'est-à-dire les commandants du guet اصحاب الشرطة apprennent, chaque jour, de « la bouche des fonctionnaires, chargés par eux de la surveillance des quartiers, tous les événements « qui se sont passés ; qu'ils consignent ces détails dans un mémoire détaillé, qui est mis sous les « yeux du sultan. » Plus loin (fol. 180 r°), cet écrivain répète que le *wâli* est le même que le commandant du guet. Ebn-Khaldoun (*Prolégomènes,* fol. 81 r°), s'exprime en ces termes : « On « établit, dans ces dynasties, un magistrat, qui juge d'après les maximes d'une politique sévère, sans

le mardi, vingt-sixième jour du mois de Schewal, et prit la route de l'Égypte. Il avait d'abord eu dessein de se rendre à Alep. Mais il renonça à ce projet,

« avoir besoin de suivre à la lettre les formes légales. On le désigne tantôt par le titre de *wâli* الوالى, « tantôt par celui de *schartah* الشرطة. » On lit dans le *Inschâ* (man. 1573, fol. 127 v°) : « L'officier « chargé de la police du Caire متولى القاهرة portait autrefois le titre de *Sâheb-aschschartah* صاحب « الشرطة. Sa première institution remonte au khalife Othmân-ben-Affân. De nos jours, ce magistrat « a sous sa juridiction la police de Fostat ولاية مصر, réunie à celle du Caire et de la banlieue. C'est lui « qui est chargé d'appliquer la peine du talion, d'infliger les punitions légales اقامة الحدود. Il a l'ins- « pection des prisons, ferme et ouvre les portes du Caire. Il doit faire des rondes dans les lieux qui « sont supposés renfermer des richesses ou des étoffes de prix. Il ne peut coucher hors de la ville, à « moins d'une permission par écrit; parce qu'il est à craindre que durant son absence il n'arrive un « incendie, des brigandages à main armée ; qu'un magasin ne soit dévalisé, ou une prison forcée, etc. « Jusqu'au règne de Melik-Mouwaïad, cet officier avait le privilége de faire battre à sa porte un « tambour طبلخاناه ; et il possédait un bénéfice territorial اقطاع du genre de ceux dont jouissent les « émirs de *Tablkhanah*. Aujourd'hui tout cela est supprimé. Dans le diplôme مرسوم qui lui était « conféré, sa charge était désignée par le titre de *wilâïah* ولاية. » Dans un passage de l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (tom. II, fol. 82 r°), le *wâli* est confondu avec le *Mohtésib* الوالى وهو المحتسب. Mais, plus loin, l'écrivain rétracte cette assertion erronée, car il nomme conjointement ces deux officiers (fol. 93 r°) : ركب المحتسب والوالى فطافا بامر السلطان على اماكن الفساد بالقاهرة « Le *Wâli* et le *Mohtésib* se mirent en marche, et firent, par ordre du sultan, une « ronde dans les lieux du Caire qui étaient le siége du désordre. » Vansleb (*Relation de l'Égypte*, pag. 353) explique le mot *vâli* par celui de *grand prévôt*.

Khalil-Dâheri (man. 695, fol. 359 r°, 360 r°), nomme des officiers qui portaient le titre de *wâli* وال, et qui étaient dans chaque province subordonnés au *kâschef*.

(141) Il existait en Égypte deux officiers dont les noms appartenaient à une même racine arabe. Je veux dire le *schâdd* شادّ et le *mouschidd* مشدّ. Chacun de ces titres désignait une sorte d'*intendant, d'inspecteur.* On lit dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. IV, man. 750, fol. 171 r°) : هو شادّ الشرابخاناه « Il était *schâdd* de la sommellerie. » Les mots شادّ الشرابخاناه se retrouvent aussi dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (man. arab. 657, fol. 14 v°). On lit dans le même ouvrage (fol. 44 r°) : كان نظير الشاد فى امور مكة « Il était comme inspecteur des affaires de la « Mecque. » Plus loin (fol. 53 v°) : قرّر الامير ططر شادّا على العمارة « Il établit l'émir Tatar, pour « surveiller la construction. » Et enfin (fol. 228 v°) : كان ولى بندر جدّة شادا « Il avait exercé dans le « port de Djiddah les fonctions de *schâdd.* » Dans l'histoire de Nowaïri (26[e] partie, fol. 214 r°) : وظيفة شادّ الدواوين « La charge de *schâdd* (inspecteur) des bureaux. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (article *des ponts,* man. 798, fol. 134 v°) : كان شادّ العمایر السلطانية « Il était « *schâdd* (inspecteur) des bâtiments du sultan. » Dans l'ouvrage de Khalil-Dâheri (man. 695, fol. 234 r°) : شادّ القصر « Inspecteur du palais ; » et شاد المراكب « Inspecteur des vaisseaux. » Dans

parce qu'il apprit que l'émir Bibars était violemment indisposé contre lui, et se préparait à lui faire la guerre. Ce mécontentement provenait de ce que l'émir

l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (man. 595 A, tom. II, fol. 128) : جعله شادّ الشربخاناه «Il le «nomma inspecteur de la sommellerie.» La place que remplissait cet officier était désignée par le mot de *schaddiah* شادّية ou *schedd* شدّ. On lit dans l'histoire d'Ahmed-Askalâni (tom. II, f. 212 r°): شادية جدّة «Les fonctions de *schâdd* de Djiddah.» Dans l'histoire d'Ebn-Aïas (tom. II, fol. 57) : قرر ازدمر في شادّية الشربخاناه «Il confirma Ezdemur dans la place de *schâdd* de la sommellerie.» Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (man. 750, fol. 130 r°): ولي شدّ البيمارستان «Il remplit les «fonctions d'inspecteur de l'hôpital.» Plus loin (fol. 141) : تولى شدّ الدواوين «Il remplit la place «d'inspecteur des bureaux.» Dans la *Vie de Bibars* de Nowaïri (man. d'Asselin, fol. 39 r°) : رتب السلطان في الشدّ الامير علا الدين «Le sultan établit dans les fonctions de *schâdd* l'émir Ala-eddin.» Plus loin (fol. 57 v°) : كان يتولى شد صناعة الانشاء بمصر «Il remplissait les fonctions d'inspecteur «de la chancellerie en Égypte.» Dans la suite de l'*Histoire d'Égypte* du même auteur (man. ar. 683, *passim*): شدّ الديوان «La place d'inspecteur du conseil.» Et dans l'histoire d'Ahmed-Askalâni (tom. II, fol. 20 r°) : ولي شد البلاد «Il remplit les fonctions d'inspecteur des villes.»

Le mot *Mouschidd* مُشِدّ doit avoir, pour la signification, une grande analogie avec celui de *schâdd* شاد. On lit dans l'histoire d'Ahmed-Askalâni (tom. II, fol. 57 r°) : مشدّ الشربخاناه «L'inspecteur «de la sommellerie.» Dans le *Manhel-sâfi* (tom. IV, fol. 130 r°) : صار مشدّ القصر السلطاني «Il était «inspecteur du palais du sultan.» Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (tom. I, part. 2ᵉ, fol. 153) : كان مشدّا على العمارة «Il était inspecteur des constructions.» Et ailleurs (tom. II, fol. 150): مشد الشون «L'inspecteur des greniers.» Dans l'histoire de Nowaïri (man. 683, fol. 33) : المشدّ والشاهد والكاتب «Le *mouschidd*, le *schâhid* (témoin) et l'écrivain.» Dans la *Vie de Bibars* du même auteur (f. 37 r°), on lit, en parlant des Arabes : الزموا بزكاة الغنم والابل و توجه معهم مشدّون لاستخراج ذلك «Ils furent assujettis à payer la dîme de leurs troupeaux et de leurs chameaux. On «fit partir avec eux des inspecteurs pour percevoir ce tribut.» Dans un manuscrit arabe de la Bibliothèque du Vatican (man. 267, fol. 76), on lit : انضاف الى الجزية درهمان و ربع برسم المشدّ والمستخدمين «On ajouta à la capitation deux pièces d'argent et un quart, pour le *mouschidd* et les «officiers subalternes.» Si je ne me trompe, le mot *mouschidd* se trouve sous la forme *meschhed* dans le *Traité des finances de l'Égypte* de M. Estève, où on lit (pag. 13), que le *meschhed* est l'exécuteur des ordres du *Moultezim*. D'après tous les passages que je viens de rassembler, je crois pouvoir conclure, avec assez de vraisemblance, que les mots *schâdd* شاد et *mouschidd* مشدّ, car j'ignore quelle nuance séparait la signification de ces deux termes, désignaient «un officier établi «pour surveiller les travaux de tout genre, stimuler la paresse des employés, presser le payement «des droits de douane et autres contributions.»

L'auteur du *Inschâ* désigne plusieurs fonctionnaires qui portaient le titre de *schâdd* شادّ, savoir :

ayant demandé au sultan le gouvernement d'Alep, avait essuyé un refus. Koutouz, redoutant un pareil ennemi, résolut de le perdre, et se dirigea vers l'Égypte. Bibars fut instruit de ses projets. Chacun des rivaux se tenait sur ses gardes. Koutouz cherchait les moyens de se saisir de Bibars. Celui-ci, s'étant concerté avec plusieurs émirs, tels que Seïf-eddin-Belban-Reschidi, Seïf-eddin-Behadur-Misri, Bedr-eddin-Bektout le *Djoukendar*-Moëzzi, Sergan-Rokni, Belban-Harouni, Bedr-eddin-Anes-Isbahâni, forma le complot d'assassiner le sultan. Ce prince,

1° Le *schadd-aschscherâb-khânâh* شاد الشراب خاناه (surveillant de la sommellerie) « Il avait quel-« quefois le rang de commandant مقدم. C'était lui qui inspectait tout ce qui entrait, d'aliments et de « boissons, dans la sommellerie du prince, et dont la quantité était innombrable. Il veillait, au « moment où le prince prenait ses repas, à ce qu'on ne mêlât dans les plats ou les liqueurs, ni poison « ni aucune substance malfaisante. Il avait sous sa juridiction les médecins, les oculistes, les chi-« rurgiens. Il recevait du vizir des gratifications de tout genre (man. 1573, f. 126 v°). » 2° Le *schâdd-azzerd-khânâh* شاد الزرد خاناه (le surveillant de l'arsenal), « C'était lui qui inspectait l'emploi des « machines de guerre, qui conférait avec le sultan sur ce qui avait rapport à cet objet, et faisait « venir de tous les cantons de l'Égypte et de la Syrie les choses nécessaires. Il présidait à la fabri-« cation du *naphte*, de la poudre, surveillait les ouvriers qui fabriquaient les cuirasses, les armures « de fer, etc. Il avait avec lui un adjoint رفيق, chargé de tenir note de tout ce qui entrait dans « l'établissement ou en sortait (fol. 128 r°). » 3° *Schâdd-addewâvin* شاد الدواوين (le surveillant des bureaux), « C'était un émir de dix امير عشرة, qui secondait le vizir dans la perception des re-« venus de l'État. Tantôt on en créait un, et le plus souvent on le supprimait; quelquefois, pour « obéir à l'usage, on nommait un de ces officiers, mais sans lui donner de fonctions. » 4° *Schâdd-alamâir* شاد العماير (le surveillant des bâtiments), « Il était chargé de présider aux travaux des « édifices dont le prince ordonnait la construction. Quelquefois on lui adjoignait un commandant, « préposé à la réparation des lieux qui menaçaient ruine. Il portait aussi le titre d'*inspecteur des* « *bâtiments* ناظر العمارة : il avait sous sa juridiction les géomètres, les tailleurs de pierres, les « maçons, etc. » 5° *Schâdd-alhaousch* شاد الحوش ; « C'était lui qui présidait à la reconstruction des « parties d'édifices qui tombaient en ruine, dans l'enceinte du château de la Montagne. Il faisait « nettoyer les chemins, réparer les conduits des eaux, et demandait au vizir tous les objets néces-« saires pour ces genres de travaux. » 6° Le *schâdd-alkhâss* شاد الخاص (surveillant du domaine privé), « Était associé à l'inspecteur du domaine ناظر الخاص pour la perception des revenus, la « vente des divers objets, et l'acquisition de toutes les denrées nécessaires. Cette charge, dit l'écrivain, « est aujourd'hui supprimée (f. 129 r°). » Il ne faut pas confondre ces mots avec celui *schaddâd* شداد qui signifiait un *palefrenier*. On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (art. اصطبل الطارمة manuscrit 797 fol. 366 r°), en parlant des chevaux : لكل واحد منها شداد برسم تسييرها « Chacun a « un palefrenier pour le promener. » Et dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (m. 671, f. 34 v°) : يعرض الخيول بايدي شداديها « On faisait passer en revue les chevaux que conduisaient leurs « palefreniers. »

continuant sa marche, quitta *Garâbi* الغرابي, et s'avança jusqu'au voisinage de Saléhieh. Là, il se détourna du chemin ordinaire الدرب, accompagné des émirs, afin de se livrer au divertissement de la chasse. Elle était terminée, et le prince retournait vers la tente royale, lorsque l'émir Bibars lui demanda une femme qui était du nombre des prisonniers faits sur les Tatars. Le sultan la lui accorda sans difficulté. Bibars saisit la main du prince, comme pour la baiser. C'était le signal dont il était convenu avec les conjurés. Aussitôt l'émir Bedr-eddin-Bektout, tirant son épée, en frappa le sultan sur le cou. L'émir Anes enleva ce prince, et le précipita à bas de son cheval; et une flèche, lancée par l'émir Behadur-Moëzzi, acheva de le tuer. Cet événement tragique arriva le lundi, quinzième jour du mois de Dhou'lkadah.

Koutouz avait régné onze mois et dix-sept jours. Son corps fut porté au Caire, et enterré auprès de l'endroit où se trouve l'ermitage زاوية du scheïkh Taki-eddin, qui n'était pas encore bâti. Depuis cette époque, il fut transporté par les soins du Hadji-Koutouz-Dâheri, au quartier de Karafah, et enseveli dans le voisinage de l'ermitage d'Ebn-Aboud. On prétend que Koutouz se nommait primitivement Mahmoud-ben-Mamdoud; que sa mère était sœur du sultan Djelâl-eddin-Kha-warizm-schah; que son père était cousin de ce même prince; on ajoute que Koutouz ayant été fait prisonnier, lors des victoires des Tatars, avait été vendu à Damas, et conduit de là au Caire (142). Parmi les personnages éminents qui moururent dans le cours de cette année, on distingue : 1° Le prince des croyants
Mostasem-billah; 2° Melik-Nâser-Daoud, fils de Moaddam-Isa, fils d'Adel-Abou- 268
Bekr, fils d'Aïoub, fils de Schadi, souverain de Damas et de Karak. Ce prince, après une carrière extrêmement agitée, périt hors de sa capitale, à l'âge de cinquante-trois ans : il est auteur de poésies fort remarquables; 3° Le *hâfid* Zeki-eddin-Abou-Abd-allah-Abd-aladim-ben-Abd-alkawi-Mondhari, de la secte de

(142) Au rapport de Hasan-ben-Omar (man. 688, fol. 19 r°), un poëte avait fait à la louange de ce prince, les vers suivants :

« L'infidélité a péri dans la Syrie tout entière; et l'Islamisme, après avoir été opprimé, a repris « un nouvel éclat;

« Grâce aux armes de Melik-Modaffer, monarque brave, généreux, qui, dès qu'il se lève, écrase « les ennemis.

« Nous avons vu venir à notre secours un prince rempli de hardiesse et de prudence, dont les « lances et les glaives nous ont donné la victoire :

« Dieu a voulu qu'une reconnaissance éternelle pour ce héros fût pour nous un des devoirs les « plus sacrés. »

Schaféï; c'était un homme universellement respecté; il était âgé de soixante-quinze ans; 4° Mouhi-eddin-Abou'lmodaffer-Iousouf, fils du *hâfid* Djemâl-eddin-Abou'lfaradj-Abd-errahman, fils d'Ali.....Djouzi-Bekri, natif de la ville de Bagdad, de la secte de Hanbal. Il avait rempli la charge de *mohtesib* (143) de

(143) Le mot *mohtésib* محتسب, au rapport de M. Marcel (*Contes du cheykh el-Mohdy*, t. III, p. 398), désigne : *Un juge de police, chargé spécialement de la répression des délits qui se commettent dans les marchés, et dans les boutiques des débitants. Il décide aussi de presque toutes les contestations qui ont rapport au commerce*, etc. On peut voir aussi sur ce sujet, les détails qu'a donnés M. Silvestre de Sacy (*Chrestomathie arabe*, tom. I, pag. 468 et suiv.), M. Villoteau (*Instruments de musique*, pag. 985), dit : « Le *moteceb* est l'inspecteur de police, pour les poids et mesures. » Suivant M. le comte de Chabrol (*Essai sur les mœurs de l'Égypte*, pag. 515), « Le *mohteceb* est celui « qui a la surveillance des marchands de comestibles. » Ce magistrat existe aussi en Perse avec le même titre. Chardin explique ce mot par *chef de la police* (*Couronnement de Suleïman*, pag. 260), ou par *juge de police* (*Voyages en Perse*, tom. II, pag. 293). Il paraît que, dans ce pays, le *mohtesib* a sous sa juridiction les filles publiques. Car, on lit dans le *Gulistan de Sadi* (p. 32, éd. de Semelet), qu'une fille publique redoute le *mohtesib*. On peut voir sur ce mot les observations du commentateur turc (de mon manuscrit, f. 133 r°). Sadi, dans un autre passage (p. 53), s'exprime ainsi : محتسب را درون خانه چکار « Le *mohtesib* a-t-il aucune juridiction sur l'intérieur d'une maison ? » (V. aussi p. 63). On lit dans l'histoire d'Ebn-Khaldoun (man., t. IV, f. 23 v°), que le schiite Abou-Abd-allah-Hosaïn-ben-Mohammed était *mohtesib* de la ville de Basrah. La police commerciale est désignée par le mot *ihtisáb* احتساب. On lit dans la *Vie de Mahmoud* par Otbi (fol. 244 v°), نفقت سوق الاحتساب بالدِرر فوق الاكتاف « La police tirait sa force des fouets que l'on portait sur l'épaule. » La charge du *mohtesib* est désignée par le mot حسبة, que je crois devoir lire *hisbah* et non *hasbah* (Voyez Ebn-Khaldoun, cité par M. Silvestre de Sacy, *loco laud.*). On lit dans l'*Histoire d'Égypte* de Hasan-ben-Omar (manuscrit 688, folio 172 verso) : ولي نظر الحسبة والبيمارستان « Il fut nommé chef de la police, et intendant de l'hôpital. » Dans l'histoire de Nowaïri (m. 645, folio 22 verso) : من يتولى الحسبة والمظالم « Celui qui est chargé de la police et de l'adminis-« tration de la justice. » Dans l'ouvrage d'Abou'lmahâsen (m. 667, f. 27 r°) on trouve : حسبة القاهرة, et chez Makrizi (*Solouk*, t. II, f. 169, r° *et passim*). Il paraît que les fonctions du *mohtesib* variaient suivant les pays, car nous lisons dans le *Bark-Yémâni* (man. 827, fol. 66 v°) : كان محتسبا اعني امير العسكر والمتكلم في الحروب « Il était *mohtesib*, c'est-à-dire, général d'armée, et avait l'inspection de « tout ce qui concerne la guerre. » M. Estève (*Finances de l'Égypte*, pag. 37), fait mention d'un « officier subalterne, appelé *Emyn-ehteseb*. Il parle aussi des droits d'*Ehteceb* ou de police (*ib.*, p. 66). »

Le *mohtesib* est souvent nommé par les voyageurs, et son nom se trouve écrit par eux de diverses manières. On lit *metassoup* dans la Relation d'Albert (*État de l'Égypte*, p. 80); *matasit*, dans celle de Sequezzi (*Revenus de l'Égypte*, pag. 89). Pockocke écrit *metessib* (*Description of the East*, t. I, pag. 165); Hœst (*Nachrichten von Marokos*, pag. 277), *motcheseb*; Jackson (*Ackount of Marocco*, pag. 132), *mutasseb*; le baron de Tott (*Mémoires*, tom. I, pag. 233), *murtásib*; Ali-bey (*Voyages*, tom. III, pag. 128), *almotassen*; Grobert (*Pyramides de Gizeh*, pag. 143), *motasseb*; Vansleb (*Relation de l'Égypte*, pag. 253), Tavernier (*Voyages*, tom. I, pag. 687) et Burckhardt (*Arabia*, tom. II, pag. 250), écrivent *Mohteseb*.

Bagdad, et avait été envoyé en ambassade par le khalife : il était âgé de soixante-seize ans; 5° Le *sâheb* (vizir) Mouhi-eddin-Abou-Abd-allah-Mohammed-ben-Nedjm-eddin-Abou-Hasan-Ahmed-Akili-ebn-Aladim..... de la secte des Hanefis. Il mourut à Alep, âgé de soixante-six ans; 6° Nidam-eddin-Abou-Abd-allah-Halebi chef de la chancellerie d'Alep (صاحب الانشاء); 7° L'inspecteur des armées d'Alep, Aoun-eddin-Abou'lmodaffer-Soleïman-ben-Adjemi-Halebi, âgé de cinquante ans; 8° Le *sâheb* Izz-eddin-Abou-Ahmed-ben-Kaïserani-Halebi, inspecteur des bureaux (ناظر الدواوين) de Damas; 9° Le *sâheb* (144) Beha-eddin-Zohaïr-ben-Mohammed-Azdi-Mekki, écrivain, et poëte habile, chef de la chancellerie d'Égypte : il était âgé de soixante-quinze ans; 10° L'émir Seïf-eddin-Ali-ben-Sâbik-eddin, et surnommé *mouschid* المشد, qui mourut à l'âge de cinquante-quatre ans : il est auteur de poésies excellentes; 11° Le poëte de Bagdad, Djemâl-eddin-Abou-Zakaria-Sarsari, de la secte de Hanbal, mourut martyr, à l'âge de soixante-huit ans; 12° Le littérateur Scherf-eddin-Abou'ltaïib-Mohammed-ben-Mohammed.......... Mauseli, mourut à Mausel, âgé de cinquante-trois ans; 13° Le littérateur Saad-eddin-Abou-Saad-Mohammed-ben-Mouhi-eddin-Mohammed mourut à Damas; 14° Le littérateur Abou-Bekr-Motammed-ben-Abd-alaziz-Aschgardi mourut à Damas; 15° Le scheïkh Abou'lhasan-Ali-ben-Abd-allah.....Schâdheli, le religieux, mourut dans le désert d'Aïdab; 16° Abou-Abd-allah-Mohammed-ben-Ismaïl, de la secte de Hanbal, *khatib* (prédicateur) de Berda, lieu du territoire de Damas, mourut dans ce lieu, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Il avait professé, au Caire, la science des traditions.

(144) M. Silvestre de Sacy a donné des détails curieux sur le mot صاحب, employé dans le sens de *vizir* (*Chrestomathie arabe*, tom. II, pag. 8, 59); et les observations qu'il a recueillies sont parfaitement confirmées par le témoignage d'Abou'lmahâsen (man. arab. 671, fol. 160 r°), et de l'auteur de l'ouvrage intitulé *Inschâ* (man. 1573, fol. 125 v°).

RÈGNE

DU SULTAN MELIK-DÂHER-ROKN-EDDIN-BIBARS- (*ou* BEÏBARS) BONDOKDÂRI.

AN 658 Ce prince, Turc de nation, fut acheté par Melik-Sâleh-Nedjm-eddin-Aïoub. Admis au service de ce prince, il s'éleva par degrés, et s'attacha à reproduire les grandes qualités de son maître. Après la mort tragique de celui-ci, il passa au service de
269 Melik-Moaddam, et y resta jusqu'au moment où ce dernier fut égorgé. Il continua de monter en grade; à la mort de Fâres-eddin-Aktaï, il quitta le Caire, et se retira en Syrie. Mais ensuite il retourna en Égypte. Il accompagna Koutouz, dans son expédition contre les Tatars. Après l'assassinat de ce prince, les émirs qui avaient pris part au complot se rendirent à la tente royale, et convinrent unanimement de porter au trône l'émir Bibars (*ou* Beïbars). L'émir Aktaï-Mostareb, l'atabek, qui se trouvait dans la tente, se leva et dit aux émirs, au moment de leur arrivée : «Qui de vous a tué Koutouz?» L'émir Bibars déclara que c'était lui. « Seigneur « يا خوند, dit-il, asseyez-vous à sa place, sur le trône destiné au sultan. » Bibars s'étant assis, Aktaï vint le premier lui rendre hommage, et lui prêter serment de fidélité. Il fut suivi des émirs Belban-Reschidi, Bedr-eddin-Baïsari, Seif-eddin-Kelaoun, Bilbek le trésorier; et les autres émirs, chacun suivant son rang, se hâtèrent de suivre cet exemple. Le nouveau sultan prit le surnom de *Melik-Kâher* الملك القاهر; c'était le samedi, dix-septième jour du mois de Dhou'lkadah. L'émir Aktaï l'atabek, représenta à Bibars qu'il ne serait complétement en possession de l'autorité qu'après avoir fait son entrée au château de la Montagne. Ce prince monta aussitôt à cheval, escorté des émirs Aktaï, Kelaoun, Baïsari, Belban, Bilbek, et de ses Mamlouks. Il se dirigeait vers le château de la Montagne, lorsqu'il rencontra l'émir Izz-eddin-Aïdemur-Halebi, vice-roi de l'Égypte, qui venait au-devant de Melik-Modaffer-Koutouz. Cet émir, instruit par Bibars des événements qui ve-

naient de se passer, lui prêta serment de fidélité, et le quitta, pour se rendre avant lui au château de la Montagne. Il adressa, au nom de Bibars, des promesses magnifiques aux émirs qui se trouvaient dans cette forteresse; et aucun d'eux ne se montra disposé à la moindre résistance. Aïdemur s'assit alors sur la porte du château, pour attendre le nouveau sultan qui arriva dans la nuit, accompagné des émirs. Ce prince prit possession de la citadelle, le lundi, dix-neuvième jour du mois de Dhou'lkadah. Le *sâheb* (vizir) Zeïn-eddin-Iakoub-ben-Zobaïr se présenta devant lui, et lui conseilla de changer son surnom de *Melik-Kâher*, attendu qu'aucun des princes qui l'avaient porté n'avait réussi dans ses entreprises. Bibars adopta définitivement le titre de *Melik-Dâher* الملك الظاهر.

La ville du Caire était ornée pour l'entrée de Melik-Modaffer-Koutouz, et la défaite des Tatars avait répandu parmi la population une joie et une allégresse universelles. Au point du jour, on proclama dans les rues : «Implorez la miséri-«corde de Dieu pour Melik-Modaffer, et faites des vœux pour votre sultan actuel, «Melik-Kâher-Rokn-eddin-Bibars.» Et, à la fin du même jour, on ordonna de prier pour Melik-Dâher. Les habitants craignirent de voir se renouveler la puissance des Mamlouks-Bahris, leur gouvernement tyrannique et leurs exactions. Cette même année Koutouz, au moment de partir pour son expédition contre les Tatars, avait introduit plusieurs innovations vexatoires. On cadastrait تصقيع et on évaluait les propriétés territoriales, dont les possesseurs devaient payer la dîme. On levait sur chacun des habitants de l'Égypte une pièce d'or, tandis que
les Turcs domiciliés dans ce pays n'avaient à payer que le tiers de cette somme. 270
Melik-Dâher supprima tous ces nouveaux impôts, et en proclama l'abolition par un rescrit توقيع, qui fut lu publiquement dans les chaires des mosquées. Ces contributions devaient produire une somme de six cent mille pièces d'or. Les habitants furent enchantés de cette remise, et ornèrent la ville avec plus de magnificence qu'auparavant. Le lundi, le matin même du jour où Bibars était arrivé au Caire, ce prince s'assit dans la grande salle ايوان (1) du château, et reçut le serment de fidélité des troupes. Il donna le titre de *naïb* (vice-roi) à l'émir Bedr-eddin-Bilbek, le *khazindâr* (trésorier). L'émir Fâres-eddin-Aktaï-Mostareb conserva le rang d'*atabek*. L'émir Djemâl-eddin-Akousch-Nedjebi-Sâléhi fut nommé *ostadâr* (majordome). L'émir Izz-eddin-Aïbek-Afrem-Sâléhi fut nommé

(1) Je donnerai plus bas des détails sur cette salle, et sur l'étiquette que l'on observait lorsque le sultan y tenait ses audiences.

émir-djandâr. L'émir Hosam-eddin-Ladjin-Derfil, et l'émir Seïf-eddin-Belban-Roumi furent promus au grade de *dewadâr* (porte-écritoire) (2). L'émir Beha-

(2) Au rapport de l'auteur du *Mesâlek-alabsar* (man. arab. 583, fol. 179 v°) : « Les *dewadârs* « دوادارية avaient la fonction de faire arriver à leur destination les lettres émanées du sultan, de « transmettre au prince la plupart des affaires, de lui faire parvenir les placets, et de le consulter « sur les personnes qui devaient être admises dans le palais. Le *dewadâr*, conjointement avec l'*émir-* « *djandâr* et le secrétaire de la chancellerie secrète كاتب السر, apportait au sultan les dépêches de « la poste : il présentait au monarque les diplômes, les patentes, et les lettres de tout genre, qui « devaient recevoir son apostille. Lorsqu'il avait reçu une lettre du sultan, c'était lui qui écrivait « dessus à qui elle était destinée. »

Makrizi qui, suivant son usage, et sans en avertir, a transcrit mot pour mot les expressions de l'auteur que je viens de citer, ajoute les détails suivants (*Descript. de l'Égypte,* m. 798, f. 193 r° et v°) : « Les sultans turcs ont souvent changé de manière de voir relativement au *dewadâr.* Tantôt ils ont « choisi cet officier parmi les émirs de dix ou ceux de *tablkhânah,* tantôt parmi les émirs de mille. « Sous le règne de Melik-Aschraf-Schaban-ben-Hosaïn, le rang de dewadâr fut donné à l'émir « Aktemur-Hanbali, qui était un des principaux personnages de l'État. A l'instar du vice-roi نايب « السلطنة, il expédiait les ordres émanés du sultan, sans consulter qui que ce fût; et il spécifiait sur « l'acte que cette pièce était destinée à telle personne. Aktemur fut ensuite promu au rang de *nâib* du « sultan; et Melik-Aschraf lui donna pour successeur, dans la place de *dewadâr,* l'émir Taschtemur, « auquel il fit prendre rang parmi les principaux émirs de mille hommes. Melik-Dâher-Barkok suivit « cet exemple; l'émir Iounes, le *dewadâr,* fut admis par lui au nombre des principaux émirs de « mille, et se trouva dès lors un des premiers personnages de l'État, et entouré du respect universel. « Après la révolution qui releva le trône de Melik-Dâher, Mouta fut promu au grade de *dewadâr,* et « obtint une autorité supérieure à celle qu'avaient exercée les autres *dewadârs.* Il s'arrogea un pou- « voir égal à celui des *nâïbs* (vice-rois), destituait ou nommait aux emplois ceux qui lui plaisaient, « et décidait les affaires les plus difficiles. Ces prérogatives restèrent attachées à la charge de *dewadâr,* « principalement aux époques où les émirs Ischbek et Hakam furent promus à cette place, sous le « règne de Melik-Nâser-Feredj. Ces deux officiers gouvernaient, avec une pleine autorité, tout ce qui « concernait les affaires importantes, comme celles d'un ordre inférieur; ils avaient sous leur juri- « diction les finances, la poste, l'administration de la justice, nommaient ou destituaient à leur gré « les différents fonctionnaires. Les choses restèrent sur ce pied durant tout le règne de Melik-Nâser : « il en fut à peu près de même sous celui de Melik-Mouwaïad. » Suivant le témoignage d'Ebn- « Khaldoun (*Prolégomènes,* fol. 88 r°) : « Sous le règne des sultans turcs de l'Orient, on désignait « par le titre de *dewadâr,* un officier dont les fonctions consistaient à guider les personnes qui se pré- « sentaient à l'audience du prince, à leur enseigner les lois de l'étiquette qu'ils devaient suivre en « abordant et en saluant le monarque, et à introduire en sa présence les ambassadeurs. »

L'auteur de l'ouvrage intitulé *Inschâ* (man. 1573, fol. 124 v°, 125 r°), après avoir copié les renseignements donnés par le *Mesâlek-alabsar,* relativement au *dewadâr,* continue en ces termes : « C'est « lui qui écrivait sur les placets son avis, relativement aux bénéfices militaires, et cela, avant que « l'inspecteur des armées ناظر الجيش y inscrivît le mot *examen à faire.* Il expédiait les ordres et les « diplômes pour la nomination aux charges importantes, et rédigeait les lettres qui avaient pour

eddin fut confirmé dans le rang d'*émir-âkhor* (3). Le *sâheb* Zeïn-eddin-Iakoub-ben-Zobaïr fut choisi pour vizir, et les deux émirs Rokn-eddin-Aïadji et Seïf-

« objet d'obtenir une cédule pour les objets qui lui plaisaient. Il avait dans ses attributions les béné-« fices militaires, les *rizkah*, les corps de *djundis*, et réglait ce qui avait rapport aux fondations « pieuses. Il portait une robe d'honneur, qui lui était donnée lors de la seconde marche qui suivait « son installation. De concert avec le *Kâtem-assirr* كاتم السر (le secrétaire de la chancellerie secrète), « il avait l'inspection des postes, et de tout ce qui en dépend. Jadis cette charge était donnée « à un émir dont le rang ne dépassait pas ceux des émirs de *tablkhânah*. Sous le règne de « Melik-Nâser-Hasan, l'émir Togtemur-Nedjmi, promu au rang de *dewadâr*, eut le rang d'un « commandement de mille hommes : et les choses sont encore ainsi. » Suivant le témoignage de « l'auteur du *Mesâlek-alabsar* (folio 173 recto) : Lorsqu'un courrier de la poste بريدى apportait « une dépêche au sultan, le *dewadâr* prenait la lettre, en frottait le visage du courrier, puis « la présentait au prince qui l'ouvrait : et le *Kâteb-assirr* (secrétaire intime de la chancellerie secrète) « en faisait la lecture. » Khalil-Dâheri (fol. 233 r°) nomme *le grand dewadâr* الدوادار الكبير. On lit dans le récit de l'ambassade de Pierre-Martyr (*Legatio babylonica*, (fol. 85 v°), Deudarius, *curiæ præfectus*. Dans la relation des ambassadeurs de Florence (ap. Leibnitii, *Mantissa codicis juris gentium*, pars II, pag. 168) : « Visitammo il *diuder*, *cadiliser* e'l *nadarcas*, i quali in diversi ufizii sono « principali nel governo del Soldano. » Khalil-Dâheri (fol. 233 v°), nomme un second et un troisième *dewadâr*. On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. 663, fol. 199 r° et v°) : « Le sultan « conféra à Togtemur, second dewadâr, le rang d'émir de *tablkhânah*. Ce fut lui qui, le premier, « remplit les fonctions de second *dewadâr*. » Au rapport de l'auteur du *Inschâ* (fol. 125 r°) : « Le se-« cond *dewadâr* présidait à l'administration tant de près que de loin, et écrivait les décisions qui « concernaient la levée des contributions. Il consultait sur les affaires les plus importantes. On « comptait, en outre, un troisième, un quatrième *dewadâr*, et ainsi jusqu'à dix. » Abou'lmahâsen (*Manhel-sâfi*, tom. IV, fol. 39 r°) fait mention des *dewadârs* d'un rang inférieur : الدوادارية الصغار. Khalil-Dâheri (fol. 236 r°), parle de dix dewadârs عشرة دويدارية. Le mot *douwaidar* دويدار au singulier, se trouve dans l'histoire de Djemâl-eddin-ben-Wâsel (fol. 394 r°).

(3) L'*émir-âkhor* امير آخور était le grand écuyer. C'était lui qui avait la surintendance des « écuries du sultan, et sous la juridiction duquel se trouvaient placés tous les fonctionnaires attachés « à ces établissements (Khalil-Dâheri, fol. 253 v°). » Suivant Makrizi (*Description de l'Égypte*, man. 798, fol. 195 r°), ce fut Mohammed-ben-Kelaoun qui augmenta le rang de l'*émir-âkhor*. On lit dans l'ouvrage intitulé *Inschâ* (man. 1573, fol. 124 v°) : « Le mot *émir-âkhor* امير آخور est un « terme persan, qui a passé dans la langue arabe. Le mot *émir* est bien connu. Quant à celui de « آخور il désigne *une écurie* مذوّد. Il a pour adjoint le *selakhori* السلاخوري, qui préside à la nour-« riture des chevaux. Son titre est composé de deux mots persans : celui de *ser*, qui signifie *chef*, et « que l'on s'est accoutumé à prononcer avec un *lam*, et le mot *akhor*. L'*émir-âkhor* a sous sa juri-« diction tous les genres d'animaux que renferment les écuries et les étables : الاسطبلات والمناخات. « Il inspecte tout ce qui en sort ou y entre. Il a un adjoint choisi parmi les gens de loi رفيق من « المتعممين qui tient registre de tout, et des subalternes اتباع. Il existe aussi un second *émir-âkhor* « امير آخور ثاني qui, d'ordinaire tient rang parmi les émirs de *tablkhânah*, ou ceux de dix hommes.

Bekdjeri remplirent les fonctions de chambellans. Bibars fit écrire aux Mamlouks qui se trouvaient sans emplois dans les diverses provinces, pour leur ordonner de se rendre à la cour. Il notifia aux princes et aux gouverneurs نواب son avénement au trône. Tous se soumirent à ce choix, à l'exception de l'émir Sandjar-Halebi, gouverneur de Damas. Cet officier ne s'était pas plutôt vu en possession du commandement de cette ville, qu'il s'était occupé de relever les remparts, et de fortifier la place. Ayant appris dans les premiers jours du mois de Dhou'l-hidjdjah, la nouvelle du meurtre de Koutouz, et de l'élévation de Bibars au rang de sultan, il en fut vivement affecté, et crut ne pouvoir sans déshonneur se

« Chacun des *émirs-akhors* a l'inspection sur un genre d'animaux. On dit : l'*émir-âkhor* des poulains « امير آخور المهارة, l'*émir-âkhor* des étables de chameaux امير آخور الدشار; quelquefois, l'inspecteur « des bœufs prend le titre d'*émir-âkhor-âssawâki* امير آخور السواقي (l'émir-akhor des machines d'irri-« gation). Tous ces fonctionnaires sont subordonnés au grand *émir-âkhor*. Il a sous sa juridiction « les émirs arabes chargés de la perception des revenus, les *selakhoris*, les *oudjâkis* اوجاقية, les « *mahtar* المهاترة (chefs des écuries), les écuyers الركبدارية, les *schahan* الشحن, les gardiens « des dromadaires الهجانة et leurs chefs, les *sirwânis* السيروانية, les pages غلمان, les *sais* « les palefreniers السيّاس. Il inspecte également tout ce qui concerne l'orge عليق, le fourrage « العلوفات, la paille الاتبان, les harnais des chevaux, des mulets, des dromadaires, des chevaux. De « lui relèvent aussi les médecins vétérinaires البياطرة et les porteurs d'eau. » Raschid-eddin (man. arab. 356, fol. 194), parle de l'*émir-âkhor*.. « Suivant lui (*ib.*, fol. 182 v°), l'*émir-âkhor* avait une au-« torité entière sur les palefreniers, réglait ce qui concernait chaque animal, la quantité d'orge qui « lui était nécessaire, et le temps où elle devait lui être donnée. » Le même écrivain (manuscrit persan 68 A, folio 437 verso), fait mention d'un officier appelé *akhor-salâr* آخر سالار, c'est-à-dire *chef de l'écurie*, qui paraît avoir été différent de l'*émir-âkhor*. Le nom d'*émir-âkhor* existe encore aujourd'hui, et désigne *le grand écuyer* (*Mémoires du chevalier d'Arvieux*, tom. I, pag. 409. *Théâtre de la Turquie*, pag. 156. Hammer, *Der osmanischen reichs staatsverfassung*, t. II, p. 247. Kœmpfer, *Amœnitates exoticæ*, pag. 84). Dans la Chronique syriaque de Bar-hebræus (tom. I, pag. 534), le mot *émir-âkhor* est écrit *émir-akor* ܐܡܝܪ ܐܟܘܪ. J'ai dit plus haut que le mot *âkhor* آخر désignait *une écurie*. Il se prend aussi dans le sens de *crêche*. Comme dans ce passage du *Habib-assiiar* de Khondémir (t. III, f. 10 r°) : از صناديق مصاحف واجزارا دور كردند وآخراسپان كردند « Ils tirèrent de leurs étuis les Alcorans entiers, et les portions d'Alcorans, et convertirent ces étuis en « crêches pour leurs chevaux. »

Parmi les fonctionnaires désignés dans le passage du *Inschâ*, il est fait mention des *Sirwânis* السيروانية. Ce mot, si je ne me trompe, répond au mot persan *sarban* ساربان *gardien de chameaux*. Khalil-Dâheri (fol. 253 r°), les nomme parmi les personnes attachées au service des écuries, et les réunit aux conducteurs de chameaux الجمّالة. Quant au mot *schahan* شحن il désignait, au rapport du même écrivain (*ibid.*), celui qui avait l'inspection des étables : الذى على المناخات.

soumettre à ce prince. Affichant ses prétentions à l'autorité suprême, il reçut le serment de fidélité des émirs, et adopta le titre de Melik-Moudjâhid. Le vendredi, sixième jour du mois de Dhou'lhidjdjah, le *khâtib* (prédicateur) fit la prière, d'abord au nom de Melik-Dâher, puis au nom de Melik-Moudjâhid. On frappa des monnaies où les titres des deux princes se trouvaient réunis. Mais bientôt après, Moudjâhid donnant un plein essor à son ambition, se montra en public avec les insignes de la souveraineté, en faisant porter devant lui le *gâschiah*. Il entreprit de faire réparer la citadelle de Damas, et rassembla, pour cet objet, non-seulement des ouvriers, mais les principaux personnages de l'État, et toute la population. Chacun mettait la main à ce travail, auquel les femmes elles-mêmes prirent part. Tous les habitants se livraient à la joie la plus vive. Deux jours après, arriva à Damas le courrier envoyé par Melik-Dâher, et porteur de la lettre de ce prince. Voyant que l'émir Sandjar s'était arrogé le titre de sultan, il reprit le chemin de l'Égypte. Bibars écrivit à cet émir pour lui faire des reproches, et lui représenter tout ce que sa conduite avait d'inconvenant : mais il ne reçut qu'une réponse dure et grossière. Dans le cours de cette année, et jusqu'à la moitié du mois de Safar, la ville de Damas avait eu pour prince Melik-Nâser. Ensuite, elle tomba au pouvoir de Houlagou, qui, en quittant cette ville, pour retourner dans l'Orient, y laissa pour gouverneurs Kitboga et Baïdera.
Les Tatars en furent en possession jusqu'au vingt-cinquième jour de Ramadan. 271
Elle rentra alors sous la domination de Koutouz. Lors du meurtre de ce prince, qui eut lieu le vingt-cinquième jour du mois de Dhou'lkaadah, elle eut pour souverain, jusqu'à la fin de l'année, Melik-Moudjâhid-Alem-eddin-Sandjar-Halebi. Les fonctions de kadi de cette ville étaient exercées d'abord par Sadr-eddin-Ahmed-ben-Iahiâ. Les Tatars donnèrent ce titre à Kemâl-eddin-Bendar-Teflisi, qui eut pour successeur Mouhi-eddin-ben-Zeki. Celui-ci fut remplacé par Sadr-eddin-Abou'lkâsem, auquel succéda Sadr-eddin-Baalbek. Ebn-Zeki reprit ensuite le rang de kadi, qu'il occupa jusqu'au moment où il fut destitué par Koutouz, qui nomma à sa place Nedjm-eddin-Abou-Bekr-Mohammed-ben-Sadr-eddin.

Cette même année, les Azizis et les Nâseris se soulevèrent à Alep, contre Melik-Saïd-Ala-eddin, fils du prince de Mausel. Ils se saisirent de lui, pillèrent sa tente, et mirent à leur tête l'émir Hosam-eddin-Ladjin-Azizi le *djoukendâr* جوكندار (4). Celui-ci refusa de reconnaître Melik-Moudjâhid, et resta soumis à

(4) Le mot *djouken-dâr* جوكندار est écrit *djoukân-dâr* جوكاندار dans un passage de l'histoire

Melik-Dâher, qui lui envoya le diplôme de gouverneur d'Alep. Cette même année, durant la nuit, des nègres, des écuyers ركابدارية (5), et des pages, réunis en grand

de Nowaïri, où on lit (*Vie de Bibars*, fol. 23 r°) : الامير حسام الدين الجوكان دار العزيزى « L'émir « Hosam-eddin, le *djoukân-dâr* Azizi. » Dans l'ouvrage de Khalil-Dâheri (fol. 236 v°), ce mot est écrit au pluriel *djoukendâriah,* ou, comme on lit dans l'exemplaire qui est sous mes yeux *djoukunda-riah* جُكُنْدارية. Le mot جوكندارية se trouve aussi dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (t. II, man. 798, fol. 198 r°). L'auteur de l'ouvrage intitulé *Inschâ* (man. arab. 1573, f. 129 r°), s'exprime en ces termes : الجوكان دار هو الذى يحمل الجوكان وهى عصا مدهونة طولها نحوا من اربعة اذرع وبراسها خشبة محروطة محدودبة تنيف عن نصف ذراع « Le *Djoukân-dâr* est l'officier qui porte « le *djoukân.* On désigne par ce nom un bâton peint, de la longueur d'environ quatre coudées, et » qui se termine par un morceau de bois cônique et bombé, qui a de saillie plus d'une demi-coudée. » On me permettra, je l'espère, de consigner ici les résultats de quelques recherches qui peuvent n'être pas dénués d'intérêt.

Parmi les divertissements en usage à la cour des empereurs de Constantinople, il en était un que l'on regardait comme le plus noble des exercices, et auquel se livraient exclusivement les princes et les seigneurs de la première distinction; je veux parler du jeu de la paume à cheval. A l'instar des tournois de nos anciens chevaliers, il retraçait l'image des évolutions militaires, exigeait une extrême habileté dans l'art de l'équitation, et une grande souplesse dans les mouvements, réunies à beaucoup de force, d'agilité et d'adresse. De tous les historiens de la Byzantine, Cinnamus est celui qui nous a transmis, sur ce jeu, les détails les plus satisfaisants. Suivant le récit de cet écrivain (*Cinnami historia*, lib. VI, p. 154), « des jeunes gens, divisés en deux bandes égales, lançaient, sur un terrain uni « et choisi à cet effet, une balle de cuir, de la grosseur d'une pomme. Alors les joueurs accouraient « à toute bride, chacun d'eux tenant dans sa main droite un bâton d'une longueur médiocre, et « terminé brusquement par une portion large et arrondie, dont l'intérieur était garni de cordelettes « entrelacées en forme de réseau. Des deux côtés on poussait la balle avec force, vers un point dé- « signé d'avance. Et le parti qui réussissait à atteindre ce but, était déclaré vainqueur. L'historien « ajoute que cet exercice présentait les dangers les plus réels, attendu que le joueur était obligé « continuellement de se renverser en arrière, de se pencher à droite et à gauche, de faire caracoler « son cheval, et de le conduire au galop dans toutes les directions, afin de suivre exactement les « mouvements de la balle. » Aussi l'histoire nous offre une foule d'exemples de princes tués ou grièvement blessés, par suite de ce périlleux divertissement. On pourrait rassembler, sur ce sujet, beaucoup de détails puisés dans les écrivains grecs du moyen âge. Mais tous ces passages ont été recueillis avec le plus grand soin par du Cange, dans une de ces excellentes dissertations, qui accompagnent son édition de Joinville (Dissertation VIII, *de l'Exercice de la chicane, ou du jeu de paume à cheval*, pag. 185-189). Ce jeu, chez les Grecs de Constantinople, était désigné par le mot τζυκάνιον. Nous trouvons aussi le verbe τζυκανίζειν signifiant *jouer à cette sorte de jeu de paume*, et enfin τζυκανιστήριον était le nom d'un vaste manége, consacré exclusivement à ce genre d'exercice. Ces mots, comme l'on voit, ne sont nullement grecs d'origine; et il n'est pas inutile de rechercher à quelle langue ils appartiennent primitivement; puisque cette découverte doit nous révéler chez quel peuple ce jeu a pris naissance, et a été en vogue avant qu'il fût transplanté à Constantinople.

Si l'on en croit du Cange (*ib.*, p. 188), c'est à nos Français que les Grecs ont emprunté et le jeu de

nombre, parcoururent les rues du Caire, en criant : « La famille d'Ali. » Ils enfoncèrent les boutiques des marchands d'épées, qui étaient situées entre les deux

la paume à cheval, et le nom sous lequel ils le désignaient. Voici les raisons que le savant écrivain allègue à l'appui de son opinion : « Il semble, dit-il, que dans l'origine, ce jeu n'a pas été autre « chose que celui qui est encore en usage dans le Languedoc, que l'on appelle le jeu de la chicane, « et, en d'autres provinces, le jeu du mail. Sauf qu'en Languedoc ce jeu se fait en pleine campagne, « et dans les grands chemins où l'on pousse avec un petit maillet, mis au bout d'un bâton d'une « longueur proportionnée une boule de buis. Ailleurs, cela se fait dans de longues allées plantées exprès, « et garnies tout autour de planches de bois. De sorte que *chicaner* n'est autre chose que le τζυκα-« νίζειν des Grecs, qui ont coutume d'exprimer le *c* ou le *ch* des latins par *tz* comme Eustathius sur « Dionysius nous l'apprend; ce qui est d'ailleurs confirmé par plusieurs exemples que M. Rigaud et « Meursius en ont donnés dans leurs glossaires. Ensuite, ce que les nôtres ont fait à pied, les Grecs « l'ont pratiqué, montés sur des chevaux, et avec des raquettes, qui étaient la forme de leur chicane. »

Ces raisons-là sont spécieuses sans doute; mais, quoique soutenues de l'autorité imposante d'un savant si justement célèbre, elles ne me paraissent pas concluantes. En effet, pour rendre cette assertion probable, il faudrait démontrer avant tout que le mot *chicane*, dans le sens de *jeu de paume*, a été en usage chez les Français, à une époque très-reculée. Or, Ducange n'a pas cité un seul fait, un seul passage, qui assurât à ce mot une origine ancienne. La chose même devient tout à fait inadmissible, s'il est vrai, comme l'attestent Codin et l'auteur anonyme des Antiquités de Constantinople (*ap. Banduri Imperium orientale,* t. I, p. 23), que le manége destiné pour cet exercice, et appelé τζυκανιστήριον ait été construit sous le règne et par les ordres de l'empereur Théodose le jeune. En second lieu, je ne crois nullement que le jeu de la paume à cheval doive son origine au jeu du mail. Et, quand cela serait, les Grecs n'ont pas eu besoin d'aller jusqu'en France, pour y apprendre un jeu, tel que celui de la paume à pied, qui a été en usage dans tous les temps et chez tous les peuples.

Si je ne me trompe, c'est dans la Perse qu'a pris naissance l'exercice de la paume à cheval. En effet, nous trouvons que ce jeu y était en vogue, à une époque très-ancienne, avant la fondation de Constantinople, et qu'il était désigné par le mot *tchaugan* چوگان, que le terme grec nous représente d'une manière fidèle, et presque sans altération. Mon assertion, à cet égard, est appuyée sur une autorité respectable. Voici ce que rapporte l'historien arabe Tabari, écrivain aussi ancien que véridique (traduction persane, man. du Roi 63, p. 197) : « Ardeschir premier voulant éprouver « son fils Schapour, demanda une raquette چوگان et une balle گوی, afin de le faire jouer à la « paume. Au milieu du palais était un manége ميداني, près duquel régnait une galerie, où Ardeschir « se plaça, assis sur un trône, pour être spectateur du jeu. Schapour, accompagné des jeunes seigneurs « de la cour, se livrait avec ardeur à ce divertissement, lorsque la balle vint à tomber dans la galerie, « devant le trône du roi. Aucun des joueurs n'osait l'aller prendre; mais Schapour, sans s'effrayer, « poussa son cheval dans la galerie, et ramassa la balle, au pied même du trône. Ardeschir, frappé de « cette hardiesse, ne douta pas que ce jeune homme ne fût réellement son fils. » Le poëte arabe, Adi-ben-Zeïd, qui avait été élevé à la cour des rois Sassanides, y avait appris le jeu persan de la paume à cheval : تعلم لعب العجم على الخيل بالصولجة (*Kitab-alagâni,* tom. I, fol. 84 v°). Au

palais, et enlevèrent toutes les armes qu'ils y trouvèrent. De là, ils se jetèrent sur les écuries des soldats, dont ils emmenèrent les chevaux. L'instigateur de ce

rapport du Nestorien Amrou (*Madjdal,* man. arab. 82, pag. 734, 735) : « Le chrétien Karda قردع « qui souffrit le martyre sous la même dynastie, avait été, avant sa conversion, un des principaux « mages. Un jour qu'il était allé dans son manége, pour jouer à la paume يلعب بالصوالجة, la balle « resta attachée à la terre. » Suivant le témoignage de Khondemir (*Habib-assiiar,* t. II, f. 200 v°), Azarwelasch, qui régnait dans le Tabaristan, à l'époque de Yezdegherd, dernier prince des Sassa- « nides, s'occupant à jouer à la paume : در میدان گوی بازی, tomba de cheval, et mourut des suites « de sa chute. » Nous voyons, dans le *Schah-nâmeh* (t. I, p. 430 et 453), « le prince Siaveseh jouer « à la paume à cheval. » Le poëte s'est plu à décrire, en ce genre, les prouesses de son héros. Je sais bien que ces derniers passages ne sauraient avoir une autorité complétement historique, puisque l'existence même du personnage indiqué est au moins fort douteuse. Mais ils servent à constater toutefois que, dans les idées des Persans les plus instruits, l'origine de ce jeu remontait à la plus haute antiquité, et se perdait dans la nuit des temps. Ces faits prouvent d'une manière évidente que, dès l'origine de la dynastie des Sassanides, le jeu de la paume à cheval était en usage à la cour des rois de Perse; et rien n'empêche de croire que cet exercice y était connu à une époque beaucoup plus reculée. On y voit aussi que le mot *tchaugân* چوگان désignait proprement l'espèce de raquette avec laquelle on poussait la balle.

On peut donc assurer, si je ne me trompe, que ce jeu a pris naissance chez les Perses; et que les Grecs, en adoptant ce noble et périlleux divertissement, lui conservèrent le nom qu'il portait primitivement, et pour lequel leur langue n'offrait pas de terme analogue. Nous ignorons à quelle époque les empereurs de Constantinople adoptèrent ce genre d'exercice. Il paraît seulement qu'ils le connurent de fort bonne heure, puisque, comme nous l'avons vu plus haut, le premier jeu de paume bâti dans cette capitale, fut construit par les ordres de Théodose II. Peut-être dut-on les premières notions de ce jeu à cet Hormisdas, que des mécontentements particuliers amenèrent à la cour de Constantin, et qui servit avec tant de fidélité ce prince et ses successeurs. Mais ceci n'est qu'une conjecture à laquelle je n'attache pas une grande importance.

Nous avons vu plus haut un autre mot employé pour désigner le jeu de la paume; je veux dire le mot *savledjân* صولجان, qui fait au pluriel *sawâlidjah* صوالجة. Ce terme ne diffère de celui de *tchaugan* que par la forme de l'instrument qui servait à pousser la balle. Le *savledjân* était un morceau de bois recourbé à son extrémité. Dans un passage du commentaire de Tebrizi sur le Hamasah (pag. 403), on lit, en parlant du mot محجن : « C'est un morceau de bois, courbé par le « bout, comme un *savledjan.* » La balle qui servait à ce jeu est désignée, en persan, par le mot *gouï* گوی, et en arabe par celui de *korah* كُرَة ou *ókrah* أُكْرَة.

Le jeu de paume à cheval passa des Perses aux Arabes. Au rapport de Masoudi (*Moroudj,* t. II, fol. 303 r°), Haroun-Raschid fut le premier khalife qui s'exerça à jouer à la paume dans un manége, لعب بالصولجان في الميدان, à lancer des flèches vers un but, et à jouer à la balle : لعب بالكرة (Voyez aussi Ebn-Khallikan, man. 730, fol. 453 r°).

Depuis cette époque, le jeu de la paume à cheval continua d'être en vogue, non-seulement dans l'étendue de la Perse, mais encore chez tous les peuples qui occupèrent à différentes époques les

désordre était un homme appelé Kourâni, qui affichait une dévotion austère, et avait constamment un chapelet à la main. Il habitait un ermitage situé dans la

vastes contrées de l'Orient. Partout, nous voyons les princes se livrer avec ardeur à cet exercice, et en faire leur divertissement favori.

Dans le *Kabous-nâmeh*, ouvrage écrit en langue persane, et qui contient les instructions adressées par le prince Kaïkaous à son fils Ghilan-schah (man. persan 138, fol. 71 v° et 72 r°), l'auteur s'exprime en ces termes : « O mon fils, si tu veux prendre le divertissement de la paume, songe du « moins à ne pas faire de ce jeu un exercice habituel : car il a causé plus d'une fois des accidents « funestes. Suivant ce que l'on raconte, Amrou (ben) Leïth était borgne d'un œil. Lorsqu'il fut parvenu « au rang d'émir du Khorasan, il se rendit un jour au manége, dans l'intention de jouer à la paume. « Un de ses généraux nommé Azher accourut aussitôt, saisit la bride du cheval, et dit à l'émir : Je ne « souffrirai pas que vous vous livriez à un semblable divertissement. Eh quoi, lui dit Amrou, puis-« que vous jouez librement à la paume, pourquoi prétendez-vous m'interdire cet exercice ? C'est, ré-« pondit Azher, que nous avons deux yeux ; en sorte que, si par accident, la balle vient à en frapper « un, il nous en restera un autre pour voir la lumière. Quant à vous, qui êtes borgne, si malheureuse-« ment un coup de la balle vous crevait le seul œil qui vous reste, vous seriez forcé de renoncer au « plus tôt à la souveraineté du Khorasan. Amrou, frappé de la sagesse de ce conseil, remercia son « général, et s'engagea à s'abstenir, toute sa vie, de cet exercice périlleux. O mon fils, ajoute Kai-« kaous, si tu veux prendre une fois ou deux dans l'année le divertissement de la paume, je ne m'y « oppose pas ; mais, pour éviter tout accident, ne mène pas à ta suite une foule de personnes ; il « suffira de placer deux cavaliers à l'entrée du manége, deux au milieu, et autant à l'extrémité. De « cette manière, tu pourras lancer la balle et caracoler avec plus de liberté, sans craindre d'évé-« nement fâcheux. Telle est la méthode que suivent ceux qui se livrent à cet exercice avec modé-« ration. » Au rapport de l'historien Bibars-Mansouri (man. arab. 668, fol. 38 v°), l'an 263 de l'hégire (de J. C. 876), le Turc Obaïd-allah, vizir du khalife Motaded, jouant au mail يلعب بالصولجة, au milieu d'un manége construit dans sa maison, tomba de cheval, et mourut de cette chute. Suivant le même historien (fol. 202 v°), un descendant d'Ali, Abou-Ali-ben-Abi'lhosaïn, qui s'était emparé de la province de Djordjan, s'exerçant un jour à jouer à la paume بالكرة, tomba de son cheval, et mourut des suites de cette chute, l'an 315 de l'hégire (de J. C. 927). Nous lisons dans l'*Histoire arménienne* de Mathieu d'Edesse (manuscrit arménien 99, fol. 87 v°), que l'émir curde Abl-Hadja, ayant fait prisonnier le prince géorgien Terenik, le traita avec les plus grands honneurs, et le menait avec lui dans ses parties de plaisir. Un jour qu'ils allaient jouer à la paume dans un manége մէյդան situé dans la campagne, le prince, qui était monté sur un bon cheval, et qui avait tout disposé d'avance pour son évasion, s'écarta de l'émir sous quelque prétexte ; puis s'échappa à toute bride, et retourna sain et sauf dans ses États. Au rapport d'un historien persan cité par Khondemir (*Habib-assiiar*, tom. II, fol. 264 r°), le sultan Sandjar, l'un des princes les plus célèbres de la dynastie Seldjoukide, s'amusant un jour à jouer à la paume گوی, son cheval fit un faux pas, et le renversa à terre.

Le brave Nour-eddin ou Noradin, ce redoutable ennemi des princes croisés, aimait passionnément le jeu de la paume, et excellait dans cet exercice. « Jamais, dit l'historien arabe Abou-schamah,

montagne; comme les pages venaient souvent le visiter, il les exhorta à se mettre en révolte contre le gouvernement, s'engagea à leur donner des fonds de terre,

«(man. arab. 707 A, fol, 5 r°), on ne voyait le mail جوكان s'élever au-dessus de sa tête. Souvent il « lançait la balle, faisait courir son cheval au galop, retenait la balle au milieu de l'air, et la rejetait « jusqu'à l'extrémité du manége. Il ne laissait apercevoir ni sa main, ni sa raquette; mais il les tenait « l'une et l'autre cachées dans la manche de sa robe, afin de montrer que cet exercice n'était pour lui « qu'un jeu sans conséquence. » Ce goût si vif que Nour-eddin témoignait pour la paume alarma la « rigidité d'un dévot musulman (*ib.*, fol. 3 v°, 4 r°), qui habitait le *Djézirah* (la Mésopotamie). Dans « l'ardeur de son zèle, il écrivit au prince une réprimande conçue en ces termes : « Je ne vous soup- « çonnais pas capable de vous livrer au jeu, au divertissement, et de fatiguer vos chevaux pour un « exercice qui n'est d'aucune utilité pour la défense de la religion. » Nour-eddin, peu effrayé de ces reproches, écrivit de sa main une réponse ainsi conçue : « Je prends Dieu à témoin que ce n'est « nullement le goût du plaisir et de la dissipation qui m'a fait prendre l'habitude du jeu de paume. « Mais nous sommes campés sur la frontière, vis-à-vis et à peu de distance de l'ennemi; en sorte que, « d'un moment à l'autre, tandis que nous sommes tranquillement assis, nous entendons crier aux « armes, et nous sautons sur nos chevaux pour courir au combat. Or, nous ne pouvons pas faire la « guerre, sans relâche, jour et nuit, hiver comme été : et il faut nécessairemeut donner du repos à « nos troupes. D'un autre côté, si nous laissons nos chevaux attachés, ils deviennent engourdis, in- « capables de faire de longues marches, et d'exécuter avec célérité les évolutions nécessaires sur le « champ de bataille. Au lieu que ce manége tient ces animaux en haleine, et les accoutume à être « souples dans leurs mouvements, et dociles aux ordres de leur cavalier. Tel est le motif qui m'engage « à faire de ce jeu une occupation sérieuse. » Enfin, suivant le même historien (fol. 78 v°), ce prinee était tellement passionné pour la paume qu'il y jouait souvent aux lumières.

Au rapport de l'historien Djemâl-eddin-ben-Wâsel (manuscrit non catalogué, fol. 40 v°), Nedjm-eddin, père de Saladin, aimait avec passion le jeu du mail; et, dans cet exercice, il se plaisait à courir au galop; en sorte que tous ceux qui le voyaient ne manquaient pas de dire qu'infailliblement il périrait par une chute de cheval. Saladin partageait, à cet égard, les goûts de son père, et montrait pour ce jeu une adresse extraordinaire (*Kitâb-arraoudataïn,* fol. 52 v°).

Chez les Mongols, à une époque fort ancienne, le jeu de la paume était en usage, et servait d'amusement aux princes et autres personnages d'un rang distingué. Sous le règne de Doutoumin un des ancêtres de Tchenghiz-khan (Haïder-Razi, *Histoire universelle,* man. persan de Berlin, f. 590 v°), les Djelaïrs qui avaient échappé au massacre de leur nation, arrivèrent au campement des Mongols, et se mirent à creuser la terre, pour en tirer des racines qui pussent servir à leur nourriture. Matouloun, épouse de Doutoumin, leur fit à ce sujet des représentations inutiles, et leur dit : « Ce terrain « que vous remuez et que vous rendez inégal, est le lieu où mes enfants se livrent au jeu de la « paume. » Suivant le témoignage de Raschid-eddin (man. pers. 68 A, f. 338 v°), Gazan-khan s'exerça de bonne heure à monter à cheval, à lancer des flèches, et à jouer à la paume جوكان باختن.

Au rapport de l'historien syriaque Grégoire Bar-Hebræus (*Chronicon syriacum,* tom. I, p. 489), « le sultan Djelâl-eddin-Mankberni, contemporain de Tchenghiz-khan, s'étant emparé de la ville de « Khelat, fit prisonniers les deux frères de Melik-Aschraf. Ces princes, loin d'être traités comme des

et leur délivra des écrits où cette promesse était consignée. Ce mouvement ayant éclaté au milieu de la nuit, les troupes cernèrent les rebelles, et les chargèrent

« captifs, éprouvèrent, de la part du vainqueur, le traitement le plus honorable. Chaque jour, ils « montaient à cheval avec le sultan, l'accompagnaient dans ses promenades, et s'exerçaient, en sa « présence à jouer dans le manége. » On voit que, dans ce passage, l'auteur a voulu indiquer le jeu de la paume à cheval. Car, s'il eût été question de courses de chevaux, Bar-Hebræus ne se serait pas servi du verbe qui, en syriaque, signifie *jouer, s'amuser*. Le même prince, au rapport d'Ebn-Athir (*Kâmel*, manuscrit, tom. VI, pag. 331), l'an 625 de l'hégire (de J. C. 1227), était occupé à jouer à la paume الكرة, lorsqu'il apprit que son frère Gaïath-eddin marchait vers Isfahan. Jetant avec précipitation le mail جوكان qu'il tenait, il se mit aussitôt en route.

L'an 555 (de J. C. 1160), l'émir Kaïmaz-Ardjewani, jouant à la paume, tomba de cheval; sa cervelle lui sortit par le nez et les oreilles, et il expira sur l'heure (*id.*, t. V, p. 174 Abou'lmahâsen (man. 661, f. 30 r°). Les sultans Melik-Kâmel et Melik-Aschraf, se trouvant à Damas, l'an 673 (de J. C. 1274), montaient tous les jours à cheval ensemble, et allaient jouer à la paume dans le grand manége, appelé le *manége vert* الميدان الاخضر (Ebn-Khallikan, f. 370 v°). Au rapport d'un écrivain arabe (*Kâmel*, tom. VII, pag. 12), le sultan Aïoubite, Melik-Moudjâhid dit un jour à ses fils : « Sellez-« moi des chevaux propres pour le jeu de la paume, afin que je descende dans le manége, et que « je m'exerce à jouer au mail العب بالصولجة. » Le sultan Seldjoucide Melik-schah aimait à jouer à la paume et au mail لعب بالجوكان و الكرة (Ebn-Athir, *Kâmel*, tom. IV, fol. 118 v°).

Chez une nation belliqueuse comme les Curdes, on sent bien qu'un jeu qui présentait une image de la guerre, ainsi que des dangers réels, devait avoir pour la population un attrait particulier. Nous lisons dans une histoire de ce peuple (man. de Ducaurroy 88, fol. 91 v°), que « L'émir Pir-« Boudak, fils de Mir-Abdal, excellait entre tous ses compatriotes par son habileté dans le jeu de la « paume چوكان بازى, et la force avec laquelle il lançait la balle. » L'épouse de l'émir curde Schems eddin était turcomane de nation. Ses divertissements consistaient à faire courir un cheval, à lancer des flèches, et à jouer à la paume چوكان باختن (*ibid.*, fol. 124 r°).

En Égypte, depuis la conquête des Musulmans, la paume à cheval fut très en vogue, à la cour des princes qui se succédèrent dans la possession de cette contrée. Ahmed-ben-Touloun (Makrizi, *Description de l'Égypte*, man. arab. 673 C, t. I, fol. 248 v°), ayant fait construire, hors de Fostat, un magnifique palais, y joignit un vaste manège ميدان où l'on s'exerçait à jouer au mail يضرب بالصولجة. Le khalife fatimite Aziz fut, parmi les princes de cette dynastie, le premier qui se livra avec ardeur à ce genre de divertissement (Mohammed-ben-Moïassar, man. ar. 802 A, fol. 48 r°). Nedjm-eddin-Aïoub, surnommé Melik-Sâleh, l'un des descendants de Saladin, était passionné pour cet exercice. Il fit construire (Mazrizi, t. II, f. 266 v°), près du Caire, sur les bords du Nil, un manége auquel il donna son nom ميدان صالحى, et dans lequel il allait prendre le divertissement de la paume. Le même sultan, au rapport de l'historien Nowaïri (26e partie, f. 186 v°), dit à son fils : « Tu ne dois « pas admettre un homme à ton service, à moins qu'il ne sache jouer de la pique, étant à cheval, « lancer des flèches ou une balle de paume, et montrer un courage intrépide. » Les successeurs de ce prince suivirent son exemple; mais au bout d'un certain laps de ce temps, les eaux du Nil s'étant retirées de devant ce terrain, le manége fut abandonné. De tous les souverains de l'Égypte, les

de chaînes. Dès le matin, ces malheureux furent attachés à des gibets, en dehors de la porte de Zawilah. La révolte fut ainsi étouffée, et la religion des Sunnites

Mamlouks furent ceux qui s'adonnèrent avec le plus d'ardeur à un exercice hasardeux, qui s'accordait si bien avec leur goût pour l'équitation, et leur extrême habileté dans cet art. L'un des premiers princes de la dynastie Bahrite, le sultan Bibars, surnommé Melik-Dâher, se montra passionné pour le jeu de paume; et les écrivains arabes, auxquels nous devons le récit de ses grands exploits, n'ont pas cru déroger à la gravité de l'histoire, en marquant, chaque année, avec une exactitude scrupuleuse, les jours que ce prince avait consacrés à ce noble divertissement. Ce détail, qui peut paraître minutieux, ne semblera pas superflu, si l'on fait réflexion que, pour les souverains mamlouks, la paume était une occupation importante; qu'ils se rendaient au lieu destiné à cet exercice avec un cortége nombreux et magnifique, comme s'ils avaient dû assister à une cérémonie solennelle; que dans ces occasions ils ne manquaient pas de signaler leur munificence, en distribuant à leurs émirs et aux seigneurs de leur cour, des chevaux, des robes, et d'autres présents. Le sultan Bibars voyant que les eaux du Nil s'étaient retirées de devant le manége appelé *Meïdân-Sâléhi,* en fit construire un autre, placé immédiatement sur les bords du fleuve, et auquel il donna le nom de *Meïdân-Dâheri* الميدان الظاهرى (le manége de Dâher) (Makrizi, *loc. laud.*, t. II, fol. 267 r°). C'était là qu'il allait, avec sa cour, prendre le divertissement de la paume. Les Mongols, qui vinrent se rendre à ce prince, l'an 660 (de J. C. 1261), furent admis à jouer à la paume avec lui لعبوا الكرة (Nowaïri, *Vie de Bibars,* fol. 14 v°, 15 r°). L'année d'auparavant (*ib.*, fol. 10 r°), le même souverain avait joué à la paume dans le manége de Damas; et tous les princes de la Syrie partagèrent avec lui cet amusement. L'eunuque Schodja-eddin-Anbar, plus connu sous le nom de *Sadr-albar,* avait acquis un grand crédit sous le règne de ce monarque. En l'absence du sultan, il montait à cheval, se rendait au manége où il jouait à la paume, puis retournait au château (*ibid.*, fol. 55 v°). Le sultan Berekeh, fils et successeur de Bibars, ayant été renversé du trône par des émirs rebelles, avait été relégué dans la ville de Karak. Un jour qu'il s'exerçait au jeu de la paume, dans le manége de cette ville, son cheval s'abattit et le jeta à terre. Cet accident fut suivi d'une fièvre violente, qui en peu de jours le conduisit au tombeau, à l'âge d'un peu plus de vingt ans (*Abulfedæ annales,* tom. V, p. 50; Makrizi, *Solouk,* tom. I, pag. 399).

Mohammed, fils de Kelaoun, surnommé Melik-Nâser fit construire, sur les bords du Nil, un manége appelé le *manége des poulains* ميدان المهارى. Il s'y rendait quelquefois accompagné de ses principaux officiers pour s'exercer au jeu de la paume (Makrizi, *loc. laud.*, fol. 267 v°). L'an 723 de l'hégire (de J. C. 1323), le même sultan (Makrizi, *ibid.*), fit construire, non loin du Caire, à l'orient de Seriakous, un vaste manége qui renfermait des palais magnifiques, un grand nombre de belvédères destinés pour les émirs, et un grand jardin planté de toutes sortes d'arbres fruitiers. Ce prince, chaque année jusqu'à l'époque de sa mort, se rendait dans ce lieu avec un nombreux cortége, y séjournait plusieurs jours, et s'y amusait au jeu de la paume. Là, il distribuait des robes d'honneur à ses émirs, et à tous les officiers de sa cour. Ce voyage offrait à tout le monde une suite non interrompue de divertissements; et l'on y dépensait, tant pour les repas que pour les présents, des sommes incalculables. L'usage s'en maintint sous les règnes suivants, jusqu'à l'année 799 (de J. C. 1396), où ce voyage eut lieu pour la dernière fois, et fut dès lors aboli sans retour.

Le même sultan Mohammed (*id.*, fol. 268 v°), ayant fait détruire le manége appelé *Dâheri,* en fit

triompha. Melik-Dâher ne se montra pas, suivant l'usage, en public, avec l'appareil de la souveraineté.

bâtir un autre sur le terrain qui sépare le Caire de Fostat. Il lui donna le nom de *Meïdân-Nâsery* (manége de Nâser). Durant l'espace de deux mois, à l'époque de la plus grande chaleur, et après que le Nil avait atteint sa pleine crue , le sultan se rendait dans cet endroit, le samedi de chaque semaine, pour jouer à la paume. Chaque fois qu'il prenait cet exercice, il donnait à deux des émirs du premier rang des ceintures d'or. Tous, successivement, avaient part à cette libéralité. Ce laps de temps était une des deux époques de l'année où le prince distribuait des chevaux à ses émirs. Chacun de ces animaux avait sa selle, une bride légèrement argentée; mais était sans caparaçon. Les émirs centeniers et ceux que l'on appelait *émirs des tambours* امرا الطبلخاناة étaient les seuls qui reçussent ce présent. Si quelques-uns des émirs d'un rang inférieur y avaient part, ce n'était que par l'effet d'une grâce spéciale. Quant à ceux des émirs qui étaient dans la familiarité et la faveur du sultan, ils étaient traités avec une munificence particulière. En sorte que plusieurs d'entre eux recevaient jusqu'à cent chevaux dans le cours d'une année. Le sultan Ladjin jouant à la paume بالكرة, son cheval s'abattit sous lui, et il eut tout le corps brisé (Abou'lmahâsen, man. 663 f. 40 r°). L'émir Anbar-Saharti avait fait construire pour son usage un manége où il s'exerçait à jouer à la paume (*ibid.*, fol. 145 v°).

L'an 889 (de J. C. 1484), le sultan Kaïtbaï s'amusant à jouer à la paume dans le manége, son cheval s'abattit, se renversa sur lui, et lui fracassa la jambe (Ebn-Aïas, *Histoire d'Égypte*, tom. II, fol. 36 v°). Quinze ans après, l'émir Doulatbaï étant allé se promener hors du Caire, du côté de l'observatoire, voulut prendre le divertissement de la paume; mais son cheval ayant fait un faux pas, il tomba sur une pierre avec tant de roideur, qu'il mourut des suites de cette chute (*id.*, f. 66 v°).

Au rapport de Mirkhond (IV[e] partie, f. 203 r°), l'an 607 de l'hégire (de J. C. 1210), Kotb-eddin-Aïbek, souverain de Dehli, s'occupant à jouer à la paume در میدان چوگان بازی, tomba de la selle à terre, et son cheval lui passa sur le corps. Il expira à l'instant même. Les princes mongols, qui régnèrent dans l'Inde, ne se montrèrent pas moins passionnés que d'autres pour ce noble et périlleux exercice. Et Abou'lfazl, dans l'ouvrage intitulé *Aïin-akberi* (Calcutta 1783, pag. 311, 312), nous a transmis, sur cet objet, des détails aussi intéressants que circonstanciés.

La Perse qui, comme nous l'avons dit, doit avoir été la patrie de ce jeu, n'a pas manqué d'en conserver invariablement l'usage. Suivant le rapport de l'historien des Curdes (man. persan de Ducaurroy 88, fol. 146 r°), Schah-Tamasp, roi de Perse, faisait élever à sa cour les fils des grands de l'État. On leur apprenait, entre autres exercices militaires, à lancer des flèches, à jouer au mail, et à conduire un cheval: تیر انداختن و چوگان باختن و اسب تاختن. Nous lisons dans un manuscrit persan, qui contient la vie de Schah-Abbas (manuscrit de M. Silvestre de Sacy), que ce prince ayant reçu un ambassadeur de la part de l'empereur mogol Sélim, et voulant accueillir ce député avec une distinction éclatante, lui accorda, entre autres honneurs, celui de jouer avec lui à la paume. Les voyageurs remarquent expressément que, dans la ville d'Ispahan, il y a une grande place appelée *Meïdân*, où l'on s'amuse au jeu de la paume à cheval (Chardin, *Voyages en Perse*, tom. I, pag. 260; tom. II, pag. 43, etc.). Enfin, nous apprenons par le témoignage de Silva-Figueroa (*Ambassade en Perse*, pag. 33, 133), que près de la ville d'Ormus est un lieu où les Mores (les Persans) s'exercent à jouer au mail à cheval.

AN 659 Cette année, les rats se montrèrent en nombre prodigieux, dans la province de Hauran, à l'époque où les granges étaient pleines. Ils dévorèrent la plus grande

Après avoir recueilli les faits historiques qui constatent, à différentes époques, l'existence de cet exercice, il me reste à rassembler ici quelques observations. Les écrivains persans, lorsqu'ils parlent du jeu de la paume, le désignent ordinairement par le mot *tchaugân* چوگان qui, comme nous l'avons dit, est proprement le nom de l'espèce de raquette en usage pour lancer la balle. Quelquefois ils se servent du mot *goï* گوی qui signifie *une boule*. Tel est aussi le sens du terme arménien *kound* գունտ que nous avons vu dans un passage, cité plus haut, où il est fait mention du *jeu de la balle* խաղ գնտին.

Les mots *korah* كرة et *okrah* اكرة, consacrés, chez les Arabes, pour exprimer cette sorte de jeu, ont une signification tout à fait analogue. Le premier de ces termes est le plus universellement usité. Les écrivains arabes établissent une différence entre le jeu de la paume ou de la balle كرة et celui du mail *savledjân* صولجان. Avicenne (t. I, p. 80), passant en revue les divertissements auxquels les hommes se livrent, met de ce nombre le jeu de la grande et de la petite paume, et celui du mail صولجان. Il paraît que le premier et le second, comme nous l'avons vu, se jouaient exclusivement avec une sorte de raquette, appelée *tchaugân,* qui se terminait par un morceau de bois pointu et bombé, et que dans le dernier jeu, que je nomme celui du mail, on se servait, pour lancer la balle, d'une sorte de maillet de bois qui finissait en une pointe recourbée; car telle est l'application que les lexicographes arabes nous donnent du mot *savledjân* صولجان.

Il est bon de faire observer ici que, dans les passages où les écrivains arabes et persans font mention du jeu de la paume, surtout lorsqu'ils parlent de princes et de personnages d'un rang distingué, il s'agit toujours du jeu de la paume à cheval. Si les auteurs omettent souvent d'en faire la remarque expresse, c'est que ce divertissement était tellement répandu dans les différentes contrées de l'Orient, que les lecteurs ne pouvaient nullement s'y méprendre.

Toutefois, il existait en ce genre, pour les simples particuliers, un jeu de paume moins bruyant, moins impétueux, mais exempt de dangers. Ainsi, nous lisons dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'l-mahâsen (man. arab. 663, fol. 145 v°), que les concubines du sultan Ismaïl s'amusaient ensemble à jouer à la balle كرة. Et ce jeu, encore aujourd'hui, est fort en usage chez les femmes de l'Égypte. Abou'lfazl, dans l'*Akbar-nâmeh* (man. persan de l'Arsenal 19, fol. 100 v°), nous apprend que le jeu de la paume à pied چوگان پیاده بازی, était bien connu et fort usité dans la ville de Tebriz.

Comme le jeu de la paume, et surtout de la paume à cheval, avait dans tout l'Orient la plus grande vogue, il est peu étonnant que les termes qui avaient rapport à ce genre de divertissement se trouvent souvent employés par les écrivains, tant au propre que dans un sens métaphorique. On lit dans le *Schah-nâmeh* (*Soohrab,* pag. 165) : بکشتی و چوگان برفتی بگوی « Il excellait dans la « lutte et le jeu de la paume. » Plus loin (pag. 177) :

ززین بر گرفتش بکردار گوی * که چوگان زباد اندرآید بروی

« Il l'enleva de la selle, comme une balle que le mail, à l'aide du vent, vient frapper. » Dans le *Tarikhi-Wassâf* (manuscrit, folio 253 recto), on lit : چوگان شهامت در کف کفایت گیرد « Il « prend dans la main de la capacité le mail de l'activité. » Dans l'histoire de Raschid-eddin

partie des grains. On assure que les dégats causés par ces animaux s'élevèrent à trois cent mille sacs (غرارة) de froment (6). Bientôt après, les Tatars s'étant réunis

(fol. 354 v°) : گوی کلام بچوگان بیان در میدان مقالت انداخت « Il lança, avec le mail de « l'éloquence, la balle du discours dans le manége de l'élocution. » Un vers inséré dans le *Zafer-nâmeh*, (fol. 239 v°) offre ces mots:

زخرطوم فیل و سر جنگجوی * همه دشت پاشیده چوگان و گوی

« Toute la plaine était jonchée de trompes d'éléphants et de têtes de guerriers, qui ressemblaient à « des mails et à des balles de paume. » Dans le *Matla-assaadeïn* (fol. 118 v°), on lit : نزدیک بود که تراکمه گوی ظفر بچوگان نصرت بهوس گاه مقصود رسانند «Peu s'en fallut que les Turcomans, « avec le mail du secours divin, ne poussassent la balle de la victoire au but de leur ambition. » Plus loin (fol. 283 v°) : ازان وقت باز در خم چوگان دوران بسان گوی سر گشته و حیران میگشت « Depuis ce temps, pris dans la courbure du mail du destin, il restait comme une balle, « incertain et ballotté. » Dans le *Habib-assiiar* (tom. III, fol. 342 v°) : مانند چوگان خم کردند « Ils « le rendirent courbé comme un mail. » De là vient que, dans un vers de Hafiz, le mot چوگان est employé pour désigner le *sourcil* (*Specimen poeseos persicæ*, pag. 11). Dans le *Bostan* de Sadi (édit. de Calcutta, p. 120), on lit : مرا نیز چوگان حرفست و گوی, c'est-à-dire, « J'ai des connaissances « dans la littérature. » Dans le même ouvrage (pag. 192), on lit : رعد چوگان زند « Le tonnerre frappe « le mail », c'est-à-dire, *retentit*. De là vient l'adjectif چوگانی « Vif à la course comme une balle. » Dans le *Secander-nâmeh* (pag. 71), on trouve cette expression بور چوگانی « Un coursier rapide à « la course. » Le mot چوگان, comme on l'a vu, a passé dans la langue arabe; j'en ai cité plus haut des exemples. Un voyageur portugais, Antonio Tenreiro, dit, en parlant des Arabes : « Ils sont si « grands cavaliers, qu'ils jouent la paume à cheval, *que jogaõ a choca a cavallo* (*Itenerario*, 1762, pag. 359). Dans les *Mille et une Nuits* (texte arabe, éd. de Habicht, tom. I, pag. 84), il est fait mention du jeu de la paume, et l'éditeur a partout substitué le mot جوكلان à celui de جوكان, qui est la véritable leçon.

Le mot *savledjân*, صولجان se trouve joint au mot گوی dans des vers rapportés par Devletschah (*Tezkiret*, man. pers. 250, fol. 62 r° et v°). Dans le *Fakihat-alkholafâ* d'Ebn-Arabschah (ed. Freytag, pag. 7), on lit : لسان فصاحتك يخرج كرة البلاغة كيف شاء بصولجانه « La langue de ton élo- « cution pousse, à son gré, avec son mail, la balle de l'éloquence. » Dans la *Vie de Lisan-eddin* (t. II, man. arab. 759, fol. 9 r°) : لعبت بكرته صوالجة الاقدار « Les mails du destin jouèrent avec sa balle. » Dans une *Histoire d'Égypte* (de mon manuscrit, fol. 128 r°) : له السنابك فى الميدان قد حنيت صوالجا و لها روس العدا أكرو « Les sabots des chevaux étaient courbés dans le manége comme des « mails : et les têtes des ennemis leur servaient de balles. » Otbi, dans la *Vie de Mahmoud* (man. de Ducaurroy, fol. 29 v°) dit, en parlant d'un éléphant : يزهى بخرطوم كمثل صولجان يرد ردا « Il se

au nombre de six mille cavaliers, firent une invasion sur le territoire de Hems. Melik-Aschraf-Mousa-ben-Schirkouh, prince de cette ville, et Melik-Mansour,

« pare d'une trompe semblable à un mail, ct qui va et vient. » Un poëme, composé par l'auteur de l'histoire des Curdes (fol. 145 v°), commençait par ce vers :

منم چو گوی بمیدان فسحت مه و سال * زصولجان قضا منقل زحال بحال

« Je suis comme une balle, poussée chaque mois, chaque année, dans un vaste manége : je suis « chassé d'une position vers une autre, par le mail de la destinée. » Quant au mot *gouï* گوی, en arabe *korah* كُرة ou *okrah*, qui signifie la balle de bois ou autre avec laquelle on joue à la paume, il a donné naissance à plusieurs expressions métaphoriques. On lit dans le *Zafer-nâmeh* (fol. 391 r°) : در فراق او بجای گوی می بازید سر « Lors de la séparation d'avec lui, il jouait sa tête, en guise de balle. » Dans le *Tarikhi-Wassâf* (fol. 224 v°) : گوی سبق اذ اوایل و اواخر بربود « Il enleva aux anciens et « aux modernes la balle de la prééminence. » Dans le *Tarikhi-guzideh* (man. de Bruix 9, f. 233 r°): چند روز درمیدان خالی دولت گوی میزد و دعوی شاهی و سروری میکرد « Durant quelques « jours, il jouait à la paume dans le manége désert de l'empire, et aspirait à la royauté et à la sou- « veraineté. » Dans le *Secander-nâmeh* (pag. 160) : که بردند گوی ازهمه خسروان « Ils l'emportèrent « sur tous les rois. »

Je finirai ces observations par une conjecture sur le mot français *chicane*. S'il est vrai, comme on ne peut en douter, d'après l'autorité de du Cange, que ce terme ait été en usage dans nos provinces méridionales, pour désigner le jeu de la paume ou du mail, on pourrait croire que c'est dans l'Orient qu'il faut en chercher l'étymologie. Nous avons vu que le mot persan *tchaugân* چوگان a passé dans la langue arabe, et qu'il est employé par Abou-Schamah, auquel nous devons une vie très-détaillée de Nour-eddin et de Saladin. Si je ne me trompe, ce mot est l'origine du terme français, qui a conservé sa forme primitive avec bien peu d'altération, et dont il serait difficile de proposer une autre étymologie tant soit peu raisonnable. On peut présumer que nos Français auront connu ce mot, dans l'Orient, à l'époque des croisades, et l'auront, dès lors, introduit dans leur langue.

Je dois faire observer, en finissant, qu'un orientaliste distingué, M. William Ouseley, a, dans la relation de son voyage en Orient, exprimé une partie des idées que j'ai consignées dans ce mémoire; mais, mon travail avait été lu à l'Académie royale des Inscriptions et Belles-lettres, deux ans avant que l'ouvrage de ce savant eût vu le jour.

(5) Les *rikabdaris* الركابدارية sont nommés par Makrizi (m. 798, f. 175 r°). Dans l'ouvrage de Khalil-Dâheri (fol. 156 v°), on lit : رِكِبْدَارِية. Makrizi (*Description de l'Égypte*, man. 798, f. 105 r°), nomme parmi les fonctionnaires attachés aux écuries du sultan العرب الركابية.

(6) Le mot *ghirârah* غرارة, qui fait au pluriel غرایر, signifie, en général : *Un sac formé de cuir ou d'autre matière, et dans lequel on transporte du grain, de la paille, ou toute autre chose.* Dans un passage des *Additamenta ad historiam Arabum* (pag. 5), le fidèle Kasir, voulant venger sur la reine Zabâ, le meurtre de son maître, enferma des hommes dans des paniers de cuir غرایر, qui,

prince de Hamah, marchèrent vers l'ennemi, à la tête d'environ quatorze cents cavaliers. Ils furent joints par un grand nombre d'Arabes, que commandait leur émir Zâmel-ben-Ali; à la tête de ces forces, les deux généraux attaquèrent les Tatars, près de Restin, le vendredi, cinquième jour du mois de Moharrem. Tout 272
ce qui composait le corps ennemi fut tué ou fait prisonnier. Les Tatars étaient en tout six mille cavaliers, et les Musulmans quatorze cents. La nouvelle de ce succès fut annoncée en Égypte, et les têtes des morts furent apportées à Damas. Cette dernière ville, à cette époque, était en proie à une disette excessive.

Le lundi, septième jour du mois de Safar, Melik-Dâher partit du château de la Montagne, entouré de toute la pompe de la souveraineté (7), et se dirigea vers

chez d'autres historiens, sont désignés par le mot جوالق. Dans un passage du *Kitab-alagâni* (t. IV, (fol. 116 r°), le pluriel غراير exprime également des *sacs*. Le mot غرارة devint ensuite un nom de mesure, qui, comme on peut le croire, variait suivant les lieux. On lit dans l'histoire d'Ahmed-Askalâni (tom. II, man. arab. 657, fol. 97 r°) : الغرارة هى اردب بالمصرى و ربع اردب « Le *ghirârah* « équivaut à un ardeb et un quart, mesure d'Égypte. » Dans le *Kâmel* d'Ebn-Athir (tom. VI, p. 9) : الغرارة الحنطة بدمشق هى اربعة عشر مكوكا بالموصلى « A Damas, le *ghirârah* de froment répond « à quatorze *makouks* de Mausel. » Suivant Makrizi (*Solouk*, tom. III, man. arab. 674, fol. 41 v°), cette mesure de froment, dans la même ville, correspondait à trois *ardebs* d'Égypte. Au rapport du même historien (*ib.*, fol. 44 v°), le *ghirârah* de froment, à la Mecque, équivalait à cent *kadah* قدح d'Égypte. Et enfin, il atteste (fol. 334 r°) que cette mesure, dans la même ville, représentait sept *wibah* ويبات, mesure d'Égypte.

(7) On sera, sans doute, bien aise de trouver ici une énumération de tout ce qui entourait ou précédait le sultan dans ses entrées et ses marches solennelles (Voy. *Mesalek-alabsar*, m. arab. 583, fol. 168 v°, 169; *Kitab-alInschâ*, man. arab. 1573, fol. 121, 122; Makrizi, *Description de l'Égypte*, man. 798, fol. 175 r°).

« Le costume que le sultan portait, dans cette circonstance, était de couleur noire, et absolument « semblable à celui qui avait formé la parure des khalifes. Il se composait de plusieurs objets, sa-« voir : 1° Un turban de soie arrondi, léger, et se terminant par un appendice عذبة de la longueur « d'une coudée, qui pendait entre les deux épaules. » Le mot *adbah* عذبة qui se trouve employé dans ce passage, désignait, comme l'on voit, *Un appendice qui tombait derrière un turban, un drapeau, ou tout autre objet, une espèce de queue qui pouvait sous quelques rapports, être comparée à une langue.* En parlant d'un drapeau, c'était ce que nous appelons une *cravate.* Aujourd'hui en Égypte, suivant ce que m'a appris M. Marcel, le même terme désigne, en parlant du turban, le bout de « mousseline, qu'on laisse pendre, d'une manière ou d'une autre. » On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (man. 689, fol. 25 v°) : هو لابس العمامة البغدادية التى بالعذبتين « Il portait le turban « de Bagdad, qui avait deux appendices. » Dans l'*Histoire de la conquête de Jérusalem* (man. 714, fol. 15 v°) : رايات صفر تخفق بعذبات الياسمين « Des drapeaux jaunes flottaient, parés de « cravates de jasmin (blanches). » Ailleurs (fol. 20 v°) : ما الهب عذبات العذاب فى تلك

le Caire. Il fit son entrée dans cette ville par la porte de *Nasr* (la victoire). Les émirs et toutes les troupes marchèrent à pied devant lui, jusqu'à la porte de

الجثث «Combien les flammes du châtiment brillaient sur ces corps!» Plus loin (f. 23 r°) : كأنّ عذبات النيران تصاعدت لعذاب اهلها «Comme si les flammes de feu s'étaient élevées pour tourmenter les «habitants de cette ville.» Ailleurs (fol. 40 v°) : جذبات عذباتها «L'action de traîner ses cravates.» Ailleurs (fol. 53 r°). الاعلام ... تلت بالسنة عذبها نصر من الله «Les drapeaux, avec les langues de «leurs cravates, lisaient ces mots : la victoire vient de Dieu.» Plus loin (fol. 56 r°) : خافقة على الاعداء عذبات عذابه «Les cravates de son châtiment flottaient au-dessus des ennemis.» Ailleurs (fol. 108 r°) : كأنها عذبات تلك الراية مقاول الداعين «On eût dit que les cravates de ces «drapeaux étaient les langues de ceux qui prient.» Et enfin (fol. 259 r°) : عذبات الحرير «Des ap- «pendices de soie.» Dans l'*Histoire du sultan Mahmoud* par Otbi (fol. 5 r°), on lit : عذبة عذابه. Une glose marginale explique le mot عذبة par علاقة السوط, c'est-à-dire, *l'appendice qui accompagne un fouet.*

2° «Un manteau جبّة de soie noire, dont les manches étaient un peu larges, sans broderie d'or, «et sans collier. C'était le sultan Bibars qui avait adopté le costume noir l'an 659 (de J. C. 1260), à «l'époque où il reçut en Égypte le khalife Mostanser, qui lui conféra l'investiture de la dignité de sultan.»

3° «Une épée bédouine سيف بدوي, qui passait pour avoir appartenu au khalife Omar-ben-«Khattâb; elle était attachée à un baudrier, que le prince portait à la manière des Arabes, et qui, «prenant de l'épaule droite, pendait sur le côté gauche.»

4° «Le *gâschiah* غاشية.» J'ai donné plus haut, sur ce genre d'ornement, des détails circonstanciés (pag. 3).

5° «Le *parasol* appelé *schitr* شتر, ou plutôt *djitr* جتر (sur lequel j'ai donné ailleurs de longs détails «(*Histoire des Mongols*, pag. 206 et suiv.), et que d'autres personnes nommaient le *dais* قبّة ou مظلّة. «Il était d'une étoffe légère, de soie jaune, brochée d'or. Il était couronné par un oiseau doré طاير, qui «surmontait une petite coupole de la même espèce. Ce parasol flottait au-dessus de la tête du «sultan, dans les marches solennelles. Les seules personnes qui eussent le privilége de le porter étaient «les fils du prince, son frère, l'atabek des armées; et en Syrie, le *naïb* (gouverneur) de Damas, et «celui d'Alep.»

Les différents termes que je viens d'indiquer se trouvent plus ou moins fréquemment chez les écrivains orientaux. Le mot قبّة existe déjà dans un passage du *Kitab-alagâni* (tom. II, fol. 87 v°), où on lit : هو جالس على سرير ابنوس و عليه قبّة «Il était assis sur un trône d'ébène, ayant au-«dessus de lui un dais.» Dans l'histoire d'Ahmed-Askalâni (t. I, m. 656, fol. 244 r°) : حمل نايب الشام شيخ القبّة على راسه بين يديه «Le *naïb* (gouverneur) de la Syrie, Scheïkh, marchait devant «lui (le sultan), portant le parasol au-dessus de sa tête.» Dans le même ouvrage (tom. II, f. 228 r°) : رفعت على راسه القبّة «Le parasol fut arboré au-dessus de sa tête.» Et ailleurs (fol. 75 r°) : ابنه ابرهيم يحمل القبّة على راسه «Son fils Ibrahim portait le parasol au-dessus de sa tête.» Tantôt ce mot se trouve joint à celui de طاير l'*oiseau*. On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (man. 798, fol. 199 r°) : يخلع على حامل القبّة و الطير «On revêtait d'une robe d'honneur celui qui

Zawilah. Ensuite, ils montèrent à cheval, et accompagnèrent le sultan au château. La ville du Caire fut ornée avec pompe; et des pièces d'or et d'argent furent ré-

« avait la charge de porter le parasol et l'oiseau. » Dans un autre ouvrage du même écrivain (*Solouk*, tom. I, pag. 1047) : اخذ الطاير الذهب الذى على القبّة « Il prit l'oiseau d'or qui était sur le pa- « rasol. » Et enfin, ces deux mots réunis se trouvent employés pour désigner la *souveraineté*. On lit dans le *Mesalek-alabsar* (m. 583, f. 109 v°) : مسكن الملك صاحب القبّة و الطير « Le lieu de la rési- « dence du roi, auquel appartiennent le parasol et l'oiseau ; » c'est-à-dire, qui est en possession de l'autorité suprême. Quant au mot *madillah* مظلّة, on lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (article *des Fatimites*, m. 797, fol. 289 v°) : على راسه المظلّة (Voyez aussi Abou'lmahâsen, (man. 671, fol. 135 r°). Dans l'histoire de Nowaïri (26e partie, fol. 33 r°) : هو ساير و المظلّة على راسه « Il mar- « chait, et le parasol était sur sa tête. » Ailleurs (f. 28 r°) : حامل مظلّته « Le porteur de son parasol » (car c'est ainsi qu'il faut lire au lieu de مطلبه). Et enfin (fol. 45 v°) : مظفّر حامل المظلّة « Modaffer « portait le parasol. » Dans l'histoire de Djemâl-eddin-ben-Wâsel (man. non catalogué, f. 394 v°) : ركب السلطان صحبة الخليفة تحت المظلّة « Le sultan se mit en marche avec le khalife; tous deux « étaient placés sous le parasol. »

6° « Ce que l'on appelait *rakabah* رقبة était une pièce de soie jaune, brochée en or, de la grandeur « du cou du cheval, et dont on affublait celui que devait monter le sultan. Il prenait au-dessous des « oreilles, et se prolongeait jusqu'à l'extrémité de la crinière. Ce genre d'ornement devait son origine « aux Perses. » On lit dans l'ouvrage d'Ebn-Wâsel (folio 425 r°) : فرس برقبته « Un cheval avec son « *rakabah*. »

7° « On donnait le nom de *djeftah* الجفتاه à deux pages اوجاقيان roux اشقران, vêtus d'une robe قبا « de soie jaune, avec une bordure d'étoffe d'or, et un bonnet, *koufiah*, de même étoffe. Ils étaient « montés sur des chevaux blancs فرسان قرطاسيان, qui portaient un ornement de cou رقبة, semblable « à celui qui parait le cheval du prince, et précédaient le sultan dans ses marches solennelles. Ils « tenaient des bandes ارتهاشات d'étoffes d'or, dont les extrémités enveloppaient le prince, dans la « crainte qu'il ne se rencontrât quelque trou qui fît broncher le cheval du sultan. » Le mot قرطاسى « Blanc comme du papier, » employé comme une épithète d'un cheval, se retrouve dans ce passage d'Imad-eddin-Isfahâni (m. 714, f. 96 r°) : كل اشهب قرطاسى « Tout cheval blanc. » Dans le texte du *Mesalek-alabsar* (f. 168 v°), on lit : اشهبان, au lieu de قرطاسيان. Dans l'Agâni (tom. II, f. 112 v°) : برذون اشهب قرطاسى.

8° « Le mot *asâïb* عصايب, pluriel de *isâbah* عصابة, désignait des drapeaux de soie, tissus d'or, que « l'on portait derrière le sultan, et qui étaient surmontés d'une touffe de poils. Les drapeaux appelés « *sandjak* سنجق étaient de soie jaune. » Le mot *isâbah* عصابة se trouve souvent employé dans le même sens. On lit chez le continuateur d'Elmacin (man. arab. 619, fol. 119 r°) : « que l'émir Kapdjak, « qui gouvernait la Syrie au nom de Gazan-Khan, s'attribuait en toute circonstance les prérogatives « qui appartiennent à la souveraineté; que, dans ses marches, il était accompagné des drapeaux et « des *djâwichs* : يقوم بوظايف السلطنة فى ساير احواله و يركب بالعصايب و الجاويشية. » Dans l'histoire de notre auteur (tom. I, pag. 941), on lit : عمل لها عصابة مرصّعة بانواع الجواهر « Il fit « faire pour elle un drapeau orné de diverses espèces de pierreries. » Ailleurs (tom. II, fol. 255 r°) : عصابة نساية من ذهب « Un drapeau d'or, destiné pour les femmes. » Et enfin (f. 264) : اخذ العصابة

pandues sur le prince, qui, de son côté, revêtit de robes d'honneur les émirs, les généraux, et tous les fonctionnaires. Ce fut la première marche solennelle de

التي ترفع على راس السلطان و يعرف بها مكانه « Il enleva le drapeau que l'on déployait au-dessus « de la tête du sultan, et qui indiquait le lieu où se tenait ce prince. »

9° « L'espèce de flûte appelée *schabâbbah* شبابة, formée d'un roseau, avait environ une palme de « longueur, et l'on en jouait devant le sultan, dans ses marches solennelles. Quelquefois on substituait « une trompette d'argent ou de cuivre que l'on faisait entendre, lorsque le prince sortait du château. »

Le mot *schabbâbah* شبّابة se retrouve ailleurs avec le même sens. On lit dans l'histoire de Makrizi (*Solouk*, tom. I, pag. 1029) : مغانيها تضرب بالدفوف والشبابات « Ses musiciennes jouaient du « tambourin et de la flûte. » Dans la *Description de l'Égypte* du même écrivain (m. 798, f. 182 r°) : الشبابة السلطانية ينفخ بها «On soufflait dans la flûte royale.» Dans l'histoire de Nowaïri (26e partie, f. 131 r°) : صار يركب بالشبابة و يمشي مشي الملوك «Il montait à cheval, accompagné de la flûte; « et marchait avec toute la pompe royale. » Le gouverneur de Kous, dans ses marches, faisait jouer de- « vant lui la flûte royale : الشبابة السلطانية (*Inschâ*, f. 94 r°, 142 v°). » Au rapport d'Ebn-Khaldoun fol. 158 r°) : « La flûte مزمار est, chez les Africains, désignée par le mot de *schabbâbah* شبابة. « C'est un roseau creux, qui a, sur les côtés, un certain nombre de trous. Lorsque l'on souffle dans « ce tuyau, il produit des sons. Le souffle sort du creux de l'instrument par les différents trous; et « on varie le son en plaçant les doigts des deux mains à la fois sur ces ouvertures; ce qui se fait d'après « des règles fixes, de manière à produire des accords harmonieux. » Hoest (*Nachrichten von Marokos*, pag. 261), explique le mot شبابة par *petite flûte;* et M. Villoteau (*Instruments de musique*, pag. 951 et suiv.), par *flûte à bec*.

10° « Le mot *auzân* اوزان écrit par un *zâ*, dont le son approche de celui du *sad*, désignait un instru- « ment de musique d'origine étrangère, et que l'on frappait dans les marches du sultan. Le musicien « chargé de cette fonction chantait, en langue turque, l'histoire des anciens rois, des récits de combats, « et les exploits des guerriers fameux. D'un autre côté, les poëtes, en alternant avec lui, chantaient « des vers, en s'accompagnant sur le tambour de basque, le *mausoul* et le *kémendjah*. »

11° « Les *djawichs* الجاويشية, au nombre de quatre, étaient des soldats de la milice, distingués « par leur courage, et qui avaient l'emploi de chanter devant le sultan, dans ses marches solennelles. « Ils se partageaient en deux chœurs, dont chacun répétait un refrain différent.

Le mot *djâwisch* جاويش est quelquefois écrit *schâwisch* شاويش. On lit dans l'histoire d'Abou'lma- hâsen (m. 961, f. 159 r°) : صار يركب بالشاويش و غيره من شعار الملك « Lorsqu'il marchait, il était « accompagné du *schawisch*, et de tout ce qui annonce la royauté. » Du reste, le mot *djâwisch* paraît avoir eu une signification moins restreinte, et avoir désigné, comme encore aujourd'hui, un officier d'un rang inférieur qui était chargé de missions de plus d'un genre. On lit dans l'histoire de Makrizi (tom. II, fol. 221 v°) : نادي الجاويش في الناس بالامان « Le *djâwisch* proclama l'amnistie. » Dans l'histoire d'Ebn-Aïas (man. 595 A, tom. II, fol. 263, 296) : ارسل اليه اربعة جاويشية « Il lui envoya « quatre *djâwisch*. » Dans l'*Histoire de Jérusalem* d'Imad-eddin (man. 714, fol. 209 r°), ce mot est écrit *djâvousch* جاووش. On y lit : قد امتزجت زجرات الجاووش بنعرات الجيوش « Les répri- « mandes du *djâvousch* se mêlèrent aux cris des armées. » Aujourd'hui ce terme désigne un *huissier* (Estève, *Finances d'Égypte*, pag. 18), et le mot *djaouychyah* ou *tchaouchich* désignait un des sept *odjaks* ou corps de troupes stationnés en Égypte. C'était lui qui était spécialement chargé de la levée de l'impôt appelé *miri* (*ib.*, p. 2, 9); M. Marcel (*Contes du cheykh él-Mohdy*, t. III, p. 387).

Bibars; et, depuis cette époque, il sortit fréquemment, avec un nombreux cortége, pour aller jouer à la paume. Il fit écrire aux princes des Arabes, du Yémen,

12° « Les *tabardârs* طبردارية ou *porte-haches.* » J'ai parlé plus haut de ce qui concerne ces gardes. Suivant l'auteur du *Mesalek-alabsar* (man. 583, fol. 169 r°), les *tabardârs* étaient des Curdes, qui avaient le rang d'émirs, possédaient des bénéfices militaires; ils marchaient à pied devant le sultan, et tenaient en main des haches nues. Ils étaient toujours au nombre de dix.

13° « Le *poignard royal* نمجة الملك. Dans les marches solennelles, on voyait deux poignards « placés l'un à côté de l'autre, dans un même fourreau. Ils étaient portés par le *djaukendar*, l'un des « émirs attachés à la personne du sultan, et qui se tenait constamment à la gauche du prince. Un « autre poignard était tenu tout droit à côté du sultan, qui s'en servait quelquefois pour s'appuyer. « Auprès de ce poignard était un petit bouclier d'acier, que portait un des *Khasekis.* »

Le mot نمجة se retrouve ailleurs, sous la forme نمجاة. On lit dans le *Kitab-assolouk* de Makrizi (tom. I, pag. 521) : ضرب رجل السلطان بالنمجاة قطع رجله « Il frappa de son épée le pied du « sultan et le coupa. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (man. 595 A, tom. II, fol. 78) : اخذ النمجاة و الترس « Il prit le poignard et le bouclier. » Et dans l'histoire de Djemâl-eddin-ben-Wâsel (fol. 11 v°) : سل النمجاة من وسطه و ضربه بها « Il tira le poignard de sa ceinture, et en frappa « cet homme. »

14° « La cuirasse زردية était de la fabrique attribuée à David. Le sultan la revêtait par-dessous ses ha« bits, dans ses voyages ou dans ses marches, afin de se prémunir contre les coups d'un ennemi perfide. »

15° « Le *kerâtah* الكراتة était une pièce de mousseline من الشاش, plissée, longue d'un tiers de « coudée, et qui était placée entre le bonnet الكلفتة et le turban الشاش du côté gauche. Quelques « princes le portaient en étoffe tissue d'or. Cet ornement était particulier aux sultans de la dynastie « turque de l'Égypte. »

Le mot *schâsch,* comme on voit, est pris ici dans deux significations : d'abord, il désigne *la mousseline.* En effet, on lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (man. 689, fol. 60 r°) : « Lorsque l'on « eut augmenté les droits qu'on levait sur les marchands de l'Inde, عز وجود الشاشات من مصر, les « mousselines devinrent fort rares en Égypte. » Dans l'histoire d'Ahmed-Askalâni (t. II, f. 247 v°), nous trouvons que dans l'année 843 de l'hégire (de J. C. 1439) : كان الازرو الشاشات في غاية الرخص « Les ceintures et les mousselines se vendaient au plus bas prix. » Le même mot désigne : « Cette « pièce de mousseline que l'on roule autour de la calotte du turban. » Niebuhr dit en parlant des Arabes (*Description de l'Arabie,* p. 55) : « Ils enveloppent cette multitude de bonnets d'une grande « pièce de mousseline, nommée *sasch,* qui a aux deux bouts des franges de soie, et même d'or, qu'ils « laissent pendre entre les épaules, sur le dos. » Au rapport de Makrizi (*Solouk,* tom. II, fol. 152), le mot *schâsch* شاش désignait « Une coiffure عصبة que les femmes inventèrent vers l'année 780 (de J. C. 1378), et qui ressemblait à une bosse de chameau. Elle prenait sur le front de la femme, et se terminait vers le dos. Quelques-unes avaient de longueur environ une coudée, et de hauteur, moins d'un quart de coudée. » Il ne faut pas confondre ce terme avec celui de *schâschiah* شاشية, qui désigne la calotte que l'on met sous la mousseline du turban (Hoest, *Nachrichten von Marokos,* p. 114); M. Maggill (*Voyage à Tunis,* p. 132, 149, 160) écrit *chechia;* et Tavernier (*Voyages,* etc., tom. I, pag. 699) *sesse.* (Voyez M. Silvestre de Sacy, *Chrestomathie arabe,* tom. I, pag. 199). Quant

de la Syrie, et des provinces frontières, pour leur notifier son avénement au trône d'Egypte et de Syrie.

Sur ces entrefaites, Melik-Dâher fit partir pour Damas l'émir Djemâl-eddin-

au mot *kelfah* كلفة ou *kelfatâh* كلفتاة, il désignait *un bonnet formant le corps du turban*. On lit dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. I, fol, 49) : كلفته على راسه « Il avait son bonnet sur la tête. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (article de فندق الصالح) : رمى كلفته من راسه الى الارض و بقى مكشوف الراس « Il jeta son bonnet par terre, et resta tête nue. » Dans un autre ouvrage du même auteur (*Solouk*, tom. I, pag. 432) : كلفتات زركش « Des bonnets d'étoffe de tissu « d'or. » Ailleurs (pag. 649) : حسر عن راسه ووضع الكلفتاة على الارض « Il se découvrit la tête et « posa son bonnet à terre. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (m. 663, fol. 77 v°) : حسر عن راسه الكلفتاة « Il ôta de dessus sa tête le bonnet. » Ce mot, qui était probablement d'origine étrangère, est également écrit *kaloutah* كلوتة, ce qui représente parfaitement notre mot *calotte*. On lit dans le *Mesalek-alabsar* (m. 583, f. 169 v°) : الكلوتات صغار غالبها من الصوف الملطى الاحمر وعليها عمايم صغار « Les bonnets sont petits, et formés en grande partie, de laine de Malatiah. Par-dessus, on place « de petits turbans. » Makrizi, dans la *Description de l'Égypte* (article *des armées*, m. 798, f. 189 r°), a, suivant son usage, copié mot pour mot ces détails. Le même écrivain (*ib.*) continue en ces termes : « Du temps de l'émir Ilbogâ-Khaseki, qui était à la tête de l'administration, sous le règne d'Aschraf-« Schaban, on augmenta les dimensions des bonnets الكلوتات et de ce qu'on roulait par-dessus. Cette « nouvelle coiffure prit le nom de *bonnet Tarkhâni* الكلوتات الطرخانية. Celles qui étaient plus petites « furent désignées par le nom de *Nâseri* الناصرية. Enfin, sous le règne de Dâher-Barkok, on aug-« menta considérablement le volume de ces bonnets, et on donna à l'étoffe qui les recouvrait شدة une « direction tortueuse. Ils reçurent le nom de *djerkesis* الجركسية (Circassiens), et ils subsistent encore « aujourd'hui avec la même forme. » Cet historien dit ailleurs (fol. 197 v°) : كلوتة زركش بكلاليب « Un bonnet d'étoffe d'or, qui était attaché avec des agrafes. » Dans le *Kitab-assolouk* du même auteur (tom. I, pag. 300) : رتب له فى كل شهر كلوتين زركش « Il lui assigna, pour chaque mois, « deux bonnets d'étoffe d'or. » Plus loin (pag. 653) : القى الكلفتا عن راسه ... اخذوا كلوته « Il jeta « le bonnet qui était sur sa tête ... ils prirent son bonnet. » Ailleurs (tom. III, fol. 149) : القى كلوته عن راسه. Dans l'histoire de Nowaïri (26ᵉ partie, man. de Leide, fol. 133 r°) : لبس الكلوتة الصفرا على راسه « Il mit sur sa tête un bonnet jaune. » Et dans l'histoire d'Ebn-Aïas (tom. II, fol. 101) : على راسه كلوتات.

16° « Les tapis de soie شقق الحرير étaient des pièces de soie jaune ou rouge, que l'on étendait sous « les pieds du cheval du sultan, mais seulement lorsque ce prince revenait d'un long voyage. On en cou-« vrait tout le terrain sur sa route, depuis la porte de la Victoire باب النصر ou celle de *Bein-alarousetain* « بين العروستين jusqu'à la porte de la Palissade باب الستارة, dans le château de la Montagne. Aussi-« tôt après le passage du sultan, ces tapisseries étaient mises en pièces, et enlevées par les djemdars. »

17° « Le *djomakdâr* الجمقدار, dont le nom, composé d'un mot turc et d'un mot persan, signifie « *porte-massue*, devait être un homme d'une belle figure, d'une grande taille, et d'un air imposant. Il « se tenait, pendant les marches de cérémonie, près du sultan, du côté droit, ayant la main élevée, et « portant une arme semblable à une massue, dont l'extrémité était grosse et dorée. Il avait les yeux

Mohammedi; il était porteur d'une somme de cent mille pièces d'argent, de ceintures et de robes d'honneur, pour une valeur de deux mille dinars. Il avait pour mission de gagner la population, et de débaucher les partisans de Melik-Moudjahid-Sandjar. Il arriva à Damas, le troisième jour du mois de Safar, et s'occupa tout de suite à remplir les intentions de son souverain. Les émirs Kaïmeris accueillirent ses propositions, et sortirent de la ville, accompagnés d'un grand nombre d'émirs, parmi lesquels on distinguait Ala-eddin-Idekin-Bondokdari-Sâléhi, Beha-eddin-Bogdi-Aschrafi, Kara-Sonkor-Véziri. Tous ensemble proclamèrent le nom de Melik-Dâher-Bibars (8). L'agitation fut au comble dans la ville de Damas. Moudjahid fit marcher contre les rebelles un corps de troupes qui fut mis en déroute. Il sortit en personne, à la tête de ses partisans, et fondit sur ses ennemis. Ils prirent d'abord la fuite; puis ils revinrent à la charge. Moudjahid blessé, et ayant vu périr un grand nombre de ses soldats, se réfugia dans la citadelle, et s'y mit en état de défense, le samedi, onzième jour du mois de Safar. L'émir Idekin-Bondokdari, *ostadar* (majordome) de Melik-Dâher, entra dans la ville, dont il prit possession, engagea les habitants à jurer fidélité au sultan d'Égypte, et remplit les fonctions de gouverneur. Moudjahid, craignant pour sa vie, abandonna la citadelle de Damas, et se dirigea précipitammeut vers Balbek; mais l'émir Idekin ayant envoyé à sa poursuite, il fut atteint, et amené sous bonne garde. A cette nouvelle, Melik-Dâher conféra à l'émir Ala-eddin-Taïbars-alhadj-Wéziri le commandement de la forteresse de Damas. Il y joignit le maniement des fonds publics. Par ordre de ce prince, l'émir Sandjar-Halebi fut envoyé en Égypte. Idekin occupa, l'espace d'un mois, la place de gouverneur de Damas. Au bout de ce temps, il fut destitué, et eut pour successeur l'émir Taïbars-Wéziri. L'émir Sandjar, chargé de chaînes, et confié à la garde de l'émir Bedr-eddin-ben-Radjal, arriva en Égypte, le seizième jour du mois de Safar. Melik-Dâher envoya à sa
rencontre l'émir Baïsari. On le fit entrer secrètement, pendant la nuit, par la porte 273
de Karâfah, et on le mit en prison dans la citadelle, à l'insu de tout le monde.

« fixés sur ceux du sultan, et ne les détournait sur aucun autre objet, jusqu'au moment où le prince « quittait son audience. »

18° « La *naubah* ou le chœur de musique de la princesse نوبة خاتون était une cérémonie qui avait « lieu chaque nuit, au château de la Montagne, et où se rassemblait un grand nombre de musiciens. « Elle était présidée par un des Mamlouks du gouverneur du château. Il était revêtu d'un costume « complet, et avait à la main un bâton doré. Devant lui était un petit flambeau que tenait un des por-« tiers, qui le faisait mouvoir avec légèreté et agilité, de manière à suivre la mesure des instruments. »

(8) Je lis . . . نادوا باسم, au lieu de زادوا.

Cependant, Melik-Dâher envoya l'émir Ala-eddin-Iagmouri, porteur d'argent et d'objets précieux, pour rétablir la mosquée du Prophète الحرم النبوى. Il expédia des ouvriers et des matériaux, pour reconstruire la coupole de la *Sakhrah* (la roche) de Jérusalem, qui menaçait ruine. Il détacha des fiefs des émirs toutes les fondations pieuses affectées à l'entretien de la ville de Khalil (Hibron). L'émir Djemâl-eddin-ben-Iagmour fut chargé de rebâtir le château de Raudah, dont une partie était écroulée. Le prince répara tous les dégats qu'avait soufferts cet édifice, y établit les djandjars, et lui rendit toute sa magnificence primitive. Chacune des tours fut confiée à un des émirs, dont voici les noms : Kelaoun, Izz-eddin-Halebi, Izz-eddin-Aougan, Baïsari, et autres. Chacun de ces émirs eut ordre de placer son logement et ses écuries dans la tour qui lui avait été assignée ; et on leur remit les clefs du château.

Le sultan donna ordre de bâtir les arches de la chaussée de *Schobrament* شبرامنت (9), dans le canton de Djizeh, attendu que, chaque année, une immense étendue de terres restait privée de l'inondation. Ce travail fut d'une extrême utilité pour les provinces voisines. Par ordre de ce prince, on reconstruisit les murailles d'Alexandrie; et une somme d'argent fut consacrée, chaque mois, à cette réparation. On bâtit, près de la place de Raschid (Rosette), une tour مرقب qui avait pour objet d'observer ce qui se passait sur la mer. On fit combler une partie de l'embouchure du bras de Damiette. On envoya sur les lieux un grand nombre de tailleurs de pierres الحجّارين (10), avec des blocs de pierres القرابيص (11), et des poutres القوافية (12). Ils avaient ordre de rétrécir le lit de cette

(9) J'ai cru devoir substituer ici la leçon شبرامنت à celle de شرمنت (Voyez *Relation de l'Égypte*, par Abd-allatif, pag. 675).

(10) Le mot حجّار *hadjdjâr* signifie *un tailleur de pierres*. Il se trouve souvent employé, avec ce sens, dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi. Voyez aussi Abd-allatif (*Compendium mirabilium Ægypti*, pag. 102). Dans l'*Histoire de la Conquête de Jérusalem* (man. 714, f. 274 v°), on lit : جماعة من الحجّارين قطعوا جبلا « Quelques tailleurs de pierres coupèrent une montagne. » Dans un passage de l'histoire de Nowaïri (man. 683, fol. 20), il désigne : *Celui qui lance des pierres, à l'aide des machines*.

(11) Le mot قرباص, au pluriel قرابيص, signifie probablement, *un bloc de pierres*; car on lit dans l'*ouvrage cosmographique* d'Ebn-alwardi (de mon manuscrit, fol. 116 r°) : سلم من تلك الاحجار القرابيص « Un escalier composé de blocs de pierres. » Dans la *Vie de Bibars* par Nowaïri (man. d'Asselin, fol. 4 r°) : برسم ردم فم بحر دمياط و غيره و توعيره بالقرابيص و تضييقه « Pour combler l'embouchure du bras de Damiette et autres canaux, le retrécir, et en rendre la navigation difficile,

rivière, de manière que les grands vaisseaux n'y pussent pénétrer; et les choses sont encore aujourd'hui au même point. L'émir Seïf-eddin-Reschidi, ayant été chargé de travaux relatifs au bras بحر d'Oschmoum, se rendit sur ce terrain, manda les gouverneurs riverains, fit creuser le lit du canal, et enlever toutes les terres qui l'obstruaient. On coula à fond un grand nombre de barques, afin de forcer les eaux de refluer vers ce bras du fleuve.

Bibars fit rebâtir toutes les forteresses de Syrie qui avaient été ruinées par les Tatars, savoir : la citadelle de Damas, celle de Salt, celle d'Adjeloun, de Sarkhad, de Bosrâ, de Balbek, de Schaïzer, de Soubaïbah, de Schemaïmis, et de Hems. Toutes furent reconstruites en entier. On nettoya les fossés, on élargit les tours, que l'on remplit de munitions. On y envoya des Mamlouks et des soldats; et l'on y déposa (13) une immense quantité de froment, et de provisions de tout genre. Une masse énorme de grains fut transportée à Damas, et distribuée dans les cantons voisins, afin d'offrir aux laboureurs une ressource précieuse تقاوى (14). On construisit dans la ville de Damas, une maison destinée à rendre

« par le moyen de blocs de pierres. » Ces mêmes détails se trouvent répétés dans l'ouvrage intitulé *Inschâ* (man. 1573, fol. 67 r°). Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (tom. I, man. 797, fol, 179 r°) : قطعوا كثيرا من القرابيص و القوها في بحر النيل « Ils coupèrent un grand nombre de « blocs de pierres, et les jetèrent dans le Nil. »

(12) J'ai traduit le mot قوافية par *poutres;* et, jusqu'à présent, je n'ai recueilli aucun exemple du même mot. C'est donc uniquement par conjecture que j'ai déterminé sa signification.

(13) Je lis خزنت, au lieu de خربت.

(14) Le mot تقوية, au pluriel تقاوِ, est expliqué dans une note marginale du *Tarikhi-Wassâf* (manuscrit de la Bibliothèque du Roi, fol. 126 v°). On lit dans cet ouvrage : اكثر مياه و اراضى ديوانى اگر بذور و تقاوى از خاصة ديوان مقرر شدى مقاسمت انرا بمناصفت موسوم بودى « Pour la plupart des eaux et des terres qui appartenaient au fisc, si les semences et les grains « étaient fournis par lui, la répartition s'en faisait avec une extrême justice. » La glose est conçue en ces termes : تقاوى غلّه ايست كه بجهت اكل اكره قبل از تحصيل حاصل دهند و بعد از حاصل دهند « Le mot تقاوى désigne des grains que l'on fournit aux laboureurs pour leur nourriture, « avant la moisson; et qu'on se fait rendre après cette époque. » On lit dans la *Vie de Bibars* par Nowaïri (fol. 62 r°) : سيّر السلطان رسولا ... بتقوية بديوانه « Le sultan dépêcha un envoyé, chargé de « grains fournis d'avance par le fisc. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (article *des Impôts*) : كانت لارض مصر تقاوى مخلدة في نواحيها وهى على قسمين تقاوى سلطانية و تقاوى بلدية بلغت جملتها مائة الف وستين الف اردب « Les terres d'Égypte avaient des réserves de grains « qui étaient fixées pour chaque canton; elles se divisaient en deux parties, savoir : les réserves qui « appartenaient au sultan, et celles qui appartenaient aux villes. Toutes ensemble se montaient à la « somme de cent soixante mille ardebs. » Dans le *Traité des Famines*, du même écrivain (fol. 16 r°) :

la justice دار العدل, et l'on y bâtit, près d'Aïn-Djalout, un monument appelé le *meschhed de la victoire* مشهد النصر. On établit sur toutes les routes des relais de poste بريد. Par ce moyen, une nouvelle arrivait en quatre jours du château de la Montagne à Damas, et en revenait dans le même espace de temps. Deux fois chaque
274 semaine le sultan recevait des nouvelles des différentes provinces, et lui, sans sortir du château de la Montagne, envoyait ses ordres dans tout l'empire, pour nommer ou destituer les fonctionnaires. Ce ne fut qu'après avoir dépensé des sommes considérables, qu'il parvint à organiser complétement ce service. Il s'occupa avec un grand soin de surveiller la construction des vaisseaux de guerre الشواني الحربية (15). Jusqu'à cette époque, l'entretien de la flotte avait été, en

حملت التقاوى السلطانية من الضياع «On porta des villages les réserves de grains destinées au « sultan. » Dans le *Kitab-assolouk* de cet historien (tom. I, p. 941) : التقاوى السلطانية المخلدة في النواحي « Les réserves de grains appartenant au sultan, qui étaient fixées dans chaque canton. » Plus bas (pag. 942) : سوى ما في بلاد السلطان من التقاوى « Sans compter les réserves de grains, « appartenant au sultan. » Et enfin (*ibid.*) : ان يأخذ التقاوى السلطانية « Pour lever les réserves de « grains dévolues au sultan. » Dans l'ouvrage intitulé *Adab-alkâteb* (m. de Saint-Germain, f. 90 r°) : مقدار ما يحتاجه الفدان من التقوية « La quantité de grains nécessaire pour chaque feddan. » Dans l'*Histoire des patriarches d'Alexandrie* (man. arab. 140, pag. 335) : كانت التقاوى قد نفدت لاجل حاجة الناس وخوفهم « Les réserves de grains avaient été épuisées, par suite de la détresse et des « alarmes de la population. » Dans le même ouvrage (*ibid.*, pag. 335), le verbe قوّى signifie : *Faire des avances de grains à ceux qui en ont besoin.* » On y lit : امر بان يوخذ غلال التجار و يقوى بها البلاد « Il ordonna de prendre les grains des marchands, et d'en faire des avances aux habitants des « divers cantons. »

(15) Le mot *schâni* شاني ou *schini* شيني, au pluriel *schawâni* شواني, désigne *une galère*. Dans la géographie d'Ebn-Haukal (manuscrit, pag. 67), on lit : المراكب و الشواني « Les vaisseaux et les « galères; » et (*ibid.*) le nom d'unité شينية, « une galère. » Dans l'ouvrage d'Imad-eddin-Isfahâni (man. 714, fol. 59 v°) : عشرة شوان « Dix galères. » Et plus loin (fol 99 v°) : كل شيني من شانه شنّ الغارات « Chaque galère est destinée à faire des incursions sur l'ennemi. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (article *Impôts,* manuscrit 797) : عشرة شواني بحرية « Dix galères propres « à tenir la mer. » (Article *des khalifes Fatimites,* fol. *ibid.*) : شيني. Ailleurs (fol. 141 v°) : وصل الى تنيس من شواني صقلية نحو اربعين مركبا « On vit arriver devant Tennis les galères de Sicile, au « nombre d'environ quarante bâtiments. » Et plus loin (fol. 399 r°) : الشواني الحربية « Des galères de « guerre. » Dans un manuscrit arabe de la bibliothèque du Vatican (man. 267, fol. 82), on trouve ces détails : اما الشيني و يسمى الغراب فانه يجذف بماية واربعين مجذافا و فيه المقاتلة و الجذافون « Quant à la galère appelée autrement *gorâb,* elle est mise en mouvement par cent « quarante rames; et porte à la fois des combattants et des rameurs. » Les mêmes renseignements sont donnés par l'ouvrage intitulé *Adab-alkâteb* (man. de Saint-Germain, fol. 177 r°). Dans la

Égypte, extrêmement négligé. Les émirs enlevaient les équipages des vaisseaux, les employaient sur les barques الحراريق et autres bâtiments. Le sultan remit les choses sur le pied où elles étaient sous le règne de Melik-Sâleh-Nedjm-eddin-Aïoub. Il fit construire un grand nombre de galères شواني dans les ports de Damiette et d'Alexandrie. Il vint en personne visiter l'arsenal maritime الصناعة, et y établit tous les règlements qu'il jugea nécessaires. Bientôt il eut en mer plus de quarante galères قطعة (16), sans compter un grand nombre de barques حراريق (17), de bâtiments de transport طرايد (18), et autres embarcations.

Vie de Saladin, écrite par Beha-eddin (pag. 119) : اخذ من العدو شاني « On prit à l'ennemi une « galère. » Plus loin (p. 133) : الحراقات و الشواني « Les barques et les galères. » Et enfin (p. 143) : في شوان « Sur des galères. »

(16) Le mot *kitah* قطعة désigne *une sorte de vaisseau*. On lit dans le *Kâmel* d'Ebn-Athir (tom. III, fol. 221 v°) : كان له في فم نهر ابي الخصيب نحو خمسماية قطعة فيها ماله « Il avait, à l'embouchure « de la rivière d'Abou-Khasib, environ cinq cents bâtiments qui portaient ses richesses. » Dans l'*Histoire de la Conquête de Jérusalem* (man. 714, fol. 61 v°) : من جملة شوانينا قطعة « Parmi nos ga- « lères, était un vaisseau. » Et plus loin (fol. 248 v°) : وصلت كل قطعة كانها قلعة « Chaque galère « qui arriva ressemblait à une citadelle. » Dans l'histoire d'Ebn-Khaldoun (man. de la Bibliothèque du Roi, tom. VI, fol. 157 v°) : ركبوا البحر في ثنتين و ثلاثين قطعة من اساطيلهم واسطوله « Ils se « mirent en mer avec trente-deux bâtiments, tant de leurs flottes que de la sienne. » Et plus loin (fol. 161 r°) : امدّه بقطعتين « Il envoya deux vaisseaux à son secours. » L'auteur du *Kartâs* (manuscrit, pag. 245) emploie au pluriel la forme قطايع. On lit dans un passage de ce livre : انفسدت قطايع المسلمين في الزقاق « Les vaisseaux des Musulmans furent détruits dans le détroit. »

(17) Le mot *harrâkah* حرّاقة, au pluriel *harârik* حراريق, dans sa signification primitive, désigne *un brûlot*. On lit dans la *Vie de Mahmoud*, écrite par Otbi (man. arab. de Ducaurroy, fol. 171 v°) : اتاه في حرّاقة « Il vint vers lui, sur un brûlot. » Et une note marginale donne l'explication suivante : الحرّاقة سفن فيها مرامي النيران اي مواضع الرمي « On entend par le mot *harrâkah* des vaisseaux « d'où on lance le feu. » Dans l'*Histoire de la Conquête de Jérusalem* (man. arab. 714, fol. 180 v°), on lit ces mots : حراريق لاهل النار بنارها محرقة « Des brûlots qui, par leurs feux, consument les « hommes destinés au feu éternel. » Et plus loin (f. 181 v°) : من شيمة حراريقها شيم بوارق البوارق لاحراق اهل النار بالما « Ses brûlots ont pour caractère d'épier attentivement les éclairs des cata- « strophes, afin de brûler dans l'eau les hommes destinés au feu. » Au reste, si j'emploie ici le mot de *brûlot*, c'est seulement pour exprimer le terme arabe par un terme qui semble lui correspondre. En effet, le mot حراقة ne désignait pas ce que désigne un brûlot, c'est-à-dire, un bâtiment rempli de matières combustibles, et uniquement destiné à incendier une flotte ennemie. Il indiquait, en général, une barque, de dessus laquelle on pouvait, au besoin, lancer le naphte sur les vaisseaux ennemis; mais qui, désarmée, servait comme bâtiment de transport, et s'employait également sur la mer et sur les fleuves. On lit dans l'histoire de Nowaïri (26e partie, man. de Leide, fol. 184 r°), : جعل في

Un jour, ce prince vit paraître devant lui un des soldats de l'émir Saïkal. Cet homme lui apprit que son maître avait répandu de l'argent parmi les émirs

حراقة وارسل الى مصر « Il fut mis sur une barque, et envoyé en Égypte. » Dans la *Vie de Saladin*, écrite par Beha-eddin (*Vita Saladini*, pag. 133) : اعترضوهم فى الحراقات والشوانى « Ils les attaquèrent, avec des barques et des galères. » Dans un manuscrit arabe du Vatican (manuscrit 267, fol. 82) : اما الحراقة فمختصرة « Quant à la barque, elle était petite. » Dans le *Kâmel* d'Ebn-Athir (tom. I, fol. 101) : كنت معه فى الحراقة « J'étais avec lui sur la barque. » Plus loin (fol. 105 r°) : عمل خمس حراقات فى الدجلة « Il construisit cinq barques sur le Tigre. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (art. de *Tennis*, man. arab. 797, fol. 141 v°), on voit que, dans l'année 500 de l'hégire (de J. C. 1106), les Francs d'Askalon firent une descente sur le territoire de Tennis, avec dix barques عشر حراريق. L'auteur du *Inschâ* fait mention (f. 138 r°) de la grande barque حراقة appelée *dhehebiah* الذهبية (dorée), et de celle (fol. 143 v°), que montaient les principaux émirs. On pourrait ainsi corriger quelques passages d'un voyageur estimable. On lit dans la relation de Bremond (*Viaggi nell' Egitto*, pag. 88, 89, 90), que l'on emploie, en Égypte, de grandes barques appelées *acaba*, au pluriel *acabes*. Comme je n'ai jamais trouvé un terme semblable qui fût en usage pour désigner une barque, il me semble qu'au mot *acaba*, il faut substituer celui de *harrakah*.

(18) J'ai lu *tarâïd* طرايد au lieu de طراريد. En effet, le mot *taridah* طريدة, dans le langage des Arabes de l'Égypte, désignait *un vaisseau de transport*. On lit dans un manuscrit arabe du Vatican (man. 267, fol. 82) : اما الطريدة فانها برسم حمل الخيل واكثر ما يحمل فيها اربعون فرسا « Quant « au bâtiment appelé *taridah*, il est destiné pour le transport des chevaux. Il peut contenir, au plus, « quarante de ces animaux. » Les mêmes détails se trouvent dans l'ouvrage intitulé *Adab-alkâteb* (les devoirs de l'écrivain), manuscr. de Saint-Germain, (fol. 177 r°). Dans l'*Histoire des Aioubites*, écrite par Djemâl-eddin-ben-Wâsel (man. arabe non catalogué, fol. 23) : كانت عدة الطرايد ستة وثلثين طريدة تحمل الخيل « Le nombre des *taridah* qui servaient à transporter les chevaux s'élevait à « trente-six. » Et ailleurs (fol. 408 r°) : ركبهم فى الطرايد. Dans l'histoire de Nowaïri (26e partie, man. de Leide, fol. 92 v°) : ستة وثلاثون طريدة تحمل الخيل. Dans l'ouvrage historique de Makrizi (*Solouk*, tom. II, fol. 49) : قدم لعمل ماية شينى ما بين غراب وطريدة برسم حمل الخيل « Il alla faire construire cent galères, tant *gorâbs* (corvettes) que *taridah*, destinées au transport des « chevaux. » Dans la *Vie du sultan Kelaoun* (man. de Saint-Germain 118 *bis*, fol. 324 r°), فى السفن والمراكب والطرايد والشوانى « Sur les vaisseaux, les bâtiments, les *taridah* et les galères. » Ce mot existe encore aujourd'hui, sous la forme *tarâd* طراد. On le trouve plusieurs fois dans les pièces arabes publiées par Sousa (*Documentos arabicos*, p. 128, 129). Voyez aussi le voyage de Tavernier, (tom. I, pag. 258). Au rapport de Niebuhr (*Voyage en Arabie*, tom. I, pag. 228), on désigne par le mot *tarad* un vaisseau qui fait le voyage du Yémen à Djidda.

Le terme arabe *taridah* طريدة a passé, au moyen âge, dans le langage de différents peuples de l'Europe. Pachymeres, et d'autres écrivains Byzantins, l'emploient, au pluriel, sous la forme ταρίδες ou ταρίται (Voy. du Cange, *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ græcitatis*, tom. II, col. 1533). Chez les auteurs latins du moyen âge, il se présente sous les formes *tarida, tarita, tareta*. On peut voir les passages rassemblés par du Cange (*Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, 1678, tom. III, col. 1070), et par son abbréviateur Adelung (*Glossarium manuale*, etc., tom. VI, pag. 483, 484).

Moëzzis, et concerté avec eux l'assassinat du sultan; que parmi les conjurés se trouvaient les émirs Alem-eddin-Gatmi, Behadur-Moëzzi, et Schodja-eddin-Bektout. Ils furent tous arrêtés le huitième jour du mois de Rebi premier. Bientôt après, le *sâheb* Zeïn-eddin-Iakoub-ben-Zobaïr fut mis en prison, et renfermé dans la salle du vizirat قاعة الوزارة. Mais l'émir Seïf-eddin-Anes ayant intercédé pour lui, il fut, le même jour, gratifié d'une robe d'honneur. Quelques jours étaient à peine écoulés, que le sultan fit arrêter l'émir Anes; et le matin de la même journée, le *sâheb* Ebn-Zobaïr fut également mis en prison. Bibars manda le *kadi-alkodat* Tadj-eddin, dans l'intention de lui conférer le titre de vizir; mais il refusa cet honneur; et, malgré les sollicitations de l'atabek Fâres-eddin, il persista dans sa résistance, et se retira dans sa maison. On fit venir alors Beha-eddin-Ali-ben-Sedid-eddin-Mohammed, qui fut promu au rang de vizir, et chargé de tous les soins du gouvernement, et des détails de l'administration des affaires. Il fut revêtu d'une robe d'honneur, et se mit en marche, accompagné des principaux personnages, des grands de l'État, et d'un grand nombre d'émirs, parmi lesquels on distinguait Seïf-eddin-Belban-Roumi. Sur ces entrefaites, un courrier arrivé d'Akka, apporta la nouvelle que sept îles du pays des Francs s'étaient abîmées dans la mer avec toute leur population; que cette catastrophe, qui avait coûté la vie à une multitude de personnes, avait été précédée d'une pluie de sang qui s'était prolongée l'espace de dix jours.

Les habitants d'Akka, saisis d'effroi, fondant en larmes, imploraient la miséricorde de Dieu.

Sur ces entrefaites, le sultan fit partir l'émir Bedr-eddin-Bilbek-Aïdemuri, à la tête d'une troupe nombreuse. Ni ceux qui l'accompagnaient, ni d'autres, ne savaient quel était le but de cette expédition. Ce corps, s'étant dirigé vers Schaubak, prit possession de cette ville, qui lui fut remise par les officiers qui y commandaient au nom de Melik-Moughith-Fatah-eddin-Omar, le vingt-sixième jour du mois de Rebi second. Le gouvernement de la place fut confié à l'émir Seïf-eddin-Belban المختصي Mokhtassi. On y établit des *nakibs* et des Djandars المستخدم النقبا

Aux exemples que ces deux philologues ont produit, on pourrait, sans doute, en ajouter un grand nombre. On lit dans l'ouvrage de Sanuto (*Secreta fidelium crucis,* pag. 58, 65), que les Génois de Péra employaient pour transporter les provisions de bouche et le bois, des bâtiments appelés *taretæ.* Dans des instructions données par le sénat de Venise à un ambassadeur qu'il envoyait auprès du roi de Tunis, le mot *tarida* se trouve plusieurs fois (Marin, *Storia.... del commercio de' Veneziani,* t. VI, pag. 325, 326). C'est probablement ce terme qui a donné naissance à celui de *tartana, tartane.*

والجنادرة ; et l'on réunit au domaine particulier de la forteresse tout ce qui lui avait appartenu sous le règne de Melik-Sâleh. Bientôt après, l'émir Beha-eddin-Bagdi fut arrêté, et enfermé dans le château de la Montagne, où il resta prisonnier jusqu'à sa mort.

Le mardi, dixième jour du mois de Djoumada premier, le kadi Tadj-eddin-Abd-alwahhab, fils du kadi Alaazz-Khalaf, et connu sous le nom d'Ebn-Bint-
275 alaazz, fut promu aux fonctions de *kadi-alkodat* de toute l'Égypte, en remplacement de Bedr-eddin-Sindjari. Il n'accepta, qu'après avoir stipulé des conditions dures et exorbitantes. Il espérait par là se soustraire aux honneurs qu'on voulait lui imposer. Mais le sultan, qui avait pour lui autant d'affection que de confiance, souscrivit, sans balancer, à toutes ses propositions. Il fit, avec le prince, la prière de midi; après quoi, il se livra aux fonctions de sa charge. Le sultan fit arrêter Bedr-eddin-Sindjari, et le tint en prison pendant dix jours; au bout de ce terme, il lui rendit la liberté.

Sur ces entrefaites, on apprit que l'émir Abou'lkâsem-Ahmed, fils du khalife abasside Dâher-Abou-Nasr-Mohammed, petit-fils de Nâser-lidin-allah, et qui avait reçu du peuple le surnom de *zerâtini* الزراتيني, était en marche sous l'escorte d'un corps d'Arabes, de la tribu de Mohanna (19), et se dirigeait vers Damas. Il avait quitté précipitamment Bagdad, au moment où le khalife Mostasem fut égorgé par ordre de Houlagou, et après avoir passé plusieurs années chez les Arabes de l'Irak, il avait pris la résolution de se rendre en Égypte, à la cour de Melik-Dâher. Bientôt, des lettres écrites par l'émir Ala-eddin-Bondokdar, et par l'émir Ala-eddin-Taïbars-Wéziri, gouverneur de Damas نايب دمشق, donnèrent la nouvelle qu'il était arrivé à Goutah, sous l'escorte d'environ cinquante cavaliers arabes, de la tribu de Khafadjah, un individu qui assurait se nommer l'émir Ahmed-Asmar, fils du khalife Dâher, et qui était, par conséquent, oncle paternel de Mostasem, et frère de Mostanser; que l'émir Seif-eddin-Kilidj-Bagdadi avait reconnu les émirs arabes qui composaient le cortége, et certifié que c'étaient des hommes sur lesquels on pouvait parfaitement compter.

En conséquence, Bibars écrivit aux gouverneurs des différentes villes, pour leur ordonner de recevoir avec les plus grands honneurs et le plus profond

(19) Le texte porte : مع جماعة من العرب هي منها ; je n'ai point hésité à lire : من العرب بني مهنا. Abou'lmahâsen, qui raconte le même fait (man. arab. 661, fol. 187 v°), s'exprime en ces termes : « Il était accompagné d'une troupe des Benou-Mahârisch : جماعة من بني مهارش, au nombre « de dix émirs, ayant à leur tête Ebn-Kasa et Nâser-eddin-ben-Mohanna. »

respect le parent du *Prophète*. Il enjoignit de le faire accompagner par quelques-uns des chambellans de Damas. Le khalife partit de cette ville avec un cortége imposant, et prit la route de l'Égypte. Au moment où il approcha de Fostat, le sultan sortit du château de la Montagne, le jeudi, neuvième jour du mois de Redjeb, et s'avança à la rencontre du khalife, accompagné du *sâheb* (visir) Behâ-eddin-ben-Hinnâ, du *kadi-alkodat* Tadj-eddin-ben-Bint-alaaz, du reste des émirs, de toute l'armée, des principaux habitants du Caire et de Fostat, des notaires et des *Mouazzins* (crieurs des mosquées). Les Juifs et les Chrétiens suivaient la marche et portaient, les premiers le Pentateuque, et les autres le livre des Évangiles. Le khalife, accompagné du sultan, arriva à la porte appelée *Bab-annasr* باب النصر (la porte de la Victoire), et entra dans le Caire, revêtu du costume des Abassides. Toute la population s'était portée sur son passage. Il traversa toute la ville القصبة, jusqu'à la porte de Zawilah. De là il monta au château de la Montagne, sans descendre de cheval. On lui assigna pour demeure un lieu magnifique, qui avait été disposé pour le recevoir. Le sultan s'attacha à combler son hôte de marques d'honneur, et à l'entourer de tout ce qui pouvait lui assurer la vénération générale. Le lundi, treizième jour du mois de Redjeb, le *kadi-alkodat*, 276
ses substituts dans l'exercice de la justice, les savants et les jurisconsultes de la ville, les principaux scheïkhs, les chefs des sofis (20), les émirs, les officiers de l'armée, les marchands, les plus notables habitants, ainsi que le scheïkh Izz-eddin, fils de Tadj-eddin, se rendirent au château, et furent tous admis à l'audience de l'émir Ahmed. Le sultan s'assit familièrement à côté de lui, sans avoir aucune marque de sa dignité, ni trône, ni *estrade* طراحة (21), ni coussin. Les

(20) Je parlerai ailleurs des sofis, qui se trouvaient à cette époque en Égypte.

(21) Dans l'*Histoire* du prétendu Hasan-ben-Ibrahim (manuscrit non catalogué, folio 165 v°), au lieu de طراحة, on lit مرتبة *estrade*. Et, en effet, le mot طرّاحة désignait, à ce qu'il paraît, *Une estrade qui supportait le trône du prince*. On lit dans la *Vie de Bibars* de Nowaïri (fol. 1) : جلسوا دون طراحة السلطنة « Ils s'assirent au-dessous de l'estrade où se plaçait le sultan. » Et (*ibid.*) : جلس على طراحة السلطنة. Dans une vie du même prince (man. 803, fol. 8 v°) : دخلوا الدهليز وقد بسطت الطراحة فجلسوا حولها يشتورون « Ils entrèrent dans la tente : on avait étendu l'estrade ; « et ils s'assirent tout autour pour tenir conseil. » Plus bas (fol. 9 r°) : اجلسه على الطراحة « Il le fit « asseoir sur l'estrade. » Dans l'*Histoire de la Conquête de Jérusalem* (man. 714, fol. 178 r°) : أكرمه السلطان باجلاسه الى جنبه على الطراحة « Le sultan lui témoigna sa considération, en le faisant « asseoir sur son estrade. » Dans le *Kâmel* (tom. VII, pag. 176) : جلس على طراحته. Dans la *Vie de Saladin*, par Behâ-eddin (pag. 11) : أنتزل من طراحة « Il descendit de son estrade. » Il ne faut pas confondre le mot طراحة avec celui de طرحة, dont je parlerai plus bas.

Arabes qui étaient arrivés de l'Irak, et un eunuque, natif de Bagdad, certifièrent unanimement que l'émir Ahmed était fils de l'imam Dâher, prince des Croyants, et petit-fils de l'imam Nâser, prince des Croyants. Le kadi Djemâl-eddin-Iahia-ben-Abd-almounim, connu sous le nom de Djemâl-Iahia, substitut du kadi des kadis نايب الحكم à Fostat, attesta que le fait était constaté par le bruit public. La même opinion fut embrassée sans opposition par le jurisconsulte Alem-eddin-Mohammed-ben-Hosaïn, le kadi Sadr-eddin-Mauhoub-Djezeri, Mouhibb-eddin-Harrâni, Sedid-eddin-Omar-ben-Abd-elkerim, et les autres magistrats qui se trouvaient présents. Ces témoignages furent reçus par le *kadi alkodat*, qui fit dresser un acte en bonne forme, par lequel il reconnaissait la chose comme une vérité indubitable. Ce magistrat se tint debout, pendant toute la séance, et jusqu'à ce que l'attestation fût complétement rédigée. Alors, et avant tout le monde, il prêta serment de fidélité au khalife; aussitôt après, le sultan se leva, et offrit son hommage au prince des Croyants Mostanser-billah-Abou'lkâsem-Ahmed, fils de l'imam Dâher, en s'engageant à observer fidèlement les préceptes du livre de Dieu, les traditions du Prophète, à ordonner le bien et prohiber le mal, à combattre avec ardeur pour la défense de la religion, à ne percevoir les richesses envoyées de Dieu, que par des voies légitimes, et à ne les distribuer qu'à ceux qui en seraient dignes. Après le sultan, le scheïkh Izz-eddin-ben-Abd-esselâm, puis les émirs, et les grands personnages de l'État, vinrent jurer fidélité au nouveau khalife. Celui-ci, pour reconnaître les bienfaits du sultan, délivra à ce prince un acte d'investiture par lequel il lui concédait non-seulement les contrées soumises à l'islamisme, mais encore toutes les conquêtes, qu'avec le secours de Dieu, il pourrait faire sur les infidèles. Aussitôt après, toutes les classes du peuple furent admises, sans exception, pour prêter, au nouvel imam, serment de foi et hommage.

On écrivit aussitôt aux princes et aux gouverneurs des différentes provinces, pour les inviter à exiger des peuples soumis à leur administration le serment de fidélité au khalife Mostanser. On leur enjoignit de faire prier d'abord pour le khalife, et ensuite pour le sultan; d'associer sur la monnaie les noms de ces deux princes.

Le vendredi, dix-septième jour du même mois, le khalife fit la *khotbah* (le prône) dans la grande mosquée du château. Il ouvrit son discours par lire les
277 premiers versets de la *surate des troupeaux*, ensuite il implora les bénédictions
de Dieu sur le Prophète, appela les faveurs du Très-Haut sur les compagnons de

Mahomet, rappela la gloire des descendants d'Abbas, et termina par une prière pour la prospérité de Melik-Dâher. Tous les assistants applaudirent à ce mode de sermon. Le sultan témoigna au khalife un vif intérêt, et fit répandre sur lui une somme considérable de pièces d'or et d'argent. Lui-même ayant commencé la *khotbah* ne put s'empêcher de fondre en larmes. Dès qu'elle fut terminée, il descendit de la chaire, et fit avec tout le peuple la prière du vendredi.

Le dimanche suivant, le sultan et le khalife partirent à cheval du château de la Montagne, et se rendirent à Fostat. Là, ils montèrent sur des barques, traversèrent le Nil, et arrivèrent au palais de l'île de Raudah. On fit approcher les galères, qui représentèrent sur le fleuve le simulacre d'un combat naval. Ensuite, les deux augustes personnages ayant regagné la rive, rentrèrent au château de la Montagne. Une foule immense se pressait pour les voir; et ce jour fut pour la population des deux villes une véritable fête (22).

Le lundi, quatrième jour du mois de Schabân, le sultan monta à cheval, accompagné de tous les grands dignitaires du royaume, et se rendit à une tente qui avait été dressée tout exprès dans le grand jardin situé hors du Caire. Les *khilah* (les *robes d'honneur*) qu'il devait recevoir de la part du khalife, furent apportées, sous la conduite de l'émir Moudahir-eddin-Wischah, de la tribu de Khafadjah, et de l'eunuque du khalife Mostanser. Le sultan étant passé dans une autre tente, on le revêtit du costume qui lui était destiné, et avec lequel il se montra aux yeux du public. La *khilah* consistait en un turban noir doré et tissu d'or, une robe دُرّاعة de couleur violette, un collier d'or, une chaîne d'or, dont on attacha les jambes du prince. On lui remit quantité d'épées dont il ceignit une; et le reste fut porté derrière lui : deux drapeaux que l'on portait déployés au-

(22) Les mots يوم مشهود signifient proprement : *Un jour qui réunit une foule nombreuse*. Ces expressions كان يوما مشهودا se retrouvent dans un passage de notre historien (*Solouk*, tom. I, p. 706), dans une foule d'articles de la *Description de l'Égypte* du même écrivain; dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (tom. II, fol. 36, etc.); dans l'histoire de Djemâl-eddin-ben-Wâsel (man. non catalogué, fol. 19 et 37 r°), etc. Dans l'histoire d'Ebn-Khaldoun (tom. VII, fol. 218 r°) : كان يوم وفادتهم بمصر يوما مشهودا تحدث به الناس دهرا « Le jour de leur arrivée en Égypte fut un jour solennel, « dont on parla longtemps. » Dans la *Vie du sultan Kelaoun* (manuscrit de Saint-Germain 118 *bis*, f. 36 r°) : كان حجا مشهودا « Ce fut un pèlerinage solennel. » Ebn-Nabatah, dans un de ses sermons (de mon manuscrit, fol. 16 v°), parlant du jour de la résurrection, le désigne par ces mots : اليوم المشهود, c'est-à-dire : « Le jour qui offrira la réunion d'une foule d'hommes immense. »

dessus de sa tête, deux longues flèches et un bouclier. On lui amena un cheval blanc, qui avait au cou une écharpe noire (23), et sur le dos une housse de même couleur. Les kadis et les autres dignitaires reçurent des présents conformes au rang qu'ils occupaient. Bientôt après, on dressa un *menber* (une chaire) dans laquelle monta Ebn-Lokman (24), chef des secrétaires de la chancellerie, vêtu d'une robe de soie jaune. Il fit lecture du diplôme rédigé et écrit par lui-même, et qui contenait l'investiture accordée au sultan par le khalife. Cet acte était conçu en ces termes :

« Louanges à Dieu, qui a choisi l'Islamisme, et l'a orné des vêtements de la « gloire; qui a fait briller l'éclat de ses perles, tandis qu'auparavant elles étaient « cachées sous une épaisse coquille; qui a relevé l'édifice chancelant de sa pros- « périté, en sorte qu'il a fait oublier tout ce qui l'avait précédé; qui lui a destiné « pour appui des rois puissants, sous l'obéissance desquels se sont rangés les « hommes les plus divisés de sentiments. Je loue Dieu de ses dons qui offrent « aux yeux des jardins fleuris : de ses bienfaits, sur lesquels la reconnaissance « s'arrête avec plaisir, sans pouvoir s'en éloigner. J'atteste qu'il n'y a pas d'autre « Dieu que le Dieu unique, et sans associé : et cette profession de foi met à l'abri « des craintes, et aplanit les choses les plus difficiles. Je certifie que Mohammed « est le serviteur et l'apôtre de Dieu, qui a réparé les brèches de la religion (25); « un prophète qui a déployé tous les genres de qualités nobles et généreuses : que « Dieu répande ses bénédictions sur lui, sur sa famille, dont les vertus ont laissé

(23) Le texte porte : مشدّة. Le mot شَدّ se prend dans un sens analogue, et désigne : *une pièce de mousseline, ou d'autre étoffe, que l'on porte en ceinture, ou que l'on roule autour de la calotte du turban.* On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (man. 689, fol. 6 r°) : على روسهم شدود حرير « Ils avaient sur leurs têtes des turbans de soie. » Ailleurs (fol. 58 v°) : كان يشد فى وسطه حياصة ذهب عوضا عن الشد البعلبكى « Il attachait autour de ses reins une ceinture d'or, au lieu d'une « ceinture d'étoffe de Balbek. » Suivant le témoignage de Hoest (*Nachrichten von Marokos,* p. 114), le mot شد, à Maroc, désigne un *turban.*

(24) Au rapport d'Abou'lmahâsen (man. 661, f. 188, 278 r°); et du prétendu Hasan-ben-Ibrahim (fol. 166 v°), ce personnage se nommait Fakhr-eddin-Ibrahim-ben-Lokman. Suivant ce que rapporte l'auteur de l'ouvrage intitulé *Inschâ* (man. arab. 1573, fol. 14 v°), Ibrahim-ben-Lokman avait rempli les fonctions de chef de la chancellerie sous le règne de Melik-Sâleh-Nedjm-eddin-Aïoub. Il fut maintenu dans le même rang, pendant les règnes de Melik-Moëzz-Aïbek, de Koutouz, de Bibars, et de Kelaoun. Ce dernier prince récompensa ses longs services en le faisant passer à la première place de l'État, celle de vizir.

(25) Je lis : جبر au lieu de حير.

« des souvenirs qui ne périront jamais, sur ses compagnons qui n'ont fait que « du bien dans ce monde, et qui ont mérité la plénitude de la béatitude éternelle. « A coup sûr, de tous les serviteurs de Dieu, celui qui a le plus de droit à être « célébré avant tout autre, le plus digne que la plume se courbe et se prosterne « en écrivant le récit de ses hauts faits et de ses vertus, est celui qui, en se « livrant à des travaux constants, a vu des succès glorieux couronner ses nobles « efforts; qui, lorsqu'il demande de la soumission, est obéi par les habitants des « plaines et ceux des montagnes (26); qui ne laisse pas une vertu sans l'adopter et « lui prêter son appui (27); qui ne force jamais, l'épée à la main, les remparts « inaccessibles d'un ennemi, sans les livrer aux flammes ou les inonder de sang. « Comme toutes ces qualités brillantes se trouvent réunies au plus haut degré « dans la personne de sa sublime majesté, le sultan Dâher-Rokn-eddin (dont Dieu « veuille encore relever et exalter la gloire), la chancellerie auguste du descendant « du Prophète, de l'imam Mostanser (dont Dieu veuille élever la puissance), s'est « plu à vanter les hautes qualités de ce prince, et à proclamer ses bienfaits, dont « les expressions les plus pompeuses n'exprimeraient que faiblement le mérite : « c'est lui qui a relevé la dynastie des Abassides, après qu'elle avait été renversée « sous les coups de la fortune, qui s'était plu à faire disparaître son éclat et ses « nobles prérogatives; il a gourmandé et fléchi en sa faveur la destinée cruelle; il « lui a ménagé la bienveillance du sort ennemi, qui l'avait attaqué avec tout « l'acharnement d'un rival furieux; il a changé pour elle, en des dispositions pa- « cifiques, les hostilités de ce redoutable adversaire; il lui a prodigué ses soins, « et a fait succéder à sa détresse une heureuse prospérité. Le prince des Croyants, « à son arrivée, a été comblé par lui de bienfaits et de marques d'affection. Le « sultan, empressé de mériter les récompenses que Dieu doit décerner aux

(26) Le texte offre ces mots : من كان منجدا و متمما ; je lis : متهما, ainsi que portent les manuscrits d'Abou'lmahâsen, de Nowaïri, et du prétendu Hasan-ben-Ibrahim. Cette locution signifie proprement : « Les hommes habitant la province de Nedjd, et celle de Téhamah. » Le verbe أَتْهَمَ se trouve deux fois dans l'ouvrage de Hariri, tantôt au prétérit (*Séance* 43[e], pag. 491), et tantôt au participe (*Séance* 34[e], pag. 383); et le scoliaste l'explique par « se rendre dans la province de Téhamah. » Le verbe أَنْجَدَ s'y rencontre également (pag. 375); et le commentateur l'explique en ces mots : انجد اذا اتى النجد وهو المرتفع من الارض.

(27) Je n'ai pas pu traduire littéralement ces mots : ما بدت يد من المكرمات الا كان لها زندا و معصما.

« hommes, a donné au khalife des témoignages d'amitié, qui ne sont ignorés « de personne; il a montré pour la défense de la religion et l'inauguration du « khalife, un zèle que lui seul pouvait déployer; et si tout autre avait tenté l'en-
279 « treprise, il aurait complétement échoué. Mais Dieu met en dépôt tous ces « actes d'une vertu sublime, afin qu'au jour de la résurrection les récompenses « destinées à ce prince l'emportent dans la balance, et que le compte qu'il aura « à rendre de ses fautes devienne extrêmement léger. Heureux celui qui acquiert « de pareils droits à l'indulgence divine. C'est une telle vertu que Dieu a jugée « digne d'être consignée éternellement dans le livre de sa miséricorde; c'est cette « générosité sublime qui a relevé l'illustre maison du Prophète, lorsqu'elle pa- « raissait abattue sans espoir de retour.

« O prince, le chef des Croyants vous témoigne sa reconnaissance de si grands « bienfaits. Il proclame hautement que, sans votre assistance puissante, la ruine « de l'empire était sans remède. En récompense, il vous concède la souveraineté « de l'Égypte, de la Syrie, du Diar-Bekr, du Hedjaz, du Yémen, des rives de « l'Euphrate, et de tous les pays, de plaines ou de montagnes, que vos armes « pourront conquérir. Il vous confie, comme à un modèle unique de générosité, « le soin des troupes et de toute la population. Il n'excepte de ce don ni une seule « ville, ni une seule forteresse, ni un seul objet grand ou petit. Surveillez les in- « térêts des peuples; car vous seul êtes chargé de cette noble fonction. Préservez- « vous aujourd'hui de toute vue ambitieuse, car demain vous ne demanderez plus « rien; mais c'est à vous qu'on demandera compte : gardez-vous bien de vous « laisser séduire par l'attrait des biens du monde qui ne procurent aux hommes « que de frivoles avantages, et qui, lorsqu'on les examine avec un œil sans pré- « vention, ne sont autre chose qu'une ombre vaine (27) et passagère. Heureux

(27) Le mot *khaiâl* خيال signifie *imagination*, et *ombre, fantôme*. Je n'ai pas besoin de m'arrêter à prouver ce fait; mais il est un autre sens dont je crois devoir dire quelques mots. Le terme خيال, ou خيال الظلّ désigne : *Les ombres chinoises, la lanterne magique*. On lit dans l'ouvrage d'Abou-Bekr-ben-Hodjdjah (man. arab. 1595, fol. 20 v°) : من يعانى الخيال اعنى خيال الظل « Celui qui « s'occupe des ombres chinoises. » Suivant le témoignage d'Ebn-Khallikan (man. ar. 730, f. 237 r°), « Modaffer-eddin, prince d'Arbel, donnait, à différentes époques de l'année, des fêtes somptueuses. « On dressait des pavillons, construits en bois, et qui renfermaient des musiciens, des joueurs d'ins- « truments, et des hommes qui montraient les ombres chinoises اصحاب الخيال; et le prince « (*ib.* v°) prenait beaucoup de plaisir à entendre la musique, et à voir les ombres : يتفرّج على « خيالهم. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (t. I, fol. 164 v°) : يطرقون الشوارع بالخيال

« celui qui a cessé d'en faire l'objet de ses espérances; et qui se munit de la piété « comme d'une provision de voyage; car tout autre présent (28) que celui d'une

و السماجات « Ils parcouraient les rues, faisant voir les ombres chinoises, et des figures grotesques. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (tom. II, fol. 169) : احضر فى بعض الليالى خيال الظل « Une « nuit, il fit venir les ombres chinoises. » Plus bas (fol. 210) : نودى بان لا احد من الناس يصنع خيال الظل « On fit proclamer que personne ne montrât les ombres chinoises. » Dans le même ouvrage (tom. I, part. 2, fol. 157) : امر السلطان بتحريق شخوص خيال الظل « Le sultan ordonna de « livrer aux flammes les figures qui servaient pour les ombres chinoises. » On peut voir, sur ce genre d'amusement, tel qu'il est pratiqué en Égypte, les détails que donnent Prosper-Alpin (*Historia Ægypti naturalis*, pars prima, p. 60, 61); Coppin (*Bouclier de l'Europe*, p. 170); Thévenot (*Voyages*, t. I, p. 109, 110); Villoteau (*Mémoire sur la Musique en Égypte*, p. 700). Le mot مُخايل qui se trouve dans l'histoire de Makrizi (*Solouk*, tom. II, fol. 113 r°), désigne : *Celui qui montrait les ombres chinoises.* L'indication de ce jeu se trouve dans l'*Histoire des Mongols*. Nous lisons dans l'ouvrage historique de Raschid-eddin (fol. 194 r°), et de Mirkhond (V[e] partie, f. 38 r°), « que, sous le règne d'Oktaï, des « faiseurs de tours بازی‌گران, qui venaient du Khataï, c'est-à-dire de la Chine septentrionale, « faisaient voir derrière un rideau des figures merveilleuses : chaque peuple était représenté d'une « manière différente. On y voyait un vieillard, au teint blanc, qui avait les mains attachées à la « queue d'un cheval, et dont le visage traînait à terre. Cet homme était un musulman. Le prince, « s'étant fait rendre compte de ce que cette image exprimait, donna ordre de cesser la représentation, « et blâma vivement l'insulte que l'on faisait gratuitement à une classe d'hommes si nombreuse. »

Le mot خيالة a une signification moins restreinte, et désigne, en général, *un tour d'adresse*. On lit dans l'ouvrage intitulé *Ikhwan-assafâ* (m. ar. 1105, p. 258) : « Les faiseurs de tours اصحاب الخيالات « prennent une boule creuse, formée de gomme de sandarous (copal oriental), et d'autres ingré- « dients. Ils y mettent le feu, et la tiennent dans leur bouche. Lorsqu'ils aspirent et repoussent l'air, « on voit le feu sortir de leur bouche et de leurs narines. La chose continue ainsi, jusqu'à ce que, « la matière étant consumée, le feu s'éteigne. »

(28) Le verbe قدم, à la seconde forme, signifie : *Offrir un présent*. On lit dans l'histoire de Nowaïri (26[e] partie, man. de Leide, fol. 199 r°) : قدّم له اشياء مما عنده من التحف « Il lui offrit en « présent quelques-uns des objets précieux qui se trouvaient entre ses mains. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (tom. II, man. 657, fol. 67 r°) : قدّم الاستادار عشرة الاف دينار « L'os- « tadâr offrit en présent dix mille pièces d'or. » Plus loin (f. 75 r°) : قدّم الاستادار للسلطان اربعماية الف دينا « L'ostadâr fit présent au sultan d'une somme de quatre cent mille pièces d'or. » Dans l'histoire de Makrizi (tom. I, pag. 314) : فلم يقدّم احد من الخاصّة شئ البتّة « Aucun des cour- « tisans intimes ne fit le moindre présent. » De là s'est formé le substantif تَقْدِمَة, au pluriel تَقَادِم, qui signifie : *Un don, un présent, soit volontaire, soit forcé*. On lit dans l'ouvrage du continuateur d'Elmacin (man. 619, fol. 209 v°) : احضر صاحب حماة تقدمة « Le prince de Hamah apporta un « présent. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. 663, fol. 149 v°) : اخذ اولاده فى تجهيز تقدمة جليلة للسلطان تشتمل على خيول و تحف وجواهر « Ses enfants s'occupèrent à envoyer « pour le sultan un présent magnifique, composé de chevaux, objets de prix, et pierreries. » Dans

« vertu sincère ne saurait être agréable à Dieu. Exercez avec un zèle infatigable « la justice et la bienfaisance, car ce sont des vertus dont Dieu recommande la « pratique d'une manière spéciale; il en a répété le précepte dans une foule de « passages de l'Alcoran; grâce à elles, il pardonne les crimes et les iniquités que « les hommes ont commis; un jour consacré à ces vertus équivaut à soixante « ans d'actes religieux. Quiconque suit les sentiers de la justice ne manque pas « d'en recueillir les fruits. Sa fortune, minée par de longs revers, reprend une « situation heureuse et florissante; il se voit désormais à l'abri des coups du sort. « Heureux l'homme qui peut recueillir de si grands avantages! dont les jours sont « plus brillants que des jours de fête, et plaisent plus aux yeux que ces taches « blanches qui ornent le front des coursiers généreux; plus magnifiques que des « colliers somptueux qui parent le cou de la beauté.

« O prince! ces contrées soumises à votre empire ont besoin de gouverneurs, « de commandants, d'officiers habiles, tant civils que militaires. Lorsque vous « confierez à l'un d'eux une portion d'autorité, ayez soin de placer auprès de lui « un surveillant habile, qui observe les détails de son administration, et qui « vous en instruise; car, au jour de la résurrection, vous serez responsable de « leurs actions, et on vous demandera compte des fautes qu'ils auront commises.

la *Vie du sultan Kelaoun* (man. de Saint-Germain 118 *bis*, fol. 224 v°) : احضرت التقادم و الهدايا المتنوّعة « On fit apporter les présents et des objets de prix de différents genres. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (tom. II, fol. 77 v°) : سار ابرهيم بن السلطان لاخذ تقادم العرب « Ibrahim, fils du sultan, alla recevoir les présents des Arabes. » Plus loin (fol. 113 v°) : كتب الظاهر مراسيم لامراء مكة و المدينة بالاعفاء من التقادم التى كانوا يدفعونها للامراء الذين يحجون « Dâher « fit remettre aux émirs de la Mecque et de Médine des diplômes, par lesquels il les dispensait des « présents qu'ils étaient tenus d'offrir aux émirs qui faisaient le pèlerinage. » Dans l'ouvrage de Khalil-Dâheri (man. 695, fol. 274 r°) : قرّر عليه تقدمة فى كل سنة « Il lui imposa un présent qu'il devait « fournir chaque année. » Dans une *Histoire d'Égypte* (de mon manuscrit, fol. 147 r°) : قدّم للسلطان تقدمة عظيمة « Il offrit au sultan un présent considérable. » Plus loin (*ibid.*) : حضرت الامراء وصحبتهم التقادم « Les émirs arrivèrent, apportant des présents. » Ailleurs (fol. 173 r°) : صحبتهم تقدمة جليلة « Ils avaient avec eux un présent magnifique. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (tom. II, fol. 39) : دخل للسلطان من الناس تقادم عظيمة لا تحصى « Le sultan reçut de tout le « monde une énorme quantité de présents magnifiques. » Plus loin (fol. 40), ارسل صحبته هدية جليلة و تقادم عظيمة « Il envoya avec lui un présent magnifique, et des objets d'un grand prix. » Ailleurs (fol. 69) : صحبته هدايا و تقادم عظيمة « Il amenait des objets précieux et des présents « splendides. » Et enfin (fol. 74) : ارسل اليه تقدمة عظيمة ما بين ذهب وقماش و خيول « Il lui en- « voya un présent considérable qui se composait d'or, d'étoffes et de chevaux. »

« Attachez-vous à ne choisir que des hommes vertueux, dont les efforts pour « votre service ne produisent que des actes estimables et non des fautes. Recom- « mandez-leur de suivre les lois de la douceur et de la modération ; d'être toujours « prêts à faire céder leur affection personnelle lorsque la justice se montre avec 280
« évidence ; d'accueillir les requêtes des pauvres avec un air riant et un visage « plein de bienveillance ; de ne récompenser ou de ne punir que ceux qui le mé- « ritent réellement ; de témoigner aux hommes soumis à leur administration, une « affection fraternelle, et de s'appliquer constamment à leur faire du bien ; de ne « point profiter de leurs désastres pour les mépriser et leur nuire : car un mu- « sulman, fût-il émir, et même sultan, doit toujours se regarder comme le frère « d'un autre musulman. Heureux un prince, lorsque ses officiers, dans leur ad- « ministration, suivent l'exemple de ses vertus ; s'attachent à retracer la conduite « qu'il a tenue dans tous les actes de son gouvernement, et qu'ils portent pour « lui une partie du fardeau que ses forces ne sauraient soutenir.

« Recommandez-leur de supprimer les abus qui se sont introduits récemment, « et des genres de vexations qui sont pour un État des plaies déplorables ; et « d'obtenir, par leur abolition, des éloges légitimes : car des louanges, quelque « prix qu'on les achète, paraissent toujours peu payées. Les richesses que l'on « obtient par des voies injustes sont toujours une charge qui pèse sur le prince, « et dont il devra rendre compte. Les trésors du fisc, ainsi alimentés, quoi qu'ils « paraissent regorger de biens, sont réellement pauvres (29). Quel homme plus « malheureux que celui qui se charge volontairement du poids d'un crime, et se « livre à des actes dont il ne doit recueillir que de la honte ; qui aura pour « ennemis au jour de la résurrection, toute la masse du peuple ; qui, dans tous « les faits de son administration, n'a cherché qu'à opprimer les autres hommes. « Certes, celui qui se livre à l'injustice échoue toujours dans ses espérances.

« Il est digne de sa majesté illustre (30) le sultan Melik-Dâher, de repousser, par

(29) Le texte porte : واجياد الخزاين ان اضحت بها حالية فانّها هى فى الحقيقة منها عاطلة, c'est-à-dire littéralement : « Les cols des trésors, quoiqu'ils soient en apparence parés de ces ri- « chesses sont, dans la réalité, complétement dépourvus d'ornements. »

(30) Le texte porte : المقام الشريف المولوى السلطانى الملكى الظاهرى. L'auteur de l'ouvrage intitulé *Inschâ* (man. 1573, fol. 104), parlant des titres principaux que l'on donne aux personnages éminents, met au premier rang celui de مقام اشرف ou مقام شريف. Ailleurs, le même écrivain (fol. 159 v°), dit expressément : المقام هو من الالقاب الخاصة بالملوك « Le mot *makâm* est un des « titres qui se donnent exclusivement aux souverains. » On lit dans l'histoire de Makrizi (*Solouk*, t. II,

« une justice sévère, les vexations qui s'exercent contre ses sujets, et d'alléger pour « eux les fardeaux qu'ils ne peuvent porter : car il a toute la puissance nécessaire « pour faire le bien ; et la fortune a mis à sa disposition des moyens que n'ont « jamais eus les rois ses prédécesseurs (31). Je loue Dieu, ô prince, de ce qu'il a « placé près de vous un imam, un guide, qui vous a entouré d'une considéra- « tion nouvelle, et a rappelé à tous les hommes les grandes qualités que Dieu vous « a données en partage. Ce sont là des choses qui méritent une attention sérieuse, « et pour lesquelles on ne saurait trop célébrer la bonté de Dieu. En effet, aux « yeux de la raison comme de la religion, la louange ici ne saurait être exagérée. « Il est visible que dans toutes les affaires vous avez été l'homme éminent, tandis « que les autres sont des êtres secondaires.

« Un des points les plus importants à traiter ici, est, sans contredit, la guerre « contre les infidèles ; c'est pour tous les musulmans une obligation indispensable. « C'est un acte dont le souvenir est consigné dans les ouvrages historiques. Dieu « a promis une récompense magnifique à ceux qui combattent pour la défense « de la religion ; et leur réserve auprès de lui une place éminente. Il leur destine « d'une manière spéciale les biens du paradis, où l'on n'entendra ni discours « futiles, ni paroles coupables (32).

« Sur ce qui concerne la guerre sainte, vous vous êtes déjà distingué par des « faits éclatants, qui ont fait pâlir les envieux : vous avez montré une force de « résolution plus pénétrante que le glaive, plus agréable aux musulmans que des
281 « fêtes brillantes. Par vous, Dieu a protégé les remparts de l'Islamisme, et les a « garantis des profanations de l'ennemi ; votre courage a maintenu pour les mu- « sulmans l'intégrité de leur empire ; votre épée a porté dans le cœur des infidèles « des blessures incurables. Par vous, nous espérons que le trône des khalifes va « reprendre son ancien éclat. Tenez éveillés, pour la défense de l'Islamisme, ces yeux « qui n'ont jamais été ni aveugles ni endormis ; soyez, en combattant les ennemis

fol. 336 r°) : المقام . . . ابرهيم بن السلطان « Le prince . . . Ibrahim, fils du sultan. » Et plus loin (fol. 412 r°) : المقام الجمالى ولد السلطان « Le prince Djemâl-eddin, fils du sultan. » L'auteur de l'ouvrage intitulé *Inschâ* (man. 1573, fol. 195 v°), parlant de la forme des actes d'investiture que les sultans recevaient des khalifes, cite, comme un modèle en ce genre, la pièce dont j'offre ici la traduction, et cet auteur en transcrit quelques lignes.

(31) Le texte ajoute : وان جاء آخرا « Quoiqu'il vienne après les autres. »

(32) *Alcoran*, Surat. LII, vers. 22.

« de la foi, un guide que l'on suit, et qui ne suit personne; protégez le dogme « de l'unité de Dieu, et vous ne trouverez que des hommes prêts à vous seconder « et à vous obéir. Ne manquez pas de veiller sur les places frontières avec un « zèle qui porte le sourire sur les lèvres des hommes, avec un empressement qui « change pour elles les ténèbres en une vive lumière. Que le soin de ces forteresses « soit votre occupation principale; songez à relever celles où les ennemis n'ont « laissé que des ruines : ces places seront de la plus haute importance, et attireront « sur l'ennemi la dispersion et le trouble. Aucunes ne réclament plus vos soins et « votre zèle, que les villes situées près du rivage de la mer, et que les ennemis « observent et convoitent perpétuellement. Dans cette classe, il faut ranger en « première ligne les places frontières de l'Égypte. Déjà plusieurs fois, les infidèles « les ont attaquées sans succès, et ont vu leurs troupes anéanties par la main de « Dieu, sans qu'il épargnât un seul de ces pécheurs. Veillez aussi à vos flottes (33), « où l'on croit voir des chevaux qui ressemblent à des lunes nouvelles; et des cha- « meaux légers qui courent sans que personne presse leur marche. C'est vraiment « la sœur de l'armée de Salomon; celle-ci était portée par les vents : pour l'autre, ce « sont les flots rapides qui se chargent de la conduire d'un lieu à un autre. Lors- « qu'on la voit voguer sur les mers, on croit apercevoir des montagnes; lorsqu'on « veut les désigner par une comparaison, on dit : Ce sont des nuits qui voguent « pendant le jour.

« Dieu vous a donné tout ce que vous pouviez désirer de prospérité et de succès,

(33) Le mot arabe *óstoul* اسطول, qui désigne *une flotte*, est formé du mot grec στόλος. C'est ce qu'atteste formellement Masoudi qui s'exprime en ces termes (*Tenbih*, man. de Saint-Germain 337, fol. 83 v°) : الاسطول كلمة رومية سمة للمراكب الحربيّة المجتمعة « *Ostoul* est un terme grec, qui indique « une réunion de vaisseaux de guerre. » De là vient l'adjectif *óstouli* اسطولى signifiant : *Qui appartient à une flotte*. On lit dans le *Kitâb-arraoudataïn* (man. 707 A, f. 52 v°) : عدة من المراكب الاسطولية « Plusieurs des bâtiments de la flotte. » Dans l'*Histoire de la Conquête de Jérusalem* (manuscr. 714, fol. 216 v°), on lit : جندى واسطولى. Le mot اسطولى, opposé à جندى, qui désigne : *Un soldat de l'armée de terre*, signifie : *Un soldat de la flotte*. Le terme اسطول s'emploie aussi dans le sens de *vaisseau*, *bâtiment*. On lit dans l'histoire d'Ebn-Khaldoun (manuscrit, tom. VI, fol. 196 r°) : وصله من مرية بعشرة اساطيل « Il partit d'Almeriah, et se réunit à lui avec dix vaisseaux. » Plus loin (f. 212 r°) : جهز له ماية وثمانين اسطول « Il équipa pour lui cent quatre-vingts bâtiments. » Ailleurs (fol. 267 v°) : كانوا سبعون اسطول من غربان وشوانى « Ils étaient au nombre de soixante et dix « bâtiments, tant corvettes que galères. » Ailleurs (fol. 293 r°) : وافوه بستّة اساطيل « Ils le joignirent « avec six vaisseaux. » Et enfin (tom. VII, f. 162 v°) : اساطيلهم تناهز اربعماية « Ses vaisseaux étaient « au nombre d'environ quatre cents. » On lit *Estol ap.* Capmany, *Barcelona*, t. IV, p. 12, 87.

« et vous a accordé une perspicacité qui vous permet de lire dans l'avenir. Il a « relevé par vous les espérances abattues, et a ranimé par des victoires le décou- « ragement des esprits. Il vous a conduit dans les sentiers de la justice, que vous « avez suivis sans vous détourner; il vous impose des devoirs qu'il est inutile de « vous rappeler. Dieu ne cessera de vous favoriser par sa protection puissante, « et de vous inspirer une reconnaissance sincère de ses grâces; car la reconnais- « sance est le complément des bienfaits. »

Dès que l'orateur eut achevé sa lecture, le sultan monta à cheval, revêtu de la robe d'honneur *khilah*, portant le collier d'or, la chaîne du même métal. A cette époque, on était sous le signe de l'épi (la Vierge). Le diplôme d'investiture fut porté d'abord par l'émir Djemâl-eddin, *ostadâr* du sultan, ensuite par Beha-eddin, qui marchait devant le prince. Les autres émirs, et les officiers d'un rang inférieur, s'avançaient à pied, à l'exception du vizir. Le cortége entra par la porte appelée *Bab-annasr* (la porte de la Victoire), traversa la ville du Caire, qui était décorée dans toute son étendue. Les rues, pour la plupart, étaient couvertes d'étoffes précieuses, sur lesquelles marchait le cheval du sultan. Le peuple faisait retentir les airs d'acclamations, souhaitant au prince de longs jours, un règne marqué par de brillants succès, et le priant d'accueillir ses vœux avec bienveillance. Le sultan étant sorti par la porte de Zawilah, regagna le château de la Montagne. Ce jour fut pour tous les habitants de la ville une véritable fête qu'il serait impossible de décrire.

282 Le sultan s'occupa aussitôt à disposer tout ce qui était nécessaire pour le voyage du khalife. Il commença par lui former une armée. L'émir Sâbek-eddin-Bouzba fut nommé atabek des armées كتب للامير . . . بالف فارس (34), avec le titre

(34) Lorsqu'un homme était choisi pour remplir une place quelconque, soit civile soit militaire, on lui délivrait un diplôme qui attestait sa nomination. Cette pièce, émanée d'un des bureaux de la chancellerie, était rédigée d'après un protocole invariable, sur un papier dont les dimensions étaient fixées avec une attention minutieuse. Je donnerai, plus bas, sur cet objet, des détails circonstanciés. Les distributions, les concessions de tout genre étaient également constatées par des rescrits que donnait l'autorité supérieure. De là, viennent ces expressions : كتب له بذلك. On lit dans le *Kitab-alagâni* (tom. II, fol. 36 r°) : وصله بثلاث ماية الف درهم وساله عمّن يختاران يكتب له بها اليه « Il lui fit présent de trois cent mille pièces d'argent, et lui demanda sur qui il voulait « qu'on lui donnât une assignation pour cette somme. » Dans le *Inschâ* (fol. 101 v°) : يكتب له ما يحتاج اليه من الخيول و المضافات « On lui assignera par un écrit tout ce dont il a besoin, tel que « chevaux et objets accessoires. » Dans l'histoire de Nowaïri (man. arab. 645, fol. 87 v°) : كتب له بالموصل وولاياتها « On lui concéda Mausel et ses dépendances. » Et كتب له ببلاد الجزيرة « Il lui « accorda le gouvernement des villes du Djézirah. » Dans l'histoire d'Ebn-Khaldoun (tom. VI,

de commandant de mille cavaliers ; l'eunuque الطواشي Schehab-eddin-Sandal-Scherâbi-Sâléhi fut désigné comme chef de cinq cents cavaliers ; l'émir Nâser-eddin-ben-Saïram fut nommé trésorier et chef de deux cents cavaliers ; l'émir Scherif-Nejdm-eddin-Djafar fut *ostâdâr* et chef de cinq cents cavaliers ; Seïf-eddin-Belban-Schemsi fut *dewadâr* et chef de cinq cents cavaliers ; l'émir Fâres-eddin-ben-Azdemur-Iagmouri fut aussi nommé *dewadâr;* le kadi Kemâl-eddin-Mohammed-ben-Izz-eddin-Sindjari eut le rang de vizir ; Scherf-eddin-Abou-Ahmed fut secrétaire. Plusieurs Arabes reçurent le grade d'*émirs*. Le sultan envoya à tous ces officiers des provisions, des armes, des drapeaux, un *tabl-khânâh*, طبلخاناة (35), et autres objets. Il leur fit distribuer, en gratifications, des sommes immenses. Il fit acheter cent Mamlouks, grands ou petits, auxquels il donna les grades de *silâhdâr* سلاحدار (36), de *djandâr*. Il fit présent à chacun d'eux, de trois chevaux et de chameaux, pour porter son bagage. Il mit auprès

fol. 276 v°) : كتب له بولايتها « Il lui accorda ce gouvernement. » Et ailleurs (fol. 96 v°) : كتب له على قومه « On lui décerna le commandement de sa nation. » Makrizi rapporte (man. 798, f. 189 r°), « que si un soldat avait obtenu un bénéfice militaire, l'inspecteur des armées donnait ordre de lui « délivrer une petite cédule, désignée par le mot de *mithâl* مثال. » On lit dans le *Inschâ* (f. 148 v°) : كتب له كاتم السر الشريف بحلب « Le chef de la chancellerie secrète lui assura, par un diplôme, « le gouvernement d'Alep. »

(35) C'est-à-dire une collection de tambours, trompettes, et autres instruments que l'on faisait entendre à la porte du souverain. (*Voyez* une des notes ci-après.)

(36) Le *silâh-dâr* سلاحدار était un officier qui portait chacune des pièces de l'armure destinée au sultan, et la présentait à ce prince, lorsqu'il en avait besoin. « Il s'en trouvait plusieurs qui por-« taient le même titre. Leur chef, nommé *émir-silâh* امير سلاح avait l'inspection de l'arsenal سلاح « خاناة, de tout ce qui s'y consommait, de ce qui y entrait ou en sortait. Il avait rang parmi les émirs « centeniers. (*Mesalek-alabsar,* man. 583, fol. 179 v° ; *Inschâ,* fol. 123 v°, 129 r°). » Comme l'*émir-silâh* était le chef des *silâhdârs,* Abou'lmahâsen (*Histoire d'Égypte,* man. 663, fol. 39 v°) a confondu les deux titres, lorsqu'il dit : جعله سلاحدارة يعنى امير سلاح « Il le nomma son *silâhdâr,* c'est-à-« dire *émir-silâh* (Voyez *ibid.* fol. 119 v°, 120 r°). » Le même écrivain, parlant ailleurs de la charge d'*émir-silâh,* s'exprime ainsi (*Manhel-sâfi,* tom. III, man. 749, f. 135 r°) : وظيفة امرة سلاح كانت قديما هينة بخلاف زماننا هذا فانها الآن اعظم الوظايف بعد الامير الكبير « La charge d'*émir-silâh* « était jadis peu importante : au lieu que de notre temps, c'est la plus considérable des dignités, « après celle d'*émir-kébir.* » Makrizi, qui parle de l'*émir-silâh* (*Description de l'Égypte,* man. 798, fol. 193 r°), s'est contenté, suivant son usage, de copier les détails donnés par l'auteur du *Mesalek-alabsar.* Suivant le témoignage de l'auteur du *Inschâ* (fol. 230 v°), lorsque le souverain écrivait à un *émir-silâh,* il lui donnait le titre de الجناب الكريم العالى ; et la signature علامة du prince offrait le mot اخوة *son frère.*

du khalife toutes les personnes qui pouvaient lui être nécessaires, un chef du conseil صاحب ديوان, un secrétaire de la chancellerie كاتب انشاء, des employés de bureaux دواوين, des imams, des pages غلمان, des chirurgiens جرايحيّة (37), des médecins حكماء. Il lui donna des maisons بيوتات garnies de toutes sortes d'accessoires utiles, des chevaux de main جنايب et des chevaux d'écurie خيول اصطبلات. Les troupes de milice furent organisées (38). Le sultan assigna pour l'usage

(37) Le mot جرايحي désigne : *Un chirurgien chargé du soin et de la guérison des blessures.* Plus bas (tom. I, pag. 331), on lit : حكماء و جرايحية « Des médecins et des chirurgiens. » L'auteur du *Inschâ* (man. 1573, fol. 138 r°), partage les chirurgiens en deux classes, savoir : الجرايحية « Ceux « qui soignaient les blessures ; » Et المجبّرون « Ceux qui remettaient les membres fracturés. »

(38) Le texte porte : استخدم الاجناد.

Le verbe خدم, à la dixième forme, a plusieurs acceptions. Il signifie 1° *Lever des troupes.* On lit dans l'histoire de Makrizi (*Solouk*, tom. I, pag. 164) : مال يستخدم به عسكرا للخليفة « De l'argent « qui lui servira à lever des troupes pour la cause du khalife. » Dans la *Vie du sultan Kelaoun* (fol. 226 v°) : طلب عساكر يستخدمها « Il chercha des soldats qu'il pût enrôler. » Et plus loin : شرع في الاستخدام لهذا الثغر من يحفظه من الرجال الامناء « Il commença à enrôler, pour la « garde de cette place, des hommes sûrs. » Dans l'histoire d'Ebn-Khaldoun (tom. VI, fol. 239 v°) : استخدم القبايل و العرب من اهله « Il enrôla les tribus (Berbères) et les Arabes de sa nation. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (tom. II, fol. 17 r°) : استخدم جنودا من العرب والتركمان « Il enrôla des soldats arabes et turcomans. » 2° Il signifie : *Prendre à son service un homme qui exerce une profession quelconque.* On lit dans la *Vie du sultan Kelaoun* (fol. 133 r°) : استخدمت جماعة كبيرة من الصُّنّاع الذين لهم خبرة بالحصارات « On enrôla un grand nombre d'artisans, qui « connaissaient parfaitement tous les détails relatifs aux siéges des places. » Et plus loin (fol. 343 v°) : استخدم جماعة كبيرة من حجّارين و صُنّاع من الحدّادين و النجّارين « Il prit à son service un grand « nombre de tailleurs de pierres et d'autres artisans, tels que forgerons, charpentiers. » 3° *Attacher quelqu'un, par un emploi quelconque, à son service, ou à celui d'un autre.* On lit dans la *Vie de Bibars* (man. 803, fol. 32 r°) : استخدم عليها ديوانا و مشدّا « Il y attacha un bureau et un inspecteur. » Dans l'histoire de Nowaïri (man. 645, fol. 87 r°) : استخدم السلطان للخليفة من يحتاج اليه من ارباب الوظايف « Le sultan attacha à la personne du khalife tous les fonctionnaires dont il pouvait « avoir besoin. » Et dans la partie du même ouvrage qui concerne la *Vie de Bibars* (f. 7 r°) : لم يبق احد ممن تدعو الحاجة اليه من صاحب ديوان و كاتب انشاء . . . الا استخدموا « De tous les « fonctionnaires qui pouvaient être utiles, tels que chef du conseil, secrétaire de la chancellerie . . . il « n'y en eût pas un qui ne fût choisi. » On lit dans le *Inschâ* (fol. 134 v°) : باستخدامات في صغار الاعمال « Des promotions à des emplois inférieurs. » Plus loin (fol. 205 v°) : استخدم الكتاب عنده « Il plaça auprès de lui des secrétaires. » Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. IV. fol. 85 r°) :

particulier du khalife cent chevaux, dix attelages قطار (39) de mulets et autant de chameaux, un *tascht-khanâh* طشتخاناة (40), un *scherâb-khanâh* (41), un *hawaïdj-*

استخدمه ناظر الخاص « Il fut choisi par l'inspecteur du domaine privé. » Enfin, il signifiait : *Admettre un soldat ou un officier dans la classe de ceux à qui le sultan accordait un bénéfice militaire* اقطاع *ou le grade d'émir.* On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (tom. II, fol. 85 v°) : العسكركان قبل الدولة الظاهرية ثلاثة اقسام الاول مماليك السلطان وهم على ضربين مستخدمين و مملوكين ولكل منهم جوامك ورواتب على السلطان ومن شرط المستخدمين هنا و هناك ان لايكونوا من القسم الثالث وهم اجناد الحلقة وهم عبارة عن من له اقطاع بالبلاد يستغله « Avant le « règne de Melik-Dâher, l'armée était partagée en trois classes : la première se composait des Mamlouks « du sultan, et se subdivisait en deux branches, savoir : les soldats enrôlés et les Mamlouks (proprement « dits). Chacun d'eux recevait une solde et des gratifications. Les enrôlés ne devaient pas appartenir à « la troisième classe, celle des soldats de la *halkah*. On désignait par ce nom des soldats qui possédaient, « dans différents cantons, des propriétés territoriales dont ils percevaient le revenu. » On lit dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (t. IV, fol. 109 r°) : معه خمسون مملوكا شراء و مستخدمين « Il avait « avec lui cinquante Mamlouks, tant achetés qu'enrôlés. » Dans l'histoire de Djemâl-eddin-ben-Wâsel (fol. 394 v°) : زاد في استخدام جماعة و تامير جماعة « Il continua d'admettre à la solde un grand « nombre d'hommes, et d'en élever d'autres au rang d'émir. » L'auteur du *Mesalek-alabsar* (m. 583, fol. 174 v°, 175 r°), et Makrizi, qui a copié le récit de cet historien (man. 798, fol. 189 r°), nous donnent les détails suivants : « Quant à ce qui concerne les fiefs اقطاعا des officiers de la milice, le « sultan est dans l'usage de les conférer lui-même. Dès qu'un fief est vacant, tous ceux qui y aspirent « se présentent devant le prince : lorsque son choix est arrêté, il ordonne au secrétaire de l'armée « كاتب الجيش d'écrire pour le titulaire une petite feuille appelée *mithâl* مثال, qui contient ces « mots : « voilà ce qui concerne un tel. » Au-dessus, il ajoute : « On a déterminé le possesseur du fief. » « Ensuite, il remet cette pièce au sultan, qui écrit de sa main ces mots : « On écrira. » Le chambellan « remet l'acte à celui auquel il est destiné, et qui baise la terre. La pièce est reportée à la chan- « cellerie militaire ديوان الجيش, où elle est enfilée, pour servir de preuve en cas de besoin. Alors, « on rédige une cédule مربعة, qui offre les signatures et les apostilles علايم de tous les membres de « la chancellerie des fiefs, la même que la chancellerie militaire ; elle est ensuite revêtue de la signa- « ture du sultan, puis, portée au bureau de la chancellerie et des dépêches ديوان الانشاء والمكاتبات. « Après quoi, on rédige un diplôme منشور, sur lequel le sultan appose son apostille علامة. « Enfin, les membres du bureau des fiefs y placent leur signature, après que la collation de l'ori- « ginal a démontré l'authenticité de la pièce. Quant à ce qui concerne les choix الاستخدام qui ont « lieu en Syrie, les gouverneurs نواب n'ont pas droit de nommer un émir, grand ou petit, pour « remplacer celui qui est mort ; mais on en réfère au sultan, qui se charge de l'élection. »

(39) Le mot *kitar* قطار désigne : *Une suite de chameaux attachés les uns aux autres, et qui se suivent à la file.* On lit dans l'histoire de notre auteur (*Solouk*, tom. I, pag. 1164) : اربع قطر هجن « Quatre files de dromadaires. » Dans le *Mesalek-alabsar* (man. 583, fol. 169 v°) : قطار واحد و هو اربعة « Un *kitar*, qui se compose de quatre animaux. » Dans l'ouvrage de Pitts (*a faithfull account*

khanâh حوايج خاناه (42). Il délivra à chacun de ceux qui étaient venus de l'Irak, à la suite du khalife, des patentes, des diplômes تواقيع ومناشير qui leur assuraient des propriétés territoriales اقطاعات.

Quand toutes ces dispositions furent achevées, on fit transporter la tente دهليز du khalife, et celle du sultan vers l'étang البركة (43) situé en dehors du Caire. Le mercredi, dix-neuvième jour du mois de Ramadan, le khalife et le sultan montèrent à cheval, partirent du château de la Montagne, et se rendirent sur le bord de l'étang. Chacun d'eux alla occuper la tente qui lui était destinée, et l'on continua de distribuer des gratifications النفقة (44) aux troupes du khalife.

of the religion and manners of the Mahometans, pag. 149), ce mot est écrit *cottor;* et l'auteur atteste que les chameaux ainsi réunis, sont au nombre de quatre. D'un autre côté, Chardin (*Voyage en Perse,* tom. II, pag. 28, 270), dit que le *kater* ou *catar* se compose de sept chameaux, ou autres animaux; et Antonio Tenreiro (*Itenerario,* pag. 361), dit également que le *catar* est la réunion de sept mulets. Ce qui prouve qu'il n'y a rien de fixe à cet égard, et que le nombre des animaux attachés ensemble peut varier sans que le mot change.

(40) Le mot *tascht-khanâh* طشتخاناه désignait : *Un lieu où l'on gardait les étoffes destinées pour l'habillement du sultan, les différentes espèces de pierreries, les cachets, les épées, et autres objets du même genre, et où on lavait les habits* (Khalil-Dâheri, fol. 250 r°; *Inschâ,* fol. 129 v°). Les surveillants de cet établissement portaient le titre de *taschtdâr* طشتدار, au pluriel طشتداريّة *taschtdâriah.* Ce mot se trouve déjà dans le *Kitab-arraoudataïn* (man. ar. 707 A, fol. 24), où on lit : سلم خشكنانكه الى طشتدار له « Il confia son biscuit à un de ses *taschtdârs.* » (Voyez aussi Khalil-Dâheri, *loc. laud.*). Un surintendant مهتار avait sous son autorité les *taschtdârs* et les *rakhtwânis* الرختوانية. Ce dernier mot, formé des deux termes persans *rakht* رخت et *bân* بان, indiquait ceux qui avaient le soin et la garde des meubles. Les surintendants étaient au nombre de deux, et remplissaient leurs fonctions à tour de rôle (*Inschâ, loc. laud.*).

(41) Le mot *scherâb-khanâh* شراب خاناه (*Inschâ,* fol. 129 r°), ou *scherb-khanâh* شربخاناه (Khalil-Dâheri, f. 249 v°, 250 r°), c'est-à-dire la *sommellerie,* désignait « le lieu où l'on gardait les « boissons, le sucre, les confitures, les fruits, la neige, les eaux cordiales, les pâtes purgatives, « astringentes, rafraîchissantes, les parfums, l'eau destinée pour l'usage du prince, et qui était tou- « jours de la meilleure qualité. A la tête de cet établissement était un surintendant مهتار, et quelque- « fois deux. Il avait sous lui un nombre de *scherabdârs* شربداريّة. »

(42) Le mot حوايج خاناه, ainsi que sa forme l'indique, désignait : *Le lieu où se préparaient les objets nécessaires pour l'usage journalier du prince.* Ce terme se trouve dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi, où on lit (man. 798, f. 200 v°) : بلغ راتب الحوايج خاناه في ايام الملك العادل كتبغا كل يوم عشرين الف رطل لحم « Sous le règne de Melik-Adel-Kitbogâ, la quantité de viande as- « signée pour la consommation journalière du *hawâïdj-khanâh* s'élevait à vingt mille *ritls.* »

(43) C'est-à-dire le *birket-alhadj,* « l'étang des pèlerins. »

(44) Le verbe نَفَقَ, à la première et à la quatrième forme, signifiait : *Donner aux émirs ou aux*

Le jour de la fête qui termine le jeûne عيد الفطر, le sultan se mit en marche avec le khalife, tous deux ayant le parasol déployé au-dessus de leur tête. Ils firent ensemble la prière de la fête. Le khalife entra dans la tente du sultan, et le fit revêtir des pantalons symboles de la noblesse الفتوة, en présence de tous les grands officiers. Le sultan nomma pour vice-roi de l'Égypte نايب السلطنة بمصر Izz-eddin-Izdemur-Halebi, et lui adjoignit le vizir الصاحب Beha-eddin-ben-Hinna.

Le samedi, sixième jour du mois de Schewal, le khalife partit, accompagné de Melik-Dâher et de toute l'armée. On arriva au lieu nommé *Kisweh* (45), situé dans les environs de Damas. Les troupes cantonnées dans cette dernière ville, sortirent à la rencontre des deux princes, le mardi, septième jour de Dhou'lka-

soldats une gratification plus ou moins considérable; et le mot *nafakah* نفقة exprimait *cette distribution.* On lit dans la *Vie de Bibars* par Nowaïri (fol. 55 v°) : نفق السلطان في العساكر « Le sultan « fit une distribution aux troupes. » Dans le *Solouk* de Makrizi (tom. I, pag. 143) : انفق في العسكر. Ailleurs (tom. II, fol. 97 r°) : ان لم ينفق فينا قتلناه « S'il ne nous accorde pas de gratification, nous « l'égorgerons. » Dans une *Histoire d'Égypte* (de mon manuscrit, fol. 147 r°) : نفق السلطان في جيش الشام « Le sultan fit une distribution aux troupes de Syrie. » Dans l'histoire d'Abou'lmahâsen (man. 667, fol. 83 r°) : انفق السلطان في المماليك نفقة الكسوة « Le sultan fit aux Mamlouks une « distribution de vêtements. » Ailleurs (man. 661, f. 4 r°) : كانت النفقة للامراء ماية دينار و للاجناد ثلثون دينار « La gratification destinée aux émirs était de cent pièces d'or, et celle des officiers de la « milice allait à trente pièces d'or. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (t. II, f. 82) : نفق السلطان على العسكر نفقة السلطنة « Le sultan fit aux troupes une distribution royale. » Dans une *Histoire d'Égypte* déjà citée (de mon manuscrit, fol. 147) : كل من اخذ النفقة « Tous ceux qui eurent part à « la distribution. » Plus loin (fol. 161 r°) : نودي بالعرض و النفقة « On proclama que l'on allait faire « la revue et la distribution. » Dans la *Vie de Bibars* de Nowaïri (fol. 55 v°) : تولى النفقة بنفسه « Il « présida en personne aux distributions. » Ailleurs (manuscrit de Leide, fol. 158 r°) : اعطاه النفقة « Il lui donna la gratification. » Au rapport d'Ebn-Aïas (man. ar. 689, fol. 20 r°), toutes les fois que le sultan faisait un voyage en Syrie, l'usage voulait qu'il remît au khalife et aux kadis une gratification نفقة. On lit dans le *Inschâ* (fol. 251 v°) : ان رسم له بانعام او نفقة « Si on lui assigne un bien- « fait ou une gratification. » Pierre Martyr, dans la Relation de son ambassade (*Legatio babylonica,* (fol. 86 r°), s'exprime en ces termes : *Vetus apud ipsos consuetudo, ut quicunque assumuntur in regni habenas, singulis Mameluchis drachmas auri centum in strenas, proceribus vero pro cujusque gradu diversa millia impartiatur; quod donativum ipsi vocant* naffaca.

Je ferai observer que, dans un passage de l'*Histoire des hommes illustres* de *Kaïrowan* (manuscr. arab. 752, fol. 97 v°), le mot نفقة signifie *de l'argent.* On y lit : صرة فيها نفقة « Une bourse qui ren- « fermait de l'argent. »

(45) Le lieu nommé *kisweh* منزلة الكسوة se trouve indiqué ailleurs par notre historien (*Solouk,* tom. I, p. 178), aussi bien que par Abou'lmahâsen (*Manhel-sâfi,* tom. III, f 312 v°); Burckhardt (*Travels in Syria,* pag. 284, 285) fait mention du village de *Kessoué*, et de la montagne du même nom.

283 dah. Le khalife alla descendre au mausolée de Sâleh التربة الصالحية placé au pied du mont Kasioun, et le sultan habita la citadelle. Le vendredi, onzième jour du même mois, le khalife fit son entrée par la porte de *Berid* باب البريد, tandis que le sultan entrait par la porte *Ziâdeh* باب الزيادة et ils se réunirent dans la *Maksourah* مقصورة (46) de la principale mosquée. Après avoir achevé la prière du vendredi, ils se rendirent à la porte de *Ziâdeh*. Là, le khalife continua sa marche et le sultan rebroussa chemin. Tandis qu'il était encore au château de la Montagne, dans le mois de Schaban, il avait appris l'arrivée de Melik-Sâleh-Rokn-eddin-Ismaïl, fils de Bedr-eddin-Loulou, prince de Mausel. Le prince était accompagné de son fils Ala-eddin et de sa famille. Le sultan lui témoigna de grands égards قبل عليه (47), le combla de témoignages de bienveillance, et lui

(46) Le mot *maksourah* مقصورة, désigne : *Une chambre grillée, placée dans une mosquée, auprès du* menber (*la tribune*) *et dans laquelle le prince se place pour faire la prière, et entendre la* khotbah. On lit dans l'histoire de Djemâl-eddin-ben-Wâsel (fol. 423 r°) : بسط المقصورة التى جرت عادة الملك ان يصلى فيها لسماع الخطبة « On disposa la *maksourah*, où, suivant l'usage, le roi se « plaçait pour faire sa prière, et entendre la *khotbah*. » Dans le commentaire sur le *Bostan* de Sadi (édit. de Calcutta, pag. 117), le mot مقصورة est expliqué par جايى كه درو امام بايستد « Un lieu « où l'imam se tient. » Dans l'histoire d'Ebn-Djouzi (man. ar. 640, fol. 251 v°), on lit : كان جالسا فى جامع دمشق فى مقصورة المنبر « Il était assis dans la grande mosquée de Damas, dans la *mak-* « *sourah* qui touche au *menber*. » Dans l'histoire de Nowaïri (man. 645, fol. 87 v°) : دخلا مقصورة الخطابة بالجامع « Ils pénétrèrent dans la mosquée, dans la *maksourah* destinée pour le *khatib* (prédicateur). » Dans une *Histoire de Damas* (m. ar. 823, f. 6 r°) : المحراب الذى داخل المقصورة « Le *mih-* « *rab*, qui était dans l'intérieur de la *maksourah*. » Et plus loin (fol. 54 v°) : المحراب . . . فيه ثلاث مقاصير « Le *mihrab* avait trois *maksourah*. » Et enfin (*ibid.*) : مقصورة معاوية « La *maksourah* de « Moawiah. » Ce mot a souvent une signification beaucoup moins restreinte, et désigne, en général, *une chambre*. On lit dans le *Kitab-alagâni* (tom. II, fol. 41 r°) : جاوزوا بى مقصورة الى مقصورة « Ils me suivirent de chambre en chambre. » Dans l'ouvrage intitulé *Halbat-alkomaït* (man. 1566, fol. 45 v°) : قام الى مقصورة من بعض المقاصير « Il se dirigea vers une des chambres. » Dans un passage de l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen, ce mot désigne : *La niche, le trou, qui sert de retraite aux pigeons*. On y lit (man. 663, f. 158 r°) : جفلت الحمام عن مقاصيرها « Les pigeons s'envolèrent « précipitamment de leurs retraites. »

(47) Le verbe قبل, à la quatrième forme, suivi de la préposition على, signifie : *Témoigner à quelqu'un des égards, de la bienveillance*. Dans l'histoire d'Ebn-Khaldoun (tom. VI, fol. 7 v°), on lit : اقبل عليه وردّ اليه اقطاعه « Il lui témoigna de la bienveillance, et lui restitua son bénéfice mi- « litaire. » Dans l'*Histoire des kadis d'Égypte* de Sakhâwi (man. arab. 690, fol. 81 v°) : اقبل الاشرف اينال عليه اقبالا زايدا « Aschraf-Inâl lui témoigna une extrême bienveillance. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (man. 656, fol. 31 v°) : اشتمل عليه السلطان واقبل عليه اقبالا عظيما

donna pour lui et pour les personnes de sa suite, dans leur voyage depuis Damas jusqu'au Caire, des provisions اقامات et des gratifications en argent. Le sultan sortit à sa rencontre et lui assigna, pour sa demeure, une maison convenable à son rang. Bientôt après, on vit arriver Melik-Moudjahid-Seïf-eddin-Ishak, frère d'Ismaïl, et prince du Djézirah. Le sultan sortit également au-devant de lui. Leur frère, Melik-Modaffer-Ala-eddin-Ali, prince de Sindjar, avait été nommé par Melik-Moudaffer-Koutouz, gouverneur نايب d'Alep; mais les Azizis s'étaient saisis de sa personne, et le tenaient en prison. Ses deux frères ayant intercédé pour lui auprès du sultan, ce prince ordonna de lui rendre la liberté. Il s'attacha à combler ces princes de présents et de témoignages de considération. Lorsqu'il fut arrivé sur les bords de l'étang en dehors du Caire, il envoya aux trois frères des chevaux de relais خيل النوبة (48), des drapeaux, des *djemdârs*, des robes d'honneur. Il leur concéda des diplômes d'investiture pour les villes de leur apanage, dont le khalife lui avait remis la souveraineté. Il nomma Melik-Sâleh, prince de Mausel, de Nisibin, d'Akr et Schousch نصبن (نصيبين) وعقرشوش, de Dara

« Le sultan le favorisa, et lui témoigna une grande bienveillance. » Dans l'histoire de Nowaïri (man. de Leide, fol. 192 v°) : هولاكو اقبل عليهم واحسن اليهم «Houlagou leur témoigna de la faveur et « de la bonté. » Dans l'*Histoire de la Conquête de Jérusalem* (man. 714, fol. 237 v°) : اكرمه السلطان باستقباله بنفسه واقباله عليه بانسه « Le sultan lui témoigna sa considération, en venant personnelle-« ment à sa rencontre, et lui donnant des preuves de bienveillance. » Dans le *Kâmel*, ou plutôt dans l'histoire de Djemâl-eddin-ben-Wâsel (tom. VII, pag. 164) : اقبل عليه اقبالا عظيما « Il lui témoigna « une extrême faveur. » Et plus loin (*ibid.*) : اقبل على. Dans l'*Histoire de Kaïrowan* (manuscr. 752, fol. 79 v°) : لم يقبل عليه كما ينبغى ان يقبل على العلماء « Il ne lui témoigna pas la considération « que l'on doit montrer aux savants. » Plus loin (fol. 81 r°) : اقبل عليه يحدثه. Dans l'histoire d'Ahmed-Askalâni (tom. II, fol. 147 v°) : حصل له اقبال كثير واقبلوا عليه واخذوا عنه وعظموه « Il « jouissait d'une extrême considération : on la lui témoignait, on s'empressait de s'instruire à son « école, et on le révérait. » Dans l'*Histoire biographique* d'Ebn-Khallikan (f. 325 r°), on lit : اقبل اليه; mais je crois qu'il faut à اليه substituer عليه.

(48) Ce mot désigne : *Des chevaux qui étaient stationnés à tour de rôle, devant le palais du souverain, afin qu'il pût les monter, quand il lui en prenait envie.* On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (man. 798, fol. 182 r°) : يركب فرس النوبة. Dans l'histoire d'Abou'lmahâsen (man. 663, fol. 194 r°) : ركب فرس النوبة. Nous apprenons par le témoignage de Masoudi que, dès le commencement de la dynastie des Abassides, des chevaux, désignés par le même nom, étaient constamment placés devant le palais du khalife. On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (man. 689, fol. 21 v°) : جر خمسة عشر نوبة هجن باكوار زركش « On conduisait quinze attelages de dromadaires, « qui portaient des housses d'étoffe d'or. »

et des forteresses du territoire d'Amâdieh القلاع العمادية (49). Moudjahid reçut le titre de prince du Djézirah, et Modaffer de prince de Sindjar. Tous baisèrent la terre au

(49) L'auteur de l'*Histoire des Curdes* (man. de Ducaurroy 88, fol. 37 v°), parlant des princes curdes d'*Amâdieh* عمادية, s'exprime ainsi : « Dans l'origine, ils vinrent du canton de Schems-eddin « ولايت شمس الدين à Amâdieh. Leurs pères et leurs ancêtres possédaient la forteresse de Târon « طارون, située dans le district des Schems-eddin من اعمال شمس الدينان. » Puis, il ajoute : « La « forteresse d'Amâdieh عمادية fait partie du Djézirah. Elle fut fondée, sous le règne des sultans « Seldjoucides, par Imad-eddin-Zenghi-ben-Ak-sonkor, prince de Mausel et de Sindjar. La citadelle « et la ville sont situées sur une colline, de forme ronde. Quelques-uns des quartiers sont élevés au-« dessus du sol environnant, à une hauteur de cent coudées; d'autres, à celle de cinquante; d'autres, « de soixante, et d'autres, de vingt. Des fouilles faites en deux endroits, dans l'intérieur de la cita-« delle, ont fait découvrir une source, dont l'eau fournit à la consommation des bains, du collége et « de leurs dépendances. L'eau que boivent les habitants de la ville est amenée du dehors à dos d'ani-« maux. Le langage que l'on parle dans ce canton est le curde, et un arabe corrompu. Les habitants « sont bons, religieux, naturellement enclins à la vertu et aux bonnes œuvres. Les princes d'Amâdieh « y ont fait élever des mosquées, des colléges; et des savants et des hommes de mérite s'y occupent « constamment à étudier ou à professer les sciences qui ont trait à la religion, à perfectionner dans « eux-mêmes ou chez les autres, la connaissance de la piété. »

L'auteur, passant en revue quelques tribus curdes, établies sur ce territoire, ajoute : « La rivière « de Zi زى coule dans le canton d'Amâdieh ; on la nomme autrement *Nahar-alheïwân* نهر الحيوان « (le fleuve de la vie). » Puis (f. 38 v°), il continue en ces termes : « Parmi les places les plus célèbres du « territoire d'Amâdieh est la forteresse d'Akrah عقرة à laquelle est jointe une petite ville قصبة, « nommée *Wâri* وارى, qui est habitée par douze cents familles de Musulmans et de Juifs. Non loin « de là est la forteresse de Schousch قلعة شوش. » Ailleurs (fol. 50 r°), l'historien place Amâdieh avec Kourkil كوركيل, et d'autres places, dans la province de Bedlis. Au rapport d'Ebn-Athir (*Kâmel*, tom. V, pag. 59), et d'Abou-Schâmah (man. 707 A, fol. 20 r°), « Ce fut l'an 537 de l'hégire (de « J. C. 1142) que le célèbre Imad-eddin-Zenghi, après avoir pris et ruiné la ville de Schabâni قلعة « الشعباني qui était une des places les plus considérables et les plus fortes du pays des Curdes, fit « construire une forteresse que, de son nom, il appela عمادية *Imâdieh* ou *Amâdieh*. » Ebn-Athir (tom. VI, pag. 313) place cette ville dans la province de Mausel. On peut voir, sur ce qui la concerne, les observations de M. Rich (*Residence in Koordistan*, tom. I, pag. 153, 156). Quant aux deux villes nommées *Akr* عقر, العقر, ou *Akrah* عقرة, et *Schousch* شوش, elles sont plusieurs fois indiquées par les écrivains orientaux. On lit dans le *Kâmel* d'Ebn-Athir (tom. V, pag. 5) : « Parmi les « forteresses des Curdes Hamidis الاكراد الحميدية, on distinguait Akr قلعة العقر et Schousch قلعة « (شوش) سوس. » Ailleurs (t. VI, p. 37 et 247) l'historien nomme la forteresse d'Akr, du territoire des Hamidis عقر الحميدية. Plus loin (pag. 247) il dit : « La forteresse d'Akr قلعة العقر, et celle de « Schousch سوش (شوش) sont situées dans le voisinage de Mausel. » Ailleurs (p. 293) il s'exprime en ces termes : « La forteresse de Schousch شوس (شوش) qui dépend du territoire des Hamidis, est située « sur le sommet d'une haute montagne, à douze parasanges de Mausel. » Nowaïri (26ᵉ partie, m. de Leide, fol. 39 r°) raconte que, dans l'année 528 de l'hégire (de J. C. 1133), Zenghi s'empara des forteresses des Curdes Hamidis, parmi lesquelles on distinguait Akr العقر et Schousch قلعة شوش.

moment où ils revêtirent les robes d'honneur. Le sultan leur envoya des tambours كوسات, des drapeaux et des sommes d'argent. On les dispensa de venir, en personne, faire leur cour au sultan اعفوا من الحضور والخدمة. Ils partirent pour Damas, et assistèrent, dans la citadelle de cette ville, à la grande réunion des habitants de la Syrie مجلس الشام, revêtirent les robes d'honneur, et baisèrent la terre. Après quoi, ils sortirent accompagnés de l'atabek, qui portait les insignes du sultan. Il leur fit un présent considérable, au moment où ils allèrent jouer à la paume. Bientôt, on vit arriver à Damas, Melik-Aschraf-Moudaffer-eddin-Mousa, prince de Hems, Melik-Mansour, prince de Hamah; chacun d'eux avait avec lui quatre-vingt mille pièces d'argent, deux charges d'habits, et des chevaux. Ils parurent dans la ville escortés des émirs, qui marchaient devant eux avec les attributs de la souveraineté. On leur délivra des diplômes d'investiture qui leur confirmaient la possession des villes soumises à leur autorité, et augmentaient leurs apanages. Ensuite, ils reprirent la route de leurs principautés.

Le sultan avait d'abord eu le projet de faire accompagner le khalife par un corps de dix mille cavaliers, qui ne l'auraient point quitté, jusqu'à ce qu'il eût été paisible possesseur de Bagdad. Il voulait que les fils du souverain de Mausel restassent à la cour du khalife; mais un de ces princes, se trouvant seul avec le sultan, lui conseilla de ne point réaliser ce projet. « En effet, lui dit-il, dès que « le khalife se verra maître de Bagdad, il agira hostilement avec vous, et vous 284
« enlèvera la souveraineté de l'Égypte. » Le sultan, frappé de cet avis, ne fit partir avec le khalife qu'un corps de trois cents cavaliers. L'émir Seïf-eddin-Belban-Reschidi et l'émir Schems-eddin-Sonkor-Roumi, furent envoyés à Alep, avec ordre de se diriger vers les bords de l'Euphrate; et dès qu'ils recevraient une lettre du khalife, un d'eux devait se rendre auprès de ce prince.

Le sultan monta à cheval pour faire ses adieux au khalife. Ce dernier partit, accompagné des trois fils du prince de Mausel; mais chacun d'eux le quitta en route pour se rendre dans ses États. Le khalife étant arrivé dans la ville de Rahbah, fut joint par l'émir Ali-ben-Hodhaïfah, de la tribu de Fadl, à la tête de quatre cents cavaliers arabes. Environ soixante Mamlouks de Mausel vinrent grossir sa troupe. L'émir Izz-eddin-Berkeh arriva de la ville de Hamah, accompagné de trente cavaliers.

M. Rich fait mention du district d'*Akra* ou *Naoukor*, situé dans la province d'Amadia (*Residence in Koordistan*, tom. I, pag. 276; tom. II, pag. 19), et de la montagne d'*Akra* (*ibid.*).

Le khalife partit de Rahbah, et se rendit à Meschhed-Ali; il y trouva un personnage, qui prétendait appartenir à la famille d'Abbas. Il avait réuni autour de lui sept cents cavaliers turkomans, qui lui avaient été envoyés d'Alep par l'émir Schems-eddin-Akousch-Bereki; ces soldats, gagnés par les sollicitations et les promesses du khalife, allèrent grossir son cortége. Le khalife écrivit à son compétiteur, lui offrit une amnistie, et le pressa d'agir de concert avec lui pour relever la puissance des enfants d'Abbas; ces propositions furent acceptées. Le prétendu Abasside vint trouver le khalife, qui lui tint religieusement parole, et le logea dans sa propre maison; après quoi, il se rendit à Anah, et puis à Hadithah, et prit la route de Hit. Il écrivit à Melik-Dâher, pour lui rendre compte de ce qu'il avait fait.

Cependant, l'émir Sandjar-Halebi ayant quitté Alep, pour se transporter à Damas, la première de ces villes tomba au pouvoir de l'émir Schems-eddin-Akousch-Bereki. Il écrivit au sultan pour l'assurer de sa soumission; mais le prince exigea qu'il vînt en personne, lui faire hommage. Les deux émirs, Seïf-eddin-Reschidi et Sonkor-Roumi étant partis de Damas, Akousch quitta Alep; les deux émirs entrèrent dans cette ville, et se dirigèrent de là vers l'Euphrate. Le sultan fit des courses sur le territoire d'Antioche, et ne revint sur ses pas, qu'après avoir enrichi ses troupes, recueilli un butin considérable, et livré aux flammes les moissons et les chariots des Francs. Il nomma pour gouverneur d'Alep l'émir Ala-eddin-Bondokdari; il séjourna dans cette ville au milieu d'une cherté excessive de tous les objets, et d'une pénurie universelle. A peine le sultan avait-il quitté la ville, que les Francs lui envoyèrent des provisions, et demandèrent la paix; il hésita, et exigea d'eux des conditions auxquelles ils refusèrent de sous-
285 crire; alors, il les traita avec mépris. Les troupes étaient déjà en marche pour entrer sur les terres de l'ennemi, du côté de Balbek. Les Francs supplièrent le sultan de retourner sur ses pas; la disette régnait alors sur toute la Syrie. La paix fut conclue; on convint que les choses resteraient sur le pied où elles avaient été jusqu'à la fin du règne de Melik-Nâser, et que les prisonniers qui avaient été faits depuis cette époque seraient mis en liberté. Des ambassadeurs francs arrivèrent avec la mission de recevoir les actes du traité, et de négocier une trêve pour le seigneur de Jaffa et le prince de Beïrout; comme les Francs faisaient des difficultés relativement aux prisonniers, le sultan ordonna de faire transférer de Naplouse à Damas, les prisonniers francs, et de les faire travailler

aux constructions. Les Francs prétendaient avoir droit (50) à une indemnité pour la ville de Zerin زرعين ; mais il leur fut répondu : « Vous avez, sous le règne « de Nâser, reçu, en échange de cette place, celle de Merdj-oïoun مرج عيون : vous « avez conclu un autre accord du même genre avec le souverain de Sis, et vous « avez entre vos mains le prix que vous avez reçu : comment osez-vous réclamer « un double dédommagement ? Si vous vous en tenez aux clauses du traité, à « la bonne heure, sinon, notre seule occupation est de faire la guerre aux « infidèles. » L'émir Djemâl-eddin-Mohammed se mit en marche à la tête d'une armée, fit des courses sur les terres des Francs, revint sain et sauf et chargé de butin. Un autre corps de troupes tomba sur les Arabes de Zobaïd, qui avaient commis de graves désordres, en tua un grand nombre, et revint avec un riche butin. Le sultan ayant mandé les émirs arabes, leur fit des présents, leur accorda des propriétés territoriales, et leur confia la surveillance سلمهم درك البلاد (51)

(50) Je lis العوض, au lieu de العرض.

(51) Le mot دَرَك, au pluriel ادراك, signifie, si je ne me trompe : *Le soin que l'on prend d'une personne ou d'une chose, la surveillance que l'on exerce.* On lit dans le *Inschâ* (fol. 128 r°) : هو المتحدث على غلقه و فتحه و عليه دركه « Il avait le soin d'ouvrir et de fermer cette porte, et était « chargé de son entretien. » Ailleurs, en parlant d'une forteresse (fol. 127 v°) : عليه دركها « C'était « lui qui en avait la garde. » Dans l'*Histoire de la Conquête de Jérusalem* (man. 714, fol. 263 r°) : مستيقظ للحفظ و الدرك « Il était alerte pour faire la garde, et exercer la surveillance. » Dans l'histoire d'Ebn-Khaldoun (tom. VI, fol 4 r°) : عليهم درك السابلة « Ils étaient chargés d'avoir soin des « voyageurs. » Dans l'ouvrage d'Imad-eddin-Isfahâni (f. 171 v°) : قوى تلك الليلة اليزك و الزمهم في الحفظ الدرك « Cette nuit, il renforça les védettes, et leur enjoignit de faire la garde avec une « extrême vigilance. » Dans le *Inschâ* (fol. 102 r°) : لهم مقدم من جنسهم حاملا لدركهم « Ils ont « un chef de leur nation qui est chargé de veiller sur eux. » Dans l'ouvrage de Khalil-Dâheri (fol. 118 r°) : اقامة الحرسية و ارباب الادراك « L'action de placer des garnisons et des sur« veillants. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (tom. II, fol. 102 v°) : يبحث من ارباب الادراك عن ذلك « Il prenait des informations, sur cette matière, auprès des surveillants. » Dans la *Vie de Bibars* (m. 803, f. 32 r°) : الزم العايد و جرم و ثعلبة بدرك البلاد « Il astreignit les Arabes « des tribus d'Aid, de Djerm, de Thalebah à veiller à la garde de la province. » Dans le *Inschâ* (fol. 108 v°) : ارباب الادراك بالثغور و السواحل و البلاد و الطرقات « Les surveillants établis « dans les places frontières, les ports, dans les provinces, sur les routes. » Dans l'histoire d'Ahmed-Askalâni (man. 656, fol. 64 r°) : كان صاحب درك يزد و كرمان « Il était chargé de la garde de la « ville d'Yezd, et de la province du Kerman. » Dans l'ouvrage d'Imad-eddin-Isfahâni (f. 151 r°) : رتب النوبة على الفرنج يزكا ضمنه دركا « Il plaça en faction du côté des Francs une garde avancée, à la« quelle il recommanda la vigilance. » Et enfin, dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (man. 689,

des diverses provinces, en les obligeant à garder les passages jusqu'aux frontières de l'Irak. Il concéda, par un diplôme, à l'émir Scherf-eddin-Isa-ben-Mohanna, le titre d'émir de tous les Arabes; il nomma l'émir Ala-eddin-Hadj-Taïbars-Wéziri, gouverneur de Damas; et choisit pour remplir les fonctions de kadi de cette ville, le kadi Schems-eddin-Abou'labbas-Ahmed ben-Mohammed-Ebn-Khallikan, en remplacement de Nedjm-eddin-Abou-Bekr-ben-Mohammed, qui fut gardé à vue et envoyé au Caire. Le diplôme d'investiture تقليد d'Ebn-Khallikan, fut lu le vendredi, neuvième jour du mois de Dhou'lhiddjah; on lui donna l'exercice de l'autorité judiciaire, depuis Arisch jusqu'à l'Euphrate, l'inspection de tous les *wakfs* أوقاف telles que mosquées, *mârestân* (hôpital), colléges et autres fondations pieuses احباس, et le droit de professer dans sept colléges.

Le sultan partit de Damas, le samedi, dix-septième jour du même mois, pour se rendre en Égypte. A la fin du mois de Schewal, il destitua le kadi des kadis, Tadj-eddin-ben-Bint-Alaazz, et lui ôta le titre de kadi de Misr et de la partie méridionale de l'Égypte; il lui donna pour successeur le kadi des kadis, Borhan-eddin-Khedr-Sindjari. Ebn-Bint-Alaaz resta en possession de la place de kadi du Caire et de la partie septentrionale de l'Égypte. Le sultan donna ordre de bâtir un *meschhed* (monument) dans le lieu nommé Aïn-Djalout.

Cette même année, le sultan écrivit (52) au sultan Bérékeh, pour l'engager
286 à faire la guerre à Houlagou. Cette démarche eut pour motifs les bruits qui s'étaient répandus, que Bérékeh avait embrassé l'islamisme.

Les Tatars qui étaient restés en Syrie, firent une incursion sur le territoire d'Alep, et y portèrent le ravage; Baïdera leur chef, vint camper devant cette ville, et la resserra étroitement, en sorte que le prix des denrées augmenta dans une proportion excessive, et que les vivres manquèrent presque complétement; mais à l'approche de l'armée du sultan, les Tatars levèrent le siége et s'éloignèrent.

L'émir Schems-eddin-Akousch-Bereki-Azizi s'empara de la ville d'Alep; il réunit auprès de lui les Turcomans et les Arabes. Après avoir séjourné dans cette

fol. 23 r°) : ارسل مراسيم شريفة الى ارباب الادراك بان يقبضوا عليه و يشنقوه « Il adressa des « lettres aux surveillants, pour leur enjoindre d'arrêter cet homme et de l'étrangler. » De là vient le verbe درّك qui signifie : *Confier la garde, la surveillance*. On lit dans la *Vie de Bibars* (man. 803, fol. 61 v°) : امّر سيف الدين عطا بن عزاز على عرب برقة ودرّكه البلاد « Il nomma Seïf-eddin-« Atâ-ben-Azaz émir des Arabes de Barkah, et le chargea de la garde de la province. »

(52) Je lis كتب, au lieu de ركب.

place, l'espace d'environ quatre mois, il se dirigea vers Birah, dont il se rendit maître; ensuite, il partit pour Harran où il fixa son séjour. Tantôt il s'approchait d'Alep, tantôt il s'en éloignait, par l'effet de la crainte que lui inspiraient les armes du sultan. Cependant les Benou-Merin passèrent le détroit (de Gibraltar) pour aller attaquer les Francs, et remportèrent la victoire.

Melik-Modaffer-Iousouf-ben-Omar-ben-Resoul, souverain du Yémen, fit cette année le pèlerinage de la Mecque, couvrit d'un voile la Kabah, et distribua en aumônes des sommes considérables.

Cette année vit mourir: 1° Melik-Nâser-Salah-eddin-Iousouf, fils d'Aziz-Mohammed, petit-fils de Dâher-Gazi, arrière-petit-fils de Nâser-Salah-eddin, prince d'Alep et de Damas; ce fut le dernier souverain de la famille d'Aïoub. Il était âgé de trente-deux ans, et en avait régné vingt-quatre. Il fut tué par ordre de Houlagou; 2° Melik-Sâleh-Ismaïl-ben-Moudjahid-Schirkouh-ben-Kâher-Mohammed-ben-Mansour-Asad-eddin-Schirkouh-ben-Schadi, prince de Hems; il périt de mort violente; 3° le lettré الاديب Moukhlis-eddin-Abou'larab-Ismaïl-ben-Omar-ben-Iousouf-ben-Karnas-Hamawi.

Le second jour du mois de Moharram, le sultan arriva de Damas. La cherté AN
des grains se faisait sentir dans cette ville; le *ghirârah* غرارة de froment monta 660
jusqu'à quatre cent cinquante pièces d'argent, et beaucoup de personnes moururent de faim.

Cependant Karaboga, général des Tatars, que Houlagou, lors de son retour vers les contrées orientales, avait établi gouverneur de Bagdad, partit de cette ville pour aller combattre le khalife Mostanser-billah; il pilla la ville d'Anbar (53) et égorgea tous les habitants. Il fut joint par le reste des Tatars qui se trouvaient à Bagdad. Le khalife s'avança à la rencontre de l'ennemi, et rangea ses troupes en bataille; il plaça aux deux aîles les Turcomans et les Arabes, et se réserva un corps d'élite, dont il forma le centre de son armée. Il fondit en personne sur les Tatars, et rompit leur avant-garde; mais il se vit trahi par les Arabes et les Turcomans, qui refusèrent de combattre. Des troupes que l'ennemi avait mises en embuscade, s'étant montrées tout à coup, les Arabes et les Turcomans prirent ouvertement la fuite. Les soldats qui restaient autour du khalife furent enveloppés de toutes parts, et massacrés; il n'en échappa que l'émir Abou'labbas-

(53) Je lis الانبار, au lieu de الايار.

Ahmed, qui se rendit en Égypte, où il reçut le surnom de *Hâkem-bi(amr)-allah*
ainsi que les émirs Nâser-eddin-ben-Mohanna, Nâser-eddin-ben-Saïram, Sâbek-
287 eddin-Bouzia-Saïrami, Asad-eddin-Mahmoud, et environ cinquante hommes de
la milice. On ignore quel fut le sort du khalife; suivant les uns, il fut tué dans le
combat, le troisième jour du mois de Moharram; suivant d'autres, ayant été blessé,
il se réfugia chez une tribu d'Arabes et mourut au milieu d'eux. Ce combat fut
livré dans la première dixaine du mois de Moharram. Le khalife avait régné moins
d'une année. Les dépenses faites par Melik-Dâher, pour le khalife et les princes
de Mausel, s'élevèrent à un million soixante mille pièces d'or. Melik-Sâleh-Imad-
eddin-Ismaïl resta dans sa principauté de Mausel; ses deux frères Ishak et Ali, re-
doutant les attaques des Tatars, se retirèrent en Syrie. Ils vinrent trouver le sul-
tan, au château de la Montagne, et furent reçus de la manière la plus distinguée;
ils conjurèrent le prince d'envoyer un corps d'armée au secours de leur frère. Le
sultan fit en effet partir l'émir Schems-eddin-Sonkor-Roumi, à la tête d'une troupe
composée de *Bahris* et de soldats de la *Halkah*. Ils partirent du Caire, le quatrième
jour du mois de Djoumadah premier. Le sultan écrivit à Damas pour ordonner le
départ de la garnison de cette ville, sous le commandement de l'émir Ala-eddin-
Hadj-Taïbars. Les deux corps quittèrent cette ville, accompagnés de Moëzz-eddin-
Abd-alaziz-ben-Wadâah. La citadelle de Birah tomba au pouvoir des généraux du
sultan; ce prince conclut la paix avec Melik-Moughith, prince de Karak, après quoi,
il fit en personne la revue des troupes égyptiennes, et leur fit prêter serment de
fidélité à son fils Melik-Saïd-Nâser-eddin-Khakan-Bérékeh-khan, qu'il avait désigné
pour son successeur.

Le dimanche, vingt-unième jour du mois de Safar, on vit arriver à Damas l'émir Abou'labbas-Ahmed, qui prit le surnom de *Hâkem-biamr-allah;* il partit de cette ville, le jeudi vingt-sixième jour du même mois, pour se rendre en Égypte. Il arriva sous les murs du Caire, le vingt-septième jour de Rebi premier. Le sultan sortit en pompe à sa rencontre, lui assigna pour demeure la grande tour située dans l'intérieur du château de la Montagne, et lui fit fournir tout ce qui pouvait lui être nécessaire.

Au milieu du mois de Redjeb, quelques habitants de Bagdad, qui avaient été Mamlouks du khalife, et qui, après la mort de ce prince, étaient restés dans l'Irak, arrivèrent en Égypte sous la conduite de l'émir Seïf-eddin-ben-Selar; le sultan les accueillit avec bienveillance. Il donna à l'émir Selar le grade d'*émir de*

cinquante hommes, en Syrie, et lui assigna la moitié de la ville de Naplous; ensuite il l'appela en Égypte et lui conféra le rang d'émir de *tabl-khanah* (54).

(54) Le mot *tabl-khanâh* طبلخاناة ou طبلخانات désignait : *Des tambours qui, joints à des trompettes et à d'autres instruments, se faisaient entendre, à plusieurs moments du jour, à la porte des souverains et des personnages élevés en dignité.* Abou'lmahâsen dit (man. 671, fol. 149) : الدبادب يعني الطبلخاناة. On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (tom. II, fol. 206) : رسم ان تدق طبلخاناة وكوسات « Il ordonna de battre des tambours et des timbales. » Quelquefois le mot est mis au pluriel, comme dans ce passage de Djemâl-eddin-ben-Wâsel (fol. 394 v°) : طبول خاناة تضرب « On bat des tambours. » Dans mes notes sur l'*Histoire des Mongols*, j'ai donné des détails assez étendus sur l'usage, tel qu'il existait à Bagdad et dans les contrées plus orientales, de battre le tambour et de jouer d'autres instruments, à la porte des principaux personnages de l'État. En Égypte, la même coutume s'était introduite. Suivant Khalil-Dâheri (fol. 251 r°) : « Le *tabl-khanâh* « qui se faisait entendre à la porte du sultan, se composait de quarante charges de timbales كوسات, « de quatre tambours طبول دهول, de quatre hautbois زمور, et de vingt trompettes نفير. Il était dirigé « par un chef مهتار, qui avait sous ses ordres un grand nombre de subalternes. » Au rapport d'Abou'lmahâsen (manuscrit 663, folio 50 recto), et d'un écrivain anonyme (*Histoire d'Égypte*, de mon manuscrit, folio 111 recto), le vizir Izz-eddin-Aïbek-Bagdadi, qui vivait sous le règne de Mohammed-ben-Kelaoun, fut le quatrième vizir d'Égypte, à la porte duquel on battit le tambour. Plusieurs émirs jouissaient de cette prérogative; et, pour cette raison, chacun d'eux prenait le titre d'*émir tabl-khanâh* امير طبلخاناة, ou *émir des tambours*. Suivant le témoignage de Makrizi (*Solouk*, tom. I, pag. 830), et d'Abou'lmahâsen (man. 663, fol. 119 r°), l'émir Seïf-eddin-Behadur-As, qui vivait vers l'an 730 de l'hégire (de J. C. 1329), faisait battre le tambour à sa porte trois fois par jour. Au rapport de l'auteur du *Kâmel* ou plutôt de Djemâl-eddin-ben-Wâsel (tom. VII, pag. 209), « Abou'labbas faisait porter auprès de lui de grands tambours, garnis de peaux de bœufs, tels que « ceux qui avaient été à l'usage des khalifes, et les faisait battre d'une manière effrayante » كان مع ابى العباس طبول عظام مجلدة بجلود البقر من طبول الخلافة يضرب بها ضربا شديدا مزعجا. Les émirs qui avaient le privilége de faire battre le tambour à leur porte, étaient au nombre de trente (Khalil-Dâheri, fol. 15 r°). L'auteur du *Inschâ* (fol. 123 r°), parle aussi des émirs appelés امرا الطبلخاناة, qui avaient sous leur commandement quarante ou quatre-vingts cavaliers. L'écrivain atteste que, de son temps, c'est-à-dire vers le milieu du IXe siècle de l'hégire, on ne battait plus le tambour à la porte de ces officiers, excepté lorsqu'ils partaient pour une mission importante; telle que celle d'inspecter les ponts, de recueillir les grains, etc. Suivant Khalil-Dâheri (fol. 231 r°) : « Il « existait vingt-quatre émirs, dont chacun avait sous son commandement cent Mamlouks, et mille « soldats de milice. Aussi portait-il le titre d'*émir de cent, commandant de mille* اميرماية مقدم الف. « Chacun d'eux avait le privilége de faire entendre à sa porte huit charges de tambours, deux tim- « bales طبلين دهل, deux hautbois زمرين, quatre trompettes انفرة. L'usage de la timbale « دهل et des hautbois s'était introduit récemment. L'atabek se faisait rendre les mêmes honneurs « dans une proportion double. » On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (manuscr. 656, fol. 39 v°) : اعطى طبلخاناة « Il reçut le *tabl-khanâh;* » et, en marge, on lit cette explication : اي امرة اربعين « c'est-à-dire la charge d'émir de quarante cavaliers. » Et Abou'lmahâsen, déve-

Bientôt après, le sultan rendit la liberté à l'émir Seïf-eddin-Kilidj-Bagdadi-Mostanseri, qu'il avait fait mettre en prison; il lui témoigna de la bonté; il l'admit à jouer à la paume avec lui. Au mois de Schaban, l'émir Seïf-eddin-Kerzi, et le kadi

loppant cette idée, s'exprime en ces termes (*Manhel-sâfi,* tom. III, man. 749, fol. 202 r°): اما انهم يسمون المقدم طبلخاناة ايضا لكون الطبلخاناة تدق على بابه اما الطبلخاناة في زماننا هذا فهي امرة اربعين « Autrefois, un commandant (de mille hommes) portait le titre de *tabl-khanâh,* attendu « que l'on battait les tambours à sa porte. De nos jours, on désigne par le mot *tabl-khanâh* le grade « d'émir de quarante hommes. » L'auteur du *Mesalek-alabsar* (man. 583, fol. 166 v°), s'exprime en ces termes : « Les émirs de *tabl-khanâh* ont, pour la plupart, le rang d'émir de quarante (cavaliers); « quelques-uns ont, sous leurs ordres, un plus grand nombre d'hommes, qui peut aller jusqu'à « soixante-dix. Celui qui commande moins de quarante hommes, n'a pas le privilége de faire battre les « tambours طبلخاناة. » Suivant le témoignage du même historien (manuscrit 583, folio 167 recto), « Le fief اقطاع, qui était assigné à un émir de *tabl-khanâh* pouvait produire une somme de trente « mille pièces d'or; quelquefois le revenu était plus considérable; d'autres fois, il descendait à vingt-« trois mille pièces d'or. » Au rapport de Makrizi (*Solouk,* tom. II, fol. 323 r°) : « L'an 821 de l'hégire « de J. C. 1418), le *sâheb* Bedr-eddin-Hasan-ben-Nasr-allah fut nommé à la place de vizir, qu'il « réunit à celle d'inspecteur du domaine privé نظر الخاص. On lui accorda le rang d'émir, de com-« mandant de mille hommes تقدمة الف, et le privilége de faire battre les tambours à sa porte دقة « الطبلخاناة après le coucher du soleil, ainsi que cela avait lieu pour les émirs du plus haut rang. « Précédemment, sous la dynastie des Turcs, jamais un vizir, homme de plume, n'avait joui d'une « pareille prérogative. » Suivant le témoignage d'Ebn-Aïas (tom. II, fol. 206 v°, 207 r°), lorsque le sultan Selim fut entré en vainqueur dans le Caire, on cessa depuis ce moment de battre les tambours à la porte des émirs. Le voyageur Bertrandon de la Brocquière, qui parcourut l'Égypte et une partie de l'Asie dans le XVe siècle (*Mémoires de morale et de politique de l'Institut,* tom. V. pag. 507), s'exprime ainsi : « Ils ont un *tabolcan* (tambourin) dont ils se servent pour se réunir dans les batailles. » Plus loin (pag. 539), il rapporte que le prince de Caraman avait un *tabolcan* à l'arçon de sa selle. Quoique Selim, ainsi que l'on vient de le voir, eût supprimé, en Égypte, l'usage de battre le tambour, et de faire entendre divers instruments de musique à la porte des émirs, les *beys* qui se partagèrent le gouvernement de cette contrée, ne tardèrent pas à reprendre cet attribut du pouvoir; et le nom se perpétua avec la chose elle-même. On lit dans le *Mémoire* de M. Estève sur les *Finances de l'Égypte,* pag. 3) : « Solyman créa vingt-quatre beys *tableh-khâneh.* » Et l'auteur ajoute en note : « *Tableh-khâneh* veut dire ayant droit d'avoir une musique. En Turquie, ce droit est un des symboles « du pouvoir. Le pachâ du Caire partageait, avec ses collègues, dans les autres parties de l'empire, « le droit d'avoir un corps de musique à sa suite. Des musiciens entretenus à ses frais, lui don-« naient, à certaines heures du jour, des concerts proportionnés au rang qu'il occupait parmi les « pachâs : car ils faisaient connaître s'il était pachâ à deux ou à trois queues. Les beys étaient traités « comme les pâchâs à deux queues. » Dans des passages cités plus haut, il a été question d'une ou de plusieurs charges حمل de tambours et autres instruments: M. Estève nous apprend (*ibid.,* p. 90) que l'Azlem-bâchâ, qui allait au devant de la caravane de la Mecque, menait à sa suite une musique portée sur douze chameaux, et consistant en plusieurs tambours ou caisses de différentes grandeurs, deux trompettes, deux timbales, et deux instruments semblables à nos hautbois.

Asil-eddin-Khodja, son *imam*, revinrent de la cour de l'empereur, souverain des Francs, et apportèrent une lettre de ce monarque. Bientôt après arriva un ambassadeur du même prince, chargé de remettre un présent; il était accompagné de deux Mamlouks Bahris, qui furent mis en prison dans le château de l'île située vis-à-vis de Fostat.

L'émir-Seïf-eddin-Djaki, et le schérif Imad-eddin-Kaschemi revinrent d'auprès du sultan Izz-eddin-Kaïkaous, fils de Kaï-Khosrev, souverain du pays de Roum; ils avaient avec eux des ambassadeurs envoyés par le même prince, et une lettre dans laquelle il s'engageait à céder au sultan la moitié de ses états نزل عن نصف بلاده للسلطان (55). Il adressait, en même temps, un nombre de feuilles de papier دروج (56), contenant des signatures علايم, afin que le sultan pût concéder

(55) Le verbe نَزَلَ construit avec la préposition عن, signifie : *céder, concéder, abdiquer.* On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (tom. II, fol. 184 r°) : نزل لولده عن تدريس « Il céda « à son fils les fonctions de professeur. » Dans l'*Histoire des kadis* de Sakhawi (man. 690, f. 85 v°) : لينزل له عنها « Afin qu'il lui résignât cette place. » Dans le *Kitab-alagâni* (tom. II, fol. 296) : نزل له عن امّ ولد له « Il lui céda une de ses concubines. » Ailleurs (tom. IV, fol. 360 r°), en parlant d'une femme : لانزلنّ لك عنها « Certes, je te la céderai. » Le même verbe, dans un passage de l'Histoire de Makrizi (tom. II, fol. 352 v°), signifie *abdiquer une place.* En Égypte, lorsque les beys étaient d'accord pour déposer le pacha, l'émissaire envoyé par eux disait à cet officier : *Enzel-pacha...* (*Contes du cheykh El-Mohdy,* tom. III, pag. 481). De là vient le nom d'action نزول qui signifie : *Abdication, renonciation à une place ou à un bénéfice militaire.* Il se trouve, en ce sens, dans un passage du *Inschâ* (fol. 291 r°), où l'auteur indique la forme de cette renonciation. On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (tom. II, fol. 184 r°) : امضى السلطان النزول « Le sultan ratifia « la démission. » Et plus loin (fol. 193 v°) : كان السلطان امر بترك النزولات وعدم امضايها « Le « sultan avait prohibé les démissions, et défendu de les ratifier. » Le verbe نزل à la dixième forme, signifie : *Engager un homme à renoncer à un emploi* ou *à un avis.* On lit dans l'ouvrage biographique d'Ebn-Khallican (fol. 361 v°) : بالغ في استنزال السلطان عن هذا الراى « Il insista pour engager le « sultan à abandonner ce projet. » Dans l'*Histoire des kadis* de Sakhawi (f. 85 v°) : استنزل الشهابي ابن المعيني عن تصوّف كان باسمه « Il engagea Schehâbi-Ebn-Moïni à se démettre d'un emploi « qu'il exerçait parmi les sofis. » Aujourd'hui, en Égypte, et dans d'autres contrées de l'Orient, le mot *manzoul* منزول désigne : *Un fonctionnaire qui a perdu sa place, soit par une abdication volontaire, soit par une destitution.* C'est ce qu'attestent Bremond (*Viaggi nel' Egitto,* pag. 49, 82); le chevalier d'Arvieux (*Mémoires,* tom. I, pag. 109, tom. V, pag. 255), tandis que, dans le voyage de Cotovic (*Itinerarium,* pag. 371), on lit *masul,* c'est-à-dire معزول.

(56) Le mot *derdj* درج, qui fait au pluriel *doroudj* دروج, désignait, dans le langage habituel : *Une feuille de papier d'une grande dimension, qui était employée pour des actes de différents genres, et qui se composait de plusieurs feuilles réunies.* C'est ce qu'atteste expressément l'auteur de l'ouvrage intitulé *Inschâ,* qui s'exprime en ces termes (man. 1573, fol. 109 v°, 134 v°) : المراد بالدرج

à qui il voudrait, des cantons, et des titres d'émirs. Il demandait aussi qu'on lui écrivît un diplôme d'investiture منشور; le sultan combla d'honneurs les députés. Il s'occupa sérieusement d'envoyer au prince de *Roum* des troupes auxiliaires, et de faire rédiger le diplôme qu'il sollicitait; il nomma au commandement de ces troupes l'émir Nâser-eddin-Ogulmisch, le *Silah-dâr* Sâléhi. Il devait avoir sous ses ordres un corps de trois cents cavaliers. Le sultan lui concéda des villes du pays de *Roum*, telles que Amid et ses dépendances. L'émir Imad-eddin, fils de Moudaffer-eddin, prince de Sahioun, arriva comme ambassadeur de la part de son frère l'émir Seïf-eddin, et apporta un présent. Le sultan l'accueillit avec bienveillance, lui délivra un diplôme, qui lui conférait le grade d'émir de trente hommes, à Alep; et un second diplôme, qui lui donnait le rang d'émir de cent hommes, dans le pays de Roum. Bientôt, on reçut une lettre du souverain de cette dernière contrée, dans laquelle il annonçait que son ennemi, Houlagou, dès qu'il avait appris l'alliance du prince de Roum avec le sultan, avait été saisi de crainte, et avait pris la fuite; il ajoutait qu'il venait d'envoyer des troupes pour assiéger et prendre la ville de Koniah قونية, qui était sous la domination de son frère. En même temps, on reçut un message de Melik-Mansour, prince

في العرف العام الورق المستطيل المركّب من عدة اوصال. On lit dans l'*Histoire des Patriarches d'Alexandrie* (man. arab. 140, pag. 83) : امران يوخذ درج كبير ورق كمثل سجل ويطوى « Il ordonna de prendre une feuille de papier, de la plus grande dimension, telles que celles qui servent « pour les actes publics, et de la ployer. » Dans la *Vie de Bibars* par Nowaïri (fol. 35 r°) : الموقع كتب عن يمين الدرج ما مثاله «Le secrétaire écrivit, à la droite de la feuille, la formule ci-après...» Plus loin (fol. 40 v°) : يخرج علايم على دروج بيض يكتب عليها. «Il posera des signatures sur des « feuilles en blanc, que l'on pourra remplir. » Dans le *Inschâ* (fol. 188 r°) : يبداء بكتابة الطرّة في اول الدرج « On commence par écrire la suscription au commencement de l'acte. » De là vient l'expression *kâteb-adderdj* كاتب الدرج, désignant : *Un écrivain qui transcrivait les actes auxquels ce genre de papier était consacré*. On lit dans la *Vie de Bibars* (manuscr. 803, fol. 31 r°) : صار له كاتب درج. Dans l'histoire de Nowaïri (man. de Leyde, f. 116 v°) : صار من كُتّاب الدروج. L'auteur du *Inschâ* dit à cette occasion (fol. 109 v°) : كُتّاب الدرج جعل ذلك علما عليهم لغالب كتابتهم في درج الورق الخزايني « Les copistes appelés *kottab-adderdj,* ont reçu ce nom, parce qu'ils écrivent ordi« nairement sur le papier درج destiné pour les actes du trésor. » Plus loin (fol. 118 r°), le même auteur fait observer que les copistes appelés كُتّاب الدرج avaient un rang inférieur à ceux que l'on désignait par le nom de كتّاب الدست, et dont je parlerai ailleurs.

de Hamah; il envoyait en même temps des ambassadeurs قُصّاد tatars et un *firman* qui lui avait été adressé. Le sultan témoigna au prince qu'il lui savait gré de cette conduite, et fit mettre en prison les Tatars.

Sur ces entrefaites, l'émir Izz-eddin-Afrem, *emir-djandâr*, partit pour le Saïd, à la tête d'un corps d'armée; il attaqua les Arabes, et les dispersa. Ces hommes, séduits par l'ambition et la cupidité, croyant pouvoir renverser le gouvernement, avaient pris les armes contre l'émir Izz-eddin-Hawas, commandant de la ville de Kous, et l'avaient massacré.

Bientôt, on vit arriver en foule les Azizis et les Nâseris qui se trouvaient auprès de l'émir Bereki; le sultan les reçut avec bienveillance et leur pardonna.

Lascaris (الاشكرى) (57) députa vers le sultan, afin de lui demander un patriarche pour les chrétiens Melkites. On nomma à cette dignité Reschid-Kahhal الكحّال (l'oculiste), qui fut envoyé vers l'empereur grec, accompagné de l'émir Fâres-eddin-Akousch-Masoudi et de plusieurs évêques. Lascaris les combla d'honneurs et de présents; il montra à l'émir Akousch, une mosquée qu'il avait fait construire dans la ville de Constantinople, afin que le sultan recueillît auprès de Dieu, la récompense de cette action ليكون فى صحيفة السلطان ثوابه (58). Akousch repartit pour l'Égypte, accompagné du patriarche dont il vient d'être fait mention. Le patriarche offrit au sultan le présent que lui adressait l'empereur; il remit également les sommes qu'il avait reçues en dons; mais le sultan les lui rendit. Ce prince envoya, pour le service de la mosquée de Constantinople, des nattes *abdâni* الحُصُر العبدانى, des chandeliers d'or, des rideaux brodés, des encensoirs مباخر, des tapis سجادات, du bois d'aloès, de l'ambre, de l'eau de rose.

Cette même année, l'émir Schems-eddin-Sonkor-Roumi, fit une incursion sur

(57) C'est-à-dire Michel-Paléologue.

(58) Une expression analogue à celle-ci se trouve dans l'ouvrage intitulé *Inschâ*. On y lit (m. 1573, fol. 116 v°) : جعله الله من الذين كتب فى صحايفهم جزيل الثواب « Puisse Dieu le placer au « nombre de ceux à qui est destinée une magnifique récompense.» Et dans l'histoire de Djemâl-eddin-ben-Wâsel (fol. 423 r°) : كان قد امر ان يكون لقدومه اثرو لوفوده ذكر جميل تكتب الملايكة والناس ذلك فى صحايف الاجر الباقيات الصالحات « Il avait voulu que sa marche fût accom-« pagnée de bienfaits, que son arrivée lui méritât une excellente renommée, afin que les anges et les « hommes inscrivissent ces faits sur les pages immortelles, où sont enregistrées les récompenses dues « aux bonnes actions. » On trouve une expression du même genre dans l'histoire du même écrivain (m. non catalogué, f. 395 r°) : فى خدمته كتب الله للسلطان الملك الظاهر اجر اجتهاده «Puisse « Dieu récompenser le sultan du zèle qu'il a mis à le servir.»

le territoire d'Antioche, assiégea le prince souverain de cette ville, incendia le port المينا avec tous les vaisseaux; il était accompagné du prince de Hems et de
289 celui de Hamah. Ensuite, il attaqua et prit la ville de Soueïda, massacra ou fit prisonniers quantité de Chrétiens; il revint ensuite sur ses pas, et arriva au Caire, le jeudi, dernier jour du mois de Ramadan. Il conduisit avec lui environ deux cent cinquante prisonniers. Le sultan l'accueillit d'une manière distinguée, combla les émirs de témoignages de bienveillance, et envoya aux deux princes des robes d'honneurs.

Le troisième jour du mois de Ramadan, le sultan destitua le *kadi-alkodât* Borhân-eddin-Sindjâri des fonctions de kadi de Fostat et de la partie méridionale de l'Égypte, et rendit ce grade à Tadj-eddin-Abd-alwahhab-ben-Bint-alaaz, qui se trouva remplir la place de *kadi-alkodât* pour l'Égypte entière; c'était un homme sévère dans ses décisions. Au mois de Dhou'lkadah, on lui enjoignit de choisir pour ses suppléants, les professeurs Hânefi, Mâleki et Hanbali, du collége Sâléhieh; il les désigna en effet, comme ses substituts : la chose avait été jusque-là sans exemple. Le kadi Hànefi, Sadr-eddin-Soleïman, le Mâleki, Scherf-eddin-Omar-Sobki, et le Hanbali Schems-eddin-Mohammed-ben-Ibrahim, tinrent leur première séance au commencement du mois de Dhou'lkadah, et s'occupèrent à rendre la justice, chacun suivant les principes de sa secte.

Le quatrième jour du même mois, on arrêta l'émir Ala-eddin-Hadj-Taïbars-Wéziri, gouverneur de la Syrie نايب الشام. Il fut conduit en Égypte, et mis en prison dans le château de la Montagne; il avait exercé ses fonctions l'espace d'une année et un mois. En attendant un nouveau vice-roi, ce fut l'émir Djelâl-eddin-Idagdi-Hadj-Rokni qui commanda à Damas; sur ces entrefaites, des bruits répandus dans cette ville, annonçaient la marche des Tatars. Le sultan expédia un ordre par écrit, qui enjoignait aux habitants de la Syrie de quitter le pays, accompagnés de leurs familles, et de se retirer en Égypte; on vit en effet, arriver de ces contrées une multitude de personnes. D'après le commandement exprès du sultan, les gouverneurs des cantons qui faisaient escorter ces fugitifs (59), n'exigeaient d'eux ni droit de douane مكس, ni dîme زكاة. On ne touchait à rien des marchandises ou autres denrées qu'ils portaient avec eux, et on s'abstenait de fouiller les marchands. Des lettres envoyées à Alep, prescrivaient de brûler les herbes (60); et, en effet, on

(59) Je lis بتخفير, au lieu de بتحقير.

(60) Nous lisons dans l'histoire d'Ammien Marcellin (*Historia,* lib. XVIII, cap. 6, pag. 201, ed.

fit partir de cette ville des corps de troupes qui, se dirigeant vers Amid et autres places, livrèrent aux flammes les herbages et prairies dans lesquelles Houlagou avait coutume de camper. Le feu s'étendit dans une distance de dix journées de marche; et tout cet espace fut couvert de cendres. Tout le canton de Khélat fut la proie de l'incendie : les épis encore verts furent coupés. En même temps, des explorateurs كشّافة (61) envoyés de Damas et autres villes, rencontrèrent un grand

Vales.), que les Romains, sous le règne de Constance, voulant arrêter la marche rapide des Perses, mirent le feu aux herbes de la Mésopotamie.

(61) Le verbe كَشَفَ signifie : *Examiner, inspecter.* On lit dans l'ouvrage biographique d'Ebn-Khallikan (man. 730, f. 264 r°) : كشفت عدّة نسخ « Je consultai un grand nombre d'exemplaires. » Plus loin (fol. 320 v°) : كشفت ديوانه فلم ار هذه القصيدة فيه « J'examinai son *divan;* et je n'y « trouvai point cette pièce de poésie. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (article *des Ponts*) : كشفوا الساحل كله « Ils examinèrent le rivage tout entier. » Et ailleurs (article de الدهيشة) بعث الامير اقجبا لكشف دهيشة حماة « Il envoya l'émir Akdjebâ, pour examiner la salle de Hamah. » Quelquefois ce verbe se construit avec عن, et signifie : *Prendre des informations, relativement à une personne ou à une chose.* On lit dans l'ouvrage d'Ebn-Khallikan (folio 30) : كشفت عنها كثيرا فلم اقف لها على حقيقة « J'ai pris, à cet égard, de nombreuses informations, mais je n'ai pu ob- « tenir aucun renseignement certain. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (tom. II, fol. 201) : حضر ليكشف عن مصر واحوالها « Il vint pour recueillir des renseignements sur l'Égypte et sa position. » Plus loin (fol. 297) : ليكشف عن امر تلك الجارية « Afin de prendre des informations sur ce qui « concernait cette jeune fille. » Dans l'ouvrage du continuateur d'Elmacin (man. 619, fol. 57 v°) : كشف عن عدّتهم « Il s'enquit de leur nombre. » D'autres fois, le verbe prend après lui la préposition على, et signifie : *Inspecter, surveiller.* Dans l'histoire d'Ebn-Aïas (tom. II, fol. 4), on lit : كشف على عمارة الاغربة « Il surveilla la construction des galères. » Plus loin (f. 6) : ليكشف على عمارة البرج « Afin de surveiller la construction de la tour. » Ailleurs (fol. 76) : كان يكشف على البنايين « Il surveillait les maçons. » Et enfin (fol. 257, 289) : كشف على المراكب « Il inspecta « l'équipement des vaisseaux. » Le verbe كَشَفَ, à la troisième forme, signifie : *Chercher à découvrir, examiner.* On lit dans l'ouvrage intitulé : *Fâtihat-aloloum*, c'est-à-dire *l'introduction aux sciences* (man. arab. 918, fol. 24 v°) : عِلم المكاشفة ما يراد منه الكشف والمعرفة دون العمل « On entend par le mot « *Ilm-almoukâschafah* l'examen et la science purement théorique sans la pratique. » Du verbe كشف vient le nom d'action *keschef* كشف, signifiant : *Examen, enquête.* On lit dans le *Kitab-arraoudatain* (man. 707 A, fol. 5 r°) : بنى دارا للكشف وسماه دار العدل « Il bâtit une maison destinée à l'examen « des affaires, et la nomma : *maison de la justice.* » Le mot *kaschschâf* كَشّاف, au pluriel كشّافة, signifie : *Un explorateur, un coureur, celui que l'on envoie pour prendre des informations sur la marche de l'ennemi.* On lit dans l'histoire de notre auteur (*Solouk*, tom. III, fol. 71 v°) : تحاربت كشافته مع كشافة العسكر « Ses coureurs en vinrent aux mains avec ceux de l'armée. » Dans la *Vie de*

nombre de Tatars qui se dirigeaient vers l'Égypte, dans l'intention de se soumettre au sultan; Bérékeh les avait envoyés auprès de Houlagou comme troupes auxiliaires. La division ayant éclaté entre les deux princes, Bérékeh fit dire à ses soldats de venir le rejoindre, ou si l'exécution de cet ordre leur paraissait impraticable, de se réunir aux troupes égyptiennes. L'inimitié qui divisait Bérékeh et Houlagou avait pour cause une bataille qui s'était livrée entre les armées des deux souverains; le fils de Houlagou avait péri dans l'action; ses troupes avaient été battues et complétement dispersées. Houlagou s'était retiré dans une forteresse située au milieu du lac d'Adherbaïdjân[1], où il se trouvait assiégé. Ces nouvelles comblèrent de joie le sultan; tout le monde fut ravi de voir que Houlagou, distrait par d'autres soins, ne pouvait songer à porter la guerre en Syrie. Les gouver-
290 neurs des villes النواب reçurent l'ordre d'accueillir avec honneur les transfuges tatars, et de leur fournir l'orge عليق (62), le grain et toutes les denrées dont ils

Bibars de Nowaïri (folio 14 v°) : جهز كشافة من الامراء « Il envoya des explorateurs, choisis parmi « les émirs. » Dans la *Vie du sultan Kelaoun* (man. de Saint-Germain, fol. 276 r°) : من معه من الكشافة والعربان « Les coureurs et les Arabes qui l'accompagnaient. » Plus loin (*ib.*) : سيّروا كشافة فحضرت الكشافة وقالوا انهم شاهدوا . . . « Ils envoyèrent des coureurs; ceux-ci revinrent, et « dirent qu'ils avaient vu . . . » Dans le *Inschâ* (folio 90 r°) : فيها بحرية و خيالة وكشافة « Là se « trouvaient des *Bahris*, des cavaliers, des coureurs. »

(62) Le mot *alik* عليق, dans le lexique de Castel, est rendu par : *Fœnum minutum et concisum, quod jumentis præbetur;* mais cette explication manque d'exactitude. Ce terme désigne : *La portion d'orge que l'on donnait à chaque cheval pour sa nourriture journalière.* Il dérive du verbe عَلَّقَ, qui signifie *suspendre,* attendu que cette orge est mise dans un sac, que l'on suspend au cou de l'animal. Dans un passage du *Mesalek-alabsar* (man. 583, fol. 157 r°), on trouve ces mots : علقت على فرسي « J'ai pendu au cou de mon cheval l'orge nécessaire pour sa nourriture. » On lit dans l'*Histoire de la Conquête de Jérusalem* (man. 714, fol. 208 v°) : اخذوا معهم عليق اربعة ايام وزادها « Ils « prirent avec eux de l'orge et des provisions de bouche pour quatre jours. » Dans l'histoire d'Abou'l-mahâsen (man. 663, fol. 201 r°) : طلب المماليك العليق « Les Mamlouks demandèrent de l'orge. » Dans l'ouvrage du continuateur d'Elmacin (man. 619, folio 132 v°) : رسم بجميع الامراء . . . بان يتوجهوا الى الصيد . . . وان ياخذوا معهم عليق عشرة ايام « Il ordonna à tous les émirs de partir « pour la chasse, et de prendre avec eux une provision d'orge pour dix jours. » Dans le *Roman d'Antar* (tom. III, fol. 79 v°) : حتى اكلت الخيل عليقها « Jusqu'à ce que les chevaux eurent mangé leur « ration d'orge. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (man. 656, fol. 161 v°) : كانوا في قلة من العليق « Ils n'avaient qu'une faible provision d'orge. » Ailleurs (man. 657, fol. 2 r°) : يطلب الشعير للعليق « Il demandait de l'orge pour la nourriture des chevaux. » Plus loin (folio 87 r°) : لم يزل كذلك حتى فقد عسكره العليق « Il resta dans cette position, jusqu'à ce que son armée

avaient besoin ; on leur envoya des robes d'honneur خلع, des présents انعامات, du sucre et autres objets. Ils se dirigèrent vers la ville du Caire ; le sultan sortit à leur rencontre, le vingt-sixième jour du mois de Dhou'lhidjdjah, et tous les habitants, sans exception, s'empressèrent pour les voir ; on leur assigna pour logement des maisons qui avaient été construites pour eux dans le quartier de Louk, situé hors du Caire. On leur donna dans ce lieu un festin magnifique, et on leur envoya des robes d'honneur, des chevaux et des sommes d'argent considérables. Les principaux d'entre eux reçurent le grade d'émir ; les autres furent incorporés parmi les Bahris ; ils étaient au nombre de deux cents cavaliers, et accompagnés de leurs familles. Ils se trouvèrent alors dans une position florissante, et embrassèrent l'islamisme. Le sultan écrivit à Bérékeh une lettre, dont il chargea deux ambassadeurs, savoir : le jurisconsulte Medjd-eddin et l'émir Keschtek.

Cette même année, Sadagoun, général des Tatars, se présenta devant Mausel, et dressa contre cette ville vingt-cinq machines de guerre ; la place n'était fournie ni d'armes ni de vivres, et la famine ne tarda pas à s'y faire sentir. Le siége se prolongeant, Melik-Sâleh-Ismaïl, fils de l'atabek Loulou, sortit des murs, le vendredi quinzième jour du mois de Schaban, et fut retenu prisonnier, ainsi que tous ceux qui l'accompagnaient. Les remparts de la ville étaient alors en ruine, et la population restait dans une entière sécurité ; tout à coup les Mongols se précipitant dans la place, passèrent au fil de l'épée les habitants ; le carnage dura neuf jours. Ala-eddin, fils de Melik-Sâleh fut fendu par le milieu du corps ; la ville fut livrée au pillage. Les vainqueurs égorgèrent les hommes, réduisirent en captivité les

« manqua d'orge pour les chevaux. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (art. *des Armées*) : شعير لعليق الخيول « De l'orge pour la nourriture des chevaux. » Le même mot se prend aussi pour la nourriture de tout autre animal. On lit dans l'histoire de Djemâl-eddin-ben-Wâsel (fol. 410 v°), en parlant d'un buffle : لم يبرح عليقه فاضلا « Sa nourriture était constamment surabondante. » Le mot عليقة désigne : *La ration journalière du cheval.* On lit dans l'histoire de Nowaïri (man. de Leide, fol. 195 r°) : رتب له في كل يوم . . . اربع مائة عليقة « Il lui assigna, pour chaque jour, quatre « cents rations d'orge. » Dans l'histoire de Makrizi (*Solouk*, tom. I, pag. 559) : بلغ العليقة الشعير ثلاثة دراهم « La ration journalière d'orge monta au prix de trois pièces d'argent. » Le mot عليق a passé dans la langue persane. On lit dans le *Tarikhi-Wassâf* (fol. 57 r°) : عليق هريكث سراسپرا هفت من جو و گندم دهند « On donnera, pour la nourriture de chaque cheval sept *man* d'orge et « de froment. » Dans l'histoire du continuateur de Raschid-eddin (fol. 479 v°) : . . . چهارپايان لشكر اكثر تلف شدند بسبب عدم عليق « Les chevaux de l'armée périrent, pour la plupart, faute de « nourriture. »

femmes et les enfants, démolirent les édifices, changèrent cette ville en un désert; puis s'éloignèrent, emmenant avec eux Melik-Sâleh, qu'ils massacrèrent ensuite.

L'émir Schems-eddin-Akousch-Bereki était sorti d'Alep, pour venir au secours de Melik-Sâleh. Les Tatars l'atteignirent près de Sindjâr, et lui livrèrent bataille. Forcé de fuir, il se réfugia dans la ville de Birah, le quatorzième jour de Djoumada second; il demanda alors la permission de se retirer en Égypte; l'ayant obtenue, il prit la route du Caire, où il fit son entrée le premier jour de Dhou'lkadah. Le sultan l'accueillit avec une extrême bienveillance et lui conféra le grade d'émir de soixante-dix cavaliers. Le gouvernement نيابة d'Alep fut donné à l'émir Izz-eddin-Aïdemur-Schehâbi; celui-ci attaqua les Arméniens de Sis, et fit un grand nombre de prisonniers qui furent envoyés en Égypte, et fendus par le milieu du corps.

Cette même année, peu de temps après la défaite de Mostanser, le sultan vit arriver à sa cour les scheïkhs des Arabes d'Abâdah et de Khafadjah, dont le territoire s'étend depuis Hit et Anbar, jusqu'à Helleh et Koufah. Ils avaient à leur tête Khedr-ben-Bedran-Abâdi, Schehri-ben-Ahmed-Khafâdji, Moukbil-ben-Sâlem, Aïasch-ben-Hadithah-Wischah et autres; le sultan les combla de présents. Ces Arabes lui servaient d'espions كانوا له عيونا (63) auprès des Tatars.

Cette année vit mourir 1°. Le *scheïkh-alislam* Izz-eddin-Abou-Mohammed-Abd-
291 alaziz-ben-Abd-asselam-Selemi, de la secte de Schafeï, à l'âge de soixante-deux ans; 2° le *sâheb* Kemâl-eddin-Abou'lkâsem-Omar-ben-Nedjm-eddin-Abou'lhasan-Ahmed, le Hanefi, qui périt au Caire, à l'âge d'environ soixante ans; 3° le lettré Mohi-eddin-Abou'lazz-Iousouf-ben-Iousouf-Haschemi, natif de Mausel; il fut tué dans cette ville, à l'âge de soixante ans.

(63) Le mot *aïn* عَين signifie : *Un espion, un surveillant, placé auprès de quelqu'un pour épier ses actions.* On lit dans l'ouvrage intitulé *Omdat-attâlib* (man. ar. 636, fol. 31 v°) : كان عينا للرشيد عليهم « Il était auprès d'eux l'espion (du khalife) Raschid. » Dans le *Inschâ* (fol. 102 v°) : العين والجاسوس يجهز الى العدو « On envoie chez l'ennemi des explorateurs. » Et plus bas (fol. 323 r°) : عليه ان لا يكون عينا للكفار على بلاد الاسلام « Il était tenu de ne jamais venir sur les terres de l'Islamisme comme espion des infidèles. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (m. 797, f. 259 v°) : كانت لابن طولون اعين و اصحاب اخبار يطالعونه بسائر ما يحدث « Il avait des espions et des « surveillants, qui lui rendaient compte de tout ce qui se passait. » Dans un vers de Bakhteri, cité par Ebn-Athir (*Traité de rhétorique*, manuscrit d'Asselin 104, fol. 127 r°), le mot عين est rendu par جاسوس. De là, s'est formé le verbe عَيَّنَ, qui signifie : *Placer un espion auprès de quelqu'un.* On lit dans l'*Omdat-attâlib* (fol. 59 r°) : كان المامون عيّن عليه و على علىّ بن موسى « Mamoun « avait placé des espions auprès de lui et d'Ali-ben-Mousâ. »

Le jeudi, huitième jour du mois de Moharram, Melik-Dâher donna une audience solennelle, où se trouvèrent les Tatars qui étaient arrivés de l'Irak, et les ambassadeurs qui devaient se rendre auprès du prince Bérékeh. On vit alors arriver l'émir Abou'labbas-Ahmed-ben-Abi-Bekr-ben-Ali-ben-Abi-Bekr-ben-Ahmed-ben-Mostarsched-billah, l'Abbasside. Il se rendit à cheval à la grande salle d'audience الايوان الكبير, située dans l'enceinte du château de la Montagne; il s'assit à côté du sultan; et on fit lecture de sa généalogie, après qu'elle eût été déclarée authentique par le *kadi-alkodât,* Tadj-eddin-Abd-alwahhab-ben-Bint-alaazz. Il prit le titre de : l'*imam Hâkem-bi-amr-allah, prince des Croyants.* La généalogie fut lue par le kadi Mohi-eddin-ben-Abd-aldâher, *kâteb-assirr* (secrétaire de la chancellerie secrète). Quand tout fut en bonne forme, le sultan, étendant la main, prêta au khalife serment de fidélité, بايعه, s'engageant à pratiquer tout ce que prescrit le livre de Dieu et les lois émanées du Prophète; à faire le bien et à fuir le mal; à combattre les ennemis de Dieu; à recueillir par des voies légitimes les contributions affectées au service de Dieu, et à les employer d'une manière conforme à la justice; à tenir religieusement les traités; à observer les lois, et tout ce que la religion impose d'obligations aux imams; à protéger les Musulmans. AN 661

Dès que cette cérémonie fut terminée, le khalife s'approcha du sultan, et lui conféra l'empire des pays et des hommes; lui confia le soin de gouverner toutes les créatures, de contribuer de tout son pouvoir à l'exécution de la justice; lui remit une autorité universelle, et le chargea de veiller aux intérêts de la multitude.

Aussitôt, les assistants, de toutes les classes, vinrent prêter serment de fidélité au khalife; et il ne resta personne, roi, émir, vizir, kadi, conseiller, *djundi*, jurisconsulte, qui ne s'acquittât de ce devoir.

Quand tout fut achevé, le sultan conféra avec le khalife sur l'envoi des ambassadeurs qui devaient se rendre auprès du prince Bérékeh. Après quoi, on congédia l'assemblée. Le vendredi suivant, il se réunit une foule nombreuse, au milieu de laquelle se trouvaient les ambassadeurs dont on vient de parler. Le khalife Hâkem-bi-amr-allah s'avança, couvert de vêtements noirs, monta sur le *menber* (la chaire), et prononça une *khotbah* (un sermon) en ces termes : « Louange à Dieu qui a donné à la famille d'Abbas un pilier, un auxiliaire, et lui « a suscité pour défenseur un sultan choisi par lui : je loue Dieu de la bonne et de la « mauvaise fortune; et j'implore son appui contre nos ennemis. J'atteste qu'il n'y « a d'autre Dieu que le Dieu unique, qui n'a pas d'associé. Je certifie que Mo-« hammed est son serviteur, son apôtre. Puisse la bénédiction divine reposer sur 292

«lui et sur ses compagnons, ces astres destinés à guider les hommes dans la « bonne voie! sur les imams destinés à servir de modèle, savoir les quatre khalifes; « sur Abbas, oncle paternel du Prophète, le consolateur de ses chagrins, le père « des illustres khalifes orthodoxes, et des imams qui suivent la bonne voie; sur « les autres compagnons du Prophète, sur ceux qui les ont suivis immédiatement. « Qu'il les comble de biens, jusqu'au jour du jugement.

« Sachez, ô hommes, que l'Imâmah est une des choses que réclame l'Islamisme; « que la guerre sainte est prescrite à tous les hommes; que cette guerre ne saurait « avoir lieu si l'union ne règne parmi les hommes; les femmes n'ont été emmenées « captives que par suite de la violation des lois de l'honneur; le sang n'a été ré- « pandu que par l'effet de l'injustice et du crime; que n'avez-vous vu les ennemis « de l'Islamisme entrer en armes dans la ville de la paix (Bagdad), sacrifier à leur « fureur le sang et les richesses, égorger les hommes, les guerriers, les enfants; « violer les épouses du khalife, et profaner le sanctuaire; faire souffrir à ceux qu'ils « laissaient vivre les supplices les plus douloureux! partout s'élevaient des voix « lamentables, accompagnées de pleurs et de gémissements; partout se faisaient « entendre des clameurs, excitées par la terreur de cette longue journée! combien « de vieillards dont la barbe blanche fut teinte de sang; combien d'enfants pleu- « raient, sans que personne prît pitié de leur douleur! Réunissez tous vos « efforts (64), pour accomplir les devoirs que réclame la guerre sainte; révérez « Dieu, autant que vous pouvez; écoutez, obéissez, dépensez vos richesses, pour « le bien de vos âmes; ceux qui s'abstiendront de ménager leur vie, seront véri- « tablement heureux. Il ne reste plus aucune excuse qui puisse empêcher d'at- « taquer les ennemis de la religion, et de défendre les Musulmans. Ce sultan,

(64) Le texte porte : شمّروا عن ساق الاجتهاد. On lit dans le *Commentaire de* Soïouti *sur le Mogni* (man. arab. 1238, fol. 62 v°) : اذا رايتم الحرب قد شمّرت عن ساقها « Lorsque vous voyez la guerre « découvrir sa jambe, c'est-à-dire, apparaître. » Dans l'histoire de Hasan-ben-Omar (man. 688, fol. 59 v°) : شمّر عن ساعد الجدّ فى حصاره « Il découvrit le bras du zèle, dans le siége de cette place, « c'est-à-dire, il montra le zèle le plus ardent. » Dans les *Proverbes* de Meïdani (*Proverb.* 3509) : شمّرت عن ساقها. Dans le *Hamasah* (pag. 334) : مشمّر للمنايا عن شواه اذاما الوغد اسبل ثوبيه على القدم « Il affronte ouvertement la mort, tandis que le lâche se cache. » Un poëte, cité par Ebn-Khallikan (manuscrit 730, folio 242 verso), s'exprime ainsi : قد صار شمّر للصلوة ازاره « Il se disposait à la prière. » Dans les *Sermons* d'Ebn-Nabatah (de mon manuscrit, *Sermon* 54) : شمّروا فى سبيل ربّكم تشمير الآساد « Montrez, pour défendre la cause de Dieu, l'impétuosité des lions. »

« Melik-Dâher, le seigneur illustre, savant, équitable, le protecteur de la foi, le
« guerrier redoutable, le pilier de la religion et du monde ركن الدنيا والدين,
« a embrassé la défense de l'Imâmah, qui ne comptait plus qu'un petit nom-
« bre de combattants; il a dispersé les armées infidèles, qui avaient déjà pénétré
« au centre de nos pays. Grâce à ses soins, le serment de fidélité a été prêté uni-
« versellement, et la dynastie des enfants d'Abbas a trouvé de nombreux soldats.
« Serviteurs de Dieu, hâtez-vous de témoigner votre reconnaissance pour de si
« grands bienfaits. Montrez un zèle pur, et vous serez victorieux. Combattez les
« partisans du diable, et vous obtiendrez l'avantage. Ne vous laissez point effrayer
« par les événements passés. La guerre a ses chances : et le succès doit en défi-
« nitive appartenir aux hommes pieux. Le temps n'est qu'un espace de deux
« jours : et la vie future est pour les vrais croyants. Puisse Dieu vous réunir dans
« les mêmes sentiments de piété, et consolider par la foi votre triomphe. Implorez
« le pardon du grand Dieu, pour moi, pour vous, et pour tous les musulmans.
« Implorez-le, car il est clément et miséricordieux ». Le khalife s'assit alors, pour
prendre du repos; puis, se levant, afin de commencer la seconde *khotbah*, il
s'exprima en ces termes : « Louange à Dieu; et que cette louange exprime toute la
« reconnaissance que réclament ses bienfaits. J'atteste qu'il n'y a pas d'autre Dieu
« que le Dieu unique, et sans associé, afin que cet aveu me serve de passe-port,
« lorsque je paraîtrai devant lui. J'atteste que Mohammed est le seigneur des
« apôtres et des prophètes de Dieu; que les bénédictions soient sur lui, sur sa
« famille, sur ses compagnons en nombre égal à celui des créatures qui peuplent
« le ciel et la terre. O serviteurs de Dieu, je vous recommande la piété : certes,
« la meilleure exhortation qui puisse être adressée à l'homme est la parole du 293
« Roi, du juge suprême. O vous, véritables croyants, obéissez à Dieu, obéissez
« au Prophète, et à ceux d'entre vous qui exercent l'autorité. Si vous avez entre
« vous quelque contestation, remettez-en la décision à Dieu et au Prophète. Si
« vous croyez à Dieu et à la vie future, cette foi sera pour vous la chose la plus
« utile, et qui vous procurera les plus grands avantages. Que Dieu nous accorde,
« ainsi qu'à vous, l'influence de son livre sacré, et répande abondamment sur
« nous ses récompenses; qu'il nous pardonne, ainsi qu'à vous, et à tous les mu-
« sulmans. Louange à Dieu, seigneur des mondes. »

Le khalife descendit du *menber*, fit avec toute l'assemblée la prière du vendredi, puis se retira. Ce même jour, au moment de la *khotbah*, on fit dans toutes les chaires de Fostat et du Caire, des prières pour le khalife Hâkem-bi-amr-allah.

Les provinces reçurent ordre de suivre cet exemple. A Damas, le vendredi, seizième jour de ce mois, la *khotbah* fut faite au nom du même prince. Dans l'exposé de sa généalogie, il était désigné par le nom de Abou'labbas-Ahmed, fils de l'émir Hasan, fils d'Abou'lhasan, fils d'Ali, fils de Hasan, fils du prince des croyants, Raschid, fils de Mostarsched, et trente-neuvième khalife de la famille d'Abbas. Parmi ces princes, il était le seul, depuis Saffah et Mansour, dont le père et l'aïeul n'eussent point occupé le khalifat, tandis qu'il s'en trouvait un grand nombre, dont le père n'avait point été khalife.

On fit partir le *fakih* Medjd-eddin et l'émir Seïf-eddin-Keschtek : on les chargea d'une lettre qui contenait une relation de l'état de l'islamisme, le récit de l'inauguration du khalife, des paroles affectueuses pour le prince Bérékeh, que l'on exhortait vivement à entreprendre la guerre contre les infidèles. On y exposait la force des armées musulmanes, leur nombre, la variété des nations dont elles se composaient, tout ce qu'elles renfermaient de cavaliers, de Turcomans, d'Arabes عشاير (65), de Curdes; le détail des alliés de l'Égypte, de tous ceux qui avaient avec elle des relations amicales ou une simple trêve; on ajoutait que toutes

(65) Le mot *aschir* عشير signifie : *Une tribu, en général,* et par excellence, *une tribu arabe.* On lit dans le *Kitab-alagâni* (tom. II, fol. 106 r°) : كان ابو الحلال شيخ العشير و كبيرها « Abou'lhallal « était le scheïkh et le chef de la tribu. » Chez les auteurs arabes de l'Égypte, ce mot se prend dans deux significations différentes. Makrizi l'applique aux Arabes établis en Syrie. On lit dans la grande histoire de cet écrivain (*Solouk*, tom. I, pag. 1187) : عشير الشام فرقتان قيس و يمن لا يتفقان قط وفى كل قليل يثور بعضهم على بعض « Les tribus de la Syrie se divisent en deux grandes classes, Kaïs « et Yémen ; ces deux partis ne sont jamais d'accord entre eux ; et fréquemment ils se font mutuelle- « ment la guerre. » Ailleurs (tom. II, fol. 445 v°) : عشير بلاد الشام قيسها و يمنها « Les tribus de la « Syrie, savoir Kaïs et Yémen. » Ailleurs (tom. I, pag. 553) : طلبت مشايخ قيس و يمن من العشير و العربان « On manda les scheïkhs de Kaïs et de Yémen, du nombre des tribus et des Arabes. » Plus loin (pag. 1089) : تسلّط العشير والعربان « Les tribus et les Arabes s'emparèrent de l'autorité. » Et enfin (tom. III, fol. 12 r°) : العشير ببلاد الشام كانت بينهم فتن « Le trouble régnait parmi les tribus « de la Syrie. » D'autres écrivains distinguent expressément les *Aschir* des Arabes. On lit dans une *Vie du sultan Mohammed-ben-Kelaoun* (m. 805, fol. 54 v°) : من جملة رعايا المملكة الشامية قوم جبلية يقال لهم العشير « Parmi les habitants de la Syrie, est un peuple montagnard, qui porte le nom « d'*Aschir* (les Druses). » D'autres historiens attestent que ces *Aschir* étaient des Curdes. On lit dans « l'ouvrage de Djemâl-eddin-ben-Wâsel (f. 408 r°) : عشاير الاكراد و قبايل العربان « Les tribus des « Curdes, et celles des Arabes. » Et les mêmes mots se trouvent répétés dans la *Vie de Bibars* par Nowaïri (fol. 15 r°). On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (fol. 159 v°) : وقع بين

ces forces étaient parfaitement soumises et obéissantes. On excitait Bérékeh contre Houlagou, on échauffait son ressentiment, on lui représentait comme facile la guerre contre le prince, dont on peignait la conduite sous les couleurs les plus odieuses. Les députés étaient porteurs d'un exemplaire de la généalogie du khalife en remontant jusqu'à l'apôtre de Dieu. Cette pièce était dorée, et munie d'attestations qui certifiaient l'authenticité de l'acte. On convoqua les émirs, les *mufredis* المفاردة (66), et on fit devant eux lecture des lettres, qui furent ensuite remises aux ambassadeurs. On fit partir avec eux deux Tatars, du nombre des sujets de Bérékeh, et qui devaient montrer aux députés la route qu'ils avaient à

العشير و بين عربان الشام اختلاف « La discorde éclata entre les *Aschir* et les Arabes de Syrie. » Ailleurs (tom. II, man. 657, fol. 15 v°) : كثرت الفتن قبل نابلس بين ابن عبد الساتر وابن عمّه بن عبد القادر شيخا العشير « Du côté de Naplous, il y eut de fréquentes hostilités entre Ebn-Abd-« essatir, et son cousin Ebn-Abd-alkâder, qui tous deux étaient scheïkhs des *Aschir.* » Ailleurs (fol. 31 v°) : وصل كتاب الخليفة الى امراء التركمان والعربان والعشير « Il arriva une lettre écrite « par le khalife, et qui était adressée aux émirs des Turcomans, des Arabes et des *Aschir* (des « Curdes). » Plus loin (fol. 40 r°) : خلق كثير من عرب و عشير و ترك « Un grand nombre d'Arabes, « d'*Aschir* et de Turcs. » Plus loin (fol. 149 v°) : مقدّم العشير بالشام « Le chef des *Aschir* de Syrie. » Et enfin (fol. 272 v°) : عندها عرب ينزل عند بعض العشير « Là, étaient des Arabes, qui venaient « loger chez quelques-uns des *Aschir.* » Dans l'ouvrage du continuateur d'Elmacin (m. 619, f. 70 r°), on lit : العشير هاج و قتل و سفك فى جميع بلاد الشام « Les *Aschir,* s'étant soulevés, portèrent le « carnage et la dévastation dans toute la Syrie. » On trouve le pluriel *oschran* عشران dans un passage du *Mesalek-alabsar* (fol. 227 r°) : اهلها عشران بعضها عدو لبعض « La nation se composait de tribus « qui étaient en hostilité l'une contre l'autre. » Aujourd'hui encore, les tribus arabes sont désignées par le nom de *Aschâïr* عشاير (Rousseau, *Pachalik de Bagdad,* pag. 30).

(66) Le mot *mufredi* مفردى, dont le pluriel est مفاردة, dérive sans doute du terme *mufred* مُفْرد, qui désigne : *Le domaine particulier du prince.* On lit dans l'ouvrage de Khalil-Dâheri (fol. 220 r°) : جميع بلاد المُفْرَد الشريف « Tous les cantons qui dépendaient du domaine auguste. » Et plus loin (*ibid.* v°) : ديوان المُفْرَد « Le conseil qui administrait le domaine privé. » Les *mufredis* paraissent avoir été « des officiers qui étaient attachés au service particulier du prince. » On lit dans la *Vie de Bibars* par Nowaïri (fol. 23 r°) : فرق على الاجناد ومفاردة الحلقة « Il distribua des gratifi-« cations aux *djundis* et aux *mufredis,* qui faisaient partie de la *halkah.* » Plus loin (fol. 24 v°) : لكل مفردى او مملوك او جندى. Et ailleurs (*ibid.*) : الحجّاب و المفاردة « Les chambellans et les *mu*-« *fredis.* » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (man. 798, f. 179 r°) : الاجناد و مفاردة الحلقة. Dans l'ouvrage historique du même auteur (*Solouk*, tom. I, pag. 307) : الاجناد والمفاردة من الحلقة. Et plus loin (pag. 313) : كل مفردى او مملوك او جندى. Dans l'*Histoire des Patriarches d'Alexandrie,* ce mot est écrit مفرد, et au pluriel مفاريد. On y lit (man. arab. 140, pag. 347) : وصل مفرد من الصعيد « Un *mufredi* arriva du Saïd. » Et ailleurs (p. 327) : المفاريد و الطواشية « Les *mufredis* « et les eunuques. »

prendre. Ils s'embarquèrent sur des bâtiments de transport, ayant avec eux des provisions زوادة (67) pour plusieurs mois. Ils arrivèrent à la cour de Lascaris (Michel-Paléologue), qui leur témoigna de grands égards. Sur ces entrefaites arrivèrent des ambassadeurs envoyés par le prince Bérékeh. L'empereur les fit partir pour leur destination. Le *fakih* Medjd-eddin, qui se trouvait malade, reprit la route de l'Égypte. Il apportait une lettre de Lascaris, annonçant que l'émir Seïf-eddin, avec son cortége, avait continué son voyage.

Cependant, l'émir Djemâl-eddin-Akousch-Nedjibi-Sâléhi alla prendre possession de la vice-royauté de Damas نيابة. Il avait avec lui le *sâheb* Izz-eddin-Abd-alaziz-ben-Wadâah, vizir de Damas. Il était porteur de lettres émanées du sultan تذاكر شريفة (68), et tous deux furent revêtus de robes d'honneur.

(67) *Voyez* aussi Djemâl-eddin-ben-Wâsel (manuscrit non catalogué, fol. 408 r°). Le mot زوادة se prend ailleurs dans le même sens, c'est-à-dire dans celui de *provisions de bouche*. On lit dans l'histoire de Makrizi (*Solouk*, tom. II, fol. 483 r°) : قام لهم متملكها بزوادتهم « Le roi de cette « contrée leur fournit les provisions dont ils avaient besoin. » D'autres fois, il signifie : *L'action de se procurer des vivres*. On lit dans la *Vie du sultan Kelaoun* (man. de Saint-Germain, 118 *bis*, f. 64 v°) : يمكن رجالها من الزوادة « Il permettait aux habitants de se procurer des vivres. » Le mot ازودة signifie également *des vivres*. On lit dans l'histoire de notre auteur (*Solouk*, t. I, p. 923) : حمل جهازها وازودتها « Il porta son bagage et ses vivres. » Dans l'histoire d'Ebn-Khaldoun (tom. VII, f. 214 v°) : فنيت ازودتها « Leurs provisions étaient épuisées. »

(68) Le mot *tedhkirah* تذكرة, qui fait au pluriel *tedhâkir* تذاكر, désigne, en général : *Un acte, un rescrit, émané du prince*. On lit dans l'*Histoire de la conquête de Jérusalem* (man. 714, f. 74 v°) : احضر التذكرة « Il fit apporter l'acte. » Dans l'histoire de Djemâl-eddin-ben-Wâsel (man. non catalogué, fol. 439 r°) : كتب تذكرة الى ولده الملك السعيد « Il écrivit une lettre à son fils Melik-« Saïd. » Dans l'ouvrage intitulé *Inschâ* (fol. 111 v°) : كان يكتب تذكرة اخرى لمهمات ما يخرج به الاوامر في الكتب الصادرة « On écrivait un mémorial, pour rappeler les points les plus importants, « qui avaient été traités dans les lettres émanées du prince. » Dans une *Histoire d'Égypte* (de mon manuscrit, fol. 41 v°) : كتب تذكرة من مصر الى الشام بمبلغ سبعة الاف دينار كانت مودوعة له « Il écrivit d'Égypte, et envoya en Syrie une cédule, concernant une somme de sept mille pièces d'or « qu'il avait laissée en dépôt. » Ce mot se trouve souvent chez les voyageurs modernes, qui l'écrivent de diverses manières. Dans le *Voyage à Tripoli* (tom. I, pag. 264), il est expliqué par *firman*. Dans les *Nouvelles annales des voyages* (tom. XXII, pag. 41), par *assignation du trésor*. Suivant M. Maggill (*Nouveau voyage à Tunis*, pag. 152) : « On appelle *teskèrè* le permis d'extraction, de même que tous « les ordres écrits qui émanent de l'autorité souveraine. » Au rapport du P. Caronni (*Ragguaglio del viaggio compendioso*, pag. 101) : « On ne peut tirer des grains de Tunis, sans avoir obtenu du « bey une cédule appelée *tiscara*. » Le docteur Frank (*Recherches politiques . . . sur Tunis*, manuscrit de M. Marcel, chap. VI), explique le mot *tezkéré* par *privilége* ; M. Estève (*Finances d'Égypte*, pag. 51), rend *tezkeret* par *acquit de douane*. Ailleurs (pag. 70), il dit : « Dans toutes les mutations,

Le septième jour du mois de Rebi second, le sultan partit du château de la Montagne, pour se rendre en Syrie. Il campa hors du Caire, et se mit en marche 294
le onzième jour de ce mois. Il ne cessa de se livrer au plaisir de la chasse jusqu'à son arrivée à Gazah. Tandis qu'il était près d'Alarisch, il disposa trois mille cavaliers de manière à former une enceinte circulaire, dans laquelle fut enveloppée une quantité énorme de gibier. L'émir Schems-eddin-Sonkor-Roumi, étant tombé de cheval, le sultan accourut vers lui, se jeta à terre, prit la tête de l'émir, et la posa sur ses genoux. Il tira d'une bourse un fragment de mumie, et le lui fit avaler; après quoi il emmena le blessé dans sa tente. L'émir Seïf-eddin-Kelaoun tomba également de cheval, et éprouva de la part du sultan des soins non moins empressés. Ce prince étant arrivé à Gazah, y reçut la visite d'un grand nombre de personnes, parmi lesquelles on distingua la mère de Melik-Moughith-Omar, fils d'Adel-Abou-Bekr, et souverain de Karak. Bibars accueillit la princesse avec une extrême libéralité, et combla de présents toutes les personnes de sa suite. Il lui donna, entre autres provisions, quinze charges de gibier, qui étaient le produit de sa chasse. La princesse partit pour Karak, où elle devait rejoindre son fils. Elle était accompagnée de l'émir Scherf-eddin-Djâki, le *Mihmân-dâr,* qui devait faire disposer les provisions nécessaires pour Melik-Moughith, lorsqu'il se rendrait auprès du sultan. Bibars s'occupa ensuite de ce qui concernait les Turcomans. Il revêtit de robes d'honneur leurs émirs, ainsi que ceux des tribus d'Aïd العايد (ou plutôt Abed, العابد), de Djerm et de Thalebah. Il leur afferma les différents cantons, les astreignit à payer le tribut appelé *Adad* عداد (69), leur enjoignit de servir la

« les nouveaux *moultezim* n'obtenaient la jouissance des droits de leurs prédécesseurs, que par un « titre appelé *tezâker-el-temekinat,* qui leur était délivré par le pacha. » Enfin, il dit (pag. 9) : « Le « *tezâker tchâouchyeh* fut établi par le sultan pour fournir un supplément de paye aux membres de « l'ogâk-tchâouchyeh, chargé d'assurer la levée du Myry. » Bruce (*Voyages aux sources du Nil*, t. I, pag. 284), « parle d'un *tiskéra* qui avait été remis au *raïs* (patron) de la barque sur laquelle il se « trouvait, et qui obligeait cet homme d'entrer au service du schérif. »

(69) Le mot *adad* عداد désignait : *La dîme* زكاة *qu'on levait sur les troupeaux des tribus nomades arabes ou autres.* On lit dans l'histoire de Makrizi (*Solouk,* tom. II, fol. 117 v°), en parlant des Turcomans : يتحصل منهم فى كل سنة عشرات الالف من الغنم توخذ منهم عن زكاة اغنامهم يقال لها العداد « On recueillait chez eux plusieurs dixaines de milliers de moutons, qu'on levait à titre de « dîme de leurs troupeaux; et ce tribut était désigné par le mot *adad.* » On lit dans la *Vie de Bibars* (man. 803, fol. 91 v°) : جهز لاستخراج العداد من الجواشنة عرب برقا (lis. برقة) اربعون ديوانا « On « envoya quarante employés des bureaux pour lever le tribut appelé *adad*, chez les Arabes *djouschenis,* qui habitaient le territoire de Barkah. » Plus loin (fol. 96 r°) : سيّر السلطان الى امير المدينة

poste, et de faire venir les chevaux nécessaires pour cet établissement. Il écrivit au souverain de Schiraz, aux habitants de ces contrées, ainsi qu'aux Arabes de Khafadjah, pour les engager à faire la guerre à Houlagou, monarque des Tatars. Il leur annonçait que, d'après de nouvelles arrivées par la voie de la mer, Bérékeh avait vaincu plusieurs fois ce prince.

Cependant Bibars, étant parti de Gazah, vint camper à Tour الطور (70), le douzième jour du mois de Djoumada second. Le quinzième jour du même mois, Melik-Aschraf, souverain de Hems, arriva, en vertu d'une permission qu'il avait reçue. Le sultan sortit à sa rencontre, le combla d'honneurs, et lui envoya, en une seule fois, soixante-dix gazelles, lui faisant dire : « Voilà le produit de ma « chasse d'aujourd'hui : je l'ai réservé pour vous. » Sur ces entrefaites Melik-Moughith partit de Karak; il avait reçu des lettres du sultan, qui l'invitaient à venir; mais il différait sous divers prétextes. Bibars témoigna pour le voir un vif empressement, l'abusa par la conduite la plus artificieuse, et ne fit connaître ses projets à personne. Lorsque Melik-Moughith fut arrivé à Beïsan (71), le sultan sortit à sa rencontre, dans le costume le plus pompeux, le vingt-sixième jour du mois de Djoumada premier. Au moment où les deux princes s'abordèrent, Moughith se plaça au côté du sultan, et l'accompagna jusqu'à la tente royale الدهليز السلطاني (72). A peine étaient-ils entrés dans l'en-

رجلا من العرب . . . لطلب العداد « Le sultan envoya vers l'émir de Médine, un homme d'entre « les Arabes, pour réclamer le tribut appelé *adad.* » Et immédiatement après on lit ces mots : طلب السلطان حق الله من الزكاة « Le sultan demanda la dîme qui appartient à Dieu. » Et cette observation suffirait, au défaut de toute autre explication, pour démontrer l'identité des deux mots زكاة et عداد.

(70) J'ai lu *tour* الطور au lieu de الطود que présente le manuscrit. Il a été fait mention plus haut (pag. 79) de la ville de Tour. On lit dans le *Kâmel* (tom. VI, pag. 225) que, dans l'année 609 de l'hégire (1212 de J. C.) « Melik-Adel fit construire une forteresse, dans le voisinage d'Akkâ, sur une « montagne appelée *tour* الطور. » Et plus loin (pag. 239) : قلعة الطور هي قلعة حصينة على راس جبل بالقرب من عكا « La ville de Tour est une place extrêmement forte, située sur le sommet d'une « montagne, dans le voisinage d'Akkâ. » Nowaïri dans la *Vie de Bibars* (fol. 19 r°, 65 r° et v°), « parle aussi de cette ville; il atteste, comme notre auteur que le sultan, étant parti de Tour au milieu « de la nuit, se trouva, au point du jour, tout près de la ville d'Akkâ. »

(71) Je lis بيسان, au lieu de نيسان.

(72) Le mot *dehliz* دهليز signifie proprement : *Une salle d'entrée, un vestibule.* Et c'est en ce sens qu'Ebn-Athir (*Kâmel,* tom. III, fol. 67 v°), parlant de la ville d'Alep, la nomme : دهليز العراق « Le vestibule, c'est-à-dire la porte de l'Irak. » On lit dans une *Histoire de Damas* (manuscr. 823, fol. 54 v°) : للباب الغربي دهاليز متسعة يفضي كل دهليز منها الى باب عظيم « La porte orientale a

ceinte خركاه, que Moughith fut arrêté prisonnier. On convoqua les princes, les émirs et le *kadi-alkodât* Schems-eddin-Ahmed-ben-Khallikan, que l'on avait

» plusieurs vestibules très-vastes, dont chacun conduit à une large porte. » Et plus loin (*ibid.*) : في وسط الدهليز حوض « Dans le milieu du vestibule est un bassin. » Quelquefois, il se prend, dans un sens plus étendu, pour *une chambre, une salle.* On lit dans le *Kâmel* ou plutôt dans l'histoire d'Ebn-Wâsel (t. VII, p. 222) : دخل بعض دهاليز الدار « Il entra dans une des chambres de la maison. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (man. 798, fol. 4 r°) : يجلس في دهاليز القصر ويجلس الرئيس في الدهليز الاول « Il s'asseyait dans les salles du palais ; et le chef se plaçait dans la première « chambre. » Et plus loin (fol. 182 v°) : يمشي من باب القصر في دهاليز مفروشة بالرخام « Il mar- « chait, depuis la porte du palais, dans des chambres pavées de marbre. »

Lorsqu'il s'agissait d'un campement, le mot دهليز désignait : *La partie antérieure des tentes, ou la première tente, celle où le sultan se tenait d'ordinaire pour donner ses audiences.* Et surtout dans les expéditions militaires, qui exigeaient au plus haut point la célérité, on se contentait souvent de placer cette tente unique, sans y joindre cette suite de tentes de différents genres, qui accompagnent ordinairement la résidence du souverain. On lit dans l'histoire de Djemâl-eddin-ben-Wâsel (man. non catalogué, fol. 394 r°) : عملت له خيمتان عظيمتان بدهاليز « On dressa pour lui deux vastes tentes, « qui avaient des vestibules. » Dans la *Vie de Bibars* par Nowaïri (f. 24 v°) : الدهليز المضروب هناك « La tente dressée dans cet endroit. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (m. 663, f. 168 v°) : التجا الملك المجاهد الى دهليزه وقد احاط به العسكر وقطعوا اطنابه « Melik-Moudjahid s'étant ré- « fugié dans sa tente, les soldats l'enveloppèrent, et coupèrent les cordes. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (man. 798, fol. 199 r°) : ينزل في دهليز سلطاني قد ضرب له على اكمل ما يكون من الاهبة « Il se plaçait dans une tente royale qui avait été dressée pour lui, et qui était « ornée avec une extrême magnificence. » Dans l'histoire de Nowaïri (26ᵉ partie, f. 198 v°) : لما وصل الى باب الدهليز ترجل و دخل الى الخيمة « Lorsqu'il fut arrivé à la porte de la première tente, il « mit pied à terre, et entra dans la tente. » Dans l'histoire de Djemâl-eddin-ben-Wâsel (fol. 11 r°) : امر السلطان فضرب دهليز سرادقه « Par ordre du sultan, on dressa la partie antérieure de sa tente. » Dans la *Vie de Bibars* (man. 803, fol. 21 r°) : عملت له خيمتان بدهاليز « On prépara pour lui deux « tentes, accompagnées de leurs salles antérieures. » Plus loin (f. 59 v°) : الدهليز المضروب بميدان العيد « La tente dressée dans le *meidân* de la fête. » Ailleurs (fol. 63 v°) : ضرب دهليزه وضرب امامه خيمة كبرى « On dressa sa tente antérieure ; et, par devant, une vaste tente. » Et enfin (fol. 65 r°) : ضرب هناك دهليزه الحربي الاحمر « On dressa dans cet endroit la tente de guerre qui était de « couleur rouge. » Dans l'histoire de Nowaïri (26ᵉ partie, fol. 190 v°) : نزل الملك الناصر في دهليز ضرب له بالميدان « Melik-Nâser descendit dans une tente qu'on lui avait dressée, au milieu du « meïdân (l'hippodrome). Dans l'histoire de notre auteur (*Solouk*, tom. I, pag. 158) : سار وقد صار معه ستة عشر دهليزا لست عشر ملكا « Il se mit en marche, accompagné de seize tentes, destinées « pour autant de rois. » Plus loin (pag. 181) : ضرب له دهليز السلطنة « On dressa pour lui la tente « royale. » Ailleurs (pag. 182) : احاطوا بدهليز العادل و رموه « Ils environnèrent la tente d'Adel, et la « renversèrent. » Plus loin (p. 203) : كتب السلطان الى نايبه ان يرحل بالحلقة السلطانية و الدهليز السلطاني « Le sultan écrivit à son vice-roi de se mettre en marche, avec la *halkah* du sultan, et la « tente royale. » Dans l'histoire d'Abou'lmahâsen (manuscrit 667) : نزل بالدهليز السلطاني « Il « logea dans la tente royale. » Ailleurs (fol. 35 v°) : استولى على دهليز السلطان « Il s'empara de la « tente du sultan. » Et dans un autre volume du même ouvrage (man. 663, fol. 27 r°) : رحيل الدهليز

mandé de Damas; les *schâheds* الشهود, les *djundis* الاجناد, et les ambassadeurs des Francs. On produisit en leur présence les lettres adressées par
295 Melik-Moughith aux Tatars, et les réponses de ceux-ci. On exhiba en même

يعني مدوّرة السلطان « Le départ du *dehliz*, c'est-à-dire, de la tente ronde du sultan. » On ne sera sans doute pas fâché de trouver ici quelques détails sur les tentes qui accompagnaient le sultan d'Égypte dans ses voyages. Voici de quelle manière s'exprime à ce sujet l'auteur du *Mesâlek-alabsar* (manuscrit 583, folio 171 verso) : « Le sultan, dans ses marches, n'a point avec lui le *rakabah*, ni « les drapeaux عصايب, emblêmes de la souveraineté (je lis في السير برقبة, au lieu de السير برقبة. *Voy.* « p. 134, 135). On conduit derrière lui plusieurs chevaux de main جنايب ; il a soin, la plupart du « temps, de ne camper qu'à la nuit. Lorsqu'il arrive au gîte, on porte devant lui un grand nombre « de flambeaux et de *maschâls* مشاعل (réchauds allumés). Au moment où il approche de sa tente, on « vient à sa rencontre avec des flambeaux de cire, placés dans des chandeliers dorés شمعدانات كفت. « Les *djawichs* crient devant lui; tout le monde met pied à terre, à l'exception de ceux qui portent « les armes derrière lui : des pages وشاقية le suivent, et les *tabardârs* (porte-haches) l'entourent : il « entre d'abord dans le premier vestibule الدهليز الاول. Alors il descend de cheval, pénètre dans la « *schakkah* الشقة, qui est une tente de forme ronde et très-vaste; de là dans une *schakkah* plus petite; « et enfin, dans celle que l'on appelle *lâdjouk* لاجوق. Chaque tente est environnée de tous côtés par « le mur appelé *khirkah*. Dans la partie antérieure du *lâdjouk* est un petit château de bois, construit pour « le prince, et où il doit passer la nuit. Devant la *schakkah*, on établit un bain, accompagné de chau« dières de plomb et d'un bassin, sur le modèle des bains que l'on construit dans les villes, à l'excep« tion qu'il est plus petit. Lorsque le sultan est endormi, les Mamlouks montent la garde autour de « lui alternativement; et un corps de troupes circule autour de toute l'enceinte. Une ronde زفة a lieu « autour du *dehliz* deux fois chaque nuit, au moment où le sultan s'endort, et lorsqu'il se réveille. « Chaque ronde est commandée par un émir *babdar*, qui tient un des premiers rangs parmi les émirs. Il « a autour de lui des flambeaux فوانيس, des *maschals* مشاعل, des tambours, et la flûte (je lis الشبابة, « au lieu de السابه). A la porte du *dehliz* sont couchés les *nakibs* النقبا, les eunuques de service « ارباب النوب من الخدم. »

Le mot لاجوق que nous trouvons dans cet article, est le terme *altchouk* آلجوق, ou *alatchouk* آلاجوق, qui, de la langue des Turcs orientaux, a passé dans celle des Persans, et désigne *une tente*. On lit dans la *Vie de Timour*, écrite par lui-même (manuscrit, fol. 21 r°) : آلجوقی چند از سیاه خانها بنظر در آمد « J'aperçus une tente, du nombre de celles qui sont noires. » Plus loin (*ibid.*) : بدر خانهٔ آلجوقی رسیدم « J'arrivai à la porte d'une tente. » Et (*ibid.*) : بآن آلجوقی درآمدم « J'entrai « dans cette tente. » Plus loin (fol. 22 v°) : آلجوقها برپا کرده بودند « Ils avaient dressé des tentes. » Et (*ibid.*) : دران آلجوق خواب کردم « Je couchai dans cette tente. » Ailleurs (fol. 40 v°) : آلجوق بسیار دیدم ... ایستاده « Je vis un grand nombre de tentes qui étaient dressées. » Et enfin (f. 214 r°) : بدر خانهٔ آلجوقی رسیده « Étant arrivé à la porte d'une tente. » Le même mot se trouve, avec la même signification, dans les *Institutes of Timur* (pag. 66), et dans les *Mémoires de Baber*, où il est écrit آلاجوق (manuscrit, fol. 69). On lit dans la *Vie de Schah-Abbas* (fol. 70) : خیمه و آلجوق برجا

temps les décisions فتاوى des jurisconsultes, qui autorisaient à lui faire la guerre. On fit paraître les courriers القصّاد, qui entretenaient les négociations يسفرون (73), entre ce prince et Houlagou. L'émir Atabek dit aux assistants : « le « sultan vous salue, et vous dit : « voilà le seul motif qui m'a porté à faire arrêter « Melik-Moughith. » Après quoi, on fit la lecture des lettres indiquées ci-dessus. On dressa un procès-verbal, sur lequel les kadis apposèrent leurs certificats. Ensuite, on congédia l'assemblée. Le sultan, s'étant assis, fit écrire aux habitants de Karak une lettre remplie de promesses et de conseils. Ces dépêches furent confiées aux émirs Bedr-eddin-Baïsari et Izz-eddin, l'*ostâdâr*. On leur remit en même temps des robes d'honneur et des sommes d'argent, destinées pour les

كذاشته كريخته بودند « Ils avaient pris la fuite, laissant en place leurs cabanes et leurs tentes. » Et plus loin (fol. 160) : خيمه والاچوق عليحده جهت ايشان نصب كرد « Il dressa séparément pour « eux, une tente et une eabane. »

(73) Le verbe سَفَرَ signifie : *Être négociateur, intermédiaire.* On lit dans l'ouvrage historique de Makrizi (*Solouk,* tom. I, p. 147) : سفر بينهما الامير فخر الدين « L'émir Fakhr-eddin fut négociateur « entre eux deux. » Dans l'histoire d'Ebn-Khaldoun (tom. VI, fol. 287 r°) : سفر عنه الى ملوك مصر « Il remplit de sa part une mission auprès des souverains de l'Égypte. » De là vient : 1° Le mot *safir* سفير, qui désigne *un négociateur.* Abou'lala, dans son *Commentaire sur ses poésies* (man. ar. 1409, pag. 130), s'exprime en ces termes : السفير هو الذى يمشى بين القوم فى الصلح او بين الرجلين وهى السفارة « Le mot *safir* désigne eelui qui négoeie la paix entre des peuples, ou entre deux « hommes ennemis. » Dans l'ouvrage intitulé *Inschâ* (man. 1573, fol. 106 v°), on lit : كاتم السرّ سفير بين السايل والمسوُل « Le chef de la ehancellerie seerète est l'intermédiaire entre eelui qui fait une « demande, et le prince à qui elle est adressée. » Le terme *sifârah* سفارة désigne : *La médiation, les négociations.* Nous venons de voir ce mot expliqué par Abou'lala. Il se trouve avec cette signifieation dans l'ouvrage de Hariri (Séanee XII). On lit dans l'ouvrage historique de Makrizi (*Solouk,* tom. I, p. 834) : بسفارة الامير « Grâce à l'intervention de l'émir. » Dans la *Description de l'Égypte* du même éerivain (man. 798, fol. 197 r°) : لايستغنى عن حسن سفارته نايب الشام فمن دونه « Le *naïb* (gou- « verneur) de la Syrie, et les offieiers inférieurs ne sauraient se passer de ses bons offices. » Dans le *Inschâ* (fol. 206 r°) : حسن السفارة بين سلطانه والرعيّة « Sa bonne intervention entre le sultan et « les sujets. » Dans l'histoire de Nowaïri (26e partic, man. de Leide, fol. 192 v°) : التمس منه ان يحسن السفارة بينه و بين هولاكو « Il le pria d'interposer sa médiation entre lui et Houlagou. » Dans l'histoire d'Ebn-Khaldoun (tom. VI, fol, 315 r°) : اختص بالسفارة الى ملك المغرب « Il fut choisi « pour une mission auprès du souverain du Magreb. » Et ailleurs (tom. VII, f. 181 r°) : قد ذكرنا السفارة التى وقعت بينهما « Nous avons parlé des négoeiations qui eurent lieu entre eux deux. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (tom. II, fol. 46 r°) : مع حسن سفارة بين الناس و بين السلطان « Avec les bonnes dispositions de servir d'intermédiaire entre les sujets et le sultan. » Dans le *Inschâ* (fol. 119 r°) : طلق الوجه حسن السفارة « Qui a un visage riant, et qui se rend mé- « diateur avec bienveillanee. »

habitants de Karak. Le soir du même jour, Melik-Moughith fut envoyé en Égypte, sous l'escorte de l'émir Schems-eddin-Ak-sonkor-Farekâni, le *silah-dâr*. On l'amena au château de la Montagne, où il fut mis en prison. On rendit la liberté aux personnes de sa suite. Ses femmes furent envoyées en Égypte, et on leur assigna des pensions, رواتب. Le sultan, n'ayant plus rien à craindre de la part de Melik-Moughith, tourna tous ses soins du côté des Francs. S'appuyant sur de vains prétextes, ils demandaient la restitution de Zarin, زرعين. Le sultan leur répondit : « Vous avez, sous le règne de Melik-Nâser, reçu en échange de cette « place, plusieurs villages du canton de Merdj-oïoun, مرج عيون. » En même temps on reçut des députés des gouverneurs النوّاب, qui se plaignaient des Francs, et dénonçaient les actes répétés, par lesquels ceux-ci avaient rompu la trève. Le sultan était déjà arrivé au milieu du territoire des Francs, lorsqu'on lui remit des lettres écrites par eux, et dans lesquelles ils assuraient n'avoir point été informés de l'approche du prince. Il leur répondit en ces termes : « Quiconque est « à la tête d'une affaire, doit se piquer d'une extrême vigilance. Or, quel homme « a pu ignorer la marche de cette armée, et ne pas connaître, pour ce qui concerne « le nombre immense de ses soldats, ce que savent les animaux des déserts (74), « et les poissons sous les eaux ? Dans vos maisons, il ne reste peut-être pas un « lieu, d'où l'on ne puisse balayer la poussière qu'ont élevée les chevaux de notre ar- « mée. Peut-être le bruit de leurs pas a déjà assourdi les Francs qui habitent au « delà de la mer, et les Tatars qui résident dans la province de Moukan. Eh bien ! « si de pareilles troupes sont arrivées toutes aux portes de vos maisons, sans « que vous en ayez connaissance, que savez-vous donc? » Cependant, on vit arriver les gouverneurs de Jaffa et d'Arsouf; ils apportaient un présent, qui fut accueilli. Le sultan défendit à tous ses soldats de s'arrêter dans les champs des Francs, d'y lâcher un cheval, de gâter une feuille verte, de saisir une pièce de bétail, ou de vexer aucun laboureur. Précédemment, les lettres des Francs exprimaient leur regret d'avoir conclu une trève, et leur intention de la rompre. Mais, du moment qu'ils eurent vu l'approche du sultan, ils témoignèrent le désir de conserver la paix, et de s'en tenir à la lettre des traités.

Le jour même de l'arrestation de Melik-Moughith, le sultan manda les Francs des différentes classes, بيوت الفرنجية, et leur demanda quelle était

(74) Le texte porte ماعليه ; il faut lire ما علمته الوحوش ; et cette leçon nous est donnée par Nowaïri (*Vie de Bibars*, f. 64 v°), et par Djemâl-eddin-ben-Wâsel (fol. 413 v°).

leur intention. Ils répondirent : « Nous voulons maintenir la trève qui a été con-
« clue entre nous. » Le sultan leur dit : « Pourquoi donc ne pensiez-vous pas ainsi
« avant notre arrivée dans ce lieu ? avant que nous ayons sacrifié des richesses,
« qui, si elles étaient mises en fusion, formeraient des mers ; et cependant, nous
« n'avons point endommagé vos récoltes, ni aucun des objets qui vous appar-
« tiennent. Mais vous avez empêché que nos troupes ne reçussent des vivres ou
« d'autres denrées, منعتم الجلب والميرة عن العسكر. Tandis que nous résidions à Damas, 296
« vous nous adressâtes une formule de serment, que nous avons prêté immédia-
« tement ; quant à celle que nous vous avions envoyée, vous avez refusé d'en ra-
« tifier le contenu, et vous en avez fabriqué une autre, sur laquelle vous avez
« prêté serment. Or les clauses du premier acte devaient se retrouver dans le second.
« Nous avons fait transporter nos prisonniers à Nabolos (Naplouse), puis à Damas ;
« vous n'en avez envoyé aucun ; et chaque classe d'entre vous a usé de supercherie
« envers l'autre. Nous vous avons adressé, comme ambassadeur, Kemâl-eddin-Ebn-
« Scheïth, afin qu'il vous informât de l'arrivée de vos prisonniers ; mais vous, vous
« ne nous avez envoyé personne. Vous n'avez eu aucune pitié de prisonniers, qui
« professaient la même religion que vous, et qui se trouvaient déjà arrivés à la porte
« de vos maisons. Et cela, afin de ne vous point priver des travaux que vous exi-
« giez des prisonniers musulmans. Vous vous étiez engagés à rendre les sommes
« que vous avez enlevées aux marchands ; vous avez dit : « ces richesses n'ont
« point été prises sur notre territoire, mais dans la ville d'Antarsous. Elles ont été
« portées dans le trésor des templiers, et c'est chez ces derniers que se trouvent
« les prisonniers. » Si Antarsous ne vous appartient pas, Dieu prouvera la vérité
« de cette assertion. Lorsque nous envoyâmes des ambassadeurs vers l'empereur
« des Grecs, nous vous écrivîmes pour vous engager à faciliter le voyage de ces dé-
« putés, بتسفيرهم (75) ; vous leur conseillâtes de faire voile vers l'île de Chypre. Mais

(75) Le verbe سَفَّرَ à la seconde forme, signifie : *Envoyer, expédier, congédier.* On lit dans l'*Histoire de la Conquête de Jérusalem* (man. 714, fol. 275 r°) : قد سفّرهم بنفقة « Il les avait congédiés « avec une gratification. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (m. 656, f. 41 v°) : كان تسفيرهم في العشر الآخر من رجب « Ils reçurent leur audience de congé dans la dernière dixaine du mois de Redjeb. » Ailleurs (f. 190 r°), سفّر تمربغا و من اسر الى الاسكندرية « Temur-Boga et les prisonniers furent « envoyés à Alexandrie. » Plus loin (man. 657, fol. 165 r°) : أمر بتسفيره الى مكة « Il ordonna de le « faire partir pour la Mecque. » Plus loin (fol. 232 v°) : سفّروهم الى الاسكندرية في القيود « On les

«là, ils furent arrêtés, chargés de chaînes, resserrés étroitement, et l'un d'eux «mourut en prison, tandis que nous avons toujours traité vos envoyés avec une «extrême bienveillance; or, suivant les usages reçus, des ambassadeurs ne sont «jamais molestés; et, même en temps de guerre, ils peuvent aller et venir libre- «ment. Si un pareil acte a eu lieu contre votre gré, c'est un affront pour vous; «or, comment les rois peuvent-ils conserver leur vie et leurs richesses, si ce «n'est en maintenant leur honneur? D'ailleurs, c'est dans la ville d'Akka, dans «les provinces du *Sâhel*, que se trouvent, pour la plupart, les objets appartenant «au prince de Chypre. Ses vaisseaux, ses marchands, sont stationnés chez vous.

«envoya chargés de chaînes à Alexandrie.» On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi, en parlant du chef de la chancellerie secrète كاتب السرّ (manuscr. 798, fol. 196 v°): له تسفير الاجوبة «C'était lui qui était chargé de l'expédition des réponses.» Car c'est ainsi que j'ai cru devoir lire, au lieu de تسعير et تفسير que présentent les deux manuscrits qui sont sous mes yeux. Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. IV, man. 750, fol. 125 v°): الامير المسفر له من قبل السلطان «L'émir qui lui avait été envoyé de la part du sultan.» Et plus bas (*ibid.*): قال للمسفر. Dans l'*Histoire de Bibars* de Nowaïri (fol. 45 r°): كتب السلطان بتسفير الشوانى لقصد قبرس «Le sultan en- «voya un ordre écrit d'expédier les galères pour attaquer l'île de Chypre.» Dans le *Inschâ* (f. 102 r°): تسفيرهم الى كل مملكة. Plus loin (fol. 115 v°): رسم ان يسفّر فلان النجّاب او الهجّان او الساعى الى المملكة الفلانية . . . فى مهمّ شريف «On a donné l'ordre d'expédier, pour tel royaume, tel «courrier, monté sur un chameau ou sur un dromadaire, tel coureur à pied, pour une affaire im- «portante.»

Le mot تسفير signifiait *la commission donnée à un envoyé quelconque*. On lit dans le *Inschâ* (f. 115 v°) كتابة التفاسير «L'expédition de ces commissions.» Et plus loin (*ibid.*): كتابة التفاسير ولا تكون الا للنجّابة والسعاة حين توجههم من الديوان فى المهمّات الشريفة «Ces commissions n'étaient remises «qu'à des hommes montés sur des chameaux, et à des coureurs à pied, lorsqu'ils étaient envoyés «par la chancellerie pour quelque affaire importante.» Le mot تسفير signifiait aussi: *Un droit, une gratification, que l'on allouait à ceux qui étaient chargés d'une mission de ce genre.* On lit dans le *Inschâ* (fol. 102 r°): لهم تسافير معلومة على ديوان الخاص «Ils percevaient des gratifications fixes, «qui leur étaient allouées sur la chancellerie du domaine privé.» Dans l'histoire de Makrizi (*Solouk*, tom. II, fol. 483 A r°): قد رسم للذى احضره من الشام ان ياخذ تسفيره الف دينار «On arrêta «que celui qui l'avait amené de la Syrie, recevrait, comme indemnité de route, mille pièces d'or.» Plus loin (*ibid.* v°): رسم ان ياخذ تسفيره من قاسم الف دينار «On décida qu'il recevrait, de Kâsim, «comme indemnité de voyage, mille pièces d'or.» Le mot متسفر désigne: *Celui qui est envoyé pour une mission d'un genre quelconque.* On lit dans le même ouvrage (fol. 485 r°): الزمه المتسفر لاحضاره بالف دينار «Celui qui avait été envoyé pour l'amener exigea de lui une somme de mille pièces d'or.»

« En outre, ce n'est point un souverain indépendant : des templiers et des chevaliers de tous les ordres résident auprès de lui; des légats النواب, y sont établis, « ainsi que le comte de Jaffa. Si vous désapprouviez sa conduite, vous ne manqueriez pas de vous lever tous contre lui, de saisir tout ce qui lui appartient; vous « écririez aux rois des Francs et au pape, pour les instruire de ce qu'a fait ce « prince. Quant à vous, sous le règne de Melik-Sâleh-Ismaïl, vous avez reçu de ce « dernier les villes de Safad et Schakif, sous la condition de le secourir contre le « sultan Melik-Sâleh-Nedjm-eddin. Vous vous rendîtes en effet tous ensemble au« près de votre allié, et lui prêtâtes le secours de vos armes. Mais l'événement trahit « ses espérances : vos soldats furent tués ou faits prisonniers, et la puissance d'Is« maïl fut complétement abattue. Le sultan, loin de vous punir, vous avait, lors de « son passage, comblés de bienfaits. Pour reconnaître cette générosité, vous vous « joignîtes au roi de France, le secondâtes de toutes vos forces, et le suivîtes en « Égypte. On sait que la mort et la captivité furent le résultat de vos efforts. Dans « quelle circonstance avez-vous tenu vos engagements envers l'empire égyptien ?
« laquelle de vos tentatives a été couronnée par le succès? Enfin, vous aviez reçu 297
« de Sâleh-Ismaïl les villes susdites, sous la condition de défendre la Syrie et les « contrées voisines; mais moi, je n'ai nul besoin de votre secours, de votre « coopération. Ainsi donc, restituez les cantons que vous avez envahis, remettez « en liberté tous les prisonniers musulmans, car je ne souscrirai à aucune autre « condition. » Les Francs répondirent : « Nous n'avons nul dessein de rompre la « trêve. Au contraire, nous implorons la bonté du sultan et le prions de main« tenir le traité. Nous aurons soin de ne plus exciter les plaintes des gouver« neurs, et nous mettrons en liberté les prisonniers. » Le sultan leur répondit : « Voilà ce qu'il fallait faire avant que nous eussions quitté l'Égypte, au cœur de « l'hiver, par une saison pluvieuse, et que nos armées fussent arrivées sur vos « terres. » En même temps, le sultan donna ordre de faire sortir les envoyés, et de ne pas souffrir qu'ils passassent la nuit dans le camp الوطاق (76). L'émir Ala-eddin-

(76) Le mot وطاق désigne : 1° *Une tente ; 2° Une collection de tentes, un camp.* On lit dans l'histoire de Makrizi (*Solouk,* t. II, fol. 55) : تجمعوا عند وطاق السلطان « Ils se réunirent auprès « de la tente du sultan. » Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (t. I, m. 747, f. 49) : نزل السلطان بخيمة و نزل ابن الاويس بوطاق اخر « Le sultan se logea dans une tente; et Ebn-Awis s'établit « dans une autre tente. » Dans le *Bark-Yémâni* (man. 827, fol. 56 r°) : ضرب له اوطاقه (وطاقة) « Il « lui dressa une tente. » Et كان له وطاقان معظمان « Il avait deux grandes tentes. » Plus loin (fol. 94 v°) : ضرب عثمان باشا وطاقه فى مقابلة وطاق حضرة الوزير « Othman-pâcha fit dresser sa

Taïbars fut envoyé vers l'église de Nazareth كنيسة الناصرة, qui était le plus célèbre des édifices consacrés au culte des chrétiens, et où, suivant ce qu'ils prétendent, leur religion a pris naissance. Le bâtiment fut entièrement démoli, sans qu'aucun des Francs tentât de le défendre. L'émir Bedr-eddin-Aïdemuri, à la tête d'un corps de troupes, fit des courses jusqu'aux portes de la ville d'Akka, et se retira aussitôt. Dans une seconde expédition, il tomba sur les troupeaux des Francs, et en amena au camp une immense quantité. Chaque jour, le sultan s'asseyait, à la porte de sa tente دهليز, sur une estrade صفّة qu'il avait fait élever, et n'empêchait personne de parvenir jusqu'à lui (77). Il s'occupait entièrement de donner des ordres ou des prohibitions, de distribuer des dons, de surveiller l'administration, et de gagner استجلاب (78) les habitants de Karak.

Cependant il arriva des ambassadeurs envoyés par les Ismaëliens دار الدعوة, et qui étaient chargés de présents. Ces députés repartirent après avoir reçu un accueil bienveillant. Plusieurs des habitants de la Syrie et du *Sâhel* furent promus au grade d'*émir*. L'émir Ala-eddin-Idekin-Bondokdâri obtint une propriété considérable en Égypte. Le sultan ayant mandé les cultivateurs des provinces

« tente vis-à-vis celle du vizir. » Dans les *Opuscules* de Makrizi (folio 128 recto) : الوطاقات « Les tentes. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (tome II, folio 30 recto) : دار بها على الوطاق كله « Il fit avec elle le tour du camp tout entier. » Plus loin (folio 236 recto) : احتووا على وطاقهم ونهبوا و اثقالهم « Ils s'emparèrent de leur camp, et pillèrent leurs bagages. » Dans l'histoire d'Ebn-Aïas (tom. II, fol. 33) : نهبوا وطاق العسكر بجميع ما فيه « Ils pillèrent le camp de « l'armée, avec tout ce qu'il renfermait. » Plus loin (f. 102) : اقام السلطان فى الوطاق « Le sultan resta « dans le camp. » Ailleurs (f. 142) : احرقوا الخيام الذى كان فى وطاقهم « Ils livrèrent aux flammes « les tentes que renfermait le camp. » Plus loin (fol. 147) : صاروا يتوجهون الى الوطاق « Ils se di- « rigeaient vers le camp. » Et enfin (f. 149) : نصب الوطاق ... حصن الوطاق بالمكاحل « Il dressa « son camp . . . Il fortifia son camp par une ligne de canons. »

(77) Suivant le récit de Djemâl-eddin-ben-Wâsel (fol. 415 v°), cette estrade était construite en pierres de taille, et l'on y avait gravé le nom du sultan. Le même auteur ajoute que, dès qu'un homme quelconque se présentait, le prince le faisait approcher, prenait lui-même son placet, et lui rendait justice.

(78) Le verbe جَلَبَ à la dixième forme, signifie : *Attirer, gagner par des bienfaits.* (Voy. *Solouk*, t. I, p. 308). On lit dans l'ouvrage intitulé *Inschâ* (man. 1573, fol. 216 v°) : ما يودى الى تعظيم المكتوب (اليه) و اجلاله مما يستجلب الخواطر « Les formules qui ont pour objet d'honorer celui à « qui on écrit, de lui témoiguer de la considération, et qui sont propres à gagner les cœurs. » Dans le commentaire de Safadi, sur une lettre d'Ebn-Zeïdoun (man. d'Asselin 294, fol. 96 v°) : استجلبوا من بقى من العرب مرتدّا Ils regagnèrent ceux d'entre les Arabes qui avaient apostasié. » Dans l'histoire d'Ebn-Khaldoun (t. VIII, f. 296 r°) : لم يدع سببا فى ستجلابهم الا اتاه « Il n'omit aucun des « moyens qui pouvaient le gagner. »

du *Sâhel*, leur imposa une contribution désignée par le nom de *Djinâïât* جنايات (79), qu'il les astreignit à payer au trésor, comme rachat du meurtre de ceux qui avaient été tués sans laisser d'héritier, ou comme dédommagement pour les sommes qui avaient été pillées, et dont on ignorait les propriétaires. De cette manière, on recueillit des sommes énormes, qui furent versées par le canton de Nabolos (Naplouse) et la province du *Sâhel*. En même temps, cette mesure abattit les forces d'hommes turbulents et voués au désordre; car ils nuisaient prodigieusement aux intérêts des Musulmans, par l'influence qu'ils exerçaient sur la masse de la population, et le soin qu'ils prenaient de fournir aux Francs des informations utiles. Le sultan jugea qu'il valait mieux les châtier ainsi que de les mettre à mort, attendu que c'étaient des laboureurs ou des bergers.

Le samedi, quatrième jour du mois de Djoumada second, le sultan se mit en marche, après avoir choisi un cavalier sur dix. Il laissa dans la tente royale, pour commander en son absence, l'émir Schodja-eddin-Schebli, le *Mihman-dâr* المهماندار. Il quitta son campement de Tour الطور vers le milieu de la nuit, et arriva le matin sous les murs d'Akka, qu'il investit du côté de la terre. Il envoya un corps de troupes pour assiéger une tour située dans le voisinage, et que l'on se mit en devoir de saper (80). Le sultan, après être resté dans ce poste jusque vers le coucher du soleil, commanda la retraite. Il n'avait eu d'autre but que de reconnaître la ville d'Akka. En effet, les Francs prétendaient que personne n'oserait approcher de cette place. Or, dans cette circonstance, ils regardèrent 298
par les portes les attaques du prince sans pouvoir faire un mouvement. Le sultan, qui était rentré dans sa tente, en partit dès le point du jour, fit monter à cheval toute sa troupe, et se dirigea vers Akka. Les Francs avaient creusé

(79) Le mot *djinaïah* جناية signifie : *Une amende imposée à des gens que l'on veut punir.* On lit dans la *Vie du sultan Kelaoun* (fol. 205 r°) : يوخذ ذلك من اهل القرايا جناية لهم وتاديبا « On exigera cette somme des habitants des villages, par forme d'amende et de châtiment. » Plus loin (*ibid.*, v°) : كان متحصل الجناية مناصفة « Le produit de l'amende se levait par moitié. » Et enfin (fol. 206 r°) : لزمت الجناية المذكورة « L'amende susdite fut exigée à la rigueur. » Dans le *Traité de Rhétorique* d'Ebn-Athir (man. d'Asselin, 104, t. I, fol. 103 r°) : الجهبذة والصدقات والجوالى وساير وجوه الجنايات « Les contributions, les aumônes, la capitation, et les autres genres d'impôts. » Quant au mot جهبذة qui se trouve dans ce dernier passage, comme désignant *Un genre de contribution*, je le rencontre également dans l'*Histoire d'Espagne* de Makarri, où on lit (tom. I, m. ar. 704, f. 59 v°) : كاتب الجهبذة « L'écrivain chargé d'enregistrer ce qui concernait cet impôt. »

(80) Le texte porte : شرعوا فى بقيه ; je lis فى نقبه.

un fossé autour de la colline de Fodoul تل الفضول, placé des chausse-trapes معاثر sur la route, et se tenaient en bataille sur la colline. Le prince, arrivé devant eux, rangea lui-même son armée. Tout le monde se mit à invoquer le nom de Dieu, à chanter ses louanges, à proclamer sa grandeur. Le sultan encourageait cet élan, et toutes ces voix réunies formaient un immense concert. En un instant, le fossé fut comblé par les mains des pages et des pauvres, qui avaient voulu prendre part à la guerre sainte. Les Musulmans escaladèrent la colline de Fodoul, que les Francs avaient évacuée pour se réfugier dans la ville. On prit et on démolit toutes les tours qui se trouvèrent aux environs d'Akka. On mit le feu aux arbres; en sorte que l'air se trouva enveloppé d'une fumée épaisse. L'armée arriva jusqu'aux portes de la ville. Dans l'espace d'une heure, des Francs en grand nombre furent tués ou faits prisonniers. Le sultan, debout sur le sommet de la colline, avisait aux moyens de prendre la place. Les émirs venaient l'un après l'autre insulter les portes. Bientôt, fondant tous à la fois, ils précipitèrent les Francs dans les fossés, et en tuèrent une foule sous les portes mêmes. A la fin du jour, le sultan s'avança vers la tour qui avait été minée et soutenue par des étais. Elle s'écroula sous les yeux du prince. On y fit prisonniers quatre cavaliers et plus de trente fantassins.

Dès le matin, le sultan retourna vers les cantons soumis aux Francs. Il alla reconnaître chaque lieu séparément. Passant auprès de Nazareth, il vit les ruines de l'église, qui avait été entièrement rasée. De là, il se rendit à l'estrade qu'il avait fait construire vis-à-vis la ville de Tour. Il y arriva de nuit et s'y assit immédiatement. On fit apporter un grand nombre de flambeaux, et l'on dressa une tente. On convoqua le *Sâheb* Fakhr-eddin-Mohammed-ben-Hinnâ, des secrétaires des dépêches كتّاب الدرج, au nombre de sept; le *Sâheb* Fakhr-eddin-Lokman, le *Sadr* Bedr-eddin-Hasan-Mauseli, le *Sadr* Kemâl-eddin-Ahmed-ben-Adjemi, le *Sadr* Fatah-eddin-ben-Kaïserani, le *Sadr* Schehâb-eddin-Ahmed-ben-Obaïd-allah, le *Sadr* Borhan-eddin, avec les secrétaires de l'armée كتّاب الجيش. L'émir Seïf-eddin-Zeïni, l'*émir alam* امير علم (81), reçut ordre de s'asseoir avec les secrétaires de l'armée, pour rédiger les lettres مناشير (82), qui enjoignaient

(81) L'*émir-alem* avait l'inspection sur les tambours طبول et les drapeaux qui appartenaient au sultan (*Inschâ*, fol. 128 v°).

(82) L'auteur de l'ouvrage intitulé *Inschâ* (man. 1573, fol. 291 v°) définit ainsi le mot *manschour* منشور : « Tous les actes qui ont rapport aux concessions territoriales sont désignés par le nom de

d'apporter les timbales الطبلخاناه; l'atabek reçut l'ordre de venir prendre place devant le sultan. On amena des écuries الجشارات (83) cinq cents chevaux pour le

« *manschour* : جميع ما يكتب فيه الاقطاعات يسمى منشور. » Ailleurs (fol. 118 r°), on lit : كاتب يكتب المناشير الاقطاعية « Un secrétaire écrit les diplômes qui concernent les concessions terri-« toriales. » Le même écrivain distingue ce genre d'actes en plusieurs classes. Il nomme 1° منشور الثلثين « *Le diplôme des deux tiers*, c'est-à-dire celui que l'on écrit sur une feuille de papier qui a « les deux tiers d'une feuille de la plus grande dimension. » Puis il ajoute (f. 292 r°) : . . . هو اعلا رتبة في قطع الثلثين كتب لمقدمى الالوف بالديار المصرية سواء كان من اولاد السلاطين او غيرهم وكذلك جميع النوّاب الاكابر والمقدمين بدمشق . . . « Cet acte est le plus distingué de tous. Il « s'écrit sur une feuille de papier qui a les deux tiers du papier le plus grand. Il est destiné aux com-« mandants de mille hommes, qui exercent leur emploi en Égypte, qu'ils soient fils de sultans ou « autres, ainsi qu'à tous les gouverneurs du premier rang, et aux commandants qui siégent à Damas. » 2° منشور النصف *Le diplôme que l'on écrit sur une feuille de papier, qui a la moitié de la plus grande dimension.* هو للامراء الطبلخاناه بمصر والشام وللامراء المقدّمين من نواب القلاع الشامية « Cet acte est destiné pour les émirs de *tabl-khanah*, tant d'Égypte que de Syrie, et pour les émirs « commandants qui gouvernent les forteresses de la Syrie. » 3° منشور الثلث : *Le diplôme du tiers de feuille.* فيه يكتب للامراء العشرات مطلقا وللطبلخاناه من امراء التركمان والاكراد « Cet acte est « écrit pour les émirs de dix, sans distinction, et pour les émirs de *tabl-khanah*, qui se trouvent « parmi les Turcomans et les Curdes. » 4° منشور العادة : *Le diplôme ordinaire.* فيه يكتب للمماليك السلطانية ومقدمى الحلقة ورجالها « On l'écrit pour les Mamlouks du sultan, les commandants de la « *halkah* et leurs subordonnés. » L'auteur du *Mesalek-alabsar* (m. 583, f. 174 r°) s'exprime ainsi : « Le « sultan est dans l'usage de mettre sa signature sur tous les ordres qui émanent de lui : quant aux « diplômes مناشير des émirs, des officiers de la milice, et de tous ceux qui obtiennent une concession « territoriale اقطاع, le prince y met une apostille علامة. Celle qui est particulière au sultan Melik-« Nâser-Mohammed-ben-Kelaoun, se compose de ces mots الله املى, *Dieu est mon espérance.* »

(83) Le mot جشار, au pluriel جشارات, signifie *une écurie*. On lit dans la *Vie de Bibars* par Nowaïri (fol. 65 v°) : استدعى من جشاراته خمسماية فارس « Il fit venir de ses écuries cinq cents « chevaux. » Car j'ai cru devoir lire جشارات au lieu de حسارات que présente le manuscrit. Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (man. 798, fol. 195 v°) : اذا اصيب فرس او كبر سنه بعث به الى الجشار « Lorsqu'un cheval était malade ou vieux, on l'envoyait à l'écurie. » Et plus loin (*ibid.*) : خيول الجشارات « Les chevaux des écuries. » Dans le *Kitab-arraoudataïn* (man. 707 A, f. 53 r°) : اجتمع فيها من جشارات خيول العسكرية « Il s'y réunit des écuries qui renfermaient les chevaux de « l'armée. . . . . » Dans la *Vie du sultan Kelaoun* (fol. 282 v°) : (lis. جشارة) طلب شيا من جسارة الذى كان اخذ له فاعطى ستين راسا تخيّرها « Il demanda une partie des chevaux que renfermait « l'écurie qu'on lui avait prise; et on lui donna soixante de ces animaux à son choix. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (t. II, fol. 23 r°) : ثلاثة الاف فرس ساقها جشارا « Trois mille chevaux, « qu'il conduisait en une seule bande. » Le mot *djeschir* جشير s'emploie aussi dans le même sens. On lit dans l'*Histoire de la Conquête de Jérusalem* (man. 714, fol. 224 r°) : خرج على جشير العدو

service des timbales, et les chevaux des émirs. On demanda un grand nombre de robes d'honneur. Les *Silâhdars* السلاحدارية durent, à tour de rôle, se reposer et faire leur service. On ne cessa d'écrire des lettres, des diplômes, que le
299 sultan apostillait يعلم. Cette nuit-là même, on rédigea en sa présence cinquante-six diplômes, précédés de préfaces بخطب (84), et destinés pour des émirs d'un rang supérieur. Le *sâheb* Fakhr-eddin apostillait, ainsi que Fatah-eddin-ben-Senâ-almulk, chef de la chancellerie militaire صاحب ديوان الجيش, et le chef du bureau des trésors صاحب ديوان الخزاين. L'émir Bedr-eddin, le *khazendar* الخازندار (le trésorier) se tenait debout, et c'était le *Moustawfi* المستوفي (85) qui transcrivait

واستاقه « Il se jeta sur les écuries du sultan, et les entraîna. » Dans le *Kâmel* d'Ebn-Athir (tom. V, pag. 105) : نهب جشير الملك محمد « Il pilla l'écurie de Melik-Mohammed. » Plus loin (pag. 177), on lit : بلغه ان جشيرا لارسلان بوقا بالقرب منه « Il apprit qu'une écurie, appartenant à Arslan-« Bouka, se trouvait dans le voisinage. » Et : عزم على تغيير الخيل التي معه لضعفها واخذ عوضها من ذلك الجشير « Il résolut de changer les chevaux qui se trouvaient avec lui, attendu leur faiblesse, « et de prendre à la place ceux que renfermait l'écurie. » Et enfin (*ibid.*) : فسار في عسكره الى الجشير « Il marcha à la tête de son armée vers l'écurie. »

(84) Pour entendre cette expression, il faut se rappeler que, suivant le témoignage de l'auteur du *Mesalek-alabsar* (man. 583, fol. 174 v°), parmi les diplômes et autres actes qui sortaient de la chancellerie, ceux de première classe commençaient par la formule préparatoire : خطبة « Louange à Dieu » الحمد لله. Puis venaient ceux qui présentaient une préface خطبة, commençant par ces mots : اما بعد حمد الله « Après avoir proclamé les louanges de Dieu. » Après quoi se trouvaient ces mots : خرج الامر « L'ordre émané du prince. » L'auteur de l'ouvrage intitulé *Inschâ*, traitant la même matière, s'exprime en ces termes (fol. 220 v°) : عدل عن الالقاب بخطبة بعد الافتتاح باية من كتاب الله « Au lieu « d'énumérer les titres du personnage, il inséra une préface morale, après avoir commencé par un verset de l'Alcoran. » Plus loin (fol. 221 v°) : يفتتح المكاتبة بخطبة مفتتحة بالحمد لله « On place en « tête de la lettre une préface خطبة qui commence par les mots : الحمد لله, *louanges à Dieu.* » Et enfin (f. 224 r°) : الاسلوب الرابع ان تفتتح المكاتبة بخطبة مفتتحة بالحمد لله و ذلك مما بالبشارة بالفتوح و نحوه « La quatrième classe des lettres est celle qui s'ouvre par une préface commençant « par ces mots : *louanges à Dieu.* Telles sont les dépêches qui annoncent une victoire et autres événe-« ments du même genre. »

(85) L'auteur du *Mesalek-alabsar* (man. 583, f. 180 v°), s'exprime en ces termes : « L'inspecteur « de l'armée ناظر الجيش a auprès de lui plusieurs *moustawfis,* qui expédient les affaires générales « ou partielles du royaume. Leur chef, qui porte le titre de *moustawfi-assohbah* مستوفي الصحبة « exerce sa juridiction dans tout l'empire, en Égypte comme en Syrie. C'est lui qui écrit les di-« plômes, sur lesquels le sultan doit mettre son apostille يعلم عليها, et qui ont pour objet, tantôt ce « qui doit se faire dans les provinces, tantôt des concessions, tantôt le choix des secrétaires appelés

ces actes منزل (86), jusqu'à ce que toutes les lettres furent achevées d'écrire en présence du sultan. Dès le grand matin, ce prince resté seul, fit envoyer aux diffé-

« à remplir des emplois subalternes, et autres objets de ce genre. Cette charge est d'une grande im« portance, et approche pour le rang, de celle de l'inspecteur. Quant aux autres *moustawfis,* leur « juridiction est tout à fait restreinte, et ne s'étend pas plus loin qu'un des cantons de l'empire. » Ces détails ont été transcrits mot pour mot par Makrizi (man. 798, fol. 194 v°). Le terme *ístifá* استيفاء désignait les fonctions du *moustawfi.* On lit dans l'ouvrage intitulé *Makhzen-alinschá* مخزن الانشاء qui a pour auteur le célèbre Hosain-Vaëz-Kâschefi (manuscr. pers. 73, fol. 2 v°, 3 r°) : استيفاء آن ترقيم رقوم محاسبات ديوانى باشد و مرتكب آن شغل را مستوفى خوانند « Le mot *Istifá* désigne « l'action de copier les écritures des comptes de la chancellerie; et celui qui remplit cette fonction se « nomme *moustawfi.* » Le *Kámel* d'Ebn-Athir (t. IV, fol. 186 r°), nous offre ces mots : كان مستوفيا فى ديوان السلطان . . . فبذل مائة الف دينار حتى ترك الاستيفاء « Il était *moustawfi* de la « chancellerie du sultan; et en sacrifiant une somme de cent mille pièces d'or, il se déchargea de cet « emploi. » On lit dans l'*Histoire des Seldjoucides* de Bondari (man. 767 A, fol. 98 r°) : كان حينيذ مستوفى المملكة وجاذب زمامها « Il était alors *moustawfi* de l'empire, et tenait les rênes du gouver« nement. » On lit dans le *Inschá* (man. 1573, fol. 135 v°) : استيفاء الدولة المتحدث فيها هو الذى يتلقى حسبانات الدولة و ضبط امرها و رودا و اصدارا وكان فى الزمن القديم منحصر ذلك فى واحد فرد ثم تعدد الى ثان و ثالث وهم الذين يكتبون التذاكر و المربعات و نحوها و كان توقيع متوليها فى الثلث ثم صار يتولا من الوزير « La charge appelée *istifá-addaulah* (l'*istifá* de l'empire). « Celui qui l'exerçait avait la charge de surveiller et de régler tous les comptes de l'État, tant pour « les recettes que pour les dépenses. Jadis, un seul officier remplissait ces fonctions. Depuis, on en « créa un second et un troisième. Ce sont eux qui écrivent les rescrits, les patentes et autres actes de « ce genre. Primitivement le dignitaire recevait un diplôme écrit sur un papier qui avait le tiers de « la plus grande dimension. Depuis, il fut à la nomination du vizir. » Plus bas (*ib.*), on lit : استيفاء الخاص موضوعها ضبط كلما يرد لديوان الخاص و ما يصدر منه و هو المتلقى لحسبانات الديوان والمستولى عليها وكتابة ما يوخذ الخط الشريف عليه من ديوان الخاص وناظر الخاص مستبد بامره فى الولاية و العزل و توقيعه فى الثلث « L'*istifá* du domaine privé. Les fonctions de cette charge « consistent à surveiller tout ce qui entre à la chancellerie privée, et tout ce qui en sort. L'officier qui « en est en possession, règle les comptes de la chancellerie et du chef de cet établissement. Il écrit « tous les actes de la chancellerie privée, et sur lesquels doit être apposée la signature auguste du « prince. L'inspecteur du domaine privé a plein pouvoir de nommer et de destituer ce fonctionnaire, « qui reçoit un diplôme écrit sur un tiers de feuille. » Ebn-Khallikan, parlant de la ville d'Arbel (man. 730, fol. 241 r°), s'exprime en ces termes : « Dans ce pays, la charge de *moustawfi* الاستيفاء « est une place éminente, qui va immédiatement après celle de vizir. » Le même écrivain dit ailleurs (fol. 206 v°) : كان مستوفى الديوان « Il était *moustawfi* de la chancellerie. » Et dans une glose mar« ginale de la *Vie de Mahmoud,* écrite par Otbi (fol. 42 v°), on lit : المستوفى صاحب الديوان « Le « *moustawfi* est le chef du conseil. » Ce mot existe encore aujourd'hui en Perse. Suivant le témoignage de Chardin (*Voyages en Perse,* tom. II, pag. 258), « le *moustophy* est le président de la chambre des « comptes. » Kæmpfer (*Amœnitates exoticæ,* pag. 88), atteste le même fait. Puis, il parle du *mus-*

rents émirs, des timbales الطبلخاناه, des drapeaux السناجق, des chevaux et des robes d'honneur الخلع. Il nomma l'émir Nâser-eddin-Kaïmeri aux fonctions de

taufi-chaseh مستوفى الخاصة, qui est chargé de surveiller les comptes des revenus appartenant au domaine du prince. On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (tom. II, m. 657, f. 145 r°) : باشر استيفاء الدولة «Il remplit les fonctions de *moustawfi* de l'empire.» Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (man. 750, fol. 76 r°) : ولى استيفاء الديوان المفرد «Il fut nommé à la place de «*moustawfi* de la chancellerie privée.» Dans un passage de l'*Histoire des Seldjoucides* de Bondari (man. 767 A), on trouve ces mots : تولى ديوان الاستيفاء. Peut-être faut-il lire : استيفاء الديوان. Plusieurs autres fonctionnaires portaient également le titre de *moustawfi*. On lit dans l'ouvrage intitulé *Inschâ* (m. 1573, fol. 136 r° et v°) : مستوفى الجيش هو الذى يكتب الكشف من الديوان وينزله بعد اخذ الخط الشريف وخط ناظر الجيش عليه و هو الذى يخرج الاستحقاقات على قدر معلوم وهما نفرين الاول مستوفى اقطاعات الديار المصرية و هو يكتب فى جميعها بمفرده شرقا و غربا بعدا و قربا و يكون فى غاية من الامانة و الضبط و المعرفة و عليه المعوّل و توقيعه فى الثلث الثانى مستوفى اقطاعات البلاد الشامية و هو لاحقا بصفة مستوفى اقطاعات البلاد المصرية فى الامانة و المعرفة و تصرّفة فى اقطاع البلاد الشامية كتصرف مستوفى اقطاع الديار المصرية و توقيعه فى الثلث الثالث مستوفى اقطاع العرب و هو لايكتب فى غير ذلك و شرطه ان يكون لاحقا بصفة من تقدّم من المستوفيين و ربما اضيف ذلك الى مستوفى اقطاع البلاد الشامية و توقيعه فى العادة الرابع مستوفى الرزق و هو الذى يكتب فى الرزق الجيشية مستقل بذلك لا يكتب فى غيرها و شرطه ان يكون لاحقا بصفة من تقدم «Le *moustawfi* de l'armée est celui qui copie et transcrit les lettres d'ins-«pection qui émanent de la chancellerie militaire, après y avoir fait apposer la signature du prince «et celle de l'inspecteur des troupes. C'est lui qui expédie les diplômes des récompenses, suivant un «ordre fixe. On distingue plusieurs fonctionnaires du même nom : 1° Le *moustawfi des concessions «territoriales de l'Égypte*. C'est lui qui seul écrit les actes qui concernent cette matière, tant pour «l'orient que pour l'occident, pour ce qui est près, comme pour ce qui est éloigné. Cet homme doit «posséder une probité scrupuleuse, beaucoup d'exactitude et de connaissances. Il jouit de la plus «haute confiance. Son diplôme est écrit sur un tiers de feuille de papier. 2° Le *moustawfi des conces-«sions territoriales de la Syrie*. Il doit réunir, au même degré que celui d'Égypte les qualités susdites. Il «exerce sur les fiefs de la Syrie, une juridiction semblable à celle que l'autre exerce sur ceux d'Égypte. «Son diplôme est sur un tiers de feuille de papier. 3° Le *moustawfi des concessions territoriales des «Arabes*. Il ne peut écrire aucun acte hors ceux qui concernent cette matière, et doit posséder les «mêmes qualités que l'on exige des deux autres *moustawfis*. Quelquefois, ses attributions sont réunies «à celles du *moustawfi* des fiefs de la Syrie. Son diplôme est écrit sur du papier ordinaire. 4° Le «*moustawfi des rizkah*. C'est lui qui écrit les actes des pensions militaires. C'est à cela que se bornent «ses attributions : il ne doit pas se mêler d'autre chose. On exige de lui les mêmes qualités que «doivent posséder les autres *moustawfis*.» Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (man. 689, f. 25 r°), il est fait mention des écrivains de l'*istifâ* des armées : كتاب استيفاء الجيش. Makrizi (*Description de l'Égypte*, article *de l'arsenal maritime* الصناعة), s'exprime en ces termes : يحضر صاحبا ديوان الجيش وهما المستوفى و الكاتب و المستوفى اميرهما . . . يسمى اليوم فى زماننا ناظر الجيش «Là «se trouvaient les deux principaux fonctionnaires de la chancellerie militaire, savoir le *moustawfi*

Naïb-assoltanet نايب السلطنة (vice-roi) des conquêtes faites sur la côte maritime الفتوحات الساحلية. Le prince partit de Tour, le lundi, treizième jour du mois de Djoumada second, et prit la route de Jérusalem القدس. Arrivé dans cette ville, le vendredi, dix-septième jour du même mois, il examina par lui-même l'état de la place, s'assura de toutes les réparations qu'exigeait la mosquée, inspecta les fondations pieuses, et ordonna par écrit de les maintenir intactes. Il assigna pour les besoins de la mosquée, une somme annuelle de cinq mille pièces d'argent; il enjoignit de construire un *khan* خان en dehors de la ville, et y fit transporter du Caire une porte du palais, désignée sous la nom de *Bâb-alid* باب العيد (la porte de la fête). Par ses ordres, on proclama dans Jérusalem que personne ne s'arrêtât dans un champ ensemencé. Ensuite il se dirigea vers Karak, et campa avec son armée sous les murs de cette ville, le jeudi, vingt-troisième jour du mois. Il fit venir de Salt et autres lieux des échelles de bois; il manda d'Égypte et de Damas des tailleurs de pierres, des maçons, des charpentiers, et des ouvriers de différents genres. Il écrivit aux habitants de Karak, que ces menaces glacèrent d'effroi. Après diverses négociations, il fut convenu que le sultan donnerait à Melik-Aziz-Othman, fils de Melik-Moughith, un *émirat* de cent cavaliers, et le jeune prince

« et le secrétaire : le *moustawfi* était le premier de ces deux dignitaires. C'est lui qui porte aujourd'hui « le titre d'*inspecteur des troupes.* » Abou'lmahâsen (m. 663, fol. 192 v°), fait mention du *moustawfi* des Mamlouks du sultan : مستوفي المماليك السلطانية. Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (tom. I, man. 656, f. 152 r°), l'auteur parle du *moustawfi* de la mosquée des Ommiades, à Damas : مستوفي الجامع الاموى. Chardin (*Voyages en Perse*, tom. II, pag. 288); et Kœmpfer (*Amœnitates exoticæ*, p. 99), nomment le *mustaufi-mokoufat*, c'est-à-dire le *surveillant des biens légués pour des fondations pieuses.* Ebn-Khallikan (fol. 171 v°) parle d'un personnage qui avait appris un peu de calcul, afin de pouvoir remplir les fonctions de *moustawfi* : يتعلم طرفا من الحساب ليتولى الاستيفاء.

(86) Le verbe نَزَّل à la seconde forme, signifie : *Transcrire, inscrire.* On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (article ديوان المجلس) : معه كاتبان اخران لتنزيل ذلك في الدفتر « Avec lui « étaient deux autres écrivains, chargés de transcrire la chose sur le registre. » Dans l'ouvrage biographique d'Ebn-Khallikan (man. 730, fol. 220 v°) : سالوه عن اسمه لينزلوه « Ils lui demandèrent son « nom, afin de l'inscrire. » Dans l'ouvrage intitulé *Inschâ* (m. 1573, fol. 252 r°) : يامر كاتب المماليك بتنزيل اسمه في المسافرين « Il ordonnait à l'écrivain des Mamlouks d'inscrire son nom parmi ceux « des voyageurs. » Plus loin (fol. 291 r°) : ينزل بعد ذلك بديوان النظر و ينزل تاريخه بخط كاتب ناظر الجيش « Cet acte est ensuite transcrit au bureau de l'inspection; et la date est écrite de la main « du secrétaire de l'inspecteur des troupes. » Et enfin (fol. 267 r°) : النسخة الاولى تنزل بالدواوين الشريفة « Le premier exemplaire est transcrit dans les bureaux augustes. »

fut aussitôt mis en possession de cette charge. Les enfants de Melik-Moughith descendirent alors de la ville, accompagnés du kadi et du *khatib*, et d'une multitude d'habitants. Ils portaient avec eux les clefs de la place et de la citadelle. Le sultan leur jura l'exécution du traité, et les renvoya satisfaits. La nuit du vendredi, vingt-quatrième jour du mois, il députa l'émir Izz-eddin-Aïdemur, l'*ostâdâr*, et le *sâheb* Fakhr-eddin-Mohammed, fils du *sâheb* Behâ-eddin-Ali, qui prirent possession de la citadelle. Le matin du même jour, on fit sur les remparts des vœux pour le sultan, et ses drapeaux furent arborés sur les tours. A la troisième heure du jour, ce prince se mit en marche, et monta à la citadelle. Il régla tout ce qui concernait les troupes de la garnison de Karak, et leur distribua نفق de son trésor, trois mois de paye. Il s'occupa avec zèle de ce qui concernait le territoire de cette ville, assigna à la citadelle un domaine particulier خاص, et augmenta les gages d'une foule de personnes. Il donna aux fils de Melik-Moughith tout ce qui se trouvait dans la citadelle, argent, étoffes et meubles. Il fit dans cette forteresse la prière du vendredi, et repartit vers le coucher du soleil. Dès le matin, le sultan adressa des robes d'honneur à Melik-Aziz, fils de Moughith, à l'eunuque الطواشي Behâ-eddin-Sandal, et à l'émir Schehâb-eddin-Salouk صعلوك, atabek du prince. On expédia pour l'Égypte et la Syrie des lettres qui annonçaient la prise de Karak. Elles contenaient en même temps l'ordre de faire partir pour cette place des grains et des objets de diverses natures. Le sultan étant
300 entré dans la ville, le lundi suivant, fit venir les employés des conseils الدواوين, fixa les propriétés territoriales الاقطاعات (87) qui devaient appartenir aux Arabes et aux troupes. Plus de trois cents diplômes furent écrits en sa présence, et remis à ceux qu'ils concernaient, après que chacun eut prêté serment de fidélité devant le prince. On délivra aussi à des habitants de Karak des rescrits تواقيع (88) contenant leurs nominations à des places religieuses ou administratives مناصب دينية وديوانية. D'autres lettres donnaient des emplois à un grand nombre de *Bahris* et de *Dâheris*. Le sultan se fit prêter serment de fidélité par les commandants de Karak et les chrétiens de cette ville. Il dit aux habitants : « Sachez que vous m'avez offensé « jadis; mais je vous pardonne, en considération de ce que vous n'avez tramé « aucun complot خامرتم (89) contre votre maître; et cette conduite a augmenté

(87) Je donnerai plus bas, sur ce mot, des détails circonstanciés.

(88) Je donnerai ailleurs, sur les significations de ce mot, des renseignements étendus.

(89) Le verbe خَمَرَ à la troisième forme, et suivi de la préposition على, signifie : *Trahir son maître,*

« l'affection que j'avais pour vous. Oubliez maintenant toutes vos haines. » On fit venir l'émir Otbah عتبة de la famille d'Okbah عقبة (90), et autres Arabes de la tribu de Mahdi; le sultan leur enjoignit de garder les provinces, et d'escorter les voyageurs vers le Hedjaz الزمهم ادراك البلاد و خفرهم الى الحجاز (91). Il ordonna de

abandonner son parti. On lit dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. I, article de *Timour*) : بعث اليهم ابن اخته فى صورة انه خامر عليه « Il leur envoya le fils de sa sœur, qui devait feindre « d'être en révolte contre lui. » Plus loin (*ibid.*) : كان اول بلاء نزل بابى يزيد مخامرة الططر عليه « Le premier malheur qu'éprouva Abou-Yezid fut la révolte des Tatars contre lui. » Dans l'histoire de Makrizi (*Solouk*, tom. II, fol. 62 r°) : هولاء مخامرين « Ceux-ci étant révoltés. » Dans une *Histoire d'Égypte* (de mon manuscrit, an. 502) : افتتحها بمخامرة « Il commença par une défection. » Le même verbe, suivi de la préposition الى, signifie : *Embrasser le parti de quelqu'un*. On lit dans le *Manhel-sâfi* (*loc. laud.*) : الذين خامروا اليه من عند ابى يزيد « Ceux qui s'étaient attachés à lui, « après avoir quitté Abou-Yézid. »

(90) Au rapport de Djemâl-eddin-ben-Wâsel (fol. 418 v°, 419 r°), le sultan ayant mandé l'émir Otbah, l'un des Benou-Okbah, et d'autres Arabes, de la tribu de Mahdi, dit au premier : « Émir « Otbah, hier, je te faisais du bien, et je te pardonnais tes fautes : j'agissais ainsi, à cause de la ville « de Karak. Aujourd'hui, que cette place est en mon pouvoir, oublions le passé. Maintenant, si « l'on vole à qui que ce soit seulement un fil, je te le redemanderai, et je t'en rendrai responsable. « Sache que ces contrées n'ont d'autre eau pour boire que celles des pluies qui se rassemble dans les « citernes. Quand les Arabes viennent boire à ces réservoirs, ou y abreuvent leurs chevaux, ces puits « restent à sec. Les habitants du bourg voisin se trouvent exposés au tourment de la soif, s'éloignent « de ce village, pour en chercher un autre. Le premier reste ainsi désert : telle est la cause de la dé- « population du pays. Je veux que les Arabes s'abstiennent de boire à ces citernes. Si quelqu'un d'eux « contrevient à cet ordre, il sera étranglé. » Les Arabes acceptèrent ces conditions. Le sultan choisit « des témoins qui souscrivirent l'engagement pris par l'émir Sâbek-eddin-Otbah et les autres scheïkhs « ou émirs. Il exigea d'eux des otages, et les chargea de maintenir la sûreté des routes et des cantons « jusqu'au Hedjaz. »

(91) Le verbe خَفَرَ signifie : *Protéger, escorter un voyageur durant sa route*. On lit dans la *Vie du sultan Kelaoun* (manuscr. de Saint-Germain, 118 *bis*, fol. 175 v°), on lit : التجار . . . ليُخَفِّروا الى حدود البلاد « Les marchands doivent être escortés jusqu'à la frontière du pays. » Dans l'ouvrage d'Ebn-Athir, ou plutôt de Djemâl-eddin-ben-Wâsel (tom. VII, pag. 2) : العرب الذين يخفرون الطريق « Les Arabes qui maintiennent la sûreté des routes. » Dans la *Vie de Bibars* (manuscr. 803, fol. 23 v°) : الزمهم بخفر البلاد الشامية « Il les astreignit à garantir la sûreté des cantons de la Syrie. » Dans l'histoire de notre auteur (*Solouk*, tom. I, pag. 165) : العربان الذين يخفرون الطريق. A la deuxième forme, le verbe a la même signification. On lit dans le *Inschâ* (man. 1573, fol. 294 v°) : تخفيره ومن فى خدمته , . . . فى المنازل و الطرقات « Il devait le protéger, lui et toutes les per- « sonnes de sa suite, tant dans ses voyages que dans les lieux où il séjournait. » De là vient le mot *khafir* خفير qui désigne, en général, *un protecteur*, et surtout *celui qui escorte et défend les voyageurs*

faire aux remparts et à la citadelle toutes les réparations nécessaires. On creusa le fossé, qui fut continué tout autour de la forteresse : ce qui n'avait pas eu lieu jus-

pendant leur route. On lit dans les *Additamenta ad historiam Arabum* (pag. 25) : بعث معى خفيرا « Il envoya avec moi un homme chargé de m'escorter. » Dans le *Sahih* de Bokhari (tom. I, m. 242, fol. 178 v°) : يخرج العير الى مكة بغير خفير « La caravane se rendait à la Mecque sans escorte. » Dans la *Vie de Mahmoud* par Otbi (fol. 225 r°) : تضل بينها وفود الرياح الا بخفير « Les vents eux-« mêmes s'y égarent, s'ils ne sont accompagnés d'un guide. » Et on lit dans une note marginale : المجير و بالفارسية قلاوز « Le mot *khafir* désigne *un guide*, nommé, en persan, *kalaouz*. » Dans l'histoire de Makrizi (*Solouk*, tom. I, pag. 166) : اقام فى كل طريق خفراء بحفظ المسافرين « Il plaça sur cha-« que route des guides, chargés de protéger les voyageurs » Dans l'*Histoire des Patriarches d'Alexandrie* (tom. II, man. 140, pag. 102) : العرب الذى هم خفراء الديارة « Les Arabes qui sont les pro-« tecteurs des monastères. » Dans la géographie d'Ebn-Haukal (m. p. 38) : شق بلدهم بغير خفير منهم « Il traversa leur pays sans avoir pris parmi eux un protecteur. » Dans l'*Histoire d'Espagne* de Makarri (tom. I, man. 704, fol. 11 v°) : لا نجد من ذلك الا فضل الله مجيرا خفيرا « Nous ne trou-« vons, dans cette circonstance, d'autre protecteur et d'autre guide que la grâce de Dieu. » Dans les poésies d'Abou'lalâ (m. p. 131) : وليس لهم من قومنا خفراء « Ils n'avaient pas de guides pris dans notre « nation. » Scharischi, dans son commentaire sur Hariri (séance XII), s'exprime en ces termes : الخفير المجير وهو الذى تمشى الرفاق فى ذمته وتسميه العامة الغفير « Le *khafir* est un protecteur qui garantit « la sûreté des caravanes. Dans la langue vulgaire, il est nommé *gafir*. » C'est ainsi que dans le voyage de Burckhardt (*Travels in Syria*, pag. 466), on lit غفير. Le mot *khafir* se trouve plusieurs fois dans le voyage de Niebuhr (tom. I, pag. 180), dans celui de Bruce (*Voyage en Nubie*, tom. I, pag. 274, 275, 276). Dans le *Mémoire sur les finances d'Égypte* de M. Estève (pag. 13), on lit : « Le « *khafyr* est un gardien chargé d'empêcher les vols, etc. » Et plus loin (p. 17) : « Le *khafyr-eldouhar* « est le gardien d'un village. » Dans le voyage de Cotovic (*Itinerarium*, pag. 134), on désigne par le mot *caffararii* ceux qui lèvent un droit sur les voyageurs. Le mot *khifârah* خفارة signifie : 1° *La protection que l'on accorde soit à des personnes sédentaires, soit à des voyageurs*. On lit dans le *Kâmel* d'Ebn-Athir (tom. V, pag. 261) : اعيدت خفارة السواد الى بنى حزن « On rendit aux Benou-« Hazen le privilége de protéger la Babylonie. » Dans la *Vie de Mahmoud* par Otbi (fol. 173 r°) : اضطرته الحال الى خفارة التجار فى تجاراتهم « Les événements le forcèrent de se vouer à escorter les « marchands dans leurs voyages. » Dans l'histoire d'Ebn-Khaldoun (t. VI, f. 6 v°) : تحت خفارتهم بنواحى الفرات احياء « Plusieurs tribus établies aux environs de l'Euphrate étaient sous sa pro-« tection. » Dans la *Vie de Bibars* par Nowaïri (fol. 34 r°) : راى بالبرج صنما كبيرا كان الفرنج يقولون ان القلعة فى خفارته « Il vit dans cette tour une idole gigantesque ; et les Francs assuraient « que la forteresse était sous la protection de cette statue. » De là vient cette expression qui se trouve dans l'ouvrage d'Otbi (fol. 205 v°) : نهض فى خفارة الادب « Il marcha sous la protection du devoir. » Ce qu'une glose marginale explique ainsi : يعنى كان الادب يعطيه الاجر. 2° Il désigne *Un impôt qu'on lève, en récompense de la protection qu'on accorde aux habitants d'un lieu, ou à des voyageurs*. On lit dans l'histoire d'Ebn-Khallikan (folio 360 v°) : ابطل المكوس والخفارات فى جميع البلاد « Il

qu'alors. On fournit abondamment cette place de grains, de vivres, d'armes, de machines de guerre. On y déposa une somme de soixante-dix mille pièces d'or et de cent cinquante mille pièces d'argent. Le sultan nomma pour gouverneur de Karak, l'émir Izz-eddin-Aïdemur, l'un de ses mamlouks. Il mit aussi sous sa juridiction la ville de Schàubak, et fit présent à cet officier de trente mille pièces d'argent et d'une grande quantité d'étoffes : après quoi, le sultan reprit la route de l'Égypte, le mercredi vingt-neuvième jour du mois, emmenant avec lui les femmes de Melik-Moughith, et les deux fils de ce prince, savoir : Melik-Aziz et Scherf-eddin. Il fit son entrée au Caire, le dix-septième jour de Redjeb ; la ville était ornée de la manière la plus pompeuse. Le prince traversa la ville jusqu'au château de la Montagne. Toute la route était couverte de tapis de soie شقق الحرير الاطلس et d'étoffe appelée *atabi* عتابى. Il revêtit de robes d'honneur les *mofredis* المفاردة, les commandants, ses pages, les personnes attachées à son service et les *moubaschers* مباشرية. Il concéda à Aziz, fils de Moughith, une charge *d'émir de cent cavaliers*, le revêtit d'une *khilah*, et lui fit présent d'un *tabl-khanah* طبلخاناة. Il accorda aux deux frères de ce prince, ainsi qu'aux femmes de son père et à leurs pages, tout ce qui pouvait leur être utile. Il leur assigna pour leur habitation la maison appelée *Dâr-alkotbiah* دار القطبية, située entre les deux palais. Le matin suivant, le sultan fit arrêter et mettre en prison اعتقل (92) l'émir Seïf-eddin-Reschidi.

« abolit les impôts et les taxes dans tout le pays. » Dans le *Omdat-attâlib* (m. 636, f. 132 v°) : كان قديما يتعرض للحاج ويطالبهم بالخفارة فان اعطوها والا اغار عليهم « Jadis il barrait le passage des pèlerins, « et exigeait d'eux un droit : s'ils consentaient à le payer, il les laissait passer; sans quoi il les atta- « quait. » Dans l'histoire d'Ebn-Khaldoun (t. VI, f. 31 r°) : جعلوا عليهم خفارة ياخذونها من ابلهم « Il les taxait à un impôt qu'il levait sur leurs chameaux. » Plus loin (fol. 48 r°) : لهم عليهم ضرايب و خفارات ووضايع « Ils levaient sur eux des droits, des taxes, des contributions. » Ailleurs (t. VII, fol. 225 v°) : يفرض الاتاوة التي يسمونها الخفارة « On fixa la contribution appelée *khifârah.* » Et enfin (fol. 250 r°) : قبض ايدى العرب عن الاتاوة التي يسمونها الخفارة « Il força les Arabes de « renoncer à lever la contribution qu'ils désignent par le nom de *khifârah.* » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. 671, fol. 141 r°) : غلبوا على الامور واخذوا الخفارة من الاسواق والدروب « Ils s'emparèrent de l'autorité, et levèrent une taxe sur les marchés et sur les rues. » Ce mot, que les voyageurs écrivent *khafar, caphar, cafar,* désigne encore aujourd'hui *les droits qu'on lève sur les voyageurs.* Voyez Maundrell (*Voyage d'Alep à Jérusalem,* pag. 5 et 6); Stochove (*Voyage du Levant,* pag. 323); Cotovic (*Itinerarium,* pag. 134, 394); Corancez (*Itinéraire de l'Asie Mineure,* pag. 39); Scholtz (*Reise,* pag. 230), etc.

(92) Le verbe عَقَلَ à la huitième forme, signifie : *mettre en prison.* On lit dans l'histoire de No-

Le dix-neuvième jour du même mois, les émirs Izz-eddin-Aïbek-Dimiati et Schems-eddin-Akousch-Berki (ou plutôt Burunli برنلى) furent également saisis et incarcérés, et dès ce moment Akousch ne reparut plus. Le sultan, en même temps qu'il faisait arrêter ces deux émirs, traita avec bonté leurs mamlouks, les gens attachés à leur service, et ne changea la position d'aucune de ces personnes. Il ne toucha pas non plus aux maisons des émirs. Voici le motif qui indisposa le sultan تنكره (93) contre les émirs susdits. Lorsque le prince eut confié à Reschidi les soins

waïri (m. ar. 647, f. 88 r°) : اعتقله بها «Il le mit en prison dans cette ville.» Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (tom. II, man. 657, fol. 22 r°) : قبض عليه . . . و اعتقله «Il le fit arrêter et mettre «en prison.» Plus loin (fol. 86 v°) : غضب على ولده . . . و اعتقله «Étant en colère contre son fils, «il le fit mettre en prison.» Dans l'histoire d'Ebn-Khaldoun (tom. VI, fol. 54 r°) : اعتقله بتونس «Il le mit en prison dans la ville de Tunis.» Et (*ibid.*) : اطلق اخاه...من الاعتقال «Il délivra son «frère de sa prison.» Plus loin (fol. 171 v°) : اعتقله ; et (fol. 172 r°) : اعتقله بدار ابن عمه «Il le mit «en prison dans la maison de son cousin.» Et enfin (fol. 364 r°) : اعتقلوه «Ils le mirent en prison.» Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (article *des Khalifes*, man. 797, fol. 292 v°) : قبض عليه و اعتقل «Il fut arrêté et mis en prison.» Plus loin (article *du grand palais, ib.*, f. 316 r°) : لما قبض على الامير . . . اعتقله «Ayant fait arrêter l'émir, il le mit en prison.» De là vient le mot مُعتقل, signifiant *une prison*. On lit dans la *Vie de Mahmoud* par Otbi (manuscrit de Ducaurroy 27, folio 209 r°) : فارق معتقله «Il quitta sa prison.» Le mot عُقلة s'emploie avec le même sens. On lit dans l'histoire de Hasan-ben-Omar (man. arab. 688, fol. 142 r°) : نُقلوا الى العُقلة «Ils furent transférés «dans la prison.» Dans l'*Histoire de Kaïrowan* (man. 752, fol. 81 r°) : كنتُ فى العُقلة «J'étais en «prison.» Dans l'*Histoire de Mahmoud* par Otbi (fol. 157 r°) : صارت له عُقلة «Ce fut pour lui une «prison.» La cinquième forme du verbe عَقَلَ a quelquefois, mais beaucoup plus rarement, le même sens que la huitième. On lit dans l'ouvrage que je viens de citer (fol. 171 r°) : تعقّله و قتله «Il le mit «en prison et le fit tuer.» Une note marginale explique تعقّله par حَبَسَهُ.

(93) Le verbe تَنَكَّرَ à la cinquième forme, ayant après lui la préposition على, signifie : *Être indisposé, irrité contre quelqu'un*. On lit dans l'*Histoire d'Alep* de Kemâl-eddin (man. arab. 728, fol. 33 r°) : تنكّر على ساير غلمانه «Il était irrité contre tous ses pages.» Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (article *de la maison de Beïbars*) : تنكّر عليه السلطان «Le sultan était irrité contre lui.» Ailleurs (*Jardins du vizir*) : تنكّروا على ابن الفتوح «Ils étaient indisposés contre Ebn-Fotouh.» Dans le grand ouvrage historique du même auteur (*Solouk*, tom. I, pag. 161) : تنكّر الاشرف صاحب دمشق على الكامل «Aschraf, souverain de Damas, était irrité contre Kâmel.» Ailleurs (pag. 1117) : اخذت المماليك فى التنكّر على السلطان «Les Mamlouks commencèrent à montrer de la haine «contre le sultan.» Le même verbe, construit avec la préposition ل, a une signification analogue. On

de l'administration, celui-ci disposait de tout avec une autorité absolue. On lui avait assigné pour chaque semaine deux repas servis à son intention, et où rien ne manquait, pas même l'eau de rose. Il recevait chaque mois deux bonnets كلوتتين d'étoffe d'or, dont chacun valait cinquante dinars, et le turban كلبند était estimé quarante pièces d'or; et cela, indépendamment des fiefs magnifiques qu'il possédait, et des postes brillants qu'il occupait, sans compter les gratifications, les gages de ses valets de chambre برددارية des gardiens de ses panthères الفهادة,
sans parler de la nourriture عليق de ses chevaux. Mais cet émir s'adonna au jeu 301
et au vin, et se livra à quantité d'actes qui ne pouvaient rester cachés; ses serviteurs arrêtaient حجت les revenus de plusieurs cantons. Le sultan fermait les yeux sur toutes ces malversations. Lorsqu'il fut arrivé à Tour, on le prévint que Reschidi avait formé des projets criminels. Le sultan plaça auprès de lui des espions chargés d'observer toutes ses démarches. Bientôt on lui rapporta que cet émir entretenait une correspondance avec Melik-Moughith, prince de Karak, le dissuadait de se rendre auprès du sultan, et lui conseillait de ne pas venir se livrer lui-même; que, depuis l'arrestation de Moughith, il avait écrit aux habitants de Karak, pour les inviter à ne pas rendre leur ville. Le sultan dissimula ces faits, jusqu'au moment où l'on marcha vers Karak. Le prince fut informé que Reschidi se disposait à le prévenir, et à s'emparer de la place. Il se hâta de le joindre, l'accueillit d'un air gracieux, et l'accompagna jusqu'à la ville, dont il prit possession. Beaucoup d'autres faits du même genre contribuèrent à amener la disgrâce de l'émir.

Bientôt après, arriva une ambassade envoyée par le prince Bérékeh, pour demander la coopération du sultan contre Houlagou. Elle se composait de l'émir Djelâl-eddin, fils du kadi, le scheïkh Nour-eddin-Ali, et d'un grand nombre de personnes : ces députés avaient mission d'annoncer que Bérékeh avait embrassé l'islamisme, aussi bien que ses sujets. Ils étaient porteurs d'une lettre, datée du premier jour de Redjeb, de l'année 661 (de J. C. 1263). En même temps, on vit arriver un ambassadeur de Lascaris. Ces députés furent comblés de témoignages de bienveillance. On leur donna un festin دعوة sur le terrain de Louk, et on leur

lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. 661, f. 21 r°) : تنكر له «Il fut irrité contre lui.» Le verbe تنكر suivi de على signifie quelquefois *déplaire*. On lit dans la *Vie de Bibars* (man. ar. 803, fol. 8 r°) : تنكر على الملك الظاهر حاله «Sa position déplut à Melik-Dâher.» Dans l'histoire de Ebn-Khaldoun (tom. VIII, fol. 369) : تنكر له السلطان «Le sultan fut irrité contre lui.»

distribuait de nombreux présents, les mardi et samedi de chaque semaine, lorsque le sultan allait jouer (à la paume) dans le manége. Le vendredi, vingt-huitième jour du mois de Schaban, le khalife Hâkem-bi-amr-allah fit la *khotbah*, en présence des ambassadeurs du prince Bérékeh. Il adressa au ciel des vœux pour le sultan et pour Bérékeh. Ensuite il fit publiquement la prière du vendredi; après quoi, il entra en conférence avec le sultan et les députés, afin de discuter plusieurs points importants, qui concernaient les affaires de l'islamisme. La nuit du mercredi, troisième jour de Ramadan, Melik-Dâher demanda au khalife Hâkem (94) s'il avait reçu, d'un des membres de sa famille auguste, ou de l'un des pieux partisans de cette maison, le vêtement, signe de la noblesse الفتوة. Le khalife répondit négativement. Il pria le sultan de vouloir bien, dans cette circonstance, lui donner ce témoignage de l'union qui existait entre eux. Le prince ne put se dispenser d'obéir à cette demande, et d'accorder au khalife une marque d'honneur, qu'il lui devait comme l'ayant reçue lui-même du cousin de cet imam. Cette même nuit le khalife revêtit ces habits, en présence des personnes que l'on jugeait dignes d'être admises à une pareille cérémonie. Ce fut l'atabek Fâres-eddin-Aktaï qui fut chargé de donner ces vêtements, comme fondé de pouvoirs du sultan, ainsi que ce prince les avait reçus lui-même de l'imam Mostanser, prince des croyants (95). Bibars, à cette occasion, fit remettre à l'émir des vêtements
302 proportionnés au rang élevé qu'il occupait. Le second jour, les ambassadeurs de Bérékeh se présentèrent au château de la Montagne, où le khalife les fit revêtir de robes d'honneur, par l'entremise de l'atabek, et leur envoya des habits dignes de personnages aussi distingués. Le sultan, de son côté, adressa au prince Bérékeh un présent magnifique. Il répondit à la lettre de ce monarque par une autre lettre, écrite sur du papier de demi-dimension, et qui remplissait soixante-dix feuilles, de la fabrique Bagdad; elle fut copiée par Mohi-eddin-ben-Abd-aldâher, qui en fit la lecture au sultan, en présence des émirs. Le présent fut remis à l'émir Fâres-eddin-Akousch-Masoudi, et au schérif Imâd-eddin-Hâschemi. Ces deux envoyés s'embarquèrent sur un vaisseau de transport, طريدة حربية qui était monté d'un grand

(94) Le même fait se trouve rapporté de la même manière, et dans les mêmes termes, par Djemâl-eddin-ben-Wâsel (man. non catalogué, fol. 411, r°). On voit que, dans cette occasion, comme dans beaucoup d'autres, Makrizi a copié textuellement le récit de cet historien estimable. On peut voir aussi, sur ce sujet, l'auteur de la *Vie de Bibars* (man. 803, fol. 30, r° et v°).

(95) J'ai cru devoir supprimer l'énumération des personnages éminents qui avaient successivement reçu ce vêtement, et dont l'auteur indique les noms, en remontant jusqu'au khalife Ali-ben-Abi-Tâleb.

nombre d'archers, d'arbalétriers, d'artificiers. Ce bâtiment portait des vivres pour une année. Ils se mirent en mer le dix-septième jour du mois. Des courriers montés sur des chameaux الكبارة furent envoyés à la Mecque et à Médine, pour intimer l'ordre de faire la prière pour Bérékeh, d'accomplir au nom de ce prince les cérémonies du pèlerinage. Il fut enjoint aux *khatibs* (prédicateurs) de la Mecque, de Médine, de Jérusalem, de Misr et du Caire, de faire, du haut du *menber* (la chaire), une prière pour Bérékeh, immédiatement après avoir prié pour le sultan Melik-Dâher (96). Le sixième jour de Schewal, le sultan partit

(96) Makrizi n'ayant donné, sur cette ambassade, que peu de détails, j'ai pensé que l'on verrait avec plaisir une relation beaucoup plus circonstanciée, telle que nous l'ont transmise divers écrivains, savoir Ebn-Ferat (manuscrit de Vienne, tom. V, pag. 428, 429, 465, 466, 467, 468; tom. VI, pag. 22-24); Nowaïri (*Vie de Bibars*, fol. 15 r°, 21 v°, 25, r° et v°.); le prétendu Hasan-ben-Ibrahim (man. non catalogué, fol. 178, r° et v°); le continuateur d'Elmacin (man. 619, fol. 14, v° et suiv.).

« Bibars ayant reçu des Mongols qui étaient venus se rendre à lui, des renseignements précis sur la puissance de Bérékeh, le lieu de sa résidence, et les chemins qui conduisaient dans les États de ce prince, jugea qu'il rendrait à l'islamisme un service essentiel, s'il contractait avec un souverain aussi puissant une liaison étroite.

« En conséquence, il lui envoya une ambassade, composée du jurisconsulte Medjd-eddin et de l'émir Seïf-eddin-Keschtek, auxquels il adjoignit deux Mongols, du nombre de ceux qui étaient venus s'établir en Égypte. Il leur remit une lettre qui contenait des nouvelles relatives à l'islamisme, et entre autres, le récit de l'inauguration du khalife Hâkem, avec la généalogie de ce prince écrite en lettres d'or, en remontant jusqu'à Mahomet, et l'attestation en forme du kadi des kadis, qui certifiait la vérité de cette descendance. Dans une autre lettre, le sultan mettait tout en œuvre pour engager Bérékeh à poursuivre vivement la guerre contre Houlagou. Il lui représentait la force des armées égyptiennes, et les différentes nations dont elles étaient composées; ce qu'elles renfermaient de cavaliers, de Turcomans, de Curdes et d'Arabes; le nombre des rois musulmans ou francs, qui étaient unis avec le sultan d'Égypte par des traités, des alliances ou des trêves, et qui reconnaissaient tous sa suzeraineté, et n'attendaient que ses ordres pour joindre leurs troupes aux siennes. En un mot, il n'oubliait rien de tout ce qui pouvait porter le prince à la guerre, lui atténuer les obstacles, et lui faire sentir la honte qu'il y aurait à rester oisif dans une pareille circonstance. Il ajoutait, en finissant, qu'il était arrivé en Égypte un corps de Mongols, qui s'étaient dits sujets de Bérékeh, et qui avaient reçu l'accueil le plus favorable, en considération du prince auquel ils appartenaient. Les envoyés Tatars reçurent de leurs compatriotes des détails sur la force des armées du sultan, le courage avec lequel ce prince combattait sans relâche les ennemis de l'islamisme, son affection pour le khan Bérékeh, les vœux qu'il formait pour les succès de ce prince, et le zèle avec lequel il le seconderait dans des entreprises qui devaient assurer le repos du monde. Bibars, après avoir fourni aux ambassadeurs tout ce qui était nécessaire pour leur voyage, les fit embarquer sur des galères, qui portaient des provisions pour plusieurs mois. Ils en mirent en mer, au mois de Moharrem de l'an 661 (de J. C. 1263), et arrivèrent dans les États de l'empereur Lascaris (Michel Paléologue), qui les reçut avec honneur. A la cour du même prince, se trouvaient alors des ambassadeurs de Bérékeh, qui reçurent leur audience de congé, et la permission de partir avec les ambassadeurs égyp-

pour Alexandrie, et séjourna quelques jours à Teroudjeh. Ensuite il s'avança dans le désert (97), et fit former une enceinte حلقة, dans laquelle on prit une

tiens. Le jurisconsulte Medjd-eddin, par suite d'une maladie dont il fut attaqué, retourna en Égypte accompagné de l'émir Djelâl-eddin, et du scheïkh Nour-eddin-Ali, ambassadeurs de Békéreh. L'émir Seïf-eddin-Keschtek continua sa route, avec ses compagnons de voyage. L'empereur grec écrivit ensuite à Bibars, pour l'informer qu'ayant reçu ses ambassadeurs, et voulant témoigner sa considération au prince qui les envoyait, il les avait défrayés de tout, et les avait fait partir sains et saufs, en sorte qu'ils étaient sans doute parvenus auprès de Bérékeh.

« En effet, Seïf-eddin, et ses compagnons de voyage, étant partis de la ville de Aniah انية (peut-têre Aenia) où ils avaient eu audience de l'empereur, arrivèrent, en vingt jours, à Constantinople. De là, ils se rendirent à Istanbol, et ensuite à Deksaïta دقسيتا (peut-être la ville d'Odessus), qui est le port où viennent aborder les vaisseaux de Soudak. Puis ils se remirent en mer, et abordèrent sur la côte opposée. Ce trajet exige ordinairement dix journées de navigation; mais quelquefois on le fait en deux jours, lorsque l'on est favorisé par un très-bon vent. Étant arrivés sur le sommet de la montagne de Soudak, ils trouvèrent Tabouk, (ou Taïouk طايوق), gouverneur du canton, qui venait au-devant d'eux, et qui, les ayant fait monter sur les chevaux de la poste, les conduisit à la ville de Krim, bâtie à une journée des bords de la mer, et habitée par diverses nations de Kaptchaks, de Russes et d'Alains. Après une journée de route, ils entrèrent dans une vaste plaine, où ils rencontrèrent un général, appelé Touk-Boga, qui avait le commandement de toute la province, et qui était à la tête de dix mille cavaliers. Après avoir parcouru, l'espace de vingt jours, un désert immense, couvert de tentes et de troupeaux, ils arrivèrent au fleuve Etil (le Volga), sur les bords duquel est la résidence du prince Bérékeh. Cette rivière, dont les eaux sont douces, a la même largeur que le Nil, et l'on y voit continuellement naviguer des barques russes. Les ambassadeurs, pendant leur route, avaient reçu des moutons, et toutes sortes de vivres. Lorsqu'ils furent arrivés à peu de distance de l'ordou (du camp), le vizir Scherf-eddin vint à leur rencontre. Il était natif de la ville de Kazwin, et parlait également l'arabe et le turc. Il assigna aux ambassadeurs un très-beau logement, et leur envoya de la chair, du poisson, du lait, et autres provisions. Ensuite, les ambassadeurs furent admis à l'audience de Bérékeh, ayant auprès d'eux le vizir. Dans leur entrevue avec le prince, ils observèrent scrupuleusement l'étiquette en usage dans cette cour, et dont ils avaient eu soin de s'instruire d'avance. Il faut entrer du côté gauche, et après que l'on a remis les lettres dont on est porteur, passer à droite, et se poser sur les deux genoux. Nul ne doit entrer dans la tente du khan avec une épée, un couteau, une massue, ou toute autre arme. Il est défendu de marcher sur le seuil de la tente, d'ôter son armure, à moins qu'on ne soit à gauche, de laisser un arc bandé, ou dans son étui, des flèches dans son carquois; de manger de la neige, et de laver une robe dans le camp.

« Bérékeh reçut les ambassadeurs sous une vaste tente, qui pouvait contenir cent, ou, suivant d'autres, cinq cents hommes. Elle était couverte de feutre blanc, mais tapissée à l'intérieur, de riches étoffes de soie, ornées de perles et de pierreries. Ce prince était assis sur un trône, ayant les jambes pendantes, et appuyées sur un coussin, attendu qu'il était malade de la goutte. A côté de lui était sa principale épouse, appelée Tagtagaï-Khatoun. Il avait deux autres femmes, Djidjèk-Khatoun, et Kehar-Khatoun; mais aucune ne lui avait donné d'enfants. Bérékeh avait peu de barbe, le visage gros et le teint jaunâtre. Ses cheveux étaient rassemblés en tresses, auprès des oreilles, à chacune desquelles pendait une pierre d'un grand prix. Il était vêtu d'une robe de soie du Khataï, avait la

énorme quantité de gibier. Donnant une attention particulière à ce qui concernait l'eau, il confia les soins qu'elle réclamait à l'émir Schodja-eddin-Zahidi,

tête couverte d'un bonnet سراقوج. Ses bottines étaient de velours rouge. Il n'avait point d'épée, mais une ceinture d'or, enrichie de pierreries, de laquelle pendait une poche صولق de cuir de Bulgarie vert. Dans cette ceinture étaient insérées des cornes noires, recourbées, et incrustées d'or. Auprès de Bérékeh étaient rangés cinquante ou soixante émirs, assis sur des siéges.

« Les ambassadeurs ayant été introduits, présentèrent la lettre à ce prince, qui la reçut avec un air satisfait, et ordonna au vizir d'en faire la lecture. Ensuite il fit passer les envoyés du côté gauche au côté droit, et les fit placer contre les parois de la tente, derrière les émirs, qui étaient rangés devant le trône. Ensuite il leur fit apporter du kumiz et du miel cuit; après quoi on leur servit de la chair et du poisson. Lorsqu'ils eurent fini de manger, le khan ordonna qu'ils fussent logés dans le quartier de son épouse favorite, appelée Djidjèk-Khatoun. Et le lendemain matin, cette princesse les reçut et les traita sous sa tente. A la fin du jour, ils retournèrent à leur habitation. Bérékeh les faisait souvent venir, et leur faisait beaucoup de questions sur l'Égypte, sur les éléphants et les girafes. Il leur demanda un jour s'il était vrai, comme il l'avait entendu dire, qu'il y eût un os de géant placé en travers sur le Nil, et qui servait de pont. Les ambassadeurs répondirent qu'ils n'avaient jamais rien vu de semblable.

« La lettre du sultan fut traduite en turc par le kadi des kadis, qui résidait auprès de Bérékeh. Un exemplaire fut envoyé au khan, qui en fit faire la lecture en présence de toute sa cour, et qui en parut extrêmement satisfait. Il congédia les envoyés, après leur avoir remis sa réponse, et les fit accompagner par des ambassadeurs qu'il députait en Égypte. Tous ensemble prirent leur route par les États de l'empereur grec, et arrivèrent auprès de Bibars, l'an 662. On sut par eux, qu'à la cour du prince Mongol, chaque princesse et chaque émir avait auprès de soi un imam, et un crieur chargé d'annoncer les heures de la prière, et que les enfants, dans les écoles, apprenaient l'Alcoran.

« Cependant Bibars étant arrivé dans les environs de Gazah, à son retour de la ville de Karak, reçut un message de l'émir Izz-eddin, vice-roi d'Égypte, qui lui annonçait qu'il était abordé au port d'Alexandrie deux ambassadeurs de Bérékeh, savoir, l'émir Djelâl-eddin, et le scheïkh Nour-eddin, accompagnés d'un cortége nombreux; qu'avec eux étaient arrivés le commandant des Génois, des envoyés de l'empereur Lascaris, et du sultan Izz-eddin, prince de Roum (l'Asie Mineure). Le sultan ordonna que tous fussent reçus avec les égards et les honneurs convenables. Lorsqu'il fut de retour au château de la Montagne, il leur donna audience, en présence des émirs et d'une foule nombreuse. Le scheïkh Nour-eddin présenta la lettre de Bérékeh, écrite du campement d'Etil, le premier jour de Redjeb de cette année. Ce prince annonçait qu'il avait embrassé l'islamisme, aussi bien que ses frères, leurs enfants, et un grand nombre d'émirs, détaillant le nom de chacun, et la tribu à laquelle il appartenait. Qu'il s'était déclaré l'ennemi de Houlagou, et qu'il faisait à ce prince une guerre sanglante, afin de raffermir la véritable religion, de lui rendre son ancien lustre, et de venger la mort des imams et des autres Musulmans, égorgés contre toute justice. Il priait Bibars de seconder ses efforts, et d'envoyer une armée vers l'Euphrate, afin de couper le chemin à Houlagou. Bérékeh terminait sa lettre en recommandant à la bienveillance du sultan Izz-eddin, prince de l'Asie Mineure. Bibars combla de présents les ambassadeurs, leur fit préparer un festin splendide, et leur rendait visite tous les samedis et les mardis, qui étaient les deux jours de la semaine où il jouait à la paume.

« Bientôt après, il donna à ces envoyés leur audience de congé, et les chargea de remettre à leur

l'un des *hadjebs*, et fit venir d'Alexandrie un nombre d'hommes, qui devaient être chargés de creuser et de nettoyer les puits. Ensuite, il partit de Troudjeh,

souverain un présent magnifique. Voici ce que raconte à ce sujet le kadi Mohi-eddin, auteur de la *Vie de Bibars* : « Ayant reçu les ordres de ce prince, j'écrivis en son nom, et pour répondre à celle « de Bérékeh, une longue lettre qui contenait soixante-dix feuilles de papier de Bagdad de demi- « dimension. Elle renfermait tous les versets de l'Alcoran, et toutes les traditions qui recommandaient « la guerre contre les infidèles, et je citais à l'appui l'exemple du Prophète, qui n'avait cessé d'avoir « les armes à la main, pour combattre. Ensuite venaient les passages du Livre divin et les traditions « qui ont rapport à l'Égypte, l'indication des lieux de pèlerinage et des mosquées où l'on faisait la « prière au nom du sultan, des protestations d'attachement pour Bérékeh, avec tout ce qui pouvait « flatter ce prince, l'irriter contre les ennemis, et relever à ses yeux la grandeur du sultan. Je passais « en revue les forces qui composaient l'armée égyptienne, les nombreux accroissements qu'elle avait « reçus, et je vantais le zèle intrépide avec lequel ces troupes combattaient pour la défense de l'isla- « misme. Je lus ma lettre au sultan, qui y fit plusieurs additions. Dès qu'elle fut mise au net, on « s'occupa de l'envoi du présent, qui consistait en une foule d'objets aussi rares que précieux. On y « distinguait un exemplaire de l'Alcoran, que l'on disait avoir été écrit de la main du khalife Othman. « Il était renfermé dans un étui de soie rouge, brodé en or, que recouvrait une enveloppe de cuir, « doublé d'étoffe rayée, un trône enrichi d'ivoire et d'ébène ciselés, avec un coffre d'argent et une « serrure de même métal; des tapis pour la prière, de toute espèce et de toute couleur, des rideaux « de plusieurs sortes, quantités de bancs, de coussins et de tables destinées à recevoir des chande- « liers; des épées superbes, avec des poignées d'argent, des instruments de musique, en bois « peint, et renfermés dans des étuis. Des lampes d'argent, des chandeliers d'argent massif et « doré, avec les pieds de même métal; des selles du pays du Khawarizm, des arcs de Damas, « dont les cordes étaient de soie; des piques de bois de *Kana*, dont le fer avait été trempé « chez les Arabes, des flèches d'un travail admirable, et renfermées dans des coffres couverts « de cuir; des chaudières de pierre de Beram, de grandes lanternes vernissées, avec des chaînes « d'argent doré, des eunuques noirs, des jeunes filles habiles à faire la cuisine, des perroquets « du plus beau plumage; quantité d'excellents chevaux arabes, des dromadaires, des mulets pleins « d'ardeur, et extrêmement légers à la course, des ânes sauvages, et des singes bien dressés, « avec des selles pour les dromadaires, des mors et des brides, des housses de laine pour les mulets, « et des couvertures de soie pour les singes; plusieurs girafes, avec des housses et des brides de laine « peinte. » A ces objets dont nous venons de donner le détail, le sultan avait ajouté une foule de choses rares et curieuses, qui ne se trouvent dans le trésor d'aucun prince. Des esclaves et des hommes experts étaient chargés d'avoir soin de chaque espèce d'animaux. Bibars remit ce présent entre les mains de l'émir Fâres-eddin-Akousch, et du schérif Imad-eddin, qu'il avait choisis pour aller en ambassade auprès de Bérékeh. Les deux envoyés de ce prince furent admis à l'audience du khalife, et placés derrière lui durant la prière. Il les chargea de recommander à Bérékeh leur maître, plusieurs points importants, et, en particulier, la guerre contre les infidèles; de vanter, en son nom, les grandes qualités du sultan, son zèle pour le maintien et la défense de la religion, la pureté de ses mœurs, sa justice et sa modération à l'égard de ses sujets, et la multitude innombrable de ses soldats. Bibars leur fit équiper un grand vaisseau, sur lequel on embarqua tous les animaux destinés pour Bérékeh, avec tous les objets qui composaient le présent. On y plaça des archers, des arbalétriers,

pour se rendre à Alexandrie. Le *sâheb* (visir) Behâ-eddin-ben-Hinna l'avait précédé dans cette ville, et y avait levé des sommes considérables, et entre autres,

avec des provisions pour un an. Le sultan ordonna que l'on conduisît les ambassadeurs en pèlerinage, dans les lieux les plus révérés parmi les Musulmans. Il recommanda de la manière la plus formelle, que dans les villes de la Mecque, Médine et Jérusalem, on fît la prière pour Bérékeh, dont le nom serait prononcé à la suite du sien. Les envoyés se mirent en route, le dix-septième jour du mois de Ramadan, de l'an 661.

« Mais l'année suivante, le sultan reçut la nouvelle que les ambassadeurs qu'il envoyait à Bérékeh avaient été retenus dans les États de l'empereur grec; et voici de quelle manière la chose s'était passée. Au moment où ils abordèrent à Constantinople, l'empereur Michel (Paléologue) était absent de cette ville, et occupé à faire la guerre aux Francs. Dès qu'il eut appris l'arrivée des ambassadeurs, il leur fit dire de venir le trouver dans la forteresse où il était alors, et qui était à vingt journées de Constantinople. Il les reçut avec de grands témoignages de joie, les combla d'honneurs, et leur promit de favoriser leur voyage. « Mais, leur dit-il, je ne puis jusqu'à nouvel ordre, vous permettre de partir, attendu que j'ai à ma cour des ambassadeurs de Houlagou, et j'appréhenderais que ce prince ne « vînt à savoir l'objet de votre mission. » Il leur recommanda ensuite de reprendre la route de Constantinople, et d'y rester jusqu'à son retour, leur promettant qu'à cette époque il leur laisserait toute liberté de continuer leur voyage. Mais tout cela n'était qu'une feinte de sa part, car durant un espace de quinze mois, il ne cessa de chercher des prétextes, pour amuser et retenir les ambassadeurs. Ceux-ci, ennuyés d'un si long délai, écrivirent à l'empereur, le priant de leur permettre, ou de se rendre à leur destination, ou de retourner en Égypte. Il consentit que le schérif, tout seul, prît ce dernier parti; mais il retint le reste de l'ambassade, alléguant l'excuse suivante : « Mes États, dit-il, « sont éloignés de ceux du sultan Bibars, et voisins de ceux de Houlagou; si ce dernier venait à ap- « prendre que j'ai autorisé les ambassadeurs du prince d'Égypte à se rendre auprès de Bérékeh, il « regarderait cet acte comme une infraction au traité qui nous unit, et viendrait porter le ravage sur « les frontières de mon empire, qui sont à une trop grande distance, pour que je puisse voler à leur « secours. » Le schérif ayant repris la route de l'Égypte, Fâres-eddin-Akousch fut retenu deux années entières à Constantinople. Dans cet intervalle, les esclaves et les animaux qu'il conduisait, périrent pour la plupart, et le reste des objets se détériora d'une manière sensible.

« Sur ces entrefaites, des troupes envoyées par Bérékeh s'avancèrent vers Constantinople, et dévastèrent les environs. Michel, s'étant réfugié dans la ville, pour échapper à ces ennemis redoutables, ordonna à l'émir Fâres-eddin-Akousch de se rendre auprès du général de l'armée mongole, et de lui représenter que l'empereur grec, étant uni par un traité avec le sultan d'Égypte, se trouvait ainsi l'allié et l'ami de Bérékeh. L'émir, à la requête de Michel, certifia le fait par une attestation écrite de sa main, et y joignit une déclaration, dans laquelle il reconnaissait que s'il s'était arrêté à Constantinople, ç'avait été de son propre mouvement, et sans que son voyage eût été entravé en aucune manière. Aussitôt les troupes mongoles reprirent la route de leur pays. Michel laissa partir Fâres-eddin, et le fit accompagner par un ambassadeur qu'il envoyait à Bérékeh, pour lui présenter une lettre, dans laquelle il sollicitait l'alliance de ce prince, et s'engageait à lui offrir annuellement, par forme de tribut, trois cents robes de soie. »

« Fâres-eddin étant arrivé sur les terres des Mongols, et s'étant présenté à l'audience de Bérékeh, ce prince lui demanda quel motif avait pu l'engager à s'arrêter si longtemps en route, et à laisser

une contribution, qui se montait à quatre-vingt-quinze paquets لفة (98) d'étoffe قماش d'Alexandrie. Toutefois, il n'avait fait donner la bastonnade à personne. Le sultan

ainsi périr la plupart des animaux que le sultan avait remis à sa garde. Il allégua, pour excuse, qu'il avait été retenu par l'empereur de Constantinople. Mais Bérékeh lui présenta la déclaration signée par lui et remise au général de l'armée mongole. Puis il ajouta : « Je m'abstiendrai de te faire « aucun mal, par égard pour le sultan d'Égypte, auquel je laisse le soin de punir ton mensonge, « et la perte des objets qu'il t'avait confiés.

« Cependant Izz-eddin, prince de l'Asie Mineure, avait écrit à Bibars, pour lui mander la prévarication de Fârès-eddin, qui avait engagé les troupes mongoles à se retirer de devant Constantinople, en leur faisant accroire que l'empereur grec était allié du sultan. Il ajoutait que cet émir, en récompense du service qu'il avait rendu à Michel, avait sans doute reçu de lui une somme égale à la valeur des objets qui s'étaient trouvés perdus. En conséquence, lorsque Fârès-eddin fut de retour en Égypte, au mois de Djoumada second, de l'an 665 (1266 de J. C.), Bibars, après lui avoir adressé de vifs reproches, le fit arrêter, et confisqua les objets précieux qu'il avait rapportés, et qui s'élevaient à une somme de quarante mille dinars. »

Ne voulant point allonger cette note outre mesure, je n'ajouterai rien à la relation qu'on vient de lire. Je me contenterai de faire une seule observation. On a vu que Bérékeh, parlant aux ambassadeurs égyptiens, leur demanda s'il était vrai que, dans leur pays, il existait un os de géant, placé en travers sur le Nil, et qui servait de pont. Cette question, qui semble avec raison bien absurde, est fondée toutefois sur une tradition, conservée chez les Arabes, et dont l'origine paraît remonter à une grande antiquité. Nous lisons dans l'*Histoire de la conquête de l'Égypte,* écrite par Abd-alhakam (man. arab. 655, pag. 39), qu'un géant, nommé Aoudj عُوج, ayant été tué par Moyse, son corps tomba en travers sur le Nil, et forma un pont qui servait de passage; et, dans le XVe siècle de notre ère, cette fable était encore répandue chez les peuples de l'Orient. Au rapport du voyageur Schiltberger (*Reise in den Orient,* pag. 130, 131), « il existait dans l'Arabie un pont formé de l'os de la jambe d'un géant. Il réunissait deux rochers, séparés par une vallée profonde, dans laquelle roulait un torrent. Il fallait nécessairement que les voyageurs franchissent ce pont, attendu que c'était le seul passage praticable. Et les marchands qui allaient commercer en Arabie, suivaient exclusivement cette route. Non loin de ce pont, les Arabes avaient établi un péage ; et du produit de cette douane, on achetait de l'huile, que l'on employait à frotter l'os, afin de le garantir de la carie. »

(97) Je lis البرية, au lieu de البريد.

(98) Le mot لفّة signifie *un paquet.* C'est de la même racine que vient le pluriel لفايف, qui désigne *des bandes de toile.* On lit dans l'ouvrage biographique d'Ebn-Khallikan (fol. 240 verso), en parlant d'une blessure : قمطها باللفايف « Il l'enveloppa de bandes. » De là vient aussi ملَفّ, qui signifie *une enveloppe plus ou moins grande.* On lit dans l'ouvrage intitulé *Inschâ* (f. 105 v°) : اتّخذ ملفّين من حرير تجعل فى كل ملف حبّة قراصية « Il prit deux petites enveloppes de soie, et mit « dans chacune d'elles une cerise. » Plus loin (f. 120 v°) : يضمّ كل صنف الى صنفه فى ملف حاجز اما منديل او فوطة من الغزل « Il réunit chaque espèce dans une enveloppe particulière, qui se com« posait d'un mouchoir ou d'une serviette de fil. »

Me voici amené naturellement à revenir sur une assertion que j'ai émise au commencement de

fit dresser ses tentes en dehors de la ville; par son ordre, on publia qu'aucun soldat جندى n'entrât dans la place, et ne logeât dans une maison. Le jeudi, premier

cet ouvrage (pag. 12 et 13), et qui doit être modifiée. Expliquant le mot بقجة ou بقشة, qui est le terme turc *boktchah* بُقچه ou *bogtchah*, j'ai dit qu'il signifiait probablement *une caisse, une cassette.* Une circonstance particulière m'avait principalement conduit à admettre cette interprétation. Je voyais, par quelques passages, que les papiers de la chancellerie étaient renfermés dans une *bokdjah,* et je supposais que des actes aussi précieux avaient dû être déposés dans une caisse bien fermée; mais la chose n'est point exacte. Le mot بقجة répond au terme arabe *foutah* فوطة, et désigne *une serviette.* Je citerai, à cette occasion, un passage curieux, que j'emprunte à un ouvrage dont j'ai souvent invoqué le témoignage. L'auteur du *Inschâ*, parlant des fonctionnaires attachés à la chancellerie (f. 119 v° et 120 r° v°), met au second rang celui qui était appelé *hâmil-almozarrah* حامل المزرّة (porteur du *mozerrah*), autrement خازن المزرّة (trésorier du *mozarrah*), et quelquefois خادم المزرّة (serviteur du *mozarrah*). « Ce « dignitaire était considéré comme le substitut نايب du *dewadâr*, pour ce qui concernait le *mozarrah*. « Il fallait que ce fût un homme intelligent, intègre, spirituel, actif, adroit, aimant la lecture, et « assidu à son poste. » Ce mot مزرّة, que l'on va voir employé tout à l'heure, se retrouve aussi un peu plus haut, où on lit : فُوَط المزرّة. Il paraît qu'il ne diffère pas du mot مزررة que l'on rencontre dans un passage d'Ebn-Khallikan, où il désigne *une étoffe attachée avec des agrafes.* On y lit (fol. 363 r°) : وُجِدت مزررة لم تُحلّ ازرارها « On trouve une robe attachée avec des agrafes, les« quelles n'étaient point dérangées. » Mon opinion, à cet égard, est entièrement confirmée par un passage du *Inschâ* où on lit, dans une glose marginale, sur le mot مزرّة (fol. 120 v°) : اصلها مزررة فخففت « C'est originairement le mot مزرّرة qui a été raccourci. » Puis, le texte offre ces mots : مزرة متخذة من القماش المحرّر الصافى ببطانة فى صفة الكيس طولها ذراعين و ثمن مثنية وعرضها ذراع و ثلث بعلاقة من الخيط المحفر يجمع به فوهتها « Une *mozarrah* formée d'étoffe de soie, toute « pure, garnie d'une doublure. Elle présente la figure d'une bourse; elle a de longueur deux coudées « et un huitième; elle est pliée, et a en largeur une coudée un tiers. On y a adapté un cordon, « formé d'un fil tordu qui sert à réunir l'ouverture. » On voit, par ce passage, que مزرّة désignait *une serviette, formant, par les agrafes qui en attachaient les côtés, une sorte de portefeuille* ou *de bourse.* L'auteur continue en ces termes : له لوازم منها معرفته بترتيب الاوراق بقصد اخذ الخط الشريف عليها و طريقه ذلك ان يفرش فوطة من الحرير الاسكندرى احد طرفيها معقود و يكون ذلك بحضور الدوادار و اول ما يوضع فيها اكبر ما يكون من قطع الورق ثم يجعل فوقه ما دونه فى القطع الى ان يكون قطع الثلث ثم يرتب المناشير كما تقدم فى قطع الورق و توضع فى الفوطة و لا تختلط المكاتبات كى لا تشتبه على الملك فى العلامة ثم توضع المراسيم المربعة و التذاكر ثم توضع بعد هذا اوراق الطريق و المراسيم و التواقيع الصغار ثم توضع الامثلة و اولها ما عليه الاسم الشريف ثم والده مع صدرت و العالى ثم و الده مع ادام و ضاعف ثم اخوه ثم تلف و توضع فى المزرة و تحمل الى القصر فيعرض ترتيبها مرة ثانية ثم تقدم لاخذ العلامة فيعلم اولا اخوه وهو ما كان اخر الترتيب ثم والده الى ان يكون اخر علامته ما وضع اولا فى الفوطة من القطع الكامل ثم تقدم القصص

jour du mois de Dhou'lkadah, le sultan fit son entrée dans Alexandrie, par la porte de Reschid. Toute la population sortit à sa rencontre. Il ordonna, par un écrit, de restituer l'impôt appelé (99) مال السهمين *la contribution des deux parts*, et

المستوجبة لاخذ يكتب فيشملها الخط الشريف و تعاد الى الفوطة ثم ترفع و تعاد الى الدوادار فياخدها و يعيدها لحامل المزرة (تنبيه) لايوضع فى الفوطة لاخذ الخط الشريف ورق ملون ولا دنس ولا مشق ولا خشن كى لا يعثر قلم العلامة فيه ولا خفيف كى لا ينفذ منه المداد ولا موصول ولا منقوب فى بيت العلامة ولا ما يكون ضيقا على العلامة ولا ما يقصر فى العرض و الطول عن وسع الخط

« Une des qualités que réclame impérieusement l'emploi du fonctionnaire susdit est le talent de « disposer les feuilles qui doivent recevoir l'écriture auguste du souverain. On étend une serviette « de soie d'Alexandrie, dont un des bouts est attaché. La chose se fait en présence du *dewâdâr*. On « pose d'abord les pièces qui sont sur du papier de la plus grande dimension. Par-dessus, on met celles « qui sont d'un moindre format, jusqu'à ce que l'on arrive à celles qui sont sur un tiers de feuille. « Puis, on range les diplômes, suivant leur format, et on les place dans la serviette. On a soin de « ne point mêler ensemble les différents genres d'actes, de peur que le sultan n'éprouve de l'embar- « ras pour mettre son apostille. Ensuite on place les *marsoum carrés*, et les *tedkirah*, puis les « feuilles de route, puis les *marsoum*, les petits actes appelés *tauki*, puis les *mithal*. Sur les premières, « le prince doit écrire son nom auguste. Puis viennent celles qui doivent porter *son père*, avec les « mots *elle est émanée*, et le mot *élevé*. Ensuite, celles qui offriront l'apostille *son père*, avec ces mots : « *qu'il perpétue, qu'il augmente*. Et enfin, celles qui porteront *son frère*. Tous ces actes sont alors « enveloppés et posés dans le *mozarrah*, puis portés au palais. Là, on en fait un second recen- « sement, et ils sont présentés à la signature du prince. Il écrit d'abord l'apostille *son frère*; ce « qui a lieu pour les pièces placées au dernier rang. Puis vient la formule *son père*. Et tout se ter- « mine par les actes posés avant tous les autres dans la serviette, et qui sont écrits sur du papier « d'une dimension parfaite. Ensuite on présente les placets, qui méritent de recevoir *on écrira*. Après « que le sultan les a apostillés, ils sont tous replacés dans la serviette, puis emportés et remis au *dewâdâr*, « qui les prend et les rend au porteur du *mozarrah* (avis.) On ne doit admettre dans cette serviette des- « tinée à renfermer les pièces qui recevront l'écriture du sultan, aucune feuille colorée, ou sale, ou déchi- « rée, ou d'un papier trop rude, de peur que le *kalam* qui tracera l'apostille ne glisse, ni trop mince, de « peur que l'encre ne la traverse; ni ployée, ni trouée à l'endroit où doit être l'apostille, ni trop étroite à « la place destinée à cette apostille, ni dont les dimensions, tant en longueur qu'en largeur, ne présen- « tent pas assez d'espace pour l'écriture. » Suivant ce que rapporte le même écrivain (f. 120 v°), ce fut le *kadi-alkodât*-Tadj-eddin-Abd-alwahhab-ben-Bint-alaaz, qui, le premier, adopta l'usage du *mozarrah*, et cela, sous le règne de Melik-Sâleh-Nedjm-eddin-Aïoub. Avant lui les actes étaient apostillés tout le long du jour, soit seuls, soit deux par deux, trois par trois, quatre par quatre. Le *mozarrah* réunissait toutes les pièces qui avaient rapport à la chancellerie. Toutes celles du même genre étaient tenues dans une enveloppe séparée, formée par un mouchoir, ou une serviette de fil. Plus anciennement, chaque espèce d'acte était renfermée dans une bourse d'étoffe de soie jaune satinée اطلسى; et aucun autre que le gardien de cette bourse ne pouvait réclamer l'apostille du prince.

(99) J'ai lu رسم بمكتوب برد مال السهمين, au lieu de ... بمكتوب و مال. J'ai suivi, pour cette correction, l'autorité de Nowaïri et du prétendu Hasan-ben-Ibrahim (m. non catalogué, f. 179 r°).

de continuer les pensions que l'on faisait aux pauvres. Il remit le droit qu'on levait sur la population d'Alexandrie, et qui était d'un quart de pièce d'or sur chaque *kintar* de tout ce qui se vendait. Il joua à la paume; après quoi il fit revêtir les émirs de robes d'honneur, donna à l'atabek une gratification de trois cents pièces d'or, et distribua à chaque émir un présent proportionné à son rang. Puis, il monta à cheval, pour aller visiter un scheïkh universellement respecté, qui se nommait 303
Mohammed-ben-Mansour-Aiâri العيارى. Le scheïkh ne voulut point admettre le prince chez lui; il consentit toutefois à lui parler, sous la condition que le sultan resterait dans le jardin, tandis que le scheïkh se tiendrait dans sa salle haute.

De là, Bibars alla visiter le scheïkh Schâtebi. Bientôt après, deux hommes, habitants de la place d'Alexandrie, et dont l'un se nommait Ebn-Bouri, et l'autre, Moukarram-ben-Zaïiat, se présentèrent devant le prince, apportant avec eux des écrits اوراق qui contenaient les moyens de recouvrer des sommes perdues. Le mardi, sixième jour du mois, le sultan manda l'atabek, le *sâheb* (visir), les kadis, les jurisconsultes, et fit lire devant eux les pièces indiquées. A chaque mesure vexatoire qui lui était proposée, il la repoussait, et témoignait hautement combien il désapprouvait la conduite de ces deux individus. Lorsque la lecture fut terminée, il s'exprima en ces termes : « Sachez que j'ai sacrifié pour « plaire au Dieu très-haut, une valeur de six cent mille pièces d'or, que m'auraient « produite le cadastre, l'évaluation des propriétés, des fantassins, des esclaves « mâles et femelles, et l'appréciation des palmiers. Et Dieu m'a dédommagé am- « plement, par un accroissement de puissance. De plus, m'étant fait apporter les « registres des percepteurs, j'ai reconnu que leur recette avait augmenté, depuis « l'abolition des taxes injustes. Quiconque renonce à quelque chose pour l'a- « mour de Dieu, en reçoit infailliblement la récompense. » Il ordonna qu'Ebn-Bouri fût promené ignominieusement dans la ville. Le septième jour du même mois, les courriers de la poste, qui arrivaient de Birah et d'Alep, apportèrent la nouvelle que des Mongols et des *Behadurs* (guerriers) au nombre de treize cents cavaliers, se rendaient à la Porte Sublime الباب العالى, et venaient se soumettre au sultan. Ce prince expédia l'ordre de recevoir ces étrangers avec bienveillance.

Le jeudi, huitième jour du mois, le sultan tint une audience dans la maison destinée à rendre la justice, et enjoignit de purifier la ville, par l'expulsion des courtisanes franques.

Le douzième jour du même mois, le sultan quitta Alexandrie, et prit la route du Caire. Arrivé à Teroudjeh, il convoqua les Arabes de ce canton, et leur or-

donna de disputer, en sa présence, le prix de la course. Les Arabes se rassemblèrent au nombre de mille cavaliers, auxquels se réunit une partie des cavaliers de l'armée. Le sultan se plaça sur une colline, fixa lui-même l'espace qui devait être parcouru, et fit planter des piques, surmontées de pièces de soie اطلس et d'étoffe rayée عتابى, qui renfermaient les sommes destinées pour les prix. Les chevaux se rangèrent dans la carrière. Chacun des cavaliers, lorsqu'il avait devancé ses rivaux, recevait la somme qui lui avait été assignée. Après quoi, le sultan retourna au château de la Montagne. A son arrivée, il nomma aux fonctions de kadi de la place d'Alexandrie, le jurisconsulte Borhan-eddin-Ibrahim-ben-Mohammed-ben-Ali-Bouschi, de la secte de Mâlek. C'était un homme religieux, d'une dévotion austère, qui avait choisi pour sa retraite habituelle une des mosquées de Fostat. La charge de *khatib* (prédicateur) fut donnée à Zeïn-eddin-Abou'lfaradj-Mohammed, fils du kadi Mouwaffek, fils d'Abou'lfaradj, natif d'Alexandrie, qui avait jusqu'alors rempli dans cette ville les fonctions de juge حاكم.

Le dernier jour du mois de Dhou'lkadah, le sultan descendit au Caire. L'émir Seïf-eddin-Kelaoun-Alefi s'en retourna, accompagné des émirs Hosâm-eddin-alhadj-Idagdi-Rokni, et Hosâm-eddin, fils de Bérékeh-Khan. Le mercredi, cinquième jour du mois de Dhou'lhidjdjah, Hosâm-eddin, fils de Bérékeh-Khan étant
304 venu à mourir, le sultan assista à ses obsèques, et les suivit à pied, avec toute la foule.

Le sixième jour du même mois, on vit arriver les Tatars qui venaient se soumettre. Les principaux d'entre eux étaient Keremoun, Amtaghiah, Nokiah, Djerek, Kaïan, Nâsaghiah, Taïschour, Bentou, Sobhi, Djaudjelan, Adj-Karkâ, Adkerek, Keraï, Salaghiah, Motakaddem, et Daragan. Le sultan sortit à leur rencontre. Dès qu'ils l'aperçurent, ils descendirent de cheval, et baisèrent la terre devant le monarque, qui resta en selle. Ce prince, après les avoir comblés d'honneurs, reprit la route du château. Le huitième jour du même mois, le sultan fit revêtir ces étrangers de robes d'honneur. Ensuite il alla visiter le tombeau du fils de Bérékeh-Khan. Bientôt après on reçut la nouvelle qu'il arrivait un autre corps de Tatars. Le sultan se prépara à les recevoir d'une manière distinguée, et sortit à cheval, pour aller au-devant d'eux. Une troisième troupe ne tarda pas à venir. Ces nouveaux hôtes furent accueillis comme l'avaient été les premiers. Les principaux d'entre eux obtinrent le grade d'émir. Le sultan les ayant invités à embrasser l'islamisme, ils acceptèrent la proposition, et se firent tous circoncire.

Sur ces entrefaites, l'émir Behâ-eddin, *emir-akhor* frappa violemment un des courtiers du marché aux chevaux; et cet homme expira, après avoir été transporté dans sa maison. Ce fait excita au plus haut point la colère du sultan. L'*emir-akhor*, épouvanté, alla chercher un asile dans la maison de l'émir Kelaoun, et s'y tint caché. Kelaoun se rendit chez l'atabek, pour traiter l'affaire. Il remit lui-même aux enfants du mort cinq mille pièces d'argent, cent *ardebs* de froment et un habillement complet. A ce prix, ils abandonnèrent l'accusation, et certifièrent que la mort de leur père avait eu pour unique cause la destinée et la volonté divine. L'atabek s'étant présenté chez le sultan, lui rendit compte de ce qui s'était passé. Ce prince entra dans une violente colère. L'atabek lui dit : « Vous êtes « irrité; et cependant la loi est pour nous. Que le meurtre ait eu lieu par mé- « garde, ou avec préméditation, les parents du mort ont renoncé à toute pour- « suite. » Tous les émirs implorant la grâce du coupable, le sultan se rendit à leurs instances. Bientôt après, on fabriqua, par ordre de ce prince, une mosquée *djami*, composée d'étoffes taillées مفصّلة, et qui était destinée à être dressée à la droite de la tente du sultan. On y adapta des *mihrab* et des portes. Et l'on y plaça un *maksourah*, destiné pour le monarque.

Cette même année, on reconstruisit la *maison de justice* دار العدل située au pied du château de la Montagne. Le sultan y tenait une séance, les lundi et jeudi de chaque semaine, pour passer les troupes en revue. Bientôt après il arriva un présent, envoyé du Yemen.

Cette même année, le sultan ordonna de créer quatre kadis, qui devaient être les substituts نوّاب du *kadi-alkodât* Tadj-eddin-ben-Bint-alaazz. Celui-ci nomma, en effet, pour remplir ces fonctions, un Hânefi, un Mâleki; mais il ne trouva point parmi les Hanbalis un homme qu'il pût choisir; et il se contenta de désigner un hanbali, pour rédiger les contrats عقود. Bientôt après le sultan envoya vers les principaux personnages de l'Irak, des Arabes de Khafadjah, avec des robes d'honneur خلع. Il écrivit au souverain de Schiraz et à d'autres princes, pour les exciter à entreprendre la guerre contre Houlagou. Plusieurs émirs de la tribu de Khafadjah furent revêtus des habits, symboles de la noblesse الفتوّة, et l'émir Izz-eddin reçut ordre de les accompagner à Schiraz. Le sultan expédia par mer un grand nombre de maçons, de charpentiers, de scieurs, de portefaix, avec quantité de pièces de bois et d'autres matériaux, pour réparer la mosquée du Prophète الحرم النبوى. On fabriqua, suivant l'usage, un voile كسوة (100) des-

(100) Le mot *kisoueh* كسوة, est souvent employé pour désigner *le voile de la kabah*. On lit dans

tiné pour la kabah. Il fut placé sur des mules, et promené dans les rues du Caire et de Fostat. Il était accompagné des familiers du sultan, des principaux personnages de l'État, des kadis, des jurisconsultes, des fakirs, des lecteurs, des
305 *khatibs,* des imams. Ce voile partit pour la Mecque, dans la seconde dizaine du mois de Schewal. Zeïn-eddin-ben-Bouri fut chargé de présider à la reconstruction de la mosquée sacrée.

Cette même année, le Français الفرنسيس (saint Louis), roi des Francs, rassembla ses armées, avec l'intention de tenter la conquête de Damiette : ses officiers lui conseillèrent d'aller plutôt attaquer Tunis, lui représentant que la prise de cette dernière place faciliterait celle de Damiette. Le prince arriva en effet devant Tunis; il était sur le point de s'en rendre maître, lorsque Dieu envoya dans son armée une maladie dangereuse, qui emporta le roi, et un grand nombre de ses principaux officiers. Les autres retournèrent dans leur pays.

Cette année vit mourir 1° l'*émir-kebir* Moudjir-eddin-Abou'lhaïdjâ-ben-Isâ-ben-Khaschken, le Curde, qui périt à Damas; 2° Izz-eddin-Abou-Mohammed-Abd-errazzâk-ben-Rizk-allah-Rasani الرسعنى (c'est-à-dire natif de la ville de Ras-Aïn) de la secte de Hanbal, scheïkh (docteur) des provinces du Djézirah. Il mourut dans la ville de Sindjâr, à l'âge de soixante-douze ans; 3° Ilm-eddin-Abou-Mohammed-Kâsem-ben-Ahmed-Mursi-Lorki. Il mourut à Damas, âgé de soixante ans. Il était regardé comme le chef des lecteurs.

AN 662 Le premier jour de l'année 662, le sultan tint une audience dans la *maison de la justice.* On lui présenta un papier cacheté, qu'apportait un esclave noir, et qui contenait une dénonciation مرافعة contre Schems-eddin, scheïkh des Hanbalis. Suivant l'accusateur, le scheïkh haïssait le sultan, et désirait voir finir son règne, attendu que ce prince, en fondant un collége, dans le voisinage du tombeau de Sâleh, n'y avait point donné place aux Hanbalis, et n'avait nommé au-

l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (t. I, man. 656, fol. 187 r°) : ولى وكالة بيت المال و الكسوة « Il exerça les fonctions de *wakil* (agent) du trésor, et fut chargé de la fabrication du *kisoueh.* » Ailleurs (tom. II, man. 657, fol. 20 r°) : ولى . . . نظر الاوقاف و نظر الكسوة « Il présida, comme « inspecteur, aux fondations pieuses, et à la fabrication du *kisoueh.* » Plus loin (f. 56 r°) : بسبب الكسوة التى عملت فى هذه السنة « Relativement au *kisoueh* (voile) qui fut fabriqué cette année. » Et enfin (fol. 76 r°) : عرض القاضى ... الكسوة التى أستعملها فكانت فى غاية الحسن « Le kadi... « présenta le *kisoueh* (le rideau) qu'il avait fait faire, et qui était de la plus grande beauté. » Le mot *kisoueh* est encore employé aujourd'hui avec la même signification. On peut voir sur ce sujet, Vansleb (*Relation de l'Égypte,* p. 345, 349); M. Estève (*Finances de l'Égypte,* p. 83, 85); M. le comte de Chabrol (*Essai sur les mœurs de l'Égypte,* p. 470); M. Martin (*Expédition de l'Égypte,* t. I, p. 339), etc.

cun d'eux aux fonctions de kadi. On alléguait encore d'autres griefs. La lettre ayant été envoyée au scheïkh, il protesta qu'elle ne renfermait rien de vrai. Puis il ajouta : « Cet esclave était à mon service, et je l'ai congédié. » Le sultan lui dit: « Quand tu tiendrais contre moi des discours injurieux, je te le permettrais. » Après quoi, il fit donner à l'esclave cent coups de bâton.

Au mois de Moharram, on proclama dans les villes du Caire et de Fostat, qu'aucune femme ne portât de turban, et ne se revêtît du costume des hommes; que si une femme, trois jours après cette publication, contrevenait à l'ordonnance, on lui enlèverait les habits qu'elle aurait sur le corps. L'eunuque طواشي Schodja-eddin-Mourschid-Hamawi, ayant été mandé au château de la Montagne, le sultan lui reprocha que son maître, le prince de Hamah, ne s'occupait que de ses amusements. Il régla avec lui que les troupes seraient astreintes à placer des corps avancés يزك (101), et à tenir leur armure au com-

(101) Le mot *yezek* يزك, qui fait au pluriel يزكية, désigne : *Des gardes avancées, des coureurs.* On lit dans le *Kâmel* d'Ebn-Athir (tom. VI, pag. 66) : جمع من الفرنج قد خرجوا من القدس ليكونوا يزكا « Des Francs, en grand nombre, étaient sortis de Jérusalem, afin de servir d'éclaireurs. » Plus loin (pag. 89) : اصحابه الذين جعلهم يزكا في مقابل الفرنج « Ses compagnons, qu'il avait placés « devant les Francs comme une garde avancée. » Et plus bas (pag. 99) : كان يزكه وطلايعه لا تنقطع عن الفرنج « Ses éclaireurs et ses coureurs ne cessaient d'observer les Francs. » Dans l'*Histoire de la Conquête de Jérusalem* (man. 714, fol. 213 v°) : استطرد من حضر من العرب واليزكية قدامهم « Il voulut chasser devant eux les Arabes et les coureurs qui se trouvaient là. » Dans l'histoire de Nowaïri (26ᵉ partie, man. de Leide, f. 201 r°) : اصحابه الذين جعلهم يزكا في مقابلة الفرنج على مدينة صور « Ses compagnons qu'il avait placés comme vedettes, vis-à-vis des Francs, près de la « ville de Tyr. » Et plus loin (fol. 204 r°) : خرج الى يزكية السلطان وقاتلهم « Il marcha contre les « vedettes du sultan, et les attaqua. » Dans une *Histoire d'Égypte* (de mon manuscrit, fol. 87 v°) : بقي اليزك لاجل القلعة « Les gardes avancées restèrent, pour surveiller la forteresse. » Et (*ibid.*): يزك التتار « Les coureurs des Tatars. » Plus loin (fol. 88) : الذين كانوا مقيمين على اليزك « Ceux « qui étaient là pour former la garde avancée. » Et enfin (f. 97 r°) : وصل يزكه الى البلاد « Ses cou- « reurs arrivèrent dans cette contrée. »

Il est un autre mot que les historiens emploient quelquefois comme équivalent de celui de يزك. Je veux parler du terme *djâlisch* جاليش. Il désigne proprement *un drapeau*. On lit dans les *Prolégomènes* d'Ebn-Khaldoun (fol. 95 r°) : اما دولة الترك لهذا العهد بالمشرق فيتخذون اولا راية واحدة عظيمة وفي راسها خصلة من شعر يسمونها الجاليش والجتر ومع العسكر على عمومه « Quant « à ce qui concerne les Turcs qui règnent aujourd'hui dans l'Orient, ils prennent, avant tout, un « grand drapeau, dont la tête est surmontée d'une touffe de crins. Ils le désignent par les noms de « *djâlisch* et de *djitr*. Cet étendard accompagne toujours l'armée. » Ebn-Aïas, dans son *Histoire*

plet. Il lui remit un diplôme, et le fit partir pour Hamah. Bientôt après, on vit arriver l'émir Djemâl-eddin-Iaschker, fils du *dewadâr* Moudjâhid, *dewadâr* du

d'Égypte (m. 689, f. 20 r°), nous donne les détails suivants : كان عادة السلاطين المتقدمة اذا سافروا الى البلاد الشامية يعلقوا الجاليش قبل خروجهم باربعين يوما « Jadis les sultans d'Égypte, lorsqu'ils « se préparaient à faire un voyage en Syrie, étaient dans l'usage de suspendre le *djâlisch* (le drapeau) « quarante jours avant leur départ. » Plus loin (fol. 22 v°, man. 595 A, tom. II, fol. 99 v°), le même historien nous apprend que le sultan Gauri, partant pour une expédition contre les Turcs, changea, sur plusieurs points, les usages adoptés par ses prédécesseurs : منها انه لم يعلق الجاليش على الطبلخانات كعادة الملوك السالفة فانهم كانوا يعلقون الجاليش و يعرضوا العسكر ثم ينفق عليهم نفقة السفر ويستمر الجاليش معلق الى ان يخرج السلطان و لو بعد شهرين « Entre autres choses, « il ne fit pas, à l'exemple des rois ses prédécesseurs, suspendre le *djâlisch* à l'édifice appelé *tabl-* « *khanât*. Car, ils y attachaient ce drapeau, puis, passaient les troupes en revue, et leur accordaient « la gratification telle qu'elle avait lieu lors des voyages. Le *djâlisch* restait suspendu jusqu'au départ « du sultan, quand même ce départ n'aurait eu lieu qu'au bout de deux mois. » On lit dans l'histoire de Makrizi (*Solouk*, tom. II, fol. 106) : امر بالجاليش السلطانى فعلق على الطبلخانات « Par son « ordre, le *djâlisch* (drapeau) du sultan fut suspendu au *tabl-khanât* » Et Abou'lmahâsen (man. 663, fol. 216) s'exprime en ces termes : علق جاليش السفر « On suspendit le *djâlisch* du départ. » Lorsque le sultan se mettait en campagne, ce drapeau accompagnait constamment l'armée. On lit dans l'histoire de Makrizi (*loc. laud.*, fol. 106) : خرج الجاليش سايرا الى الشام « Le *djâlisch* partit, et prit « la route de la Syrie. » Comme le drapeau, suivant l'usage, était toujours en tête de l'armée, le mot جاليش signifiait, par extension, *l'avant-garde des troupes*. On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (tom. II, man. 657, fol. 56 v°) : الطليعة هو الجاليش. Dans l'histoire de Nowaïri (m. 683, fol. 14), et dans celle de Makrizi (*Solouk*, tom. I, pag. 415), le mot جاليش est expliqué par مقدمة القلب « Les troupes en avant du centre. » Dans l'histoire d'Ebn-Aïas (tom. II, fol. 25) : وصل جاليش عسكره الى البيرة « L'avant-garde de son armée arriva devant la ville de Birah. » Dans l'*Histoire de la Conquête de Jérusalem* (m. 714, fol. 264 v°) : جال عليهم فى الجاليش الترك على الاكاديش « Les Turcs qui formaient l'avant-garde, fondirent sur eux, montés sur des chevaux. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (tom. I, m. 656, fol. 161 v°) : التقى جاليش السلطان بجاليش نايب الشام « L'avant-garde du sultan en vint aux mains avec celle du gouverneur de la « Syrie. » Dans le même ouvrage (tom. II, man. 657, fol. 24 v°) : بلغه ان الجاليش الذى تقدمه خامر عليه « Il apprit que l'avant-garde qui le précédait l'avait trahi. » Et (*ibid.*) : امراء الجاليش « Les émirs de l'avant-garde. » Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (t. III, f. 162 v°) : عين الامير شاهين ... مع جماعة من الامراء فى الجاليش و امرهم بتقدمه على عادة الجاليش « Il désigna l'émir « Schahin, avec d'autres émirs, pour se tenir à l'avant-garde, et leur ordonna de précéder l'armée, « ainsi que fait toujours une avant-garde. » Dans le même ouvrage (tom. IV, fol. 4 r°) : جعل الامير طوغا جاليشا فى عدة امراء اخر « Il plaça l'émir Touga, avec plusieurs autres émirs, à l'avant-garde. » Dans la *Vie de Bibars* (man. 803, fol. 7 r°) : يقدمه السلطان الملك الظاهر جاليشا و معه جماعة من العسكر « Le sultan Melik-Dâher le précédait, formant l'avant-garde, et ayant avec lui une partie « de l'armée. » Et plus loin (*ibid.*, v°) : فقد حضر جاليشا لعسكر مصر « Il formait l'avant-garde de

khalife de Bagdad; quoiqu'il eût tardé de venir, le sultan le reçut avec bienveillance, et lui conféra une charge d'émir de *tabl-khanâh.*

« l'armée d'Égypte. » De là s'est formé l'adjectif جاليشى désignant : *Celui qui est à l'avant-garde.* On lit dans l'*Histoire des Seldjoucides* de Bondari (man. 767 A, f. 170 r°) : للحملة على من يكون منهم فى الجاليشية « Pour fondre sur ceux d'entre eux qui formaient l'avant-garde. » Dans l'*Histoire de la Conquête de Jérusalem* (man. 714, fol. 14 v°) : اخرج الجاليشية الرماة الكفاة من كل طلب « Il « fit sortir de chaque corps les soldats d'avant-garde, qui tiraient de l'arc, et qui étaient pleins de « capacité. » Ailleurs (fol. 102 r°) : الجاليشية تعبى « Les soldats de l'avant-garde se rangèrent en « bataille. » Et enfin (fol. 209 v°) : الجاليشية الرماة منا حولهم جايلة « Nos archers, qui formaient « l'avant-garde, caracolaient autour d'eux. » Dans le *Kâmel* d'Ebn-Athir (tom. VI, pag. 105) : لقتهم الجاليشية « Les soldats de l'avant-garde les rencontrèrent. » Le mot جاليش est quelquefois écrit شاليش. On lit dans l'histoire d'Abou'lmahâsen (man. 663, f. 152 r°) : خرجت ريح شديدة القت شاليش ارغون الى الارض « Un vent violent s'étant élevé, renversa à terre le drapeau d'Argoun. » Dans le *Inschâ* (fol. 66 v°) : وجدوا ساليس (شاليش) التتار بغزة « Ils rencontrèrent à Gazah l'avant- « garde des Tatars. » Dans l'histoire d'Abou'lféda (*Annales,* tom. V, pag. 58), au lieu de ساليش, il faut lire شاليش القلب, et traduire : « Les troupes en avant du centre. » Dans l'histoire de Makrizi (*Solouk,* tom. I, p. 1117) : خرجت ريح شديدة القت شاليشه الى الارض « Un vent violent s'étant « élevé, renversa à terre le drapeau. » J'ai cité, dans le cours de cette note, un passage d'Ebn-Khaldoun, où il est fait mention du mot جاليش. Je crois devoir donner la suite de ce morceau : ثم على راس السلطان راية اخرى تسمى العصابة و الشطفة وهى شعار السلطان عندهم ثم تتعد الرايات و يسمونها السناجق واحدها سنجق وهى الراية بلسانهم و اما الطبول فيبالغون فى الاستكثار منها و يسمونها الكوسات و يبيحون لكل امير اوقايد عسكر يتخذ من ذلك ما شاء الا العصابة فانه خاص السلطان « Au-dessus de la tête du sultan flotte un autre drapeau, que l'on « désigne par les mots de *isabah* et de *schatfah.* C'est lui qui forme l'attribut de la souveraineté. En- « suite viennent (je lis تتخذ ou تتعدد) les étendards, que l'on nomme *sanâdjik,* et dont le singulier « est *sandjak.* Ce mot, dans la langue des Turcs, désigne en général *un drapeau.* Quant aux tymbales, « qu'ils nomment *kousât,* ils attachent beaucoup de prix à en réunir un grand nombre. Ils permettent « à chaque émir et à chaque général d'armée d'avoir autant de tymbales qu'il en veut; mais l'étendard « appelé *isabah* est exclusivement réservé pour le sultan. » On peut voir sur le mot عصابة, ce que j'ai dit plus haut (pag. 135). Quant au mot *schatfah* شطفة, je le retrouve également dans d'autres passages. On lit dans l'histoire de Makrizi (*Solouk,* tom. II, fol. 83 r°) : جعل على راسه شطفة كما تجعل على راس السلطان « Il fit flotter au-dessus de sa tête un étendard, comme on en porte un « au-dessus de la tête du sultan. » Plus loin (fol. 459 r°) : ارسل ثلاث خلع وشطفة « Il envoya trois « robes d'honneur et un étendard. » Toutefois, il faut observer que le mot شطفة ne désignait pas la totalité du drapeau, mais la pièce d'étoffe qui en forme la partie essentielle. On lit dans l'ouvrage intitulé *Inschâ* (fol. 129 r°) : السنجق الرمح ذو الشطفة « Le drapeau se compose d'une pique sur-

Le dimanche, cinquième jour du mois de Safar, les hommes savants se réunirent dans le collége مدرسة Dâhérieh (102), situé entre les deux palais, et dont la construction venait d'être terminée. Les lecteurs étaient présents, et les personnes attachées à chacune des sectes se placèrent dans la salle ايوان, qui leur était destinée. Le *sadr* Medjd-eddin-Abd-errahman, fils du *sâheb* Kemâl-
306 eddin-Ebn-Adim, fut chargé de professer les dogmes des Hanefis. Le rang de

« montée d'une pièce d'étoffe. » Et dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (man. 689, f. 54 r°) : بايديهم رماح بشطفات حرير ملون « Ils tenaient des piques, surmontées de banderolles de soie de diverses « couleurs. » Quant à cette *touffe de crins* خصلة شعر qui, suivant le témoignage d'Ebn-Khaldoun, pendait au haut du drapeau جاليش, et que l'on remarque déjà sur les monuments de Nakhschi-Roustam (Ker Porter, *Travels in Georgia, Persia,* tom. I, pl. 20, 22); c'est le même genre d'ornement que, dans la langue persane, on désigne par le mot de *pertchem* پرچم. Ce terme se trouve continuellement chez les écrivains persans; il serait donc superflu d'en citer des exemples. Je me contenterai de produire ce passage du *Zafer-nâmeh* (fol. 226 v°) : سرهای ایشان پرچم سنان خون افشان ساخته « Il suspendit leurs têtes à ses piques dégouttantes de sang. » Au rapport de l'auteur du *Borhani-kati* (éd. de Calcutta, pag. 189) : « On entend par le mot پرچم un objet noir « et rond, que l'on attache à l'extrémité d'une pique ou d'un drapeau. On le nomme aussi *kotâs* قطاس « C'est la queue d'une espèce de vache marine : on l'attache également au cou des chevaux. Quelques « personnes donnent à cette vache le nom de پرچم. Suivant d'autres, c'est une espèce de vache « sauvage qui habite les montagnes situées entre le Khata et l'Indoustan. » Le même écrivain (pag. 676), à l'article du mot قطاس, nous donne précisément les mêmes détails. La seconde de ses explications est la seule véritable. En effet, le mot *kotâs* قطاس désigne, non pas *une vache marine,* mais le *yak* ou *bos grunniens,* décrit par Pallas (*Neue Nordische beyträge,* tom. I, pag. 1 et suiv). Ce mot est écrit قطاس, et quelquefois قوتاش. Dans le *Matla-assaadeïn* (f. 123 v°), il est fait mention du *bœuf kotâs* کاو قطاس. On lit dans le *Heft-iklim* (man. de Bruix 17, fol. 563 v°) : « Parmi les pro-« ductions merveilleuses du pays de Khoten, est le *koutâsch* قوتاش qui se trouve en grand nombre « dans les montagnes de cette contrée. Il est extrêmement redoutable pour les autres animaux : car, « soit qu'il frappe de la corne, soit qu'il regimbe, soit qu'il renverse sous ses pieds, soit qu'il lèche, « il donne la mort. » La queue du *kotâs* s'employait souvent, ou comme *un fouet,* ou comme *un chasse-mouche.* On lit dans le *Zafer-nâmeh* (fol. 141 r°) : شبرنگ رعد شبیهه برق آهنگ را با قطاس هیبت و باس بهر جانب میتاخت « Il poussait, dans toutes les directions, à l'aide du « *kotâs* de la crainte et de la vigilance, son cheval noir, qui ressemblait à la foudre, et qui avait la « rapidité de l'éclair. » Et dans la *Vie de Timour,* écrite par lui-même (fol. 13 v°) : مگسان را به قطاسی میرانم « Je chasse les mouches avec un *kotâs.* »

(102) Makrizi, dans sa *Description de l'Égypte* (man. 798, fol. 327, 328), nous donne, sur ce collége, des détails intéressants.

professeur pour les Schafeïs fut donné au scheïkh Taki-eddin-Mohammed-ben-Hasan; celui de lecteur de l'Alcoran, au *fakih* Kemâl-eddin-Mahalli; l'exposition des traditions du *Prophète* au scheïkh Abd-elmoumin-ben-Khalf-Dimiâti. Chacun d'eux fit une leçon; après quoi on servit un repas. Le poëte Djemâl-eddin-Abou-Hosaïn-Djezzâr, récita, à cette occasion, les vers suivants :

« C'est ainsi que des colléges sont bâtis par les soins d'un prince qui aime « l'architecture, et qui mérite au plus haut point la récompense et la louange.

« Le sultan Dâher a exécuté aujourd'hui une entreprise, qui lui a mérité de « voir ses vœux remplis, dans ce monde et dans l'autre. On voit ici la réunion « de tous les genres de beauté, qui, ailleurs, sont dispersés; tout y charme le « cœur et les yeux des hommes.

« Depuis que cet édifice s'est élevé près du tombeau du martyr (Hosaïn), l'âme « illustre de ce héros a été comblée de joie et de plaisir.

« Les délices éternelles du paradis étaient destinées à ce prince. Il a voulu au-« jourd'hui avancer pour lui la jouissance de ce bonheur. »

Plusieurs poëtes récitèrent, en cette circonstance, des vers nombreux, et furent revêtus de robes d'honneur. Le sultan plaça dans ce collége une magnifique bibliothèque, et fit bâtir à côté une école gratuite للسبيل (103). Chaque orphelin

(103) Le mot *sebîl* سبيل signifie : *Une fondation pieuse, un objet qui, en vue de Dieu, est livré sans frais à l'usage du public.* On lit dans l'histoire de Makrizi (*Solouk*, tom. II, fol. 34 v°) : مكتب السبيل « Une école gratuite. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. 663, fol. 163) : عملت التوابيت لتغسيل الموتى للسبيل بغير اجرة « On fabriqua des coffres, pour laver les morts, « gratuitement, sans salaire. » Dans l'histoire de Makrizi (*Solouk*, tom. I, p. 1169; tom. II, f. 446 v°) : اعدّوا توابيت للسبيل « Ils préparèrent gratuitement des cercueils. » Dans l'ouvrage déjà cité d'Abou'lmahâsen (man. 663, fol. 150) : مكتب سبيل لقراءة الايتام « Une école gratuite, où l'on « montrait à lire aux orphelins. » Dans le *Manhel-sâfi* du même écrivain (tom. IV, m. 750, f. 45 r°) : من جملة كتاب السبيل بجامع الطولوني « Du nombre des écrivains gratuits attachés à la mosquée « d'Ebn-Touloun. » De là vient le mot سبيل ماء signifiant : *Une fontaine où l'on va chercher de l'eau gratuitement.* On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (man. 673 C, tom. III, f. 161) : انشاء سبيل ماء يشرب منه الناس جعل عوض الحوض « Il fit construire une fontaine, où tout le « monde allait boire gratuitement, et qu'il substitua au bassin. » Dans un passage d'Abou'lmahâsen (man. 663, fol. 150 v°), on lit : سبيل ماء. Dans le *Bostan* de Sadi (pag. 142, éd. de Calcutta), on trouve ce vers :

چنین یاد دارم که سقّای نیل   نکرد آب برمصر سالی سبیل

« Je me souviens qu'une année le porteur d'eau du Nil n'avait pas distribué gratuitement son eau dans « l'Égypte. » Dans le commentaire qui accompagne cet ouvrage, le mot سبیل est rendu par وقف

musulman admis dans cet établissement, devait recevoir sa nourriture journalière, et annuellement deux habits, l'un dans l'hiver, et l'autre dans l'été.

Bientôt après, les pèlerins apportèrent la nouvelle que la prière avait été faite à la Mecque, au nom du sultan; que le *sadr* Djemâl-eddin-Hosaïn-Mauseli, secrétaire de la chancellerie, et qui avait été envoyé dans cette ville, s'était fait livrer la clef de la Kabah, et avait adapté à cet édifice la serrure qu'il avait apportée; que, durant trois jours, l'entrée de la Kabah avait été ouverte indistinctement et gratuitement à tout le monde.

A l'audience que le sultan donna dans le château de la Montagne, on lut l'acte qui constituait comme fondation pieuse وقف le *khân* élevé dans la ville de Jé-

و عطا, *fondation pieuse*, *don.* » Ce terme existe encore aujourd'hui avec la même signification. On lit dans la relation de Thevenot (*Voyage au Levant,* tom. II, pag. 564) : « *Sibil* est un lieu où il y a de « l'eau pour chacun, pour l'amour de Dieu. » Le même écrivain (pag. 566) parle d'une *sibil* d'eau amère, et d'autres *sibil* qui se trouvent à peu de distance de Gaza (pag. 567, 570). Bremond (*Viaggi nell' Egitto,* pag. 185, 186, 304) parle d'un puits nommé *sibil el-beyacar,* creusé par ordre d'un aga; de *sibil* d'eau salée, douce ou amère, qui se trouvent dans les mêmes cantons. Jouvin (*le Voyageur d'Europe,* pag. 67) parle de la citerne dont il vient d'être fait mention, et la désigne sous le nom de *sibil elbiracat.* Suivant le témoignage de Burckhardt (*Travels in Arabia,* tom. II, p. 101) : « Le *sebyl* « est un petit bâtiment ouvert, placé souvent auprès des fontaines, et où les voyageurs peuvent faire « leur prière et se reposer. » On peut voir aussi, sur ce mot, M. Jomard (*Description du Caire,* pag. 93), et M. Mangin (*Histoire de l'Égypte,* tom. II, pag. 83).

De là s'est formé le verbe سَبَّلَ qui signifie : *Abandonner gratuitement à l'usage du public.* On lit dans l'histoire de Djemâl-eddin-ben-Wâsel (*Kâmel,* tom. VII, pag. 41) : مليت عدة برك . . . من الجلاب و سبّل ذلك للناس « On remplit d'eau de rose un grand nombre de bassins . . . et on « livra le tout à la multitude. » Dans l'*Histoire de la Conquête de Jérusalem* (man. 714, f. 161 v°) : قد سبّلن انفسهن « Elles s'étaient livrées elles-mêmes. » Et (*ibid.*) : قصدن بخروجهن تسبيل فروجهن « Ces femmes en sortant avaient pour but de prostituer leur corps. » Plus loin (f. 265 v°) : سبّلنا جاهم للحِمام فى كل سبيل « Nous livrâmes, de toute manière, leurs remparts à la mort. » Et enfin (fol. 306 r°) : فُتِحت الاهراء . . . ورفع اغلاقها و سبّلها « Les greniers furent ouverts . . . il « enleva leurs serrures, et les abandonna au public. » Dans la *Vie du sultan Kelaoun* (fol. 24 v°) : تسبيل السُبُل للحج « L'action de rendre les chemins libres pour le pèlerinage. » Dans la *Vie de Bibars* par Nowaïri (fol. 42 r°) : سبّل البيت الشريف لساير الناس « Il ouvrit à tout le monde « l'entrée de la maison auguste. » Et (*ibid.*) : زاد . . . جملة من الغلال فى كل سنة بسبب تسبيل البيت الشريف « Il ajouta chaque année une quantité de grains, afin de rendre plus facile le voyage « à la maison auguste. » Dans l'ouvrage intitulé *Inschâ* (fol. 314 r°) : اسبّل زيارة البيت الحرام للزايرين « Je permettrai aux pèlerins de visiter la maison sacrée. »

rusalem. Le *kadi-alkodat* Tadj-eddin-ben-Bint-alaazz était présent à cette lecture. On fit plusieurs copies de cette pièce. On assigna également une destination du même genre à deux écuries situées au bas du château, et dont l'une portait le nom de Djauher-Noubi. En même temps, on reçut la nouvelle que, dans la ville de Khalil (Hebron), on avait rétabli le repas et les distributions destinés pour les habitants et les voyageurs. Cet usage avait été interrompu depuis un grand nombre d'années.

Le sultan se rendit à Wasim, et de là, dans la province de Garbiah. Il se promenait seul, et *incognito*, afin de prendre des informations sur l'émir Ebn-Homam, gouverneur du Garbiah, ainsi que sur la conduite des lieutenants, des pages, et des agents de cet officier. N'ayant recueilli que de mauvais renseignements, il fit arrêter Ebn-Homam, et lui donna un successeur. Ayant reçu des plaintes au sujet des vexations qu'exerçait un *mobascher* chrétien, il le fit étrangler, attendu que cet homme avait tenu des discours qui méritaient un pareil châtiment. Après être entré dans Damiette, il retourna à Oschmoum et se dirigea par la route de Menzaleh, vers la province de Scharkiah.

Cependant les Francs firent demander au sultan la permission de mettre en
culture les terres qu'ils possédaient en Syrie, et d'y semer une quantité de grain. 307
On conclut avec eux une trève de quelques jours, et on les autorisa à faire ce qu'ils réclamaient.

Le vendredi, vingt et unième jour de ce mois, mourut Melik-Aschraf-Modaffer-eddin-Mousa, fils de Melik-Mansour, prince de Hems; comme il ne laissait ni fils, ni frère, ni héritier désigné par lui, l'émir Bedr-eddin-Bilbek-Alaï, par ordre du sultan, prit possession de la ville, le vingt-septième jour de ce mois. Toute la population prêta serment de fidélité à Melik-Modaffer (*lisez* Dâher). Le même émir se fit livrer également la ville de Rahbah, où le sultan envoya une somme de vingt mille pièces d'or. L'émir Djemâl-eddin-Djâki fut nommé gouverneur de Harran, et un autre émir eut le commandement de Rakkah. Cependant, on reçut la nouvelle que le souverain de l'île de Dahlak, et celui de l'île de Sewaken, s'emparaient des biens des marchands qui venaient à mourir. Le sultan fit partir un des officiers de la *halkah*, avec un ambassadeur, pour témoigner à ces princes qu'il désapprouvait leur conduite. Cette année, le trèfle قرط que mangèrent les chevaux du sultan, et les chameaux des différents parcs مناخات de l'Égypte, s'éleva à la valeur de cinquante mille pièces d'or.

Cette même année, on éprouva en Égypte un renchérissement des denrées.

L'*ardeb* de froment se vendait environ cent pièces d'argent; le sultan ayant ordonné de taxer تسعير (104) les différents objets, cette mesure ne fit qu'accroître le mal. Le pain manqua totalement; l'*ardeb* de froment s'éleva au prix de cent cinq pièces d'argent; l'*ardeb* d'orge à soixante-dix pièces : trois *ritl* de pain coûtaient un dirhem; et un *ritl* de viande, un dirhem un tiers. Dans la ville d'Alexandrie, le prix de l'*ardeb* de froment monta jusqu'à trois cent vingt dirhems. La misère allant toujours en augmentant, on en vint à manger les feuilles de raves لفت, de choux, et d'autres plantes. Les habitants, se dispersant dans les campagnes الريف, dévoraient les racines des fèves vertes. Le vendredi, septième jour du mois de Rebi second, le sultan s'étant rendu dans la *maison de la justice* دار العدل, abolit la taxe des denrées. Il fit enjoindre aux inspecteurs des greniers de vendre, chaque jour, aux pauvres, une quantité de cinq cents ardebs de grains. Il leur était ordonné de ne vendre à la fois que deux *waibah* au plus, afin que les acheteurs ne pussent faire d'approvisionnements. Cette mesure ayant été annoncée par une proclamation, les pauvres se réunirent au pied du château; les *hâdjebs* (chambellans) descendirent, vinrent inscrire les noms de ceux qui se trouvaient présents. Après quoi, chacun des *hadjebs* se dirigeant vers un quartier, ils prirent note de tous les pauvres qui étaient restés au Caire et à Fostat, et en rapportèrent un dénombrement, qui contenait plusieurs milliers d'individus. Le sultan s'écria : « Par Dieu, si j'avais une quantité de grains suffisante « pour nourrir tous ces malheureux, je la leur distribuerais en entier. » Il se réserva plusieurs milliers de pauvres. Il en assigna un pareil nombre aux lieutenants de son fils, Melik-Saïd. Par son ordre, on dressa à la chancellerie militaire ديوان الجيش des états de répartition, qui donnaient à chaque émir un nombre de pauvres proportionné à celui des soldats qui étaient sous ses ordres. Les *djundis* الاجناد, les *mufredis* المفاردة de la *halkah*, les commandants, les *bahris* eurent à leur

(104) Le verbe سَعَّرَ, à la deuxième forme, signifie : *Taxer une denrée, en fixer le prix d'une manière arbitraire.* On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (m. 798, fol. 179 r°) : نظر في أمر السعر فابطل التسعير « On examina ce qui concernait les prix des denrées; et on renonça à les « fixer arbitrairement. » Dans la *Vie de Bibars* par Nowaïri (f. 22 v°) : رسم السلطان بالتسعير طلبا للرفق فاشتد الحال وعدم الخبز « Le sultan ordonna de fixer le prix des denrées. Il espérait par « là soulager la population. Mais cette mesure ne fit qu'augmenter la détresse; et le pain manqua « entièrement. » Plus loin (fol. 23 r°) : اول ما تكلم فيه ابطال التسعير « La première mesure que l'on « proposa fut l'abolition de la taxe des denrées. » Dans l'histoire de notre écrivain (*Solouk*, t. III, f. 48 v°) : سعّر المثقال الذهب بماية درهم « On fixa la valeur du *mithkal* d'or à cent dirhems. »

charge un nombre plus ou moins grand de ces malheureux. On fit une classe à part
des Turcomans, et une des Curdes. Chaque pauvre dut recevoir de quoi suffire à ses
besoins pendant trois mois. Quant aux marchands, et aux hommes riches, des 308
différentes classes, on remit à chacun d'eux, suivant son état, un nombre de
pauvres plus ou moins grand. Le sultan donna l'ordre que l'on distribuât chaque
jour aux religieux des divers monastères ارباب الزوايا quatre cents *ardebs* de grains,
tirés des greniers royaux, sans compter le pain que l'on fabriquait dans la mosquée d'Ahmed-ben-Touloun. Ce prince dit ensuite : « Nous avons rassemblé aujourd'hui cette foule de malheureux, et déjà la moitié du jour est écoulée : que « l'on donne à chacun d'eux une demi-pièce d'argent, afin qu'il se procure du pain ; « et les mesures que nous avons arrêtées auront leur exécution, à partir de demain. » On distribua, de cette manière, une somme considérable. Le *sâheb* (vizir) se chargea d'un grand nombre d'aveugles; l'atabek, d'une multitude de Turcomans; enfin, parmi les familiers du sultan, les personnes attachées à son service, les *hâdjebs* (chambellans), les émirs, les gouverneurs, les hommes en place, les hauts fonctionnaires, les hommes riches, il ne s'en trouva pas un seul qui ne prît à ses frais un nombre plus ou moins grand de pauvres. Le sultan dit alors à l'émir Sârem-eddin-Masoudi, *wâli* du Caire : « Charge-toi de cent pauvres, que « tu nourriras, pour l'amour de Dieu. » L'émir répondit qu'il avait déjà réalisé ce que demandait le prince, et pris à perpétuité le soin de ces malheureux. « Hé « bien, dit le sultan, tu as fait la chose de toi-même, adopte ces cent pauvres en « ma considération. » Ce qui fut exécuté. Bientôt on commença à ouvrir les magasins, à distribuer des aumônes. Le prix des grains diminua, et ne fut plus que de vingt dirhems par *ardeb*.

Le jour où le sultan donna audience, dans la *maison de la Justice*, on lui apporta un placet قصّة adressé par les fermiers de l'hôtel de la monnaie; ils représentaient que la fabrication du dirhem était arrêtée, et demandaient la suppression des dirhems nâseris; ils faisaient observer que le prix de leur fermage s'élevait à deux cent cinquante mille pièces d'argent. Le sultan leur accorda, sur cette somme, une diminution de cinquante mille pièces d'argent; puis, il ajouta: « Nous ne voulons pas léser les intérêts pécuniaires de nos sujets. » Le vingtième jour du mois de Rebi second, on éprouva un fort tremblement de terre, qui renversa quantité de lieux habités. Le vingt-troisième jour du même mois, le sultan accorda aux filles de l'émir Hosam-eddin-Ladjin, le *djoukendâr,* la remise des droits qu'elles devaient au fisc sur la succession de leur père, qui était mort

à Damas, le quatorzième jour de Moharram; cet héritage s'élevait à quatre cent mille pièces d'argent monnayé, sans compter les propriétés territoriales, les grains, les chevaux. Un acte, constatant cette faveur, fut envoyé en Syrie. Le sultan voulait faire entendre à ses émirs que s'ils mouraient à son service, après s'être montrés fidèles à leurs serments, il veillerait sur les intérêts de leurs enfants, auxquels il assurerait la propriété des biens laissés par leur père. L'émir Schehâb-eddin-Kaïmeri, qui gouvernait au nom du sultan les conquêtes faites dans la province du *Sâhel* (la Phénicie), étant venu à mourir, son fils fut mis en possession de son héritage, qui se composait de cent eunuques. L'émir Schodja-eddin, gouverneur de Sermin, ayant été fait prisonnier par les Francs, ses propriétés territoriales furent abandonnées à ses frères et à ses pages. En agissant ainsi, le sultan avait pour but de s'attacher tous les cœurs.

Cette même année, on reçut la nouvelle que Haïthom, roi d'Arménie, ayant
309 rassemblé des troupes, marchait vers la ville d'Héraclée, et était venu camper devant la forteresse de Sarfand صرفند. Des courriers, expédiés du château de la Montagne, arrivèrent à Hamah et à Hems, où ils apportèrent l'ordre de marcher vers Alep. Les troupes se mirent en route, tombèrent sur l'armée arménienne, massacrèrent ou firent prisonniers un grand nombre d'ennemis. Les Arméniens, forcés de prendre la fuite, implorèrent le secours des Tatars, qui étaient campés dans le pays de Roum, et qui s'avancèrent au nombre de sept cents cavaliers. A peine étaient-ils arrivés sous les murs de Hârem, que la neige, qui tombait en abondance, les contraignit de rebrousser chemin, après qu'ils eurent perdu beaucoup de monde.

Dans le même temps, on apprit que le canal d'Alexandrie s'était obstrué; que son embouchure était comblée par des amas de terre; et que, par suite de cette circonstance, la ville d'Alexandrie éprouvait une disette d'eau. Le sultan envoya aussitôt l'émir Izz-eddin, *emir-djandâr*, qui fit recreuser le canal. D'un autre côté, l'émir Djemâl-eddin-Mousa-ben-Iagmour, *l'ostadâr*, reçut la mission de faire creuser le canal de l'île des Benou-Nasr, attendu que ce canton ne recevait qu'une irrigation insuffisante.

Au mois de Djoumadâ premier, l'émir Seïf-eddin-Belban-Zeïni, *emir-alam* امير علم (105), partit pour la Syrie, avec ordre de régler ce qui concernait les for-

(105) Dans un passage de l'*Histoire des Seldjoucides* de Bondari (f. 122 v°), le mot امير العلم, désigne *un porte-drapeau.*

teresses, de passer en revue les troupes de Hamah et d'Alep, et les habitants des places frontières; d'enjoindre aux émirs de tenir au complet le nombre de leurs soldats et la quantité de leurs bagages, et de repousser les excuses que l'on alléguait, pour ne pas prendre part à la guerre. On lui remit plusieurs rescrits تذاكر, contenant ce qu'il avait à faire; il devait faire porter de Damas à Birah, un trésor considérable, afin de pourvoir aux dépenses de cette place. Dans le même temps, plusieurs Arabes, de la tribu de Khafadjah, quittèrent la cour. Ils étaient venus apporter des lettres de ceux de leurs compatriotes qui habitaient l'Irak. Ceux-ci annonçaient qu'ils avaient fait des incursions sur les terres des Tatars, et poussé leurs courses jusqu'aux portes de Bagdad (106). Ils donnaient également des nouvelles des événements qui se passaient à Schiraz. On fit réponse à ces Arabes, et on les combla de témoignages de bienveillance.

Ce même mois, des ambassadeurs, envoyés vers le prince Bérékeh, se mirent en route. Parmi les Tatars arrivés en Égypte, il y en eut beaucoup qui, à l'instigation du sultan, embrassèrent l'islamisme. Il en fut de même des Francs qui s'étaient soumis volontairement, et des émirs nubiens, qui avaient été envoyés par leur roi. L'émir Bedr-eddin, le trésorier, leur distribua, dans un seul jour, cent quatre-vingts chevaux. Au mois de Djoumadâ second, on arrêta deux espions apostés par les Tatars. A cette même époque, on termina la construction de (107) la tour que le sultan avait fait construire à Kârâ قارا, et l'on s'occupa d'en bâtir une plus grande, qui devait servir à protéger les routes contre les incursions des Francs. Sur ces entrefaites, le roi d'Arménie (108), ayant dessein de porter la guerre en Syrie, avait fait préparer mille manteaux tatars (109) قبا تترى, et mille *serâkoudj* (bonnets) سراقوج (110), dont il revêtit des Arméniens, afin

(106) Je n'ai pas hésité à lire باب مدينة بغداد, au lieu de نايب مدينة بغداد.

(107) Je lis تنجز, au lieu de سجر.

(108) Je lis ملك الارمن, au lieu de تلك الارمن.

(109) C'est ainsi que je lis, au lieu de مترى.

(110) Le mot سراقوج se retrouve dans un autre passage de notre historien. On y lit (*Solouk*, t. I, p. 472) : يطلب ثلاثين سراقوج حتى اذا وجّه لكشف اخبار العدو يلبسها من يبعثه « Il demandait « trente *serâkoudj*, afin que, lorsqu'il enverrait des espions pour surveiller les mouvements de l'ennemi, « ces émissaires prissent ce costume. » Dans la *Vie de Bibars* de Nowaïri (folio 66 recto) : لبسوا كلهم السراقوجات تشبّها بالتتار « Ils prirent des *serâkoudj*, afin de ressembler à des Tatars. » Et (*ib.*) : الف سراقوج البسها اصحابه « Il fit prendre à ses compagnons mille *serâkoudj*. » Dans l'histoire de Schehâb-eddin, ou plutôt de Djemâl-eddin-ben-Wâsel (man. non catalogué, fol. 438 v°) : رما سراقوجه « Il

de faire croire que c'était un corps auxiliaire, envoyé par les Tatars. Dès qu'on eut reçu cette nouvelle, les courriers de la poste furent expédiés vers Damas, apportant un ordre que les troupes de cette ville se dirigeassent vers Hems ; que celles de Hamah entrassent en campagne, et que les Arabes de Syrie s'abstinssent, cette année, de se rendre dans le désert. Les armées s'étant mises en marche, firent des courses de tous les côtés. Les Arméniens furent complétement battus. Les troupes vinrent camper sous les murs d'Antioche, tuèrent ou firent prisonniers beaucoup d'ennemis, et enlevèrent un riche butin. Un autre corps pénétra dans le *Sâhel*, pour attaquer les Francs, s'avança jusqu'aux portes d'Akkâ, et commença à relever la ville de Schakif-Tiroun شقيف تيرون, qui était en ruine, depuis l'année 658. Dès que les travaux de construction furent terminés, on fit transporter dans cette place un arsenal زردخاناة et des vivres. Le sultan envoya
310 aux troupes du *Sâhel* une somme de deux cent mille pièces d'argent, qui fut partagée entre les soldats. Sur ces entrefaites, un courrier de la poste annonça que plusieurs émirs de l'Irak, venant de Schirâz, ainsi que des émirs de la tribu de Kafadjah, étaient arrivés, et se rendaient à la cour du sultan.

Le premier jour du mois de Redjeb, on présenta au prince un placet قصة (111),

« jeta son *serâkoudj*. » Suivant l'auteur du *Borhani-kati* (pag. 499), le mot *serâgoudj* سراغج ou سراغوج désigne : *Une coiffure de femme qui, d'un côté, tombe sur le front, enveloppe les cheveux, et pend jusque sur l'épaule gauche.* On sent bien que, dans le passage de Makrizi, il ne saurait être question d'un pareil genre de parure, et que le mot سراقوج doit signifier *un simple bonnet.* Voyez ci-dessus, p. 215.

(111) Le mot *kissah* قصّة, signifie : *Une requête, un placet.* Il se trouve, avec ce sens, dans plusieurs passages de la *Vie de Saladin* par Behâ-eddin (pag. 10, 23). Dans l'ouvrage biographique d'Ebn-Khallikan (fol. 324 v°), on lit : رفع رجل الى فخر الملك قصّة « Un homme présenta un placet « à Fakhr-almoulk. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. 663, fol. 35 r°) : اخذ من الناس قصصهم « Il prenait de la main de chacun le placet qu'il avait à présenter. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (art. دار ابن فضل الله) : كتب قصّة يسال فيها العفو عنه « Il écrivit un placet « dans lequel il implorait sa grâce. » Ailleurs (man. 798, fol. 179 v°, art. دار العدل) : قريت عليه قصة ضمّان دار الضرب « On lut devant lui le placet des fermiers de la monnaie. » Plus loin (f. 180 r°) : يقرا عليه بعض قصص « On lui lisait quelques placets. » Ailleurs (fol. 3 v°) : ينظر فى قصص الرافعين و ظلاماتهم « Il examinait les requêtes des plaideurs et leurs griefs. » Dans l'histoire du même écrivain (*Solouk*, tom. I, pag. 496) : اخذ قصصا كثيرة رفعت اليه « Il prit plusieurs placets qui lui furent pré- « sentés. » Dans l'*Histoire de la Conquête de Jérusalem* (fol. 90 v°) : استرفع قصص التظلمين « Il de- « manda qu'on lui présentât les placets de ceux qui avaient des réclamations à faire. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (tom. II, fol. 32 v°) : قرا كاتب السرّ عليه القصص « Le secrétaire de la

annonçant que, près de la porte du *Meschhed-Hosaïni,* se trouvait une mosquée, et à côté d'elle un lieu dépendant du palais, et qui avait été vendu pour une somme de six mille dirhems, payés à la chancellerie. Le sultan ordonna de rendre cet argent, d'employer tout le terrain à la construction d'une mosquée, et de commencer immédiatement les travaux. Bientôt après, un soldat se présenta, accompagné d'un orphelin, dont il déclarait avoir été chargé par un testament انه وصيّة (112). Le sultan dit au *kadi-alkodât* : « Lorsqu'un soldat de la « milice vient à mourir, ses camarades s'emparent de sa succession, et l'orphe- « lin est placé parmi les pages الاوشاقية. Si l'orphelin meurt, son bien passe à « l'individu qui a pris soin de lui; ou l'orphelin, en grandissant (113), ne trouve « plus rien, et ne saurait produire aucune preuve, pour revendiquer son bien ; ou « celui qui s'est chargé de son enfance étant mort le premier, l'avoir de l'orphe- « lin se trouve absorbé dans la masse de l'héritage. Il ne convient pas qu'un de « ceux à qui un enfant a été confié puisse se prévaloir de dispositions particu- « lières. La loi doit être la même pour tous. Il faut que les biens des orphelins « soient l'objet d'une surveillance exacte, et que les administrateurs de la jus- « tice امناء الحكم (114) président à l'emploi des fonds. »

On manda les délégués des émirs, les *nakibs* de l'armée, et on leur recom-

« chancellerie secrète lui fit lecture des placets. » Dans l'histoire du continuateur d'Elmacin (f. 235 v°) : وقعت عدة قصص في الملك الافضل « On reçut un grand nombre de placets concernant Melik- « Afdal. » Dans l'ouvrage intitulé *Inschâ* (fol. 106 v°, 292 r°) : اما القصص فتارة ينهي فيها وفاة من كان بيده اقطاعا وتارة انتقاله عنه لقضية ما « Dans les placets, on relate tantôt la mort de celui à « qui appartenait la propriété, tantôt la perte qu'il a faite de cette propriété par un événement « quelconque. » De là venait le nom d'un officier, qui portait le titre de *kissâh-dâr* قصّة دار, et dont les fonctions consistaient à recevoir, tous les jours de la semaine, les placets, requêtes et réclamations de tout genre. Il les faisait porter le vendredi, à l'audience du sultan, si ce prince devait en donner une, et il recevait les réponses. Cette charge avait une haute importance.

(112) Le mot وصيّ est ainsi expliqué par Meïdani (*Proverb.* 3850) : من تكل اليه امرك بعد الموت « Celui que l'on charge de l'exécution de ses dispositions testamentaires.» On lit dans l'histoire de Masoudi (*Moroudj,* t. I, fol. 12 v°) : كان شيث وصيّا على ولده « C'était Seth qu'il avait chargé « du soin de son enfant. » Dans l'histoire de Makrizi (*Solouk,* tom. I, pag. 610) : كل منا عمل الآخر وصيّة على اولاده بعد موته « Chacun de nous avait chargé l'autre de veiller, après sa mort, au soin « de ses enfants. »

(113) Je lis يكبر, au lieu de يكن.

(114) Je lis امناء, au lieu de انباء.

manda de se conformer à ce règlement, et telle est, en effet, la marche que l'on suit encore aujourd'hui.

Le troisième jour du même mois, on vit arriver des députés qui venaient de Schiraz. Ils avaient pour chef l'émir Seïf-eddin-Beklemek; avec eux se trouvait Seïf-eddin-Aktebar-Khawarizmi, qui avait été *djemdar*, au service de Djelâl-eddin-Khawarizm-schah, plusieurs pages de l'atabek Saad, savoir : Schems-eddin-Sonkordjah, et les personnes de sa suite. Dans la même réunion se trouvaient aussi Moudhir-eddin-Wischah-ben-Schehri, l'émir Hosam-eddin-Hosaïn-ben-Mallâh, émir de l'Irak, ainsi qu'un grand nombre d'émirs des Arabes de Khafadjah. Le sultan sortit en personne à leur rencontre, conféra à Seïf-eddin-Beklemek le grade d'émir de *tabl-khanah*, et combla de bienfaits tous ceux qui composaient cette réunion.

Au mois de Schaban, le sultan ordonna aux émirs, aux officiers de la milice et aux Mamlouks, de tenir leur équipement au complet (115). Tous se mirent en devoir d'exécuter avec le plus grand zèle les intentions du prince. La foule se pressait dans le marché des armes. Le prix du fer augmenta, aussi bien que le salaire des forgerons, et des ouvriers qui fabriquent les différentes pièces d'armure; on n'avait plus d'autre occupation. Les soldats employaient exclusivement leur revenu à l'achat des armes. Chacun se livrait à quelque exercice guerrier, tel que le jeu de la lance et autres; et l'on se familiarisait avec la pratique de l'équitation. Sur ces entrefaites, une lettre adressée par l'émir de Médine, an-

(115) Le mot عُدَّة, dans ce passage, et dans un autre (man. pag. 305), que j'ai traduit ci-dessus, désigne : *Un équipement guerrier.* Quand ce terme est mis au pluriel عُدَد, il signifie, en général : *Des munitions de guerre, tout ce qui peut servir à la défense ou à l'attaque.* On lit dans l'*Histoire de la Conquête de Jérusalem* (f. 14 v°) : جَمَعَ العَدَد و فرّق العُدَد « Il rassembla les hommes, et distribua « les munitions. » Ailleurs (fol. 204 r°), l'écrivain, rendant compte de l'incendie d'un bélier de guerre, ajoute : استخرجوا ما تحت الرماد من العُدَد بالنبش « En fouillant les cendres, on en tira « tout ce qu'elles contenaient de munitions. » Plus loin (fol. 233 r°) : السلطان عمر.. بطسة وزادها من العُدَد والآلات بسطة « Le sultan équipa un bâtiment, et le fournit abondamment de munitions « et de machines. » Ailleurs (fol. 270 v°) : فناء الخيل والعُدَد و السلاح « La destruction des chevaux, « des munitions et des armes. » Et (*ibid.* v°) : العُدَد فُقدت بالكلية « Les munitions manquèrent complétement. » Et enfin (fol. 297 v°) : استخرج ما بها من الاموال و العُدَد « Il en tira tout ce qui s'y « trouvait de richesses et de munitions. »

nonça qu'il s'était mis en marche, avec le voile كسوة de la Kabah, et qu'il l'avait suspendu à cet édifice.

Au mois de Ramadan, on acheva la fabrication du rideau destiné pour le tombeau du *Prophète.* On désigna, pour l'accompagner, l'eunuque Djemâl-eddin-Mohsin-Sâléhi; et l'on s'occupa de faire partir en même temps de la cire, des aromates, des parfums et de l'huile.

Un courrier, expédié à l'émir Nâser-eddin-Kaïmeri, lui apporta l'ordre de faire 311
des courses sur le territoire de Kaïsârieh قيسارية et d'Athlith عثليث. En effet, il pénétra jusqu'aux portes de cette dernière ville, pilla, égorgea, et enleva un grand nombre de prisonniers. De là, s'avançant vers Kaïsârieh, il y fit les mêmes ravages. Les Francs qui étaient en marche, pour aller attaquer Jaffa, furent saisis de frayeur, et retournèrent précipitamment sur leurs pas.

Le sultan, suivant son usage, fit distribuer aux cuisines du Caire et de Misr, de nombreuses aumônes, destinées pour les pauvres. Chaque nuit du mois de Ramadan, il dépensait une somme considérable, employée en achat de pain et de viande cuite. Suivant sa coutume, et à l'imitation des princes qui l'avaient précédé, il affranchit trente personnes, sans compter ceux de ses Mamlouks, auxquels il accorda la liberté.

Sur ces entrefaites, on reçut la nouvelle que les Francs avaient fait sur les Musulmans une prise considérable. Le sultan écrivit aux gouverneurs de la Syrie, pour leur ordonner de faire tous leurs efforts pour recouvrer ce qui avait été perdu. Mais bientôt après, on sut par une lettre de l'émir Nâser-eddin-Kaïmeri, que les Francs avaient rendu toute leur capture, qui se composait d'un grand nombre d'hommes, et de quantité d'animaux. Au moment où cette restitution eut lieu, les acclamations des hommes et des femmes, et les pleurs des enfants, formèrent un concert de voix qui aurait, pour ainsi dire, attendri les pierres elles-mêmes.

Un courrier, arrivé de Birah, apporta la nouvelle que Sârem-eddin-Bektasch-Zâhidi avait à plusieurs reprises, fait des courses jusqu'aux portes de Kalaat-arroum قلعة الروم (le château des Romains). En même temps, on reçut une lettre du roi Charles, frère du Français (saint Louis) roi des Francs. Cette dépêche était accompagnée d'un présent, et d'une lettre de l'*ostadâr* (le majordome) de ce prince. Il annonçait que son maître avait ordonné de faire reconnaître dans ses États l'autorité de Melik-Dâher. « Il veut, ajoutait-il, que je me regarde comme « délégué du sultan, ainsi que je le suis de mon souverain. »

Le vendredi, vingt-cinquième jour du même mois, on lut dans la grande mosquée de Fostat, une lettre qui supprimait les droits levés sur la charge du *wâli* de cette ville, et qui se montaient à la somme de cent quatre mille pièces d'argent. On reçut la nouvelle que Lascaris (Michel-Paléologue) avait retenu les ambassadeurs envoyés, avec un présent, vers le prince Bérékeh, et les avait empêchés de continuer leur voyage; en sorte que les objets dont ils étaient porteurs avaient péri pour la plupart. Le sultan ayant fait venir les patriarches et les évêques, leur demanda ce que méritait un homme qui avait violé ses serments, et lés engagements souscrits par Lascaris. Tous répondirent qu'un pareil homme devait être excommunié. Le sultan, après leur avoir fait donner une déclaration par écrit, leur présenta les actes mêmes des serments prêtés par Lascaris. Puis, il leur dit : « Ce prince, en retenant mes ambassadeurs, a violé ses engagements, « et a montré qu'il recherchait l'alliance de Houlagou. » Puis, il dépêcha vers l'empereur un moine, philosophe grec, un prêtre et un évêque, pour signifier à ce monarque son excommunication. Le sultan lui adressa en même temps une lettre extrêmement dure. Il écrivit aussi au prince Bérékeh, et fit remettre cette dépêche à l'émir Fâres-eddin-Akousch-Masoudi, qui avait été chargé de se rendre comme ambassadeur auprès de Bérékeh, et de lui porter le présent. Dès que Lascaris eut reçu le message du sultan, il mit en liberté les ambassadeurs qui se dirigèrent vers la cour de Bérékeh. Sur ces entrefaites, un courrier expédié de la Syrie, apporta la nouvelle que des Tatars, des Turcs, des habitants de Bagdad, en très-grand nombre, étaient entrés sur les terres de l'empire, pour venir faire leur soumission. Le sultan ayant convoqué les émirs, leur fit part de cet événe-
312 ment, et leur dit : « Je crains que l'arrivée de ces hommes, qui viennent de tous « côtés, ne cache quelque projet dangereux. Sortons à leur rencontre; s'ils arri- « vent avec des intentions d'obéissance, nous les traiterons comme il convient; « sinon, nous serons prêts à tout événement. Ceux qui composent mon armée re- « cevront de moi tous les objets qui leur seront nécessaires. Je ne veux être que « comme l'un d'entre vous : je me contenterai d'un cheval. Tout ce que j'ai de « chevaux, de mulets, d'argent, vous appartient, et à ceux qui combattront pour « la cause de Dieu. » Les émirs conseillèrent au prince de donner le titre de sultan à son fils, qui résiderait en Égypte durant l'absence de son père. En effet, le jeudi, treizième jour du mois de Schewal, le sultan fit monter à cheval son fils, Melik-Saïd, accompagné de tout l'appareil de la souveraineté. Lui-même marchait à pied, à côté de l'étrier du jeune prince, et portait devant lui le

gâschiah. Les émirs l'ayant pris de ses mains, il rentra dans son palais. Les émirs et tous ceux qui composaient l'armée, accompagnèrent le prince jusqu'à la *porte de Nasr,* entrèrent dans les rues du Caire, à pied, et portant le *gâschiah*. La ville fut ornée de la manière la plus brillante. Les émirs, à l'envi l'un de l'autre, dressèrent des pavillons قباب. L'émir Izz-eddin-Aïdemur-Halebi, monté sur un cheval, s'avançait à côté du prince, dont il devait être l'atabek. Des tapis de satin اطلس et d'étoffe *attâbi* عتابي (116), étaient étendus sous les pieds du cheval. Le prince rentra au château de la Montagne. Il n'y eut pas un émir qui ne fît couvrir la route de pièces d'étoffes de soie. On en recueillit plusieurs charges, que les mamlouks du sultan partagèrent entre eux. Le kadi Mohi-eddin-ben-Abd-al-kâder rédigea l'acte تقليد, qui conférait à Melik-Saïd le titre d'héritier présomptif du sultan. Le lundi, dix-septième jour du même mois, on convoqua les émirs, les kadis, les jurisconsultes, et l'on fit devant eux lecture de l'acte d'inauguration. Après quoi, on songea à la circoncision de Melik-Saïd. Tous les soldats reçurent ordre de se disposer à passer une revue, avec leurs armes et leurs instruments de guerre. Sur ces entrefaites, des Tatars arrivant, pour faire leur soumission, les émirs de Khafadjah furent désignés pour les accompagner.

Dans ce même temps, on vit paraître du côté de l'orient, une comète, dont la chevelure se dirigeait vers l'occident. Elle se levait un peu avant le point du jour, et s'avançait petit à petit, jusqu'à ce qu'elle se montrait dans un point fort élevé. Sa queue jetait une lueur très-vive; elle ne quittait pas la constellation de *hakah* هقعة près de laquelle on la voyait constamment, du côté de l'orient, à la distance d'environ la longueur d'une grande pique. Elle se montra depuis la fin du mois de Ramadan jusqu'au premier jour du mois de Dhou'lkadah. Avant son lever, elle répan-

(116) Le mot عتّابي désignait *une étoffe de soie.* En effet, on lit dans la Géographie d'Ebn-Haukal (manuscrit, pag. 120) : يرتفع منها العتابي و الوشي وساير ثياب الابريشم و القطن « On « en exporte l'*attâbi,* les étoffes peintes, et tous les genres d'étoffes de soie et de laine. » Mais il paraît que ce mot était une épithète qui signifiait : *Marqué de raies de couleurs différentes.* Ebn-Beïtar (man. 1071, f. 78 v°, 79), donnant la description d'une variété de melon, s'exprime ainsi : نوع صغير مخطط بحمرة و صفرة على شكل الثياب العتابي «Il est d'une petite espèce, rayé de rouge et de jaune : «comme les étoffes *attâbi.*» Dans la *Vie du sultan Kelaoun* (fol. 249 r°), il est fait mention de tapis d'*attâbi,* الفرش العتّابي. Hasan-ben-Omar (m. 688, f. 30 r°), parle d'un âne, qui était de couleur *attâbi:* حمار عتابي اللون. Dans l'histoire de Djemâl-eddin-ben-Wâsel (f. 39 r° et v°), on lit que parmi les présents que Saladin envoya d'Égypte à Noradin se trouvait une ânesse rayée : حمارة عتابية (probablement une femelle de zèbre).

dait dans l'air une masse considérable de rayons lumineux. A la fin du mois de Ramadan, et dans les premiers jours de Schewal, on vit, durant plusieurs nuits, après la dernière période du soir, paraître, vers le nord-ouest, des lignes brillantes, qui ressemblaient à des doigts, et qui se trouvaient dans la partie la plus élevée du ciel. Le quatrième jour de Schewal, un peu avant le coucher du soleil, cet astre se colora d'une teinte rouge, perdit son éclat, et resta complétement éclipsé, jusqu'à ce qu'il disparut sous l'horizon. A l'extrémité du soir, la lune éprouva un accident semblable.

On apporta du quartier de Maks, situé hors du Caire, un enfant mort, qui avait deux têtes, quatre yeux, quatre pieds, quatre mains. Cet enfant avait été
313 trouvé sur le quai de Maks.

On fit mettre à mort Melik-Moughith-Fatah-eddin-Omar, fils de Melik-Adel, et prince de Karak. On reçut la nouvelle que les ambassadeurs envoyés vers le prince Bérékeh étaient arrivés à leur destination; qu'ils avaient reçu l'accueil le plus distingué, et obtenu ensuite la permission de partir.

Le premier jour du mois de Dhou'lkadah, au lever du soleil, le sultan passa ses troupes en revue. Elles étaient en nombre immense; chaque émir s'avançait à la tête de son corps, revêtu d'une cuirasse. On conduisait les chevaux de main, qui étaient parés comme pour la guerre. Suivant les ordres du sultan, personne, ce jour-là, ne devait porter d'autre costume que le costume militaire. Le monarque se tint constamment assis sur l'estrade placée à côté de la *Maison de la justice*. L'armée défilait dans tout l'appareil guerrier, et la chancellerie militaire était devant le prince. Les soldats s'avançaient, cinq par cinq, puis dix par dix; et enfin, comme ils étouffaient dans la foule et sous le poids de leurs armures de fer, on les fit marcher en nombre illimité. Il périt dans cette occasion quantité de personnes, entre autres Aïbek, mamlouk de l'émir-Izz-eddin-Aïdemur-Halebi. Son corps fut enterré, puis exhumé, et déposé dans un autre tombeau. Le kadi Mohi-eddin-ben-Abd-alkâder, fit, à cette occasion, les vers suivants :

« Si l'on a transporté Aïbek hors de son tombeau, ce n'a point été par suite « de quelque accident, ou par châtiment;

« Mais il est mort le jour d'une revue; et la revue (celle du jugement dernier) « doit toujours être accompagnée de la résurrection. »

Le sultan avait voulu que la marche des troupes se terminât dans un jour, afin qu'on ne pût pas dire qu'un soldat eût rien emprunté à un autre. Les soldats passés en revue entraient par la porte de Karâfah, se dirigeaient du côté

du château de la Montagne, par la porte de *Nasr,* vers la tente qui avait été dressée sur ce terrain. A l'approche du coucher du soleil, le sultan monta à cheval, vêtu seulement d'un manteau de couleur blanche, et passa au milieu des troupes qui étaient sous les armes. Il n'avait avec lui qu'un petit nombre de *Silahdârs,* et de ses familiers. Arrivé à la tente, il mit pied à terre, et assigna à chacun son poste. Après quoi, il rentra dans le château, au moment du coucher du soleil. Bientôt, toute la foule se livra à de nombreux divertissements. On para les chevaux de housses تشاهير (117) et de caparaçons de guerre البراسيم الحربية, d'écharpes مراوات, de croissants اهلّة d'or et d'argent, de satin et de *hatâmi* حطامى. Le sultan descendit du château, accompagné de ses chevaux de main. Toute cette fête présentait un spectacle dont la beauté éblouissait les yeux. On avait employé, pour former les écharpes مراوات, des drapeaux de satin jaune, pour une valeur de dix mille pièces d'or; et l'on en fabriqua ensuite une quantité incalculable. Le sultan se rendit au *meïdân* de la fête, précédé par ses chevaux de main. Il promit de donner à chaque émir qui atteindrait le *kabak* قبق (118),

(117) Le mot *taschhir* تشهير se retrouve, avec le même sens, dans un passage de notre auteur (*Solouk,* tom. I, pag. 370) : جعل لمن اصاب فرسًا بتشاهيره « Il promit à celui qui atteindrait le but « un cheval avec son harnais. » Dans la *Vie de Melik-Aschraf* (de mon manuscr., f° 85 v°) : التشاهير وانواع المذهب من الحرير « Les housses et les différentes sortes d'étoffes de soie, tissues en or. »

(118) Abou'lmahâsen (man. 662, fol. 41) nous donne sur le mot *kabak* قبق les détails suivants : نصب السلطان ظاهر القاهرة خارج باب النصر القبق و صفة ذلك بان ينصب صارى طويل ويعمل على راسه قرعة من ذهب او فضة و يجعل فى القرعة طير حمام ثم ياتى الرامى بالنشاب وهو سايق فرسه و يرمى عليه فمن اصاب القرعة و طير الحمام اخلع خلعة تليق به ثم ياخذ القرعة « Le sultan fit dresser, hors du Caire, près de la porte de *Nasr,* un *kabak* dont voici la description. « On plante en terre un mât élevé, au haut duquel on place une courge d'or ou d'argent, dans l'in- « térieur de laquelle est un pigeon. Des hommes habiles à tirer de l'arc se présentent dans la lice, et « décochent leurs flèches contre le mât, tout en faisant courir leurs chevaux. Celui qui atteint la « courge et l'oiseau, reçoit une robe d'honneur, proportionnée à son rang; après quoi, il emporte « la courge. » Makrizi (*Description de l'Égypte,* article de ميدان القبق), nous donne, sur ce sujet, des détails analogues : القبق عبارة عن خشبة عالية جدا تنصب فى براح من الارض ويعمل باعلاها دايرة من خشب و تقف الرماة بقسيها و ترمى بالسهام جوف الدايرة لكى تمرّ من داخلها الى غرض هناك تمرّنا لهم على احكام الرمى و يعبّرون عن ذلك بالقبق بلغة الترك « On désigne « par le mot *kabak* une poutre fort élevée, que l'on dresse dans une plaine, et qui est surmontée « d'un cercle de bois. Des archers se placent devant cette poutre, et décochent des flèches vers le « milieu du cercle, afin que, passant au travers, elles aillent atteindre un but : ces flèches doivent y

un de ses chevaux avec son harnais تشاهير. Chaque *mufredi*, mamlouk ou *djundi*, reçut une robe d'honneur. Ce prince continua sa marche, accompagné des émirs, des *mufredis*, des *Bahris*, des *Dâheris*, des soldats de la *halkah*, et des *djundis*. Dès le matin, la foule entra armée de piques. A l'heure de la prière, le sultan
314 descendit pour accomplir cet acte religieux, et donner ensuite le festin d'usage. Après quoi, tous les assistants montèrent à cheval, revêtus de leurs armures. Le sultan, de son côté, monta à cheval, pour aller s'exercer à tirer de l'arc, et distribua un grand nombre de présents et de vêtements d'honneur. Dans le courant de ce mois, les ambassadeurs du prince Bérékeh arrivèrent à la cour. Ils furent éblouis en voyant le nombre des troupes du sultan, leur beau costume, le zèle du monarque, la parure des chevaux, et la magnificence des cavaliers. Placés à côté du sultan, ils contemplaient les évolutions des soldats, et leur habileté à tirer des flèches. Cette fête se prolongea durant plusieurs jours.

Le neuvième jour de ce mois, le sultan distribua des robes d'honneur aux rois, aux émirs, aux *Bahris*, aux chambellans حجّاب, aux membres de la *halkah*, aux hommes de loi ارباب العمايم (119), aux vizirs, aux kadis, et aux membres de fa-

« passer suivant les règles de l'art. Ce jeu porte, en langue turque, le nom de *kabak*. » Makrizi, dans son ouvrage historique, emploie plusieurs fois ce même mot. On lit (*Solouk*, t. I, pag. 378) : نصب القبق بالميدان الاسود. Et (*ibid.*) : رموا فى القبق. Et enfin (pag. 474) : نصب القبق. On lit dans l'ouvrage intitulé *Ilm-alforousiah* (la science de l'équitation) (m. ar. 1127, fol. 50 r°) : يلعب القبق ثم تعمل داخل يقطينه طير حمام « On joue au *kebak*; ensuite on place dans sa courge un pigeon. » Il paraît que ce jeu a toujours été en usage dans l'Égypte, car Vansleb (*Relation de l'Égypte*, pag. 338) dit que le mot *kara* قرع désigne une courge, qui servait de but aux gens du pacha.

(119) Le mot *emâmah* عمامة désigne : *Le gros turban que portent les gens de loi;* et par suite les termes ربّ العمامة, ou صاحب عمامة, ou مُعَمَّم, ou متعمّم, s'emploient indistinctement, pour signifier : *Un magistrat, un homme de loi.* On lit dans le *Kâmel* d'Ebn-Athir (t. V, p. 53) : منهم احد عشر الف كلهم صاحب عمامة « On en comptait onze mille, qui tous étaient gens de loi. » Dans le *Mesalek-alabsar* (man. 583, fol. 174 r°) : ذوو العمايم المدوّرة من القضاة و الوزراء « Les porteurs de « turbans arrondis, tels que kadis, vizirs. » Suivant ce que rapporte Sakhâwi, dans son *Histoire des kadis d'Égypte*, un sultan, voulant conférer à un de ses sujets la dignité de kadi, lui dit ces mots (man. 690, f. 100 r°) : كبّر غدًا عمامتك « Aie soin, demain, de faire agrandir ton turban. » Dans le *Kâmel*, ou plutôt dans l'histoire de Djemâl-eddin-ben-Wâsel (tom. VII, pag. 162) : كان معمّما فى اول امره ثم الزمه ان يخلع العمامة ويلبس الشربوش « Il était primitivement homme de loi; ensuite on l'obligea de quitter le turban, et de prendre la coiffure appelée *scherbousch*. » Plus loin (pag. 167) : يحضر سماطه الامراء و الاكابر من المعمّمين « A son festin se trouvaient les émirs, et les « principaux d'entre les gens de loi. » Dans l'histoire de notre auteur (*Solouk*, t. I, p. 612) : كتب له

milles illustres ذوى البيوت. Tous se présentèrent devant le prince, revêtus de leur *khilah*. Les divertissements durèrent jusqu'à la fin du jour. Les ambassadeurs demandèrent si les troupes qu'ils avaient sous les yeux composaient la totalité des forces de l'Égypte et de la Syrie. On leur répondit que c'était seulement l'armée d'Égypte, sans compter les garnisons des places frontières, Alexandrie, Damiette, Raschid, Kous, les soldats détachés pour des expéditions, et ceux qui se trouvaient dans leurs propriétés. Les députés, en recevant ces détails, témoignèrent la plus vive surprise.

Le dixième jour du même mois, le sultan donna, dans le château de la Montagne, un grand festin auquel assista Melik-Saïd, accompagné des fils des rois et de ceux des émirs. A l'issue du repas, Melik-Saïd fut circoncis : puis le fils de l'émir Izz-eddin-Halebi l'atabek, le fils de l'émir Schems-eddin-Sonkor-aschkar-Roumi, celui de l'émir Seïf-eddin-Tenkez, de Hosâm-eddin, fils de Bérékeh-khan, le fils de Melik-Moudjahid, fils du prince de Mausel : puis les trois fils de Melik-Moughith, souverain de Karak, le fils de Fakhr-eddin-Hemsi, et un grand

توقيع لم يكتب لمتعمّم مثله « On écrivit pour lui un diplôme, tel qu'on n'en écrivait point de pareil « pour un homme de loi. » Et (*ibid.*) : يجلس فوق كل متعمّم من الكتّاب « Il avait la préséance sur « tous les gens de loi qui se trouvaient parmi les écrivains. » Dans le *Inschâ* (fol. 112 v°) : ان كان الوزير متعمّما « Si le vizir est un homme de loi. » Plus bas (fol. 114 v°) : انها مختصة بالمتعمّمين من ارباب الوظايف الدينية والديوانية ولا يكتب لارباب السيوف « Ce genre d'acte était réservé ex- « clusivement pour les gens de loi qui remplissaient des fonctions religieuses ou administratives. On « ne le délivrait point aux hommes d'épée. » Plus loin (f. 132 r°) : كانت ولاية الحسبة منحصرة في المتعمّمين ثم صار يتولاها ارباب السيوف « Les fonctions de *mohtesib* étaient jadis données unique- « ment à des gens de loi. Par la suite, on y nomma des hommes d'épée. » Et enfin (f. 133 r°) : صار يتولا نظره من المتعمّمين من يوهل الى نظره « On désignait pour cette inspection ceux d'entre les gens de « loi qui avaient la capacité nécessaire. » Dans la langue persane, le mot اهل دستار signifie *les gens de loi* (*Zafer-nâmeh,* fol. 3 r°). Le terme دستاربند répond à متعمّم, et désigne *un homme de loi.* On lit dans le *Bostan* de Sadi (pag. 20) : نكردد زدستاربندان خجل « Il ne rougira pas devant les gens « de loi. » Et la glose explique دستاربندان par اشراف و اعيان و علماء. Dans un passage de Mirkhond (V^e partie, fol. 63 r°) : سادات و ايمّة و قضات و دستاربند (lis. دستاربندان) و مقربان حضرت و اعيان امراء « Les seïds, les imams, les kadis, les gens de loi, les courtisans intimes, et les princi- « paux émirs. » Puisque j'ai nommé le mot *scherbousch* شربوش, je dois en donner la définition. Au rapport de Makrizi (*Description de l'Égypte,* article *des marchés*) : الشربوش هو شي يشبه التاج كانه شكل مثلث يجعل على الراس بغير عمامة « Le mot *scherbousch* désigne une coiffure qui ressemble « à une couronne, qui est à peu près de forme triangulaire, et que l'on pose sur la tête sans turban. » Il est probable que ce terme est une altération du mot *serpousch* سرپوش.

nombre d'enfants des émirs. Avant la cérémonie, on avait eu soin de faire distribuer des vêtements neufs à quantité d'orphelins et d'enfants pauvres du Caire et de Misr. On les réunit ce jour-là au château, et on les fit circoncire. Le sultan défendit aux émirs et à ses courtisans d'offrir le présent qui, suivant l'usage, devait être remis aux princes dans cette occasion solennelle. En sorte que nul des personnes à la cour ne donna la moindre chose. A peine la cérémonie était-elle terminée, que le sultan se dirigea vers Terraneh, puis vers la vallée de Habib, et vint loger dans les monastères. De là il se rendit à Teroudjeh, puis à Hamâmat, et enfin à Akabah. Là il forma une enceinte circulaire حلقة (120) pour la chasse. A cette époque arriva la fête des victimes عيد النحر. Le sultan envoya des troupes pour arrêter les Arabes qui, suivant ce qu'il avait appris, se livraient à de nombreux brigandages. Il fit comparaître devant lui les Hawarah et les Arabes de Selim, et les obligea de souscrire des actes, par lesquels ils s'engageaient à cultiver le pays, et à n'accorder aucun asile aux malfaiteurs. Le sultan prit ensuite la route de la place d'Alexandrie. Il distribua aux *mufredis*, aux émirs, et aux personnes attachées à sa personne, sans distinction, de l'argent et des étoffes. Il joua à la paume dans le *meïdân*, visita le scheïkh Schâtebi, et se dirigea vers le Caire. Arrivé dans la ville de Teroudjeh, il désigna Seïf-eddin-Ata-allah-ben-Azar,
315 comme chef des Arabes de Barkah : il lui enjoignit de lever la dîme زكاة des troupeaux, celle des champs et des fruits, suivant l'ordre de Dieu. L'émir s'étant engagé à remplir ces conditions, reçut du sultan un drapeau et des tymbales; il s'éloigna pour aller veiller à la défense du pays, et exiger des Arabes de Barkah, le tribut d'aumône زكاة et les dîmes. Le sultan étant rentré au château de la Montagne, vit arriver le gouverneur de Tekrit à la tête d'une troupe nombreuse; il fit partir l'émir Amin-eddin-Mousa-ben-Turcomâni, qui avait avec lui un grand nombre d'archers et autres soldats, un trésor, quantité de robes d'honneur, une foule d'émirs arabes de Karak, et des *Bahris* de cette ville, un vaste amas de grains et d'autres provisions. Ces troupes se dirigèrent vers Khaïbar, dont la citadelle tomba en leur pouvoir.

Cette même année, on vit flotter sur le canal du Caire les cadavres d'hommes assassinés. Plusieurs personnes disparurent, sans qu'on pût découvrir la cause de leur mort. Enfin, au bout d'un mois, on recueillit les détails suivants : Une

(120) Le mot *halkah* حلقة désigne ce que dans la langue persane on nomme *tchergah* چرگه, c'est-à-dire, le cercle plus ou moins étendu que formaient les chasseurs, et dans lequel ils enfermaient ordinairement une immense quantité de gibier.

femme d'une grande beauté, nommée Gaziah, sortait journellement, dans une parure recherchée, et ayant avec elle une vieille femme. Lorsqu'un inconnu s'approchait et lui faisait des propositions galantes, la vieille disait à cet homme : « Ma « maîtresse ne peut aller chez personne; mais ceux qui ont des vues sur elle, « n'ont qu'à venir à notre logement. » Dès que le malheureux était entré dans cette maison, des hommes apostés se jetaient sur lui, l'égorgeaient, et enlevaient tout ce qu'il avait sur lui. Cette femme changeait continuellement de demeure. Tandis qu'elle habitait en dehors de la porte de Schariah باب الشعرية, sur les bords du canal, la vieille alla un jour trouver une coiffeuse ماشطة célèbre du Caire, et l'invita à venir pour un mariage فرح (121). La coiffeuse partit avec cette femme, portant, suivant l'usage, quantité de bijoux, et accompagnée d'une jeune fille qui était à son service. Lorsqu'elles furent arrivées à la maison, la coiffeuse entra, et la jeune esclave s'en retourna. Les hommes apostés massacrèrent la coiffeuse, et volèrent tout ce qu'elle avait apporté. Cependant la jeune fille s'étant présentée au logis indiqué pour demander sa maîtresse, on lui dit qu'on ne l'avait pas vue. Elle se rendit alors chez le *wâli*, et lui raconta le fait. Cet officier étant entré brusquement dans la maison qui lui avait été désignée, surprit la vieille, la jeune femme, les arrêta, et les appliqua à la torture. Elles avouèrent leurs crimes, et furent mises en prison. Un homme étant venu s'informer du sort de ces deux femmes, fut saisi et torturé. Il dénonça son associé, qui était le propriétaire des fours où l'on cuisait la brique, et qui fut immédiatement mis à la question. On sut, par leurs aveux que, dès qu'ils avaient tué un homme, ils jetaient le corps

(121) Le mot *farah* فَرَحٌ signifie *une noce*. On lit dans l'histoire de Makrizi (*Solouk*, t. I, p. 824) : عمل فى بيته فرحا « Il célébra une noce dans sa maison. » Plus loin (pag. 1097) : لا سيما فى المهمّات و الافراح التى كان السلطان يعملها لاولاده « Surtout dans les fêtes et les noces que le sultan célébrait « pour ses enfants. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (tom. II, fol. 136 r°) : عمل له فرحا كبيرا « Il célébra pour lui une noce splendide. » Dans le *Roman d'Antar* (t. III. fol. 101 r°) : كان فى ظنّه بان بنى عبس مشتغلين فى فرح شاس « Il pensait que les enfants de Abs étaient occupés à la « noce de Schas. » Dans les *Opuscules* de Makrizi (fol. 129 r°), on lit : عملت الافراح « On célébra « les fêtes. »

Je dois faire observer que dans le *kartas* on trouve le mot pluriel مُفْرِحات employé dans deux sens. D'abord il désigne *des fêtes;* comme dans ce passage (pag. 206) : عملت المفرحات « On célébra « les fêtes. » En second lieu, *des instruments de musique*. On lit (pag. 256) : امر بضرب الطبول و المفرحات « Il ordonna de battre les tambours et les autres instruments de musique. »

dans la fournaise, afin de calciner les os. Ils indiquèrent des caves qui existaient dans la maison, et qui étaient remplies de cadavres. Tous les coupables furent cloués sur des pièces de bois. Au bout de deux jours, la jeune femme fut mise en liberté; mais elle ne tarda pas à mourir.

Cette même année, le sultan assigna وقف un grand nombre de villages, situés en Syrie et près de Jérusalem, afin que leur produit fût employé à fournir du pain, des sandales, et une somme de pièces de cuivre aux pèlerins qui feraient à pied le voyage de Jérusalem. Il fit bâtir dans cette ville un *khân,* un four et un moulin. L'inspection de ces diverses fondations fut confiée à l'émir Djemâl-eddin-Mohammed-ben-Nahar.

Cette même année, Lascaris (Michel-Paléologue), empereur de Constantinople, fit arrêter Izz-eddin-Kaïkaous, fils de Kaïkhosrev, et petit-fils de Kaïkobad, souverain du pays de Roum; ce prince était en guerre avec son frère, qui le défit complétement et le força de fuir. Le vainqueur, nommé Rokn-eddin-Kilidj-Arslan resta maître des États de son frère. Izz-eddin se retira auprès de Lascaris, qui lui accorda un asile, et le reçut dans son palais, ainsi que tous les émirs de sa suite. Durant quelque temps, il s'annonça comme leur protecteur; mais, étant informé que ces fugitifs avaient formé le projet de l'assassiner, et de s'emparer de son royaume, il les fit arrêter, mit en prison Izz-eddin, et fit aveugler, au moyen d'un fer chaud, tous les compagnons de ce prince.

Cette même année vit mourir à Damas le *kadi-alkodat* de cette ville, Imâd-eddin-Abou'lfadâïl-ben-Kharestâni, de la secte de Schaféi. Il avait été destitué de son emploi; mais il avait conservé la place de *khatib* de la principale mosquée, et de professeur de traditions dans le collége Aschrafiah. Il était âgé de cinquante-cinq ans.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE DU TOME PREMIER.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Page 9. Je dois ajouter ici quelques mots relativement à la ville de Soubaïbah. L'auteur du *Mesalek-alabsar* (man. 583, fol. 214 r°), dit que la ville de Banias, capitale du canton de Djaulan جولان, renferme la forteresse de Soubaïbah. Suivant l'auteur du *Inschâ* (f. 88 r°) : « La forteresse « de Soubaïbah, qui dépend de la ville de Banias, est une place extrêmement forte. Elle a un gou- « verneur particulier qui est à la nomination du vice-roi de Damas. » Plus loin (fol. 148 r°), l'écrivain fait mention du gouvernement de Banias et de celui de la forteresse de Soubaïbah. Enfin, ailleurs (fol. 239 v°), il s'exprime en ces termes : « Quant à ce qui concerne le gouverneur de la « forteresse de Soubaïbah نايب قلعة صبيبة, s'il a le rang de commandant مقدم, les lettres qui « lui sont adressées, offrent les formules صدرت (elle est émanée), et العالى (l'ordre auguste) ; s'il « a celui d'émir de *tabl-khânah,* on emploie la formule صدرت, et السامى (l'ordre élevé). Le titre « qui lui est donné est celui de نايب قلعة صبيبة المحروسة *Gouverneur de la forteresse de Soubaïbah,* « *la bien gardée.* » On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (man. 798, fol. 201 v°) que, dans « l'année 688 de l'hégire (de J. C. 1289), le gouverneur de Soubaïbah envoya quarante et quelques « pigeons, destinés à porter des dépêches, et accompagnés des hommes qui devaient avoir soin du « colombier. » Dans un traité conclu entre le sultan Kelaoun et le roi de la petite Arménie (man. de Saint-Germain 118 *bis*), il est fait mention du gouvernement de Soubaïbah مملكة صبيبة. Et dans un traité du même prince avec les Francs de Saint-Jean d'Acre, on lit : « Banias et ses dépendances, la « forteresse de Soubaïbah قلعة الصبيبة, avec ses lacs et les terres de sa juridiction. »

Page 36. Le texte porte : le *rocher de Kabak* عقبة القبق ; mais, comme ce nom, à ma connaissance, ne se trouve point ailleurs, je crois qu'il y a ici une faute de copiste, et qu'il faut lire *Amak* العمق. L'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni, (tom. II, fol. 116 v°), nous offre ces mots : استولى على العمق من اعمال حلب « Il s'empara du lieu nommé *Amak,* qui dépend du canton d'Alep. » Dans l'histoire de Djemâl-eddin-ben-Wâsel (*Kâmel,* tom. VII, pag. 60) : بثت الخوارزمية سراياهم فى اعمال حلب فانتهت غاراتهم الى بلد عزاز وتل باشر وبرج الرصاص وجبل سمعان وطرف العمق « Les Khowarizmiens envoyèrent des partis dans toute la province d'Alep. Ils poussèrent leurs « courses jusqu'à la ville d'Azaz, Tel-Bâscher, Bordj-arrisâs (la tour de plomb), la montagne de Si- « méon, et le territoire d'Amak. » Au rapport d'Abou'lmahâsen (*Manhel-sâfi,* tom. IV, manuscr. 750, fol. 205 r°) : « Le lieu nommé *Djubb-alomian* جب العميان (le puits des aveugles) est situé dans le « canton d'*Amak* العمق, entre Kosaïr القصير et Antioche. »

Page 40. Le manuscrit unique, qui est sous mes yeux, porte مجيد العرب. Mais cette leçon est fautive, et il faut y substituer مجد العرب *medjd-alarab,* c'est-à-dire : *Celui qui était la gloire des Arabes.* En effet, nous lisons dans le *Traité des Arabes de l'Égypte,* composé par Makrizi (*Opuscules,* f. 202 r°) : الشريف حصن الدين ثعلب بن الامير كبير نجم على ... مجد العرب ثعلب الجعفرى « Le schérif Hisn-eddin-Thaleb, fils du grand émir Nedjm-Ali.... Medjd-alarab-Thaleb-Djafari. » Plus loin (f. 208 v°, 209 r°), il est fait mention du grand émir Hisn-eddaulah-Medjd-alarab (gloire des

Arabes), Thaleb . . . . . Enfin, un autre Arabe (*ibid.*, fol. 209 r°, 210 r°), Fâres-eddin, portait le surnom analogue de *Izz-alarab* عز العرب, c'est-à-dire *la puissance des Arabes.*

Page 46. Le mot سَنَد doit quelquefois s'expliquer d'une manière différente. Comme dans son sens primitif il désigne : *La partie supérieure de la pente d'une montagne,* il se prend, par extension, pour *ce qu'il y a de plus élevé, soit parmi les personnes, soit parmi les choses.* On lit dans le *Makhzen-alinschâ* de Hosaïn-Kâschefi (man. pers. 73, fol. 37 r°) : السيّد السند المرتضى « Le seigneur « illustre et approuvé de Dieu. » Plus loin (f. 41 v°) : كلامه سند وهو سند في الفضل « Ses discours « sont excellents, et lui-même se distingue par un mérite éminent. » Et (*ibid.*) : سند الاعالى « La « sommité des êtres élevés. » Plus loin (f. 49 v°), l'auteur parlant des traditions émanées de Mahomet, les appelle : احاديث معالى آن سند اعالى « Les traditions sublimes du plus parfait des êtres élevés. » Ebn-Khaldoun dit, dans un sens analogue (*Prolégomènes,* fol. 162 v°) : سند العلم قد كاد ان ينقطع « La sommité de la science faillit être anéantie. »

Page 83. J'ai admis la leçon *Zirâ* زيرا, sur l'autorité du *Lexique géographique arabe;* mais je crois qu'il faut préférer *Zizâ* زيزا. En effet, ce nom est écrit ainsi dans l'exemplaire authographe de la géographie d'Abou'lféda. En outre, dans le *Mesalek-alabsar* (m. 642, f. 102 v°, 113 v°) et ailleurs, on lit visiblement زيزا. D'ailleurs, la *Notice de l'empire* (*Notitia dignitatum imperii,* éd. Labbe, p. 37), nous apprend qu'un corps de cavaliers Dalmates était campé à Ziza. Or, cette dernière ville est évidemment la même que celle dont Makrizi et les autres historiens arabes font mention.

Page 135. Dans deux passages de Makrizi, où il est question des femmes, j'ai eu tort de traduire le mot عصابة par *drapeau;* car, il désigne *un genre de coiffure.* On lit dans le *Traité de rhétorique* d'Ebn-Athir (tom. II, man. d'Asselin 539, f. 99 v°) : انهن يتعصبن عصايب كامثال الاسنمة « Elles « se parent de coiffures qui ressemblent, pour le volume, à des bosses de chameaux. »

Page 147. Le mot *kasabah* قصبة ne désigne pas la ville entière du Caire, mais la grande rue qui, suivant le rapport de Makrizi (man. 798, fol. 88 v°), s'étendait depuis le quartier nommé *Hosaïniah* الحسينية jusqu'au *Meschhed-nefisi* المشهد النفيسي, et comprenait douze mille boutiques. Ce nom existe encore aujourd'hui.

Ibid. Le texte porte : جلس السلطان متادّبا معه, ce qui signifie : « Le sultan, pour observer « les lois de l'étiquette, s'assit à côté de lui. » Le verbe أَدَّبَ à la cinquième forme, doit se traduire par : *Montrer pour quelqu'un les égards que l'étiquette ou la politesse réclame.* On lit dans les *Opuscules* de Makrizi (fol. 127 v°) : لم يدع لصاحب اليمن تادبا مع السلطان « Il ne fit pas la prière pour « le souverain du Yémen, afin de témoigner son respect pour le sultan. » Dans le *Traité de Rhétorique* d'Ebn-Athir (tom. I, man. d'Asselin 104, fol. 31 v°) : يتادبون معه بان لا يفارقوا مجلسه الا باذنه « Ils lui témoignaient leurs égards, en ne quittant point son audience sans sa permission. » Plus loin (fol. 103 v°) : ان يتادّب بادب الله « Qu'il observe les règles que Dieu prescrit. » Ailleurs (f. 90 r°) : يتادب به الزمان تادب ذوى الاستبعاد « Le destin montre pour lui les égards que témoignent les « hommes qui ont pour d'autres le plus d'éloignement. » Dans le *Inschâ* (man. 1573, fol. 321 r°) الا ان يكون احدهما اسنّ فيراعى له ما يجب له مع الحديث من التادب معه « Si ce n'est que « l'un est plus âgé que l'autre; et qu'on observe, en lui parlant, les égards qui lui sont dûs. » Dans l'ouvrage biographique d'Ebn-Khallikan (fol. 210 v°) : تادب الجندى ان يذكر اسمه لما صار موافقا اسم السلطان « L'officier ne voulut pas, par politesse, que l'on prononçât son nom, attendu qu'il

« était le même que celui du sultan. » Makrizi, dans sa *Description de l'Égypte* (article de l'*Audience des khalifes,* man. 797, fol. 318 r°), dit : قاضى القضاة . . . يسلم متادّبا ومعنى الادب انه يرفع يده اليمنى ويشير بالمسبحة ويقول بصوت مسموع السلام على امير المومنين ورحمة الله وبركاته « Le *kadi-*« *alkodat* . . . faisait le salut prescrit par l'étiquette, et dont voici la forme. Il élevait sa main droite, « faisait un signe avec son chapelet, et disait d'une voix haute et intelligible : Que le salut soit sur le « prince des croyants, ainsi que la miséricorde et les bénédictions de Dieu. »

Quelquefois le verbe أَدَّبَ, à la cinquième forme, signifie : *Être instruit, être corrigé;* comme dans ce passage du *Commentaire* de Safadi, sur la lettre d'Ebn-Zeïdoun (m. d'Asselin 394, f. 38 r°) : من يريد بذلك صلاحى و تادبى « Celui qui cherche, en cela, mon intérêt et mon instruction. » أَدَبَ à la première forme, a aussi le sens de *montrer des égards, de la politesse.* On lit dans l'histoire d'Ebn-Khaldoun, (tom. VIII, fol. 304 v°) : افرده بالمجلس ادبا معه « Il lui donna, par politesse, une « audience pour lui seul. » Peut-être faut-il lire : تأدّبًا.

Page 189. Le nom de la tribu arabe, dont il est ici question, doit s'écrire, non pas *Aïd* العايد ou *Abed* العابد, mais *Aïdh* العايذ. En effet, Makrizi nous apprend (*Opuscules*, fol. 204 v°), que les Arabes-*Aïdh,* qui forment une branche de la grande tribu de Djedham جذام occupent l'espace compris entre le Caire et la forteresse d'Akabah-Aïlah.

Page 210. Dans plusieurs passages du manuscrit qui est sous mes yeux, j'ai lu *Berki* بركى comme nom ou surnom de l'émir Schems-eddin-Akousch. Mais la véritable leçon est *Burunli* برنلى. En effet, voici ce que dit, à ce sujet, l'historien Abou'lmahâsen (*Manhel-sâfi,* tom. II, manuscr. 748, fol. 3 r°) : « L'émir Schems-eddin-Akousch-ben-Abd-allah-Azizi est connu sous le surnom de *Bu-*« *runli* برنلى ou *Burunlu* برنلو. Ces deux mots, qui appartiennent à la langue turque, désignent un « homme qui a un grand nez الانوفى. » La faute que je signale ici se reproduit dans un certain nombre de passages où le lecteur doit partout substituer à *Berki,* le surnom *Burunli.* Dans un autre endroit (pag. 108), le texte portait : التركى العزيزى, et j'ai traduit le *Turc-l'Azizi*; mais il fallait écrire *Burunli-Azizi.*

Page 211. Le verbe حَمَى signifie, je crois : *Se réserver un canton pour y lever des droits.* De là vient le substantif *himaïah,* qui désigne *ce genre de contribution.* On lit dans les *Opuscules* de Makrizi (fol. 29 r°) : طمعوا فى اخذ الاموال و البرطيل و الحمايات « Ils aspiraient à lever les droits, les « présents, et les contributions qu'ils se réservaient. » Dans l'ouvrage de Khalil-Dâheri (f. 260 r°) : استادارية الحمايات والمستاجرات « La charge d'ostadâr des contributions réservées et des biens « affermés. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (tom. II, fol. 115 v°) : جميع مال الحماية السلطانية التى جمعها المويد « Tout l'argent provenant des droits que s'était réservés le sultan, et « qu'avait recueilli Mouwaïad. » Dans les *Prolégomènes* d'Ebn-Khaldoun (fol. 87 r°) : ساير امور الحمايات و المطالبات « Tout ce qui a rapport aux contributions et aux exactions. »

Ibid. Le texte porte بردداربة; mais, comme immédiatement après il est question de gardiens de panthères, je crois qu'il faut lire بزدارية *des fauconniers.* Et cette conjecture est confirmée par le texte de Nowaïri. Le mot *bâzdâr* بازدار, qui fait au pluriel بازدارية (Makrizi, *Solouk*, tom, I, pag. 982, 983); et *bazdâr* بزدار, dont le pluriel est بزدارية (*Manhel-sâfi,* tom. II, fol. 5 v°) ou بزادرة (Khalil-Dâheri, folio 255 r°; *Inschâ,* fol. 127 v°; Makrizi, *Description de l'Égypte,* man. 798, fol. 128 r°), désignent *un fauconnier.*

Page 217. Djemâl-eddin-ben-Wâsel, écrivain judicieux, et contemporain de Bibars, nous donne, sur le voyage de ce prince à Alexandrie, des détails circonstanciés, que Makrizi s'est contenté de rapporter par extrait. Suivant l'écrivain (man. non catalogué, fol. 422 r° et v°), Bibars, s'étant enfoncé dans le désert, se livra au plaisir de la chasse. Puis il ajoute : « Le sultan, au milieu de « ces amusements, ne laissait pas de se livrer aux soins de l'administration. Toutes ses nuits étaient « consacrées à l'examen des affaires qui concernaient l'islamisme, et à la lecture des dépêches « apportées par la poste. Si un courrier arrivait au lever du soleil, il était congédié avec une ré- « ponse, dès la troisième heure du jour; s'il arrivait à la troisième heure, il était expédié à midi. « Tel était l'ordre que le prince suivait invariablement à toutes les époques. Les courriers recevaient « de lui des robes d'honneur, et autres présents. Il traitait de la même manière les émirs qui « l'accompagnaient à la chasse. . . . . Lorsque le sultan eut satisfait le penchant qu'il « avait pour cet exercice, il se dirigea vers Alexandrie. Le *Sâheb* (vizir) Behâ-eddin l'y avait de- « vancé, et s'était plu à répandre ses bienfaits sur la population. Il avait distribué à ses frais, une « immense quantité de sucreries au gouverneur, à l'inspecteur de la place, et aux principaux « habitants. Il n'avait pas voulu recevoir d'eux un seul verre d'eau; et lui seul s'était chargé de « toutes les dépenses. Occupé du recouvrement des contributions, et de l'administration des affaires, « il avait montré au plus haut point, dans l'exercice de ses fonctions, des sentiments religieux, du « désintéressement, et des vues pacifiques. Il recueillit en argent des sommes considérables, et, « entre autres objets, quatre-vingt-quinze mille pièces d'argent, quatre-vingt-quinze mille paquets « d'étoffes de différents genres, de robes du Yémen حلل, d'étoffes fines de Venise البندقي, de « drap جوخ rouge et autres; peut-être ne s'en est-il jamais trouvé autant dans les magasins des « plus grands rois : le tout était estimé à cent mille pièces d'or. Il recueillit, en numéraire « des sommes incalculables. Et toutefois, personne n'eut à réclamer contre aucune injustice. Aucun « de ceux avec qui le vizir eut à traiter ne reçut un coup de fouet, n'éprouva une insulte. Les « Francs, malgré leur avarice, malgré l'habitude où ils étaient de se plaindre, témoignaient leur « reconnaissance à cet officier, et faisaient des vœux pour lui. Tout ce qui concernait la ville, sa « position, ses intérêts, les remparts, les fossés, les pauvres, les œuvres pieuses, attira son atten- « tion, et tous les règlements qu'il fit dans cette occasion, étaient de nature à faire bénir le nom « de son maître.

« Dès que le sultan fut arrivé dans le voisinage d'Alexandrie, la ville fut décorée de la manière « la plus pompeuse : partout on éleva des tours; les habitants s'empressèrent d'étaler tout ce qu'ils « avaient chez eux, d'armures guerrières, arcs, cuirasses, casques, palissades, balistes, cottes de « mailles, pour en parer les rues et les places. Car c'est là le genre d'ornement qui convient le mieux « à une place forte. Je vis, ajoute l'historien, une tour magnifiquement garnie d'armes et de ma- « chines; ayant demandé par qui elle avait été construite, on me répondit : elle appartient à un « teinturier de la classe du peuple, et qui a dépensé pour ces armes une somme de deux mille pièces « d'or. En outre, il a chez lui plusieurs soldats qu'il nourrit à ses frais, et qu'il prépare à faire la « guerre aux infidèles. Enfin, on voit chez lui des fourbisseurs et autres artisans, auxquels il paye « des gages, et qui sont chargés de l'entretien de ces armes. Or, ce marchand est un homme à peu « près inconnu, et qui appartient à la plus basse classe du peuple. »

Page 219. Suivant les renseignements que je dois à mon savant confrère et ami M. Amédée Jaubert, le mot بوغچه ou بوقچه, désigne encore aujourd'hui, chez les Turcs : *Une pièce d'étoffe quelconque destinée à envelopper des paquets.* Ce terme existe aussi dans le langage arabe usité en Égypte; car بقچه désigne un *paquet* (Voy. *Vocabulaire français-arabe*, par M. Marcel, pag. 441).

Page 224. Je dois faire observer que la date de l'expédition de saint Louis contre Tunis, et de la mort de ce prince, telle qu'elle est donnée ici, est complétement fautive.

Page 225. Je ne dois pas dissimuler que, parmi les ouvrages qui sont sous mes yeux, plusieurs offrent, au lieu de اليزك, la leçon البرك : ce qui donne également un fort bon sens. En effet, le mot برك *berck*, signifie *bagage*. On lit dans le *Kâmel* d'Ebn-Athir (tom. IV, fol. 176 v°) : اخذ ما تخلّف . . . من مال و دوابّ و برك « On prit tout ce qui était resté en arrière, . . . argent, animaux, bagages. » Et plus loin (fol. 191 r°) : بيع ماله و بَرَكه « On vendit ses biens et ses bagages. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (m. 663, f. 47 v°): القماش والبرك وحوايج الخيل « Les « étoffes, les bagages, et tout ce qui était nécessaire pour les chevaux. » Plus loin (f. 197 v°) : حجّت بتجمّل زايد و رخت عظيم و برك هايل « Elle fit le pèlerinage avec une extrême magnificence, « faisant porter des meubles somptueux et un énorme bagage. » Dans le *Manhel-sâfi* du même écrivain (tom. III, man. 749, fol. 152 v°) : كان له ثروة زايدة و مال جزيل و سلاح عظيم و برك هايل « Il avait une extrême opulence, des trésors considérables, des armes nombreuses, et d'énormes « bagages. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (t. II, fol. 33) : ما نهب من برك العسكر والسلاح « Tout ce qui avait été pillé, bagages et armes. » Ailleurs (fol. 55) : اخذ زردخاناته و مماليكه و بركه وقماشه وخرج من بيته « On prit son arsenal, ses mamlouks, ses bagages, ses étoffes; et il sortit de « sa maison. » Plus loin (fol. 121) : نهب بركه وكلها ملكه « On pilla ses bagages, et tout ce qu'il « possédait. » Fol. 140 : لم يبق عندنا لا برك ولا سلاح « Il ne nous resta ni bagages, ni armes. » Fol. 288 : نهبت (العرب) اطراف بركها « Les Arabes pillèrent la queue de ses bagages. » Ailleurs (man. 689, fol. 31 v°) : كان السلطان قد اقام له برك ويرق « Le sultan lui avait donné des bagages « et des provisions. » Fol. 44 r° : قد نهب بركه و اخذت خيوله « Ses bagages avaient été pillés, et ses « chevaux enlevés. » Fol. 49 r° : نهب جميع بركه و قماشه « On pilla ses bagages et ses étoffes. »

Page 227. On lit dans un passage de l'histoire d'Ebn-Khaldoun (t. VIII, f. 410 v°) : عقد لهم لواءه المسمى بالشاليش « Il enveloppa pour eux son drapeau, que l'on désigne par le nom de *schâlisch.* » Dans l'*Histoire d'Alep* (man. 728, f. 152 v°) أرسل الشالشية « Il envoya les soldats de l'avant-garde. »

Pag. 243. Au lieu du mot براسيم, on lit : براجم, dans la *Vie de Bibars*, par Nowaïri (fol. 24 v°).

Ibid. Le mot هلال, employé comme désignant *un genre d'ornement*, se trouve aussi dans la *Vie de Bibars*, par Nowaïri (fol. 24 v°) : الاهلّة الذهب. Dans le *Roman d'Antar* (tom. IV, fol. 23 v°), on lit : ركبت الاهلّة على روس الرماح « On plaça les croissants sur le bout des lances. » Ce mot rappelle *ces croissants* שַׂהֲרֹנִים, qui servaient de parure aux femmes (*Isaïe*, III, 18), et dont les Madianites ornaient le cou de leurs chameaux (*Juges*, VIII, 21, 26).

Ibid. Au lieu du mot حطامي, M. Marcel croit qu'il faut lire : خطامي, et voici la note qu'il a bien voulu me commmniquer : « Je crois me rappeler que خطام *khettam*, signifiait au Caire, un « *frontail*, c'est-à-dire, *un ornement de la têtière du harnais, composé d'anneaux, ou de petites* « *plaques métalliques, qui font un cliquetis quand le cheval remue la tête.* On place aussi de ces « écailles sonores à la partie antérieure de la bride, et on en suspend à la gourmette. »

ERRATA.

Pag. 14, lign. 34, معدّم , *lisez* مقدّم.
16, 23, توجّة, *lisez* توجّه.
25, 18, فهّم, *lisez* فهّم.
27, 16, تنقدّم, *lisez* تنقدّم.
34, 10, رتّب, *lisez* رتّب.
35, 26, السطان , *lisez* السلطان.
42, 36, اثى, *lisez* اثنى.
103, 35, تحيّرهم, *lisez* تخيّرهم.
105, 25, ערך, *lisez* ערף.
147, 30, الطراد جلسوا , *lisez* الطراحة فجلسوا.
153, 32, دينا, *lisez* دينار.
154, 23, يحتجون, *lisez* يحجّون.
157, l. dernière, *estol ap.*, lisez *estol* (ap.
160, lign. 18, اسخدم, *lisez* استخدم.
161, 19, اقطاعا, *lisez* اقطاعات.
164, 11, قبل عليه, *lisez* اقبل عليه.
187, 22, لبغص, *lisez* لبعض.
187, 30, الحلفه, *lisez* الحلقه.
198, 20, واثقالهم, *lisez* اثقالهم.
208, 38, اخفارأت, *lisez* الخفارات.
214, 10, peut-têre, *lisez* peut-être.

HISTOIRE

DES

SULTANS MAMLOUKS,

DE L'ÉGYPTE,

ÉCRITE EN ARABE

PAR TAKI-EDDIN-AHMED-MAKRIZI,

TRADUITE EN FRANÇAIS,

ET ACCOMPAGNÉE DE NOTES PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, GÉOGRAPHIQUES,

PAR M. QUATREMÈRE,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

TOME PREMIER.

DEUXIÈME PARTIE.

PARIS,

PRINTED FOR THE ORIENTAL TRANSLATION FUND

OF GREAT BRITAIN AND IRELAND :

SOLD BY A. J. VALPY, A. M. LONDON;

AND BENJAMIN DUPRAT, RUE DU CLOÎTRE SAINT-BENOÎT, N° 7, PARIS.

M DCCC XL.

HISTOIRE

DES

SULTANS MAMLOUKS,

PAR MAKRIZI.

DEUXIÈME PARTIE.

SUITE DU

RÈGNE

DU SULTAN MELIK-DÂHER-ROKN-EDDIN-BIBARS-(*ou* BEÏBARS) BONDOKDÂRI.

Au mois de Moharrem, Melik-Dâher partit du château de la Montagne pour NA
prendre le plaisir de la chasse. Après avoir séjourné dans la ville de Wasim, il 663
se rendit à Abbassah, où il s'exerça à tirer l'arquebuse بندق. Là, plusieurs personnes vinrent se faire reconnaître du sultan; de ce nombre était l'émir Fakhr-eddin-Othman, fils de Melik-Moughith, prince de Karak. Cependant, on reçut 316
la nouvelle que les Tatars étaient venus mettre le siége devant Birah. Aussitôt, le sultan fit partir, sur les chevaux de la poste, l'émir Bedr-eddin, le *khazindar*

(le trésorier), avec ordre de mettre en campagne quatre mille cavaliers, choisis parmi les troupes de la Syrie. Lui-même, quittant le lieu où il était, se rendit au château de la Montagne, et y séjourna une seule nuit. Les chevaux étaient alors au vert. Le sultan désigna, pour commander ses armées, l'émir Izz-eddin-Igan, surnommé *Semm-alarab* سم العرب (le poison des Arabes.) Il lui adjoignit les émirs Fakhr-eddin-Hemsi, Bedr-eddin-Bilik-Idmori, Ala-eddin-Kestegodi-Schemsi et quelques autres; sous ses ordres étaient des soldats de la *halkah*, au nombre de quatre mille cavaliers. Ce corps partit en hâte de la ville du Caire, le quatrième jour du mois de Rebi-premier. D'après les ordres du prince, les émirs Djemâl-eddin-Mahmoudi, Djemâl-eddin-Idgodi-Hâdjebi, accompagnés également de quatre mille soldats, se mirent en marche, deux jours après le départ de l'émir Izz-eddin-Igan, et vinrent camper en dehors du Caire.

Le dixième jour du même mois, ils continuèrent leur route. Le sultan, ayant voulu se trouver en personne à cette expédition, partit du Caire, le cinquième jour du mois de Rebi-second, à la tête d'une armée nombreuse. La mortalité s'étant mise parmi les bêtes de somme, en fit périr un grand nombre; et les richesses qu'elles portaient restaient sur la route. Le sultan ne ralentissait pas sa marche. Lorsqu'on se plaignait à lui de la disette des bêtes de charge, il répondait : « Je ne m'occupe point ici des chameaux; je ne songe qu'à la défense de « l'islamisme. »

Étant venu camper à Gazah, le vingtième jour du mois, il apprit que l'ennemi avait dressé contre la ville de Birah dix-sept machines de guerre. Il eut soin de cacher cette nouvelle, et n'en donna connaissance qu'à l'émir Schems-eddin-Sonkor-Roumi, et à l'émir Seïf-eddin-Kelaoun. Il écrivit à l'émir Igan : « Puisque « vous n'êtes point encore arrivé à Birah, je vais m'y rendre en personne, à la « tête d'une troupe légère. » Il partit en effet de Gazah, et vint camper près de Saïda. Étant allé à la chasse, il tomba de cheval, et se meurtrit le visage. Mais il brava la douleur, et continua sa marche. Il vit arriver auprès de lui le châtelain de Jafa, qui lui offrit des présents. Il arriva à Bana le vingt-sixième jour du même mois; tandis qu'il était à prendre un bain dans sa tente, la poste arriva de Da-
317 mas. Le prince, sans attendre un instant, sans se donner le temps de couvrir sa nudité, se fit lire la lettre. Elle disait qu'on avait reçu une dépêche portée par un pigeon بطاقة, et envoyée par Melik-Mansour, souverain de Hamah, annonçant que ce prince était arrivé à Birah, avec les troupes, et accompagné de l'émir Izz-eddin-Igan et de quelques autres émirs, le lundi précédent; que les Tatars, à

la vue de l'armée du sultan, avaient pris la fuite, détruit leurs machines, et submergé leurs barques. Entre l'époque où cette dépêche avait été écrite à Birah, et le moment de son arrivée à Bana, il s'était écoulé quatre jours. Bientôt après, des lettres adressées par les émirs, confirmèrent ces nouvelles, qui furent transmises au Caire et ailleurs. L'émir Sârem-eddin-Bektasch-Zâhedi mourut devant Birah, laissant une fortune immense et une fille unique. Le sultan ordonna que l'héritage lui fut adjugé tout entier, sans que personne en pût revendiquer la moindre part. Il enjoignit de rebâtir, dans la ville de Birah, tout ce que l'ennemi avait détruit. Il y fit transporter de l'Égypte et de la Syrie, des machines de guerre, des armes, et déposer dans la place tout ce qui pouvait être utile à la population, pour soutenir un siége de dix ans (1). Il écrivit aux émirs et au prince de Hamah, pour leur ordonner de rester à Birah, jusqu'à ce que le fossé fût complétement débarrassé (2) des pierres que l'ennemi y avait amoncelées. En conséquence, et durant quelque temps, les émirs transportaient eux-mêmes les pierres sur leurs épaules. Ils en informèrent le sultan. Ce prince, lorsqu'il reçut cette dépêche, était debout sur le rempart de Kaïsarieh, travaillant en personne à la démolition de ce mur, et tenant un instrument tranchant قطاعة (3). Il s'était fait une blessure à la main (4), ce qui ne l'empêcha pas d'écrire une réponse, conçue en ces termes : « Grâce à Dieu, nous ne nous distinguons point de vous par l'oisiveté et le « repos ; et l'on ne peut pas dire que vous soyez dans la détresse, tandis que nous « nous trouvons dans l'aisance. Chacun de nous est nuit et jour occupé à faire « la guerre, à transporter des pierres, et à surveiller les démarches des infidèles. « Nous partageons tous également ces travaux. » Le sultan écrivit au Caire, pour faire venir deux cent mille pièces d'argent et deux cent robes d'honneur. Il demanda à Damas cent mille pièces d'argent et cent robes. Le tout fut, par son ordre, envoyé à Birah. Le prince manda à l'émir Igan de faire venir en sa présence les habitants de la forteresse de Birah, et de revêtir d'une robe chaque membre de cette population, émir, subordonné, soldat, homme du peuple, et de donner à chacun une gratification en argent, et de n'oublier personne, pas même les gardiens

(1) Je lis كلما يحتاج, au lieu de كما.

(2) Je lis بينظف, au lieu de بنصق.

(3) Le mot قطاعة désignant *un pic* ou *un autre instrument tranchant*, se trouve dans un passage de *la Conquête de Jérusalem* (man. arab. 714, fol. 286 v°), où on lit : اتخذ من الفولاذ قطاعات « Il employa l'acier, pour fabriquer des pics. »

(4) Je lis قد تجرحت يده, au lieu de تخرجت.

et les hommes préposés à l'éclairage (5) ارباب الضوء. Tout cela fut ponctuellement exécuté. Bientôt après, le sultan envoya en Égypte un ordre qui enjoignait de

(5) Suivant le témoignage de Makrizi (*Description de l'Égypte*, tom. I, man. 797, fol. 405 r°), ce mot ارباب الضوء désigne les hommes appelés autrement مشاعلية. M. Silvestre de Sacy a parlé des *Maschaëlis* (*Chrestomathie arabe*, tom. I, pag. 201, 202); je dois aussi entrer, à cet égard, dans quelques détails.

L'histoire d'Égypte, à l'époque des deux dynasties des Sultans mamlouks, fait mention d'une classe d'hommes appelés *Maschaëlis* مشاعلي, sur l'origine desquels les écrivains orientaux ne nous donnent aucun détail, et qui remplissaient exclusivement les professions les plus ignobles. Eux seuls étaient chargés de curer les puits, les bains, les fossés, les latrines; et, en cette qualité, ils payaient au fisc une redevance (Makrizi, *Description de l'Égypte*, t. I, m. 797, fol. 63 v°; Abou'lmahâsen, man. 663, fol. 83). Au rapport de Soïouti (m. ar. 1568, fol. 209 v°), un kadi de Fostat, dont la mule était morte, fit venir les Maschaëlis المشاعلية pour emporter l'animal, et le jeter hors de la ville. Ils exerçaient les affreuses fonctions de bourreaux; et leurs talents, en ce genre, ont mérité le triste avantage d'être continuellement cités par les historiens de l'Égypte (Makrizi, m. 673, f. 459 r°; Abou'lmahâsen, m. 667, f. 83 v°; Ebn-Aïas, m. 595 A, t. II, f. 154 v°, 159 v°, 162 v°, 188, 189 r°; *Mille et une Nuits*, t. II, p. 182, 183). On lit dans l'histoire d'Ebn-kadi-Schohbah (m. ar. 687, f. 66 r°): ضربت رقابهم وطيف براسيهما مع المشاعلية «On leur coupa le cou, et leurs têtes furent pro-«menées par les Maschaëlis.» Au rapport d'Ahmed-Askalâni (tom. II, man. arab. 657, fol. 155 v°), «un émir ayant été condamné à avoir la langue coupée, un Maschaëli, chargé d'exécuter l'arrêt, le «fit avec peu de rigueur: رفق به المشاعلى عند قطع لسانه. Nonseulement ils exécutaient les sentences capitales; mais, lorsqu'un homme était condamné à se voir promené ignominieusement dans les rues, cloué sur une planche que portait un chameau, les Maschaëlis marchaient devant le criminel, en criant: *Voilà la juste punition de ceux qui se révoltent contre l'autorité du sultan* (Ebn-Aïas, *Histoire d'Égypte*, manuscr. ar. 595 A, t. II, fol. 25). Ils faisaient le métier de crieurs publics (man. 673, fol. 381 r°, 456 v°, man. 595 A, tom. II, fol. 103 v°, 146 v°, 248 v°). Nous les voyons, dans une circonstance, chargés de parcourir la ville durant la nuit, et de faire entendre, à haute voix, une défense adressée à tous les habitants de sortir de leurs maisons avant le jour (m. 595 A, t. II, f. 14). C'étaient eux qui, lorsqu'un traité de paix avait été signé, en proclamaient l'annonce dans tous les quartiers de la capitale; et ce fait a droit d'étonner. Car, la paix doit être pour toute une population un événement heureux qui répand partout la joie et le bonheur; comment pouvait-on choisir, pour annoncer une pareille nouvelle, les hommes qui, dans la société, occupaient le rang le plus infime, la position la plus dégradante.

D'après ces fonctions que remplissaient les Maschaëlis, et qui sont complétement analogues à celles qu'exercent encore aujourd'hui dans l'Orient les Bohémiens, j'avais toujours pensé que les deux noms désignaient une seule et même classe d'individus; et une circonstance essentielle vient, si je ne me trompe, confirmer mon opinion. Les Maschaëlis tiraient leur nom d'un instrument appelé *maschal* مشعل dont ils se servaient exclusivement. Au rapport de Vansleb (*Relation de l'Égypte*, pag. 350, 351), le mot *maschal* désigne un fanal de campagne, que l'on porte la nuit, pour éclairer une caravane. M. Villoteau (*Mémoires sur la musique de l'Égypte*, pag. 709), dit que

proscrire l'usage de la bière المزر (6), de supprimer entièrement cette liqueur, de détruire les maisons destinées à la vendre, de briser les instruments qui servaient à

c'est une espèce de réchaud. On lit *machallah* dans l'*Histoire de la régénération de la Grèce,* de M. Pouqueville (t. II, p. 245). Je vois cet instrument indiqué dans un passage de Khalil-Daheri (f. 294 v°), où nous lisons « qu'un émir, ayant mérité la colère du sultan, on lui mit la tête dans un *maschal*, et on le promena ainsi dans les rues du Caire. » On lit dans une *Histoire d'Égypte* (man. ar. 689, f. 69 r°) : قدامه الفوانس والمشاعل « Devant lui étaient les lanternes et les *maschal.* » Suivant le récit d'Abd-errazzak (*Matla-assaadeïn,* fol. 75 v°), lors de la prise d'Isfahan, par les troupes de Schah-rokh, l'armée alluma sur les remparts un grand nombre de *maschal :* لشكر ظفر شعار بر سر ديوارهاى حصار مشعلهاى بسيار روشن كرده. Dans l'histoire d'Ebn-Khaldoun (t. VIII, f. 24 r°): بين ايديهم الشموع والمشاعل يحملها الفرسان « Devant eux étaient des flambeaux et des *maschal,* que portaient « des cavaliers. » Dans le *Voyage d'Ebn-Batoutah* (man. de la Bibliothèque du Roi, fol. 12 v°) : توقد المشاعل « On allume le *maschal.* » Plus loin (fol. 32 r°) : الشمع والمشاعل امام الهوادج « Les « flambeaux et les *maschal* étaient portés devant les litières. » Ailleurs (f. 39 r°) : المشاعل في رماح طويلة بين يديها « Devant elles étaient les *maschal*, portés sur de longues piques. » Et (*ibid.*) dans la description d'un enterrement: قد اوقدوا خلفها وامامها المشاعل « On portait devant et derrière « des *maschal* allumés. » Or, j'ai appris d'un de mes confrères, M. Pouqueville, que le *maschal* est encore aujourd'hui, dans toute la Turquie, l'attribut distinctif des Bohémiens, et fait une partie essentielle de leur mobilier. C'est une sorte de réchaud, auquel on adapte un long manche, et que l'on emplit de bois résineux, pour servir à l'éclairage public. Les Bohémiens l'emploient aussi comme un piége pour prendre des oiseaux. Enfin, il devient, dans certains cas, un instrument de supplice. Après l'avoir fait rougir, on l'enfonce sur la tête du criminel, autour de laquelle on le serre fortement.

Ce rapprochement caractéristique, forme, si je ne me trompe, une preuve bien forte pour l'opinion que j'ai émise relativement à l'identité des Maschaëlis et des Bohémiens. Peut-être l'habitude qu'ont ces hommes de porter habituellement un fanal ou réchaud, a-t-elle donné naissance à la dénomination *nouwar* نوّر qu'ils portent dans la Syrie (Burckhardt, *Travels in Syria,* p. 240; Schultz, *Der leitungen des hœchsten,* t. IV, p. 283, 299; V, p. 5, 53, 225, 236, 251), et qui dérive de la même racine que les mots signifiant *le feu* et *la lumière.*

Comme dans l'Orient rien ne change, rien ne se modifie, il est à croire que les professions viles, exercées aujourd'hui par les Bohémiens, étaient remplies par eux, dans des temps plus reculés. Ainsi, en parcourant l'histoire de l'Orient, nous trouvons, à la cour de chaque khalife, de chaque souverain, un bourreau en titre, désigné par les noms de *saïaf* سيّاف, *djallad* جلّاد. On peut présumer que cet homme, chargé d'exécuter les sentences de la justice, et plus souvent de satisfaire la vengeance ou la cruauté d'un tyran, était pris, comme de nos jours, parmi les Bohémiens.

D'un autre côté, il existait en Égypte, à l'époque de la dynastie des Fathimites, une race d'hommes appelés *Rémadis* رمادية, qui montraient les mêmes goûts, les mêmes inclinations, que l'on observe chez les Bohémiens. Nous apprenons de l'historien des *Patriarches d'Alexandrie* que, dans une circonstance, les Rémadis avaient volé les poutres qui formaient la charpente d'une église du Caire (manuscrit arabe, 140, pag. 92). Pendant une fête qui eut lieu dans cette capitale, les Rémadis, au rapport de Makrizi (*Description de l'Égypte,* tom. I, man. 797, fol. 164 v°), par-

sa fabrication, et de rayer entièrement des registres financiers les droits provevenant de cette denrée. Ceux qui avaient un revenu assigné sur cet objet, devaient recevoir, en échange, un dédommagement, pris sur des fonds dont la perception était licite. Tout cela fut exécuté. Ceux qui touchaient des sommes assignées sur la bière, reçurent d'autres allocations.

Le sultan, après le départ des différents corps d'armée, quitta la ville d'Aoudja, et se mit en marche pour aller chasser dans la forêt d'Orsouf (7). Il manda aux émirs que ceux qui voudraient prendre le divertissement de la chasse, n'avaient qu'à se présenter. En effet, cette forêt était remplie d'animaux sauvages. Le prince
318 poursuivit sa route jusqu'auprès d'Orsouf et de Kaïsarieh; et, après avoir contemplé ces deux places, il regagna sa tente. Il trouva que les bois destinés pour les machines étaient déjà arrivés, avec l'arsenal زردخاناة. Il donna ordre de dresser et de fabriquer un grand nombre de machines. Lui-même, assis au milieu des ouvriers, les excitait au travail. Dans l'espace d'un jour, on éleva quatre grandes machines, sans compter les petites.

Le sultan écrivit aux gouverneurs des diverses forteresses, pour demander des machines de guerre, des ouvriers, des tailleurs de pierre. Les soldats reçurent ordre de fabriquer des échelles. Le prince alla camper dans le voisinage des sources d'Asawir عيون الاساور, qui font partie de la vallée de Arah et Ararah من

couraient les rues de la ville, montrant des figures, des ombres chinoises, faisant toutes sortes de boufonneries et de récits grotesques, qui réjouissaient extrêmement la multitude, et même les hommes élevés en dignité.

Comme, parmi les tribus arabes, je n'en trouve aucune qui ait porté le nom de *Rémadis* رمادية, comme, d'ailleurs, le métier de bateleur est un de ceux que les Bohémiens exercent, dans l'Orient, d'une manière exclusive, on peut, si je ne me trompe, regarder les *Rémadis* comme faisant partie de ce singulier peuple. Aujourd'hui, encore, au Caire, les Rémadis font le métier de chiffonniers.

Les *Almés*, ou danseuses publiques, sont encore, aujourd'hui, des Bohémiennes. Je crois donc pouvoir présumer que cette joueuse de tymbales, si célèbre, dont parle Makrizi, et qui avait donné son nom à un terrain voisin du Caire, appartenait à la même nation.

(6) Le mot *mezr* مِزْر désigne *une bière faite avec du froment.* C'est ce qu'atteste Makrizi, qui s'exprime en ces termes (*Description de l'Égypte*, t. I, man. 797, f. 301 v°) : يشربون المزر الابيض المتخذ من القمح « Ils boivent la bière blanche extraite du froment. » Dans l'ouvrage intitulé *Halbat-alkoumaït* (man. ar. 1566. fol. 4 v°), le mot مزر est expliqué par نبيد الحنطة « Le vin de froment. » Dans l'*Anthologie arabe* de Soïouti (man. ar. 1568, fol. 210 r°), le terme مَزَّار indique *celui qui fabrique ou qui vend cette sorte de bière.*

(7) Je lis غابة ارسوف, au lieu de غانة et de غابة, qu'on lit à la ligne suivante. On peut voir, sur la ville d'Orsouf, Abulfeda, *Tabula Syriæ*, pag. 81.

وادى عاره و عرعره. Après la dernière heure du soir, toutes les troupes, en vertu du commandement qu'elles avaient reçu, s'armèrent complétement. Le prince se mit en marche, à l'extrémité de la nuit, et se dirigea vers Kaïsarieh. Il arriva sous les murs de cette place, le matin du jeudi, neuvième jour de Djoumada-premier, surprit les habitants qui ne s'attendaient point à cette attaque, et donna à ses troupes le signal du combat. Aussitôt, les soldats se jetèrent dans le fossé. Ils prirent les piquets de fer destinés pour les chevaux, ainsi que les brides, et s'en servant comme d'échelles, ils montèrent de toutes parts. En même temps, des machines de guerre battaient la place. Les musulmans, après avoir mis le feu aux portes, pénétrèrent dans la ville. Les habitants se réfugièrent dans la citadelle, qui portait le nom de *Khadrâ* الخضرا (la verte), et était une des plus belles et des plus fortes places de guerre. Les Francs y avaient transporté des colonnes de granit, qu'ils avaient placées en travers dans le corps des murs, de manière à ce qu'ils n'eussent rien à craindre de la sappe, et ne pussent pas tomber, lorsqu'ils seraient minés. Les attaques et les assauts se succédaient sans interruption. La place était battue continuellement par le jeu des machines, des balistes et une grêle de flèches. Cependant un corps de troupes, détaché de l'armée du sultan, se porta vers Baïsan, sous la conduite de l'émir Schehab-eddin-Kaïmeri. Une troupe d'Arabes et de Turcomans s'avança jusqu'aux portes d'Akka, et fit prisonniers un grand nombre de Francs. Le siége de la citadelle de Kaïsarieh se continuait avec vigueur. Le sultan avait établi son poste au sommet d'une église, située vis-à-vis cette place, afin d'empêcher les Francs de monter au haut des remparts de la forteresse. Quelquefois il se mettait en marche, monté sur une de ses balistes que des roues faisaient mouvoir, et s'avançait jusqu'au mur, afin d'inspecter par lui-même l'état des mines. Un jour, s'étant armé d'un bouclier, il combattit avec courage, et ne quitta la place qu'au moment où son bouclier fut criblé de flèches. Enfin, le jeudi, quinzième jour du mois de Djoumada-premier, les Francs offrirent de rendre la citadelle, avec tout ce qu'elle renfermait. Bientôt les musulmans escaladèrent les remparts, brûlèrent les portes, entrèrent en foule par le haut et le bas des murs. De là, on appela les musulmans à la prière du matin. Le sultan monta vers la citadelle, accompagné des émirs. Il partagea la ville (8)

(8) Notre auteur, à l'exemple de plusieurs autres historiens arabes, emploie souvent le verbe قَسَّمَ dans le sens de *partager* les murs d'une place de guerre, en assigner une portion à chacun des émirs, afin de hâter les travaux de démolition. Si je ne me trompe, c'est ainsi qu'il faut entendre le verbe *dividere*, dans ce vers de Virgile (*Æneid.*, lib. II, v. 234):

Dividimus muros et mœnia paudimus urbis.

entre les émirs , les mamlouks, les soldats de la *halkah*, et l'on commença aussitôt à détruire la place. Le prince descendit, tenant en main une pioche, et travailla en personne à la démolition. Elle était presque consommée, lorsque le sultan fit partir les deux émirs Sonkor-Roumi et Seïf-eddin-Mostarab, à la tête d'un corps de troupes. Ils ruinèrent une place qui appartenait aux Francs, située
319 près de Melouhah الملوحة, dans le voisinage de Damas, et qui était extrêmement forte (9). Ils la rasèrent en entier.

Le vingt-sixième jour du même mois, le sultan envoya un détachement vers Athlith عثليث. Par son ordre, les émirs Sonkor, le *silahdâr*, Izz-eddin-Hamawi, et Sonkor-Alfi, marchèrent du côté de Haïfa حيفا. Au moment de leur arrivée, les Francs abandonnèrent la place, et se réfugièrent sur leurs vaisseaux. Les émirs entrèrent dans la ville, après avoir massacré un grand nombre de Francs et fait beaucoup de prisonniers. Dans l'espace d'un seul jour, ils ruinèrent la ville et la citadelle, et brûlèrent les portes. Après quoi, ils retournèrent sains et saufs , emmenant avec eux des captifs, des têtes et un riche butin. Le sultan s'étant transporté à Athlith, donna ordre de démanteler complétement cette ville, et de couper les arbres. Ils furent tous abattus, et les bâtiments démolis, dans l'espace d'un seul jour. Le sultan regagna sa tente, qui était placée à Kaïsarieh, et fit compléter la démolition de cette ville, en sorte qu'il n'en resta pas le moindre vestige. Cependant, on vit arriver des machines de guerre qui venaient de Soubaïbah, et un arsenal envoyé de Damas. En même temps, plusieurs Francs vinrent présenter leur hommage au sultan, qui les accueillit avec distinction, et leur concéda des propriétés territoriales.

Le vingt-neuvième jour du même mois, ce prince partit de Kaïsarieh, et se mit en marche, sans que personne sût vers quel point il se dirigeait. Il vint camper sous les murs d'Orsouf, le premier jour du mois de Djoumada-second. Il y fit transporter les pièces de bois qui étaient amoncelées dans les environs, et formaient comme de vastes montagnes. Il les employa à fabriquer des palissades ستائر. Il fit creuser deux mines qui s'étendaient depuis le fossé de la ville jusqu'à celui de la citadelle, et qui furent recouvertes d'un toît de planches. La garde de l'une de ces mines fut confiée à plusieurs émirs , savoir : Sonkor-Roumi, Bedr-eddin-Baïsari, Bedr-eddin le *khazindar* (le trésorier), et Schems-eddin-Aldekiz-Karki , et autres. La seconde mine fut confiée aux émirs Seïf-eddin-Kelaoun , Alem-eddin-Halwa-*alkebir*, Seïf-eddin-Kermoun , et autres. On pratiqua un

(9) Le texte porte كانت عانية, je lis عاصية, comme dans l'ouvrage de Nowaïri.

chemin qui, des deux fossés, pénétrait jusqu'à la citadelle; on amoncela dans le fossé une énorme quantité de bois; mais les Francs, à l'aide d'un stratagème, réduisirent en cendres toute cette masse. Bientôt, par ordre du sultan, on pratiqua des excavations, depuis l'entrée des deux mines jusqu'à la mer. On creusa sous terre plusieurs autres mines, de manière à ce qu'elles fussent recouvertes par le mur du fossé de l'ennemi. On ouvrit dans le mur plusieurs portes, par lesquelles on jetait la terre qui tombait dans les mines, et le sol de celles-ci se trouva de niveau avec celui du fossé. Des géomètres que l'on avait appelés, réglèrent les travaux, dont la direction fut confiée à l'émir Izz-eddin-Aïbek-Fakhri. Ils furent poussés avec une extrême activité. Le sultan se livrait en personne à un travail assidu, s'occupant tantôt à creuser la terre, tantôt à traîner les machines, à jeter la terre, à transporter des pierres, afin d'exciter, par son exemple, le zèle des autres. On le voyait marcher seul, armé d'un bouclier, tantôt dans la mine, tantôt sur les portes que l'on venait d'ouvrir, tantôt sur le bord de la mer, d'où il lançait des traits sur les vaisseaux des Francs, tirant les cordes des machines, montant par dessus les palissades, et de là décochant des flèches. Dans un seul jour, il en lança jusqu'à trois cents. Étant un jour à visiter la mine, il s'assit à son extrémité supérieure, derrière une embrasure, et était occupé à tirer des flèches; les Francs sortirent de la place, armés de lances garnies de crocs, afin d'enlever ce prince. Il tint ferme, et combattit de près. Il avait auprès 320
de lui les émirs Sonkor-Roumi, Baïsari, Bedr-eddin, le *khazindar* (le trésorier). C'était Sonkor qui lui remettait les pierres. Le sultan tua de sa main deux cavaliers Francs; les autres tournèrent bride dans un désordre complet. Bibars, durant le siége, se plaisait à circuler seul, entre les armées, sans que personne osât le regarder ou le désigner du doigt. Parmi les personnes qui assistèrent à cette expédition, on comptait un grand nombre de religieux, d'anachorètes, de jurisconsultes, de fakirs, d'hommes de toutes les classes. On ne vit dans le camp ni vin, ni aucun genre d'actions honteuses. Des femmes vertueuses venaient au milieu du combat, donner à boire aux soldats, et traînaient elles-mêmes les machines. Le sultan assigna à plusieurs personnages d'une vertu éminente, une gratification qui se composait de moutons et autres objets. Le scheïkh Ali-Bakka reçut une somme en argent. On n'entendit jamais dire qu'aucun des grands officiers attachés à la personne du sultan, eût manqué, pour une affaire quelconque, de combattre à son tour, qu'un émir eût envoyé ses pages se battre à sa place, et se fût livré au repos; mais tout le monde travaillait sans distinction. Enfin, les machines de

guerre firent tomber une (10) partie des murailles. En même temps, on acheva les mines creusées aux deux côtés du fossé, et dans lesquelles on ouvrit de larges portes.

Le jeudi (11), huitième jour du mois de Redjeb, on livra l'assaut à la citadelle d'Orsouf, et la place fut prise; ce jour-là même, le bastillon venait de s'écrouler, et les Francs n'eurent pas le temps de se reconnaître, que déjà les Musulmans avaient escaladé le rempart et pénétré dans la place. Les drapeaux de l'islamisme furent arborés sur le bastillon, et autour d'eux se pressèrent les combattants. On mit le feu aux portes. Cependant les Francs continuaient à se défendre.

Le sultan remit son drapeau à l'émir Sonkor-Roumi, et lui recommanda d'assurer aux Francs la vie sauve. A cette vue, l'ennemi cessa de combattre. L'étendard fut confié à l'émir Alem-eddin-Sandjar-Mesrouri, le *hadjeb*, connu sous le nom de *Khaïat* الخياط. On lui jeta du haut du mur plusieurs cordes, qu'il s'attacha autour du corps, tenant à sa main le drapeau. On le hissa ainsi jusque sur le rempart, et il pénétra dans la place. Après avoir enlevé les épées des Francs, il les fit garotter eux-mêmes avec des cordes, et conduire en présence du sultan, au travers des rangs des émirs. Les prisonniers étaient au nombre de plusieurs milliers. Par ordre du prince, la place fut abandonnée au pillage. Elle renfermait des quantités considérables de grains, de munitions, d'argent, sans compter un grand nombre de chevaux et de mulets. Le sultan ne toucha à aucun de ces objets; il se contenta d'en racheter quelques-uns aux soldats qui les avaient pris. On trouva dans la ville un grand nombre de prisonniers musulmans, chargés de fers. On les mit en liberté, et les Francs furent enchaînés à leur place. Un corps de troupes fut désigné pour conduire les prisonniers Francs. Le sultan partagea entre les émirs les tours d'Orsouf, et ordonna que les Francs captifs seraient chargés de la démolition, qui fut exécutée par leurs mains.

Bientôt après, il enjoignit d'inspecter le territoire de Kaïsarieh et d'en déter-
321 miner le produit; ce qui fut constaté par des cédules en bonne forme. Ensuite on manda le kadi de Damas, accompagné de ses *adl* عدول (greffiers) et du *wakil* (agent) du trésor; il reçut l'ordre d'assigner à chacun des émirs qui avaient pris part à cette guerre, une portion des terres conquises. Chaque donation fut consignée dans un acte particulier, et cela sans qu'aucun de ceux qui se trou-

(10) Je lis اثّرت فى هدم الاسوار, au lieu de امرت, que présente le texte.

(11) Dans le texte de Nowaïri, on lit يوم الاثنين *le lundi.*

vaient ainsi gratifiés en eût la moindre connaissance. Dès que ces lettres furent rédigées, on en fit la lecture à ceux qu'elles concernaient; et en outre, la cession de ces propriétés fut confirmée par un acte général, conçu en ces termes : « Rendons grâce à Dieu de son assistance non interrompue, de son secours puissant, « par suite desquels la religion de l'islamisme marche en triomphe, couverte de ses « vêtements les plus magnifiques (12), de ses conquêtes, dont les avantages, dont « l'extrême importance font sentir à tous les hommes de quelle utilité est un « maître. Que la bénédiction repose sur notre seigneur Mohammed, qui a pour-« suivi les infidèles, les a frappés ouvertement de son épée tranchante, et leur a « appris à qui étaient réservées les récompenses de l'autre monde; que les parents « et les compagnons du Prophète jouissent d'une bénédiction qui se perpétue « les matins et les soirs.

« Le plus grand des bienfaits est celui qui arrive au moment où régnait le dé-« sespoir, où une funeste apathie paralysait les efforts des rois, réduisait les « hommes à une entière inertie. Quel acte éclatant de la protection divine, que celui « qui a consolidé la religion de Mohammed, ouvert la porte à des conquêtes « imposantes, mis en déroute deux ennemis acharnés, les Tatars et les Francs, « porté la guerre dans les deux contrées, sur les deux rivages que baignent l'eau « douce et l'eau salée (13), qui a enhardi les armées de l'islamisme à humilier les « Francs en pénétrant dans le cœur de leur pays, en attaquant jusqu'au centre « de leur territoire les places les plus fortes, en traînant vers les retraites de l'es-« clavage ceux qui ont échappé à la faim dévorante du glaive insatiable. Les uns « s'occupent à enlever aux Francs leurs forteresses, à démolir leurs châteaux; « d'autres, à relever et à fortifier mieux que jamais les places de l'Orient, qui « avaient été détruites par les Tatars; d'autres, dans le Hedjâz, ont enlevé de « force des citadelles redoutables, escaladé de hautes montagnes. Ils se sont « montrés à la fois destructeurs et réparateurs, terribles et indulgents. Et tout « cela, grâce à l'homme que Dieu a suscité, qu'il a armé d'une épée nue et bien « tranchante; le vent de la protection divine a emporté impétueusement son « étrier, de manière qu'il a jour et nuit marché dans le chemin de la victoire; la « fortune l'a créé roi : car l'ayant vu sur son terrain, elle a dit en faisant son

(12) Il faut lire رفلت الملّة الاسلامية, au lieu de دقت, que présente le manuscrit.

(13) Ces mots font allusion à un passage de l'Alcoran (*Surat.*, XXV, v. 55). Ebn-Batoutah (man. fol. 36 v°), dit en parlant de la ville de Basrah : كانت مجمع البحرين الاجاج والعذب.

« éloge : « Ce n'est point là un homme; c'est le sultan Melik-Dâher-Rokn-eddou-« nia-ou-eddin (le pilier du monde et de la religion) Abou'lfatah-Bibars, dont « les glaives, grâce à Dieu, sont les clefs des royaumes; ses étendards sont comme « des collines, et les lances qui les surmontent ressemblent à des feux qui doivent « diriger les hommes. C'est lui qui prend les villes, et qui les donne avec tout ce « qu'elles renferment; lorsqu'il reçoit un bienfait de Dieu, il en témoigne sa recon-« naissance; lorsqu'il a le pouvoir, il pardonne, il accorde la paix, et est secondé « de l'appui du destin; dès que la protection divine lui accorde des conquêtes, « il se hâte de les distribuer à ceux qui sont présents, afin de signaler sa noble
322 « munificence. Il se dit : « un don appartient à celui qui se trouve auprès de nous. » « Quand Dieu, pour le récompenser, livre en ses mains des forteresses, il « abandonne les remparts à la démolition, le sang des ennemis au glaive acéré, « leurs cous aux chaînes, et les champs labourables à ses compagnons, à ses « défenseurs. Il se réserve seulement à lui-même les récompenses que les anges « inscrivent sur leurs livres, comme appartenant à son épée; et ce que conser-« veront les replis des ouvrages historiques, qui, en mémoire des conquêtes due « à la protection de Dieu, se pareront avec triomphe du nom de ce prince. »

(vers) « C'est un héros dont les présents sont des provinces entières; qui donne « des villes, et ne tient aucun compte des villages. Nous avions entendu parler « d'hommes généreux, mais ce prince nous a fait voir, de nos yeux, le double « de ce que les autres avaient fait, et que la tradition nous avait transmis.

« Si des hommes libéraux ont fait le bien par raisonnement; lui le fait par « un mouvement spontané. »

« Ainsi donc, ce prince a réalisé tant de conquêtes, par lesquelles Dieu s'est plu « à le payer et à le récompenser avec magnificence. Or, il a des auxiliaires qui « brillent comme les étoiles, qui atteignent leur but comme les arrêts de la « Providence; qui sont aussi unis entre eux que les grains des colliers; qui, aussi « pressés que les gouttes de pluie, s'empressent à l'envi de montrer leur obéis-« sance. Ce prince n'a pas voulu s'isoler d'eux, en se réservant d'une manière « exclusive les faveurs de la fortune; s'attribuer à lui seul un don que leurs « glaives ont recueilli, que leurs nobles pensées ont conquis. Il a cru devoir les « préférer à lui-même; leur répartir les rayons émanés de la lumière de son soleil, « et laisser à leurs enfants, et aux enfants de leurs enfants, des biens qui sub-« sisteront jusqu'à la fin des temps, qui se perpétueront dans l'éternité; de ma-« nière que les fils puissent vivre de ses bienfaits, ainsi qu'ont vécu leurs pères;

« la meilleure des libéralités est celle qui embrasse tout ; la plus excellente, celle « qui demeure éternellement. »

« Un ordre auguste, qui s'étend aux fils et aux descendants, qui brille comme « les étoiles les plus éclatantes, a déterminé que ceux d'entre les émirs et les cour- « tisans intimes, qui sont ici désignés, et dont les noms sont relatés dans cet écrit, « recevront, en propriété, les villes et les villages dont nous allons donner l'énu- « mération ; savoir :

« L'atabek Fâres-eddin-Aktaï-Sâléhi aura en totalité le territoire d'Atil عتيل.

« L'émir Djemâl-eddin-Idagdi-Azizi, la moitié de Zeïta زيتا.

« L'émir Bedr-eddin-Baïsari-Temimi, la moitié de Tour-Kerm طور كرم.

« L'émir Scherf-eddin-Aldekiz-Karaki, le quart de Zeïta.

« L'émir Seïf-eddin-Kilidj-Bagdadi, le quart de Zeïta.

« L'émir Rokn-eddin-Beïbars-Khass-turk-*Kebir*-Sâléhi, le territoire entier « d'Afrâsin افراسين.

« L'émir Ala-eddin-Aïdekin-Bondokdâri, le territoire entier de Nâmeh نامه.

« L'émir Izz-eddin-Aïdemur-Halebi, la moitié de Kalansouah قلنسوة.

« L'émir Seïf-eddin-Kelaoun-Alfi-Sâléhi, la moitié de Taïbat-alism طيبة الاسم.

« L'émir Izz-eddin-Igan-Rokni-Sâléhi, surnommé *Semm-almaout* سمّ الموت (le « poison mortel) la moitié de Taïbat-alism.

« L'émir Djemâl-eddin-Nedjibi, *naïb-saltanah* (vice-roi) de la Syrie نايب سلطنة الشام, « tout le canton de Omm-alfahm امّ الفحم, qui fait partie du territoire de Kaïsarieh. 323

« L'émir Alem-eddin-Sandjar-Halebi-Sâléhi, tout le canton de Taban تبان (ou « Bathân بثان).

« L'émir Djemâl-eddin-Akousch-Mohammedi-Sâléhi, la moitié du territoire de « Bourin بورين.

« L'émir Fakhr-eddin-Taïbâ-Himsi, la moitié de Bourin.

« L'émir Djemâl-eddin-Idagdi-Hâdjebi-Nâseri, la moitié de Tebrin تبرين (ou Tirin « تيرين).

« L'émir Bedr-eddin-Bilik-Aïdemuri-Sâléhi, la moitié de Tebrin.

« L'émir Nâser-eddin-Kaïmeri, la moitié de Bourdj-ahmar البرج الاحمر (la tour rouge).

« L'émir Seïf-eddin-Belban-Zeïni-Sâléhi, l'autre moitié de Bourdj-ahmar.

« L'émir Fakhr-eddin-Othman, fils de Melik-Moughith, le tiers de Djelmah « جلمه (ou حلمه).

« L'émir Schems-eddin-Sellar-Bagdadi, un tiers de Djelmah (14).

(14) J'ai ajouté ce nom, d'après l'ouvrage de Nowaïri.

« L'émir Sârem-eddin-Soragan-Tatari, l'autre tiers du même lieu.

« L'émir Seïf-eddin-Anbamesch-Sadi, la moitié de Tama تما (ou Bamâ بما ou « Iamâ يما) (15).

« L'émir Schems-eddin-Aksonkor, le *silah-dâr* Dâheri, la moitié de Tama.

« L'émir Melik-Moudaffer-Alâ-eddin, frère du prince de Sindjar, la moitié de « Dennabah.

« L'émir Bedr-eddin-Mohammed, fils de l'émir Hosam-eddin-Bérékeh-Khan, le « terrain entier de Deïr-alosfour, دير العصفور (ou Deïr-alosour دير العصور).

« L'émir Izz-eddin-Aïbek-Afram, *émir-djandar*, la moitié de Schouwaïkah « الشويكة.

« L'émir Seïf-eddin-Keremoun-Aga-Tatari, la moitié du même territoire.

« L'émir Bedr-eddin-Waziri, la moitié de Tars طرس (ou Tabros طبرس).

« L'émir Rokn-eddin-Mankoures, le *daouadar*, l'autre moitié.

« L'émir Seïf-eddin-Kaschtemur-Adjemi, tout le territoire de Alar علار.

« L'émir Ala-eddin, frère du *daouadar*, la moitié de Arar عرعر (ou Arara عرعرا).

« L'émir Seïf-eddin-Bidjak-Bagdadi, l'autre moitié.

« L'émir Seïf-eddin-Kedjic-Bagdadi, la moitié de Karoun قرعون (ou Faroun « فرعون).

« L'émir Alem-eddin-Sindjar-Azkeschi, l'autre moitié.

« L'émir Alem-eddin-Taroudj-Amidi, Sebahia (ou Estaba استابا) en entier.

« L'émir Hosam-eddin-Itmesch, fils d'Atlas-Khan, Saïda en entier, سيدا.

« L'émir Alem-eddin-Kaïdagdi-Dâheri, l'*émir Medlis*, Saïr-Fouka الصير الفوقا.

« L'émir Izz-eddin-Aïbek-Hamawi-Dâheri, la moitié d'Artakh ارتاخ.

« L'émir Schems-eddin-Sonkor-Alfi, l'autre moitié.

« L'émir Alem-eddin-Taïbars-Dâheri, la moitié de Iafâh-*garbiah* (l'occidentale).

« L'émir Izz-eddin, l'Atabek-Fakhri, tout le territoire de Kosaïr القصير.

« L'émir Alem-eddin-Sandjar-Saïrafi-Dâheri, tout le territoire de Akhsass اخصاص.

« L'émir Rokn-eddin-Beïbars-Magrebi, la moitié de Fakin فقين.

« L'émir Schodja-eddin-Togril-Schebli, l'*émir Mihmandar*, la moitié de Kafr-raï « كفر راعى.

« L'émir Ala-eddin-Kaïdagdi-Djeïschi, commandant des émirs Bahris, l'autre « moitié de Kafr-raï.

« L'émir Scherf-eddin-ben-Abi'lkâsem, la moitié de Kesfa كسفا.

(15) Je crois que cette dernière leçon est la véritable, attendu que ce nom, en langue syriaque, désigne *la mer*.

« L'émir Beha-eddin-Iakoub-Schehrzouri, l'autre moitié du même territoire.

« L'émir Djemâl-eddin-Mousa-ben-Iagmour, l'*ostadar-alâliah* (le majordome « supérieur), la moitié de Berdikah بردیکة.

« L'émir Alem-eddin-Sandjar-Halebi-Gazawi, l'autre moitié. 324

« L'émir Alem-eddin-Sandjar, *naïb* (substitut) de l'*émir-djandar*, la moitié de « Khanoutâ خانوتا, qui fait partie du territoire d'Orsouf.

« L'émir Seïf-eddin-Beïdagan-Rokni, la totalité du canton de Afrad-nesifa افراد « نسيفا, qui dépend de Kaïsarieh.

« L'émir Izz-eddin-Aïdemur-Dâheri, *naïb* (gouverneur) de Karak, le tiers de « Djeblah جبلة, qui dépend d'Orsouf.

« L'émir Bedr-eddin-Bektasch-Fakhri, l'*émir-silâh*, le tiers de Djeldjouliah جلجولية.

« L'émir Djemâl-eddin-Akousch, le *silah-dâr*-Roumi, le tiers de Djeblah.

« L'émir Schems-eddin-Sonkor-Djah-Dâheri, l'autre tiers.

« L'émir Alem-eddin-Kestagdi-Schemsi, un tiers de Djeldjouliah.

« L'émir Bedr-eddin-Bektout-Medjka-Roumi, le troisième tiers. »

Cet acte général ayant été rédigé d'une manière complétement légale, on en tira plusieurs copies, dont chacune fut remise à un des émirs. Le kadi de Damas, après avoir été revêtu d'une robe d'honneur, reprit le chemin de cette ville. On transporta des machines de guerre dans les places fortes, telles que Karak, Adjeloun et autres.

Le sultan, après avoir complété la démolition d'Orsouf, partit de ce lieu le mardi, vingt-troisième jour du mois de Redjeb, et se rendit à Gazah, puis en Égypte. Melik-Saïd et l'Atabek Izz-eddin-Halebi, le *naïb-alsaltanah* (vice-roi) sortirent au-devant du sultan, et le rencontrèrent près de *Birket-alhadj*. Ce prince fit son entrée au Caire le jeudi, onzième jour de Schaban, faisant conduire devant lui les prisonniers Francs (16). Étant sorti par la porte de Zawilah, il monta au château de la Montagne, où il prit quelque repos. Il fit lui-même l'inspection des trésors amassés par les soins de l'émir Izz-eddin-Halebi et du *sâheb* (vizir) Beha-eddin-ben-Hinna. Par ses ordres, il n'y eut pas un émir, un vizir, un commandant, un *mofredi* مفردی, un courtisan, un *bezdar* (fauconnier), un *berddar* (maître de la garde-robe), une des personnes de la suite du prince, qui ne reçut une robe d'honneur. Le sultan combla de témoignages de sa bienveillance les ambas-

(16) L'auteur de la *Vie de Bibars* (man. arab. 803, fol. 71 v°) ajoute que ces prisonniers portaient leurs drapeaux renversés, et qu'à leurs cous étaient suspendues des croix brisées.

sadeurs de Bérékeh. Il écrivit au souverain du Yemen et à l'empereur, pour leur annoncer ses victoires. Après quoi, il fit distribuer aux pauvres des sommes d'argent considérables, ainsi que des grains et des vêtements. Cependant de nombreux incendies avaient eu lieu au Caire et à Fostat, durant le voyage du sultan. La rumeur publique en accusait les chrétiens. Ces accidents causaient partout un profond effroi, et dans plusieurs des lieux qui avaient été la proie des flammes, on avait trouvé du naphte et du soufre. Le sultan ayant fait venir en sa présence les chrétiens et les juifs, leur adressa de vifs reproches sur une conduite qui annulait tous les engagements pris avec eux. Après quoi, il les condamna à être brûlés vifs. Un nombre considérable de ces malheureux était réuni au pied du château. On avait apporté le bois et les roseaux الحلفا (17). L'ordre était donné, et ils allaient être précipités dans les flammes; dans cette extrémité, ils eurent recours à la clémence du sultan, et implorèrent leur pardon. L'émir Fâres-eddin-Aktaï, l'atabek, s'avançant, intercéda en leur faveur. Ils obtinrent la vie sauve, moyennant qu'ils s'engagèrent à restituer tout ce qui avait été brûlé, et à payer au trésor une somme de 500,000 pièces d'or (18). A ce prix, on leur rendit la liberté. Le patriarche se chargea de répartir cette contribution. Tous les

(17) Le mot *halfâ* حلفاء, signifie *jonc, roseau*. On lit dans un vers du *Yetimah* (m. a. 1370, f. 66 r°): وكنت كمودع الحلفاء نارا « Je suis semblable à celui qui dépose du feu parmi les roseaux. » Ailleurs (fol. 458 v°) : نار الحلفاء سريعة الانطفاء « Le feu de roseaux s'éteint promptement. » Dans l'*Histoire des Seldjoucides* d'Imad-eddin-Isfahâni (man. de S. Germain 327, fol. 37 r°) : وقعت نار البيض فى حلفاء هامها « Le feu des glaives tomba sur les roseaux de leurs cous. » Dans le *Kitab-aliktifâ* (man. arab. 653, fol. 95 r°) : اذا حلفا وقصب نابتة « Lorsque poussent les joncs et les ro- « seaux. » Dans l'histoire de Djemâl-eddin-ben-Wasel (fol. 10 r°) : اشعلوا حولها النيران فى حلفا (حلفاء) كانت هناك « On alluma tout autour le feu dans des roseaux qui se trouvaient là. » Dans l'histoire de Masoudi (*Moroudj*, t. I. f. 56 r°) : منابت القصب والحلفاء « Les lieux où croissent « les roseaux et les joncs. » Dans les *Vocabulaires coptes* (Kircher, *Lingua Ægyptiaca restituta*, p. 138, man. copte 44, fol. 83 v°), le mot حلفا répond au terme égyptien ⲕⲁϣ, *jonc*. On le trouve, avec la même signification, dans plusieurs passages de l'*Agriculture nabatéenne* (man. arab. 913, fol. 82, 85, etc.). Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (art. *Des impôts*, m. ar. 797), on lit : ارض حلفا داثرة «Une terre couverte de joncs et inculte.» Le même écrivain nous apprend (art. *Des terres*, f. 76 r°), qu'une espèce de canne à sucre se nommait *halfah*, ou plutôt *khalfah* خلفة. M. Falbe (*Recherches sur Carthage*, pag. 14, explique حلفا par *roseaux*. Il ne faut pas confondre ce mot avec celui de *halfeh*, qui est aussi employé en Égypte, où il désigne *le sainfoin épineux* (Mengin, *Histoire d'Égypte*, tom. II, pag. 210, 349). On lit dans un ouvrage de M. Wilkinson (*Topography of Thebes*, pag. 171) : « *Halfeh* a coarse wild grass; the poa cynosyroïdes. » Makrizi (f. 74 r°, 75 v°), écrit : خلفا et حلفاة.

(18) Le texte porte cinquante mille خمسين الف ; mais Nowaïri, et l'auteur de la *Vie de Bibars* (man. 803, fol. 72 r°), offrent خمسماية الف ; ce qui m'a paru plus vraisemblable.

accusés promirent de ne jamais se livrer à aucun acte coupable, et à ne jamais 325
s'écarter des devoirs auxquels ils s'étaient soumis.

L'émir Zâmel-ben-Ali était perpétuellement en querelles avec l'émir Isâ-ben-Mohannâ... Lorsque l'armée égyptienne marcha en Syrie, sous la conduite de l'émir Taïbars, Zâmel fut arrêté sur le territoire d'Alep, enfermé dans la forteresse d'Adjeloun, puis transporté au Caire, où il fut mis en prison. Il recouvra ensuite sa liberté, et fut admis à jouer avec le sultan dans le *meïdan* (l'hippodrome). Cependant l'émir Scherf-eddin-Isâ-ben-Mohannâ, Ahmed-ben-Hadji et l'émir Haroun s'étant rendus à la cour, le sultan les réconcilia avec Zâmel, auquel il restitua son apanage et le titre d'émir. Tous ayant obtenu la permission de partir, se mirent immédiatement en marche. Tandis qu'ils traversaient les sables الرمل, Zâmel, prenant les devants, alla fondre sur les tentes d'Isâ, et y porta le ravage. Il arrêta des courriers que le sultan envoyait à Schiraz, enleva leurs dépêches, qu'il alla remettre à Houlagou, et sollicita ce prince de recommencer la guerre. Il reçut du monarque mongol des propriétés territoriales dans l'Irak. Après avoir fait des courses dans le Hedjâz, et porté partout le meurtre et le pillage, il revint en Syrie. Ses apanages avaient été donnés par le sultan à son frère Abou-Bekr. Zâmel se trouvant réduit à une grande détresse, écrivit au sultan, pour implorer sa clémence. Le prince lui enjoignit de se rendre à la cour dans un temps fixé, lui déclarant que s'il laissait passer ce terme, il n'avait à attendre ni pardon, ni amnistie. Zâmel étant arrivé après l'époque convenue, fut arrêté, et mis en prison dans le château de la Montagne.

Le vingt-cinquième jour du même mois, le sultan étant venu siéger dans la *maison de la justice* (دار العدل), manda Tadj-eddin-Kortoubi et lui dit : « Je suis « ennuyé de t'entendre dire que tu sais des choses importantes pour les intérêts « du trésor des Musulmans ; rapporte-moi maintenant tout ce dont tu as connais« sance. » Tadj-eddin lui parla contre le kadi des kadis, et le prince de Souaken. Il ajouta, relativement aux émirs qui étaient morts récemment, que leurs héritiers s'étaient arrogés une part supérieure à celle qu'ils étaient en droit de réclamer. Le prince s'étant fait apporter une arbalète زيار, et la montrant à ceux qui se trouvaient dans la salle, dit hautement : « Lorsque des hommes osent affronter de « pareilles machines de guerre, trouvera-t-on leurs apanages trop considérables, « ou bien enviera-t-on à leurs héritiers, comme excessive, la part qui doit leur « revenir ? » Le sultan, après avoir adressé des reproches au dénonciateur, l'envoya en prison. On discuta ensuite des objets qui concernaient l'armée. Lorsque

les soldats, dit-on, sont en campagne (19) et aux prises avec l'ennemi, ils ne peuvent avoir avec eux aucun *schâhed* (témoin). Un d'entre eux appelle comme témoins ses compagnons (au moment de sa mort) (20). Mais, au retour de la guerre, ce témoignage n'est point admis comme légal, ce qui fait que la fortune de plusieurs individus se trouve perdue. Le sultan décida de cette manière : « Il « faut que chaque émir désigne, dans les rangs de ses soldats, des hommes pleins « de religion et de probité, dont la parole puisse faire autorité; que chaque com- « mandant, chaque corps de troupes, choisisse des hommes honnêtes et vertueux, « qui puissent être crus sur parole. De cette manière, les intérêts des particuliers « se trouveront à couvert. » Cette décision causa une grande joie aux émirs. Le
326 *kadi-alkodat* s'occupa immédiatement à désigner, parmi les soldats, des hommes probes et capables.

Le vingt-neuvième jour du même mois, le sultan, donnant audience dans la *maison de la justice*, un individu se présenta et se plaignit que ceux qui occupaient des propriétés appartenant à la chancellerie ne pouvaient pas les quitter. Le sultan désapprouva la chose, et décida que chaque habitant aurait le droit d'évacuer une maison, dès que le terme du loyer serait expiré.

Bientôt après, on vit arriver des ambassadeurs envoyés par l'empereur et par Lascaris (Michel Paléologue). Les uns et les autres apportèrent des présents.

Le septième jour du mois de Ramadan, les troupes revinrent de Birah, sous la conduite des émirs Djemâl-eddin-Mohammedi et Izz-eddin-Igan. On reçut un présent de la part du roi des Kurdjes (la Géorgie).

(19) Le mot *beïkar* بيكار, qui a passé dans la langue arabe, n'est autre que le terme persan *peïkar* پيكار. Il signifie *guerre*, *combat*, *campagne*. On lit dans un passage de notre historien (man. 672, pag. 709) : ساله كم حضر مصافا وكم راى بيكارا « Il lui demanda à combien de batailles il avait « assisté, combien il avait vu de campagnes. » (Voyez aussi *ibid.*, p. 98.) Dans le *Mesalek-alabsar* (man. ar. 642, f. 63 v°) : لطول هذا البيكار « Attendu la longueur de cette guerre. » Dans l'*Histoire de la conquête de Jérusalem* (man. 714, f. 270 r°) : قد نهك العسكر طول البيكار « La longueur de « cette campagne avait ruiné l'armée. » Dans le *Kâmel* d'Ebn-Athir (tom. VI, pag. 116) : كان كثير من العساكر قد طال بيكارها « Les troupes, pour la plupart, avaient fait une longue campagne. » Ailleurs (pag. 236) : راى البيكار بين يديه طويلا « Il vit qu'il avait devant lui une longue cam- « pagne. » Plus loin (pag. 254) : العسكر قد طال بيكاره « L'armée était depuis longtemps en cam- « pagne. » Ce mot fait au pluriel بياكير. On lit dans un passage du continuateur d'Elmacin (m. 619, fol. 105 v°) : اذا وصل الامراء من التجاريد و البياكير « Lorsque les émirs reviendront de leurs « expéditions, de leurs campagnes. »

(20) J'ai ajouté ces mots, d'après l'historien de la *Vie de Bibars* (man. 803).

On apprit que, vers le milieu du même mois, Izz-eddin-Sekenderi, *naïb* (gouverneur) de Rahbah, s'était emparé de Karkisia; que l'on avait massacré tout ce qui se trouvait dans cette place de Tatars et de Kurdjes; que le nombre des prisonniers s'élevait à plus de quatre-vingts.

Dans ce même mois, le prince ordonna de rassembler des barques, pour les couler à fond dans le canal d'Oschmoum. Le second jour du mois de Schewal, le sultan se rendit en personne à Oschmoum. Il partagea entre les émirs l'étendue de ce bras du fleuve. Lui-même travaillait, et portait sur son épaule, à la vue de tout le monde, un panier قفة plein de terre. Animé par cet exemple, chacun rivalisait de zèle pour creuser le terrain. Le prince ne quittait pas les travaux un seul jour; il montait sur les barques, et, en sa présence, on en coulait d'autres à fond. Dans l'espace de huit jours, l'ouvrage fut achevé, et le creusement complétement exécuté dans le canal d'Oschmoum, et dans le canton qui avoisine Djerdjer. Le sultan se dirigea d'abord vers Menzalet-ebn-Haroun, puis retourna au château de la Montagne.

Le vingt-unième jour de ce mois, on abolit la garde de jour حراسة النهار (21) qui avait lieu au Caire et à Fostat, et qui produisait une somme considérable. Cette suppression fut annoncée par un acte en bonne forme. On remit aux habitants des cantons de Dakhaliah et Mortahiah une somme de 24,000 pièces d'argent, qu'ils devaient payer pour le traitement des *walis*.

Schodja-eddin-ben-Daïah, le *hâdjeb*, partit, avec le titre d'ambassadeur, pour se rendre auprès du prince Bérékeh. Il portait avec lui trois tableaux, représentant les cérémonies du pélerinage حج (22) qu'il avait exécutées au nom de ce souverain, et qui étaient tracées sur du papier doré; de l'eau du puits de Zemzem, de l'huile de baume et d'autres objets.

A la fin de ce mois, le sultan fut attaqué de la fièvre; ce fut à l'aumône qu'il eut recours pour obtenir sa guérison, et il fit distribuer aux pauvres des sommes considérables.

Au mois de Dhou'lhidjah, on vit arriver le moine Kernanos (peut-être Germanos), chargé d'une lettre de l'empereur Lascaris (Michel Paléologue).

L'émir Djemâl-eddin-Aïdagdi-Azizi détestait le *kadi-alkodat* Tadj-eddin-Abdalwahhab-ben-Bint-alaazz, et ne cessait de le dénoncer et de le décrier auprès du

(21) Makrizi, *Description de l'Égypte*, man. 682, fol. 59 v°.

(22) Burckhardt, *Arabia*, t. I, p. 176.

sultan, alléguant son extrême sévérité dans ses jugements, et la lenteur qu'il mettait dans la décision des affaires qui n'étaient pas conformes à ses sentiments. Cependant le sultan vint tenir son audience dans la *maison de la justice*, le lundi, douzième jour du mois de Dhou'lhidjah. Les filles de Melik-Nâser lui présentèrent un placet, dans lequel elles exposaient que les héritiers de Nâser avaient acheté une maison du *kadi-alkodat* Bedr-eddin-Sindjari; qu'après la mort de ce magistrat, ses héritiers avaient prétendu que cette propriété était un *wakf* (une fondation
327 pieuse). A peine cette pièce était-elle lue, que l'émir Aïdagdi recommença ses invectives et ses diatribes contre les jurisconsultes. Le sultan dit au kadi Tadj-eddin : « Voilà donc comme agissent les kadis? » Tadj-eddin répondit : « Certes, « notre maître, chaque brebis est pendue par son talon. » Le sultan ayant demandé ce qui se pratiquait, le kadi répondit : « Lorsqu'il est bien constaté qu'un « bien est un *wakf*, on en redemande la valeur aux héritiers. » « Mais, dit le « sultan, si ces héritiers n'ont rien? » « Alors, dit le kadi, le *wakf* revient à son « état primitif, et l'on n'en fait pas restituer le prix. » Le prince, en entendant ce discours, entra dans une violente colère. La conversation n'était pas terminée, lorsqu'il arriva un envoyé qui venait de la part de l'émir de Médine, et qui dit : « O notre maître le sultan! j'ai prié le kadi de me remettre le quart de la valeur « d'un *wakf* qui est en sa possession, parce que le prince de Médine voulait en « distribuer le revenu aux pauvres de cette ville; mais il m'a refusé. » Le sultan ayant demandé si la chose était véritable, le kadi en convint. « Hé bien, dit le « sultan, c'est moi qui avais donné cet ordre; comment as-tu osé me désobéir? » Tadj-eddin répondit : « Sachez, notre maître, que cet argent m'a été confié. Ne « connaissant point cet homme, je ne pouvais lui remettre cette somme, que je « ne déposerai qu'entre les mains d'une personne en qui je serai sûr de trouver « des sentiments religieux et une probité dignes de toute confiance. Si le sultan « désire cet argent, je suis prêt à le déposer entre ses mains. » « Ainsi donc, dit « le prince, tu veux te délivrer de cette responsabilité et m'en charger? » Le kadi convint que tel était son dessein. « Eh bien, dit Bibars, ne remets l'argent qu'à « celui que tu choisiras. »

Cependant un des émirs s'avança, et dit : « J'ai certifié, en présence de ce kadi, « la validité et la réalité d'une propriété territoriale, mais il a refusé de recevoir « mon témoignage. » Le sultan ayant demandé si le fait était réel, le kadi répondit : « Personne n'est venu déposer devant moi, de manière à ce que je puisse constater « la chose. » « Mais, dit l'émir, si tu n'as pas voulu admettre mes assertions, quel

« témoin voulais-tu? » Le sultan ayant demandé quel motif avait pu faire rejeter la déposition de l'émir, le kadi déclara qu'il n'avait pas besoin de s'expliquer sur cet objet. L'émir Idagdi dit alors : « Kadi, continue de juger d'après les dogmes « de Schaféï, et nous allons établir un kadi pour chacune des sectes orthodoxes. » Cet avis fut goûté du sultan, qui, bientôt après, leva la séance.

Le lundi, dix-neuvième jour de ce mois, le sultan désigna le kadi Sadr-eddin-Soleïman-ben-Abi'lizz-Adhreï, le *hanefi*, professeur du collége Sâléhieh; le kadi Scherf-eddin-Omar-ben-Abd-Allah... Sobki, le *mâleki;* le kadi Schems-eddin-Mohammed-ben-Ibrahim, le *hanbali*, pour *kadi-alkodat* de l'Égypte. Il leur conféra le droit de se choisir des *naïb* (suppléants) dans toute l'étendue de cette contrée. Ils furent adjoints au *kadi-alkodat* Tadj-eddin-ben-Bint-alaaz, qui resta spécialement chargé de l'inspection des biens des orphelins, et de la décision des procès relatifs au trésor. Chacun de ces magistrats reçut un diplôme d'investiture تقليد et une robe d'honneur. A dater de cette époque, il y eut en Égypte quatre *kadi-alkodat*, dont chacun jugeait d'après les principes de sa secte. Chacun d'eux portait le *tarhah* طرحة (23) les jours où il allait présenter ses hommages au

(23) Le mot *tarhah* طرحة, sur lequel feu M. Silvestre de Sacy a donné quelques détails (*Chrestomathie arabe,* 2e édition, tom. II, pag. 267), désignait le genre de coiffure, autrement nommé *taïlesan* طيلسان. On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (article du *Vizirah*, m. 682, f. 246 v°), en parlant du vizir : يلبس الطيلسان المقوّر ويسمى اليوم بالطرحة « Il prenait le *taïlesan* « empesé, que l'on désigne aujourd'hui par le mot de *tarhah.* » Ailleurs (man. 798, fol. 198 r°) : شاش اسود و طرحة سوداء « Un *schasch* (turban) noir, et un *tarhah* de même couleur. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-kadi-Schohbah (man. 687, fol. 68 r°) : عن يساره قاضى قضاة مصر . . . لابسا الطرحة « A sa gauche était le *kadi-alkodat* d'Égypte, coiffé du *tarhah.* » Plus loin (f. 100 r°) : قاضيا مصر . . . لابسان ألطرحة « Les deux kadis d'Égypte portaient le *tarhah.* » Dans une *Histoire d'Égypte* (de mon manuscrit fol. 106 r°) : حضر القاضى و على راسه طرحة « Le kadi se présenta, « ayant la tête coiffée d'un *tarhah.* » Dans une note marginale du *Mirât-azzeman* (le miroir du temps) d'Ebn-Djouzi (man. 641, fol. 268 v°), on lit : الطرحة الطيلسان « Le *tarhah* est identique avec le « *taïlesan.* » Dans l'*Histoire d'Égypte* de Makrizi (tom. I, pag. 987) : استجدّ النساء المقنعة و الطرحة Les femmes introduisirent l'usage du voile et du *tarhah.* » Plus loin (pag. 1000) : فوق عمامته طرحة سوداء « Sur son turban était un *tarhah* noir. » Ailleurs (tom. II, fol. 47 v°) : البس طرحة على عمامته « On lui fit mettre un *tarhah* par dessus son turban. » Dans le *Mesalek-alabsar* (m. 583, f. 176 v°) : اما قاضى القضاة الشافعى فرسمه الطرحة « Le *kadi-alkodat* de la secte de Schaféï est dans l'usage « de porter le *tarhah.* » Plus loin (f. 186 v°) : شاش اسود و طرحة سوداء « Un *schasch* (turban) noir « et un *tarhah* noir. » Dans l'histoire de Nowaïri (man. 645, fol. 65 r°) : عليه قبا اسود وعمامة سوداء و طرحة سوداء « Il portait un *kaba* (manteau) noir, un turban noir, et un *tarhah* de même couleur. » Dans une autre partie du même ouvrage (man. d'Asselin 445, fol. 96 r°), l'auteur, décrivant l'avénement au trône de Melik-Saïd-Bérékeh-Khan, fils de Bibars, s'exprime en ces termes : خلع على

328 sultan. Medjd-eddin-Abd-errahman, fils du *sâheb* (vizir) Djelâl-eddin-Omar-ben-Adim, fut nommé aux fonctions de *khatib* (prédicateur) du Caire.

Le vingt-quatrième jour du mois de Dhou'lhidjah, l'émir Schems-eddin-Sonkor-Roumi fut arrêté et mis en prison. Le khalife Hâkem-bi-amr-Allah reçut l'ordre de n'avoir de conférence avec personne. Dès ce moment, il fut séquestré, et sans relation avec qui que ce fût.

L'émir Nour-eddin-Ali-ben-Moudjalli, le *hakkâri*, fut nommé gouverneur d'Alep, en remplacement de Aïdekin-Schéhâbi. Une nuit, le sultan, complétement déguisé, descendit du château de la Montagne, et parcourut les rues du Caire, afin d'observer ce qui se passait. Il vit un des commandants, qui, ayant saisi une femme, l'avait lui-même dépouillée de son caleçon, sans que personne osât s'y opposer. Dès le matin, le prince fit couper les mains de plusieurs *naïb* (substituts) des *walis*, *khafir* خفراء (gardiens), et propriétaires des maisons رباع du Caire.

Bientôt après, Isâ-ben-Mohannâ fut nommé par le sultan émir des arabes de la tribu de Fadl. S'étant mis aussitôt en marche, il chassa les Tatars de Birah et de Harran. Le *kân* Houlakou, fils de Toulou-kan, et petit-fils de Djenghiz-khan, mourut d'une attaque d'épilepsie الصرع, le neuvième jour du mois de Rebi-premier, dans les environs du canton de Maragah. Il était âgé de plus de soixante ans, et en avait régné dix. Il eut pour successeur son fils Abaga. Celui-ci ayant envoyé un corps de troupes pour combattre le prince Bérékeh-khan, cette armée éprouva une défaite honteuse.

الاعيان والاكابر بالطرحات وما كان قبل ذلك يخلع بالطرحة الا على قاضي القضاة « Il donna « aux grands et aux principaux officiers de l'État des *tarhah*. Avant cette époque, ce genre de parure « n'était jamais donné par le prince qu'au *kadi-alkodat*. » De là s'est formé le verbe تَطَرَّحَ qui signifie *prendre pour coiffure le tarhah*. On lit dans un passage de Nowaïri (26e partie, man. de Leyde, fol. 122 r°) : لبس الطرحة و القى الطيلسان و كانت العادة جارية ان لا يتطرح الا من علم فضله و اشتهر « Il adopta le *tarhah*, et rejeta le *taïlesan*. L'usage voulait qu'on ne donnât le *tarhah* « qu'à ceux dont le mérite était connu et célèbre. » Suivant Ebn-kadi-Schohbah (m. 643, f. 257 r°), il fut décidé que le kadi Hanefi, dans les marches solennelles, porterait le طرحة, comme le kadi Schaféï. Plus loin (fol. 269 v°), on lit طرحة حرير « Un *tarhah* de soie. »

D'après plusieurs des passages cités dans cet article, on a pu voir que le *tarhah* désignait « la « mousseline qui entoure le turban, et qui était arrangée d'une manière particulière. » Ce mot existe encore, aujourd'hui, avec la même signification. Nous lisons dans l'*Essai sur les mœurs de l'Égypte*, par M. le comte de Chabrol (pag. 413) : « Le *tarhah* est une pièce de mousseline, qui retombe « derrière la tête. » Et plus loin (p. 419) : « C'est un grand voile qui couvre la tête et les épaules. »

Cette année vit périr : 1° l'émir Djemâl-eddin-Mousâ-ben-Iagmour-Iârouki, qui avait rempli les fonctions de *naïb-assaltanah* (vice-roi) d'Égypte et de Damas, puis avait été destitué. Il mourut à Koseïr, ville d'Égypte, à l'âge de soixante-quatre ans[1]; 2° Nedjm-eddin-Abou'lmodaffar-Fatah-ben-Mousâ-Kasari-Magrebi, kadi de Soïout, mourut dans cette ville.

Dans le mois de Moharrem, l'émir Seïf-eddin-Kelaoun (24) conclut son mariage AN
avec la fille de l'émir Seïf-eddin-Kermoun, le Tatar, nouvellement arrivé الوافد. 664
Le sultan descendit du château de la Montagne, et fit dresser une tente دهليز dans le marché des chevaux سوق الخيل, le jour où l'émir Kelaoun vint célébrer ses noces (25). Il se chargea de tout ce qui concernait les repas, et s'assit lui-même à table. Il n'y eut pas un des émirs qui n'envoyât à Kelaoun des chevaux et des paquets d'étoffes بقج الثياب. Le sultan lui envoya, par forme de présent, des robes تعابي قماش, des chevaux et dix mamlouks. Kelaoun accepta le reste du présent, mais il demanda qu'on le dispensât de recevoir les mamlouks ; « car, « dit-il, ces hommes-là sont mes camarades, ayant été comme moi au service du « sultan. » Le prince approuva ses refus.

Ce même mois, on adressa à Damas trois lettres d'investiture تقاليد, dont l'une nommait Schems-eddin-Abd-allah-Mohammed-ben-Ata, le *hanefi*, *kadi-al-kodat*; la seconde, Zeïn-eddin-Abou-Mohammed-Abd-elselam-ben-Omar-Zewawi, *kadi-alkodat* des Malekis; et la troisième désignait Schems-eddin-Abd-errahman, 329
fils du scheïkh Abou-Omar-Mohammed, *kadi-alkodat* des Hanbalis. Schems-eddin-Ahmed-ben-Khallikân était *kadi-alkodat* pour la secte de Schaféï. De cette manière, on eut à Damas quatre kadis, ainsi que la chose avait lieu en Égypte. Mais lorsqu'arrivèrent les diplômes de ces trois magistrats, le *mâleki* et le *hanbali* re-

(24) Dans la suite de cette histoire, j'aurai souvent occasion de parler de Seïf-eddin-Kelaoun, qui doit jouer, ainsi que sa famille, un grand rôle dans le gouvernement de l'Égypte. Quant à ce qui concerne le nom de ce personnage, je dois faire observer, que, suivant le témoignage de l'auteur du *Nozhat alkoloub* (man. pers. 139, p. 297), le mot قلاون, en langue mongole, désignait *un canard*.

(25) Le verbe دَخَلَ avec la préposition على ou ب, signifie *Entrer auprès d'une femme que l'on vient d'épouser, afin de consommer son mariage*, et par suite *se marier*. Le nom d'action دخول désigne *la consommation du mariage*, et par suite *la noce*. On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Kadi-Schohbah (m. ar. 643, f. 3 v°) : يكون الدخول هناك « Le mariage se célébrera dans cet endroit. » Plus loin (folio 188 recto) : دخل باخت السلطان « Il épousa la sœur du sultan. » Dans les voyages d'Ebn-Batoutah (manuscrit, fol. 123 v°) : ماتت تحتها زوجان قبل الدخول « Elle vit mourir « deux maris, avant la célébration des noces. »

fusèrent la place qui leur était donnée; le *hanefi* seul accepta. Bientôt, une lettre du sultan enjoignit de contraindre les deux récalcitrants. On les menaça, s'ils persistaient dans leur refus, de saisir tous leurs revenus. Ils cédèrent; mais, dès le matin, le *mâleki* déclara qu'il renonçait au rang de kadi et à ses pensions. Un ordre du sultan lui enjoignit d'accepter. Il y consentit; mais lui et le *hanbali* refusèrent de toucher le traitement جامكية attaché à la place de kadi. Un littérateur de Damas, en voyant cette réunion de quatre kadis, dont chacun portait le surnom de Schems-eddin, fit les vers suivants :

« Les habitants de Damas sont embarrassés du nombre de leurs juges : car « chacun d'eux est un soleil, et tout le monde est dans l'obscurité. »

Un autre dit à cette occasion :

« Dans la ville de Damas, dans une même année, un phénomène vient de « paraître.

« Chaque fois qu'un soleil a été promu au rang de kadi, les ténèbres se sont « accrues. »

Ces magistrats prirent possession de leur dignité le sixième jour du mois de Djoumada-premier, et continuèrent leurs fonctions. Le même mois, on vit arriver des ambassadeurs de l'empereur, d'Alfonse, du souverain du Yemen. Ils étaient porteurs de présents destinés pour le gouverneur en chef des forteresses des Ismaëliens. On préleva sur ces objets les droits ordinaires (26). Le huitième jour du mois de Safar, une bataille eut lieu entre l'émir Alem-eddin-Sandjar-Basch-

(26) L'historien de la *Vie de Bibars* (man. 803, fol. 79 v°, 80 r°), nous donne sur cet événement des détails plus circonstanciés, que je crois devoir traduire : « On vit arriver des ambassadeurs envoyés « par l'empereur, par Alfonse, et le souverain du Yemen. Les vaisseaux sur lesquels ils s'étaient em- « barqués, étaient chargés de présents, destinés pour les Ismaëliens. Cette démarche avait pour but « de désarmer ces sectaires, de conjurer leurs mauvais desseins, et de les engager à mettre dans « le fourreau leurs poignards empoisonnés. A cette époque, les Ismaëliens étaient puissants, redoutés. « Leurs forteresses étaient dans un état florissant. Ils avaient pour souverain Râschid-eddin-Sinan- « ben-Soleïman-Basri, qui se distinguait par un grand mérite littéraire, écrivait élégamment en « prose comme en vers, et dont les opuscules étaient célèbres et loués universellement. Lorsque les « présents furent arrivés, le sultan résolut d'humilier les Ismaëliens, de faire voir le peu de cas qu'il « faisait d'eux, et de montrer à leurs députés, aussi bien qu'aux ambassadeurs des princes étrangers, « que ces sectaires n'étaient à ses yeux que des sujets, dont il se mettait peu en peine de gagner la « bienveillance. Il ordonna que les présents destinés pour eux fussent soumis à payer intégralement « les droits de la douane, et qu'on agit, à cet égard, comme on l'aurait fait envers les hommes les « moins distingués et les moins redoutables. »

kirdi, le *naïb* (gouverneur) de Hems, et le Prince, souverain des Francs de Tarabolos (Tripoli). Ceux-ci furent mis en déroute (27).

Ce même mois, un ordre expédié pour Damas, enjoignit de construire des barques, qui, à peine terminées, furent transportées à Birah (28).

Bientôt après, le sultan se dirigea vers Alexandrie, et s'occupa activement de faire creuser le canal de cette ville. Le prince, en personne, prenait part au travail; il était secondé par les émirs et le reste de la population. On parvint à enlever les sables qui s'étaient amoncelés sur le rivage, entre Altakidi التقيدى et l'ouverture du canal. Le sultan passa ensuite le fleuve près d'Abiar; dans cet endroit, il fit couler bas un grand nombre de barques, par-dessus lesquelles on jetta quantité de pierres, après quoi il retourna au château de la Montagne. Ce prince, à la tête de ses troupes, travailla, en personne, à creuser le lit du fleuve de l'Égypte, entre l'île de Raudah et Manschah, dans le voisinage de la berge de Raudah; ensuite, il fit partir le *Mahmel* (le voile destiné pour la Kabah), revêtit d'une robe d'honneur l'émir qui devait faire le voyage du Hedjaz, savoir : Djemâl-eddin, *naïb de la maison de la justice* نايب دار العدل. Il lui remit une somme de dix mille pièces d'argent, qui devaient être employées à rebâtir le sanctuaire de l'apôtre de Dieu. L'on y joignit les grains nécessaires pour la nourriture journalière des ouvriers. Au mois de Djoumada-premier, Fakhr-eddin-Ebn-Djelban, arriva du pays des Francs, ramenant avec lui un grand nombre de prisonniers, qu'il avait rachetés avec les fonds provenant du *wakf*, et qui lui avaient été 330

(27) L'auteur de la *Vie de Bibars* (man. 803, fol. 80 v°), et Nowaïri (fol. 71 r°), décrivent cet événement avec un peu plus de détails. Suivant eux « Au mois de Safar, l'émir Alem-eddin-Baschkirdi « *naïb* (gouverneur) de Hems, fut informé que le prince الابرنس, souverain de la ville de Tarabolos « (Tripoli), levait des troupes, avait demandé du secours aux rois des Francs, ainsi qu'aux ordres « de chevalerie بيوتهم, et se disposait à faire une invasion sur le territoire de Hems. Prenant aussitôt « ses mesures, il aposta des espions, pour observer les démarches de l'ennemi. A peine le prince « avait-il quitté Tripoli, que l'émir, informé de sa marche, le prévint, et arriva au gué dont il s'em- « para. Le prince, voyant ce poste occupé par les musulmans, rebroussa chemin, et se dirigea d'un « autre côté. Alem-eddin, à la tête de ses troupes, passa la rivière, et se mit à la poursuite de l'ennemi, « lui tuant beaucoup de monde, faisant des prisonniers, et enlevant un grand butin, jusqu'au mo- « ment où le prince fût rentré sur son territoire. L'armée musulmane retourna victorieuse, et la nou- « velle en fut envoyée au sultan, qui rendit à Dieu des actions de grâce. »

(28) Suivant l'écrivain de la *Vie de Bibars* (man. 803, fol. 81 r°), « Le sultan donna l'ordre de « jeter un pont sur l'Euphrate, devant la ville de Rahbah; et ce projet causa aux Tatars de vives « inquiétudes. »

remis de la part de l'émir Djelal-eddin-Nedjibi, *naïb* (gouverneur) de Damas. Parmi ces captifs se trouvaient des femmes et des enfants; les premières furent envoyées à Damas, afin que le *kadi* leur procurât des mariages sortables. Ce même mois l'émir Djemâl-eddin-ben-Nahar, le *mihmandar* (Sâléhi), reçut la mission de faire construire un pont sur la rivière du Jourdain الشريعة. Le *naïb* (gouverneur) de Damas eût ordre de faire conduire tous les matériaux nécessaires pour l'exécution de ce projet (29). Dans le même temps, on termina la construction de la maison neuve, bâtie près de la porte secrète باب السر du château de la Montagne, au-dessus du marché des chevaux; on y donna un repas aux émirs.

Au mois de Djoumada-second, l'émir Akousch-Safiri, accompagné de quarante

(29) Nowaïri (fol. 31 v°) nous donne, à ce sujet, des détails plus circonstanciés : « Au mois de « Djoumada-premier, de l'année 664, le sultan ordonna de construire un pont sur le Jourdain. Cette « rivière, qui traverse la partie de la Syrie nommée *Gaur* غور الشام, est désignée par le nom de « *schariah* الشريعة. Ce pont fut établi dans le voisinage de Damiah دامية, entre ce lieu et قراوا. Il « arriva, dans cette occasion, un événement singulier, tel que l'on n'avait jamais rien entendu de « pareil. Le sultan avait confié la direction des travaux à l'émir Djemâl-eddin-ben-Nahar, et lui avait « enjoint de faire construire cinq arches قناطر. Les gouverneurs des cantons voisins, et entre autres « l'émir Bedr-eddin-Mohammed-ben-Rahal, gouverneur de Nabolos (Naplouse), s'étaient réunis, « avaient fait apporter tous les matériaux nécessaires, et amené avec eux des ouvriers. L'ouvrage « fut exécuté d'après le plan indiqué par le sultan. Lorsque tout fut terminé, et que les travailleurs « se furent dispersés, un des piliers du pont parut ébranlé. Le sultan, vivement inquiet, adressa des « reproches à ceux qu'il avait chargés de ce soin, et leur enjoignit de réparer le mal. La chose pré- « sentait de grandes difficultés, attendu la crue des eaux et la force du courant. On resta ainsi « quelques jours, et l'on désespérait complétement de la réussite. Dans la nuit qui précéda le dix- « septième jour du mois de Rebi-premier, de l'an 666, les eaux du Jourdain se trouvèrent complétement interceptées, en sorte qu'il n'en resta pas une goutte dans le lit du fleuve. On se hâta de « mettre à profit cet événement, et l'on alluma un grand nombre de feux et de *maschals*. Les pi- « liers du pont furent réparés, consolidés, et l'on exécuta les travaux, qui jusqu'alors avaient été im- « possibles. Des hommes à cheval, envoyés pour explorer la cause de ce phénomène, reconnurent, sur « la rive occidentale du Jourdain, un *kabar* élevé, qui dominait ce fleuve. On entend par le mot *kabar* « كبار une butte, semblable à une montagne, mais qui n'en est réellement pas une, puisque les eaux « peuvent l'entraîner comme une masse de terre. Cette butte étant tombée dans le lit de la rivière, « l'avait entièrement obstrué; et les eaux, ne trouvant plus d'écoulement, avaient contourné cette « digue, et s'étaient rejetées vers le canton de Gaur. Le courant se trouva ainsi interrompu depuis le « milieu de la nuit, jusqu'à la quatrième heure du jour. Bientôt, les eaux, reprenant leur cours, em- « portèrent cette butte, s'élevèrent à la hauteur d'une pique, et entraînèrent les outils des ouvriers; « mais le pont étant bien consolidé n'éprouva aucune avarie. Ce monument, ajoute Nowaïri, subsiste « encore de nos jours. »

employés de la douane اربعون ديوانا, se mit en marche, pour aller lever la dîme زكاة chez les Arabes du Magreb. Arrivé sur leur territoire, il perçut la dîme, telle que Dieu l'a établie, et leva les autres impôts.

Le troisième jour du mois de Redjeb, le sultan, animé d'un zèle ardent pour faire la guerre aux infidèles, envoya des ordres dans tous les cantons de l'Égypte, afin de renvoyer les soldats qui se trouvaient dans leurs apanages; comme ils tardaient à venir, le sultan envoya de tous côtés ses *iladj-dar* علاجداريته (30). Les *walis* furent pendus par les mains pendant trois jours, en punition de ce qu'ils n'avaient pas montré assez d'empressement pour faire venir les soldats; ceux-ci se trouvant tous réunis, le sultan sortit de la ville, le premier jour du mois de Schaban; le surlendemain, il se mit en marche et se dirigea vers Gazah. Les émirs Idogdi-Azizi et Seïf-eddin-Kelaoun vinrent camper dans la ville d'Aoudja, à la tête d'une partie de l'armée. Le sultan se rendit à Khalil (Hébron), puis à Kuds (Jérusalem), il interdit aux peuples tributaires اهل الذمة l'entrée du monument de Khalil. Avant cette époque, ils pouvaient le visiter, moyennant une somme qu'on exigeait d'eux; cette permission leur fut retirée, et ils ne l'ont pas recouvrée depuis. Le prince arriva près d'Aïn-Djalout. Les troupes qui étaient déjà campées à Hems, firent une incursion sur le territoire des Francs, assiégèrent et prirent le château des Curdes حصن الاكراد, la forteresse d'Arka عرقا, celle de Kolaïat القليعات et ruinèrent ces différentes places. Le sultan ayant reçu la nouvelle de ces succès, envoya les émirs Ala-eddin-Bondokdari et Izz-eddin-Igan, à la tête d'un corps de troupes, avec ordre de marcher du côté de Sour (Tyr). Ces généraux pénétrèrent sur les terres des Francs, et enlevèrent un grand nombre de prisonniers et un riche butin. L'émir Itamesch s'était dirigé vers Saïdâ. Le sultan prit la route d'Akkâ. Il détacha du côté de Karn القرن les émirs Bedr-eddin-Aïdemuri et Bedr-eddin-Baïsari. L'émir Fakr-eddin-Hemsi eût ordre de se porter vers la montagne de Amilah جبل عاملة. Les Francs se trouvèrent attaqués de toutes parts. Les Musulmans recueillirent un butin si considérable, qu'il ne se trouvait

(30) Le mot علاجدار, si je ne me trompe, désigne *un maître d'escrime*. En effet, le mot علاج signifie, je crois, *l'escrime*. On lit dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (t. II, man. 748, fol. 2 r°): كان مغرى بالنشاب و العلاج و الصراع «Il était passionné pour l'art de tirer des flèches, pour l'escrime et la lutte.» Le verbe عالج à la troisième forme, signifie *tâter un ennemi, chercher à le prendre au dépourvu*. On lit dans le Divan des poëtes de Hodheïl (fol. 70 r°): عالجه تسعا او ثمنيا لا يجد عورة «Il le harcela huit ou neuf fois, sans pouvoir le surprendre.

plus personne qui voulût acheter un bœuf ou un buffle. Ces courses hostiles s'étendirent depuis Tripoli jusqu'à Orsouf. L'armée du sultan vint camper devant Sour (Tyr); ce prince resta dans les environs d'Akkâ, et l'émir Nâser-eddin-Kaïmeri s'était porté près d'Athlith.

Les habitants d'Akkâ prièrent l'atabek de s'entremettre pour leur obtenir la paix. Le sultan, tout occupé de la ville de Safad, fit revenir les troupes qu'il avait envoyées dans diverses directions. L'émir Bektasch-Fakhri, émir *silah*, se
331 mit en marche, conduisant avec lui la tente دهليز du sultan, et vint camper devant Safad. Il fut suivi de l'émir Bondokdar et de l'émir Izz-eddin-Igan, à la tête d'un corps d'armée. Tous mirent le siége devant la place. Le sultan resta devant Akkâ jusqu'au moment où il eût été rejoint par ses troupes, et qu'il eût fait établir un grand nombre de machines de guerre; alors il se mit en mouvement, suivi de ses soldats complétement armés, s'avança jusqu'aux environs de la porte d'Akkâ, et s'arrêta sur la colline de Fodoul تل الفضول; ensuite, il se rendit à Aïn-Djalout; puis, vint camper devant Safad, le lundi, huitième jour du mois de Ramadan, et forma le siége de cette ville. Dans ce moment, il vit arriver des ambassadeurs envoyés par le prince de Sour (Tyr), les Ismaëliens الفداوية, le prince de Beïrout, celui de Iafa, et celui de Sahioun. Le sultan présidait en personne aux opérations du siége. Des machines, expédiées de Damas, arrivèrent au pont de Jacob جسر يعقوب, qui était le poste que le prince avait choisi devant Safad. Les chameaux s'étant trouvés hors d'état de conduire ces machines, des soldats et des émirs s'avancèrent pour les porter sur leurs cous. Le sultan, en personne, arriva sur les lieux, entouré de ses principaux courtisans, et s'occupa, en secondant les bœufs, à traîner des pièces de bois. Les autres travailleurs, lorsqu'ils se trouvaient fatigués, se reposaient, puis retournaient à l'ouvrage; le sultan seul ne se lassait point, et n'interrompait pas un instant sa tâche. Enfin, les machines furent dressées le vingt-sixième jour du mois, et commencèrent à tirer sur la ville. Le sultan se tenait constamment auprès de ces machines, tandis qu'elles jouaient. Cependant, les troupes de l'Égypte et de la Syrie arrivèrent successivement, et occupèrent les quartiers qui leur étaient assignés. La nuit qui précéda la fête de la rupture du jeûne, l'émir Bedr-eddin-Aïdemuri s'étant avancé pour offrir au prince ses félicitations, relativement à la solemnité de ce jour, une pierre lui tomba sur la tête. Le sultan défendit que personne dans le camp ne visitât ses amis, à l'occasion de la fête, et ne quittât son poste, dans la crainte que l'ennemi ne profitât de la circonstance pour surprendre l'armée. Le jour de la rup-

ture du jeûne, on proclama que tout homme qui boirait ou apporterait du vin, serait étranglé.

Le second jour du mois, on attaqua la ville de Safad. Les artificiers الزرّاقون commencèrent à lancer le naphte; le sultan promit aux tailleurs de pierres الحجّارين que celui d'entre eux qui arracherait la première pierre de la place, recevrait trois cents pièces d'or; que le second, le troisième et les autres, jusqu'au dixième, obtiendraient la même gratification. Il recommanda aux personnes de sa suite de ne pas songer à son service particulier. Il s'engagea un combat terrible, dans lequel beaucoup de guerriers obtinrent la palme du martyre. Lorsqu'un Musulman avait été tué, son compagnon le tirait de côté, et prenait sa place. Cependant on ouvrit un grand nombre de mines, et les mineurs s'y introduisirent; le sultan y pénétra avec eux, et distribua ce jour-là une somme d'argent considérable et de nombreuses robes. Il fit dresser une tente, dans laquelle se trouvaient des médecins حكما, des chirurgiens جرائحية, des breuvages et des aliments. C'était là que l'on amenait ceux d'entre les Arabes, les *fakih*, les *fakirs* ou autres, qui avaient reçu quelque blessure. Le huitième jour du même mois, les attaques recommencèrent; le quatorzième jour, on livra un assaut qui se prolongea depuis la nuit jusques vers midi. Les troupes, épuisées de fatigue, s'étaient dispersées; à cette vue, le sultan, profondément irrité, ordonna à ses familiers de marcher vers les tentes(31), et de faire, à coups de massue, lever les émirs 332
et les soldats. Lui-même gourmanda les émirs, et leur dit : « Quoi! lorsque les « Musulmans sont ainsi en péril, vous vous reposez! levez-vous. » Puis, il en fit arrêter plus de quarante, qui furent chargés de chaînes, et enfermés dans l'arsenal زردخاناه. Mais, bientôt, se laissant fléchir, il leur rendit la liberté, et leur enjoi-

(31) Le mot صواوين est le pluriel de صَيّوان, qui désigne *une tente*. On lit dans les Voyages d'Ebn-Batoutah (manuscrit, fol. 21 r°) : يجعل صيوان يظل الناس « On placera une tente, où tout « le monde sera à l'ombre. » Dans le *Roman d'Antar* (tom. IV, fol. 51 r°) : اطلع الصيوان و امر الى غلمانه ان ينصبوه « Il fit paraître la tente, et ordonna à ses pages de la dresser. » Et plus bas (*Ib.* v°) : باب الصيوان « La porte de la tente. » Dans l'histoire d'Ahmed-Askalâni (tom. II, fol. 154 r°) : منع من البيع من داخل المسجد الحرام و من نصب الصواوين داخله « Il défendit de vendre dans « l'intérieur de la mosquée sacrée, et d'y dresser des tentes. » Le mot صَيّوان, comme il est facile de le voir, n'est autre chose que le terme persan سايه بان ou سايبان, qui signifie *une tente*, et qui, en passant dans un autre idiôme, a subi le changement assez commun du س en ص. C'est ainsi que le mot persan *serd* سرد *froid*, adopté par les Arabes, a pris chez eux la forme صَرّد.

gnit de reprendre leurs postes. On battit les tambours, et les attaques recommencèrent. Enfin, les Francs demandèrent une capitulation; elle leur fut promise, sous la condition qu'ils n'emporteraient de la place ni armes, ni cuirasse, ni aucun ustensile d'argent; qu'ils ne détruiraient, ni par le feu, ni par la hache, aucun des objets de défense que renfermait la place. Des négociations s'engagèrent sur ce sujet et se prolongèrent jusqu'au vendredi, dix-huitième jour du mois. Alors les drapeaux de l'islamisme furent arborés sur les remparts; cette prise de possession fut un moment de fête. Le sultan, à cheval, s'était placé devant la porte de Safad; tous les Francs sortirent de la place, et furent amenés devant le prince, qui ordonna de les fouiller. On trouva sur eux, au mépris de la capitulation, des armes et des objets en argent; on découvrit aussi parmi eux, quantité de prisonniers musulmans qu'ils emmenaient, en prétendant qu'ils étaient chrétiens. On leur enleva ce qu'ils portaient, on les fit descendre de leurs chevaux, et on les renferma dans une tente, où on leur donna des gardiens. Les Musulmans prirent possession de la place. Le sultan nomma, pour commander dans la citadelle, l'émir Medjd-eddin-Touri, et donna à l'émir Izz-eddin-Alaï, le gouvernement de la ville.

Dès le matin, les troupes se présentèrent devant le sultan, qui loua leur zèle, s'excusa de la rigueur qu'il avait montrée envers quelques individus: « Je n'avais, « leur dit-il, d'autre but que de stimuler, et de hâter cette importante conquête. » Puis il ajouta : « A compter d'aujourd'hui, nous serons amis. » Par son ordre, ils montèrent à cheval; puis on amena les chevaliers francs, et tous ceux que l'on avait fait sortir de Safad, et on leur trancha la tête sur une colline voisine de la ville. Deux d'entre eux, seulement, échappèrent à la mort. L'un était le négociateur, qui avait voulu rester auprès du sultan, et avait embrassé l'islamisme; le prince lui avait donné un apanage, et l'avait admis dans sa société intime. Le second reçut la vie sauve, afin qu'il pût rendre compte aux Francs de ce qu'il avait vu. Le sultan monta à la citadelle, et distribua aux émirs les munitions des Francs, les esclaves femelles, les Mamlouks; il y fit transporter un arsenal complet زردخاناه. Lui-même portait les armes sur ses épaules, jusques dans l'intérieur de la place. Tout le monde suivant son exemple, l'arsenal entier se trouva transporté dans l'espace d'une heure. Il fit venir de Damas des hommes qui devaient résider à Safad. Il fixa à quatre-vingt mille pièces d'argent par mois la solde de la garnison de la citadelle. Il fit construire une mosquée *djami* dans

le château, et une autre dans le faubourg (32). Il assigna au scheïkh Ali-Medjnoun les trois quarts du revenu, et le dernier quart au scheïkh Elias. Le produit d'un village fut destiné pour l'entretien du tombeau de Khâled-ben-Walid, situé à Hems.

Le vingt-septième jour du même mois, le sultan partit de Safad, pour se rendre à Damas; il vint descendre dans le lieu nommé Hasourah الحسورة. Il ordonna qu'aucun soldat n'entrât à Damas, et que l'armée restât dans la même position, jusqu'à l'époque de l'expédition de Sis. Pour lui, il entra dans Damas, accompagné d'une troupe légère. Ayant appris que plusieurs soldats s'étaient introduits 333
dans la ville, il les en fit sortir, chargés de chaînes. Melik-Mansour, prince de Hamah, reçut le commandement de l'armée qui devait agir contre l'ennemi, et dans les rangs de laquelle se trouvaient les émirs Izz-eddin-Igan et Kelaoun. On se mit en marche le cinquième jour du mois de Dhou 'lkadah, et l'on se dirigea vers Sis. Le troisième jour de ce mois, mourut Keremoun-Agâ (33). Le huitième jour, le sultan distribua des robes d'honneur تشاريف aux émirs de Damas, aux kadis de cette ville, et aux autres fonctionnaires. Portant son attention sur ce qui concernait la principale mosquée, il défendit aux pauvres de séjourner la nuit dans cet édifice, et en fit retirer tous les coffres qui s'y trouvaient déposés, et qui appartenaient à diverses personnes. Le dixième jour du même mois, l'atabek, accompagné de l'émir Djemâl-eddin-Nedjibi, *naïb* (gouverneur) de Damas, tint une séance dans l'édifice appellé *Dâr-assaadah* دار السعادة (la maison du bonheur), afin d'examiner les griefs des particuliers, et d'apostiller les placets. Le sultan, de son côté, partit pour la chasse, et forma plusieurs enceintes حلق (pour enfermer le gibier). Arrivé à Djeroud (34), puis à Awamiah اوامية (35), il fit partir pour l'Égypte un individu qui venait d'arriver à Damas, et qui prétendait être Mobarek, fils de l'imam Mostasem; mais il n'était reconnu pour tel ni par Djelal-eddin, fils du *dawadar,* ni par l'eunuque Mokhtar, et il fut convaincu

(32) J'ai suppléé ici une partie de la phrase : d'après le récit de Nowaïri, il est clair que, dans le manuscrit de notre auteur, le copiste a passé une ligne.

(33) Suivant la narration de Nowaïri (fol. 32), l'émir Keremoun-Agâ mourut à Damas, à son retour de la prise de Safad. Le sultan assista à ses funérailles.

(34) Je lis جرود au lieu de حرور.

(35) Je crois qu'il faut lire دامية *Damiah.*

d'imposture. Peu de temps après, un autre individu, qui prétendait appartenir à la famille des khalifes, fut également envoyé en Égypte.

Ce même mois, le sultan s'empara des villes de Hounin هنين, Hanin هنين et Ramlah. Il les fit rebâtir, y établit le siége d'une juridiction, et y plaça un gouverneur. A la même époque, il supprima la ferme ضمان du *haschischah* (la pâte de chanvre), et ordonna de punir ceux qui mangeaient cette drogue. Il reçut une ambassade de la part des Hospitaliers, qui le priaient de maintenir la paix, relativement à la partie de leur territoire qui avoisinait Hems et les villes des Ismaëliens بلاد الدعوة. Le sultan répondit : « Je n'y consens pas, à moins que « vous ne renonciez à la contribution qui vous est payée par la principauté « de Hamah, et qui se monte à quatre mille pièces d'or; à celle que vous levez « sur le canton de Boukobaïs بلاد بوقبيس qui est de huit cents pièces d'or; à « celle que vous percevez sur les villes des Ismaëliens, en deux payements, sa- « voir : douze cents pièces d'or et cent *mudd* (boisseaux) de froment et d'orge. » Les Hospitaliers, ayant consenti à subir cette perte, obtinrent un renouvellement de trêve; mais il fut stipulé que le sultan pourrait la rompre quand il le voudrait, moyennant qu'il leur signifierait cette rupture quelque temps d'avance.

Cependant, on reçut la nouvelle que les Francs d'Akkâ ayant trouvé quatre Musulmans sur le terrain de *scheïha* شيحا طين (36), les avaient étranglés. Aussitôt, en vertu des ordres du sultan, les troupes entrèrent en armes sur le territoire des Francs, égorgèrent plus de deux cents hommes, et se retirèrent, emmenant un très-grand nombre de bœufs et de buffles.

On apprit, par une lettre du gouverneur de Kous, que cet officier était arrivé dans la ville d'Aïdhab, et avait envoyé des troupes du côté de Sawaken; que le prince de cette ville, ayant pris la fuite, l'armée était rentrée à Kous; que tout le pays était pacifié, et qu'une garnison occupait Sawaken, au nom du sultan.

Le lundi, quinzième jour du mois de Dhou'lhidjah, l'émir Izz-eddin-Halebi, *naïb-assaltanah* (vice-roi) de l'Égypte, accompagné du *sâheb* (vizir) Beha-eddin et des kadis, tint, suivant l'usage, une séance dans la *maison de la justice*. Un homme, qui tenait à la main un placet, perça la foule; arrivé devant l'émir, il se

(36) Peut-être faut-il lire Scheïhan شيحان. Suivant le témoignage du *Lexique géographique arabe* (pag. 341) : « Scheïhan est le nom d'une montagne qui domine toutes les montagnes situées « autour de Jérusalem. »

précipita sur lui, armé d'un poignard qu'il avait tiré de dessous ses habits, et le frappa à la gorge; l'émir lui ayant saisi le poignard, se blessa la main. Ce furieux le foula sous ses pieds, et se coucha sur son dos. Étant tombé, il voulut porter à l'émir un second coup, ou frapper le *sâheb*. Mais, en levant le bras, son poignard 334
atteignit au cœur l'émir Sârem-eddin-Kaïmaz-Masoudi, qui mourut à l'instant même. Fakhr-eddin, *wâli* de Djizeh, qui se trouvait présent, saisit cet homme, et le renversa. Il alla tomber sur le *kadi-alkodat;* et bientôt, percé de coups d'épée, il expira sur la place. On transporta l'émir Izz-eddin-Halebi à sa maison, située dans l'enceinte du château. Les chirurgiens المزيّنون (37) ayant été mandés, constatèrent que la blessure avait pénétré entre l'œsophage et la trachée-artère. On sut que l'assassin était un des *djandar;* que cet homme, déjà attaqué de folie, s'étant adonné à l'usage du *haschischah* (la pâte de chanvre), sa démence avait pris de nouvelles forces. On manda cette nouvelle au sultan. Il l'apprit au moment où il revenait de son séjour à Damas. Vivement affligé d'un pareil accident, il s'écria : « Par Dieu! je supporterais patiemment la mort de mon fils « Bérékeh, mais non pas celle de Halebi. » L'atabek lui dit : « Seigneur, vous « venez de porter la joie dans nos cœurs, lorsque vous avez dit que vous vou- « driez sauver la vie d'un de vos esclaves, aux dépens de celle de votre fils, de « celui qui est désigné comme votre héritier. » Bientôt, une dépêche, apportée par le mamlouk de Halebi, annonça que cet émir était guéri. Le sultan fit présent au messager d'une robe et de mille pièces d'or. Son compagnon de voyage, reçut trois mille pièces d'argent. Le prince combla de bienfaits les héritiers de Sârem-eddin-Masoudi.

Cependant, Melik-Mansour et les troupes qui l'accompagnaient, étant arrivés à Derb-Besak درب بساك (ou *Derbesak* دربساك), pénétrèrent dans les défilés الدربند (38). Le *takafour* (roi) التكفور, Haïthoum, fils de Constantin, roi d'Arménie,

(37) Le mot مُزَيِّن signifie *un coiffeur, un barbier, remplissant les fonctions de chirurgien*. On lit dans un passage d'Ebn-Khallikan (man. 730, fol. 240 v°) que, dans une circonstance où il s'agissait pareillement de guérir une blessure, احضر المزين « On fit venir le barbier. » On voit dans un passage de Makrizi (*Solouk*, tom. II, fol. 360 v°), « qu'un barbier مزين fut appelé pour circoncire un indi- « vidu. » Aujourd'hui encore, dans l'Orient, ce sont les barbiers par les mains de qui la circoncision est pratiquée.

(38) On peut voir sur ce défilé, et toute la contrée qui l'avoisine, le mémoire intéressant de M. Will. Ainsworth : *Notes upon the comparative geography*..... dans le *Journal of the royal geographical Society of London*, tom. VIII, part. II, pag. 185 et suiv.

avait fait élever des tours sur la crête des montagnes (39). Après quoi, il avait embrassé la vie religieuse, et cédé le trône à son fils Lifon. Celui-ci se prépara à la guerre, et se mit à la tête de ses troupes. Les deux armées étant venues aux mains, Lifon, roi de Sis, fut fait prisonnier. Son frère et son oncle paternel furent tués. Son autre oncle prit la fuite; et le fils de ce dernier fut au nombre des prisonniers. Le reste des princes, qui étaient au nombre de douze, se dispersa. Les Arméniens perdirent dans cette action leurs plus braves guerriers, leurs meilleurs soldats. L'armée musulmane poursuivit les fuyards, massacrant ou faisant prisonniers tous ceux qu'elle atteignait, et portant partout l'incendie. Elle s'empara d'une place très-forte, qui appartenait aux Templiers. Tous les hommes furent égorgés; les femmes captives furent partagées entre les soldats. On livra la citadelle aux flammes, avec tous les trésors qu'elle renfermait. Les vainqueurs, ayant pénétré dans la ville de Sis, la ruinèrent de fond en comble. Ils passèrent dans ce canton quelques jours, portant partout le carnage, l'incendie, et enlevant un grand nombre de prisonniers. Ensuite, l'émir Ougan (Igan) se dirigea vers le pays de *Roum*, et l'émir Kelaoun vers Masisah, Adnah, Aïas, et Tarsous. Tous deux égorgèrent la population, enlevèrent des prisonniers, ruinèrent quantité de places fortes, et livrèrent tout aux flammes. Le prince de Hamah était resté à Sis. Les deux émirs allèrent le rejoindre, amenant avec eux un bu-
335 tin immense. On offrait un bœuf pour deux dirhems, sans trouver d'acheteurs. Le sultan reçut la nouvelle de ces succès, au moment où il était à la chasse, près de Djeroud جرود (40). Il gratifia le courrier d'une somme de mille dinars, et d'un grade d'émir de *Tablkhanâh*. Puis, il reprit la route de Damas; et, après avoir fait ses préparatifs, il partit pour aller à la rencontre de son armée, le treizième jour du mois de Dhou'lhidjah. Arrivé à Kârâ قارا, on se plaignit à lui que les habitants de cette ville exerçaient, contre les habitants des campagnes, de nombreuses vexations, et que tous ceux qui tombaient entre leurs mains étaient vendus par eux aux Francs, dans la ville d'Akkâ. Le sultan ordonna à ses troupes de piller cette population; ce qui fut exécuté. Les principaux d'entre les habitants furent massacrés, les femmes et les enfants réduits en captivité (41).

(39) Au lieu de قدما, il faut lire قد بنى.

(40) J'ai lu جرود, au lieu de حرور, que présente le manuscrit. Au rapport de l'auteur du *Lexique géographique arabe* (pag. 160), « Djeroud est un bourg du district de Maloulâ معلولا, dans la *Goutah* « de Damas. » Dans l'histoire de Nowaïri, on lit حرود.

(41) Nowaïri nous donne, sur cet événement, des détails plus circonstanciés. Au rapport de

Cependant, on vit arriver les troupes chargées de l'expédition contre Sis. Elles présentèrent au sultan la part du butin qui lui appartenait, et qu'il distribua

l'historien (f. 73 v°, 74 r°) : « Le sultan, étant parti de Damas, pour aller à la rencontre des troupes « qui revenaient de l'expédition contre Sis, passa près de Kârâ, le sixième jour du mois de « Dhou'lhidjah, et ordonna de mettre cette ville au pillage. Voici le motif qui provoqua cette mesure « rigoureuse. Un palefrenier ركابى, qui était au service de l'eunuque الطواشى Mourschid, comman- « dant des troupes de Hamah, revenant de la cour du sultan, avec son maître, et étant arrivé dans « le lieu nommé العمور, tomba malade, et passa la nuit dans cet endroit. L'eunuque ignorait cet « événement. Deux des habitants de Kârâ allèrent trouver cet homme, et l'attirèrent chez eux, pour « lui donner l'hospitalité. Il séjourna auprès d'eux durant trois jours, et recouvra la santé. Alors, « ses deux hôtes l'emmenèrent pendant la nuit, et le conduisirent au château des Curdes حصن « الاكراد, où ils le vendirent pour une somme de quarante dinars *souris*. Cette même année, un « marchand de Damas, s'étant rendu au château des Curdes, pour payer la rançon des prison- « niers, racheta, entre autres, ce palefrenier, qu'il conduisit à Damas, où il lui rendit la liberté. « Cet homme se mit au service d'un soldat, et fut du nombre de ceux qui accompagnaient le sultan « dans sa marche. Lorsqu'il fut arrivé dans la ville de Kârâ, le palefrenier se présenta à l'audience « de l'émir Fâres-eddin, l'atabek, et lui rendit compte de son aventure. L'émir lui ayant demandé « s'il connaissait celui qui l'avait vendu, il répondit affirmativement. On le fit partir, accompagné de « plusieurs *djandâr*. Il rencontra un des deux hommes qui l'avaient trompé, l'arrêta, et le conduisit « en présence de l'atabek, qui se hâta de communiquer l'affaire au sultan. Ce prince fit comparaître « les deux adversaires, et les confronta l'un avec l'autre. L'habitant de Kârâ nia le fait. Le pale- « frenier certifia qu'il reconnaîtrait la maison, et tout ce qu'elle renfermait. L'habitant de Kârâ se « vit contraint d'avouer la chose; puis il ajouta : « Je ne suis pas seul à commettre de pareils actes : « tous les habitants de la ville y prennent part ». Des moines de Kârâ, s'étaient rendus à la tente du « sultan, apportant des provisions : le prince les fit arrêter; puis, montant à cheval, il se transporta, « en personne, au monastère, situé en dehors de la porte de Kârâ, fit massacrer ceux qui s'y trou- » vaient renfermés, et livra l'édifice au pillage. Étant revenu sur ses pas, il ordonna à ses troupes de « se mettre en marche, et marcha vers la colline, située hors de Kârâ, du côté du nord. Ayant mandé « Abou'lizz, *reïs* (chef) de la ville, il lui dit : « Nous avons dessein d'aller à la chasse. » Les habitants « eurent ordre de sortir. Une partie d'entre eux s'avança en dehors de la place. Lorsqu'ils furent à « une assez grande distance, le sultan ordonna de leur trancher la tête; ce qui fut exécuté. Il n'échappa « au carnage que ceux qui prirent la fuite, et allèrent se cacher dans les maisons et dans les puits. « Plusieurs s'étant cantonnés dans les tours, obtinrent la vie sauve, et furent retenus prisonniers. Ils « étaient au nombre de mille soixante et dix, tant hommes que femmes et enfants. Quelques uns se « réfugièrent auprès d'Abou'lizz, *reïs* de la ville : le sultan lui accorda leur liberté. Bientôt après, « les moines qui avaient apporté des provisions, furent, par ordre du sultan, fendus par le milieu « du corps. L'armée reçut l'ordre de mettre la ville au pillage; ce qui fut exécuté. L'église fut « convertie en mosquée. On amena dans cette ville un grand nombre de Turcomans et d'autres « habitants; ensorte qu'elle se trouva repeuplée. On y plaça un *khatib* (prédicateur) et un kadi. « Avant cette époque, elle était entièrement habitée par des Chrétiens. Un motif particulier engagea » le sultan à conserver le *reïs* de cette place. Lorsque Melik-Dâher poursuivait les Tatars, après le

toute entière aux soldats. Le roi de Sis et les autres prisonniers furent comblés par lui de témoignages de bienveillance. Le sultan retourna à Damas, le vingt-quatrième jour du mois, ayant devant lui le roi de Sis. Il revêtit de *khilah* (robes) les émirs, les princes et les soldats. Damas se trouva remplie d'objets précieux, et l'on y vendit une immense quantité de pierreries, de chevaux, de farine et de soie. Le sultan ne s'attribua rien de tout cela. Le prince de Hamah reprit la route de ses états, après avoir été comblé par Bibars de marques de munificence, et avoir reçu quantité de chevaux, d'objets de prix et de robes. Sur ces entrefaites, il arriva des ambassadeurs, envoyés par Abaga, fils de Houlagou, pour offrir des présents et demander la paix.

Cette même année, on donna ordre de rassembler les hommes attaqués d'infirmités graves (42) اصحاب العاهات. On les réunit dans le *Khan-assebil* خان السبيل, situé au Caire, en dehors de la porte appellée *Bab-alfotouh* باب الفتوح (la porte des victoires). De là, ils furent transférés dans la ville de Fayoum, et on leur assigna une place, dont le produit devait fournir à leur entretien; mais ils n'y restèrent pas, et ne tardèrent pas à se disperser. Beaucoup d'entre eux revinrent au Caire. Le sultan, plein de zèle pour l'abolition des abus, fit partout répandre le vin et supprima, dans toute l'étendue de l'Égypte, tous les genres de désordres, les cabarets, les lieux de débauche. Dans tous les cantons de l'empire ces établissements criminels disparurent à la fois. Le kadi Nâser-eddin-Ahmed-ben-Mohammed.., kadi d'Alexandrie, au moment où il vit arriver les ordres du prince, et où le gouverneur متولى abolit ces abus réprouvés par la religion, composa les vers suivants :

« combat d'Aïn-Djalout, et qu'il passait près de Kârâ, le *reïs* sortit à sa rencontre, et le reçut chez « lui. Le prince, pour lui témoigner sa reconnaissance, le combla de témoignages de bienveillance. « Les enfants des habitants de Kârâ furent vendus, puis élevés parmi les Mamlouks, et apprirent à « parler la langue turque. Plusieurs d'entre eux furent enrôlés parmi les soldats, obtinrent le grade « d'émirs, furent nommés gouverneurs de grandes provinces, remplirent, en Égypte, des places importantes, et acquirent des richesses considérables. » La ville de Kârâ قارا était située au nord de Damas, sur la route qui conduit à Hems. Khalil-Dâheri (man. 695, fol. 238 v°), énumérant les relais disposés pour les pigeons chargés de porter les lettres, dit : « De Damas à Balbek et à Kârâ, puis à Hems. » Le même auteur (fol. 243 v°), parlant des relais établis pour le transport de la neige, dit : « De « Kastal القسطل on se rend à Kârâ, puis à Gasoulah الغسولة. » Le *Matla-assaadeïn* (t. I, f. 211 v°), écrit غارة, et Abou'lféda (*Tabula Syriæ*, pag. 17) قارة.

(42) Le mot عاهة désigne *Une maladie qui, comme la lèpre, etc., peut se communiquer par le contact.* On lit dans l'ouvrage intitulé *Inschâ* (man. 1573, fol. 133 r°), en parlant d'un hôpital : لا يداوى به ذو عاهة حذارا من العدوة « On n'y traite point de malades attaqués d'affections « cutanées, par crainte de la contagion. »

« Le diable n'avait plus parmi nous de moyen d'action, si ce n'est dans les « états de l'émir, qui lui offraient un asile.

« Tu l'as privé à la fois du vin et du *haschisch* (le chanvre), c'est comme si « tu lui avais enlevé l'eau et le pâturage. »

Abou'lhosaïn-Djezzar, dit sur le même sujet :

« La coupe a perdu son écume ; la bouche n'a plus de salive.

« Le vieillard pleure aujourd'hui sur la jeunesse qui l'a fui. »

Cette même année, on vit arriver Ali, fils du khalife Mostasem, qui avait jusqu'alors été prisonnier chez les Tatars (43).

Au mois de Moharrem, le sultan fit partir les deux émirs, Seïf-eddin-
Bektemur-Saki, et Schehâb-eddin-Bourana, à la tête d'un corps de troupes et de AN 665 336
soldats montagnards رجال جبلية (44). Il revinrent à Safad, après avoir coupé les roseaux sur le territoire des Francs. Ceux-ci, ayant reçu des îles de Chypre un

(43) Au rapport d'Abou'lmahâsen (m. 661, f. 217 r°), la hauteur primitive du Nil était de quatre coudées, vingt-sept doigts ; et la crue s'éleva à dix-huit coudées, douze doigts.

(44) Le mot جبلى se trouve, avec cette signification, dans plusieurs passages. On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-kadi-Schohbah (man. arab. 643, f. 51 r°) : جمع كثيرا من العرب والجبلية « Il réunit un grand nombre d'Arabes et de montagnards. » Plus loin (fol. 64 r°) : هجم جماعة من الجبلية على قرية الزبدانى « Une troupe de montagnards fondit sur le bourg de Zabdâni. » Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. V, f. 28 r°) : كان معه جبلية من اهل بعلبك و البقاع « Il avait « avec lui des montagnards, qui faisaient partie de la population de Balbek et de Bekâ. » Et ailleurs (fol. 31 v°) : من كان اسره من الجبليين الذين كانوا مع صاحب جبيل « Les montagnards qu'il « avait faits prisonniers, et qui avaient servi sous le prince de Djobaïl. » On lit dans l'*Histoire de Jérusalem* (man. ar. 713, pag. 389) : ليصرف ذلك على الرجال المعيّنين من جبل القدس و الخليل « Afin de distribuer cet argent aux hommes qui avaient été choisis pour cette expédition, et qui ve- « naient des montagnes de Kuds (Jérusalem) et de Khalil (Hébron). » Plus bas (*ibid.*) : جهّز الرجال من جبل نابلس « Il mit en campagne des hommes pris dans la montagne de Nabolos. » Ailleurs (pag. 391) : حضر الى جبل نابلس . . . لسبب القبض على بنى اسمعيل مشايخ جبل نابلس لما حصل منهم من التقصير فى المهم الشريف ببلاد الروم « Il se rendit à la montagne de Nabolos . . . « afin de faire arrêter les Benou-Ismaïl, scheïkhs de cette montagne, pour les punir de la négligence « avec laquelle ils avaient exécuté les ordres du sultan, dans le pays de Roum. » Plus loin (*ibid.*) : قصد امير عربان جرم . . . ان يجدد مظلمة على الفلاحين بجبل القدس ويأخذ منهم مالا « L'émir « des Arabes de Djerm voulait exercer de nouvelles vexations contre les Fellahs de la montagne « de Jérusalem, et leur extorquer de l'argent. » Et enfin (pag. 392) : تجهيز الرجال من جبل القدس و جبل الخليل وغيرهما « Faire marcher à la guerre des habitants des montagnes de Jérusalem, de « Khalil, et autres. »

secours d'environ quinze cents cavaliers, firent des courses dans le canton de Tabariah. A cette nouvelle, l'armée marcha du côté d'Akkâ, attaqua les Francs et en tua un grand nombre. Le reste se retira en désordre dans la ville d'Akkâ, et célébra les funérailles de ceux qui avaient péri dans l'action. Le second jour du mois, le sultan partit de Damas, à la tête de ses troupes, et se rendit à Farar الفرار (ou العوار). De là, escorté d'un détachement, il se dirigea vers Ziza. Étant tombé de cheval, le huitième jour du mois, il s'arrêta dans ce lieu durant quelques jours, jusqu'à ce qu'il fût bien remis de cet accident. Il se plut à répandre ses largesses sur tous ses soldats et ses émirs, à qui il fournit, sur le produit des grains de Karak, tout ce qui était nécessaire pour leur entretien. Les courtisans intimes et les secrétaires eurent part à cette libéralité, et on leur distribua des sommes d'argent considérables. Les émirs de Gazah furent aussi mandés et comblés de présents. L'émir Izz-eddin-Aïdemur, *naïb* (gouverneur) de Karak, ayant été appelé auprès du prince, reçut mille pièces d'or, et fut revêtu d'une *khilah* (robe). D'autres robes furent envoyées aux habitants de Karak. Le sultan continua sa marche, placé dans une litière, qui était portée sur le cou des émirs et des courtisans intimes. Arrivé à Gazah, il en repartit, et se rendit à Belbeïs. Là, son fils Bérékeh vint à sa rencontre, le troisième jour du mois de Safar, accompagné de l'émir Izz-eddin-Halebi. La ville du Caire fut parée en signe de réjouissance. Le premier jour du mois de Rebi-premier, le sultan monta à cheval; et le rétablissement de sa santé fut annoncé publiquement, par le son des tambours. Le sultan arriva à la porte de *Nasr*, y séjourna jusqu'au cinquième jour du mois, et monta alors au château de la Montagne. Il reçut un ambassadeur, envoyé par le *takafour* Haithoum, roi de Sis, pour intercéder en faveur de son fils. Le sultan, cédant à ces instances, rendit la liberté au jeune prince, lui fit ôter ses chaînes, le vingt-deuxième jour du même mois, lui accorda, pour lui et ses états, une trêve d'un an; après quoi, il le fit monter à cheval, et l'amena avec lui au lieu nommé *Birket-aldjubb* بركة الجب, pour tirer l'arquebuse. Le dernier jour du mois de Rebi-premier, le sultan envoya l'*atabek* et le *sâheb* (vizir) Fakhr-eddin-Mohammed, fils du *sâheb* Beha-eddin-ben-Hinnâ, pour chercher dans le quartier nommé *Hosaïniah* الحسينية un terrain sur lequel on pût élever une mosquée *djami*. Tous deux s'accordèrent à choisir le lieu qui avait servi de parc مناخ pour les chameaux du sultan (45). Mais le prince

(45) Makrizi, dans un autre ouvrage (*Description de l'Égypte*, man. 682, fol. 449 r°), rapportant

dit : « Je ne vois rien de mieux que de placer une mosquée dans mon *meïdan* « (hippodrome), qui a servi de théâtre à mes divertissements. » Le huitième jour du mois de Rebi-second, le sultan monta à cheval, accompagné du *sâheb* Beha-eddin, ainsi que des kadis, et se rendit au *meïdan* de Karakousch. Il désigna l'emplacement sur lequel devait être construite la mosquée, et décida que le reste du terrain serait un *wakf*, assigné exclusivement à cet édifice. Ensuite, il retourna au collége qu'il venait de faire construire dans l'intervalle qui sépare les deux palais. Par ses ordres, il s'y était réuni un grand nombre de *fakih* (jurisconsultes) et de lecteurs (de l'alcoran). Le prince leur adressa la parole en ces termes : « Voici le lieu que j'ai consacré au Dieu Très-Haut; lorsque je viendrai à « mourir, ne m'enterrez point ici; et gardez-vous de rien changer à la disposi- « tion de cet édifice. » Puis, il monta au château. Là, il reçut une dépêche de
Mansour, prince de Hamah, qui demandait la permission de se rendre en Égypte, 337
afin de s'assurer par lui-même de la convalescence du sultan. En ayant reçu l'autorisation, il arriva le vingt-septième jour du mois. Bibars s'avança à sa rencontre jusqu'à Abbasseh; et lui envoya, pour lui et pour tous ceux qui l'accompagnaient des robes d'honneur تشاريف. Ensuite, il retourna au château de la Montagne. Mansour, ayant demandé et obtenu la permission de faire le voyage d'Alexandrie, se dirigea vers cette ville, accompagné de l'émir Sonkor-djah-Dâheri. Partout, jusqu'à son retour, il trouva toutes les provisions qui lui étaient nécessaires. Le vendredi, dix-huitième jour du mois de Rebi-second, on fit la prière dans la mosquée *Azhar*, située au Caire. La chose n'avait pas eu lieu, depuis l'époque où Sadr-eddin-Abd-elmelik-ben-Derbasch avait été promu aux fonctions de kadi d'Égypte, par ordre du sultan Salah-eddin-Iousouf-ben-Aïoub. L'émir Izz-eddin-Aïdemur-Halebi, étant venu habiter dans le voisinage de cet édifice, reprit un grand nombre de *wakfs*, qui appartenaient à la mosquée, et que plusieurs personnes s'étaient appropriés. Il donna lui-même une somme d'argent considérable, et engagea le sultan à contribuer aux frais de l'entreprise. Il fit rebâtir les piliers et les murs qui étaient dégradés, fit reblanchir et repaver tout l'édifice; réparer la toîture, et placer partout des tapis. Par son ordre, on éleva un nouveau *maksourah*, et on y construisit un *menber* (une chaire). Une contestation s'éleva alors sur la question de savoir s'il était licite ou non de faire la prière dans cette mosquée. Plusieurs jurisconsultes se prononcèrent pour l'affir-

le même fait, développe un peu la réponse de Bibars. Suivant l'historien, « le sultan déclara qu'il ne « consentirait jamais à placer une mosquée sur un terrain qu'avaient occupé des chameaux. »

mative; mais le *kadi-alkodat,* Tadj-eddin-ben-Bint-alaazz, et d'autres personnages refusèrent leur assentiment. Sur les plaintes de Halebi, le sultan conféra lui-même sur cette affaire avec le *kadi-alkodat;* mais celui-ci persista dans son opposition. Cependant, l'émir ayant obtenu un *fetva* (une décision juridique) de ceux qui permettaient la chose, fit faire dans la mosquée la prière du vendredi. Il invita le sultan à y assister; mais ce prince déclara qu'il n'y paraîtrait pas, à moins que le *kadi-alkodat* ne consentît à s'y rendre. L'atabek, le *sâheb* (vizir) Beha-eddin, et quantité d'émirs et de jurisconsultes assistèrent à cette cérémonie. Le sultan ne s'y montra pas, non plus que le *kadi-alkodat.* L'émir Bedr-eddin-Bilik, le *khazindar* (trésorier), fit pratiquer dans cette mosquée un *maksourah* (chambre grillée), dans lequel fut établi un *mouderris* (professeur) et plusieurs *fakih* (jurisconsultes) de la secte de Schaféï. Il y plaça également un *mohaddith,* chargé d'expliquer les traditions du *Prophète,* et l'ouvrage intitulé *Rakaïk* الرقايق, ainsi que sept lecteurs, qui devaient réciter le livre auguste du Koran. On assigna, pour cet objet, des *wakfs,* dont le revenu devait suffire à ces dépenses.

Au mois de Djoumada-second, on vit arriver des ambassadeurs, envoyés par les Ismaëliens رسل الدعوة, et qui apportaient une somme d'or considérable. « Voilà, dirent-ils, la contribution que nous étions dans l'usage de payer aux « Francs. Nous venons la remettre au trésor, afin qu'elle soit consacrée aux dé-« penses des défenseurs de la religion. » Avant cette époque, les chefs des Ismaëliens اصحاب بيت الدعوة se faisaient payer des tributs par les rois, les khalifes, et recevaient chaque année une contribution des souverains de l'Égypte. Mais, depuis ce moment, ils envoyèrent régulièrement leur tribut à Melik-Dâher, comme au monarque le plus zélé pour la défense de la cause de Dieu.

Ce même mois, on rebâtit la forteresse de Kâkoun قاقون, qui devait remplacer celles de Kaïsarieh et d'Orsouf. L'église des Chrétiens fut convertie en mosquée *djami.* Beaucoup de personnes s'établirent dans cette ville, qui devint florissante
338 et pourvue de nombreux marchés. Dans le même temps, le sultan s'occupa de lever la dîme الزكاة dans toutes les parties de son empire. Il perçut, dans le Magreb, la dîme des troupeaux et des grains. A Sawaken, et dans les îles qui en dépendent, la même perception eût lieu. L'émir Schakal-ben-Mohammed fut envoyé dans le Hedjaz, pour réclamer de Djemaz, émir de Médine, le paiement du *adad* العداد. Ne recevant que des paroles évasives, il se rendit auprès des Benou-Khâled, pour les engager à se joindre à lui contre les Arabes de Djemaz. Puis,

effrayé de sa mission (46), il écrivit au sultan, le priant d'envoyer un homme qui pût le remplacer dans les fonctions de lever les taxes prescrites par la religion (47).

Le vingt-septième jour du même mois, le sultan partit pour la Syrie, accompagné d'un nombre considérable d'émirs, et laissa en arrière la plus grande partie de ses troupes. Il avait avec lui Melik-Mansour, souverain de Hamah. Arrivé à Gazah, il congédia le prince, qui retourna dans ses états, après avoir visité, comme pélerin, la ville de Jérusalem. Le sultan, durant son séjour à Gazah, reçut des ambassadeurs envoyés par les Francs, et qui lui amenaient, avec des présents, un grand nombre de prisonniers musulmans. Bibars fit revêtir ces captifs, et leur rendit la liberté. De là, il se dirigea vers Safad. Sur ces entrefaites, il apprit que les Tatars avaient fait une tentative sur Rahbah, mais que les habitants de cette ville les avaient mis en fuite, après leur avoir tué ou pris un grand nombre d'hommes. Le sultan séjourna à Damas durant cinq jours, puis reprit la route de Safad, le vingt-quatrième jour du mois. Il partagea entre ses émirs les travaux du fossé, et s'en réserva une part considérable pour lui, ses mamlouks, et les hommes attachés à son service. Il travaillait en personne; à son exemple, les émirs et toute la foule s'occupaient avec ardeur et à l'envi les uns des autres, aux travaux de construction, à transporter des pierres, à amonceler de la terre. Des ambassadeurs, envoyés par les Francs pour demander la paix, furent témoins de l'empressement que tout le monde mettait à cette entreprise.

Cependant, le sultan préparait une expédition secrète. Il se mit en marche, tandis que les Francs étaient dans une entière sécurité. Ils n'eurent avis de son projet, qu'au moment où il était déjà arrivé aux portes d'Akkâ, faisant main-basse sur tous les Chrétiens. De toutes parts on lui apportait des têtes; comme la chaleur se faisait vivement sentir, on plaça au bout d'une pique une pièce d'étoffe, sous laquelle il se mettait à l'ombre. Après avoir ainsi passé la nuit, et le matin du jour suivant, il reprit la route de Safad.

Des ambassadeurs de Sis arrivèrent, et apportèrent un présent. Les députés des Francs virent les têtes que l'on portait au bout des piques.

(46) Je lis خاف, au lieu de خلف.

(47) Si l'on en croit deux historiens arabes (man. non catalogué, f. 192 r°, et m. 803, f. 96 r° et v°), ce fut, au contraire, l'émir des Arabes de Médine, qui, redoutant la colère de Bibars, écrivit à ce prince, pour lui apprendre qu'il se soumettait à payer les taxes prescrites par la religion, et à les faire acquitter par les Arabes qui lui étaient soumis. Il envoya au sultan un présent composé de chevaux précieux.

On fit avancer les ennemis, faits prisonniers dans cette expédition, et on leur trancha la tête. Le sultan, ayant mandé les ambassadeurs des Francs, leur dit : « Cette incursion a eu lieu par représailles des courses que vous avez faites sur « le territoire de Schakif. » Ensuite, il les renvoya, sans leur avoir accordé la paix. Il monta à cheval, le vingt-unième jour de Schaban, partit de Safad, et prit la route d'Akkâ. Les Francs n'eurent connaissance de sa marche (48), qu'au moment où il se trouvait aux portes de la ville. Il plaça devant les jardins, les édifices et les puits, des maçons, des tailleurs de pierres, des hommes du peuple, avec ordre de tout ruiner. Ils se partagèrent les travaux, et commencèrent à démolir les bâtiments, à couper les arbres. Le sultan montait la garde عمل اليزك du côté d'Akkâ, et resta, durant quatre jours, à cheval, une pique à la main, jusqu'au moment où tous les édifices furent complétement renversés ou livrés aux flammes, et tous les arbres abattus. Après quoi, il reprit la route de Safad. Là, des ambassadeurs de Sis, et d'autres de Beïrout, étant venus le trouver, obtinrent de lui les points qui étaient l'objet de leur mission.

339 Au mois de Ramadan, des députés de la ville de Sour (Tyr) arrivèrent à la cour, et demandèrent la confirmation de la trève. Le sultan y consentit, et leur signa un traité qui assurait une trève de dix ans à Sour et à son territoire, qui comprenait quatre-vingt-dix-neuf bourgs. Mais auparavant, ils furent astreints, en réparation du meurtre de Sâbek-Schahin, à payer à ses enfants une somme de 15,000 dinars *souri* (de Tyr.) Ils en acquittèrent la moitié, et on ne songea point à exiger le reste. Les Francs rendirent également un nombre de prisonniers Magrebis.

Des ambassadeurs, envoyés par les Hospitaliers, vinrent demander au sultan un traité qui protégeât le château des Curdes et Markab. Le prince y consentit, et leur accorda une trève qui devait durer dix ans, dix mois, dix jours et dix heures. Cet acte supprima les contributions que payaient aux Hospitaliers les villes des Ismaëliens, les places de Hamah, Schaïzer, Afamiah et Bou-Kobaïs, ainsi que la redevance qu'ils percevaient du territoire de Aïntab, et qui consistait en 500 dirhems *souri* (de Tyr) (49) deux *makkouk* مكوك de froment, et six dirhems

(48) Je lis فما علم به الفرنج, au lieu de فاعلم به.

(49) La monnaie de Tyr est souvent nommée par les historiens arabes. On lit, dans un passage de notre auteur (pag. 374) : قرر عليه فى كل سنة عشرين الف دينار صورية « On l'imposa, pour « chaque année, à vingt mille dinars *souri.* » Dans la *Vie de Bibars*, de Nowaïri (fol. 75 r°) : خمسة

pour chaque *feddan* de terre. Le schérif Mâlek-ben-Mounif arriva de Médine, pour se plaindre du schérif Djemaz, émir de cette ville. Il alléguait que les prérogatives de l'*émirah* avaient été partagées également entre son père et celui de Djemaz. Un ordre, adressé à celui-ci, lui enjoignit de restituer à Bedr-eddin la moitié des droits attachés au rang d'émir. Bedr-eddin reçut un acte d'investiture qui lui assurait sa dignité; on lui remit en même temps la moitié des *wakf*, appartenant à la ville du prophète, et situés dans la Syrie et dans l'Égypte. Djemaz se soumit aux ordres du sultan.

Au mois de Dhou'lhidjah, le puits du réservoir de Jérusalem se trouva à sec, en sorte que la population éprouva une extrême disette d'eau. Un homme étant descendu dans le puits, reconnut qu'un conduit était bouché. On avertit l'émir Ala-eddin-alhâdj-Rokni, gouverneur de Jérusalem, qui fit venir des maçons, et examina l'état des constructions souterraines. Ils pénétrèrent dans un canal, qui les conduisit jusques sous la *sakhrah* الصخرة. Là, ils trouvèrent une porte cintrée مقنطر (50) qui était bouchée. Lorsqu'ils l'eurent ouverte, il en sortit une telle masse d'eau, qu'ils faillirent être noyés. Le gouverneur écrivit ces détails au sultan. Suivant ce qu'il lui manda, l'eau ayant diminué dans le bassin السقاية, les ouvriers y descendirent et trouvèrent une digue, dans laquelle les tailleurs de pierres, après un travail de vingt jours, pratiquèrent une brèche; ensuite ils rencontrèrent un toît bien cimenté مقلفط (51). Ils y firent une ouverture, qui avait une

عشر الف دينار صورية « Quinze mille dinars *souri.* » Quelquefois, le mot صورىّ est mis seul, au lieu de دينار صورى, comme dans ce passage de l'*Histoire d'Alep* (man. ar. 728, fol. 190 r°) : اطلقه بماية الف و خمسين الفا صورية « Il le relâcha, pour une somme de cent cinquante mille *souri.* » Il paraît que cette monnaie avait une bien faible valeur, car nous lisons dans la *Vie de Bibars* (m. 803, fol. 99 v°), « que mille dinars d'Égypte équivalaient à vingt-cinq mille dinars *souri* تقررت الف دينار مصرية عنها خمسة و عشرون الف دينار صورية. » Mais peut-être, l'auteur où le copiste a-t-il pris le dinar pour le dirhem.

(50) Le mot مُقَنْطَر signifie *cintré, voûté.* On lit dans le *Moroudj* de Masoudi (tom. I, f. 63 v°) : قناطر مقنطرة « Des ponts cintrés. » *Ibid.* : شوارعها وازقتها مقنطرة « Ses rues et ses ruelles étaient « cintrées. » Dans la *Vie de Bibars* de Nowaïri (fol. 37 r°), on lit aussi : وجدوا بابا مقنطرا. Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (tom. I, man. 656, fol. 41 v°) : عقد الجسر بحجارة مقنطرة « Il « forma la voûte du pont avec des pierres cintrées. » Dans une *Histoire de Damas* (m. 823, f. 7 r°) : عندها قناطير مقنطرة من الرصاص « Là étaient des voûtes de plomb. »

(51) Le verbe قَلْفَطَ, qui a donné naissance à notre mot *calfater,* signifie *cimenter.* Dans la *Vie de Bibars* de Nowaïri, on trouve, comme chez notre auteur : وجد سقف مُقلفطا. On lit dans la *Des-*

longueur de cent vingt coudées, de la mesure employée pour les travaux de construction; aussitôt, l'eau sortit en abondance, et remplit le conduit.

Cette même année, le sultan fit élever un pont sur le canal, appelé Bahr-Abi'lmounedja, dans le canton de Beïsous. Ce fut l'émir Izz-eddin-Aïbek-Afrem, qui présida à cette construction; et ce pont fut un des plus vastes que l'on connût. Bientôt après, le prince fit rebâtir à Damas, le palais appelé *Kasr-ablak* القصر الابلق (52) (le château blanc), situé dans le *Meïdan-akhdar* الميدان الاخضر

cription de l'Égypte de Makrizi (art. *des Ponts*, man. ar. 682.) : ربّما قلفط خوفا من غرق المقس «Quelquefois on cimentait ce pont, dans la crainte de voir submerger le quartier de Maks.»

(52) Nowaïri, qui raconte également (*Vie de Bibars*, fol. 33 v°) la construction du *Kasr-ablak*, nous donne, à ce sujet, les détails suivants : «L'an 665, le sultan Melik-Dâher donna ordre de «bâtir انشا le *Kasr-ablak*, situé dans le *Meïdan-akhdar*, en dehors de Damas. Il fut construit tel «qu'il est aujourd'hui. Il arriva, dans cette occasion, un fait remarquable, qui a été raconté par un «de ceux qui prenaient part aux travaux. On achevait la construction de l'arcade القنطرة, qui cou-«ronne la salle d'audience الايوان, et il ne restait plus qu'à placer une seule pierre, de couleur «noire. Elle avait été taillée et disposée pour le lieu qu'elle devait occuper. On l'élevait à l'aide de «cordes; mais, l'une d'elles s'étant rompue, la pierre tomba sur le pavé de la salle, et se brisa en «morceaux. L'architecte fut vivement affligé de cet accident. Étant entré, pour satisfaire un besoin «naturel, dans les latrines مرحاض de l'ancien palais القصر العتيق, il remarqua, sur un des bancs «الكراسي une pierre noire, toute taillée. En la mesurant, il reconnut qu'elle avait absolument les «dimensions de la pierre qui venait de se briser. Il demanda à l'émir Djemâl-eddin-Nedjibi la per-«mission d'enlever la pierre, et de la placer au sommet de la voûte. Ayant obtenu cette autorisation, «il arracha la pierre, la fit hisser au haut de l'arcade, où on la scella, et où elle s'adapta parfaite-«ment, comme si elle avait été disposée exprès. La pierre brisée fut remise à la place de l'autre, sur «le banc des latrines.»

L'auteur du *Mesalek-alabsar* (man. 583, fol. 211 r°), nous donne sur cet édifice les détails qu'on va lire : «Le palais, appelé *Kasr-ablak*, fut construit par ordre de Melik-Dâher-Bibars-Bondokdâri. «Le mur extérieur est, depuis le haut jusqu'en bas, composé de pierres noires et jaunes, disposées «de manière qu'une assise مدماك d'une couleur, est suivie d'une assise de couleur différente. Le «travail a été exécuté avec un art et une symétrie admirables. Pour arriver dans ce palais, on entre «d'abord dans un édifice دركاة placé sur un pont établi au-dessus de la rivière. On pénètre dans une «salle ايوان extérieure, qui domine sur le *Meïdan* méridional, et qui fut reconstruite par ordre «d'Akousch-Afrem, à l'époque où il était *naïb* (gouverneur) de Damas. De là, on entre dans le «palais par un vestibule étendu دهليز, qui comprend plusieurs chambres قاعات d'une magnificence «royale. Le plancher, les murailles, en haut comme en bas, sont formés de marbres de diverses «couleurs, recouverts d'or, d'azur, de mosaïques dorées. Des plates bandes ازر de marbre règnent «jusqu'au toît. Dans le grand palais se trouvent deux salles placées vis-à-vis l'une de l'autre. Les «balcons de la salle orientale ont vue sur le *Meïdan-akhdar*, et ceux de la salle occidentale do-«minent la rivière, qui déploie ses eaux comme une nappe d'argent. Là, s'élèvent des pavillons d'une «grande hauteur, du toît desquels, dans les quatre directions, on découvre la ville entière, la vallée

(l'hippodrôme vert.) Les travaux furent exécutés sous l'inspection de l'émir Akousch-Nedjibi, *naïb* (gouverneur) de Damas. L'édifice, construit en marbre blanc et noir, présentait de vastes dimensions, et était, de tous côtés, environné de jardins et de courants d'eau. Jamais on n'avait élevé dans cette ville rien d'aussi magnifique. Ce palais resta sur pied et continua d'être une résidence royale, jusqu'au moment où il fut démoli par ordre de Timour-lenk, l'an 803, à l'époque où ce conquérant livra aux flammes et à la dévastation la ville de Damas. Cette même année, Mangou-Timour, fils de Tagan, fils de Batou-khan, fils
de Douschi-khan, fils de Djinghiz-khan, s'assit sur le trône du Kabdjak, dans 340
la ville de Saraï صراي, comme successeur de feu Bérékeh-khan, fils de Saïn-khan, (Batou-khan) fils de Douschi-khan. Bérékeh montra toujours un vif attachement pour l'islamisme; il fut un des plus grands monarques qui aient régné sur les Tatars, et choisit pour sa capitale la ville de Saraï.

Le *kadi-alkodat* Tadj-eddin-Abd-alwahhab-ben-Khalf-Alaï, plus connu sous le nom d'Ebn-Bint-alaazz, mourut le vingt-septième jour du mois de Redjeb, à l'âge de cinquante-et-un ans. Il eut pour successeur, dans les fonctions de kadi du Caire et de la partie septentrionale de l'Égypte, Taki-eddin-Mohammed-ben-Hosaïn-ben-Rezin, de la secte de Schaféï. Mohii-eddin-Abd-allah-ben-Scherf-eddin-Mohammed, surnommé Ebn-Aïn-eddaulah, fut promu au rang de kadi de Misr (Fostat), le jeudi, neuvième jour du mois de Schaban, en vertu d'un diplôme مرسوم qui lui fut adressé, peu de temps après la mort de Tadj-eddin-Ebn-Bint-alaaz, et qui le maintenait dans les fonctions de kadi de Fostat et de la contrée méridionale.

Cette même année, l'émir Halebi fit le pélerinage (de la Mecque), et distribua en aumônes des sommes considérables qui lui avaient été remises pour cet objet par le sultan Melik-Dâher. Le *sâheb* (vizir) Mohii-eddin, fils du *sâheb* Behâ-eddin-ben-Hinnâ, fit également le pélerinage.

Cette année vit mourir l'émir Nâser-eddin-Hosaïn-ben-Aziz-Kaïmeri, *naïb as-saltanah* (gouverneur) du *Sâhel* (la côte de la Syrie) (53); Schehab-eddin-Kâsem-

« de Goutah et la rivière. Ce palais renferme des appartements royaux, des écuries dignes d'un « sultan, des bains, et tout ce qui peut servir à l'usage des princes. » Nous voyons dans l'histoire que ce palais était la résidence des souverains ou des vice-rois de Syrie. Lorsque Timour se rendit maître de Damas, ce fut dans cet édifice qu'il établit son séjour (Abd-errazzak, t. I, de mon manuscrit, folio 210 recto).

(53) Au rapport de Nowaïri (fol. 36 r°), du prétendu Hasan-ben-Ibrahim (fol. 194 v°), d'Abou'l-

Abd-errahman-ben-Ismaël-ben-Othman, surnommé Abou-Schâmah-Moukaddesi (natif de Jérusalem), le schaféï (54) mourut à Damas, à l'âge de soixante-six ans (55).

mahâsen (fol. 217 r° et v°), « cet officier était un des principaux émirs, un de ceux qui occupaient « auprès du prince le rang le plus éminent. C'était lui, qui au moment de la mort tragique de Tou-» ranschah, fils de Melik-Sâleh-Nedjm-eddin-Aïoub, avait livré la Syrie à Melik-Nâser-Iousouf, « souverain d'Alep. Distingué par ses rares qualités, son courage intrépide, sa générosité, il com-« manda les armées de la Syrie, sous les règnes de Melik-Sâleh et de Melik-Nâser. Sous ce dernier « règne, il était plus obéi que le sultan lui-même : tous les Curdes lui étaient dévoués, et exécutaient « fidèlement ses ordres : Melik-Dâher lui conféra un bénéfice militaire اقطاع dans le *Sâhel*, et l'éleva « au-dessus de tous les émirs de cette province. C'était lui qui avait fait construire, à Damas, le « collége *Kaïmeriah*, destiné aux Schaféïs, et situé près du minaret مأذنة de Firouz. Il dépensa, « disait-on, pour cet objet, une somme de quarante mille dirhems. Il mourut, le dimanche, trei-« zième jour du mois de Rebi-premier, dans la province où il commandait. Plein de fierté, il se « plaisait à rivaliser avec les sultans, pour la magnificence de son cortége, le nombre de ses chevaux, « de ses mamlouks, et des gens de sa suite. »

(54) Au rapport du prétendu Hasan-ben-Ibrahim (man. non catalogué, fol. 194 r° et v°), « le « scheïkh Schehâb-eddin-Abou'lkâsem-Abd-errahman-ben-Ismaïl-ben-Ibrahim, plus connu sous le « nom d'Abou-Schâmah ابو شامة fut *scheïkh* (docteur) *de la maison des traditions* دار الحديث « *Aschrafiah*, et professeur dans le collége Rokniah. Il composa plusieurs ouvrages utiles, parmi « lesquels on distingue : 1° Un abrégé de l'histoire de Damas; 2° Un commentaire sur le livre inti-« tulé *Schatibiah* الشاطبية ; 3° L'ouvrage qui a pour titre البعث والاسرا (la Résurrection et le « Voyage nocturne); celui qui a pour titre كتاب الروضتين فى الدولتين النورية و الصلاحية (le « Livre des deux jardins, concernant l'histoire des deux règnes, celui de Noradin et de Saladin). Il « y ajouta une continuation. Il vint au monde, le vendredi, vingt-troisième jour du mois de Rebi-« second, l'an 599. Il prit des leçons de jurisprudence تفقه sous Fakhr-eddin-ben-Asâker, Ebn-« Abd-esselam, le scheïkh Seïf-eddin-Amidi, et le scheïkh Mouwaffik-eddin-Ebn-Kodamah; et on « assure qu'il parvint, dans cette science, au rang de *Moudjtehid*. Il s'exerçait aussi à faire des vers. « Enfin, personne, de son temps, ne l'égala, pour la variété des connaissances, le zèle religieux, la « fidélité et l'intégrité. Il avait lu l'Alcoran sous le scheïkh Alem-eddin-Sakhawi, qu'il accompagna « pendant quelque temps. Il prit aussi de lui des leçons de langue arabe. Il périt victime du complot « de certaines personnes, qui apostèrent contre lui un assassin. Il demeurait alors près des moulins « destinés à écraser la soude طواحين الاشنان. On l'accusait d'un fait dont il paraissait innocent; « et des professeurs de traditions اهل الحديث et autres personnages ont attesté qu'il avait suc-« combé sous une injustice. Il ne cessa de poursuivre ses travaux historiques, jusqu'à ce qu'il fût « arrivé au mois de Redjeb de cette année. Suivant ce que l'on rapporte, il avait déjà été attaqué « une fois, dans sa maison. Ses assassins étaient entrés chez lui, et l'avaient frappé violemment, dans « l'intention de le tuer. Comme il avait survécu à cet accident, on l'engageait à se plaindre en justice; « mais il refusa, et répéta ces vers :

« J'ai répondu à ceux qui me disaient : Pourquoi ne te plains-tu pas? L'attentat dont je suis la « victime est terrible, atroce.

Au mois de Safar, on reçut de la ville du prophète المدينةالنبوية (Médine) le montant de la *zekah* الزكاة (l'aumône des revenus), et de la dîme العشر, savoir : AN 666

« Dieu nous a préparé un défenseur, qui soutiendra nos droits, et nous vengera si nous mettons « notre confiance en Dieu, c'est assez. Nous trouverons en lui un protecteur suffisant. »

« Les assassins s'introduisirent chez lui une seconde fois, et l'égorgèrent, le mardi, dix-neuvième « jour du mois de Ramadan. Il fut enterré le jour même, dans le cimetière de la porte appelée *Bab-« alfaradis* باب الفراديس (la porte des jardins). Il eut pour successeur dans les fonctions de « *scheïkh* du collége Aschrafiah, Mohii-eddin-Nouwawi. »

Aboul'mahâsen (*Manhel-sâfi*, tom. IV, man. 750, f. 37 r° et v°), ajoute à la liste des ouvrages d'Abou-Schâmah ceux qui suivent : « 1° Un commentaire sur les vers composés à la louange du Pro-« phète القصايد النبوية par Sakhawi, en un volume; 2° Une explication du livre intitulé *Alhadith-« almouktafa* (la tradition suivie), concernant la mission de Mahomet : شرح الحديث المقتفي في « مبعث المصطفي ; 3° Un livre intitulé : La lumière de celui qui marche la nuit, concernant la con-« naissance du créateur : ضوء الساري في معرفة الباري ; 4° Un traité sur les sciences fondamentales, « qui ont rapport aux actions du Prophète : المحقق في علم الاصول فيما يتعلق بافعال الرسول ; 5° Un « traité destiné à la réfutation des opinions erronées et des innovations : الباعث على انكار البدع « والحوادث ; 6° Le livre de l'interrogation : كتاب السوال ; 7° « La réfutation des prétentions des « fils d'Obaïd (les Fatimites) : كشف حال بني عبيد ; 8° Les faits isolés qui ont rapport aux lec-« teurs (de l'Alcoran) : مفردات القراء ; 9° Une introduction à la grammaire مقدمة في النحو ; enfin, il « avait mis en vers le traité de grammaire, rédigé par Zamakhschari, sous le titre de *Moufassal* « المفصل. » Aboul'mahâsen ajoute qu'Abou-Schâmah avait composé deux abrégés de l'histoire de Damas, l'un en quinze volumes, et l'autre en cinq. Abou-Schâmah, dans un de ses ouvrages (man. ar. 707 A, f. 36 r°), cite son histoire de Damas. Il nous apprend en outre (fol. 2 r° et v°), « Que cet ouvrage était un abrégé du plus grand traité historique qui ait été écrit chez les Musulmans, de l'histoire de Damas, qui avait pour auteur Abou'lkâsem-Ali-ben-Hasan-Asâkeri (autrement nommé Ebn-Asâker), et qui se composait de huit cents parties, réunies en quatre-vingts volumes. » Mais il prend soin de nous avertir que dans cet extrait, il ne s'était pas attaché à copier servilement son modèle, mais qu'il avait perfectionné l'ouvrage, et l'avait enrichi d'une foule d'additions utiles. Abou-Schâmah (f. 107 r°) cite le traité dont j'ai fait mention plus haut, et dans lequel il s'efforçait de prouver la fausseté des titres que produisaient les khalifes Fatimites, pour faire remonter leur généalogie jusqu'à Ali, fils d'Abou-Taleb. Des productions littéraires d'Abou-Schâmah, nous n'avons sous les yeux que le *Kitab-arraoudataïn*, dont la Bibliothèque du Roi possède un exemplaire manuscrit (man. ar. 707 A), et qui renferme, ainsi qu'on l'a vu, une histoire détaillée de Noradin et de Saladin. C'est une compilation, mais une compilation bien faite, qui offre, sur la vie de ces deux grands princes, une narration bien développée, bien authentique. Cet ouvrage mérite d'autant plus d'être consulté, que l'on y trouve, outre des extraits de Beha-eddin, Ebn-Athir, et autres écrivains bien connus, de longs fragments tirés de plusieurs livres importants, qui ne sont point sous nos yeux, et qui n'existent dans aucune collection de l'Europe.

(55) Cette année la hauteur primitive du Nil fut de cinq coudées, quatorze doigts. La crue s'éleva à seize coudées, quatorze doigts.

cent quatre-vingts chameaux et une somme de 10,000 dirhems. Le sultan trouva que c'était trop peu de chose, et ordonna de tout renvoyer. Cependant, les Benou-Sakhr, les Benou-Hâm et les Benou-Anezeh, qui faisaient partie des arabes du Hedjâz, arrivèrent à la cour, et s'engagèrent à fournir la *zekah* des troupeaux et des chameaux. Le sultan fit partir avec eux deux *schâdd* (inspecteurs) pour lever cette contribution. Ce même mois, les travaux de construction de Safad furent répartis entre les émirs. Le sultan se réserva pour lui-même une portion considérable d'ouvrage. Ce fut l'émir Séïf-eddin-Zéïni qui fut chargé de rebâtir la citadelle et ses tours. Il y fit pratiquer des portes secrètes, qui débouchaient dans le fossé. Lorsque tout fut terminé, on grava sur les murs cette inscription :

« Nous avons écrit dans les Psaumes, après des avis salutaires, que la terre « sera l'héritage de mes vertueux serviteurs ; ce sont eux qui forment la troupe « de Dieu, et cette troupe prospérera constamment. Cette citadelle a été rebâtie, « fortifiée, achevée, embellie, par le sultan Melik-Dâher-Abou'lfatah-Bibars, après « que ce prince a délivré cette place des mains des Francs maudits, et l'a remise « au pouvoir des Musulmans, qu'il l'a transportée du domaine des Templiers « الديوية à celui des vrais croyants ; qu'il l'a fait revenir à son état primitif, à la « foi véritable, et a causé ainsi aux infidèles une perte et un chagrin bien sen-
341 « sibles ; que, par suite de ses efforts, de ses combats, il a substitué la vraie religion « à l'erreur, la proclamatien de la prière الاذان au son des cloches, l'Alcoran à « l'Évangile. Il a présidé en personne aux travaux, jusque là que lui et ses cour- « tisans intimes ont porté sur leurs têtes la terre et les pierres des fossés. Que « tout prince de l'islamisme qui possédera cette forteresse, que tout défenseur de « la religion qui habitera cette place, accorde à ce monarque la part de récom- « pense qui lui est due, et ne manque pas d'implorer sur lui, en secret comme « en public, la miséricorde divine. Car chacun se disait : « Puisse Dieu relever « cette citadelle, après avoir dit : Puisse Dieu en hâter la prise. » Les vrais croyants « doivent triompher jusqu'au jour du dernier jugement. »

Ce même mois, le sultan écrivit au roi Mangou-Timour, successeur de Bérékeh, pour lui faire un compliment de condoléance التعزية, et l'exciter à commencer la guerre (56) contre le fils de Houlagou. Bientôt après, ce prince donna l'ordre de rebâtir la mosquée de Khalil الخليل (Hébron). L'émir Djemâl-eddin-ben-Nahar se rendit sur les lieux pour surveiller les travaux, et les conduisit à leur terme.

(56) Je lis الاغراء, au lieu de الاغر.

Sur ces entrefaites, le sultan partit de Safad, prit la route du Caire, et rentra sain et sauf au château de la Montagne. Il reçut des ambassadeurs envoyés par le souverain du Yémen, et qui lui présentèrent vingt chevaux équipés comme pour la guerre, plusieurs éléphants, une ânesse sauvage, de couleur d'*attabi* عتابية اللون, ainsi qu'un grand nombre de choses curieuses et d'objets précieux. On fit remettre au prince du Yémen une *khilah* (robe), un drapeau سنجق et un présent, dans lequel se trouvait une tunique, choisie parmi les vêtements du sultan, et que le prince avait demandée comme un gage de sûreté personnelle. On lui adressa en même temps une cuirasse جوشن et d'autres pièces d'armure; et on lui fit dire : « Nous vous avons envoyé à la fois un costume de paix et un costume de guerre; ce dernier se compose de vêtements que nous avons portés sur les champs de bataille. » Dans la lettre écrite à ce prince, on lui donnait le titre de « Son Altesse auguste et royale, le sultan (57) المقام العالى المولوى السلطان. Et Bibars y traça de sa main le mot « le Mamlouk » المملوك (58). Bientôt après, le sultan, passant devant Sedir, dans le voisinage d'Abbaseh, ce lieu lui plut, et il fit choix

(57) Le mot *makam* مقام, ainsi que nous l'apprend l'auteur du *Diwan-alinschâ* (manuscr. 1573, fol. 159 v°), était un titre qui se donnait exclusivement à des souverains : المقام هو من الالقاب المخاصة بالملوك. On lit dans l'histoire de Makrizi (*Solouk*, tom. II, f. 336 r°) : المقام . . . ابرهيم بن السلطان « Le prince Ibrahim, fils du sultan. » Plus bas (fol. 412 r°) : المقام الجمالى ولد السلطان « Le prince Djemal-eddin, fils du sultan. » J'aurai occasion de revenir sur cette partie de l'étiquette égyptienne.

(58) Les mêmes mots se trouvent repétés dans l'histoire de Nowaïri (man. d'Asselin, fol. 37 r°) : Les sultans d'Égypte, de l'une et de l'autre dynastie des Mamlouks, lorsqu'ils écrivaient à un autre souverain, ou à un personnage qui leur inspirait ou une haute considération, ou de la crainte, ne manquaient pas de se donner à eux-mêmes le titre de *Mamlouk*. Nous verrons plus bas (Makrizi, *Solouk*, tom. I, pag. 396), Nowaïri, (man. d'Asselin, fol. 106 r°), que le sultan Melik-Mansour-Kelaoun, au moment de son avénement au trône, faisant écrire à l'émir Schems-eddin-Sonkor-aschkar, pour lui notifier ce fait, prit, dans sa lettre, le titre de *Mamlouk*. Il disait à son ancien camarade : المملوك يهدى من لطيف انبايه و وظايف دعايه و ما استقر من عوارف الله لديه « Le Mamlouk fait « connaître les faits curieux qui le concernent, ses souhaits bien mérités, et tous les bienfaits que « Dieu a fait éclater en sa faveur. » Plus loin : دخول الناس فى طاعة المملوك « La soumission uni- « verselle à l'obéissance du *Mamlouk*. » Et enfin : ركب المملوك بشعار السلطنة و ابهة الملك « Le « *Mamlouk* a paru en public avec les attributs de la dignité de sultan, la pompe de la royauté. » Suivant l'auteur du *Diwan-alinschâ* (m. 1573, f. 224 r°), on lisait dans une lettre d'un sultan d'Égypte : المملوك يخدم الحرم الشريف لاحترامه « Le *Mamlouk* se prosterne devant le sanctuaire auguste, « objet de sa vénération. » Khalil-Dâheri (man. 695, fol. 210 r° et v°) fait connaître quelle était, à cet égard, l'étiquette de la cour d'Égypte, à quelle place de la lettre, en quel caractère plus ou moins fin,

d'un terrain, sur lequel on bâtit par son ordre un bourg, qui fut nommé Dâheriah الظاهرية, et où l'on éleva une mosquée *djami*.

Tandis qu'il était à la chasse, il reçut la nouvelle que les Tatars s'avançaient en armes contre Alep. Il rentra au château de la Montagne, et donna ordre de faire sortir les tentes. Plusieurs de ceux dont les tentes ne furent pas trouvées en bon état furent réprimandés et promenés ignominieusement جرسهم (59). Les courriers de la poste furent expédiés en Syrie, pour faire mettre les troupes en mouvement. Lorsqu'ils furent arrivés près de Banias, le messager montra des lettres cachetées, qui étaient adressées aux émirs Alem-eddin-Hemsi et Bedr-eddin-Atabeki, et qui leur enjoignait d'aller faire le siége de Schakif. Les Francs ne se doutaient de rien lorsque l'armée parut sous les murs de la place. Le troisième jour du mois de Djoumada-second, le sultan quitta son campement, placé devant la *Bâb-annasr* باب النصر (la porte de la victoire), et se rendit à Gazah. Ayant appris que plusieurs d'entre les porteurs avaient fait du dégât dans un champ, il leur fit couper le nez. L'émir Alem-Sandjar-Hamawi ayant traversé une plaine ensemencée, le sultan le fit descendre de son cheval, et remit au propriétaire du champ la selle et la bride de l'animal. De là, il se dirigea vers Aoudja العوجا. Le vingtième jour du mois, il quitta cette ville, et prit la route

le mot *Mamlouk* devait être tracé, probablement suivant le rang de la personne à laquelle la dépêche était adressée.

(59) Le verbe جَرَّسَ, à la seconde forme, signifie, je crois, *Promener ignominieusement*. On lit dans l'histoire de Nowaïri (26e part., man. de Leyde, f. 51 v°) : قدم الرسول الى مصر و هو مُجرَّس على جمل « L'envoyé fut conduit en Égypte, promené ignominieusement sur un chameau. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (tom. I, man. arab. 656, fol. 35 r°) : ضربوا بالمقارع و جرسوا « Ils furent frappés à coups de fouets, puis promenés dans la ville. » Plus loin (*ibid.*) : اطلع عليها فجرست « Ayant été découverte, elle fut promenée dans la ville. » Ailleurs (fol. 40 v°) : ضرب ماية عصى و جرس « Il reçut cent coups de bâton, et fut promené ignominieusement. » Ailleurs (f. 42 r°) : ضرب و جرس « Il fut frappé et promené. « Ailleurs (fol. 163 r°) : جُرّس شخص كان ينجم لنايب الشام « On promena dans la ville un individu, qui remplissait les fonctions d'astrologue auprès du « gouverneur de la Syrie. » Dans un même ouvrage (t. II, man. 657, fol. 73 v°) : ورد المرسوم بالقبض عليه و تجريسه فجرّس ثم حبس « Un rescrit du prince ordonna d'arrêter cet homme, et de le promener « ignominieusement. Ce qui fut fait; après quoi il fut mis en prison. » Et enfin (f. 127 r°) : امر بقطع اكمامهما و تجريسهما بالقاهرة ماشيين « Il ordonna de leur couper les manches, et de les promener « à pied dans les rues du Caire. »

de Iafâ, dont il forma le siége, et qu'il emporta le jour même. La citadelle tomba 342
également en son pouvoir. Il fit sortir tous les habitants de cette place, et la détruisit complétement; les bois et les marbres furent embarqués et transportés jusqu'au Caire. Là, les bois furent employés pour former la *maksourah* de la mosquée *Dâheri*, située dans le quartier de Hosaïniah ; et avec les marbres, on construisit le *mihrab*. Le sultan fit élever dans ce canton plusieurs mosquées *djami*. Il abolit dans cette ville, ainsi que dans celle de Ludd, quantité d'usages condamnables. Il plaça sur les rivages des *khafir* الخفراء (gardiens), les obligea à veiller à l'entretien de ces cantons. Il décida que le produit des contributions levées sur ces parages, ne serait point mêlé avec des fonds d'une autre nature; et le consacra exclusivement pour la dépense de sa table. Il fit présent d'un village à l'émir Ala-eddin-Hadj-Taïbars. Il en donna un autre à l'émir Alem-eddin-Sandjar-Hamawi, et les mit tous deux en possession de cette propriété. Il établit les Turcomans dans les provinces du *Sâhel* (la côte maritime), pour défendre ce pays contre l'ennemi; il leur imposa un tribut de chevaux et de munitions. Il eût ainsi, sans aucun frais, une armée à sa disposition. Ce même mois, le sultan donna l'ordre de rebâtir la ville de Khalil (Hébron), et voulut que le repas الخوان qui s'y donnait eût lieu à quelque distance de la mosquée.

Ensuite, il fit marcher ses troupes vers la ville de Schakif (Schakif-Arnoun). Après quoi, il partit en personne, et vint camper devant cette place, le mercredi, dix-neuvième jour de Redjeb. Des *fakih* (jurisconsultes) et des *fakirs* vinrent prendre part à cette guerre. On dressa vingt-six machines, et on pressa les attaques, en sorte que la ville fut prise le dimanche, dernier jour du mois. On en fit sortir les femmes et les enfants des Francs, et on les envoya à Sour (Tyr). Quant aux hommes, ils furent tous mis dans les fers, et livrés aux soldats. On démolit une citadelle qu'avaient élevée les Francs. L'autre reçut pour gouverneur l'émir Sârem-eddin-Kaïmaz-Kafouri. On y établit une garnison composée de *djundis* et de fantassins; et l'on y plaça un kadi et un *khatib* (prédicateur). Ce fut l'émir Seïf-eddin-Belban-Zeïni, qui fut chargé de surveiller la reconstruction de cette place. Ce même mois, on reçut des lettres qui venaient du pays des Kurdjes (la Géorgie).

Au mois de Schaban, un ambassadeur du prince de Beïrout, apporta un présent, et ramena des marchands qui avaient été pris sur mer, depuis plusieurs années. Le sultan n'avait cessé de négocier, jusqu'à ce qu'il vint à bout de re-

tirer des mains de l'ennemi ces individus et leurs richesses. Le dixième jour de ce mois, Bibars partit de Schakif, et se rendit dans le voisinage de Banias. Il fit transporter ses bagages à Damas. Il envoya dans une direction, l'émir Izz-eddin-Ougan (Igan), à la tête d'un corps de troupes, et vers un autre point, un détachement sous les ordres de l'émir Bedr-eddin-Aïdemuri. Les armées gardaient ainsi tous les passages. Le sultan se dirigea vers Tarabolos (Tripoli), et vint camper sous les murs de cette place, au milieu du mois. Il fatigua les habitants par des escarmouches; s'empara d'une tour, située dans le voisinage, et fit trancher la tête des Francs qui en formaient la garnison. Les troupes firent des courses dans ces montagnes, attaquèrent les habitants, et recueillirent un immense butin. Ils forcèrent, l'épée à la main, plusieurs cavernes, et vinrent présenter au sultan les prisonniers et le butin. Ce prince donna ordre de trancher la tête de ces captifs, de couper les arbres, de démolir les églises. Il distribua le butin entre les soldats. Après quoi, il décampa, le vingt-quatrième jour du mois. Le prince de Safita صافيتا (صافيثا) et d'Antarsous vint à sa rencontre, pour lui présenter son hommage, et lui amena trois cents prisonniers qui étaient en
343 son pouvoir. Le sultan le remercia, et ne toucha point à ses domaines. Arrivé à Hems (60), il supprima l'usage du vin, et d'autres abus condamnables. De là, il se rendit à Hamâh, personne ne savait de quel côté il allait se diriger. Il partagea son armée en trois corps; l'un fut mis sous les ordres de l'émir Bedr-eddin, le *khazindar* (trésorier); un sous le commandement de l'émir Izz-eddin-Igan. Le sultan se mit à la tête du troisième. Le *khazindar* prit la route de Souwaidiah (61) السويدية. Igan marcha vers Derb-besak درب بساك. L'un et l'autre massacrèrent ou firent prisonniers un grand nombre d'ennemis. Le sultan vint camper à Afamiah (62); et bientôt, toutes les troupes se réunirent devant Antioche (63). Le premier jour du mois de Ramadan, dès le matin, Bibars commença

(60) Au rapport de Nowaïri (fol. 76 r°), il fit rebâtir la mosquée de cette ville.

(61) V. *Abulfedæ Tabula Syriæ.*

(62) De là, dit Nowaïri, il se rendit au pont, situé au-dessous de Schogr et de Bakas الشغر وبكاس.

(63) Au rapport de Nowaïri, l'émir Schems-eddin-Ak-sonkor, l'*ostâd-dâr*, s'étant avancé à la tête des éclaireurs الجاليش, rencontra un corps de troupes, de la garnison d'Antioche. Les deux partis étant venus aux mains, un soldat, nommé Folan-eddin-Modafferi, qui appartenait à l'émir Ak-sonkor, se précipita sur le connétable كندسطبل, le fit prisonnier, et le présenta au sultan, qui reçut ce soldat avec bienveillance, et lui conféra le titre d'émir. Ce prince, ayant reconnu que le connétable

les attaques, et la ville se trouva bloquée de tous les côtés. Le troisième jour, l'armée était complétement établie sous ses tentes. Le sultan, durant trois jours, députa vers les Francs, pour les engager à se soumettre, et leur annoncer l'assaut. Les habitants n'ayant point accepté ses propositions, les attaques commencèrent avec une extrême vigueur. Les Musulmans escaladèrent les remparts du côté de la montagne, dans le voisinage de la citadelle, et descendirent dans la ville. Les habitants se réfugièrent dans la forteresse. Les vainqueurs, répandus dans la ville, égorgeaient, pillaient, et faisaient des prisonniers. Aucun homme n'échappa au carnage. La population se composait de plus de cent mille hommes. Les émirs gardaient les portes, afin d'empêcher que personne ne se sauvât par la fuite. La citadelle renfermait huit mille combattants, sans compter les femmes et les enfants. Ils demandèrent et obtinrent une capitulation. Le sultan monta vers eux, faisant porter avec lui des cordes. Les prisonniers furent garottés, les mains derrière le dos (64), et répartis entre les émirs. Les secrétaires inscrivaient leurs noms en présence du sultan. La ville d'Antioche avait appartenu jusqu'alors au prince Boëmond, fils de Boëmond, qui possédait également Tarabolos (Tripoli), et faisait sa résidence dans cette dernière place. La nouvelle de ce succès fut envoyée dans les différentes provinces (65). Le sultan confia le commandement de la forteresse à l'émir Bedr-eddin-Bilik, le *khazindar* (trésorier) et à l'émir Baïsari. Il se fit apporter le butin, afin d'en faire le partage. Ensuite, il monta à cheval et s'éloigna du camp, emportant avec lui la part de butin qui lui appartenait, ainsi qu'à ses mamlouks, et à ses courtisants intimes : « Par Dieu, dit-il, je n'ai rien caché de tout ce qui m'a été présenté, et « je n'ai pas souffert qu'un de mes mamlouks osât rien soustraire. Ayant été

était un homme plein de sens, l'engagea à rentrer dans la ville, et à négocier avec les habitants. Il voulait, suivant son usage, employer la douceur avant de recourir à la force. Le connétable ayant fait venir son fils, qu'il laissa en ôtage, entra dans la place, et fit des propositions de paix. Il ramena avec lui un nombre de prêtres et de moines. Les négociations durèrent trois jours, pendant lesquels ces chrétiens ne montrèrent qu'une fermeté intraitable, et la crainte de déplaire à leur souverain, le prince (Boëmond). Le matin du jour où l'attaque devait commencer, le sultan en prévint les négociateurs, et attendit jusqu'à ce que les prêtres et les moines fussent rentrés dans la ville.

(64) J'ai lu الحبال, au lieu de الجبال ; et كتفوا, au lieu de كشفوا.

(65) Bibars écrivit, en même temps, une lettre menaçante, adressée au prince Boëmond, et dont je donnerai dans l'appendice le texte et la traduction. Ce fut, disent les historiens, cette lettre qui donna à Boëmond la première nouvelle de la prise d'Antioche.

« informé qu'un page, appartenant à un mamlouk, avait dérobé un objet de peu « de valeur, je l'ai puni sévèrement. Il faut que chacun de vous se dégage de « toute responsabilité. Je vais faire jurer les émirs et les commandants, qui, de « leur côté, demanderont le serment de leurs soldats, et des personnes attachées « à leur service. » Chacun apporta l'argent monnayé, les bijoux d'or et d'argent, que l'on amoncela, de manière à former des collines (66). Tout fut partagé entre les vainqueurs. Il fallut beaucoup de temps pour peser tous ces objets. On partagea les pièces de monnaie en les mesurant dans des vases. Les jeunes gens furent répartis entre tous les assistants; et il ne se trouva pas un page, qui n'eût à son tour un page pour le servir. On se partagea les femmes, les jeunes filles, et les enfants. Un enfant en bas âge se vendait douze dirhems, et une jeune fille, cinq. Le sultan resta pendant deux jours, présidant en personne à la
344 distribution (67). Comme on n'avait pas mis une grande exactitude à rapporter le butin, le prince s'en alla tout en colère. Les émirs s'excusaient auprès de lui, et lui promettaient de redoubler de vigilance et de zèle pour la défense de la religion, jusqu'à ce qu'il fût remonté à cheval, et qu'il n'eût rien laissé sans en faire la distribution. Ensuite, il se dirigea vers la citadelle, la livra aux flammes, et enveloppa dans cet incendie la ville d'Antioche tout entière. On enleva une masse énorme de fer des portes, et du plomb des églises. On établit des marchés en dehors de la place, et les marchands s'y rendirent de toutes parts. Dans le voisinage d'Antioche, étaient situées quantité de forteresses, dont les habitants demandèrent à capituler. L'émir Bilik-Aschrafi se rendit sur les lieux, prit possession de ces places, le onzième jour du mois, et fit prisonniers tous les hommes qui s'y trouvaient.

Le *takafour*, roi de Sis, ne cessait de demander la liberté de son fils Lifon, pour la rançon duquel il offrait des sommes considérables, et plusieurs forteresses. Les Tatars, à l'époque où ils avaient conquis la ville d'Alep sur Melik-Nâser, avaient fait prisonnier l'émir Schems-eddin-Sonkor-aschkar. Le sultan exigea que le roi de Sis, en échange de son fils, ramenât Sonkor, et restituât les forteresses dont il s'était emparé, et qui avaient fait partie de la principauté d'Alep. Le roi demanda un délai d'une année, afin d'avoir le temps d'envoyer un

(66) Je lis صارت تلالا, au lieu de ثلاثا.

(67) Au rapport de Nowaïri, Bibars mit en liberté le connétable, ainsi que sa femme et ses proches. Cet officier ayant témoigné le désir de se rendre à Sis, le sultan lui en accorda la permission.

messager à l'*ordou* (la cour). Ce délai expiré, il fit dire au sultan qu'il avait trouvé Sonkor, et obtenu sa liberté. En même temps, Bibars reçut de cet émir une lettre écrite en chiffres باماير. Cependant, le roi de Sis voulant rétracter la promesse qu'il avait faite de rendre les forteresses, le sultan lui écrivit en ces termes : « Puisque « tu montres tant d'insensibilité pour ton fils, ton héritier présomptif, j'en mon- « trerai également pour un ami, avec lequel je ne suis uni par aucun lien de parenté. « C'est à toi, et non pas à moi, que l'on doit reprocher ce manque de parole. Nous « allons suivre de près notre lettre. Du reste, fais à l'égard de Sonkor-aschkar, « tout ce qu'il te plaira. » Le roi, ayant reçu cette dépêche, datée d'Antioche, fut vivement effrayé. La paix fut conclue, sous la condition que le roi rendrait Behesna, Derb-besak, et les autres villes du territoire de l'Islamisme, dont il s'était emparé. Qu'il restituerait toutes ces places avec toutes les provisions qu'elles renfermaient, et dans l'état où elles se trouvaient lorsqu'il en avait fait la conquête; Qu'il mettrait en liberté Sonkor-aschkar; que le sultan, de son côté, mettrait en liberté le fils et le neveu du roi, ainsi que leurs pages; que des ôtages seraient envoyés au sultan, et résideraient auprès de lui jusqu'au moment où il aurait pris possession des forteresses. L'acte du traité fut transcrit dans la ville d'Antioche. L'émir *dewadar*, et le *sadr* Fatah-eddin-ben-Kaïserâni, *kâteb-adderj* كاتب الدرج (le secrétaire du cabinet) (68), se mirent en marche, pour aller recevoir le serment du roi. L'émir Bedr-eddin-Bedjkâ-Roumi fut dépêché, sur les chevaux de la poste, le treizième jour du mois de Ramadan, afin de faire venir d'Égypte le roi Lifon. Arrivé au Caire, il en repartit le deuxième jour qui suivit son entrée, emmenant avec lui le prince. Il rentra à Damas, le lundi, vingt-sixième jour du même mois. Treize jours seulement s'étaient écoulés, entre son départ d'Antioche et son retour à Damas. Le 27, le *takafour* Haïthoum jura l'observation
du traité. Tout étant ainsi conclu, le sultan partit d'Antioche, et se rendit à 345
Schaïzer. De là, prenant la route du désert, et se livrant au divertissement de la chasse, il se dirigea vers Hems. Il entra dans la ville de Hamâh, accompagné de trois personnes seulement, savoir : l'émir Baïsari, l'émir Bedr-eddin, le *khazindar* (le trésorier) et l'émir Hosam-eddin le *dewadar*. L'armée tout entière vint camper près de Hamâh. Le sultan quitta Hems, et prit la route de Damas, où il

(68) On peut voir les détails que j'ai donnés, sur le sens de cette expression, dans les notes qui accompagnent la I[re] partie de ce volume, pag. 175, 176.

fit son entrée, le vingt-sixième jour du mois, faisant conduire devant lui les prisonniers. Le prince de Sis vint lui faire sa cour, et fut reçu avec une extrême bienveillance. Le troisième jour de Schaban, d'après l'ordre du sultan, il jura l'observation du traité, sur le même exemplaire qui avait reçu le serment de son père. Il accomplit cet acte debout, et la tête découverte. Il partit ensuite pour retourner dans ses états, le onzième jour du mois, monté sur les chevaux de la poste, et accompagné de l'émir Bedjkâ, qui le mit en possession du trône. Les ôtages promis arrivèrent auprès du sultan, qui les combla de témoignages de bienveillance et de considération. Ils résidèrent à la cour, jusqu'au moment où les délégués du sultan eurent obtenu des habitants de Sis la remise des places fortes. Les ôtages furent alors rendus, et emportèrent les présents qui leur avaient été faits. Lorsque Lifon arriva à Sis, Sonkor-aschkar fut mis en liberté, et envoyé au sultan. Ce prince, quittant sa chasse, sortit à la rencontre de l'émir, dont l'arrivée n'était connue de personne, et qui prenait soin de se cacher. Il l'amena avec lui, et le logea dans sa tente دهليز, où ils passèrent la nuit ensemble. Le lendemain matin, tout le monde étant rassemblé pour offrir ses hommages au sultan, ce prince sortit, accompagné de Sonkor-aschkar, dont la vue excita une surprise universelle. Bibars lui fit remettre de l'argent, des *khilah* (des robes) des ceintures, الحوايص des chevaux, des mules, des chameaux, des mamlouks, et tout ce qui pouvait lui être nécessaire. Les émirs, de leur côté, s'empressèrent de lui offrir des présents التقادم. Le sultan le combla de témoignages de bienveillance, et lui fit bâtir une maison, dans l'enceinte du château de la Montagne; à son arrivée au Caire, il lui conféra le grade d'émir, et l'admit au rang de ses plus intimes favoris. Le treizième jour de ce mois, l'émir Schems-eddin-Ak-sonkor-Fârekani, l'*ostâdâr* (majordome) du sultan, conquit sur les Francs la forteresse de Bagras. Toute la population avait pris la fuite, et il n'y restait plus qu'une vieille femme; mais la place était abondamment fournie de provisions et de munitions. Ce même jour, des envoyés d'Akkâ arrivèrent, apportant un présent. On tomba d'accord que la ville de Haïfa, avec trois villages, appartiendrait aux Francs; que la ville d'Akkâ, et le reste de son territoire, serait partagé par moitié, ainsi que les environs du Karmel; que, pour ce qui concernait Saïda, la plaine resterait sous la domination des Francs, tandis que les parties montueuses seraient cédées au sultan; que la trêve durerait dix années, et que les ôtages, de part et d'autre, seraient mis en liberté. Le sultan envoya au

prince d'Akkâ un présent, dans lequel étaient compris vingt prisonniers, appartenant à la population d'Antioche. Le kadi Mohii-eddin-ben-Abd-aldâher, et l'émir Djemâl-eddin-ben-Saïb, se rendirent auprès du commandant d'Akkâ, pour recevoir son serment. Ils firent leur entrée dans cette ville, le vingtième jour du mois de Schewal. Le sultan leur avait expressément recommandé, lorsqu'ils prendraient place ou adresseraient la parole, de ne se prêter à rien d'humiliant. Ayant obtenu audience, ils furent admis devant le prince, qui était assis sur un trône. Ils refusèrent de s'asseoir, jusqu'à ce qu'on eut posé deux trônes sur lesquels ils se placèrent vis-à-vis de lui. Le vizir étendit la main pour prendre la lettre; mais ils ne voulurent pas la lui remettre, et exigèrent que le
prince allongeât la main, et reçut lui-même la dépêche. Comme on ne put pas 346
s'accorder sur plusieurs objets, les deux négociateurs se retirèrent, et le serment n'eut pas lieu.

Le dix-huitième jour du mois de Dhou'lkadah, le sultan quitta Damas, et prit la route du Caire. Melik-Saïd vint à sa rencontre jusqu'à Omm-albârideh, ام الباردة autrement nommée Saïdiah السعيدية. Ce fut là qu'il célébra la fête avec le sultan. Celui-ci rentra au château de la Montagne, le onzième jour de Dhou'lhidjah, et se chargea, pour toute la population, des frais de la *zinah* الزينة (décoration). Cette même année vit mourir le sultan Rokn-eddin-Kilidj-Arslan, souverain du pays de Roum (l'Asie-Mineure). Il eut pour successeur son fils Gaïath-eddin-Kaï-khosrev, qui était âgé de quatre ans. L'administration du royaume fut confiée à Moïn-eddin-Soleïman, le *berwânah* البرواناه (69). Rokn-eddin mourut, étranglé avec la corde d'un arc; car le fils de Moïn-eddin le *berwânah*, s'était concerté avec les Tatars établis auprès de lui, pour faire périr ce prince, qui fut étranglé par leurs mains.

Cette année, ou suivant un autre récit, l'an 668 (de J. C. 1269) (70), le khan Mangou-Timour, fils de Tagan, souverain des Tatars des pays septentrionaux, déclara la guerre à Lascaris (Michel-Paléologue), empereur de Constantinople. Une armée tatare, envoyée par Mangou-Timour, fit une incursion sur les terres

(69) Le mot برواناه est la transcription arabe du terme persan *perwâneh* پروانه, qui signifie *un chambellan.* On lit dans l'histoire du prétendu Hasan-ben-Ibrahim (f. 220) : البرواناه معناه الحاجب بالعجمي. Mais, chez les Turcs Seldjoucides de l'Asie-Mineure, ce mot désignait *le principal ministre.*

(70) Le texte de notre auteur est ici visiblement altéré. On y lit : فيها نذكر الحال ننقل سنة ثمان وسبعين منكوتمر على الاشكرى. A cette phrase insignifiante, je crois devoir substituer ces mots : فيها وقبل سنة ثمان وستين تنكر الخان منكوتمر على الاشكرى. En effet, c'est sous l'année 668 (de J. C. 1269), que cette expédition est placée par Abou'lféda (*Annales*, t. V, p. 26).

de l'empereur grec, et enleva Izz-eddin-Kaï-Kobad, fils de Kaï-Kosrev, qui, comme on l'a vu, était prisonnier dans une forteresse. Ce prince fut amené, avec sa famille, et présenté à Mangou-Timour, qui le combla d'honneurs, et lui donna une épouse. Kaï-Kobad séjourna à la cour de ce monarque jusqu'à sa mort, qui arriva l'an 667 (de J. C. 668). Son fils Masoud, ainsi qu'on le verra plus bas, reprit la route de ses états héréditaires, et monta sur le trône (71).

(71) Au rapport d'Abou'lmahâsen (fol. 218 v°), la hauteur primitive du Nil fut, cette année, de quatre coudées et vingt doigts. La crue s'éleva à dix-huit coudées.

Nowaïri place, parmi les événements de cette année (f. 37 v°), l'histoire d'un anachorète chrétien, sur lequel il donne les détails suivants : « Cet homme, qui faisait partie des chrétiens de l'Égypte, « avait été d'abord un des écrivains de l'arsenal naval صناعة الانشاء. Ensuite, il embrassa la vie « monastique, et se retira dans la montagne de Halwan. On prétendait qu'il trouva dans une caverne « de cette montagne un trésor qu'y avait déposé Hâkem l'*obaïdi* (le fatimite). Cet homme faisait de « nombreuses aumônes aux pauvres de toute l'Égypte. Le sultan, instruit de ces libéralités, manda « l'anachorète, et le somma de lui livrer le trésor. Il répondit : « Je ne vous le remettrai pas de la « main à la main : ne vous flattez pas de cette espérance; mais il vous arrivera d'une manière indirecte. « Si un particulier, condamné par vous à une amende, n'a pas le moyen de l'acquitter, je l'aiderai, « en lui fournissant la somme qu'il devra vous payer. » Le sultan, sur les instances qui lui furent « faites, ordonna la mise en liberté de cet homme. A l'époque de la catastrophe qu'éprouvèrent les « chrétiens, et dont le récit a été donné plus haut, l'anachorète se rendait chez le *Mouschidd-al-* « *moustakhradj* مشد المستخرج (le percepteur des amendes); et là, si quelqu'un, chrétien et juif, « se trouvait hors d'état de payer la taxe à laquelle il était imposé, il en acquittait le montant. Il « pénétrait dans les cachots, et délivrait les prisonniers détenus pour dettes, en se chargeant de payer « pour eux. Ses dons avaient quelque chose de prodigieux. Ayant fait un voyage dans le Saïd, il « acquitta la plus grande partie des taxes imposées sur les tributaires. De là, il se rendit à Alexandrie, « où il étonna les habitants par l'abondance de ses aumônes. Des jurisconsultes adressèrent au sultan « des décisions فتاوى pour demander la mort de cet homme. Ils alléguaient pour prétexte, la crainte « d'une émeute. Cet avis se trouvant d'accord avec les intentions de Bibars, ce prince fit compa- « raître devant lui l'anachorète, l'an 666 (de J. C. 1267), et le somma de lui livrer son trésor, de « lui en apprendre l'origine, et de quelle manière il était tombé entre ses mains. Le chrétien refusa « de rien révéler, et ne répondit que par des paroles évasives. Le sultan, perdant l'espérance d'obtenir « aucun renseignement, fit appliquer cet homme à la torture, jusqu'à ce qu'il expira. Le cadavre fut « emporté du château, et jeté devant la porte de Karafah. On assure que l'argent qui, dans l'espace « de quelques années, et par suite des libéralités de cet homme entra dans le trésor, s'élevait à la « somme de six cent mille dinars, suivant le compte tenu par les *Sarraf* الصيارفة, qui étaient « chargés de recevoir l'argent, et d'en délivrer à chacun des quittances اوراق : et cela, sans compter « ce qu'il distribuait lui-même, en secret. » Le même historien (f. 38 r°) rapporte une mesure financière, adoptée par Bibars, et qui présentait, sinon une injustice criante, du moins une sévérité peut-être excessive : « Tandis que le sultan était campé devant la ville de Schakif, il avait ordonné

Le premier jour du mois de Moharrem, le sultan monta à cheval, pour visiter la mosquée qu'il faisait construire en dehors du Caire : après quoi, il alla AN 667

« de mettre le séquestre الحوطة sur les jardins, les villages, les terres, que possédaient les habitants « de Damas, soit à titre de propriété particulière ملك, soit comme fondations pieuses حبس : « C'est nous, disait-il, qui avons conquis ces provinces à la pointe de l'épée, et les avons enlevées « aux Tatars. » L'année précédente, il avait songé à réaliser ce projet, et avait tenu, pour cet objet, « une assemblée, à laquelle il assista en personne, avec les kadis, et les *fakih* (jurisconsultes). Le « kadi Schems-eddin-ben-Ala, le hanbali, déclara que cette proposition était illicite, et qu'il n'était pas « permis de discuter un pareil sujet. Après quoi, il se leva tout en colère. Le sultan, interdit, n'osa « point passer outre. Cependant, une forte gelée صقعة باردة ravagea les jardins de Damas, et en « grilla presque tous les arbres. Les habitants se figurèrent que cet accident engagerait le sultan à les « laisser en repos; mais ils furent trompés dans leur attente. Ce prince, étant arrivé à Damas, et se « préparant à retourner en Égypte, tint, dans la *maison de la justice* دار العدل, une conférence « مجلس à laquelle assistèrent les kadis, les *fakih* et les habitants de la ville. Il remit sur le tapis « l'affaire des jardins, et produisit des décisions فتاوى émanées des jurisconsultes hanefis, qui re- « connaissaient la légalité de cette mesure. Le *sâheb* (vizir) Fakhr-eddin-Mohammed, fils du *sâheb* « Beha-eddin entra en négociation avec le sultan, et il fut arrêté que les propriétaires des jardins « seraient taxés à une somme d'un million de dirhems. Les habitants refusèrent de se soumettre à « cette décision, et déclarèrent qu'ils étaient hors d'état d'acquitter cette contribution, argent « comptant معجلة. Ils demandèrent que la taxe fut divisée en plusieurs années; ce que le sultan « ne voulut point accorder. La chose traîna en longueur, jusqu'au moment où ce prince quitta « Damas. Lorsqu'il fut arrivé à la station de Ladjoun منزلة اللجون, le *sâheb* Fakhr-eddin, l'atabek, « et les émirs lui ayant reparlé de cette affaire, il fut arrêté que les habitants payeraient argent « comptant une somme de quatre cent mille dirhems; qu'on leur tiendrait compte de ce qui avait « été levé en nature مغل par les délégués du sultan; que le reste de la contribution serait perçu en « plusieurs termes, à raison de deux cent mille dirhems par année. Cette décision fut consignée dans « un acte authentique توقيع, qui fut lu sur le *menber* (la chaire) de Damas. »

Parmi les hommes marquants que cette année vit mourir, Abou'lmahâsen (fol. 218 r° et v°) et le prétendu Hasan-ben-Ibrahim (man. non catalogué, fol. 198 r° et v°), comptent : « 1° le *Reïs* « Kemâl-eddin-Abou-Iousouf-Ahmed-ben-Abd-alaziz . . . Halebi, plus connu sous le nom d'*Ebn-* « *aladjemi* ابن العجمى. C'était un poëte et un administrateur رييس savant, habile, également « distingué sous le rapport de l'écriture et de la rédaction. Il avait été secrétaire au service de Melik- « Nâser-Salah-eddin-Iousouf, et avait tenu dans ces fonctions, le rang le plus éminent. Il était âgé « de quarante-six ans lorsqu'il mourut, dans les environs de Sour (Tyr), dans les derniers jours du « mois de Dhou'lhidjah. Son corps fut transporté à Damas, et enterré en dehors de cette ville; « 2° Afif-eddin-Abou'lhasan-Ali-ben-Adlan . . . Mauseli, le grammairien, le biographe المترجم. « C'était un homme éminent, plein de connaissances littéraires, et poëte distingué. Il mourut au « Caire, le vendredi, neuvième jour de Schewal, et fut enterré le lendemain, au pied du mont Mo- « kattam. Il était né à Mausel (Mosul) l'an 583 (de J. C. 1187). Parmi ses vers, on cite les suivants :

« Ne t'étonne pas si tu vois échapper ce qui est l'objet de tes désirs : familiarise ton esprit avec le « malheur et la fatigue;

faire l'ouverture du canal d'Abou'lmounedja; puis, il rentra au château. Ce prince montra, à cette même époque, un goût très-vif pour l'exercice de l'arc et les autres pratiques guerrières. Il fit construire un *mastabeh* مسطبة (une estrade) (72) dans le *meïdan* (l'hippodrome) de la fête ميدان العيد, placé en dehors de la porte du Caire appelée *bab-annasr* باب النصر (la porte de la victoire). C'était là qu'il se rendait chaque jour, à l'heure de midi, pour s'amuser à lancer des flèches. Il ne quittait le *meïdan* qu'à la fin de la soirée. Il excitait tout le monde à tirer de l'arc, et à se faire, en ce genre, des défis رهان. Il n'y avait aucun émir ou Mam-

« Si la pauvreté règne aujourd'hui constamment dans ce monde, ne t'en étonne pas : car les hommes « généreux sont morts, et aucun de ces êtres nobles n'a laissé de postérité. »

« 3° Le poëte Ebn-alkhaschkeri ابن الخشكرى Nomani النعماني (natif de la ville de Noma- « niah). Il périt, par les ordres d'Ala-eddin, le chef de l'administration صاحب الديوان de Bagdad. « Il était convaincu par la voix publique de plusieurs faits criminels. Ainsi, il n'hésitait pas à mettre ses « vers au-dessus du livre auguste de l'Alcoran. Le ministre se rendant à Wâsit, et passant par Noma- « niah, Ebn-alkhaschkeri vint le trouver, et lui récita des vers qu'il avait composés à sa louange. « Pendant la lecture, le crieur المؤذن appela à la prière. Ala-eddin engagea l'auteur à se taire; mais « il répondit : « O mon seigneur, veuillez écouter une production nouvelle, et laisser là celle qui « compte une antiquité de bien des années. » Ala-eddin resta convaincu de la vérité des bruits ré- « pandus. Toutefois, il ne fit point paraître son mécontentement, et traita l'auteur avec gaîté, jus- « qu'à ce qu'il eût bien connu ses véritables sentiments. Au moment de partir, il dit à un de ceux « qui l'accompagnaient : « Ne manque pas, durant la route, de tirer le poëte à l'écart, et de l'égorger. » « Cet homme marchait à côté d'Ebn-alkhaschkeri, et s'écarta avec lui du cortége. Alors, il dit à quelques « personnes qui se trouvaient avec lui, comme en plaisantant : « Faites descendre cet homme de son « cheval. » Ils l'en précipitèrent, malgré ses injures, et ses malédictions. Ensuite, on le dépouilla de « ses vêtements; puis un des assistants lui porta un coup d'épée sur le cou, et lui trancha la tête. »

(72) On lit dans la relation de Thévenot (*Voyages dans le Levant,* tom. III, p. 98) : « Un *mastabé* « est une espèce d'estrade, c'est-à-dire que le pavé est relevé de deux ou trois pieds de terre; et c'est « là que logent les passants. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (t. II, man. 657, f. 17 r°), on trouve ces mots : بنا بروسهم مساطب « Il bâtit au-dessus de leur tête des *mastabeh*. » La *Description de l'Égypte,* de Makrizi (tom. I, man. 797, fol. 26 v°), offre ces détails : عمل ... مساطب مبلطة بزجاج على كل مسطبة اعجوبة « Il fit élever des *mastabeh*, pavés de verre, et sur chacun desquels « on voyait une merveille. » Le même historien (man. 682, fol. 361 v°) nous apprend que le sultan Mohammed-ben-Kelaoun avait fait bâtir un *mastabeh* pour l'homme qui prenait soin de nourrir les oiseaux de proie destinés pour la chasse : المسطبة التى بناها لمطعم الطيور والجوارح. On lit dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. I, fol. 48 r°) : قعد بمسطبة مطعم الطيور « Il s'assit sur le *mastabeh* « destiné pour celui qui nourrissait les oiseaux de proie. » Nous apprenons du continuateur d'Elmacin (man. ar. 619, f. 200 v°), que les mots : كتابة المسطبة « La secrétairerie du *mastabeh* » désignaient : Les fonctions de secrétaire du substitut du wâli : » كتابة المسطبة هى كتابة نيابة الولاية.

louk, dont cet exercice ne fût la principale occupation; et des hommes de toutes les classes se livraient constamment au jeu de la lance et à celui de l'arc. Ce même mois, des ambassadeurs arrivèrent de toutes les contrées, pour féliciter le sultan sur les brillants succès que Dieu avait accordés à ses armes.

Le jeudi, neuvième jour de Safar, Melik-Saïd-Bérékeh s'assit sur le trône royal مرتبة الملك. Les émirs se présentèrent devant lui, et baisèrent humblement la terre. Devant ce prince, étaient assis l'émir Izz-eddin-Halebi, l'atabek, le *sáheb* (vizir) Beha-eddin, les secrétaires de la chancellerie كتاب الانشاء, les kadis, les *schâhed* الشهود (témoins). Il reçut le serment de fidélité des émirs et de tous les corps de troupes.

Le treizième jour de ce mois, Melik-Saïd se mit en marche, avec le même cortége qui accompagnait son père, et alla tenir une séance dans le *Iwan* (la salle d'audience) الايوان. On fit devant lui la lecture des divers placets القصص. Le 21 du mois, on lut dans cette salle l'acte authentique تقليد qui conférait à ce prince le rang de sultan. Dès ce moment, il continua de venir, à la place de son père, siéger dans 347
cet édifice, pour juger les procès, apostiller les requêtes, et prononcer la mise en liberté des captifs. Il s'y rendait chaque fois en grande pompe. Le sultan lui donna pour suppléant نايب l'émir Bedr-eddin-Bilik, le *khazindar* (le trésorier), en remplacement de l'émir Izz-eddin-Halebi.

Le douzième jour de Djoumadâ second, le sultan se mit en marche pour la Syrie, accompagné de l'émir Izz-eddin-Halebi, des principaux émirs, et d'un corps de troupes. Il laissa la plus grande partie de l'armée auprès de Melik-Saïd. Arrivé à Gazah, il distribua à ses soldats une gratification. De là, il vint camper devant Orsouf, à cause des nombreux pâturages qui environnaient cette ville. Là, il reçut une lettre du roi de Sis, qui annonçait l'arrivée d'un ambasssadeur, envoyé par Abaga, fils de Houlagou, et qui devait se rendre auprès du sultan. L'émir Nâser-eddin-ben-Saïram, *mouschid* مشد (inspecteur) d'Alep, reçut l'ordre de se rendre à Sis, afin qu'on lui remît cet ambassadeur, et de prendre toutes les précautions nécessaires pour qu'il ne pût parler à personne. Il l'amena à Damas, où il fut reçu sans aucune pompe, et on lui assigna pour logement la citadelle. Dès que le sultan en eût appris la nouvelle, il monta à cheval, partit d'Orsouf, où il laissa ses bagages, et se mit en marche, escorté des émirs. Arrivé à Damas, il donna audience à l'ambassadeur. Dans la lettre dont cet envoyé était porteur, on lisait entre autres choses : « Le roi Abaga, parti des contrées

« orientales, a conquis le monde entier. Nul n'a pu lui résister; tous ceux qui « l'ont tenté, ont péri de mort naturelle ou violente. Quant à toi, que tu montes « au ciel ou que tu descendes vers la terre, tu ne saurais nous échapper; tu n'as « rien de mieux à faire que de conclure avec nous une paix durable. » L'ambassadeur devait dire de vive voix au sultan : « Toi qui es un esclave مملوك, qui as « été vendu dans la ville de Siwas, comment oses-tu braver les rois, souverains « de la terre. » On fit réponse à la lettre, et on congédia l'envoyé.

Le premier jour du mois de Schaban, l'émir Izz-eddin-Halebi mourut à Damas. Ce même jour, le sultan sortit de cette ville, dit adieu à tous les émirs, et les fit partir pour l'Égypte. Il ne resta auprès de lui, de tous les principaux émirs, que l'émir-atabek, Mohammedi-Aïdemuri, Ebn-Atlas-khan, et Akousch-Roumi. Escorté de ces officiers, le prince se rendit à la forteresse de Soubaïbah (73), puis à Schakif. Étant monté dans la citadelle, il expédia de là un ordre écrit pour faire transporter les bagages à *Kharbat-allosous* خربة اللصوص, place située près d'Orsouf. Ils y furent amenés par l'émir Ak-sonkor-Fârekani, l'*ostadâr*. Le sultan se transporta vers cette même ville, où il séjourna plusieurs jours. Ayant formé le projet de se rendre en Égypte, il dissimula son dessein. Il fit dire aux gouverneurs d'écrire à Melik-Saïd, et de suivre en tous points ses réponses. Il régla que toutes les dépêches arrivées par la poste seraient lues en sa présence; et qu'on lui apporterait des feuilles en blanc, sur lesquelles il écrirait ses réponses.

Le quatorzième jour du mois, le sultan feignit une indisposition, et manda les médecins dans sa tente. Tout semblait à l'extérieur occupé de sa maladie. Dès le matin, les émirs entrèrent auprès de lui, et le trouvèrent ayant le corps ramassé, dans l'attitude d'un homme qui souffre. Il écrivit à Damas, pour faire venir des breuvages médicinaux. Il recommanda aux deux émirs Bedr-eddin-Aïdemuri et Seïf-eddin-Bektout-Djermek-Nâseri de se transporter à Alep, sur les chevaux de la poste, accompagné d'*un beridi* بريدى (courrier de la poste). Ils devaient se mettre
348 en marche la nuit du samedi, seizième jour du mois. Le sultan leur avait recommandé de se rendre, au moment de leur départ, derrière la tente, afin qu'il pût leur donner, de vive voix, ses instructions. Il désigna l'émir Aksonkor-*assaki* (l'échanson) comme devant prendre la route de l'Égypte, sur les chevaux de la poste. Il lui remit son carquois تركاشه et lui enjoignit de se placer derrière la tente des *djemdars*, qui, elle-même, était derrière le *dehliz* (la tente royale). L'émir

(73) Je lis قلعة الصبيبة, au lieu de قلعة الصبية.

s'étant venu poster au lieu indiqué, le sultan se revêtit d'un manteau déchiré جوخة مقطعة, se coiffa d'un *schasch* شاش vieux et enfumé. Il voulait sortir, sans être reconnu par les gardes. Ayant trouvé un vêtement de nuit قماش نوم qui appartenait à un des mamlouks, il appella un eunuque, du nombre de ceux qui étaient attachés à son service intime, et lui dit : « Je vais sortir, emportant ce costume, « marche devant moi; si quelqu'un te demandes qui je suis, réponds : C'est un « portier بعض البابية qui s'est chargé des vêtements d'un page الصبيان. Celui-ci « se trouvant malade, ne peut venir cette nuit faire son service; et son esclave « lui porte son habit. » A l'aide de ce stratagême, le sultan sortit, sans que personne le remarquât. Il avait eu soin de dire, en confidence, à l'émir Schems-eddin-Fârekani, qu'il se proposait de faire une absence de quelques jours. Dès qu'il fût hors de la tente, il se dirigea du côté où il avait donné rendez-vous à l'émir Aksonkor-*assaki* (l'échanson). On avait placé là quatre chevaux, qu'il avait fait conduire par l'émir Beha-eddin, *émir-akhor*, qui s'était posté avec eux dans un endroit indiqué. Aksonkor prit les chevaux, puis renvoya vers le sultan l'*émir-akhor*, qui avait conduit ces animaux. Ensuite, il atteignit Aïdemuri et son compagnon de route. Bientôt, le sultan les rejoignit et se mit à courir avec eux, sans qu'il le reconnûssent. Ils marchaient ainsi depuis longtemps, lorsque Bibars demanda à Aïdemuri s'il le reconnaissait. L'émir répondit affirmativement, et voulait descendre de cheval, pour baiser la terre. Le prince s'y opposa. Puis il dit à Djermek : « Et toi, me reconnais-tu? L'émir lui répondit : « Pourquoi cela, seigneur? يا خوند » Le sultan lui enjoignit de ne rien dire. Ils avaient avec eux l'émir Alem-eddin-Schakir, commandant مقدم des *béridis* البريدية (courriers de la poste). Leur cortége se composait de cinq personnes, accompagnées de quatre chevaux de main جنايب, choisis parmi ceux qui appartenaient exclusivement au sultan. On continua de marcher dans la direction de l'Égypte, et on arriva, vers le milieu de la nuit, à Kosaïr-maïni, القصير المعينى. Le sultan entra dans la maison du *wâli* الوالى, dont il voulait prendre le cheval. Cet officier, à la tête d'environ cinquante fantassins, s'avança pour le repousser ليهاوشه (74) et lui dit : « Ce bourg est la propriété du sultan, personne n'a le droit

(74) Le verbe هاش signifie *conturbatus fuit* et *tumultuatus fuit*. Avec la préposition على il doit se traduire par *insurrexit in aliquem*, *impetum fecit in eum*. On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (tom. II, fol. 138) : سل سيفه وهاش على من حوله « Il tira son épée, et se précipita sur ceux « qui l'entouraient. » Et plus loin (fol. 291) : هاش على الانكشارية « Il se jeta sur les janissaires. »

« d'y prendre un cheval. Passez votre chemin, sinon, vous allez périr par nos « mains (75). » Ils s'éloignèrent, et poursuivirent leur route. Arrivés à Beïsan, ils se rendirent à la maison du *wâli* (76). Le sultan dit à (Aïdemuri) : « D'ordinaire, « tout le monde se rassemble à ma porte, et, aujourd'hui, me voilà sur la porte « de ce *wâli*, qui ne daigne pas faire attention à moi. Telles sont les vicissitudes « du monde. » Le sultan ayant demandé au *wâli* un vase plein d'eau, il répondit : « Je n'en ai point, si tu as soif, sors, et va boire. » Aïdemuri alla chercher une bouteille كراز et le prince se désaltéra. Ils partirent aussitôt, et arrivèrent au point du jour, à Djebneïn جبنين. Ils ne trouvèrent au relais de la poste que des chevaux boiteux et couverts de plaies. Le sultan en monta un, sur lequel il pouvait à peine se tenir, tant les plaies de l'animal exhalaient une odeur infecte. Lorsqu'ils descendirent à Tell-aladjoul تل العجول, chacun d'eux fut obligé de tenir son cheval. A Alarisch العريش, le sultan, accompagné de l'émir Djermek, resta debout au milieu des préposés à la distribution de l'orge نقبا الشعير. Il dit à cet émir :
349 « Où est maintenant le sultan? où est l'ostâdar, l'émir djemdâr, et toute cette « foule qui vient te faire la cour? C'est ainsi que les souverains quittent le trône; « et le dieu Très-Haut est seul éternel. » Des quatre chevaux de main qui accompagnaient les voyageurs, il n'en restait plus qu'un, que le sultan conduisait par la bride, et qui le mena jusqu'à Sâlehieh. Ils arrivèrent au château de la Montagne, le mardi, dans les premières heures de la nuit. Les gardiens les obligèrent de s'arrêter, jusqu'à ce qu'ils eussent consulté le *wâli*. Le sultan descendit près de la porte de l'écurie باب الاسطبل et demanda l'*émir-akkor*. Il avait en-

Le mot هوشة signifie *trouble*, *sédition*. On lit dans le *Manhel-sâfi* d'Aboul'mahâsen (t. II, f. 33 A. v°): حصلت هوشة « Il s'éleva une sédition. » Ailleurs (tom. V, fol. 199 v°) : لما راى العادل الهوشة خاف على نفسه « Lorsqu'Adel eût vu la sédition, il craignit pour sa vie. » Le verbe هاش à la deuxième forme, signifie *troubler*, *agiter*. On lit dans le *Dorret-algavvas* de Hariri, (f. 11 v°) : هوّشت الشي فهو مهوّش انه من الهوش وهو الاختلاط فى الشر « On dit j'ai troublé une chose, et elle est « troublée. Cela dérive du mot هوش qui signifie : *Être mêlé dans des projets pervers.* »

(75) Le texte porte والا نسلناكم. Dans le manuscrit de Nowaïri, on lit قاتلناكم « Nous allons vous « combattre. »

(76) Nowaïri ajuote : « Ils lui dirent : Nous désirons des chevaux de poste; il leur répondit : « descendez, et prenez-en. Ils descendirent en effet; et le sultan s'assit aux pieds du *wâli*, qui était « alors couché. »

joint au *zimam* des palais زمام الادر (77) de passer constamment la nuit derrière la porte secrète باب السرّ. Il frappa à cette porte, en indiquant les signes العلايم dont il

(77) Abou'lmahâsen (man. 661, fol. 208 r°), parlant des divers titres usités en Égypte, et à la fin desquels se trouvait le mot persan دار, qui, dit-il, signifie ماسك *celui qui possède*, ajoute : « ce « n'est pas, comme le croit le vulgaire en Égypte, le mot دار qui désigne *une maison*. C'est ainsi, « qu'en parlant du *zimam*, ils le nomment *zimam-aladour* زمام الادر (le zimam des palais), tandis « que régulièrement, il faudrait écrire *zimam-dar* (celui qui tient la bride) : لاما يفهمه عوام المصريين ان دار هي الدار التى يسكن بها كما يقولون فى حق الزمام زمام الادر وصوابه زمام دار. Makrizi, parlant des chambrées حجر où l'on élevait des jeunes gens destinés pour le service militaire (m. 682, fol. 248 r°), dit : جعل لكل ماية زماما و نقيبا « Il établit, pour chaque centaine de ces jeunes gens, « un *zimam* et un *nakib*. » Et (*ibid.*) : جهزهم مع الزمام الاكبر « Il les envoya avec le principal « *zimam*. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (tom. II, f. 85), on lit : الامير عبد اللطيف الزمام « L'émir Abd-allatif, le *zimam*. » Dans l'ouvrage de Khalil-Dâheri (man. arab. 695, fol. 247 r°), on trouve les détails suivants : زمام الادر الشريفة هو طواشى . . . سمى زماما لان تعلق جميع الادر الشريفة بيده « Le *zimam* des palais augustes était un eunuque, ainsi nommé parce que c'était lui « qui avait la haute main sur tout ce qui concernait ces palais. » L'auteur de l'ouvrage intitulé *Diwan-alinschâ* (man. 1573, fol. 127 r°), voulant expliquer l'expression زمام دار, en donne une étymologie qui me paraît complétement inadmissible. Suivant cet écrivain : الزمام اصله زنان دار مركب من لفظتين فارسيتين فزنان النساء و دار ممسك اى ممسك النساء والعامة يظنون ان زمام بمعنى قايد وهو اكبر الخدام يخاطب الملك عن تعلقات الحريم واولاد الملوك و يستدعى ما يحتجن اليه ويستاذن على تزويج الخوندات والمعتقات وله اتباع من الخدام بباب الستارة من تحت امره يتصرفون فيما يصرفهم فيه من الوظايف « Le mot *zimam*, que l'on écrivait primi- « tivement *zenân-dâr*, est composé de deux termes persans. *Zenan* désigne les *femmes*, et *dâr* le « *gardien* ; de manière que *zenân-dar* doit se traduire par *gardien des femmes*. Le vulgaire s'imagine « que le mot *zimam* signifie *général*. On donne ce titre au principal eunuque. C'est lui qui confère « avec le souverain, pour tout ce qui concerne les femmes ou les enfants des princes, qui fait venir « les objets dont les uns et les autres peuvent avoir besoin, et qui prend les ordres du monarque, « pour le mariage des princesses ou des esclaves affranchies. Il a des subordonnés, qui font partie « des eunuques placés à la *porte du rideau*. Ils sont entièrement sous sa dépendance, et remplissent « les fonctions qu'il leur confie. » Le mot *zimamiah* زمامية désigne l'*emploi du zimâm*. On lit dans l'histoire d'Ebn-Aïas (tom. II, fol. 85) : وظيفة الزمامية هى شاغرة « L'office du *Zimamiah* était « alors vacant. » Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. V, fol. 62 r°) ولى مكانه فى الزمامية « Il « remplit à sa place les fonctions de *zimâm*. » J'ai déjà insinué que l'étymologie donnée par l'auteur du *Diwan-alinschâ* me semblait complétement fausse ; car le mot *zimam* a peu de rapport avec celui de *zenân*. D'ailleurs, le premier de ces deux titres ne s'appliquait pas exclusivement à un eunuque chargé du soin des femmes : nous avons vu qu'on le donnait également à une espèce de surveillant, qui soignait l'éducation des jeunes pages. On lit dans le *Fakihat-alkholafâ* d'Ebn-Arabschah (p. 202) : الموقع و الزمام « Le fonctionnaire chargé des apostilles, et le *zimam*. » Dans le même ouvrage

était convenu avec le *zimam*. Celui-ci ouvrit aussitôt la porte, et le sultan entra avec ses compagnons de voyage. Il séjournèrent dans ce château, le mardi, le mercredi et le jeudi, vingt-unième jour du mois de Schaban. Personne, à l'exception du *zimam*, ne savait l'arrivée du sultan. Ce prince prenait plaisir à voir les émirs faire courir leurs chevaux. Lorsque le jeudi, suivant l'usage, on présenta un cheval à Melik-Saïd, l'*émir-akhor* en amena un autre pour le sultan. Au moment où Melik-Saïd sortait du palais pour monter à cheval, il aperçut le sultan qui venait à lui. Saisi de respect, il s'empressa de baiser la terre. Le sultan monta à cheval, et sortit à l'improviste. Il faisait alors un temps sombre. Les émirs, mécontens de ces procédés insolites, portèrent la main à la garde de leurs épées, et vinrent observer de près le visage du sultan. Ce prince séjourna au château le reste du jeudi, et le vendredi. Le samedi, il joua à la paume. Le dimanche, il se rendit à Misr (Fostat), où il vit lancer à l'eau des galères الشوانى. Après quoi, montant sur des barques حراريق, il retourna au château. La nuit du lundi, vingt-cinquième jour du mois de Schaban, il partit du château, sur les chevaux de la poste البريد, et regagna son campement de *Kharbat-allosous* خربة اللصوص. Voilà

(pag. 64) : زمام الامام خليفة الانام راى فى المنام « Le *zimam* de l'imam, du khalife, vit en songe. » Et plus bas (*Ib.*) : ضحك الزمام « Le *zimam* se mit à rire. » Ce que dit Abou'lmahâsen, relativement au mot زمام دار, ne me paraît pas devoir être admis; et je crois que dans cette expression, le terme دار n'est point le mot persan, mais le mot arabe qui désigne *un palais*. On peut, je pense, supposer avec assez de vraisemblance, que le mot زمام qui signifie *frein, bride*, a signifié par extension, *celui qui tient les rênes, un directeur*. On lit dans le *Mesalek-alabsar* (m. ar. 1372, f. 87 v°) : صار لاهله اماما و على جدّه وهزله زماما « Il était, pour son peuple, un imam, un guide dans les « affaires sérieuses comme dans celles qui étaient frivoles. » Dans le *Yétimah* (man. 1370, f. 365 r°) : كان . . . زمامها « Il fut son guide. » Dans d'autres contrées que l'Égypte, le terme زمام désigne *une branche d'administration*. On lit dans les Voyages d'Ebn-Batoutah (manuscrit, fol. 134 r°) : انهم اثنى عشر الفا فى زمام العسكرية « Ils étaient douze mille employés dans l'administration mi- « litaire. » Imad-eddin-Isfahâni (*Histoire des Seldjoucides*, fol. 53 r°), indique صاحب ديوان الزمام « Le chef du bureau du *zimam*. » Dans un ouvrage de Masoudi, ce mot est plusieurs fois au pluriel. On y lit (*Tenbih*, man. de Saint-Germ., 337, fol. 190 v°) : ولى الازمّة والخاتم. Plus loin (*ib.*) : اقرّ الربيع على دواوين الازمّة « Il confirma Rebi dans la charge de chef des bureaux des « *zimam*. » Et enfin (*ibid.*) : قلد موسى ديوان الازمة « Il mit Mousa à la tête du bureau des *zimam*. » De là s'est formé le terme زمامى qui désigne celui *qui est employé à des fonctions de ce genre*. Dans les voyages d'Ebn-Batoutah le mot زماميون est rendu par المفردون ou المتفردون (f. 90 r° et 114 r°). On y lit : استحضر صاحب الحصن والمفردين وهم الزماميون.

ce qui s'était passé dans l'armée de Syrie, en l'absence du sultan. Le matin qui suivit le départ du prince, l'émir Schems-eddin-Fârekâni fit accroire aux émirs que le sultan, par suite d'une indisposition grave, ne pouvait recevoir personne. Ayant fait venir les médecins, il leur demanda quels remèdes il convenait d'employer à l'égard d'un malade qui se plaignait de mal de tête, d'engourdissement, de langueur et d'une soif ardente. Il leur donna à entendre que c'était le sultan qui éprouvait ces symptômes. Ils indiquèrent les médicaments qui convenaient en pareille circonstance; sur les ordres de l'émir, les *scherbedaris* الشربدارية préparèrent et apportèrent le breuvage désigné. Fârekâni entrait en personne dans la tente, afin que l'armée ne conservât aucun doute sur la réalité des faits. Dans la nuit du vendredi, vingt-neuvième jour de ce mois, le sultan étant arrivé au voisinage du *dehliz* الدهليز, enjoignit à Aïdemuri et à Djermek de se rendre à leurs tentes. Pour lui, prenant dans sa main le sac de cuir جراب du courrier, 350
et jetant une serviette فوطة sur son épaule (78), il s'avança à pied jusqu'au poste des gardes. L'un d'entre eux s'opposa à son passage, et le saisit au collet. Le sultan se débarrassa de ses mains et entra dans le *dehliz*, où il passa la nuit. Dès le matin, il manda les émirs, et les assura qu'il avait été gravement indisposé. On célébra par des réjouissances publiques la convalescence du prince. Pendant l'absence du sultan, toutes les affaires qui concernaient l'armée étaient expédiées régulièrement, et personne ne savait la vérité des faits, à l'exception de l'*atabek*, de l'*ostâdâr*, du *dewâdâr* et des principaux *djemdars*. Dans cet intervalle, on recevait des dépêches auxquelles on répondait exactement, suivant les ordres donnés par le sultan. Tout marchait comme si ce prince avait été présent, et aucune affaire ne resta en arrière. Le prince, dans ce voyage mystérieux, avait eu pour but d'inspecter ce qui se passait dans ses états, et de voir par lui-même de quelle manière son fils Melik-Saïd gouvernait l'Égypte. Ayant réussi dans son dessein, il ordonna par un édit de supprimer, dans les villes de Fostat et du Caire, ainsi que dans leur territoire, l'usage du vin, les désordres de divers genres et les courtisanes : toute la contrée se trouva délivrée de la présence du vice. On pilla les cabarets الحانات (79) où se tenaient habi-

(78) Je lis كتفه, au lieu de كفّه.

(79) Le texte porte الخانات c'est-à-dire les *khans*, les *caravanserails;* mais je crois qu'il faut lire الحانات les *cabarets*. Les commentateurs de Hariri (*makam*. XII), expliquent الحانة par بيت الخمّار *maison d'un marchand de vins*. On lit dans le *Kitab-alagâni* (tom. IV, fol. 16) : الحانات

tuellement les hommes débauchés (80); on saisit les biens (81) des prostituées المفسدات, et on les retint en prison jusqu'à ce qu'elles se mariassent; des hommes vicieux furent en grand nombre condamnés à l'exil (82). Des ordres du même genre avaient été envoyés dans les différentes provinces ; on abolit la contribution qui se levait sur ce honteux trafic, et les fermiers de cet impôt reçurent en échange des fonds affectés sur une branche de revenu licite.

Cependant on reçut la nouvelle qu'un tremblement de terre avait éclaté dans la province de Sis (la petite Arménie) et détruit de fond en comble la forteresse de Sarfandkar (83), ainsi que plusieurs autres places; ruiné un grand nombre de cantons, et fait périr un si grand nombre d'hommes, que la rivière avait roulé des flots de sang. On apprit aussi que les Francs avaient répandu le bruit de la mort du sultan. Sur ces entrefaites, un ambassadeur, envoyé par eux, vint demander une trêve. Quatre Mamlouks du sultan ayant pris la fuite, s'étaient retirés dans la ville d'Akka; Bibars les ayant fait réclamer, les Francs refusèrent de les rendre, à moins qu'on ne leur donnât un dédommagement. Le sultan témoigna un vif mécontentement qu'il exprima par des reproches sévères. Les Mamlouks lui furent remis, quoiqu'ils eussent embrassé la religion chrétienne; Bibars fit arrêter les ambassadeurs des Francs, qui, par ses ordres, furent chargés de chaînes. Il écrivit aux gouverneurs des différentes places que la paix était rompue. L'émir Akousch-Schemschi fit une expédition sur le territoire des Francs, égorgea ou emmena en captivité beaucoup de monde. Le sultan, de son côté, se mit en marche le vingtième jour du mois de Ramadan, se dirigea du côté de Sour (Tyr),

جمع الحانة وهى الموضع الذى يباع فيه الخمر « Le mot *hânât* est le pluriel de *hânah* qui désigne « le lieu où l'on vend du vin. » Dans le même ouvrage (tom. III, fol. 35 r°) : توجه الى الحانة « Il se « rendit au cabaret. » Ailleurs (tom. I, fol. 334 r°) : ربما شربت فى حانته « Plusieurs fois, j'avais « bu dans son cabaret. » Dans la *Chronique d'Otbi* (f. 244 v°) : بطلت الحانات « Les cabarets furent « supprimés. » La glose marginale explique حانة par بيت الخمّار. Dans le *Kitab-arraoudataïn* (man. 707 A, f. 136 r°) : وجد السلطان عسكر الموصل كالحانة من كثرة الخمور و البرابط والعيدان و الجنوك و المغنيين و المغنيات « Le sultan trouva que le camp de Mausel (Mosul) ressemblait à « un cabaret, tant on y voyait de vin, de lyres, de luths, de cymballes, de musiciens et de musi- « ciennes. »

(80) Je lis التى جرت عادة اهل الفساد بالاقامة بها, au lieu de والاقامة بها.

(81) Je lis اموال, au lieu de احوال.

(82) Je lis نفى, au lieu de نقى.

(83) Je lis avec Nowaïri سرفندكار, au lieu de سرقند que présente le manuscrit.

tua ou enleva quantité d'ennemis, après quoi il regagna son camp. Au bout de quelque temps, il fit partir un corps de troupes pour enlever les récoltes et intercepter les convois qui pouvaient arriver à Sour.

Le vingt-sixième jour du même mois, les officiers du sultan prirent possession de Balatonos بلاطنس (84), qui est une forteresse considérable; le même jour, des troupes parties de Birah prirent la route de Karkar كركر, brûlèrent tout sur leur passage et enlevèrent un grand butin. Elles s'emparèrent d'une place, située entre cette ville et Kakhta كختا, en massacrèrent la garnison, et y recueillirent un butin prodigieux, sur lequel ils prélevèrent le cinquième pour le fisc.

Cependant la division éclata à la Mecque, entre le schérif Nedjm-eddin-Abou-Nemi et son oncle paternel, le schérif Beha-eddin-Edris, émir de cette ville; mais 351
bientôt ils se réconcilièrent. Le sultan leur assigna, à l'un et à l'autre, un revenu annuel de mille pièces d'argent الف نقرة, sous la condition que l'on n'exigerait de personne, à la Mecque, aucun droit مكس; que tout le monde, sans exception, serait admis à visiter la maison sainte البيت; que les marchands n'éprouveraient aucune vexation; que la *khotbah* serait faite au nom du sultan, sur le territoire sacré الحرم et les lieux consacrés par la religion المشاعر; que la monnaie serait également frappée au nom de ce prince. Les deux schérifs reçurent un diplôme تقليد, qui leur garantissait le titre d'*émir*, et on remit à leurs

(84) L'auteur de la Vie de Bibars (man. 803, fol. 124 v°), et le prétendu Hasan-ben-Ibrahim (fol. 200 v°), donnent sur ces événements des détails plus étendus. « Modaffer-eddin (ou Izz-eddin), « Othman, fils de Mankoures, prince de Sahioun صهيون s'était emparé de la ville de Balatonos, à « l'époque des conquêtes des Tatars. Melik-Dâher étant monté sur le trône, réclama cette place. « Le possesseur éludait la demande et donnait des réponses évasives. La négociation se prolongea « sans amener aucun résultat satisfaisant. Le sultan écrivit alors aux Turcomans, et leur enjoignit « de faire des courses sur le territoire de la ville. Ils obéirent et portèrent partout le ravage et la « désolation. Othman, se voyant aux prises avec ces féroces ennemis, députa vers le sultan son fils « et le kadi de la ville. Il demanda qu'on lui accordât, à titre d'aumônes, un bourg, dont le revenu « pût le faire vivre, lui et sa famille. On lui assigna le bourg nommé Hama الحماء, situé sur le terri- « toire de Schaïzar. Le sultan lui en concéda la possession par un acte écrit, revêtu de son serment. « Alors Othman livra la ville. » Au rapport de Hasan-ben-Ibrahim, le sultan accorda à Othman, en échange de Balatonos, plusieurs villes du territoire de Sahioun. » Suivant un autre récit, il eut en partage cinq bourgs, dont le revenu produisait trente mille dirhems. Parmi les émirs de Syrie qui, en l'année 678 (de J. C. 1279), reconnurent pour sultan l'émir Sonkor-aschkar, on compta le gouverneur نايب de Sahioun, de Burziah, de Balatonos (Nowaïri, *Vie de Kelaoun*, f. 108 r°).

délégués نوابها, les biens الاوقاف appartenant à la ville sainte, et qui se trouvaient en Égypte et en Syrie.

Le schérif Schems-eddin, kadi, *khatib* (prédicateur) et vizir de Médine المدينة النبوية, étant arrivé à la cour, en qualité d'ambassadeur de l'émir Izz-eddin-Djemaz, émir de cette ville, le sultan lui rendit les chameaux qui avaient été enlevés aux schérifs de Médine par Ahmed-ben-Hadji, et qui étaient au nombre d'environ trois mille. Il le chargea de les faire remettre aux propriétaires de ces animaux.

Ce même mois, on vit arriver l'eunuque الطواشي Kemâl-eddin-Mohsin-Sâlehi, *scheïkh* (supérieur) des serviteurs du tombeau du prophète الحجرة النبوية. Le sultan le combla d'honneurs, lui fit dresser une tente d'étoffes بشقة à la porte du *dehliz*, et lui donna en présent plus de deux cent mille dirhems (85). L'eunuque, le kadi et les chameaux partirent avec la caravane de Syrie, et l'on envoya, en même temps, les voiles destinés pour la Mecque et pour Médine. Sur ces entrefaites, un ambassadeur, député par les Francs de Beïrout, vint offrir à Bibars un présent, et plusieurs prisonniers musulmans, qui furent mis en liberté à la porte du *dehliz*. Le prince consentit à accorder une trêve.

Bientôt après, l'émir Scherf-eddin-Isa-ben-Mohannâ se présenta dans le *dehliz*, accompagné d'une troupe d'émirs arabes. Le sultan lui fit accroire qu'il méditait une expédition dans l'Irak, et lui enjoignit de se tenir prêt, afin de partir aussitôt qu'il serait appelé. L'émir, sur l'ordre du sultan, reprit la route du canton qu'il habitait; mais le prince avait formé secrètement un autre projet, celui de faire le voyage du Hedjâz.

Sur ces entrefaites, il donna à Nâser-eddin-Mohammed, fils de l'émir Izz-eddin-Aïdemur-Halebi, le titre d'*émir de quarante cavaliers*. Les émirs Kelaoun, Ougan (Igan), Baïsari, et Bektasch-Fakhri, l'*émir silah*, reçurent l'ordre d'aller en personne prendre possession des biens de Halebi, au nom des héritiers du mort; mais le sultan ne s'appropria rien de cette immense succession.

Au commencement du mois de Schewal, ce prince, qui était bien décidé à entreprendre le voyage du Hedjâz, distribua à toute son armée des gratifications pécuniaires (86). Un corps de troupes, commandé par l'émir Akousch-Roumi, le *silah-dar*, fut destiné à escorter le sultan. Le reste des troupes, sous la con-

(85) Je lis اجازله, au lieu de نازله.
(86) Je lis انفق, au lieu de اتفق.

duite de l'émir Ak-sonkor-Fârekâni, l'*ostâdar*, ayant reçu l'ordre de se rendre à Damas, vint camper en dehors de cette ville, et y établit sa résidence. Bientôt, le sultan partit pour le pélerinage, ayant avec lui l'émir Bedr-eddin, le *khazindar* (trésorier) le *kadi-alkodat* Sadr-eddin-Soleïman le *hânefi*, Fakr-eddin-ben-Lokhman, Tadj-eddin-ben-alathir بن الاثير, et environ trois cents mamlouks, ou soldats de la *halkah*. A la tête de ce cortége, il s'avança vers Karak, comme s'il n'avait eu d'autre intention que de chasser. Personne n'osait dire que le prince avait dessein de se rendre dans le Hedjâz. En effet, l'émir Djemâl-eddin-ben-Daïah الداية, le *hâdjeb* (chambellan), ayant écrit au sultan : « Je désire faire avec 352
vous le voyage du Hedjâz, » Bibars lui fit couper la langue; et, depuis ce moment, personne ne se permit un seul mot sur ce sujet. Le sultan étant parti de Fawar الفوار, le jeudi, vingt-cinquième jour du mois, arriva à Karak le premier jour de Dhou'lkadah. Il avait pris ses mesures dans le plus grand secret, et sans rien communiquer à personne; il avait envoyé le biscuit البشماط (87), la farine, les outres, les boissons, ainsi que les Arabes qui devaient l'accompagner, et ceux qui devaient stationner dans les lieux de halte. Personne n'avait vent de tous ces préparatifs. En arrivant à Karak, le sultan trouva que ses ordres avaient été parfaitement exécutés. Il fit distribuer aux soldats qui l'accompagnaient une quantité d'orge suffisante. Les bagages se mirent en marche le quatrième jour du mois. Le sultan les suivit de près, étant parti le six, accompagné de tout son cortége. Il vint descendre à Schaubak, en recommandant que l'on gardât, sur ce qui le concernait, un silence absolu; il se remit en marche le onzième jour du mois. La poste partit pour l'Égypte. Des lettres, confiées à des Arabes, furent apportées au sultan, par la route de Karak, et il expédia de là les réponses. Il arriva à Médine le vingt-cinquième jour du mois. Les deux émirs de cette ville, Djemaz et Mâlek, loin de faire aucune résistance, prirent aussitôt la fuite. Le sultan quitta cette place le 27, prit le vêtement appelé *ihram*, et fit son entrée à la Mecque, le quinzième jour du mois de Dhou'lhidjah. Il avait eu soin de remettre à ses principaux courtisans une somme d'argent, afin qu'ils pussent en faire des aumônes secrètes. Lui-même distribua de nombreux vêtements aux habitants des deux villes saintes. Il se montrait comme un simple particulier, n'ayant auprès de lui personne pour le soustraire à des visites

(87) On lit dans un passage de notre auteur (man. 672, pag. 1115) : حملت الغلال الى الطحانين لعمل البشماط « On porta les grains aux meuniers, pour qu'ils fabriquassent du biscuit. »

importunes, et n'ayant d'autre garde que Dieu; il était toujours seul, occupé à faire sa prière, ou le tour de la kabah, ou les courses religieuses; il lava de ses mains la maison sainte, au milieu de la foule. Si un pélerin lui jetait son *ihram*, il le lavait, puis le lui rendait. Assis sur la porte de la kabah, il prenait par la main ceux qui se présentaient, et les aidait à monter jusqu'à cet édifice. Un homme du peuple, pour monter plus aisément, s'étant pendu à son *ihram*, le déchira et faillit renverser à terre le sultan. Ce prince voyait tout cela avec plaisir. Il attacha de sa main le voile de la kabah, et fut secondé par ses principaux courtisans; il visita tous les hommes religieux qui habitaient les deux villes sacrées. Le *kadi-alkodat* Sadr-eddin-Soleïman-ben-Abd-alhakk le *hânefi*, accompagna le sultan pendant tout le voyage. Ce prince le consultait, et s'instruisait auprès de lui des dogmes de la religion; mais, en même temps, il ne négligeait pas les soins de l'administration; et les secrétaires de la chancellerie expédiaient en son nom des dépêches pour chaque affaire. Il écrivit au souverain du Yémen, pour lui témoigner son mécontentement de quelques-unes de ses démarches; il disait dans sa lettre : « J'ai tracé ces lignes dans la ville sainte de la Mecque, où je suis « arrivé en dix-sept pas (c'est-à-dire, en autant de journées de marche); » il ajoutait : « Le véritable monarque est celui qui combat pour les intérêts de Dieu avec « tout le zèle que cette cause mérite, et qui sacrifie sa vie elle-même pour le sou- « tien de la religion. Si tu es vraiment roi, pars, va affronter les Tatars. » Le sultan combla de marques de bienveillance les deux émirs de la Mecque, l'émir
353 de Ianbo, celui de Khalis خليص, et les principaux personnages du Hedjâz. Les deux émirs de la Mecque reçurent de lui des diplômes en bonne forme. Tous deux ayant demandé un *naïb* (gouverneur) qui pût les appuyer d'une manière efficace, le sultan désigna comme *naïb de la Mecque* l'émir Schems-eddin-Merwan, *émir-djandar*. Il voulut que cet officier eût sous sa juridiction tout ce qui concernait les deux émirs, et exerçât une autorité pleine et entière; il accorda aux émirs de la Mecque un accroissement annuel de revenu en argent et en grains, afin que tout le monde fût admis gratuitement à visiter la maison sainte (88). Lorsqu'il eût accompli toutes les pratiques du pélerinage, il partit de

(88) On lit dans le texte بسبب تسبيل البيت للناس. Le verbe سَبَّل à la seconde conjugaison, signifie : *Accorder une chose gratuitement*. Un autre passage du même historien (t. I, p. 422) offre ces mots: ان يسبّل زيارة البيت الحرام للزايرين « Afin d'accorder gratuitement aux pélerins le privilége

la Mecque le treizième jour du mois, et arriva, le 20 à Médine, où il passa la nuit. Le lendemain, il se remit en route, accompagné d'un cortége peu nombreux, pressa sa marche, et arriva à Karak, le matin du lundi, dernier jour du mois. Personne n'était prévenu de sa marche; on ne l'apprit qu'au moment où il se trouvait près du tombeau de Djafar-Taïar الطيار, qui venait de mourir. Là, toute la foule rencontra le prince. Il fit son entrée dans la ville de Karak, vêtu d'un *abâh* عباة (89), et monté sur un chameau. Il n'y séjourna qu'une nuit, et en partit dès le lendemain (90).

Cette année vit mourir : 1° Nour-eddin-Abou'lhosaïn-Ali-ben-Abd-allah-ben-Ibrahim, le grammairien, connu sous le nom de Sibouaïh-ben-Magrebi (Sibouaïh du Magreb), qui mourut au Caire, à l'âge de soixante-sept ans. Il est auteur d'excellentes poésies; 2° le *scheïkh* (chef) des médecins de Damas, Scherf-eddin-Abou'lhosaïn-Ali-ben-Iousouf-ben-Haïderah-Rahbi; on a de lui de fort beaux vers (91); 3° Izz-eddin-Aïdemur-Halebi, le *naïb-assaltanet* نايب السلطنة

« de visiter la maison sacrée. » Dans la *Vie de Bibars* de Nowaïri, on lit (fol. 42 r°) : سبّل البيت الشريف لساير الناس « Il accorda gratuitement à tout le monde l'entrée de la maison auguste. »

(89) On lit dans un vers d'un poëte que cite le *Dorret-algawas*, de Hariri (f. 13 r°) : لبس العباة « L'action de revêtir un *abah*. » Dans le *Kitab-alagâni* (tom. III, f. 9 v°) : وضعت له عباة فجلس عليها « On plaça pour lui un *abah*, sur lequel il s'assit. » Sur ce genre de vêtement, que portent les Arabes, on peut consulter Russell (*The history of Aleppo*, t. II, p. 21); Darvieux (*Mémoires*, t. III, pag. 9, 289, 291); un *Voyage en Orient*, fait en 1621 (pag. 345); Ferrières-Sauvebœuf (*Voyages*, tom. II, pag. 96); M. Mengin (*Histoire d'Égypte*, t. II, pag. 174); Niebuhr (*Description de l'Arabie*, pag. 393); Pagès (*Voyage autour du Monde*, tom. I, pag. 298), etc.

(90) Cette année, au rapport d'Abou'lmahâsen (man. 661, fol. 218 v°), la hauteur primitive du Nil fut de quatre coudées, vingt doigts. La crue s'éleva à dix-huit coudées. Au rapport du prétendu Hasan-ben-Ibrahim (fol. 201 r°) dans les derniers jours du mois Dhou'lhidjah de cette année, il souffla en Égypte un vent impétueux, qui submergea dans le Nil deux cents barques, et causa la mort d'un grand nombre d'hommes. Ce vent fut suivi d'une pluie extrêmement forte. On éprouva en Syrie une gelée qui fit périr les fruits.

(91) Au rapport du prétendu Hasan-ben-Ibrahim (man. non catalogué, fol. 201 r°), ce médecin était professeur du collége appelé Dakhwariah الدخوارية. Il avait été nommé à cette place en considération de son mérite éminent, par le testament du fondateur. Le même historien lui attribue les vers suivants :

ينساق بنو الدنيا الى الحتف عنوة * لا يشعر الباقي بحالة من عصى (lis. مضى)
كانهم الانعام فى جهل بعضها * بما تمّ من سفك الدماء على البعض

« Les enfants du monde sont conduits par une force irrésistible à la mort; ceux qui restent ignorent le destin de ceux qui ne sont plus;

(vice-roi). Il mourut à Damas, à l'âge de soixante et quelques années (92); 4° l'émir Asad-eddin-Soleïman-ben-Daoud-Hadhabani. Il avait, par esprit de désintéressement religieux, quitté le service du prince. C'était un homme de mérite, qui faisait bien les vers; 5° Medj-eddin-Abou-Mohammed-Abd-elmoudjid-ben-Abou'lfaradj, qui mourut à Damas.

AN 668 Le premier jour du mois de Moharrem, le sultan fit, dans la ville de Karak, la prière du vendredi. Puis il se mit en marche, accompagné de cent cavaliers, dont chacun avait un cheval de main, et prit la route de Damas. Tout le monde, en Égypte et en Syrie, ignorait ce que faisait le sultan, et ne savait si ce prince était dans la Syrie, dans le Hedjâz, ou ailleurs. Et par suite du respect et de la crainte qu'il imposait, nul n'osait dire un mot sur cette matière. Lorsque le sultan fut arrivé dans le voisinage de Damas, il fit partir pour cette ville, sur un des chevaux de poste, un de ses principaux courtisans, chargé d'une lettre par laquelle le prince annonçait qu'il était revenu sain et sauf, après avoir accompli le pélerinage. L'émir Djemal-eddin-Nedjibi, *naïb* (gouverneur) de Damas, avait convoqué les émirs et d'autres personnes pour entendre la lecture des lettres; au milieu de

« On croirait voir des moutons : car, une partie d'entre eux ne se doute pas que l'on a déjà versé « le sang des autres. »

(92) Le grand émir Izz-eddin-Aïdemur-ben-Abd-allah-Halebi-Sâlehi était un des principaux émirs, un de ceux qui avaient possédé au plus haut degré la faveur des souverains. Il conserva son crédit à la cour de Bibars. Ce prince avait en lui une extrême confiance, et le choisissait constamment pour remplir, en son absence, les fonctions de *naïb* (vice-roi) en Égypte. Il l'avait, cette année, amené avec lui en Syrie. Cet émir, quoique peu instruit, jouit pendant toute sa carrière d'une prospérité constante. Au rapport de Nowaïri, lorsque Bibars sortit de Damas pour aller recevoir l'ambassadeur d'Abaga, khan des Mongols, il avait auprès de lui Aïdemur. Celui-ci, voyant que le prince s'arrêtait plus longtemps qu'il n'avait cru, demanda un congé et retourna à Damas, pour inspecter ses propriétés. Le sultan, lors de son retour dans cette ville, fit à l'émir des présents considérables. Bientôt après, il alla visiter un fakir qui habitait sur la montagne de Sâlehieh. Il avait avec lui l'émir Izz-eddin, qui s'arrêta pour renouveller son ablution. Le scheïkh dit au sultan : « cet homme-là ne sortira pas de Damas, et mourra sous peu de jours. » L'émir, qui était alors plein de force, tomba malade le second jour qui suivit cette entrevue, et mourut dans la citadelle de Damas, le jeudi septième jour du mois de Schaban. Il fut enterré dans le mausolée situé au voisinage de la mosquée de l'émir Isâ-ben-Iagmour. Le sultan assista à ses funérailles, qui eurent lieu dans la principale mosquée de Damas. Aïdemur possédait une fortune immense. Il laissa après lui, en propriétés territoriales, en argent monnoyé, chevaux, mulets, chameaux et objets précieux de tout genre, une valeur incalculable. Il avait, en mourant, désigné le sultan pour son exécuteur testamentaire; et le prince, comme on l'a vu, répondit à cette preuve de confiance, en assurant aux enfants de l'émir la possession pleine et entière des biens de leur père.

cette lecture, on apprit que le sultan était dans le *meïdan* (l'hippodrôme). Tous les émirs s'empressèrent de se rendre auprès de lui. Le prince était seul, et avait remis son cheval à un des crieurs du marché aux chevaux. Le *naïb* baisa la terre devant lui. Dans ce moment, arriva l'émir Ak-sonkor, l'*ostâdar*, accompagné des émirs égyptiens. Le sultan prit quelque nourriture, puis se leva pour aller se reposer ; tout le monde se retira. Mais bientôt, le prince monta à cheval,
suivi d'un cortége peu nombreux, et prit la route d'Alep. Les émirs de Damas 354
étant venus pour présenter leur hommage, ne trouvèrent plus personne : lorsque le sultan fit son entrée dans Alep, les émirs étaient réunis dans une marche publique et solennelle. Il s'avança vers eux, sans être reconnu de personne. Enfin, l'un d'entre eux ayant jugé que c'était le prince, tous s'empressèrent de descendre de cheval et de baiser la terre. Le sultan entra dans la maison du *naïb-assaltanah* (gouverneur), et alla examiner l'état de la citadelle. Il quitta Alep, sans avoir été reconnu de personne, et fut de retour à Damas le treizième jour du mois. Il y joua à la paume ; puis, il monta à cheval, au milieu de la nuit, et se rendit à *Kouds* (Jérusalem). Ensuite, il visita Khalil (Hebron), où il distribua d'abondantes aumônes. Les troupes égyptiennes étaient parties de Damas, sous la conduite de l'émir Ak-sonkor-Fârekâni, et étaient venues camper à Tell-aladjoul تل العجول. Le sultan, de son côté, quitta Jérusalem, et se rendit à Tell-aladjoul. Tous ces voyages eurent lieu dans l'espace de vingt jours, pendant lesquels il ne changea pas le turban qu'il avait porté durant le pélerinage. Il quitta Tell-aladjoul, à la tête de l'armée, le vingt-unième jour du mois, et se dirigea vers le Caire. Melik-Saïd vint à sa rencontre jusqu'à Sâlehieh, et les deux princes arrivèrent ensemble au château de la Montagne. Le sultan y séjourna jusqu'au douzième jour du mois de Safar. Il en partit, accompagné des émirs et des commandants المقدمون, monta avec eux sur des barques, et prit la route de Tarraneh ; puis, il s'enfonça dans le désert, et ordonna aux chasseurs de se former en cercle حلقة. On amena au *dehliz* (la tente royale) trois cents gazelles et quinze autruches. Le sultan donna, pour chaque gazelle, un *bagletak* بغلطاق (93) de petit gris ; et, pour chaque autruche,

(93) Le mot بغلطاق, qui est quelquefois écrit بغلوطاق, et qui fait au pluriel بغالطيق ou بغالطق, désigne *une sorte de veste*. On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (article *des Marchés*, man. 682, fol. 334 v°) : استجد الامير سلار فى ايام الملك الناصر محمد القبا الذى يعرف بالسلارى وكان قبل ذلك يعرف ببغلوطاق « Sous le règne de Melik-Nâser-Mohammed, l'émir « Selar mit en vogue le genre de veste, appelé *selari*, que l'on désignait auparavant par le mot de

un cheval précieux, tout sellé et bridé. Il fit son entrée dans Alexandrie, le vingt-unième jour du mois. Il avait été précédé dans cette ville par le *sâheb* (vizir) Beha-eddin-ben-Hinna, qui s'était occupé à recueillir de l'argent et des étoffes. Le sultan revêtit les émirs de *khilah* (vestes d'honneur) et leur envoya des habits تعابى (94), et des gratifications pécuniaires نفقة. Il joua à la paume, en dehors de la ville; puis il prit la route de Hammâmat الحمامات. Il vint camper dans le lieu nommé Liounah الليونة, qu'il acheta du *wakil* (l'agent) du trésor. Là ayant appris que les Tatars s'étaient mis en campagne, de concert avec les Francs du *Sâhel*, il retourna au château de la Montagne. Cependant, on reçut la nouvelle que les Tatars avaient fait une incursion sur le territoire de Sadjour الساجور, ville située non loin d'Alep. Le sultan fit partir un corps de troupes sous la conduite de l'émir Ala-eddin-Bondokdâri, et recommanda à cet officier de se tenir sur la frontière de Syrie, et d'être toujours prêt à marcher. Il quitta le château de la Montagne, la nuit du lundi, vingt-unième jour du mois de Rebi-premier, accompagné d'un petit nombre de personnes. Il arriva d'abord à Gazah, puis fit son entrée à Damas, le septième jour de Rebi-second. Le cortége du prince avait, sur la route, extrêmement souffert du froid. Le sultan vint camper en dehors de Damas. Là, il apprit que les Tatars, au premier bruit de sa marche, s'étaient hâtés de prendre la fuite; car, par l'effet d'une inspiration divine, tout le monde était persuadé que la seule présence du sultan équivalait à celle de troupes nombreuses,

« *bagloutak.* » Et plus bas (fol. 335 v°) : بغلطاق. Dans le *Mesalek-alabsar* (man. 583, fol. 176 v°) : يلبس البغالطق من تحت فراجيهم « On revêt les *bagletak* sous les robes appelées *ferdjiah.* » Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom II, fol. 28 A, v°) : رمى على المغنى بغلطاقه وهو ابيض قطن بعلبكى « Il jeta sur le musicien son *bagletak*, qui était blanc, et fait de coton de Balbek. » Dans le même passage, on trouve le pluriel بغالطيق. Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. ar. 271, f. 133 r°) : اودعت عند يهودى بغلطاق كله جوهر « Elle avait déposé chez un juif, un *bagletak*, « qui était formé tout entier de pierreries. » Plus loin (*ibid.*) : كان فى البغلطاق بضع عشرة درة « Le « *bagletak* offrait plus de dix perles. »

(94) Le mot تعبية, qui fait au pluriel تعابى signifie, probablement, *une pièce d'étoffe*. On lit dans un passage de notre historien (man. 672, pag. 846) : رسم لامراة كل امير من الامراء بتعبية قماش « Il assigna à la femme de chacun des émirs une pièce d'étoffe. Ailleurs (pag. 1229) : بعثوا الى الامراء التقادم من الخيول والتعابى القماش « Ils envoyèrent aux émirs des présents de chevaux et « des pièces d'étoffe. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Aboul'mahâsen (man. 663, fol. 96 v°) : ثلاثون تعبية قماش « Trente pièces d'étoffe. » Dans la *Vie de Bibars* de Nowaïri (fol. 42 v°) : جهز الاموال و التعابى من الاقمشة « Il envoya des sommes d'argent, et des pièces d'étoffe. » Et plus loin (*ibid.*) : انعم عليهم بالتعابى والنفقات « Il leur donna des vêtements et des gratifications pécuniaires. »

et suffisait pour vaincre les ennemis; que son nom avait la vertu de repousser partout les infidèles. On apprit que des Francs, réunis en corps d'armée, étaient partis de l'occident (95), et avaient député vers Abaga, fils de Houlagou, pour lui annoncer qu'ils venaient sur de nombreux vaisseaux, afin se trouver dans les parages de Sis, au rendez-vous qu'il leur avait donné. Mais Dieu fit
souffler un vent violent, qui détruisit un grand nombre de ces bâtiments; et 355
l'on n'entendit plus parler des autres vaisseaux, ni des hommes qui les montaient. En même temps, on reçut la nouvelle que l'armée des Francs d'Akkâ en était sortie, et avait campé au dehors de la ville; que de là, les Francs s'étaient mis en marche, enhardis par les secours qu'ils avaient reçus de l'occident; qu'un corps d'entre eux s'avançait contre les troupes postées à Djineïn, et un autre contre celles qui occupaient Safad. Le sultan quitta Damas, sous prétexte d'aller chasser dans la prairie de Bargout مرج برغوث. Des courriers expédiés par lui eurent ordre de lui apporter des munitions de guerre, et de faire mettre en mouvement toutes les troupes de la Syrie. Elles se trouvèrent complètement réunies auprès du prince, dans la prairie de Bargout, le matin du mardi, vingt-unième jour du mois. A leur tête, il se dirigea vers le pont de Jacob جسر يعقوب, où il arriva à la fin du jour. Il en repartit la nuit même, et se trouva de grand matin à l'entrée de la prairie المرج. Il avait fait prévenir les troupes qui occupaient Aïn-Djalout عين جالوط, et celles qui étaient campées à Safad, qu'une attaque aurait lieu le vingt-deuxième jour du mois, et leur avait recommandé lorsqu'elles verraient venir à elles les Francs, de prendre la fuite. Le sultan se plaça en embuscade. Au moment où les Francs se présentèrent pour attaquer les troupes de Safad, l'émir Igan marcha à leur rencontre, suivi de l'émir Djemâl-eddin-Hâdji, et accompagné des émirs de la Syrie. Bientôt arriva l'émir Itmesch-Sadi, l'émir Kidagdi, *émir-medjlis*, qui avaient sous leurs ordres les commandants de la *halkah*. Les émirs de Syrie combattirent avec la valeur la plus brillante. Le sultan suivait de près les commandants de la *halkah;* mais, lorsqu'il les rejoignit, déjà l'ennemi était en déroute. Les cavaliers des Francs étaient renversés avec leurs chevaux sur le sol de la prairie, et l'on fit prisonniers un grand nombre de leurs chefs. Les Musulmans ne perdirent, dans ce combat, que l'émir Fakhr-eddin-Tounbaï-Faïzi.

(95) Suivant le témoignage de Nowaïri (*Vie de Bibars*, fol. 82 r°), ces Francs étaient envoyés par le roi d'Aragon.

Les nouvelles de ce succès furent envoyées dans les diverses provinces. Le sultan retourna à Safad, faisant porter devant lui les têtes des ennemis restés sur le champ de bataille. De là il se dirigea vers Damas, où il fit son entrée le vingt-sixième jour du mois, précédé par les prisonniers et par ceux qui portaient les têtes. Il fit revêtir les émirs de robes d'honneur, après quoi il se rendit à Hamah ; ensuite, il prit la route de Kefertab, sans que personne connût quels étaient ses desseins. Il divisa ses troupes en plusieurs corps, laissa ses bagages ; puis prenant avec lui la meilleure partie de son armée, il s'avança du côté de Markab. Les pluies qui tombaient en abondance opposant à sa marche des obstacles insurmontables, il retourna vers Hamah, et campa dix-neuf jours sous les murs de cette place. Il reprit ensuite la route de Markab. Arrivé dans le voisinage des villes des Ismaëliens, il se vit de nouveau arrêté par les pluies ainsi que par les neiges, et fut contraint de revenir sur ses pas. Il se remit en campagne le troisième jour du mois de Djoumadâ-second, à la tête de deux cents cavaliers, qui étaient sans armes (96), et fit une incursion vers le château des Curdes حصن الاكراد. Accompagné d'environ quarante cavaliers, il gravit la montagne sur laquelle s'élève cette forteresse. Les Francs réunis en grand nombre et armés de toutes pièces ملبسون (97), sortirent pour l'attaquer. Il en tua une partie,

(96) Le texte porte من غير سلاح. Dans l'ouvrage de Nowaïri (fol. 83 r°), on lit : بغير عدة. Cette leçon, qui me paraît la plus naturelle, indique, je crois, que ces cavaliers n'avaient avec eux aucune sorte de bagages, et ne portaient absolument que leurs armes. En effet, la *Vie de Bibars* (man. 803, fol 131 r°), offre ces mots من غير سلاح من ملبوس « Sans aucune armure défensive. »

(97) Le verbe لَبَس signifie souvent *se revêtir d'une cuirasse*, et la quatrième forme البس signifie : *faire que d'autres prennent la même armure;* et le participe passif مُلَبَس doit se traduire par *couvert d'une cuirasse*. On lit dans l'*Histoire d'Égypte* de Bedr-eddin-Aïntabi (m. ar. 684, f. 45 v°) : لَبَس و البس مماليكه « Il prit sa cuirasse, et ordonna à ses mamlouks de prendre leur armure. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. 661, f. 199 r°) : لبس العسكر « L'armée prit son armure. » Dans la *Vie de Bibars* de Nowaïri (fol. 85 v°) : العساكر لابسة « Les troupes étaient couvertes de « leur armure. » Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. II, man. 748, fol. 74 r°) : البس الامير قوصون مماليكه « L'émir Kousoun fit armer ses mamlouks. » Et ailleurs (fol. 100 r°) : البس مماليكه. Dans l'*Histoire d'Alep* de Kemâl-eddin (man. arab. 728, fol. 99 v°) : في جميع عسكره وهم ملبسون مستعدون « Avec tous ses soldats, qui étaient revêtus de leur armure, et prêts à combattre. » Dans la *Vie de Bibars* de Nowaïri (fol. 83 r°) : خرج له جماعة من الفرنج ملبسين « Il sortit contre lui un « corps de Francs couverts de leur armure. » Dans le *Manhel-sâfi* (tom. II, fol. 33 v°) : فيهم جماعة من بني حسين ملبسين « Parmi eux, étaient plusieurs des enfants de Hosaïn, couverts de leur

mit le reste en fuite, et le poursuivit jusqu'au bord des fossés. Là, pour témoigner le mépris qu'il faisait de l'ennemi, il s'écria : « Laissez les Francs faire une « sortie. Nous ne sommes que quarante cavaliers qui ont pour toute armure des « vestes blanches اقبية بيض. » Ensuite, il regagna son camp. Les chevaux dévastèrent les prairies et les champs du voisinage. Tous les personnages éminents, tels que le prince de Hamah et celui de Sahioun, se rendirent auprès du sultan.

Nedjm-eddin-Hasan-ben-Schagrat الشغراة, souverain des forteresses des Ismaë- 356
liens, ne vint point en personne, mais il envoya un député pour réclamer une diminution sur le tribut que les Ismaëliens étaient tenus de payer annuellement au trésor, en remplacement de celui qu'ils avaient précédemment payé aux Francs. Sârem-eddin-Moubarek-ben-Rida, gouverneur de la forteresse de Olaïkah العليقة, avait depuis longtemps encouru le mécontentement du sultan. Le prince de Sahioun s'entremit comme négociateur pour lui obtenir la paix, et l'engagea à se rendre à la cour. Le sultan lui conféra le commandement absolu des villes occupées par les Ismaëliens بلاد الدعوة, lui remit un *tabl-khanah* et ôta à Nedjm-eddin, ainsi qu'à son fils, le titre de chefs des Ismaëliens. Sârem-eddin se mit en marche le vingt-septième jour du mois, accompagné d'un nombreux cortége. Suivant un autre récit, ce fut Melik-Mansour, prince de Hamah, qui prit en main les intérêts de Sârem-eddin, intercéda pour lui auprès du sultan, et en obtint la grâce de cet officier. Celui-ci se rendit à la cour du prince, apportant un présent considérable,

« armure. » Plus loin (fol. 41 r°) : ركب ومعه مماليكه وهم ملبسون « Il monta à cheval, accompagné « de ses mamlouks, qui étaient couverts de leur armure. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (tom. II, man. 657, f. 227 r°) : بات جماعة من الامراء ملبسين « Plusieurs émirs passèrent la nuit, « couverts de leur armure. » Dans l'histoire d'Ebn-kadi-Schohbah (man. ar. 643, fol. 21 r°) : جماعة كثيرة من حاشيته ملبسين تحت الثياب « Plusieurs de ses serviteurs portaient une cuirasse sous « leurs vêtements. » Plus bas (fol. 79 r°) : خرج الامرا والجند وراء ملبسين « Derrière lui, marchaient « les émirs et les soldats, couverts de leurs cuirasses. » Dans les poésies d'Abou'lala (manuscr. de Scheidius, page 460), le mot لِباس désigne *une cuirasse*. Le terme لَبُوس a la même signification. On lit dans l'histoire de Bedr-eddin-Aïntabi (man. 684, fol. 153 v°) : كان معه لبوس و سلاح « Il avait « avec lui des cuirasses et des armes. » Dans l'histoire d'Ebn-kadi-Schohbah (man, 687, fol. 50 r°) : وجد عندهم لبوسا كثيرة « Il trouva chez eux de nombreuses cuirasses. » Imad-eddin-Isfahâni (m. 714, fol. 37 v°) dit, en parlant d'un guerrier : خافٍ فى لبوسه « Caché sous sa cuirasse. » Le verbe أَلْبَسَ signifie quelquefois *barder, couvrir d'un caparaçon*. On lit dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (t. II, fol. 137 r°) : قد البست تلك الفيلة العدد والبركستوانات « Les éléphants étaient couverts « d'armures et de caparaçons. »

y reçut un accueil distingué, et obtint un diplôme منشور qui lui conférait la possession de toutes les forteresses des Ismaëliens, savoir : le château de Kahf قلعة الكهف, celui de Khawabi الخوابى, Mounikah المنيقة, Olaïkah العليقة, Kadamous القدموس, et Rasafah الرصافة. Il devait y commander comme délégué نايب du sultan. On lui restitua toutes les propriétés territoriales qu'il avait en Syrie, mais il fut stipulé que la ville de Masiaf avec ses dépendances appartiendrait en propre au sultan. On fit partir avec Sârem-eddin le gouverneur qui devait occuper Masiaf, et qui était l'émir Izz-eddin-Adimi. Lorsque ces deux officiers furent arrivés devant cette ville, les habitants refusèrent de la remettre à Sârem-eddin, en disant : « Nous ne la livrerons qu'au délégué نايب du sultan. » Adimi ayant déclaré qu'il était le gouverneur envoyé par le prince, on lui ouvrit les portes. Sârem-eddin se précipita sur les habitants, en massacra un grand nombre, et se mit en possession de la forteresse, vers le milieu du mois de Redjeb. Nedjm-eddin et son fils n'eurent d'autre parti à prendre que celui de la soumission. Ils demandèrent et obtinrent la permission de se rendre auprès du sultan (98). Nedjm-eddin-Hasan fit en effet ce voyage. Il était alors âgé de quatre-vingt-dix ans. Le sultan se laissa fléchir en sa faveur, le désigna pour gouverner le pays, conjointement avec Sârem-eddin-ben-Rida, et lui enjoignit de payer chaque année une contribution de vingt mille pièces d'argent. Il partit, laissant à la cour son fils Schems-eddin. Sârem-eddin-Moubarek-ben-Rida fut imposé à une somme annuelle de deux mille dinars. Ainsi, les Ismaëliens se virent forcés de payer un tribut, tandis que, naguère, ils levaient des contributions sur les différents souverains de ces contrées.

Le sultan ayant décampé de devant le château des Curdes, se rendit à Damas où il fit son entrée le vingt-huitième jour du mois. Là il reçut la nouvelle que le roi de France الفرنسيس, accompagné de plusieurs princes Francs, s'était mis en mer, et qu'on ignorait de quel côté il devait se diriger. Le sultan s'occupa avec ardeur de mettre les places fortes en état de défense, et de faire construire des vaisseaux. Puis il partit pour l'Egypte, où il arriva le second jour du mois de Schewal. Ce jour-là même on termina les travaux de la mosquée *dâheri*, construite dans le quartier de Hosaïniah, en dehors du Caire (99). Le sultan fixa les *wakf* (propriétés) qui devaient appartenir à cet édifice, et lui assigna le loyer حكر

(98) Je lis الحضور, au lieu de الحصون.

(99) Voyez Makrizi, *Description de l'Égypte*, man. 682, fol. 449 v°.

du reste du *meïdan* (l'hippodrome). Il y plaça un *khatib* (prédicateur) appartenant à la secte Hanefi.

Ce même jour, il fit partir pour les pays des Francs plusieurs ambassadeurs chargés de présents. Cette même année, le schérif Edris-ben-Katadah fut tué dans la ville de Khalis خليص, après avoir occupé seul, durant quarante jours, le gouvernement de la Mecque. Abou-Nemi, fils de son frère, resta seul en pos- 357
session du rang d'émir de cette ville.

Cette année mourut l'eunuque الطواشى Djemâl-eddin-Mouhsin-Sâlehi-Nedjmi, *scheïkh* (chef) des serviteurs الخدام attachés à la mosquée du prophète. Cette même époque vit finir la dynastie des descendants d'Abd-elmoumin, qui s'éteignit en la personne de Wâthek-Abou'lala-Edris, plus connu sous le nom d'Abou-Dabous-ben-Abd-allah-ben-Iakoub, égorgé au mois de Moharrem, par les Benou-Merin. Ceux-ci étaient une tribu berbère appelée *Hamamah* الحمامه. Ils habitaient au midi de la ville de Tâzah (100). S'étant révoltés contre les Almouwahid, les fils d'Abd-elmoumin, se livrèrent à des incursions répétées, jusqu'à ce qu'ils s'emparèrent de la ville de Fez فاس, vers l'an 630. Le premier d'entre eux qui acquit une réputation brillante, fut Abou-Bekr-ben-Abd-alhakk-ben-Mahiou, qui mourut l'an 653. Il eut pour successeur Iakoub-ben-Abd-alhakk. Celui-ci, voyant croître ses forces, mit le siége devant Maroc مراكش, où résidait Abou-Dabous. Il s'empara de cette ville, et anéantit la puissance des descendants d'Abd-elmoumin.

Cette année vit périr 1° le *kâdi-alkodat* de Damas, Mohii-eddin-Abou'lfadl-Iahia-ben-Mohii-eddin-Abou'lmaali, surnommé Ebn-alzeki ابن الزكى, le Koreïsch, l'ommiade, de la secte de Schaféi, qui mourut au Caire à l'âge de soixante-et-douze ans; 2° le *sâheb* (vizir) Zeïn-eddin-Abou-Iousouf-Iakoub-ben-Abd-errafi, le Koraïsch, le Zobaïri, qui mourut au Caire, âgé de quatre-vingt-deux ans, après avoir été destitué, et appliqué à la torture محنة (101). Il était fort bon poëte; 3° Zeïn-

(100) Je lis فى قبلى تازة, au lieu de فى قبل تارة.

(101) Le verbe مَحَنَ à la huitième conjugaison, signifie *appliquer un homme à la torture*, et مِحْنَة désigne *le tourment*, *la torture*. On lit dans l'histoire d'Ebn-Khaldoun (tom. III, fol. 295 v°) : امتحن علياً و اخذ منه الف بَدرة « Il appliqua Ali à la torture, et le força de payer mille bourses. » Ailleurs (tom. VI, fol. 253 r°) : وكل امتحانه الى اعدايه « Il remit aux ennemis de cet homme le « soin de le tourmenter. » Ailleurs (fol. 267 r°) : امر بامتحانه و قتله « Il ordonna de l'appliquer à la « torture, et de le faire périr. » Plus loin (fol. 307 r°) : امتحنه بانواع العذاب « Il le tourmenta par

eddin-Abou'labbas-Ahmed-ben-Abd-aldaïm-ben-Nimet-Mokaddesi (natif de Jérusalem), le hanbali, qui était regardé comme le principal interprète des traditions قد انتهى اليه علو الاسناد. Il mourut à Damas, âgé de quatre-vingt-treize ans; 4° le *wali* الولى (le saint), le savant Daoud-alaëzz الاعزّ qui mourut dans le canton de Tefahna تفهنا, le vendredi, vingt-septième jour du mois de Djoumada-second, et fut enterré dans le même endroit. Son tombeau est célèbre, et l'on regarde comme un acte méritoire d'y aller en pélerinage. Cet homme se distinguait par de nombreuses vertus, et par des dons surnaturels كرامات, qui ont acquis une grande réputation, et dont le récit a été recueilli dans un volume; 5° le saint الولى, le savant, Taki-eddin-Abou'lmekârem-Abd-elselam-ben-Soltan-ben-Madjeri الماجرى, de la tribu de Hawârah. Il mourut le dimanche, huitième jour du mois de Dhou'lhidjah, dans le canton de Kalib (Kalioub) قليب. Il était orné de quantité de

« toutes sortes de supplices. » Plus bas (fol. 319 v°) : صادرة على مال امتحنة عليه « Il le condamna « à payer une somme d'argent, et, pour cet effet, l'appliqua à la torture. » Ailleurs (tom. VII, fol. 238 r°) : قبض عليه وامتحنه ثم قطع لسانه وهلك فى ذلك الامتحان « Il le fit arrêter, et « l'appliqua à la torture : après quoi, il lui fit couper la langue; et le malheureux périt dans ce « supplice. » Ailleurs (fol. 272 v°) : قبض عليه وامتحنه وقتله « Il le fit arrêter, l'appliqua à la torture, et le fit mettre à mort. » Ailleurs (tom. VIII, fol. 319 r°) : قبض عليه وامتحنه واستصفى امواله « Il le fit arrêter, l'appliqua à la torture, et confisqua ses biens. » Plus loin (fol. 323 v°) : صادره وامتحنه « Il le condamna à une amende, et l'appliqua à la torture. » Ailleurs (fol. 324 r°) : صادره وامتحنه فمات تحت الامتحان « Il le condamna à une amende, et l'appliqua à la torture; « ce malheureux expira dans les tourments. » Et enfin (fol. 379 r°) : امتحنه قبل القتل « Il l'appliqua à la torture, avant de le faire mettre à mort. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (tom. II, man. 657, f. 157 r°) : امتحن بسبب ذلك بمكة على يد ابى الفضل « Pour ce motif, « il fut torturé, à la Mecque, par Abou'lfadl. » Dans l'*Histoire de Jérusalem* (man. ar. 713, p. 313) : طُلبَ الى القاهرة وامتُحِن ومُنِع سكنى القدس « Il fut mandé au Caire, et appliqué à la torture. « On lui défendit de résider à Jérusalem. « Plus loin (pag. 318) : غضب السلطان عليه وامتحنه بالضرب والحبس « Le sultan, irrité contre lui, le tourmenta par la bastonnade et la prison. » Plus loin (pag. 355) : امتُحِن من السلطان بالضرب « Par ordre du sultan, il fut puni de la bastonnade. » Et enfin (pag. 380) : قبض عليه وامتحنه. Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. IV, f. 55 v°) : امتُحِن واهين « Il fut torturé, et couvert d'ignominie. » Ailleurs (tom. V, fol. 146 r°) : امتُحِن وصودر « Il fut appliqué à la torture, et condamné à une amende. » Plus loin (tom. IV, fol. 49 r°) : حصل له محنة. Dans un passage de l'historien Ebn-Djouzi (man. arab. 640, fol. 199 r°), le mot محنة est employé pour désigner *la persécution qu'éprouvèrent les Musulmans, que l'on voulait forcer de reconnaître que l'Alcoran n'était point un livre increé.* On y lit : اختفى احمد بن حنبل فى داره ايام المحنة « Ahmed-ben-Hanbal se tint caché dans sa maison, tout le temps de la persécution. »

dons surnaturels. Il avait eu pour maître dans la vie spirituelle الطريق, le scheïkh Abou'lfatah-Wâseti, et le scheïkh Ahmed-ben-Abi'lhasan-Refaï. Son tombeau, placé à Kalib, est le but de pélerinages qui sont regardés comme méritoires (102).

Au mois de Moharrem, on reçut une lettre écrite par Bisou-Nogaï, proche parent de Bérékeh, souverain des Tatars, et le principal commandant des troupes de ce prince. Il annonçait qu'il avait embrassé la religion de l'Islamisme. On lui répondit par des félicitations et des louanges.

AN 669 358

Cependant, on apprit que le roi de France الفرنسيس, accompagné de plusieurs princes Francs, s'était dirigé vers Tunis, et attaquait les habitants de cette ville. Le sultan écrivit au souverain de Tunis, pour lui annoncer que les armées

(102) Abou'lmahâsen (man. 661, fol. 219 r° et v°) ajoute à la nomenclature des hommes distingués que cette année vit mourir le nom d'un personnage justement célèbre, le médecin Mouwafik-eddin-Abou'labbas-Ahmed-ben-Kâsem-ben-Khalifah-Khazredji, plus connu sous la dénomination d'Ebn-Abi-Osaïbah ابن ابي اصيبعة «Il est, dit l'historien, auteur de plusieurs ouvrages, parmi lesquels «on remarque celui qui a pour titre *Tabakât-alatibbâ* طبقات الاطبّاء (les classes des médecins). «Il mourut dans la ville de Sarkhad, au mois de Djoumada-premier, à l'âge de plus de soixante-et-«dix ans. C'était un homme savant, bien versé dans la connaissance de la médecine, de la littérature, «de l'histoire. On cite de lui des vers nombreux. Tel est le poëme consacré à chanter les louanges «du *sâheb* (vizir) Amin-eddaulah, et qui commence en ces termes :

«Mon cœur est captif de leur amour, et va partout où se dirige leur marche.

«Il soupire pour le lieu nommé *Oraïb* العُرَيب et ses habitants, avec une passion qui semble «appartenir à l'enfer.

«Il aime la brise qui souffle le matin, et qui est chargée des parfums qu'exhalent ces beautés.

«Pour moi, après avoir été près d'elles, je me contente aujourd'hui de leur ombre qui vient «quelquefois me visiter en songe.

«Il est une jeune fille, dont les lèvres brunes sont plus douces que le miel, mais dont le fruit est «amer; elle est injuste envers ceux qui l'aiment, et ne leur accorde aucun quartier.

«Elle m'a quitté impitoyablement, et sa fuite a laissé dans mon cœur un feu vif qui le dévore «constamment.

«Par elle, mes paupières sont condamnées à une veille perpétuelle. Que signifie cette rupture, «cette antipathie?»

«Ce poëme, qui est d'une grande étendue, est tout entier sur ce ton.»

On peut voir, sur ce qui concerne Ebn-Abi-Osaïbah, Reiske (*Observationes medicæ ex Arabum monumentis*, p. 41 et suiv.); Freind (*Historia medicinæ*, pag. 480, *it.* Appendix, n° 1); M. Silvestre de Sacy (*Relation de l'Égypte*, pag. 478). Le prétendu Hasan-ben-Ibrahim (fol. 203 r°) place également dans l'année 668 (de J. C. 1269) la mort d'Ebn-Abi-Osaïbah. Il désigne l'ouvrage de ce dernier par le titre de تاريخ الاطبّا *Histoire des médecins*. Il ajoute que ce livre, qui se composait de deux petits volumes, avait été légué au *meschhed* d'Abou-Arwah.

allaient se mettre en marche pour le secourir contre les Francs. En même temps, il fit dire aux Arabes de Barkah et des provinces du Magreb, de courir au secours de Tunis. Il leur recommanda de creuser des puits sur la route que les troupes devaient suivre. Il se mettait en devoir de faire partir l'armée, lorsqu'on reçut des nouvelles qui apprenaient que le roi de France الفرنسيس était mort, ainsi que son fils et une partie de son armée, que les Arabes auxiliaires étaient arrivés à Tunis, que les puits étaient creusés, et qu'enfin les Francs avaient décampé de devant Tunis, le cinquième jour de Safar.

Le septième jour de ce mois, le sultan se rendit à Askalon, afin de démolir ce qui restait de cette ville, dans la crainte qu'elle ne fût occupée par les Francs (103). Il s'établit sur cet emplacement, et travailla en personne à détruire tout ce qui subsistait encore de la citadelle et des murailles. Tout fut bientôt rasé jusqu'à terre. Le prince fut de retour au château de la Montagne, le huitième jour du mois de Rebi-premier.

Le vingt-unième jour du même mois, mourut Melik-Moudjir-Haïthoum (Haithon), fils de Constantin, roi de Sis (104). Le dixième jour du mois de Djoumada-second, le sultan partit du Caire, accompagné de son fils Melik-Saïd, et se dirigea vers la Syrie. Il fit son entrée à Damas, le huitième jour de Redjeb. De là, il s'avança vers Tarabolos (Tripoli), égorgeant ou faisant prisonniers tous ceux qui se trouvaient sur sa route. Il poussa des courses jusqu'à Safitha (105), et prit cette place sur les Francs, qui furent forcés d'évacuer la ville, au nombre de sept cents hommes, sans compter les femmes et les enfants (106). Le sultan s'empara succes-

(103) Nowaïri (fol. 43 v°) ajoute qu'il détruisit cette ville, au point de faire disparaître toutes les traces des édifices, et qu'il donna ordre de jeter les pierres dans le port.

(104) Au rapport de Nowaïri (fol. 43 v°), le vingt-septième jour du mois de Rebi-premier, on reçut une lettre écrite par Lifon, roi de Sis, et dans laquelle il annonçait que le prince Haithon, son père, avait, le vingtième jour du mois de Teschrin-premier, embrassé la vie monastique; qu'il s'était retiré dans un couvent, et avait renoncé à toutes les choses du monde; que le mardi, vingt-huitième jour du même mois, correspondant au vingt-unième jour de Rebi-premier, vers le coucher du soleil, ce prince avait cessé de vivre. Le nouveau roi se recommandait aux bontés du sultan. La réponse qui lui fut adressée contenait un compliment de condoléance sur la mort de son père, des félicitations sur son avénement au trône, et tout ce qui pouvait servir à le tranquilliser.

(105) Je lis صافيثا, au lieu de صافيا.

(106) Au rapport de Nowaïri (fol. 82 v°), le sultan ayant poussé ses courses jusque sous les murs de Safitha, les habitants de cette place demandèrent à capituler; mais bientôt après, ils violèrent le traité. Le sultan décampa, laissant devant la ville un corps de troupes. Le commandeur كمندور

sivement des forts et des tours qui se trouvaient dans le voisinage du château des Curdes حصن الاكراد. Le neuvième jour du mois, il alla mettre le siége devant cette dernière ville. Là, il fut joint par le prince de Hamah, celui de Sahioun, et Nedjm-eddin, chef de la secte des Ismaëliens. A la fin du même mois, il fit dresser contre la place plusieurs machines de guerre; et la citadelle fut emportée de vive force, le seizième jour de Schaban. Les habitants de la ville ayant demandé une capitulation, le sultan y consentit, sous la condition qu'ils partiraient pour leur pays. Les Francs évacuèrent la place, le vingt-quatrième jour du mois. L'émir Sârem-eddin-Kâferi fut laissé dans le château des Curdes, avec le titre de *naïb* (gouverneur), et reçut l'ordre de rebâtir ce qui avait été ruiné.

Le prince d'Antarsous envoya demander la paix. Elle lui fut accordée, pour la ville d'Antarsous seulement, à l'exclusion de Safitha et de son territoire. Le sultan reprit aux Francs tout ce qu'ils avaient envahi, sous le règne de Melik-Nâser. Il exigea qu'ils renonçassent à tout ce qu'ils percevaient de droits حقوق et de partages de revenus مناصفات, sur les contrées soumises à l'Islamisme. Il statua que le territoire de Markab et ses différentes branches de revenus appartiendraient par moitié au sultan et aux Hospitaliers; que l'on ne ferait dans la ville de Markab aucune construction nouvelle. La paix fut conclue à ces conditions; et les Francs évacuèrent plusieurs forteresses, dont le sultan prit possession.

Le dix-septième jour de Ramadan, ce prince vint mettre le siége devant la forteresse d'Akkar عكار. Il fit dresser plusieurs machines de guerre, et commença les attaques. L'émir Rokn-eddin-Mankoures, le *dewadâr,* fut tué par une pierre lancée d'une machine, et qui l'atteignit, tandis qu'il priait dans sa tente. Le 359
vingt-neuvième jour du mois, les Francs demandèrent à capituler, et les drapeaux du sultan furent arborés sur les tours. La garnison évacua la place, le dernier jour du mois, et le sultan y célébra la fête solennelle des Musulmans. De là, il regagna son camp, placé à Merdj المرج, d'où il écrivit au prince de Tarabolos, pour lui donner des avis, et lui recommander une extrême prudence.

Le quatrième jour de Schewal, il se mit en marche, à la tête de ses troupes,

d'Antartous députa vers le sultan, pour implorer sa clémence en faveur des frères Templiers renfermés dans Safitha. Il promettait de les engager à rendre la ville. Cette condition ayant été acceptée du sultan, les Francs, sommés par lui, évacuèrent la place, au nombre de sept cents hommes, sans compter les femmes et les enfants. Ils furent amenés en présence du prince, qui était alors campé devant le château des Curdes. Il les mit en liberté, et les fit accompagner, par une escorte, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés en lieu de sûreté.

qui étaient armées à la légère, et sans bagages. Il se dirigeait vers Tarabolos (Tripoli) lorsqu'il reçut la nouvelle que le roi d'Angleterre était arrivé à Akka, dans les derniers jours du mois de Ramadan, ayant avec lui trois cents cavaliers, huit navires بطس (107), des galères شوانی et autres bâtiments, formant un total de trente embarcations, sans compter ce qui était arrivé précédemment, sous la conduite de l'*ostadâr* (majordome) du prince; que le roi avait l'intention de faire le pélerinage de Jérusalem. Le sultan ayant cru devoir modifier ses projets, vint camper dans le voisinage de Tarabolos, et députa vers les habitants l'atabek et l'*émir-dawadâr*. Ces deux officiers s'abouchèrent avec le prince de cette ville; et, après divers événements, les Francs demandèrent la paix, et obtinrent une trêve de

(107) Le mot *botsah* بُطسة désigne *un genre de navire*. On lit dans l'*Histoire d'Alep* (man. 728, fol. 218 v°) : جهّز الفرنج بطسا متعددة لمحاصرة برج الذبّان « Les Francs envoyèrent de nombreux « vaisseaux, pour assiéger la tour des mouches. » Plus bas (*ibid.*) : جعلوا على صوارى البُطس برجا « Ils élevèrent une tour sur les mâts des navires. » Ailleurs (f. 219 r°) : جعلوا فى البطسة وقودا كثيرا « Ils placèrent dans le vaisseau quantité de matières inflammables. » Dans le *Kâmel* d'Ebn-Athir (tom. VI, pag. 34) : سار اسطول المسلمين . . . فلقوا بطسة فيها نحو ثلثماية من الفرنج « La flotte des « Musulmans s'étant mise en route, rencontra un vaisseau qui renfermait environ trois cents Francs. » Plus loin (pag. 96) : وقع على بطسة كبيرة للفرنج « Il rencontra un grand vaisseau, appartenant « aux Francs. » Et enfin (p. 111) : كان معه ست بطس كبار « Il avait avec lui six grands vaisseaux. » Dans l'*Histoire de la conquête de Jérusalem* par Imad-eddin-Isfahâni (man. 714, fol. 134 v°) : القوا على تيّاره بُسط البطس « Ils jetèrent sur les flots de la mer les tapis des vaisseaux. » Ailleurs (f. 158 r°) : بطس للازواد والمير ناقلة « Des navires qui transportaient les vivres et les provisions. » Plus loin (*ibid.* v°) : بطسة كبيرة تشتمل على ميرة وذخيرة « Un grand navire qui contenait des vivres et des « munitions. » Voyez aussi f. 233 r°. Dans l'histoire de Nowaïri (26e partie, m. de Leyde, f. 102 v°) : وقع على بطشة (بطسة) كبيرة للفرنج. Plus loin (*ibid.*) : ظفر ببطستين « Il se rendit maître de deux « navires. » Ailleurs (f. 130 v°) : عملوا برجا من الخشب على بطشة (بطسة) كبيرة « Ils construisirent « une tour de bois, qui était élevée sur un grand navire. » Plus loin (fol. 204 r°) : عمدوا الى بطشة (بطسة) من البطس « Ils prirent un navire de la flotte. » Et (*ibid.*) : عبّوا بطشة (بطسة) ثانية « Ils équi- « pèrent un second navire. » Et enfin : البطش (البطس) الاسلامية « Les vaisseaux musulmans. » Dans l'*Histoire d'Égypte* de Hasan-ben-Omar (man. 688, fol. 75 v°) : ما اتوا به من شيني و بطسة « Tout ce « qu'ils amenèrent, de galères et de navires. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (article du *Belvédère de Maks*, m. 682, fol. 269 r°) : كسب بطسة عظيمة فيها الف و خمسماية شخص « Il s'em- « para d'un grand navire, qui portait quinze cents hommes. » Dans une *Histoire d'Égypte* (de mon manuscrit, fol. 71 r°) : وصل على بيروت مراكب كثيرة وهى ثلاثين بطسة « Il arriva au port de « Beïrout une flotte nombreuse, qui se composait de trente navires. »

dix années. L'émir Fakhr-eddin-ben-Djelban et le kadi Schems-eddin-Akhnâni, *schâhid* (témoin) du trésor, furent envoyés, avec une somme de trois mille dinars égyptiens, pour racheter les prisonniers. Le sultan regagna son camp; puis, il se rendit au château des Curdes, surveilla les travaux de construction, et régla tout ce qui concernait l'administration de ce canton.

Le onzième jour du mois, Bibars s'empara de la forteresse d'Olaïkah عليقة une des places occupées par les Ismaëliens. Il y plaça une garnison; après quoi, il reprit le chemin de Damas, où il fit son entrée le quinzième jour du mois. Il en repartit le 24, et vint camper à Safad. De là, il fit transporter des machines de guerre du côté de Koraïn القرين (108). Bientôt, il se rendit sous les murs de cette place, dont il forma le siége, et s'en rendit maître le second jour du mois de Dhou'lkadah. Il se mit en marche, et arriva vers le point du jour aux portes d'Akka, accompagné d'un corps de troupes مطلب. Voyant que les Francs ne faisaient aucun mouvement, il regagna son campement de Koraïn.

Le vingt-quatrième jour de Dhou'lkadah, il ordonna la démolition de cette forteresse. Il se rendit ensuite dans le voisinage d'Akka, et vint camper à Ladjoun اللجون. Il avait précédemment expédié en Égypte un ordre de mettre en mer des galères pour faire une descente dans l'île de Chypre. Ces bâtiments partirent au mois de Schewal; mais, arrivés dans le voisinage de Chypre, ils se brisèrent tous sur des rochers. Les habitants, instruits de ce désastre, firent prisonniers tous les équipages de ces navires (109). Le roi de Chypre écrivit au sultan une

(108) Au rapport de Nowaïri (fol. 85 r°), Koraïn القُرَين appartenait aux Hospitaliers arméniens qui ne possédaient dans le *Sâhel* (la côte maritime) aucun autre poste. C'était une place extrêmement forte, et qui incommodait extrêmement la ville de Safad. Le sultan étant venu mettre le siége devant Koraïn, se disposait à lancer une flèche contre la citadelle, lorsqu'il vit passer un pigeon, qu'il tira et tua. L'oiseau était porteur d'une lettre, écrite par un espion que les Francs entretenaient dans le camp, et elle contenait des détails sur le sultan. Ce prince dit aux députés qui se trouvaient devant lui : « Prenez cet oiseau, et faites lecture de cette lettre aux Francs, car je vois avec plaisir que l'on « vous donne de mes nouvelles. » Le premier jour du mois de Dhou'lkadah, le sultan se rendit maître du faubourg; le lendemain il emporta le bastillon. Bientôt la sape fut attachée aux murs. Le sultan avait promis aux tailleurs de pierre de leur donner mille dirhems, pour chaque pierre qu'ils arracheraient. Les attaques continuaient avec une extrême vigueur. Enfin, les assiégés demandèrent une capitulation. Il fut réglé qu'ils sortiraient de la place, et se retireraient où ils voudraient, sans emporter ni argent ni armes.

(109) Cet événement est raconté avec plus de détails par Makrizi (man. 682, fol. 386 v.), Nowaïri (fol. 45 r°), le prétendu Hasan-ben-Ibrahim et Abou'lmahâsen. Suivant ces historiens, le sultan avait

lettre pleine de menaces, et dans laquelle il lui disait : « Des galères égyptiennes, « au nombre de onze, faisant voile vers l'île de Chypre, pour l'envahir, ont été « brisées par le vent, et sont tombées en mon pouvoir. » Le sultan, à la lecture de cette dépêche, s'écria : « Louange à Dieu! Depuis que je suis sur le trône, mon « drapeau n'avait essuyé aucun échec. Je craignais donc d'éprouver l'influence « du mauvais regard اصابة عين. Hé bien! ce revers me met à l'abri d'un autre. » Il expédia au Caire un ordre de construire vingt galères, et de faire revenir cinq autres bâtiments qui se trouvaient à Kous. Puis, il adressa au prince de Chypre une lettre pleine de reproches et de menaces terribles.

Sur ces entrefaites, il arriva des ambassadeurs, envoyés par le prince de Sour (Tyr), pour demander la paix. On tomba d'accord que les Francs conserveraient seulement quinze villes du territoire de Sour, que cinq autres, qui étaient les plus considérables, appartiendraient au sultan : que, pour le reste, le revenu serait partagé par moitié. Le traité ainsi conçu fut confirmé par le serment des

donné l'ordre d'équiper dix-sept galères pour aller faire une expédition dans l'île de Chypre. Le principal pilote Ebn-Hassoun conseilla de peindre en noir les navires, afin de leur donner une entière ressemblance avec ceux des Francs, et d'y placer des drapeaux ornés de croix; de manière que les Chrétiens croyant voir une flotte de leurs coréligionnaires fussent pris à l'improviste. Ce conseil fut suivi; mais la chose fut regardée comme de mauvais augure. Le sultan avait reçu la nouvelle que le roi de Chypre venait d'arriver à Akka avec sa flotte : et il se proposait de mettre à profit l'absence de ce prince. Les galères étant arrivées à la vue de l'île, devant le port de Lemisoun, furent surprises par la nuit. La première galère croyant entrer dans le port, alla donner sur des écueils, où elle se brisa. Les autres bâtiments, arrivant à la file, éprouvèrent le même sort. Un vent violent, qui vint à souffler les repoussait loin du port, et les jetait les uns sur les autres. Onze galères furent brisées; et tout ce qu'elles portaient, d'équipage et d'artisans, tomba entre les mains de l'ennemi, au nombre de plus de dix-huit cents hommes. Le principal pilote Ebn-Hassoun échappa, avec le reste des galères, qui regagnèrent leurs stations navales. Les officiers et les archers étaient demeurés au pouvoir de l'ennemi : les Francs les échangèrent contre des prisonniers de leur religion. On n'avait pu s'entendre relativement aux *reïs* (pilotes) qui étaient au nombre de six, parmi lesquels étaient celui d'Alexandrie et celui de Damiette. Le sultan, voulant les racheter, envoya, pour cet effet à Tyr, l'émir Fakhr-eddin-Mokri, le *hâdjeb* (chambellan). Mais les Francs demandaient un prix exorbitant. Ces prisonniers avaient été transférés à Akka, où on les gardait avec un soin extrême, et où ils étaient enfermés dans une prison fortifiée. Le sultan recommanda à l'émir Seïf-eddin, l'un des commandants de Safad, de mettre tout en œuvre pour les enlever. Cet émir séduisit, à force d'argent, les soldats préposés à leur garde, qui leur portèrent des limes et des scies. Les prisonniers s'échappèrent des cachots de la citadelle, à l'aide d'une barque. Des chevaux étaient disposés pour eux. Ils les montèrent, et se rendirent au Caire. Personne, dans la ville d'Akka, ne se doutait de leur évasion. Cet événement causa dans cette place une violente émeute.

deux partis. Le sultan prit alors la route du Caire, et rentra au château de la Montagne, le douzième jour du mois de Dhou'lhidjah. Il apprit que les Schehr- 360
zouris avaient tramé le complot de placer sur le trône Melik-Aziz-Othman, fils de Melik-Moughith, prince de Karak, et qui avait été mis par le sultan au nombre des émirs de l'Égypte. Il fut arrêté, ainsi qu'un grand nombre d'émirs, parmi lesquels on distinguait l'émir Beha-eddin-Iakoub. Plusieurs émirs, qui avaient formé le projet d'assassiner le sultan, tandis qu'il était dans la ville de Schakif, furent également mis en prison. De ce nombre étaient l'émir Alem-eddin-Sandjar-Halebi, Akousch-Mohammedi, Idagdi-Hâdjebi, Igan-*Semm-almaout*, Sonkor-Sah, Bidagan-Rokni, Tartah-Amidi; ils furent enfermés au château de la Montagne. L'émir Ak-sonkor-Fârekâni partit à la tête des troupes, pour se rendre en Syrie.

Sur ces entrefaites, on vit arriver un présent, envoyé par le souverain du Yémen, et dans lequel se trouvaient des objets précieux, un ours noir et un éléphant. Ce même mois, le sultan se transporta fréquemment à Misr (Fostat), pour surveiller la construction des galères, qui bientôt se trouvèrent en nombre double de celles qui avaient été brisées.

Le vingt-septième jour de ce mois, le sultan ordonna de répandre le vin, et supprima la ferme qui existait sur cet article, et qui produisait annuellement six mille dinars. Cette décision fut consignée dans un rescrit توقيع, dont on fit la lecture sur les *menber* (les chaires). Le même jour, le sultan fit dans le *meïdan* (l'hippodrome), une distribution de robes d'honneur. Dix-sept cents individus reçurent le prix de chevaux; et douze cents de ces animaux furent donnés en présent. Le prince resta assis, jusqu'à ce que la répartition fut achevée. Puis, il séjourna quelques jours dans l'arsenal de Fostat, afin de voir lancer à l'eau les galères (110). On reçut la nouvelle que les Francs avaient fait une incursion sur le territoire de Schagour الشاغور, s'étaient emparé de cette place, avaient porté partout la dévastation, et livré les grains aux flammes.

(110) Je lis لرمى الشوانى, au lieu de لرمى النشاب. Le verbe رمى signifie *lancer un bâtiment à l'eau*. On lit dans la *Vie de Bibars* de Nowaïri (fol. 41 r°) : توجه الى مصر لرمى الشوانى « Il se « rendit à Fostat, pour faire lancer à l'eau les galères. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (chap. *De l'ouverture du canal*, man. 797, fol. 389 v°) : رُميت العشاريات بين يديه « Les barques « furent lancées à l'eau en sa présence. » Le verbe طَرَحَ s'emploie aussi dans le même sens. On lit dans l'ouvrage cité (man. 682, fol. 387 r°) طرح بين يديه اربعة مراكب كبار « On lança à l'eau, en sa présence, quatre grands vaisseaux. »

Bientôt après, Schems-eddin-Ahmed-ben-Mohammed-Ebn-Khallikan, qui remplissait à Damas les fonctions de kadi des Schafeïs, fut destitué; et Izz-eddin-Abou'lmafâkhir-Mohammed-ben-Abd-alkâdir, connu sous le nom d'Ebn-alsaïg, fut réintégré dans cette place.

Sur ces entrefaites, une inondation extraordinaire envahit la ville de Damas, emporta un grand nombre de personnes, déracina les arbres, combla les rivières, et renversa les maisons. L'eau s'éleva à une telle hauteur qu'elle descendit par-dessus les créneaux du rempart. On était alors dans l'été (111).

Le rang de kadi des Malekis, en Égypte, fut conféré à Nefis-eddin-Abou'l-berekat-Mohammed-ben-Moukhlis-Daïa-eddin. Cette année, aucun habitant de l'Égypte ne fit le pélerinage, ni par mer ni par terre. Au mois de Schaban, une forte inondation surprit la ville de la Mecque, et pénétra jusques dans la Kabah (112).

(111) Nowaïri (fol. 44 v°, 45 r°) et Hasan-ben-Ibrahim (f. 205 v°), donnent, sur cet événement, des détails plus étendus : « Le douzième jour de Schewal, qui était la fête de la Pentecôte des Juifs, « à la huitième heure du jour, une crue d'eau extraordinaire atteignit la ville de Damas, s'éleva au-« dessus des murs, à la hauteur d'une pique, et, dans quelques endroits, à onze coudées. Elle pé-« nétra par la porte de Faradis, après avoir renversé le pont établi en ce lieu, ainsi que ceux de la « porte d'Abou-Selamah, et de la porte de Touma. L'eau arriva au collége Felekiah, et s'y amoncela « jusqu'à la hauteur d'une toise. Au bout de trois heures, elle commença à diminuer. Cette inondation « fut produite par des nuages orageux qui s'amassèrent sur les montagnes de Balbek, le samedi, « onzième jour de Schewal, et d'où le tonnerre se faisait entendre avec un fracas épouvantable. La « vallée voisine était couverte d'une neige épaisse. La pluie, en tombant sur cette neige, la fit fondre ; « et le dimanche, une masse d'eau se précipita du côté de la source de Fidjah, entraînant avec soi « des pierres énormes. De vieux noyers furent déracinés. Le torrent arriva à Damas, renversa quantité « de maisons du quartier d'Okaïbah العقيبة, détruisit les murailles du *meïdan* (l'hippodrome), sur-« prit un grand nombre de Grecs et de Persans qui étaient venus en pélerinage, et campaient dans « le *meïdan*. Ils furent noyés tous jusqu'au dernier, ainsi que leurs chameaux, et leurs autres mon-« tures. Il périt une quantité prodigieuse d'animaux de tout genre. Une argile jaune remplit le lit des « rivières. Des arbres furent entièrement déracinés. Le sultan étant arrivé à Damas, quelques jours « après cette catastrophe, n'y trouva point d'eau courante, et aucun bain qui fut en état de servir. « Les habitants étaient réduits à boire l'eau des citernes et des puits. L'inondation causa, dit-on, la « mort de dix mille personnes. Des moulins furent emportés avec leurs meules. »

(112) Au rapport d'Abou'lmahâsen (fol. 221 r°), la hauteur primitive du Nil fut de six coudées et vingt-et-un doigts; la crue s'éleva à seize coudées douze doigts.

Cette même année, on construisit, par ordre du sultan, une mosquée *djami*, au lieu nommé *Monschat-ulmehrâni*, sur les bords du Nil. Elle est séparée de Misr (Fostat) par le canal de Hâkem. Dès que les travaux furent terminés, on célébra la *khotbah* dans cet édifice, le vendredi, vingt-huitième jour du mois de Rebi-second (Nowaïri, fol. 46 r°; Hasan-ben-Ibrahim, f. 205 v°). Makrizi

Cette année vit mourir 1° l'émir Alem-eddin-Sandjar-Saïrafi, qui décéda à Damas, le sixième jour du mois de Safar. 2° Le *kadi-alkodat* des Malekis,

(man. 682, f. 448 r° et v°) nous donne, sur l'emplacement de cette mosquée, des détails historiques que je vais transcrire : « Au rapport d'Ebn-Moutawadj, le kadi Fâdel possédait un vaste jardin, situé « entre le *meïdan* de Louk et le jardin de *Khaschschab*, qui fut emporté par les eaux du Nil. Il four- « nissait de ses fruits et de ses raisins le Caire et Fostat. Les vendeurs, en criant leurs raisins, ne « manquaient pas de dire : « Que Dieu fasse miséricorde à Fâdel; raisins, raisins. » Les choses se « passaient ainsi, longtemps après que le terrain eût été rongé par les eaux. Le propriétaire avait « bâti dans le voisinage du jardin une mosquée *djami*, autour de laquelle s'étaient élevés d'autres « édifices ; et ce quartier avait pris le nom de *Monschat-fâdel* منشاة الفاضل (le nouveau quartier de « Fâdel). Le dernier *khatib* (prédicateur) de cette mosquée fut Mouwaffik-eddin-Mahdoui-Dibâdji. « Celui-ci, dans les premiers temps du règne de Melik-Dâher avait fait bâtir, près de cet édifice, « une maison, et planter un jardin couvert d'arbres magnifiques. Ces travaux lui avaient coûté une « somme de mille dinars égyptiens, dont le change était, à cette époque, de vingt-huit dirhems et « demi pour chaque dinar. Cependant le fleuve envahit la mosquée, la maison, le quartier, et détruisit « tout, de manière qu'il n'en resta pas le moindre vestige. Le *khatib* Mouwaffik-eddin demeurait dans « le voisinage du *sâheb* (vizir) Beha-eddin-Ali-ben-Mohammed-ben-Hinnâ. Il allait souvent lui « rendre visite, ainsi qu'à son fils Mohii-eddin. Il se présenta devant eux avec une contenance hu- « miliée, et leur dit : « Je suis l'esclave de ce palais, et ma mosquée est en ruines. » Le *sâheb*, touché « de compassion, lui dit : « Je ferai ce que vous désirez, Dieu pourvoira à tout. » Après avoir ré- « fléchi, il choisit le terrain sur lequel s'élève aujourd'hui la mosquée, et qui portait alors le nom de « *Koum-ahmar* الكوم الاحمر (le tertre rouge), attendu qu'il était occupé par des fourneaux où l'on « fabriquait des briques. Le *sâheb* Fâkhr-eddin-Mohammed, fils du *sâheb* Beha-eddin-Ali avait fait « construire, vis-à-vis de cette colline, un belvédère منظرة, qui devint la demeure du fils du prince « de Mausel (Mosul), et passa ensuite aux héritiers de Melik-Ala-eddin, fils du prince de cette ville. « Fâkhr-eddin l'habita longtemps sous le règne de Melik-Moëzz; se trouvant incommodé de la fumée « des fours qui étaient établis sur cette colline, il s'en plaignit à son beau-père, le vizir Scherf- « eddin-Bakiet-allah-ben-Sâcd-Faïzi. On ordonna de procéder à une estimation du terrain compris « entre le jardin de Mahli et le fleuve; et cet emplacement fut acheté par le vizir. Après la mort de « son fils Fâkhr-eddin, le vizir ayant conseillé au sultan de bâtir une mosquée dans cet endroit, le « fit consentir à acheter cet espace de terre. Le prince fit élever l'édifice, auquel il concéda, par un « acte daté du mois de Ramadan de l'an 671 (de J. C. 1272), la propriété de tout le terrain. L'ins- « pection de la mosquée fut assurée aux fils et aux descendants du vizir : à l'extinction de la famille, « cette charge devait appartenir au *kadi-alkodat* des Hânefis. Le premier qui exerça dans cette « mosquée les fonctions de *khatib* (prédicateur), fut le *fakih* (jurisconsulte) Mouwaffik-eddin-Mo- « hammed-ben-Abi-Bekr-Mahdoui. Il les remplit jusqu'à sa mort, qui arriva le mercredi, vingt- « troisième jour du mois de Schewal, l'an 685 (de J. C. 1286). On a cessé de faire dans cet édifice « l'office du vendredi, attendu la dépopulation du terrain environnant, qui n'est plus habité que par « un petit nombre de personnes, tandis qu'autrefois, tout ce quartier était couvert de nombreuses « maisons. Schems-eddin-Mohammed avait formé le projet de transporter ailleurs cette mosquée, « mais la mort le prévint, et l'empêcha de réaliser ce plan. »

Scherf-eddin-Omar-ben-Abd-allah-ben-Sâleh-Sobki السبكي, qui descendait de Hasan, fils d'Ali-ben-Abi-Taleb. Sa mort eut lieu le jeudi, vingtième jour du mois
361 de Dhou'lkadah. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans; il eut pour successeur dans les fonctions de kadi des Malekis, au Caire, Nefis-eddin-Ebn-Schaker. 3° Le scherif Edris-ben-Ali-ben-Kotadah, émir de la Mecque. Il fut tué en dehors de cette ville; et Abou-Nemi-ben-Abi-Saïd resta seul en possession du rang d'émir. 4° Le *kadi-alkodat* de Hamah, Schems-eddin-Abou'ltâher-Ibrahim-Ebn-almouslim, . . . Barezi-Djehni-Hamawi, de la secte de Schafeï. Il mourut à Hamah, âgé de quatre-vingt-neuf ans. 5° Le lettré الاديب Tadj-eddin-Abou'lmakârem-Mohammed-ben-Abd-almounim-Magrebi, qui mourut à Damas, à l'âge de soixante-trois ans. 6° Kotb-eddin-Abou-Mohammed-Abd-alhakk-ben-Ibrahim. . . . Mursi, le sofi. Il mourut à la Mecque, âgé d'environ cinquante ans.

AN 670 Le premier jour de l'année, le sultan redoubla de sévérité pour faire répandre le vin, et cesser les désordres. Ce fut pour les Musulmans une véritable fête. Le même jour, il mit en liberté l'émir Seïf-eddin-Bidagan-Rokni, et lui concéda une propriété territoriale اقطاع en Syrie. Au bout de quelque temps, il le fit venir, avec l'émir Seïf-eddin-Meladjâ-Rokni : il les acheta tous deux, et leur donna le rang de *silah-dâr*. Cependant, on reçut la nouvelle que la division avait éclaté entre Isa-ben-Mohannâ et les Arabes, et que le premier avait dessein de se retirer chez les Tatars. Le sultan sentit bien que s'il mandait les Arabes, ils ne viendraient point; que, s'il marchait vers la Syrie, ils prendraient la fuite. Cachant donc ses projets, il descendit au *meïdan*, le septième jour du mois; il distribua à ses principaux courtisans une somme de quatre cent mille pièces d'argent et de douze mille pièces d'or; et, en outre, plus de soixante ceintures. Il ordonna de faire marcher les troupes du côté d'Akka, aussitôt que les chevaux auraient quitté le vert. En attendant, il se rendait chaque jour à l'arsenal الصناعة jusqu'au moment où les galères furent entièrement construites. L'émir Ak-sonkor-Fârekâni, à la tête de son corps d'armée, vint camper à Djinin. La nuit du dix-septième jour de ce mois, le sultan se mit en route, après le coucher du soleil, accompagné d'un petit nombre de ses principaux courtisans. Attentif à dérober la connaissance de ses desseins, il défendit à tous ceux qui partaient avec lui d'acheter de l'orge عليق ou des comestibles. Il eut soin de leur faire donner tout ce dont ils pouvaient avoir besoin. Ils se rendirent à Zakah الزقة. De là, le sultan, s'enfonçant dans le désert, arriva à Karak,

où il fit son entrée, à l'insçu de tout le monde, le sixième jour de Safar, et vint résider dans la citadelle. Il nomma au gouvernement نيابة de Karak Ali-eddin-Aïdekin-Fakhri, et transféra l'émir Izz-eddin-Aïdemur du gouvernement de cette place à celui de la Syrie. Mais il ne rendit pas ces choix publics, jusqu'à ce que Aïdekin vint prendre possession du gouvernement de Karak, le huitième jour du mois. Ayant mandé Izz-eddin-Aïdemur, il lui fit accroire qu'il lui destinait le poste de commandant du château des Curdes. Le sultan se mit en 362
marche pour Damas, où il entra le treizième jour du mois, sans que personne fût instruit de son approche; avant son arrivée à Damas, le kadi Fath-eddin-ben-Abd-aldâher avait écrit, en présence de ce prince, dans l'espace d'un jour et d'une nuit quatre-vingts lettres adressées aux gouverneurs النواب (113) et aux

(113) Le verbe نابَ suivi de la préposition عن, signifie *remplacer quelqu'un*, *être son lieutenant*, *son délégué;* le mot نايب désigne *un lieutenant*, *un délégué*, *un substitut;* et le mot نيابة *les fonctions que l'on remplit comme délégué ou substitut d'un autre.* Aujourd'hui, le terme *naïb* exprime le *substitut du kadi* (*Mémoires du chevalier Darvieux*, tom. I, page 82). On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (man. 682, f° 345 r°) يحتاج محتسب القاهرة ان يقيم به نايبا عنه « Le *Mohtesib* du Caire avait besoin d'y placer son substitut. » Dans le même ouvrage (fol. 329 r°) كان ينوب عنه في الوزارة « Il le remplaçait dans les fonctions de vizir. » Et ailleurs (fol. 325 v°) ولاه نيابة الاستادارية « Il le choisit pour remplir la place de substitut des *ostadars.* » Dans un autre ouvrage du même écrivain (*Solouk*, tom. I, page 133), le mot نايب البابا désigne le *légat du pape*. Le terme *naïb* نايب exprime ensuite *celui qui remplissait*, *comme délégué du sultan*, *les fonctions les plus éminentes de l'administration.* On disait, en ce sens, *naïb-assaltanah* نايب السلطنة, ou simplement *naïb* نايب. Chaque gouverneur d'une des grandes villes de l'Égypte et de la Syrie prenait ce titre. On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (man. 682, fol. 319 r°) : نايب دمشق « Le *naïb* (gouverneur) de Damas. » Et نيابة حلب « La place de *naïb* d'Alep. » Ailleurs (fol. 303 r°) اخرج ايدغمش نايبا بحلب « Il envoya Idagmesch pour remplir les fonctions de *naïb* à Alep. » Et نقله من نيابة حلب الى نيابة دمشق « Il le transféra de la place de *naïb* d'Alep à celle de *naïb* de Damas. » Ailleurs (fol. 307 r°) اخرجه لنيابة صفد « Il l'envoya remplir les fonctions de *naïb* à Safad. » Et (fol. 308 v°) اخرجه الملك الناصر.. الى نيابة غزة « Melik-Nâser l'envoya remplir les fonctions de *naïb* à Gazah. » Dans le *Manhel-sâfi* d'Aboul'mahâsen (tom. II, man. 748, fol. 39 v°) باشر نيابة الرها « Il remplit les fonctions de *naïb* de Roha (Edesse) ». Et (fol. 40 v°) نيابة الملطية « La place de *naïb* de Malatiah. » Dans la *Vie de Melik-Saïd*, par Nowaïri (man. d'Asselin, fol 99 r°) كان ينوب عن السلطنة بقلعة صفد « Il exerçait, dans la forteresse de Safad, les fonctions de *naïb* (délégué) du sultan. » Dans la *Vie de Kelaoun* du même historien (f. 106 v°)... نقل الامير جمال الدين من دمشق الى نيابة السلطنة بحلب « Il transféra l'émir Djemal-eddin de Damas au poste de *naïb-assaltanah* d'Alep. » Et (*ibid.*) نيابة قلعة دمشق « Les fonctions de *naïb* (gouverneur) de la forte-

émirs, pour leur annoncer qu'il nommait au gouvernement de la Syrie Izz-eddin-Aïdemur-Dâheri, en remplacement d'Akousch-Nedjibi. Il envoya à ce

resse de Damas. » Plus bas (fol. 107 r°) نايب السلطنة بقلعة دمشق « Le *naib-assaltanah* dans la forteresse de Damas. » Ailleurs (fol. 145 v°) ناب عن السلطنة بحصن الاكراد « Il remplit les fonctions de *naïb-assaltanah*, dans la forteresse des Curdes. » Mais il existait un fonctionnaire du rang le plus éminent, qui portait par excellence le titre de *naïb* ou *naïb-assaltanah*, et qui pouvait être considéré comme un vice-roi de l'empire, comme un premier ministre, et comme celui qui exerçait des fonctions dévolues au souverain. Voici de quelle manière s'exprime, à ce sujet, un écrivain judicieux et éclairé, l'auteur du *Mesâlek-alabsar* (man. arab. 583, fol. 178 r° et v°). « Le *naïb* était un « petit sultan : car il exerçait sur tous les points une autorité absolue. C'était à lui que l'on s'en référait « pour tout ce qui concernait l'armée, les finances, et les renseignements الخبر, c'est-à-dire la poste « البريد ; chacun des fonctionnaires n'agissait que d'après ses ordres, et ne décidait aucune affaire dif- « ficile sans le consulter. C'était lui qui organisait les troupes, et qui nommait aux emplois. Seulement, « lorsqu'il s'agissait des charges importantes, telles que celles de vizir, de kadi, de secrétaire de la « chancellerie secrète et de la chancellerie militaire, il proposait quelquefois au sultan le candidat qui « lui paraissait convenir, et qui manquait rarement d'être accueilli. Les principaux des *naïb* prenaient « quelquefois le titre de *roi des émirs* ملك الامراء ; s'il existait entre eux quelque rivalité, elle « ne pouvait venir que du *naïb* résidant à Damas, attendu que cette ville est la seule capitale de la « Syrie. Le *naïb*, qui tenait le rang le plus élevé, était le *naïb-alhadrah* نايب الحضرة, qui prenait « le titre de *kâfil-almemalik* كافل الممالك (administrateur de l'empire). Tous les *naïb* du royaume « correspondaient avec lui, dans la plupart des cas pour lesquels on écrit au sultan, et s'en référaient « à lui comme au prince. Il enrôlait les soldats, sans avoir besoin d'autorisation. Pour la nomination « d'un émir, il consultait le sultan. Dans les marches solennelles, il se montrait à la tête des troupes ; « et tous ceux qui les composaient venaient lui faire la cour. Lorsqu'il se présentait devant le sultan, « il se tenait debout, près du pilier de la salle ; et, dès que l'audience était terminée, il retournait « à sa maison, escorté des émirs, auxquels il faisait servir un festin, à l'instar du sultan. Il donnait « des audiences où tout le monde était admis ; ceux qui remplissaient des charges ارباب الوظايف « ne manquaient pas de s'y trouver. Les *hâdjeb* se tenaient debout en présence du *naïb*, lui fai- « saient lecture des placets, et lui présentaient ceux qui avaient quelque plainte à faire ; après quoi, « il congédiait l'assemblée. Tant que la dignité de *naïb* se maintint sur ce pied, le sultan se dispen- « sait de lire par lui-même les placets et d'écouter les réclamations, et laissait ce soin au *naïb*. « Lorsque celui-ci avait entendu un placet, si l'affaire ne demandait qu'un rescrit émané de lui, il « l'expédiait aussitôt ; s'il fallait un ordre du sultan, il faisait copier et expédier l'acte au nom « du prince, en ayant soin d'indiquer, d'une manière expresse, que la chose avait été décidée « sur sa proposition. Lorsqu'une affaire difficile exigeait impérieusement que le sultan en eût con- « naissance, le *naïb* la lui communiquait, tantôt de vive-voix, dans une des conférences qu'ils « avaient ensemble, soit par un message qu'il lui adressait, pour l'informer du fait, et prendre ses « ordres. A l'époque où subsistait la place de *naïb*, les employés du bureau des fiefs, autrement dit « de l'armée, n'allaient faire leur cour que chez cet officier, ne communiquaient qu'avec lui, et « n'avaient sur aucun point de rapports directs avec le sultan. Le vizir et le secrétaire de la chan-

dernier une robe d'honneur تشريف, et lui enjoignit de se rendre en Égypte, et de remettre le commandement à Izz-eddin-Aïdemur; ce qui fut exécuté ponc-

« cellerie secrète كاتب السر étaient tenus, dans certaines affaires, de s'adresser au *naïb*. La dignité de « *naïb-alhadrah*, (*représentant de la couronne*) نايب الحضرة perdit successivement de ses attributions « et de son importance; et, aujourd'hui, elle est supprimée. » Khalil-Dâheri s'exprime en ces termes (man. 695, fol. 230 r° et v°): « Le *naïb-assaltanah* نايب السلطنة الشريفة gouvernait jadis comme « délégué du sultan. Toutes les affaires étaient soumises à sa juridiction. Il apostillait les placets, au « lieu du sultan. Il était toujours entouré d'une pompe imposante. Le dernier qui remplit ces fonctions « en Égypte, fut l'émir Altounbogâ-Othmâni. Je l'ai vu depuis à Jérusalem, où il vivait en retraite. « La place de *naïb* est aujourd'hui vacante. » L'auteur de l'ouvrage intitulé *Diwan-alinschâ* (man. arab. 1573, fol. 124 r°) nous donne à ce sujet les détails suivants: « Le titre de *naïb-kâfil* النايب الكافل « désignait l'officier qui remplaçait le sultan dans presque toutes les affaires. Il ne prenait, en Égypte, « le titre de *kâfil* كافل que lorsqu'il administrait sous les yeux du sultan. Il cessait de le porter s'il » gouvernait en l'absence du prince. Au rapport de l'ouvrage intitulé *Tarif* التعريف le *naïb* exer- « çait, sur tous les points, la même autorité que le sultan, signait les lettres d'investiture, les res- « crits, les édits, les diplômes et autres actes. Suivant l'auteur du *Mesalek-alabsar*, c'était lui qui « désignait ceux qui étaient nommés aux fonctions les plus importantes, telles que les charges de « vizir, de secrétaire de la chancellerie secrète, sans avoir de compte à rendre. Il disposait de tous les « bénéfices militaires اقطاع, dont la valeur n'excédait pas cinq cents pièces d'or. Cette place émi- « nente n'a pas été remplie depuis le règne de Melik-Nâser-Feredj. Le diplôme d'investiture de cette « charge était écrit sur un papier formant les deux tiers d'une feuille. On avait soin d'y réunir les « deux titres de *naïb* et de *kâfil*. » Makrizi, qui, dans la *Description de l'Égypte*, a consacré au sujet qui nous occupe, un article assez étendu, transcrit, comme à son ordinaire, et sans en avertir, les détails contenus dans le *Mesalek-alabsar*; mais il y ajoute des renseignements curieux, que je crois devoir reproduire ici (man. arab. 682, fol. 398 v° 399 r°): « Dans le château de la Montagne était « la maison appelée *Dâr-anniabah* دار النيابة (maison du *naïb*). Elle fut bâtie par ordre de Melik- « Mansour-Kelaoun, l'an 687. C'était là que résida l'émir Hosam-eddin-Torontâi, ainsi que les » *naïb-assaltanah* qui lui succédèrent. Ils donnaient audience dans la tribune grillée qui faisait partie « de cette maison. Cette habitation fut démolie l'an 737, par ordre de Melik-Nâser-Mohammed-ben- « Kelaoun, qui supprima tout à la fois la charge de *naïb* et celle de vizir. Le terrain qu'avait occupé « cette maison, n'offrit plus qu'une place vide. Après la mort de Melik-Nâser, l'émir Kousoun, ayant été « nommé *naïb-assaltanah*, fit rebâtir la maison appelée *Dâr-anniabah*. La construction n'était point « encore achevée, lorsque l'émir fut mis en prison, et remplacé dans les fonctions de *naïb* par l'émir « Taschtemur-Hems-akhdar. Celui-ci fut arrêté à son tour, et remplacé par l'émir Schems-eddin- « Ak-sonkor, sous le règne de Melik-Sâleh-Ismaïl, fils de Melik-Nâser-Mohammed. Le nouveau *naïb* « vint s'installer dans la maison qui lui était destinée, et y donna audience, le premier jour du mois « de Safar, de l'an 743, dans la tribune grillée, appelée *schebbak-anniabah* شباك النيابة. Ce fut le « premier qui habita ce palais, depuis sa reconstruction. Le même édifice fut occupé par les autres « *naïb* successivement. Suivant l'usage, le lundi et le jeudi de chaque semaine, les troupes égyp- « tiennes se rendaient en pompe au pied du château. Là, elles se plaçaient sous le commandement « du *naïb*. On vendait à la criée des chevaux, quelquefois des ustensiles de guerre, des tentes, des pa-

tuellement اعتيد ذلك (114). Le sultan distribua à ceux qui l'accompagnaient une somme considérable, et quantité de chevaux. Il partit, à la tête de son

« villons, et même un grand nombre de fonds de terre. Après quoi, les soldats montaient pour aller « faire la cour au sultan. . . . .

« Lorsque Melik-Nâser-Mohammed-ben-Kelaoun eût supprimé la charge de *naïb*, le *nâder-aldjeïsch* « (inspecteur des troupes) conféra directement avec le sultan, et les choses continuèrent sur ce « pied, même après le rétablissement de la dignité de *naïb*, rétablissement qui eut lieu depuis la « mort de Melik-Nâser. Cette charge subsista jusqu'au règne de Melik-Dâher-Barkok. Le dernier qui « l'occupa, et jouit de la plus grande partie des prérogatives attachées à son rang, fut l'émir Soudoun-» Scheïkhi. Après lui, personne ne fut promu à cette dignité, sous le règne de Melik-Dâher. Melik-« Nâser-Feredj, fils de Barkok, désigna pour *naïb-assaltanah* l'émir Temuraz; mais cet officier n'oc-« cupa point la maison appelée *Dâr-anniabah*, située, comme nous l'avons dit, dans le château de la « Montagne. Depuis Temuraz jusqu'à nos jours, personne n'a rempli les fonctions de *naïb*. » On a vu plus haut que le grand dignitaire, désigné par le titre de *naïb-assaltanah* ou *naïb-alhadrah* exerçait son autorité sous les yeux du sultan. Lorsque ce prince quittait temporairement l'Égypte, il nommait, pour gouverner ce pays en son absence, un vice-roi, qui portait le titre de *naïb-algaïbah* نايب الغيبة (Khalil-Dâheri, man. 695, fol. 230 v°); et la charge qu'il occupait se nommait *niabat-algaïbah* نيابة الغيبة (man. 1573, fol. 231 v°). Il est souvent fait mention de cet officier. On lit dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. II, man. 748, fol. 123 r°) : ولاه الملك الاشرف نيابة الغيبة بالديار المصرية « Melik-Aschraf le choisit pour remplir, en Égypte, les fonctions de *naïb-algaïbah*. » Dans le *Kitab-assolouk* de Makrizi (tom. III, man. 674, fol. 14 v°) on lit : نايب الغيبة. Et plus loin (fol. 17 r°) نيابة الغيبة. En Égypte, sous le gouvernement des Turcs, au rapport de Vansleb (*Relation de l'Égypte*, p. 250) le mot *naïb-gaïbe* désignait le *soubaschi*.

L'auteur de l'ouvrage intitulé *Diwan-alinschâ* (man. 1573, fol. 231 r° et v°) nous fait connaître la longue série des titres que l'étiquette prescrivait d'employer lorsque l'on écrivait au principal *naïb* et au *naïb-algaïbah*. Je supprime tout ce protocole, faute de pouvoir trouver dans la langue française des expressions équivalentes aux termes arabes. Au rapport du même écrivain (f. 126 v°) : « Le *naïb* de la place d'Alexandrie نايب ثغر الاسكندرية fut créé l'an 767, à l'époque où les Francs « surprirent la ville. Auparavant c'était un *émir-tablkhanah*, qui ne portait point le titre de *kâfil* كافل, « attendu que le gouvernement ne formait point une *mamlakah* مملكة (principauté), mais qui com-« mandait les troupes de la ville et des environs, sans que son autorité s'étendit sur aucune autre « portion du territoire. Ce *naïb* était au nombre des *émirs-moukaddem* (commandants), et son di-« plôme d'investiture était écrit sur un papier ayant les deux tiers d'une feuille. »

« Le *naïb* de la partie méridionale de l'Égypte نايب الوجه القبلي fut créé sous le règne de Dâ-« her-Barkok. Il portait auparavant le titre de *wâli-aloulâh* والى الولاة (gouverneur des gouver-« neurs). Chaque province avait un *moutawalli* (commandant) désigné par le prince, et sur lequel le « *wâli-aloulâh* n'avait aucun droit de nomination ou de destitution. Sous le règne de Mouwaïad-« Scheïkh, on soumit à l'autorité du *naïb* de la partie méridionale les deux cantons de Behnesa et « d'Aschmounaïn, afin qu'il pût y placer des officiers de son choix. Sous le règne d'Aschraf-Borse-« baï, on donna au même *naïb* la juridiction sur tous les gouverneurs des provinces méridionales, et « il pouvait établir dans chaque canton un *naïb* pour gouverner en son nom. Quant à la province du

cortége, la nuit du seizième jour du mois, et vint loger dans le château الجوسق, situé en dehors de Hamah. Le prince de cette ville campa sous une tente. Le

« du Fayoum كشف الفيوم, dont le chef recevait du sultan même sa pelisse d'investiture يلبس « immédiatement. Le *naïb* de la contrée méridionale, était tenu, pour les élections comme pour les « destitutions, d'en référer à l'*émir-ostâdâr*. On lui adressait des missives sur une demi-feuille de « papier; mais il n'avait pas droit à un diplôme d'investiture, attendu que, dans la contrée méri- « dionale, il n'y avait ni trône كرسى, ni repas سماط.

« Le *naïb* de la contrée septentrionale نايب الوجه البحرى fut créé sous le règne de Dâher- « Barkok. C'était primitivement un *kâschef* qui portait, comme celui de la contrée méridionale, le « titre de *wâli-aloulah* والى الولاة. Il exerçait sa juridiction sur tous les cantons de la partie septen- « trionale. Ce gouvernement, comme celui de la contrée septentrionale, n'était pas réglé sur le « modèle des autres pour ce qui concerne le choix des *hâdjeb*, la levée des troupes, les marches « solennelles, le trônc, les repas. Le *naïb*, au moment de son installation, était revêtu de deux robes « de soie unie أطلسين; on lui présentait un cheval couvert d'une selle et d'une étoffe d'or; et il se « mettait en marche, ombragé par deux drapeaux سطفتين. On lui délivrait une patente écrite sur « une demi-feuille. Après quoi, il recevait un diplôme d'investiture, copié sur les deux tiers d'une « feuille. Depuis le règne de Nâser-Feredj, cette charge est réunie à celle de l'*émir-ostâdâr*. »

Au rapport du même écrivain (fol. 127, r° et v°) « un *naïb* particulier résidait au Caire, dans le « château de la Montagne. Il avait sous sa juridiction les tours, avec la garde des prisonniers qui « s'y trouvaient détenus. Il commandait les Mamlouks *bahris;* c'était lui qui faisait ouvrir et fermer « la porte de la citadelle; on portait devant lui les contestations qui avaient lieu dans l'enceinte de « cette place; il était chargé de l'entretien du château lorsque le sultan en était parti, examinait « l'état des remparts et ordonnait toutes les constructions nécessaires. »

L'auteur du même ouvrage (fol. 145, r°) décrivant la Syrie, parlant de Damas, capitale de cette province, et des grands officiers militaires dont elle était la résidence, s'exprime en ces termes: « Le plus éminent de ces fonctionnaires est le *naïb* de cette ville, qui tient le premier rang parmi « les *naïbs* de toute la contrée; on lui donne le titre de *kâfil-assaltanah* كافل السلطنة (représentant « de la souveraineté). Il exerce sur presque tous les points une autorité qui approche de celle du « sultan. Il nomme, sur le territoire de cette ville, les officiers militaires, les émirs de *tabl-khânâh* « et ceux d'un rang inférieur. C'est lui qui désigne également les titulaires des fonctions inférieures, « relatives à la religion et à l'administration, qui ailleurs sont choisis par le sultan. C'est lui qui « écrit sur les cédules تواقيع adressées aux grands fonctionnaires, ainsi que sur les feuilles carrées « مربعات où se trouvent désignées les concessions territoriales اقطاعات. Il les expédie, en fait « réaliser la donation. Un diplôme du souverain, qui a pour objet un fief de la Syrie, n'est valable « qu'après qu'il a reçu l'écriture du *naïb*. Cet officier, lorsqu'il se trouve à la cour du sultan, prend « place à côté du prince, en l'absence du *naïb* d'Égypte. On le distingue par des titres et des sur- « noms honorifiques, qui ne sont donnés à aucun autre fonctionnaire; son diplôme d'investiture « est écrit sur les deux tiers d'une feuille.

« Dans la citadelle de Damas (fol. 145, v°) réside un *naïb* qui est indépendant du *naïb* de la « province. C'est lui qui surveille la place, la garnison, les provisions, les machines de guerre. « Les clefs du château ne sont remises qu'à un officier, nommé par lui, ou à celui que le sultan

sultan se choisit un *ostadar*, un *émir djandar*, et tous ceux qui devaient former sa suite ; car il était parti d'Égypte avec un faible cortége. Le prince de

« désigne pour cet objet. L'usage veut que ce *naïb* soit un commandant de mille hommes مقدم « الف ; son diplôme est écrit sur une demi-feuille de papier. »

A Damas, comme en Égypte, lorsque le *naïb* devait quitter temporairement le siége de son autorité, il était remplacé par un officier, qui portait également le titre de *naïb-algaïbah* نايب الغيبة. On lit dans l'histoire d'Ebn-kadi-Schohbah (man. arab. 643, fol. 127 r°) : جعل الامير بدر الدين بن الخطير نايب الغيبة بدمشق « L'émir Bedr-eddin-ben-Khatir, fut placé à Damas comme *naïb-* « *algaïbah.* » Ailleurs (f. 131 v°) : ناب في الغيبة بدمشق « Il remplit à Damas les fonctions de *naïb-* « *algaïbah.* » Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (t. II, m. 748, f. 82 v°) جعله نايب الغيبة بدمشق « الى ان يعود اليها نايبها Il le nomma *naïb-algaïbah* de Damas, afin qu'il en remplît les fonctions jus- « qu'au retour du *naïb.* » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (m. ar. 682, f. 309 r°) : ناب في الغيبة بدمشق عن الامير تنكز لما حج « Il remplit à Damas les fonctions de *naïb-algaïbah,* en l'ab- « sence de l'émir Tenkiz, qui était allé faire le pèlerinage de la Mecque. » Et plus loin (*ib.*) : اقره على نيابة الغيبة بدمشق « Il le confirma dans les fonctions de *naïb-algaïbah* de Damas. »

On a vu plus haut que le *naïb* portait également le titre de *kâfil* كافل, et que celui d'Égypte recevait le surnom honorifique de *kâfil-almemalik.*

Le *naïb* de la Syrie avait également, ainsi qu'on vient de le voir, le titre de *kâfil-assaltanah.* Ailleurs, le même grand fonctionnaire est désigné par le nom de *kâfil-aschscham, kâfil de la Syrie. Voy.* Khalil-Dâheri (fol. 262 v°). On lit chez le même historien (fol. 215 v°) : . . . دمشق المحروسة و ممالكك كافلها « La ville de Damas, et la province soumise à son *kâfil.* » Et (fol. 256 r°, 261 v°, 263 r°). « Comme le titre de *naïb* se donnait au gouverneur de chaque grande ville de l'empire, chacun « de ces officiers prenait également le titre de *kâfil* كافل. » On lit dans l'ouvrage de Khalil-Dâheri (fol. 215 v°, 216 r°) : حلب ترابلس . . . ممالكك كافلها « Alep, Tarabolos (Tripoli), et le territoire « soumis à leur *kâfil.* » Plus bas (fol. 262 v° et 263 v°) : كافل الكرك « Le *kâfil* de Karak. » Ailleurs (fol. 264 v°), il dit : كافلها من اعظم الكفال و له الولاء على ما ذكرنا من المدن « Son *kâfil* est un des « plus grands gouverneurs. Il exerce sa juridiction sur les villes que nous avons nommées. » Ailleurs (fol. 261 r°), l'auteur réunit ensemble les *kâfil* et les *naïb* : ما في البلاد من الكفال و النواب. Dans l'ouvrage intitulé *Diwan-alinschâ* (man. 1573, fol. 126 v°), on lit que le commandant d'Alexandrie ne portait pas primitivement le titre de *kâfil,* attendu que son gouvernement ne formait point une *mamlakah* (une principauté).

Le mot *kefâlah* كفالة désignait *la dignité de kâfil* ou de gouverneur. On lit dans le *Kitab-assolouk* de Makrizi (t. III, man. 674, fol. 103 r°) : فوض الى الامير . . . كفالة الشام « Il confia à l'émir . . . les « fonctions de *kâfil* (gouverneur) de la Syrie. » Plus bas (fol. 142 v°) : رسم للنواب بالتوجه الى محل كفالاتهم « Il prescrivit aux *naïb* de se rendre au siége de leurs gouvernements. »

Avant de terminer cette note, je dois dire un mot de quelques expressions qui pourraient paraître un peu obscures. On a vu plus haut, en parlant de la ville d'Alexandrie, que le *gouvernement* de cette ville ne formait point, dans l'origine, une *mamlakah* (une principauté) ; que les *naïbs* de la partie septentrionale et de la partie méridionale de l'Égypte, ne tenaient que le second rang dans la

Hamah se chargea de l'entretien de sa table. Cependant on vit arriver un grand nombre des principaux Arabes, qui éprouvèrent de la part du sultan l'accueil le plus distingué. Ce prince leur déguisa ses projets. Voulant endormir dans une sécurité entière, Isâ-ben-Mohanna, il lui écrivit, pour lui demander des chevaux, qu'il désigna. Il ajoutait dans sa lettre : « Tu as député vers moi, tandis que j'étais en Égypte, et tu m'as demandé l'autorisation de te rendre à « ma cour. Dans ma réponse, je t'enjoignis de ne pas venir, à moins que tu ne « fusses mandé par moi. Aujourd'hui, que je suis dans la ville de Hamah, tu « peux te rendre auprès de moi, si tu le juges à propos. » Isâ étant arrivé, le sultan l'interrogea sur les faits qui lui étaient imputés. L'Arabe avoua que tout était vrai, et ajouta : « La franchise est une ressource plus sûre que le mensonge. » Le sultan le combla de marques de bienveillance, lui et les principaux Arabes.

Le vingt-sixième jour de ce mois, Schems-eddin, fils de Nedjm-eddin,

hiérarchie, attendu qu'il n'y avait dans leurs gouvernements ni trône, ni repas. Un passage du *Diwan-alinscha* va expliquer ces locutions.

L'auteur (fol. 145 r°), parlant de la Syrie, s'exprime en ces termes : « Cette province a le titre de « *mamlakah* مملكة (principauté), attendu que Melik-Nâser-Salah-eddin-Iousouf, au moment de sa « mort, partagea ses états entre ses enfants, et attacha à chaque principauté un trône et un repas « كرسى و سماط. Melik-Afdal reçut en partage Damas, le *Sâhel* (la Phénicie), Beït-almakdas (Jéru- « salem) etc., jusques et compris la ville de Gazah. Cette contrée forma dès-lors une *mamlakah* « (une principauté). » Il résulte de ce passage, 1° que le mot *mamlakah* désignait une grande province, gouvernée par un prince indépendant, ou par un vice roi, qui, en l'absence du sultan, exerçait toutes les fonctions inhérentes à la souveraineté; 2° que ces provinces seules avaient un trône كرسى, sur lequel s'asseyait le prince, le sultan, ou son représentant, pour donner ses audiences ou rendre la justice; 3° que dans les mêmes provinces seulement, l'étiquette voulait que le souverain ou son représentant donnât, à certains jours, un repas solennel سماط, auquel assistait un plus ou moins grand nombre d'émirs, de fonctionnaires et autres personnes choisies. C'était là un des attributs de la souveraineté. L'histoire de Makrizi fait souvent mention de ces festins d'apparat, sur lesquels je donnerai ailleurs quelques détails. Je reviendrai également sur ce qui concerne le *naïb*.

(114) Le verbe عَمَدَ à la huitième forme signifie : *faire, effectuer une chose*. On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. 661, f. 178 r°) : اخذوا في المشورة فيما يعتمدوه « Ils commencèrent à délibérer sur ce qu'ils avaient à faire. » Dans l'histoire d'Ebn-kadi-Schohbah (tom. I, man. 643, fol. 117 v°) : سوء اعتماده « Sa mauvaise conduite. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (art. *de l'ouverture du canal*, m. 682, fol. 265 v°) : اعتمد الناس جميعهم تقبيل الارض له « Tout le monde « s'empressa de baiser la terre devant lui. Voyez aussi article *des impôts* et *passim*. Dans la *Vie de Bibars* de Nowaïri (fol. 80 v°) : ما اعتمده السلطان « Ce que fit le sultan. »

prince des Ismaëliens, s'étant rendu auprès du sultan, fut arrêté prisonnier, ainsi que ses compagnons, et envoyé avec eux en Égypte. On continua de bloquer leurs forteresses, jusqu'à ce que les officiers du sultan prirent possession de Khawâbi et d'Olaïkah.

Le premier jour du mois de Rebi-premier, à l'extrémité de la soirée, le sultan partit des environs de Hamah, sans que personne sût de quel côté il se dirigeait. Il prit d'abord le chemin d'Alep; mais, arrivé à Schaïzar, il quitta la route, et se trouva le matin à Hems. De là, il se rendit au château des Curdes, et à la forteresse d'Akkar, inspecta ces deux places, puis arriva à Damas. Il écrivit une lettre, qu'il envoya en Égypte, et dans laquelle, s'adressant aux principaux émirs, il leur disait : « Votre fils....; » et aux autres, « votre frère ou votre père « vous salue, est plein d'affection pour vous, et désire vivement ne pas vous « quitter. Nous préférons votre repos au nôtre; et toutefois, voilà longtemps « que vous vous fatiguez, tandis que nous restons tranquilles. Nous leur notifions les événements qui viennent de se passer, de manière qu'on pourra croire « qu'ils en ont été témoins oculaires, et qu'ils nous ont accompagnés dans la « plupart des expéditions. De ce nombre, sont les faits qui concernent les « Ismaëliens et ceux qui ont rapport aux Arabes. J'avais reçu la nouvelle que les « Tatars se mettaient en campagne, et, si nous fussions partis, toute la population aurait pris la fuite avec précipitation. Quant aux Francs, ils avaient « fabriqué des échelles de fer, et se disposaient à fondre sur les villes de Safad
363 « et de... ورابيزون. Mais, dès que nous arrivâmes dans ces cantons, leurs espérances se trouvèrent complétement déjouées.

« Un fait prouve que nous savons employer, avec un égal succès, tantôt l'épée, « tantôt le poignard. Le prince de Marakiah, qui avait été dépouillé par nous « de ses États, se retira chez les Tatars, pour implorer leur appui. Nous envoyâmes à sa poursuite plusieurs *fedawi* (baténiens). Un de ces hommes « qui est aujourd'hui de retour, nous a rapporté que lui et ses compagnons se « sont précipité sur le prince, et l'ont égorgé. Depuis que nous avons reçu la « nouvelle des mouvements des Tatars, je ne passe jamais la nuit, sans avoir « auprès de moi mes chevaux tout sellés, et je ne quitte point mes vêtements, « pas même les éperons. »

Cependant, on apprit que les Tatars avaient fait une incursion sur le territoire d'Aïntab, et s'étaient avancés vers Omk العمق, au milieu du mois de Rebi-

premier. Le sultan adressa en Égypte un ordre par écrit, de faire partir l'émir Baïsari, à la tête de trois mille cavaliers. Le courrier quitta Damas, à la troisième heure du dimanche, dix-huitième jour du mois, et arriva au Caire, à la troisième heure de la nuit du vendredi, vingt et unième jour du même mois. Baïsari, à la tête de son corps de troupes, se mit en marche, le matin du mercredi.

Les Tatars s'avancèrent du côté de Hârem حارم, et égorgèrent beaucoup de monde. Les troupes d'Alep reculèrent vers Hamah, et Ak-sonkor, suivi de son corps d'armée, arriva de Djinin جينين. La population de Damas s'éloigna précipitamment (115). Le prix d'un chameau s'éleva jusqu'à mille pièces d'argent; et on en exigeait deux cents, pour le louage d'un de ces animaux jusqu'en Égypte. L'émir Baïsari, à la tête de l'armée égyptienne, fit son entrée à Damas, le quatrième jour du mois de Rebi-second. Le sultan, accompagné de ses troupes, se dirigea vers Alep. Il fit partir pour Marasch مرعش l'émir Ak-sonkor-Fârekâni, escorté d'un grand nombre d'Arabes. Alhadj-Taïbars-Waziri, et l'émir Isâ-ben-Mohanna, furent envoyés vers Harran et Roha; le corps qu'ils commandaient étant arrivé à Harran, massacra les Tatars qui se trouvaient dans cette ville, et força le reste de prendre la fuite.

Cependant, on reçut la nouvelle que les Francs, d'accord avec les Tatars, venaient de faire une expédition contre la forteresse de Kakoun; que l'émir Hosam-eddin-*l'ostadar* avait été tué; que l'émir Rokn-eddin-Djâlik avait reçu une blessure (116); et que le gouverneur, Bedjka-Alaï, s'était vu contraint d'évacuer la place. Le sultan partit d'Alep, après avoir défendu que personne ne prît les devants, afin de dérober aux Francs la nouvelle de sa marche. Il entra dans Damas, faisant conduire devant lui un grand nombre de Tatars, faits prisonniers dans la ville de Harran. L'émir Akousch-Schemsi s'étant mis en campagne à la tête des troupes d'Aïn-Djalout, les Francs qui occupaient Kakoun prirent aussitôt la fuite. Ils furent poursuivis par l'armée, qui en tua un grand nombre, délivra de leurs mains quantité de Turcomans, et égorgea un grand nombre d'ennemis. Les Francs, ainsi qu'on le vérifia, perdirent dans cette circonstance, cinq cents têtes de chevaux et de mulets. Le sultan sortit de Damas, le troisième jour du mois de Djoumada-premier, à la tête des troupes de l'Égypte et

(115) Il faut lire جفل au lieu de جعل.
(116) Je lis جرح au lieu de جرد.

de la Syrie, pour faire des courses sur le territoire d'Akka. Lorsqu'il fut arrivé dans la prairie de Bargout مرج برغوث, il éprouva des pluies abondantes, qui allaient toujours en croissant, et arrivèrent à un point qui dépassait toute expression. Les soldats étaient presque morts, faute d'avoir de quoi se mettre à l'abri (117). Le prince se hâta de congédier les troupes de Syrie, et se dirigea vers l'Égypte. Il rentra au château de la Montagne, le vingt-troisième jour du mois. Là, il reçut un présent que lui adressait le souverain de Tunis. Mais, comme ce prince avait, dans sa correspondance, employé des expressions inconvenantes, le présent fut partagé entre les émirs. Le sultan lui écrivit une lettre
364 sévère, lui reprochant qu'il se livrait ouvertement à des actes coupables, qu'il avait pris des Francs à son service ; qu'il n'avait pas osé faire une sortie contre les Francs qui l'assiégeaient, mais qu'il s'était tenu caché. « Un homme tel « que vous, lui disait-il, n'est pas digne de régner sur les Musulmans. » Ces paroles étaient suivies de menaces et de conseils.

Sur ces entrefaites, arrivèrent des ambassadeurs envoyés par Roger, pour intercéder en faveur du prince d'Akkâ. Le sultan était assis dans l'arsenal الصناعة, au milieu des pièces de bois et des ouvriers. Les émirs en personne, portaient les agrès des galères qui étaient en construction. A ce spectacle, les députés restèrent frappés d'épouvante. Au mois de Redjeb, le sultan partit pour la chasse, et se dirigea vers Sâlehieh. Mais ayant appris que les Tatars s'étaient mis en campagne, il retourna au château de la Montagne.

Il en sortit le troisième jour du mois de Schaban, et prit la route de la Syrie. Lorsqu'il fut arrivé à Sawadah السوادة, il reçut des ambassadeurs envoyés par les Francs d'Akkâ, pour demander une trêve. Il continua sa marche, le vingt et unième jour de Ramadan, après avoir député vers les Francs l'émir Fakhr-eddin-Aïâr-Moukri, et le *sadr* Fatah-eddin-ben-Kaïserani, le *kâtib-adderedj* (secrétaire du cabinet). Il vint camper dans les plaines de Kaïsarieh, et conclut avec les Francs une trêve, qui devait durer dix ans, dix mois (118), dix heures. La population d'Akkâ sortit en foule, pour voir défiler les troupes. Le sultan monta à cheval, et s'exerça, ainsi que toute l'armée, au jeu de la lance. Il arriva à

(117) Le texte porte لعدم ما يستطيلوا به ; je lis يستظلوا.
(118) Je crois qu'il faut ajouter *dix jours*.

Damas, et fit son entrée dans cette ville, le second jour du mois de Schewal. Des ambassadeurs Tatars se présentèrent devant lui, pour demander la paix. Le sultan, de son côté, députa l'émir Moubâriz-eddin-Tousi, *émir-tabardâr* اميرطبردار et l'émir Fakhr-eddin-Moukri, le *hâdjeb*, qui se joignirent aux ambassadeurs Tatars, et portaient avec eux des présents destinés pour Abaga, fils de Houlagou, et pour d'autres personnes. Ils se mirent en marche le quinzième jour du mois. Lorsqu'ils furent arrivés à la cour d'Abaga, ce prince les combla d'honneurs, les fit revêtir de robes, et leur accorda la permission de partir.

Sur ces entrefaites, le sultan s'occupa avec ardeur à fabriquer lui-même des flèches. Tous les émirs et ses principaux courtisans s'empressèrent de suivre son exemple. Il écrivit à Melik-Saïd et aux autres *naïb* (gouverneurs), pour les engager à faire de même. En conséquence, chacun de ces officiers se livra à l'envi à ce genre de travail. Le sultan fabriqua de sa main un grand nombre de flèches, qu'il tailla, polit et garnit de plumes. Après avoir célébré la fête des victimes, il se dirigea vers le château des Curdes, où il arriva, le vingt et unième jour du mois de Dhou'lhidjah. Il inspecta les travaux de construction, et enjoignit à tous les émirs qui l'accompagnaient de transporter dans l'intérieur de la place les pierres destinées pour les machines. Lui-même travaillait avec eux. Ensuite, il descendit de la citadelle, et s'occupa en personne à réparer et creuser une partie du fossé. Delà, il se dirigea vers la forteresse d'Akkar, où il prit une part active aux travaux de construction. Il ordonna de mettre en jeu les machines de guerre, afin de vérifier le point où iraient tomber les pierres. Ensuite il retourna au château des Curdes, où il revêtit de robes d'honneur tout ce qui s'y trouvait d'émirs et de fonctionnaires (119). Il partit alors pour la chasse; et distribua cinq cents robes d'honneur تشريف, à ceux qui l'accompagnèrent dans ce divertissement. Cette même année, le *kadi-alkodat* Schems-eddin-Mohammed-Ebn-Ibrahim-ben-Abd-alwâhed. . . . . . Kudsi, le hanbali, fut appliqué à la torture. Voici quelle fut la cause de cette catastrophe. Chacun des quatre kadis, établis en Égypte par le sultan, avait pour 365
naïb (substituts) plusieurs kadis qui résidaient dans divers cantons. Taki-eddin-Schebib-Harrâni avait un frère, placé dans la ville de Mahallah, où il était *naïb* (substitut) du *kadi-alkodat*, Schems-eddin, le hanbali (120), et fut destitué par lui.

(119) J'ai lu الخلع على من, au lieu de خلع من; et c'est ainsi que porte le texte de Nowaïri.

(120) Le même fait est raconté par Nowaïri (*Vie de Bibars*, fol. 48 r° et v°).

Schebib, outré de cet événement, adressa au sultan une lettre, ورقة dans laquelle il assurait que le *kadi-alkodat* des hanbalis avait eu entre ses mains en dépôt, des sommes considérables, appartenant à des marchands de Bagdad, de Harran et de Syrie; que plusieurs d'entr'eux étant morts, il s'était approprié l'argent. Le sultan manda Schems-eddin, et l'interrogea sur cet objet. Schems-eddin nia le fait, confirma son assertion par un serment, mais dans lequel il employa des expressions évasives ورى في يمينه (121). Le sultan ordonna de faire une descente dans sa maison. On y trouva une grande partie des objets indiqués par Schebib (122), dont les uns appartenaient à des hommes déjà morts, d'autres à des personnes vivantes. On leva, sur tout ce que l'on découvrit la *zekah* (la dîme) de plusieurs années; et chaque propriétaire encore vivant reçut la restitution de son dépôt. Le sultan, vivement irrité contre le kadi, donna ordre de l'arrêter, et de mettre le séquestre الحوطة sur sa maison, le vendredi, second jour du mois de Schaban. De là il partit pour la Syrie. Schebib, fier de l'avan-

(121) Le verbe ورى à la seconde forme, et accompagné de la préposition ب, signifie : *Simuler une chose, s'en servir pour déguiser une autre chose.* On lit dans les *Prolégomènes* d'Ebn-Khaldoun (fol. 68 v°) : يورّى بحفظ امره « Feignant de prendre à cœur son affaire. » Dans l'histoire du même écrivain (tom. III, fol. 472 r°) : سار مورّيا بالاهواز « Il se mit en marche, feignant de se diriger vers « Ahwaz. » Plus loin (tom. VIII, fol. 310 v°) : سار الى الكرك مورّيا بالصيد « Il s'avança à Karak, « feignant de prendre le divertissement de la chasse. » Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (t. II, f. 140 r°) : اوهم انه ساير الى سمرقند يورّى بذلك عن بغداد « Il laissa croire qu'il marchait sur Samarkand, voulant ainsi déguiser le dessein qu'il avait de se rendre à Bagdad. » Dans l'*Histoire des Seldjoucides* de Bondari (m. 767 A, f. 136 r°) : ورّى عن الهزيمة برحلة الشتاء الى بغداد « Il se mit en « marche, durant l'hiver, pour Bagdad, afin de déguiser sa fuite. » Dans le *Diwan-alinscha* (m. 1573, fol. 217 r°) : يريد التورية به عنه و ستر حقيقته « Il voulait par là déguiser la chose, et en cacher la « vérité. » De là vient le nom d'action تورية que l'auteur du *Tarifât* explique en ces termes : التورية هى ان يريد المتكلم بكلامه خلاف ظاهره مثل ان يقول فى الحرب مات امامكم وهو ينوى احدا من المتقدمين « Le mot *tavriah* signifie que celui qui parle a en vue une chose opposée à celle que son « discours semble indiquer. C'est ainsi que l'on dirait : Dans le combat a péri votre imam, tandis que l'on « voudrait simplement désigner un des principaux chefs. « On lit dans le *Mokhtasar-almaâni* (p. 582) : التورية ويسمى الايهام هو ان يطلق لفظ له معنيان قريب و بعيد و يراد به البعيد « La figure appelée « *tavriah,* ou autrement *ihâm,* consiste à employer un mot qui a deux sens, l'un naturel, l'autre « éloigné, et à donner à l'expression ce dernier sens. » Le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. I, fol. 34 v°), offre ces mots : تقع له التوريات المليحة. Et ailleurs (tom. V, fol. 104 v°) : كتاب حسن كثير التورية. On lit chez le scholiaste d'Omar-ben-Fâred (man. 479, fol. 109 r°) : يكون فيها ايهام التورية.

(122) Je lis avec Nowaïri ما ادّعاه, au lieu de ما اعطاه que présente le manuscrit.

tage qu'il avait remporté sur son ennemi, prétendit que cet homme était un parleur inconsidéré, (123) ادعى انه حشوى, et tenait des discours injurieux pour le sultan. Il fit dresser un acte authentique محضر pour attester le fait. L'émir Bedreddin-Bilik, le *naïb-assaltanah*, convoqua à cette occasion, une réunion judiciaire مجلس, qui se tint, le lundi, onzième jour du mois. Les témoins ayant été cités à comparaître devant cette assemblée, les uns rétractèrent (124) leur déposition, d'autres y persistèrent. Ceux-ci furent punis par le *naïb* (125), qui les fit promener ignominieusement جرسهم (126). Comme il avait reconnu avec évidence que Schebib avait contre le kadi une animosité personnelle, il le

(123) Le mot حشوى se trouve, avec le même sens, dans un passage du *Kitab-alagâni*, où on lit (tom. II, fol. 330 r°): لاعتقاده مذهب الحشوية « Attendu qu'il suivait les opinions des hommes in-« considérés. » Dans la *Description de l'Égypte*, de Makrizi (tom. II, man. 798, fol. 296 v°) مخاصمة الحشوية من العوام. « L'inimitié des êtres étourdis, qui faisaient partie du peuple. » Le même terme se rencontre dans le *Commentaire* de Zamakhschari sur l'Alcoran (t. II, f. 135 v°), et l'on y trouve employés, comme expression synonyme, les mots اهل الحشو. On y lit: ليتميز المحققون من اهل الحشو. « Afin que les hommes véridiques se distinguent des parleurs inconsidérés » Cet adjectif est formé du mot حشو qui signifie, suivant l'auteur du *Tarifât* : « Un discours prolixe, qui n'offre « rien d'utile. » Ce terme se trouve, avec ce sens, dans le *Kitab-alagâni* (tom. I, fol. 1 et 2). Ailleurs (tom. IV, fol. 206 r°) كان فيها حشو كثير « C'était une prolixité fatigante. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-Khallikan (man. arab. 730, fol. 392 r°) ليس فيه من الحشو شي « Il n'y avait dans tout cela aucune « trace de prolixité. »

(124) Je lis, avec Nowaïri, نكل, au lieu de تكلم qu'offre le manuscrit.

(125) Le texte porte اخرق النايب بمن شهد. Le verbe خرق, à la quatrième forme, suivi de la préposition ب, signifie *punir*. On lit dans la *Vie de Melik-Aschraf* de Nowaïri (man. d'Asselin, fol. 156 v°): كان قصد الوزير الاخراق به بالضرب « L'intention du vizir était de le punir par la bastonnade. » Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. I, fol. 21 r°) : حصل عليه من السلطان اخراق « Il éprouva « une punition de la part du sultan. » Ailleurs (t. V, fol. 200 r°) : قرّر على كل سوق شي من المال واستخرجوه بالضرب والاخراق « On imposa sur chaque marché une contribution qu'on exigea par la « bastonnade et d'autres châtiments. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-kadi-Schohbah, (t. I, m. 643 fol. 23 v°) : حصل لاقسنقر نايب غزة من الفخرى اخراق عظيم « Ak-sonkor, *naïb* (gouverneur) de « Gazah, éprouva, de la part de Fakhri, un châtiment terrible. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (article *des ponts*, m. 682) : النايب مستمر على الاخراق به « Le *naïb* continuait à « le punir. » Et ailleurs (man. 673 C, t. III, fol. 22) : اخرق بجماعة من اماثل الناس « Il punit un « grand nombre des hommes les plus importants. » Ailleurs (man. 798, fol. 278 v°) امر بقطع اكمام النساء واخرق بهن « Il ordonna de couper les manches des femmes et punit ces femmes. » Et enfin (fol. 335 r°) غضب منكوتمر واخرق بهم « Mankou-Timour se mit en colère, et les punit. »

(126) J'ai expliqué plus haut le verbe جرس. Je dois ajouter que, si je ne me trompe, une cir-

fit arrêter, et mettre le séquestre sur ses biens. Le kadi fut reconduit dans la prison du château de la Montagne, où il resta enfermé durant plusieurs années. Le sultan ne lui donna pas de successeur dans les fonctions de kadi des hanbalis (127).

Cette même année, les deux schérifs, Djemâz et Gânem se rendirent à la Mecque, dont ils restèrent maîtres, l'espace de quarante jours; mais bientôt Abou-Nemi arriva, et reprit sur eux cette ville.

Au mois de Djoumada second, une girafe, dans le château de la Montagne, mit bas un petit, qui fut nourri par une vache (128). Une femme de Damas,

constance particulière a motivé l'emploi de ce verbe. Lorsque l'on promenait ignominieusement un criminel, il était probablement précédé d'une sonnette جرس, au son de laquelle on proclamait la faute qui avait attiré sur ce malheureux la vengeance du prince. Je trouve une sonnette employée dans une circonstance qui a quelque analogie avec le fait dont nous parlons. On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (m. 682 f. 387 r°) : ضرب بالجرس فى البلد ان لا يتخلف احد ممن نهب شيا حتى ياتى بما نهبه و يردّه « On fit proclamer dans la ville au son de la cloche, que « tous ceux qui avaient pris part au pillage ne manquassent pas de rapporter et de restituer ce qu'ils « avaient enlevé. » Dans le même ouvrage (man. 798, fol. 294 v°) on lit, en parlant d'un édit: ضرب بالجرس فى الاسواق والطرقات « Il fut proclamé, au son de la cloche, dans les places et les rues » Et ailleurs (fol. 297 r°) راى لوحا على قيسارية فيها سبّ السلف فانكره وما زال واقفا حتى اقلع وضرب بالجرس فى ساير طرقات مصر والقاهرة « Il vit, sur une *kaïseriah*, une plaque qui contenait des paroles injurieuses pour les anciens apôtres du musulmanisme. Il désapprouva la chose, et « resta là jusqu'à ce que l'on eût enlevé cette plaque. Le fait fut annoncé, au son de la cloche, dans « toutes les rues de Misr et du Caire. »

(127) Suivant le récit de Nowaïri (fol. 48 v°), Schems-eddin recouvra sa liberté, au milieu du mois de Schaban de l'année 672.

(128) Le même fait est rapporté également par Aboul'lmahâsen (*Histoire d'Égypte*, ms. 661, fol. 200 r°), le prétendu Hasan-ben-Ibrahim (fol. 208 r°) et Soïouti (*Histoire d'Égypte*, man. 791, fol. 375 v°). Ce dernier historien rapporte, par erreur, cet évènement à l'année 667. Masoudi est, à ma connaissance, le premier auteur arabe qui ait parlé de la girafe. La description qu'il donne de cet animal (*Moroudj*, t. I, fol. 166 r°) est fort exacte, et je l'ai traduite et publiée il y a longtemps (*Mémoires sur l'Égypte*, t. II, pag. 184). L'histoire orientale fait souvent mention de girafes, qui étaient ordinairement un des présents que les souverains de l'Égypte envoyaient à des princes étrangers. Au rapport de Nowaïri (man. d'Asselin, fol. 12 v°) et de l'auteur de la *Vie de Bibars* (man. ar. 803, fol. 25 r°), parmi les présents que ce prince adressa à l'empereur d'Allemagne, l'an 660 de l'hégire (de J. C. 1261), se trouvait une girafe. L'année suivante (man. 803, fol. 38 v°, *Histoire des Sultans Mamlouks*, t. I, p. 216) plusieurs de ces animaux furent envoyés par Bibars à Bérékeh, khan du Kaptchak. Probablement, un des motifs qui déterminèrent le choix de ce genre de présent fut la curiosité qu'avait précédemment témoignée le souverain mongol, qui avait adressé à

mit au monde, en une seule couche, sept fils et quatre filles, après une grossesse qui avait duré quatre mois et dix jours. Tous les enfants moururent; mais la mère survécut à cet événement.

Cette année vit périr 1° Tadj-eddin-Abou'lkasem-Abd-errahman-ben-Radi-eddin-Abd-allah-Mohammed.... Mauseli, de la secte de Schaféï, qui mourut à Bagdad, âgé de soixante-douze ans; 2° Kemâl-eddin-Aboul'fadl-Selar-ben-Hasan-ben-Omar-Arbeli, le schaféï, qui mourut à Damas, à l'âge de soixante-dix ans;

des ambassadeurs égyptiens de nombreuses questions sur l'Égypte, les éléphants et les girafes (*ibid.*, pag. 215). Lors du traité de paix que le sultan Bibars conclut, l'an 674 de l'hégire (de J. C. 1275), avec le roi de Nubie, ce dernier prince s'engagea à livrer chaque année, entre autres présents, trois éléphants, trois girafes et cinq panthères femelles (Nowaïri, man. d'Asselin, fol. 89 r°), ou, suivant un autre récit (*Mémoires sur l'Égypte*, t. II, p. 100) une girafe. L'an 685 de l'hégire (de J. C. 1286; *Id.*, *ibid.*) un ambassadeur, envoyé par Ador, prince du pays d'*Alabwâb* الابواب, situé au-delà de la Nubie, présenta au sultan Kelaoun plusieurs éléphants et une girafe. Dans l'expédition que les Égyptiens entreprirent cinq ans après contre la Nubie (*Ibid.*, p. 110), ils s'avancèrent au midi jusqu'à un désert affreux, qui servait de retraite aux éléphants, aux girafes et aux autruches. L'an 741 de l'hégire (de J. C. 1340), le présent envoyé par le sultan d'Égypte au prince de Mâredin consistait en un éléphant, une girafe et quatre panthères (*Histoire d'Égypte*, man. de M. Marcel, aujourd'hui dans ma bibliothèque, fol. 225 v°). L'an 765 de l'hégire (de J. C. 1363) on amena de l'Égypte à Damas un éléphant et une girafe (Ebn-Kadi-Schohbah, t. I, man. 643, fol. 172 v°).

Ebn-Khaldoun (*Histoire*, tom. VI, fol. 169 r°) fait mention d'une girafe qui avait été envoyée en présent par le roi de Mâli مالي au souverain du Magreb. Ailleurs (tom. VII, fol. 22 r°) il parle d'une autre girafe, donnée également en présent. Au rapport de Makrizi (*Solouk*, tom. II, fol. 232 r°), l'an 795 de l'hégire (de J. C. 1392) un ambassadeur envoyé par le prince de Dahlak, offrit au sultan d'Égypte un éléphant, une girafe et un grand nombre d'esclaves mâles et femelles. L'an 806 de l'hégire (de J. C. 1403) une girafe fut envoyée à Timour ou Tamerlan par le sultan d'Égypte (Ebn-Kadi-Schohbah, t. II, man. 687, fol. 214 r°). L'auteur du *Zafer-nameh* (de mon manuscrit, fol. 364 v°) parle aussi de cet événement. Ruy Gonzales de Clavijo (*Vida del gran Tamorlan*, 2e édit., p. 107 et 108), qui résida comme ambassadeur à la cour de Tamerlan, étant arrivé à la ville de Khoï, rencontra l'envoyé égyptien qui conduisait les présents destinés pour le souverain tartare, et parmi lesquels se trouvait la girafe, que l'officier espagnol désigne par le nom de *jornufa*, et qu'il décrit en ces termes: « Cet animal avait le corps aussi grand que celui d'un cheval, le cou très-« long, les jambes de devant beaucoup plus longues que celles de derrière, et le pied fendu comme « le bœuf. Du sabot du pied de devant jusqu'au sommet de l'épaule, la hauteur était de seize palmes; « et on en comptait tout autant, depuis les côtes jusqu'à la tête. Lorsqu'il voulait étendre le cou, « il s'élevait si haut, que c'était une chose extraordinaire. Le cou était menu comme celui du cerf; « les jambes de derrière étaient si courtes, relativement à celles de devant, qu'on aurait pu croire « que l'animal était assis, quoiqu'il fût levé; la croupe était tombante comme celle du bufle; le « ventre était blanc, le corps de couleur d'or, et entouré de grandes raies blanches; la tête ressem-« blait à celle d'un cerf; les narines étaient placées au bas de la face; le front présentait une pointe

14.

3° Imad-eddin-Abou-Abd-allah-Mohammed-ben-Seni-eddin-Abi'lganâïm-Salem... Dimaschki. Il mourut, au même âge, dans la même ville. 4° L'émir Amin-eddin-Abou'lhasan-Ali-ben-Othman.... Arbeli, homme de lettres اديب et poëte,
366 qui avait renoncé à la profession militaire لجندية, pour se livrer tout entier aux exercices religieux. Il était âgé de soixante-huit ans, et mourut sur le chemin du Fayoum (129). Le scheïkh Ali-Bakka, homme vertueux, mourut dans la ville

« élevée et aigue; les yeux étaient très-grands et arrondis; les oreilles semblables à celles d'un « cheval. Auprès des oreilles on voyait deux petites cornes rondes, et, en grande partie, couvertes de « poil, en sorte qu'elles ressemblaient à un bois de cerf naissant. Le cou était si long, et tellement « susceptible de s'étendre, au gré de l'animal, qu'il pouvait atteindre, pour prendre sa nourriture, « au sommet d'une muraille de cinq à six *tapia* de hauteur. Il allait aussi cueillir à la cime d'un « grand arbre les feuilles qui formaient sa nourriture habituelle. » Schiltberger (*Reise in das Orient*, pag. 99) désigne la girafe par le nom de *surnosa*; mais ce voyageur se trompe évidemment lorsqu'il assure que l'Inde est la patrie de cet animal. Nous lisons dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (tom. I, man. 797, fol. 371 v°), que, dans la fête solennelle célébrée par le khalife Aziz, l'an 380 de l'hégire (de J. C. 990) on conduisit devant lui des éléphants et une girafe; que (fol. 373 v°) dans d'autres occasions, plusieurs girafes marchaient devant le khalife; que (fol. 389 r°) l'on fabriquait, pour l'usage du prince, des vases d'or qui offraient la figure de girafes, d'éléphants et autres animaux; que (fol. 394 r°) lors des réjouissances qui avaient lieu, à l'époque où le Nil était arrivé à sa plus grande hauteur, le trésor faisait faire des statuettes, qui représentaient des éléphants, des girafes. Baldensel ou Boldensleve, qui voyageait en Égypte dans le XIVe siècle (Canisii, *Lectiones antiquæ*, tom. IV, pag. 341), vit au Caire une girafe. Frescobaldi, vers le même temps, vit dans la même ville trois de ces animaux (*Viaggio in Egitto e in Terra Santa*, p. 98). Sigoli (*Viaggio al monte Sinai*, p. 26) parle de la girafe et en donne une description fort exacte. Baumgarten (*Peregrinatio in Ægyptum, Arabiam*, etc., pag. 68) fait mention d'une girafe, et la désigne par le nom de *Ziraphus*. Belon (*Observations*, pag. 263-264), Villamont (*Voyages*, pag. 497) décrivent également cet animal. Mais je m'arrête ici, pour ne pas répéter inutilement les détails consignés dans d'autres ouvrages.

(129) Suivant Abou'lmahâsen (man. 661, fol. 221 r° et v°) ce fut dans la ville de Fayoum que mourut ce personnage, au mois de Djoumada premier. Il était né l'an 602 de l'hégire (de J. C. 1205) et fut un des principaux poëtes de la cour de Melik-Nâser-Salah-eddin-Iousouf, prince de Syrie. Parmi ses vers, l'auteur cite ceux qu'il adressa à un homme éminent, en lui envoyant un don: « Ce présent vient de la part d'un esclave sincère dans son dévouement. Il prouve la pauvreté du « donateur.

« Il n'est nullement proportionné à mon rang, ni à celui de mon maître; mais il est tel que peut « le permettre ma fortune. «

Il dit ailleurs :

« Aie soin de veiller sur ta langue; c'est ce que tu peux faire de plus avantageux. Veille sur « tes yeux; écoute mes conseils et mes avis sincères.

« Combien d'inimitiés sont nées d'un mot! Combien de passions ont été produites par un regard. »

de Khalil (Hebron), dans les premiers jours du mois de Redjeb. Il s'était distingué par un grand nombre d'actes surnaturels (130).

Le cinquième jour du mois de Moharrem, le sultan fit son entrée dans la ville AN
de Damas. Des nouvelles arrivées coup sur coup, annonçaient que les Tatars 671
s'étaient mis en campagne. Le prince partit de la ville, sur les chevaux de la poste, la nuit du sixième jour, après la dernière heure du soir, accompagné des émirs Baïsari, Akousch-Roumi, Djermek le *silâh-dâr,* Djermek-Naseri, Sonkor-Alfi, le *silâh-dâr,* et Alem-eddin-Schakir, *moukaddam-alberid* مقدم البريد (surintendant de la poste.) Poursuivant sa marche sans interruption, il arriva au château de la Montagne, le samedi, treizième jour du mois. Il n'était point attendu, et il surprit tout le monde, lorsqu'il entra, à cheval, dans la citadelle. De là, il se rendit au *meïdan*, où il joua à la paume. Puis, il donna l'ordre de faire partir les troupes pour la Syrie. Il écrivit aux émirs qui résidaient à Damas (131), que bientôt, de Birah, il inspecterait la province, attendu que son voyage avait eu pour but de régler les affaires du pays. En même temps, il envoya des papiers apostillés de sa main علايم بخطه, sur lesquels on pût écrire à Damas et expédier dans les divers cantons des réponses aux dépêches apportées par la poste. L'émir Seïf-eddin, le *dewâdar*, résidait dans le château de Damas, afin de faire partir les lettres et les courriers البريدية. Le lundi, quinzième jour du mois, le sultan monta à cheval, se rendit à Misr (Fostat) et s'embarqua sur le fleuve. Les galères simulèrent en sa présence un combat naval. Le mercredi, 17 du même mois, le sultan fit partir les troupes destinées pour la Syrie. Le 19, le prince se mit en marche pour cette province, sur les chevaux de la poste, accompagné de ceux qui étaient venus avec lui, et entra de nuit, dans la citadelle de Damas.

Au mois de Safar, on vit arriver des ambassadeurs du roi Abaga, et ceux du pays de *Roum ;* ils furent reçus avec peu d'égards, et on leur enjoignit de faire le *Djouk* ان يضربوا جوك (132) devant les deux *naïb* (gouverneurs) d'Alep et de

(130) Cette année, au rapport d'Abou'lmahâsen (fol. 221 v°), la hauteur primitive du Nil fut de sept coudées deux doigts, et la crue s'éleva à dix-huit coudées onze doigts.

(131) Après le mot الامرا, il faut lire المقيمين, comme dans le texte de Nowaïri.

(132) Dans les notes qui accompagnent l'*Histoire des Mongols* (pag. 322-323), j'ai donné des détails assez étendus sur cette sorte de génuflexion, usitée chez les Mongols, et par laquelle les inférieurs témoignaient à leur supérieur leur soumission et leur respect. Aux exemples que j'ai produits, on peut ajouter les suivants : Dans le *Fâkihat-alkholafâ* d'Ebn-Arabschah (p. 235), on lit: يضربون له الجوك; et plus loin (pag. 243) ضربوا له الجوك.

Hamah. Ils étaient chargés de demander que Sonkor-aschkar vînt négocier la paix. Mais ils changèrent de langage, et prétendirent que le sultan ou celui qui tenait après lui le premier rang, se rendît auprès d'Abaga, pour conclure le traité. Le sultan dit aux envoyés : « Puisque c'est Abaga qui désire la paix, il faut qu'il « vienne négocier en personne, ou qu'il délègue, pour cet effet, un de ses frères. » Sur les ordres du prince, les troupes complétement armées comme pour le combat, exécutèrent différentes évolutions, dans le *meïdan*, situé hors de Damas. Tout cela se passait sous les yeux des ambassadeurs, qui furent congédiés le quatrième jour du mois de Rebi premier. Ce même mois, le sultan prit possession de la ville de Sahioun, qui lui fut remise par Sâbik-eddin et Fakhr-eddin, tous deux fils de Seïf-eddin-Ahmed-ben-Modaffer-eddin-Othman-ben-Mankoures, après la mort de celui-ci, et en vertu de ses dispositions testamentaires. Le prince combla de bienfaits les deux frères, leur accorda le rang d'émirs, et envoya leurs familles à Damas.

Cependant, on reçut la nouvelle que les Tatars étaient venus camper devant
367 Birah, et avaient dressé contre cette place des machines de guerre; qu'ils occupaient les bords de l'Euphrate, et en gardaient les gués, afin de fermer le passage à ceux qui voudraient venir les attaquer. Le sultan envoya du côté de Hârem l'émir Fakhr-eddin-Hemsi, à la tête d'une partie des troupes de l'Égypte et de la Syrie. L'émir Ala-eddin-alhâdj-Taïbars-Waziri, marcha dans une autre direction, accompagné d'un corps d'armée. Le sultan partit des environs de Damas, conduisant avec lui des barques démontées et portées sur des chariots. Après une marche rapide, il arriva près des bords de l'Euphrate, et trouva les Tatars postés sur le bord. Il fit lancer à l'eau les barques qu'il avait amenées, et qu'il remplit de combattants. Les Égyptiens et les Tatars firent pleuvoir les uns sur les autres une grêle de flèches. Bientôt après, l'émir Kelaoun se précipita dans l'Euphrate, qu'il traversa à gué, suivi d'une troupe nombreuse. Il attaqua les Tatars, les battit, et les mit dans un désordre complet. Aussitôt les bataillons الطلب s'élancèrent dans l'Euphrate, et le passèrent à la nage. Les cavaliers étaient serrés l'un contre l'autre, tenant la bride de leurs chevaux, et se servant de leurs lances en guise de rames. Ils étaient couverts de fer, aussi bien que leurs chevaux. Ils avançaient en colonnes pressés, et le cliquetis de leurs armes, se mêlant à l'agitation des vagues, formaient un bruit effrayant. Le sultan mit pied à terre طلع un des premiers, et prit possession du camp ennemi, ou il rendit grâce à Dieu, par une prière accompagnée de deux *rikah*. Puis il détacha à droite et à gauche des

corps de troupes qui massacrèrent ou firent prisonniers quantité d'ennemis. L'armée resta campée la nuit du lundi. Bientôt on reçut la nouvelle que les Tatars avaient fui précipitamment de devant Birah, accompagnés de Derbaï leur chef abandonnant leurs bagages et leurs provisions; que les habitants de la ville s'étaient emparés de tous ces objets, qui avaient été pour eux une ressource précieuse. Le sultan séjourna quelque temps, pour attendre que les Tatars vinssent l'attaquer ; mais aucun ne se présenta. A la tête de toutes ses troupes, il traversa l'Euphrate comme il avait fait la première fois. Mais ce passage ne put s'effectuer qu'avec de nombreuses difficultés et des dangers effrayants. Le prince se rendit dans la ville de Birah, revêtit le *naïb* (gouverneur) d'une robe d'honneur, et lui fit présent de mille pièces d'or. Tous les habitants reçurent de lui des vestes, des marques de munificence, et il leur fit distribuer une somme de cent mille dirhems. Le sultan laissa dans la place un corps de troupes, pour renforcer la garnison. Après quoi, il reprit la route de Damas, où il fit son entrée le troisième jour du mois de Djoumada second, précédé des émirs; il partit ensuite pour l'Égypte, et arriva au château de la Montagne, le vingt-cinquième jour du même mois. Il mit en liberté l'émir Izz-eddin-Dimiati, lui donna pour demeure la maison du vizirat, et lui assigna des gratifications رواتب. Ensuite, il le manda auprès de lui, but avec lui le *kumiz*, en présence des principaux émirs. Le sultan lui ayant donné, de sa propre main, la coupe هناب (133) toute pleine de liqueur; Izz-eddin lui dit : « Seigneur, nous avons blanchi, et notre vin a « pris aussi la couleur blanche. » Tous les émirs, les vizirs, les kadis et les commandants furent revêtus de robes d'honneur. Après quoi, les ambassadeurs de Mangou-Timour, ceux de l'empereur Lascaris et ceux des Ismaëliens الدعوة, reçurent leur audience de congé, et se mirent en route dans le mois de Schaban.

Le douzième jour du mois de Schewal, on arrêta le scheïkh Khidr-ben-Abi-Bekr- 368

(133) Le mot *hanáb* هناب, qui a une si grande ressemblance avec le terme français *hanap*, signifie un *vase*, une *coupe*. On lit chez notre auteur (m. 672, pag. 383) : كان له ثلاث هنابات. « Il avait « trois coupes. » Plus loin (*Ibid.*) تناول ذلك الهناب وشرب ما فيه. « Il prit cette coupe, et but la « liqueur qu'elle contenait. » Et (pag. 384) السم الذى كان فى الهناب. « Le poison que contenait « la coupe. » Ailleurs (tom. III, man. 674, fol. 124 r°) هناب بلور. « Une coupe de cristal. » Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. IV, man. 750, fol. 89 v°) للسلطان ثلاثة هنابات مختصة به كل هناب مع ساق فمن اكرمه السلطان ناوله هنابا. « Le sultan avait trois coupes, destinées exclu- « sivement pour lui; chacune était entre les mains d'un échanson. Lorsque le prince voulait témoi-

ben-Mousa, *scheïkh* du sultan, et il fut mis en prison dans le château de la Montagne. Le vingt-deuxième jour de Dhou'lhidjah, le prince s'empara du reste des forteresses qui avaient appartenu à la secte des Ismaëliens الدعوة الاسماعيلية, savoir : Maïnakah (134), Kadamous et Kahf. On y célébra l'office du vendredi; on implora la faveur de Dieu pour les compagnons du prophète (135). On fit

« guer à un hôte une considération particulière, il lui présentait une coupe. » Plus loin (*Ibid.*) جعل السلطان الورقة في الهناب. « Le sultan posa le papier dans la coupe. » Et (*Ibid.*) اخذ الساقي الهناب وملاه .. فشربه. « L'échanson prit la coupe, et la remplit : le prince but la liqueur. » Dans l'*Histoire* de Nowaïri (26e partie, m. de Leyde, f 104 v°.) on lit que, dans le moment du couronnement d'Oktaï, ملا اخوه الاصغر وهو الغو نوين هنابا من المشروب فناوله اياه فعند ذلك قام جميع من حضر من اعمامه واخوته وامراء التمانات فضربوا جوك. « Son plus jeune frère, Algou-Noïan, rem-« plit une coupe de liqueur, et la lui présenta. Au même instant, tous ceux d'entre ses oncles, ses « frères, et les émirs de *touman*, qui se trouvaient présents, se levèrent, et firent la cérémonie ap-« pelée *Djouk*. » Et plus bas (*Ibid.*) شرب اوكداي خان ذلك الهناب « Oktaï-Khan but le contenu « de cette coupe. » Dans la *Vie de Melik-Saïd*, qui fait partie de la même histoire (man. d'Asselin, fol. 96 r°) اخرجت له هنابا فيه مشروب « Elle lui présenta une coupe remplie de liqueur. » Et (fol. 99 v°) للسلطان هنابات ثلاثة « Le sultan avait trois coupes. »

(134) Plus haut, j'ai lu *Mounikah* المنيقة, suivant ce que portait le manuscrit. Ici le texte offre المنيعة, mais je crois devoir préférer la leçon *Maïnakah* المينقة, qui se trouve dans deux passages de Nowaïri (fol. 63 v° 64 r°). Cet historien (m. d'Asselin, f. 64 r°) nous donne sur cette place les détails suivants. « Elle est située dans la montagne de Rawâdif جبل الرواديف. Elle eut pour fondateur un « homme appelé Nasr-ben-Mousrif-Rawâdifi, qui était parvenu à s'assujettir tous les Musulmans éta-« blis dans cette montagne, ainsi que dans les environs, et avait acquis une puissance imposante. « Ayant été fait prisonnier et conduit à Antioche, il parut se repentir de sa conduite, et fut relâché; « mais bientôt après, il recommença à tourmenter les Musulmans et les Grecs. Fait de nouveau pri-« sonnier, il demanda pardon, et donna son fils en otage. Voulant se montrer sincèrement attaché » aux Grecs, il leur dit : « Il existe sur la frontière de l'empire, à l'extrémité de la montagne de « Rawâdif, un village appelé *Maïnakah*, dont la position est extrêmement favorable pour bâtir une « forteresse, qui protégera toute la contrée environnante. » Sa proposition ayant été accueillie, il dit « aux Grecs : « Les Musulmans ne souffriraient pas que vous entreprissiez cette construction; mais je « me charge de les tromper, en leur faisant accroire que la place est destinée pour moi; et, lors-« qu'elle sera terminée, je vous la remettrai. » Les Grecs, convaincus de la sincérité de ses paroles, « l'aidèrent de tout leur pouvoir. Lorsque la ville fut en état de défense, il s'occupa d'en construire « une encore plus forte. Nicetas, gouverneur d'Antioche, s'avança vers cette place, l'an 422, et l'as-« siégea sans succès. Il revint l'attaquer, s'en rendit maître, et rasa entièrement les tours qui la dé-« fendaient. Depuis cette époque, elle fut rebâtie, et passa sous la domination des Ismaëliens. »

(135) Le texte porte ترضّي عن الصحابة. Le verbe رضي, à la cinquième forme, signifie proprement : *chercher à fléchir quelqu'un, à capter sa bienveillance*. Dans les *proverbes* de Meïdani (proverbe 72) le verbe ترضّي est expliqué par ارضي بمشقة وجهد. « Il le fléchit avec peine et efforts. » Dans le *Kitab-alagâni* (tom. II, f. 161 v°) تبعني وترضّاني. Il me suivit, et s'efforça de me fléchir. »

disparaître toutes les pratiques criminelles, et l'on afficha ouvertement les dogmes et les attributs de l'Islamisme.

Cette année, le gouverneur de Kous (136) partit d'Asouan, s'avança dans la Nubie, jusqu'au voisinage de Donkolah, et revint sur ses pas, après avoir fait un grand carnage, et enlevé beaucoup de prisonniers. Dans le même temps, le sultan se rendit maître de toutes les villes et de toutes les forteresses du territoire de Barkah. Cependant on s'occupait avec activité de construire des galères, et de placer des machines de guerre sur les remparts d'Alexandrie. Bientôt cent de ces machines se trouvèrent complètement disposées. Car on annonçait de tous côtés que les Francs se préparaient à faire une expédition, pour venir attaquer les places frontières de l'Égypte.

Cette même année, la forteresse de Kaïnouk كينوك (137), située dans l'Arménie, fut conquise par les armes de l'émir Hosâm-eddin-Ladjin-Atâbi. En même temps, on acheva la reconstruction de la *Sakhrah* de Jérusalem. A la même époque, le sultan s'achemina vers le Nil pour s'exercer à la nage. Il était revêtu d'une cuirasse زردية (138) flottante مسبلة. On avait, par son ordre, disposé

Ailleurs (tom. IV, fol. 108 r°) ترضّاها فابت ان ترضى عنه. « Il essaya de la fléchir, mais elle refusa de se réconcilier avec lui. » Plus loin (fol. 155 v°) ترضّاه وارضاه. « Il essaya de le fléchir, et en « vint à bout. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-Khaldoun (tom. III, fol. 5 v°) خرج ابن عامر وترضّى زيادا. « Ebn-Amer sortit, et chercha à fléchir Ziad. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (tom. I, man. 656, fol. 42 r°) قام اليه وترضاه واعتذر اليه. « Il s'avança vers lui, chercha à le fléchir, et lui « adressa des excuses. » Plus loin (fol. 197 v°) ارسل السلطان الى سودون طازمن يترضّاه فما رضى « Le sultan envoya vers Soudoun-Taz des députés qui devaient essayer de le fléchir; mais il résista à « leurs instances. » Le même verbe, à la même forme, signifie *employer la formule* رضى الله عنه. On lit dans l'*Histoire* de Nowaïri (man. arab. 702, f. 36 v°) السنّة يترضّون عن ابى بكر وعمر. « Les Sun- « nites disent, en parlant d'Abou-Bekr et d'Omar, que *Dieu les traite avec bienveillance.* » Dans le *Bark-Yémani* (m. 827, f. 73 r°) يذكر من الخلفا الاربعة يترضى عن امّهات المسلمين. Et (*ibid*) سيّدنا ابابكر الصديق بلفظ الترضى لا الصلاة « Il employait en parlant d'Abou-Bekr la formule رضى الله عنه, et non pas celle de صلى الله عليه. » A la deuxième forme, le verbe prend aussi quelquefois la même signification. On lit dans la *Vie du sultan Melik-Aschraf* (de mon manuscrit, fol. 12 v°) ارضّى عن خلفايه الاربعة وآله وعترته. « J'appellerai la bienveillance de Dieu sur les quatre khalifes « du prophète, sa famille et sa parenté. »

(136) Je lis ساروا الى قوص au lieu de ساروا الى قوص.

(137) Suivant le témoignage de l'historien de la *Vie de Bibars* (man. 803, fol. 132 v°), cette ville est la même que celle de Hadath الحدث, dont il est fait mention dans les vers de Motanebbi.

(138) Le mot زرديّة signifie *une cuirasse, une cotte de maille.* On lit dans l'ouvrage intitulé *Diwan-alinschâ* (man. 1573, fol. 122 v°) هى زردية داوودية يلبسها تحت قماشه اذا كان فى تسيير او موكب

plusieurs tapis, sur lesquels se placèrent l'émir Hosâm-eddin, le *dawâdâr*, et l'émir Ala-eddin-Idagdi, l'*ostâdâr*. Le prince les traîna, ainsi que deux chevaux; et nagea d'une rive à l'autre, malgré le poids de sa cuirasse (139).

Cette année vit périr 1° Schehab-eddin-Abou-Sâleh-Obaïd-allah-ben-Kemâl-Abou'lkâsem-Omar..... Halebi, qui mourut à Alep, à l'âge de soixante-deux ans; 2° Fakhr-eddin-Abou-Mohammed-Abd-alkâher-ben-Abd-algani-ben-Mohammed... Harrâni, le hanbali, qui mourut à Damas, à l'âge d'environ soixante ans; 3° le littérateur Mokhlis-eddin-Abou-Ishak-Ibrahim-ben-Mohammed-ben-Hibet-allah.... Hamawi; 4° le schérif Scherf-eddin-Abou-Abd-allah-Mohammed-ben-Ridwan-Hasani, copiste الناسخ, écrivain habile, et historien, à l'âge de soixante-sept ans (140).

AN 672 Au mois de Moharrem, on démolit la porte du palais, appelée *Bâb-albahr* باب البحر (la porte du fleuve), située vis-à-vis le *medreséh* (collége) Kâmelieh, entre les deux palais. On y trouva un coffre, dans l'intérieur duquel était une figure de cuivre jaune, placée sur un siége fait en forme de pyramide, qui avait une palme de hauteur, et était porté sur des pieds de cuivre. L'idole était assise, et avait les mains élevées. Elles soutenaient un chapelet qui avait trois palmes de tour, et sur lequel se trouvait une inscription. Le coffre renfermait une tablette, du genre de celles qui servent aux enfants. Les caractères que l'on y avait gravés, étaient en grande partie effacés. On y lisait seulement le nom de Bibars (141), ce qui causa une surprise universelle. Cependant on reçut la nouvelle que le prince Abaga s'était mis en campagne. Le sultan partit du château de la

حفل احترازا من عدو غادر « C'était une cuirasse, de la fabrique de David, que le prince portait « sous ses habits, dans ses voyages, ou dans les marches solennelles, afin de se garantir des attaques « perfides d'un ennemi. » On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. 659, fol. 124 v°) ابيع الزردية بدرهم « La cuirasse fut vendue un dirhem. » Dans l'*Histoire* de Nowaïri (26e partie, ms. de Leyde, fol. 13 r°) قيل له اخلع الزردية وكان لايزال يلبسها « On lui disait : Laisse-là ta cui- « rasse; mais il ne cessait de la porter. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (tom. I, m. 797, fol. 344 v°) الزرديات السابلة « Les cuirasses flottantes. » Dans le *Roman d'Antar* (tom. III, fol. 143 v°) زردية داوودية « Une cuirasse, de la fabrique de David. » Et plus loin (*ibid.*) زردية ضيقة الزرد « Une cuirasse à mailles serrées. »

(139) L'auteur de la *Vie de Bibars* (man. 803, fol. 132 v°) nous apprend qu'il fut témoin oculaire de ce tour de force.

(140) Cette année la hauteur primitive du Nil fut de sept coudées onze doigts; et la crue s'éleva à dix-sept coudées treize doigts (Abou'lmahâsen, ms. 661, fol. 222 v°).

(141) Nowaïri (man. d'Asselin, fol. 51 r° et v°), l'auteur de la *Vie de Bibars* (man. 803, fol 132 v°, 133 r°) Abou'lmahâsen (manuscr. 661, fol. 201 v°), et Makrizi lui-même (*Description de l'Égypte*, man. 682, f. 242 v°, 243 r°, m. 797, f. 357 r° et v°) nous donnent sur cette découverte des détails

Montagne la nuit du vingt-sixième jour du mois, accompagné des émirs Sonkor- 369
aschkar, Beïbars et Atâmesch-Sadi. Lorsqu'il fut arrivé dans la ville d'Askalon, il expédia au Caire un rescrit portant que toutes les troupes, ainsi que les Arabes, quittâssent l'Égypte sous le commandement de l'émir Bilik, le *khazindâr* (le trésorier). Il régla que tous ceux des habitants du royaume qui posséderaient un cheval prendraient à la guerre une part active; que chacun des bourgs de la Syrie fournirait des fantassins, qui monteraient à cheval suivant leur rang; que les habitants du bourg pourvoiraient à l'entretien de celui qui rejoindrait l'armée. Le sultan fit son entrée dans la ville de Damas, le dix-septième jour de Safar. Le onzième jour du même mois, quatre mille cavaliers des troupes d'Égypte se mirent en route, sous les ordres de leurs commandants, savoir : l'émir Ala-eddin-Taïbars-Waziri, Djemâl-eddin-Akousch-Roumi, Ala-eddin-Katlidjâ, et Alem-eddin-Tatah. Le 18, l'émir Bilik, le *khazindâr*, partit d'Égypte à la tête d'un autre corps. Une lettre du sultan lui enjoignit de camper dans le voisinage de Iafâ. Lorsque l'armée égyptienne fut arrivée à peu de distance de Damas, Bibars quitta cette ville, accompagné d'environ quarante hommes équipés à la légère, et sans avoir avec lui un seul *rikâbdâr* (écuyer). Il se dirigea du côté où était l'armée. Arrivé dans le voisinage du camp, il se présenta sur le front des troupes, après avoir eu soin de se déguiser, lui et tous ceux qui étaient à sa suite. Les *hâbjeb* les prenant pour des Turcomans, leur enjoignirent de mettre pied à terre, mais ils refusèrent d'obéir. Le sultan s'étant avancé seul, pénétra derrière les drapeaux, et ôta le bandeau qui lui couvrait le visage. Les *silahdâr* le reconnurent et le laissèrent passer. Le prince entra, et s'avança avec son cortége habituel. Chacun s'empressa de descendre de cheval et de venir baiser la terre. Le sultan continua sa route, puis s'arrêta pour ranger les troupes en bataille. Dès le matin, il se mit en marche avec son escorte habituelle, et s'occupa jusqu'au soir à décider les affaires que chacun avait à lui soumettre. Alors, il remonta à cheval, accompagné de ceux qui l'avaient suivi, et rentra à Damas. De grand matin, il était à cheval, à la tête de son cortége.

Durant son absence, c'était l'émir Seïf-eddin, le *dawâdâr*, qui avait eu, à Damas, la conduite des affaires, et qui écrivait les réponses sur des feuilles blanches, au-dessus desquelles était l'apostille علامة du sultan. Dans ce même mois, arriva la

bien plus circonstanciés. Je ne les transcrirai point ici, attendu que j'ai, il y a long-temps, publié une traduction du récit de notre auteur (*Recherches sur la langue et la littérature de l'Égypte*, pag. 269 et suiv.).

fuite de l'émir Schems-eddin-Behadur, fils de Melik-Feredj. Ce dernier avait rempli les fonctions d'*émir-tast* امير طست (grand échanson) auprès du sultan Djelal-eddin-Khawarizm-schah, et possédait la ville de Somaïsat. Après la mort de Djelal-eddin, il se rendit maître de la forteresse de Kebran قلعة كبران et de plusieurs autres places du territoire de Nakhdjiwan. De là, il se transporta dans le pays de Roum (l'Asie-mineure) où on lui concéda (142) le canton d'Akserâ. Behadur entretenait une correspondance avec le sultan. Les Tatars en ayant été informés, l'arrêtèrent prisonnier, et le conduisirent à l'*ordou*. Il s'échappa et se rendit à Birah, puis à Damas, où se trouvait Melik-Dâher, qui l'accueillit avec honneur, et lui donna en Égypte le titre d'émir de vingt cavaliers (143.) Cependant le sultan quitta Damas, se diri-

(142) Je lis اقطع au lieu de انقلع.

(143) Nowaïri (man. d'Asselin, fol. 52 r° et v°), l'auteur de la *Vie de Bibars* (man. 803, fol. 133 r°), le prétendu Hasan-ben-Ibrahim (man. non catalogué, fol. 211 r°), donnent, sur l'événement dont il s'agit, des détails plus étendus. Suivant ces écrivains « ce fut en l'année 671 que Schems-eddin-« Behadur commença une correspondance, dont le but était de mettre Bibars au courant de ce qui « se passait chez les Mongols. Le sultan, d'accord avec lui, ourdit une trame, qui aboutit à la mort « tragique du *Catholique* (patriarche) des chrétiens. Celui-ci, qui habitait, à Bagdad, le palais des « khalifes, traitait les Musulmans avec mépris, et leur faisait beaucoup de mal. Le sultan écrivit « une lettre adressée au *Catholique*, et dans laquelle il lui disait : « Nous connaissons l'affection et « l'intérêt que vous portez aux chrétiens qui se trouvent dans nos états; et c'est en votre considé-« ration que nous les traitons avec bienveillance. Grâce à vous, nous sommes parfaitement au fait des « particularités les plus secrètes des affaires des Mongols. » Cette dépêche contenait ensuite des choses imaginaires, et sans aucune réalité, telles que celles-ci : « Nous vous accordons ce que vous « nous avez demandé pour telle personne; nous jurons de remettre telle place à celui que vous « nous avez désigné. Nous savons le remède qu'il faut employer pour l'homme que vous avez en « vue; puisse Dieu faire réussir ce dessein. Vous nous aviez demandé une portion de baume, et des « reliques qui concernent le Messie; nous vous les adressons, aussi bien qu'un fragment de la croix. « Tous ces objets ont été envoyés par nous à Rahbah; et nous avons fait connaître au *naïb* (gou-« verneur) le signe adopté entre vous et moi. Faites partir un homme de confiance, porteur de ce « signe, et qui recevra ces reliques. » Le sultan fit remettre la lettre au *naïb* (gouverneur) de Birah, « et lui enjoignit de la confier à un Arménien, qui devait la porter au *Catholique*; puis, d'écrire à « l'émir Schems-eddin-Behadur, pour lui faire connaître l'objet du voyage du messager et le signa-« lement de cet homme. Behadur fit arrêter l'envoyé et le fit conduire devant Abagâ. Ce prince ayant « pris connaissance du contenu de la lettre, ordonna de mettre à mort le *Catholique*. Behadur rendit « au sultan un grand nombre de services de ce genre. Les Tatars, informés de ses intrigues, l'arrê-« tèrent prisonnier, et le conduisirent à l'*ordou* : les personnes de sa suite et ses mamlouks ayant « pris la fuite, au nombre de plus de deux cents hommes, se rendirent à la cour du sultan, qui leur « assigna des salaires considérables. Quant à Schems-eddin-Behadur, il parvint à s'échapper, et ar-« riva dans la ville de Birah, dont la population sortit à sa rencontre. Il assura qu'il était resté sept

gea sur l'Égypte, et arriva au château de la Montagne, le vingt-quatrième jour du 370
mois de Djoumadâ second. Apprenant par des lettres qui se succédaient rapidement, que les Tatars s'étaient mis en campagne, il enjoignit à l'émir Isâ-ben-Mohannâ, émir des Arabes, de se porter à la rencontre de l'ennemi. Isâ arriva près de la ville d'Anbar, le dix-huitième jour du mois de Schaban. Les Tatars, croyant que c'était le sultan en personne, battirent en retraite et rejoignirent Abagâ, qui reprit la route de ses états.

Dans le milieu du même mois, on mit en liberté le *kadi-alkodat*, Schemseddin, le hanbali. Dans le mois de Ramadan, le sultan enjoignit à ses troupes de se préparer au jeu du *kabak* للقبق (la courge) et à l'exercice de lancer des flèches. Sur dix cavaliers, on en choisissait deux qui se revêtaient de leur plus beau costume de guerre. Le sultan, de son côté, se mettait en marche, accompagné de ses mamlouks, et l'on s'escrimait à coups de lances. Ensuite, les soldats de la *halkah* s'exercèrent à lancer des flèches. Tout émir qui atteignait le but, recevait un cheval des écuries particulières du sultan, avec son harnais بتشاهيره. Un soldat de la *halkah* ou un *bahri* obtenait, pour prix, un *bagletak* (une robe). Ces divertissements se prolongèrent l'espace de plusieurs jours, durant lesquels on s'exerçait alternativement au jeu de la lance, à celui des flèches, et à celui de la massue. Et il fut fait de nombreuses distributions de chevaux et de *bagletak* (robes). Un jour que le sultan se livrait, suivant son usage, à ces amusements guerriers, il tira son épée : ses mamlouks en firent autant; le prince et les mamlouks attachés à sa personne, se précipitèrent comme un seul homme. Le combat s'échauffa et présenta un spectacle effrayant. Tous ceux qui étaient au service du sultan, rois, grands-officiers, vizirs, commandants de la *halkah* et des *bahris*, commandants des mamlouks, *mofredis*, commandants des palais du sultan, fonctionnaires, écrivains, kadis, et en général, tous ceux qui remplissaient quelque place, reçurent un présent de robes.

Le jour de la fête de la rupture du jeûne عيد الفطر, on circoncit l'émir Nedjmeddin-Khidr, fils du sultan, ainsi que plusieurs enfants des émirs. Le sultan, dans cette occasion, suivit l'usage qu'il s'était prescrit, de ne point constituer ses sujets en dépense et n'accepta de personne un présent, un objet de prix. Il combla de ses bienfaits tous ceux qui occupaient un emploi quelconque, à l'exception

« jours sans manger. On l'envoya au sultan, qui vint au-devant de lui, le combla d'honneurs et de « bienfaits, et lui concéda des propriétés territoriales situées en Égypte. »

des musiciens et des joueurs d'instruments أرباب الملاهي ; car, durant tout son règne, ils ne reçurent de lui aucun don, aucune pension. Le douzième jour du mois de Ramadan, Melid-Saïd partit du château de la Montagne, accompagné de quelques émirs légèrement armés, et prit la route de la Syrie, à l'insçu de tout le monde. Il entra dans la ville de Damas, le vingt-sixième jour de ce mois, et surprit le *naïb*, qui était loin de l'attendre. Les troupes qui ignoraient sa marche, le virent paraître inopinément au milieu d'elles, dans le marché des chevaux, et s'empressèrent de baiser la terre. Le prince fit son entrée dans la citadelle. Il avait dessein de se livrer à l'exercice du *kabak* (la courge), en dehors de Damas. Mais il en fut empêché par l'abondance des pluies. La nuit de la fête de la rupture du jeûne, il fit revêtir de robes d'honneur les émirs de la Syrie, les commandants, les *mofredis* المفردة et les principaux officiers. Il se rendit dans le canton de *Merdj* (la prairie), pour prendre le divertissement de la chasse. Il se
371 dirigea ensuite sur Schakif et Safad, d'où il reprit la route du Caire, et arriva au château de la Montagne le vingt et unième jour de Schewal. Cette même année, il règna en Égypte et dans ses campagnes une maladie dangereuse وباء, qui fit périr un grand nombre de personnes, principalement des femmes et des enfants. Le territoire de Ramlah, et le canton de Jérusalem furent également ravagés par une maladie et des fièvres, causées par l'usage de l'eau des puits (144). Un chrétien étant venu trouver l'émir Gars-eddin-Ebn-Schawer, gouverneur de Ramlah, lui dit : « Le même fait s'étant manifesté l'année que les Tatars pénétrèrent dans la « Syrie, les Francs envoyèrent chercher de l'eau à un bourg nommé Abour عابور « situé dans les montagnes, et la firent verser dans les puits qui perdirent aussitôt « leur qualité insalubre. » Ebn-Schawer, dès qu'il eût entendu ce récit, envoya dans le village susdit, pour chercher de l'eau, que l'on répandit, par ses ordres, dans les puits de Iafâ. L'eau de ces réservoirs qui avait éprouvé une crue considérable, reprit aussitôt son niveau ordinaire. La nouvelle de ce fait fut envoyée au sultan (145).

(144) Suivant l'auteur de la *Vie de Bibars* (man. 803, fol. 134 r°) « Les habitants du canton de « Iafâ se virent attaqués d'indispositions graves, par suite de l'altération des puits, qui leur fournis- « saient leur seule eau potable. » Nowaïri (fol. 53 r° et v°) raconte le fait dans les mêmes termes que Makrizi, qui paraît l'avoir copié mot pour mot.

(145) Au rapport de Nowaïri (fol. 52 v°, 53 r°), de l'auteur de la *Vie de Bibars* (manuscr. 803, fol. 133 r° et v°), d'Abou'lmahâsen (man. 661, fol. 201 v°, 202 r°), et du prétendu Hasan-ben-

Cette année vit périr 1° l'émir Fâres-eddin-Aktaï-*assaghir* (le petit), Mostareb-Sâlehi-Nedjmi, Atabek des armées de l'Égypte. Il mourut le deuxième jour du mois de Djoumadâ premier, à l'âge de soixante-dix ans. 2° L'émir Hosâm-eddin-Lâdjin-Aïdemuri, plus connu sous le nom de Derfil الدرفيل, *dawâdâr* du sultan (146). 3° Le *kadi-alkodat* Mohii-eddin-Abou'lmakârim-Mohammed-ben-Mohammed-ben-Abd-errahman... le schaféï. Il était venu habiter le Caire, et avait donné des leçons dans le collége *Mesrourieh*. 4° Le *kadi-alkodat* de Damas, Kemâl-eddin-Abou'lfath-Omar-ben-Schaddâd-ben-Omar-Tiflisi, le schaféï. Il

Ibrahim (fol. 201 r°) : « Cette même année, on arrêta prisonnier le roi des Kurdjs (Géorgiens), qui « avait quitté ses états pour faire le pélerinage de Jérusalem. Il avait pris le costume d'un moine, et « était accompagné de quelques-uns de ses principaux courtisans. Il traversa le pays de *Roum* (l'Asie-« Mineure) jusqu'à Sis; s'étant embarqué, il aborda au port d'Akkâ, d'où il se rendit à Jérusalem. « L'émir Bedr-eddin, le *khazindâr* (trésorier) gouverneur de Iafâ, ayant été informé de la marche « du prince, le fit prendre au passage, et amener devant lui. Il le remit ensuite à l'émir Rokn-eddin-« Mankoures, pour le conduire en présence du sultan, qui était alors à Damas. Le roi arriva dans « cette ville, le quatorzième jour du mois de Djoumadâ premier. Le sultan le reçut avec bien-« veillance, et, par des questions, tira de lui l'aveu de ce qu'il était. Il le fit enfermer dans une des « tours de la forteresse de Damas, et lui enjoignit d'écrire dans ses états pour informer ses sujets de « sa captivité. Le prince envoya en effet deux hommes de confiance, pour porter cette nouvelle.

« Cette même année, le sultan fit construire, dans le voisinage de Ramlah, deux ponts, qui devaient « servir, et servirent en effet au passage des troupes.

« Le samedi, dixième jour du mois de Dhou'lkadah, le *moutawalli* (chef de la police) de Karafah « vint trouver celui dont il tenait ses pouvoirs مستنيبه, savoir l'émir Seïf-eddin-Abou-Bekr-ben-« Isbaselar, *moutawalli* de Fostat, et l'informa qu'un individu était entré dans le mausolée تربة de « Melik-Moëzz, et s'était assis près du tombeau, fondant en larmes : que sur les questions qui lui « avaient été adressées par les personnes attachées à ce monument, il avait répondu qu'il était Kaân « fils de Melik-Moëzz; c'était lui qui, avec son frère Melik-Mansour, avait été envoyé dans les états « de Lascaris (Michel-Paléologue) par ordre de Melik-Modaffar. On le fit arrêter, charger de chaînes, « et mettre en prison. Le sultan, informé du fait, se fit amener Kaân, et l'interrogea sur ce qui le concer-« nait. Il répondit qu'il était revenu en Égypte depuis six ans, et qu'il était attaché, comme *wakil* « (agent), à la milice. Sommé de citer les personnes dont il était connu, il attesta qu'un individu détenu « dans la ville d'Alexandrie, avait fait plusieurs voyages dans les états de Lascaris. Le sultan donna « ordre de faire venir cet homme. Kaân fut renfermé à Fostat dans la prison des voleurs; et quel-« ques-uns des mamlouks de Melik-Moëzz se chargèrent de fournir à ses besoins. »

Au rapport d'Abou'lmahâsen (fol. 223 v°), cette année, la hauteur primitive du Nil fut de six coudées, onze doigts; et la crue s'éleva à dix-sept coudées, six doigts.

(146) Ce fut cet émir qui donna son nom à une des portes appelée *Bâb-Derfil* باب الدرفيل autrement *Bâb-alderedj* باب الدرج (la porte des degrés), placée à côté du fossé du château de la Montagne, et que l'on prenait pour se rendre au quartier de Karafah, en passant entre le mur de la citadelle et la montagne (Makrizi, *Description de l'Égypte*, man. 682, fol. 393 r°).

mourut au Caire, à l'âge de soixante-dix ans. 5° Mouwaïied-eddin-Abou'lmaâli-Asad-ben-Modaffar... Temimi. Il mourut en dehors de Damas, à l'âge de soixante-treize ans, après avoir séjourné au Caire (147). 6° Le grammairien Djemâl-eddin-Abou-Mohammed-Ismaïl-ben-Ibrahim-ben-Schâker-Tenoukhi-Maarri, l'interprète des traditions المحدث, le lettré, le *kâtib-alinschâ* (secrétaire de la chancellerie); il mourut à Damas, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. 7° Le *mousnid* المسند Nedjib-eddin-Abou'lfath-Abd-allatif-ben-Abd-almounim... Harrâni, *moudarris* (professeur) du collége des traditions دار الحديث Kâmelieh; il mourut au Caire, âgé de quatre-vingt-cinq ans. 8° Djemâl-eddin-Abou-Isâ-Abd-allah-ben-abd-alwâhed... Ansâri, âgé de quatre-vingt-six ans. 9° Abou-Abd-allah-Mohammed-ben-Soleïman-Schâtibi, qui mourut à Alexandrie, âgé de quatre-vingt et quelques
372 années (148). 10° Le savant Nasir-eddin-Mohammed-ben-Mohammed-ben-Hasan-Tousi, l'imam célèbre, qui mourut dans la ville de Bagdad. Il avait été au service du prince d'Alamout; ensuite il s'attacha à celui de Houlagou, auprès duquel il obtint le plus grand crédit. Ce fut pour lui que ce monarque éleva un observatoire à Marâgah. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages. Il était né au mois de Djoumadâ premier, l'an 577 (de J.-C. 1181.)

AN 673 Au mois de Moharrem, Melik-Mansour, prince de Hâmah, se rendit au château de la Montagne, accompagné de Melik-Afdal-Ali et de son fils Modaffar-Taki-eddin-Mahmoud. On lui assigna pour logement les belvédères de Kabsch. A peine y était-il installé, que l'émir Ak-sonkor-Fârekâni, l'*ostâdâr*, arriva, faisant

(147) Cet article a été visiblement tronqué par la négligence du copiste. Suivant le récit de Nowaïri (fol. 54 r°), d'Abou'lmahâsen (fol. 223 r°), et de Hasan-ben-Ibrahim (fol. 212 v°), « Ce personnage est connu sous le nom d'Ebn-Kalânisi ابن القلانسي. Il naquit à Damas, l'an 598 ou 599 « (de J. C. 1201-1202). Il était le *reïs* (premier magistrat) de cette ville, où tout le monde le regardait « comme un personnage éminent, comme un oracle. Il se distinguait par son humilité, sa générosité, « sa libéralité, son zèle ardent pour la religion, sa conduite irréprochable, et l'extrême réserve de son « langage. Il professa à Damas et en Égypte la science des traditions. Jouissant d'une haute considération, « possédant des propriétés considérables, il eût mérité d'occuper le rang de vizir. Bibars lui offrit la place « d'inspecteur de la Syrie. Ne pouvant vaincre son refus, il le força d'accepter le poste de *vakil* (gérant) « de ses affaires particulières, et de chef du conseil du prince Melik-Saïd. Ebn-Kalânisi, après avoir « rempli quelque temps ces fonctions, mourut dans son jardin, situé hors de Damas, le troisième jour « du mois de Moharrem, et fut enterré dans le tombeau qui lui avait été élevé, au pied du mont Kasioun. »

(148) Au rapport d'Abou'lmahâsen (man. 661, fol. 223 r°), ce savant, qui était auteur d'un petit commentaire (sur l'Alcoran), mourut le vingtième jour du mois de Ramadan, à l'âge de quatre-vingt sept ans.

apporter tout ce qui constitue un repas, et le fit servir en présence du prince. Il restait debout, comme s'il eût été devant le sultan; mais Melik-Mansour ne le laissa pas dans cette position, et exigea qu'il s'assit. Lorsque le festin fut terminé, on présenta au prince les *khilah*, les robes تعابي et autres objets.

Le huitième jour du mois de Safar, le sultan partit du château de la Montagne, et se rendit à Karak, où il séjourna treize jours (149). Après avoir inspecté l'état de la ville de Schaubak, il rentra au château de la Montagne, le vingt-deuxième jour du mois de Rebi premier. De là, il se rendit à Abbâseh, accompagné de Melik-Saïd. Celui-ci ayant abattu une oie, on lui demanda pour qui il fallait prier. Il répondit: « Pour celui dont la vie est l'objet de tous mes vœux, dont les « prières me servent de recommandation auprès de Dieu; celui que je m'enor« gueillis d'avoir pour père: celui dont mon bras s'exerce chaque jour à vaincre « les ennemis. » Le sultan embrassa tendrement son fils, et lui fit des présents de tout genre.

Lorsque les galères se furent brisées sur les côtes de l'île de Chypre, et que ceux qui les montaient furent tombés au pouvoir des Francs, le sultan envoya à Sour (Tyr) l'émir Fakhr-eddin-Mokri, le *hâdjeb*, pour racheter les prisonniers. Les Francs exigeaient pour les *reïs* (pilotes) des prix exhorbitants, et vendirent les généraux et les archers à d'autres Francs, qui les emmenèrent; mais le sultan obtint la liberté de ces captifs. Les *reïs* (pilotes), au nombre de six, parmi lesquels on comptait celui d'Alexandrie et celui de Damiette, étaient l'objet de la surveillance la plus sévère, et enfermés dans la citadelle d'Akkâ: le sultan écrivit à l'émir Seïf-eddin-Khatleba, qui résidait à Safad, pour lui recommander de mettre tout en œuvre pour les enlever. Cet officier ayant séduit à prix d'argent les gardiens, fit parvenir aux prisonniers des limes et des scies. Ceux-ci étant sortis du cachot de la citadelle, trouvèrent une barque qui les conduisit à un endroit où des chevaux étaient disposés pour eux. Ils les montèrent, partirent, et arrivèrent au Caire. Ils étaient rendus auprès du sultan, lorsque les Francs

(149) Au rapport du prétendu Hasan-ben-Ibrahim (fol. 214 r°), le sultan ayant appris que des soldats de la garnison de cette ville avaient des intelligences avec l'ennemi, les fit arrêter, et leur fit couper les pieds et les mains. Suivant Abou'lmahâsen (fol. 202 r°), un motif particulier engagea Bibars à faire le voyage de Karak. Une des tours de cette ville s'était écroulée; et le prince tenait à ce qu'elle fût relevée en sa présence.

s'aperçurent de leur évasion. Cet événement causa une sédition dans la ville d'Akkâ (150).

Cependant, on reçut une lettre adressée au sultan par le roi de *Habaschah* (l'Abyssinie), qui prend le titre de *hati* الحطى c'est-à-dire *khalife*. On y lisait : « Le « plus humble des esclaves baise la terre devant le sultan, et lui fait savoir..... »
373 Il demandait qu'on lui envoyât un métropolitain, choisi par le patriarche. Ce qui lui fut accordé (151).

(150) Cet événement a déjà été raconté d'après le récit de quelques autres historiens (v. pp. 87, 88).

(151) Nowaïri (man. d'Asselin, fol. 53 v°, 54 r°), qui place cette ambassade parmi les événements de l'année 672 (de J. C. 1273), donne, à ce sujet, des détails plus circonstanciés, que je crois devoir transcrire. « Au rapport du kadi Mohii-eddin-Abd-allah-ben-Abd-aldâher, dans sa *Vie de* « *Melik-Dâher* السيرة الظاهرية, on reçut une lettre écrite au sultan par le roi de Habaschah (l'Abys- « sinie), et qui accompagnait une lettre du souverain du Yémen. Ce dernier prince disait dans sa « dépêche : « Le sultan de l'Abyssinie s'est adressé à moi, pour une affaire qu'il désirait traiter avec « le sultan, et j'envoie sa lettre conjointement avec la mienne. » Celle du roi d'Abyssinie était conçue « en ces termes : « Le plus humble des esclaves اقل المماليك, Mahar-amlak محر املاك, baise « la terre, et expose devant le sultan Melik-Dâher (puisse Dieu éterniser son règne!), qu'il est arrivé « auprès de nous un député envoyé par le gouverneur de Kous, relativement au moine qui est venu « dans notre pays. Mais nous n'avons pas reçu de métropolitain مطران. Notre contrée appartient à « notre maître le sultan, dont nous sommes les esclaves. Que notre seigneur veuille bien recom- « mander à notre père le Patriarche, de nous choisir un métropolitain, homme vertueux et savant, « qui n'aime point l'or ni l'argent, et qu'il le fasse conduire à la ville de عوان (je lis اسوان Asouan). « Le plus humble des esclaves adressera à Melik-Modaffar, souverain du Yémen, les objets qu'il est « tenu de donner; et ce prince se chargera de les faire passer à la cour du sultan. Une seule cause a « retardé le départ de mes ambassadeurs : c'est que j'étais en campagne في بيكار. Le roi David est « mort, et son fils est monté sur le trône. J'ai dans mon armée cent mille cavaliers musulmans. Quant « aux chrétiens, le nombre en est incalculable. Tous sont vos esclaves, et soumis à vos ordres. Le « métropolitain priera pour vous. Tous nos sujets diront : « Amen; que Dieu prolonge la vie de notre « sultan, le souverain de l'Égypte, et fasse périr les ennemis de ce prince. » Et tout le peuple répétera : « Amen. Si des Musulmans viennent dans nos contrées, le plus humble des esclaves les protégera, et « les congédiera, de manière à vous satisfaire. L'envoyé que nous a adressé le gouverneur de Kous « était un homme hautain, et d'ailleurs malade. Or, notre pays est malsain; un homme malade ne « saurait y entrer; et quiconque en respire l'odeur, tombe malade et meurt. Le moine nous a dit : « Je n'ai point de compagnons de voyage. Nous aurons soin de protéger tous les Musulmans qui « viendront dans nos états. Veuillez faire en sorte que l'on nous envoye un métropolitain, qui « veillera sur vos sujets. Voilà ce que j'ai à dire. » Le sultan fit écrire une réponse conçue en ces « termes : « J'ai reçu la lettre du monarque glorieux, noble et juste, le *Hati*, roi d'Amharah, le plus « puissant des rois des Abyssins, celui qui gouverne toutes leurs contrées, le *Nedjaschi* (roi) de son « siècle, l'épée de la religion du Messie, le soutien des dogmes du christianisme, l'ami des rois et des « sultans, le sultan d'Amharah (puisse Dieu protéger sa personne, et affermir sur le bonheur le fon-

Le sultan s'étant rendu à Alexandrie, donna ses ordres pour rebâtir la partie du phare منارة qui s'était écroulée; après quoi, il revint au château de la Montagne. De là, il expédia une dépêche, qui enjoignait aux troupes d'Alep de faire une incursion sur le territoire de l'ennemi. Elles entrèrent en armes dans le canton de Sis, enlevèrent un riche butin, et arrachèrent les portes du faubourg de Marasch مرعش.

Le troisième jour du mois de Schaban, le sultan partit du château de la Montagne, prit la route de la Syrie, et entra dans Damas, le dernier jour du mois. Il quitta cette ville le septième jour de Ramadan, et arriva dans celle de Hâmah. Il en sortit à la tête des troupes et des Arabes; il détacha vers Birah un corps d'armée, sous les ordres des émirs Isâ-ben-Mohannâ et Hosâm-eddin-Atâbi. L'émir Kelaoun-Alfi, et l'émir Bilik, le *khazindâr* (le trésorier), ayant fait une incursion par terre, surprirent la ville de Masisah, et égorgèrent tous ceux qu'elle renfermait. Ils avaient fait porter avec eux sur des mulets, des barques démontées مفصلة qui devaient servir à traverser la rivière de Djihan جهان et le *Nahr-aswad* (le fleuve noir); mais on n'en eut pas besoin. Le sultan, à la tête de ses troupes, rejoignit les deux émirs, après avoir traversé le *Nahr-aswad*. L'armée, malgré les nombreux obstacles qui s'offraient sur sa route, s'empara des montagnes, et y ramassa un butin prodigieux qui consistait en bœufs, buffles et moutons. Le sultan fit son entrée dans la ville de Sis (152), en ordre de bataille

« dement de sa puissance!). Nous avons lu cette lettre, et en avons bien saisi le contenu. Pour ce qui « concerne la demande d'un métropolitain, nous n'avons reçu de la part du roi aucun ambassadeur, « qui nous ait expliqué ses intentions; mais une dépêche de notre seigneur le sultan Melik-Modaffar « nous a appris qu'il a vu arriver, de la part du roi une lettre et un courrier; que celui-ci s'est arrêté « à la cour du Yémen, pour attendre qu'on lui expédie notre réponse. Quant à ce que le roi nous dit « du nombre de ses armées, dans lesquelles se trouvent cent mille cavaliers musulmans, nous savons « tout ce qui se passe dans chaque pays; aucun détail ne nous échappe, et Dieu ne manque pas de « multiplier les troupes musulmanes. Sur l'article de l'insalubrité du pays, nous dirons que le terme « de la vie de l'homme est fixé par Dieu même; que personne ne meurt si sa fin n'est arrivée; et que « celui qui arrive au moment fatal, doit périr infailliblement. Combien d'hommes blessés par le « glaive recouvrent la santé, tandis que d'autres, parfaitement sains, meurent inopinément. Tout « est soumis à l'ordre de Dieu. » Je dois faire observer que, suivant toute apparence, il s'est glissé une faute dans le récit de l'historien arabe. En effet, suivant le témoignage des *Annales de l'Abyssinie*, le prince qui régnait à cette époque se nommait Icon-Amlak (Voy. Bruce, *Travels to discover the source of the Nile*, tom. III, pag. 37 et suiv.).

(152) Sur la ville de Sis, on peut voir la relation de Wildebrand d'Oldenborg (*Itinerarium Terræ sanctæ*, ap. Leonis Allatii *Symmicta*, pag. 137, 138).

هو يطلب, et y célébra la fête solennelle. Il livra la place au pillage, démolit les palais du *Takafour* (roi) (153) ses belvédères et ses jardins. Un détachement, envoyé par lui vers le *défilé de Roum* دربند الروم lui ramena des prisonniers tatars, parmi lesquels se trouvait un grand nombre de femmes et d'enfants. Le prince fit venir de Tarsous trois cents têtes de chevaux et de mulets. Des troupes envoyées du côté de la mer, s'emparèrent de plusieurs vaisseaux dont ils égorgèrent l'équipage. D'autres corps, dans des courses exécutées sur tous les points des montagnes, massacraient ou faisaient prisonniers les ennemis, et recueillaient un nombreux butin. Des troupes s'étant dirigées vers Aïas اياس, et trouvant cette ville abandonnée, la livrèrent au pillage et aux flammes, et tuèrent beaucoup de monde. Environ deux mille hommes d'entre les habitants, Francs ou Arméniens, s'étaient réfugiés sur des vaisseaux qui furent tous engloutis sous les eaux de la mer. On recueillit un butin incalculable.

D'un autre côté, les Arabes et les troupes régulières étant arrivés à Birah, se dirigèrent vers Aïntab, et enlevèrent beaucoup de butin. Les Tatars ayant pris la fuite, le corps d'armée retourna sur ses pas. Le sultan se rendit de Sis à Masisah (154), en passant par le défilé الدربند. Lorsqu'il l'eut franchi, il fit déposer

(153) Dans le voyage de Wildebraud d'Oldenborg (*Itinerarium Terræ Sanctæ*, ap. Leonis Allatii *Symmicta,* p. 138), on lit que les Arméniens saluaient leur roi du titre de *Subtacfol,* c'est-à-dire *sacer rex*. Il faut lire *sourp-thakavor.*

(154) La ville de Masisah, l'ancienne Mopsueste, est nommée par Bertrandon de la Brocquière (*Voyage d'outre-mer,* dans les *Mémoires de l'Institut, Sciences morales et politiques*, tom. V, p. 526) *Misse-sur-Jéhon*. Les écrivains des croisades la désignent ordinairement par le nom de *Mamistra* (*Willermi Tyrensis Historia*, lib. III, 678, 679, etc.). On lit *Manistere* dans la relation de Wildebrand d'Oldenborg (*Itinerarium,* pag. 136, 137); *Missis* dans le *Voyage de Desmousseaux*, (ap. Lebruyn, *Voyages,* éd. in-4°, tom. V, pag. 433-434), et *Mecis* dans la relation de Paul Lucas (*Voyage dans la Grèce, l'Asie mineure,* etc., tom. I, pag. 362). Mais je crois qu'il s'est glissé une erreur dans le manuscrit de Makrizi, et qu'au mot *Masisah,* il faut substituer انطاكية *Antioche*, ainsi qu'on lit dans l'*Histoire* de Nowaïri. Quant au défilé, dont il est ici question الدربند, dont je parlerai encore ailleurs, et qui nous représente les anciennes *Pyles Amaniques,* c'est celui que les écrivains du moyen-âge désignent par le nom de *Passus Portellæ* (Wildebrand ab Oldenborg, *Itinerarium*, pag. 135; Mar. Sanuti, *Secreta fidelium crucis,* lib. III, cap. 2, pag. 244, etc.). Je ne répéterai point les détails que donnent, sur ce défilé, Danville (*Géographie ancienne,* tom. II, pag. 96), M. le baron de Sainte-Croix (*Examen critique des historiens d'Alexandre,* pag. 682), M. Mannert (*Géographie der Griechen und Rœmer*, tom. VI; 2° Heft., p. 48 et suiv., etc.). Dans la relation de Paul Lucas (*Voyage dans la Grèce, l'Asie mineure,* tom. I, pag. 365) le mot *Derbend* est transformé en celui de *Derveïein*. La meilleure description de ces défilés est, à coup sûr, celle qui a été publiée récem-

le butin dans la plaine d'Antioche, qui s'en trouva remplie, tant en longueur qu'en largeur. Le prince vint en personne pour en faire le partage. Il n'y eut aucun fonctionnaire d'épée ou de plume qui ne reçut une gratification, et le sultan ne réserva rien pour lui-même. Dès que la distribution fut achevée, il se dirigea vers Damas, où il fit son entrée au milieu du mois de Dhou'lhidjah. La place de kadi des Hanefis de Damas fut donnée à Medjd-eddin-Abou-Mohammed-Abd-errahman, fils du *sâheb* (vizir) Kemâl-eddin-Omar-ben-Aladim. Il succéda à Schems-eddin-Abd-allah-Mohammed-ben-Atâ-Adhraï, qui était mort à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Le *hâfid* Djemâl-eddin-Abou'lmahâsen-Iousouf-ben-Ahmed.... Asadi-Dimaschki, 374
connu sous le nom de Iagmouri اليغموري, mourut cette année à Mahallah, ville de la province du Caire, âgé de plus de soixante-dix ans. Cette année vit périr également 1° Amin-eddin-Abou-Bekr-Mohammed-ben-Ali.... Khazredji-Mahalli, grammairien et homme de lettres; 2° Le *hâfid* Wadjih-eddin-Abou'lmodaffar-Mansour-ben-Moslem-ben-Mansour..... Hamadâni-Iskendrâni (natif d'Alexandrie), le mâleki, l'historien; il mourut dans la ville d'Alexandrie, à l'âge de soixante-six ans (155).

Le huitième jour du mois de Moharrem, l'émir Seïf-eddin-Belban, le *dawâdâr*, AN
arriva à Tarabolos (Tripoli) avec un nombreux cortége. Il était porteur d'une 674
lettre du sultan, adressée au souverain de cette ville. Grâce aux efforts du négociateur, le prince s'engagea à payer chaque année vingt mille dinars *souri* (de Tyr), et à remettre vingt prisonniers musulmans. Le vingt-quatrième jour du même mois, l'émir Bedr-eddin, le *khazindar* (le trésorier), quitta Damas, pour aller chercher Melik-Saïd; il menait avec lui les fils des émirs. Arrivé au château de la Montagne, il en repartit le dernier jour du mois, accompagné de Melik-Saïd; tous deux étaient montés sur les chevaux de la poste. Ils arrivèrent à Damas, le sixième jour de Safar. Le sultan sortit à la rencontre de son fils, et entra avec lui dans la citadelle de Damas. Dans le même mois, le sultan Abou-Iousouf-ben-Abd-alhakk, souverain du Magreb, se mit en campagne pour aller faire la guerre aux Francs. Le prince des chrétiens الطاغية fut tué dans le combat, et en-

ment dans le *Journal de la Société de Géographie de la Grande-Bretagne* (tom. VIII, pag. 185 et suivantes).

(155) Cette année, au rapport d'Abou'lmahâsen (fol. 224 v°), la hauteur primitive du Nil fut de cinq coudées, quatre doigts; sa crue s'éleva à dix-sept coudées, trois doigts.

viron dix mille hommes périrent avec lui; tandis que les musulmans perdirent seulement environ trente soldats. On compta dans ce butin, cent-vingt-quatre mille bœufs. Le nombre des prisonniers s'éleva à sept mille. La masse du butin était incalculable, au point qu'une brebis se vendait un dirhem. Il fallut quatorze mille six cents chameaux pour transporter les munitions de guerre الكراع (156). Cette même année, les agents des Benou-Merin firent ouvrir les tombeaux des khalifes *Mouwahhid* (Almohades); ils en tirèrent les corps d'Abd-elmoumin-ben-Ali et de son fils Iakoub-Mansour, auxquels ils firent couper la tête. On fit également

(156) Le mot *kora* كُراع a, en arabe, plusieurs significations. Il désigne souvent *des chevaux*. On lit dans le *Sahih* de Bokhari (tom. I, man. 242, fol. 117 v°) : هلك الكُراع. Et une glose marginale offre cette explication : الكُراع . . . اسم لجميع الخيل « On entend par le mot *kora* la totalité « des chevaux. » Dans le commentaire d'Ebn-Nobatah sur *la lettre* d'Ebn-Zeïdoun (manuscrit de M. Silvestre de Sacy, fol. 101 r°), on lit : رايت على باب ملك . . . كراعا من افراس خراسان و بغال مصر « Je vis à la porte du palais d'un roi, une réunion de chevaux du Khorasan, et de mulets « d'Égypte. » Dans le commentaire de Tebrizi sur le *Hamasah* (page 102) : الكُراع الاسم الجامع للخيل « Le terme générique *kora* qui exprime *les chevaux*. » Dans la *Vie de Mahmoud* par Otbi (man. de Ducaurroy, fol. 19 recto), كراعهم est rendu par خيلهم « Leurs chevaux. » Dans un proverbe de Meïdani (*Prov.* 3595, de mon manuscrit page 560) : يُجَمّون كراعهم « Ils font reposer leurs chevaux. » Dans la *Géographie* d'Ebn-Haukal, (man. de Leyde, pag. 31) : كثرة الماشية من البقر و الغنم وساير الكراع و النعم « Une multitude d'animaux, tels que bœufs, moutons, chevaux de toute espèce, « chèvres. » Dans le *Traité du gouvernement* de Kemâl-eddin (m. ar. 890, fol. 71 r°) : ما اعدوا من الرجال و السلاح و الكراع « Tout ce qu'ils avaient rassemblé d'hommes, d'armes, de chevaux. » Dans l'*Histoire d'Égypte* de Mohammed-ben-Moïcassar (man. ar. 802 A, fol. 42 v°) : بين يديه الرجال بالسلاح و الكراع و البنود « Devant lui étaient les soldats, avec leurs armes, leurs chevaux et leurs « drapeaux. » Dans l'histoire d'Ebn-Khaldoun (tom. III, fol. 284 v°) : جعل شاهك الخادم على داره و كراعه و حرمه « Il confia à l'eunuque Schâhek l'inspection de son palais, de ses chevaux et de son « harem. » Ailleurs (f. 271 v°) : اخذوا لباسهم و سلاحهم و كراعهم « Ils prirent leurs vêtements, leurs « armes, leurs chevaux. » Mais, dans le passage de Makrizi, il est clair que le mot كراع ne saurait désigner *des chevaux*; car, on ne charge point des chevaux sur des chameaux. Il doit donc signifier, si je ne me trompe, *des munitions de guerre*. On lit dans l'histoire d'Ebn-Khaldoun (t. VI, f. 163 v°): غنم ما كان معه من الظهر و الكراع و الاسلحة « Il enleva tout ce qu'il possédait de bêtes de somme, « de munitions et d'armes. » Dans plusieurs des passages que je viens de citer, peut-être le mot كراع a-t-il le même sens. On sait que, dans son autre acception primitive, ce terme désigne *le talon*, *le sabot d'un animal*. De là vient ce proverbe ان يعط العبد كراعا يتبع ذراعا « Si on donne à un « homme l'extrémité du pied d'un animal, il demande toute la jambe. » Sur l'origine de cette expression on peut voir Masoudi (*Moroudj*, t. I, fol. 402 v°), et le *Kitab-alagâni* (tom. III, fol. 358 r°).

décapiter les personnes qui habitaient sur la montagne de Tebenmel; après quoi, leurs corps furent attachés à des gibets dans la ville de Maroc, et on confisqua leurs biens. A cette même époque, fut fondée la nouvelle ville de Fez, qui devint la capitale des Benou-Merin.

Le vingt-troisième jour du mois de Djoumadâ premier, le sultan s'empara de Kosaïr قصير, la principale forteresse du territoire d'Antioche, et fit conduire les habitants dans toutes les directions où ils voulurent aller. Bientôt après, ayant reçu la nouvelle que les Tatars s'avançaient en armes vers la ville de Birah, il réunit ses troupes, leur distribua des gratifications, sortit de Damas, et prit la route de Hems. Mais apprenant que les Tatars étaient retournés sur leurs pas, il rentra à Damas. Sur ces entrefaites, les émirs du pays de Roum (l'Asie-Mineure) se déclarèrent contre le *Berwanah* (*Perwanah* c'est-à-dire le chambellan), et plusieurs d'entre eux, pour s'éloigner de lui, quittèrent la ville de Kaïserieh. Les émirs Daïâ-eddin-Mahmoud-ben-Khatir, Sinan-eddin-Mousâ-ben-Torontaï et Nidham-eddin, frère de l'Atabek Medjd-eddin, se rendirent avec leurs familles auprès du sultan, dans l'intention d'entrer à son service. Ce prince les fit partir 375
pour le Caire. Bientôt après, Mahmoud-ben-Khatir ayant voulu ourdir avec eux quelques intrigues, ils furent tous arrêtés prisonniers; mais après une captivité de quelque temps, on leur rendit la liberté. Le premier jour du mois de Redjeb, le sultan partit de Damas, et prit la route de l'Égypte. Il fit son entrée au château de la Montagne, le vingt-huitième jour du mois. Il reçut un présent que lui adressait le souverain du Yemen, et qui comprenait un rhinocéros, un éléphant et un âne sauvage rayé عتابى. Les ambassadeurs de ce prince furent chargés de lui remettre des objets précieux. Un présent destiné pour le roi Mankou-Timour, fut confié à l'émir Izz-eddin-Aïbek-Fakhri. Les ambassadeurs de l'empereur Lascaris, ceux d'Alfonse et ceux de la ville de Gênes, reçurent leur audience de congé.

Cependant le fils de la sœur du roi de Nubie, nommé Meschker (157), arriva à la cour pour se plaindre des injustices qu'il avait éprouvées de la part de David,

(157) J'ai donné ailleurs (*Mémoires sur l'Égypte*, t. II, pag. 96 et suiv.) un récit de cette même expédition. J'avais pris surtout pour guide la narration de Makrizi, telle qu'elle se trouve dans sa *Description de l'Égypte*. Cette dernière, comme on peut s'en convaincre, est plus étendue, plus complète. Le nom du prince, neveu du roi de Nubie, est écrit de plusieurs manières. Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi, on lit *Schekendah*, ainsi que dans l'histoire du prétendu Hasan-ben-Ibrahim; et dans celle de Nowaïri (fol. 89 r°) : مر ىشكر. J'ignore quelle est la véritable leçon.

souverain de cette contrée. Le sultan fit partir avec lui l'émir Ak-sonkor-Fârekâni, qui avait sous ses ordres un corps de troupes régulières, des soldats choisis parmi la milice des diverses provinces, des Arabes, des artificiers, des archers, des matelots رجال الحراريق, et un arsenal complet زردخاناة. Ce général se mit en marche le premier jour du mois de Schaban. S'étant avancé au-delà d'Asouan, il vit venir à sa rencontre les noirs, montés sur des chameaux. Il les attaqua, les mit en fuite, et fit un grand nombre de prisonniers. L'émir Izz-eddin-Afrem, détaché par lui, fondit sur la forteresse de Daw قلعة الدو, tua ou fit prisonniers beaucoup d'ennemis. Ak-sonkor le suivit de près, portant également partout la dévastation. Il arriva jusqu'à l'île de Mikaïl, située à l'entrée des *Djenâdil*, (cataractes) de la Nubie, tuant ou emmenant tout ce qui se trouvait sur son passage. Kamar-eddaulah, qui portait le titre de *général de la cavalerie* صاحب الخيل (158) et avait sous son commandement la moitié de la Nubie, fut maintenu par l'émir dans la possession de la contrée soumise à sa juridiction. Ak-sonkor étant venu aux mains avec le roi David, ce prince perdit la plus grande partie de ses soldats, qui furent tués ou faits prisonniers. Il parvint à s'échapper, en remontant le fleuve; mais son frère, nommé Schekou (ou Schenkou) tomba au pouvoir de l'ennemi. Les troupes poursuivirent durant trois jours le roi fugitif, faisant main-basse sur ceux qu'elles rencontraient, jusqu'à ce que toute la population fît sa soumission. La mère du prince et sa sœur furent au nombre des prisonniers. Meschker, déclaré roi, reçut la couronne, et fut installé sur le trône, à la place de David. On lui imposa la contribution qu'il devait payer annuellement, et qui consistait en trois éléphants, trois girafes, cinq panthères femelles, cent bons chameaux fauves صُهب, cent beaux bœufs bien choisis. On régla que le revenu du royaume serait partagé en deux portions égales; qu'une moitié appartiendrait au sultan; que l'autre moitié serait consacrée à l'entretien et à la garde du royaume. Que les deux provinces d'Alali العلى (159) et de la Montagne الجبل

(158) On lit ici : صاحب الخيل; mais je crois qu'il faut substituer à cette leçon celle de : صاحب الجبل « Le seigneur de la montagne. »

(159) Ce nom semble être corrompu, car je ne vois, dans la Nubie, aucun canton qui porte une dénomination semblable. Dans l'Histoire de Hasan-ben-Ibrahim, le mot est écrit sans points diacritiques. J'avais soupçonné qu'il fallait lire بلد القصر *la ville de Kasr*. En effet, une place de ce nom était la première forteresse que l'on rencontrât sur le territoire de la Nubie. Toutefois, comme le manuscrit de Nowaïri présente également la leçon العلى, il faut croire que cette leçon est préférable, et qu'elle désigne un canton dont les autres historiens et géographes n'ont pas fait mention; car

qui formaient environ un quart de la Nubie, seraient cédées au sultan, comme étant voisines de la ville d'Asouan; que le coton et les dattes seraient livrés à ce prince, qui percevrait en même temps les droits anciennement établis (160). On

il ne saurait être question ici de la contrée de *Alwah* علوة, qui était située beaucoup plus au midi, dans cette grande presqu'île formée par le *Bahr-abiad* et le *Bahr-azrak*. A cette occasion, je ferai observer que ce nom se trouve, avec une altération singulière, dans un passage de la *Relation* de Poncet (*Lettres édifiantes et curieuses*, deuxième édit., tom. III, pag. 274), où on lit *Belad-Allah*, c'est-à-dire le *pays de Dieu*, au lieu de *Belad-Alwah*. Il existe même encore de nos jours, dans celui de Halfaïa, que porte une ville située au confluent du fleuve blanc et du fleuve bleu.

(160) Nowaïri nous a conservé la formule du serment prêté par le nouveau roi de Nubie, et qui était, dit l'historien, le plus solennel qui fût en usage dans cette contrée : والله والله والله وحق الثالوث المقدس والانجيل الطاهر والسيّدة الطاهرة العذراء ام النور والمعموديه والانبياء المرسلين والحواريين والقديسين والشهداء الابرار والا اجحد المسيح كما جحده يودس واقول فيه ما يقول اليهود واعتقد ما يعتقدونه والا اكون يودس التى طعن المسيح بالحربة اننى اخلصت نيتى وطويتى من وقتى هذا وساعتى هذه للسلطان الملك الظاهر ركن الدينا والدين بيبرس واننى ابذل جهدى وطاقتى فى تحصيل مرضاته واننى ما دمت نايبه لا اقطع ما قرر على فى كل سنة تمضى وهو ما تفصل من مشاطرة البلاد على ما كان يتحصّل لمن تقدم من ملوك النوبة وان يكون النصف من المتحصل للسلطان مخلصا من كل حق والنصف الاخر ارصده لعمارة البلاد وحفظها من عدو يطرقها وان يكون علىّ فى كل سنة من الافيلة ثلاثة ومن الزرافات ثلاثة ومن اناث الفهود خمسة ومن الصهب الجياد ماية ومن الابقار الجياد المنتخبة اربعماية واننى اقرر على كل نفر من الرعية التى تحت يدى فى البلاد من العقلاء البالغين دينارا عينا وان يفرد بلاد العلى والجبل خاصا للسلطان وانه مهما كان لداود ملك النوبة ولاخيه سنكو ولامه واقاربه ومن قتل من عسكره بسيوف العساكر المنصورة احمله الى الباب العالى مع من يرصد لذلك واننى لا اترك شيا منه قل ولا جل ولا اخفيه ولا امكن احدا من اخفايه ومتى خرجت من جميع ما قررته او شى من هذا المذكور اعلاه كله كنت بريا من الله تعالى ومن المسيح ومن السيدة الطاهرة واخسر دين النصرانية واصلى الى غير الشرق واكفر بالصليب واعتقد ما يعتقد اليهود وانى لا اترك احدا من العربان ببلاد النوبة ومن وجدته ارسلته الى الباب السلطانى ومهما سمعت من الاخبار السارة (الضارة) والنافعة طالعت به السلطان فى وقته وساعته ولا انفرد بشى من الاشياء اذا لم تكن مصلحة واننى ولى من والا السلطان وعدو من عاداه والله على ما اقول وكيل وحلفت الرعية ايضا بتلك الجهات بانهم يطيعون نايب السلطان وهو الملك مرتشكر المقيم بدنقلة وكل نايب يكون للسلطان اطيعه ولا ارى عليه بردى ولا اخباء عنه مصلحة وكلما اسمعه من الاخبار الجيدة والردية اطالع نايبه به ومتى علمت على نايبه الملك مرتشكر امرا يخالف المصلحة لا اطيعه فيه واطالع السلطان به فى الوقت والساعة واننى لا ادخل فى حكم داود ولا اكون معه ولا اطالعه بخبر من الاخبار ولا ارتضى به ملكا «Par Dieu, par Dieu, par Dieu, au nom de la Trinité sainte, du respectable Évangile, de Notre-Dame, cette vierge pure, mère de la lumière, du

offrit aux Nubiens le choix entre l'Islamisme, la capitation الجزية ou la mort. Ils se soumirent à la capitation, et s'engagèrent à payer un dinar pour chaque jeune homme parvenu à l'âge de puberté. L'église de Sous (161) fut démolie.

« baptême, des prophètes envoyés de Dieu, des apôtres, des saints, des martyrs vénérables, et je con« sens, si je suis infidèle à mon serment, à renier le Messie, comme le renia jadis Judas; à dire, con« tre le Sauveur, tout ce que disent les Juifs, et à partager leurs opinions, à imiter Judas qui perça « le Messie avec une lance; je m'engage, à dater de ce moment et de cette heure, à montrer les dispo« sitions les plus franches et les plus loyales à l'égard du sultan Melik-Dâher-Rokn-eddouniâ-ou-ed« din (le pilier du monde et de la religion) Bibars, et à faire tous mes efforts pour mériter sa bien« veillance. Tant que je serai le *naïb* (délégué) de ce prince, je ne cesserai pas de lui remettre, annuel« lement, la part du revenu de cette contrée, tel qu'il était perçu par les rois de Nubie mes prédé« cesseurs. La moitié de ce revenu appartiendra au sultan, loyalement et sans aucune retenue. Je ré« serverai l'autre moitié, pour fournir à l'entretien du pays, et à le défendre contre les attaques de « l'ennemi. Je promets de livrer, chaque année, trois éléphants, trois girafes, cinq panthères femelles, « cent beaux dromadaires fauves, quatre cents bœufs bons et bien choisis; les sujets qui vivent sous « ma domination seront astreints par moi à payer un dinar pour chaque jeune homme arrivé à l'âge de « raison et de puberté. Les provinces d'Alali et de *Djebel* (la montagne) appartiendront en propre au « sultan. Je ferai conduire à la cour auguste, sous la surveillance d'hommes intègres, tout ce qui appar« tenait à David, roi de Nubie, à son frère Senkou, à sa mère, à ses parents, et à tous ceux de ses « soldats qui sont tombés sous le glaive des armées victorieuses; je n'en réserverai rien, peu ou « beaucoup; je n'en cacherai rien; je ne permettrai à personne d'en détourner la moindre chose. Si « j'enfreins en tout ou en partie, les articles convenus et exposés ci-dessus, je consens à être complè« tement étranger au Dieu Très-Haut, au Messie, et à la Vierge sainte; à perdre le titre de chrétien, « à ne plus me tourner dans mes prières du côté de l'Orient; à renier la croix, à suivre les opinions « erronées des Juifs. Je ne souffrirai point qu'aucun arabe séjourne en Nubie, et tous ceux qui s'y trou« veraient seront envoyés à la cour du sultan. Toutes les fois que j'apprendrai quelque nouvelle, bonne « ou mauvaise, j'en informerai le sultan, au même instant, à la même heure. Je ne m'attribuerai rien de « nouveau, qui ne soit parfaitement convenable. Je serai l'ami des amis du sultan, l'ennemi de ses « ennemis. Dieu est garant de la vérité de mes paroles. » Les sujets, de leur côté, s'engagèrent, par serment, à obéir au *naïb* (délégué) du sultan, savoir au roi Merteschker, qui résidait dans la ville de Donkolah, et à tout autre délégué qu'établirait le sultan. « Je m'engage, disait chacun d'entre « eux, à ne lui rien refuser, à ne lui rien cacher de ce qui peut être utile; tout ce que j'entendrai « dire, bon ou mauvais, j'en ferai part au délégué du sultan. Si j'apprenais que le *naïb*, le roi Mer« teschker, se permit quelque acte contraire à la justice, je refuserai de lui obéir, et j'en informerai « le sultan, au même instant, à la même heure. Je ne me soumettrai jamais à l'autorité de David; je « n'embrasserai point son parti, ne lui communiquerai aucun avis, et ne le reconnaîtrai jamais pour « roi. »

(161) Nowaïri (man. d'Asselin, fol. 89 r°) nous donne les détails suivants : « On livra aux flammes « l'église de Sous, où David prétendait recevoir des avis du ciel sur tout ce qui pouvait lui nuire. Ce « prince avait fait construire un lieu qu'il avait nommé *Aïdab* عيذاب, dont les matériaux avaient été

Les vainqueurs en enlevèrent des croix d'or et autres objets du même métal, qui s'élevèrent à une valeur de quatre mille six cent quarante dinars et demi, et des vases d'argent, que l'on estimait à huit mille six cent soixante dinars. David avait employé à la construction de cette église les Musulmans qu'il avait fait prisonniers à Aïdab et Asouan. On enjoignit aux parents de David de livrer 376
au sultan les esclaves et les étoffes qu'avait laissés le roi. On rendit la liberté à tous ceux des habitants d'Aïdab et d'Asouan qui se trouvaient prisonniers en Nubie, et qui retournèrent dans leur pays natal. L'armée enleva une telle quantité d'esclaves, qu'on les vendait au prix de trois dirhems par tête ; et, malgré tout ce qui avait été massacré ou vendu, on en amena en Égypte un nombre de dix mille. L'armée, après avoir séjourné dix-sept jours à Donkolah, se remit en route, et rentra au Caire, le cinquième jour du mois de Dhou'lhidjah, conduisant avec soi les prisonniers et le butin (162). Le *sâheb* (vizir) Beha-eddin-ben-Hinnâ reçut l'ordre de placer à Donkolah et dans les cantons qui en dépendaient des collecteurs عمّال, chargés de percevoir le tribut et la capitation qu'on levait sur les Nubiens ; et l'on établit pour cet objet un bureau ديوان spécial.

Le dix-huitième jour du même mois, les kadis, les émirs et les personnages les plus distingués se réunirent au château de la Montagne, pour dresser l'acte de mariage عقد de Melik-Saïd avec Ariah-khatoun, fille de l'émir Kelaoun-Alfi. L'émir Bedr-eddin-Bilik, le *khazindar* (trésorier), *naïb-assaltanah*, fut le *wakil* (fondé de pouvoirs) de Melik-Saïd ; et les conditions furent acceptées, au nom de

« transportés sur les épaules des Musulmans. Là, se trouvaient des maisons, des églises, et un *meïdan*, « où le roi avait fait représenter le tableau des individus égorgés à Aïdab, et des prisonniers faits « dans la ville d'Asouan. On effaça ces peintures, et le lieu lui-même fut détruit de fond en comble. »

(162) Nowaïri (man. d'Asselin, fol. 90 r° et v°) donne un tableau sommaire des expéditions que les Musulmans avaient entreprises dans la Nubie, antérieurement à l'expédition faite par ordre de Bibars. Comme j'ai moi-même, il y a longtemps, donné, sur cette matière, des détails fort étendus, j'emprunterai seulement à l'historien arabe les notices suivantes : « Sous le règne de Hescham-ben-« Abd-elmelik, la Nubie fut envahie par les Musulmans; mais ils n'y firent pas de conquête : tout « se borna à des combats, à du pillage et à l'enlèvement des prisonniers. Iezid-ben-Abi-Hâtem-ben-« Kabisah, fit envahir cette contrée par Abd-alalâ-ben-Hamid. Abou-Mansour, le Turc, fit, dans le « cours de la même année, une expédition à Barkah et dans la Nubie ; mais ce dernier royaume ne « fut point conquis. Kafour-Ikhkschidi fit une incursion en Nubie, à la tête d'une armée, composée « en grande partie de noirs. L'an 459 (de J. C. 1066), sous le règne de Mostanser, Nâser-eddaulah-« ben-Hamdan, ayant pénétré dans la Nubie, fut attaqué à l'improviste par les noirs, qui pillèrent « son camp, et enlevèrent ses bagages. »

Kelaoun, par l'émir Ak-sonkor-Fârekâni. On arrêta que la dot الصداق s'élèverait à la somme de cinq mille dinars, dont deux mille seraient payés comptant. L'acte fut écrit de la main du kadi Mohii-eddin-ben-Abd-aldâher.

Ce même jour le sultan fit étrangler le *tawâschi* الطواشي (163) Schodja-eddin-Anbar (164), connu sous le nom de *Sadr-albaz* صدرالباز (la poitrine de l'épervier),

(163) Le mot *tawâschi* طواشي a deux significations. Il désigne 1° *un eunuque*. On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (man. 673 C, tom. III, fol. 142) : الخدام الملوكية الذين يعرفون اليوم فى الدولة التركية بالطواشية احدهم طواشي وهذه لفظة تركية اصلها بلغتهم طابوشي فتلاعبت بها العامة و قالت طواشي وهو الخصي « Les esclaves attachés à la personne du souverain sont, « aujourd'hui, sous le règne de la dynastie turque, désignés par le mot *tawâschiah*, dont le sin- « gulier est *tawâschi*. Ce mot, qui appartient à la langue turque, s'écrivait originairement *tabouschi*; « et, dénaturé dans la bouche du peuple, il a pris la forme de *tawâschi*. Il désigne un eunuque. » Dans l'*Histoire d'Abyssinie* du même écrivain (*Historia regum Islamiticorum in Abyssinia*, p. 12), on lit : اليها يجلب الخدام الخصيان الذين يعرفون بارض مصر بالطواشية واحدهم طواشي « C'est là que « l'on transporte les esclaves eunuques, qui sont désignés en Égypte par le mot *tawâschiah*, dont « le singulier est *tawâschi*. » Khalil-Dâheri (man. 695, fol. 247 r° et v°) fait mention des *tawâschi*, qui étaient primitivement au nombre de six cents, et se divisaient en plusieurs classes. Celui qui occupait le rang le plus élevé était le commandant des jeunes mamlouks. D'autres veillaient aux portes du palais, et remplissaient diverses fonctions plus ou moins importantes. Au rapport de Burckhardt (*Travels in Arabia*, tom. I, pag. 288), parmi les fonctionnaires attachés à la mosquée de la Mecque, le second en rang est l'aga des eunuques, appelé *agat-el-towashyé*. Le mot *tawâschi* avait, en Égypte, une autre signification. Makrizi, dans sa *Description de l'Égypte* (art. *des impôts*, man. 682, fol. 49 r°), indiquant les hommes dont se composait la force militaire de cette contrée, s'exprime en ces termes : الطواشي من رزقه من سبعماية الى الف الى مابة و عشرين و ما بين ذلك و له بركك من عشرة روس الى ما دونها ما بين فرس و بردون بغل و جمل و له غلام يحمل سلاحه « Le *tawâschi* reçoit une solde qui varie entre sept cents ou mille, et cent vingt dirhems. Il « a un bagage qui se compose de dix têtes d'animaux, au plus; savoir de chevaux, de mulets de « charge et de chameaux. Auprès de lui est un page qui porte son armure. » On lit dans la *Vie de Melik-Aschraf*, qui fait partie de l'histoire de Nowaïri (fol. 148 v°) : اعطى اقسنقر امرة عشرة طواشية « Il donna à Ak-sonkor la place d'émir de dix *tawâschi*. » Dans la *Vie de Melik-Nâser*, du même écrivain (f. 191 v°): كان بيده امرة عشرة طواشية « Il exerçait les fonctions d'émir de dix *tawâschi*. » Plus loin (fol. 209 r°) : الامير الطواشي « L'émir *tawâschi*. » Dans l'histoire d'Ebn-kadi-Schohbah (m. 687, fol. 76 v°), on lit : اتصل بخدمة الطواشي سابق الدين مثقال مقدم المماليك « Il entra au service « du *tawâschi* Sâbik-eddin-Mithkal, commandant des mamlouks. » Mais, dans ce passage, le mot *tawâschi* doit être pris dans le premier sens, celui d'*eunuque* : car, ainsi qu'on l'a vu plus haut, c'était un eunuque qui remplissait les fonctions de commandant des jeunes mamlouks, et veillait sur leur éducation. Dans le passage de Makrizi, il n'est pas douteux que le mot *tawâschi* ne désigne un *eunuque*. Au reste, les deux significations se réduisent en réalité à une seule; car le *tawâschi*, ou *émir-tawâschi*, était, à ce qu'il paraît, toujours un eunuque.

qui avait joui auprès de lui de la plus grande faveur. Son crime était d'avoir bu du vin. Le corps fut pendu au bas du château de la Montagne. Dès que l'on eut terminé l'acte de mariage العقد de Melik-Saïd, le sultan, ce jour-là même, se mit en marche, accompagné d'un petit nombre d'hommes, montés comme lui sur des

(164) J'ai dit ailleurs (*Histoire des Mongols de la Perse*, pag. 396) que le mot *anbar* عنبر qui désigne l'*ambre gris*, s'employait, par suite, pour indiquer *la couleur noire*; et que, pour cette raison, des esclaves nègres avaient plusieurs fois reçu le nom de *anbar* عنبر. Le passage de Makrizi vient à l'appui de cette assertion. Voyez aussi Abou'lmahâsen (man. 663, fol. 115 r°, et 118 v°). Du reste, je puis citer ici quantité d'exemples qui indiquent bien clairement que le mot عنبر désigne *la couleur noire*, et مُعَنْبَر *noir*. Dans des vers que cite le *Yétimah* (man. ar. 1370, f. 8 r°), on lit, en parlant du feu caché sous la cendre :

وجنة عذراء مسّها خجل فاستترت تحت عنبر اشهب

« La joue d'une vierge, qui éprouve un sentiment de pudeur, et se cache sous un *ambre gris.* » Plus loin (*Ibid.*) :

وغدا الجمر و الرماد عليه في قميصين مُذْهَب و معنبر

« Les charbons et la cendre forment, sur lui, deux tuniques, l'une d'or, l'autre d'*ambre.* » Ailleurs (fol. 94 r°) :

لَأُعَدِّتُ تفاح الخدود بنفسجا لثما وكافور ترايبها عنبر

« Je transformerai, par mes baisers, la pomme de ses joues en violette, et le *camphre* de sa poitrine « en *ambre.* » Ailleurs (fol. 130 r°) : والجو حلته مسّكة و مطرفه معنبر « L'air était couvert d'une robe « de *musc* (noire), et d'une veste d'*ambre.* » Ailleurs (fol. 352 r°) : مذ بدا في عاج خديك من العنبر خط « Depuis qu'il paraît sur l'ivoire de tes joues une ligne d'*ambre.* » Et (fol. 373 v°) :

كانما جفنه بالغنج منفتحا كاس من العنبر في منديل كافور

« Ses yeux, qu'une aimable coquetterie tient ouverts, ressemblent à un vase d'*ambre* placé sur une « nappe de *camphre* (blanche). » Car je n'ai pas hésité à lire العنبر au lieu de التبر, que présente le manuscrit. Dans le *Mesalek-alabsar* (man. ar. 1372, f. 38 r°) : قد ركب كافور عارضيه غبار عنبر « Déjà « une poussière d'*ambre* a couvert le *camphre* de ses joues. » Plus loin (fol. 57 r°) :

باكرته و الغيم قطعة عنبر مشبوبة و البرق لفحة نار

« Je me rendis chez lui de grand matin, au moment où les nuages présentaient une masse d'*ambre* « enflammée, et les éclairs, une nappe de feu. » Ailleurs (fol. 60 r°) :

والريح تنخل من رذاذ لولوًا رطبا و تفتق من غمام عنبر

« Le vent fait voler les gouttes de pluie comme des perles humides, et ouvre dans les nuages une « masse d'*ambre.* » Plus loin (fol. 61 v°) : طويت من خلع الظلام معنبرا « Je ploierai une pièce « d'*ambre*, qui forme le vêtement de l'obscurité. » Et enfin (f. 141 v°) : غلّف بعنبر الليل عقود الشهب « Il a enveloppé dans l'*ambre* de la nuit les groupes des étoiles. » Delà vient, probablement, que, suivant le témoignage de M. Estève (*Finances de l'Égypte*, p. 59), une étoffe porte en Égypte le nom de *anbary*, sans doute parce qu'elle est de couleur noire. Le mot عنبر, avec ses dérivés, a passé dans la langue persane, où il a conservé la même signification. On lit dans le *Schah-nâmeh* (t. I, pag. 423) بعنبر سر خامه را كرد پست « Il abaissa la tête de la plume en la chargeant d'*ambre* » c'est-à-dire d'*encre*. Dans le poëme de *Joseph et Zuleïcha*, de Djâmi (pag. 40), on lit : موی معنبر « Une chevelure d'*ambre* »

dromadaires, prit la route de Karak, et fit son entrée dans cette ville le vingt-troisième jour du mois. Il se proposait de faire arrêter l'émir Sâbik-eddin-Aïbah. Mais cet officier, dès qu'il eut appris l'arrivée du sultan, s'étant rendu auprès de lui, le prince lui sut gré de cette démarche (165), et lui accorda une augmentation de concession territoriale اقطاع. Ayant examiné par lui-même ce qui concernait les habitants de Karak, il fit couper les mains de huit d'entre eux, qui étaient accusés d'avoir voulu exciter des troubles, et changea la garnison qui occupait cette place.

Les pélerins d'Égypte séjournèrent à la Mecque dix-huit jours, et dix à Médine. C'était un fait sans exemple jusqu'alors.

Cette année vit mourir 1° l'émir Rokn-eddin-Khass-turk, *alkebir* (le grand), l'un des principaux émirs, qui périt à Damas, le treizième jour du mois de Rebi premier; 2° l'émir Hosâm-eddin-Fâgâr-Kafouri, *naïb* (gouverneur) du château des Curdes, des provinces maritimes السواحل et des nouvelles conquêtes
377 الفتوحات ; 3° Saad-eddin-Abou'labbas-Khidr-ben-Altadj التاج Abou-Mohammed-Abd-allah-ben-Imad... Djouwaïni, *scheïkh-alschoïoukh*, شيخ الشيوخ (scheïkh des scheïkhs) de Damas, qui mourut dans cette ville, âgé de plus de quatre-vingts ans; 4° Tadj-eddin-Abou'lbakâ-Mohammed-ben-Aïd-ben-Hosaïn.... Temimi-Sarkhadi, le hanefi, qui mourut à Damas, à l'âge de quatre-vingt-seize ans; 5° Zeïn-eddin-Abou-Abd-allah-Mohammed-ben-Abd-allah.... *kâtib-alinschâ* (secrétaire de

c'est-à-dire *noire*. Un vers, cité par Abd-errazzak (*Matla-assaadeïn*, t. I de mon manuscrit, f. 62 v°), offre ces mots :

چو زلف شب از حلقه عنبری سمن ریخت بر طاق نیلوفری

« Lorsque les boucles de cheveux de la nuit eurent, de leurs anneaux d'*ambre*, répandu le jasmin « sur la voûte, couleur de nénuphar. »

(165) Le texte porte رعى له ذلك. Le verbe رعى signifie : *Respecter les droits que donne à quelqu'un un acte méritoire*, et par suite : *En tenir compte, en savoir gré, en témoigner sa reconnaissance.* On lit dans l'*Histoire de la Conquête de Jérusalem* (m. ar. 714, f. 9 v°): رعى منه حصول العدد المسترعى « Il lui sut gré d'avoir obtenu le nombre qu'il demandait. » Dans la *Vie de Bibars* de Nowaïri (fol. 49 v°) : رعى له السلطان حق هذا الاحسان « Le sultan lui sut gré de cette bonne « action. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (t. I, man. 797, f. 350 r°) : رعت لابى سعيد ذلك « Elle sut gré de la chose à Abou-Saïd. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (tom. I, man. 656, fol. 216 v°) : رعى له ذلك. Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (t. II, man. 748, f. 158 v°): رعى له ذلك السفاح وبنوه « Saffah et ses fils lui surent gré de cette conduite. » Dans l'histoire d'Ebn-Khaldoun (t. IV, fol. 456 r°) : كان يرعى له ذلك. Ailleurs (t. VI, fol. 212 r°) : رعى لهم سابقتهم « Il leur sut gré de leur bonne conduite. » Ailleurs (tom. VII, f. 233 r°) : رعى له السابقة. Plus loin (f. 338 v°): كان له عهد وذمة رعاها السلطان له « Il avait obtenu un traité et

la chancellerie) dans le château de la Montagne ; 6° Kemâl-eddin-Abou-Ishak-Ibrahim-ben-Abd-errahim-ben-Ali-Omawi ; 7° le lettré Abou'lhasan-Ali-ben-Ahmed... Âmeri, qui mourut à Balbek (166).

Au mois de Moharrem, le sultan partit de Karak, et entra le vingt-quatre, à Damas. AN
Là il vit arriver à sa cour plusieurs émirs du pays de Roum (l'Asie mineure), qui 675
étaient violemment irrités contre le *berwanah* (*perwanah*) Moïn-eddin-Soleïman-ben-Ali-ben-Mohammed. Parmi eux se trouvaient l'émir Hosâm-eddin-Sandjar-Roumi, Behadur, son fils, Ahmed, fils de Behadur, et douze émirs de la contrée de Roum, qui amenaient avec eux leurs femmes et leurs enfants. De ce nombre étaient Karmeschi et Seketa, qui avaient pour père Karadjin, fils de Djigan-noïan. Le sultan les combla de bienfaits, envoya leurs femmes au Caire, et leur accorda des pensions. Bientôt après, l'émir Séïf-eddin-Djenderbek, prince de la ville d'Ablestin, et l'émir Mobarez-eddin, arrivèrent accompagnés d'un grand nombre d'émirs du pays de Roum. Le sultan sortit en personne à leur rencontre, et les reçut de la manière la plus distinguée. Après quoi, il écrivit aux émirs d'Égypte pour les consulter sur le projet d'envoyer une armée dans le pays de Roum, et enjoignit aux deux émirs, Baïsari et Anes, de se rendre auprès de lui, et de lui apporter le résultat de la délibération. Tous deux accoururent montés sur les chevaux de la poste. Sur ces entrefaites, arriva l'émir Sonkor-aschkar. En même temps, les femmes des émirs de Roum se rendaient à la cour du sultan, qui les accueillait avec distinction, et les envoyait au Caire. Bientôt ce prince se dirigea vers Alep, d'où il fit partir un corps de troupes, commandé par l'émir Séïf-eddin-Belban-Zeïni-Sâlehi, et qui s'avança jusqu'à Aïntab. D'Alep, le sultan se mit en marche pour l'Égypte, et rentra au château de la Montagne, le quatorzième jour du mois de Rebi premier. Il ordonna de tout disposer pour une revue solennelle des troupes. Chacun s'empressa de faire ses préparatifs. Le prix des chevaux et des armes augmenta extrêmement. On ne trouvait plus au Caire d'ouvriers pour polir les divers ustensiles, attendu que tous étaient occupés à travailler chez les émirs ; et on avait de la peine à se procurer des artisans pour fabriquer des flèches et dresser les lances. Le cinquième jour du mois de Djoumada premier fut

« une capitulation, qui furent respectés par le sultan. » Et enfin (t. VIII, fol. 408 r°) : كان السلطان الظاهر برقوق يرعى لهما هذا الولا «Le sultan Dâher-Barkok leur savait gré à tous deux de cette « preuve d'attachement. »

(166) Cette année, au rapport d'Abou'lmahâsen (m. 661, f. 225 r°), la crue du Nil atteignit une hauteur de dix-sept coudées et quinze doigts.

choisi pour la revue. Toutes les troupes se mirent en marche le même jour, parées de leurs plus belles armes. Le sultan avait voulu que la réunion eût lieu à la fois, afin d'empêcher qu'aucun soldat n'empruntât quelque chose à un
378 de ses camarades. Ce prince distribua à ses mamlouks de magnifiques armures. Les émirs du pays de Roum et les ambassadeurs qui se trouvaient à la cour, étaient là à cheval; les troupes défilèrent devant le sultan. Le lendemain, elles se partagèrent en plusieurs camps, afin de se livrer à des divertissements militaires. Les mamlouks étaient couverts de cuirasses, et avaient le casque en tête. Des tours de bois étaient placées sur le dos des éléphants. Les soldats pénétrèrent dans l'enceinte الحلقة, et s'avancèrent en ordre de bataille. Bientôt on dressa le *kabak* القبق (la courge) dans le *meïdan-aswad* (l'hippodrome noir), et chacun commença à décocher des flèches (167) vers ce but; tous ceux qui l'atteignirent furent récompensés par le sultan. Les émirs reçurent des chevaux de main, choisis dans l'écurieparticulière du prince, avec la selle, la bride, le harnais

(167) Le verbe لعب signifie : *se livrer à des exercices guerriers, à des combats simulés*. On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. 663, fol. 10 v°) لعبت مماليك السلطان الملك المنصور قلاوون امام الكسوة بالرمح والسلاح : « Les mamlouks du sultan Melik-Mansour-Kelaoun « s'exercèrent, devant le voile de la Kabah, avec la lance et les armes. » Et plus bas (*Ibid.*) اللعب بالرمح فان مماليك قلاوون هم احدثوه وان كانت الاوايل تلعبه فليس كان لعبهم على هذه الطريقة « Le jeu de la lance fut inventé par les mamlouks de Kelaoun. Car, quoiqu'un exercice de ce « genre existât plus anciennement, il n'était nullement identique avec celui dont nous parlons. » Abou'lmahâsen a raison de faire observer que le jeu de la lance, sous une autre forme, existait avant le règne de Kelaoun; car les historiens qui nous ont conservé le récit des faits antérieurs à cette époque, font souvent mention de cet exercice. Et, même avant l'hégire, un guerrier célèbre chez les Arabes, Amer-ben-Mâlek, avait reçu le surnom de *Moulaïb-alasinnah* ملاعب الاسنة « *Celui* « *qui joue avec les lances* (*Agâni*, tom. III, fol. 63 v°; *Addimenta ad Historiam Arabum*, pag. 29; Soïouti, *Commentaire sur le Mogni*, man. 1238, fol. 57 v°). Dans le *roman d'Antar* (tom. III, fol. 45 r°; fol. 48 v° et suiv.), le guerrier qui portait ce titre est nommé Gascham-ben-Mâlek غشم ابن مالك. Le mot ملعب ou ملعاب qui fait au pluriel ملاعب ou ملاعيب désigne quelquefois *la lance ou toute arme qui servait à ces exercices guerriers*. On lit dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. II, man. 748, fol. 39 v°) : المعرفة . . بانواع الملاعيب كالرمح والنشاب وغيرها « Le talent de manier les armes servant aux exercices guerriers, telles que la lance, les flè- « ches et autres. » Ailleurs (f. 38 r°) كان عارفا . . بانواع الملاعب كالرمح وغيره « Il connaissait par- « faitement les armes qui servent aux exercices, telles que la lance et autres. » Et plus loin (fol. 72) اتقن الفروسية وانواع الملاعيب « Il savait parfaitement l'équitation, et les divers genres d'exer- « cices qui se font avec des armes. » Lorsque les simulacres de combats avaient lieu de la part des barques qui couvraient le Nil, c'était le *naphte* نفط (le feu grégeois) qui servait à ces exercices (*Mémoires sur l'Égypte*, t. II, p. 107, 112, etc.). Je donnerai, plus bas, quelques détails sur ce sujet.

تشاهير (168), ornés de plaques d'argent مراوات et d'autres métaux. Ceux d'entre les mamlouks et les soldats de la milice qui firent preuve d'adresse, furent revêtus de robes. Le sultan courait partout, couvert de sa cuirasse de guerre, gagnant le cœur de tout le monde, et répandant partout ses bienfaits. Il fournit, avec la lance, une course si brillante, que son adresse excita une admiration universelle (169). Ces exercices se prolongèrent jusqu'à la fin de la journée. Le troisième jour, le sultan monta à cheval; les divertissements commencèrent, et chacun à l'envi s'occupa à viser le *kabak;* le prince, de son côté, s'escrimait avec la lance. Le lendemain, les troupes se rangèrent en deux bandes, et les cavaliers des deux partis se chargèrent et en vinrent aux mains. Le prince se multipliait aux yeux des spectateurs, qui doutaient s'ils l'avaient déjà vu ou non. Il ne paraissait nullement ennuyé de cette longue série d'évolutions, et il se distingua, aussi bien que Melik-Saïd, par des prouesses qui excitaient une admiration universelle. Les combats se prolongèrent sans que personne fût blessé. Le sultan resta constamment au milieu des rangs, sans témoigner la moindre crainte.

Le mardi suivant, il gratifia de robes تشاريف tous les émirs, les commandants, les kadis, les hommes de loi المتعممين. Lui-même revêtit un habillement complet, accompagné du *scherbousch* شربوش, et dont ensuite il fit présent à l'émir Kelaoun-Alfi. Puis, on se livra aux divertissements ordinaires. Après quoi, on s'occupa sérieusement du festin, pour lequel on apporta une quantité incalculable

(168) J'avais, précédemment (première partie, pag. 243), rendu le mot تشاهير par *housses.* Mais cette explication ne me paraît pas exacte; car le mot تشاهير, au pluriel, s'emploie en parlant d'un seul cheval; comme dans ce passage de la *Description de l'Égypte* de Makrizi (manuscr. 682, f. 342 r°) : جعل للامراء فرسا من خيله بتشاهيره. Le mot تشاهير se trouve également dans la *Vie de Bibars* de Nowaïri (f. 24 v°), où on lit : لبسوا خيولهم التشاهير. Je suppose que, par ce terme, il faut entendre ces bandes plus ou moins larges, qui serrent la poitrine du cheval.

Quant au mot مراوات, il désigne, je crois, *des plaques de métal ou autres, qui décoraient le harnais du cheval.* On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (man. 682, f. 342 r°) : جعل فرسا... بتشاهيره و مراواته الفضية و الذهبية « Il lui assigna un cheval . . . avec son harnais, et ses plaques « d'argent et d'or. » Dans la *Vie de Bibars* de Nowaïri (fol. 24 v°): الذى دخل المراوات من البنود الاطلس « Les touffes de soie qui entraient dans ces plaques. »

(169) Suivant le récit du prétendu Hasan-ben-Ibrahim (man. non catalogué, f. 218 v°), le sultan, qui était couvert d'une cuirasse, et armé de toutes pièces, et tirant de la main gauche, atteignit le *kabak*, tandis que d'autres, qui visaient de la main droite, et qui n'étaient embarrassés par aucune armure, manquaient presque tous le but.

de provisions حوايج (170) de divers genres, et on amena plusieurs milliers de moutons : les tables furent dressées; le sultan vint en personne assister au festin, entouré d'une cour nombreuse. Lorsque chacun eut pris la quantité d'aliments et de sucreries qui lui était nécessaire, tout ce qui couvrait les tables fut emporté et enlevé par la multitude. Aussitôt après, on introduisit les présents التقادم. Le sultan n'accueillit pour lui-même qu'un petit nombre d'objets, tels qu'une robe تفصيلة, une lance ou une autre chose de peu d'importance. Et, avant de quitter la salle, il distribua tout ce qui lui avait été offert. Le même jour, Melik-Saïd consomma son mariage avec la fille de l'émir Kelaoun.

Cependant le sultan se préparait à une expédition, qui devait avoir pour but la conquête du pays de *Roum*. Il fit remettre aux émirs de cette contrée des chevaux, des tentes, et tout ce qui pouvait leur être utile dans le voyage. L'émir Ak-sonkor-Fârekâni fut établi dans le château de la Montagne, avec le titre de *naïb-algaïbah*. On lui adjoignit le *sâheb* (vizir) Beha-eddin-ben-Hinnâ, afin que ces deux officiers restassent constamment auprès de Melik-Saïd. Le *sâheb* Zeïn-eddin-Ahmed, fils du *sâheb* Fakhr-eddin-Mohammed, fut choisi pour remplir les

(170) Le mot pluriel حوايج désigne *les objets qui servent à l'usage d'un homme, ses ustensiles, ses meubles*. C'est ainsi qu'on lit dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. IV, fol. 18 r°) بيعت حوايجه الحقيرة باعلى الاثمان « Son chétif mobilier fut vendu au prix le plus élevé. » Il signifie ensuite les *provisions destinées pour la cuisine et la table du prince*. On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (tom. II, man. 798, f. 194 r°) : حوايج المطبخ : « Les provisions destinées pour la « cuisine. » Et حوايج الطعام « Les provisions destinées pour la table. » Plus loin (fol. 382 v°) حوايج طبيخ كراث و بصل وجزر « Des provisions de cuisine, des porreaux, des oignons et des carot-« tes. » Le magasin qui renfermait ces provisions était désigné par le mot de *hawaïdj-khânah* حوايج خاناه ; et l'officier préposé à sa garde, portait le titre de *hawaïdj-kasch* حوايج كاش. On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (man. 682, fol. 397 r°) هدم المطبخ والحوايج خاناه « On dé-« truisit la cuisine et le *hawaïdj-khânah*. » Ailleurs (man. 798, fol. 277 r°) كانت الحوايج خاناه فى كل يوم تحتاج الى احد وعشرين الف درهم « Le *hawaïdj-khânah* réclamait chaque jour vingt-et-un « mille dirhems. » Ailleurs (fol. 200 v°) اعتبر مصروف الحوايج خاناه « On calcula la dépense du « *hawaïdj-khânah*. » Et (*Ib.*) بلغ مصروف الحوايج خاناه فى كل يوم ثلاثة عشر الف درهم. « La dépense « du *hawaïdj-khânah* s'élevait, chaque jour, à treize mille dirhems. » Et (f. 278 v°) قد كانت الحوايج خاناه فى ايام الملك الناصر محمد بن قلاون فى اليوم ينصرف فيها مبلغ ثلاثة عشر الف درهم واليوم مصروفها اثنين و عشرين الف درهم. « Sous le règne de Melik-Nâser-Mohammed-ben-Ke-

fonctions de *vezir-assohbah* لوزارة الصحبة (vizir qui accompagne le prince) (171). Le sultan sortit du château de la Montagne le jeudi, vingtième jour du mois de Ramadan, et le samedi suivant, il prit la route de la Syrie, accompagné des 379
émirs et des troupes de l'Islamisme. Il fit son entrée à Damas le mercredi, dix-septième jour de Schewal. Il en repartit le 20 du même mois, et se dirigea vers Alep, où il arriva le premier jour de Dhou'lkadah. Le lendemain, qui était un jeudi, il prit la route de Djilan. Il détacha l'émir Nour-eddin-Ali-ben-Mahalli, *naïb* (gouverneur) d'Alep, à la tête des troupes de cette ville, lui enjoignant de se porter sur les bords de l'Euphrate, et de garder les passages de ce fleuve, afin d'empêcher qu'aucun des Tatars ne pût pénétrer en Syrie. L'émir Scherf-eddin-Isa-ben-Mohannâ vint rejoindre l'armée. Le sultan, depuis son départ de l'Égypte, et jusqu'à son arrivée à Alep, n'avait pas manqué, lorsqu'il passait dans une province, d'emmener avec lui tout ce qui s'y trouvait de troupes, de provisions et d'armes. Après avoir laissé à Djilan une partie de ses bagages, il quitta cette ville le vendredi, troisième jour du mois, et se dirigea vers Aïntab. Il franchit le *derbend*

« laoun, la dépense journalière du *hawaïdj-khânah* était de treize mille dirhems. Aujourd'hui, cette « même dépense s'élève à vingt-deux mille dirhems. » Dans un autre passage du même historien (fol. 67 r°), on lit aussi le mot حوايج خاناه; mais la leçon est fautive, ainsi que je le prouverai ailleurs. Le terme *hawaïdj-kasch* se rencontre dans un passage de Makrizi (man. 798, f. 278 v°) où on lit ساير.. الحوايج كاشة.

(171) On lit dans l'*Histoire* de Nowaïri (man. d'Asselin, fol. 90 v°), en parlant de ce vizir هى اول سفرة سافرها صحبته « Ce fut là le premier voyage dans lequel il accompagna le sultan. » On désignait par le titre de *wezir-assohbah* وزير الصحبة un vizir qui était nommé pour accompagner le sultan dans ses voyages, dans ses expéditions, et y remplir temporairement les fonctions attachées à sa dignité, tandis que le vizir ordinaire continuait à résider dans la capitale de l'empire, pour exercer l'autorité dont l'avait investi son souverain. On lit dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. I, man. 747, fol. 24 v°) ولى وزارة الصحبة للملك السعيد « Il fut promu, par Melik-Saïd, au rang de *wezir-assohbah*. »

Dans la *Vie de Melik-Saïd*, par Nowaïri (man. d'Asselin, fol. 102 v°), فوضت وزارة الصحبة. Dans la *Vie de Kelaoun* (*ibid.*, fol. 107 r°) وزير الصحبة. Dans celle de *Melik-Nâser-Mohammed* (fol. 172 r°) وزارة الصحبة. Comme, durant les marches, les expéditions du sultan, les affaires devaient être expédiées avec rapidité, et sans que cette promptitude pût apporter aucun préjudice à l'administration générale de l'état, des fonctionnaires de tout grade étaient choisis pour résider auprès du prince, et remplir momentanément les fonctions qui n'auraient pu être exercées que d'une manière imparfaite et lente par les titulaires résidants au Caire ou à Damas. Dans la *Vie de Melik-Nâser*, par Nowaïri, fol. 174 v°), on lit نظر الصحبة « La charge de l'inspecteur résidant auprès du sultan. » Ailleurs (fol. 127 v°), l'officier dont il est question est désigné par les mots الناظر بالصحبة. Ail-

(le défilé), et campa la nuit dans une plaine وطاة (172). Les troupes s'avançaient, partagées, comme à l'ordinaire, en plusieurs détachements جرايد, et partout régnait une surveillance extrême. L'émir Sonkor-aschkar, qui à la tête d'un corps d'armée formait l'avant-garde, rencontra trois mille cavaliers Tatars, qui prirent la fuite, laissant entre ses mains un grand nombre de prisonniers (173). Le souverain (des Tatars) ayant appris cette nouvelle, envoya un corps d'arabes de Khafadjah, pour attaquer à l'improviste les troupes d'Alep. Mais le gouverneur de cette ville, qui était campé sur le bord de l'Euphrate, informé de l'approche de ces arabes, marcha à leur rencontre, les attaqua, les battit et leur prit douze cents chameaux.

Sur ces entrefaites, le sultan apprit que l'armée des Tatars et celle du pays de *Roum* s'étaient réunies et se disposaient à l'attaquer. Il rangea ses troupes en bataille, et prépara tout pour le combat. Il se porta avec tout son monde sur des montagnes qui dominaient la plaine de Houwaïn هوين, située dans la province d'Ablestin. Les Mongols se divisaient en onze corps, dont chacun com-

leurs (*ibid* r°), il est parlé de مشد الصحبة. « Le *mouschidd*, chargé d'accompagner le prince. » Dans un autre endroit (fol. 126 r°), on lit مستوفي الصحبة والديار المصرية. « Celui qui remplis- « sait les fonctions de *moustawfi* (maître des comptes) à la suite du sultan et dans l'Égypte. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (man. 682, fol. 311 v°) : هو مستوفي الصحبة; et (*ibid*) باشر استيفاء الصحبة. Abou'lmahâsen (man. 663, fol. 33 v°) nomme également un *mouschidd-assohbah*, et un *moustawfi-assohbah* (fol. 48 r°).

(172) Le mot وطاءة désigne *une plaine*. On lit dans la *Vie du sultan Kelaoun* (man. de St-Germain 118 *bis*, fol. 62 v°) ما في الوطاءة من انهار ومياه وعيون وبساتين « Les rivières, les eaux, les « fontaines et les jardins qui existaient dans la plaine. » Chez le continuateur d'Elmacin (man. 619, fol. 59 v°) اعدوا لنزوله الخيام بوطاة. « On disposa les tentes dans une plaine, pour lui servir d'habi- « tation. » Dans la *Vie de Kelaoun* de Nowaïri (man. d'Asselin, fol. 111 v°) ce mot est écrit وطا, peut-être par erreur. On y lit : كان الملتقى بوطا حمص « Le combat eut lieu dans la plaine de Hems. » Dans l'*Histoire d'Afrique*, du même écrivain (man. 702, fol. 55 r°), كان في الوطاة « Il était dans la « plaine. » Dans un autre passage de Makrizi (*Solouk*, tom. I, pag. 345) ان . . الوطاة للفرنج والجبليات للسلطان « Il fut statué que la plaine appartiendrait aux Francs, et les parties montueuses « au sultan. »

(173) Makrizi, ayant un peu trop abrégé le récit de l'expédition de Bibars dans la Nubie, j'ai cru devoir recueillir ici quelques détails qui sont donnés par les autres historiens, surtout par Nowaïri. Suivant cet écrivain (man. d'Asselin, fol. 91 v°; voyez aussi Abou'lmahâsen, man. 661, fol. 203 r°; Hasan-ben-Ibrahim, fol. 219 r°) : « Bibars étant parti de Djilan, le vendredi, troisième jour du mois, « se rendit à Aïntab, puis à Delouk دلوك, puis à Merdj-addeïbadj مرج الديباج, puis à Kaïnouk « كينوك. De cette ville, il se dirigea vers Gheuk-sou كوكصو, dont le nom, en turc, signifie *le fleuve*

prenait plus de mille cavaliers. Les troupes du pays de Roum étaient placées à part et formaient une armée distincte. A l'approche de l'ennemi, les cavaliers de l'Islamisme se précipitèrent du haut de la montagne, avec l'impétuosité d'un torrent, et se postèrent en bataille comme aurait pu faire un seul homme. Le sultan détacha en avant un nombre de ses mamlouks et de ses officiers intimes, qui combattirent avec la plus grande valeur. Bientôt il les suivit en personne, chargea l'ennemi; et toutes les troupes, à son exemple, déployèrent une rare intrépidité (174). Les Tatars, de leur côté, étant descendus de cheval, combattaient avec le courage d'hommes résignés à périr. Enfin ils furent vaincus, et on en fit un carnage affreux. Une partie de leur armée ayant pris la fuite, fut atteinte par les troupes égyptiennes et cernée de toutes parts. Moïn-eddin-Soleïman, le *berwanah*, principal personnage زعيم du pays de Roum, échappa de la mêlée, et, fuyant à la tête de ses troupes, arriva dans la ville de Kaïsarieh le matin du dimanche, douzième jour de Dhou'lkadah, emmenant avec lui le sultan Gaïath-eddin-Kaï-kaous, fils de Kaï-khosrev, souverain du pays de Roum, ainsi que les hommes les plus distingués de la ville; il prit la route de Tokat توقات (175). Le sultan Bibars, après la défaite des Tatars, vint occuper leur camp, et fit amener les prisonniers, auxquels il pardonna, et leur rendit la liberté (176). Parmi les personnes qui périrent dans cette bataille, on compte l'émir Daïa-eddin-ben-Khatir, l'émir Séïf-eddin-Kiran-Alaï, l'un des commandants de la *Halkah*, Séïf-eddin-Kafdjâk, le *djaschenkir*, et un grand nombre 380

bleu, et arriva au défilé دربند, qu'il franchit dans l'espace d'une journée. » La rivière de Gheuk-sou est la même que Boha-eddin (*Vita Saladini*, pag. 47) nomme *Nahr-azrak* النهر الازرق.

(174) Je lis اردفهم بنفسه, au lieu de رد فيهم بنفسه.

(175) Suivant Nowaïri, qui cite pour garant de sa narration le kadi Mohii-eddin-Obaïd-allah-ben-Abd-eddâher, auteur de la *Vie de Melik-Dâher*, « Le *berwanah* (*perwanah*) étant entré dans la « ville de Kaïsarieh le matin du dimanche, douzième jour du mois, informa le sultan Gaïath-eddin, « le vizir Fakhr-eddin, l'atabek Medjd-eddin, l'émir Djelal-eddin, le *moustawfi*, l'émir Bedr-eddin-« Mikaïl, le *naïb*, le *tograï*, qui était fils du frère du *berwanah*, que l'armée de l'Islamisme avait « vaincu une partie des troupes mongoles, et mis le reste en fuite; qu'il était à craindre que les Mon-« gols n'entrassent dans Kaïsarieh, et n'en égorgeassent la population, par haine contre l'Islamisme. « Emmenant avec lui tous ces personnages, aussi bien que sa femme, Kurdji-Khatoun, fille de Gaïath-« eddin, prince du pays de Roum, il se dirigea vers Tokat, place forte, située à quatre journées de « Kaïsarieh. Kurdji-Khatoun, qui avait eu pour mère la reine des Kurdjes (géorgiens) possédait « quatre cents esclaves femelles qu'elle emmena avec elle. »

(176) Il se trouve ici une contradiction dans le récit de notre historien. On lit dans l'histoire de

de soldats. Celui des blessés fut considérable. Le général des Tatars resta sur le champ de bataille. Le sultan fit massacrer les prisonniers de cette nation ; il épargna ceux d'entre les émirs et des personnages éminents du pays de Roum qui étaient tombés entre ses mains. De ce nombre se trouvaient la mère du *berwanah*, son fils, et le fils de sa fille. Bibars détacha l'émir Sonkor-aschkar, à la tête d'un corps de troupes, pour se mettre à la poursuite des fuyards. Il le chargea d'une lettre adressée aux habitants de Kaïsarieh, dans laquelle il les engageait à se soumettre, à tenir des marchés hors de la place, et à recevoir dans les transactions commerciales les dirhems *dâheris*. Ce général rencontra sur sa route, un corps de Tatars qui conduisaient avec eux les tentes البيوت (177). Plusieurs d'entre eux furent faits prisonniers; mais la nuit étant survenue, le reste des ennemis se débanda. Le samedi, onzième jour du mois, le sultan se mit en marche, prit la route de Kaïsarieh, capitale du pays de Roum, et s'empara d'un grand nombre de places qui se trouvaient sur son passage (178). Le mercredi, quinzième jour du mois, la population de Kaïsarieh, les savants, les

Nowaïri, que le sultan ayant fait amener en sa présence les prisonniers mongols, épargna quelques-uns des chefs, et fit égorger le reste.

(177) L'auteur désigne par le mot بيوت *maisons*, ces grandes tentes, dont parle Rubruquis (*Voyage en Tartarie*, col. 6 et suiv.), que les Mongols plaçaient sur des roues, et qu'ils transportaient, sans les démonter, partout où ils voulaient aller.

(178) Nowaïri, Abou'lmahâsen, Hasan-ben-Ibrahim, nous donnent, sur la marche de Bibars, des détails plus circonstanciés, que je crois devoir transcrire : « Le sultan ayant quitté le lieu du combat, « le samedi, onzième jour du mois, vint camper près du bourg de Raman قرية رمان, situé dans le « voisinage de Kahf et de Rakim الكهف و الرقيم. C'est là véritablement le lieu où résidèrent *les ha-* « *bitants de la grotte* اهل الكهف, et non pas, comme on le prétend, dans le canton de Hesban et « Balka. Le bourg de Raman a ses maisons bâties autour d'une crête de rocher سن جبل, qui « s'élève comme une pyramide. Elles sont environnées de montagnes, qui ressemblent à de « hautes murailles. Elles donnent naissance à plusieurs rivières, sur lesquelles sont des ponts, « où un cavalier ne saurait passer. Les pluies tombaient alors en abondance. L'armée, après une « marche qui dura depuis le matin jusqu'à la nuit, arriva dans une plaine du territoire de Sarous- « alatik صاروس العتيق, non loin de laquelle est une mine d'argent. Là, le sultan ayant « appris que les Tatars étaient campés dans le voisinage, partit avec ses troupes, pour aller les « chercher. Mais l'abondance des pluies l'arrêta, et le contraignit de retourner sur ses pas. Après « avoir passé la nuit dans cet endroit, il se mit en marche dès le matin, traversa des montagnes « escarpées, passa près d'un bourg nommé *Outrak* اوتراك, et arriva au *khan* de Kartaï قرطاى, « situé dans le voisinage de la forteresse de Semendou سمندو. Il était bâti en pierres rouges, et en- « touré de vastes champs de grains. Le sultan adressa une lettre au gouverneur de cette place, qui « s'empressa de venir faire sa soumission; le prince le complimenta, et l'accueillit avec bien- « veillance. Le gouverneur de Derenda درندا et celui de Falou se rendirent également sans combat.

personnages éminents, les femmes, les enfants, sortirent au devant du prince. Les *Fakirs-Sofis* l'entourèrent et l'escortèrent jusqu'à ce qu'il arriva près du *dehliz* du sultan Daïa-eddin (Gaïath-eddin), prince du pays de Roum, et de ses tentes, qui étaient dressées dans une plaine au voisinage des châteaux مناظر appartenant aux souverains de Roum. Les principaux officiers des différents corps de l'armée d'Égypte et de celle de Syrie ayant mis pied à terre, marchèrent devant le sultan, jusqu'à ce qu'il arriva aux tentes susdites. On entendait partout retentir le *tekbir*, les louanges de Dieu التهليل. Les habitants du pays de *Roum* accoururent de toutes parts, et exécutèrent, suivant leur usage, la *naubah* (le concert) de la famille de Seldjouk. Les musiciens اصحاب الملاهى (179) se présentèrent à leur tour, conformément à ce qui se pratiquait dans cette contrée; mais il leur fut défendu de faire usage de leurs instruments et de chanter. « Cette coutume, leur « dit-on, n'existe point chez nous; et la circonstance ne réclame point des « chants, mais des témoignages de reconnaissance envers Dieu. » Le sultan s'occupa alors de distribuer des gratifications pécuniaires, et établit une personne pour présider à chaque répartition. Ensuite, il écrivit aux fils de Karaman, émirs des Turcomans, les pressant de se rendre auprès de lui, et il s'attacha à gagner tous ceux qui s'étaient tenus éloignés. Quant au *berwanah*, il ne renonça point à son système de temporisation, et le sultan resta persuadé qu'il n'avait nul dessein de se présenter à la cour. Le vendredi, vingt-septième jour du mois, le prince monta à cheval, ayant au-dessus de sa tête le جتر *djitr* (parasol) de la famille de Seldjouk; il fit son entrée solennelle dans la ville de Kaïsarieh, la capitale du royaume, la principale des forteresses (180), et s'assit sur le trône des descen-

« Le sultan vint ensuite camper près d'un bourg situé dans le voisinage de Kaïsarieh, à l'orient de la « montagne d'Asib عسيب (Argisch). »

(179) Le mot ملهٍ désigne *un musicien, un joueur d'instruments;* comme dans ce passage de la *Description de l'Égypte* de Makrizi (tom. I, man. 797, fol. 408 v°) حضرت المغنيون والملهيون « On « fit venir les chanteurs et les joueurs d'instruments. » Le terme مَلْهى qui fait au pluriel ملاهٍ ou ملاهيات signifie *instrument de musique.* On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Kadi-Schohbah (m. 643, fol. 229 v°) ضربت تلك الشخوص بانواع الملاهى. « Ces individus jouèrent de divers instru- « ments. » Dans la *Vie de Bibars* (man. 803, fol. 143 r°) القاعات . . مشحونة بالملهيات « Les sal- « les étaient remplies d'instruments de musique. » Dans deux passages de l'*Histoire d'Egypte* de notre auteur (*Solouk*, tom. I, pag. 1126, 1128) les mots ارباب الملها désignent des *joueurs d'instruments;* et dans l'*Histoire* d'Abou'lmahâsen (man. 663, fol. 86 r°) ارباب الملاهى.

(180) Je lis عين القصور au lieu de غير القصور.

dants de Seldjouk. Tout le monde s'empressa de lui offrir ses félicitations et de baiser la terre devant lui. Les kadis, les fakihs (jurisconsultes), les *wäïd* الوعاظ (prédicateurs), les lecteurs, les sofis, les principaux personnages de Kaïsarieh, tous ceux qui occupaient des emplois, furent admis en sa présence, comme la chose avait lieu chaque vendredi sous le règne des monarques Seldjoucides. L'*émir-almahfel* امير المحفل, qui jouissait dans cette ville d'une haute considération, d'une autorité imposante, et avait le privilége de porter la plus grande robe, le plus large turban, convoqua une assemblée où chacun était placé suivant son rang; puis il se tint debout, en présence du sultan, pour attendre les ordres que ce prince voudrait lui donner. Il commença, d'une manière parfaitement régulière, une lecture de l'Alcoran, que les assistants continuèrent jusqu'au bout, en donnant à leurs voix les inflexions les plus harmonieuses. L'*émir-almahfel* récita ensuite, en langue arabe et en langue persane, des vers qui contenaient l'éloge du sultan.
381 Puis on servit un festin, auquel participèrent tous ceux qui se trouvaient présents à l'audience. Ensuite on apporta des dirhems frappés au coin de Melik-Dâher. Le sultan se prépara alors pour la prière du vendredi. Il se rendit à la principale mosquée الجامع, où le *khatib* (prédicateur) proclama les titres du prince, puis acheva la prière. On fit également la *khotbah* en son honneur, dans les autres mosquées de Kaïsarieh, qui étaient au nombre de sept. Lorsque la cérémonie fut terminée, le sultan se fit apporter les trésors que Kurdji-Khatoun, épouse du *berwanah*, avait laissés forcément, n'ayant pu les emporter avec elle, ainsi que les objets appartenant à ceux qui l'avaient accompagnée dans sa fuite. Les biens qui formaient la propriété de cette femme et de son mari, Moïn-eddin-Soleïman, le *berwanah*, présentaient une collection extrêmement précieuse : tout fut confisqué par le sultan. Cependant, le *berwanah* écrivit à ce prince pour le féliciter de ce qu'il s'était assis sur le trône royal. On lui répondit en l'invitant à venir reprendre le rang qu'il occupait auparavant. Il demanda un délai de quinze jours; il espérait que dans cet intervalle, il verrait arriver le roi Abaga, ayant sollicité et pressé ce prince d'accourir en personne pour tomber sur Melik-Dâher tandis qu'il était encore dans la contrée de Roum. Le sultan, instruit de ces projets, partit de Kaïsarieh le vingt-deuxième jour du mois, après avoir distribué aux émirs et à ses officiers intimes des chevaux et des récompenses pécuniaires. Il détacha du côté de l'Arménie l'émir Taïbars-Waziri, qui rejoignit l'armée, après avoir porté partout l'incendie, le carnage, et enlevé beaucoup de prisonniers.

Le sultan se dirigea vers Ablestin ; il passa sur le terrain où s'était livrée la dernière bataille, afin de voir les ossements des Tatars qui avaient péri dans cette action. Les habitans d'Ablestin l'assurèrent qu'ils avaient compté sept mille six cent soixante morts, et que là s'étaient arrêtés leurs calculs. Le sultan donna ordre de rassembler les morts de son armée pour leur donner la sépulture, et d'en laisser seulement un petit nombre sur le sol ; il voulait ainsi mortifier les Tatars en leur montrant qu'ils avaient perdu prodigieusement de monde, tandis que les pertes de l'armée égyptienne avaient été peu considérables. Aussitôt après il continua sa marche, et entra dans les défilés الدربند le quatrième jour de Dhou'lhidjah. L'armée, dans ce passage, rencontra des difficultés effrayantes. Le sixième jour du même mois, ce prince arriva à Hârem, où il célébra la fête solennelle des Musulmans. Il reçut une lettre que lui adressait l'émir Schems-eddin-Mohammed, fils de Karaman, émir des Turcomans, et dans laquelle il annonçait qu'ayant rassemblé ses Turcomans, il arrivait pour présenter ses hommages au sultan, à la tête de vingt mille cavaliers et de trente mille fantassins, armés de carquois. L'émir arriva au moment où le prince venait de célébrer la fête. On vit arriver en même temps les émirs des Benou-Kelâb et des Turcomans auxiliaires. Cependant le roi Abaga, fils de Houlagou, s'avançait à la tête des Tatars pour attaquer le sultan. Il fut joint par le *Berwânah,* qui lui apprit le départ du prince. Abaga se mit à la poursuite de son ennemi. En arrivant près d'Ablestin, il vit les corps qui jonchaient le terrain où s'était livrée la bataille, et parmi lesquels on ne comptait que peu de soldats du pays de Roum et de ceux de l'armée du sultan, tandis que les cadavres des Tatars étaient en grand nombre. Ce spectacle lui causa un vif chagrin. On lui avait précédemment dénoncé le *Berwânah* comme ayant entretenu une correspondance avec Melik-Dâher, et engagé ce prince à porter la guerre dans le pays de *Roum*; il fut vivement irrité en voyant que les troupes de cette contrée avaient perdu si peu de monde dans l'action. De retour à Kaïsarieh, il livra cette ville au pillage, et fit égorger les Musulmans qui se trouvaient dans le pays. Durant dix-sept jours les Tatars portèrent 382
partout la dévastation ; on assure que le nombre des *fakirs*, des kadis et des sujets musulmans qui périrent dans cette circonstance s'éleva à plus de deux cent mille âmes ; aucun chrétien ne fut massacré. Le carnage s'étendit depuis Arzen-erroum jusqu'à Kaïsarieh, et quelques récits évaluent à cinq cent mille hommes le nombre de ceux qui perdirent la vie. Abaga partit ensuite, emmenant avec lui le sultan Gaïath-eddin, souverain du pays de Roum, et il plaça auprès du *Berwânah*

des gardiens qui avaient mission de le surveiller. Le sultan ayant quitté Hârem, se dirigea vers Antioche, et vint camper dans les prairies qui avoisinent cette ville (181).

Parmi les hommes distingués que cette année vit mourir, on compta l'émir Izz-eddin-Igan, surnommé *Semm-almaout* سم الموت (le poison mortel), l'un des émirs de l'Egypte. Il était détenu en prison au château de la Montagne, et fut enterré en dehors de la porte de Nasr باب النصر. Cette année, le *sâheb* (vizir) Tadj-eddin-ben-Hinna fit le pélerinage de la Mecque; il régnait alors dans cette ville une disette excessive. Schems-eddin-Mohammed-ben-Mansour-Harrâni, le hanefi, mourut à Damas, après avoir séjourné au Caire et rempli dans plusieurs provinces les fonctions de kadi. Bedr-eddin-Abou-Abd-allah-Mohammed-ben-Abd-errahman-ben-Mohammed, le hanefi, fakih (jurisconsulte) et homme de lettres, mourut à Damas, à l'âge d'environ quarante ans. Cette même ville vit mourir Fakhr-eddin-Abou'lwalid-Mohammed-ben-Saïd.... Kenani-Schatibi, le hanefi, grammairien et homme de lettres, à l'âge de soixante ans. Kotb-eddin-Abou'lmaali-Ahmed-ben-Abd-esselam-Men-Moutahhar... Temimi-Mauseli, le schaféï, mourut dans la ville d'Alep, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Le lettré Schehab-eddin-Abou'lmakârem-Mohammed-ben-Iousouf-Scheïbâni-Iafari اليعفرى mourut dans la ville de Hamah, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Le scheïkh curde Abou'labbas-Khidr-ben-Abi-Bekr-ben-Mousa-Behrâni-Adwi mourut le jeudi, sixième jour de Moharrem, dans les prisons du château de la Montagne, à l'âge d'un peu plus de cinquante ans. Il fut enterré dans son ermitage, situé en dehors de *Bab-alfotouh* (la porte des conquêtes). Le souverain de Tunis, Abou-Abd-allah-Mohammed-Mostanser-ben-Saïd-Abi-Zakaria-Iahia.... mourut le dixième jour du mois de Dhou'lhidjah, après un règne de vingt-huit ans, cinq mois et dix jours. Il eut pour successeur son fils Abou-Zakaria-Iahia-Wâthek.

AN 676 Le cinquième jour du mois de Moharrem, le sultan partit d'Antioche, à la tête de son armée, se dirigeant vers Damas, et vint habiter le *Kasr-ablak* (le château blanc). De nombreux rapports annonçaient qu'Abaga était arrivé près d'Ablestin, et se disposait à entrer en Syrie. On dressa le *dehliz* à Kosaïr القصير, afin que le sultan pût se porter à la rencontre de l'ennemi. Mais bientôt on

(181) Cette année, au rapport d'Abou'lmahâsen (man. 661, fol. 226 v°), la hauteur primitive du Nil fut de six coudées, treize doigts, et la crue s'éleva à dix-huit coudées, onze doigts.

apprit qu'Abaga avait repris la route de ses états, et l'on rapporta le *dehliz* à Damas.

Le jeudi, quatorzième jour du mois, le sultan se montra au public pour 383
boire le *kumiz* (182); se trouvant alors au comble de la joie, au plus haut point

(182) Ce mot est écrit ordinairement قمز, comme dans ces passages du *Continuateur d'Elmacin* (man. 619, fol. 60 r°) : جلس السلطان لشرب القمز « Le sultan s'assit, pour boire le *kumiz.* » Et (fol. 141 v°) : ناوله قدح قمز « Il lui présenta un vase plein de *kumiz.* » Dans un passage de Makrizi (tom. I, man. 672, pag. 367) : شرب معه القمز. La même leçon se retrouve aussi ailleurs (tom. II, m. 673, f. 166 v°). Chez les écrivains persans, on lit tantôt قمز et tantôt قميز. Dans le *Zafer-nameh* (de mon manuscrit fol. 146 v°) : قميز بود وبال ونبيذ وعرق « C'est du *kumiz*, de l'hydromel, du « vin de palmier et de l'*arak* (eau-de-vie). » Plus loin (fol. 165 r°) : بگرديد جام قميز با شراب « On « passa à la ronde un verre de *kumiz* et du vin. Dans le *Tarikhi-Wassâf* (fol. 14 r°) : شراب وقميز « Le vin et le *kumiz.* » Plus loin (fol. 88 r°), l'historien rapporte que le sultan Ahmed, ayant embrassé la religion musulmane : از شرب خمر معرض شدی واحيانا قميزرا متعرض شدی « S'abs-« tenait de boire du vin; mais, quelquefois, il se permettait l'usage du *kumiz.* » La même forme se trouve dans l'histoire de Mirkhond (V^e^ partie, f. 45) et dans le *Habib-assiiar* de Khondemir (t. III, fol. 4, et fol. 240 r°), où on lit : جامهای شراب . . . وقميز « Des vases de vin et de *kumiz.* » Cette boisson, formée de lait de jument aigri, est désignée par Rubruquis, sous le nom de *cosmos* (*Voyage en Tartarie*, col. 12, 21, 23, 25, 141). Jean du Plan-Carpin, et Ascelin (*Voyage en Tartarie*, col. 12, 38, 47, 78) en parlent, mais sans en indiquer le nom. Les Mongols et les Kalmouks ont conservé l'usage de cette boisson, mais le nom n'existe plus dans leur langue; car Pallas remarque expressément (*Samlungen historischer nachrichten über die Mongolischen völkerschaften*, tom. I, pag. 132), que le mot *kumiss* appartient à la langue des Tartares. On peut voir, sur cette liqueur, outre les ouvrages de Pallas, les *Nomadische streifereïen* de Bergmann (tom. II, pag. 130, 131), les notes sur l'*Histoire des Tatars* d'Abou'lgazi (pag. 61), le voyage de Billings (tom. I, pag. 208, 211, 215 et suiv.), celui de Lesseps (*Voyage du Khamtchatka*, tom. II, pag. 180, 276), etc.

On vient de voir, dans un des passages cités plus haut, le mot بال employé pour désigner l'*hydromel.* Ce terme qui, dans la langue turque, signifie *du miel*, avait passé chez les Mongols, où il désignait la boisson faite avec cette substance : c'est ce qu'atteste expressément Rubruquis (*Voyage en Tartarie*, col. 71, 97). On le retrouve aussi, avec le même sens, chez les écrivains de la Perse. On lit dans le *Matla-assaadeïn* (tom. I, fol. 254 v°) : باده وقمز وبال « Du vin, du *kumiz*, de l'hy-« dromel. » Dans le *Zafer-nâmeh* (fol. 146 v°) : قمز وبال و نبيذ و عرق « Du *kumiz*, de l'hydromel, « du vin de palmier, de l'*arak.* » Et plus loin (fol. 366 v°) : انواع مشروبات از باده و قمز و بال « Plu-« sieurs genres de liqueurs, telles que le vin, le *kumiz*, l'hydromel. »

Une autre liqueur, en usage chez les Mongols, était faite avec du riz (Rubruquis, *Voyage en Tartarie*, col. 65) : on la désignait par le mot طراسون *tarâsoun*, ou, comme on lit dans l'*Histoire des Mongols* (*Geschichte der Ost-Mongolen*, pag. 83), *darasun*. Rubruquis (*Voyage en Tartarie*, col. 97), écrit *teracine*. On lit dans l'histoire de Raschid-eddin (f. 164 r°) : مرد شراب وطراسون چون مست شود نابينا باشد « Les hommes adonnés au vin et au *tarasoun*, lorsqu'ils sont ivres, perdent l'usage « de la vue. » Et (*ibid.*) : در شراب و طراسون سود عقل و هنر نباشد « Par l'usage du vin et du *tara-* « *soun*, l'intelligence et les qualités estimables deviennent inutiles. » Le même mot se rencontre aussi

de la prospérité, il but avec excès. A l'issue de l'assemblée, il éprouva un mouvement de fièvre. Le lendemain matin, il se trouva plus malade, et vomit; après avoir fait la prière, il monta à cheval, se rendit au *meïdan* (l'hippodrome), et rentra vers la fin du jour au *Kasr-ablak*, où il passa la nuit (183). Le matin, comme il se plaignait d'une extrême chaleur qu'il ressentait dans les intestins, il prit un remède qui, loin de produire aucun effet, ne fit qu'augmenter les douleurs. Les médecins appelés auprès de lui désapprouvèrent le médicament auquel il avait eu recours, et conseillèrent unanimement une boisson purgative. Comme elle n'opérait pas, on employa pour produire une secousse, un remède plus énergique.

Alors, il se manifesta une diarrhée excessive. La fièvre augmenta, et le malade évacua du sang, qui provenait, disait-on, d'une dissolution du foie. On eut beau employer des pierreries comme médicament, le sultan ne tarda pas à expirer.

Suivant ce que rapporte dans sa chronique le scheïkh Kotb-eddin-Iounini, Melik-Dâher était adonné à l'astrologie; on lui avait annoncé que dans l'année 676 un souverain mourrait à Damas par l'effet du poison; cette prédiction lui causait de l'inquiétude. D'ailleurs, il était, dit-on, enclin à la jalousie. Il avait emmené avec lui, dans son expédition du pays de *Roum*, Melik-Kâher-Beha-eddin-Abd-elmelik, fils de Melik-Moaddam-Isa, et petit-fils d'Adel-Abou-Bekr-ben-Aïoub. Ce prince s'était signalé dans ce combat par une valeur brillante, qui avait fait beaucoup de mal à l'ennemi, et excité une admiration universelle. Cet exploit produisit une impression fâcheuse sur l'esprit du sultan, qui, depuis ce jour, perdit de son activité, montra de la crainte et du regret de s'être enfoncé inconsidérément avec son armée dans le pays de *Roum*. Melik-Kâher adressa des reproches au sultan, et lui fit honte de sa pusillanimité. Bibars dissimula son mécontentement jusqu'au moment où il fut de retour à Damas. Là, il entendit tout le monde vanter hautement le courage que Melik-Kâher avait montré dans la bataille. Violemment irrité, il chercha les moyens de faire périr ce prince par le poison, espérant ainsi réaliser ce qu'annonçaient les astres, qu'un roi mourrait en Syrie, puisque son rival portait le titre de *melik* (roi). Il donna un repas dans lequel on devait boire du *kumiz*, et auquel il invita Melik-Kâher. Il avait,

dans l'histoire du prétendu Abd-allah-Beïdâwi (*Historia Sinensis*, pag. 27). Dans le *Matla-assaadeïn* on trouve la forme دراسون. On y lit (f. 125 r°) عسل ودراسون وعرق « L'hydromel, le *darasoun* et « l'*arak*. » Et plus loin (f. 128 r°) دو كوزهٔ دراسون « Deux coupes pleines de *darasoun*. »

(183) Je lis بات, au lieu de سات.

sans rien dire à personne, préparé d'avance du poison. Parmi son mobilier se trouvaient trois coupes, réservées pour son usage particulier, et qui étaient confiées à trois échansons. Personne autre que lui ne pouvait s'en servir, et s'il voulait témoigner à un homme une distinction éminente, il lui offrait de sa propre main une de ces coupes (184). Melik-Kâher s'étant levé pour aller satisfaire un besoin naturel, le sultan jeta dans un de ces vases le poison dont il s'était muni, et tenant dans sa main cette coupe, il attendit le retour de son ennemi, auquel il la présenta. Melik-Kâher, après avoir baisé la terre, but toute la liqueur. Bientôt après, le sultan étant sorti par suite d'un besoin naturel, l'échanson prit la coupe des mains de Melik-Kâher, la remplit suivant l'usage, sans se douter que le sultan y eût mêlé du poison. Puis, tenant le vase, il se plaça parmi les échansons. Au retour du sultan, il lui présenta la coupe, dont le prince

(184) Le verbe سقى, comme tout le monde sait, signifie *donner à boire à quelqu'un.* Mais ce même verbe, employé tant à la première qu'à la quatrième forme, doit, souvent, se traduire par : *Empoisonner quelqu'un, en lui faisant boire un breuvage mortel.* On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-kadi-Schohbah (man. 687, fol. 146 v°) : احتال عليه حتى سقاه « Il complota contre lui, et l'empoi-« sonna. » Dans les *Opuscules* de Makrizi (fol. 128 v°) : تحدث الناس ان السلطان سقاهما « On « disait généralement que le sultan les avait empoisonnés. » Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. IV, fol. 750, fol. 204 r°) : سقياه ومات « Ils lui donnèrent du poison, et il mourut. » Dans l'*Histoire d'Égypte* du même écrivain (man. 663, fol. 93 r°) : الملك الناصر سقى ولده احمد قبله « Melik-Nâser empoisonna, avant lui, son fils Ahmed. » Et (*ibid.*) : سقاه في الحال « Il l'empoisonna « à l'instant. » Dans la *Continuation de l'histoire d'Elmacin* (man. 619, fol. 64 r°) : لا تعرّفه انه مسقّى « Ne lui fais pas connaître qu'il a été empoisonné. » Dans le *Manhel-sâfi* (tom. IV, fol. 40 v°) : أسقى في الطريق فدخل القاهرة ميتا « Il fut empoisonné sur la route, et il était mort avant d'arriver au « Caire. » Dans un passage de notre historien (tom. I, pag. 518) : من عجز عن القبض عليه سقاه « Ceux qu'il ne pouvait saisir, il les faisait empoisonner. » Plus loin (*ibid.*) : اتهم بسقيه « Il fut soup-« çonné de l'avoir empoisonné. » Dans la *Vie de Mohammed-ben-Kelaoun* (man. de S.-Germain, 97, fol. 17 v°) : حملها الغيرة الى ان سقته « La jalousie la porta à le faire empoisonner. »

Le mot سقية désigne *du poison.* On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (m. 661, f. 3 v°) : فاوضه الخليفة في عمل السقية القاتلة لولده « Le sultan conféra avec lui, afin qu'il préparât, pour « son fils, un poison mortel. » Dans l'*Histoire des Patriarches d'Alexandrie* (t. II, m. 140, p. 82) : سقاه سقية قتلته « Il lui donna un breuvage empoisonné, et le fit périr. » Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'l-mahâsen (tom. IV, fol. 89 v°) : جعل السقية في ورقة « Il enveloppa le poison dans une feuille de « papier. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (manuscr. 682, fol. 288 v°) : فاوضه في عمل سقية قاتلة « Il conféra avec lui, à l'effet de préparer un poison mortel. » Dans la *Vie de Mohammed-ben-Kelaoun* (fol. 17 v°) : دست عليه من سقاه سقية اخرى « Elle aposta auprès de lui un émissaire, « qui lui fit prendre une seconde dose de poison. »

avala le contenu, sans savoir que c'était celle ou il avait lui-même versé du poison. Dès qu'il eût bu, les ravages qui se manifestèrent dans sa constitution lui apprirent
382 A qu'il était empoisonné. Il se fit vomir, mais sans éprouver de soulagement; et les accidents continuèrent jusqu'à ce que le prince expira. Au rapport de l'historien Bibars, une éclipse totale de lune avait annoncé la mort d'un personnage éminent. Melik-Dâher, instruit de ce fait, avait éprouvé une vive inquiétude, et résolut de détourner le présage sur un autre que lui. En conséquence, il empoisonna Melik-Kâher, dans une coupe pleine de *kumiz.* Ce prince, sentant l'effet du poison, se leva et sortit. L'échanson, par mégarde, remplit le même vase, et le présenta au sultan. Celui-ci n'eut pas plutôt bu, qu'il éprouva dans les intestins une chaleur brûlante. Il resta quelques jours malade, sans que les médecins connussent la cause de ses souffrances. Enfin, la force du poison surmontant tous les obstacles, amena la mort du prince. Cet événement tragique eut lieu le jeudi, vingt-septième jour du mois de Moharrem, un peu après le coucher du soleil; la maladie avait duré treize jours. Bibars était âgé de plus de cinquante ans, et avait régné dix-sept ans, deux mois et douze jours. Il était originaire de Kaptchak, avait une taille élevée, le teint brun, les yeux bleus, dont l'un était couvert d'une petite taie. Il avait une voix forte, était brave, violent, et prompt à agir. Il avait été amené de son pays à Hamah par un marchand, avec un autre mamlouk. On les présenta, pour les vendre, à Melik-Mansour, prince de cette ville, auquel Bibars ne plut pas. Il fut vendu à Damas pour une somme de huit cents dirhems; puis rendu par celui qui l'avait acheté (185), à raison de la taie qui se trouvait sur un de ses yeux. Il fut alors acheté par l'émir Alâ-eddin-Aïdekin-Bondokdari, mamlouk de Melik-Sâleh-Nedjm-eddin-Aïoub, et qui était alors détenu dans la ville de Hamah. Il resta quelque temps au service de cet émir. Melik-Sâleh l'ayant, bientôt après, enlevé à son maître, il remplit différents emplois, et éprouva des aventures diverses, jusqu'au moment où il devint souverain de l'Égypte et de la Syrie. Il était extrêmement redouté des émirs, si bien que, durant sa maladie, personne n'osait pénétrer auprès de lui sans sa permission. Plein de courage, doué d'une activité prodigieuse, il ne manqua pas pendant tout son règne de se mettre continuellement en route, monté sur des dromadaires هجن ou sur les chevaux de la poste, pour aller inspecter les forteresses et examiner ce qui se passait dans ses états. Chaque semaine, lorsqu'il

(185) Je lis ردّه مشتريه, au lieu de مشير به.

était en Égypte, il consacrait deux jours au jeu de la paume, et un, lorsqu'il se trouvait à Damas. C'est à cette occasion que Séïf-eddin le *mihmandar* a dit dans des vers où il fait l'éloge de ce prince :

« Un jour en Égypte; un jour dans le Hedjâz; un jour en Syrie, et un jour à « Alep. »

Son armée se composait de douze mille hommes, dont un tiers résidait en Égypte, un autre à Damas, et le reste à Alep. C'était là sa suite habituelle. Lorsqu'il entreprenait une expédition, il se faisait accompagner d'un corps de quatre mille hommes, que l'on nommait l'*armée destinée à l'attaque* جيش الزحف. S'il le jugeait nécessaire, il mandait quatre autres mille hommes, et enfin, si la chose pressait, il appelait le reste de ses troupes. Il conquit un grand nombre de places fortes, savoir : Kaïsarieh, Arsouf qu'il fit démolir, Safad qu'il rebâtit, Tabariah, Iafâ, Schakif, Antioche qu'il détruisit, Bogra, Kosaïr, Hisn-alakrad
(le château des Curdes), Safitha, Marâkiah, Halba; il partagea avec les Francs 383 A.
les villes de Markab, de Banias, d'Antarsous; il enleva au roi de Sis, Derbesak, Derkousch, Belmesch, Kafar-Denin, Raan رعان (Raban رعبان) et Merzeban مرزبان. Il avait sous sa domination Damas, Adjloun, Bosrâ, Sargad, Salt, Hems, Tadmor, Rahbah, Tel-bâscher, Sahioun, Balatonos, les forteresses de Kahf, de Kadamous, de Maïnakah, d'Olaïkah, de Khawabi, de Rosafah, de Masiaf, Karak, Schaubak, le district d'Alep, de Schaïzar, de Birah, la Nubie, Barkah, l'Égypte et la Syrie tout entières. Il se rendit maître de Kaïsarieh, du pays de *Roum*. Un littérateur a dit en parlant de ce prince :

« Tu tiens sous tes lois les contrées qui s'étendent depuis l'Égypte jusqu'au « Yémen, à l'Irak, au pays de Roum et à la Nubie. »

L'Égypte doit à ce prince un grand nombre de *wakf* (fondations pieuses) : tel est celui que l'on appelle *wakf-attorahâ* وقف الطرحا (186), qui est destiné à faire

(186) Le mot طريح, qui fait au pluriel طُرَحَاء ou طَرحى, désigne : *Un cadavre abandonné, auquel personne ne songe à donner la sépulture*. On lit dans les *Opuscules* de Makrizi (f 15 r°): اما الطرحا فلم يحصر عددهم « Quant aux cadavres abandonnés, le nombre en était incalculable. » Dans la *Description de l'Égypte* du même historien (tom. II, man. 798, fol. 258 v°) : اخرج كما يخرج الاموات الطرحاء على الطرقات من الغرباء « On l'emporta comme on emporte les cadavres des étrangers, « qui restent sur les chemins. » Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. IV, fol. 202 r°): مصالح الفقراء و الطرحاء « Ce qui concernait les pauvres et les cadavres abandonnés. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (tom. II, man. 657, fol. 118 r°) : انتزع وقف الطرحى من القاضى

laver, ensevelir et enterrer les corps des pauvres musulmans. Peu d'établissements ont un aussi haut degré d'utilité; 2° le *torbah* (tombeau) de Dâher, situé dans le quartier de Karâfah; 3° le *medreseh* (collége) Daherieh, placé au Caire, dans la rue *Beïn-alkasreïn* (entre les deux palais); 4° la *djami*-Dâheri, située au Caire en dehors de *Bab-alfotouh* (la porte des conquêtes). Il fit construire la chaussée جسر (187) qui conduit à Damiette, et sur laquelle il établit seize ponts;

الحنفى « Il enleva au kadi hanefi le *wakf* qui avait pour objet les morts abandonnés. » Dans l'histoire de notre auteur (tom. II, fol. 84 r°) : من اتى بميت طريح « Quiconque apportera un mort « abandonné. » Plus loin (tom. III, man. 674, fol. 41 r°) : وقف الطرحاء. Et ailleurs (fol. 42 r°) : سوى الطرحاء « Sans compter les cadavres abandonnés. »

(187) Le mot *djisr* جسر, dans le langage arabe de l'Égypte, signifie, non pas *un pont bâti sur une rivière*, mais *une digue destinée à retenir les eaux.* On lit dans l'*Histoire des Patriarches d'Alexandrie*, (tom. II, man. 140, pag. 34) : اقام جسورا فى اماكن قريبة من المدينة ومنع المياه ان تدخل اليها « Il éleva des digues dans plusieurs lieux voisins de la ville, et empêcha ainsi que les eaux n'y pé- « nétrassent. » Dans l'*Histoire des Monarchies* de Fakhr-eddin-Râzi (man. arab. 895, fol. 149 v°) : اذا قطعتَ الجسر او اخربت القنطرة « Si tu coupes la digue, ou que tu détruises le pont. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. 661, fol. 209 r°) : انشاء فى الجسر الذى يسلك فيه الى دمياط ست عشر قنطرة « Il fit construire sur la chaussée qui conduit à Damiette, seize ponts. » Ailleurs (man. 663, f. 108 v°) : ابتنى كتوت من ماله جسرا اقام فيه ثلاثة اشهر حتى بناه رصيفا واحدث عليه نحو ثلاثين قنطرة بناها بالحجارة والكلس « Bektout fit construire à ses frais une digue. « Il employa trois mois à ce travail; en sorte que cette digue devint une chaussée. On y pratiqua « environ trente ponts, bâtis de pierre et de chaux. » Makrizi, dans sa *Description de l'Égypte* (man. 682, f. 35 r°; m. 797, f. 42 v°, 43 r°), s'exprime en ces termes : الجسور الممتدة التى يصرف عليها اذا عملت كما ينبغى ربع الخراج ليحفظ عند ذلك ماء النيل حتى ينتهى رى كل مكان الى الحد المحتاج اليه فاذا تكامل رى ناحية من النواحى قطع اهلها الجسور المحيطة بها من امكنة معروفة عند خولة البلاد ومشايخها « Les digues étendues, qui, lorsqu'elles sont construites d'une « manière convenable, exigent une dépense équivalente au quart de l'impôt. Elles ont pour objet de « retenir les eaux du Nil, jusqu'à ce que l'irrigation de chaque lieu soit parvenue au point nécessaire. « Lorsqu'un canton est complètement arrosé, les habitants coupent les digues qui l'entourent à cer- « tains endroits, qui sont connus des *khoulis* et des scheïkhs du lieu. » Makrizi dit ailleurs (*Solouk*, t. I, pag. 628) : اتفقوا على عمل جسر ماد من القاهرة الى دمياط « On résolut unanimement d'élever « une chaussée, qui s'étendrait du Caire à Damiette. » Le même historien nous donne les détails suivants (*Description de l'Égypte*, art. *des Terres*, man. 682, f. 57 r°) : الجسور على قسمين سلطانية و بلدية فالجسور السلطانية هى العامة النفع فى حفظ النيل على البلاد الى حين يستغنى عنه واما الجسور البلدية فانها عبارة عما يخص نفعه ناحية دون ناحية « Les digues se partagent en deux classes. « Les *soltanis* et les *beledis*. Les digues *soltanis* sont celles qui procurent une utilité générale, en re- « tenant les eaux du Nil dans les diverses provinces, jusqu'au moment où ces eaux ne sont plus né- « cessaires. On entend par digue *beledi* celle qui ne sert que pour un canton exclusivement. » Les

il fit bâtir le pont du canal d'Abou'lmounedja, qui est le plus magnifique de l'Égypte; les ponts des lions قناطر السباع (188), placés entre le Caire et Misr (Fostat), sur le grand canal. Il fit creuser le canal d'Alexandrie, le bras Samasem بحر الصماصم, celui de Tanah, dans la province de Kalioubieh. Il fit creuser le canal de Serdous, réparer la branche de Damiette, dont l'embouchure fut obstruée par des quartiers de roche. Par une coïncidence singulière, la première conquête de ce prince fut la ville de Kaïsarieh du *Sâhel*, et la dernière Kaïsarieh du pays de *Roum*. Il s'assit pour la première fois sur le trône le vendredi, vingt-septième jour du mois de Dhou'lkadah; et ce fut le vendredi, vingt-septième jour du même mois, qu'il s'installa pour la dernière fois sur le trône de la famille de Seldjouk, dans la ville de Kaïsarieh du pays de *Roum*. La ville d'Antioche fut fondée par un prince dont le nom, expliqué en arabe, répond à celui de *Melik-Dâher;* et elle fut détruite par Melik-Dâher. Le fondateur de la monarchie des Turcs-Seldjoucides fut Rokn-eddin-Togrul-bek ; et Melik-Dâher-Rokn-eddin-Bibars fut, en réalité, celui qui établit la puissance des Turcs, après la catastrophe de Melik-Mansour; Rokn-eddin-Togrul rendit le khalifat aux enfants d'Abbas lors des troubles causés par Besasiri; Rokn-eddin-Bibars, lors des conquêtes de Houlagou, réintégra les enfans d'Abbas dans la possession du khalifat. Après la mort de Hâkem-bi-amr-allah, le fatimite, la *khotbah* fut faite dans toute l'Égypte en l'honneur de Dâher-li-izaz-din-allah. Et, dans la même contrée, Melik-Dâher-Bibars fut nommé, dans la *khotbah*, après le khalife Abbasside Hâkem-bi-amr-allah. Bibars aimait à exercer de nombreuses exactions au profit du fisc, et à lever sur les sujets des impôts considérables. Sous son règne son 384
vizir, Ebn-Hinna, imagina de nouvelles contributions, et fit mesurer le terrain des propriétés particulières, situées à Misr et au Caire. Il taxa les hommes riches

mêmes renseignements sont donnés par l'auteur de l'ouvrage qui a pour titre *Adab-alkâteb* (man. de S. Germain, f. 83 v°). De là s'est formé le verbe جَسَّرَ à la deuxième forme, qui signifie : *Construire une chaussée, une digue*, comme dans ce passage de Makrizi (man. 682, f. 369 v°) : جسّر عليه « Il y « construisit une chaussée. »

(188) Au rapport de Makrizi (*Description de l'Égypte,* man. 682, f. 362 r°), « Le pont des lions قناطر السباع, est celui dont une extrémité, qui avoisine la *rue des sept réservoirs* خط السبع سقايات « fait partie du quartier appelée *Hamrâ-kaswa* الحمرا القصوى, et l'autre extrémité dépend des *jar-* « *dins de Zeheri* جنات الزهرى. Il fut construit par ordre de Melik-Dâher-Bibars-Bondokdari. Ce « prince y fit placer des lions de pierre, attendu que la figure d'un lion formait ses armoiries رنكه. « C'est de là que ce pont a pris le nom de قناطر السباع (ponts des lions). »

à des amendes onéreuses, et fit périr dans les tourments un grand nombre d'entre eux. Il doubla les tributs جوالى que payaient les peuples protégés par les musulmans اهل الذمة. Bientôt après, il résolut de livrer tous ces hommes aux flammes. Par son ordre, on rassembla du bois et on creusa une vaste fosse devant la maison appelée *Dar-anniabah*, située dans le château de la Montagne. Mais ensuite il leur pardonna, et se contenta de leur imposer des contributions dont on exigeait le paiement à coups de fouets; et ces malheureux périrent, en grand nombre, dans les tortures.

Lorsqu'il partit pour son expédition du pays de *Roum*, il taxa les habitants de Damas à un impôt qui avait pour objet la remonte de la cavalerie, et qui fut fixé, pour la ville et pour les villages de son territoire, à une somme de un million de dirhems. Bibars n'eut pas d'autre vizir que le *sâheb* Beha-eddin-Ali-ben-Mohammed-ben-Hinna. Tadj-eddin-Abd-alwahhab-Ebn-Bint-alaazz remplit en Égypte les fonctions de *kadi-alkodat*, jusqu'au moment où le prince créa quatre kadis, usage qui s'est perpétué après lui. Bibars, depuis sa mort, ayant apparu en songe, on lui demanda de quelle manière Dieu l'avait traité. Il répondit : « Rien ne m'a été reproché plus sévèrement que la création de quatre « kadis; l'on m'a vivement blâmé d'avoir ainsi divisé l'autorité. » Tous ceux qui, dans ses états, furent promus par lui à quelque charge, à quelque emploi, conservèrent leur rang, et n'éprouvèrent ni réprimandes, ni destitution. Lorsqu'il se trouvait dans la ville de Gazah, antérieurement à son avénement au trône, il épousa une femme de la nation des Schehrzouris. Arrivé au Caire, il la répudia. Il épousa la fille de Hosam-eddin-Bérékeh-khan, fils de Devlet-khan, le Tatar; la fille de l'émir Seïf-eddin-Tawakkuli, le Tatar; celle de l'émir Seïf-eddin-Keraï, fils de Temadji, le Tatar; celle de l'émir Seïf-eddin, le Tatar. Il eut dix enfants, parmi lesquels étaient trois fils, savoir : 1° Melik-Saïd-Naser-eddin-Mohammed-Bérékeh-khan. Ce prince naquit au mois de Safar, l'an 658, dans le campement d'Alosch منزلة العش (189), et eut pour mère la fille de Hosam-eddin-Bérékeh-khan, le khawarizmi; 2° Melik-Adel-Bedr-eddin-Selamesch; 3° Melik-Masoud-Nedjm-eddin Khidr. Les filles étaient au nombre de sept.

Après la mort de Bibars, l'émir Bedr-eddin-Bilik, le *khazindar* (trésorier) *naïb-assaltanah*, sut dérober cet événement à la connaissance des troupes. Le corps fut

(189) *Voyez* Abulfedæ *Annales*, tom. V, pag. 330, 360.

placé par lui dans une litière, et transporté du *Kasr-ablak* (Palais blanc), situé en dehors de Damas, à la forteresse. On l'enferma dans un cercueil, et on le suspendit dans une chambre. L'émir répandit le bruit que le sultan était malade, et appela les médecins, suivant l'usage. Ensuite, il se mit en marche avec les troupes et les trésors. Il était accompagné d'une litière محفة portée à bras, et dans laquelle il laissait croire que le sultan était renfermé par suite de sa maladie. Il sortit de Damas, et prit la route de l'Égypte. Pendant tout le voyage, personne n'osait dire un mot de la mort du sultan.

Lorsque les troupes furent arrivées au Caire, et que les trésors, ainsi que la litière, eurent été introduits au château de la Montagne, la fatale nouvelle ne tarda pas à se répandre.

Bibars fut, pour le dire sommairement, l'un des meilleurs souverains qui 385
aient régné sur les Musulmans.

RÈGNE

DU SULTAN MELIK-SAID-NASER-EDDIN-MOHAMMED-BEREKEH-KHAN,

FILS DE MELIK-DAHER-ROKN-EDDIN-BIBARS-BONDOKDARI-SALEHI-NEDJMI.

AN 676 Melik-Dâher étant mort dans la ville de Damas, l'émir Bedr-eddin-Bilik, le *khazindar* (trésorier), écrivit à Melik-Saïd, qui résidait alors au château de la Montagne, pour l'informer du décès de son père. Le jeune prince, à la réception de la lettre, témoigna une joie vive, fit revêtir les porteurs d'une veste خلعة, et déclara que cette dépêche annonçait le prochain retour de Melik-Dâher en Égypte. Le matin suivant, les émirs, suivant l'usage, se rendirent à cheval au bas de la forteresse, sans faire paraître aucun signe de tristesse. L'émir Bilik se mit en marche, accompagné de la litière et des différents corps de troupes. Il arriva au Caire le jeudi, vingt-sixième jour du mois de Safar, faisant flotter au-dessus de sa tête les drapeaux *dâheris*, et monta au château de la Montagne. Melik-Saïd se plaça dans le *Iwan* (la grande salle d'audience), et l'émir Bilik lui présenta le trésor et l'armée, et se tint debout devant lui. Alors les *hâdjeb* s'écrièrent : « Émirs, implorez la miséricorde de Dieu pour le sultan Melik-Dâher. » A l'instant, des clameurs, des gémissements retentirent de toutes parts. Les émirs se précipitèrent pour baiser la terre devant Melik-Saïd. On réitera pour le prince le serment de fidélité, qui fut prêté successivement par toute l'armée, les kadis, les professeurs et tous les personnages distingués. Ce fut l'émir Bilik qui fut chargé de recevoir leur serment, en présence des kadis. Melik-Saïd maintint cet émir dans le rang de *naïb-assaltanah*, et arrêta que le *sâheb* Beha-eddin-ben-Hinna continuerait à remplir les fonctions de vizir. Tous deux furent revêtus de robes d'honneur, aussi bien que les émirs, les commandants, les kadis et les

titulaires des différentes charges. Le vendredi, vingt-septième jour du mois, les *khatib* (prédicateurs), dans les *menber* (chaires) des principales mosquées du Caire et de Misr, firent des vœux pour Melik-Saïd, et récitèrent, pour Melik-Dâher, la *prière de l'absent* (1) صلاة الغايب. Un courrier de la poste, expédié pour Damas, y porta la nouvelle de la mort de Melik-Dâher, et un ordre de faire prêter par les différents corps de troupes le serment de fidélité à Melik-Saïd; ce qui fut exécuté. Le mercredi, seizième jour du mois de Rebi-premier, Melik-Saïd, à l'exemple de son père, monta à cheval accompagné des étendards, et escorté des émirs et des principaux personnages, qui tous étaient revêtus de leur robe d'honneur, il se rendit au pied de la *montagne rouge*, et rentra ensuite au château de la Montagne, sans avoir traversé la ville du Caire; ce fut pour la population un jour de fête. Le sixième jour du mois de Rebi-second, mourut l'émir Bedr-eddin-Bilik, le *naïb*, et l'on soupçonna qu'il avait été empoisonné par ordre de Melik-Saïd; en effet, ce prince avait admis dans sa société intime plusieurs jeunes mamlouks, qui ne cessaient de lui peindre l'émir comme un homme dangereux (2). Les funérailles du *naïb* furent célébrées avec une grande pompe.

(1) Cette expression s'emploie souvent en parlant d'un homme mort, et dont le corps ne se trouvait pas au lieu où se célébrait la pompe funèbre. On lit dans la *Vie de Kelaoun* de Nowaïri (man. d'Asselin, fol. 132 v°) صلى عليه صلاة الغايب بدمشق. « On fit pour lui, à Damas, la *prière de* « *l'absent.* » Dans l'*Histoire de Jérusalem* (man. 713, pag. 348), on lit que l'*émir-kebir* (grand émir), Ala-eddin-Idagdi étant venu à mourir, fut enterré à Jérusalem, et que, dans la ville de Damas, صلى عليه صلاة الغايب « On fit pour lui la *prière de l'absent.* »

(2) Le texte porte اوهموه من الامير, le verbe وهم à la quatrième forme, signifie, *inspirer à quelqu'un des craintes, des inquiétudes.* On lit dans l'*Histoire d'Ebn-Khaldoun* (tom. III, fol. 283 r°) اوهموه القتل « Ils le menacèrent de la mort. » Dans la *Vie de Melik-Saïd* de Nowaïri (man. d'Asselin, fol. 97 r°), اوهموا السلطان منه. Dans la *Vie de Melik-Aschraf*, du même historien, (fol. 154 r°) اوهم الامير حسام الدين من السلطان. « Il assura l'émir Hosam-eddin qu'il avait tout à « craindre du sultan. » A la cinquième forme, ce verbe signifie, *avoir des craintes, des inquiétudes.* On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. 663, fol. 71 r°) قلق من ذلك وزاد توهمه « Il fut troublé de cela, et son inquiétude alla en augmentant. » Et plus bas (fol. 127 v°) كان قد توهم من قوصون وخشى منه على نفسه « Il avait conçu des inquiétudes sur le compte de Kousoun, et « craignait que cet homme ne voulût attenter à sa vie. » Dans l'*Histoire de Mirkhond* (*Geschichte der sultane aus dem geschlechte Bujeh*, pag. 36) صمصام الدوله متوهم گشته « Samsam-eddaulah étant « inquiet... » Le mot وهم a quelquefois le sens de *terreur, inquiétude*, comme dans ce passage du *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. V, fol. 20 r°) مات من عظم الوهم « Il mourut par suite d'une ex- « trême frayeur. » Et dans l'*Histoire d'Égypte*, du même écrivain (m. 663, fol. 97 r°), هو لا يعقل لكثرة ما دخله من الوهم « Il avait perdu la raison, par suite de l'inquiétude extrême qui s'était emparée de lui. »

A dater de cette mort, les affaires de Melik-Saïd furent livrées à la confusion et
386 au désordre. Bilik eut pour successeur, dans le rang de *naïb-assaltanah*, l'émir Schems-eddin-Ak-sonkor-Fârekâni, homme plein de prudence, qui s'entoura de plusieurs personnages distingués, parmi lesquels on comptait Schems-eddin-Akousch, Katlidja-Roumi, Seïf-eddin-Kilidj-Bagdadi, Seïf-eddin-Nadjou-Bagdadi, Izz-eddin-Igan, *émir-schikar* (grand veneur), Seïf-eddin-Bektemur, le *silâh-dar*. Mais bientôt cet émir devint à charge aux courtisans qui formaient la société intime du sultan. Ils s'attachèrent à inspirer à ce prince des préventions contre le *naïb*, et appelèrent à leur secours l'émir Seïf-eddin-Koundek-Sâki (l'échanson), qui jouissait d'un grand crédit et d'une grande faveur auprès de Melik-Saïd, comme ayant été élevé avec lui dans la même école. Ak-sonkor fut arrêté tandis qu'il était assis à la porte du château, et fut mis en prison. Il se vit livré à toutes sortes d'outrages; on lui arracha les poils de la barbe, et on lui donna la bastonnade. Peu de jours après on emporta son cadavre. Ak-sonkor eut pour successeur, dans la place de *naïb*, l'émir Schems-eddin-Sonkor-Alfi-Modafferi. Ce choix déplut aux *khassékis* الخاصكية. Ils se dirent entre eux : «Cet homme n'est pas du nombre des *dâheris*.» Ils inspirèrent à Melik-Saïd des soupçons contre lui, en prétendant qu'il avait dessein de se révolter conjointement avec ses camarades, les mamlouks de Melik-Modaffar-Koutouz. Le sultan se hâta de le destituer, et éleva au rang de *naïb-assaltanah* l'émir Seïf-eddin-Koundek-Sâki, qui était encore fort jeune; il fut secondé par l'émir Seïf-eddin-Kelaoun-Alfi, qui montrait pour lui un attachement marqué.

Parmi les mamlouks *khassékis* (3) du sultan, était un personnage nommé Ladjin-Zeïni, qui avait pris, sous tous les rapports, un extrême ascendant sur l'esprit

(3) Khalil-Dâheri définit ce que l'on entendait par le mot *khasséki* خاصكى, qui fait au pluriel خاصكية. On lit chez cet écrivain (man. 675, fol. 235 v°) الخاصكية هم الذين يلازمون السلطان فى خلواته ويسوقون المحمل الشريف ويتعينون بكوامل الكفال ويجهزون فى المهمات الشريفة ومتعينون للامرة والمقربون فى المملكة كان عدتهم فى ايام الملك الناصر محمد بن قلاوون اربعون خاصكيا ثم ازدادوا على ذلك حتى صاروا فى ايام الملك الاشرف برسباى نحو الف خاصكيا ومنهم من هو صاحب وظيفة ومنهم من ليس له وظيفة. « Les *khassékis* sont ceux qui « restent constamment auprès du sultan, dans les moments où il cherche la solitude, et qui accom- « pagnent le *Mahmel* auguste (le voile de la Kabah) : on les désigne par le titre de *kawâmil-alkoffal* « (les administrateurs parfaits). Ils sont employés pour les affaires du prince; quelques-uns sont des- « tinés au rang d'émir, et ce sont les hommes qui approchent le souverain de plus près. Sous le règne de « Melik-Nâser-Mohammed-ben-Kelaoun, ils étaient au nombre de quarante; mais ce nombre ne tarda « pas à s'accroître; et, du temps de Melik-Aschraf-Borsebaï, on en compte environ mille, dont les uns

de Melik-Saïd. Il s'était adjoint plusieurs des *khassékis*, pour lesquels il obtenait continuellement des propriétés territoriales et de nombreuses gratifications pécuniaires. Toutes les fois qu'un apanage خبز (4) devenait vacant, il le faisait donner

« remplissent des charges et d'autres n'en ont pas. » L'auteur du *diwan-alinschâ* (m. 1573, f. 123 v°), parlant des mamlouks qui appartenaient au sultan, nous donne les détails suivants: الخاصكية جعل ذلك علما عليهم لانهم يحضرون على الملك فى اوقات خلواته وفراغه وينالون من ذلك ما لا يناله اكابر المقدمين ويحضرون طرفى كل نهار فى خدمة القصر والاسطبل ويركبون لركوب الملك ليلا ونهارا ولا يتخلفون فى قرب ولا بعد ويتميزون من غيرهم فى الخدمة بحملهم سيوفهم ولباسهم الطرز الزركش ويدخلون على الملك فى خلوته بغير اذن ويتوجهوا فى المهمات الشريفة ويتانقون فى مركوبهم وملبوسهم وكانوا فى القديم لايزيدون على اربعة والعشرين بعدد الامراء المقدمين والان فهم يزيدون عن الاربع مائة ولهم الرزق الواسع والعطايا الجزيلة من الملوك « Les *khassékis* ont reçu ce nom, parce qu'ils ont le privilége d'accompagner le sultan, aux heures « où il cherche la solitude, et où il est oisif; ce qui leur assure des avantages importants, dont ne « jouissent pas les principaux d'entre les commandants. Ils se présentent, au commencement et à la « fin de la journée, pour faire leur cour dans le palais et dans l'écurie; ils montent à cheval, en même « temps que le souverain, le jour comme la nuit, et ne le quittent pas, qu'il soit près ou loin. Ils se « distinguent des autres, parce que, lorsqu'ils présentent leur hommage au sultan, ils conservent « leurs épées. Leur vêtement se compose d'étoffes brodées, tissues d'or. Ils peuvent entrer auprès du « souverain, lorsqu'il est seul, sans avoir besoin d'en demander la permission. C'est eux que le sou- « verain envoie pour ses affaires augustes. Ils déploient un grand luxe dans leur habillement, ainsi « que pour leurs chevaux. Jadis ils étaient comme les émirs commandants, au nombre de vingt-qua- « tre; aujourd'hui, on en compte plus de quatre cents. Un traitement considérable leur est assigné; « et, en outre, ils reçoivent du souverain des présents magnifiques. » On lit dans le même ouvrage (f. 232 r°) كالمقرّبين من الخاصكية. « Tels que les *khassékis*, attachés à la personne du prince. » Dans le *Fakihat-alkholafâ* d'Ebn-Arabschah (p. 143) أحد من الخاصكية. Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. II, f. 40 r°) صار من جملة خاصكية السلطان الخواص. « Il fut au nombre des « *khassékis*, admis dans la société intime du sultan. » Dans l'*Histoire d'Égypte*, du même écrivain (man. 663, f. 94 r°, 103 v°) الامراء و الخاصكية « Les émirs et les *khassékis*. » Et plus loin (f. 104 v°) لم يزل مستمر العطا لخاصكيته و مماليكه « Il ne cessait de faire des présents à ses *khassékis* et à ses « mamlouks. » Ailleurs (fol. 120 v°) كان من خواصّه و خاصكيته « Il était au nombre de ses courti- « sans intimes et de ses *khassékis*. » Plus loin (fol. 127 v°) الامراء الخاصكية Ailleurs (fol. 129 v°) الخاصكية الامراء من مماليك والده «Les *khassékis* émirs, qui faisaient partie des mamlouks de son « père. » (fol. 131 v°) هما اكبر الامراء الخاصكية « Ils étaient les principaux d'entre les émirs *khas*- « *sékis*. » Et enfin (f. 146 r°) جعله من جملة الخاصكية ثم رقاه حتى جعله امير اخور كبير « Il le « plaça au nombre des *khassékis*; ensuite il le fit monter par degrés jusqu'au rang de *grand-émir*- « *akhor*. » On sait que le nom de *khasséki* est encore aujourd'hui en usage à la Porte ottomane, comme un titre que portent plusieurs officiers admis dans l'intimité du Grand-Seigneur. Il désigne également la sultane favorite.

(4) On entend par le mot *khobz* خُبز (pain), *une portion de terrain, qui était concédée à un émir*,

à celui qu'il choisissait. Bientôt la division éclata entre cet homme et le *naïb*. Leur animosité allait toujours en croissant, et des rapports perfides augmentaient leur haine. Chacun d'eux travaillait sourdement à chercher les moyens de nuire à

ou à quelque autre membre de la milice, et dont le revenu servait à sa nourriture et à son entretien. On lit dans l'*Histoire* de Makrizi (*Solouk*, tom. II, fol. 322 r°) اجناد الحلقة . . لكل منهم اقطاع يقال له خبز « Les soldats de la *halkah*... ont chacun un *iktá* (apanage), appellé *khobz*. » Dans l'*Histoire* de Djemal-eddin-ben-Wâsel (man. non catalogué, fol. 396 v°) اعطاهم الاخباز الجيدة العظيمة بمصر « Il leur donna, en Égypte, de bonnes et grandes propriétés. » Dans l'ouvrage du même historien (*Kâmel*, tom. VII, pag. 21) اعطى عوضا منها خبزا كثيرا بالديار المصرية « Il reçut à la place une « donation considérable, en Égypte. » Et (pag. 24) عادوا الى الشرق فاقاموا به فى اخبازهم « Ils re- « tournèrent en Orient, et se fixèrent dans leurs propriétés. » Chez le continuateur d'Elmacin (man. 619, fol. 189 r°) رسم لبقية الامراء . . بالتوجه الى جهة اخبازهم « Il ordonna aux autres émirs « de se rendre dans leurs apanages. » Plus bas (fol. 190 v°) رسم السلطان بالحوطة على ساير اخباز العربان بالشام. « Le sultan ordonna de mettre le séquestre sur tous les apanages des Arabes de « Syrie. » Dans la *Vie de Bibars* de Nowaïri (man. d'Asselin, fol. 47 r°) اطلق لعيسى نصف خبزه الذى كان اخذه منه « Il rendit à Isâ la moitié de son apanage, qu'il lui avait enlevée. « Dans la *Vie de Melik-Saïd* (*ibid*, fol. 100 v°) اقطع اخبازهم لمماليكه « Il donna leurs apanages à ses mamlouks. » Et (*ibid*) اقطع خبزا. Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. II, man. 748, fol. 92 v°) على ان يقطعه خبز ماية فارس « Sous la condition qu'il lui assignerait l'apanage d'un commandant de cent « cavaliers » Ailleurs (tom. IV, fol. 106 r°) اعطاهم اخبازا من الاربعين الى العشرة « Il leur donna « des apanages d'émirs, commandant de dix à quarante cavaliers. » Dans l'*Histoire d'Égypte*, du même écrivain (man. 662, fol. 40), اعطاه خبز ماية فارس. Ailleurs (man. 663, fol. 12 r°) اعطى السلطان سنقر الاشقر بالديار المصرية خبز ماية فارس « Le sultan concéda à Sonkor-aschkar, en Égypte, « un apanage d'emir de cent cavaliers. » Plus loin (f. 26 r°) اعطاه خبز ماية فارس. Plus bas (f. 69 v°) شكيا له ضعف اخبازهما. « Ils se plaignirent à lui de la modicité de leurs apanages. » Ailleurs (f. 70 r°) سالته ان يصلح خبزى بقرية واحدة « Je le priai d'améliorer mon apanage, en y ajoutant « un village. » Plus loin (fol. 78 r°) خلع على الامير.. خبز ماية فارس. Ailleurs (f. 94 r°) رسم لنايبها ان يقطعهما خبزا بها. « Il ordonna au *naïb* (gouverneur) de la province de leur donner un apanage dans « cette contrée. » Et enfin (f. 121 v°) لو انك ابن قلاوون ما اعطاك القاضى فخر الدين خبزا يعمل اكثر من ثلاثة الاف درهم « Quand tu serais fils de Kelaoun, le kadi Fakhr-eddin ne te donnerait pas « un apanage qui rapportât plus de trois mille dirhems. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (man. 682, fol. 297 r°), لكل من جنده خبز مبلغه فى السنة عشرة آلاف درهم سوى كلفهم من الشعير واللحم « Chacun des soldats avait un apanage, qui lui rapportait annuellement une somme de dix « mille dirhems, sans compter sa consommation, en froment et en orge. » Dans un autre endroit du même ouvrage (man. 673 C., tom. III, fol. 89) ما اعطاك القاضى خبزا يعمل اكثر من ثلاثة الاف درهم. « Le kadi ne t'a pas donné un apanage qui produise plus de trois mille dirhems. » Dans l'*Histoire de Saladin* de Boha-eddin (pag. 28), au lieu de ces mots اعطاه و جبر مخالفه, il faut lire :

l'autre. Le *naïb* s'attacha plusieurs des principaux émirs, et l'armée se trouva divisée en deux partis rivaux. Cet état de choses amena tous les désordres que l'on devait en attendre. Le sultan, irrité contre les émirs, fit, le dix-sept du mois, arrêter l'émir Djoudi-Kaïmeri, le Curde. Cette action lui aliéna le cœur des émirs, surtout des émirs sâlehis, tels que Seïf-eddin-Kelaoun, Sonkor-aschkar, Alem-eddin-Sandjar-Halebi, Bedr-eddin-Baïsari et leurs compagnons. Tous, en effet, avaient vu avec répugnance Melik-Dâher en possession de l'autorité suprême à laquelle ils croyaient avoir plus de droits que lui. D'un autre côté, Melik-Saïd, fils de ce prince, s'attachait à les humilier, leur préférant ses jeunes mamlouks, qui se distinguaient par une belle figure. Il s'enfermait avec eux, leur distribuait des sommes considérables, écoutait leurs conseils, et éloignait de sa personne les grands émirs. Le vendredi, vingt-cinquième jour du mois, il fit arrêter l'émir Schems-eddin-Sonkor-aschkar, ainsi que l'émir Bedr-eddin-Baïsari, et les tint en prison au Caire l'espace de vingt-trois jours. Ce fait augmenta encore l'animosité qui existait entre le sultan et les émirs.

L'oncle maternel du prince, l'émir Bedr-eddin-Mohammed, fils de Bérékeh-
khan, se rendit auprès de sa sœur, la mère du sultan, et lui dit : « Votre fils 387
« vient de commettre une haute imprudence en faisant arrêter des émirs d'un « rang aussi éminent. Vous ne pouvez mieux faire que de le rappeler à la raison ; « sans quoi, des troubles effrayants renverseront l'édifice de sa prospérité et « abrégeront sa vie. » Melik-Saïd, informé de cette démarche, fit arrêter et mettre en prison l'émir Bedr-eddin-Mohammed. Mais bientôt après, cédant aux sollicitations de sa mère, qui mêlait adroitement les reproches à la flatterie, il mit en liberté les émirs, les revêtit de robes d'honneur, et les rétablit dans le rang qu'ils avaient occupé précédemment. Toutefois, la haine contre ce prince avait jeté

اعطاه خبز مخلفه « Il lui donnait l'apanage qu'avait possédé son père. » Plus loin (*ibid*) on lit : والا ابقى له من الخبز ما يكف (يكفى) حاجته « Sinon, il lui conservait une propriété qui pût suffire à ses besoins. » Ailleurs (pag. 274) اشترط ان يكون له خبز يرضيه « Il stipula qu'on lui donnerait un apanage dont il pût être satisfait. » Plus bas (pag. 275) ليس لى خبز « Je n'ai point d'apanage. » Et (*ibid*) يعطى خبزا يرضيه. Dans les *Annales* d'Abou'lféda (tom. V, p. 196) قطع خبز بدر الدين بكتاش « Il supprima l'apanage de Bedr-eddin-Bektâsch. » Plus loin (p. 226) يكون خبزى بحماة مستقرا « Mon apanage de Hamah me sera conservé. » Et enfin (p. 340) خبز الامرة « L'apanage « attaché au titre d'émir. » Le mot persan *nân* نان, qui répond au terme arabe خبز, désigne quelquefois *un revenu concédé à quelqu'un*. On lit dans un passage de l'*Histoire de Mirkhond* (IVe partie, man. de l'Arsenal, f. 109 v°) بنانی كه ما دهیم قناعت بنمايد « Qu'il se contente du revenu « que nous lui assignerons. »

dans leur cœur de profondes racines; et les autres émirs éprouvaient un vif sentiment de méfiance, craignant d'être traité par Melik-Saïd comme il avait traité l'émir Bilik, le *khazindar* (trésorier), qui, après lui avoir conservé l'empire et lui avoir remis les trésors et les troupes, n'avait été payé de tant de bienfaits qu'en périssant par le poison. Les émirs s'étant réunis, songèrent d'abord à quitter le sultan et à se rendre en Syrie. Mais bientôt, d'un commun accord, ils montèrent au château de la Montagne, accompagnés de leurs mamlouks, de leurs partisans, de leurs soldats, des personnes de leur suite et de ceux des membres de l'armée qui se réunirent à eux. Cette foule nombreuse remplissait le *Iwan* (la salle d'audience) et la grande place رحبة du château. Les émirs députèrent vers Melik-Saïd et lui firent dire : « Vous vous êtes aliéné tous les cœurs; vous avez traité hos« tilement les principaux d'entre les émirs. Maintenant, ou vous renoncerez à la « conduite que vous avez tenue, ou vous provoquerez entre vous et nous un « éclat fâcheux. » Melik-Saïd fit une réponse pleine de douceur, se disculpa des reproches qui lui étaient adressés, et envoya aux émirs des robes تشاريف qu'ils refusèrent de revêtir. Enfin, après de longs pourparlers, la paix fut conclue. Le sultan jura de ne conserver contre les émirs aucune intention hostile. Ce fut l'émir Bedr-eddin-Aïdemuri qui reçut le serment du prince; et les mécontents, se trouvant satisfaits, revinrent à la cour.

Cependant Melik-Saïd envoya à Damas une lettre portant l'ordre d'enterrer Melik-Dâher dans l'intérieur de la ville. L'émir Izz-eddin-Aïdemur, *naïb* (gouverneur) de la Syrie, acheta pour une somme de soixante mille dirhems la maison d'Akiki, دار العقيقى, située en dedans de la porte de Feredj باب الفرج, vis-à-vis le *medreseh* (collége) Adelieh. Il la convertit en un collége, et y fit bâtir une coupole. Les travaux de construction commencèrent le mercredi, quinzième jour du mois de Djoumada-premier, et furent terminés à la fin de Djoumada-second. L'émir Alem-eddin-Sandjar, connu sous le nom d'Abi-Kharas, et le *tawâschi* Safi-eddin-Djauher, l'Indien, partirent du Caire et se rendirent à Damas, où ils arrivèrent le troisième jour du mois de Redjeb. Le vendredi, cinquième jour du même mois, le corps de Melik-Dâher fut tiré pendant la nuit de la citadelle de Damas, et des hommes le portèrent sur leurs cous à la grande mosquée des Ommiades, où on fit sur lui la prière. Puis il fut conduit au collége construit en l'honneur du prince, et enterré sous la coupole; la cérémonie eut lieu en présence du *naïb* de la Syrie. Le corps fut arrangé dans le tombeau par le *kadi-*

alkodat Izz-eddin-Mohammed-ben-Abd-elkâder-ben-Abd-alkhâlik, connu sous le nom d'*Ebn-alsaïg*; et le surlendemain, on plaça auprès de la sépulture des lecteurs de l'Alcoran. Izz-eddin-ben-Scheddad, *wakil* (fondé de pouvoirs) de Melik-Saïd, déclara que ce collége formerait dorénavant un *wakf*, et il désigna comme devant, au même titre, appartenir à cet édifice, un bourg du territoire de Banias, ainsi que d'autres villages.

Le douzième jour du mois de Dhou'lkadah, le *kadi-alkodat* Mohii-eddin-Abd- 388
allah-ben-Aïn-eddaulah, perdit le rang de kadi de *Misr* et de la partie méridionale de l'Égypte, et ses fonctions furent réunies à celle du *kadi-alkodat* Taki-eddin-Mohammed-ben-Hosaïn-ben-Rezin, qui se trouva ainsi réunir sous sa juridiction l'Égypte entière. Le *kadi-alkodat* Schems-eddin-Ahmed-ben-Khallikan fut réintégré dans les fonctions de kadi de Damas, le vingt-septième jour du mois de Dhou'l-hidjah : sept années s'étaient écoulées depuis sa destitution. Cette même année, Schehab-eddin-Abou-Abd-allah-Mohammed-ben-Schems-eddin-Abi'lmaâli-Ahmed Khowi fut nommé *kadi-alkodat* des schaféïs, à Alep, après la mort de Taki-eddin-Omar-ben-Haïah-Rakki.

Cette année, l'inondation du Nil couvrit l'Égypte tout entière; le prix des céréales baissa à un tel point, que l'*ardeb* de froment se vendait cinq dirhems, l'*ardeb* d'orge trois dirhems, et l'*ardeb* des autres grains deux dirhems seulement. Au mois de Safar, le roi Abaga fit mettre à mort le *Berwanah*, dont le véritable nom était Moïn-eddin-Soleïman-ben-Ali-ben-Mohammed. Le titre *Berwanah* (Perwanah) signifie *hâdjeb* (chambellan). C'était un homme courageux, prudent, généreux, savant, plein d'esprit et enclin à la fourberie. Vers cette même époque, le *kadi-alkodat* Sadr-eddin-Soleïman-ben-Abi'lizz, le hanefi, abdiqua ses fonctions. Parmi les hommes marquants que cette année vit périr, on distingue : 1° l'émir Bilik, le *khazindar* (trésorier), dont la mort a été racontée ci-dessus. C'était un homme versé dans la connaissance de l'histoire, et qui se distinguait par la beauté de son écriture ; 2° le *kadi-alkodat* Schems-eddin-Abou-Bekr-Mohammed-ben-Imad-eddin-Abou-Ishak-Ibrahim.... Mokaddesi, le hanbali. Destitué de ses fonctions, il mourut le vingt-deuxième jour du mois de Moharrem, et fut enterré dans le quartier de Karafah. Il était âgé de soixante-treize ans ; 3° le *kadi-alkodat* d'Alep, Taki-eddin-Abou-Abd-allah-Mohammed-ben-Haïah.... Rakki, le schaféï. Il mourut à son retour du pélerinage, dans la ville de Tabouk ; 4° le scheïkh Mohii-eddin-Abou-Zakaria-ben-Scherf-Ebn-Meri... Nawawi, le

schaféï ; il mourut dans le bourg de Nawi, à l'âge de quarante et quelques années ; 5° le *wâedh* (prédicateur) Nedjm-eddin-Abou'lhasan-Ali-ben-Ali-ben-Isfendiar-Bagdadi, qui mourut à Damas, à l'âge de soixante ans ; 6° le scherif Schehab-eddin-Ahmed-ben-Abi-Mohammed-Hasani-Wâsiti-Iraki, qui mourut dans la ville d'Alexandrie ; 7° le scheïkh Nidam-eddin-Abou-Amrou-Othman-Ebn-Abi'lkâsem-Abd-errahman . . . le mâleki ; 8° Abou'lhasan-Ali-ben-Adlan-Ebn-Hammad. . . . . Rebi-Mauseli, grammairien et biographe مترجم. Il mourut dans la ville du Caire.

AN 677 Le vingt-septième jour du mois de Moharrem, jour anniversaire de la mort de Melik-Dâher, on célébra la pompe funèbre عزا (5) de ce prince. Là, des festins

(5) Le mot *azâ* عزاء, qui signifie proprement *consolation*, désigne : *Une cérémonie funèbre qui avait lieu peu de temps après la mort d'un homme, et dans laquelle sa famille recevait, de la part de ses amis, des consolations, des compliments de condoléance.* Lorque le défunt avait rempli dans l'État des fonctions importantes, le khalife ou le sultan se faisait un devoir de payer à la mémoire de ce personnage honorable un témoignage d'intérêt et de considération. Les assistants portaient des habits de deuil, et la séance se terminait par un festin plus ou moins magnifique. A la mort du prince Bouide Adad-eddaulah (Mirkhond's *Geschichte der sultane aus dem geschlechte Bujeh*, pag. 30), le khalife Taï se transporta en personne au lieu où la famille de cet émir recevait les compliments de condoléance مجلس تعزيت. Le même khalife parut également à l'assemblée funèbre, مجلس عزاء qui se tint en l'honneur de Mouwaïd-eddaulah (pag. 31). Plus bas (pag. 36), on retrouve l'expression مجلس تعزيت. Au rapport de Boha-eddin (*Vita Saladini*, pag. 52), Tadj-almolouk, frère de Saladin, étant mort d'une blessure qu'il avait reçue dans un combat, le sultan ressentit vivement cette perte, et présida la cérémonie funèbre جلس للعزاء, et Imad-eddin vint lui offrir ses compliments de condoléance عزّاه. A la mort du fils d'Asad-eddin, prince de Hems (*ib.* p. 63), ce fut Melik-Adel, frère du même Saladin, qui présida une assemblée de ce genre جلس للعزاء. Lorsque la mort eut frappé Saladin (p. 277), ce fut son fils Melik-Afdal qui présida aux funérailles de ce grand prince جلس للعزاء. Cette triste cérémonie fut signalée par un concert unanime de pleurs, de gémissements, dont la sincérité ne pouvait être douteuse, et l'on n'y admit la présence d'aucun poëte, d'aucun orateur. On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (man. arab. 663, f. 4 r°), en parlant d'un personnage distingué : عمل عزاوه بالقاهرة ثلاثة ايام فى الليل بالشموع وانواع الملاهى « La pompe funèbre fut célébrée au Caire, trois jours de suite, pendant la nuit, « avec des flambeaux, et des instruments de musique. » Plus loin (fol. 146 r°), on lit : عمل للملك الصالح العزاء بالديار المصرية اياما كثيرة و دارت الجوارى بالملاهى يضربن بالدفوف والمخدرات حواسر يبكين ويلطمن « On célébra, en Égypte, la pompe funèbre de Melik-Sâleh, durant un grand « nombre de jours. Les jeunes esclaves parcouraient la ville, en frappant du tambour de basque. Les « femmes se montraient en public, la figure découverte, pleurant et se meurtrissant le visage. » Dans le *Mesalek-alabsar* (man. 583, fol. 87 r°) : امر باقامة العزاء عليهما « Il ordonna de célébrer, en « leur honneur, une pompe funèbre. » Dans la *Vie de Kelaoun* de Nowaïri (man. d'Asselin, f. 109 v°) : عمل السلطان له عزاء بقلعة الجبل « Le sultan fit célébrer, en son honneur, une cérémonie funèbre « au château de la Montagne. » Le mot se trouve quelquefois au pluriel, sous la forme أعزية. On lit dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. II, man. 748, fol. 96 r°) : (اعزية) شرع فى عمل اعربه

furent servis, sous les tentes, aux lecteurs et aux *fakihs;* et l'on distribua des 389
aliments aux habitants des monastères. Ce fut une solennité des plus imposantes كان من الاوقاف العظيمة, attendu la foule immense d'hommes de toutes les classes, qui se trouva rassemblée. D'autres réunions eurent lieu dans la *Djami* d'Ebn-Touloun, dans la mosquée *Dâheri,* dans le *medreseh* (collége) Dâherieh, le *medreseh* Sâlehieh, le *dâr-alhadith* (maison consacrée à l'étude des traditions) Kâmelieh, le *khanikah* (couvent) Sâlehieh-Saïd-assoadâ, et la mosquée de Hâkem. On dressa, pour les tekrouris et pour les fakirs un repas, auquel assistèrent des hommes religieux, en très-grand nombre.

Le dixième jour du mois de Djoumada-premier, le *kadi-alkodat* Sadr-eddin-Soleïman-ben-Abi'lizz-ben-Wahib, le hanefi, fut nommé, pour remplir, à Damas, les fonctions de kadi des hanefis, à la place de Medjd-eddin-Abd-errahman-ben-Omar-ben-Aladim, qui venait de mourir. Mais le nouveau kadi étant mort lui-même, au bout de quatre mois, on lui donna pour successeur, le vingt-neuvième jour du mois de Ramadan, Hosam-eddin-Hasan-ben-Ahmed-ben-Hasan-Râzi, kadi du pays de *Roum,* qui était arrivé de la ville de Kaïsarieh. Au mois de Schewal, Melik-Saïd partit du château de la Montagne, accompagné de son frère Nedjm-

الملك الظاهر بيبرس « Il ordonna de célébrer les obsèques de Melik-Dâher-Bibars. » Dans la *Vie de Bibars* de Nowaïri (f. 74 r°) : عملت اعزية عظيمة بعكا لمن قتل من ملوكهم « On célébra, dans la « ville d'Akka, des funérailles pompeuses, en l'honneur des princes qui avaient été tués. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-Khallikan (m. 730, f. 3 r°) جلس اصحابه للعزاء فى المدرسة النظامية « Ses compa-« gnons se placèrent dans le *medreseh* (collége) Nidamiah, pour célébrer la pompe funèbre. » De là, et par une transition bien naturelle, le mot عزاء a signifié, en général, *deuil*, *douleur.* On lit dans la *Vie de Saladin* par Boha-eddin (p. 107) : هذا يوم الهناء لايوم العزاء « C'est un jour de félicitations, « et non un jour de deuil. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ahmed-Askalâni (t. II, man. 657, f. 96 r°) : انقلب فرحهم عزاء « Leur joie se changea en deuil. » Dans l'Histoire d'Abou'lmahâsen (man. 661, f. 162 v°) : لبس الامراء ثياب العزاء « Les émirs revêtirent des habits de deuil. » Ailleurs (m. 663, f. 136 v°) : كان العزاء اذذاك فى بيت الحجازى و الفرح فى بيت قوصون « A cette époque, le deuil « était dans la maison de Hedjazi, tandis que la joie régnait dans celle de Kousoun. » Le verbe عزى à la deuxième forme, signifie : *Offrir à quelqu'un des compliments de condoléance.* On lit dans la *Vie de Bibars* de Nowaïri (m. d'Asselin, f. 96 r°) : توجه الى والدة السلطان زوجة مخدومه ليعزيها بالسلطان ويهنيها بسلطنة ابنها « Il se rendit auprès de la mère du sultan, l'épouse de son maître, « pour lui offrir ses compliments de condoléance sur la mort du sultan, et la féliciter sur l'avénement « de son fils au trône. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (tom. II, man. 798, f. 246 v°) : حضر الناس بالقصر للتعزية « Tout le monde se présenta au palais, pour faire son compliment de « condoléance. » Et (*ibid.*) : فتح باب التعزية وانشد « On ouvrit la porte, pour recevoir les compli-« ments de condoléance, et des poëtes récitèrent des vers en l'honneur du mort. »

eddin-Khidr, de sa mère, de ses émirs, de ses troupes, avec l'intention d'aller se divertir à Damas. Il fit son entrée dans cette ville, le cinquième jour du mois de Dhou'lhidjah. Le dernier jour de Dhou'lkadah vit mourir le *sâheb* (vizir) Beha-eddin-Ali-ben-Mohammed-ben-Selim-ben-Hinnâ. Un ordre expédié de Damas enjoignit de mettre le séquestre sur les biens de ce fonctionnaire. D'après le commandement de Melik-Saïd, on arrêta le *sâheb* Zeïn-eddin-Ahmed, fils du *sâheb* Fakhr-eddin-Mohammed, et petit-fils du *sâheb* Beha-eddin ; on l'obligea à signer un acte par lequel il s'engageait à payer cent mille dinars, et on l'envoya en Égypte, sur les chevaux de la poste, afin qu'on exigeât de lui, ainsi que de son frère Tadj-eddin-Mohammed, et de son cousin Izz-eddin-Mohammed-ben-Ahmed, la somme nécessaire pour compléter celle de trois cent mille dinars. Le *sâheb* Beha-eddin-ben-Hinnâ eut pour successeur, dans les fonctions de vizir, le *kadi-alkodat* Borhan-eddin-Khidr-ben-Hasan-Sindjâri. Il avait toujours existé entre celui-ci et Ebn-Hinnâ une inimitié ouverte ou une haine cachée. Le nouveau vizir se trouva alors à même d'exercer sur les enfants et les biens de son rival toute l'autorité qu'il avait pu espérer. Il fut secondé dans son entreprise par plusieurs émirs, tels que Izz-eddin-Afrem, Bedr-eddin-Baïsari et autres, qui étaient mécontents de Beha-eddin-ben-Hinnâ. Le rang de *vizir-assohbah* fut donné à Fakhr-eddin-ben-Lokman, qui succéda à Tadj-eddin-Mohammed-ben-Hinnâ.

Le vingt-sixième jour du mois de Dhou'lhidjah, Melik-Saïd donna une audience publique à Damas, dans la *maison de la justice* دار العدل. Il déchargea les habitants de cette ville de la contribution annuelle que Melik-Dâher, au moment de son départ pour le pays de Roum, avait imposée sur les jardins. Le même jour, le sultan, cédant au conseil des *khassékis*, éloigna de sa personne les principaux émirs. Il fit partir, à la tête de deux corps de troupes, l'émir Kelaoun-
390 Alfi, et l'émir Baïsari, après leur avoir distribué d'abondantes gratifications pécuniaires. Ils se mirent en marche, et se dirigèrent vers la ville de Sis, emportant dans leur cœur un profond mécontentement.

Sur ces entrefaites, l'émir Ala-eddin-Idagdi-Kelbi fut nommé *naïb* (gouverneur) d'Alep, en remplacement de l'émir Nour-eddin-Ali-ben-Mahalli-Hakkâri.

Cette année, il y eut en Égypte, une baisse extraordinaire dans le prix des denrées. Trois cents ardebs de fèves se vendaient pour neuf cents dirhems (6), qui, en défalquant les frais de transport et autres droits, se réduisaient à une somme de quatre-vingt-cinq dirhems.

(6) Peut-être faut-il lire quatre-vingt-dix.

Izz-eddin-Kaï-Kaous, prince du pays de Roum, mourut cette année, après une vie fertile en événements. Son fils Masoud, reçut d'Abaga, fils de Houlagou, la souveraineté des villes de Siwas, Arzen-erroum et Arzenkan.

Le treizième jour du mois de Dhou'lhidjah, lorsque les pélerins de la Mecque, à l'issue de la prière du matin, quittèrent la mosquée *haram*, pour se rendre à l'*omrah* العمرة, ils se pressèrent en si grand nombre à la porte appelée *bab-alomrah* باب العمرة (7), que trente-six d'entre eux furent étouffés dans la foule.

L'émir Djemâl-eddin-Akousch-Nedjibi-Sâlehi, *naïb* (gouverneur) de la Syrie, mourut dans la ville du Caire, le cinquième jour du mois de Rebi-premier, à l'âge d'environ soixante-dix ans. Cette année vit également périr 1° l'émir Schems-eddin-Ak-sonkor-Fârekâni-Sâlehi, *naïb-assaltanah*, âgé d'environ cinquante ans; 2° l'émir Alâ-eddin-Aïdekin-Sâlehi, qui avait été destitué des fonctions de *naïb* (gouverneur) d'Alep, et qui mourut à Damas, âgé d'environ cinquante ans; 3° le *kadi-alkodat* des hanefis de Damas, Medjd-eddin-Abou-Mohammed-Abd-errahman, fils du *sâheb* (vizir) Kemal-eddin-Omar-ben-Ahmed-ben-Hibet-allah... à l'âge de soixante-quatre ans; 4° le *kadi-alkodat* des hanefis de Damas, Sadr-eddin-Abou'lfadl-Soleïman-ben-Abi'lizz-ben-Wahib ... Adhraï, qui mourut trois mois seulement après sa nomination, à l'âge de quatre-vingt-trois ans; 5° le *sâheb* Beha-eddin-Abou'lhasan-Ali-ben-Mohammed-ben-Selim-ben-Hinnâ, qui mourut le dernier jour du mois de Dhou'lkadah; 6° Medjd-eddin-Abou-Abd-allah-Mohammed-ben-Ahmed-ben-Omar ... Arbeli, le hanefi, qui mourut à Damas, âgé de soixante-quinze ans; 7° Nedjm-eddin-Abou'lmâali-Mohammed-ben-Siwar-ben-Israïl-ebn-Khidr...Scheïbani-Dimeschki, le sofi, le lettré, qui mourut à Damas, âgé de soixante-quatorze ans; 8° le lettré Djemâl-eddin-Hallah-ben-Ibrahim-ben-Abi-Bekr-Adhbâni-Arbeli, qui mourut au Caire; 9° le lettré Mouwaffik-eddin-Abou-Abd-allah-Mohammed-ben-Abd-allah-ben-Omar. ....Ansari-Baalbeki, qui mourut dans la ville du Caire (8).

Au mois de Moharrem, les *khassékis* concertèrent avec le sultan de faire AN
arrêter les émirs, à leur retour de Sis; et quelques-uns d'entre eux devaient être 678
mis en possession des apanages اقطاعات de ces officiers. L'émir Koundek, le *naïb*, eut connaissance de ce complot. Le sultan, plongé dans les plaisirs, prodiguait

(7) Burckhardt, *travels in Arabia* (tom. I, pag. 201, 279, 322).

(8) Cette année, au rapport d'Abou'lmahâsen (man. 663, f. 5 v°), la hauteur primitive du Nil fut de sept coudées, vingt et un doigts; et la crue s'éleva à dix-huit coudées, cinq doigts.

des sommes immenses en gratifications accordées aux *khassékis*, et s'écartait entièrement des principes qu'avait suivis son père. Sur ces entrefaites, la division
391 éclata entre l'émir Koundek, le *naïb*, et les *khassékis*. Voici quel en fut le motif. Le sultan ayant accordé à l'un de ses mamlouks un présent de mille dinars, le *naïb* ne se pressa pas de délivrer cette somme. Les *khassékis* se rendirent chez lui, le sommèrent de terminer cette affaire, et lui adressèrent des paroles injurieuses. De là se levant tout en colère, ils sollicitèrent du sultan la destitution du *naïb*. Comme il refusait d'acquiescer à leur demande, ils insistèrent avec une nouvelle vivacité, et le prince se vit hors d'état d'opérer entre ces rivaux une réconciliation.

Cependant les émirs chargés de l'expédition contre Sis, avaient tué ou fait prisonniers beaucoup d'ennemis. L'émir Baïsari s'était avancé vers *Kalat-arroum* قلعة الروم (le château des Grecs). Lui et les autres émirs reprirent ensuite la route de Damas, et vinrent camper à *Merdj* (la prairie) (9). L'émir Koundek sortit, suivant l'usage, à leur rencontre, et les informa de la conduite que les *khassékis* avaient tenue envers les émirs et envers lui-même. Ce discours réveillant le mécontentement caché qui était dans le cœur de ces officiers, ils se promirent d'agir de concert, et de s'aider mutuellement. Ils députèrent vers le sultan, et lui firent savoir qu'ils allaient séjourner au lieu nommé *Merdj*; que l'émir Koundek leur avait porté, contre Ladjin-Zeïni, de nombreuses plaintes : « Il faut absolu- « ment, ajoutèrent-ils, que nous examinions l'affaire. » Ils demandèrent que Ladjin se rendit auprès d'eux, pour qu'ils entendissent ses explications et celles de Koundek. A la réception de ce message, le sultan, bien résolu de ne pas accepter de pareilles propositions, écrivit aux émirs *Dâheris* qui se trouvaient avec les *Sâlehis*, leur enjoignant de quitter ces derniers, et de venir à Damas. Le courrier chargé des lettres ayant été arrêté par les partisans de Koundek, fut conduit devant les émirs, qui prirent lecture de ces pièces. Aussitôt ils décampèrent, et vinrent se poster à Djesourah الجسورة, du côté de Dariâ داريا, et se déclarèrent en révolte ouverte. Ils reprochèrent à Melik-Saïd sa prodigalité, son imprudence, sa mauvaise administration (10). Le prince, craignant que ces

(9) J'ai cru devoir lire المرج, au lieu de الخرج, que présente le manuscrit.

(10) Le verbe رمى signifie *accuser*. On lit dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (t. II, f. 8 v°) : كان يرمى باخذ الرشوة والبرطيل « Il était accusé de recevoir des présents et des gratifications. »

troubles n'eussent une issue fâcheuse, députa vers les rebelles l'émir Sonkor-aschkar et l'émir Sonkor-Tekriti, *l'ostadar,* les chargeant d'appaiser les mécontents, et de mettre tout en œuvre pour les amener auprès de leur souverain. Les deux négociateurs étant revenus, sans avoir pu rien obtenir, leur arrivée augmenta les anxiétés du sultan. De nouveaux pourparlers eurent lieu entre les deux partis. Les émirs rebelles exigeaient que le sultan éloignât d'auprès de sa personne les *khassékis;* ce à quoi le prince ne voulut pas consentir. Il leur envoya alors sa propre mère, accompagnée de l'émir Sonkor-aschkar, dans l'espérance qu'elle pourrait appaiser le mécontentement des émirs. La princesse s'aboucha avec eux, leur adressa les supplications les plus humbles; mais tout fut inutile, et elle revint sans avoir rien fait. Les émirs, escortés des troupes qui étaient sous leurs ordres, prirent alors la route de l'Égypte. Melik-Saïd les suivit, dans l'espérance de les rencontrer et de terminer les différends qu'il avait avec eux; mais, n'ayant pu les atteindre, il retourna à Damas, où il passa la nuit. Dès le matin suivant, il fit partir pour la ville de Karak sa mère et ses trésors. Il réunit autour de lui le
reste des troupes de l'Égypte et de la Syrie, rassembla les Arabes, et leur dis- 392
tribua des gratifications. A la tête de cette armée, il partit de Damas, se dirigeant vers la Syrie. Il arriva à Belbeïs, au milieu du mois de Rebi-premier; mais l'émir Kelaoun, avec sa suite, était déjà près du Caire, et campait au pied de la Montagne-Rouge الجبل الاحمر. Les émirs qui occupaient le château de la Montagne, savoir : Izz-eddin-Aïbek-Afrem, *émir-djandar,* Aktouan, le *sâki* (l'échanson), Belban-Zerbaki, ayant appris cette nouvelle, se mirent en défense, fortifièrent la place; et, par leur ordre, le gouverneur du Caire ferma les portes de la ville. Kelaoun et les émirs rebelles députèrent vers ces officiers, les priant de faire ouvrir les portes du Caire, afin que les soldats pussent entrer dans leurs maisons et voir

Dans l'histoire de Fakhr-eddin-Râzi (manuscrit 895, folio 164 verso) : كان مرميًا بالفاحشة « Il était « accusé d'une action honteuse. » Dans l'histoire de Makrizi (*Solouk*, tome I, pag. 864) : رمى اخذ فى المباشرين بعظايم « Il accusa les administrateurs de crimes odieux. » Ailleurs (pag. 1237) : التبرّى مما رمى به « Il commença à protester de son innocence des actions dont on l'accusait. » Dans le *Kitab-alagâni* (tom. II, f. 50 v°) : كان مرميًا بالزندقة « Il était accusé d'impiété. » Ailleurs (t. III, f. 481 v°) : كان يرمى بامراة « On l'accusait d'entretenir une intrigue avec une femme. » Dans le commentaire sur le poëme d'Ebn-Abdoun (m. ar. 1496, f. 69) : رميت ابنتى بامر كبير « Ma fille a « été accusée d'une action fort grave. » Dans l'*Histoire de la conquête de Jérusalem* (m. 714, f. 46 r°) : لا نتركهم يرمون اهل الايمان بنكث الايمان « Ne souffrons pas qu'ils accusent les vrais croyants « d'avoir violé leurs serments. » Dans l'*Histoire* du prétendu Hasan-ben-Ibrahim (fol. 7 r°) انه برئ مما رمى « Il est innocent de ce dont on l'accuse. »

leurs enfants, dont ils se trouvaient éloignés depuis si longtemps. Les émirs
Ladjin-Berkekhaï, Aïbek-Afrem et Aktouan, s'étant rendus auprès des émirs re-
belles, pour apprendre d'eux la vérité des faits, furent arrêtés prisonniers. D'a-
près un message envoyé au Caire, les portes furent ouvertes, et chaque membre
de l'armée regagna son logis. Les trois émirs furent détenus dans la maison de
Kelaoun. Les mécontents marchèrent ensuite vers la forteresse, et mirent le
siége devant cette place, que défendait l'émir Belban-Zerbaki. Le sultan, à peine
arrivé à Belbeïs, apprit ce qu'avaient fait les émirs. Aussitôt, tous les soldats de
Syrie, qui se trouvaient auprès de lui, se soulevèrent, abandonnèrent le prince,
reprirent la route de Damas, où commandait l'émir Izz-eddin-Aïdemur, *naïb* de
Syrie, et se réunirent auprès de cet officier; le sultan n'avait plus avec lui que ses
mamlouks, parmi lesquels on comptait l'émir Ladjin-Zeïni, Mogletaï-Dimaschki,
Mogletaï-Djâki, Sonkor-Tekriti, Aïdagdi-Harrâni, Albeki le *sâki* (l'échanson), Bek-
tout-Hemsi, Salah-eddin-Iousouf, fils de Bérékeh-Khan, et autres. De tous les
grands émirs, Sonkor-aschkar était le seul qui fût demeuré auprès du prince. Me-
lik-Saïd étant parti de Belbeïs, et arrivé à Matarieh, Sonkor-aschkar le quitta
et resta dans ce lieu. Les émirs, apprenant que le sultan avait tourné la *Monta-
gne-Rouge*, se mirent en marche, pour lui fermer toute communication avec la
forteresse; mais, à la faveur d'un brouillard épais, il leur échappa, se déroba à
leur vue, et entra dans le château. Lorsque le brouillard se fut dissipé, les
émirs apprenant que le sultan était dans la place, reprirent aussitôt le siége; mais,
à peine Melik-Saïd était-il installé dans le château, que Ladjin-Zeïni, à la suite
d'une querelle qu'il avait eue avec Zerbaki, se rendit au camp des émirs, et
embrassa leur parti : les mamlouks, l'un après l'autre, suivirent son exemple. Le
sultan, placé au haut de la tour de *Refref* برج الرفرف, qui domine sur l'écurie,
criait aux émirs : « Je veux désormais suivre vos conseils, et ne rien faire que ce
« que vous me dicterez; » mais aucun d'eux ne voulut l'écouter. Ils produisirent
des lettres écrites au nom de ce prince, et dans lesquelles il mandait un nom-
bre de *fedawis*, pour assassiner les émirs. Ils bloquèrent la forteresse, et en pres-
sèrent le siége. L'émir Sandjar-Halebi se trouvait en prison dans cette place. Le
393 sultan lui rendit la liberté, et l'engagea à suivre ses drapeaux. Le siége se pro-
longea l'espace d'une semaine. Le parti qui s'était armé pour détrôner le sultan
se composait des émirs Baïsari, Kelaoun, Itmesch-Saadi, Aïdekin-Bondokdar,
Bektasch-Fakhri, *émir-silah*, Bilik-Aïdemuri, Sonkor-Bektouti, Sandjar-Tardadj,

Belban-Djeïschi, Kestagdi-Schemsi, Belban-Harouni, Bedjka-Alaï, Beïbars-Reschidi, Kidagdi-Waziri, Iakouba-Schehrzouri, Itmesch, fils d'Atlas-khan, Beïdagan-Rokni, Bektout-ben-Atabek, Kidagdi, *émir-medjlis*, Bektout-Djermek, Beïbars-Taksou, Koundek, le *naïb*, Aïbek-Hamawi, Sonkor-Alfi, Sonkor-djah-Dâheri, Kalandjak-Dâheri, Satlemes, Kadjkar-Hamawi, auxquels s'étaient réunis, en grand nombre, des émirs d'un rang inférieur, des commandants de la *halkah*, des principaux *mufredis* et bahris. Comme le blocus ne discontinuait pas, le khalife Hâkem-bi-amr-allah-Ahmed députa vers les émirs, et leur demanda quels étaient leurs projets. « Nous voulons, dirent-ils, que Melik-Saïd abdique « de lui-même la souveraineté; et nous lui concéderons la ville de Karak. » Le sultan ayant accepté ces propositions, les émirs jurèrent d'observer leurs engagements. Bientôt le khalife arriva, accompagné des kadis et des principaux personnages de l'état. Melik-Saïd ayant été amené au pied de la forteresse, déclara, dans un acte souscrit par des témoins, qu'il était incapable de régner, et abdiqua la souveraineté. Il jura qu'il se contenterait de la possession de la ville de Karak, qu'il n'aurait de correspondance avec aucun des *naïb* (gouverneurs), et qu'il ne chercherait à attirer dans son parti aucun membre de la milice. Il partit aussitôt pour se rendre à Karak, accompagné de l'émir Beïdagan-Rokni. Cet événement eut lieu le septième jour de Rebi-second. Le règne de Melik-Saïd, depuis la mort de son père jusqu'à son abdication, avait été de deux ans, deux mois et huit jours. Il arriva à Karak, et prit possession de cette ville le vingt-cinquième jour du mois de Djoumada-second. Il s'empara des trésors que renfermait la place, et qui s'élevaient à des sommes immenses. La révolte qui précipita ce prince du trône ne coûta la vie qu'à un seul homme, Seïf-eddin-Bektout-Hemsi. Ce dernier avait eu des démêlés avec Sonkor-djah-Dâheri. Le jour que Melik-Saïd, en arrivant de Belbeïs, monta au château de la Montagne, Sonkor-djah, qui était du parti de l'émir Kelaoun, rencontrant Bektout, le frappa et lui perça le cœur. Bektout fut porté dans le monastère des Kalenders, où il mourut le même jour, et où il fut inhumé. Sous le règne de Melik-Saïd, toutes les denrées s'étaient maintenues à des prix modérés.

RÈGNE

DU SULTAN MELIK-ADEL-BEDR-EDDIN-SELAMESCH,

FILS DE MELIK-DAHER-ROKN-EDDIN-BIBARS-BONDOKDARI-SALEHI-NEDJMI.

AN Lorsque l'abdication de Melik-Saïd eut été consommée, et que ce prince eut
678 pris la route de Karak, les émirs offrirent le titre de sultan à l'émir Seïf-eddin-Kelaoun-Alfi; mais il refusa, et leur dit : « Ce n'est pas l'ambition d'arriver à l'em-
394 « pire qui m'a porté à détrôner Melik-Saïd; il vaut mieux que nous ne cherchions « point un souverain hors de la famille de Melik-Dâher. » Tout le monde approuva son avis; car les troubles étaient alors appaisés; la plus grande partie de l'armée se composait de *dâheris*, et les forteresses avaient pour gouverneurs des officiers nommés par Melik-Saïd. Kelaoun n'avait d'autre but que de fortifier son autorité, afin de pouvoir changer les *naïb* (gouverneurs) et réaliser ensuite les projets de son ambition. Son conseil ayant été universellement accueilli, on dressa un drapeau, et l'on manda Selamesch. On décida que l'émir Kelaoun aurait le titre d'*atabek* du prince, et serait chargé à la fois du commandement des armées et des soins du gouvernement. On amena Selamesch, qui était alors âgé de sept ans et quelques mois. Toute l'armée s'engagea par serment à reconnaître ce prince pour sultan, et Kelaoun comme *atabek* des armées. Selamesch reçut le titre de Melik-Adel-Bedr-eddin. L'émir Izz-eddin-Aïbek-Afrem fut élevé au rang de *naïb-assaltanah*, et le *kadi-alkodat* Borhan-eddin-Khidr-ben-Hasan-Sindjâri fut maintenu dans les fonctions de vizir. Cependant les troupes de Syrie, après avoir quitté Belbeïs, étaient retournées à Damas. Dans la ville d'Alep se trouvaient alors les émirs Izz-eddin-Azdemur-Alaï, Kara-sonkor-Moëzzi, Akousch-Schemsi et Barlegou, à la tête d'environ deux mille cavaliers. Ces généraux, s'étant

rendus à Damas, rencontrèrent le corps d'armée qui revenait de Belbeïs. Tous, d'un commun accord, résolurent d'élire pour leur chef l'émir Akousch-Schemsi, et d'arrêter prisonnier l'émir Izz-eddin-Azdemur, *naïb* de la Syrie. Akousch l'avait emmené chez lui; mais les deux émirs, Azdemur-Alaï et Rokn-eddin-Hâlek, étant entrés dans la maison d'Akousch, enlevèrent Azdemur, le conduisirent à la citadelle de Damas, et le remirent entre les mains de l'émir Alem-eddin-Sandjar, le *dawadari*, *naïb* (gouverneur) de cette forteresse.

Lorsque l'on se fut entendu pour placer à la tête du gouvernement Melik-Adel-Selamesch et l'émir Kelaoun, on adressa aux habitants de la Syrie une lettre qui contenait le récit de cet événement. Les deux émirs Djemâl-eddin-Akousch-Bâhili et Schems-eddin-Sonkor-djah-Kendji arrivèrent, apportant la formule du serment, qui fut prêté par tout le monde à Damas, ainsi qu'il l'avait été en Égypte.

Au milieu du mois de Djoumada-premier, le *kadi-alkodat* Sadr-eddin-Omar, fils du *kadi-alkodat* Tadj-eddin-Abd-alwahhab-ben-Bint-alaaz fut nommé *kadi-alkodat* de l'Égypte, en remplacement de Taki-eddin-Mohammed-ben-Rezin, qui venait d'être destitué. Le *kadi-alkodat* Moëzz-eddin-Mounim-ben-Hasan-ben-Iousouf-Khatibi, le hanefi, perdit également sa place, aussi bien que le *kadi-alkodat* Nefis-eddin-Abou'lberekat-Mohammed-ben-Mokhlis-eddin-Hibet-allah-ben-Kemal-eddin-Abi'lsaâdat-Ahmed-ben-Schaker, le maleki; mais ce dernier fut ensuite réintégré dans ses fonctions. Izz-eddin-Omar-ben-Abd-allah-ben-Omar... 395
Mokadessi, fut nommé kadi des hanbalis. L'émir Schems-eddin-Sonkor-aschkar fut promu au rang de *naïb-assaltanah* de Damas, et il fit son entrée dans cette ville, le huitième jour du mois de Djoumada-second, accompagné d'un nombreux cortége d'émirs et de soldats. Il fut reçu par la population comme aurait pu l'être un souverain. L'émir Alem-eddin-Sandjar, le *dawadari*, fut obligé de quitter la citadelle, pour venir remplir les fonctions de *schadd* (inspecteur). Le diplôme qui conférait le titre de *naïb* fut lu le vendredi, dans le *maksourah* du khatib (prédicateur), et le *naïb* n'assista point à cette lecture.

Le neuvième jour de Redjeb, on arrêta prisonnier Fath-eddin-Abd-allah-ben-Mohammed-Kaïserani, vizir de Damas. Ce même jour, l'émir Djemal-eddin-Akousch-Schemsi fut nommé *naïb-assaltanah* d'Alep, à la place d'Aïdagdi-Kebli; cependant l'émir Kelaoun commença à faire mettre en prison les émirs *Dâheris*. Les principaux d'entre eux furent arrêtés, envoyés dans la province de Gaur, الغور, où on les incarcéra. D'autres *Dâheris*, en grand nombre, furent également

saisis, et jetés en foule dans les prisons. Kelaoun donnait ou refusait à son gré, brouillait les gens ou les réconciliait, nommait aux emplois ou destituait. Le pouvoir qu'exerçait l'atabek était absolument celui d'un souverain. Comme l'émir Baïsari était entièrement livré au vin et au jeu, l'atabek Kelaoun gouvernait seul. Tout occupé de préparer son élévation, il distribua aux mamlouks des sommes considérables, et les attacha ainsi à ses intérêts. Il approcha de sa personne les *Sâlehis*, leur donna des apanages اقطاعات, et promut à des emplois importants plusieurs d'entre eux, qui étaient restés, jusqu'à cette époque, oubliés et négligés. Il envoya en Syrie quantité d'émirs, qui furent placés, avec le titre de *naïb* (gouverneurs), dans différentes forteresses. Il rechercha les fils de ces officiers, et en recueillit beaucoup, qui avaient embrassé divers métiers ou des professions mercantiles. Quelques-uns furent employés sur mer, d'autres reçurent une solde fixe جامكية, et recouvrèrent ainsi une position florissante. En les attachant à ses intérêts, Kelaoun fortifiait sa puissance. Enfin, le vingtième jour du mois de Redjeb, ayant convoqué les émirs, il leur représenta le bas-âge de Melik-Adel, et leur dit : « Vous savez très bien que l'empire ne peut subsister s'il n'est gouverné par un homme d'un âge fait. » Tous tombèrent d'accord qu'il fallait déposer Selamesch : ce qui fut exécuté; et le jeune prince fut envoyé à Karak, après un règne de cent jours, durant lequel il n'avait eu que le nom de souverain, toute l'autorité étant exercée par l'*atabek* Kelaoun.

APPENDICE.

AVERTISSEMENT.

Je m'étais proposé de continuer, sans interruption, la traduction que j'ai entreprise de l'*Histoire de Makrizi;* mais une réflexion m'a fait changer d'avis. J'allais commencer l'histoire d'un règne fertile en événements de tout genre, le règne du sultan Melik-Mansour-Kelaoun. Ne pouvant, en aucune manière, renfermer dans cette partie du volume toute la série des faits que cette période renferme, j'aurais été contraint de morceler cet ensemble curieux, et d'en renvoyer une partie au tome suivant. J'ai cru qu'il valait mieux interrompre momentanément ma traduction, et remplir le reste du volume par des morceaux de différents genres, mais qui ont tous pour objet d'éclaircir quelques faits contenus dans les deux parties du volume. La première partie du tome second se composera des règnes de Melik-Mansour-Kelaoun et de son fils Melik-Aschraf-Khalil. La deuxième partie offrira une partie des événements si nombreux, si singuliers, qui ont rempli le règne long et mémorable de Melik-Nâser-Mohammed-ben-Kelaoun; et, suivant toute apparence, le troisième volume sera consacré à la vie de ce même prince.

OBSERVATIONS SUR UN HISTORIEN ARABE.

Dans les notes qui accompagnent cette histoire, j'ai souvent eu occasion de citer un chroniqueur arabe, que j'ai désigné sous ce nom : *le prétendu Hasan-ben-Ibrahim.* D. Berthereau avait en effet admis comme certain que l'auteur d'une histoire arabe qui fait partie des manuscrits non catalogués, portait le nom de Hasan-ben-Ibrahim. Si l'on consulte l'exemplaire unique, qui se trouve sous nos yeux, on lit, au premier feuillet, ces mots : كتاب جامع التواريخ تاليف الامام العالم حسن اليافعى « L'ouvrage intitulé *Djami-attawarikh* (la collection des « chroniques) composé par le savant Imam, Hasan-Iaféï. » Dans la courte préface qui suit immédiatement le titre, l'auteur nous apprend qu'il a compilé ce recueil historique, d'après les meilleurs ouvrages de ce genre, pour le sultan Melik-Mansour-Seïf-eddin-Kelaoun ; qu'il l'a commencé à l'année 621, et lui a donné pour titre : جامع التواريخ المصرية فى ذكر الملوك والخلفاء والسلاطين الاسلامية « Collection des chroniques de l'Égypte, où se trouvent rapportés les événements qui « concernent les rois, les khalifes et les sultans de l'Islamisme. » A la fin du volume, on trouve une note conçue en ces termes : يقول الفقير الى مولاه الفتى حسن ابن ابراهيم بن محمد اليافعى مولف هذا الكتاب هذا ما جمعناه الى هذا المحل وان يسر بعد ذلك شى ذيلنا به ان شاء الله تعالى وحرّر ذلك بمصر المحروسة فى الدين العالى سنة تسع وسبعين وستماية « Voilà ce que dit l'être qui a besoin de la protection de son seigneur, « l'écrivain Hasan-ben-Ibrahim-ben-Mohammed-Iaféï, auteur de cet ouvrage : « C'est ici que se termine notre récit. Dans le cas où d'autres événements vien« draient à notre connaissance, nous les ajouterons à notre histoire, par forme « d'appendice, s'il plaît au Dieu Très-Haut. Ce livre a été transcrit dans la ville « de Misr qui est sous la sauve-garde de la religion sublime, l'an 679. »

Ces détails, qui paraissent bien précis, bien authentiques, semblent de nature à ne laisser aucun doute, tant sur le nom de l'auteur que sur le titre de l'ou-

vrage; et, cependant, il n'y a pas dans tout cela un seul mot qui ne soit une imposture. Le premier feuillet, placé en tête du volume, et qui renferme le titre et la préface, a été évidemment ajouté par une main beaucoup plus moderne que celle qui a copié le reste du volume. Il est facile de s'apercevoir que le propriétaire du manuscrit, voulant vendre d'une manière plus avantageuse un volume incomplet, y a cousu un titre, une préface qu'il a écrits lui-même, sans trop s'embarrasser si les détails contenus dans cette préface pouvaient s'accorder avec les assertions de l'auteur. La dernière page du livre a été aussi ajoutée à une époque également récente, dans le même but, avec la même intention; en sorte que la note finale n'a pas plus d'authenticité que la préface; les faits contenus dans l'une et dans l'autre doivent être regardés uniquement comme le produit de la charlatanerie, d'une fourberie maladroite, et ne sont pas de nature à inspirer la plus légère confiance. Les récits de l'auteur lui-même donnent un démenti complet à tout ce qui se trouve rapporté dans la préface et dans la note finale. Dès le commencement du volume (1) l'écrivain indique des événements qu'il avait racontés parmi ceux de l'année précédente, et dont on ne trouve aucune trace dans le manuscrit; donc l'histoire ne commençait pas réellement avec l'année 621. Plus bas (2) l'auteur, rappelant la fuite du sultan Djelal-eddin-Mank-berni, nous avertit qu'il a donné l'histoire de ce fait mémorable à l'année 617 de l'hégire. Plus loin (3) il cite les trois historiens, Nowaïri, Bibars et Abou'lféda تاريخ المويّد (4) qui tous ont écrit dans le huitième siècle de l'hégire. Ailleurs (5) il s'exprime en ces termes: « Djinghiz-Khan commença à paraître sur la scène du monde, l'an 599 « de l'hégire, ainsi que nous l'avons raconté. » Il atteste (6) qu'il a rapporté en détail la vie du sultan Ala-eddin-Khawarizm-schah, père de Djelal-eddin. Il renvoie (7) à ce qu'il a dit des événements de l'année 585. Parlant de la durée du règne de la dynastie des khalifes Abbassides (8), il s'exprime en ces mots: كان اولهم عبد الله السفاح بويع له بالخلافة فى سنة اثنين وثلاثين ومماية.. كما تقدم بيانه.. جمله ايامهم خمسماية سنة واربعا وعشرون سنة وزالت يدهم عن العراق والحكم بالكلية مدة سنة وشهور فى ايام البساسيرى بعد الخمسين والاربعماية ثم عادت كما كانت وقد بسطنا ذلك فى موضعه فى ايام القايم بامر الله « Le premier prince de cette dynastie fut

(1) Fol. 2, v°.
(2) Fol. 5 v°.
(3) Fol. 11 r° et v°.
(4) Fol. 17 r° 24 v°.
(5) Fol. 20 v°.
(6) Fol. 42 v°.
(7) Fol. 83 v°.
(8) Fol. 147 v°.

« Abd-allah-Saffâh, qui fut reconnu pour khalife l'an 132, ainsi que je l'ai ra-« conté...... La durée totale de la domination de cette famille compose une « période de cinq cent vingt-quatre ans. Vers l'an 450, à l'époque de Besasiri, « les Abbassides perdirent, durant une année et quelques mois, la souveraineté « de l'Irak; après quoi, ils recouvrèrent leur ancienne puissance. C'est ce que « nous avons raconté tout au long, en traitant la vie du khalife Kaïm-bi-amr-« allah. » Il ajoute (1) qu'il a exposé en détail le récit de la destruction des Phatimites par les Aïoubites. Ailleurs (2), il renvoie à ce qu'il a écrit sur les conquêtes du célèbre Saladin. Il fait observer (3), comme un fait remarquable, que la troisième prophétie, c'est-à-dire le règne des premiers successeurs de Mahomet, a duré trente ans; « c'est ce que nous avons exposé, dit-il, dans les *Preuves de « la prophétie.* » كما قررنا فى دلايل النبوة Le morceau indiqué ici peut avoir formé un ouvrage particulier. Peut-être aussi, et la chose est fort probable, ce titre désigne, non pas un traité composé *ex professo*, mais un chapitre qui faisait partie d'une grande composition historique, et dans lequel l'auteur, après avoir raconté les événements de la vie de Mahomet, s'attachait à démontrer la réalité des titres qui devaient assurer à ce personnage célèbre la qualité de *prophète.*

Les détails que je viens de rassembler prouvent évidemment que la chronique qui est sous nos yeux ne constitue pas un ouvrage complet, où l'auteur avait eu pour but de recueillir les faits de l'histoire musulmane, depuis l'année 621 de l'hégire; mais que c'est une portion d'une vaste composition, où les annales de l'empire des Musulmans étaient exposées avec les plus grands détails, en remontant jusqu'à la naissance de Mahomet, et peut-être même à des époques bien antérieures. Il est facile de démontrer que l'ouvrage ne devait point s'arrêter à l'année 678 de l'hégire. L'auteur (4) donnant le récit des événements qui concernent la ville de Tunis, pousse cette histoire jusqu'à l'an 721 (de J.-C. 1321). Parlant (5) de l'émir Baïdera, qui, après avoir assassiné le sultan Melik-Aschraf-Khalil, l'an 693 de l'hégire (de J.-C. 1293), et usurpé lui-même la couronne, ne la conserva que la moitié d'un jour, et perdit à la fois le trône et la vie, ajoute « c'est ce que je raconterai plus bas. » Ailleurs (6), l'écrivain nous apprend que, dans l'année 759 de l'hégire (de J.-C. 1357), le sultan Melik-Nâser-Hasan, fils de

(1) Fol. 147 v°.
(2) Fol. 196 v°.
(3) Fol. 148 r°.
(4) Fol. 126, 127.
(5) Fol. 121 r°.
(6) Fol. 56 r°.

Melik-Nâser-Mohammed-ben-Kelaoun fit construire dans la ville du Caire, au bas du château de la Montagne, un collége plus vaste que celui de Mostanser; et il ajoute qu'il racontera cette fondation, à l'époque où elle eut lieu. L'auteur, bien loin d'avoir flori sous le règne de Melik-Mansour-Kelaoun, c'est-à-dire entre les années 678 et 689 de l'hégire, ne vint au monde que vers la fin du huitième siècle de cette ère. En effet, parlant de l'ouvrage intitulé *Kitab-romouz-alkounouz* (1), كتاب رموز الكنوز « Le livre des énigmes des trésors, » qui a pour auteur Seïf-eddin-Amedi, il ajoute : « J'ai lu ce livre, en présence de l'imam Schems-eddin-« Mohammed, fils du scheïkh Ibrahim-Marâghi-Zâhidi, dans les contrées du « nord في البلاد الشمالية, vers l'année 783. » D'après cette expression, *les contrées du nord*, on peut croire que l'auteur n'était originaire ni de l'Égypte ni de la Syrie, mais qu'il avait pris naissance dans l'Asie-Mineure.

Notre écrivain (2), racontant l'incendie qui consuma la tour de Damas, l'an 646 de l'hégire, ajoute : « Un événement semblable eut lieu au mois de Schaban « de l'année 794. Le feu commença à la porte de l'Horloge باب الساعات; « je me trouvais alors à Damas, où j'avais accompagné le *naïb* Soudoun-Torontaï, « qui succédait à Mouta, le *dawâdar.* » Rappellant (3) que le sultan Melik-Kâmel avait fait construire une maison appelée, de son nom, *Kâmelieh*, et qui était destinée à l'exposition des traditions musulmanes دار الحديث, il ajoute : « De nos « jours, Melik-Dâher-Barkok a fait élever, vis-à-vis de cet édifice, le collége des « hanefis. » Lorsqu'il traite de l'élevation des mamlouks sur le trône de l'Égypte (4), il emploie les expressions suivantes : « Jusqu'aujourd'hui, c'est-à-dire « jusqu'à l'année 832, onze de ces princes ont porté la couronne. » Ailleurs (5), il fait mention du tombeau de Djelal-eddin-Kounawi, situé dans la ville de Kouniah; puis il ajoute : « J'y suis allé en pélerinage, l'an huit cent...... زرته في سنة.....وثمانماية Outre le grand ouvrage historique, dont un long fragment se trouve sous nos yeux, l'auteur, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même (6), avait écrit une continuation de l'histoire composée par Schehab-eddin-Abou-Schamah. On voit, par ces détails, que notre auteur était né vers la fin du huitième siècle de l'hégire, et que ce fut dans le siècle suivant qu'il se montra comme historien, et composa des ouvrages d'une grande importance. Il se trouvait ainsi con-

(1) Fol. 56 v°.
(2) Fol. 106 r°.
(3) Fol. 70 r°.
(4) Fol. 120 r°.
(5) Fol. 214 r°.
(6) Fol. 78 r°.

temporain de Makrizi, Abou'lmahâsen, Kotb-eddin-Aïni, Ebn-Kadi-Schohbah, et autres chroniqueurs, dont les productions volumineuses et estimables sont encore aujourd'hui sous nos yeux. Mais quel était cet historien? Quel fut son son nom, son pays? C'est un problème que je n'ai pu résoudre, et sur lequel je ne saurais même offrir une conjecture. Tout ce que je puis assurer, c'est que le long chapitre historique, sur lequel j'ai appelé l'attention de mes lecteurs, ne fait partie d'aucune des grandes collections que j'ai eu occasion de consulter, et dont les auteurs nous sont connus.

NOTICE SUR LA VIE D'EBN-KHALLIKAN.

Makrizi ayant, dans plusieurs passages de son histoire, nommé le chroniqueur arabe Ebn-Khallikan, j'ai cru que je devais recueillir ici les faits qui concernent la vie de cet écrivain estimable.

Schehab-eddin-Ahmed-ben-Mohammed-ben-Ibrahim-ben-Abi-Bekr-ben-Khallikan-Barmeki, le schaféï, appartenait ou prétendait appartenir, ainsi que l'indique son surnom, à l'illustre et malheureuse famille des Barmécides. Sa mère descendait d'Ebn-Aïoub, le compagnon de l'imam Abou-Hanifah (1). Il vint au monde, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, dans la ville d'Arbel, le jeudi, onzième jour du mois de Rebi-second, l'an 608 de l'hégire (1211 de J.-C.). Deux ans après (2), il perdit son père qui était professeur au collége de Modaffer-eddin, à Arbell. Vers l'an 620 (3), l'auteur, comme il le dit, étant encore enfant انا صغير, se trouvait dans sa ville natale. Il semble qu'il avait déjà fait, pour ses études, un voyage à Alep, où il se trouvait en l'année 619 (4). Mais cette date est, je crois, fautive, et il faut y substituer celle de 629. Le désir de s'instruire lui fit quitter momentanément sa patrie; vers la fin de l'année 626, il se rendit à Alep, où il rencontra le célèbre historien Izz-eddin-Ebn-alathir (5). Celui-ci, qui avait contracté des relations fort intimes avec le père de notre auteur, se

(1) Man. 730, fol. 116 r°.
(2) Fol. 18 r°.
(3) Fol. 59 r°.
(4) Fol. 284 r°.
(5) *Ibid*, fol. 195 r°, 474 v°.

fit un devoir de témoigner au fils de son ami une extrême bienveillance. Mais laissons notre auteur exposer lui-même les motifs de son voyage, et l'emploi qu'il fit de son temps (1). « Je me rendis à Alep, dit-il, dans l'intention de me « livrer à l'étude des sciences. J'arrivai dans cette ville, le mardi, premier jour « du mois de Dhou'lkadah, l'an 626. Alep était, à cette époque, la capitale de « l'Orient; on y voyait une affluence de savants, qui se livraient à des travaux « approfondis. Le scheïkh Mouwaffik-eddin était le chef des littérateurs, et per- « sonne ne pouvait lui disputer la prééminence. Je commençai à suivre ses le- « çons. Il les donnait, l'après-midi, dans le *maksourah* septentrional de la prin- « cipale mosquée; et, entre les deux prières, dans le (*medreseh*) collége Rewahieh. « Il était entouré d'un cortége d'hommes distingués et éminents, qui ne quittaient « point sa société, et s'y trouvaient constamment aux heures des leçons. Je « commençai par étudier l'ouvrage intitulé *Moulmi* الملمع, qui a pour auteur « Ebn-Djinni; j'en lus la plus grande partie en présence de Mouwaffik-eddin, ce « qui ne m'empêchait pas de suivre les leçons des autres professeurs. J'arrivai « ainsi à la fin de l'année 627. Je n'avais point terminé ma lecture, que j'achevai « sous un autre maître, par suite d'une circonstance qui rendit ce changement « nécessaire. » Parlant ensuite du célèbre kadi et historien (2) Abou'lmahâsen-Behâ-eddin-Ebn-Scheddad, il s'exprime en ces termes : « Il existait entre « ce kadi et mon père une liaison intime, une amitié bien sincère, qui dataient de « l'époque où tous deux avaient fait leurs études dans la ville de Mausel « (Mosul). Lorsque je me rendis auprès de lui, mon frère était arrivé peu de temps « avant moi. Le sultan Melik-Moaddam-Modaffer-eddin-Abou-Saïd-Koukbouri-ben- « Ali écrivit, à notre sujet, une lettre très-obligeante, et dans laquelle il disait : « Tu sais ce qui concerne ces deux enfans; que ce sont les fils de ton frère et du « mien. Je n'ai donc nul besoin de te les recommander d'une manière pressante. « Le kadi Abou'lmahâsen nous reçut avec une distinction particulière, nous té- « moigna une extrême bienveillance, et nous en donna toutes les preuves qui étaient « en son pouvoir. Il nous fit loger dans son *medreseh* (collége), nous assigna la plus « forte gratification. Il nous plaça parmi les élèves plus âgés, malgré notre grande « jeunesse, et quoique nous fussions seulement au début de nos études. Nous ne « cessâmes de résider auprès de cet homme vénérable, jusqu'à l'époque de sa mort. « Il n'y avait alors dans le collége aucune chaire درس de science. Lui seul remplis-

(1) Man. 730, fol. 474 v°.

(2) Fol. 481 v°, 482 r°.

« sait en personne les fonctions de *muderris* (professeur); mais il était alors ex-« trêmement âgé, et ne se remuait qu'avec peine. S'étant réservé les leçons et leur « distribution, il avait établi quatre *fakihs* d'un grand mérite, pour faire la fonc-« tion de *moïd* (répétiteurs), et les élèves étudiaient sous eux. Moi et mon frère « nous lisions sous les yeux du scheïkh Djemal-eddin-Abou-Bekr-Mahâni, attendu « qu'il était natif de notre ville, et avait été le compagnon d'études de notre père. « Mais ce maître étant venu à mourir, le troisième jour du mois de Schewal, de « l'année 627, je m'adressai au scheïkh Nedjm-eddin-Abou-Abd-allah-Mohammed, « connu sous le nom d'Ebn-alkhabbaz-Mauseli, et qui était alors *muderris* (pro-« fesseur) du *medreseh* (collége) Seïfieh; je lus sous ses yeux une bonne partie de « l'ouvrage intitulé *Wadjiz* الوجيز, composé par Gazâli. » Nous ne savons pas combien de temps il séjourna en Syrie; mais nous apprenons, par le témoignage de notre auteur (1), que l'an 632, il était de retour à Arbel, puisque, cette même année, il suivit les leçons du *fakih* (jurisconsulte) Abou-Amrou-Othman... Schehrwerdi, connu sous le nom d'Ebn-Sâleh-Sarkhâni, et surnommé Taki-eddin-Fakih; mais il paraît qu'il y résidait depuis plusieurs années: car il se plaît à reconnaître (2) les obligations importantes qu'il avait à Modaffer-eddin, gouverneur d'Arbel. Or, cet homme distingué, sur le mérite duquel notre auteur donne des détails étendus et dictés par la reconnaissance (3), était mort l'an 630. Ebn-Khallikan, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, avait fait plus de dix fois le voyage d'Arbel à Mausel (Mosul) (4), attiré par la haute réputation d'Abou'lfatah-Daïa-eddin, plus connu sous le nom d'Ebn-alathir, frère de l'historien dont il a été question plus haut, qui résidait dans cette dernière ville. Mais, par une fatalité singulière, il ne put jamais rencontrer cet homme célèbre, qu'il avait tant à cœur de connaître.

Bientôt après, Ebn-Khallikan reprit la route de la Syrie, et abandonna Arbel, qu'il ne devait plus revoir: car il nous apprend lui-même que, dans l'année 633, il se trouvait à Damas (5). Ce fut là qu'il vit les deux princes Melik-Aschraf et Melik-Kâmel, qui, chaque jour du mois de Ramadan, montaient à cheval pour aller jouer à la paume dans le *meïdan-akhdar* (l'hippodrome vert). Il séjourna près de dix ans en Syrie; après quoi, il se rendit en Égypte (6). Ainsi qu'il nous l'ap-

(1) Man. 730, fol. 178 r°.
(2) Fol. 238 r°.
(3) Fol. 236 v°, 237 r° et v°.
(4) Fol. 383 r°.
(5) Fol. 370 v°.
(6) Fol. 383 r°.

prend lui-même (1), ce fut l'an 635 qu'il abandonna le séjour d'Alep, et prit la route de l'Égypte. Là, son mérite ne tarda pas à être universellement apprécié ; et il fut choisi pour remplir, dans la ville du Caire, les fonctions de *naïb* (substitut) (2) du *kadi-alkodat* Bedr-eddin-Abou'lmahâsen-Iousouf-ben-Hasan, plus connu sous le nom de *kadi-Sindjar* قاضى سنجار, qui avait sous sa juridiction l'Égypte entière. Il paraît qu'il remplissait cette place importante dès l'année 645. C'est ce qui résulte d'une petite anecdote, dont lui-même nous a conservé le récit (3) : « Notre ami, Djemal-eddin-Mahmoud-ben-Abd-Arbeli, homme lettré, « qui excellait dans la musique et dans plusieurs autres arts, vint me faire visite, « au Caire, pendant un des mois de l'année 645, dans le lieu destiné à rendre la « justice, et s'assit un moment auprès de moi. J'étais assiégé d'une foule nom- « breuse de plaideurs, qui venaient me soumettre leurs affaires. Djemal-eddin « se leva et sortit. Mais, bientôt après, je vis arriver son page, qui me présenta « un papier, sur lequel étaient écrits les vers suivants :

يايّها المولى الذى بوجوده   ابدت محاسنها لنا الايام
انى حججت الى مقامك حجّة   الاشواق لا ما يوجب الاسلام
وانخت بالحرم الشريف مطيّتى   فتسربت واستاقها الاقوام
فظللت انشد عند نشداتى لها   بيتا لمن هو فى القريض امام
واذا المطى بنا بلغن محمدا   فظهورهن على الرجال حرام

« O mon Seigneur, ô toi dans l'existence duquel la fortune nous a montré ce « qu'elle a de plus beau ;

« J'ai fait, vers ta demeure, un pélerinage d'affection, non pas celui que pres- « crit l'Islamisme.

« J'ai fait arrêter ma monture à la porte du sanctuaire auguste ; mais elle a « disparu, et on l'a enlevée.

« Au moment où je la cherche, j'adresse des vers à celui qui est l'imam (le « coryphée) de la poésie.

« Puisque nos montures étaient arrivées jusqu'à Mohammed, il leur était in- « terdit de paraître aux yeux des autres hommes. »

« Lorsque j'eus lu ces vers, je demandai au page ce qui s'était passé ; il m'apprit

(1) Fol. 483 v°.

(2) Fol. 437 v°.

(3) Fol. 80 v°.

« que son maître, au moment où il m'avait quitté, n'avait plus retrouvé ses san-« dales, que l'on venait de lui dérober. Je fus enchanté de l'allusion que contien-« nent ces vers. En effet, les Arabes comparent souvent une chaussure à une mon-« ture. Toutefois, lorsque je revis Djemal-eddin, je lui fis observer que je me « nommais Ahmed et non pas Mohammed. » Il me répondit « qu'il le savait bien; « mais que ces deux noms étaient identiques. » Ebn-Khallikan avait contracté une liaison étroite avec un personnage distingué, Abou'lhasan-Iahia, surnommé Ebn-Matrouh, qui remplit successivement les fonctions de vizir et d'autres emplois importants, à la cour de Melik-Sâleh-Nedjm-eddin-Aïoub (1). Il le voyait assidûment, autant du moins que pouvait le lui permettre la place judiciaire qu'il exerçait avec autant de zèle que de succès. L'an 647 (2), notre auteur eut des relations d'amitié avec un poète, nommé Ebn-Zouwaïtinah, qui était arrivé au Caire, chargé d'une mission de la part du prince de Hems. L'année suivante (3), il eut un songe, dont lui-même a pris soin de nous conserver le souvenir, et dans lequel il s'imagina avoir eu un entretien avec le célèbre grammairien Abou-Ali-Hasan-Fâresi, qui avait vécu trois siècles avant l'époque où florissait notre auteur, et avait été l'ami du poète Motanebbi. L'an 649, il eut également un songe remarquable, et sur lequel il donne quelques détails (4). Ebn-Khallikan semblait avoir adopté l'Égypte pour sa seconde patrie, et oublié complètement Arbel, le lieu de sa naissance. Il vivait paisiblement au Caire, partageant tout son temps entre les fonctions judiciaires, des études profondes, et la composition de savants ouvrages, lorsqu'il fut nommé aux fonctions éminentes de *kadi-alkodat* (kadi-suprême) de la ville de Damas. Si l'on en croit le témoignage d'Abou'lmahâsen dans son *Manhel-sâfi* (5), l'élection d'Ebn-Khallikan eut lieu l'an 667. Notre auteur partit du Caire le vingt-septième jour du mois de Dhou'lhidjah, et arriva à sa destination le troisième jour de Moharrem de l'année suivante. Mais ces dates sont visiblement fautives, et ne peuvent, en aucune manière, s'accorder avec les autres époques indiquées par le même auteur. Il paraît qu'il s'était aperçu de sa méprise : car, dans sa *Chronique d'Égypte* (6), il assure qu'Ebn-Khallikan fut promu, pour la première fois, au rang de *kadi-alkodat* de Damas, vers l'année 660 في حدود الستين; mais tous les autres historiens, Nowaïri (7), Hasan-ben-

(1) Fol. 437 r° et v°.
(2) Fol. 371 v°.
(3) Fol. 77 v°.
(4) Fol. 300 v°.
(5) Tom. I, man. arabe 747, fol. 101 v°.
(6) Man. arabe 663, fol. 18 r°.
(7) Man. d'Asselin, fol. 10 v°.

Omar (1), Djemal-eddin-ben-Wâsel (2), Makrizi (3), Abou'lféda (4), le prétendu Hasan-ben-Ibrahim (5), notre écrivain lui-même (6), et l'auteur anonyme de sa vie (7), attestent unanimement que l'année 659 fut l'époque de la nomination d'Ebn-Khallikan. Au moment où il fut appelé pour remplir ces fonctions éminentes, il n'y avait, pour toute la Syrie, qu'un *kadi-alkodat*, qui exerçait sa juridiction depuis la frontière de l'Égypte jusqu'à celle de l'Asie-Mineure. Mais, bientôt après (l'an 663), un ordre émané du sultan Bibars créa, pour la ville de Damas, quatre *kadi-alkodat*, qui devaient représenter chacune des quatre sectes orthodoxes, tandis que, avant cette époque, les kadis des hanbalis, des malekis, des hanefis étaient simplement les *naïb* (substituts) de celui des schaféïs. Après avoir rempli durant dix années les hautes fonctions dont l'avait investi la confiance de son souverain, Ebn-Khallikan fut destitué l'an 669, et retourna au Caire, où il séjourna environ sept années, donnant des leçons publiques, dans le *medreseh* (collége) Fakhrieh (8), et consacrant le reste de son temps à la rédaction de ses travaux littéraires et historiques. Si l'on en croit Abou'lmahâsen (9), ce fut à cette époque qu'il remplit les fonctions de *naïb* (substitut) du *kadi-alkodat* Bedr-eddin-Sindjâri. Mais cette assertion est refutée par le témoignage même de notre auteur, qui assure avoir exercé cet emploi vingt ans avant la date indiquée par Abou'lmahâsen.

Ce fut à l'époque où Ebn-Khallikan remplissait les fonctions de *naïb* du kadi Sindjâri (10), que l'on vit surgir, au Caire, un procès littéraire, d'un genre assez bisarre. Deux poëtes, Schehâb-eddin-Abou-Abd-allah-Mohammed, connu sous le nom d'Ebn-alkhaïmi, et Nedjm-eddin-Ebn-Israïil, réclamèrent une pièce de vers, dont chacun s'attribuait la composition. Après des disputes interminables, les deux rivaux convinrent de s'en rapporter au jugement du célèbre poëte Omar-Ebn-Fâred. Celui-ci, ayant examiné l'affaire avec une attention scrupuleuse, et ayant mis les deux concurrents aux prises, prononça en faveur d'Ebn-alkhaïmi. Ebn-Israïil, dépité, quitta aussitôt l'Égypte, et se retira en Syrie. Ebn-

(1) Man. arabe 688, fol. 21 v°.
(2) *Kâmel*, tom. VII, pag. 341.
(3) *Solouk*, tom. I, p. 285.
(4) *Annales*, tom. V, pag. 628.
(5) Man. non catalogué, fol. 169 r°.
(6) Man. 730, fol. 513 r°.
(7) Tydeman, *Specimen philologicum*, pag. 60.
(8) Tydeman, *Specimen philologicum*, pag. 62.
(9) *Manhel-sâfi* loc. laud.
(10) Novaïri, m. d'Asselin, fol. 135 v° et suiv.; Abou'lmahâsen, *Manhel-sâfi*, tom. IV, man. 750, f. 163 et suiv.; *Histoire d'Égypte*, m. 663, f. 21 r°; Soïouti, *Anthologie arabe*, man. 1568, f. 7 v°.

Khallikan, instruit du résultat de cette affaire, fit demander à Ebn-alkhaïmi la pièce qu'avait écrite son rival, et y ajouta de sa main un certain nombre de vers.

Pendant les années qui suivirent sa disgrâce, Ebn-Khallikan, retiré en Égypte, se trouvait réduit à un état de détresse voisin de l'indigence. L'émir Bedr-eddin, le *khazindar* (trésorier), ayant été informé de la position déplorable contre laquelle avait à lutter un homme si digne d'un meilleur sort, lui assigna, de son propre mouvement, une gratification pécuniaire considérable, et cent ardebs de froment. Mais Ebn-Khallikan, obéissant à une noble fierté, qui formait le fond de son caractère, refusa absolument cette offre, et préféra une pauvreté honorable à un bienfait qui ressemblait trop à une aumône.

L'an 676, Ebn-Khallikan (1), après avoir passé sept années dans un repos forcé, fut réintégré dans les fonctions éminentes de *kadi-alkodat* de Damas et de toute la Syrie. Il partit du Caire le vingt-septième jour du mois de Dhou'lhidjah, et arriva à sa destination le vingt-troisième jour de Moharrem de l'année suivante. Lorsqu'il approcha de Damas, le *naïb* (gouverneur) de cette ville, l'émir Izz-eddin-Aïdemur, sortit à sa rencontre avec son cortége, les émirs, et tous les fonctionnaires. Les principaux habitants se portèrent au devant du nouveau kadi jusqu'à Gazah; quelques-uns même s'avancèrent jusqu'à Sâlehiéh. Les poëtes s'empressèrent de célébrer, par des vers plus ou moins pompeux, le retour du célèbre magistrat. L'historien Hasan-ben-Omar (2) nous a conservé une pièce de vers qui, dans cette occasion solennelle, fut adressée à Ebn-Khallikan. Des témoignages d'estime si honorables, si universels, déposent suffisamment en faveur du mérite de l'homme à qui ils s'adressaient. Mais, dans ce monde, le bonheur est rarement de longue durée. Trois ans s'étaient à peine écoulés depuis l'époque où Ebn-Khallikan avait été rappelé aux fonctions de *kadi-alkodat* de Damas, et déjà une destitution éclatante, accompagnée de mesures rigoureuses (3), vint frapper l'homme estimable que la population avait accueilli avec tant d'empressement (4). Il est vrai que le sultan, mieux informé des faits, se hâta de rétracter l'ordre qu'on lui avait surpris; et réintégra Ebn-Khallikan dans le rang où l'avaient appelé ses talents et sa haute capacité. Mais

(1) Nowaïri, man. d'Asselin, fol. 97 v°; Hasan-ben-Omar, man. 688, fol. 42 v°; Abou'lmahâsen, *Histoire d'Égypte*, man. 663, f. 2 r°; *Id. Manhel-sâfi*, tom. I, fol. 102 r°.

(2) Man. 688, fol. 74 r°.

(3) Nowaïri, man. d'Asselin, fol. 119 r° et v°; Makrizi, *Solouk*, tom. I, pag. 405, 406.

(4) On trouvera au commencement du volume suivant, les détails qui concernent cette affaire.

cette réparation d'une injustice criante ne devait avoir qu'un effet passager : car dès l'année suivante (1), le kadi subit une nouvelle destitution, et eut pour successeur celui qu'il avait précédemment remplacé. Dégoûté des honneurs, fatigué d'une vie si orageuse, Ebn-Khallikan rentra dans l'obscurité, et se voua entièrement à la culture des lettres. Mais il ne jouît pas longtemps de son repos; car l'année suivante (681), le samedi vingt-sixième jour du mois de Redjeb, il mourut à Damas, dans le collége *Nedjibiah*, à l'âge de soixante-treize ans, après cinq jours de maladie, et fut enterré sur le mont Kasioun.

Tous les écrivains de l'Orient se sont plu à vanter le mérite éminent, les rares qualités qui distinguaient Ebn-Khallikan. Suivant le témoignage de Nowaïri (2), « c'était un homme savant, un magistrat plein d'équité, un littérateur brillant, un historien consciencieux, loyal, généreux, libéral; il aimait à n'employer envers tout le monde que les voies de la douceur. Sa conversation était inoffensive, et il ne souffrait pas que l'on médît de personne en sa présence. » Au rapport d'Abou'lmahâsen (3), Ebn-Khallikan joignait à ces grandes qualités la fierté la plus noble et une extrême pureté de mœurs (4). Il récompensait par de magnifiques présents les poètes qui lui adressaient des vers. Il était profondément versé dans la connaissance de la langue arabe, et aucun de ses contemporains ne possédait aussi bien que lui les poèmes de Montanebbi. Sa conversation était très-instructive, et offrait constamment des décisions certaines, des discussions judicieuses. Il avait pour la poésie un goût vif, un talent remarquable. Passionné pour la littérature, il alla un jour rendre visite à un simple tisserand nommé *Aïn-Basal* (5), homme ignorant, mais qui avait reçu de la nature un talent poétique extrêmement distingué. Ennemi du faste et de la magnificence, il donnait plutôt dans l'excès opposé. Le poëte Nedjm-eddin-Ebn-Israïil, dont j'ai déjà eu occasion de parler, lui disait un jour : « Voilà plusieurs années que vous êtes kadi suprême de Damas, « et cependant la selle dont vous vous servez habituellement est brisée, vous n'y « faites point attention, et vous ne prenez aucun soin de la faire réparer. » Ebn-Khallikan répondit : « Scheïkh-Nedjm-eddin, l'homme est plus clairvoyant sur les « affaires des autres que sur les siennes propres. »

(1) Nowaïri, fol. 122 v°; Hasan-ben-Omar, m. 688, fol. 50 r°; *Manhel-sâfi*, tom. I, fol. 102 v°; Makrizi, *Solouk*, tom. I, pag. 411.

(2) Man. d'Asselin, fol. 126 r°.

(3) *Manhel-sâfi*, tom. I, fol. 102 v°; *Histoire d'Égypte*, man. 663, fol. 18 r°.

(4) Il serait difficile de concilier cette assertion avec les détails que nous donne l'auteur de la *Vie d'Ebn-Khallikan*, publiée par M. Tydeman.

(5) Tydeman, *Specimen philologicum*, p. 96 et 98.

Quelques-uns de ses vers nous ont été conservés par les historiens. Tels sont ceux-ei :

تمثلتم لى والبلاد بعيدة فخيل لى ان الفواد لكم مغنى
وناجاكم قلبى على البعد والنوى فانستم لفظا واوحشتم معنى

« Vous vous êtes présentés à mes yeux, quoique vous habitiez un pays éloigné, « et je me suis figuré que vous habitiez dans mon cœur. »

« Mon eœur vous a parlé, malgré l'éloignement et la distanee. Vous me témoi-« gniez de l'affeetion en paroles, tandis que dans la réalité vous êtes prévenus « eontre moi. »

Il dit dans une autre oeeasion :

يا جيرة الحىّ هل من عودة فعسى يفيق من سكرات الوجد مخمور
اذا ظفرت من الدنيا بقربكم فكل ذنب جناه الحبّ مغفور

« O voisins de ma tribu! Puis-je espérer votre retour? Peut-être que l'homme « enivré reeouvrera ses sens et sortira de la stupeur où l'a plongé le ehagrin. « Lorsque la fortune m'accordera le bonheur de vous voir, toutes les fautes dont « l'amour est le prineipe, seront pardonnées. »

Il disait ailleurs :

يا رب ان العبد يخفى عيبه فاستر بحلمك ما بدا من عيبه
ولقد اتاك وما له من شافع لذنوبه فاقبل شفاعة شيبه

« O Seigneur! l'homme cherehe à eaeher ses défauts; veuillez, par votre elé-« menee, voiler, de ses défauts, ee qui paraît aux yeux. Il se présente devant vous « sans avoir personne qui implore pour lui le pardon de ses fautes. Aceueillez « l'intercession de ses cheveux blanes. »

Mais c'est surtout eomme historien, eomme biographe, qu'Ebn-Khallikan a obtenu une réputation méritée. Il nous apprend lui-même qu'il avait formé le projet d'éerire une chronique étendue où tous les faits de l'histoire de l'empire musulman auraient été raeontés en détail et chronologiquement (1). Mais la mort, qui vient si souvent arrêter les entreprises les plus utiles, l'empêeha de

(1) Man. arab. 730, fol. 88 r°., 513 r°.

réaliser ce plan. Le seul monument qui nous reste des travaux d'Ebn-Khallikan est son grand ouvrage biographique qui a pour titre : *Wafiat-alaïan-ou-anbâ-abnâ-azzeman* وفيات الاعيان وانباء ابناء الزمان (« Les morts des hommes distin- « gués et les histoires des enfants du temps. ») Ce livre, ainsi que nous l'apprend l'auteur (1), fut commencé par lui durant son séjour au Caire (l'an 654) (2), au milieu des nombreuses occupations que lui imposaient ses fonctions judiciaires. Il l'avait déjà conduit jusqu'à l'article de Iahiâ-ben-Khâled, lorsque, dans l'année 659, il partit pour la Syrie à la suite du sultan Melik-Dâher-Bibars, et fut nommé par ce prince *kadi-alkodat* de Damas et de toute la province dont cette ville est la capitale. Se trouvant, après dix ans de magistrature, rendu à la vie privée, et étant venu de nouveau habiter le Caire, il eut occasion de lire ou de consulter quantité d'ouvrages qu'il avait cherchés vainement, et termina son travail le vingt-deuxième jour du mois de Djoumadâ-second, l'an 672 (1273 de J.-C.). Je ne m'étendrai point sur cet ouvrage, dont le mérite est suffisamment connu, et qui a été si souvent cité et transcrit par les historiens postérieurs ; mais je dois faire observer, comme un fait remarquable, que le sultan Melik-Afdal-Abbas, fils de Melik-Moudjâhid-Ali, souverain du Yémen, et qui mourut l'an 778 de l'hégire, avait composé, entre autres ouvrages, un abrégé de l'*Histoire* d'Ebn-Khallikan مختصر تاريخ ابن خلكان (3). Plusieurs écrivains se sont attachés à continuer le travail de notre auteur. La Bibliothèque du Roi possède un ouvrage de ce genre rédigé par Fadl-allah-Sakkaï (4), mais il n'a qu'une faible importance. L'historien Ebn-Kadi-Schohbah (5) fait mention d'un supplément composé par Hosaïn-ben-Aïbek, et d'un autre qui devait faire suite à celui-ci, et qui avait pour auteur Abd-errahim-ben-Hosaïn, surnommé le scheïkh Zeïn-eddin-Iraki. L'historien Hasan-ben-Omar, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même (6), avait, en prenant pour base de son travail le recueil biographique d'Ebn-Khallikan, composé un ouvrage du même genre, intitulé : *Maâni-ahl-albeïan-min-wafiat-alaïan*, معانى اهل البيان من وفيات الاعيان qui renfermait la vie des hommes illustres avec des *specimen* de leurs compositions historiques et de leurs poésies. Il contenait deux cent trente-sept articles.

(1) Man. 730, fol. 513 r°.

(2) Fol. 2 r°.

(3) Abou'lmahâsen, man. 663, fol. 214 r°; *Manhel-sâfi*, tom. IV, fol. 12 v°.

(4) Man. arabe 732.

(5) Tom. II, man. 687, fol. 219 v°.

(6) Man. arab. 688, fol. 250 v°, 251 r°.

LETTRE DE BIBARS A BOËMOND.

J'ai parlé de la lettre écrite par Bibars à Boëmond, après la prise d'Antioche, et qui donna à ce prince la première nouvelle de l'envahissement de sa capitale. J'ai cru devoir donner le texte et la traduction de cette étrange lettre (1): قد علم القومص الجليل المبجل المعزز الهمام الاسد الضرغام فخر الامة المسيحية رييس الطايفة الصليبية كبير الامة العيسوية المنتقلة مخاطبته باخذ انطاكية منه من البرنسية الى القومصية الهمه الله رشده وقرن بالخير قصده وجعل النصيحة محفوظة عنده ما كان من قصدنا طرابلس وغزونا له فى عقر الدار وما شاهده بعد رحيلنا من اخراب العماير وهدم الاعمار وكيف كنست تلك الكنايس من بساط الارض ودارت الدواير على كل دار وكيف جعلت تلك الجزاير من الاجساد على ساحل البحر كالجزاير وكيف قتلت الرجال واستخدمت الاولاد وتملكت الحراير وكيف قطعت الاشجار ولم نترك الا ما يصلح لاعواد المجانيق ان شاء الله والستاير وكيف نهبت لك ولرعيتك الاموال والحريم والاولاد والمواشى وكيف استغنى الفقير وتاهّل العازب واستخدم الخديم وركب الماشى هذا وانت تنظر نظر المغشى عليه من الموت واذا سمعت صوتا قلت فزعا علىّ هذا الصوت وكيف رحلنا عنك رحيل من يعود واخرناك وما كان تاخيرك الا لاجل معدود وكيف فارقنا بلادك وما بقيت ماشية الا وهى لدينا ماشية ولا جارية الا وهى فى ملكنا جارية ولا سارية الا وهى بين ايدى المعاول سارية ولا زرع الا وهو محصود ولا موجود لك الا وهو منك مفقود ولا منعك تلك المغاير التى هى فى روس الجبال الشاهقة ولا تلك الاودية التى هى فى التخوم مخترقة وللعقول خارقة وكيف سقنا عنك ولم يسبقنا الى مدينتك انطاكية خبر وكيف وصلنا اليها وانت لا تصدق اننا نبعد عنك وان بعدنا فسنعود على اثرها نحن نعلمك بما تمّ ونفهمك بالبلا الذى عمّ كان رحيلنا عنك عن طرابلس يوم الاربعا رابع عشرين شعبان ونزولنا انطاكية فى مستهل شهر رمضان وفى حالة النزول خرجت عساكرك للمبارزة فكسروا وتناصروا فما نصروا واسر من بينهم كنداسطبل فسال مراجعة اصحابك فدخل الى المدينة فخرج هو وجماعة من رهبانك واعيان اعوانك فتحدثوا معنا فرايناهم على رايك من اتلاف النفوس بالغرض الفاسد وان رايهم فى الخير مختلف وقولهم فى الشرّ واحد فلما رايناهم قد فات فيهم الفوت وانهم قد قدر الله عليهم الموت رددناهم وقلنا نحن الساعة لكم نحاصر وهذا هو الاول فى الانذار والاخر فرجعوا متشبّهين بفعلك ومعتقدين انك تدركهم بخيلك ورجلك ففى بعض ساعة مرشان المرشان (2) ودخل الرهب الرهبان ولان للبلا القسطلان وجاهم

(1) Nowaïri, f. 78 r° et v°, 79 r°.; m. 803, f. 108 v° et suiv., m. non catalogué, f. 195 v° 196.

(2) Jelis مرّشان المرشان. Le mot مرشان répond à celui de *maréchal*. Dans un traité conclu entre le sultan Kelaoun et les Francs de St-Jean-d'Acre, l'an 682 (de J.-C. 1283), on trouve, parmi les parties contractantes المرشان . . نايب مقدم بيت اسبتار الالمن « Le maréchal . . . vice-grand-maître « de l'ordre des hospitaliers allemands. » (Man. de St-Germain 118 *bis*, fol. 59 r°).

الموت من كل مكان وفتحناها بالسيف فى الساعة الرابعة من يوم السبت رابع شهر رمضان وقتلنا كل من اخترته لحفظها والمحاماة عنها وما كان احد منهم الا وعنده شى من الدنيا فما بقى احد منا الا وعنده شي منهم ومنها فلو رايت خيالتك وهم صرعى تحت ارجل الخيول ودیارك والنهابة فيها تصول والكسابة فيها تجول واموالك وهى توزن بالقنطار ودماتك وكل اربع منهن تباع فتشترى من مالك بدينار ولو رايت كنايسك وصلبانها قد كسرت ونسرت وصحفها من الاناجيل المزورة قد نشرت وقبور البطارقة قد بعثرت ولو رايت عدوك المسلم وقد داس مكان القداس والمذبح وقد ذبح فيه الراهب والقسيس والشماس والبطارقة قد دهموا بطارقة وابناء المملكة وقد دخلوا فى المملكة ولو شاهدت النيران وهى فى قصورك تخترق والقتلى بنار الدنيا قبل نار الآخرة تحترق وقصورك واحوالها قد حالت وكنيسة بولس وكنيسة العسان (Peut-être القسيان) وقد زلت وزالت لكنت تقول يا ليتنى كنت ترابا ويا ليتنى لم اوت بهذا الخبر كتابا ولكانت نفسك تذهب من حسرتك ولكنت تطفى تلك النيران بماء عبرتك ولو رايت مغانيك وقد اقفرت من معانيك ومراكبك وقد اخذت فى السويدية بمراكبك فصارت شوانيك من شوانيك لتيقنت ان الاله الذى انطاك انطاكية منك استرجعها والرب الذى اعطاك قلعتها منك قلعها ومن الارض اقتلعها ولتعلم انا قد اخذنا بحمد الله منك ما كنت اخذته من حصون الاسلام وهو ديركوش وشقيف تلميس وشقيف كفردنين وجميع ما كان لك فى بلاد انطاكية واستنزلنا اصحابك من الصياصى واخذناهم بالنواصى وفرقناهم فى الدانى والقاصى ولم يبق شى يطلق عليه اسم العصيان الا النهر فلو استطاع لما يسمى بالعاصى وقد اجرى دموعه ندما وكان يذرفها عبرة صافية فها هو اجراها بما سفكناه فيه دما وكتابنا هذا يتضمن البشرى لك بما وهبك الله من السلامة وطول العمر بكونك لم يكن لك فى انطاكية فى هذه المدة اقامة وكونك ما كنت بها فتكون اما قتيلا واما اسيرا واما جريحا واما كسيرا وسلامة النفس هى التى يفرح بها الحىّ اذا شاهد الاموات ولعل الله ما اخرك الا لان تستدرك من الطاعة والخدمة ما فات ولما لم يسلم احد يخبرك بما جرى خبرناك ولما لم يقدر احد يباشرك بالبشرى بسلامة نفسك وهلاك ما سواها باشرناك بهذه المفاوضة وبشرناك لتتحقق الامر على ما جرى وبعد هذه المكاتبة لا ينبغى لك ان تكذب لنا خبرا كما ان بعد هذه المخاطبة يجب ان لا تسال غيرها مخبرا قال ولما وصل اليه هذا الكتاب اشتد غضبه ولم يبلغه خبر انطاكية الا من هذا الكتاب

« Le comte illustre, vénéré, honorable, ce guerrier, ce lion belliqueux, la « gloire de la nation chrétienne, le chef des sectateurs de la croix, le plus grand « des adorateurs de Jésus, celui pour qui la prise d'Antioche a changé le titre « de prince en celui de comte (puisse Dieu le guider dans la voie droite, cou- « ronner ses entreprises d'un heureux succès, et faire que les bons conseils trou- « vent toujours accès auprès de lui!) le comte, dis-je, sait très-bien que nous « avons marché vers Tarabolos, et porté la guerre au cœur de ses états. Il a

« vu, depuis notre départ, les bâtiments détruits, les hommes étendus sans « vie; que les églises ont été balayées de dessus la surface de la terre, que chaque « maison a été livrée à tous les fléaux; que des monceaux de cadavres ont été « entassés sur le rivage de la mer, comme des îles; que les hommes ont été « égorgés, et leurs enfants faits prisonniers; que les femmes libres ont été réduites « en esclavage; que les arbres ont été coupés, et que nous n'avons laissé d'autre « bois que celui qui pouvait servir à la construction des machines de guerre « et des palissades; que nous avons enlevé tout ce qui appartenait à toi et à tes « sujets, l'argent, les femmes, les enfants, les troupeaux; que le pauvre est de- « venu riche, le célibataire a trouvé une femme, le serviteur a maintenant des « esclaves, celui qui était à pied monte à cheval. Et toi, tu contemplais ce specta- « cle de l'œil de l'homme livré à un évanouissement mortel. Lorsque tu entendais « une voix, tu te disais tout effrayé: « C'est contre moi que cette voix est dirigée. » Tu « sais que nous t'avons quitté avec l'intention de revenir; que si nous t'avons ac- « cordé un répit, c'est seulement jusqu'à un terme fixé par nous. Lorsque nous « avons évacué tes états, il n'y restait pas un seul animal qui ne marchât à notre « suite, aucune fille qui ne fût en notre pouvoir, aucune colonne qui ne fût « tombée sous les coups de nos pioches, aucun champ qui ne fût moissonné, « aucun objet, ta propriété, qui ne te fût enlevé. Tu n'as trouvé de défense ni « dans ces cavernes creusées sur la cime des montagnes les plus élevées, ni dans « ces vallées qui pénètrent au milieu des frontières, et qui frappent l'imagination « de stupeur. Tu sais comment, en te quittant, nous avons paru devant ta capitale, « Antioche, avant que rien n'annonçât notre approche; que nous étions sous « ses murs, et tu ne croyais pas que nous dussions nous éloigner pour revenir « bientôt après. Maintenant, nous te mandons les faits accomplis, nous te fai- « sons connaître les calamités dont tout le pays est frappé : Nous partîmes de « devant Tarabolos (Tripoli) le mercredi, vingt-quatrième jour du mois de Schaban, « et nous vînmes camper sous les murs d'Antioche le premier jour du mois de « Ramadan. Au moment de notre arrivée, les troupes sortirent de la place pour « nous combattre, mais elles furent vaincues. Elles se soutinrent mutuellement, « mais ne purent obtenir aucun avantage. Le connétable, qui se trouvait au nombre « des prisonniers, me demanda la permission d'aller conférer avec tes sujets. « Ayant pénétré dans la ville, il en sortit accompagné d'un nombre de moines « et des principaux d'entre tes satellites. Ils voulurent traiter avec nous, mais « nous reconnûmes bientôt qu'ils avaient les mêmes desseins que toi, celui de

« faire périr des hommes, par suite de leurs plans coupables; que lorsqu'il s'agis-
« sait du bien, leurs vues étaient opposées; mais que, pour faire le mal, leur
« langage était uniforme. Voyant que leur sort était sans remède et que Dieu
« avait décidé leur mort, nous les congédiâmes en leur disant : Nous allons tout
« à l'heure vous assiéger; voilà le premier et le dernier avis que nous vous don-
« nons. Ils partirent en imitant ta manière d'agir, et bien persuadés que tu
« allais arriver à leur secours avec ta cavalerie et ton infanterie. Dans l'espace de
« moins d'une heure, c'en était fait du maréchal; le moine fut saisi d'effroi,
« le châtelain fut abattu par le malheur, la mort leur arriva de tout côté. Nous
« les emportâmes l'épée à la main, à la quatrième heure du samedi, quatrième
« jour du mois de Ramadan; nous fîmes main-basse sur tous ceux que tu avais
« choisi pour garder et défendre cette ville. Il n'y en avait pas un qui n'eût
« chez lui quelque portion des biens du monde; et aujourd'hui, il n'est pas un
« d'entre nous qui n'ait en son pouvoir un de ces hommes, ou quelque chose
« de leurs biens. Si tu avais vu tes chevaliers renversés sous les pieds des che-
« vaux; tes maisons envahies par les pillards, parcourues librement par ceux
« qui cherchaient du butin; tes richesses que l'on pesait au *kintar*; tes joyaux
« que l'on vendait ou que l'on achetait avec tes trésors, au prix de quatre
« pour un dinar; si tu avais vu tes églises démolies, tes croix sciées, les livres
« de leurs faux évangiles étalés au jour; les tombeaux des patrices écrou-
« lés; si tu avais vu ton ennemi le musulman fouler le sanctuaire; le moine,
« le prêtre, le diacre immolés sur l'autel; les patrices livrés au malheur; les
« princes de la famille royale réduits au rang d'esclaves; si tu avais pu contem-
« pler la flamme pénétrant dans tes palais; les morts livrés aux flammes de ce
« monde avant de l'être aux feux de l'autre vie; tes palais et leur ameublement
« bouleversés; l'église de Paul et celle de Cosme chancelant et cessant d'exister,
« tu aurais dit : Plût à Dieu que je fusse transformé en terre, ou plût à Dieu que
« je n'eusse pas reçu la lettre qui m'apprend cette triste catastrophe. Ton âme
« s'exhalerait par l'effet de ta tristesse; tu éteindrais ces flammes avec l'eau de
« tes larmes. Si tu voyais tes demeures vides de tout ce qui t'appartient; tes chars
« pris, ainsi que tes vaisseaux, dans le port de Souwaïdiah; tes galères tombées
« au pouvoir de tes ennemis, tu resterais convaincu que le Dieu qui t'avait con-
« cédé Antioche te l'a reprise; que le Seigneur qui t'avait donné sa citadelle l'a
« enlevée de tes mains, et fait disparaître de dessus la terre; tu sauras que, grâce
« à Dieu, nous avons repris les forteresses de l'Islamisme dont tu t'étais emparé,

« savoir : Schakif-Talmis, Schakif-Kafrdenin et tout ce que tu possédais dans le « district d'Antioche ; nous avons contraint vos soldats à descendre des châteaux ; « nous les avons pris par les cheveux et les avons dispersés, soit au loin, soit près « de nous. Il n'est plus rien resté à quoi puisse s'appliquer l'expression de *résis-* « *tance*, si ce n'est la rivière; et si elle le pouvait, elle cesserait de porter le nom « d'*Asi* (1). Elle verse des larmes de repentir. Auparavant, ses pleurs n'étaient « qu'une eau limpide; mais elle roule aujourd'hui du sang, par suite de celui « que nous y avons répandu.

« Cette lettre contient une nouvelle heureuse pour toi; elle t'apprend que « Dieu a voulu veiller sur ta vie et prolonger tes jours, puisque, dans le temps « qui vient de s'écouler, tu ne t'es point trouvé à Antioche. Si tu avais été dans « cette ville, tu serais aujourd'hui ou tué, ou prisonnier, ou blessé, ou mutilé. « L'homme vivant goûte le plaisir de voir ses jours en sûreté, lorsqu'il con- « temple un champ couvert de morts. Peut-être Dieu n'a-t-il prolongé le terme « de ta vie qu'afin de te donner le temps de réparer la négligence que tu as mise « à lui obéir, à le servir; comme il n'était échappé personne qui pût t'informer « des faits, c'est nous qui avons pris ce soin; puisque personne n'était en état « de t'informer que ta vie était en sûreté, mais que tous les autres avaient péri, « nous t'en avons fait part dans cette dépêche, afin que tu connaisses les choses « telles qu'elles se sont passées. Après avoir reçu une pareille lettre, tu ne dois « plus nous taxer de mensonges, et tu n'as plus besoin de demander aucun « renseignement à personne. » Boëmond, en recevant cette dépêche, fut vivement « irrité. Ce fut la première nouvelle qui lui apprenait le désastre d'Antioche. »

OBSERVATIONS SUR QUELQUES MOTS ARABES.

SUR LE MOT بابی.

Dans un passage de cette histoire, j'ai rendu le mot بابی par *portier;* mais j'avoue que je me suis trompé. Le terme بابی signifie, non pas *un portier,* mais

(1) On peut voir, sur cette rivière, les détails que je donnerai plus bas.

un valet. On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (1) عدّة من البابيّة المعدّين لغسل الثياب وصقالها « Un nombre de valets qui étaient préposés pour laver « et lustrer les vêtements. » Dans un autre endroit du même ouvrage (2) انا ما لى مملوك ما لى غلام ما عندى بابيّة « Je n'ai pas de mamlouk, point de page; je n'ai « point chez moi de valets. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (3) : اراذل الطوايف من الفرّاشين والبابية « Les hommes des classes les plus infimes, tels que « les *farrasch* (valets de chambre) et les valets. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Ebn-Aïas (4) : من الفرّاشين والبابية. Quelquefois ce mot est écrit *baba* بابا. On lit dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (5) : يخرج وحده من غير بابا ولا مملوك. « Il sortait « seul (du bain), sans avoir avec lui ni mamlouk ni valet. » Et (6) انا ما لى مملوك ما عندى بابا ما لى غلمان « Je n'ai point de mamlouk; je n'ai auprès de moi ni valet « ni pages. » Ailleurs (7) : حضر البابا بالفوطة والماوردية « Le valet arriva, portant « la serviette et l'eau de rose. » Dans l'*Histoire d'Égypte* du même auteur (8) : عدمت جميع الصناع فلم يوجد سقاء ولا بابا ولا غلام. « On manquait d'artisans de « toutes les professions; on ne trouvait plus ni porteur d'eau, ni valet, ni « page. » Plus loin (9) : عبده عنبر البابا « Son esclave, Anbar, le valet. »

SUR LE MOT حرفوش.

Je profite de cette occasion, pour parler d'un autre terme, qui se rencontrera souvent dans la suite de cet ouvrage, je veux dire celui de *harfousch* حرفوش. Ce mot, qui fait au pluriel حرافيش ou حرافشة, désigne *un homme de la plus basse classe.* On lit dans l'*Histoire* d'Ebn-Kadi-Schohbah (10) : نودى... ان لا يتصدق احد على حرفوش واى فقير سال صلب « On proclama que personne ne fit l'au« mône à un *harfousch ;* et que tout pauvre qui mendirait serait attaché à un gi« bet. » Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (11) نال الاوشاقية من الحرافيش منالا عظيما « Les pages tiraient des *harfousch* des profits considérables. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (12) : فيطلب كل واحد من الناس الفعلاء من غوغاء الناس حتى عدمت الحرافيش ولم تكد توجد لكثرة ما اخذهم الناس لنقل التراب ورميه

(1) Man. arab. 682, fol. 336 r°.
(2) Man. 682, fol. 309 r°.
(3) Manuscr. 663, fol. 158 r°.
(4) Manuscr. 689, fol. 21 r°.
(5) Tom. II, man. 748, f. 4 v°.
(6) *Ibidem.*
(7) Tom. V, fol. 163 r°.
(8) Manuscr. 663, fol. 165 v°.
(9) Fol. 167 r°.
(10) Tom. I, manusc. arab. 643, fol. 221 r°.
(11) Tom. I, man. 747, fol. 198 r°.
(12) Manuscr. 682, fol. 373 v°.

« Chacun cherchait des travailleurs parmi les gens de la populace; ensorte que « les *harfousch* manquaient, et qu'on n'en trouvait presque plus, tant on en « avait pris pour transporter et jeter la terre. » Dans un autre passage du même livre (1), نادى فى الحرافشة والفعلة من اراد العمل يحضر وياخذ اجرته درهما ونصف وثلثة ارغفة « Il fit crier, parmi les *harfousch* et les ouvriers, que tout homme « qui voudrait travailler n'avait qu'à se présenter, et qu'il recevrait son salaire, « savoir un dirhem et demi et trois pains. » Dans le *Manhel-sâfi* (2) يعاشر الحرافيش « Il faisait sa société des *harfousch.* » Ailleurs (3): حكّم فيها وفى صوفيتها بعض حرافيش الاوباش من حاشيته « Il livra ce lieu et les sofis qui l'habitaient à la « merci de quelques *harfousch* de la plus basse classe, qui se trouvaient parmi « les gens de sa suite; » et (4) انضم عليه الحرافيش الاكلة « A lui se joignirent des « *harfousch* voraces. » Ailleurs (5): سار العوام والحرافيش « Les gens du peuple « et les *harfousch* se mirent en marche. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (6): لئلا يخرج احد من الحرافشة بشى من النهب « De peur qu'un des *harfousch* ne sortît, emportant quelque objet pillé. » Ailleurs (7): اخذته الحرافشة من المسلمين مثل الغلمان وغيرهم « Il fut pris par les *harfousch* d'entre les musul« mans, valets et autres. » Dans la *Vie de Bibars* de Nowaïri (8): اذا بحرفوش يقول لاخر « Voilà qu'un *harfousch* disait à un autre. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-Wâsel (9): كان الفرنج يجدون من حرافشة المسلمين اذى كثيرا ويتخطف الحرافشة منهم ويقتلون « Les Francs étaient cruellement tourmentés par les *harfousch* musul« mans, qui leur enlevaient continuellement des hommes et les massacraient. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-Kadi-Schohbah (10): مسك جماعة من الحرافيش « Il fit saisir « un nombre de *harfousch.* » Plus loin (11): اختطف الحرافيش الخبز من الجوع « Les *harfousch*, pressés par la faim, enlevaient tout le pain. » Dans un passage du livre intitulé *Diwan-alinschâ* (12): امر بجمع الحرافيش والفقراء وفرقهم على ولده والامراء « Il ordonna de rassembler les *harfousch* et les pauvres, et les répartit en« tre ses fils et les émirs. » Car je n'ai pas hésité à lire الحرافيش, quoique le mot dans le manuscrit soit sans points diacritiques. Dans un passage de la *Descrip-*

(1) Man. 682, fol. 375 r°.
(2) Tom. I, fol. 149 r°.
(3) Tom. IV, fol. 168 r°.
(4) Tom. V, fol. 2 r°.
(5) Fol. 37 r°.
(6) Man. 661, fol. 196 r°.
(7) Manuscr. 663, fol. 9 v°.
(8) Manuscr. d'Asselin, fol. 14 v°.
(9) *Kâmel*, tom. VII, pag. 158.
(10) Manuscr. 643, fol. 17 v°.
(11) Fol. 113 r°.
(12) Manuscr. 1573, fol. 67 r°.

tion de l'Égypte de Makrizi (1) on lit : تقدم وامر للوزير . . بالقبض على الخرافيس Je lis الحرافيش, et je traduis : « Il s'avança, et donna au vizir l'ordre d'arrêter les « *harfousch.* » Dans un passage du même livre (2) : اخذ الحرافيش من الاماكن المعروفة بهم وقبض من وجد فى الطرقات وفى المساجد والجوامع وتتبعوهم فى الاسحار « On enleva les *harfousch* de tous les lieux où l'on savait qu'ils avaient l'habitude « de se réunir. On saisit tous ceux que l'on trouva sur les chemins, dans les « *djami* et autres mosquées; on allait à leur recherche dès le point du « jour. » Dans le voyage d'Ebn-Batoutah (3) on lit : له الاحسان العظيم للحرافيش وهم طايفة كثيرة اهل صلابة وجوه ودعارة « Il faisait beaucoup de bien aux *harfousch.* Ce « sont des hommes qui forment une classe nombreuse, et qui joignent à un vi- « sage farouche des inclinations de brigandage. » Dans l'histoire du prétendu Hasan-ben-Ibrahim (4) : جاء الى المنصورة من الحرافشة والعامة واهل البلاد خلق لا يحصى « Il se rassembla, dans la ville de Mansourah, une foule immense de *harfousch*, « d'hommes du peuple, et d'habitants des divers cantons. » Et enfin, dans une *Histoire d'Égypte* (5) : ناداه واحد من الحرافشة « Un des *harfousch* lui cria. . . » De là s'est formé le substantif *harfaschah*, حرفشة, qui signifie « la grossièreté, « l'état d'un homme de la plus basse classe. » On lit dans le *Manhel-sâfi* d'A-bou'lmahâsen (6) : ما هم عليه من الحرفشة وقلة الحرمة « L'état abject et le mépris « dans lequel ils vivaient. » Encore aujourd'hui en Égypte, ainsi que me l'apprend M. Marcel, le mot حرفوش désigne *un artisan, de la plus basse classe.*

OBSERVATIONS SUR LE MOT HALKAH حلقة.

Dans cet ouvrage, il a été souvent fait mention d'un corps de milice égyptienne, qui portait le nom de *halkah* حلقة. Je dois entrer, à ce sujet, dans quelques détails. Le mot حلقة, dans son acception primitive, signifie *anneau*, *cercle*. On l'employait, ainsi que je l'ai dit ailleurs, pour désigner *cette enceinte que, chez les Mongols, formaient des milliers de chasseurs, pour enfermer ainsi une multitude immense d'animaux sauvages.* On lit dans l'*Histoire* du prétendu Hasan-ben-Ibrahim (7) : كان يضرب الحلقة يكون ما بين طرفيها ثلاثة اشهر ثم تتضايق

(1) Tom. II, man. 798, fol. 28 r°.
(2) *Article des Digues*, m. 682, fol. 374 r°.
(3) Manuscrit, fol. 8 r°.
(4) Fol. 108 v°.
(5) De mon manuscrit, fol. 58 r°.
(6) Tom. III, fol. 196 v°.
(7) Manuscr. non catalogué, f. 22 r°.

فيجتمع فيها من انواع الحيوانات شى اكثر لا يحدّ كثرة « On formait une enceinte, dont « les extrémités embrassaient un espace de trois mois de marche. Après quoi, « elle se rétrécissait, et enfermait une quantité incalculable d'animaux de toute « espèce. » Dans l'*Histoire* de Fakhr-eddin-Râzi (1): خرجنا الى الصيد وضربنا حلقة « Nous partîmes pour la chasse, et formâmes une enceinte. » Plus loin (2): حلقة جنكزخان كان امدها مسير ثلاثة شهور « L'enceinte formée par Djinghiz-Khan, « renfermait un espace de trois mois de marche. » Et (3): ضرب حلقة للصيد « Il forma une enceinte pour la chasse. » Dans le *Mesálek-alabsar* (4): ربما اشتملت حركته على مسيرة ثلثة اشهر ويحافظ العسكر على ما تحويه تلك الحلقة « Quelquefois, « son enceinte renfermait un espace de trois mois de marche; et l'armée veillait « avec soin sur tout ce que renfermait le cercle. » Dans la *Vie de Bibars* de Nowaïri (5): ضرب حلقة « Il forma une enceinte. » Plus bas: اذا ضاقت الحلقة « Lorsque l'enceinte se rétrécissait. » Et (6): ما اجتمع فى بعض تلك الحلقة لهم من الوحوش « La quantité d'animaux, qui se trouva renfermée dans une de « ces enceintes. » Il se prend pour une enceinte de circonvallation. Comme dans ce passage de l'*Histoire* d'Ebn-Kadi-Schohbah (7) ضربوا حلقة على القلعة « Ils « formèrent, autour de la forteresse, une ligne de blocus. »

Il signifie 1° *un cercle, un groupe, une réunion quelconque.* On lit dans les *Voyages* d'Ebn-Batoutah (8): الناس قد حلقوا فى صحنه حلقا واوقدوا الشمع الكثير « La foule formait des groupes dans sa cour, et avait allumé un grand nombre de « bougies. » 2° *Une réunion commerciale.* On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (9): عملت لبيع حواصله عدة حلق « On tint un grand nombre de « séances, pour la vente de ses effets. » Les mêmes mots se trouvent répétés dans l'*Histoire* de Makrizi (10). 3° *La salle où un homme en place tenait des réunions, des conférences.* On lit dans le *Kitáb-alagáni* (11): فى حلقة يونس بن معوية « Dans la *halkah* de Iounes-ben-Moawiah. » Plus loin (12): كان... لهم حلقة... بالبصرة يجلسون فيها « Ils avaient, dans la ville de Basrah, une *halkah* où ils se « réunissaient. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (13): يجلس راس

(1) Man. 895, fol. 49 v°.
(2) Fol. 50 r°.
(3) *Ibid.*, fol. 52 r°.
(4) Manuscr. arab. 583, f. 36 r° et v°.
(5) Fol. 26 r°.
(6) *Ibid.*, verso.
(7) Manuscr. ar. 643, fol. 21 v°.
(8) Manuscrit, fol. 24 v°.
(9) Manuscr. arab. 663, fol. 100 v°.
(10) Manuscr. 672, pag. 967.
(11) Tom. II, fol. 116 v°.
(12) Folio 120 v°.
(13) Tom. II, man. 798, fol. 267 v°.

الحلقة « Il se plaçait au haut bout de la *halkah.* » Dans l'*Histoire* d'Ebn-Kadi-Schohbah (1) : درّس بحلقة صاحب حمص « Il donna des leçons dans la *halkah* « du prince de Hems. » 3° *Une sorte de collége, d'académie ; une réunion qui se formait autour d'un professeur célèbre, et qui avait pour objet l'étude de la théologie, des sciences, de la littérature.* On lit dans l'ouvrage que je viens de citer (2) : له حلقة بالقدس يشغل فيها الطلبة « Il avait à Jérusalem une *halkah*, dans laquelle « il formait ses élèves. » Ailleurs (3) : له حلقة بالجامع « Il tenait une *halkah* dans « la grande mosquée. » Plus loin (4) : لازم حلقة القاضى محمد « Il fréquentait habi- « tuellement la *halkah* du kadi Mohammed. » Ailleurs (5) : له حلقة يشغل فيها فى الفقه بالجامع الحاكمى « Il avait dans la mosquée de Hakem, une *halkah*, où il « donnait des leçons de jurisprudence. » Et enfin (6) : حلقته مشهورة بحضرها خلق كثير يلقنون و يقراون القران « Sa *halkah* était célèbre; il s'y réunissait un grand « nombre de personnes, qui venaient prendre des leçons et lire l'Alcoran. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (7) : حلقة لاقراء العلم « Une *halkah* destinée « à des leçons sur les sciences. » Dans les *Voyages* d'Ebn-Batoutah (8) : لهذا المسجد حلقات التدريس فى فنون العلم « Dans cette mosquée étaient plusieurs « *halkah*, où l'on professait divers genres de science. » Dans le *Manhel-sâfi* « d'Abou'lmahâsen (9) : له حلقة بالجامع يقرى الطلبة « Il avait dans la mosquée une « *halkah*, où il faisait lire les étudiants. » Dans l'*Ouvrage biographique* d'Ebn-Khallikan (10) : اتى الحسن الى حلقته فى المسجد « Hasan se rendit à sa *halkah*, dans « la mosquée. » Plus loin (11) : لزم الحلقة « Il fréquentait assidûment la *halkah.* » Et enfin (12) : حلقة ابى حنيفة « La *halkah* d'Abou-Hanifah. » Dans l'*Histoire d'Espagne* de Makarri (13) : حلق المتصدرين لاقراء القران « Les *halkah* (réunions) des « hommes distingués, qui avaient pour objet la lecture de l'Alcoran. » De là, le verbe حَلَّقَ, à la deuxième et à la cinquième forme, signifie : « *se ranger en cer-* « *cle, se réunir autour de quelqu'un.* » On lit dans le *Fakihat-alkholafâ* d'Ebn-Arabschah (14) : حلقوا حول المنبر « Ils se rangèrent autour du *menber.* » Dans la

(1) T. I, man. arab. 643, fol. 89 r°.
(2) Tom. I, fol. 89 v°.
(3) *Ibid.*, fol. 59 v°.
(4) Tom. II, man. 687, fol. 13 v°.
(5) *Ibid.*, fol. 27 v°.
(6) *Ibid.*, fol. 124 v°.
(7) Tom. II, man. 798, fol. 222 r°.
(8) Fol. 18 verso.
(9) Tom. IV, fol. 100 r°.
(10) Manuscr. 730, fol. 446 r°.
(11) Fol. 461 r°.
(12) *Id.*, *ibid.*
(13) Tom. I, man. ar. 704, fol. 225 v°.
(14) Page 144, ed. Freytag.

Description de l'Égypte de Makrizi (1) : حضروا الى الجامع وتحلّقوا فيه بعد الصلاة « Ils se rendirent à la mosquée, et s'y réunirent, à l'issue de la prière. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (2) : تحلّقوا حول المظفر « Ils se réunirent autour « de Modaffar. » Et (3) : تحلقوا عليه البرجية « Les *Bordjis* se réunirent auprès de « lui. » Quelquefois, le mot حلقة signifie *un lieu de réunion quelconque.* On lit dans l'*Histoire* d'Ebn-Khallikan (4) بنى اربع حلقات للزمنى والعميان « Il bâtit qua- « tre maisons d'asile pour les boîteux et les aveugles. »

Le même terme, *halkah* حلقة désignait *un corps de troupes, qui entourait le prince, et composait sa garde.* On lit dans le *Mesalek-alabsar* (5) : جند الحلقة هولاء يكون مناشيرهم من السلطان كما ان مناشير الامرا من السلطان « Ceux qui composent le corps de milice « appelé *halkah,* reçoivent, comme les émirs, leurs diplômes du sultan. » Et (6) : هولاء جند الحلقة لكل عدة اربعين نفرا مقدّم منهم ليس له عليهم حكم الا اذا خرج العسكر كانت مواقفهم معه وترتيبهم فى مواقفهم اليه « Les membres de la *halkah* ont, pour chaque « fraction de quarante hommes, un commandant choisi parmi eux, mais qui n'a « sur eux d'autorité que lorsque l'armée est en marche. Ils campent auprès de lui ; c'est lui qui règle l'ordre suivant lequel ils doivent être placés dans leurs quar- « tiers. » Et enfin (7) : اما اقطاعات جند الحلقة فمنه ما يبلغ الف وخمساية دينار ومن هذا المقدار وما حوله اقطاعات اعيان الحلقة المقدّمين عليهم ثم ما دون ذلك الى مايتين وخمسين دينار « Les apanages des membres de la *halkah* vont quelquefois jusqu'à « quinze cents dinars. Telle est, à peu près, la valeur des apanages concédés aux « principaux de ce corps, aux commandants. Ce revenu va ensuite en dimi- « nuant jusqu'à 250 dinars. » Makrizi, dans sa *Description de l'Égypte* (8), a, comme à son ordinaire, reproduit les assertions de l'écrivain du *Mesalek-alabsar.* Khalil-Dâheri (9) s'exprime en ces termes : اما اجناد الحلقة المنصورة فكان عدتهم قديما اربعة وعشرون الف جنديا كل الف منهم مضافون الى احد الامراء مقدمى الالوف وكل ماية من الالف لهم باش ونقيب ومنهم من هو بحرى يركز بالقلعة المنصورة ومنهم من يركز فى غيبة السلطان بمراكز معيّنة بمصر والقاهرة ومنهم من يتوجه فى المهمّات الشريفة «Quant aux soldats qui composaient la *halkah* victorieuse, leur nombre s'élevait

(1) Tom. II, man. 798, fol. 238 verso.
(2) Manuscr. arab. 663, fol. 69 r°.
(3) Fol. 70 verso.
(4) Manuscr. 730, fol. 237 r°.
(5) Manuscr. ar. 583, fol. 166 v°.
(6) Folio 167 recto.
(7) *Id., ibid.*
(8) Manuscrit 682, folio 399 verso.
(9) Manuscr. arab. 695, fol. 237 r° et v°.

« jadis à vingt-quatre mille. Chaque millier d'hommes est sous la direction d'un « des émirs, commandant de mille. Chaque centaine a un *bâsch* (chef) et un *nakib*. « Quelques-uns de ces soldats sont réputés *bahris*, et cantonnés dans la citadelle. « D'autres, en l'absence du sultan, occupent des postes qui leur sont affectés, « tant à Misr qu'au Caire. D'autres enfin, sont envoyés là où les affaires du sultan « réclament leur présence. » On lit dans l'ouvrage intitulé *Diwan-alinschâ*(1) : جند الحلقة لم يكن عليهم خدمة الا فى المهمّات السلطانية وكانت عدتهم تبلغ الى اثنا عشر الف نفر ثم تناقصت ولا ضابط لهم ولا تماثل فان الواحد منهم يكون له مع جبنه بقدر سبعة او ثمانية من رزق الشجعان وبالعكس ومنهم من باسمه عبرة دنانير جيشية ولا لها متحصل و بالعكس و المقدمين من جند الحلقة فى زماننا تبلغ عدتهم اربعين مقدما شيوخا لهم قدم هجرة و راى مسدد و وجاهة فى العسكر يحضرون بالمواكب الحفلة بالايوان ويكونون باشات على مقطعى الحلقة فى السفر الى المهمّات الشريفة « Les soldats de la *halkah* n'ont d'autre service que « pour ce qui concerne les affaires du sultan. Leur nombre, qui jadis s'élevait à « douze mille, alla ensuite en diminuant. Il n'y a point pour eux de règle, ni rien « de fixe. L'un d'eux, quoique lâche, touche la solde de sept ou huit braves, *et* « *vice versâ*. Il en est sous le nom desquels est inscrit un apanage, estimé à plu- « sieurs dinars *djeïschis*, mais qui ne produit réellement rien. De nos jours, les « commandants de la *halkah* sont au nombre de quarante, tous hommes âgés, « qui se distinguent par de longs services, une haute prudence, et le rang qu'ils « tiennent dans l'armée. Ils se présentent, avec un cortége nombreux, pour « saluer le sultan dans l'*Iwan*. Ceux des membres de la *halkah* qui possèdent des « apanages ont des chefs, que le sultan envoie souvent pour ses affaires. » Le mot *halkah* était en usage, non-seulement en Égypte, mais dans plusieurs autres contrées de l'Orient. On lit dans l'histoire de Nowaïri (2) : سيّر جنكزخان بعدهم حلقته الخاصة « Djenghiz-khan envoya à leur poursuite la *halkah* attachée à sa personne. » Dans la *Vie de Saladin* de Boha-eddin (3) : مماليكه وخاصته و حلقته « Ses mamlouks, « ses officiers attachés à sa personne, sa *halkah*. » Plus loin (4) : هى نوبة الحلقة السلطانية « C'était le tour de la *halkah* du sultan. » Ailleurs (5) : فى القلب الحلقة السلطانية « Au centre, se trouvait la *halkah* du sultan. » Plus loin (6) : الحلقة الخاص. Plus bas (7) : انتقل السلطان بحلقته وخواصه « Le sultan partit, accompagné de « sa *halkah* et des officiers attachés à sa personne. » Et enfin (8) : نادى الجاويش

(1) Man. 1573, fol. 123 r° et v°.
(2) 26[e] partie, man. de Leyde, fol. 101 v°.
(3) Page 126.
(4) Page 140.
(5) Page 149.
(6) Page 154.
(7) Page 182.
(8) Page 189.

بعرض الحلقة لا غير « Les *djawisch* annoncèrent à haute voix que l'on allait passer « en revue la *halkah* toute seule. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (1) : يستخدم عليها حلقة بمقدار الجيش « On organisera une *halkah* proportionnée à la « force de l'armée. » Ailleurs (2) : كان ملكا مهابا كامل الحلقة « C'était un prince re- » douté, et dont la *halkah* était au complet. » Dans les *Annales* d'Abou'lféda (3) : بقي السلطان . . . في حلقة « Le sultan resta, escorté de sa *halkah*. » Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (4) : كانت عدة مماليكه ستماية مملوك وقد جعلهم حوله ثلاث حلقات « Le nombre de ses mamlouks s'élevait à six cents. Il les avait dis- « posés autour de sa personne, en trois *halkah*. » Ailleurs (5) : قدمه على حلقته « Il le nomma commandant de sa *halkah*. » Dans l'*Histoire de la conquête de Jérusalem* (6) : اقام في مماليكه وخواصه و رجال حلقته المنصورة « Il s'arrêta, à la tête de ses « mamlouks, des officiers attachés à sa personne, et de sa *halkah* victorieuse. » Plus loin (7) : النوبة فيها للحلقة المنصورة الناصرية « C'était la *halkah* victorieuse, *Nâ-* « *seriah* (de Melik-Nâser), qui devait soutenir le combat. » Ailleurs (8) : رجال الحلقة المنصورة « Les hommes qui composaient la *halkah* victorieuse. » Et (9) : كانت النوبة للحلقة المنصورة خواص السلطان. On lit dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (10) : اعطاه اقطاعا في حلقة دمشق « Il lui donna un apanage, dans la *halkah* « de Damas. » Comme cette milice était fort nombreuse, il est probable qu'une partie de ce corps accompagnait les principaux émirs, et composait leur garde. On lit dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (11) : انتقل الى حلقة الامير و ضرب خيمته. « Il passa dans la *halkah* de l'émir, et dressa sa tente. »

SUR LE MOT نمجاه.

J'ai parlé ailleurs du mot نمجة, نمجاه, نمجاة ou نمجا que j'ai rendu par *poignard royal ;* mais, comme le *nemdja* formait un des attributs de la souveraineté, je crois que ce terme doit plutôt se traduire par *sabre.* Aux exemples que j'ai cités, et dans lesquels

(1) Manuscrit arabe 663, fol. 40 verso.
(2) Fol. 109 verso.
(3) Tom. IV, pag. 84.
(4) Tom. II, man. 798, fol. 336 verso.
(5) Manuscr. 682, fol. 330 v°.
(6) Manuscr. arab. 714, fol. 151 recto.
(7) Fol. 199 recto.
(8) Fol. 209 verso.
(9) Fol. 224 v°.
(10) Tom. II, manuscrit 748, fol. 15 r°.
(11) Manuscr. 682, fol. 328 v°.

ce mot se rencontre, on peut ajouter les suivants. Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (1) : بعث ابا بكر بن سنقر.. بنمجاه الملك الى الناصرى لياخذ له منه الامان «Il envoya «vers Nâseri, Abou-Bekr-ben-Sonkor, auquel il avait remis le sabre du sultan, «afin qu'il put obtenir de cet émir un acte d'amnistie.» Dans la vie de Melik-Nâser, par Nowaïri (2) : القى فوطة خلقة كانت بيده على نمجاة السلطان «Il jeta sur le «sabre du sultan une serviette usée qu'il tenait à la main.» Dans la *Description de l'Égypte* de Makrizi (3) : خرج اليه بنمجاه الملك «Il sortit vers lui, portant le «sabre royal.» Dans l'histoire d'Ebn-kadi-Schohbah (4) : سل النمجاه فاراد ان يضربه بها «Il tira le sabre, et voulut l'en frapper.» Dans le même ouvrage (5) : نمجاه مسقطة بذهب «Un sabre, qui avait une poignée d'or.» Plus loin (6) : ضربه بنمجاه فمات «Il le frappa d'un coup de sabre, et la blessure fut mortelle.» Ailleurs (7) : جذب عليه نمجا واراد ضربه بها «Il traîna vers lui un sabre, et voulut l'en frapper.» Dans le *Manhel-sâfi* (8) : راح يصلح الشمعة والنمجاه الى جانبها «Il arrangeait le flambeau «et le sabre placé à côté.» Plus loin (9) : طلب السلطان النمجا فلم يجدها «Le «sultan chercha son sabre et ne le trouva pas.» Et (10) : خطف النمجاه و ضرب السلطان على رجله فقطعها «Il enleva le sabre, et d'un coup de cette arme, il trancha «le pied du sultan.» Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (11) : ليس معه نمجة لاجل الصيد «Il n'avait pas avec lui son sabre, parce qu'il était à la chasse.» Ailleurs (12) on lit que deux émirs ayant déposé le sultan Melik-Sâleh : اخذا منه النمجاه و احضراها الى الاتابك برقوق «Ils lui prirent son sabre, qu'ils allèrent pré-«senter à l'atabek Barkok.» Ce n'était pas seulement en Égypte que ce terme était employé avec la même signification. On lit dans l'histoire de Boha-eddin (13) : سل النمجاة وضربه بها «Il tira le sabre, et l'en frappa.» Dans les *Annales* d'Abou'l-féda (14), on lit : استوفا ناصحا و ضربه به mais il s'est glissé ici une erreur évidente. Au lieu de ناصحا il faut lire نمجا, et traduire : «Il tira un sabre, et l'en frappa.» Ailleurs (15) : النمجا الشريفة السلطانية «Le sabre auguste du sultan.»

(1) Tom. II, man. 748, f. 59 r°.
(2) Man. d'Asselin, f. 194 r°.
(3) T. II, man. 798, f. 267 r°.
(4) T. I, man. 643, fol. 282 r°.
(5) T. II, man. 687, f. 120 r°.
(6) Fol. 156 v°.
(7) Fol. 178 r°.
(8) T. V, f. 42 r°.
(9) *Id., ibid.*
(10) *Id., ibid.*
(11) Man. arab. 663, fol. 26 r°.
(12) *Ibid.*, f. 228 r°.
(13) *Vita Saladini*, pag. 71.
(14) T. IV, p. 620.
(15) Tom. V, p. 336.

SUR LE MOT بقجة.

J'ai parlé, en plusieurs endroits, du mot *bogdjah* بغجة ou *bokdjah* بقجة, dont j'ai fixé la signification. Ce terme se trouve plusieurs fois dans les *Annales* d'Abou'lféda; mais il a partout été altéré soit par le copiste, soit par l'éditeur. On y lit (1) : مایة نفجة pour بقجة. Plus bas (2) : على كل نفجة جلد قندس كبير. Il faut lire بقجة, et traduire : « Sur chaque paquet était une large peau de castor. » Ailleurs (3), il faut substituer à ces mots النفج السود ceux de البقج السود. De بقجة s'est formé le participe مبقّج, signifiant *réuni en un paquet, renfermé dans une « serviette*. On lit dans l'histoire d'Abou'lmahâsen (4) : تعابى قماش مبقجة من كل صنف « Des robes d'étoffes de tout genre réunies en paquets. »

NOTICE SUR QUELQUES HISTORIENS ARABES.

Dans les notes qui accompagnent cet ouvrage, j'ai eu occasion de citer plusieurs historiens arabes, sur lesquels je dois donner quelques détails.

HASAN-BEN-OMAR.

Bedr-eddin-Hasan-ben-Zeïn-eddin-Omar-ben-Hasan-ben-Omar-ben-Habib, auteur d'une histoire de l'Égypte et de la Syrie, fleurit dans le huitième siècle de l'hégire. Il vint au monde à Alep, l'an 709. Cette date résulte évidemment de celle de sa mort; car, à cette époque, en 779, il était âgé de soixante-et-dix ans (5). D'ailleurs, le fait est attesté formellement par Abou'lmahâsen. Il avait eu pour aïeul paternel l'écrivain Bedr-eddin-Hasan, sur lequel Ahmed-Askalâni nous donne les détails suivants (6) :

(1) *Annales*, tom. IV, p. 230.

(2) *Ibid.*, p. 232.

(3) Pag. 380.

(4) Man. 663, fol. 162 v°.

(5) Abou'lmahâsen, *Histoire d'Égypte*, m. 663, fol. 222 v°; *Ib. Manhel-sâfi*, tom. III, fol. 47 r° et v°; Makrizi, *Solouk*, tom. II, fol. 111 r°.

(6) *Histoire*, tom. I, man. arabe 656, fol. 18 r°.

« Hasan-ben-Omar-ben-Hasan-ben-Omar-ben-Habib, surnommé Abou-Mohammed-Bedr-eddin, originaire de Damas et natif d'Alep, vint au monde dans cette « dernière ville, l'an 610 de l'hégire. Après avoir étudié dans sa patrie, il se « rendit au Caire, où il prit les leçons de plusieurs hommes célèbres. Il se distingua tellement qu'il devint bientôt un homme supérieur dans la littérature, « et dans l'art de rédiger les actes de fondations شروط. Il s'occupa aussi d'histoire, « et dans toutes ses compositions, il employait un style rhythmique سجع. Il rédigeait pour les kadis des actes de fondations. Il remplit les fonctions de délégué pour rendre la justice, et celles de secrétaire de la chancellerie. Il copia de « sa main le *Sahih* de Bokhari. Il excella dans la littérature, écrivit également en « vers et en prose, et publia plusieurs collections utiles. Ensuite, il se retira dans « sa maison, où il se livrait exclusivement à la composition de ses ouvrages, et à « l'enseignement. Il est auteur 1° de l'histoire qui a pour titre : *Dorret-alaslak-fi-daulet-alatrak* : درّة الاسلاك فى دولة الاتراك « La perle des colliers, concernant la « dynastie des Turcs; » 2° de celle qui est intitulée : *Tedhkiret-annebih-fi-aïam-almansour-ou-benihi* : تذكرة النبيه فى ايام المنصور وبنيه « L'avis donné à l'homme « éveillé, sur le règne de Mansour et de ses fils. » Ces deux ouvrages sont entièrement écrits en prose. Cet auteur mourut le matin du vendredi, vingt-et-unième jour du mois de Rebi premier, l'an 679, dans la ville d'Alep, à l'âge de « soixante-dix ans. Il fut père du scheïkh Zeïn-eddin-Tâher qui continua son « histoire. » Ce Zeïn-eddin fut, comme nous l'avons dit, le père de notre auteur. Celui-ci avait pris des leçons des deux scheïkhs Schems-eddin-Abou-Bekr-Omar, et Imad-eddin-Abou-Taleb-Abd-errahman (1), ainsi que du *kadi-alkodat* Borhan-eddin-Abou-Ishak-Ibrahim-Rasani (natif de la ville de Ras-alaïn (2). L'an 723 (3), il assista à la première prière qui se fit dans une grande mosquée de Damas, et composa à cette occasion une pièce de vers. L'an 726, l'auteur perdit son père Zeïn-eddin-Abou-Bekr-Omar (4). L'an 733, il se trouvait à la Mecque, comme pélerin. A cette époque, le sultan Mohammed-ben-Kelaoun fit placer une porte neuve à la Kabah. Cet événement inspira à l'auteur une nouvelle pièce de vers (5). Cinq ans après (6), l'auteur alla en pélerinage à Jérusalem. Il visita en même temps la ville d'Hébron. L'an 739, il fit une seconde fois le pélerinage de la

(1) Man. 688, fol. 146 v° et 149 v°.
(2) Fol. 235 v°.
(3) Fol. 168 r°.
(4) Fol. 178 v°.
(5) Fol. 199 v°.
(6) Fol. 217 v°.

Mecque, et son talent poétique fut encore excité par la vue des lieux chers aux dévots Musulmans (1).

Bientôt après, accompagné de ses frères, il visita, à Alep, un personnage célèbre, auquel il ne manqua pas d'adresser des vers (2). Avant cette époque, je veux dire, l'an 736 (3), l'auteur se trouvait au Caire, où il séjourna cinq mois.

Vers le même temps, il fit un voyage à Alexandrie. Il a eu soin de nous conserver tous les morceaux, en vers et en prose, qu'il écrivit, dans cette occasion, à la louange de l'Egypte. A son retour d'Alexandrie (4), passant par le bourg appelé *Mouniat-Mourschid* مُنْيَة مُرْشد, il visita un scheïkh célèbre, nommé Mohammed-Mourschidi. L'an 745 (5), il accompagna l'émir Scherf-eddin, chargé de faire un recensement dans la province d'Alep. Non content de visiter cette capitale, il parcourut successivement *Albâb* الباب (6), ville remarquable par sa beauté, l'étendue et l'agrément de ses jardins, et arrosée par une rivière appelée *Nahar-aldheheb* نهر الذهب (la rivière d'or) (7), Birah, Roha, Kakhta, Karkar, Behesnâ, Kalat-almouslimin (8), Aïntab, Ravendan الراوندان (9), Azâz, Bagrâs, Antakiah (Antioche), Kosaïr, Schoghr, Bekâsch, Afamiah, Schaïzar, Kefertab, Sarmin.

Le premier ouvrage composé par notre auteur (10), fut une petite chronique, extraite par lui de la grande histoire d'Alep, composée par Kemal-eddin. . . Ebnaladim. Il donna à ce recueil le titre de *Hadret-annedim-min-tarikh-Ebn-aladim :* حضرة النديم من تاريخ ابن العديم « La présence du commensal, extraite de l'histoire « d'Ebn-aladim. » Bientôt après, il écrivit une pièce de vers dans laquelle il célébrait l'expédition que les Musulmans avaient faite dans la petite Arménie, pro-

(1) Fol. 220 r°.

(2) Fol. 223 r°.

(3) Fol. 215 r°.

(4) Fol. 215 r°.

(5) Fol. 254 r° et v°.

(6) C'est la même ville que Drummond (*Travels*, pag. 212, 213) décrit sous le nom de *Baab.* Voyez le *Diwan-alinschâ* (fol. 91 v°) et Abulfedæ, *Tabula Syriæ,* p. 129. L'historien d'Alep (m. 728, f. 163 v°) fait mention des cavernes d'Albab.

(7) On lit dans l'*Histoire d'Alep* de Kemâl-eddin (man. ar. 728, fol. 261 v°) عبروا نهر الذهب و التقى الفريقان على البيرة قرية بالوادى « Ils traversèrent le *Nahar-aldheheb* (fleuve « d'or), et les deux partis se rencontrèrent à Bi- « rah, bourg situé dans la vallée. »

(8) C'est le même lieu qui portait le nom de قلعة الروم (le château des Romains). Il sera question de cette forteresse dans la suite de l'histoire.

(9) Ravendan, dont parle Abou'lfeda (*Tabula Syriæ*, pag. 121), est la même ville qui est nommée par Albert d'Aix (*Historia Hierosolymitana*, p. 220, 263) *Ravenel ;* par Guillaume de Tyr (*Historia Hierosolymitana*, l. X, p. 790, 920) *Ravendel.* Drummond (*Travels*, p. 202) la désigne par le nom de *Rouwant.* Dans le *Diwan-alinschâ* (f. 90 v°) on lit اللاوندان.

(10) Fol. 23 v°.

bablement celle qui avait eu lieu l'an 710, c'est-à-dire l'année qui avait suivi la naissance de l'auteur (1).

L'année 746, ainsi qu'il nous l'apprend (2), il compila, en prenant pour guide la chronique d'Ebn-Khallikan, un recueil biographique auquel il donna pour titre *Maâni-ahl-albeïan-min-Wafiât-alaïan* معانى اهل البيان من وفيات الاعيان «Les sens des hommes éloquents, tirés de la vie des hommes distingués.» Cet ouvrage, qui contenait l'histoire des gens de lettres, avec des échantillons de leurs compositions historiques et de leurs poésies, se composait de deux cent trente-sept articles. L'an 748 (3), il prit soin d'extraire du *Divan* de Nedjm-eddin-Abou-Abd-allah-Mohammed-ben-Moallim-Wâsiti, un petit recueil, qu'il intitula : *Tahiiat-almousallim-min-schir-Ebn-almoallim* تحية المسلم من شعر ابن المعلم « Les « compliments de celui qui salue, extraits des poésies d'Ebn-almoallim. » L'année suivante, la plus terrible peste dont les annales du genre humain aient conservé le souvenir, ravagea, non seulement l'empire musulman, mais les trois parties du monde, et enleva, avec une effrayante rapidité, une multitude prodigieuse de victimes. L'auteur, dont le talent poétique savait prendre tous les tons, composa des vers qu'il nous a conservés, et dans lesquels il déploie la terrible énergie avec laquelle sévissait cet affreux fléau (4). Bientôt après, il écrivit un opuscule, qui avait pour titre (5) : *Moroudj-algorous-fi-khoroudj-Beibagarous* مروج الغروس فى خروج بيبغاروس «Les prairies des plantes, concernant la révolte de Beïbagarous.»

L'an 754 (6), il s'attacha à extraire du célèbre ouvrage de l'imam Abd-allah-Bokhâri un recueil qui contenait environ mille traditions, et auquel il donna pour titre : *Irschâd-assami-ou-alkâri-min-Sahih-Abd-allah-albokhâri* ارشاد السامع و القارى من صحيح عبد الله البخارى « La direction de l'auditeur et du lecteur, d'après « le *Sahih* d'Abd-allah-Bokhâri. » L'année suivante (7), il choisit dans la collection des ouvrages poétiques ديوان d'un littérateur célèbre, Abou-Ishak-Ibrahim ben-Othman-Gazzi, un recueil abrégé, qui comprenait trois sections, savoir : الدر اليتيم *Addorr-alietim* (la perle unique); *Alikd-annadim* العقد النظيم (le collier enfilé), et *Arraoud-arrakim* الروض الرقيم (le jardin bien tracé), et qu'il intitula, par allusion

(1) Fol. 98 r°.
(2) Fol. 250 v°, 251 r°.
(3) Fol. 256 r°.
(4) Fol. 259 v°, 260 r°.
(5) Fol. 275 r° et v°.
(6) Fol. 279 v°.
(7) Fol. 280 v°.

au nom de l'auteur, *kawaïd-Ibrahim* قواعد ابراهيم (les lois fondamentales d'Ibrahim).

Un an après (1), il composa un ouvrage qui avait pour titre *Nesim-assaba* نسيم الصبا (le vent d'orient), qui renfermait trente chapitres, consacrés à la littérature, et écrits tant en vers qu'en prose. Vers ce même temps (2), il se rendit à Tarabolos (Tripoli) dans l'intention de faire un voyage d'agrément. Il y séjourna l'espace de deux années. Cette ville avait alors pour *naïb-assaltanah* (gouverneur) l'émir Seïf-eddin-Mendjek-Nâseri. Cet officier se plaisait à accueillir l'auteur, et le comblait de témoignages de générosité et de bienveillance. Ce fut à cette époque que notre écrivain composa un ouvrage biographique sur le *kadi-alkodat* Taki-eddin-Abou'lhasan-Ali... Sobki السُّبكى (3).

L'année suivante (4), il réunit dans un seul livre 1° le commentaire explicatif توضيح sur le *hâwi* الحاوى, composé par Kotb-eddin-Fâli; 2° des additions importantes à l'ouvrage intitulé *Idhâr-alfetawi* (l'exposition des décisions juridiques), qui a pour auteur l'imam Scherf-eddin-Ebn-Bârezi. Il donna à ce recueil le titre de *Tavschih-altavdih* توشيح التوضيح (la broderie des éclaircissements). Il était destiné à éclaircir une partie des questions difficiles contenues dans le *Hâwi*, qui a pour auteur Nedjm-eddin-Kazwini.

L'an 759 (5), l'auteur se rendit d'Alep à Damas, pour présenter ses hommages à l'émir Mendjek, le même dont il a été fait mention plus haut. Il séjourna dans cette ville l'espace de trois années. Il y reçut, de la part des autorités et des savants, toutes sortes de témoignages de bienveillance et de considération. Il demeurait dans le voisinage de la principale mosquée. L'année suivante (6), il rédigea un ouvrage qui comprenait environ deux cahiers, et qu'il intitula : *Schenef-almesami-fi-wasf-aldjami* شنف المسامع فى وصف الجامع (le pendant d'oreille concernant la description de la mosquée). Il renfermait les louanges de la Syrie, l'histoire et la description de Damas, l'éloge de la grande mosquée des Ommiades, et le détail des peintures et des couleurs qui couvrent ses mausolées. L'auteur nous donne un extrait de ce livre.

De toutes ses compositions, la plus importante, sans contredit, est l'histoire que contient le manuscrit arabe 688, et qui renferme le récit des événements dont l'empire musulman avait été le théâtre, depuis l'année de l'hégire 648 jusqu'en

(1) Fol. 283 v°.
(2) *Ibid.*
(3) Fol. 284 v°.
(4) Fol. 288 v°.
(5) Fol. 291 v°.
(6) Fol. 292 v°.

678. L'ouvrage porte pour titre : *Dorret-alaslâk-fi-daulet-alatrak* درّة الاسلاك فى دولة الاتراك (la perle des colliers, concernant la dynastie des Turcs). Ainsi qu'il est facile de le voir, c'est une suite de l'histoire rédigée par l'aïeul, et continuée par le père de l'auteur. C'est, en effet, le même titre que celui de l'ouvrage primitif, et l'histoire est également écrite en prose rimée et cadencée. L'auteur ne survécut que d'une année à la composition de son livre ; car il mourut à Alep, le vendredi, vingt-et-unième jour du mois de Rebi-second, l'an 779, à l'âge de soixante-dix ans. Alizz-Tâher, fils de l'écrivain, continua l'histoire de son père. Abou'lmahâsen, parlant de cet ouvrage, en porte un jugement sévère (1). « C'est, « dit-il, un livre peu utile et peu exact, dont j'ai eu bien rarement occasion de « faire usage. Car, l'auteur, lorsqu'il ne trouvait pas une rime qui lui plût, aimait « mieux omettre ce qu'il avait à dire. » L'écrivain (2), qui avait rempli les fonctions de *secrétaire de la chambre de justice* كتابة الحكم, de *secrétaire de la chancellerie* كتابة الانشا, et autres emplois religieux, s'était, sur la fin de sa vie, démis de toutes ses charges, et s'était retiré dans sa maison, où il se livrait exclusivement à ses travaux littéraires.

Outre les ouvrages que j'ai cités, il avait, au rapport d'Abou'lmahâsen, composé les suivants : 1° كتاب نفحات الارج من كتاب تبصرة ابى الفرج « L'ouvrage des « exhalaisons odorantes, extrait du *Tebsirah* d'Abou'lfaradj. » 2° كتاب النجم الثاقب فى اشرف المناقب « Le livre de l'étoile brillante, concernant les qualités les plus « nobles. » 3° كتاب فى اخبار الدول و تذكار الاول « Le livre qui concerne l'histoire des « dynasties, et rappelle la mémoire des temps anciens. » Cet ouvrage était écrit en prose rythmique.

NOTICE SUR AHMED-EBN-HADJAR-ASKALANI.

Schehab-eddin-Abou'lfadl-Ahmed-ben-Ali-ben-Mohammed-ben-Mohammed, plus connu sous le nom d'Ebn-Hadjar ابن حجر Kenâni-Askalâni-Misri, le schaféï, était originaire de la ville d'Askalan (Ascalon), et naquit, fut élevé, séjourna et mourut en Égypte (3). Il vint au monde le vingt-deuxième jour du mois de Schaban de l'an 773

(1) Man. 663, fol 222 v°.

(2) *Manhel-sâfi*, tom. III, fol. 47 v°.

(3) Abou'lmahâsen, *Manhel-sâfi*, tom. I, manusc. 747, fol. 85 v°; Ebn-Aïas, *Histoire d'Égypte*, man. ar. 595 A, tom. I, deuxième partie, fol. 150 r° et v°.

de l'hégire (1371 de J.-C.). La famille de Hadjar حجر, à laquelle il appartenait, habitait, dit Abou'lmahâsen (1), l'extrémité du *Bilad-aldjerid* بلاد الجريد, sur le territoire de Kâbes. Ayant perdu son père, lorsqu'il était encore dans l'enfance, il resta sous la tutelle d'un de ceux que son père avait désignés dans son testament (2). Elevé par les soins de cet homme honorable, il apprit par cœur l'Alcoran et commença ses études. Dès l'année 784 (1382 de J.-C.), n'étant encore âgé que de onze ans, il fit le pélerinage de la Mecque (3), et il se trouvait dans la même ville l'année suivante (4). L'an 791 (5), Kerim-eddin-Ebn-Abd-alaziz, dont l'auteur quelques années après épousa la fille, fut nommé inspecteur de l'armée ناظر الجيش, après avoir rempli les fonctions de chef du divan صحابة الديوان. Notre écrivain s'était d'abord livré au commerce (6). En même temps, il montrait un goût passionné pour la poésie, et se distinguait par le nombre et par la beauté de ses vers. Mais bientôt, inspiré par un sentiment religieux, il se voua à l'étude des *hadith* (traditions), prit, sur cette matière de nombreuses leçons, tant en Égypte qu'ailleurs, entreprit des voyages fréquents et lointains, et fit des extraits de quantité d'ouvrages. Il eut pour maîtres, au Caire, le *scheïkh-alislam* Siradj-eddin-Omar-Bolkini البلقيني, les deux *hâfid* Ebn-almoulkin et Iraki, sous lesquels il apprit également la jurisprudence الفقه; le scheïkh Borhan-eddin-Ibrahim-Anbari, Nour-eddin-Haïtemi, le scheïkh Taki-eddin-Mohammed-ben-Mohammed-Daïawi; le kadi Sadr-eddin-Mohammed-ben-Ibrahim-Selemi, et autres. Dans la ville de Seriakous, il prit les leçons du *mufti* Sadr-eddin-Soleïman-ben-Abd-annâser. L'an 793 (7), il voyagea dans le Saïd, séjourna à Kous et dans d'autres villes, où il ne trouva point à s'instruire dans les questions qui ont trait à la science des traditions; mais il y rencontra plusieurs hommes savants, tels que Nâser-eddin, kadi de Hou, Ebn-Farradj, kadi de Kous, et autres littérateurs, dont les poésies furent pour lui l'objet d'une étude attentive. Il fait une mention expresse de son séjour dans la ville de Hou, l'une des principales places de la Haute-Égypte (8). L'an 798, à la fin du mois de Schaban (9), il épousa la fille de Kerim-eddin (Ebn) Abd-alaziz, qui, comme je l'ai dit, remplissait les fonctions

(1) Man. 747, fol. 89 v°.
(2) *Ibid.*, fol. 85 v°.
(3) Man. arab. 656, fol 49 v°.
(4) *Ib.* fol. 112 r°.
(5) *Ib.* fol. 91 r°.
(6) Man. 747, loc. laud.
(7) Man. 656, fol. 99 r°.
(8) Fol. 155 v°.
(9) Fol. 127 r°.

d'inspecteur de l'armée. Il prit, dans la ville de Gazah (1), les leçons d'Ahmed-ben-Mohammed-Khalili; à Ramlah, celles d'Ahmed-ben-Mohammed-Aïki; à Khalil (Hebron), celles de Sâleh-ben-Khalil-ben-Sâlem; à Jérusalem, celles du mufti Schems-eddin-Mohammed-ben-Ismaïl-Kalkaschendi, de Bedr-eddin-Hasan-ben-Mousa, de Mohammed-ben-Mohammed-Manbedji, et de Mohammed-ben-Omar. Il parle avec complaisance (2) d'un personnage nommé Abd-errahman-Abou'lfaradj-Ebn-alschahnah, sur lequel il donne les détails suivants : « Il avait existé des relations « d'amitié et de confraternité entre lui et mon père. Après la mort de celui-ci, « tandis que j'étais encore en bas-âge, il venait nous visiter. Lorsque, dans la « suite, je m'occupai de la recherche et de l'étude des traditions, j'eus occasion « de revoir cet homme, qui me combla de témoignages de considération, et « montrait une extrême patience pour favoriser mes travaux littéraires. »

L'an 799 (3), l'auteur fit un voyage dans le Yemen. Pour s'y rendre, il prit la route de Tor, s'embarqua dans cet endroit, et arriva, l'année suivante, à sa destination. Ce fut dans le cours de cette première excursion في الرحلة الاولى (4) qu'il rencontra à Zébid Hosaïn-ben-Ali-Fariki, personnage distingué qui avait été élu, l'an 787, vizir du prince Aschraf, avait été destitué quatre ans après, et mourut l'an 801. Ce fut dans ce même lieu qu'il fréquenta un savant nommé Abd-allatif-Schardji (5), qui ne m'est point connu d'ailleurs.

L'an 800 de l'hégire (1397 de J.-C.) (6), notre auteur fit, pour la seconde fois, le pélerinage de la Mecque. Il trouva moyen d'échapper à la disette d'eau qui fit périr une partie de la caravane. Il se trouvait à la Mecque au commencement de l'année suivante (7). Il retourna ensuite au Caire, où il ne séjourna pas très-longtemps; car, parlant d'un savant, nommé Ahmed-ben-Khalil-ben-Kikaldi, qui professait à Jérusaleme, t qui mourut dans le cours de l'année 802, il ajoute (8) : « Je partis du Caire, pour me rendre auprès de lui; mais, arrivé à « Ramlah, j'appris que cet homme estimable était mort. Je quittai la route de « Jérusalem, et je me dirigeai vers Damas. » Il paraît qu'il séjourna quelque temps dans cette capitale (9). Ce fut probablement à cette époque qu'il prit, dans cette ville (10), les leçons de Bedr-eddin-Mohammed-ben-Mohammed Bâlesi; de

(1) Abou'lmahâsen, loc. laud.
(2) Man. 656, fol. 133 v°.
(3) Manuscr. 656, fol. 132 r°.
(4) Fol. 154 r°.
(5) *Ibid.*, f. 163 r°.
(6) Man. 656, fol. 168 v°.
(7) *Ib.* fol. 157 r°.
(8) *Ib.* fol. 166 r°.
(9) Man. 656, f. 156 r°; t. II, m. 657, f. 47 r°.
(10) *Manhel-sâfi*, loc. laud., fol. 86 r°.

Fâtimah, fille de Mohammed... Tenoukhi; de Fâtimah, fille de Mohammed, et d'autres professeurs. Il se disposait à partir pour Alep, croyant y rencontrer Omar-ben-Idgamisch; mais, informé de la mort de ce professeur, il ajourna son voyage. La même année (1), il séjourna à Sâlehieh, ville voisine de Damas. J'ignore si ce fut en Syrie, et à cette époque, qu'il entretint des relations avec le célèbre Mohammed-Firouzabadi, auteur du grand dictionnaire arabe qui porte le titre de *Kamous* (Océan) (2). Le premier jour de l'année suivante, il abandonna la capitale de la Syrie, et retourna au Caire (3). De là, il partit pour la ville de Ianbo, prit, à Minâ, les leçons de Zeïn-eddin-Abou-Bekr-ben-Hosaïn, se mit en retraite à la Mecque, puis parcourut le Yemen (4). Il fait mention de divers personnages qu'il avait rencontrés à Aden et à Zébid (5). Lorsqu'il fut arrivé dans la contrée du Yemen, il fit l'éloge du prince Ismaïl-ben-Abbas, et éprouva les effets de sa libéralité (6).

L'an 806, il séjournait au Caire, où il continua de s'occuper avec ardeur à l'étude de la science des traditions (7). L'année suivante (8), il contribua à faire élire, en qualité de kadi des hanefis, à la Mecque, Taki-eddin-Mohammed-Fâsi, auquel nous devons une très bonne histoire de cette ville célèbre.

Constamment occupé de l'étude, livré à des travaux consciencieux et opiniâtres, notre auteur acquit une science profonde de la langue arabe et de la jurisprudence; il devint le plus habile *hâfid* de tout l'empire musulman. Il excellait dans la connaissance des hommes, sachant les citer à propos, et distinguer ceux qui avaient un mérite éminent d'avec ceux qui leur étaient inférieurs; il possédait à fond les causes qui avaient produit chaque tradition; c'était lui qui, sur cette matière, faisait autorité et était universellement vanté. Il était le phénix des savants, l'oracle de l'Islamisme, celui qui avait ressuscité la *Sunnah*. Tous les amateurs de la science venaient s'instruire auprès de lui. Des savants, des hommes qui remplirent par la suite les fonctions de *kadi-alkodat*, fréquentaient assidûment ses leçons; et c'était à son école que se formèrent, pour la plupart, les jurisconsultes de l'Égypte. Il professa dans le *khânikah* (monastère) de Beïbars, l'espace d'environ vingt années.

(1) Man. 656, fol. 164 v°.
(2) Man. 657, fol. 51 v°.
(3) Man. 656, fol. 171 r°.
(4) Tom. II, man. 657, fol. 35 v°.
(5) Man. 657, fol. 50 r°.
(6) Man. 656, fol. 178 v°.
(7) Man. 657, fol. 50 v°.
(8) Man. 656, fol. 217 v°, 218 r°.

Il commença par remplir les fonctions de *naïb* (substitut) du *kadi-alkodat* Djelal-eddin-Abd-errahman-Bolkini, et les exerça un temps considérable. Il suppléa également le scheïkh Wali-eddin-Irâki. Promu au rang de kadi, il ne tarda pas à perdre ce titre, et fut remplacé par le scheïkh Schems-eddin-Mohammed-Kaïâti. L'auteur, parlant de l'avénement au trône du sultan Melik-Mouwaïad-Scheïkh, avénement qui eut lieu l'an 815 de l'hégire, nous apprend qu'il était alors présent au Caire, où il remplissait les fonctions de *mufti de la maison de la justice* دار العدل (1). Et, suivant ce qu'il ajoute, ce fut d'après son conseil que le nouveau souverain reçut le titre d'*Abou'nnasr* (père de la victoire). Bientôt après, il renonça momentanément aux fonctions judiciaires, et fut nommé *scheïkh* (supérieur) du *Khânikah* (monastère) de Beïbars-Djaschenkir. Un peu après l'an 820, il reçut la visite du kadi Tadj-eddin-Bagdadi, qui arrivait de la ville de Bagdad (2). L'année suivante, le sultan consulta l'auteur sur une affaire (3). L'an 823 (4), Kara-Ilek fit une incursion dans la province d'Adherbaïdjan, où commandait Ebn-Omar, au nom du prince turcoman Kara-Iousouf. Il vainquit ce général, qui périt dans le combat, et dont la tête fut envoyée au Caire. On dressa des actes juridiques qui rangèrent parmi les infidèles Kara-Iousouf et son fils. Ebn-Hadjar n'avait point souscrit ces pièces. Le quatrième jour de Schaban, on convoqua les kadis, les émirs, et, en leur présence, on fit lecture des décisions rendues dans cette circonstance. Le sultan ayant demandé à notre auteur pour quel motif il avait refusé de joindre son approbation à celle des autres magistrats, celui-ci répondit qu'il s'était regardé comme lésé, attendu qu'un autre avait été appelé avant lui pour prononcer sur cette affaire. Le prince, jugeant que cette susceptibilité était parfaitement fondée, ordonna au *Katib-assirr* (le secrétaire de la chancellerie secrète) de faire écrire une nouvelle rédaction de l'acte, et de l'adresser à l'auteur. L'année suivante (824), Ebn-Hadjar fit encore une fois le pélerinage de la Mecque (5). Suivant ce qu'il nous apprend, il était parti dix jours après la caravane, qu'il rejoignit au lieu nommé *Haura* الحوراء.

Le vingt-septième jour du mois de Moharrem de l'année 827 (6), il fut nommé par le sultan Melik-Aschraf-Borsebaï, *kadi-alkodat* (kadi suprême) des schafeïs de toute l'Égypte, en remplacement d'Alem-eddin-Sâleh-Bolkini, qui venait d'être

(1) Man. 657, fol. 33 r°.

(2) Man 656, fol. 44 r°.

(3) Man. 657, f. 82 v°.

(4) Man. 657, fol. 103 r°.

(5) *Ib.* fol 112 v°.

(6) *Manhel-sâfi,* loc. laud.

destitué. Mais, au bout d'environ dix mois, il fut déposé et eut pour successeur Schems-eddin-Mohammed-Harawi. Bientôt après, il remplaça celui-ci, le second jour du mois de Redjeb, l'an 828. Cette même année (1), le mercredi, dix-neuvième jour du mois de Rebi-second, il perdit une de ses filles nommée Farihah. L'année d'auparavant, elle avait fait un voyage avec son mari, le scheïkh Mohibb-eddin-Ebn-alaschkar. Elle en revint attaquée d'une fièvre qui la conduisit au tombeau. Elle n'était âgée que de vingt-trois ans et neuf mois. Bientôt après (2), notre auteur eut le chagrin de voir mourir Rabiah, son autre fille, qui avait d'abord épousé Schehab-eddin-Mohammed-ben-Meknoun-Katawi القطوى, dont elle eut une fille. Étant restée veuve, elle s'était remariée au scheïkh Ebn-alaschkar, son beau-frère. L'an 831, notre écrivain fut appelé à prononcer sur une affaire assez importante, et qui pouvait avoir des suites d'une gravité fâcheuse (3). Les juifs du Caire avaient, dans le cours de l'année 823, construit une ruelle درب neuve, qui dominait leur synagogue. Ils avaient également bâti, et cela sans autorisation juridique, une enceinte سياج ressemblant à une muraille, et renfermant quantité de maisons en ruine, qui avaient appartenu à des musulmans. Après de longs débats, et des décisions contradictoires, Ebn-Hadjar, invité à juger cette affaire, d'après l'inspection des lieux et des pièces, prononça contre les juifs. Mais voyant qu'une multitude immense s'était réunie, armée de coignées et de pioches, il sentit que, s'il donnait à ces hommes la permission d'agir, ils allaient démolir la synagogue tout entière, et piller tous les objets qu'elle renfermait. Il leur déclara qu'il fallait examiner en même temps ce qui concernait l'église des chrétiens, et vérifier les nouvelles constructions qui y avaient été ajoutées, afin de détruire le tout à la fois. Cette décision fut universellement approuvée, et l'on se sépara en promettant de revenir le matin du jour suivant. Mais aussitôt notre auteur enjoignit au *wâli* de profiter de la nuit, pour faire démolir toutes les constructions nouvelles. Ce qui fut exécuté.

L'an 833 (4), notre auteur vit périr sa fille Zeïn-eddin-Khatoun, qui était l'aînée de ses enfants. Elle était née l'an 802, savait lire, écrire, et avait suivi les leçons de plusieurs professeurs. Elle mourut de la peste, étant enceinte. Cette même année, après avoir rempli, durant environ cinq ans, les fonctions de *kadi-alkodat*, il fut destitué, et remplacé par Alem-eddin-Sâleh-Bolkini (5). L'année suivante, il fut

(1) Manuscr. 657, fol. 147 r°.

(2) Fol. 152 r°.

(3) Fol. 158 v°, 159 r°.

(4) Man. 657, fol. 175 verso.

(5) *Manhel-sâfi*, loc. laud.

réintégré dans ce poste éminent, et remplaça Alem-eddin. L'an 837 (1), le dixième jour du mois de Dhou'lhidjah, jour de la fête des victimes, Mohammed, fils de notre auteur, devint père d'une fille, qui fut nommée Baïram, mais qui mourut bientôt après.

Notre auteur occupa, cette fois, assez longtemps le rang élevé auquel l'avait appellé la confiance de son souverain. Ayant été destitué, dans le cours de l'année 840, ou de l'année suivante, il eut pour successeur Alem-eddin-Sâleh. Mais il reprit ses fonctions, l'an 841. Cette même année (2), Leïla, femme de l'auteur, et qui était mariée avec lui depuis cinq ans, fit un voyage à Alep, pour visiter sa famille. Après avoir satisfait aux devoirs de l'amitié, elle revint au mois de Redjeb, et rentra dans le domicile conjugal. L'année suivante (3), le lundi, dernier jour du mois de Djoumada-premier, l'auteur vint avec d'autres grands dignitaires, offrir ses félicitations au sultan Melik-Aziz-Djemal-eddin-Iousouf. Il nous donne à ce sujet les détails suivants. « Le sultan voulut certifier, devant « témoins, qu'il m'avait nommé pour remplir les fonctions de *wâli*, d'inspec- « teur et autres places. La déclaration eut lieu en présence des kadis. Je me plai- « gnis alors à ce prince que Melik-Aschraf m'avait enlevé ce qui m'appartenait, « et en avait donné la plus grande portion au kadi Alem-eddin-Sâleh-Bolkini. « Le sultan donna ordre de tenir sur ce sujet, en sa présence, une conférence « judiciaire. L'inspecteur de l'armée s'étant porté pour médiateur entre moi et « le kadi, ce dernier me restitua la moitié de ce qui m'avait été pris, et je lui « abandonnai l'autre moitié. » Bientôt après, l'auteur intercéda avec succès auprès du sultan, en faveur du kadi Beha-eddin-Ebn-Izz-eddin-Abd-alaziz-ben-Bolkini, qui ayant été accusé injustement comme coupable de séduction, à l'égard d'une jeune esclave, avait, par suite de cette calomnie, subi le supplice de la bastonnade, s'était vu livré aux outrages les plus ignominieux, et condamné à payer une amende considérable (4). L'an 847, ainsi qu'il nous l'apprend (5), il était sérieusement occupé de la composition de son ouvrage historique. L'année suivante (6), il se vit frappé d'une destitution, mais qui fut aussitôt révoquée. Voici de quelle manière il rend compte de cet événement. Le dimanche, troisième jour « de Rebi-second, un des *dewidar* (dewâdar) se présenta chez moi, de la part du

(1) Man. 657, Fol. 196 verso.
(2) *Ibid.* fol. 226 r°.
(3) *Ib.*, fol. 233 v°.
(4) *Ib.*, fol. 238 v°.
(5) Fol. 129 r°.
(6) Man. 657, fol. 271 r°.

« sultan, et m'enjoignit de rester dans ma maison, ce qui annonçait une desti-
« tution. Une heure n'était pas encore écoulée, que le scheïkh Schems-eddin-
« Roumi, qui vivait dans la société du sultan, arriva, et m'apprit que le prince
« s'était repenti de son ordre, et avait déclaré qu'il n'avait pas eu dessein de me
« déposer. Il m'invita à me rendre, le matin même, au château, pour recevoir la
« *khilah* (robe), symbole de la réconciliation خلعة الرضى.» (1) A cette même époque, la peste régnait au Caire et dans le reste de l'Égypte. La nuit du dimanche, cinquième jour du mois de Safar, notre auteur ressentit, sous l'aisselle droite, une douleur assez vive, mais qui ne l'empêcha pas de dormir. Au jour, cette douleur se calma un peu, et le sommeil continua. Les choses restèrent dans le même état; le dix du mois, il se manifesta sous l'aisselle du malade, une tumeur grosse comme une petite pêche. Bientôt, elle commença à diminuer peu à peu, jusqu'à la dernière dixaine du mois, où elle disparut complètement (2). L'an 849 (3), notre auteur fut destitué des fonctions de *kadi-alkodat*, et remplacé par le *scheïkh* Schems-eddin Mohammed-Kaïâti. Mais celui-ci étant venu à mourir l'année suivante, Ebn-Hadjar fut réintégré dans ce poste éminent. Toutefois il ne le conserva pas longtemps: car il fut déposé, le dernier jour du mois de Dhou'lhidjah, de la même année, et eut encore pour successeur Alem-eddin-Sâleh-Bolkini. Le lundi, huitième jour du mois de Rebi-second, il fut mandé pour reprendre le rang de *kadi-alkodat*, qu'occupait alors le *scheïkh* Wali-eddin-Safati; mais cette fois, la faveur dont il semblait jouir fut de bien courte durée: car, dès le lendemain, il reçut sa destitution, et se vit remplacé par Alem-eddin-Bolkini.

Dès ce moment, notre auteur renonça complètement aux fonctions de la magistrature, et se confina dans sa maison, où il se livra entièrement à des recherches littéraires, et à la composition de ses nombreux ouvrages. Enfin, après une vie si agitée et si remplie, atteint d'une maladie qui dura plus d'un mois (4), il expira, le samedi, vingt-huitième jour du mois de Dhou'lhidjah, l'an 852 (1448 de J.-C.); ses funérailles eurent lieu le lendemain. On fit la prière sur son corps, dans le mousallâ (oratoire) de Bektemur-Moumini, situé sur la place de Romeïleh. Les principaux personnages de l'état suivirent le convoi, depuis la maison du mort, située en dedans de *Bab-alkantarah* (la porte du pont), jusqu'au cimetière de Karafah, où il fut inhumé. Le sultan Melik-Dâher-Djakmak

(1) On lit dans l'histoire d'Abou'lmahâsen (man. 666 fol. 11 r°.) que le sultan Barkok fit revêtir le khalife d'une robe de réconciliation خلعة الرضى.

(2) Man. 657, fol. 271 r°.

(3) *Manhel-sâfi*, fol. 86 v°.

(4) *Manhel-sâfi*, loc. laud.

assista à la prière funèbre. Le khalife Moustakfi-billah-Soleïman, les kadis, les savants, les émirs, les grands et la masse de la population marchaient à pied, derrière le cercueil; un homme d'esprit assura que, suivant son estime, plus de cinquante mille personnes se trouvaient réunies pour cette cérémonie. La mort de cet homme estimable fut pour tous les musulmans, et même pour les tributaires, un jour de deuil et de calamité. Les poètes s'empressèrent de chanter les louanges de l'illustre mort. Le jour de son décès, il tomba tout à coup une petite pluie, ce qui fut regardé comme un phénomène (1).

Ebn-Hadjar jouissait de la réputation la plus brillante et la plus étendue. Il se distinguait (2) par une conduite irréprochable, était humble, plein de douceur, et parlait avec une grande facilité. Il se plaisait à répandre des libéralités et des aumônes abondantes. Sa fortune était considérable. Il passait, avec toute raison (3), pour le premier *hâfid* de l'empire musulman. Depuis sa jeunesse, il était regardé universellement comme l'oracle de son siècle, pour tout ce qui concernait la science des traditions. On allait même jusqu'à dire que, dans aucun temps, il n'avait existé personne que l'on pût mettre, sous ce rapport, en parallèle avec lui. Il avait une belle chevelure blanche, une barbe de même couleur, un air imposant et plein de gravité, un beau visage, plutôt court que long, et le cou un peu maigre. Il réunissait au plus haut point l'intelligence, la douceur, le talent administratif, l'habileté dans les matières judiciaires, et l'art de capter les hommes. Jamais il n'adressait à personne un mot désobligeant. Au contraire, il se plaisait à faire du bien à ceux qui lui avaient fait du mal, et à pardonner lorsqu'il pouvait se venger. Il déployait, dans sa conversation, autant d'esprit que de science, citait à propos des vers et des traits historiques, anciens ou contemporains. Son style était élégant, sa voix sonore. Il jeûnait fréquemment, se livrait avec une exactitude scrupuleuse aux pratiques de la dévotion, et s'attachait à suivre les exemples des hommes éminents en vertu qui l'avaient précédé. Il consacrait une bonne partie de son temps aux élèves qui venaient s'instruire auprès de lui, soit qu'ils fussent étrangers, soit qu'ils fussent résidents. Il lisait et écrivait prodigieusement. Il réussissait également bien en vers et en prose. Il parle lui-même (4) d'une lutte poétique qu'il avait soutenue contre un autre écri-

(1) Ebn-Aïas, *Histoire d'Égypte*, tom. I, 2e partie, fol. 150 v°.

(2) *Id., ibid.*

(3) *Manhel-sâfi*, fol. 86 v°, 87 r°.

(4) Man. 657, fol. 230 r°.

vain. Il rapporte (1) que des vers, à sa louange, avaient été composés dans la ville d'Alep, par Mohammed-ben-Abi-Bekr-Mâredini, et qu'il avait répondu à ce défi poétique. Ebn-Aïas assure que notre auteur avait composé environ cent ouvrages (2).

Abou'lmahâsen (3) donne, à ce sujet, des détails plus circonstanciés. « Parmi « les productions de cet écrivain, dit-il, je me contenterai de citer celles qui me « sont connues, attendu que les titres seuls de ses ouvrages remplissent un petit « volume tout entier. 1° Le *Talik-altalik* تعليق التعليق, qu'il joignit à l'ouvrage du « même nom تعليقات, composé par Bokhari. C'est un livre précieux, un des pre- « miers et des plus importants écrits de l'auteur. Il a reçu les éloges du *scheïkh- « alislam* Siradj-eddin-Bolkini, et d'autres personnages; 2° Un commentaire sur « Bokhari, intitulé *Fath-albâri* فتح البارى, et qui forme vingt et quelques volumes. « Il y ajouta ensuite une introduction en un volume. » Schah-rokh, dans une lettre adressée à Melik-Aschraf-Borsebaï, pria ce prince de lui envoyer un exemplaire de cet ouvrage (4); « 3° Le livre intitulé *Kitab-fawâïd-alih- « tifâl-fi-beïan-ahwal-arridjâl* كتاب فوايد الاحتفال فى بيان احوال الرجال, « en un gros volume; 4° *Kitab-tedjrid-altefsir* كتاب تجريد التفسير extrait du *Sahih* « de Bokhari, et dans lequel il suivait l'ordre des Surates de l'Alcoran. » Je ne m'attacherai point à reproduire la longue liste que nous donne Abou'lmahâsen, et qui se compose, en grande partie, d'ouvrages relatifs aux traditions musulmanes, et à la jurisprudence religieuse; ces matières auraient bien peu d'intérêt pour des lecteurs de notre siècle. L'auteur cite, avec quelque complaisance (5), un de ses ouvrages, qui avait pour titre : *Kitab-alisâbah-fi-temiiz-assahâbah* كتاب الاصابة فى تمييز الصحابة (Le livre qui atteint le but, et qui traite de la distinction à établir entre les compagnons du Prophète), et qui formait cinq volumes. Il indique également (6) une composition historique, qui avait pour titre *Moadjam* المعجم. Parmi les ouvrages désignés par Abou'lmahâsen, je citerai les suivants : 1° *Tabakat-alhoffâd* طبقات الحفاظ (Les classes des *Hâfid*, c'est-à-dire de ceux qui savent l'Alcoran par cœur), en deux volumes; 2° *Kitab-kodat-Misr* كتاب قضاة مصر (Le livre des kadis de l'Égypte), en un gros volume; 3° الدرر الكامنة فى المائة الثامنة (Les perles cachées, concernant le huitième siècle); 4° *Kitab-alilam-bi-*

(1) Manuscr. 657, fol. 230 r°.
(2) Loc. laud.
(3) *Manhel-sâfi*, tom. I, fol. 87 r°.
(4) Abou'lmahâsen, man. 666, fol. 219 v°.
(5) Man. 657, fol. 51 v°.
(6) *Ibid.*, fol. 200 r°.

men-walia-Misr-fi'lislam كتاب الاعلام بمن ولى مصرفى الاسلام (Livre qui fait connaître ceux qui ont gouverné l'Égypte sous l'Islamisme). Il avait également laissé un *diwan* (recueil de vers) considérable, et un autre plus petit. De plus, il eut soin d'extraire de son grand recueil poétique un abrégé, qu'il rangea par chapitres, et auquel il donna pour titre : السبعة السيارات النيرات (les sept planètes brillantes). De tous les ouvrages d'Ahmed-Ebn-Hadjar, le plus important, sans doute, et le seul qui ait été sous mes yeux, est sa grande histoire, écrite en arabe, et qui a pour titre : *Anbâ-algomr-fi-abnâ-alomr* انباء الغمر فى ابناء العمر (Les récits de l'homme ignorant, concernant les hommes vivants). Ce livre, qui comprend l'histoire politique et littéraire de l'Égypte et de la Syrie, depuis la naissance de l'auteur jusqu'à l'époque qui avoisina sa mort, se compose de deux gros volumes de format in-4°, placés sous les numéros 656 et 657 du catalogue des manuscrits de la Bibliothèque du Roi. Le premier, qui commence à l'année 773 de l'hégire, c'est-à-dire à l'année même où naquit l'écrivain, finit à l'année 811. Le second, comprend les événements qui se sont passés depuis l'an 812 jusqu'en 849. C'est un ouvrage fort développé et fort instructif. Il est étonnant qu'il ne se trouve pas indiqué dans la longue liste que nous a transmise Abou'lmahâsen. Faut-il croire que cet auteur ayant souvent mis à contribution ce livre historique, n'aura pas été empressé de faire connaître une des sources qui lui avait fourni son érudition? ou bien faut-il supposer que cette histoire n'avait été publiée qu'après la mort de son auteur, et ne pouvait être connue d'Abou'lmahâsen, au moment où il écrivait le recueil biographique, intitulé *Manhel-sâfi?* Cette dernière conjecture est, probablement, la plus vraisemblable. Toutefois, nous savons par le témoignage d'Abou'lmahâsen (1), que, du vivant de notre auteur, il avait eu communication de son manuscrit autographe, et y remarqua une erreur assez grave, que l'historien s'empressa de corriger.

BEDR-EDDIN-MAHMOUD-AÏNTABI ou AÏNI.

Bedr-eddin-Abou-Mohammed-Mahmoud-ben-Ahmed-ben-Mousâ, fils d'Ebn-kadi-Schebab-eddin, originaire d'Alep, natif de Aïntab, habitant du Caire, le hanefi, ordinairement désigné par le nom d'*Aïni* العينى, vint au monde (2) dans

(1) Manuscr. arab. 666, fol. 196 v°.

(2) Sakhâwi, *Histoire des kadis d'Égypte*, man. ar. 690, fol. 99 r°.

la ville d'Aïntab, le dix-septième jour du mois de Ramadan, l'an 762 (1360 de J.-C.) et fut élevé dans la même ville, où son père remplissait les fonctions de kadi (1). Il lut l'Alcoran, et se livra à l'étude des différents genres de science, sous la direction des hommes les plus distingués. Des progrès signalés dans les diverses branches de littérature et de science attestèrent la solidité de ses travaux, et sa rare capacité. Bientôt après, il fut nommé *naïb* (délégué) de son père, dans les fonctions de kadi. L'an 783, il fit un voyage à Alep, où il continua ses études sur la jurisprudence. A peine était-il de retour dans sa ville natale, qu'il perdit son père, l'an 784 (2). Il entreprit alors de nouvelles excursions. Il prit, dans la ville de Behesna, les leçons de Wali-Behesni, et à Kakhta, celles d'Ala-eddin. Puis, il reprit la route d'Aïntab. Il en repartit, pour faire le pélerinage de la Mecque, arriva à Damas l'an 788, et visita Jérusalem, où il rencontra Ala-eddin-Ahmed-ben-Mohammed-Sirâfi, qu'il emmena avec lui au Caire (3). Il le plaça en qualité de sofi, puis de *khâdim* (serviteur), dans le monastère Barkokiah, qui venait d'être ouvert, l'an 789. Il vivait habituellement avec ce religieux, et étudia, sous lui, la plus grande partie de l'ouvrage intitulé *Hedaïah*, une portion du commencement du *Kaschschâf* et autres livres. Il prit également des leçons de Schehab-Ahmed-ben-Khass-Turki, le hanefi, qui mourut l'an 789, et de plusieurs autres scheïkhs, dont les noms conservés soigneusement par les biographes, offriraient aux lecteurs un bien médiocre intérêt. Il reçut le *khirkah* (l'habit de sofi) des mains de Nâser-eddin-Kortoubi. Il retourna à Damas, l'an 794, où il continua ses études dans le *medreseh* (collége) appelé *Nouriah*. Bientôt après (4), il reprit la route du Caire, et habitait constamment le monastère Barkokiah, où il remplissait les fonctions de *khâdim*. Ayant été destitué, il retourna dans sa ville natale, puis, en Égypte. C'était un fakir dont le mérite était universellement reconnu. Il allait souvent chez les émirs, et fréquentait surtout les émirs Hakam, Kalamtaï-Othmâni, et Tagri-berdi-Kardomi. L'auteur, parlant de Kalamtaï (5), ajoute : «Je composai et dédiai à cet émir un ouvrage, sur les prières célèbres «الادعية الماثورة, et un autre, qui contient un commentaire sur le *Kelim-taïb* الكلم «الطيب d'Ebn-altimiah. Il accueillit ces deux livres avec une extrême bonté, et me «combla de témoignages de générosité et de munificence. Ce fut lui qui me fit con-

(1) Abou'lmahâsen, man. 667, fol. 190 r°.

(2) Abou'lmahâsen, loc. laud.

(3) Man. 690, fol. 99 v°.

(4) Fol. 100.

(5) Man. arab. 684, fol. 11 v°.

« naître du sultan Melik-Dâher, et me procura une entrevue avec ce prince. Il me « gratifia, à plusieurs reprises, de sommes d'argent. Il veillait sur mes intérêts, et « se plaisait à me faire du bien. » L'an 800, l'auteur perdit un de ses frères, nommé Mahmoud (1). L'année suivante, le premier jour du mois de Dhou'lhidjah (2), il fut nommé *mohtesib* du Caire, en remplacement du célèbre historien Makrizi; et cette circonstance, ainsi que nous l'apprend Abou'lmahâsen, fit naître, entre ces deux hommes estimables, l'inimitié la plus violente (3). Ce fut à la requête de l'émir Hakam qu'il fut promu à ces fonctions importantes. Un mois n'était pas encore écoulé, lorsqu'il fut destitué, le premier jour de Moharrem, et eut pour successeur Djemal-eddin-Tanbodi, connu sous le nom d'Ebn-Arab. Ce fut l'émir Hosâm-eddin-Hasan-Kedjkeni, qui enleva à l'auteur les attributions dont il avait été en possession si peu de temps (4).

Durant les loisirs que lui laissait sa disgrâce, il composa, pour l'émir Scheïkh-Safawi, le *khasséki*, un petit commentaire, en dix chapitres, sur le traité abrégé de jurisprudence qui porte le titre de *Tohfet-almolouk* تحفة الملوك (Le don des rois) (5). L'an 802, le quatorzième jour du mois de Rebi-premier, il fut nommé, une seconde fois, *mohtesib* du Caire, en remplacement de Djemal-eddin-Tanbodi (6); un mois après, il donna sa démission (7), et eut pour successeur l'historien Makrizi. Cette même année, le sultan Melik-Nâser-Feredj séjourna trois jours dans la ville de Gazah. L'auteur, ainsi qu'il nous l'apprend (8), retrouva dans cette ville les amis qu'il avait parmi les émirs et les autres membres de la milice. Il avait dessein d'aller les joindre à Damas, de visiter Khalil (Hebron), et de faire sa prière à Jérusalem, dans la mosquée *Aksâ*. Contraint de renoncer à ce projet, il partit de Gazah, en compagnie de la première caravane. L'année suivante, il fut nommé *mohtesib* du Caire, en remplacement d'un personnage nommé Nedjânesi النجانسى (9). Mais il ne resta pas longtemps en possession de cette dignité, car, le samedi, septième jour du mois de Djoumadâ-premier, il fut destitué et eut pour successeur le même Nedjânesi, qu'il avait remplacé peu auparavant. L'année suivante, le lundi, septième jour du mois de Rebi-second, il fut revêtu d'une robe d'honneur, et nommé inspecteur des fondations pieuses ناظر الاحباس (10), après la mort de Schems-eddin-Ebn-albennâ. Mais l'année n'était pas écoulée qu'il reçut sa destitution, le qua-

(1) Man. 684, fol. 12 r°.
(2) Fol. 22 v°; Sakhâwi, man. 690, fol. 100 r°.
(3) Man. 666, fol. 206 r°; m. 667, fol. 190 v°.
(4) Man. 684, fol. 24 r°.
(5) *Ib.*, fol. 24 v°.
(6) Fol. 28 r°; man. 690, fol. 100 r°.
(7) Man. 684, fol. 29 r°; man. 690, loc. laud.
(8) Man. 684, fol. 32 r°.
(9) Man. 684, fol. 42 v°.
(10) *Ib.*, fol. 53 v°; man. 690, fol. 100 r°.

torzième jour du mois de Dhou'lkadah, et eut pour successeur Nâser-eddin-Tannâhi, l'un des imams attachés à la personne du sultan (1). L'année 814 vit achever la construction d'un collége qu'avait fondé notre auteur (2). Cinq ans après (3), le même écrivain fut revêtu d'une *khilah*, et nommé *mohtesib* du Caire. Cette même année, il eut la douleur de perdre sa fille, nommée Hâdjar, qui était âgée de six ans (4). Il ne tarda pas à être destitué de ses fonctions, et appellé à celles d'*inspecteur des fondations pieuses* ناظر الاحباس (5). Bientôt un nouveau malheur vint le frapper : car, il vit mourir cette même année sa femme, nommée Omm-alkhaïr (6). L'année suivante (7), l'auteur se trouvant à Damas, y tint des conférences et y donna des leçons sur la littérature et les sciences. Il composa un commentaire sur l'ouvrage de Tahawi (8). Au commencement du règne du sultan Melik-Mouwaïad-Scheïkh, il fut disgracié et appliqué à la torture. Mais bientôt après, il devint un des familiers de ce prince, qui l'attacha comme professeur de la science des traditions, à la grande mosquée qu'il venait d'ouvrir. C'était auprès du sultan qu'il passait les nuits durant lesquelles il devait résider dans le palais, savoir : quatre nuits de chaque semaine. Cette faveur dont il jouissait déplaisait au kadi Nâser-eddin-Ebn-albarezi, qui, à force d'intrigues, parvint à lui enlever les fonctions de *mohtesib*, et le fit remplacer par un homme ignorant. Cette disgrâce causa à notre auteur un vif chagrin. L'an 823 (9), il fit un voyage dans le pays de Karaman بلاد قرمان, qui fait partie de l'Asie-Mineure. Bientôt après, il retourna au Caire, accompagné d'un de ses frères, sur lequel je donnerai plus bas quelques détails (10). A son arrivée, il fut encore une fois nommé *mohtesib* du Caire (11). Sur ces entrefaites, il reçut de l'émir Tatar la mission de traduire en langue turque le traité de jurisprudence de Kodouri (12). Le sultan Melik-Dâher-Tatar, durant le peu de temps qu'il occupa le trône, se plut à combler l'auteur de témoignages de considération, attendu qu'ils avaient eu précédemment l'un avec l'autre des relations d'amitié.

L'an 826 (13), l'auteur fut mandé par le sultan Melik-Aschraf-Borsebaï, qui lui offrit la place d'inspecteur des fondations pieuses de l'Égypte, mais il refusa cet honneur. L'année suivante (14), il fut revêtu d'une pelisse formée de laine, carrée et doublée de petit-gris ; et l'an 828, il était encore une fois *mohtesib* de

(1) Man. 684, fol. 55 r° et v°.
(2) Man. 684, fol. 98 r°.
(3) Fol. 115 r°.
(4) *Ib.* v°.
(5) *Ib.*, *ib.*
(6) Fol. 120 r°.
(7) Fol. 127 r°.
(8) Fol. 133 r°.
(9) Fol. 142 r°.
(10) *Ib.* v°.
(11) Fol. 143 r°.
(12) Fol. 151 v°.
(13) Fol. 156 v°.
(14) Fol. 163 r°.

la ville du Caire (1). L'année suivante, le pain manquant dans les marchés, le peuple se souleva contre le *mohtesib*, fit pleuvoir sur lui une grêle de pierres, et le contraignit de se réfugier dans la citadelle (2). Il jouissait d'une grande faveur auprès du sultan Melik-Aschraf-Borsebaï. Il passait des nuits entières dans la société de ce prince, conversant avec lui, et lui lisant la chronique qu'il avait composée en langue arabe, et qu'il lui expliquait en turc. Il l'instruisait également des choses qui avaient trait à la religion. Melik-Aschraf disait quelquefois : « Si je n'avais près « de moi Aïni, mon islamisme ne serait pas parfait. » La mort de Siradj-eddin ayant laissé vacante la place de *scheïkh* du collége Scheïkhouniah, le kadi Zeïn-eddin-Tefheni mit tout en œuvre pour obtenir ce poste et le réunir aux fonctions de kadi. Il avait obtenu sa demande, et se préparait à monter au château pour revêtir la *khilah*. Sur ces entrefaites, le sultan résolut d'ôter à cet homme la place de kadi, pour la donner à Bedr-eddin-Aïni. Il dit à ce dernier, qui avait passé la nuit dans sa société. « Demain, prends un turban plus ample, et viens ici dès « le matin. » Il ne s'expliqua pas davantage sur cet article. Bedr-eddin ayant obéi à l'ordre du prince, fut nommé kadi des hanefis, le vingt-septième jour du mois de Rebi-second, l'an 829 (3). Destitué au commencement de l'année 833 (4), il fut réintégré dans les fonctions de *mohtesib* au mois de Redjeb de l'année 835 (5), et les occupait encore à l'époque de la mort de Borsebaï, je veux dire l'an 841. Toutefois, l'an 835, il avait quitté volontairement cette place, qu'il reprit ensuite (6). Il fut destitué au mois de Moharrem de l'année 842, sous le règne de Melik-Aziz, et fut remplacé par Ebn-aldeïri. Il se retira dans sa maison, entièrement livré à ses recherches, aux fonctions de professeur, et à la composition de divers ouvrages. Il conserva jusqu'à sa mort la place de professeur de traditions dans le collége Mouwaïadiah. Au mois de Schewal de l'an 846, il fut nommé *mohtesib* du Caire, en remplacement du scheïkh-Ali-Khorasâni. Mais sa destitution ne se fit pas longtemps attendre. Sévère dans l'exercice de ses fonctions, il punissait par des amendes pécuniaires. Si l'on refusait d'obéir à ses ordres, il faisait saisir les marchandises du délinquant, et les envoyait d'ordinaire à la prison pour être distribuées aux détenus. Il remplissait également la place d'inspecteur des fondations pieuses; mais il perdit ce dernier emploi le seizième jour du mois de Redjeb de l'an 853, et eut pour successeur Ala-ben-Akbars, qui avait beaucoup intrigué

(1) Man. 684, fol. 164 v°.
(2) Abou'lmahâsen, m. 666, fol. 206 r°.
(3) Man. 684, fol. 100 v°; man. 666, fol. 206 v°.
(4) Man. 666, fol. 219 v°.
(5) *Ibid.*, fol. 225 r°.
(6) *Id.*, *ibid.*

pour parvenir à son but, et fut universellement blâmé. Il exerçait aussi les fonctions de professeur de jurisprudence dans le collége Mahmoudieh; mais il résigna ce poste en faveur de Bedr-eddin-ben-Obaïd-allah : « Si je ne me trompe, « dit Sakhawi, personne avant lui n'avait cumulé les emplois de kadi, de *mohtesib* « et d'inspecteur des fondations pieuses. » Enfermé constamment chez lui, il se livrait uniquement à des recherches littéraires et à la composition de ses ouvrages, lorsque la mort vint le surprendre le mercredi, quatrième jour du mois de Dhou'lhidjah, l'an 855. Il fut enterré le lendemain, dans le *medreseh* (collége) qu'il avait fondé. Il eut pour successeur dans la place de *mouderris* (professeur) du collége Mouwaïadiah, Taki-eddin-Kalkaschendi. Bientôt après, Ebn-Akbars, inspecteur des fondations pieuses, ayant été destitué, fut remplacé par Zeïn-eddin-Abd-errahim, fils de Bedr-eddin-Aïni, et père de Schehabi-Ahmed, qui lui succéda par la suite. « Notre auteur, dit Sakhawi, était un « homme très-instruit, bien versé dans la connaissance de la grammaire, « de la langue arabe et d'autres sciences. Sa mémoire était ornée d'une foule de « faits historiques et d'observations grammaticales, dont il faisait constamment « un emploi heureux. Il ne se fatiguait jamais de lire et d'écrire. Il copia de sa « main quantité d'ouvrages, et en composa plusieurs. Sa plume était encore su- « périeure à son style. Son écriture était de la plus grande beauté, et il joignait à « cet avantage une célérité prodigieuse : si ce que l'on dit est vrai, il copia, dans « l'espace d'une seule nuit, un exemplaire de l'ouvrage de Kodouri. L'ayant com- « mencé au coucher du soleil, il le termina au moment où cet astre montait sur « l'horizon. Il fit construire un collége attenant à sa maison, au voisinage de la « mosquée *Azhar*, dans la rue de Kotamah. Il y établit une *khotbah* (prédication), « attendu, comme je l'ai entendu dire, qu'il professait ouvertement sa répugnance « à faire sa prière dans la mosquée *Azhar*, parce que cet édifice avait été fondé « par un *râfedi* (schiite) qui maudissait les compagnons du *prophète*. Il rendait « des décisions juridiques et donnait des leçons. Il joignait au commerce le plus « aimable une humilité sincère, son nom était devenu célèbre, sa réputation s'é- « tendait au loin, et des hommes savants de toutes les sectes venaient profiter de « ses instructions. »

Bedr-eddin-Aïni commenta un grand nombre d'ouvrages, savoir (1): 1° le *Sahih* de Bokhâri. Ce commentaire, qui portait pour titre : *Omdat-alkâri* عمدة القارى (L'appui du lecteur), se composait de vingt et un volumes; 2° *Maâni-alathar*

(1) Man. 690, fol. 101 r° et v°.

معانى الاثار (Le sens des paroles remarquables de Tahâwi), en dix volumes; 3° une portion des *Sunen* d'Abou-Daoud, en deux volumes; 4° une portion considérable de la *Vie du Prophète* السيرة النبوية d'Ebn-Hescham, sous le titre de *Keschf-allithâm* كشف اللثام (L'enlèvement du voile); 5° le *Kelem-taïb* الكلم الطيب d'Ebn-Timiah; 6° le *Tohfet-almolouk* تحفة الملوك (Le don des rois); le *Kenz* الكنز (Le trésor); il donna à son travail le titre de *Remz-olhakaïk-fi-scharh-Kenz-aldakaïk* رمز الحقايق فى شرح كنز الدقايق (L'indication des vérités, concernant l'exposition du trésor des idées subtiles); 8° le *Tohfah* et le *Hedaïah*, en onze volumes; 9° le *Bihar-zâkhirah* (Les mers enflées), composé par son maître, deux volumes. Cette explication avait pour titre : *Bedr-Zâher* البدر الزاهر (La pleine lune brillante). 10° Les témoignages cités dans les diverses explications de l'*Alfiiah*. Ce commentaire forme deux ouvrages, un plus considérable, en deux volumes, et un moins étendu, en un seul tome. Ce dernier est le plus célèbre; c'est celui dont les hommes de mérite invoquent le plus souvent l'autorité; 11° le *Merah-alarwah* مراح الارواح (Le repos des âmes). Ce commentaire, qui portait le titre de *Mellah-alarwah* ملاح الارواح (Le matelot des âmes), fut le premier écrit de l'auteur, qui le composa à l'âge de dix-neuf ans; 12° les العوامل المابة (Les cent régents) d'Abd-alkâher-Djordjâni; 13° le poëme de Sâwi, sur la prosodie العروض; 14° le traité de prosodie العروض d'Ebn-alhâdjeb ابن الحاجب. Il abrégea les *Fetawi-Dahiriah* الفتاوى الظهيرية (Les décisions juridiques de Dahir), et le *Mohit* المحيط en deux volumes. Il commenta le *Taudih* التوضيح (L'éclaircissement) et l'explication de Djarberdi, sur la conjugaison. Il rédigea des développements utiles sur le commentaire du *Lobab*, sur la grammaire, le *Tedhkirah-nahwiah* (avis grammatical), une introduction مقدمة à la conjugaison, et une autre à la prosodie. Il composa les *Vies des Prophètes* سير الانبياء, une grande histoire en dix-neuf volumes, et une moyenne, en huit, dont il rédigea ensuite un abrégé. Il écrivit l'histoire des Cosroës, en langue turque, *Tabakat-alschoara* طبقات الشعراء (Les classes des poëtes); *Tabakât-alhanefiah* طبقات الحنفية (Les classes des Hanefis); le *Moadjam* (histoire par ordre alphabétique) de ses scheïkhs, en un volume; *Rihal-altahâwi* (Les voyages de Tahâwi), en un volume; un abrégé de la chronique d'Ebn-Khallikan. Il est également auteur d'un ouvrage, en huit volumes, sur les prédications et les questions subtiles. Il lui donna pour titre *Meschârih-assodour* مشارح الصدور (La dilatation des poitrines); mais, dit Sakhâwi, ainsi que je l'ai vu, d'après l'exemplaire autographe, l'ouvrage portait également le titre de *Zein-alme-*

djâlis زين المجالس (L'ornement des conférences); un autre traité sur les *Questions rares* النوادر; le *Sirat-almouwaïad* سيرة المويد (La vie de Mouwaïad), en vers et en prose; *Sirat-alaschraf* سيرة الاشرف (La vie d'Aschraf); *Tedhkirah-Moutanouiah* (Le mémorial varié); des additions sur le *Kaschschâf*, sur le commentaire d'Abou-'l-leïth et celui de Bagawi. « Ayant écrit prodigieusement, dit Sakhâwi, et copié les « récits de ses devanciers, il a souvent dans son histoire, ainsi que j'ai eu occasion « de le reconnaître, commis des erreurs de noms : il se trompe aussi fréquem- « ment, sur l'article des généalogies; lorsque le nom d'un homme s'accorde avec « celui de son père, il lui arrive quelquefois de supprimer un des deux noms; « quelquefois même, il omet le nom de celui même dont il écrit l'histoire. Il « composa aussi un grand nombre de vers, bons ou mauvais. »

De tous les ouvrages de Bedr-eddin-Aïntabi *ou* Aïni, nous possédons seulement un volume, qui fait partie de son *Histoire,* et contient, sous la forme d'un journal, le récit des événements dont l'Égypte et la Syrie avaient été le théâtre, depuis l'an 799 de l'hégire jusqu'en 832. Le volume, de format in-4°, se compose de cent quatre-vingt cinq feuillets. Nous ignorons s'il appartient à la grande histoire, ou à l'histoire moyenne, ou enfin à l'abrégé de cette même histoire. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette chronique présente une particularité remarquable. Deux personnes y sont constamment nommées, comme ayant coopéré à la rédaction de l'ouvrage; je veux dire l'auteur lui-même, مولّفه, et l'écrivain ou rédacteur كاتبه ou مسطّره, Schehab-eddin-Ahmed, frère de l'auteur. Il paraît que celui-ci se chargea, peut-être pour cette dernière partie seulement, de revoir et de compléter le travail de son frère; car il parle souvent de lui-même à la première personne. Il nous apprend que, dans l'année 776, il était voisin de la puberté, et atteignait l'âge de raison (1). Parlant du scheïkh Iousouf (2), fils du scheïkh et kadi Scherf-eddin-Mousâ-ben-Bedr-eddin-Mohammed-Kharbeti, plus connu sous le nom de Djemâl-eddin-Malati, il ajoute : « Ce fut un de mes scheïkhs, dont « j'ai pris les leçons, et sous la direction desquels j'ai fait des lectures. » Nommant le scheïkh Mohammed-ben-Ahmed-Abtini (3), il dit : « Ce fut lui qui m'en- « seigna l'office ecclésiastique الذكر, et me revêtit du *khirkah* (l'habit religieux), « tel que le prescrit la règle des sofis. Je reçus de lui une attestation écrite de sa « main. » Puis il ajoute (4) : « Je reçus également des leçons de mon frère, le « scheïkh et kadi Bedr-eddin-Mahmoud, auteur de cet ouvrage. » Schehab-ed-

(1) Man. 684, fol. 63 v°.
(2) Fol. 48 v°.
(3) Fol. 49 v°.
(4) Fol. 50 r°.

din-Ahmed, se trouvant au Caire, l'an 788, y étudia le *Sahih* de Bokhâri (1). Il retourna ensuite à Aïntab, sa ville natale. C'était là qu'il résidait, l'an 802 de l'hégire (2). Il s'y trouvait également l'année suivante. Voici les détails qu'il nous donne à ce sujet (3) : « L'an 803, je résidais dans la ville d'Aïntab, et je faisais « construire un bain situé dans la *rue des Jardins* حارة البساتين, près de la fon- « taine appelée *Aïn-albenat* عين البنات (la fontaine des filles), dans le voisinage de « ma maison, et qui devait porter le nom de *Hammam-alward* حمام الورد (le bain « de la rose). Les travaux n'étaient point achevés, lorsque je fus forcé de fuir, « pour échapper aux armes de Timur-lenk, et je me réfugiai à Alep avec ma fa- « mille. Tout ce que je possédais fut pillé, tant à Aïntab qu'à Alep. Dans cette « dernière ville, j'essuyai, comme les autres Musulmans, les tortures, les tour- « ments, les outrages d'un ennemi cruel. Toutefois, je pus sauver ma vie, mon « fils Kâsem et sa mère. Nous reprîmes le chemin d'Aïntab, nu-pieds, à moitié « nuds, rendant grâce à Dieu de ce qu'il nous avait préservés de la mort, et con- « servé la santé du corps et de l'esprit. Du reste, tout ce qui nous appartenait « avait péri pour la cause de Dieu. Le bain resta en ruines. » Ce n'était pas le terme des maux que l'écrivain avait à redouter. Une nouvelle attaque de l'ennemi vint renouveler ses dangers et ses alarmes. Lui-même nous raconte, en ces termes, les faits qui le concernent (4), et qui, après de longues années, étaient encore bien présents à sa mémoire. « Moi, Ahmed-ben-Ahmed-Aïntabi, je « demeurais à Aïntab, dans la *rue des Jardins* حارة البساتين. Je pris la fuite, avec « ma femme et mes enfants, la nuit même où les soldats de Timur-lenk envahi- « rent pour la seconde fois la place. Je portais sur une épaule mon fils Kâsem, « et sur l'autre, une bourse longue et mince. Ma femme, la mère de Kâsem, por- « tait Isa, frère de celui-ci. Nous marchions, à pied, au milieu d'une nuit obscure, « ayant la pluie qui tombait sur nos têtes. Nos amis, nos voisins, nous accom- « pagnaient, dans une situation analogue à la nôtre. Arrivés à une montagne « nommée *Djebel-Souf* جبل صوف, nous nous y arrêtâmes trois jours, mangeant « du pain sans sel, et des aliments sans viande. Nous étions dans l'état le plus « triste et le plus misérable, lorsque, grâce à la protection de Dieu, nous ap- « prîmes que les soldats de Timur-lenk avaient évacué Aïntab. Nous nous le- « vâmes aussitôt, nous quittâmes la montagne de Souf, et retournâmes à la

(1) Fol. 67 v°.
(2) Fol. 33 r°.
(3) *Id.* fol. 36 r°.
(4) Fol. 42 r°.

« ville. » Mais, ajoute l'auteur, « je ne pus pas séjourner longtemps dans ma pa-« trie, à cause de la cherté des vivres et de l'insolence des Turcomans. Je partis « pour le Caire, afin de rejoindre mon frère, le kadi Bedr-eddin-Mahmoud, au-« teur de cette histoire. Arrivé dans cette ville, je m'établis, avec le peu d'effets « que j'avais apportés, dans une boutique de marchand de toile, qui faisait par-« tie du marché des étoffes سوق الشرب. Dieu m'accorda une fortune considé-« rable, en dédommagement de celle que j'avais perdue, lors de l'expédition de « Timur-lenk. Et, depuis cette époque, j'ai constamment habité le Caire. » L'an 819, il eut un songe, dont il a pris soin de nous conserver le souvenir et les détails (1). L'an 822, il se trouvait à Damas (2). L'année suivante (3), il reprit la route du Caire, accompagnant son frère, qui venait de faire un voyage dans le pays de Karaman. De là, il retourna à Damas, puis au Caire. L'an 829 (4) il fut nommé *kadi-alkodat* (kadi suprême) de la secte des hanefis. L'année suivante (5) il fut chargé d'écrire une lettre, au nom du sultan Melik-Aschraf-Borsebaï.

OBSERVATIONS SUR QUELQUES VILLES DE LA PALESTINE ET DE LA SYRIE.

Mon intention, comme on peut bien croire, n'est pas de donner ici une description complète de la Palestine et de la Syrie. De bons ouvrages ont été publiés sur cette matière. D'ailleurs, il faudrait, pour réaliser ce plan, écrire un volume entier; et je dois me réduire à un petit nombre de pages. Je me bornerai donc à recueillir, sur plusieurs villes et autres lieux des deux provinces, quelques remarques plus ou moins étendues.

SUR LA VILLE DE GAZA ou GAZAH.

Une des villes les plus méridionales de la Palestine était celle de Gaza. Cette place, dont l'existence remonte à la plus haute antiquité, portait, en hébreu, le nom de עַזָּה *Azza*, c'est-à-dire *forte*. Elle était une des cinq satrapies des Phi-

(1) Fol. 119 v°.
(2) Fol. 140 v°.
(3) Fol. 142 v°.
(4) Fol. 174 v°.
(5) Fol. 180 v°.

listins. On sait que, dans la suite, elle opposa aux armes d'Alexandre une résistance désespérée, et que ce fut seulement après un siége de deux mois qu'elle tomba au pouvoir de ce conquérant (1). Après la mort d'Alexandre, cette place, ainsi que celle de Joppé, fut prise par Antigone (2). Ptolémée, après avoir vaincu Démétrius-Poliorcète, s'empara de la ville de Gaza (3). Mais, bientôt après, ayant reçu la nouvelle de la marche d'Antigone, il évacua la Syrie, et fit démolir les places principales, au nombre desquelles était Gaza (4). Elle fut assiégée par Jonathas, frère de Judas-Machabée, et contrainte de signer avec lui un traité de paix et d'alliance (5). Alexandre-Jannée, s'en étant rendu maître, après une longue résistance, la fit entièrement détruire (6). Gabinius releva les ruines de cette place (7). Auguste ajouta aux états que possédait Hérode, Gaza, Joppé et d'autres villes (8). Après la mort d'Hérode, Archélaüs eut sous sa dépendance, entre autres villes, celle de Gaza (9).

Strabon fait mention du port des Gazéens. Puis, il ajoute : « A sept stades « au-dessus de ce lieu est la ville, jadis célèbre, qui fut ruinée par Alexan-« dre, et qui est restée déserte (10). » Suivant Arrien (11), la distance qui sépare Gaza de la mer est d'environ vingt stades. Le port de Gaza, dont Strabon vient de faire mention, était le lieu nommé Μαϊοῦμα *Maïuma*, dont le nom semble appartenir à la langue égyptienne, et offrir les deux mots ⲙⲁ ⲓⲟⲙ (lieu maritime). Sous le règne de l'empereur Constantin, cette ville qui avait montré pour l'idolâtrie le plus vif attachement, se convertit tout à coup, et prit le nom de *Constantia*. Elle avait un évêque distinct de celui de Gaza (12). Quoique la religion chrétienne eût fait dans ces deux villes de grands progrès, cependant une partie des habitants montrait un attachement opiniâtre pour le culte des idoles. On lit dans l'*Histoire* de Sozomène (13) que la popula-

(1) Arriani, *Expeditio Alexandri*, pag. 173 et suiv., ed. Raphel.; Diodori Siculi, *Bibliotheca historica*, lib. XVII, cap. 48, t. VII, p. 346, ed. Bipont.; Curtii, *De rebus gestis Alexandri Magni*, lib. IV, cap. 6, p. 197, ed. Snakenburg.

(2) Diodor. Sicul., l. XIX, c. 59; t. VIII, p. 329.

(3) Diodor. Sicul. l. XIX, c. 84, t. VIII, p. 390.

(4) Lib. XIX, cap. 93, t. VIII, p. 407.

(5) Josephi *Antiquitates judaicæ*, l. XIII, c. 5, t. I, p. 647, ed. Havercamp.

(6) Cap. 13, p. 670.

(7) *Antiquit. jud.*, l. XIV, c. 5, p. 691.

(8) Lib. XV, c. 7, p. 761.

(9) Lib. XVII, c. 11, p. 862.

(10) *Geographia*, lib. XVI, p. 759.

(11) Loc. laud. p. 174.

(12) Euseb. *Vita Constantini*, lib. IV, cap. 38. Sozomen. *Histor. ecclesiast.*, lib. II, cap. 5, p. 450; l. V, c. 3, p. 597, 598, ed. Vales.; *Oriens christianus*, t. III, col. 622 et seqq. Sur les évêques de Gaza, v. *ibid.* col. 603 et seqq.

(13) Lib. VII, c. 15, p. 725.

tion de Gaza et de Raphia combattit avec acharnement, pour la conservation de ses temples. Le même écrivain nous apprend (1) que deux frères, Zénon et Ajax, qui s'étaient établis à Maïuma, sous le règne de Théodose, soutinrent de longues luttes contre les payens. Dans la *Vie de saint Hilarion*, écrite par saint Jérôme, il est plusieurs fois mention des deux villes de Gaza, de Maïuma, et de la population idolâtre qui s'y trouvait en grand nombre (2). Ce fut à Maïuma que saint Hilarion fut inhumé (3). Moschus (4) parle du monastère de l'abbé Dorothée, qui était situé dans le voisinage de ces deux villes. A Gaza, ou dans les environs, étaient le monastère de l'abbé Cyrus, et celui de l'abbé Siridon (5). L'abbé Irénée habitait également un couvent voisin de Gaza (6). On lit dans les *Actes* de saint Bacchus le jeune (7), que le père de ce saint, qui vivait sous le règne de Constantin et d'Irène, habitait la ville de Maïuma, située près de Gaza, à deux stations de Jérusalem. Sur les médailles de la ville de Gaza, on peut voir Eckhel (8), Sestini (9), Pellerin (10), Rasche (11), et M. Mionnet (12).

L'auteur du *Mesalek-alabsar* (13) nous donne, sur ce lieu, les détails suivants : « Gazah est une ville, située entre l'Égypte et Damas. C'est là que fut inhumé « Hâschem-ben-Abd-Menaf, et elle a donné naissance à Schaféï. Ses édifices sont « construits en pierre et en chaux, et très bien bâtis : elle est placée sur « une colline élevée, à environ un mille de la mer de Syrie. L'air y est parfaite- « ment sain. Le vin que l'on y boit pur facilite la digestion, mais n'a pas une « saveur agréable.

« Les habitants boivent de l'eau de puits. La ville a un réservoir destiné à re- « cevoir la pluie. Les eaux de l'hiver s'y conservent, mais deviennent trop pe- « santes. On recueille, sur le territoire de cette ville, un grand nombre de fruits, « parmi lesquels les raisins et les figues tiennent le premier rang. On y voit un « *maristan* (hôpital), bâti par le sultan aujourd'hui régnant. Puisse Dieu récom- « penser ce prince : car c'était là l'édifice qui pouvait être le plus nécessaire pour

(1) Lib. VII, c. 28, p. 751.

(2) Ap. *Vitæ patrum*, p. 75, 76, 77, 79, 83.

(3) *Ibid.*, p. 85.

(4) *Pratum spirituale. Ibid.* p. 912.

(5) *Joannis eleemosynarii vita*, p. 192, 198.

(6) *Pratum spirituale*, p. 877.

(7) *Christi martyrum lecta trias*, p. 66.

(8) *Doctrina numorum veterum*, t. III, p. 448 et seqq.

(9) *Classes generales, seu moneta vetus*, p. 152.

(10) *Recueil de médailles de peuples et de villes*, t. II, p. 237 et suiv.

(11) *Lexicon universæ rei numariæ*, t. II, pars prima, col. 1328 et seqq.; *Supplementa*, tom. II, col. 1195 et seqq.

(12) *Descriptions des médailles antiques, grecques et romaines*, t. V, p. 535 et suiv.

(13) Man. arabe 583, fol. 227 r° et v°.

« les voyageurs. De nombreux *medreseh* (colléges) et tombeaux, embellissent cette « place. C'est un gouvernement important, qui a une garnison, composée de trou- « pes régulières, d'arabes et de turcomans. Son territoire est resserré entre la « mer et le désert. Il confine, du côté du midi, aux solitudes où errèrent les enfants « d'Israël. Il offre des champs cultivés, et de nombreux bestiaux. On y trouve « réunis des nomades et des habitants qui ont une demeure fixe. La popula- « tion se compose de diverses tribus, ennemies les unes des autres, et qui, si « elles n'étaient contenues par la crainte que leur inspire le souverain, se livre- « raient à des hostilités continuelles. » Suivant l'auteur de l'*Histoire de Jérusalem* (1) : « Parmi les villes qui avoisinent Jérusalem, Gazah est une des plus grandes. « Elle a donné naissance à Salomon, fils de David. Elle est une place frontière; car « elle se trouve à peu de distance de la mer. Son territoire est couvert d'arbres « nombreux et de palmiers. Tout autour de la ville règnent de vastes plantations « et des champs ensemencés. Elle produit des fruits de toute espèce. C'est une « des plus belles villes de la Palestine; elle a vu naître jadis quantité d'hommes « savants et vertueux. Elle a été la patrie de l'imam Mohammed-ben-Edris-Scha- « féï. Le lieu où il vint au monde est encore aujourd'hui connu, et l'on y va en pé- « lerinage. Quand cette ville n'aurait à la célébrité d'autre titre que d'avoir donné le « jour à Salomon et à Schaféï, cela suffirait pour sa gloire. » Au rapport de Khalil-Dâheri (2) : « Gazza غزّة (Gazah) est une belle ville, située sur un terrain uni, et qui « produit une grande abondance de fruits. On y trouve des mosquées, des collé- « ges, et de beaux édifices, dont la vue excite l'admiration. On la surnomme « *Dehliz-almulk* (le vestibule du royaume). Elle a un territoire étendu et de nom- « breux villages. Elle est la capitale d'une province considérable. » Suivant le témoignage du même historien (3), cette ville avait un relais pour la poste des pigeons, et un autre pour le transport de la neige en Égypte (4). L'auteur du *Diwan-alinschâ* nous donne sur Gazah un petit nombre de détails, qui sont visiblement extraits du *Mesâlek-alabsar* (5). Plus loin (6), il s'exprime en ces termes : « Gazah était jadis sous la dépendance du *naïb* de la Syrie, qui y plaçait des fonc- « tionnaires choisis par lui. Bientôt, ce canton forma un gouvernement séparé, et « fut soumis à un *naïb*, envoyé de la cour du sultan, et qui exerce son autorité « à la fois sur la côte maritime et sur les montagnes. Quelquefois, lorsque c'est un

(1) Man. arabe 713, p. 243.
(2) Man. 695, fol. 82 r° et v°.
(3) Fol. 238 v°.
(4) Fol. 240 r°.
(5) Man. 1573, fol. 87 r°.
(6) Fol. 152 v°, 153 r°.

« *commandant de l'armée*, il gouverne exclusivement les côtes de la mer. Le *naïb* « de Gazah se distingue des *commandants de l'armée*, en ce qu'il porte une robe « de dessus فوقانى, qui recouvre deux robes de soie unies الاطلسين ; et son diplôme « d'investiture تقليد est écrit sur les deux tiers d'une feuille, tandis que celui d'un « commandant d'armée n'a que les dimensions d'une demi-feuille. Il n'y a point « à Gazah d'autre émir-commandant, et la ville ne renferme point de forteresse. « On y compte, parmi les fonctionnaires militaires, 1° le *hâdjeb-kebir* (grand « hâdjeb); c'est un émir de *tabl-khânah*, qui souvent réunit à son titre celui de « *ostadar-aldiwan-alscherif* استادار الديوان الشريف (ostadar du conseil auguste). « L'*ostadar du conseil*, lorsqu'il forme un fonctionnaire séparé, est, la plupart du « temps, un *émir de dix*, qui reçoit un diplôme مرسوم écrit sur un tiers de « feuille. Les *mihmandar* sont au nombre de deux, et le principal est nommé « par le sultan. Le *nakib-alnokaba* (*nakib* des nakibs), qui répond au *nakib-al-* « *djeïsch* (*nakib* de l'armée), est également choisi par le prince. On voyait jadis, « dans cette ville, un *schad-aldawawin* (inspecteur des bureaux) et un *émir-akhor-* » *alberid* (chef des écuries de la poste); mais ces places ont cessé d'exister. Le « *wâli* de la ville et celui de la campagne sont tous deux à la nomination du « *naïb*. Gazah renferme, 1° un kadi schaféï, qui jadis était choisi par le *kadi-* « *alkodat* de Damas, mais qui maintenant est nommé immédiatement par le « prince. Son diplôme توقيعه est écrit sur un tiers de feuille. . . 2° un kadi hanéfi, « qui est sur le même pied que le précédent; 3° un kadi mâleki, dont le diplôme « a la forme ordinaire. Ce fonctionnaire et le kadi hanéfi, sont de création ré- « cente; 4° un *wakil-beït-almâl* (agent du trésor), qui reçoit un rescrit dans la « forme ordinaire; 5° un *mohtesib*, nommé par le *naïb*. Parmi les employés qui « remplissent les fonctions administratives الوظايف الديوانية, on compte : 1° Le « *kâtib-derdj* كاتب درج (secrétaire de la feuille), que l'on désigne quelquefois par « le titre de *kâtib-alinschâ* كاتب الانشاء. Son rescrit توقيعه est dans la forme « ordinaire; 2° le *nâder-djeïsch* (inspecteur des troupes). On y voyait jadis un « vizir, qui relevait de celui de la Syrie; mais cette place a été supprimée, et ses « fonctions ont été réunies à celles du *naïb*. »

L'an 13 de l'hégire (1), les arabes musulmans, commandés par Amrou-ben-alas, vinrent mettre le siége devant la ville de Gaza. L'an 672, un tremblement de terre se fit sentir à Gaza, à Ramlah, et dans les villes voisines (2). Suivant le témoi-

(1) Elmacini *Historia saracenica*, p. 19.

(2) Abou'lmahâsen, m. 663, fol. 30 v°.

gnage d'Abou'lmahâsen (1), ce fut le sultan Melik-Nâser-Mohammed-ben-Kelaoun, qui éleva Gazah au rang de gouvernement; il y établit un *naïb*, qui prit le titre de *Melik-alomarâ* (roi des émirs). Avant cette époque, Gazah était un simple bourg, qui faisait partie du territoire de Ramlah.

Au rapport de Makrizi (2), l'émir Alem-eddin-Sandjar-Djaouli, fut celui qui, d'après les ordres du sultan, rendit à Gazah le titre et les attributs d'une ville. Il y fit bâtir une magnifique mosquée *djami*, un beau bain, un *medreseh* (collége), destiné pour les *fakih* (jurisconsultes) schaféïs, un château, un *meïdan* (hippodrome), un *khan* où l'on était reçu gratuitement, un *maristan* (hôpital), à l'entretien duquel furent affectés des *wakf* importants, et qui fut placé sous l'inspection immédiate des gouverneurs de la place. Suivant le même historien (3) et Abou'lmahâsen (4), l'émir Iounes, qui périt de mort violente, l'an 791 de l'hégire, avait fait construire un vaste *khan* (hôtellerie), en dehors de la ville de Gazah. Ce lieu existe encore aujourd'hui, sous le même nom de *Khan-Younes* (5).

Suivant l'assertion de Makrizi (6) et d'Abou'lmahâsen (7), l'an 784 de l'hégire, Mouwaffik-eddin-Adjemi, l'un des sofis, du monastère de Scheïkhoun, fut nommé kadi des hanéfis, à Gazah. « Avant cette époque, dit l'historien, on n'a-« vait point vu, dans cette ville, un kadi de la secte d'Abou-Hanifah. » Sous le règne du sultan Melik-Dâher-Barkok (8), l'émir Akboga-Safawi, *naïb* (gouverneur) de Gazah, méditant une trahison, fut arrêté, envoyé à Karak, et remplacé par l'émir-Hosam-eddin-Ebn-Bâkisch. Bientôt après (9), la même place tomba au pouvoir de l'émir Ilboga-Nâseri, qui s'était révolté contre Barkok. Lorsque Nâseri, s'avançant pour combattre ce prince, fut arrivé à Gazah (10), Hosam-ed din-Bâkisch, gouverneur de la ville, sortit à sa rencontre, et lui offrit des présents et des vivres. Ce fut une des premières places dont Barkok s'empara (11),

(1) Man. 663., f. 106 v°.

(2) *Description de l'Égypte*, t. II, man. 798, f. 344 r°.

(3) *Ib.*, fol. 365.

(4) *Histoire d'Égypte*, m. 666, f. 35 r°.

(5) Volney, *Voyage en Syrie et en Égypte*, t. II, p. 219; Robinson, *Voyage en Palestine et en Syrie*, t. I, p. 25; *Histoire de l'expédition française en Égypte*, t. III, p. 317, 318; Scholz, *Reise*, p. 125, 126. MM. Irby et Mangles écrivent *Haneunis* (*Travels in Egypt and Nubia*, pag. 175). On lit *Cunianus* dans l'ouvrage de Quaresmius (*Elucidatio Terræ Sanctæ*, t. II, p. 926). Dans la *Relation de Helffrich* (*Beschreibung der reyss im Heylig land*, f. 385 v°), *Cannunis*.

(6) *Solouk*, t. II, m. 673, f. 138 r°.

(7) *Histoire d'Égypte*, m. 666, f. 3 r°.

(8) Abou'lmahâsen, *Histoire d'Égypte*, man. 666, fol. 9 v°.

(9) *Ibid.*, fol. 10 v°.

(10) Fol. 12 r°.

(11) *Ibid.*; fol. 32 v°.

au moment où il remonta sur le trône, l'an 792 de l'hégire (de J.-C. 1389). L'an 811, Gazah tomba au pouvoir de l'émir Naurouz, mais fut reprise bientôt après (1). L'an 833 (2), la peste régnait à Gazah et à Jérusalem. Abou'lmahâsen (3) fait mention de l'édifice appelé *Dar-anniabah* دار النيابة (la maison du gouverneur), situé dans la ville de Gazah.

La ville de Gazah se trouve plusieurs fois nommée dans l'*Histoire des Croisades*. Baudoin III, roi de Jérusalem, voulant tenir en bride la garnison égyptienne d'Ascalon, et arrêter les ravages que cette troupe belliqueuse exerçait journellement sur le territoire de Jérusalem et sur les routes qui y conduisaient (4), fit relever les ruines de Gazah, l'entoura de fortifications imposantes, et en confia la garde aux Templiers. Sous le règne d'Amaury (5), la ville fut prise par les troupes de Saladin, à l'exception de la citadelle. Richard, après avoir fait réparer les fortifications de cette place, la remit, comme auparavant, aux Templiers (6). Dans la trève que ce prince conclut avec Saladin, il fut stipulé que les villes de Gazah, d'Ascalon et de Daroum seraient démantelées (7). Les voyageurs du moyen âge, Baldensel (8), Frescobaldi (9), Sigoli (10) et Brocard (11), parlent de la ville de Gazah.

L'an 1767 de notre ère, Gazah se révolta contre les Turcs (12). Trois ans après, Ali-bey la fit occuper par un corps de cinq cents mamlouks (13). En 1776, cette ville, se trouvant dépourvue de munitions, se rendit sans résistance, à Mohammed-bey (14). Lorsque les Français, maîtres de l'Égypte, entreprirent leur expédition en Syrie, Gazah leur fut livrée, presque sans coup férir (15). On peut voir, sur ce qui concerne la situation moderne de cette ville, les relations de Volney (16), Robinson (17), Mangles et Irby (18), etc.

La description la plus complète qui ait été donnée de la ville de Gazah est

(1) *Histoire d'Égypte*, man. 666, f. 111 r°.
(2) *Id.*, f. 220 r°.
(3) Man. 666, f. 71 r°.
(4) Willermi Tyrii, *Historia hierosolymitana*, lib. XVII, p. 917.
(5) *Ibid.*, l. XX, p. 987.
(6) Jacobi de Vitriaco, *Historia*, p. 1123. Sanuti, *Secreta fidelium crucis*, p. 199.
(7) *Continuateur de Guillaume de Tyr*, c. 640.
(8) *Hodœporicon*, p. 340.
(6) *Viaggio in Egitto*, p. 134.
(10) *Viaggio al monte Sinaï*, p. 49 et suiv.
(11) *Descriptio Terræ sanctæ*, p. 186.
(12) *Voyage de Volney*, t. II, p. 17.
(13) *Id.*, t. I, p. 109.
(14) *Ib.* t. I, p. 127; t. II, p. 32.
(15) *Histoire de l'expédition française en Égypte*, t. III, p. 234.
(16) *Voyage en Syrie et en Égypte*, tom. II, pag. 214 et suiv.
(17) *Voyage en Palestine et en Syrie*, t. I, p. 24, 25.
(18) *Travels in Egypt*, etc., p. 178.

celle que l'on trouve dans les *Mémoires* du chevalier Darvieux (1). Le P. Mariano Morone da Maleo (2) nous offre des renseignements curieux sur les antiquités que l'on avait découvertes de son temps, dans des fouilles faites au bord de la mer, sur l'emplacement où avait existé le port de Gazah. Dans la relation du voyageur portugais Antonio Tenreiro (3), la ville de Gazah est désignée, comme chez plusieurs écrivains du moyen âge, par le nom de *Gazara*.

Abou'lmahâsen (4) fait mention d'un lieu nommé *Badous* بدعوس, situé dans la province de Gazah. L'auteur de l'*Histoire de Jérusalem* (5) nomme un bourg appelé *Adjouz* قرية عجور, placé dans le même canton. Abou'lmahâsen, dans le *Manhel-sâfi* (6), nous indique le village ou bourg de *Djedidah* الجديدة, situé près de Gazah خارج غزّة. L'historien de Jérusalem (7) atteste que le bourg de Iabna قرية يبنا, l'ancienne Jamnia, dépendait du gouvernement de Gazah. Il parle (8) du bourg de *Barbara* قرية بربرا, situé dans le gouvernement de Gazah, non loin d'Askalân (Ascalon). C'est là, si je ne me trompe, le même lieu que les chroniqueurs du moyen âge, Albert d'Aix (9) et Sanuto (10), désignent par le nom de *Castellum Beroart*, et qu'ils placent, l'un à deux milles, l'autre à dix milles d'Ascalon. La première assertion est la seule véritable. En effet, M. Scholz (11), qui a retrouvé le bourg de Barbara, nous apprend qu'il est à cinq heures de marche de Gazah. M. Poujoulat parle aussi du village de Barbara (12).

L'histoire de Jérusalem (13) fait mention du canton d'*Amouriâ* ارض عموريا, qui faisait partie de la province de Gazah. Elle désigne (14) *Tel-lassâfiah* تلّ الصافية (la colline de Sâfiah), située à l'extrémité du gouvernement de cette ville. Ce lieu se trouve plusieurs fois nommé dans la *Vie de Saladin*, de Boha-eddin (15). On lit dans le *Kitab-arraoudataïn* (16) que Saladin, étant arrivé à Ramlah, se mit en marche vers une de ses forteresses; et que, sur sa route, il rencontra la rivière qui baigne Tell-assafiah. C'est ce lieu que Guillaume de Tyr (17) nomme *Telle-saphi*

(1) Tom. II, p. 46 et suiv.
(2) *Terra santa nuovamente illustrata*, tome I, p. 473.
(3) *Itenerario*, p. 382.
(4) Man. 663, fol. 177 r°.
(5) Man. 713, p. 247.
(6) Tom. III, man. 749, f. 140 r°.
(7) Man. 713, p. 145.
(8) *Ib.*, page 282.
(9) *Historia hierosolymitana*, p. 349.
(10) *Secreta fidelium crucis*, p. 86.
(11) *Reise....*, p. 255.
(12) *Correspondance d'Orient*, t. V, p. 391.
(13) Pag. 409.
(14) Page 408.
(15) Pag. 229, 231.
(16) Manuscr. ar. 707 A, fol. 145 v°.
(17) *Historia*, lib. XV, p. 886.

id est *Collis clarus*. Au rapport du docteur Robinson, un beau village, situé sur une colline isolée près de Gazah, porte encore aujourd'hui le nom de *Safiyeh* (1). Il ne faut pas confondre cet endroit avec un autre nommé *Sâfiah* الصافية, qui, dans l'ouvrage de Khalil-Dâheri (2), est désigné comme ayant formé le premier relais pour la poste aux pigeons, qui se trouvait après Khalil (Hebron), en allant vers Karak. Plus bas (3), on lit que de Hebron on se rend à Djenba, à Zouwaïr, à Sâfiah, à Khafar, et enfin à Karak. Ce lieu existe encore avec le même nom, à l'extrémité méridionale de la mer morte (4). L'historien de Jérusalem indique le bourg de Adjlan قرية عجلان, placé entre Gazzah et Khalil (Hebron) (5). Le docteur Robinson trouva, dans le voisinage de Gazah, un tertre couvert de pierres, et qui porte le nom de *Ajlan* (6). L'historien de Jérusalem nomme le bourg de Madjdal-Hammâmah مجدل حمامة, situé au voisinage d'Askalan (Ascalon), dans la province de Gazah (7). C'est le même lieu que Volney désigne sous le nom d'*el-Majdal*, et qu'il place à trois lieues d'Ezdoud (8). Aujourd'hui on trouve encore, dans ces mêmes parages, à une demi-heure de distance de *Machdal* ou *Majdal*, un village appelé *Hamami* (9). Un autre lieu nommé *Zakah* الزعقة n'était pas éloigné de Gazah : car, suivant ce que nous lisons dans l'histoire d'Ahmed-Askalâni, un gouverneur de cette ville poursuivit un corps de rebelles jusqu'à Zakah إلى الزعقة (10). Khalil-Dâheri place ce lieu entre Kharoubah الخروبة et Rafah رفح, au midi de Gazah (11). L'auteur de l'ouvrage intitulé *Diwan-alinschâ* (12), place la frontière orientale de l'Égypte, entre Zakah الزعقة et Rafah. Il ajoute que cette frontière s'étend à l'occident, le long de la mer de Grèce البحر الرومي vers Rafah. Dans une marche d'armée décrite par l'historien Ahmed-Askalâni (13), on arriva d'Alarisch à Kharoubah, puis à Zakah الزعقة. Dans un passage de l'histoire d'Ebn-kadi-Schohbah (14), on lit ces mots : التقوا بين غزة و بدراس « Ils se rencontrèrent entre Gazah et Bedras. Ce dernier

(1) *The journal of the royal geographical Society*, t. IX, p. 303.
(2) Manuscr. arab. 695, fol. 238 verso.
(3) Man. 695, fol. 243 r°.
(4) Burckhardt, *Travels in Syria*, p. 391.
(5) Man. 713, page 314.
(6) *Journal of the geographical Society*, t. IX, p. 303.
(7) Page 278.
(8) *Voyage en Syrie*, t. II, p. 215.
(9) Michaud et Poujoulat, *Correspondance d'Orient*, t. V, p. 378.
(10) Tom. II, man. ar. 657, fol. 13 recto.
(11) Man. 695, f. 242 v°.
(12) Manuscr. 1573, fol. 82 v°.
(13) T. II, man. 657, fol. 189 v°.
(14) T. II, man. 687, fol. 158 recto.

lieu est le même qui, dans l'ouvrage de Khalil-Dâheri (1), est nommé *Beït-diras* بيت دراس. On peut voir la position de ce lieu sur la carte de M. Robinson. Dans le voyage de Helffrich (2), il est fait mention d'un lieu nommé *Sacca*, situé au midi de Gazah. Le P. Mariano Morono da Moleo (3) place Zacca à huit heures de marche d'Alarisch, et à quinze heures de Gazah. Abou'lfeda (4) indique un lieu nommé *Ansar* العنصر situé à l'extrémité de la province de Gazah.

Il existait une autre ville nommée *Tell-aladjoul* تل العجول qui, suivant l'assertion de Makrizi (5), d'Abou'lmahâsen (6) et d'Abou'lfeda (7), était située hors de la ville de Gazah ظاهر مدينة غزة. Ce fut dans ce lieu que Saladin avait convoqué la réunion de ses troupes (8). Melik-Adel, frère de ce prince, vint établir son camp dans le même endroit (9). Melik-Kâmel, marchant vers Damas, l'an 625 de l'hégire, se rendit à Tell-aladjoul, et envoya, de là, des corps de troupes vers Jérusalem et d'autres places (10). Ce prince, retournant en Égypte, vint camper à Tell-aladjoul (11). Cette ville était située plus au nord que Gazah : car nous lisons dans l'*Histoire* de Bedr-eddin-Aïntabi (12), que le sultan Melik-Nâser-Feredj étant arrivé à Gazah, un corps de troupes avancées rencontra les Syriens près de Tell-aladjoul, et que ceux-ci prirent la fuite, dans la direction de Ramlah. Suivant toute apparence, c'est le même lieu qui est nommé encore aujourd'hui El-Tell (la colline) (13). Cet endroit est plusieurs fois nommé dans l'*Histoire* de Makrizi.

Une ville plus célèbre, et située dans les mêmes cantons, était celle de *Daroum* داروم. Dans la *Vie de Saladin* de Boha-eddin (14), on lit partout *Daroun* الدارون; et la même leçon se trouve aussi dans le *Diwan-alinschâ* (15). Mais Aboul'feda (16), Makrizi, et d'autres auteurs, écrivent plus correctement *Daroum* داروم. Suivant le témoignage de Jacques de Vitry (17), *Darum* était une forteresse,

(1) Man. 695, fol. 243 r°.

(2) *Beschreibung der Reyse im Heylig land*, folio 385 v°.

(3) *Terra santa nuovamente illustrata*, tom. I, p. 469.

(4) *Annales*, t. V, pag. 222.

(5) *Solouk*, tom. III, m. 674, f. 18 r°.

(6) *Manhel-sâfi*, m. 750, f. 210 v°; *Histoire d'Egypte*, man. 666, fol. 73 v°.

(7) *Annales*, t. IV, p. 344.

(8) Bohadini, *Vita Saladini*, p. 115.

(9) Abulfedæ *Annales*, t. IV, p. 164.

(10) Makrizi, *Solouk*, t. I, p. 145.

(11) Hasan-ben-Ibrahim, f. 24 r°; *it.* 25 recto, 28 verso.

(12) Man. 684, fol. 30 v°.

(13) Volney, *Voyage*, t. II, p. 213.

(14) Pages 72, 227, 241.

(15) Manuscr. 1573, fol. 62 v°.

(16) *Annales*, t. IV, pag. 80.

(17) *Historia hierosolymitana*, p. 1070, *it.* 1123.

située à cinq stades de la mer, et à quatre stades de Gaza, vers le midi. Ce même historien, d'accord avec Guillaume de Tyr (1), explique le mot *Darum* par *Domus Græcorum* (la maison des Grecs); mais cette étymologie n'est nullement exacte: car, si la chose était vraie, on aurait écrit *Dar-arroum* دار الروم; et il vaut mieux, avec A. Schultens, reconnaître dans ce mot le terme hébreu *Darom* דרום, qui désigne *le midi*. Le voyageur Baldensel ou Boldensleve (2) nous apprend que le bourg de *Darum* était le dernier endroit habité qu'il rencontra sur sa route, lorsqu'il se rendait de Syrie en Égypte. On pourrait croire, d'après ces détails, et telle est l'opinion de M. Poujoulat (3), que Daroum était située au lieu où fut depuis construit Khan-Younes. J'avais d'abord partagé cette opinion; mais ensuite j'ai cru devoir y renoncer. En effet, les auteurs orientaux, qui parlent souvent de Daroum, et qui font ensuite mention de la construction du *Khan-Iounes*, ne disent nulle part que cet édifice fut placé dans cette même ville. Je suis plus porté à supposer que Daroum se trouvait au lieu où existe encore aujourd'hui un village appelé *El-Deïr*, situé à trois lieues au midi de la ville de Gaza, suivant le témoignage du P. Mariano Morone da Maleo (4). MM. Mangles et Irby (5) le désignent par le nom d'*Esdier*, et nous apprennent que l'on y trouve quelques vestiges d'antiquité. Dans la relation du comte Rudolph-von-Suchen, ce lieu est nommé *Dor* (6). Dans l'ouvrage de Marino Sanuto (7), le nom de Daroum est écrit régulièrement *Darum*. On lit *Dromum* sur la carte qui accompagne cet ouvrage. Nous apprenons de cet historien, ainsi que de Boha-eddin (8), que cette place avait été reconstruite et fortifiée par Richard Cœur-de-Lion. L'historien Raoul de Coggeshale (9) écrit Daron, et le continuateur de Guillaume de Tyr (10), *Daron, Darun, le Daron*. Avant de finir cet article, je dois faire observer que la ville de Daroum existait à des époques anciennes, antérieurement à la naissance du mahométisme. Car nous lisons dans le *Sirat-arresoul* (la Vie du prophète) (11),

(1) *Historia hierosolymitana*, l. XX, p. 986, 987.

(2) Hodœporicon, ap. Canisii, *Thesaur. monum. ecclesiastic.*, t. IV, p. 340.

(3) *Correspondance d'Orient*, t. V, p. 419.

(4) *Terra santa nuovamente illustrata*, t. II, p. 474.

(5) *Travels in Egypt*, etc., p. 178.

(6) *Beschreibung der Reyss in das Gelobte land*, f. 444 r°.

(7) *Secreta fidelium crucis*, p. 164, 199.

(8) *Vita Saladini*, p. 227.

(9) *De expugnatione Terræ Sanctæ*, ap. Martenne. *Veterum scriptorum amplissima collectio*, t. V, col. 559.

(10) *Ib.*, col. 584, 637, 640.

(11) Man. arabe 629, fol. 258 v°.

que Mahomet, peu de temps avant sa mort, ayant envoyé une armée dans la Palestine, recommanda au général de faire fouler par sa cavalerie les limites de Belka, de Daroum, et autres lieux de cette province امره ان يوطى الخيل تخوم البلقا والداروم من ارض فلسطين. Ce lieu se trouve également désigné comme un village, sous le règne du khalife Abd-elmelik-ben-Merwan (1).

On lit dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (2), que le sultan Melik-Nâser-Feredj étant parti de Gazah, et se dirigeant du côté de Ramlah, arriva, vers l'heure de midi, à un lieu nommé Djatin الجتين. Il semblerait que cet endroit avait conservé des vestiges du nom de la ville de Gath; mais, dans l'ouvrage de Khalil-Dâheri (3), on lit Habnin حبنين, et ce lieu se trouve placé sur la route qui conduit de Gazah à Ludd. J'ignore si ces deux lieux n'en font réellement qu'un. Je crois plutôt qu'il s'agit de deux endroits différents. Abou'lmâhasen (4) fait mention d'un lieu nommé *Sakkariah* السكرية, situé entre Hebron et Gazah.

SUR LA VILLE D'HEBRON.

La ville d'Hebron est une des plus anciennes villes dont l'existence soit constatée par l'histoire. Car, suivant le témoignage de Moïse, elle fut fondée sept ans avant Tanis; elle portait primitivement le nom de *Kiriat-Arba*. Hebron est souvent nommé dans les annales du peuple juif. Je n'ai pas besoin de transcrire, sur cette matière, les passages qui ont été recueillis par Quaresmius, Reland, Lequien, et d'autres écrivains plus modernes. Sous le règne de Constantin (5), une foire se tenait, dans le voisinage d'Hebron, sous le térébinthe de Mamré ou Mambré, au lieu où Abraham avait reçu la visite des anges. L'empereur, informé par sa mère que cette fête était accompagnée de pratiques superstitieuses et d'excès condamnables, donna ordre de détruire les idoles élevées dans cet endroit, et d'y construire une église.

Je ne m'arrêterai point sur ce sujet, attendu que les faits sont bien connus,

(1) Manuscr. 583, fol. 231 v°.
(2) Man. arab. 666, fol. 74 r°.
(3) Manuscr. arab. 695, fol. 243 r°.
(4) Man. 666, f. 154.
(5) Eusebius, *Vita Constantini*, lib. III, c. 52, 54; Sozomeni *Historia ecclesiastica*, lib. II, pag. 447, 448.

et je me hâte de passer aux détails que les auteurs orientaux nous donnent sur cette ville.

Au rapport de l'auteur du *Mesalek-alabsar* (2), « La ville de Khalil بلد الخليل était « jadis un champ ensemencé par Abraham. C'est une place qui n'a pas de murs, « et qui est située, par rapport à Jérusalem, à une distance d'environ une demi- « journée de marche ordinaire. Elle est enclavée entre des montagnes, de ma- « nière à n'être ni dans une plaine, ni dans une vallée. On ne saurait dire si « c'est un bourg ou le chef-lieu d'un canton. Sans l'avantage qu'elle a eu d'être « habitée par l'ami de Dieu (Abraham), on ne parlerait pas d'elle. Mais, grâce « aux bénédictions qu'a répandues sur elle le séjour de ce personnage auguste, « elle peut rivaliser avec toutes les contrées du monde. Bektemur, le djoukendar, « avant d'être promu au rang de *kâfil-almemalik* (vice-roi), amena dans cette « ville une source qui en était à quelque distance. J'ai vu cette eau qui coule « dans un aqueduc élevé, auquel on monte par un escalier d'environ vingt de- « grés. Le tombeau de Khalil (Abraham) est entouré d'un mur. Il se trouve « renfermé dans cette enceinte; mais on n'est pas bien sûr où est précisément « le lieu de la sépulture de ce patriarche. Dans l'espace qu'environne le mur, est « un souterrain qui passe pour contenir le corps d'Abraham, et dans lequel on « tient toujours une lampe قنديل allumée. De là vient cette expression usitée « chez le peuple: « le maître du souterrain et de la lampe. » Suivant l'auteur de l'*Histoire de Jérusalem* (1), Hebron حبرون est située vis-à-vis *Beït-almakdas* « (Jérusalem), du côté du midi. Son aspect est extrêmement agréable; elle a « une forme arrondie, et environne la mosquée sur ses quatre faces. Les cons- « tructions de cette ville sont récentes, et bien postérieures à l'édifice bâti par « Salomon, c'est-à-dire à la mosquée. En effet, à l'époque de notre Seigneur Khalil « (Abraham), la caverne se trouvait dans une plaine, et le lieu n'offrait aucun « édifice. Khalil (Abraham) résidait sous une tente, à Mamré, dans le voisinage « de la ville de Khalil, vers le nord. C'est un terrain qui offre encore une source « d'eau et des vignes. Les choses restèrent dans cet état jusqu'après la mort de « Khalil (Abraham) et de ses enfants. Dans la suite, Salomon fit bâtir le mur « qui environne les tours augustes. Bientôt des constructions s'élevèrent suc- « cessivement, et peu à peu, autour de cette enceinte, il se forma une ville. « Ainsi que je l'ai dit, elle enveloppe la mosquée des quatre côtés. Une partie

(1) Man. 583, fol. 224 v°, 225 r°.

(2) Man. arab. 713, fol. 244 v°, 245 r° et v°.

« de la ville est située sur le sommet d'une montagne; c'est celle qui s'étend à « l'orient de la mosquée, et porte le nom de *Baïloun* بيلون. (1) L'autre partie, qui « borne la mosquée à l'occident, est enfoncée dans une vallée. Les lieux placés « sur la hauteur dominent en général les parties basses. Les rues sont en partie « d'un abord facile, et en partie escarpées; les édifices sont, comme ceux de « Jérusalem, construits de quartiers de pierres de taille, avec des toîts en voûtes. « Les murs n'offrent point une brique, ni les toîts une pièce de bois.

« Les rues les plus remarquables sont les suivantes : *Haret-alscheïkh-Ali-* « *Bakkâ* (la rue du scheïkh Ali-Bakkâ); elle est séparée de la ville, dans la direc- « tion du nord; *Haret-alakrad* (la rue des Curdes), située sur une hauteur, au « pied de la montagne; *Haret-aldjebarinah* حارة الجبارينة (la rue des habitants de « Beit-Djebrin), appelée jadis *Haret-alfasatakah* حارة الفستقة (la rue des mar- « chands de pistaches); *Haret-almeschirafah* حارة المشيرفة; *Haret - alsewakinah* « حارة السواكنة; *Haret-alhadâbinah* حارة الحدابنة, qui comprend *Haret-annasâra* « حارة النصارى (la rue des Chrétiens); *Haret-alschaâbinah* حارة الشعابنة; *Haret-* « *râs-Kaïtoun* حارة راس قيطون, qui est séparée de la ville, du côté de l'ouest; *Haret-* « *addâriah* حارة الدارية dont fait partie *Haret-alkasarouah* حارة القصاروة; *Haret-al-* « *iehoud* حارة اليهود (la rue des Juifs); *Haret-alzadjadjin* حارة الزجاجين (la rue des « Verriers). Ces différentes rues, ainsi qu'il a été dit plus haut, entourent la mos- « quée : on en distingue deux principales, savoir : *Hâret-aldâriah* (la rue des Dâris), « située à l'occident de la mosquée. Elle renferme les marchés de la ville, et « tous les objets utiles; c'est la plus belle de toutes. 2° *Haret-alakrad* (la rue « des Curdes), placée à l'ouest de la mosquée. La ville offre bien d'autres rues; « mais je me suis contenté de mentionner les plus connues. Parmi les édifices, « le plus beau est le *zawiah* (couvent) du scheïkh Omar-Moudjarrad, situé « dans la rue des Curdes. Le *medreseh* (collége) Kaïmerieh, situé près de « la porte septentrionale de la mosquée, dans le voisinage de la source appelée « *Aïn-altawâschi* عين الطواشي (la source de l'eunuque). *Zawiat-almagaribeh* « زاوية المغاربة (le couvent des Magrebis), près de la même fontaine. La citadelle est « un château bâti par les Romains, et qui touche la mosquée, du côté de l'occi- « dent. C'est, dit-on, Melik-Naser-Hasan qui en a fait un *wakf*, et l'a convertie « en *medreseh* (collége). De notre temps, elle sert de logement à plusieurs « habitants de la ville. C'est dans son intérieur que se trouve le tombeau de

(1) Peut-être ce nom est-il une altération du mot grec Σπήλαιον.

« Joseph le Juste. Le *zawiah* (couvent) du scheïkh Ali-Bakkâ, situé dans la rue « du même nom. *Zawiat-alkawasimah* زاوية القواسمة (le couvent des Kâsémis), « situé dans le voisinage, doit son nom au scheïkh Ahmed-Kâsemi-Djoneïdi, l'un « des descendants d'Abou'lkâsem-Djoneïd, et qui a sa sépulture dans cet édifi- « ce. La mosquée, placée dans le quartier des *hasaris* خط الحصرية (marchands de « nattes), et des *rabbâbis* الربابين (fabricants de sirops); elle porte le nom de « mosquée d'Ebn-Othman, et elle est surmontée d'un minaret. C'est un lieu « révéré (1) وهو مانوس. Un *meschhed* مشهد (chapelle), situé au voisinage de la « porte de la mosquée, dans le quartier du *souk-algazl* (le marché au fil), sur le « bord de la fontaine du *Tawâschi* (l'eunuque). C'est là que se trouve le tom- « beau du scheïkh Iousouf-Nadjdjâr, homme célèbre pour sa vertu. Le *medreseh* « Fakhrieh, dans le voisinage de la rue *Schaâbinah*. Il est aujourd'hui abandonné. « Il est vraisemblable qu'il doit son nom au propriétaire de l'édifice appelé « *Fakhrieh*, situé à Jérusalem. Le *ribat-mansouri* الرباط المنصوري, placé vis-à-vis « la porte de la citadelle, qui a été construit et consacré à une destination pieuse « وقف, par Melik-Mansour-Kelaoun, l'an 679. Le *bimaristan* (l'hôpital) Man- « souri, construit par ordre du même prince, l'an 680.

« On voit dans cette ville un grand nombre de *zâwiah* زاوية (couvents), « savoir : 1° le *zâwiah* du scheïkh Ibrahim-Mezzi. Il est situé entre *Hâret-alakrad* « (la rue des Curdes), et *Hâret-aldâriah* (la rue des Dâris). Dans la rue des Cur- « des, est le *zâwiah* du scheïkh Abd-errahman-Azdcroumi; *zâwiat-albistamiah* « زاوية البسطامية, placé dans le voisinage de la mosquée de Djaouli, du côté du « nord; *zâwiat-alsemakiah* زاوية السماقية, situé auprès du *zâwiah* du scheïkh « Omar-Moudjarrad; la mosquée du scheïkh Beha-eddin-Wafaï; *zâwiat-Abi-Aka-* « *kah*; le *ribat* du Tawâschi (l'eunuque); *zâwiat-Scheikhoun*; *Ribat-Mekki*. Dans « le *Hâret - Ras-Kaïtoun* راس قيطون, qui est séparé de la ville, du côté de « l'occident, on trouve : 1° *zâwiat-alscheïkh-Ridwan* (le couvent de Scheïkh « Ridwan); 2° *zâwiat-alscheïkh-Khidr* (le couvent du Scheïkh Khidr); 3° *zâwiat-* « *alsalatikah* زاوية الصلاطقة, situé au voisinage de l'étang, et qui se trouve « enclavé dans le zâwiah-Adhemiah; 4° *zâwiat-arraï* زاوية الراى; 5° le *zâwiah* « du scheïkh Kehenbousch-Adhemi; 6° la mosquée de Masoud; 7° le *zâwiah* du « scheïkh Mohammed-Baïdah; 8° *zâwiat-almouwakki* زاوية الموقع (le couvent du « copiste); 9° le *zâwiah* du scheïkh Ibrahim le hanefi, et autres édifices. La *mos-*

(1) Voyez la note à la fin de cet article.

« *quée de Farounah* مسجد فرعونة est située dans *Hâret-aldadjdjadjin* (la rue des « marchands de volailles). Le *zâwiah* d'Abou-Kemal est hors de la ville. Le *ribat* de « Djemaïli الجماعيلي est dans la rue des Chrétiens. Le *zâwiah-alkhadrâ* زاوية « الخضرا est dans le voisinage du lieu d'ablutions de la mosquée. Le *zâwiah* « d'Anas الاعنص est dans la rue appelée *Hâret-alhadâbinah* حارة الحدابنة; le « *zâwiat-alkâderiah* زاوية القادرية est hors de la ville. L'édifice nommé *Kobbet-al-* « *zâhed* قبة الزاهد (la coupole du religieux), est placé entre la rue du scheïkh « Ali-Bakkâ et la ville. En dehors de la ville, (1) du côté de l'ouest, sur le sommet « d'une montagne, se trouve une mosquée appelée *Meschhed-alarbaïn* مشهد « الاربعين (le monument des Quarante), où, dit-on, reposent les corps de qua- « rante martyrs. On y vient en pélerinage, et c'est un lieu révéré موضع مانوس. « On voit dans la ville plusieurs sources, savoir, 1° *Aïn-altawâschi* عين الطواشي « (la source de l'eunuque), placée à la porte septentrionale de la mosquée, dans « le voisinage du marché. Elle sort de terre dans le bourg de *Madjdal-fasil* مجدل « فصيل, situé près de la ville de Khalil. Le produit de ce bourg est destiné à « l'entretien du canal de la source, et de son bassin, placé à la porte de la mos- « quée. On attribue cette fondation à l'émir Bektemur, le Djoukendar. Il a laissé « des descendants qui habitent le Caire, et qui ont conservé sur ce lieu un droit « de juridiction. Cette source est la plus belle et la plus abondante de toutes « 2° *Aïn-almesdjid* عين المسجد (la source de la Mosquée), qui se trouve près de « la porte où l'on bat le *Tabl-khanâh*. Elle prend naissance dans un lieu appelé « *Khallat-aloïoun* خلة العيون, situé dans le voisinage du *zâwiah* du scheïkh Ali- « Bakkâ; 3° *Aïn-Sârah* عين سارة (la fontaine de Sârah), placée en dehors de la « ville, au milieu de vignes. Sa source est tout près de son bassin. *Aïn-alsamikah* « عين السميقة qui prend naissance dans la vallée de Sârah. *Aïn-alhammâm* عين « الحمام (la fontaine des Bains), qui prend sa source dans la vallée de Toffah « وادي التفاح (la vallée des Pommiers), réunit ses eaux à celles de la fontaine « de Samikah, et sert à l'entretien des bains situés dans l'intérieur de la ville. La « source appelée *Aïn-habri* عين حبرى fut découverte, il y a environ vingt ans, « près du cimetière inférieur. Elle prend naissance au pied de la montagne, sur le « sommet de laquelle se trouve le *meschhed-alarbaïn*. Dans le voisinage du *zâwiah* « du scheïkh Ali-Bakkâ, est un puits formé par une source. Et, tout près de là, « se trouve un bassin (*sebil*), qui a été construit d'après l'ordre de l'émir Seïf-eddin-

(1) Page 246.

« Selar, *naïb-assaltanah* de l'Égypte et de la Syrie, par les soins de l'émir Ki-
« kaldi-Nedjmi, sous le règne de Melik-Nâser-Mohammed-ben-Kelaoun, l'an 702,
« à l'époque où fut bâti le minaret qui s'élève au-dessus du *zâwiah* du scheïkh
« Ali-Bakkâ.

« En dehors de la ville, dans le quartier des tombeaux destinés à la sépulture
« des morts musulmans, on voit, 1° le cimetière inférieur, qui est le plus ancien,
« et qui est situé à l'occident de la place, du côté de la rue *des Dâris*, dans le voi-
« sinage du *meschhed-alarbaïn;* 2° le cimetière appelé *Torbet-arras* تربة الراس
« (le tombeau de la Tête), situé à l'orient, vers la rue des Curdes; 3° un troisième
« cimetière, situé dans la rue du scheïkh Ali-Bakkâ, et qui porte le nom de *Mak-*
« *barat albaki* مقبرة البقيع. Quant aux vignobles الكروم, placés en dehors de
« la ville, ils l'environnent de toutes parts. Ils produisent des fruits de toute es-
« pèce, mais surtout des raisins. Ces vignes sont disposées comme celles de Jé-
« rusalem. Dans la plupart s'élèvent des palais solidement bâtis. Les habitants
« viennent là, chaque année, durant l'été, passer plusieurs mois. »

L'auteur ajoute (1) « que de Jérusalem à la ville de Khalil, la distance est
« d'environ deux *berid* (postes), qui équivalent à treize, ou suivant d'autres, à
« dix-huit milles. »

Le même écrivain (2) transcrit, au sujet de cette ville, un passage extrait
d'un livre sur *la prééminence de l'empire de l'islamisme* فى تفضيل مملكة الاسلام,
composé par Abou-Abd-allah-Mohammed-ben-Amed. . . . Mokaddesi, et conçu en
ces termes : « Habra حبرى est le bourg d'Abraham. On y voit un château
« considérable, qui, dit-on, est l'ouvrage des génies, et construit de larges
« pierres, ornées de peintures. Au milieu, est une coupole de pierres, con-
« struite depuis l'islamisme, qui recouvre le tombeau d'Abraham, celui d'I-
« saac placé sur le devant, et celui de Joseph, dans la partie postérieure. Cha-
« que prophète a, vis-à-vis de lui, sa femme. Cet édifice a été converti en mos-
« quée, et l'on a bâti tout autour des maisons qu'habitent ceux qui veulent y vi-
« vre en retraite. Des constructions l'entourent de tous côtés; et l'eau y arrive
« par un petit canal. Ce bourg, dans une étendue d'une demi journée, en tout
« sens, présente une suite non interrompue de villages, de vergers, de vignes,
« de plants de pommiers. La plus grande partie des fruits est portée en Égypte.
« Dans ce lieu, on exerce constamment l'hospitalité. On y voit des cuisiniers,
« des boulangers, des esclaves, chargés de servir à ceux des pauvres qui se pré-

(1) Pag. 248. (2) Page 27.

« sentent, des lentilles cuites dans l'huile, et d'en donner à ceux des riches qui « veulent bien le recevoir. Melik-Mouwaïad-Ismaïl, prince d'Alep, racontant dans « sa chronique les événements qui se sont passés durant l'année 513 (1), rapporte « que, cette année là, on découvrit le tombeau d'Abraham (Khalil) et de ses fils, « Isaac et Jacob, dans le voisinage de Jérusalem; que beaucoup de personnes » virent les corps de ces patriarches, qui s'étaient conservés sans altération; et « qu'auprès d'eux, dans la caverne, étaient rangées des lampes d'or et d'argent. « L'auteur ne dit point de quelle manière eut lieu cette découverte; ce qui peut « faire douter de cette relation. En effet, à l'époque indiquée, Jérusalem et la ville « de Khalil (Hebron) étaient au pouvoir des Francs. Les Musulmans n'y exer- « çaient aucune autorité; et l'on n'a jamais entendu dire que les Francs, à l'épo- « que de leur domination, permissent aux Musulmans l'entrée de ces places. » L'historien de Jérusalem (2) ajoute : « les Romains avaient ouvert une porte pour « pénétrer dans la caverne où reposaient les patriarches, et y avaient construit « une église; mais elle fut renversée par les Musulmans, à l'époque où ils s'em- « parèrent de la contrée environnante. »

L'auteur décrit, en ces termes, le tombeau d'Abraham (3) : « Ce lieu auguste, « qui est dans l'intérieur du mur de Salomon, a en longueur, dans la partie qui « regarde la Syrie, depuis le milieu du *mihrab*, placé près du *menber*, jusqu'au mi- « lieu du *meschhed* (monument), où se trouve le tombeau de notre seigneur Ja- « cob, quatre-vingts coudées, de celles qui sont en usage pour les travaux, moins « une petite différence d'une demi-coudée. Sa largeur, d'orient en occident, depuis « le mur où est percée la porte d'entrée, jusqu'au milieu du *riwak* (portique) oc- « cidental, où se trouve la tribune grillée شباك par laquelle on arrive au tom- « beau de notre seigneur Joseph, est de quatre-vingt cinq coudées, auxquelles il « faut ajouter une petite fraction d'un tiers ou d'une moitié de coudée. La me- « sure appelée *dhira-alamal* ذراع العمل (coudées des travaux) est celle dont on se « sert de nos jours pour mesurer les bâtiments. L'épaisseur سمك du mur, est « sur toutes les faces, de trois coudées et demie. Le nombre des assises مداميك « est de quinze, dans l'endroit qui a le plus d'élevation savoir près de la porte « de la citadelle, du côté qui regarde l'occident, vers la *kiblah*. Dans ce lieu,

(1) Le même fait se trouve rapporté, dans les mêmes termes, par Abou'lmahâsen (man. 671, fol. 264 v°).

(2) Page 25.

(3) Pag. 33.

« l'édifice s'élève au-dessus du sol à une hauteur de vingt-six coudées, et cela « sans compter la construction romaine, placée au-dessus du mur de Salomon. « Parmi les pierres qui forment la partie bâtie par Salomon, il en est une, « placée près du lieu du *Tabl-khanah*, qui a onze coudées de longueur. Chaque « assise de cette construction a de largeur environ une coudée deux tiers. Le « mur susdit est surmonté de deux minarets, d'une architecture extrêmement « gracieuse. L'un est placé à l'orient, dans le voisinage de la *kiblah*, l'autre à « l'occident, du côté qui regarde le nord.

« Cet édifice, renfermé dans l'intérieur du mur, et tel qu'il existe de notre « temps, sous la forme d'une mosquée, comprend un bâtiment voûté معقود, « qui occupe environ la moitié de l'espace renfermé dans le mur.

« Il se compose de trois nefs اكوار dont celle du milieu a plus d'élévation que « les deux qui lui sont contiguës, à l'occident et à l'orient. Le toît porte sur qua- « tre piliers, solidement bâtis. Au milieu de cet édifice voûté, sous la nef la plus « élevée, se trouve le *mihrab*, et, tout à côté, le *menber*, formé de bois, et d'un « travail aussi beau que solide. Il fut fabriqué, sous le règne de Mostanser-bil- « lah-Abou-Temim-Maad, le fatimite, khalife d'Égypte, par les ordres de Bedr- « Djemâli, qui gouvernait l'empire, pour décorer le *meschhed* d'Ascalon, ou, « suivant l'opinion des Fatimites, se trouvait déposée la tête de Hosaïn, fils « d'Ali-ben-Abi-Taleb. Le travail fut exécuté dans le cours de l'année 484, ainsi « que l'atteste une inscription gravée en caractères cufiques. Il est probable que « ce *menber* fut transporté et placé dans la mosquée de *Khalil* par les soins de « Melik-Nâser-Salah-eddin-Iousouf, à l'époque où ce prince fit démanteler Ascalon. « Il subsiste encore de nos jours. Vis-à-vis est l'estrade دكة des *muezzin* (crieurs), « soutenue par des colonnes de marbre d'une extrême beauté. Les murs de la « mosquée sont revêtus de marbre sur toutes les faces. Cette partie de l'édifice « fut construite par les ordres de Tenkiz, *naïb* (gouverneur) de la Syrie, sous le « règne de Melik-Nâser-Mohammed-ben-Kelaoun, l'an 732. Les tombeaux augus- « tes sont placés dans l'intérieur du mur. Sous l'édifice susdit, se trouve le tom- « beau de notre seigneur Isaac, auprès du pilier qui se trouve à côté du *menber*. « Vis-à-vis est le tombeau de Rebecca, femme d'Isaac, à côté du pilier oriental.

« Cet édifice a trois portes, qui conduisent sur le parvis de la mosquée. L'une « d'elles, celle du milieu, mène à la sépulture auguste où repose Khalil (Abraham). « C'est un lieu voûté, dont les quatre murailles sont revêtues de marbre. Dans « sa partie occidentale, on voit la chambre حجرة vénérable, dans l'intérieur de

« laquelle se trouve le tombeau qui passe pour renfermer Abraham-alkhalil.
« Vis-à-vis, du côté de l'orient, est le tombeau de Sarah, femme de ce patriarche.
« La seconde porte, qui regarde l'orient, est placée auprès de la porte du mur de
« Salomon, derrière le tombeau de Sarah. La troisième porte, qui regarde l'occi-
« dent, est derrière le tombeau d'Abraham. Tout à côté, se trouve le *mihrab* des ma-
« lekis. Cette porte conduit au *riwak* (portique), dont elle forme la seule ouver-
« ture. Le *mihrab* des malekis fut construit par les soins de l'émir Schehab-eddin-
« lagmouri, *nâder-alharameïn* (inspecteur des deux lieux sacrés) et *naïb-assaltanah*
« (gouverneur), sous le règne de Melik-Dâher-Barkok. Il fit ouvrir dans le mur de
« Salomon la tribune grillée شبّاك par laquelle on arrive au tombeau de notre
« seigneur Joseph. Il fit également construire les galeries اروقة à la place des cel-
« lules qui existaient dans cet endroit. Il y plaça sept lecteurs de l'Alcoran, et un
« *scheïkh* chargé de faire expliquer, dans l'espace de trois mois, les ouvrages de
« Bokhari et de Moslem. Ces travaux eurent lieu dans le mois de Ramadan de
« l'année 796. A l'extrémité de la cour renfermée dans l'enceinte du mur de Sa-
« lomon, du côté du nord, est le tombeau qui porte le nom de notre seigneur
« Jacob. Il est placé à l'occident, vis-à-vis celui d'Abraham. En regard de ce mo-
« nument, du côté de l'est, se trouve la sépulture de Lika (Lia), femme de ce
« patriarche. Le parvis صحن de la mosquée, cette partie qui est entièrement
« découverte, règne entre le tombeau de Khalil (Abraham) et celui de Jacob. Les
« coupoles qui surmontent les tombeaux où reposent, dit-on, Khalil (Abraham),
« Sarah sa femme, Jacob et Lika (Lia), son épouse, ont été, comme je l'ai appris,
« construites par les soins des Ommiades. Tout le terrain compris dans l'enceinte
« du mur, tant la partie abritée d'un toît, que la cour découverte, est pavée de
« carreaux qui remontent au temps de Salomon, et qui présentent un coup d'œil
« admirable, sous le rapport de la masse comme sous celui du travail.

« Au voisinage du tombeau de Khalil (Abraham), dans l'enceinte de l'édifice
« voûté, au-dessous du sol, est une caverne appelée *Serdâb* السرداب (le souter-
« rain), où se trouve une petite porte qui conduit au *menber*. Un des serviteurs
« الخدام attachés à une ville voisine descendit, il y a environ une année, dans ce
« souterrain, pour chercher un pauvre, privé de la raison, qui était tombé dans
« ce creux. Plusieurs eunuques s'introduisirent dans la même caverne et pénétrè-
« rent par cette porte, qui les conduisit au *menber* placé sous la coupole que sou-
« tiennent des colonnes de marbre, dans le voisinage de la maison destinée au
« *khatib* (prédicateur). Suivant ce que m'a rapporté un de ceux qui étaient des-

« cendus dans ce souterrain, il vit un escalier de pierre, composé de quinze degrés, « placé au bout de ce passage, du côté qui regarde la *kiblah*, et qui à son extrémité « est fermé par des constructions. Il est facile de voir que là était une porte qui « s'ouvrait auprès du *menber*, et par laquelle on pénétrait dans le souterrain. En « dehors du mur de Salomon, dans la partie qui regarde l'orient, est une mos- « quée d'une extrême beauté. Entre cet édifice et le mur de Salomon, s'élève le « *dehliz* (vestibule) qui est voûté, d'une forme allongée, et qui réunit à la magni- « ficence une majesté imposante. La mosquée et le vestibule ont été construits « par les soins de l'émir Abou-Saïd-Sandjar-Djaouli, inspecteur des deux villes « sacrées, et *naïb-assaltanah*. Cette mosquée prit le nom de *Djaouliah*. C'est un « édifice admirable, taillé dans une montagne. On assure que sur cet emplace- « ment était le tombeau de Judas; que Djaouli fit raser ce mausolée, creuser le « terrain, et le couvrit d'un toît et d'une coupole; celle-ci est soutenue par douze « piliers, qui s'élèvent au milieu de l'édifice. Le sol de la mosquée, les murs et « les piliers furent couverts de marbre. Des tribunes grillées en fer furent placées « à l'extrémité du bâtiment, du côté de l'ouest. La mosquée, dans sa longueur « qui regarde la Syrie, a quarante-cinq coudées, et sa largeur, d'orient en occi- « dent, est de vingt-cinq coudées. Les travaux de construction furent commencés « au mois de Rebi-second de l'année 718, et se terminèrent dans le mois du « même nom, l'an 720, sous le règne de Melik-Nâser-Mohammed-ben-Kelaoun. « Sur le mur est une inscription qui porte ces mots: « Sandjar a fait exécuter les « travaux uniquement à ses frais, sans y consacrer aucune somme prise sur les « revenus des deux villes sacrées. » Au voisinage de la mosquée Djaouli, du côté « de la *kiblah*, est une cuisine où l'on prépare le *haschischah* الحشيشة (repas pour « ceux qui sont en retraite dans la mosquée et pour les voyageurs. Sur la porte « de cette cuisine, chaque jour, après l'*asr* (l'après-midi), on bat le *tabl-khanah* « (tambour) au moment de la distribution du repas. Ce festin a quelque chose « d'admirable : les habitants de la ville et ceux qui arrivent y participent égale- « ment. Il consiste dans du pain que l'on fabrique chaque jour, et dont on fait « trois distributions. Le matin et après l'heure de midi, la distribution a lieu « pour les habitants de la ville. Après l'*asr*, les habitants et les voyageurs sont « admis indifféremment à y prendre part. La quantité de pain qui se fabrique « journellement s'élève à quatorze mille *raghif* (pains ronds), et va quelquefois « jusqu'à quinze mille. Les fonds assignés pour cet objet présentent une somme

« incalculable, et personne, riche ou pauvre, n'est exclu de ce repas. Près de la « mosquée, au lieu où se bat le *tabl-khanah* (le tambour), se trouvent les bâti- « ments destinés à la préparation du repas, et qui se composent de fours et de « moulins. C'est un vaste emplacement qui renferme trois fours et sept moulins. « Au-dessus sont les greniers, où l'on dépose le froment et l'orge. Ce lieu, tant « en haut qu'en bas, offre un coup d'œil admirable. Le froment qui y entre n'en « sort que sous la forme de pain. Quant à ce qui concerne la préparation du « repas, le nombre d'hommes qui y sont employés, les travaux qui ont lieu pour « moudre, pétrir le froment et le convertir en pain, pour la fabrication des us- « tensiles de bois et autres, tout cela forme un ensemble merveilleux, dont on « ne trouverait l'équivalent chez aucun souverain du monde. »

L'an 625 de l'hégire (1), Melik-Kâmel, étant arrivé dans la Palestine, envoya des gouverneurs à Nabolos, Jérusalem et Khalil (Hebron).

Nous avons vu plus haut, et le fait est encore attesté par Nowaïri (2), que le sultan Bibars étant allé visiter la ville de Khalil (Hebron), et ayant appris que les chrétiens et les juifs étaient admis, moyennant une contribution pécuniaire, à voir et à parcourir les monuments que cette ville offrait à leur vénération, leur en interdit formellement l'entrée. Makrizi (3) fait mention de la mosquée construite dans la ville d'Hebron الخليل par les soins de l'émir Djaouli. Nous apprenons de l'historien Hasan-ben-Omar (4) que dans l'année 713 de l'hégire (1313 de J.-C.), le sultan d'Égypte, Melik-Nâser-Mohammed-ben-Kelaoun, fit amener à Jérusalem l'eau d'une source qui coulait à Hebron مدينة الخليل. L'an 820, le sultan Melik-Mouwaïad-Scheïkh alla faire un pélerinage à Hebron الخليل (5) L'auteur de l'*Histoire de Jérusalem* parle du bourg de Hatman قرية الحطمان, situé en dehors de la porte de la ville de Khalil (6). Il atteste que dans l'intervalle qui sépare cette ville de Jérusalem (7), se trouve un bourg appelé Siir سعير, qui renferme une mosquée, dans l'intérieur de laquelle est, dit-on, le tombeau d'Esaü. «Comme le « fait, dit l'auteur, est répandu partout et passe pour constant, cet édifice est le « but d'un grand nombre de pélerinages. » Ce village de Siir est probablement celui que M. Poujoulat nomme *Siphir* (8). MM. Irby et Mangles (9) rencontrèrent sur la

(1) Hasan-ben-Ibrahim, fol. 24 r°.
(2) *Vie de Bibars* (man. d'Asselin, fol. 71 v°).
(3) *Description de l'Égypte*, man. 798, f. 344 r°.
(4) Manuscr. 688, fol. 143 v°.
(5) Abou'lmahâsen, man. 666, fol. 154 r°.
(6) Man. 713, p. 317.
(7) *Ib.* pag. 25 et 284.
(8) *Correspondance d'Orient*, t. V, p. 213.
(9) *Travels in Egypt and Nubia*, p. 342.

route de Hebron un village qu'ils nomment également *Sipheer.* Dans la géographie d'Abou'lfeda (1), la ville d'Hebron est désignée par le nom de *Beït-Hebron* بيت حبرون. Suivant Ebn-Haukal (2), « au midi de Bethleem est une ville appelée « *Mesdjid-Ibrahim* مسجد ابراهيم (la mosquée d'Abraham). Dans la mosquée où l'on « se réunit pour faire la prière se trouvent les tombeaux d'Abraham, d'Isaac et de « Jacob, rangés sur une ligne. Vis-à-vis la sépulture de chacun de ces patriarches est « celle de sa femme. La ville est située dans une vallée, entre des montagnes cou- « vertes d'arbres. Les arbres de cette montagne et de toutes celles de la Palestine, « sont des oliviers, des figuiers, des sycomores. Les autres fruits s'y trouvent en « moins grande quantité. Les Égyptiens prétendent que cette ville fait partie de « leur contrée. » Du reste, les détails que donnent sur Gazah les autres géographes orientaux, Abou'lfeda, Ebn-Batoutah, Edrisi, etc., n'ajoutent rien à ceux que j'ai recueillis. Guillaume de Tyr rapporte (3) que Baudouin, premier roi de Jérusalem, ayant fait une expédition dans le désert qui s'étend au midi de Jérusalem, dépassa la ville d'Hebron, où reposent, dit-il, les corps d'Abraham et des autres patriarches. Albert d'Aix, racontant le même événement (4), dit que Baudouin séjourna au château de S. Abraham, *castellum quod dicitur ad S. Abraham*, et y passa à son retour. Ce château n'est autre que la ville d'Hebron. Plus loin (5), on lit que les habitants d'Ascalon avaient formé le projet de surprendre le château de S. Abraham. Et ailleurs (6), que le roi Baudouin, s'étant avancé jusqu'à la mer rouge, revint à Jérusalem par la vallée d'Hebron et le fort de S. Abraham, *Præsidium S. Abrahæ.* On lit dans l'ouvrage intitulé *Historia hierosolymitana* (7) que Baudouin, se préparant à marcher contre la ville de Joppé, convoqua les chrétiens *de Hierusalem et de Sancto Abraham.* Il est clair que, dans tous ces passages, le château de S. Abraham représente la ville d'Hebron.

Baldensel, dans son *Voyage de la Terre sainte* (8), passa par la ville d'Hebron. Mais il ne put visiter les tombeaux d'Abraham et des autres patriarches, attendu, que l'entrée en était interdite aux chrétiens. Sigoli (9) resta un jour entier dans le même lieu. Frescobaldi (10) passa par la vallée d'*Abor* (Hébron) « où est, dit-il « la terre de S. Abram. » Et il donne quelques détails sur cette contrée. Breiden-

(1) *Tabula Syriæ,* p. 86.
(2) Manuscrit, pag. 57.
(3) *Historia hierosolymitana,* lib. X, pag. 781.
(4) *Historia hierosolymitana,* l. VII, p. 306, 307.
(5) Pag. 353.
(6) Pag. 376.
(7) Pag. 604.
(8) *Hodæporicon Terræ Sanctæ,* p. 345.
(9) *Viaggio al monte Sinaï,* p. 52, 79.
(10) *Viaggio in Egitto,* pag. 136-138.

bach (1) parle d'Hebron, de l'ancienne ville qui était complétement ruinée, de la nouvelle, autrement nommée le *Château de S. Abraham,* où se trouvaient les sépultures des patriarches. Il fait mention des aumônes abondantes que l'on distribuait près de ce monument. Hans Werli von Zimber (2) décrit la belle vallée où était située l'ancienne Hebron, et la nouvelle, appelée la ville de S. Abraham. Il parle de nombreuses boutiques de verrerie que renfermait cette ville. Il raconte les instances inutiles qu'il fit pour entrer dans la mosquée, où se trouve la caverne qui sert de tombeau à Abraham et aux patriarches de sa famille; il ajoute qu'on lui permit seulement de faire sa prière devant l'escalier de pierres qui conduit à cet édifice. Tuchern de Nurenberg (3), qui visita cette ville, ne donne sur elle que des détails bien connus. Il en est de même de Jean de Mandeville (4) et de Rudolph von Suchen (5). Baumgarten (6) fit le voyage de cette ville, et les détails qu'il donne s'accordent avec ceux que l'on trouve ailleurs. Cotovic décrit Hebron (7); mais il n'était point allé jusqu'à cette ville, et ce qu'il en rapporte lui fut indiqué par les frères mineurs de Jérusalem. Le prince Radzivil (8) ne put se rendre à Hebron. Et les voyageurs plus modernes, qui, comme le père Nau (9), le P. Mariano Morone da Maleo, Volney (10) et autres, ont donné quelques détails sur cette ville, n'ont fait, pour la plupart, que transcrire les renseignements que leur avaient communiqués d'autres personnes, sans avoir été à portée d'en vérifier par eux-mêmes l'authenticité. D'autres voyageurs, tels que Regnaut (11), Giraudet (12), Quaresmius (13), etc., et, dans ces derniers temps, MM. Irby et Mangles (14), ont réellement visité la ville d'Hebron. Il y a peu d'années, M. Poujoulat a fait un voyage à Hebron, et nous a donné une description exacte de tout ce qu'une pareille ville peut offrir à la curiosité d'un étranger instruit (15). Mais

(1) *Beschreibung der Reyss und Wallfahrt*, folio 74 r°, 101 r°.

(2) *Beschreibung der Wallfahrt zu dem Heyligen land*, fol. 155 r° et v°.

(3) *Beschreibung der Reyss ins Heylig land*, fol. 363 r°.

(4) *Beschreibung der Reyss in die Morgenländer*, fol. 412 r°.

(5) *Beschreibung der Reyss*, fol. 448 r°.

(6) *Peregrinatio in Ægyptum, Arabiam*, pages 78, 79.

(7) *Itinerarium hierosolymitanum*, pag. 241, 242.

(8) *Ierosolymitana peregrinatio*, pag. 87.

(9) *Voyage de la Terre Sainte*, p. 457 et suiv.

(10) *Voyage en Égypte et en Syrie*, tom. II, pag. 203, 204.

(11) *Voyage de Jérusalem*, p. 135 et suiv.

(12) *Discours du voyage d'outre-mer au saint sépulcre de Jérusalem*, fol. 65 v° et 66.

(13) *Elucidatio Terræ sanctæ*, tom. II, p. 769 et suiv.

(14) *Travels in Egypt and Nubia*, p. 342 et suiv.

(15) *Correspondance d'Orient*, tom. V, p. 211 et suiv.

32.

un seul européen, le prétendu Ali-Bey, a pu pénétrer dans la mosquée, où, suivant la tradition repose le corps d'Abraham (1), et offrir une description satisfaisante de ce monument, que les musulmans dérobent avec tant de soin à la vue des chrétiens. Le chevalier Darvieux (2), auquel nous devons des détails assez précis sur la ville d'Hebron, dit que, suivant le témoignage des juifs de cet endroit, un de leurs rabbins était entré dans la mosquée où se trouvent les corps du patriarche Abraham et de sa famille. Mais il ne dissimule pas que le récit qui lui fut fait offrait très-peu de caractères de vraisemblance.

(1) *Voyages*, tom. III, pag. 160 et suiv.

(2) *Mémoires*, tom. II, pag. 236 et suiv.

Note pour la page 242.

Le mot مأنوس, qui se trouve plusieurs fois répété dans ce morceau, signifie *révéré, consacré par la dévotion*. On lit chez l'*historien de Jérusalem* (pag. 236): تحت المسجد مغارة مانوسة « Sous la mosquée est une caverne révérée. » Plus bas (pag. 237) هي مانوسة لقربها من المسجد « Elle est révérée, parce qu'elle se trouve au voisinage de la mosquée. » Ailleurs (pag. 240) هو جامع متسع مانوس عليه الابهة والوقار « C'est une mosquée vaste et révérée, où tout respire la pompe et la majesté. » Et enfin (pag. 241) جامع مانوس. Le substantif أُنس employé par notre auteur, désigne *la dévotion*. On lit (p. 241) عليه من الانس و الهيبة والوقار ما لا يكاد يوصف « Tout y respire, à un point inexprimable, la dévotion, le respect, la majesté. » Ailleurs (page 375) حصل بهم البهجة و الانس « Partout on y sent la majesté et la dévotion. » Dans l'*Histoire* de Hasan-ben-Omar (m. 688, f. 99 v°) جمّل الخوانق أُنسه « Sa dévotion faisait l'ornement des monastères. » Dans le *Fakihat-alkholafâ* d'Ebn-Arabschah (pag. 76) صاحب الكرامات والأُنس « Un homme dévot, et qui avait le don des miracles. » Dans la *Description de l'Égypte*, de Makrizi (tom. II, man. 798, fol. 240 r°) يجد الانسان اذا دخل هذا الجامع من الانس بالله والارتياح وترويح النفس ما لا يجده في غيره « Tout homme qui entre dans cette mosquée y éprouve un sentiment de dévotion envers Dieu, de calme, d'épanouissement de l'esprit, qu'il n'éprouve point ailleurs. » Plus loin (fol. 331 v°) ليس عليها من بهجة المساجد ولا انس بيوت العبادات شيء البتة « Cet édifice n'offre point la magnificence des mosquées, et n'inspire point cette dévotion que font naître les monastères. » Dans les *Lettres* d'Ismaïl-ben-Abbad (man. ar. 1405, f. 194 r°) حجة الانس « Un pélerinage de dévotion. » On peut voir, sur ce mot, les observations de feu M. Silvestre de Sacy (*Notices et extraits des manuscrits*, tom. XII, pag. 312). Quant à ce qui concerne les autres significations du terme أُنس, j'aurai occasion d'en parler ailleurs.

SUR LE LIEU NOMMÉ AOUJA العوجاء.

La ville appelée *Aoudja* العوجا, et la rivière de même nom, sur le bord de laquelle cette place se trouvait située, sont plusieurs fois indiquées chez les historiens orientaux. Dans l'*Histoire de la conquête de Jérusalem* (1), on lit : نهر العوجاء « La rivière d'Aoudja, » ainsi que dans les *Annales* d'Aboulfeda (2) et dans la *Vie de Saladin* de Boha-eddin (3); et dans les *Annales* du même Abou'lféda (4) وصل الى عوجا « Il se rendit à Aoudjâ. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-Khaldoun (5) انتهى الى العوجا من ارض فلسطين « Il arriva vers Aoudjâ, qui fait par- « tie de la Palestine. » Dans l'*Histoire de Jérusalem* (6) نصب مخيمه على تل العوجا « Il établit son camp sur la colline d'Aoudjâ. » Suivant le témoignage de Khalil-Dâheri (7), lorsque l'on se rendait, sur les chevaux de la poste, à Damas, on trouvait un relais à Ludd, et le suivant à *Aoudjâ*. Dans le traité conclu, l'an 682, entre le sultan Kelaoun et les Francs d'Akka, il est fait mention du canton d'Aoudjâ اعمال العوجا et de la saline qui en dépendait. Ce nom subsiste encore aujourd'hui : car on lit dans la *Relation de l'expédition française en Syrie* (8) : « Kléber prit « position sur la rivière d'El-Ougeh, à deux lieues environ sur la route d'Acre. » M. Scholz nous apprend (9) que la rivière qui coule au nord de Jafa, porte le nom de *Nahr-el-Audscha*. M. Berggren (10) atteste que les moulins, placés sur cette rivière, se nomment *Thawahin-el-Oedja* ou *Audja*. Tous ces détails s'accordent bien avec ceux que nous donnent les écrivains orientaux. Il est donc clair que la rivière d'*Aoudjâ*, sur laquelle était un lieu du même nom, répondait à celle que les historiens orientaux désignent par le nom de *Nahr-Abi-Fetros* (la rivière d'Abou-Petros) (11), ou *Nahr-altawahin* نهر الطواحين (la rivière des Moulins). C'est ce qu'assure Makrizi (12), qui s'exprime en ces termes : نهر ابى فطرس المعروف بالطواحين من ارض فلسطين « La rivière d'Abou-Fetros, autrement nommée

(1) Man. 714, fol. 265 v°.
(2) Tom. V, pag. 130.
(3) Pag. 197, 253.
(4) Tom. V, p. 174.
(5) Tom. VIII, fol. 328 r°.
(6) Manuscr. 713, pag. 385.
(7) Man. 695, fol. 243 r°.
(8) Tom. III, pag. 335.
(9) *Reise in die gegend zwischen Alexandrien und Parætonium*, pag. 256.
(10) *Reisen in Europa und im Morgenlande*, tom. III, pag. 165.
(11) Masoudi, *Tenbih*, fol. 48 v°.
(12) Makrizi, *Description de l'Égypte*, m. 673 C, tom. I, fol. 254.

Tawahin (les Moulins), qui se trouve dans la Palestine. » Et Abou'lmahâsen (1) atteste le même fait. On lit dans l'*Histoire* d'Ebn-Khaldoun (2) : اجتمع فى الرملة على ماء الطواحين « Il se trouva dans la ville de Ramlah, sur la rivière de Tawahin. » Dans le *Kâmel* d'Ebn-alathir (3) : نهر الطواحين على ثلثة فراسخ من الرملة « Le « *Nahr-Tawahin*, à trois parasanges de Ramlah. » Enfin, dans l'*Histoire d'Alep* (4) il est fait mention du lieu nommé *Tawâhin* الطواحين (les Moulins), situé dans le voisinage de Ramlah. Du reste comme le mot *Aoudjâ* عوجاء est le féminin de اعوج, qui signifie *courbe*, *tortueux*, il n'est pas étonnant que plusieurs lieux aient à la fois porté le même nom. Ainsi, nous lisons dans un traité conclu entre le sultan Kelaoun et dame Marguerite, princesse de Tyr (5), que, sur le territoire de cette dernière ville, se trouvait un endroit appelé *Boustan-alaoudjâ* بستان العوجاء (le jardin d'alaoudjâ).

SUR LE LIEU NOMMÉ KAKOUN قاقون.

La ville de Kâkoun قاقون, dont il a été fait plusieurs fois mention dans cette histoire, est quelquefois nommée par les écrivains orientaux, surtout par ceux qui ont traité des croisades. Dans l'*Histoire de Jérusalem* (6), il est parlé du canton de Kâkoun ارض قاقون. Dans les *Annales* d'Abou'lféda (7) on lit : انزلهم بالساحل قريب قاقون « Il les plaça dans le *Sâhel*, non loin de Kâkoun. » Dans l'*Histoire d'Égypte* d'Abou'lmahâsen (8) : منزلة قاقون من طريق الشام « La station de Kâkoun, située sur la route qui conduit en Syrie. » L'auteur du *Mesalek-alabsar* (9) place le district عمل de Kâkoun avec celui de Ramlah et celui de Ludd. Dans une marche d'armée, décrite par l'historien Ahmed-Askalâni (10), il est fait mention de Kâkoun (car je n'hésite pas à lire قاقون au lieu de قابون), qui est une station très-agréable, attendu que tout est couvert d'une verdure éclatante.

(1) Manuscr. ar. 671, fol. 15 v°.
(2) Tom. III, fol. 343 r°.
(3) Tom. III, fol. 5 v°.
(4) Man. 728, fol. 19 v°.
(5) Man. de St-Germain 118 *bis*, fol. 196 r° 199 v°.
(6) Man. 713, pag. 385.
(7) Tom. V, pag. 128.
(8) Man. 663, fol. 211 r°.
(9) Man. 583, fol. 213 v°.
(10) Tom. II, man. 657, fol. 190 r°.

L'an 692 de l'hégire (1), un tremblement de terre se fit sentir à Gazah, à Ramlah, à Kâkoun et à Karak. L'émir Djaouli, dont il a été fait mention plus haut, à l'article de Gazah, fit construire dans la ville de Kâkoun un vaste *khan* (hôtellerie (2). Khalil-Dâheri (3), décrivant les relais établis pour le transport de la neige, en place un à Djinin, un second à Kâkoun, et le suivant à Ludd. Suivant le même auteur (4), un relais de poste بريد était établi dans la même ville. Nous apprenons du *Diwan-alinschâ* (5) que le gouvernement de Kâkoun avait été réuni à celui de Ramlah. Nous lisons ailleurs, dans le même ouvrage (6) : « Le district « de Kâkoun renferme une petite ville et une petite forteresse, situées à une sta« tion de Ludd. Ce canton n'a point de rivières; les habitants boivent l'eau des « pluies que l'on conserve dans les citernes, et de l'eau de puits. » On lit plus bas que le district d'Athlith (7) est un canton situé entre Kâkoun et Akka. La forteresse de Kâkoun se trouve indiquée dans le traité conclu, l'an 682 de l'hégire, entre le sultan Kelaoun et les Francs de la ville d'Akka. On lit dans l'histoire d'Abou'lmahâsen (8) خرجوا من دمشق مجدّين في السير الى قاقون : « Ils sortirent de « Damas, et, pressant leur marche, ils arrivèrent à Kâkoun. » Ce lieu n'a point été inconnu aux écrivains occidentaux qui ont traité de ce qui concerne la Palestine. Brocard, qui le nomme *Kato* ou plutôt *Kaco*, nous apprend qu'il était situé à quatre lieues d'Arsur (Arsuf), du côté de l'Orient (9). Dans l'histoire de Guillaume de Tyr (10), on lit : « *Locus cui nomen Caco, in campestribus Cæsareæ.* » On lit dans l'ouvrage de Marino Sanuto (11) que, dans l'année 1277, les croisés s'étaient dirigés vers Césarée, afin d'aller démolir la tour de *Caco*. Dans l'ouvrage de Foucher de Chartres (12), il est fait mention d'une forteresse que les habitants du pays nomment *Chaco*. Nous apprenons du continuateur de Guillaume de Tyr (13), que, dans la ville de *Caco*, se trouvait un couvent de Templiers. Plus bas (14), il est fait mention du couvent de *Caco*. Le même écrivain (15) fait également mention de l'entreprise dont j'ai parlé tout à l'heure, et qui avait eu pour

(1) Man. 663, fol. 30 v°.
(2) Makrizi, *Description de l'Égypte*, tom. II, man. 798, fol. 344 r°.
(3) Man. 695, fol. 240 r°.
(4) Fol. 243 r°.
(5) Man. 1573, fol. 147 v°.
(6) Fol. 87 v°.
(7) Fol. 95 v°.
(8) Man. 666, fol. 120 r°.
(9) *Descriptio Terræ Sanctæ*, p. 186.
(10) Lib. XII, pag. 828.
(11) *Secreta fidelium crucis*, pag. 224.
(12) *Gesta peregrinantium*, p. 432.
(13) Ap. Martenne. . ., tom. V, col. 598.
(14) Col. 599.
(15) Col. 745.

objet de démolir la tour de *Quaquo*. Ce lieu existe encore avec le même nom, ainsi qu'on peut le voir par la relation de M. Berggren (1). Dans le voyage de M. Scholz (2), on trouve indiqué, parmi les lieux situés à l'occident de Naplous, un endroit nommé *Fakoun* فاقون. Mais je crois qu'il s'est glissé ici une légère faute, et qu'il faut lire *Kâkoun* قاقون. A l'époque de l'expédition de l'armée française en Syrie, un combat fut livré près de Kâkoun (3).

SUR LE LIEU NOMMÉ DJALDJOULIAH.

Le lieu nommé *Djaldjouliah* جلجولية se trouve indiqué dans quelques passages des écrivains orientaux. On lit dans l'*Histoire de Jérusalem* (4) : نزيل جلجوليا « Un habitant de *Djaldjoulia.* » Plus loin (5) : اوتارية قرية من عمل جلجوليا « Outariah, bourg du territoire de Djaldjouliâ. » Plus loin (6) : قرية قلقيلية من اعمال جلجوليا « Le bourg de Kalkiliah, qui fait partie du territoire de Djaldjouliâ. Et (7) قاضي جلجوليا « Le kadi de Djaldjouliâ. » C'est probablement ce Kalkilia, qui, dans l'*Histoire* de Guillaume de Tyr (8), est nommé *Calcalia*. La position de cette ville ne saurait être douteuse : car un bourg de ce nom subsiste encore de nos jours. M. Berggren (9), parle d'un bourg appelé *Djeldjule*, situé au nord de Jafa. M. Scholz (10) fait mention du même lieu, sous le nom de *Dschel-dschulijeh* جلجولية. Plus loin (11), le même voyageur place à l'ouest de Nablous, le bourg appelé *Dscheljdsculjeh* جلجولية. Et nous retrouvons, dans son récit, le lieu nommé *Kalkileh*, qui a été indiqué plus haut, comme voisin de Djaldjouliah. Il ne faut pas confondre cet endroit avec un bourg nommé *Djaldjoul* جلجول, ou *Halhoul* حلحول situé près d'Hebron, et où la tradition plaçait le tombeau du prophète Jonas (12).

(1) *Reisen in Europa und im Morgenlande*, tom. III, p. 168.

(2) *Reise...*, p. 266.

(3) *Adresse du général Bonaparte au directoire exécutif*, pag. 2.

(4) Manuscr. arab. 713, pag. 242.

(5) Pag. 298.

(6) *Ib.*, p. 299.

(7) *Ib.*, pag. 307.

(8) Lib. XXI, pag. 1009.

(9) *Reisen in Europa und im Morgenlande*, tom. III, p. 165.

(10) *Reise in die gegend zwischen Alexandrien und Parætonium*, p. 256.

(11) Pag. 266.

(12) *Histoire de Jérusalem*, p. 31 et 84.

SUR ORSOUF ou ARSOUF ارسوف.

Dans le cours de cette histoire, j'ai fait mention plusieurs fois d'une ville que j'ai désignée par le nom d'*Orsouf.* J'ai suivi en cela l'autorité d'Abou'lféda; mais je crois qu'il vaut mieux écrire *Arsouf.* C'est ce qui résulte évidemment du témoignage des historiens latins, que je citerai tout à l'heure. Cette ville, ainsi que la forêt dont elle était entourée شعراء ارسوف, se trouvent plusieurs fois nommées dans la *Vie de Saladin*, de Boha-eddin (1), ainsi que dans l'*Histoire de la conquête de Jérusalem* (2). Abou'lféda (3) parle également de la forêt d'Arsouf غابة ارسوف. Makrizi nous apprend (4) que l'émir Djaouli, le même dont il a été fait mention plus haut, fit construire des ponts dans la forêt d'Arsouf غابة ارسوف. Cette ville a été bien connue des écrivains latins du moyen âge. Willebrand d'Oldenborg (5) la nomme *Arsim;* Brocard (6), *munitio Arsur;* Jacques de Vitry (7), *Assur;* Sanuto (8), *Arzuffum, Assur*(9), *Arsur* (10) et *Arsuf*(11); Albert d'Aix, *Assur*(12), ou *Arsid.* Guillaume de Tyr parle de la ville d'Antipatris, nommée *Arsur* (13); Foucher de Chartres (14), *Arsuth.* Le continuateur de Guillaume de Tyr fait mention de la ville et du *flun* (fleuve) d'Arsur (15). MM. Irby et Mangles (16) parlent de la rivière et du village d'Arsouf. Dans le voyage de Sœwulf, publié tout récemment (17), on lit : « *Proxime Joppen vocatur Atsuf vulgariter, sed latine Azotum.* » Dans ce passage, il faut substituer au mot *Atsuph* celui de *Arsuph.* Du reste, la prétendue identité établie entre Arsuph et Azote n'est due qu'à une erreur de l'auteur de la relation.

J'ai donné plus haut (18), d'après Makrizi, une liste de plusieurs lieux de Syrie,

(1) Pag. 192, 194, 197.
(2) Man. 714, fol. 263 r° et v°, 265 v°.
(3) *Annales,* tom. V, pag. 86.
(4) Man. 798, fol. 344 r°.
(5) *Itinerarium Terræ Sanctæ*, p. 145.
(6) *Descriptio Terræ Sanctæ*, p. 186.
(7) *Historia hierosolymitana*, p. 1071, 1074, 1122.
(8) *Secreta fidelium crucis,* pag. 86.
(9) *Ibid.*, p. 199, 246, 252.
(10) Pag. 213, 226.
(11) Pag. 220, 221, 222, 227.
(12) *Historia*, p. 289, 293, 296, 309, 310, 329, 331, 343.
(13) *Historia*, p. 774, 780, 783, 788, 862.
(14) *Gesta peregrinantium*, p. 404.
(15) Ap. Martenne... col. 637, 640, 735, 739.
(16) *Travels in Egypt and Nubia*, p. 189.
(17) *Peregrinatio ad Hierosolymam et Terram Sanctam*, pag. 272.
(18) Pages 13, 14, 15.

qui avaient été concédés par Bibars à des émirs égyptiens. Je crois devoir consigner ici quelques observations qui, tout incomplètes qu'elles sont, auront, du moins, l'avantage de jeter un peu de jour sur cette nomenclature assez obscure.

Le lieu nommé *Kalansoueh* subsiste encore de nos jours. Il se trouve indiqué par M. Scholz (1) sous le nom de *Keleneswveh*, parmi les bourgs situés à l'occident de Nablous. On lit *Kalensaue* dans le *Voyage* de M. Berggren (2), et sur la carte de M. Robinson. Les mêmes ouvrages nous offrent également Artach, Atil, Kaferraï, Zeïta, Toul-Kerem, ou Thul-Karm. Le lieu que j'ai nommé *Schouwaïkah* est désigné par Berggren sous le nom de *Suaeka*, et par M. Scholz, sous celui de *Aschwikijeh*. Au nom de *Bourin* بورين, il faut, je crois, substituer *Boudin* بودين, ainsi qu'on lit dans le *Voyage* de M. Scholz (3).

J'ai lu *Estaba;* mais je crois qu'il faut changer cette leçon en celle de *Astaïa* اسطيا. En effet, l'*Histoire de Jérusalem* (4) nous offre ces mots : قرية دير اسطيا من اعمال نابلس « Le bourg de Deïr-Astia, qui fait partie du district de Nabolos « (Naplouse). » Et le lieu nommé *Dir-Astija*, se trouve indiqué par M. Scholz au nombre de ceux qui avoisinent Naplouse.

Le lieu nommé *Omm-alfahm* est le même que Khalil-Dâheri désigne par la dénomination de *Fahmeh* فحمة (5), et où se trouvait un relais de poste, placé entre Kâkoun et Djinin. Ce même lieu se trouve indiqué par MM. Scholz (6) et Berggren comme situé à l'ouest de Nabolous (Naplouse) (7). Dans le lieu nommé *Taibat-alism*, je reconnais celui que les mêmes voyageurs désignent par la dénomination de *El-Thajbe*. Le lieu nommé *Taban* est, probablement, celui que Guillaume de Tyr désigne par la dénomination de *Fons Tubaniæ* (8).

Dans un passage de ce volume, on trouve, par erreur, le nom *Djebnin;* il faut y substituer celui de *Djinin* جينين. Du reste, je n'ai point besoin de m'étendre sur cette ville, qui est suffisamment connue par les relations des voyageurs.

Le lieu nommé ici *Kosair* القُصَير est le même qui se trouve désigné (9) dans la *Vie de Saladin* de Boha-eddin, et qui était situé à peu de distance de Baï-

(1) *Reise...*, pag. 266, 267.

(2) *Reisen in Europa und im Morgenlande*, tom. III, p. 162.

(3) *Reise*, p. 267.

(4) Manuscr. arab. 713, p. 253.

(5) Manuscr. arab. 695, fol. 243 r°.

(6) *Reise..*, pag. 266.

(7) *Reisen...*, tom. III, p. 162, 165.

(8) *Historia*, lib. XXII, pag. 1037, 1039.

(9) *Vita Saladini*, p. 53.

san, de l'autre côté du Jourdain. C'est celui que l'auteur du *Lexique géographique arabe* (1) nomme *Kosaïr-Moïn-eddin* قصير معين الدين, et indique comme placé dans le canton de *Gaur* الغور, qui fait partie de la province d'Arden (Jourdain). On lit dans l'*Histoire* de Makrizi (2) : القصير من الغور « Kosaïr, qui fait partie « du canton de Gaur; » et les mêmes mots se trouvent répétés dans l'*Histoire de Jérusalem* (3). Dans l'*Histoire* d'Ebn-kadi-Schohbah (4), on lit : كان احد المتكلمين بالغور في ناحية القصير وبيسان « Il était un des deux personnages qui exerçaient « l'autorité dans la province de Gaur, dans le canton de Kosaïr et de Baïsan. » Dans l'*Histoire* de Djemal-eddin-ben-Wâsel (5), Melik-Sâleh-Nedjm-eddin-Aïoub, se rendant de Nabolos (Naplouse) à Damas, قطع نهر الاردن ونزل على القصر المعروف بقصير معين الدين « Traversa la rivière du Jourdain, et vint camper de- « vant la forteresse appelée *Kosaïr-Moïn-eddin.* » Au rapport d'Abou'lféda (6), ce lieu devait son surnom à Moïn-eddin-Ataz, *naïb* (délégué) du prince de Damas. Ebn-Batoutah nous apprend que la tombe de ce personnage se trouvait dans le village de Kosaïr (7). Dans l'*Histoire* de Guillaume de Tyr (8), ce lieu est désigné par le nom de *Castelletum*, qui est, comme on voit, la traduction latine du terme arabe. De nos jours encore, suivant le témoignage de Burckhardt (9), il existe un ruisseau appelé *Wadi-alkosaïr.*

Un lieu nommé également *Kosaïr* القصير se trouvait au nord de Damas. C'est ce qu'atteste Abou'lféda (10) قصير دمشق الذي هو شماليها. Khalil-Dâheri place dans cet endroit le premier relais de poste que l'on rencontrait, lorsque l'on partait de Damas pour se rendre à Birah (11). On lit dans la *Vie de Saladin* (12), que ce prince, reconduisant l'envoyé du prince de Mausel (Mosul), l'accompagna jusqu'à Kosaïr ; et dans l'*Histoire* d'Abou'lféda (13), que Melik-Adel, qui se trouvait dans la ville de Damas, alla jusqu'à Kosaïr, pour recevoir l'ambassadeur du khalife abbasside Nâser-li-din-allah. Suivant l'auteur anonyme du

(1) Ap. Schultens, *Index geographicus.*
(2) *Solouk*, tom. I, pag. 178.
(3) Man. 713, pag. 134.
(4) Tom. II, man. 687, fol. 128 v°.
(5) *Kâmel*, tom. VII, p. 36.
(6) *Annales*, tom. III, pag. 512.
(7) *The Travels of Ibn-Batuta*, p. 21.
(8) *Historia*, lib. XXII, pag. 1033.
(9) *Travels in Syria*, pag. 345.
(10) *Annales*, tom. IV, pag. 364.
(11) Man. ar. 695, fol. 243 v°.
(12) Bohadini, *vita Saladini*, pag. 57.
(13) *Annales*, tom. IV, p. 222.

Voyage d'Alep à Damas (1), Cosseir est un petit village, situé à deux heures de marche de Damas.

Le lieu nommé *Fawar* الفوار se trouve plusieurs fois désigné dans la *Vie de Saladin.* On y lit (2) que le conquérant, étant parti de Damas, se rendit à Fawar, de là à Kosaïr; puis, en passant le Jourdain, à Baïsan; qu'après son expédition (3), il arriva à Fawar, d'où il rentra à Damas. On lit dans les *Annales* d'Abou'lféda (4), que Melik-Sâleh-Ismaïl, quittant Damas, vint camper à Fawar نزل الفوار. Ce lieu subsiste encore de nos jours : M. Robinson nous apprend (5) qu'il séjourna dans un endroit nommé *Faouar*, situé à peu de distance de la ville d'Om-Keïs. Ce village se trouve désigné sur la carte de Burckhardt, et sa position s'accorde bien avec les détails que nous donnent les écrivains orientaux.

Dans un passage de la première partie de cet ouvrage (6), on lit *le défilé de Kabak* عقبة قبق; et j'ai cru (7) devoir substituer à cette leçon celle de عمق ; mais je me suis trompé. Il faut lire عقبة فيق « Le défilé de *Fik.* » Bedr-eddin-Aïntabi (8), décrivant la fuite de l'armée égyptienne de devant Damas, dit : منهم من جاء من عقبة فيق « Il y en eut qui passèrent par le défilé de Fik. » Dans l'*Histoire* du prétendu Hasan-ben-Ibrahim (9), on lit que, d'après un traité conclu entre Melik-Aschraf et Melik-Kâmel, le premier de ces princes devait avoir en sa possession Damas, et tout le territoire qui s'étend depuis cette ville jusqu'à *Akabat-Fik* عقبة فيق, que le pays compris entre ce lieu et Gazah appartiendrait à Melik-Kâmel. Dans l'*Histoire* d'Abou'lféda (10), ce nom est écrit *Afik* عقبة افيق. Plus loin (11), on lit que Melik-Adel s'étant rendu à Alikin, lieu situé près du défilé d'Afik عقبة افيق, tomba malade et mourut. Enfin, cet écrivain (12) fait mention du traité par lequel Melik-Kâmel devait avoir pour sa part le pays compris entre *Akabat-Afik* et l'Égypte. Le même historien (13) compte

(1) *A Journey from Aleppo to Damascus*, p. 37.

(2) Page 53.

(3) Page 55.

(4) Tome IV, p. 450.

(5) *Voyage en Palestine et en Syrie*, tome II, pag. 281.

(6) Pag. 36.

(7) Pag. 249.

(8) Man. ar. 684, fol. 39 v°.

(9) Man. non catalogué, fol. 24 v°.

(10) *Annales*, tom. IV, pag. 260.

(11) *Ibid.*, pag. 266.

(12) *Ibid.*, pag. 346.

(13) *Tabula Syriæ*, pag. 34.

une journée de marche de Tabariah à Afik. Dans la *Vie de Saladin* de Bohaeddin (1), le nom est écrit *Fik* فيق. Au rapport d'Abou'lmahâsen (2) l'émir Scheïkh, après avoir quitté l'Égypte, se rendant à Damas, d'autres émirs sortirent pour le combattre, et le poursuivirent jusqu'à *Akabat-Fik*. On pourrait être tenté de croire que la véritable leçon est *Afik*, et qu'il faut reconnaître ici les ruines de l'ancienne ville d'*Apheca*, qui sont indiquées par Brocard (3); mais, comme la première leçon paraît mériter la préférence, je crois pouvoir admettre qu'il s'agit ici du lieu nommé *Feik*, situé à l'est du lac de Tibériade, et sur lequel Burckhardt (4) nous donne des détails assez étendus. Il est remarquable qu'une source et un *khan*, qui se trouvent au nord de ce village, portent encore aujourd'hui le nom de *El-akabé* (5).

Une partie des vastes plaines qui environnent la ville de Damas portait le nom de *Merdj* مرج, c'est-à-dire *prairie*, et des surnoms ajoutés à ce mot générique, indiquaient les différents cantons qui partageaient cette belle contrée. On lit dans l'*Histoire* d'Abou'lféda (6) : لم يدخل دمشق ونزل بالمرج « Il n'entra pas dans la « ville de Damas; mais il campa dans le *Merdj* (la prairie). » Masoudi (7) fait mention d'un lieu appelé *Merdj-adhrâ* مرج عذراء, situé à douze milles de Damas. C'est ce même endroit qu'Abou-Schamah désigne par le nom de ارض عذرا « Le canton « d'Adhrâ (8) ». Abou'lféda nomme, dans plusieurs passages, un bourg appelé *Merdj-assafar* مرج الصفر (9), ou plutôt *Merdj-assoffar* مرج الصفّر, ainsi qu'on lit plusieurs fois dans l'*Histoire* de Tabari, qui place cet endroit entre Wakousah et Damas (10). Ce lieu n'a point été inconnu aux historiens occidentaux des croisades. Guillaume de Tyr (11), en plusieurs endroits, nomme *Mergisafar* ou *Mergesaphar* (12); Jacques de Vitry (13) écrit ce nom *Melgissaphar*, et Sanuto *Megisophar* (14). Abou'lféda fait mention d'un terrain appelé

(1) Page 107.
(2) Man. 666, fol. 95 r°.
(3) *Descriptio Terræ sanctæ*, pag. 176.
(4) *Travels in Syria*, pag. 279 et 280.
(5) *Ibid.*, pag. 278, 279.
(6) *Annales*, tom. IV, p. 614.
(7) *Moroudj*, tom. I, fol. 351 v°.
(8) *Kitab-arraoudataïn*, fol. 42 r°.
(9) *Annales*, tom. IV, p. 180, 262, 266; tom. V, p. 184, 186.
(10) *Taberistanensis Annales*, tom. II, p. 90, 110, 114.
(11) *Historia*, lib. XIII, p. 844.
(12) *Ibid.*, p. 848.
(13) *Historia hierosolymitana*, p. 1073.
(14) *Secreta fidelium crucis*, p. 161, 162.

مرج الزنقية ou مرج الزنبقية, situé près de Damas (1). Masoudi indique également *Merdj-râhet* مرج راهط comme un lieu placé à quelques milles de Damas (2). Comme les divers cantons dont se composait le territoire de Damas, portaient le nom générique de *Merdj* (prairie), ce mot est quelquefois mis au pluriel مروج. On lit dans les *Annales* d'Abou'lféda (3) سار عن دمشق ونزل على مجمع المروج « Il partit de Damas, et vint camper à *Madjma-almoroudj* (la réunion des prai- « ries). » Et les mêmes expressions se retrouvent dans deux passages de l'*Histoire* du prétendu Hasan-ben-Ibrahim (4). Suivant le témoignage du voyageur Van-Egmont, les Turcs désignent le territoire de Damas par le nom de *Martsi* (5). Le marais qui se trouve à sept ou huit heures de marche de Damas, porte encore aujourd'hui le nom de *Bahret-elmerdj* (6).

Le lieu nommé *Dariá* se trouve indiqué dans l'*Histoire* de Guillaume de Tyr (7), qui le place à quatre ou cinq milles, au plus, de la ville de Damas. On lit dans le *Diwan-alinschâ* (8) qu'un des sept canaux, entre lesquels se partageait la rivière qui arrose Damas, se nommait *Nahr-dariá* (la rivière de Dariâ). Ebn-Khallican (9) atteste que *Dâriia* داريّا est un bourg, situé dans la *Goutah* de Damas. Ce nom subsiste encore de nos jours : car Burckhardt, décrivant le voyage qu'il fit de Damas à Tabaria, nous apprend qu'il passa par le village de Dareya (10). Voyez aussi le *Voyage* de Van-Egmont.

Il a été question d'un lieu voisin de Damas, et qui portait le nom de Djeroud جرود. Ebn-Khallican (11) nous donne sur cet endroit les détails suivants : جرود... هى قرية من اعمال دمشق من جهة حمص ويكون فى ارضها من حمر الوحش كثير يتجاوز الحصر « Djeroud est un bourg, situé dans le district de « Damas, du côté de Hems. Sur son territoire, on trouve une quantité innom- « brable d'ânes sauvages. » Puis, il ajoute (12): هذه جرود فى ارضها جبل المُدَخّن

(1) *Annales*, tom. V, p. 164, 184.

(2) *Moroudj*, tom. I, fol. 399 v°.

(3) Tom. IV, p. 356.

(4) Man. non catalogué, f. 28 v°, 29 r°.

(5) *Travels through part of Europe, Asia minor*, tom. II, p. 254.

(6) Burckhardt, *Travels in Syria*, p. 216; Robinson, *Voyage en Palestine et en Syrie*; tom. II, p. 170.

(7) *Historia hierosolymitana*, lib. XXI, p. 1002; lib. XXII, pag. 1033.

(8) Ms. 1573, fol. 87 r°.

(9) Man. 730, fol. 160 r°.

(10) *Travels in Syria*, p. 311.

(11) Man. ar. 730, fol. 456 r°.

(12) *Ibid.*, v°.

المشهور... سمى المدخن لا يزال عليه مثل الدخان من الضباب « Sur le territoire de « Djeroud, est une montagne célèbre, appelée *Djebel-almouddakhan* (la monta- « gne fumeuse). Elle a reçu ce nom, attendu qu'elle est constamment couverte « de brouillards qui ressemblent à de la fumée. » On lit dans l'*Histoire* d'Abou'lmahâsen (1) توجه من بلاد المرج الى جرود « Il se rendit du canton de Merdj à « Djeroud. » C'est ce lieu qui, sur la carte de M. Robinson, est nommé *Djebrada*. L'*Itinéraire* d'Antonin le désigne par le nom de *Geroda* (2).

SUR LE FLEUVE ORONTE.

Les géographes grecs et latins ont désigné par le nom *Oronte*, la rivière sur les bords de laquelle était située la ville d'Antioche; mais cette dénomination paraît avoir été peu connue des Orientaux. Les Arabes s'accordent pour donner à cette rivière le nom de *Asi* العاصى. Comme ce mot signifie *le rebelle*, c'est là ce qui a donné lieu à la singulière allusion que contient la lettre adressée par le sultan Bibars au prince Boëmond. On peut croire que, chez les Syriens, ce fleuve portait un nom analogue, celui de *Atzoïo* qui a la même signification, et qui lui avait peut-être été donné à cause de sa rapidité. Et ce qui me confirme dans cette opinion, est le témoignage de Sozomène (3), qui atteste que la ville d'Apamée était située sur le fleuve Axius πρὸς τῷ Ἀξίῳ ποταμῷ. Les Arabes, comme je l'ai dit, désignent cette rivière par le nom de *Asi*, fleuve de Hamah, et *Makloub* (renversé), à raison de la bizarrerie de son cours. On lit dans l'*Histoire* d'Abou'lmahâsen (4) النهر المعروف بالمقلوب « Le fleuve connu sous le nom « de *Makloub*. » Les historiens des croisades, ayant mal compris un passage du *Livre des Rois*, où il est fait mention de la rivière *Farfar* פַּרְפַּר qui coulait près de Damas (5), se sont presque tous accordés à désigner l'Oronte par cette dénomination. C'est ce qu'attestent l'auteur du *Gesta Francorum* (6), le moine Robert (7), Balderic (8), Albert d'Aix (9), Guibert (10). Toutefois, Guillaume de Tyr (11) s'est bien aperçu de cette méprise, et a pris soin de la signaler. Quelques-uns de ces écrivains, tels que Albert d'Aix (12), Foucher de Char-

(1) Man. 666, fol. 148 r°.
(2) *Vetera Romanorum itineraria*, p. 196.
(3) *Historia ecclesiastica*, lib. VII, p. 725.
(4) Man. 671, fol. 144 v°.
(5) *Liv. des Rois*, II, cap. 5, v. 12.
(6) Ap. *Gesta Dei per Francos*, p. 23, 25.
(7) *Ibid.*, p. 71.
(8) *Historia hierosolymitana*, p. 124, 127.
(9) *Ibid.*, p. 226, 229, 248, 249, 256, 342, 367, 376.
(10) *Historia hierosolymitana*, p. 498, 505, 522, 525.
(11) *Historia*, lib. VII, p. 685.
(12) *Historia*, p. 225, 226, 253, 256.

tres (1), l'auteur du *Gesta Francorum* (2), attestent que le fleuve qui baignait Antioche portait, chez les habitants de cette ville, le nom de *Fern*. Pour comprendre cette assertion, il faut se rappeler que, de nos jours encore, une rivière considérable, qui vient se jeter dans celle d'*Asi*, est désignée par la dénomination d'*Aphrin*. C'est ce qu'on peut voir, surtout dans la *Relation* de Drummond (3). Voyez aussi Abou'lféda (4). Dans l'ouvrage du P. Mariano Morone da Maleo (5), on lit *Vaffrino*.

On lit dans l'*Histoire* de Djemal-eddin-ben-Wâsel (6), que Melik-Moudjâhid, prince de Hems, résolut de détourner la rivière d'Asi, pour l'empêcher d'arriver à Hamah. « Cette rivière, dit l'écrivain, sort d'une digue placée près du lac de « Kadas. » Puis il ajoute (7) : سدّ المخرج الذى يخرج العاصى منه فانقطع العاصى عن حماة يومين وبطلت النواعير والطواحين وذهب الماء فى الاودية ثم لما لم يجد له مسلكا عاد بقوة وهدم البنا الذى بناه صاحب حمص فى السد وعاد الى مجراه كما كان « Le prince ayant fermé par une digue le passage d'où sort l'Asi, cette rivière « cessa, pendant deux jours, de couler vers Hamah. Les moulins et les roues hy- « drauliques ne purent plus être mis en mouvement. Les eaux se répandirent « dans les vallées; mais bientôt, ne trouvant point d'issue, elles se reportèrent en « arrière avec une extrême violence, renversèrent les constructions que le prince « de Hems avait fait élever, à l'endroit de la digue, et reprirent leur cours habi- « tuel. » On lit dans le *Diwan-alinschâ* (8) نهر الارنط وهو العاصى « Le fleuve Oronte, « c'est-à-dire l'Asi. » Et dans le *Kâmel* d'Ebn-Athir (9), « que la forteresse de Bur- « ziah قلعة برزية est située vis-à-vis de la ville d'Afamiah ;... que, dans l'intervalle « qui sépare ces deux places, est un lac, formé par les eaux de l'Asi, ainsi que par « des sources qui prennent naissance dans la montagne de Burziah et ailleurs. »

Je ne m'étendrai point ici sur ce qui concerne le cours de cette rivière. Je dirai seulement quelques mots de plusieurs lieux qui se trouvent indiqués par les historiens des croisades. Le premier qui se présente est le *Pons ferreus*, qui est nommé par l'auteur des *Gesta Francorum* (10), le moine Robert (11), Balderic (12). Dans l'*Histoire* de l'abbé Guibert (13), on lit : *Pons pharphareus;* et *Pons ferri*, dans

(1) *Gesta peregrinantium*, p. 390, 422.

(2) Page 564.

(3) *Opus geographicum*, p. 157.

(4) *Terra santa nuovamente illustrata*, tom. I, p. 402.

(5) *Travels*, p. 198, 199, 202, 203.

(6) *Kâmel*, tom. VII, p. 12.

(7) *Ibid.*, p. 13.

(8) Ms. 1573, fol. 88 v°.

(9) Tome VI, pag. 80.

(10) Pag. 8, 16.

(11) *Historia Ierosolymitana*, p. 45, 49, 65.

(12) *Historia hierosolymitana*, p. 101.

(13) *Historia hierosolymitana*, p. 522.

celle de Guillaume de Tyr (1). Ces derniers mots correspondent au nom arabe, qui est *Djisr-alhadid* جسر الحديد et présentent la même signification. On lit dans le *Kâmel* (2) et dans l'*Histoire* de Nowaïri (3) : جسر الحديد هو على العاصى بالقرب من انطاكية « Djisr-alhadid (le pont de fer) est situé sur le fleuve Asi, dans le voisinage d'Antioche. » Ce lieu se trouve nommé dans l'*Histoire* d'Abou'lféda (4), ainsi que dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (5). On lit dans le *Kitab-arraoudataïn* (6) جسر الحديد الفاصل بين عمل حلب وعمل انطاكية « *Djisr-alhadid*, qui sé-« pare la province d'Alep de celle d'Antioche. » On peut voir, sur ce lieu, la *Relation* de Drummond (7), celle de M. Robinson (8), et de M. Poujoulat (9). Il ne faut pas confondre ce lieu avec une forteresse appelée *Hisn-aldjisr* حصن الجسر (le château du pont), qui, au rapport de l'*Historien* d'Alep, fut bâtie, pour tenir en bride et resserrer la ville de Schaïzar (10).

Non loin de là, était une ville, dont le nom a été bien connu des historiens des croisades : je veux dire celle de *Hârem* حارم. Abou'lféda (11) et l'auteur du *Lexique géographique arabe* (12) la placent à une journée d'Antioche. On lit dans le *Kâmel* (13) : قلعة حارم هى تقارب انطاكية من شرقيها « La forteresse de Hârem « est située non loin d'Antioche, du côté de l'orient. » Dans l'*Histoire* d'Abou'lféda, on lit (14) que les soldats du Khawarizm traversèrent Hârem, Roudj, et l'extrémité de la province de Damas, pour se rendre à Gazah. Plus loin (15), le même écrivain fait mention de la prise de Hârem par Houlagou, et du massacre de ses habitants, par ordre de ce conquérant farouche. Les historiens des croisades ont plus ou moins altéré le nom de cette ville. Guillaume de Tyr (16) écrit *Harenc ;* l'auteur des *Gesta francorum*, *Aregh* (17); le moine Robert (18) *Arech;* Baudry (19), *Areth;* l'abbé Guibert (20) *Areg;* Albert d'Aix (21) *Harich*, et *Arech* (22); et l'auteur

(1) *Historia*, lib. XVIII, p. 953.
(2) Tom. VI, p. 82.
(3) (26[e] part.) man. de Leyde, fol. 99 v°.
(4) *Annales*, tom. IV, p. 90; Abilfedæ, *opus geographicum*, p. 157.
(5) Man. 750, fol. 206 r°.
(6) Man. ar. 707 A, fol. 32 r°.
(7) *Travels*, pag. 182.
(8) *Voyage en Palestine et en Syrie*, t. II, p. 362.
(9) *Correspondance d'Orient*, tom. VII, p. 160.
(10) Man. 728, fol. 97 v°, 103 v°.
(11) *Tabula Syriæ*, p. 117.
(12) Ap. Schultens, *Index geographicus*.
(13) Tome V, p. 136.
(14) *Annales*, tom. IV, p. 474.
(15) *Ib.*, pag. 584.
(16) *Historia*, lib. V, p. 698, 856, 916, 960, 1008.
(17) Page 10.
(18) *Historia hierosolymitana*, p. 48.
(19) *Historia Ierosolymitana*, p. 102, 104.
(20) *Historia hierosolymitana*, p. 499, 503.
(21) *Historia hierosolymitana*, p. 367.
(22) *Ib.*, p. 376.

des *Gesta francorum peregrinantium*, *Haram* (1). Drummond, après avoir passé le Pont de fer, ne tarda pas à rencontrer la ville de *Heram*, où il trouva des ruines assez remarquables (2). M. Robinson désigne ce lieu par le nom de *Khareim* (3).

Une autre ville, située sur la même rivière, était celle de *Kosaïr* القُصَير. On lit dans l'*Histoire* d'Abou'lmahâsen (4) حصن القصير هو بين حارم وانطاكية « La forteresse de Kosaïr se trouve entre Hârem et Antakiah (Antioche). » Les mêmes mots sont répétés par le continuateur d'El-Macin (5), excepté que le copiste a écrit mal à propos القصر au lieu de القصير. Cette place était très-fortifiée. On lit dans le *Manhel-sáfi* d'Abou'lmahâsen (6) هرب الى جهة القصير وصعد القلعة وتحصن بها « Il s'enfuit du côté de Kosaïr, monta à la citadelle, et s'y cantonna. » Dans un autre passage du même ouvrage (7) تحصن ابن صاحب الباز بقلعة القصير « Le fils « du prince d'Albaz se fortifia dans la citadelle de Kosaïr. » Le même auteur (8) fait mention d'un lieu appelé Djubb-alomian جب العميان, situé dans le district de Amak ناحية العمق entre Kosaïr et Antioche. On lit dans le *Diwan-alinschá* (9) عمل القصير قلعة على نحو اربع مراحل من حلب قال فى التعريف وهى لانطاكية « Le district « de Kosaïr est une forteresse, située à cinq stations d'Alep. Suivant l'auteur du « *Tarif*, elle appartient à la province d'Antioche. »

On lit dans l'*Histoire* de Djemal-eddin-ben-Wâsel (10) بالقرب من انطاكية قلعة بغراس كانت للداوية . . . قلعة القصير. « Au voisinage d'Antioche, était la citadelle de « Bogras, qui appartenait aux templiers. . . et le château de Kosaïr. » Et plus loin (11) هرب اهلها الى القصير والى جهة مينا بسيط بالقرب من المالونية وهذه النواحى هى ملاصقة للجبل الاقرع من قبليه « Les habitants de cette ville s'enfuirent « vers Kosaïr et vers le port de Basit, situé dans le voisinage de Malouniah. . . « Ces cantons sont contigus au *Djebel-akra* (la montagne chauve), du côté « du midi. » Et enfin (12) اما القصير فانها كانت للبطرك « Quant à Kosaïr, elle appartenait au patriarche. » Suivant le témoignage d'Abou'lféda (13), le mont Lokam (l'Anti-Liban), après avoir dépassé Sahioun, Schogr, Bakas, et Kosaïr, arrive à Antioche. On lit dans l'*histoire* de Guillaume de Tyr (14): « Sur le bord de l'Oronte, est une

(1) Page 570.
(2) *Travels*, pag. 182.
(3) *Voyage en Palestine*, t. II, p. 361, 362.
(4) Man. ar. 661, fol. 202 r°.
(5) Man. 619, fol. 47 r°.
(6) Man. ar. 750, fol. 206 r°.
(7) Tom. II, ms. 748, fol. 197 v°.
(8) Man. 750, fol. 205 r°.
(9) Man. 1573, fol. 91 r°.
(10) *Kâmel*, tom. VII, p. 365.
(11) *Ibid.*
(12) *Ibid.*
(13) *Opus geographicum*, pag. 177.
(14) Lib. XVIII, p. 943.

« ville appelée *Cæsara;* quelques-uns la nomment vulgairement Césarée, et croient « qu'elle est identique avec la métropole de la Cappadoce, qui eut pour évêque « le saint et illustre docteur Basile. Mais cette opinion est tout à fait contraire « à la vérité. En effet, la métropole susdite est à plus de quinze journées « d'Antioche, tandis que l'autre ville, qui ne se nomme point Césarée, mais « Cesara, fait partie de la Célé-Syrie, et est une des villes suffragantes du pa- « triarcat d'Antioche. Elle est assez bien située. Sa partie inférieure s'étend « dans une plaine. La partie supérieure est couronnée d'une citadelle très- « forte, assez longue, mais très-étroite. Cette place, outre sa position naturelle, « ayant d'un côté la ville, et de l'autre le fleuve, est tout à fait inaccessible. » Plus loin (1) on lit : *Cæsar, quæ vulgò dicitur Cæsarea magna.* Marino Sanuto (2) fait mention d'une citadelle imprenable, qui appartenait au patriarche d'Antioche, et portait le nom de *Cursarium.* L'auteur des *Gesta francorum* (3), parle de Césarée, ville située sur le fleuve Pharphar. Le moine Robert écrit (4) *Cosor.* Plus loin (5), on lit *Césarée.* Dans l'histoire de l'archevêque Balderic (6), on trouve ces mots : « *Castra metati sunt secus fluvium Pharphar propè Cæsa-* « *ream.* » Albert d'Aix (7) parle du fleuve Pharphar, qui coule *inter Cæsaream Stratonis et Famiam.* Jacques de Vitry (8) rapporte que l'empereur Jean-Comnène assiégea la ville de Césarée, située à peu de distance d'Antioche, et que l'on nommait *Cæsarea magna.* Mais plus bas (9), il fait mention d'une place imprenable, nommee *Cursatum,* qui appartenait au patriarche d'Antioche, et qui résista aux armes de Saladin. Ebn-Batoutah, place Kosaïr entre Bagras et Schogr (10). Je crois qu'il faut reconnaître le lieu où était Kosaïr, dans cette colline couverte de débris d'un fort d'un moyen âge, que M. Poujoulat rencontra sur le chemin d'Antioche au Pont de fer (11). Le P. Mariano Morone da Moleo, dans son voyage d'Alep à Tripoli, rencontra, sur les bords de l'Oronte, un monticule, qui représente le site de Cæsarea (Kosaïr) (12).

Nous apprenons, par le témoignage de Nowaïri (13), que Bibars, après la prise

(1) *Historia,* page 1000.
(2) *Secreta fidelium crucis,* p. 194.
(3) Page 25.
(4) *Historia hierosolymitana*, p. 44.
(5) Page 71.
(6) Page 127.
(7) *Historia*, pag. 376.
(8) *Historia hierosolymitana*, p. 1073, 1074.
(9) *Ib.*, p. 1119.
(10) *Travels of Ibn-Batouta*, p. 27.
(11) *Correspondance d'Orient*, t. VII, p. 164.
(12) *Terra santa nuovamente illustrata*, tom. I, p. 411.
(13) Man. d'Asselin, fol. 81 r°.

d'Antioche, conclut un traité avec le patriarche d'Antioche, qui possédait la forteresse de Kosaïr. « Les habitants, dit l'historien, prétendaient avoir entre « les mains un acte autographe, écrit par Omar-ben-Khattab. Le sultan étant « arrivé dans ce canton, les habitants réclamèrent une trêve, qui fut consentie « par le prince; la moitié du territoire de cette place fut livrée au sultan, et « incorporée à l'empire de l'islamisme. » Mais bientôt après, cette ville tomba au pouvoir de Bibars; et voici les détails que Nowaïri nous donne sur cet évé- « ment (1). » Les habitants de Kosaïr étaient des hommes avides, turbulents « et courageux, qui commettaient beaucoup de dégâts sur les territoires « voisins, et s'étaient permis bien des actes contraires aux stipulations de la « trêve. Lorsque Semgar était arrivé dans le voisinage de Hârem, ils avaient « témoigné la plus grande joie, avaient servi de guides à ce général, et s'é- « taient livrés à d'autres infractions des traités. Le sultan ordonna à l'émir « Seïf-eddin, le *dawadar*, de se rendre auprès de Guillaume, qui commandait « dans Kosaïr, et de feindre pour lui une amitié sincère. Ce général étant « arrivé près de cette place, le quinzième jour du mois de Schewal, l'an 673, « accompagné d'un nombre de *Silah-dâr*, témoigna du mécontentement de ce « que Guillaume n'était point sorti à sa rencontre, et parut vouloir retourner « sur ses pas. Guillaume, informé du fait, partit en hâte, pour fléchir Seïf-eddin, « et le ramener avec lui. Cet officier refusa de se rendre à ses instances. Arrivé « à une assez grande distance de la place, il passa au fil de l'épée les hommes « de la suite de Guillaume, arrêta celui-ci prisonnier, et le remit au sultan. « Ce prince écrivit aux soldats de Guillaume, pour les engager à livrer la for- « teresse. N'ayant point réussi dans sa demande, il fit partir un corps de « troupes, sous les ordres de plusieurs émirs d'Alep, savoir : Seïf-eddin-Souri « et Schehab-eddin-Merwan, *wâli* d'Antioche. On mit le siége devant Kosaïr. « Le sultan partit pour Damas, conduisant avec lui Guillaume. Celui-ci était « un vieillard avancé en âge, et dont le père était prisonnier. Il mourut à « Damas, après avoir revu son père. Kosaïr se trouvant étroitement bloquée, « et les habitants manquant de vivres, consentirent à livrer la place, le mer- « credi, vingt-troisième jour du mois de Djoumada second, de l'an 674. »

(1) Man. d'Asselin, fol. 88 r°.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Dans la préface de cet ouvrage, j'ai donné des détails assez étendus sur la vie et les travaux de Makrizi; et mes recherches ne m'ont, à cet égard, presque rien appris de nouveau. Toutefois, je dois faire ici une observation. Abou'lmahâsen, qui, comme je l'ai dit, fut le contemporain et l'ami de Makrizi, cite souvent, dans les derniers volumes de sa chronique, l'ouvrage historique de cet écrivain, dont il copie de nombreux passages. Et, dans plusieurs endroits (man. 666, fol. 185 r° et v°, fol. 197 r°), il critique avec une sorte d'amertume les assertions de l'historien, et y signale des erreurs : on peut croire que, dans ces circonstances, c'est Abou'lmahâsen qui a raison. Ayant vécu avec les hommes dont il parle, ayant rempli des places importantes dans l'administration civile et militaire, il avait été à portée de recueillir sur bien des faits des renseignements parfaitement authentiques, dont la connaissance avait pu facilement échapper à Makrizi, qui, confiné dans son cabinet, occupé constamment et presque exclusivement de la composition de ses nombreux ouvrages, voyait peu le monde, et n'était guère sorti de sa studieuse retraite que pour remplir les fonctions de kadi, ou celles de *mohtesib*, c'est-à-dire pour surveiller la police commerciale de la ville du Caire.

Abou'lmahâsen (man. 667, f. 25 v°), citant le jugement, peut-être un peu trop sévère, que Makrizi, dans son histoire, a porté du sultan Melik-Aschraf-Borsebaï, ajoute : « Makrizi avait contre « ce prince des préventions évidentes; et il fut en cela fort excusable. En effet, cet écrivain était, « dans son genre, et parmi les hommes que j'ai connus, un être d'un mérite supérieur : on peut « l'appeler l'historien de notre époque; et tous les autres chroniqueurs sont loin de pouvoir lui être « comparés; et, toutefois, il se voyait repoussé de la cour, et le sultan ne l'appelait point dans sa so- « ciété, malgré les agréments de sa conversation et la douceur de son commerce. Melik-Dâher-Bar- « kok l'avait, il est vrai, admis dans ses réunions, et lui avait, sur la fin de son règne, confié les « fonctions de *mohtesib* du Caire. Mais les princes qui succédèrent à Barkok ne témoignèrent à « Makrizi que de l'éloignement, et ne lui donnèrent aucune marque de bienveillance. Aussi s'est-il « plu à recueillir et à consigner, dans son histoire, les vices de ces princes et leurs actions condam- « nables. »

On a vu, dans cet article, que Makrizi était soupçonné de partager les principes de la secte appelée مذهب الظاهر (la secte extérieure), et dont les partisans portaient le nom de *dâheris* ou اهل الظاهر. Ce qui concerne cette secte étant encore fort obscur, je dois donner, sur ce sujet, quelques éclaircissements. On lit dans le *Kâmel* (tom. VI, pag. 155) : كان يعقوب بن يوسف يتظاهر بمذهب الظاهرية فعظم امر الظاهرية فى ايامه وكان بالمغرب منهم خلق كثير يقال لهم الحزمية منسوبون الى حزم رييس الظاهرية فى زمانه « Iakoub-ben-Iousouf affichait les opinions des dâheris..... De « son temps, ces sectaires devinrent puissants dans le Magreb. Parmi eux, on distinguait une nom- « breuse classe d'hommes appelés *hazemis*, qui tiraient leur nom de (Ebn) Hazam, le chef des dâheris « de cette époque. » Dans l'*Histoire* d'Ebn-kadi-Schohbah (man. 687, fol. 15 r°) : كانت فتنة الظاهرية « Il y eut une sédition excitée par les dâheris. » Plus bas (*Ibid.* v°) : ينتحل مذهب الظاهرية « Il professait les opinions des dâheris. » Et (*Ibid.*) احمد الظاهرى. Ailleurs (fol. 21 v°) :

يقال انه من روس اهل الظاهر ويتعصب على اهل السنة « On assurait qu'il était un des chefs « des dâheris, et qu'il était l'ennemi déclaré des Sunnites. » Ailleurs (fol. 168 v°) : كان يميل الى مذهب الظاهرية ولايصرح به « Il penchait intérieurement pour les opinions des dâheris; mais il « n'osait pas se déclarer ouvertement. » Plus loin (fol. 277 r°) بلغنا ان بدمشق جماعة ينتحلون مذهب ابن حزم وداود الظاهرى ويدعون اليه ويظهرون مقالته « Nous avons appris que, dans « la ville de Damas, il existait une classe d'hommes qui professaient les principes d'Ebn-Hazam, et « de Daoud, le dâheri, qui s'en référaient à lui et proclamaient ses décisions. » Dans le commentaire sur l'ouvrage intitulé *Mawakif* (édition de Constantinople, pag. 11) احكامها ظاهرية « Ses principes « sont ceux des dâheris. » Dans le *Manhel-sâfi* d'Abou'lmahâsen (tom. I, man. 747, fol. 62 r°) : يتمذهب بمذهب اهل الظاهر « Il professait les opinions des dâheris. » Ailleurs (fol. 101 r°) : اماله الى مذهب الظاهر على طريقة ابن حزم و غيره من المبتدعة « Il lui inspira du penchant pour « la secte *dâheri* (extérieure), et l'engagea à suivre les principes d'Ebn-Hazam et autres novateurs. » Plus bas (*Ibid.* v°) لكونه كان ظاهريا « Attendu qu'il était dâheri. » Et (*Ibid*) هولاء الظاهرية حالهم اطلاق السنتهم فى الايمة الاعلام اصحاب المذاهب « Ces dâheris se permettent de diffamer les il- « lustres imams, premiers auteurs des sectes musulmanes. » Plus loin (fol. 107 v°) هولاء الاوباش الظاهرية الذين ينظرون الحديث فلا يفهمون معناه « Ces misérables dâheris, qui voyent les « traditions, sans en comprendre le sens. « Et enfin (tom. V, fol. 66 v°) كان يتمذهب لابن حزم الظاهرى « Il suivait les principes d'Ebn-Hazam, le dâheri. » Dans les *Annales* d'Abou'lféda (tom. IV, p. 174) كان يتظاهر بمذهب الظاهرية و اعرض عن مذهب ملك (مالك) « Il professait ouvertement « les dogmes des dâheris, et avait renoncé à ceux de Malek. » On lit dans l'ouvrage historique d'Ebn-Khallikan (man. 730, fol. 106 r°) ابو سليمان داود بن على .... المعروف بالظاهرى... كان صاحب مذهب مستقل وتبعه جمع كثير يعرفون بالظاهرية « Abou-Souleïman-Daoud-ben-Ali... « surnommé *Dâheri*..., fut le premier auteur d'une secte particulière. Il eut pour adhérents un grand « nombre d'hommes, qui portent le nom de Dâheris. » Abou'lmahâsen, racontant les événements qui signalèrent l'année 270 de l'hégire, s'exprime en ces termes (manuscr. 671, folio 14 v°) : فيها توفى داود بن على بن خلف ابو سليمان الظاهرى صاحب مذهب الظاهر المعروف بداود الظاهرى وهو اول من نفى القياس فى الاحكام الشرعية وتمسك بظواهر النصوص « Cette année, « mourut Daoud-ben-Ali-ben-Khalf-Abou-Souleïman-Dâheri, connu sous le nom de *Daoud-Dâheri*, « auteur de la secte *dâheri*. C'est lui qui le premier interdit de faire usage du raisonnement, dans les dé- « cisions juridiques, et voulut que l'on s'attachât strictement à la lettre des textes. » Ailleurs (f. 59 r°), on lit : تفقه على مذهب داود الظاهرى « Il suivit les principes de Daoud, le dâheri. » Plus loin (fol. 83 v°), le même auteur, parlant des faits de l'année 334, ajoute : فيها توفى عبد الله بن محمد بن محمد بن المغلس ابو الحسن الفقيه الظاهرى اخذ الفقه عن ابى بكر بن داود الظاهرى و برع فى مذهب الظاهر « Cette année, mourut Abd-allah-ben-Mohammed-ben-Mohammed-ben-Moglis- « Abou'lhasan, le *fakih dâheri*, qui avait étudié la jurisprudence sous Abou-Bekr-ben-Daoud- « Dâheri, et devint un des coryphées de la secte de *Dâher*. » Ailleurs (fol. 153 r°), l'historien raconte que l'année 375 vit mourir le kadi Abd-allah-ben-Ali... Wardiri, de la ville de Basrah, qui fut le *scheïkh* (chef) de la secte *dâheri* اهل الظاهر. Et enfin, il atteste (fol. 219 v°) que le scheïkh Ali-ben-Ahmed-ben-Saïd, surnommé Ebn-Hazam, dont il a été parlé plus haut, mourut l'an 457 de l'hégire (1064 de J.-C.).

ADDITIONS A LA NOTICE SUR EBN-KHALLIKAN.

L'auteur naquit dans le *Medreseh* (collége) de Melik-Moaddam-Moudaffer-eddin (m. 730, f. 116 r°). Il se trouvait dans sa ville natale l'an 623, et habitait le même collége (fol. 40 v°). Il visita, dans la ville de Ras-Aïn, le tombeau de l'émir Abou'labbas-Ahmed, surnommé *Ebn-almeschtoub* (f. 33 v°). Il vit, à Balbek, le monastère des Sofis (fol. 49 v°). Il se trouvait à Alep, l'an 632, lorsqu'arriva la nouvelle de la mort de Melik-Dâher-Daoud, fils de Saladin, et possesseur de la forteresse de Birah (fol. 106 v°). Il paraît qu'il avait fait un premier voyage au Caire, car il s'y trouvait l'an 637 (f. 35 r°, 114 r°). Il avait visité, près de cette capitale, le tombeau d'Ahmed-ben-Touloun (f. 32 r°). L'an 650, il tomba malade (f. 114 v°). Il rend compte d'une conversation qu'il eut, au Caire, avec le scheïkh Mohammed-ebn-alkhaïmi (fol. 115 r° et v°).

ADDITIONS A LA NOTICE SUR AHMED-ASKALANI, ET BEDR-EDDIN-AINTABI.

Au rapport d'Abou'lmahâsen (man. 667, fol. 2 r°), lorsque le sultan Melik-Aschraf-Borsebaï se mit en marche, pour aller faire le siége de la ville d'Amid, il emmena avec lui les deux kadis Schehab-eddin-Ahmed-Ebn-Hadjar, et Bedr-eddin-Mahmoud-Aïntabi. L'an 837 de l'hégire (*Ibid.*, fol. 13 r° et v°), on reçut une ambassade de Schah-rokh, qui annonçait avoir fait vœu de revêtir la *kabah* d'un voile. Le sultan tint une conférence sur ce sujet. Le *kadi-alkodat* Bedr-eddin-Mahmoud-Aïni (Aintâbi) déclara que ce vœu ne devait pas recevoir son exécution. Et tout le monde se rangea à cet avis. La même année (fol. 15 v°) Schehab-eddin-Ebn-Hadjar fut chargé par le même sultan d'examiner les actes de fondations des colléges et des monastères. Abou'lmahâsen (fol. 32 v°) développe ce que j'ai dit plus haut, de la faveur dont jouissait Bedr-Aïntâbi auprès du sultan Melik-Aschraf-Borsebaï. Il raconte (fol. 54 r°) de quelle manière notre kadi, en présence du sultan, et sur un signe que lui faisait ce prince, ne manquait pas d'adresser des avis indirects au grand-émir Seïf-eddin-Djar-kotlou, sur son penchant à boire du vin, et sur d'autres matières.

J'ai parlé, dans les notes qui accompagnent cet ouvrage, du mot طُلْب, désignant *un bataillon*. Ce terme, ainsi qu'on a pu voir, n'est pas employé exclusivement par les historiens qui ont écrit en Égypte; il est également en usage chez les chroniqueurs de la Syrie. D'autres exemples peuvent confirmer ce fait. On lit dans l'histoire du prétendu Hasan-ben-Ibrahim (fol. 34 r°) : رتبنا الاطلاب الحاسبية (الخاصية) فى الاول «Nous rangeâmes en première ligne les bataillons attachés à la personne « du prince. » Et plus loin (*ibid.*) : اطلاب الروم « Les bataillons des Grecs. » Dans la *Vie de Saladin* de Boha-eddin (pag. 14) يرتب الاطلاب « Rangeant les bataillons. » Plus loin (pag. 54) رتب الاطلاب. Ailleurs (pag. 68) ترك الاطلاب على حالها « Il laissa les bataillons tels qu'ils étaient. » (*Ibid.*, p. 69 et 79.) Plus bas (pag. 94) رتب العسكر ثمانية اطلاب « Il rangea l'armée en huit ba- « taillons. » Ailleurs (pag. 125) طلبت الاطلاب « Les bataillons furent mis en ordre. » Et enfin (pag. 190) طلب الاطلاب. Dans les *Annales* d'Abou'lféda (tom. IV, p. 386) احاطت اطلاب

التتر بخركاه جلال الدين « Les bataillons des Tatars bloquèrent la tente de Djelal-eddin. » Et (tom. V, pag. 218) تتابعت الاطلاب « Les bataillons arrivaient successivement. » Divers passages de l'*Histoire* d'Abou'lmahâsen achèveront de justifier la signification que j'ai assignée au mot طلب et au verbe طلّب qui en est formé. On lit chez cet écrivain (man. 663, fol. 27 r°) اذا بطلب عظيم فيه نحو الالف وخمسماية فارس من الخاصكية « Tout à coup parut un nombreux bataillon, « composé de quinze cents cavaliers, tous *khassékis.* » Plus loin (fol. 69 v°) خرجوا طلبا واحدا بخيلهم وهجنهم وغلمانهم « Ils se mirent en marche, composant un seul bataillon, avec leurs che- « vaux, leurs dromadaires et leurs pages. » Ailleurs (fol. 107 v°) رسله يتوجهون باطلابهم « Ses am- « bassadeurs marchaient, accompagnés de leurs bataillons. » Ailleurs (man. 666, fol. 38 r°) برزت اطلاب النواب والامراء « On vit s'avancer les bataillons des *naïb* (gouverneurs) et des émirs. » Plus loin (f. 80 v°) : قد تركوا اموالهم و خيولهم و اطلابهم « Ils avaient abandonné leurs richesses, « leurs chevaux, leurs bataillons. » Ailleurs (fol. 127 r°) : خرج الامير.. بطلبه و مماليكه « L'émir... « partit, accompagné de son bataillon et de ses mamlouks. » Plus loin (fol. 144 v°) : نزل بمخيمه... خارج القاهرة من غير تطليب « Il s'établit dans son camp, hors du Caire, sans que son armée fût « rangée par bataillons. » Et enfin (man. 667, f. 7 v°) : من غير ترتيب ولا تطليب. On a pu voir, par tous les passages cités, que le mot طلب est employé seulement par des écrivains qui ne remontent pas à une grande antiquité, et on le chercherait vainement chez les historiens arabes les plus anciens. En effet, ce terme appartient à la langue des Curdes, et fut introduit en Égypte et dans la Syrie, sous le règne de Saladin et de ses successeurs. C'est ce qu'atteste expressément Makrizi. On lit chez cet historien (*Description de l'Égypte*, man. 682, fol. 49 r°) : الطلب بلغة الغزّ هو الامير المقدم الذى له علم معقود و بوق مضروب و عدّة من مايتى فارس الى ماية فارس الى سبعين فارسا « Le mot *tolb*, dans la langue des Gozzes (Curdes), désigne un émir commandant, qui a un drapeau « roulé, et une trompette que l'on sonne au besoin; il a sous ses ordres de deux cent à cent ou « soixante dix cavaliers. »

J'ai indiqué plusieurs mots qui désignent *des galères ou autres bâtiments*. Tel est le mot بطسة. Ce terme se rencontre souvent dans la *Vie de Saladin,* par Boha-eddin (p. 41, 133, 137, 138, 139, 166). Dans les *Annales* d'Abou'lféda (t. V, p. 96), il faut lire بطسة au lieu de بسطة, que présente le texte imprimé. L'*Histoire des Patriarches d'Alexandrie* (m. 140, p. 440), fait mention d'un vaisseau بطسة d'une grandeur extraordinaire, qui appartenait à l'empereur d'Allemagne, et portait le nom de *Nisf-addounia* نصف الدنيا (la moitié du monde). C'est, je crois, ce mot, qui se trouve sous la forme *buza,* dans l'histoire d'Albert d'Aix (*Historia hierosolymitana,* p. 330), où on lit : *Navis quæ dicitur* buza. Le mot قطعة se trouve dans l'histoire de Boha-eddin (p. 41), où on lit : ستماية قطعة. Dans l'histoire d'Abou'lpharage (*Historia,* tom. I, p. 417) : خمس قطع من الشوانى. On lit dans l'histoire d'Albert d'Aix (*Historia hierosolym.*, p. 330) : *Galea quæ dicitur Cazh.* Et ailleurs (p. 356, 364, 375) : *Triremes quas dicunt kattos.* Je crois que les mots *kazh* (kath) ou *kattus* ne sont qu'une transcription altérée du mot arabe قطعة.

J'ajouterai seulement quelques mots à ce que j'ai dit sur la girafe. Au rapport d'Abou'lmahâsen (man. 671, fol. 18 r°), et de Makrizi (*Description de l'Égypte,* man. 797, f. 261 v°), on voyait dans la grande masse d'édifices, appelée *kataï* القطايع, construite près de Fostat, par ordre d'Ahmed-ben-Touloun, une étable pour les girafes : اصطبل للزرافات. Abou'lmahâsen (man. 663, f. 140 r°) a formé du mot زرافة le pluriel زراريف. On lit dans un passage de cet historien : حمر الوحش والزراريف و السباع « Les ânes sauvages, les girafes et les lions. » Makrizi (*Solouk,* t. II, f. 232 r°), fait mention d'une girafe envoyée en présent à un sultan d'Égypte par le prince de l'île de Dahlak. Au rapport de l'historien de la *Vie des Patriarches d'Alexandrie* (man. ar. 140, p. 295), parmi les présents adressés à un de ces patriarches, de la part du roi d'Abyssinie, on comptait plusieurs animaux rares, savoir : un éléphant, un lion, une girafe et un âne sauvage. Dans la relation du voyage à la Terre sainte de Hans Werli von Zimber (*Beschreibung der Wallfahrt zum Heilige grab,* f. 171 v°), on trouve une description fort exacte de la girafe, qui est désignée par le nom de *serapff.* On lit, plus correctement, *geraff* dans la relation de Jacob Wormbser (*Beschreibung der Wallfahrt,* fol. 223 v°).

Dans la lettre adressée par Bibars à Boëmond, le mot داماتك doit être traduit par *tes dames.* C'est ainsi que la princesse de Tyr, dans le traité conclu entre elle et le sultan Kelaoun, est nommée دام مراريت *dame Marguerite* (man. de S. Germain 118 *bis*, fol. 191 r°). En Égypte, ainsi que l'atteste M. le comte de Chabrol (*Essai sur les mœurs de l'Égypte,* p. 439), le terme *dâmah* désigne *le jeu de dames.* Il en est de même à Alger.

Dans la *Lettre de Bibars*, le mot كسير ne signifie pas *mutilé,* mais *vaincu*, *défait.*

A la page 84, il est fait mention de Melik-Moudjir-Haithon, roi d'Arménie. Je crois qu'il faut lire : الملك المجيد (le bon roi).

J'ai parlé d'un peuple que les écrivains arabes désignent par *Aschir* عشير, ou, avec la forme du pluriel, *Oschran* عُشران. Ce terme se trouve fréquemment employé par Abou'lmahâsen. On lit dans l'*Histoire d'Égypte* de cet écrivain (man. 663, fol. 74 v°) : العشير قد تجمعوا و يخاف على دمشق منهم « Les *Aschir* étaient réunis, et l'on craignait qu'ils n'attaquassent la ville de Damas. » Ailleurs (man. 666, fol. 28 r°) : نايب غزة جمع العشران « Le *naïb* (gouverneur) de Gazah rassembla les « *Aschir.* » Plus bas (fol. 29 r°) : جماعة من العربان و العشير « Une troupe d'Arabes et d'*Aschir.* » Ailleurs (fol. 31 r°) : جاءه التركمان و العربان والعشير « Il vit arriver auprès de lui les Turcomans, « les Arabes, les *Aschir.* » Ailleurs (fol. 73 r°) : التركمان و الاعراب و العشير « Les Turcomans, les « Arabes, les *Aschir.* » Ailleurs (f. 77 v°) : عساكر صفد و عشيرها « Les troupes et les *Aschir* de Safad. » Ailleurs (fol. 80 r°) : اخذ غالبهم العشير و سلبوهم « Les *Aschir* les firent prisonniers, pour la plupart, « et les dépouillèrent. » Plus loin (fol. 87 v°) : جمع التركمان و العشير « Il réunit les Turcomans et « les *Aschir.* » Ailleurs (fol. 210 v°) : عشران البلاد الشامية و عربان البلاد « Les *Aschir* de la Syrie, « et les Arabes des différents cantons. » Dans un autre volume (man. 667, f. 34 r°) : مقدم العشير بالبلاد الشامية « Le commandant des *Aschir* de la province de Syrie. » Et enfin (fol. 96 r°) : اجتمع عليهم العشير و العربان « Les *Aschir*, les Arabes se réunirent contre eux. » Il résulte

de ces passages que le mot *Aschir*, ou, au pluriel, *Oschran*, ne désigne pas une tribu quelconque, mais un peuple particulier, qui n'avait rien de commun avec les Arabes ou les Turcomans. Or, un écrivain, dont j'ai cité quelques mots, l'auteur de la *Vie de Mohammed-ben-Kelaoun* (manuscr. de S. Germ. 97, fol. 54 et suiv.), nous donne, sur cette matière, des détails précis et exacts. Ce chroniqueur nous représente les *Aschir* comme un peuple montagnard, établi dans la Syrie, et défendu par des rochers inaccessibles. Suivant lui, les hommes qui composaient cette nation étaient querelleurs, méchants, perfides, affichant des doctrines hétérodoxes, et leur attachement pour la secte d'Ali, infestant les chemins par leurs brigandages, toujours prêts à profiter de la moindre révolution pour faire des courses dans les contrées voisines, et repoussant avec courage les troupes qui osaient les attaquer. Si on l'en croit, les pères, parmi ce peuple, ne se faisaient pas scrupule d'épouser leurs filles, et les frères leurs sœurs. Il raconte que, sur les ordres du sultan Melik-Nâser-Mohammed-ben-Kelaoun, l'émir Djemal-eddin-Afrem, *naïb* (gouverneur) de la Syrie, accompagné de plusieurs autres émirs, porta la guerre dans la contrée habitée par ces montagnards, y fit un carnage affreux, et extermina, en grande partie, la population. Or, l'expédition dont il s'agit, est précisément celle qui eut lieu l'an 705 de l'hégire (1305 de J.-C.), et qui, suivant le témoignage de Makrizi (*Solouk*, tom. I, pag. 599, 601, 602), d'Abou'lféda (*Annales*, tom. V, pag. 198), et du continuateur d'Elmacin (man. 619, f. 128 r°), fut dirigée contre les habitants des montagnes de Kesroan, c'est-à-dire les Druses. On peut donc admettre que le mot *Aschir* ou *Oschran*, lorsqu'il est employé seul, désigne exclusivement les *Druses*.

A la page 258, j'ai indiqué un lieu nommé *Kalansoueh*. Nous apprenons de Makrizi (man. 682, fol. 125 r°), que la ville ainsi appelée القلنسوة était située entre Ladjoun اللجون et Ramlah, à vingt milles de la première de ces villes, et à vingt quatre de la seconde.

A la page 272, j'ai traduit le mot *Gozzes* الغُز par *Curdes*. Je dois justifier cette explication. Makrizi (man. 682, f. 48 v°), s'exprime ainsi : لما انقرضت دولة الفاطميين بدخول الغز من بلاد الشام « Lorsque la dynastie des Fatimites eut été anéantie par les Gozzes, qui arrivaient de la Syrie. » Plus loin (fol. 118 r°) : الغز لما قدموا الى مصر من الشام صحبة اسد الدين شيركوه « Lorsque les Gozzes « arrivèrent de la Syrie en Égypte, sous la conduite d'Asad-eddin-Schirkouh. »

Je dois rectifier une erreur assez grave, qui s'est glissée dans la première partie de cet ouvrage (p. 140 et 141). Il y est question d'un mot arabe قوافية que j'ai cru devoir traduire par *poutres*. Mais ce mot n'existe réellement pas; et il faut lire القوا فيه « On y jeta. »

Je pourrais ajouter ici un grand nombre de notes. Mais ce volume étant suffisamment fort, mes observations trouveront leur place dans les tomes suivants.

LISTE DES MOTS

EXPLIQUÉS DANS LES NOTES DU PREMIER VOLUME DE L'HISTOIRE DES MAMLOUKS.

ERRATA.

Page 1	ligne :	10,	NA	lisez :	AN.
36	—	38	حدارا	—	حذارا.
47	—	14	مبعت	—	مبعث.
56	—	31	serait partagé	—	seraient partagés.
81	—	31	علياً	—	عليا.
108	—	5	لجنديه	—	الجندية.
112	—	40	بمشقة	—	بمشقة.
159	—	25	كالمقرّبين	—	كالمقرّبين.
169	—	37	رمى	—	رمى به.
189	—	20	Montanebbi	—	Motanebbi.
256	—	28	Adresse	—	Rapport.

FIN DU PREMIER VOLUME.